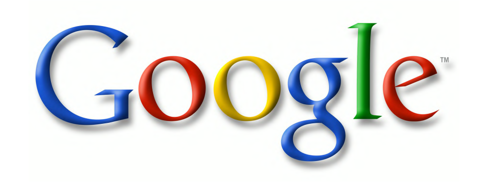





SE TAIRE ET FAIRE



HISTOIRE
DES CELTES,
ET PARTICULIEREMENT
DES GAULOIS ET DES GERMAINS,
Depuis les Tems fabuleux, jusqu'à la Prise de Rome par les Gaulois,

Par SIMON PELLOUTIER, *Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, Membre & Bibliothécaire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.*

NOUVELLE ÉDITION,

Revuë, corrigée, & augmentée d'un quatrième Livre posthume de l'Auteur,

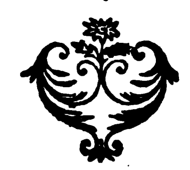
DÉDIÉE

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Par M. DE CHINIAC, *Avocat au Parlement, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Montauban.*

Antiquam exquirite Matrem. *Virgil. Æneid. II. 96.*

TOME PREMIER.



A PARIS,
De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du Fouarre.

M. DCC. LXXI.
Avec Approbation & Privilége du Roi.



A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.


ONSEIGNEUR,

*J'ai l'honneur de vous présenter l'*Histoire des Celtes. *Cet Ouvrage vous retracera les vertus & les vices de nos Ayeux. Vous y trouverez cet amour pour la liberté, resserré par l'attachement le plus tendre envers leurs Souverains, ce*

courage intrépide & ce naturel fidèle & sincère qui caractérisoient singulièrement les anciens Gaulois. Ces vertus ont passé à leurs Descendans, & c'est ce caractère distinctif qui a rendu les autres Nations jalouses du Nom François.

Des objets si intéressans pour un Prince destiné à faire le bonheur de la France, ne peuvent paroître, MONSEIGNEUR, *sous des auspices plus favorables que les vôtres. Je vous prie d'agréer cet hommage comme l'effet de mon zèle & du profond respect avec lequel je suis,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, DE CHINIAC.

AVERTISSEMENT

Sur cette nouvelle Edition.

L'Histoire des Celtes, dont on donne une nouvelle édition, eſt un Ouvrage unique dans ſon genre, & qui a mérité le ſuffrage de tous les Sçavans.

Pluſieurs Auteurs ont écrit l'Hiſtoire des différentes Nations. Mais M. Pelloutier eſt le ſeul qui ait remonté à l'origine de la Langue, des Mœurs, des Loix, & de la Religion des Peuples, qui, dans les premiers tems, habitoient le Monde connu.

Les deux premiers Livres de l'*Hiſtoire des Celtes* parurent en 1740, à la Haye, chez Iſaac Beauregard. Ce Libraire ſeconda mal les intentions de l'Auteur, & retarda l'impreſſion du troiſième Livre, juſqu'en 1750. Cette Edition eſt très-fautive, & elle eſt devenue très-rare. C'eſt ce qui m'a engagé à en entreprendre une nouvelle.

Je dois maintenant rendre compte des additions & des changemens que j'ai fait au Livre de M. Pelloutier.

J'ai cru devoir placer à la tête de l'Ouvrage l'Eloge de l'Auteur écrit par M. Formey, Secrétaire de l'Académie de Pruſſe. Il eſt d'autant plus néceſſaire de donner une idée de la vie de M. Pelloutier que, par une ignorance impardonnable, nos Lexicographes, ſe copiant & ſe cenſurant les uns les autres, n'ont rien dit d'un Sçavant qui a tenu un rang ſi diſtingué dans la Littérature.

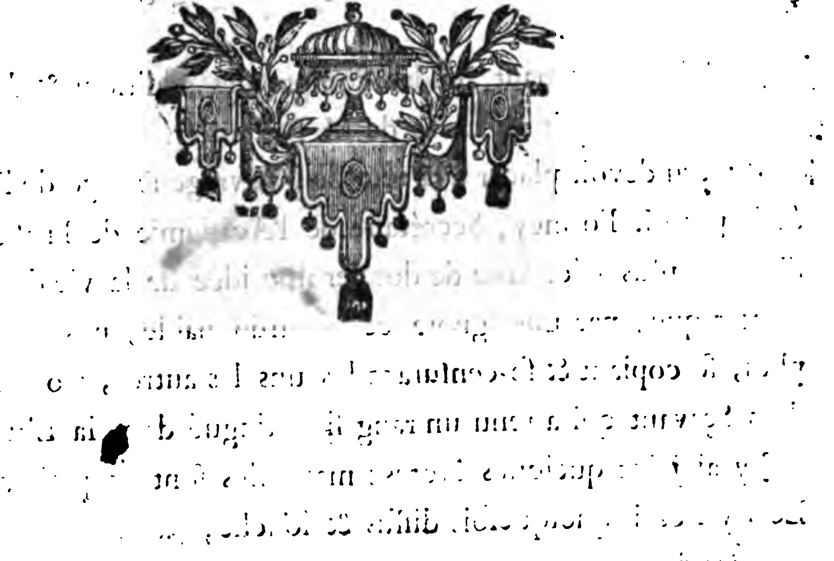
J'y ai joint quelques Notes; mais elles ſont en petit nombre. Le ſtyle étoit quelquefois diffus & louche; j'ai cru devoir le cor-

riger, ainsi que les fautes de Langue, qui pourroient bien ne provenir que de l'impéritie de l'Imprimeur. Malgré toute mon attention je n'oserois me flatter qu'il n'en eût échappé aucune.

Il y a plusieurs Ecrits contre l'*Histoire des Celtes*, & l'Auteur y a fait des Réponses. Je les ai recueillis avec soin. Cette précaution contribuera à relever le mérite de cette Edition.

Il ne seroit pas facile de se procurer tous les Livres qui ont servi à la composition de cette Histoire. J'ai donc cru que je ferois plaisir au Public en faisant imprimer les Textes qui y sont cités. M. Deleurye, Chanoine Régulier de l'Abbaye de St. Victor, m'a beaucoup aidé dans ces recherches. Il a un goût décidé pour ce genre de travail.

J'espère que le Public sera également satisfait de la correction Typographique & de la beauté du Papier.



ÉLOGE

DE M. PELLOUTIER (*).

Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, Tome XIII. p. 439-449.

SIMON PELLOUTIER, Pasteur de l'Église Françoise de Berlin, Conseiller du Consistoire supérieur, Membre & Bibliothécaire de l'Académie Royale, nâquit à *Leipsic*, le 27 Octobre v. st. 1694. Son pere, *Jean Pelloutier*, Négociant de cette Ville, étoit né à *Lyon*. Le Languedoc avoit été la Patrie de *Françoise Claparéde* sa mere.

On reconnut de bonne heure que le jeune *Pelloutier* avoit des dispositions aux Etudes; elles furent cultivées. Il fit ses Humanités au Collége de *Halle*, & passa toutes ses Classes avec rapidité. La carrière des Etudes Académiques y succéda; dès l'âge de 18 ans il étoit assez formé, tant du côté des connoissances, que de celui des mœurs, pour remplir une place de confiance dont il fut chargé; il fut élu Gouverneur des Fils du Prince de *Montbéliard*; c'est avec eux que M. Pelloutier passa à Genéve les années 1712. & 1713. Il profita de ce séjour pour faire son Cours de Théologie sous les célébres *Alphonse Turretin* (*) & *Bénédict Pictet* (§).

Avant la fin de 1713, M. Pelloutier

(*) L'Abbé Ladvocat & l'Auteur qui a fait la critique de son Dictionnaire n'ont rien dit de *Simon Pelloutier*. Le *Nouveau Dictionnaire*, qui a paru sous le nom *d'une Société de Gens de Lettres*, n'en fait pas plus mention; c'est une preuve que tous ces Lexicographes n'étoient pas assez universels dans la Littérature *pour donner une idée de l'Histoire Civile & Littéraire*. On avouera volontiers que les Auteurs du *Nouveau Dictionnaire* ont corrigé des défauts très-essentiels qui se trouvoient, soit dans l'Ouvrage de l'Abbé Ladvocat, soit dans le *Dictionnaire Critique*; mais, en même tems, on ose assurer que les Auteurs de ce nouveau Lexique, très-utile & assez bien fait en général, ont omis un très-grand nombre d'Articles, qui auroient paré leur Ouvrage, & qui méritoient mieux d'y trouver place que le grand nombre de ceux qui le composent. Le Public auroit, sans doute, vu avec plaisir dans ce Dictionnaire le nom de *Paul-Charles Lorry*, Docteur Régent de la Faculté des Droits de Paris, où il est décédé le 3 Décembre 1766. Mais nos Lexicographes ne connoissent ni les Ouvrages de ce Sçavant Professeur, ni le mérite personnel de cet habile Jurisconsulte.

(*) *Jean-Alphonse Turretin* étoit Professeur d'Histoire Ecclésiastique à Genéve. On a de lui des *Sermons*, des *Harangues*, des *Dissertations* & divers autres Ecrits; mais on distingue parmi ses Ouvrages un *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique* dont la première Edition parut en 1734, & la seconde deux ans après.

(§) *Bénédict Pictet* professoit la Théologie à Genéve, sa Patrie. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages en Latin & en François, qui sont estimés à plusieurs égards, & sur-tout l'*Histoire*

se rendit à Berlin pour être du nombre des Candidats destinés à obtenir les Eglises qui viennent à vaquer dans les Etats de Sa Majesté. Pendant le tems qui s'écoula jusqu'à son établissement, M. *Pelloutier* profita d'une occasion bien précieuse pour acquérir les connoissances les plus solides, & les plus convenables à sa destination : il les puisa dans une source qui a été long-tems ouverte pour le bien des Lettres & de l'Eglise. Je veux parler des instructions que M. *Lenfant* (*) accordoit aux jeunes Théologiens. C'étoit un insigne avantage, pour ceux qui ont sçu en profiter, que celui d'être aux pieds de ce *Gamaliel*. Le bon sens le plus épuré, le sçavoir le plus étendu, le mieux digéré, une netteté d'esprit, une force de jugement, une délicatesse de critique, un style nerveux, une éloquence mâle, étoient autant de qualités qui se trouvoient au plus haut dégré dans ce grand homme, & il se faisoit un plaisir de les produire, ou de les développer dans ceux qui recouroient à ses directions. M. *Pelloutier* fut un des principaux Disciples de M. *Lenfant*, dont il surpassa même les espérances. Courant la même carrière avec des Condisciples, que la nature sembloit avoir traité avec quelque prédilection, il les atteignit, il les devança; & dans la suite, à force d'application, il les a laissés bien loin derrière lui. Ce trait développe d'avance son caractère, & le principe de tous ses succès. Fortement attaché à tout ce dont il a fait son objet, M. *Pelloutier* a trouvé par cette voye des ressources, il a atteint à une supériorité, qui lui ont d'autant plus fait d'honneur, que, le mettant à l'abri de toute dissipation, elles ont rendu sa vie parfaitement conforme à son état.

L'Eglise de *Buchholtz*, située à un mille de *Berlin*, demanda M. *Pelloutier* pour succéder à M. de *Beausobre*, qui la quittoit alors pour aller à *Hambourg*. M. *Lenfant* eut la joie de consacrer au service des Autels ce digne Disciple, auquel il donna l'imposition des mains à *Buchholtz*, le 21 Juillet 1715. Quatre années se passerent dans cette première Eglise d'une manière très-utile pour le jeune Pasteur. Aux portes de la Ca-

de l'Eglise du XIe. siécle & des 50. premières années du XIIe. pour servir de suite à celle de *Jean le Sueur*. La dernière Edition de cette Histoire est en XI. Volumes in-4°. Elle est sçavante & exacte : il y a moins d'emportement que dans les autres Ouvrages Historiques des Protestans.

(*) *Jacques Lenfant* est assez connu par ses *Histoires des Conciles de Constance, de Pise*, & *de Bâle*. Tels furent les Maîtres de notre Auteur, *Turretin*, *Pictet*, & *Lenfant*. On peut juger des connoissances qu'il acquit à l'école des ces hommes célébres, & vraiment dignes de diriger les autres dans le sentier de la vertu & dans l'étude des choses utiles à la Société.

pitale, il profita de tous les secours qu'elle pouvoit lui fournir pour continuer à se former; l'on conçoit bien que le principal de ces secours étoit toujours le même Oracle qui l'avoit jusqu'alors si bien guidé. Aussi fût il bien-tôt compté parmi le petit nombre des sujets d'élite, au ministère desquels les grandes Eglises ont une espéce de droit.

Celle de *Magdebourg* se prévalut du sien, en lui déférant en 1719, une des places de l'Eglise Françoise de cette Ville. Il l'accepta, & y remplit une nouvelle carrière de six années. C'est alors que, chargé du soin d'un Troupeau nombreux, de fonctions beaucoup plus étendues & plus pénibles, toute la capacité de M. *Pelloutier* pour la conduite des Eglises, cette grande activité, cette assiduité infatigable, que nous avons vues se soutenir en lui jusqu'à la fin, se développerent dans tout leur jour, & donnerent l'exemple aussi beau que rare, d'un Pasteur entiérement dévoué à ses fonctions. Celui-ci exerçoit les siennes avec une ardeur à laquelle le nom d'avidité ne conviendroit peut-être pas mal. Les dix années passées à *Buchholtz* & à *Magdebourg*, procurerent encore un grand avantage à M. *Pelloutier*. Il y fit un amas de matériaux, une provision de Sermons, qui ont beaucoup contribué à la facilité & à l'exactitude avec lesquelles il remplissoit ses fonctions pendant le reste de sa vie; il n'y a eû que de fortes indispositions qui l'ayent empêché de monter en Chaire toutes les fois que son tour l'y appelloit.

Un pareil Ecclésiastique est un trop grand trésor pour ne pas faire l'objet des désirs de plusieurs Eglises. Celle de *Léipsic* étoit du nombre: le voisinage de *Magdebourg* l'avoit mise à portée d'être exactement instruite de la haute estime que M. *Pelloutier* s'y étoit acquise. En lui ouvrant, si j'ose le dire, le sein de sa mere, en le rappellant dans le lieu qui l'avoit vu naître, elle crut donc lui offrir un attrait auquel il ne seroit pas possible de résister: après avoir perdu M. *Dumont*, qui a fini ses jours à Rotterdam, elle fit de fortes instances à M. *Pelloutier* pour l'engager à lui accorder son Ministère; mais il tenoit par des liens trop forts aux Eglises de nos Contrées: les marques touchantes d'affection qu'il en avoit reçu & qu'il en recevoit chaque jour, ne lui permirent pas de se résoudre à les quitter. Il se contenta donc de témoigner toute sa reconnoissance à l'Eglise de *Léipsic*, & de continuer sa tendresse à celle de *Magdebourg*; celle-ci avoit été vivement allarmée dans la crainte de perdre son Pasteur.

Cependant elle ne devoit pas le garder toujours, & la Capitale revendiquoit un homme si propre à lui faire honneur à toutes sortes d'égards. M. *de Repey* mourut à la fin de 1724, & M. *Pelloutier* lui succéda en 1725. Cet événement lui procura la satisfaction de se rejoindre à M. *Lenfant*, & d'être son Collégue jusqu'en 1728. M. *Pelloutier* fit à Berlin ce qu'il avoit fait à *Magdebourg*. Ce n'est pas sans dessein que je fais cette remarque. Il arrive souvent qu'on se propose un but auquel on tend par des efforts soutenus, mais après l'avoir atteint, les efforts cessent, & le relâchement succéde. Ce n'étoit point là le caractère de notre digne Ecclésiastique. Il étoit né pour ses fonctions: il ne vivoit que pour elles; cela est si vrai, que sa derniére maladie, quelque fâcheuse qu'elle fût, n'a rien eu de véritablement accablant pour lui, que l'interruption qu'elle mettoit à l'exercice de son Ministère. Il remplissoit tous ses devoirs avec la même ardeur; il auroit voulu les multiplier, porter une partie du fardeau des autres, concourir à tout, embrasser tout. Cette conduite lui avoit donné en peu de tems, une routine des affaires qui le rendoit fécond en ouvertures, en ressources, en expédiens; rien ne l'embarrassoit : à peine étoit-il consulté sur les affaires les plus épineuses qu'il donnoit son avis, & offroit son entremise. On l'a vu ensuite porter dans les Lettres le même caractère; dans tous les genres auxquels il s'est appliqué, les routes les plus embarrassées s'ouvroient, les sentiers les plus raboteux s'applanissoient, sans qu'il semblât lui en coûter aucun effort. Il étoit rarement arrêté par aucune question; cela lui dônnoit un air d'universalité, qui est déplacé dans les hommes superficiels, mais qui étoit soutenu chez lui d'un fonds réel de connoissances peu communes.

Après avoir dit qu'il fût revêtu en 1738 de la Dignité de Conseiller Ecclésiastique, considérons le sous le point de vue auquel se rapporte directement cet Eloge, comme un Sçavant très-estimé dans la République des Lettres, comme un Académicien, des lumiéres duquel nous avons joui avec beaucoup de fruit, & dont la perte mérite nos plus justes regrets.

Tel que nous venons de représenter M. *Pelloutier*, c'est-à-dire, au milieu des plus nombreuses occupations, & s'y livrant avec autant d'empressement qu'il le faisoit, il lui restoit encore du loisir; il en a eu assez pour composer un Ouvrage qui demandoit les plus grandes recherches, & qui lui a mérité un

rang distingué parmi ce petit nombre de Sçavans d'une érudition consommée, dont notre siécle est assez mal pourvu. Les heures qu'il déroboit à ses travaux ordinaires, furent employées à lire les Auteurs Originaux que tant d'Ecrivains citent sans les connoître, à puiser dans les premières sources auxquelles si peu de gens de Lettres peuvent ou veulent recourir. M. *Pelloutier* m'a dit qu'il avoit lû l'après-souper, à peu-près comme on lit la Gazette, tous les Auteurs dont on trouve la liste (*) à la tête de son premier Tome de l'*Histoire des Celtes*. Cependant cette même Histoire fait foi qu'il les avoit bien lûs. Quelle leçon pour ceux qui perdent non-seulement les jours entiers, mais encore toute leur vie! M. *Pelloutier* avoit plus de droit que personne, d'être quelques momens sans occupation: ce délassement n'auroit pu être regardé que comme le repos des fatigues de la journée, mais il vouloit mettre à profit jusqu'aux instans qu'il déroboit aux pénibles fonctions de son Ministère.

En faisant ces lectures, notre Sçavant vit en quelque sorte, s'arranger sous ses yeux un tissu systématique d'observations; la plûpart sont des découvertes sur l'origine des principales Nations, qui couvrent aujourd'hui la face de l'Europe. Il crut devoir prévenir le Public, & pressentir le jugement des Critiques sur l'Ouvrage qu'il méditoit. Pour cet effet il adressa à M. de *Beausobre* le Pere une lettre en datte du 15 Mai 1733. Elle se trouve dans le *Tome XXVIII.* de la *Bibliothéque Germanique.* » Curieux, dit-il, de » sçavoir quels ont été nos Peres, » ce que nous avons hérité de leurs » vertus & de leurs défauts, cher- » chant d'ailleurs l'origine de plu- » sieurs Coutumes, qui me parois- » soient des restes de l'ancienne bar- » barie, & ne trouvant rien dans » les Auteurs modernes qui me sa- » tisfît pleinement, j'ai eu soin, lors- » que j'ai eu occasion de lire les » Anciens, de rassembler & de met- » tre en ordre ce qu'ils rapportent » sur le sujet des Celtes. J'avoue que » j'ai cru cent fois qu'il seroit abso- » lument impossible de faire usage » des divers morceaux qui nous res- » tent de l'ancienne Histoire de ces » Peuples, ni d'en tirer quelque » chose de vrai & de certain. » Après avoir ensuite rendu compte à son illustre Collégue de plusieurs remarques importantes, qui étoient autant d'échantillons de son Ouvrage, M. *Pelloutier* conclut en disant,

(*) Différentes raisons ont fait renvoyer la *Table des Auteurs* au dernier Tome de cette Edition.

qu'il y feroit voir que les Celtes n'étoient rien moins que barbares, dans le même ſens que les Peuples ſauvages de l'Amérique, puiſqu'ils connoiſſoient l'excellence de l'homme, ſes prérogatives, ſes devoirs, puiſqu'il n'y avoit rien de plus ſage que leur gouvernement, & leur Religion même, ſi on la compare avec celle des autres Peuples Payens. Il ajoutoit que ce qu'il y avoit de plus déraiſonnable, ce qu'on devoit regarder comme barbare dans leurs Coutumes, étoit préciſément ce que les François, les Allemands, & les autres Peuples du Nord ont jugé à propos de conſerver.

Cette annonce réveilla l'attention des Sçavans: elle fut fort goutée des connoiſſeurs. Un d'entr'eux, ou du moins un Critique qui avoit trouvé le moyen de ſe rendre fort redoutable, l'Abbé *des Fontaines* en parla d'une manière avantageuſe dans ſes Feuilles périodiques. En général tous ceux que ces matières pouvoient intéreſſer attendirent impatiemment que l'Ouvrage parut. Sa publication fut d'abord retardée par les ſoins que l'Auteur voulut y apporter, par la réſolution qu'il avoit formée de ne le laiſſer ſortir de ſon Cabinet qu'après y avoir mis la dernière main, enſuite par le déſagrément qu'il eut d'avoir un Libraire qui le ſeconda tout-à-fait mal.

L'*Hiſtoire des Celtes*, dont le premier Volume vit le jour en 1740, ne fut point imprimée avec cette élégance typographique, qu'on accorde à des productions fort inférieures, & qui ne laiſſe pas d'influer juſqu'à un certain point ſur le ſuccès des Livres. Des lenteurs infinies firent traîner le ſecond Volume juſqu'en 1750. Il eſt à préſumer qu'en dégoûtant M. *Pelloutier*, elles ont contribué à nous priver du reſte de l'Ouvrage qu'il vouloit pouſſer plus loin. Son deſſein étoit d'aller juſqu'au tems où l'*Hiſtoire des Celtes* commence à ſe partager en pluſieurs branches, pour ſe renfermer enſuite, s'il avoit aſſez vécu, dans l'*Hiſtoire d'Allemagne*, où il étoit profondément verſé. Mais les dernières années de ſa vie ont été ſi traverſées par les infirmités, qu'il n'a pas été au-delà de ſes deux Volumes; cet Ouvrage ne laiſſe pas de former un tout complet, fort préférable à ce qui avoit déjà paru ſur ces matières. Dans l'extrême multitude & l'immenſe variété des choſes dont cette Hiſtoire eſt remplie, il eſt impoſſible que tout ait le même dégré de préciſion & d'exactitude. Auſſi quelques Critiques l'ont relevé ſur divers endroits; mais leur cenſure n'a fait aucun tort à l'Ouvrage, qui demeure en poſſeſſion d'un caractère qui n'appartient aujourd'hui

aujourd'hui qu'à un très-petit nombre de productions ; c'est celui d'être original, & plein de discussions approfondies. M. *Pelloutier* a répondu à ces Censeurs avec beaucoup d'honnêteté ; il a avoué noblement les méprises qui pouvoient lui être échapées ; il s'est justifié solidement sur celles qu'on lui imputoit à tort. Un peu avant sa mort, il étoit aux prises avec le célébre M. *Schæpflin* ; & sa réponse ne sera pas perdue pour le Public : j'aurai soin de l'insérer dans la *Bibliothéque Germanique*.

Ne finissons pas ce que nous avons à dire sur l'Ouvrage unique de M. *Pelloutier*, sans lui faire honneur de n'avoir travaillé qu'à celui-là, sans reconnoître qu'en s'y bornant, en y rapportant toutes ses études en qualité d'homme de Lettres, il a fait voir une sagesse peu commune. Combien ne seroit-il pas avantageux aux Sciences que chacun de ceux qui sont en état de s'y appliquer, prit ce parti ? Ce seroit le moyen de défricher tant de terres inconnues, où l'on se contente ordinairement de faire de légéres excursions ; ce seroit le moyen de traiter à fonds tant de sujets qui ne sont communément qu'éfleurés. On ne doit rien attendre de fini de la part de ces Auteurs, dont les Ouvrages forment presque des Bibliothéques entières, qui passent d'un sujet à l'autre, comme s'ils étoient également propres à tous. Un Ecrivain, tout rempli de son sujet, qui ne le perd jamais de vue, en devient le maître, & le traite en maître. Il y a, à la vérité, quelques inconvéniens de s'occuper trop d'un objet ; il est à craindre qu'on ne se fasse quelque illusion sur son importance réelle, ou sur son étendue : il est à craindre qu'on ne vienne jusqu'à le regarder comme préférable à tous les autres, parce qu'on l'a préféré ; il est dangereux qu'on s'accoutume à le voir partout, & par conséquent à courir les risques de le voir souvent où il n'est pas. Mais tout cela n'est rien auprès d'une légéreté superficielle.

L'amas des connoissances que M. *Pelloutier* avoit fait sur toutes les antiquités des Nations, le mit en état de traiter avec succès une Question que l'*Académie des Inscriptions & Belles-Lettres* avoit proposée, & de remporter le prix qu'elle adjugea en 1742. Il s'agissoit de déterminer : » Qu'elles étoient les Nations Gauloises qui s'établirent dans l'Asie » mineure sous le nom de *Galates* : » En quel tems elles y passerent : » Quelle étoit l'étendue du Pays » qu'elles y occupoient, leur Langue, la forme de leur Gouvernement ; & en quel tems ces *Galates* cesserent d'avoir des Chefs de » leur Nation, & formerent un Etat

» indépendant ». On trouve cette *Dissertation* couronnée par l'Académie, à la fin du *Tome II.* (*) de l'*Histoire des Celtes*. M. *Pelloutier* fut sensible à ce triomphe Littéraire; & n'eût-il pas raison? La vie des Gens de Lettres est trop stérile en agrémens, pour ne pas se réjouir de ceux qui peuvent en embellir le cours.

L'espéce de décadence où étoit tombée l'ancienne Société Royale, l'avoit empêché, dans les dernières années, de faire des acquisitions; sans le malheur de cette espéce d'inertie, elle n'auroit pas négligé M. *Pelloutier*. Mais lorsque les Sciences eurent commencé à réclamer leurs droits, à la première aurore qu'on vit luire dans cette Société particulière, qui précéda le renouvellement de l'Académie, M. *Pelloutier* fut un des premiers sur la Liste des Associés. Bien-tôt après il fut incorporé avec eux dans la nouvelle Académie, qui l'a toujours regardé comme un de ses Membres les plus assidus, les plus laborieux, les plus utiles. Les Mémoires qu'il a lûs dans diverses Assemblées, tant publiques que particulières, ont fait un des principaux ornemens de nos Recueils. M. le Président de *Maupertuis*, plein d'estime & de confiance pour lui, a profité de toutes les occasions pour lui en donner des marques; il l'avoit en particulier chargé du Bibliothécariat, dont il s'acquittoit comme de tout ce qui lui étoit commis.

Nous aimions tous M. *Pelloutier*; nous nous intéressions tous à sa conservation; nous n'étions pas sans crainte sur son état, qui, depuis quelques années, dépérissoit visiblement. Le courage & l'habitude d'agir l'ont soutenu jusqu'à la dernière extrêmité; mais il n'étoit plus que l'ombre de ce qu'il avoit été. A un assez grand embonpoint avoit succédé cette maigreur qu'on désigne par le nom de *Marasme*. Une pituite fâcheuse l'avoit harcelé de bonne heure, & des incommodités secrettes le minoient, malgré la force du tempérament, malgré les ressources qu'il cherchoit dans la diéte, dans l'exercice, & dans les remédes, dont quelques-uns paroissent lui avoir été nuisibles. Il fallut donc céder à la force de maux anciens & compliqués; vers le milieu de l'Eté dernier ils se changerent en une maladie formelle. Il en avoit déjà surmonté de très-fortes: le souvenir du passé fit croire qu'il en feroit de même de celle-ci; mais ses progrès détruisirent bien-tôt les espérances dont on s'étoit flatté. M. *Pelloutier* vit approcher sa fin avec des sentimens

(*) Elle est à la suite du Livre II. dans cette Edition.

dignes de la conduite exemplaire qu'il avoit toujours tenue. Quoiqu'il souhaitât fort innocemment la continuation d'une vie, dont il avoit fait un si bon usage, il n'en fut pas moins rempli de la résignation la plus parfaite aux volontés du Ciel; il en eut un double besoin pour soutenir de rudes combats qui précéderent sa délivrance. Quelques lueurs de soulagement ranimerent les espérances de sa Famille & de son Troupeau; on peut bien ajouter celles de la Cour & de la Ville entière, qui faisoient des voeux unanimes pour lui; mais ces espérances s'évanouirent avec sa vie le 2 Octobre de l'année 1757, (à l'âge de 63 ans.)

Tout le monde l'a regretté, parce que tout le monde a fait une perte réelle. Il édifioit l'Eglise: il servoit d'une manière fidéle & utile dans tous les Corps dont il étoit Membre; il donnoit des soins particuliers aux études des Jeunes Théologiens & à l'instruction des Catéchuménes; il étoit officieux & charitable; il aimoit sa famille, & en étoit plutôt adoré qu'aimé. Il avoit épousé en 1717 Mademoiselle *Françoise Jassoy*, qui lui a survécu après 37 ans de l'union la plus douce; elle a conservé pour gages de leur tendresse réciproque, trois filles & un fils, Docteur en Médecine; celui-ci ayant hérité des excellentes qualités de son pére, a comblé la fin de sa vie de la plus vive satisfaction, & mérite de terminer son Eloge.



PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

L'OUVRAGE que l'on donne au Public, n'a d'abord été entrepris que comme un amusement : on n'avoit en vue que de se délasser l'esprit en se promenant de tems en tems dans le vaste champ des Antiquités Celtiques : peu-à-peu cet amusement est devenu une étude sérieuse.

Ayant eu occasion de me convaincre, que la plûpart des Auteurs Modernes qui ont parlé des Celtes, ne les ont connus que très-imparfaitement, j'ai cru que le Public verroit avec plaisir qu'on lui fît connoître à fond les anciens Habitans des Gaules, de l'Allemagne, & de toutes les autres Contrées que les Celtes occupoient ; qu'on lui donnât une juste idée des Mœurs & des Coutumes de ces Peuples, de leur manière de vivre, & surtout de leur Religion, représentée d'une manière, qui n'est ni exacte, ni même fidéle, dans un Ouvrage anonyme (*) qui a pour Titre : *La Religion des Gaulois* (§), *à Paris*, *chez Saugrain fils*, *1727*, 2 vol. in-4°.

Pour bien reconnoître les Celtes à tous ces différens égards, il ne faut pas les considérer tels qu'ils étoient lorsque les Phéniciens, les Grecs & les Romains furent entrés dans leur Pays, lorsqu'ils en eurent soumis une partie. Le commerce & la domination des Etrangers produisirent, comme je le montrerai, de grands changemens dans leurs Loix, dans leur Religion, & en général dans toute leur manière de vivre. Il faut prendre ces Peuples dans le

(*) Cet Ouvrage est de Dom Jacques Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Maur.

(§) *Voyez* le jugement qu'on porte de ce Livre pag. XXX-XXXVII. 6, 12, 13, 104-107 & 110-114, 124. du *Discours sur la Nature & les Dogmes de la Religion Gauloise.*

brut, si j'ose me servir de ce terme, & découvrir, s'il est possible, ce qu'ils étoient avant que d'avoir adopté des Idées & des Coutumes étrangéres.

C'est ce qui m'a déterminé à prendre l'*Histoire des Celtes* aussi haut, que le peu de monumens qui nous restent m'ont permis de remonter. Mais comme la première Epoque de cette Histoire, qui commence aux Tems fabuleux & finit à l'année de la Prise de Rome par les Gaulois, n'est pas susceptible d'un ordre Chronologique, j'ai pris le parti de suivre l'ordre des Matières, & de représenter au naturel l'ancienne simplicité, ou, si l'on veut, l'ancienne barbarie des Peuples Celtes. On les en verra sortir successivement, les uns plutôt, les autres plus tard, selon qu'ils étoient plus ou moins voisins de quelque Nation policée.

La matière est curieuse & intéressante. Les Ouvrages qui traitent des Antiquités piquent la curiosité du Public: ils sont généralement recherchés, lors même que les Médailles & les Inscriptions qu'ils expliquent, ne roulent que sur des faits particuliers, dont personne ne s'informeroit s'ils étoient arrivés de notre tems.

Il s'agit ici de connoître nos Peres & nos Ancêtres; il faut sçavoir ce que nous avons hérité de leurs défauts & de leurs qualités; il sera bon d'observer ce en quoi nous les surpassons, ce en quoi ils valoient mieux que nous. On ne verra qu'avec étonnement que les Peuples même, qui passent pour les plus civilisés de toute l'Europe, n'ont pu se mettre jusqu'à présent au-dessus d'une infinité de préjugés & d'abus, qui, pour être anciens, n'en sont pas moins déraisonnables.

Le sujet est d'ailleurs nouveau. Nous connoissons assez bien l'Histoire & les anciennes Coutumes des Egyptiens, des Juifs, des Chaldéens, des Grecs. Ce que nous sçavons des Peuples dont nous descendons se réduit pour la plus grande partie à des Fa-

bles, que les Auteurs ont copiées très-fidélement depuis plusieurs siécles, au lieu de faire usage d'un bon nombre d'excellens matériaux que j'ai recueillis, autant qu'il m'a été possible, dans cet Ouvrage. J'espére qu'il satisfera pleinement les curieux, qui ne se contentent pas d'une connoissance générale & superficielle de l'Antiquité. J'ose même me flatter qu'il pourra être de quelque utilité à ceux qui veulent lire avec fruit l'Histoire de France & d'Allemagne, dans laquelle on rencontre souvent des choses capables d'arrêter un Lecteur, ou de lui donner le change, s'il n'est pas au fait des usages auxquels l'Historien fait allusion. On y trouvera des faits intéressans, des remarques nouvelles, qui ont échappé aux autres Auteurs, ou dont ils n'ont pas fait tout l'usage qu'ils pouvoient.

Les Celtes seront représentés au naturel; barbares & féroces à certains égards, sages & raisonnables à d'autres : suivant une bonne forme de gouvernement : la corrompant en même-tems par l'abus que les Particuliers font de la liberté pour se rendre indépendans, & pour former des factions qui sont la ruine d'un Etat: ayant une juste idée de Dieu & de ses perfections; mais autorisant en même-tems un culte barbare, avec des superstitions, les unes folles & les autres pernicieuses : faisant une guerre continuelle à toutes les Nations étrangères, & recevant pourtant les Etrangers avec une hospitalité dont on ne trouve plus d'exemple.

Je rends aux Auteurs, tant anciens que modernes, la justice qui leur est due. Je les éclaircis : je les concilie, autant qu'il est possible. Je me donne aussi la liberté de les relever, quand il est évident qu'ils se sont mépris pour s'être fiés à de mauvaises relations, ou pour s'être abandonnés à de fausses conjectures. Mais la critique est toujours honnête & modeste; elle doit l'être, quand on ne cherche que la vérité.

Le Lecteur jugera facilement qu'il m'a fallu beaucoup de tems,

beaucoup de soins & d'attention, non-seulement pour rassembler de tant d'endroits différens les matériaux qui composent cet Ouvrage, mais encore pour discerner le vrai du faux dans les Auteurs que j'ai été obligé de suivre.

On sçait d'un côté, que les Celtes n'ont eu aucun Historien qui ait entrepris de faire connoître sa Nation à la Postérité. Il n'étoit pas même possible qu'ils en eussent, soit parceque l'usage des Lettres & de l'Ecriture leur étoit entièrement inconnu, soit parcequ'ils se firent ensuite un scrupule & une affaire de conscience de confier au papier leurs Loix, leur Religion, leur Histoire : les raisons en seront exposées au long dans cet Ouvrage. D'un autre côté, la plûpart des Historiens étrangers, qui ont parlé des Celtes, ne l'ont fait qu'en passant ; ils ne les ont d'ailleurs connus que très-imparfaitement.

Strabon s'en apperçut, il y a bien long-tems, lorsqu'il voulut enrichir sa Géographie d'une exacte description de tous les Pays qui étoient occupés par des Peuples Celtes (*). « Il faut » avouer, dit-il, que Timosthene, Erastothene, & les Au» teurs plus anciens, n'ont connu absolument, ni l'Espagne, ni » les Gaules, encore moins les Germains, les Bretons (§), les » Gétes & les Bastarnes. Ils n'ont pas mieux connu l'Italie, les » Contrées voisines de la Mer Adriatique & du Pont-Euxin, » ni les Pays Septentrionaux. » Ailleurs (†), en parlant de Pythéas de Marseille, qui se vantoit d'avoir parcouru (¶) toute la

(*) Atque in præsentiâ id à nobis dictum sit, & Timosthenem, & Erastothenem, & qui eos ætate antecesserunt, planè ignaros fuisse Hispanicarum Gallicarumque rerum : ac multis modis magis Germanicarum, Britannicarum, Geticarum, Bastarnicarumque : magna etiam ignoratione præditi fuerunt rerum Italicarum, Adriaticarum, Ponticarum, aliarumque deinceps septentrionalium. *Strabo, lib. II. p. 93.*

(§) Ce sont les Habitans de la Grande Bretagne.

(†) Cùm & Pytheas, qui Thules Historiam retulit, homo mendacissimus inventus sit : & qui Iberniam Britannicam viderunt, nihil de Thule dicant, sed aliàs quasdam parvas circà Britanniam insulas commemorent. *Strabo, l. I. p. 63.*

(¶) Hæc Pytheam dicere : idque addere, indè reversum, quidquid Europæ regionum est ad Oceanum, peragrasse, à Gadibus ad Tanaim usque. *Strabo, lib. II. p. 104.*

Celtique, depuis Gades jusqu'au Tanaïs, il juge, « quil n'y a guè- » res d'apparence qu'un homme qui a menti si souvent dans des » choses connues de tout le monde, ait dit la vérité lorsqu'il » s'est agi d'autres choses que tout le monde ignore parfaite- » ment ». Le même Géographe reconnoît (f) que « toutes les » Contrées, qui sont au-delà de l'Elbe jusqu'à la Mer Océane, » étoient entièrement inconnues de son tems ». Ce qu'il ajoute immédiatement après en fournit une preuve convaincante : « Nous n'avons pas appris qu'aucun de ceux qui ont été avant » nous, ait navigué vers l'Orient, le long de cette côte, jusqu'à » l'embouchure de la Mer Caspienne. » On voit dans ces paroles une erreur commune à la plûpart des anciens Géographes. ils croyoient que la Mer Caspienne étoit un Golfe de l'Océan Septentrional. Pline l'Ancien, quoiqu'il soit postérieur à Strabon, avoue aussi (*), qu'une grande partie de la Germanie étoit encore inconnue dans le tems qu'il écrivoit.

Quand on ne trouveroit pas de semblables aveux dans les anciens Auteurs, il suffiroit d'ailleurs de les lire avec quelque attention, pour se convaincre qu'ils ont souvent parlé des Celtes sur de très-mauvais Mémoires, & qu'ils ont pris plaisir à charger leurs Relations d'un faux merveilleux (†). J'aurai souvent occasion de relever, dans le cours de cet Ouvrage, les bevues qu'ils ont faites, & les fables qu'ils ont débitées en décrivant les Coutumes des Celtes, ou la situation de leur Pays.

Malgré ces difficultés, il n'est pas absolument impossible de percer les ténèbres dans lesquelles l'Histoire des Celtes est ensevelie. Ces Peuples commencerent d'être mieux connus par les guerres

(f) Quæ autem trans Albim ad Oceanum sunt, nobis prorsùs sunt ignota Nam neque priorum quemquam compertum habemus istud littus præter navigasse versùs Orientem usquè ad Caspii maris fauces : neque ultrà Albim sita Romani adiverunt. *Strabo. lib. VII. p. 294.*

(*) Nam Germania multis posteà annis, nec tota percognita est: *Plinius, Hist. Nat. lib. IV. cap.* 13. 14. *p.* 477.

(†) *Voyez* une partie de ces chimères, p. XXVIII, du *Discours sur la Nature & les Dogmes de la Religion Gauloise.*

que l'on porta dans le cœur de l'Espagne, des Gaules, de la Germanie, de la Thrace, & des autres Contrées qu'ils habitoient. C'est encore la remarque de Strabon dans l'endroit que j'ai déja cité (*) : « On peut dire de nos jours quelque chose de plus » certain des Bretons, & des Germains, des Peuples qui demeu» rent sur les deux rives du Danube, des Gétes, des Tyrigé» tes, des Bastarnes. Les expéditions d'Alexandre-le-Grand, dit-il ailleurs (§), « nous ont ouvert une grande partie de l'A» sie, avec toutes les Provinces Septentrionales de l'Europe, » qui s'étendent jusqu'au Danube. Les Romains nous ont fait » connoître les Contrées Occidentales de l'Europe jusqu'au » Fleuve de l'Elbe, qui partage la Germanie en deux parties, » & les Pays qui sont au-delà du Danube jusqu'au Fleuve de Ty» ras. Mithridate, surnommé Eupator, & ses Généraux ont dé» couvert toutes les Terres qui sont au-delà, jusqu'aux Palus» Méotides & à la Colchide. C'est enfin par le moyen des Parthes » que nous avons commencé à connoître l'Hyrcanie, la Bac» triane, & les Scythes qui demeurent au-delà ». Diodore de Sicile fait une remarque semblable. Il dit (†) « que les Illyriens, » les Peuples qui habitent le long de la Mer Adriatique, les Thra» ces, & les Gaulois leurs voisins, commencerent d'être con» nus par les Grecs, du tems d'Alexandre-le-Grand, à qui ils » envoyerent des Ambassadeurs ».

(*) Præsertim verò nostræ ætatis homines certius aliquid dicere possunt de Britannis, Germanis, Istri accolis, interioribus & exterioribus, Getis, Tyrigetis, Bastarnis, & ad Caucasum habitantibus, ut Albanis & Iberis. *Strabo lib. II. p.* 117. 118.

(§) Sicut & Alexandri expiditione multa innotuerunt, ut ait Erastothenes : is enim magnam Asiæ partem nobis aperuit, & Europæ regiones septentrionales ad Istrum usque omnes : Romani autem occidua Europæ omnia usquè ad Albim fluvium, qui Germaniam in duas partes dividit : & quæ trans Istrum sunt usquè ad Tyram fluvium. Ulteriora autem usquè ad Mœotidem lacum & oram Maritimam quæ ad Colchos finitur, Mithidates cognomento Eupator nota nobis reddidit, & duces ejus. Parthi Hyrcaniam, Bactrianam, & Scythas ultrà eam incolentes. *Strabo, lib. I. p.* 14.

(†) Ex Europâ Græcorum Civitates, & Macedones, tùm Illyrii, & pleriquè Asiæ accolæ, Thracumque gentes, & his finitimi Galatæ : quorum gens tunc primùm innotescere Græcis cœpit. Hi omnes Legatos miserunt. *Diod. Sicul. lib. XVII. p.* 623.

On peut donc faire en général assez de fond sur les Historiens qui ont écrit depuis les expéditions dont je viens de parler. Le Pays des Celtes étoit ouvert de leur tems : on y voyageoit librement ; de sorte qu'on étoit à portée d'en recevoir de bons Mémoires, au lieu qu'il faut se défier extrêmement des Auteurs qui ont précédé ces expéditions. Jules-César, par exemple, mérite beaucoup de foi quand il parle des Gaules, où il avoit demeuré près de dix ans ; mais il ne dit presque rien des Germains qui ne prouve qu'il étoit mal informé. Pline l'Ancien, au contraire, & Tacite, sont ceux qui ont le mieux connu la Germanie. Ils y avoient fait (*) l'un & l'autre un séjour assez long.

Je ne puis que regretter ici la perte que nous avons faite de plusieurs Ouvrages où l'on parloit des Celtes d'une manière fort étendue. De ce nombre sont, l'Histoire de *Possidonius d'Apamée* (†) : il avoit voyagé dans les Gaules : il étoit par conséquent en état d'en donner une exacte description. Il faut dire la même chose du Traité de *Pythéas de Marseille* qui avoit pour Titre

(*) Germanorum quinque genera : Vindili : quorum pars Burgundiones, Varini, Carini, Guttones. Alterum genus, Ingævones : quorum pars, Cimbri, Teutoni, ac Chaucorum gentes. Proximi autem Rheno, Istævones : quorum pars Sicambri, Mediterranei, Hermiones : quorum Suevi, Hermunduri, Chatti, Cherusci. Quinta pars peucini, Bastarnæ, suprà dictis contermini Dacis. Amnes clari in Oceanum defluunt, Guttalus, Vistillus sive Vistula, Albis, Visurgis, Amisius, Rhenus, Mosa. Introrsus verò, nullo inferius nobilitate, Hercynium jugum prætenditur. *Plinius, Hist. Nat. lib. IV. cap.* 14. *p.* 477-478. In Rheno ipso, propè centum M. passuum in longitudinem, nobilissima Batavorum insula & Cannenufatum ; & aliæ Frisiorum, Chaucorum, Frisiabonum, Sturiorum, Marsaciorum, quæ sternuntur inter Helium ac Flevum. Ità appellantur ostia in quæ effusus Rhenus, ab septentrione in lacus, ab occidente in amnem Mosam se spargit : medio inter hæc ore, modicum nomini suo custodiens alveum. *Ubi suprà, cap.* 15. *p.* 479. 480. Ex adverso hujus sitûs Britannia insula, clara Græcis nostrisque monumentis, inter septentrionem & occidentem jacet : Germaniæ, Galliæ, Hispaniæ, multo maximis Europæ partibus magno intervallo adversa. Albion ipsi nomen fuit, cùm Britanniæ vocarentur omnes. *Ubi suprà, cap.* 16. *p.* 480. [Il y a apparence que M. Pelloutier s'est trompé en citant le *chap.* 16. *du VII. Livre.* Il n'y est parlé que de la structure du corps humain. Les Livres suivans ne font mention que de ceux qui ont inventé des choses nécessaires à la vie & des différentes espèces d'animaux qui sont dans chaque Pays. Les Textes rapportés ci-dessus sont les seuls qui prouvent que Pline connoissoit la Germanie.] Bellorum Germaniæ viginti, quibus omnia, quæ cum gessimus, bella collegit. *Plin. junior. Epist. lib. III. ep.* 5.

(†) Id se multis in Galliæ locis vidisse ait Possidonius. *Strabo, lib. IV. p.* 198.

De Ambitu Terræ. Ce Géographe, (¶) fort décrié parmi les Anciens, n'avoit pas laissé de bien rencontrer en plusieurs endroits, au moins devoit-il connoître les Gaulois, voisins de sa Patrie.

Nous avons perdu encore les œuvres d'Agrippa, qui avoit fait une description de la Germanie, citée par Pline l'Ancien (†); les vingt Livres de la *Guerre de la Germanie* (§), composés par le même Pline; le Livre CIV de Tite-Live, dont la première partie contenoit une description de la Germanie, avec le caractère de ses Habitans; l'*Histoire Romaine d'Asinius Quadratus*, au rapport (*) d'Agathias : les affaires de la Germanie y étoient décrites avec beaucoup d'exactitude; l'*Histoire des Goths d'Ablavius*, dont celle de Jornandès est un Abrégé. J'aurai occasion d'indiquer encore dans cet Ouvrage plusieurs autres Auteurs, dont il ne reste que des Fragmens ou des Extraits, que j'ai rassemblés avec tout le soin dont j'ai été capable.

Malgré toutes les pertes dont je viens de parler, nous avons encore assez de Mémoires & de secours pour connoître les Celtes, pourvu qu'on sache en faire usage. Ce sera au Lecteur à juger si cet Ouvrage a été composé avec ce goût critique qui a été porté si loin dans notre siècle, & sans lequel il n'est pas possible, ni de discerner les bons Auteurs, ni de découvrir la vérité dans les Auteurs les plus mauvais & les plus décriés.

J'espère que l'on trouvera de l'exactitude dans mes remarques,

(¶) Vana esse quæ Pytheas de hac, & aliis ibi sitis locis perhibuit, liquet ex locis nobis cognitis, de quibus ille mentitus est plurima, quod etiam suprà docuimus: ut de longinquis plura eum finxisse non sit obscurum. *Strabo, lib. IV. p.* 201. *Voy.* aussi la note (†), ci-dess. p. xix.

(†) Toto autem hoc mari ad Scaldim usque fluvium, Germanicæ accolunt gentes, haud explicabili mensurâ; tam immodica prodentium discordia est, Græci & quidam nostri 25 millia passuum oram Germaniæ tradiderunt. Agrippa cum Rhætia & Norico longitudinem 1696 mil. lium passuum, latitudinem 148 millium...... ....Si conjectare permittitur, haud multum oræ deerit Germaniarum opinione, & longitudini ab Agrippâ proditæ. *Plinius, Hist. Nat. lib. IV. cap.* 13. *p.* 477.

(§) Tradit C. Plinius Germanicorum bellorum scriptor.... *Tacit. Annal. I. c.* 69. *Voy.* aussi la note (*) ci-dessus, p. xxij

(*)......Asinio Quadrato, homini italo, quique res Germanicas accuratè conscripsit credimus...... *Agathias, lib. I. p.* 17.

& de la vraiſemblance dans les conjectures auxquelles je ſuis obligé de recourir quelquefois. Je ne doute cependant point qu'il ne me ſoit échappé pluſieurs fautes, les unes par inadvertance, les autres parce qu'il eſt difficile de ne pas ſe tromper quelquefois, ſur-tout quand on marche dans un chemin négligé & rempli de brouſſailles. Je verrai avec un très-grand plaiſir qu'on me relève de la même manière que je relève les autres. Bien loin de craindre la critique, je la ſouhaite, parce qu'elle ſera une preuve de l'attention avec laquelle on aura lu mon Ouvrage. Je ne la regarderai jamais comme ſévère, pourvu qu'elle puiſſe ſervir à me ramener à la vérité.

A l'égard du Plan de cet Ouvrage, j'ai tâché d'éviter les redites, & de placer les matières dans un ordre naturel. Je parle d'abord de l'origine des Celtes, des Contrées qu'ils occupoient anciennement, des différens noms qu'ils ont porté, de la Langue ancienne de ces Peuples. Ce premier Livre ne ſera peut-être pas le moins curieux. Je crois y avoir prouvé que la plus grande partie de l'Europe n'étoit autrefois habitée que par un ſeul & même Peuple.

Dans les Livres ſuivans, je traite des Mœurs & des Coutumes des Celtes. Je les conſidére comme Hommes, comme Membres d'une Famille, d'une Religion, d'un Etat; je rapporte à chacun de ces Chefs tout ce qui peut y avoir quelque rapport direct ou indirect. Je paſſe enſuite aux Migrations & aux Guerres des Celtes qui ont précédé la priſe de Rome par les Gaulois, dans ce dernier Livre je m'aſſujettis à l'ordre chronologique, autant que l'éloignement & l'obſcurité des ſiécles, renfermés dans cet intervalle, ont pu le permettre. S'il plait à Dieu de me conſerver la vie, je continuerai cette Hiſtoire générale des Celtes, juſqu'au tems où elle commence à ſe partager en pluſieurs bran-

ches, pour me renfermer enſuite uniquement dans l'Hiſtoire de l'Allemagne.

Au reſte, afin qu'on puiſſe vérifier les Citations qui ſe trouvent dans cet Ouvrage, je joins ici une Table des Auteurs que j'ai conſultés, & des Editions dont je me ſuis ſervi. Les paſſages des Auteurs Grecs ſont cités en Latin pour la commodité du Lecteur. Mais j'ai eu ſoin d'en revoir & d'en rectifier la verſion, & je cite les propres paroles des Auteurs, lorſqu'elles ſont ſujettes à recevoir différentes interprétations.



EXTRAIT *des Observations sur les Ecrits Modernes*, Tom. XXIV. p. 217-238. 289-312. 337-350.

LETTRE CCCLV. Croiriez-vous, Monsieur, que l'Ouvrage dont je vais vous entretenir, seroit une matière *curieuse & intéressante* ? C'est cependant comme telle que l'Auteur (*M. Simon Pelloutier*) annonce dans sa Préface, » l'Histoire des Celtes, & particuliérement des Gaulois & des Germains, » depuis les tems fabuleux, jusqu'à la prise de » Rome par les Gaulois «. Il s'agit, dit-il, de connoître nos Ancêtres : voilà l'intérêt. » Les Ouvrages qui traitent de l'Antiquité, » ajoute-t-il, piquent la curiosité, lors même » que les Médailles & les Inscriptions qu'ils expliquent ne roulent que sur des faits parti- » culiers, *dont personne ne s'informeroit s'ils* » *étoient arrivés de notre tems* «. Ainsi il se trouve des hommes plus curieux par rapport à ce qui s'est passé dans des Pays éloignés, il y a deux ou trois mille ans, que sur ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre, en Allemagne, ou même en France. C'est qu'on n'est qu'un homme ordinaire, lorsqu'on sçait l'Histoire de son Pays & de son tems, & que l'on est sçavant, lorsqu'on sçait ce qu'il est permis d'ignorer.

Sur quels Mémoires, l'Auteur de cette Histoire a-t-il pu former ce docte Ouvrage ? Les Celtes n'ont eu aucun Historien ; ils n'avoient pas même l'usage des lettres & de l'écriture. De l'aveu de l'Auteur, les Ecrivains Grecs & Latins n'en ont parlé qu'en passant, & ne les ont connus que fort imparfaitement. Aussi ce qu'ils en ont écrit paroît un tissu d'erreurs & d'absurdités. Malgré cela, M. Pelloutier a osé entreprendre de débrouiller ce cahos, & de nous donner une *Histoire des Celtes*, qui, selon lui, » pourra être de quelque utilité à ceux » qui voudront lire avec fruit l'Histoire de » France & d'Allemagne «. Il est vrai que les Bretons insulaires ont été bien connus des Romains depuis Jules-César, qui avoit demeuré dans les Gaules près de dix ans. Les Guerres que les Germains firent à l'Empire, durent aussi les faire connoître à Rome. Pline l'ancien & Tacite, qui avoient fait un long séjour dans la Germanie, étoient bien instruits sur les Mœurs de ces Peuples. Mais notre Auteur fouille dans des tems bien plus reculés, puisque son Histoire s'étend » depuis les tems fabu- » leux, jusqu'à la prise de Rome par les Gau- » lois «. Il ose se flatter d'avoir » découvert la » vérité dans les Auteurs les plus mauvais & les » plus décriés de l'Antiquité, & il espére que » l'on trouvera de l'exactitude dans ses remar- » ques, & de la vraisemblance dans ses con- » jectures « : à plusieurs égards son espérance n'est pas vaine.

Le systême de M. Pelloutier est que presque toute l'Europe n'étoit autrefois habitée que par un seul & même Peuple, c'est-à-dire, par les Celtes. C'est à la preuve de cette proposition qu'il consacre la première moitié de son Livre divisé en deux parties : si on l'en croit, les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scythes, que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & au-delà de ce Fleuve jusque dans le fond du Nord. Il ajoute, & s'efforce de prouver que les Celtes, ou Scythes, & les Sarmates occupoient toute l'Europe, en sorte qu'il n'y avoit que ces deux Peuples. Les Celtes sont ce que les Anciens entendoient par le nom d'Hyperboréens, qu'ils donnoient aux Peuples établis au-delà des Monts-Riphéens, c'est-

à-dire, au-delà des Alpes & le long du Danube. L'opinion commune, dans ces tems d'ignorance, étoit que le vent du Nord (*Boreas*) sortoit des Monts-Riphéens, & qu'il ne souffloit point au-delà. Lorsque les Romains eurent ensuite passé le Danube & pénétré dans la Scythie, ils sentirent le Borée encore mieux que chez eux, & ils reconnurent que ce vaste Pays étoit habité par des Peuples entièrement différens, dont ils appellerent les uns, Celtes, Celto-Scythes, Ibéres, Celtibéres, Gaulois, Germains, &c, & les autres Sarmates ou Sauromates. Ces Sarmates sont ceux qui parlent aujourd'hui la Langue Esclavonne, tels que les Bohémiens, les Polonois, les Moscovites, &c. Les Sarmates alloient tous à la Guerre; leurs Troupes ne consistoient qu'en Cavalerie, ou plutôt ils étoient toujours à cheval; c'étoit sur leurs chevaux qu'ils mangeoient, qu'ils dormoient, qu'ils vendoient, qu'ils achetoient, tenoient leurs Assemblées, faisoient leurs visites, &c. Ammien-Marcellin & Zosime disent que les Huns, qui étoient un Peuple Sarmate, s'accoutumoient tellement à passer le jour & la nuit à cheval, qu'ils en perdoient l'usage des jambes: c'est peut-être l'origine de la fable des Centaures. Ils épousoient plusieurs femmes, qui les suivoient à la Guerre & combattoient comme eux: leurs filles n'étoient mariées que lorsqu'elles avoient tué un ennemi. C'est ce qui a donné lieu à la fable des Amazones. Les Celtes avoient aussi de la Cavalerie; mais leur principale force étoit dans l'Infanterie. L'Auteur décrit leur habillement, à peu près tel qu'est celui des Houssards avec le petit manteau court appellé *sagum*, ou tel qu'est celui des Montagnards d'Ecosse. La Langue des Celtes & celle des Sarmates étoient fort différentes. Cependant ces deux Peuples ont été confondus par quelques anciens Auteurs sous le nom général de Scythes. M. Pelloutier prétend qu'en Asie les Médes tiroient leur origine des Sarmates, & les Perses des Celtes. La Langue des Perses, dit-il, leurs Coutumes, leur Religion, ne différoient pas anciennement de celles des Celtes. Ce qu'il dit à ce sujet est assez vraisemblable.

Il prétend ensuite que les anciens Habitans de l'Espagne & du Portugal étoient Celtes ainsi que les Gaulois. Cependant Jules-César nous apprend que, de son tems, les Celtes, n'occupoient que la troisième partie des Gaules, & que dans ce Pays il y avoit trois Langues différentes; mais notre Auteur répond que ce n'étoit que trois Dialectes de la même Langue. La Langue Celtique, selon lui, s'étoit depuis long-tems divisée en une infinité de Dialectes, ensorte que les Celtes ne s'entendoient plus lorsqu'ils étoient un peu éloignés les uns des autres. C'est ainsi que les Germains n'entendoient point la Langue des Gaulois, quoique le Tudesque ne fût qu'un Dialecte du Celtique. Selon Pausanias tous les Gaulois portoient autrefois le nom de Celtes, & ils se donnoient ce nom eux-mêmes. Ainsi le nom de Celtes est un nom générique. Mais, du tems de Jules-César, un grand Peuple de la Gaule n'avoit point d'autre nom particulier.

L'Auteur fait donc voir que les anciens Germains étoient Celtes. Tout ce qu'il enseigne sur cet article est appuyé sur des autorités en grand nombre & sur d'assez bons raisonnemens. » Les Germains, dit Strabon, différent » un peu des Gaulois; ils sont plus féroces, » d'une plus grande taille, & plus blonds; ils » ont d'ailleurs les mêmes traits, les mêmes » Coutumes, les mêmes alimens. « Il prétend aussi que les Habitans de la Scandinavie, c'est-à-dire, de la Suéde, du Danemarck & de la Norvége, étoient Celtes, & qu'il y avoit même des Celtes en Pologne & en Mos-

covie. Il se fonde sur ce que d'anciens Géographes & Historiens disent que la Scandinavie étoit occupée par les Teutons, & que la Germanie n'avoit point alors d'autres bornes du côté du Nord, que la Mer Septentrionale. Mais ces anciens Auteurs étoient-ils bien instruits ? A l'égard de la Pologne, la plus grande partie, selon lui, étoit de la Germanie, & la Vistule est comptée au nombre de ses Fleuves par Pline, Solin & Ptolomée. Les Estions, qui sont les Prusses, étoient Celtes aussi, parce qu'ils étoient Germains.

Que les Peuples de l'île de Bretagne fussent Celtes, cela n'est point difficile à croire. Cette île appellée d'abord Albion, ensuite Bretagne, parceque les Habitans se peignoient le corps (*), comme dit Jules-César, a été peuplée par les Gaulois, selon la plus commune opinion. L'Auteur ajoute : » qu'il a cependant vu quelque » part que les Bretons se glorifioient d'avoir » envoyé des Colonies dans les Gaules. *Quoi » qu'il en soit*, dit-il, de cette *contesta» tion*, &c ».

Mais est-ce une chose qui puisse être revoquée en doute ? Y a-t-il quelque Sçavant qui *conteste* que le Tyran Maxime tira de la Bretagne une grande quantité de jeunes gens qu'il fit passer dans les Gaules, & qui, après sa défaite, s'établirent dans l'Armorique ; & que dans la suite un grand nombre de Bretons insulaires, opprimés par les Saxons, y passerent aussi, & donnerent leur nom à cette partie des Gaules (*). Du reste, on prouve par le témoignage de César que les Bretons & les Gaulois avoient les mêmes Usages, la même Religion. Les mêmes noms de leurs Princes & de leurs Cantons font bien voir qu'ils avoient aussi la même Langue, qui s'est conservée dans les Montagnes de Galles, dans notre Basse-Bretagne, & dans la Biscaye.

Il y a un peu plus de difficulté par rapport à l'Irlande. Cependant Diodore de Sicile dit que les Bretons de l'Irlande étoient les plus féroces des Gaulois. Mais ce que Diodore ajoute montre trop son ignorance en Géographie, pour que son autorité soit de poids. On prétend que la Langue ancienne d'Irlande n'a aucune conformité au Celtique. C'est néanmoins par la conformité des Langues qu'on juge de l'origine & de l'identité des Peuples. Nous examinerons dans la suite si le Tudesque, ou la Langue des Germains, étoit anciennement la même Langue que le Celtique.

L'Auteur prétend que tous les Peuples établis le long du Danube jusqu'au Pont-Euxin étoient Celtes. Ainsi, non seulement les Germains, mais les Gétes (qui sont les mêmes que les Goths) & les Daces étoient Celtes, aussi bien que les Bastarnes, les Visigoths, les Gépides, les Vandales, les Hérules, &c. A l'egard des Pays situés sur la rive droite du Danube jusqu'au Pont-Euxin, il est certain qu'ils étoient peuplés par des Celtes, puisque c'est là qu'étoient les Gaulois qui rechercherent l'alliance d'Alexandre le Grand. Ce furent leurs Ambassadeurs qui répondirent à ce Prince, qui leur demandoit ce qu'ils craignoient le plus dans le monde : » Nous ne craignons rien, si » non que le Ciel ne tombe. « Alexandre ne se fâcha point de cette rodomontade, & dit seulement que les Gaulois étoient fanfarons, ἀλαζόνες. Les Gaulois qui ravagerent la Macédoine

(*) *Britten*, en Celtique, signifie *peint*. De-là vient que d'anciens Auteurs les appellent *Picti*. Les *Bretons* & les *Pictes* ne sont donc pas deux sortes de Peuples, comme de modernes Ecrivains l'ont supposé. *Note de l'Abbé des Fontaines.*

(*) *Voy.* l'*Histoire de Bretagne* en 6 vol. imprimée chez Nyon fils & Rollin, où cela est expliqué plus nettement qu'ailleurs, au commencement du premier Livre. *Note de l'Abbé des Fontaines.*

Macédoine & la Gréce, environ 45 ans après la mort d'Alexandre, & qui passerent ensuite dans l'Asie mineure, où ils occuperent les Contrées appellées depuis Galatie, ou Gallo-Gréce, étoient sortis des Provinces qui sont au Midi du Danube. Ce furent ces Gaulois de l'Illyrie qui pillerent le Temple de Delphes : ils avoient possédé autrefois une grande partie de la Gréce sous le nom de Pélasges.

Cependant les Gaulois qui passerent en Asie prenoient le nom de Tectosages; d'où Strabon conclut qu'ils étoient venus du Pays de Toulouse, où il y avoit un Peuple qui portoit le même nom. L'Auteur attaque cette conséquence, & prétend que le nom de Tectosages étoit commun à une infinité de Peuples Celtes. » Comme ils se croyoient, dit-il, issus » du Dieu *Teut*, que Jules-César appelle *Dis*, » & Tacite *Tuiston*, ils prenoient le nom de » *Teutones*, *Teutonarii*, *Teutobodiaci*, *Tectosages*. « Je passe un long détail sur plusieurs autres Peuples barbares, qui tous, selon l'Auteur, étoient Celtes. Je passe aussi volontiers tout ce qu'il expose fort au long, pour prouver que tous les anciens Habitans de la Gréce étoient Scythes ou Celtes. Il faut lire les preuves de tout cela dans le Livre où ce morceau est curieux, & important pour l'Histoire ancienne, & pour l'intelligence de la Mythologie. Ces Scythes ou Celtes de la Gréce sont ceux qui ont été appellés Pélasges.

L'Auteur fait voir ensuite que les Ligures, situés sur la côte de Gênes, & tous les Peuples depuis les Alpes jusqu'au Mont-Apennin, étoient Celtes, tels que les Boïens, les Insubres; il n'y a pas de doute à ce sujet. C'étoient des Gaulois qui avoient chassé de ce Pays les Tusces & les Umbres, anciens Habitans de l'Italie : l'Auteur dit que les Umbres étoient originairement Gaulois. Pour les Tusces, il prétend qu'ils étoient *Indigétes*, c'est-à-dire, qu'ils ne tiroient leur origine d'aucun autre Pays; ce que l'Auteur traite d'absurdité en prenant à la rigueur le nom d'*Indigétes* ou d'*Aborigines*. Il y a ici (*Chap.* 10), au sujet des anciens Habitans de l'Italie, une profonde érudition, qui sert de fondement à plusieurs conjectures de l'Auteur. L'arrivée des Troyens en Italie lui paroît, ainsi qu'à bien d'autres Sçavans, une pure fable, & il croit avec Strabon que ce sont les Peuples de Vannes dans l'Armorique, qui ont fondé la Colonie des Venétes en Italie, dans le Pays où est aujourd'hui l'Etat de Venise. Ainsi les Vénitiens sont originairement Gaulois. Enfin, si l'on en croit M. Pelloutier, les Romains étoient originairement moitié Celtes, moitié Grecs. Numa Pompilius étant Sabin d'origine, & par conséquent Celte, favorisa les usages & la Religion des Celtes. C'est pourquoi les premiers Romains, suivant le témoignage de Varron & de Plutarque, n'avoient ni Images, ni Statues pour représenter la Divinité, non plus que les Celtes. Mais les Tarquins, qui étoient Corinthiens, établirent à Rome les Coutumes & le Culte des Grecs, dont les Romains emprunterent dans la suite presque tous les usages & une partie de la Langue.

Il est certain que la plûpart des mots de la Langue Latine sont dérivés du Grec. Cependant M. Pelloutier y trouve plusieurs termes dérivés de la Langue Celtique. Pour cet effet, il cite plusieurs mots Allemands qui ont beaucoup de conformité avec des mots Latins, ayant la même signification. Mais, 1°. l'Allemand, ou le Tudesque, est-il la même Langue que le Celtique, qui est celle qu'on parle aujourd'hui dans la Basse-Bretagne, dans la Principauté de Galles en Angleterre & dans la Biscaye ? Les mots Allemands & Latins n'ont aucune conformité avec les mots de cette Langue : 2°. Comment l'Auteur peut-il sçavoir si certains

mots Allemands, conformes à quelques mots Latins, ne sont pas eux-mêmes dérivés du Latin? Par exemple, qui peut dire si *Vallum* vient de *Wal*, ou *Wal* de *Vallum*, rempart. Malgré cette objection, l'opinion de l'Auteur ne seroit pas dénuée de vraisemblance, si le Tudesque étoit originairement un Dialecte du Celtique, comme il le prétend. Les Latins, pour signifier *le Bras*, disoient *Bracchium*, formé du Grec Βραχίων; & *Armus* pour signifier l'*Epaule*, formé d'*Arm*, qui, en Tudesque, veut dire *le Bras*. *Piscis*, *Poisson*, ne vient pas du Grec ἰχθὺς; mais plutôt de *Fisch*. C'est un *P* changé en *Ph*. *Pellis* semble dérivé de *Fell*, *Peau*, &c. Ainsi, sans examiner si le Tudesque est dérivé de l'ancien Celtique, il est fort vraisemblable qu'une partie de la Langue Latine est dérivée du Tudesque & du Celtique, ainsi que du Grec. Je crois aussi que le Celtique a emprunté des mots ou du Grec, ou du Latin: par exemble *Gouin*, qui, en Celtique, veut dire *Vin*, est dérivé de Οἶνος, ou de *Vinum*; car les Grecs & les Latins ont connu le vin avant les Celtes. Il en est de même du mot Allemand *Ouin*.

A l'égard de l'opinion de l'Auteur, qui suppose presque toute l'Europe autrefois habitée par les Celtes, fondé sur des passages d'anciens Auteurs, on peut lui opposer bien des raisons. Certainement il y a eu beaucoup de Peuples originaires des Gaules, répandus dans l'Europe sous le nom de Celtes ou de Gaulois; mais il ne faut pas croire que tous ceux à qui l'ignorance des Géographes & des Historiens Grecs ou Latins a donné ce nom, fussent pour cela des Celtes. Ne peut-on pas dire que c'étoit un nom général qu'ils donnoient à un grand nombre de Nations, dont ils ignoroient le nom particulier? &, quand même ils auroient sçu leur nom, ils pouvoient user de cette dénomination générale (*). C'est ainsi que nous appellons les Indes, une grande quantité de vastes Pays & d'îles, fort éloignés de ce qui est proprement l'Inde. Un jour peut-être quelque esprit, fécond en conjectures, conclura de cette dénomination que les Habitans du bord du Fleuve Indus ont originairement peuplé les Royaumes du Mogol, du Maduré, de Siam, &c. Dans le Levant, on donne le nom de Francs à tous les Européens: est-ce à dire que les Allemands & les Anglois sont Francs ou François?

Comme les Romains emprunterent beaucoup de mots de la Langue des Peuples voisins, Celtes ou autres, il n'est pas étonnant qu'ils ayent aussi adopté quelques-unes de leurs Coutumes. Tous les Peuples s'imitent l'un l'autre, & se dérobent mutuellement des usages. Ainsi, quoique la profonde érudition que l'Auteur étale à ce sujet, soit fort curieuse, je trouve qu'on n'en peut rien conclure solidement pour prouver l'existence des Celtes presque dans tous les Pays de l'Europe. Car notre Auteur voit des Celtes par-tout, &, pour peu qu'il trouve de rapport dans un mot ou dans un usage, ç'en est assez pour conclure que le Peuple qui employoit ce mot, ou qui avoit cet usage, étoit Celte; ce qui n'est pas, ce me semble, raisonner avec justesse. Les François sont aujourd'hui assez imités dans toute l'Europe, & on y adopte même un grand nombre de mots de leur Langue. Cela prou-

(*) Ce raisonnement de l'Abbé *Des Fontaines* ne paroît pas bien solide. Les Peuples, répandus dans l'Europe sous le nom de Celtes, parloient originairement la même Langue, avoient les mêmes Coutumes, la même manière de vivre & de s'habiller. Ils étoient donc originairement le même Peuple; ils étoient Celtes. Tel est le systême de l'Auteur que le Critique n'a pas détruit. (*Voy.* ci-après la première *Lettre de* M. Pelloutier à M. Jordan.

vera-t'il à la Postérité que tous les Européens sont originairement François ? Il semble qu'on en usa autrefois dans l'Europe, à l'égard des Celtes & des Gaulois, comme on fait aujourd'hui à l'égard de ceux qui habitent le même Pays des Gaules (*). On adoptoit en différens Pays une partie de leurs opinions, de leurs Coutumes & de leur Langage.

Le *Dis*, Dieu des Gaulois, paroît être le même que le *Teut*, *Tis* ou *Tuiston*, Dieu des Germains. Les Germains, dit Tacite (*de mor.* » *Germ. II.*) célébrent par d'anciens vers le » Dieu Tuiston (§) issu de la terre, & son fils » Mann, auquel ils attribuent l'origine de leur » Nation. » On sçait que *Mann* en Tudesque, signifie homme. Ainsi les Germains croyoient que tous les hommes étoient issus de Tuiston. Les Germains & les Celtes, quoiqu'en dise Tacite, ne croyoient point ce Dieu issu de la Terre ; ils le regardoient comme un être spirituel, & se moquoient des Grecs qui représentoient leurs Dieux comme des hommes, & qui célébroient leur naissance. Les Celtes & les Germains adoroient donc originairement l'Etre suprême qui a tiré l'homme de la Terre.

Le véritable nom des Gaulois étoit celui de Celtes. Pausanias dit que » l'usage d'appeller » ces Peuples Gaulois ne s'est introduit que » fort tard, & que leur ancien nom est celui » de Celtes. C'est le nom, ajoute-t-il, qu'ils » prenoient eux-mêmes, & que les Etrangers » aussi leur donnoient. « César dit aussi au commencement de ses Commentaires : » La » troisième partie des Gaules est occupée par » les Celtes. C'est ainsi qu'ils se nomment dans » leur Langue, au lieu que nous les appellons » Gaulois. » Notre Auteur soupçonne que le mot *Galli* vient de *Waller*, qui, en Tudesque, veut dire *voyager* ; qu'ainsi les Grecs & les Latins donnerent le nom de Γαλαται & de *Galli* aux Celtes, qui, apparemment, se donnoient à eux-mêmes le nom de *Wals*, parce qu'ils avoient quitté leur Pays pour s'établir ailleurs. D'autres ont prétendu que le nom de Γαλαται & de *Galli* est un mot Grec tiré de γάλα, *lac*, parce que les Celtes étoient Galactophages, c'est-à-dire, qu'ils aimoient beaucoup le laitage & en faisoient leur nourriture. Ainsi le nom de Gaulois seroit originairement un sobriquet. Les Germains étoient appellés Teutons du nom du Dieu *Teut* ou *Tuiston*, qu'ils adoroient, comme on a dit.

Le Chapitre le plus curieux & le plus important de ce premier Livre est le dernier, où il s'agit de la Langue des anciens Celtes. L'Auteur prétend, comme on a vu ci-dessus, que tous les Celtes avoient la même Langue, qui ne différoit que par des *Dialectes* ; qu'ainsi le Celtique régnoit dans l'Europe depuis le Détroit de Gibraltar jusqu'en Suéde & en Norwege, & depuis les rivages de notre Basse-Bretagne jusqu'à la Mer Noire. Les preuves de ce paradoxe sont ici exposées dans un détail où je ne puis entrer. Si cette Thése étoit bien prouvée, il n'y auroit plus de difficulté à croire que presque toute l'Europe étoit anciennement peuplée de Celtes. Mais les preuves de l'Auteur ne sont pas fort concluantes.

(*) Et qui se persuadera que des Peuples barbares, qui n'avoient presque aucun commerce les uns avec les autres, qui méprisoient les Sciences, adoptassent les Coutumes d'un autre Peuple barbare & fissent passer des mots de la Langue de celui-ci dans la leur, de la même maniére que la plûpart des Peuples Européens imitent aujourd'hui les François ? C'est faire trop d'honneur aux anciens Habitans de l'Europe que de les croire galans, policés, & jaloux de la pureté & de la noblesse du Langage.

(§ On peut remarquer la conformité entre les noms de *Tis*, *Dis*, *Theut*, *Tuiston*, &c. & ceux de Θεὸς, *Ζεὺς*, *Διὸς*, *Deus*, Dieu.

Il nous reste un heureux monument de l'ancienne langue Gothique, Tudesque ou Celtique (car c'est la même Langue selon l'Auteur) dans la version des 4 Evangiles en Gothique, faite par Ulphilas, Evêque des Gots dans le quatrième Siècle, pour l'usage de ces Peuples, version dont l'on conserve encore un précieux Manuscrit dans la Bibliothèque d'Upsal; cette version fournit à l'Auteur ses meilleures armes. Cependant si la Langue des Gaulois & celle des anciens Germains ne différoient entr'elles que comme les *Dialectes* d'une même Langue, pourquoi César, dit-il, qu'Arioviste, Prince Germain, ayant fait un long séjour dans les Gaules, parloit bien la langue du Pays? (*Cæsar XLVII*) S'il ne s'agissoit que de deux *Dialectes* différens, falloit-il un long séjour chez les Gaulois pour parler leur Langue? J'aimerois mieux dire dans le systême de l'Auteur, que les deux Langues tiroient leur origine d'une Langue commune, telle que le Latin est à l'égard du François & de l'Espagnol, ou le Saxon à l'égard de l'Anglois & du Hollandois. Le François & l'Espagnol ne sont pas des *Dialectes* du Latin, ni l'Anglois ou le Hollandois du Saxon. D'ailleurs je demande à M. Pelloutier comment cette infinité de *Dialectes* qu'il suppose, a pu se former au point de devenir des Langues qui n'avoient presque aucune conformité? Si originairement toute l'Europe, excepté les Sarmates, parloit la même Langue, qui étoit le Celtique, qui a pu changer tellement son langage & le diversifier en tant de façons? Les Langues ne s'alterent considérablement que par le commerce avec des Peuples qui parlent une autre Langue. Voit-on au milieu de la France des Peuples corrompre si fort leur langage, que les Peuples voisins ne les puissent entendre? Cela ne peut arriver que sur les frontières. Pourquoi donc au milieu de l'Europe habitée par une même Nation, qui avoit la même Langue, cette étrange diversité d'idiomes? Quelles traces d'une commune origine apperçoit-on d'un côté dans le Biscayen & le Bas-Breton, & de l'autre dans l'Allemand? Il est certain que, du tems de César & de Strabon, il y avoit trois *Dialectes* dans la Langue des Gaulois; mais ils s'entendoient bien: c'étoient véritablement des Dialectes. Il n'en étoit pas de même des Germains. Tacite remarque que les Gothins, Peuple de Germanie, parloient Gaulois, & delà il conclut qu'ils n'étoient point Germains. (*Mor. Germ.* 43.) Si le Gaulois n'eût différé du Germain que comme deux Dialectes, auroit-il tiré cette conséquence? Notre Auteur se plaît tant à donner de l'étendue à la Langue Celtique qu'il la fait parler aux Scythes même de l'Asie. C'est pour cela, selon lui, que les Turcs, qui sont sortis de ce Pays-là, conservent dans leur Langue plusieurs mots Allemands. Mais qui lui a dit que ces mots ne viennent pas du commerce récent des deux Nations? L'Auteur trouve la même conformité dans quelques mots Persans. Il faut avouer que tous les exemples qu'il cite ont quelque chose de surprenant. Cependant

(*) On auroit pu demander à l'Abbé *des Fontaines* comment les Chinois établis au Japon ont tellement corrompu leur Langue primitive que le Langage actuel des Japonois est une Langue particulière à leur Pays, qui n'a rien de commun avec le Chinois que les Hiéroglyphes dont ces deux Langues sont composées? Il faut remarquer qu'il n'y avoit autrefois que les Chinois qui se servissent de Hiéroglyphes, & que ces caractères ne sont en usage, même aujourd'hui, que chez les Peuples qui parlent ces Langues qui dérivent constamment de celle des Chinois, comme au Japon, à la Cochinchine, au Tong-king. Ce n'est donc pas le commerce avec les Nations qui a altéré la Langue primitive des Chinois établis au Japon. Pourquoi ne seroit-il pas arrivé la même chose chez les Celtes?

quelques termes à peu près semblables ne prouvent pas l'identité de deux Langues, ni même une commune origine, mais seulement une adoption naturelle de mots, qui passent aisément d'une Langue dans une autre. Je vous entretiendrai dans la suite de la seconde Partie de ce sçavant Ouvrage.

Ce 24 Mai 1741.

LETTRE CCCLVIII. Après avoir traité de l'origine des Celtes, des Pays qu'ils occupoient autrefois, & de leur Langue, comme vous avez pu voir, Monsieur, dans la Lettre 355, M. Pelloutier expose dans la seconde Partie de son Ouvrage leur manière de se nourrir, de se loger, de se vêtir; leurs ocupations ordinaires, & leur mépris pour l'agriculture, pour les sciences & pour tous les arts; il parle aussi de leurs Hymnes, qui contenoient leurs Loix, leur Religion, & leur Histoire; & enfin de leurs vertus & de leurs vices. Sans suivre l'Auteur dans tous ces détails curieux, je rapporterai ici les principaux traits.

Autrefois les Peuples Nomades, c'est-à-dire, ceux qui n'avoient point de demeure fixe, tels que les anciens Scythes, ne buvoient que de l'eau pure ou détrempée avec du miel. Ceux qui semoient des grains, en composoient de la biére qui étoit la boisson la plus commune des Celtes. Les Espagnols l'appelloient *Celia*, les Gaulois *Cervisia*, les Illyriens *Sabaja*; d'autres lui donnoient d'autres noms. Elle se faisoit par-tout de la même façon, & comme on la fait encore aujourd'hui. C'est sans doute au sujet de la biére, qu'Hérodote dit que quelques Scythes semoient du froment pour le griller. Le vin a été long-tems inconnu aux Celtes: les Phocéens porterent les premiers la vigne dans les Gaules, environ 600 ans avant J. C. lorsqu'ils y établirent une Colonie, & bâtirent Marseille. On lit dans Athenée que le vin, qui se buvoit dans les Gaules, du tems de César, y étoit apporté d'Italie, ou du territoire de Marseille: Diodore & Varron confirment la même chose. Du tems de Tacite, les Germains, qui demeuroient le long du Rhin, achetoient du vin des étrangers. Sous l'Empereur Sévere, il n'y avoit que fort peu de vignes en Hongrie, selon Dion Cassius. Le vin étoit même défendu chez les Nerviens, qui sont les Peuples du Hainault. César dit qu'on n'y souffroit point le commerce du vin, ni de tout ce qui appartient au luxe: (*II.* 15.) Malgré cela l'Auteur, fondé sur les témoignages de l'Antiquité, assure que la plûpart des Peuples Celtes étoient fort ivrognes.

Les Celtes mangeoient assis. C'est ainsi que, selon Varron, mangeoient les anciens Romains, les Lacédémoniens & les Crétois. Ce furent les Phéniciens & les Egyptiens qui introduisirent dans la Gréce la mode efféminée de manger couchés sur des lits rangés autour d'une table. Les anciens Pélasges mangeoient assis comme les Celtes. Tout le détail qu'on trouve ici est tiré des anciens Auteurs, dont les passages sont cités exactement au bas des pages, & M. P. applique toujours aux Celtes ce qui est attribué aux Germains par Tacite, & aux Scythes par plusieurs autres célébres Ecrivains de l'Antiquité. Les Celtes s'asseyoient séparément, ayant chacun une table particulière sans nappe; leur vaisselle étoit de bois & de terre; ils en avoient aussi d'argent, dont on avoit fait présent à leurs Chefs; mais ils n'en faisoient pas plus de cas que de la vaisselle de terre. Dans les festins on présentoit à boire dans des cornes de beufs sauvages, ou dans des crânes humains, revêtus d'or ou d'argent, ainsi que les cornes de beuf. Les crânes des ennemis qu'un Celte avoit tués étoient pour lui & pour sa famille des titres de Noblesse. On réservoit ces crânes pour les grands festins, & il falloit que tous les convives y bussent. Cependant il

n'y avoit que ceux qui avoient tué des ennemis, qui fussent dignes de cet honneur, suivant Hérodote. Tite-live (*XXIII.* 24) dit que les Boïens ayant coupé la tête de Posthumius, firent de son crâne revêtu d'or un vase sacré pour l'usage de leurs Temples. *Galli*, dit Strabon, *capita illustrium virorum cedrino inungentes peregrinis ostentant.* Si l'on en croit Hérodote, il y avoit des Scythes qui employoient en coupes les crânes de leurs propres peres, qu'ils faisoient dorer. La Religion Chrétienne ne put abolir cet ancien usage parmi les Lombards dans le sixième siécle, puisque Alboin leur Roi but un jour dans un festin, & fit boire Rosemonde sa femme dans le crâne de Cunimond son beau-pere. (*Paul. Diac. Hist. Longob.*) Du reste, les Celtes ne traitoient jamais aucune affaire, soit publique, soit particulière, dont un festin ne fût la ratification.

Une foule d'anciennes autorités nous apprend que les Scythes, (& par conséquent les Celtes, selon l'Auteur) étoient antropophages; qu'ils mangeoient non seulement leurs ennemis, mais encore leurs parens & leurs propres peres, qu'ils tuoient lorsqu'ils étoient vieux. Cette barbarie révolte l'humanité. » Il ne faudroit pas s'étonner, dit M. Pelloutier, que les » anciens Habitans de l'Europe eussent été an» tropophages. Plusieurs Peuples de l'Améri» que le sont encore aujourd'hui. Dans le fond, » c'est une barbarie mille fois plus grande de » tuer injustement un homme, que de le man» ger. Un corps mort n'est susceptible d'aucun » outrage, à proprement parler; il ne souffre » rien; au lieu que c'est un outrage très-réel que » d'ôter la vie à un homme ..... Un homme » d'épée frémiroit à la seule proposition de » manger de la chair humaine; cependant il ne » se fera aucun scrupule de tuer un homme » contre toutes les loix de la justice & de l'hu» manité, lorsqu'il y est appellé par les maxi» mes d'un faux honneur. Cela prouve que les » Peuples mêmes, qui passent pour les plus » éclairés, conservent encore différentes idées, » qui ne sont autre chose que le renversement » de la raison. «

Après cela l'Auteur fait son possible pour disculper les Peuples Scythes ou Celtes d'avoir été antropophages. Il avoue que dans des tems de famine, dans des siéges, & dans certaines circonstances fâcheuses, ils peuvent avoir été réduits à se nourrir de chair humaine; que même la fureur a pu les porter quelquefois à boire le sang de leurs ennemis vaincus, & à manger leur chair. Pausanias, Florus, Frontin, en rendent témoignage. Mais aucun Auteur ne dit qu'il a vu commettre cette barbarie. Cependant S. Jerôme nous apprend (*adv. Jovin. L.* 2.) qu'ayant eu occasion dans sa jeunesse de faire un voyage dans les Gaules, *il y avoit vu des Ecossois* qui mangeoient de la chair humaine. » Comme on ne trouve rien de sem» blable dans Jules-César (dit M. P.), dans » Tacite, ni dans aucun des autres Historiens, » qui ont parlé des Bretons & des Ecossois, il » faut, ou que l'on en ait imposé à S. Jerôme, » qui n'étoit alors qu'un enfant, ou que ces » Ecossois fussent des furieux, qui étant au dé» sespoir qu'on les eût arrachés à leur Patrie, » commirent les violences que S. Jerôme rap» porte. « A l'égard des Scythes, à qui on reproche d'avoir été antropophages, c'est Hérodote qui a le premier intenté cette accusation à quelques Peuples Scythes, & il a été suivi par Pline, Solin & Pomponius Méla. Mais Hérodote a copié Aristée de Préconnèse & quelques autres Auteurs aussi suspects, qui plaçoient ces antropophages sous le pôle arctique, & qui ont débité sur les Scythes une quantité de fables. Strabon, Plutarque, Lucien ont été pareillement trompés sur de faux mémoires. Diodore de Sicile & Strabon, qui disent que

les Irlandois étoient antropophages, ne garantissent point le fait ; ils disent seulement que c'est un bruit public.

Notre Auteur avoue néanmoins que les Scythes immoloient à leurs Dieux une partie des prisonniers qu'ils faisoient à la guerre, & que ces barbares sacrifices étoient toujours accompagnés de festins, où l'on buvoit dans des crânes. Il avoue encore qu'il y avoit de ces Peuples, qui faisoient mourir leurs vieillards, comme des fardeaux à charge à la société, & d'autres chez qui la mode étoit qu'un homme d'honneur renonçât volontairement à la vie, lorsqu'il n'étoit plus en état de porter les armes. D'ailleurs les funerailles d'un Scythe ou d'un Celte duroient plusieurs jours, & étoient pour les parens & les amis du mort un tems de fête & de bonne chere ; ce qui a fait croire qu'ils mangeoient leurs morts. Cela est fort vraisemblable.

Les Celtes se piquoient d'une grande propreté. » Tous les Gaulois, dit Ammien Marcel» lin, sont fort soigneux de ce qui regarde la » propreté du corps & des habits. « Diodore de Sicile dit la même chose des Celtibéres, & Tacite des Germains. Les Celtes se baignoient souvent dans les rivières, en hyver comme en été, & ils regardoient les Romains comme des efféminés, parce qu'ils se baignoient dans de l'eau chaude. La plûpart de ces Peuples se frottoient le visage avec du beure. *Butyro*, dit Pline, *Barbari omnes unguntur.* Les Dames employoient au même usage l'écume de la biére. Diodore de Sicile dit que les Celtibéres » se lavoient le corps avec de l'urine, & s'en » frottoient les dents. « Strabon assure que cet usage étoit commun aux Espagnols & aux Gaulois. Il falloit que ce fût une composition où l'urine entroit pour quelque chose. Est-il croyable que des Peuples si soigneux de la propreté se fussent lavé le visage & les dents avec de l'urine ?

Ce ne fut qu'après la fondation de Marseille que les Gaulois, auparavant Nomades, commencerent à cultiver les Terres & à bâtir des Villes. La plûpart des Germains étoient encore Nomades du tems des premiers Empereurs. On en trouve jusques dans le quatrième siécle, qui n'avoient point de demeure fixe. Il ne faut donc pas être surpris des fréquentes migrations des Nations Celtiques, que l'on peut bien comparer à des essains d'abeilles. Rien ne les attachoit à un Pays plutôt qu'à un autre. Les Géographes se donnent donc une peine inutile, lorsqu'ils veulent déterminer au juste l'ancienne demeure des Suéves, des Vandales, des Alains, & des autres Barbares. On peut marquer seulement les vastes Contrées qu'ils avoient coutume de parcourir, les Fleuves & les Montagnes où ils bornoient leurs courses ordinaires.

Lorsque ces Peuples eurent commencé à cultiver les terres, ils attendoient la récolte, & s'arrêtoient dans une Contrée au moins l'espace d'un an. Ce fut alors que quelques-uns bâtirent des maisons, ou plutôt des cabannes. Ils creusoient aussi des Cavernes sous des Montagnes, pour y serrer leur moisson. Le grain se conservoit parfaitement dans ces sortes de cavernes, & une foule d'anciens Auteurs atteste le fait. Quand ils quittoient une Contrée, ils couvroient si bien ces caves de terre & de de gazon, qu'il n'étoit pas possible à un ennemi de les découvrir. C'est sans doute l'origine de ces vastes souterrains qu'on trouve en plusieurs endroits, tel que les fameuses caves de Chinon. Les anciens Auteurs appellent tous unanimement ces caves *sir* ou *cir*. En Allemand *schir* signifie une grange.

Les Gaulois, les Espagnols, & les Thraces

ont eu des villes de fort bonne heure, en comparaison des autres Celtes. Lorsque ces Peuples se furent fixés dans un Pays, & qu'ils eurent appris des Nations policées à partager les terres, & à avoir chacun leur maison, ils sentirent la nécessité de se couvrir & de se fortifier. Les Espagnols bâtirent des Villes fortes pour arrêter les conquêtes des Phéniciens, des Phocéens, & des Carthaginois; & les Gaulois prirent les mêmes précautions à l'égard des Romains, & des Peuples Germains. Les Thraces firent la même chose, pour empêcher que les Grecs, qui, depuis le tems de Darius Hystaspe, avoient fait plusieurs établissemens sur les côtes du Pont-Euxin, ne pénétrassent plus avant dans le Pays.

Une chose certaine, qu'on aura peut-être de la peine à croire, est que les anciens Celtes, Gaulois, & autres, ne connoissoient point l'usage des habits, ou qu'au moins les habits qu'ils portoient, laissoient découverte la plus grande partie de leur corps. Mais comment des hommes nuds pouvoient-ils résister au froid excessif qui régnoit autrefois dans toute la Celtique? Car, comme l'Auteur l'a fait voir dans le Livre I, la Gaule, & la Germanie étoient autrefois des Pays beaucoup plus froids qu'aujourd'hui, à cause des forêts dont ils étoient couverts: c'est ce qui se lit dans plusieurs Auteurs anciens, qui parlent de ces Pays, comme nous parlerions aujourd'hui de la Suéde & la Norvége. Leurs enfans ne se couvroient point le corps avant d'avoir atteint l'âge de puberté, *Germani maximo frigore nudi agunt, antequàm puberes sint*, dit Pomp. Mela. *Liberi in omni domo nudi ac sordidi*, dit Tacite. *Germani magnâ parte corporis nudi*, dit César, qui assure dans un autre endroit de ses Commentaires, que les Germains ne se couvroient qu'une partie du corps de quelques peaux; *Propter pellium exiguitatem magna est corporis pars aperta.* Sénéque dit aussi *Germanis intecta corpora.* Agathias, parlant des Francs, dit, *Franci nudi pectora ac terga ad lumbos.* La peau dont ils se couvroient les épaules jusqu'aux reins, s'appelloit *Sagum.* Justin dit des Scythes: *Scythis lanæ usus ac vestium ignotus, quamquàm continuis frigoribus urantur. Pellibus tamen ferinis aut Murinis utuntur:* c'est-à-dire, qu'ils se servoient de peaux de Bêtes sauvages ou de Martres. M. P. a traduit *pellibus Murinis* par *peaux de Souris*: Croiroit-il, comme quelques gens, que la Souris est la femelle du Rat (*)? Je sçais que quelques Auteurs ont appellé la Martre Zibeline, *Souris de Moscovie.* Mais la traduction ne donne pas l'idée de cet animal.

Lorsque les Celtes commencerent à s'habiller, ce furent des habits de peaux qu'ils porterent. Les Germains & les Bretons conserverent le plus long-tems cette ancienne simplicité. Aux habits de peaux succéderent ceux de toile. Enfin les Espagnols & les Gaulois apprirent de leurs voisins à faire des étoffes de laine. Les Orientaux, qui établirent des Colonies sur les côtes d'Italie, d'Espagne & des Gaules, y apporterent leurs arts. Ainsi la plûpart des manufactures sont originaires d'Orient. Aussi sont-elles encore aujourd'hui, à certains égards, plus parfaites que celles d'Europe

(*) Mauvaise plaisanterie. Qui ne voit que M. Pelloutier n'a point voulu parler des *Souris* qui se retirent dans les trous des maisons? Les Scythes ne connoissoient point l'usage des habits; ils ignoroient par conséquent l'art de coudre & de tailler des peaux de *Souris* pour en faire des vêtemens propres à les garantir du froid. Ils se servoient de peaux qui, sans aucun secours de l'art, pouvoient leur couvrir une partie du corps. C'étoient des peaux de Bêtes sauvages, ou de *Souris de Moscovie*, c'est-à-dire de *Martres*. On voit, en lisant le Chapitre VII. du Livre II. de l'*Histoire des Celtes*, que tel est le sens de la Traduction de M. Pelloutier.

rope. L'Auteur dit que les Sarmates, outre leurs peaux, portoient des robes longues de couleur noire; ce qui les a fait appeller par les Grecs *Melanchlenes*, c'est-à-dire, robes noires. Hérodote dit que les Grecs, établis en Scythie, l'avoient assuré que les Scythes appellés *Neures* étoient changés une fois par an en loups, & qu'au bout de quelques jours, ils reprenoient leur forme naturelle. » Ils ne » m'ont pas, dit-il, persuadé la chose, bien qu'ils » l'assurent fortement, même avec serment. « Hérodote ne s'appercevoit pas qu'on s'étoit joué de sa crédulité. Les Neures dans les grands froids se couvroient d'un saye, *sagum*, fait de peau de loup, & ils quittoient cette fourrure lorsque le tems étoit radouci. On parle encore de certains Scythes, appellés *Panotiens*, c'est-à-dire, *toute oreille*, qui se passoient d'habits au milieu des froids les plus excessifs, la nature, dit-on, les ayant pourvus de si grandes oreilles, qu'elles pouvoient envelopper tout leur corps. » Des Grecs, dit notre Auteur, qui les avoient » vus vêtus d'un saye, qui leur couvroit le der» riere de la tête & les épaules comme un ca» puchon, eurent la plaisante imagination que » cette pelisse étoit une appendice des oreilles, » & en firent des railleries dans leur Pays. « Telle est l'origine du conte, & de la plûpart de ceux de cette espèce.

Lorsque les Celtes eurent pris des vêtemens de laine, ces vêtemens consisterent 1°. dans le saye, *sagum*, dans les culotes larges, appellées brayes, *braccæ*, & dans le pourpoint, *tunica*. Le saye étoit un manteau plus court que le *chlamys* des Grecs. La tunique ne descendoit que jusqu'aux hanches, & elle avoit des *manches courtes*. Mezerai se trompe donc, lorsqu'il dit, dans son *Histoire de France avant Clovis*, que la tunique des Gaulois étoit » une » espèce de Pantalon, qui n'alloit pas tout-à» fait jusqu'aux genoux, & qui n'avoit point de » manches. « Les manches de la tunique des Romains ne descendoient que jusqu'au coude.

Les Loix de la bienséance ne permettoient pas aux Celtes de paroître en public sans leurs armes; & lorsqu'ils mouroient, on les enterroit avec eux. Cette coutume étoit commune à tous les Peuples Scythes.

Les premiers Habitans de la Gréce, qui descendoient des Scythes, avoient aussi cet usage, ainsi que les Perses. Thucydide dit que l'on portoit autrefois des armes dans la Gréce en tems de paix, & que les Athéniens furent les premiers qui renoncerent à cet usage barbare. (*Thucyd. lib.* 1. *c.* 6.) Notre Auteur soutient avec raison que quelque ancien que soit cet usage, quelque universel qu'il soit encore aujourd'hui, c'est un usage féroce, déraisonnable, & contraire aux loix d'une bonne police. Une société ne peut en effet se former & se maintenir, que par l'engagement de ne se point offenser réciproquement, & de laisser au Magistrat le soin de punir les injustices & les violences. Tout homme qui tire l'épée au lieu d'appeller les loix à son secours, viole la loi fondamentale des Nations policées, qui défend de se faire justice soi-même. Cet usage expose à tous les inconvéniens que les hommes ont voulu prévenir, en renonçant à l'égalité naturelle où ils naissent tous, pour se soumettre à des Magistrats. » Les anciens Habitans de la » Gréce, dit Thucydide *liv.* 1 *ch.* 5, étoient » des brigands. C'est l'origine de la coutume » que quelques Peuples conservent encore » d'aller par-tout avec leurs armes. « Quoique les Scythes eussent des Rois & des Juges qui administroient la justice dans les cantons, ils ne se soumettoient jamais tellement à leurs jugemens qu'ils ne se reservassent la liberté de se rendre justice à eux-mêmes. D'un autre côté les Grecs & les Romains croyoient que la coutume de porter des armes en tems de paix ren-

versoit la police. Lorsque la Religion Chrétienne eut été établie parmi les Celtes, on tâcha d'abolir cette coutume barbare. Dans les Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, il est défendu de venir à l'Eglise avec ses armes. Une loi de Charlemagne prescrit, *ut nullus ad mallum vel ad placitum intrà patriam arma, id-est, scutum & lanceam portet*. Cet usage n'a pu être aboli. On croit qu'il entretient dans une Nation l'humeur guerrière & la bravoure. Mais les Grecs & les Romains n'étoient-ils pas aussi braves que nous?

On reconnoissoit les Celtes en général à leur chevelure longue, blonde, ou rousse. Les Thraces, les Goths, les Saxons, les Pélasges se rasoient le devant, les autres le derrière de la tête. Les gaulois & les Bretons laissoient croître tous leurs cheveux. Les Seigneurs portoient les cheveux plus longs que le Peuple. Ainsi le nom de *Capillatus* signifioit un Noble, un Seigneur. Les Francs donnoient aux Princes & aux Seigneurs de leur Nation le nom de *Criniti*, *Crinigeri*, *Cristati*, c'est-à-dire, de *Chevelus*. Leur chevelure étoit la principale marque de leur Dignité, dont on les dégradoit, en leur coupant les cheveux, ou en leur rasant la tête.

L'Auteur remarque une autre usage chez les Peuples Celtes, d'où les haussecols de nos Officiers de guerre paroissent tirer leur origine; c'est que dans les combats, les Nobles & ceux qui avoient commandement portoient autour du cou des chaînes ou des colliers d'or massif. Ils avoient aussi des bracelets du même métal. *Præda ex torquibus Gallorum ingens Romam perlata est*, dit Eutrope. Les Perses avoient le même usage. Lorsque Tite-Live parle de quelque victoire remportée par les Romains sur les Gaulois, il spécifie ordinairement le nombre des colliers & des bracelets gagnés sur l'ennemi. Quand les Romains eurent commencé à employer les Barbares dans leurs armées, ils firent de ces colliers & de ces bracelets des récompenses militaires.

Voici ce qui concerne les études des Celtes. C'est un fait certain, que les compositions en vers sont beaucoup plus anciennes que les compositions en prose; c'est-à-dire, que les Poëtes ont précédé les Historiens & les Orateurs. Les Auteurs Grecs & Latins ont marqué le tems où l'on a commencé d'écrire en Prose dans les deux Langues; mais ils n'ont pu fixer le commencement de la Poësie. Elle remonte au-delà des Olympiades & même du siége de Troye. Les anciens Habitans de l'Europe ne connoissoient point les Lettres: ils les ont reçues assez tard des Phéniciens. Avant ce tems-là on confioit à la mémoire tout ce qu'on a confié depuis au papier. Les Loix, la Religion, l'Histoire des Peuples & des Grands Hommes ne se conservoient & ne se transmettoient à la postérité que par la tradition orale. Pour soulager la mémoire, on jugea à propos d'exprimer tout cela en vers, parce que les vers se retiennent plus aisément que la prose. Ces vers que la jeunesse apprenoit par cœur, étoient les seules annales des Peuples de l'Europe; & ceux qui les composoient portoient le nom de *Bardes* chez les Gaulois. Ces Poëtes étoient fort considérés, selon Diodore de Sicile. L'Auteur remarque ici la méprise de Dom Jacque Martin dans son Livre de *la Religion des Gaulois*, où il confond les Poëtes & les Chanteurs des Celtes, trompé par un passage d'Athénée, dont le vrai sens est cependant fort clair.

L'Auteur croit que les vers des Bardes étoient rimés. « Si l'on considére, dit-il, que » les plus anciens Poëmes des François, des » Germains, des Peuples du Nord, & même » des Persans, sont tous écrits en rimes, on » ne doutera pas que cet usage, qui distingue

» notre Poësie de celle des Grecs & des Latins, » ne vienne originairement des Celtes. Ces » rimes étoient d'une grande utilité pour aider » la mémoire, la chûte du premier vers aver- » tissant toujours de celle du second. « Ces vers non-seulement se chantoient, mais on dansoit en les chantant; c'est, selon l'Auteur, l'origine des pieds, de la mesure, & de la scansion de la Poësie. Les Celtes devoient avoir un grand nombre de ces Poëmes, puisque la jeunesse, dont on confioit l'éducation aux Druides, employoit quelquefois jusqu'à 20 années à apprendre des vers. *Cæsar. VI. 14.* Il a plu à l'Auteur de la *Religion des Gaulois*, de dire dans sa Préface, que ses vers se montoient à 20 mille. On lui demande ici d'où il a tiré ce calcul.

Au reste, cet usage des Celtes leur étoit commun avec tous les Peuples anciens. Dans les tems les plus reculés, toutes les études de la jeunesse consistoient, parmi les Grecs, à charger la mémoire de vers. C'est, encore aujourd'hui, la meilleure éducation qu'on puisse donner aux jeunes gens. Les vers appris dans la première jeunesse ne s'oublient jamais; c'est un ornement de l'esprit; qui pare un homme toute sa vie. Un enfant, à qui l'on apprend dès l'âge de huit ans, l'Histoire, les Mathématiques, la Physique même, (je connois des gens assez singuliers pour appliquer des enfans de huit ans à ces sciences) oublie ordinairement tout ce qu'on a prétendu lui faire comprendre. D'ailleurs on lui fait perdre le tems, parceque ce qu'on lui enseigne alors en un an avec bien de la peine, il pourroit l'apprendre en un mois, ou en une semaine, dans une âge plus avancé. J'aimerois autant lui faire apprendre à cet âge à monter à cheval & à faire des armes. Les vers, dont on remplit la mémoire d'un enfant, lui forment le goût de bonne heure, en le munissant de piéces de comparaison, dont il pourra toujours faire usage; d'ailleurs ils le préparent à choisir un jour ses expressions, & à discerner le langage pur, noble, élevé, d'avec le langage négligé, familier & bas.

Les anciens Habitans de l'Europe ne sçavoient ni lire ni écrire, & se faisoient honneur de leur ignorance; les Lettres furent portées comme on le croit de Phénicie dans la Gréce par Cadmus. Phérécide de Ségros donna le premier aux Grecs un Ouvrage en prose, près de mille ans après que les Grecs eurent connu les Lettres, suivant le calcul des marbres d'Oxford cités par M. de Vignoles. Il est vrai que les Poësies d'Homére & d'Hésiode semblent avoir été écrites environ deux cent cinquante ans avant le tems de Phérécide; mais ces Poëtes sont encore postérieurs à Cadmus de 675 ans. Delà notre Auteur conclud que les Lettres ont été connues dans la Gréce beaucoup plus tard qu'on ne le prétend. En effet, auroit-on pu être 675 ans sans en faire usage, si elles y avoient été connues? Les Latins reçurent les Lettres des Grecs : c'est d'eux qu'ils tinrent l'art d'écrire, comme ils tenoient d'eux une partie de leur Langue. Pline prouve par une ancienne inscription que les caractères des Latins ne différoient point autrefois de ceux des Grecs (*Plin. L. 7. 48.*). Tite-Live & Denys d'Halicarnasse disent que ce fut Evandre, Roi des Arcadiens, qui, s'étant établi en Italie, y apporta les Lettres Grecques; mais tout ce qu'on dit d'Evandre & de sa mere Carmente, pourroit bien être une fable.

L'Auteur de la *Rel. des Gaul.* prétend que les Gaulois, qu'il fait sortir de Phénicie, avoient apporté leurs Lettres d'Asie en Europe, & qu'ils se servoient cependant (ce qui est vrai) de caractères Grecs. Voici la preuve de Dom Jacque Martin. C'est une inscription Latine en caractères Grecs, trouvée à Rome sur le tombeau du Martyr Gordien, messager des Gaules.

Mais outre que l'Inscription paroît fausse, peut-on conclure de ce que dans le second ou dans le troisiéme siécle du Christianisme on a fait à Rome une inscription Latine en caractères Grecs, que les anciens Gaulois se servoient des caractères de la Gréce? Cela s'appelle, en termes de logique, un conséquent vrai, qui est conséquence fausse. Au reste, comme Phérécide est le premier Grec prosateur, Appius Cæcus est aussi le premier Romain qui ait écrit en prose. Du tems de Tacite les Germains ignoroient absolument l'art de l'Ecriture. Sous Louis le Débonnaire, il paroît que les Saxons étoient plongés encore dans la même ignorance. Aussi ce ne fut que dans les douzième & treizième siécles, que leurs Loix furent rédigées par écrit. Le caractère Allemand ou Runique est celui des Grecs & des Romains un peu défiguré. l'Auteur donne sur cela des remarques fort curieuses. Il me reste à parler encore une fois du sçavant Ouvrage dont je viens de vous entretenir.

Ce 10 Juin 1741.

LETTRE CCCLX. Vous avez vû jusqu'ici, Monsieur, que sous le titre d'*Histoire des Celtes*, M. Pelloutier a recueilli dans son Ouvrage tout ce que les Anciens Auteurs ont écrit touchant les Peuples de l'Europe, qui n'étoient ni Grecs ni Romains, & qu'il lui a plu d'appeller Scythes ou Celtes tous les Barbares Européens, excepté les Sarmates. Je vais parcourir les derniers Chapitres de son Livre, qui traitent principalement des occupations, & des inclinations de ces Peuples. La Guerre étoit leur principal objet. Nous voyons, encore aujourd'hui, que ces mêmes Peuples sont très belliqueux. Du tems de Jules-César, les Chefs des Germains ne souffroient pas que ceux qu'ils commandoient, s'arrêtassent plus d'un an dans une Contrée, ni qu'ils y batissent des maisons commodes. On leur permettoit de s'appliquer à l'agriculture; mais après qu'ils avoient employé une année à cultiver des champs, ils étoient obligés l'année suivante d'aller à la Guerre. Ces Peuples, au lieu de se dégoûter d'un métier si dangereux, n'en vouloient point d'autre. Egalement sanguinaires & paresseux, rien ne leur paroissoit plus commode, que de piller & de recueillir le fruit des travaux des autres Peuples, même au peril de leur vie. Ils attachoient la gloire au brigandage, & ils se faisoient un honneur de ravager tellement les Contrées voisines, qu'ils eussent autour d'eux une certaine étendue de Pays, que la crainte de leurs armes rendît inculte & déserte. » Mon épée, ma lance, mon bouclier, » dit un Barbare dans Athénée, me tiennent » lieu de toutes les richesses: avec ces armes » je laboure, je moissonne, je vendange. » Un Roi de Thrace disoit, au rapport de Plutarque, que quand il ne faisoit pas la Guerre, il ne se croyoit pas au-dessus de ses palfreniers. » Il faut avoir, dit le judicieux Auteur, une » idée bien petite de l'homme, pour s'imagi» ner que sa grandeur, sa perfection, sa gloi» re, consistent uniquement à assujettir & dé» truire ses semblables. C'est un renversement » de la raison d'annoblir le massacre & le bri» gandage. »

Les Scythes, ou les Celtes, (c'est la même chose, selon l'Auteur) se persuadoient que la Guerre étoit un acte de justice, c'est-à-dire, que la nature donne au plus fort un droit réel sur le plus foible. C'est ce qui paroît par la réponse des Gaulois Sénons aux Ambassadeurs de Rome dans le cinquième Livre de Tite-Live, ch. 35. *Se in armis jus ferre, & omnia fortium virorum esse.* Dans le fond cela se pratique encore à certains égards, & se pratiquera toujours; *la raison du plus fort est toujours la meilleure*, dit la Fontaine. Telle est la corruption de l'homme. Le plus foible suc-

tombe toujours sous le plus fort, même dans le commerce de la vie civile, & quelquefois à la honte de la balance de Thémis.

Les Gaulois étoient beaucoup plus policés que les autres Barbares, à l'arrivée de César dans les Gaules. Il dit qu'avant ce tems-là, il ne se passoit presque point d'année où les Peuples du Pays ne fussent engagés dans quelque Guerre offensive ou défensive. Le même Auteur remarque que les Suéves, appellés depuis Cattes (ce sont ceux du Pays de Hesse), faisoient la Guerre tous les ans, ne laissant dans leur Pays que ceux qui étoient nécessaires pour la culture des terres. Plutarque dit la même chose de tous les autres Peuples Germains, qui, tous les ans, sortoient de leur Pays pour quelque expédition. L'effet de cette humeur guerrière, & de ces mœurs barbares, a été la conquête de toutes les Contrées méridionales par les Peuples Septentrionaux.

Les Celtes étoient toujours au service des Peuples qui avoient besoin de leur épée. Prodigues de leur vie, ils offroient un sang vénal à tous ceux qui étoient en état de l'acheter : ce que l'Auteur de la *Henriade* a bien exprimé par ces deux vers :

Barbares, dont la guerre est l'unique métier,
Et qui vendent leur sang à qui le veut payer.

Il leur étoit indifférent que la Guerre fût juste ou injuste, pourvû qu'elle leur fournît les moyens de subsister & d'acquérir de la gloire. Ils donnoient des troupes à tous ceux qui leur en demandoient, souvent même aux deux partis, quelquefois contre leurs propres compatriotes. *Marcus Aurelius*, dit Capitolin ch. 21. *emit Germanorum auxilia contra Germanos.*

Quand ces Peuples étoient en paix, ce qui arrivoit peu, ils se déchiroient & se détruisoient réciproquement par des Guerres civiles : c'est ce que nous apprennent Justin, Tacite & Strabon. Vallia Roi des Visigoths avoit promis à l'Empereur Honorius de lui soumettre tous les Peuples étrangers établis en Espagne ; les Rois des Alains, des Vandales & des Suéves, informés de ce traité, écrivirent à l'Empereur en ces Termes : *Nos nobiscum confligimus, nobis perimus, tibi vincimus. Immortalis verò quæstus erit reipublicæ tuæ, si utrique pereamus. Tu cum omnibus pacem habe.* Oros. liv. 7. ch. 43.

Un Celte n'avoit à craindre ni surprise, ni trahison de la part de ses compatriotes. Les loix de l'honneur, établies dans toute la Celtique, ne permettoient pas à un honnête-homme d'en attaquer un autre, ni de le tuer, sans l'avoir auparavant averti de se mettre en défense. Ils avoient des Loix & des Magistrats pour décider les différends : cependant ils avoient une Loi supérieure à toutes les autres, & que le Magistrat même étoit obligé de respecter ; c'est qu'un Celte ne devoit jamais refuser un défi. Voilà l'origine de la barbare coutume des duels, dont Hérodote fait mention dans le sixième livre de son Histoire. Quand il se présentoit pour une charge plusieurs Concurrens, un combat en champ clos décidoit de leur sort. Selon Jules-César, les Dignités même des Druides, que l'Auteur appelle des *Dignités eclésiastiques*, étoient disputées quelquefois à la pointe de l'épée. On sçait qu'il y avoit autrefois en Italie un ancien Temple, dont le Sacrificateur étoit toujours un esclave fugitif, qui ne conservoit cette Dignité qu'aussi long-tems qu'il pouvoit résister à un autre esclave fugitif qui la lui disputoit les armes à la main. Le premier qui tuoit le Sacrificateur avoit sa place de plein droit. Suétone raconte que l'Empereur Caligula, ennuyé de voir vivre long-tems un de ces Sacrificateurs, aposta un homme brave qui se battit en duel contre lui, le tua, & eut sa place.

C'étoit une chose assez commune parmi les Celtes, de faire des défis à leurs amis, & de

se battre contr'eux, dans la seule vûe d'éprouver qui étoit le plus brave. Celui à qui on avoit fait l'appel, ne pouvoit le refuser, sans se perdre d'honneur. Tite-live, parlant des obséques que Scipion l'Afriquain fit à son pere & & à son oncle, qui avoient péri dans les Guerres d'Espagne, dit qu'il se rendit à Carthagéne un grand nombre de personnes de distinction, pour honorer la fête par des duels. » Ils se battirent, dit cet Historien (liv. 28.), non » comme des Gladiateurs, par force ou pour » de l'argent, mais de leur plein gré & gratuitement. Quelques-uns avoient été envoyés » par les Rois du Pays, pour donner des preuves de la valeur de leur Nation. D'autres » déclarerent qu'ils venoient se battre pour faire honneur à Scipion. D'autres étoient des » gens qui vouloient signaler leur bravoure, » ou qui avoient accepté un défi. Il y en avoit » aussi qui, n'ayant pu terminer un procès par » la voye de la justice, ou ne l'ayant pas voulu, » venoient se battre, après être convenus avec » leur adversaire, que le vainqueur gagneroit » son procès. « L'Auteur remarque ici que les Peuples de l'Europe conservent encore aujourd'hui bien des restes de leur ancienne barbarie, & qu'à certains égards ils ont même enchéri sur la férocité de leurs Ancêtres. Il est étonnant qu'il ait oublié de faire mention de la fameuse Loi Bourguignone sur les duels, appellée Loi Gombette, dont il est parlé assez au long dans le Livre de M. l'Abbé du Bos, sur les commencemens de la Monarchie Françoise.

Il y a ici un détail curieux, au sujet des mœurs des anciens Barbares de l'Europe, tiré de plusieurs Auteurs. On apprend de Nicolas de Damas, par exemple, que c'étoit un déshonneur chez les Espagnols d'être gros; & que, pour cet effet, il y avoit une certaine mesure commune pour la ceinture des hommes; en sorte qu'il étoit honteux d'en avoir besoin d'une plus longue. Chez les Celtes, c'étoit le même usage, selon Strabon, & on mettoit les gros ventres à l'amende; on croyoit punir par là l'intempérance, le trop long sommeil, l'oisiveté & le repos.

Cependant tous ces Barbares aimoient beaucoup la table, au rapport de César & de Tacite, & les Germains surtout. L'Auteur décrit ici leurs festins & leur façon de boire, que les Anglois paroissent avoir retenue, & que je leur ai vu pratiquer. La cruche de vin ou de biére étoit mise sur la table. Celui qui buvoit saluoit son voisin, & lui remettoit la cruche, & celui-ci en usoit de même à l'égard d'un autre qui étoit assis à côté de lui. Ainsi les convives ne pouvoient boire, que lorsque la cruche ou la coupe, qui faisoit le tour de la table, parvenoit jusqu'à eux, & quand elle leur étoit présentée, ils ne pouvoient la réfuser. Comme ils buvoient dans la même coupe l'un après l'autre, le premier disoit à son voisin: *je bois à vous*, c'est-à-dire, je bois le premier afin que vous buviez après moi. Les Grecs disoient *προπίνω σοὶ*, & les Latins, *propino tibi.* Ils ajoutoient: je souhaite que ce breuvage vous soit aussi salutaire qu'à moi. Voilà l'origine de la coutume que nous avons retenue de boire à la santé les uns des autres. Par-là on donnoit avis, qu'il n'y avoit ni poison ni maléfice dans la coupe. C'étoit un affront de présenter à boire à quelqu'un, sans avoir goûté de la liqueur qu'on lui offroit. Ces usages étoient parmi les Grecs & les Romains, comme parmi les Barbares. A l'égard des santés & des salutations, elles ne paroissent pas avoir été toujours en usage chez les Grecs & les Romains, puisque Plutarque remarque, comme une chose particulière, que les Perses se saluoient l'un l'autre dans leur repas. Au rapport d'Ælien, les Perses aimoient beaucoup la table & le vin. Cependant les Germains l'emportoient en cela sur

tous les autres. *Diem noctemque continuare potando, nulli probrum*, dit Tacite, *de Mor. Germ.* ch. 22. Un divertissement bien singulier des Barbares, étoit que, lorsque les conviés avoient chanté & dansé dans leurs festins, les jeunes gens se mettoient tout nuds l'épée à la main, & s'escrimoient les uns contre les autres. Quelquefois ils se blessoient & se tuoient. Quelquefois quelqu'un faisoit semblant d'être tué, & l'on emportoit son corps. Il y a sur cela plusieurs témoignages des anciens Auteurs. Ce qu'il y a encore de plus singulier, est que parmi les Thraces, qui recevoient très-poliment chez eux tout étranger, on se croyoit obligé à la fin du repas, s'il étoit brave Guerrier, de lui fournir l'occasion de signaler sa bravoure; pour cet effet, on lui offroit obligeamment de se battre contre lui.

Athénée rapporte (liv. 4. chap. 14.) que quelques-uns des Thraces jouoient dans leurs festins à un certain jeu, que l'on appelloit *le jeu du pendu*. On attachoit dans un endroit élevé une corde, sous laquelle on mettoit une pierre. Celui qui devoit être l'acteur, montoit sur la pierre, armé d'une faux. Alors il se mettoit lui-même la corde au coû, & on retiroit la pierre. Si celui qui demeuroit suspendu, n'avoit pas l'adresse de couper à l'instant la corde avec sa faux, il étoit étranglé, & périssoit au milieu des risées des spectateurs. Telle étoit la férocité de ces Barbares, pour qui la mort d'un homme étoit un spectacle amusant. Le même Auteur rapporte encore un autre usage bien insensé; c'est que pour réjouir les spectateurs, ils faisoient une espèce de collecte d'or & d'argent, qu'ils distribuoient sur le champ à leurs amis: ensuite ils se couchoient sur leur bouclier, & se laissoient couper la gorge.

Les Germains, selon Tacite (*de Mor. Germ.* 24), aimoient beaucoup les jeux de hasard. Ils jouent, dit-il, de sang froid à ces jeux, sans avoir bû. Après avoir perdu leur argent ils se jouent eux-mêmes, c'est à-dire, qu'ils mettent au jeu leur personne & leur liberté. Alors le perdant se laissoit lier & vendre, comme un esclave, à des Marchands étrangers. Cependant les Germains regardoient avec raison la liberté, comme le plus précieux de tous les biens. Comment la risquoient-ils sur un coup de dez? Il falloit que parmi eux la fureur du jeu fût extrême.

Les Peuples Scythes cultivoient la Musique. Cependant Athéas Roi des Scythes, qui vivoit du tems de Philippe Roi de Macédoine, ayant entendu jouer de la flutte un Grec, qui passoit pour très-habile, le Roi dit qu'il aimoit mieux entendre le hennissement de son cheval. Ce Prince voulut peut-être, en parlant ainsi, censurer la Musique molle & efféminée des Grecs. Car la Musique & les instrumens étoient fort à la mode chez les Scythes & chez tous les Barbares. La Musique des Grecs venoit originairement de la Thrace. C'étoit de ce Pays qu'étoient sortis Orphée, Musée, Thamiras, Eumolpe. La plûpart des instrumens de Musique venoient de Scythie.

M. Pelloutier cite une foule de témoignages des anciens Auteurs, au sujet du caractére & des mœurs des Gaulois, des Germains & des autres Barbares. Tout cela est curieux, & on voit que nous tenons encore quelque chose du caractére de nos Ancêtres. Mais M. Pelloutier remarque judicieusement que tout ce que les Anciens ont écrit sur les mœurs de ces Peuples, ne doit s'entendre que du plus grand nombre. » Quand » on parle du caractére d'un Peuple, dit-il, il » est toujours sous entendu qu'il faut excepter, » non seulement ceux qui corrigent par la ré- » flexion les défauts du tempéramment com- » mun à certaines Nations, mais encore ceux » qui ont reçu de la Nature des inclinations

» opposées à celles de la foule. « Ils y a ici plusieurs autres Chapitres, qui regardent les mœurs des anciens Barbares de l'Europe. L'Auteur promet à la fin de ce second Livre une suite de son Ouvrage, où il parlera de la Religion des Peuples Celtes. C'est, selon lui, le morceau le plus curieux & le moins connu de leur Histoire. « Si je suis obligé, dit-il, de » m'écarter sur cet article de tout ce que les » Modernes en ont écrit, je ne le ferai que » sur de bons garans. J'espère de montrer que » les Peuples de l'Europe avoient tous la mê- » me Religion, avant que les Orientaux, & » sur-tout les Phéniciens & les Egyptiens, y » eussent apporté des idées & un culte, qui ne » s'établirent pas sans contradiction. « L'Ouvrage de M. Pelloutier doit passer pour un bon Livre, quoiqu'il soit écrit négligemment, d'un style diffus, & avec un peu de battologie.

Ce 21 Juin 1741.

EXTRAIT *du Journal des Sçavans*, An. 1741 in-4°. p. 208-218. 298-303.

PREMIER EXTRAIT. L'Auteur se propose, dans cet Ouvrage, de faire connoître à fond les Celtes, & d'examiner sérieusement tout ce qui regarde les anciens Habitans des Gaules, de l'Allemagne, & de toutes les autres Contrées que les Celtes occupoient, & surtout de donner une juste idée des Mœurs & des Coutumes de ces Peuples, & de leur Religion.

Pour bien connoître les Celtes, dit-il, à tous ces différens égards, il ne faut pas les considérer tels qu'ils étoient, lorsque les Phéniciens, les Grecs & les Romains, furent entrés dans leurs Pays, & en eurent soumis une partie. Le commerce & la domination des étrangers produisirent de grands changemens dans leurs Loix, dans leur Religion, & en général dans toute leur manière de vivre; c'est pourquoi M. Pelloutier prend l'Histoire aussi haut que le peu de monumens qui nous en restent lui ont permis; il remonte en effet jusqu'aux tems fabuleux, & il tâche de découvrir ce qu'étoient les Celtes, avant qu'ils eussent adopté des idées & des coutumes étrangéres.

Cet Ouvrage a dû coûter à l'Auteur beaucoup de tems, de soin & d'attention, non seulement pour rassembler, de tant d'endroits différens, les matériaux qui le composent: mais encore pour discerner le vrai d'avec le faux, dans les Auteurs qu'il a été obligé de suivre. Plusieurs Anciens ont parlé des Celtes, mais seulement en passant, & il paroît par ce qu'ils ont dit de leurs coutumes, & de la situation de leur Pays, qu'ils n'en avoient que des idées extrêmement superficielles, & qu'ils ne les ont connus que très-imparfaitement. La plûpart se sont mépris, pour s'être fiés à de mauvaises relations, ou abandonnés à de fausses conjectures. On n'a commencé à bien connoître les Celtes que lorsque l'on porta la Guerre dans le cœur de l'Espagne, des Gaules, de la Germanie, de la Thrace; & des autres Contrées qu'ils habitoient. Ce n'est que depuis les expéditions d'Alexandre, comme le remarque Strabon, que l'on a connu les Provinces Septentrionales de l'Europe, qui s'étendent jusqu'au Danube. Les Romains nous ont fait connoître les Contrées Occidentales de l'Europe jusqu'au fleuve de l'Elbe, & les Pays qui sont au-delà du Danube jusqu'au Fleuve de Tyras. On peut donc faire assez de fond sur les Historiens qui ont écrit depuis ces expéditions. Le Pays des Celtes étoit ouvert de leur tems; on y voyageoit librement: on étoit à portée d'en recevoir de bons Mémoires, au lieu qu'il faut se défier extrêmement des Auteurs qui ont précédé ces expéditions. L'Auteur regrette la perte de plusieurs Ouvrages, qui parloient des Celtes d'une

d'une manière fort étendue. De ce nombre sont l'Histoire de Possidonius d'Apamée, & le Traité *de Ambitu terræ* de Pythéas de Marseille, qui, ayant voyagé dans les Gaules, étoient en état d'en donner une exacte description. Mais, malgré ces pertes, on voit par la lecture de cette Histoire, que M. P. n'a pas manqué de mémoires & de secours pour nous faire connoître les Celtes.

Quant au plan de cet Ouvrage, l'Auteur recherche dans le premier Livre l'origine des Celtes : il tâche de désigner toutes les différentes Contrées qu'ils occupoient anciennement. Il rapporte les différens noms qu'ils ont porté, & il recherche la Langue ancienne qu'ils ont parlé.

Dans les Livres suivans, il traite des mœurs & des coutumes des Celtes : il passe ensuite aux migrations & aux Guerres des Celtes, qui ont précédé la prise de Rome par les Gaulois. Il s'assujettit dans ce dernier Livre à l'ordre Chronologique, autant que l'éloignement & l'obscurité des siécles, renfermés dans cet intervalle, ont pu le permettre, & il promet de continuer cette Histoire générale des Celtes jusqu'au tems, où elle commence à se partager en plusieurs branches, pour se renfermer uniquement dans l'Histoire d'Allemagne.

Afin qu'on puisse vérifier les citations, qui se trouvent dans cet Ouvrage, M. Pelloutier a mis à la tête de son Livre, une Table des Auteurs qu'il a consultés, & des Editions dont il s'est servi. Les passages des Auteurs Grecs sont cités en Latin, pour la commodité des Lecteurs ; mais il a eu soin d'en revoir & d'en rectifier la version, & il cite les propres paroles des Auteurs, lorsqu'elles sont sujettes à recevoir différentes interprétations.

Les propositions principales que M. Pelloutier s'attache à prouver dans le premier Livre sont:

1°. Que les Celtes sont Scythes d'origine, & qu'ils ne différent pas des Hyperboréens, que les Anciens plaçoient au-delà des Monts-Riphéens.

2°. Que tous les Peuples de l'Europe étoient originairement, ou Celtes, ou Sarmates.

3°. Il rend raison des différens noms que les Celtes ont porté.

4°. Il prouve que presque tous les Peuples de l'Europe, parloient anciennement la même Langue, qui étoit le Celtique, mais que cette Langue se partagea par la suite des tems en une infinité de Dialectes différens.

5°. Que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes.

Les Celtes, dit-il, ont été anciennement compris sous le nom général de Scythes, que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & au-delà de ce Fleuve jusques dans le fond du Nord. Au rapport de Strabon, les Auteurs de la première Antiquité distinguoient les Scythes établis au-dessus du Pont-Euxin, du Danube, & de la Mer Adriatique, en Hyperboréens, Sauromates & Arimaspes. Les Sauromates ou Sarmates sont encore connus aujourd'hui sous le même nom, qui sert à désigner en commun tous les Peuples qui parlent la Langue Esclavone, les Moscovites, les Polonois, les Bohémiens & plusieurs autres. Les Hyperboréens sont les Celtes établis autour des Alpes & du Danube. M. Pelloutier le prouve ainsi. On plaçoit, dit-il, les Hyperboréens au-delà des Monts-Riphéens : or les Monts-Riphéens des plus anciens Auteurs Grecs sont les Alpes, & les Hyperboréens sont les Celtes, qui demeuroient au-delà de ces Montagnes. Il cite Protarchus & Possidonius. Ce dernier dit positivement que l'on appelloit autrefois Monts-Riphéens cette chaîne de Montagnes, qui avoit reçu depuis le nom d'Olbes, & qui portoit de son tems celui d'Alpes. Il montre

encore, d'après Cluvier, qu'un nombre d'Auteurs Grecs se sont accordés à mettre les sources du Danube dans le Pays des Hyperboréens & à faire descendre ce Fleuve des Monts-Riphéens. L'opinion d'Aristée de Préconése, & d'Hérodote sur la situation de ces Montagnes, & sur les sources du Danube, n'est pas favorable au sentiment que l'Auteur embrasse; aussi traite-t-il ces Historiens d'Auteurs fabuleux, dont l'autorité ne doit être d'aucun poids, parce qu'ils ont parlé de choses dont ils n'avoient, dit-il, aucune connoissance. Il remarque que la fausse position, que l'on avoit donnée dans le commencement au Pays des Hyperboréens, avoit été une source d'erreurs pour les Géographes & les Historiens qui écrivirent dans les siécles suivans. L'opinion commune chez les Anciens, étoit que le vent du Nord (Boreas) sortoit des Monts-Riphéens : on conclut delà qu'il ne souffloit point chez les Peuples qui avoient leurs demeures au-delà de cette chaîne de Montagnes, & c'est delà qu'ils reçurent le nom d'Hyperboréens, ou de gens qui demeurent au-delà du vent du Nord. Mais, comme on s'aperçut, lorsque les Gaules & la Germanie eurent été découvertes, que le vent du Nord y souffloit comme par-tout ailleurs, comme on n'y trouva, ni cette terre voisine du Pôle & toujours couverte de neige, ni ce jour & cette nuit de six mois, dont les Anciens avoient parlé, on fut obligé de reculer toujours vers le Nord tant les Mons-Riphéens, que les Peuples qui étoient assis au pied de ces Montagnes, ou de les placer du moins en quelque pays inconnu, où personne n'avoit encore pénétré.

Lorsque les Grecs & les Romains, continue notre Auteur, eurent passé le Danube, & pénétré dans la Scythie, on reconnut que ce vaste Pays étoit habité par des Peuples entiérement différens : on appella les uns Sauromates ou Sarmates, & on donna aux autres le nom de Celtes, & de Celto-Scythes, d'Ibéres, de Celtibéres, de Gaulois, de Germains. Généralement parlant, les Celtes occupoient les parties Occidentales de l'Europe, l'Espagne, les Gaules, les trois Royaumes de la Grande Bretagne, la Germanie, les Royaumes du Nord avec une partie de l'Italie.

Les Sarmates, au contraire, étoient établis du côté de l'Orient, & à peu près dans les mêmes Contrées qu'ils occupent encore aujourd'hui. Dans certains endroits ces deux Peuples étoient mêlés, & ce mélange produisit un troisiéme Peuple qui tenoit quelque chose des Celtes & des Sarmates. Tels étoient les Bastarnes, les Peucins, les Venédes, les Fennes, & plusieurs autres.

M. Pelloutier fait connoître ici le caractère des Sarmates & des Celtes, & il montre que, dès la première antiquité, il y avoit une différence sensible & une espèce d'opposition entre les coutumes, & toute la manière de vivre des uns & des autres. Ensuite, faisant réflexion sur la conformité qui se trouve entre les mœurs & les usages des Sarmates en Europe, & ceux des Médes en Asie, considérant aussi la ressemblance qui est entre les Perses & les Celtes, il ne peut se refuser à une conjecture que quelques Sçavans ont faite avant lui, sçavoir, que les Médes étoient descendus des Sarmates, ou les Sarmates des Médes. A l'égard des Perses, il ne doute pas qu'ils ne fussent le même Peuple que les Celtes, & il s'engage de montrer, dans tout cet Ouvrage, que ni la Langue des Perses, ni leurs Coutumes, ni leur Religion, ne différoient pas anciennement de celles des Celtes.

M. P. examine ensuite l'étendue de la Celtique : il prouve par le témoignage des anciens Auteurs que la Celtique n'avoi point d'autres limites que les bornes même de l'Eu-

rope; &, parcourant toutes les différentes Contrées de l'Europe, en commençant par le Portugal & l'Espagne, & finissant par l'Italie & la Gréce, il tire des preuves particuliéres des Coutumes, de la Langue, & de la Religion de chaque Nation, pour montrer que presque toutes les Contrées de l'Europe ont été habitées par les Celtes.

Lorsque les Romains porterent leurs armes pour la première fois dans l'Espagne, ils la trouverent occupée par des Peuples différens, sçavoir, des Ibéres, des Phéniciens, des Celtes, & des Carthaginois. Les Carthaginois sont connus. Les Phéniciens, distingués des Carthaginois, sont les Tyriens, qui avoient envoyé une Colonie, & fondé un célébre Temple à l'honneur d'Hercule dans l'île de Gades. Pour ce qui est des Ibéres & des Celtes, on prétend (dit M. P.) que les Ibéres étoient les plus anciens Habitans de l'Espagne, & que, s'étant confondus par la suite des tems avec les Celtes, qui étoient venus des Gaules, le mélange de ces deux Peuples produisit le nom de Celtibéres. Mais c'est une erreur que l'Auteur se propose de refuter, en faisant voir que le nom d'Ibéres est un nom purement appellatif, que les Celtes donnoient à tous les Peuples, qui demeuroient au-delà d'un Fleuve ou d'une Montagne. Ce qui est certain, c'est que, depuis l'invasion des Carthaginois & des Romains, les Celtes occupoient encore la plus grande partie de l'Espagne, & que les autres Peuples barbares qui étoient établis en Espagne, & auxquels les Historiens & les Géographes ne donnent pas expressément le nom de Celtes, étoient pourtant la même Nation. M. Pelloutier le prouve non seulement par le nom de leurs Villes & de leurs Cantons, dont la plupart avoient les terminaisons Celtiques de *brig* & de *dur*, mais aussi par les coutumes de ces Peuples, qui étoient entiérement conformes à celles des Celtes.

L'Auteur passe de l'Espagne dans les Gaules, & delà dans la Germanie, & il montre sans peine que tous les Habitans de ces vastes Contrées étoient Celtes d'origine. Il explique quelques passages de Jules-César, où cet Auteur dit qu'il y avoit, parmi ces Peuples, une Langue & des Coutumes toutes différentes. La différence, dit-il, qu'il y avoit du tems de César entre les Coutumes des Belges, des Aquitains & des Celtes, venoit uniquement de ce que les uns conservoient encore leur ancienne barbarie, au lieu qu'elle étoit adoucie dans les autres par le commerce qu'ils avoient avec des Nations policées. Mais il y avoit encore assez de conformité entre ces trois Peuples, pour pouvoir en conclure qu'ils étoient originairement la même Nation. Il faut dire la même chose de leur Langue. Dès le tems de Jules-César, la Langue Celtique s'étoit partagée en tant de Dialectes, que les Celtes ne s'entendoient plus, pour peu qu'ils fussent éloignés les uns des autres. Mais on peut démontrer par des preuves incontestables, qu'il y avoit une Mere-Langue, de laquelle tous ces différens Dialectes descendoient. Ce qu'il y a encore ici de certain, c'est que tous les Habitans des Gaules portoient anciennement le nom de Celtes. C'est, comme le remarque Pausanias, le nom qu'ils se donnoient eux-mêmes, & sous lequel les étrangers les désignoient. Celui de Gaulois, ou de Galates, est beaucoup plus nouveau; quoiqu'en usage parmi les Grecs & les Romains, il a été long-tems inconnu aux Peuples auxquels on le donnoit. Mais, au reste, ce nom, aussi bien que celui de Celtes, désignoit en commun tous les Peuples des Gaules, qui sont appellés, tantôt Celtes, tantôt Gaulois, & tantôt Celto-Galates. A l'égard des noms de Belges & d'Aquitains, c'étoient des dénominations particuliéres, qui étoient

prises, ou du naturel de ces Peuples, ou de la Contrée qu'ils habitoient.

Il est inutile de s'arrêter à prouver que la Germanie étoit remplie de Peuples Celtes. Tous les anciens Auteurs sont tellement d'accord sur ce point, que la chose ne souffre aucune difficulté.

Il n'est pas moins certain (dit M. P.) que les Peuples de la Grande-Bretagne étoient Celtes. Les Gaulois se vantoient de l'avoir peuplée, & les Bretons se glorifioient aussi de leur côté d'avoir envoyé des Colonies dans les Gaules. Quoi qu'il en soit de cette contestation, elle prouve que les Gaulois & les Bretons étoient originairement la même Nation. Du tems de Jules-César, & même long-tems après, les deux Peuples avoient encore les mêmes Coutumes, les mêmes Armes, & la même Langue, comme on peut le prouver, non seulement par les anciens noms de leurs Princes & de leurs cantons, mais aussi par le témoignage formel de Tacite.

La Religion des Celtes s'étoit conservée dans toute sa pureté chez les Bretons, dans le tems qu'elle étoit altérée en Espagne & dans les Gaules par les superstitions des Phéniciens, des Grecs & des Romains. Delà vient que les Druides, qui vouloient la connoître à fond, alloient ordinairement étudier en Angleterre.

L'Auteur passe ensuite aux Celtes, qui étoient établis le long du Danube, depuis la forteresse de *Carnuntum*, Ville d'Illyrie, jusqu'au Pont-Euxin. Il en trouve des deux côtés de ce Fleuve. Comme ceux qui demeuroient à la gauche ne sont guères connus, l'Auteur ne s'arrête pas long-tems à en rechercher l'origine. Il croit cependant que ces Peuples, désignés communément sous le nom de Gétes & de Daces, étoient Celtes. A l'égard des Provinces situées sur la rive du Danube, depuis la Mer Adriatique jusqu'au Pont-Euxin, il tient pour certain qu'elles étoient remplies d'une infinité de Peuples Celtes. C'est dans ces Contrées, dit-il, qu'étoient établis les Gaulois, qui rechercherent l'alliance d'Alexandre le Grand; & c'est de ces mêmes Provinces que sortirent les Gaulois qui ravagerent la Macédoine & la Gréce environ 45 ans après la mort d'Alexandre, & qui passerent ensuite dans l'Asie mineure, où ils occuperent les Contrées de la Phrygie, qui ont été connues depuis sous le nom de Galatie ou de Gallo-Gréce. M. P. ajoute que les Scordisces, les Bastarnes les Boïens, les Taurisces & les Japides, tous Peuples situés au Midi du Danube, ont été reconnus pour Celtes ou Gaulois par tous les anciens Auteurs.

Les Pélasges mêmes, que les célébres Historiens regardent comme les premiers Habitans de la Gréce, paroissent à M. P. être sortis de la Scythie, & avoir par conséquent la même origine que les Celtes. Comme cette conjecture est nouvelle, & qu'elle pourroit paroître hasardée, l'Auteur en expose les preuves avec quelque étendue. Il cite des passages d'Hérodote & de Strabon, par lesquels ces Auteurs semblent reconnoître que les Pélasges venoient de la Thrace. Or, si on lui accorde une fois, dit-il, que les Pélasges ne différoient point des Thraces, il espère de montrer si clairement dans la suite qu'ils étoient Celtes, qu'il ne restera plus aucun doute sur ce sujet.

Il fonde encore sa conjecture sur la conformité de la Religion des Pélasges avec celle des Celtes. Les Pélasges, dit-il, avoient établi l'Oracle de Dodone le plus ancien de toute la Gréce. Les Scythes & les Celtes étoient aussi fort attachés aux Oracles; ils déféroient beaucoup aux présages, & ils inventoient tous les jours mille nouveaux moyens aussi vains que superstitieux pour s'éclaircir & s'assurer de ce qui les attendoit dans l'a

venir. L'Oracle de Dodone n'étoit anciennement qu'un ſimple Chêne ou un Hêtre. Les Celtes de même n'avoient point de Temples : ils condamnoient encore l'uſage des Idoles ; ils offroient leurs ſacrifices, & faiſoient leurs devotions autour d'une colomne, d'une pierre, ou de quelque grand arbre, particulièrement d'un chêne, pour lequel ils avoient une vénération toute particulière. Les Sacrifices s'offroient à Dodone, & en général, parmi les Pélaſges, par la ſeule invocation du nom de Dieu. C'étoit auſſi l'uſage parmi les Celtes de ne point ériger d'Autels. Ils ne connoiſſoient point les Libations, ni les autres cérémonies, que les Grecs pratiquoient dans leurs Sacrifices. Enfin Hérodote remarque que les Pélaſges ne donnoient ni nom, ni ſurnom aux Divinités qu'ils adoroient : ils les appelloient ſimplement les Dieux ; les noms, dit-il, dont on s'eſt ſervi depuis, ont été apportés d'Egypte. Après avoir fait ce paralléle de la Religion des Pélaſges avec celle des Celtes, M. P. appuye encore ſa conjecture d'une troiſième preuve tirée de la Langue Grecque. La Langue Grecque, dit-il, conſerve un très grand nombre de mots qui viennent originairement de l'ancien Scythe, dont le Gaulois, le Tudeſque & le Thrace étoient des Dialectes. La plûpart des termes, qui reviennent à tout moment dans la converſation, & dont un Peuple barbare a beſoin pour exprimer ſes idées, qui ne ſont ni abſtraites, ni en grand nombre, ſont les mêmes en Grec & en Allemand. Là deſſus il cite une liſte des principaux mots, dont la conformité, dit-il, eſt trop ſenſible, pour qu'on puiſſe la regarder comme l'effet d'un pur haſard.

M. P. tire une quatrième preuve de la Fable des Géans. Il dit qu'il ne doute point que ces prétendus Géans, qui voulurent ſcalader le Ciel & détrôner Jupiter, ne fuſſent les Pélaſges, les premiers Habitans de la Gréce, que les Anciens nous repréſentent comme des hommes d'une taille Giganteſque. On les appelloit Titans, parce qu'ils ſe diſoient deſcendus du Dieu *Tis*, ou *Teut*. Ils entreprirent de détrôner les Dieux. Cela eſt vrai à la lettre (ajoute M. P.), pourvu qu'on l'entende des Dieux étrangers, dont on voulut leur impoſer le culte. Les Pélaſges, adorant avec les Scythes & les Celtes des Dieux ſpirituels, regardant l'univers comme le Temple de Dieu, accuſoient d'impiété & d'extravagance les Phéniciens & les Egyptiens, qui les repréſentoient ſous la forme humaine, qui leur conſacroient des Temples & des Autels. Etant dans ces idées, ils s'oppoſerent de tout leur pouvoir à l'introduction de la Religion que les Orientaux avoient apportée en Gréce. Partout où ils étoient les Maîtres, ils briſoient les Idoles & détruiſoient les Temples. C'eſt la raiſon pour laquelle on les accuſoit de vouloir détrôner Jupiter & les autres Dieux. M. P. continue ainſi à expliquer cette Fable dans toutes ſes circonſtances, & il trouve par-tout de nouvelles raiſons, qui l'engagent à croire que les Pélaſges ne ſont point différens des Celtes, & qu'ils tirent, comme eux, leur origine des Scythes.

Il eſt reconnu (dit M. P.) que tous les Peuples qui demeuroient dans la partie ſupérieure de l'Italie, depuis les Alpes juſqu'au Mont Aventin, étoient Gaulois. Au Midi, du côté de l'Etat de Gênes, étoient les Ligures, dont Strabon dit qu'ils ne ſont pas la même Nation que les Gaulois, mais qu'ils ont pourtant la même manière de vivre. Strabon à raiſon, replique notre Auteur, s'il veut dire que les Gaulois & les Ligures étoient deux Peuples ſéparés & indépendans l'un de l'autre, de la même manière, par exemple, que les Celtibéres, les Gaulois & les Germains étoient

des Nations différentes. Mais il se trompe évidemment, s'il prétend que les Ligures n'étoient pas originairement le même Peuple que les Gaulois. Il est certain 1°. Que le nom de Ligures est donné à plusieurs Peuples, qui étoient indubitablement Gaulois. Tels étoient les *Voconti* établis en Dauphiné au-tour de Die, les *Sallyi* ou *Saluvii* qui demeuroient au-tour de Marseille. 2°. Les Ligures, proprement ainsi nommés, qui demeuroient dans l'Etat de Gênes, se glorifioient d'être descendus des Ambrons, Peuple Celte, que Marius défit près d'Aix en Provence. Enfin les Ligures étoient reconnus pour Celtes par leur chevelure, par leur cri de Guerre, par leur manière de vivre, & sur-tout par leur Langue, les noms de leurs Villes, de leurs Cantons, de leurs Rois étant purement Celtes.

L'Auteur apporte des raisons presqu'aussi fortes pour prouver que les Umbres & les Tusces, que l'on avoit regardé comme indigétes, étoient Celtes d'origine. Il refute l'opinion de ceux qui les font venir de Lydie & des autres Contrées de l'Asie mineure. Après avoir prouvé que les Umbres, les Tusces, & les Sabins étoient Celtes, il n'est plus difficile, dit l'Auteur, de découvrir l'origine des Romains. La nouvelle Colonie qui bâtit & peupla Rome fut formée de Grecs & de Celtes : chacun de ces Peuples y apporta nécessairement sa Langue & ses Coutumes, & dut les conserver pendant quelque tems, jusqu'à ce que le mélange des deux Nations eût formé un nouveau Peuple, qui, n'étant ni Celte ni Grec, tenoit pourtant quelque chose des uns & des autres. Denis d'Halicarnasse insinue que Romulus, qui avoit été élevé par des Grecs, tâcha d'introduire leur manière de vivre dans son petit Etat. On entrevoit au contraire que Numa-Pompilius, qui étoit Sabin d'origine, favorisa les usages & la Religion des Celtes. Les choses changerent encore de face du tems des Tarquins. Comme ils étoient Corinthiens d'extraction, les Coutumes des Grecs prévalurent tellement sous le regne de ces Princes, qu'à la fin les Romains furent regardés comme un Peuple purement Grec. Cela n'empêcha pourtant pas que, plusieurs siécles après, on ne trouvât encore parmi les Romains quelques traces de la Langue & des Coutumes des Celtes. L'Auteur cite ici plusieurs mots de la Langue Latine, qui lui paroissent venir de la Celtique. Et il fait le paralléle des Coutumes & de la Religion des anciens Romains avec celle des Celtes.

Après avoir traité de chaque Nation Celtique en particulier, M. P. examine les différens noms qu'elles ont portés. Non seulement les Peuples compris sous le nom commun de Celtes eurent dans la suite du tems différentes dénominations, mais encore les Contrées qu'ils habiterent eurent des noms particuliers qui les distinguoient.

A l'égard des noms que les Cantons Celtiques portoient autrefois, l'Auteur dit qu'il est presqu'impossible d'en découvrir l'origine. Ces noms sont pris ordinairement d'une Forêt abattue depuis long-tems, d'un ruisseau dont les Géographes ne font aucune mention, ou de quelqu'autre objet encore moins considérable. On ne peut rien dire là-dessus de certain, ni même de vraisemblable. Mais, pour ce qui est des noms des Peuples & des Nations Celtiques, il est plus facile d'en découvrir l'origine. Ces noms sont pris pour la plûpart, ou de la situation d'un Pays qu'un Peuple occupoit, ou de quelqu'usage, de quelque prérogative par laquelle un Peuple se distinguoit. Par exemple le nom d'Ibéres désigne en général un Peuple établi au-delà d'une Mer, d'un Fleuve,

d'une Montagne, & delà vient qu'on trouve des Ibéres (*) par-tout où il y avoit des Celtes, en Espagne, dans les Gaules, en Italie, en Lydie. L'Auteur rapporte ensuite les étymologies des noms de Gaulois, de Germains, de Teutons, &c. & il fait sentir que cette recherche de l'origine des noms, quoique frivole en apparence, ne laisse pas d'avoir son utilité, en ce qu'elle sert à faire découvrir des usages auxquels ces noms ont rapport, ou des faits qui les ont occasionnés.

L'Auteur finit le premier Livre par des remarques sur la Langue Celtique : il établit deux propositions qui paroissent également bien prouvées. La première est que tous les Peuples Celtes, dont il a fait mention dans ce Livre, avoient originairement la même Langue, mais qui se partagea dans la suite des tems en une infinité de Dialectes différens. La seconde, que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes. Comme ces preuves sont décisives pour faire voir que l'Europe étoit anciennement habitée par un seul & même Peuple, l'Auteur a pris soin de les mettre dans tout leur jour.

Il prouve la première proposition, 1°. par le temoignage des Auteurs, qui l'assurent positivement. Tacite parlant des Estions, remarque que bien qu'ils eussent les mêmes coutumes que les autres Sueves, cependant leur Langue approchoit plus de celle des Peuples de la Grande-Bretagne, qui étoit peu différente de celle des Gaulois. Or les Estions sont indubitablement les anciens Habitans de la Prusse, puisque l'ambre se ramassoit sur leurs Côtes. Le même Historien, parlant des Gothins, qui, selon sa description, devoient demeurer sur les frontières de Pologne & de Silésie, assure qu'ils se servoient de la Langue Gauloise ; voilà donc des Peuples établis aux extrêmités de la Germanie, qui ont la même Langue que les Gaulois & les Habitans de la Grande-Bretagne.

Un autre preuve, qui doit nous persuader que les Celtes parloient anciennement la même Langue, c'est que l'on trouve dans toute la Celtique les mêmes noms propres & les mêmes terminaisons, comme sont 1 *mag*, 2 *brig*, *dur*, *dun*, *au*, *gau*, *rich*, *land*, &c. L'Auteur prouve dans les notes qu'on ne trouvera aucune Contrée de la Celtique, ou ces terminaisons, qui ont chacune sa signification particuliere, ne fussent en usage.

Il prouve la seconde proposition, qui est que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes, par deux raisons qui lui paroissent convaincantes. La première est que les différentes terminaisons, dont il vient de parler, subsistent encore dans la Langue Allemande, & y ont chacune une signification particuliére, ce que l'Auteur justifie par une foule d'exemples. La seconde, c'est que la plûpart des mots que les Auteurs nous ont conservés, & qu'ils reconnoissent pour être [illegible]s de la Langue Celtique, sont encore en usage dans le Tudesque, ou y trouvent au moins leur explication.

DEUXIEME EXTRAIT. Dans le second Livre de l'Histoire des Celtes M. Pelloutier traite de la manière de vivre de ces Peuples, de leurs Coutumes, de leurs occupations, de leur façon de penser sur les Arts & sur les Sciences, de leurs Poësies, & enfin de leurs vertus & de leurs vices. Nous allons parcourir, d'après M. P., tous les différens articles de l'Histoire des Celtes, articles qu'il a examinés & discutés avec beaucoup de soin & d'érudition, mais que les bornes étroi-

(*) *über*, en Allemand, *ultra*, en Latin.

tes d'un Extrait ne nous permettent que d'effleurer.

M. P. commence par une *réflexion générale* qui nous a paru extrêmement sensée. Les véritables Coutumes des Celtes, nous dit-il, doivent être cherchées parmi ceux de ces Peuples, qui, n'entretenant aucun commerce avec les Nations étrangères, n'avoient pas eu occasion d'en adopter les idées & les usages. Mais, avant que d'examiner qu'elles étoient les Coutumes dont il va nous entretenir, il a cru devoir nous faire connoître les Celtes par leurs qualités extérieures. Selon notre Auteur, ces Peuples avoient reçu de la nature une grande taille, beaucoup d'embonpoint, les chairs blanches & molles, les couleurs vives, les yeux bleus, le regard farouche & menaçant, les cheveux blonds & épais, un tempéramment robuste, qui résistoit également à la faim, au froid & au travail, mais qui supportoit mieux le froid que la chaleur, & qui ne pouvoit soutenir une fatigue de longue durée.

M. P. prouve que l'Europe étoit autrefois habitée par la même Nation, & qu'au lieu de tirer leur origine des Egyptiens & des Phéniciens, qui étoient déjà policés lorsqu'ils envoyerent des Colonies dans les Pays étrangers, tous les Celtes, sans exception, descendoient des Scythes, c'est-à-dire, d'un Peuple sauvage & barbare, qui n'avoit encore aucune connoissance des avantages que l'homme peut tirer de sa propre industrie, ou du Pays qu'il habite. Les Scythes vivoient des fruits que la terre produit naturellement, de la chasse, du lait & de la chair de leurs troupeaux. Les Celtes se nourrissoient anciennement de la même maniére. La biére étoit leur boisson la plus commune : ils n'ont connu le vin que fort tard : ils prenoient leurs repas comme nous, assis devant une table : leur vaisselle étoit de bois ou de terre : ils buvoient dans des vases aussi de bois ou de terre, ou bien d'argent. Dans les festins on présentoit à boire dans des cornes d'animaux ou dans des crânes humains. Toutes les Nations Celtiques étoient dans l'idée, que la valeur est la seule vertu capable d'annoblir véritablement l'homme ; en conséquence de ce préjugé, les crânes des ennemis qu'un brave avoit tués, étoient pour lui & pour sa famille des titres de noblesse : ainsi il n'est point étonnant qu'ils les étalassent & s'en fissent honneur dans les occasions d'éclat, comme les festins ; il y avoit des Scythes qui conservoient & qui employoient au même usage les têtes de leurs peres. C'étoit parmi eux le dernier devoir de l'estime & de l'amitié de boire dans les crânes de ses parens, & d'y faire boire tous leurs amis. A l'occasion de cette coutume barbare des Celtes, M. P. examine si ces Peuples ont été véritablement antropophages. Selon un grand nombre d'Auteurs anciens, il y avoit des Celtes qui mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la Guerre, &, en général, tous les étrangers qui tomboient entre leurs mains ; il y en avoit d'autres qui tuoient & mangeoient leurs propres peres, quand ils étoient parvenus à un certain âge. C'est ce qu'Hérodote attribue aux Massagétes ; selon le même Historien, les Issédons n'égorgeoient pas à la vérité leurs parens : ils les laissoient mourir de leur mort naturelle, mais ils les mangeoient quand ils étoient morts. Quelques-uns assurent qu'il y avoit dans la Scythie des Peuples qui se nourrissoient ordinairement de chair humaine, & qui la regardoient comme le plus salutaire de tous les alimens.

Malgré tous ces témoignages & plusieurs autres que nous avons passés sous silence, M. P. est persuadé que cette imputation est fausse ; il conviendra, si l'on veut, que dans des tems de famine & dans d'autres cas urgens, ou même

même dans des momens de fureur, les Celtes ont pu se nourrir de chair humaine, manger leurs ennemis, & boire leur sang, mais il soutient que, si l'on en excepte ces cas extraordinaires, qui ne prouvent rien par rapport a une coutume constante & généralement établie, il n'y a aucune apparence d'accuser les Scythes & les Celtes d'avoir été des mangeurs d'hommes. La raison qu'en apporte M. P. c'est que parmi un si grand nombre d'Auteurs, qui ont fait mention de cette barbare Coutume des Scythes, il n'y en a aucun qui puisse être cité comme témoin oculaire : au contraire ils en parlent tous par ouï-dire, & s'expriment là-dessus, d'une manière si incertaine & si peu précise, qu'on ne doit faire aucun fond sur ce qu'ils en racontent.

M. P. avoue néanmoins qu'il y avoit des Celtes chez qui on faisoit mourir les vieillards, comme inutiles à la société, & d'autres où la mode vouloit qu'un homme d'honneur renonçât volontairement à la vie, d'abord qu'il n'étoit plus en état de porter les armes. Si l'on ajoute à cela que les funerailles d'un Scythe ou d'un Celte, qui duroient ordinairement plusieurs jours, étoient pour les amis & pour les parens du défunt, un tems de bonne chère & de fête, on ne sera pas surpris qu'on ait imputé à ces Peuples de manger leurs morts.

La manière de vivre des Sarmates différoit à plusieurs égards de celle des Celtes. On comprend bien, à la vérité, que les deux Peuples étant Nomades & négligeant l'agriculture, devoient vivre, comme les autres Sauvages, de la chasse, ou des racines & des fruits que la terre produit naturellement. Les Sarmates, aussi bien que les Celtes, semoient du millet, & s'en servoient principalement pour faire de la bouillie & de la biére. Mais, au lieu que les Celtes avoient des troupeaux de toute sorte de bétail, les Sarmates ne nourrissoient que des chevaux, & en tiroient la plus grande partie de leur subsistance. La chair de cheval, le lait, le fromage de cavale étoient leurs alimens les plus ordinaires : ils ne sçavoient ce que c'étoit que de faire rotir ou bouillir la viande : les uns la mangeoient crue : les autres se contentoient de la mortifier, en la tenant pendant quelques heures sous leurs cuisses & sur le dos des chevaux qu'ils montoient ; quand ils étoient pressés par la faim, ils ouvroient la veine d'un cheval, & buvoient le sang qu'ils en tiroient : le lait & le sang de cavale mêlés ensemble étoient pour ce Peuple, le plus délicieux de tous les mets : on reconnoît les vrais Sarmates, & on les distingue des autres Peuples, & en particulier des Celtes, par le goût pour la viande, le sang de cheval, & le lait de cavale. Quoiqu'il soit vrai que quelques uns de ces derniers, pour s'être mêlés avec les Sarmates, les avoient imités en plusieurs choses.

Les Celtes passoient parmi les Anciens pour de grands dormeurs : ils couchoient par terre & tout habillés : ils aimoient néanmoins la propreté, & à être bien vêtus ; ces premiers Habitans de l'Europe ne bâtissoient ni Villes ni Villages : ils n'avoient pas même de demeures fixes. Obligés de parcourir successivement les campagnes, les forêts, les prairies, pour y faire subsister leur bétail, ils trouvoient leur avantage à mener une vie ambulante, & à ne point se séparer de leurs troupeaux, dont ils tiroient la plus grande partie de leur subsistance : ainsi ils passoient toute leur vie dans des chariots couverts, sur lesquels ils transportoient leurs femmes, leurs enfans, & leurs bagages, & passoient ainsi avec une extrême facilité de Pays en Pays, selon qu'ils y étoient déterminés par leurs besoins, leurs commodités, ou la crainte de quelque grand inconvénient. C'est donc bien inutilement que les Géographes prétendent déterminer au juste l'ancienne demeure des Suéves, des Vandales, des Alains & des autres Celtes ; lors même que ces Peuples eurent commencé à s'appliquer à l'agriculture, ils ne renoncerent pas

d'abord à la vie errante & vagabonde à laquelle ils étoient accoutumés ; ils changeoient tous les ans de demeure, & cultivoient de nouvelles terres :

Campestres melius Scythæ
(Quorum plaustra vagas rite trahunt domos)
Vivunt, & Rigidi Getæ,
Immetata quibus jugera liberà
Fruges & Cererem ferunt ;
Nec cultura placet longior annuâ.

aussi long-tems qu'ils n'eurent point de demeure fixe, ils cachoient leur moisson dans des cavernes souterraines ; outre que le grain se conservoit parfaitement dans ces caves pendant plusieurs années, les hommes y trouvoient eux-mêmes une retraite contre les rigueurs de l'hiver, & un asile contre les incursions de leurs ennemis.

Quand ils quittoient une Contrée, ils cachoient si bien l'entrée de ces caves qu'il n'étoit pas possible à d'autres de les appercevoir. Lorsqu'ils eurent pris enfin le parti de se fixer dans un Pays, & de se loger dans des maisons, ils ne bâtirent cependant ni Ville, ni Village : chaque particulier occupoit un certain terrein & bâtissoit au milieu de sa possession. Un certain nombre de ces Habitations formoit ce qu'on appelloit un Canton. Les Espagnols, les Gaulois & les Thraces ont eu des Villes de bonne heure en comparaison des autres Celtes.

M. P. après avoir parlé de la nourriture & de la demeure des Celtes, traite fort au long de leurs habillemens : il prétend qu'ils se distinguoient sur-tout des autres Peuples par leur longue chevelure & par la manière dont ils l'arrangeoient. Il examine ensuite en quoi consistoient leurs richesses, & fait voir qu'ils n'avoient anciennement ni or ni argent, mais que leurs seules possessions étoient leur bétail & leurs esclaves, & qu'ils ne s'appliquoient ni à l'Agriculture, ni aux Arts mécaniques. Mais nous passons légérement sur tous ces articles pour venir à ce qui regarde les études des Celtes.

Il sembleroit, dit M. P., que l'on auroit dû composer d'abord en prose, & que l'art de faire des vers auroit été bien postérieur à celui d'écrire comme on parle naturellement. Il est cependant certain que chez toutes les Nations connues, les Poëtes sont beaucoup plus anciens que les Historiens & que les Orateurs. Les Auteurs Grecs & Latins ont marqué le tems où l'on a commencé d'écrire en prose dans les deux Langues, au lieu qu'il n'est pas possible de fixer le tems de l'invention de la Poësie : elle remonte au-delà des Olympiades & même du Siége de Troye. Avant l'usage de l'écriture, les Loix, la Religion, l'Histoire des Peuples, des Princes & des Familles ne se conservoient & ne se transmettoient à la Postérité que par la voie d'une tradition orale. Cette multitude de choses devoit extrêmement charger la mémoire : pour la soulager, l'on inventa les vers, qui, par le nombre déterminé des Syllabes, & par la cadence, aidoit à retenir ce qu'on vouloit apprendre. Toute la doctrine des Celtes étoit ainsi contenue dans des vers. Les Poëtes qui les composoient portoient le nom de Bardes, qui désigne un Chantre & un Musicien : la considération que l'on avoit pour les Bardes étoit si grande, que leur présence & leurs exhortations avoient souvent arrêté des armées prêtes d'en venir aux mains ; le sujet de leurs Poësies étoit quelquefois historique. On y célébroit l'origine des Peuples, leurs migrations, leur guerres, en un mot, tout ce qui s'étoit passé de remarquable parmi eux. D'autres Poëmes renfermoient les Loix, les Coutumes, les Dogmes & les devoirs de la Religion ; d'autres étoient ce que nous appellerions aujourd'hui des Hymnes & des Cantiques sacrés : ils en avoient sur toutes sortes de sujets, sur la naissance, sur le mariage, sur la mort, pour les enterremens, pour les Sacrifices & les Solemnités Religieuses, pour la Guerre & pour la Paix. Il y avoit des Hymnes que l'on chantoit les jours de

combats en allant à la charge, & qui servoient à allumer le courage du Soldat : il y en avoit aussi que le vainqueur entonnoit en revenant du combat pour remercier Dieu de la victoire qu'il venoit de remporter : les Ouvriers avoient des chansons qui les amusoient pendant leurs travaux. Quelques-uns avoient composé des vers licentieux : ils appelloient ces vers *Vallimachia*, c'est-à-dire, des Chansons scandaleuses. Cependant les Poësies les plus à la mode chez eux étoient des Odes qui commencoient par la louange des Dieux, & qui finissoient par l'éloge des grand Hommes qui s'étoient distingués par leur vertu & par leur bravoure, principalement de ceux qui avoient sacrifié leur vie pour le bien de la Patrie : on récitoit ces Odes dans les festins, & en allant au combat.

M. P. pense que la Poésie des Celtes étoit rimée. Il ne peut, à la vérité, citer aucun Auteur ancien en faveur de son sentiment; mais, dit-il, si l'on considére que les plus anciens Poëmes des François, des Germains, des Peuples du Nord, & même des Persans sont tous écrits en rimes, on ne doutera pas que cet usage, qui distingue notre Poësie de celle des Grecs & des Latins, ne vienne originairement des Celtes. M. P. croit encore que les anciennes Poësies des Celtes étoient partagées en Strophes : on les chantoit en les accompagnant d'instrumens & de danses : les danseurs, armés de pied en cap, battoient la mesure en frappant de leurs épées & de leurs hallébardes contre les énormes Boucliers qu'ils portoient. Tout cela servoit, suivant les apparences, à marquer la cadence, à animer le chant, & à exprimer les divers mouvemens que les Hymnes qu'on chantoit excitoient dans l'ame.

Ces Poésies, au reste, faisoient toute l'érudition des Celtes, car ils méprisoient souverainement les Sciences : ils tenoient même à déshonneur de sçavoir lire & écrire : la Guerre étoit leur unique profession ; la jeunesse ne faisoit point d'autre apprentissage que celui des armes : les hommes faits alloient tous à la Guerre, & ils y alloient aussi long-tems qu'ils étoient en état de servir : ils attachoient même aux armes la félicité de l'autre vie : ils souhaitoient de mourir à la Guerre, parce qu'ils étoient dans l'idée qu'un homme qui mouroit d'une mort naturelle étoit exclu du bonheur à venir, ou au moins qu'il n'arrivoit pas au même degré de gloire & de félicité, que celui qui perdoit la vie les armes à la main ; ces principes avoient une influence générale sur toute la manière de vivre de ces Peuples : ils étoient toujours en Guerre avec leurs voisins : ils soutenoient que l'intention de la Divinité étoit que le plus fort dépouillât le plus foible ; &, selon eux, le duel étoit un moyen dont Dieu se servoit pour décider entre deux contendans de la bonté de leur droit. Ils fournissoient des troupes à tous ceux qui leur en demandoient : leurs exercices étoient tous militaires, & n'avoient point d'autre but que d'endurcir les corps aux travaux de la Guerre, de les rendre sains, légers, vigoureux : ils s'exerçoient à passer à la nage les Fleuves les plus larges & les plus rapides : la chasse étoit aussi un de leurs exercices favoris : ils faisoient de très-fréquens & de très-longs festins. M. P. finit ce Livre par décrire le caractère, les vertus & les vices des Celtes.

Cet Ouvrage est infiniment curieux & agréable à bien des égards. Il est plein d'une érudition extrêmement variée. L'Auteur ne se contente pas de prouver ce qu'il avance, il accompagne toujours ses preuves de réflexions judicieuses, d'où il tire ensuite des conséquences très-étendues & très-propres à éclaircir l'Histoire & les Antiquités de tous les différens Peuples de l'Europe ; aussi M. P. a-t'il composé son Livre pour servir d'introduction à une Histoire générale d'Allemagne, à laquelle il nous assure qu'il travaille actuellement.

☞ On peut voir deux autres *Extraits de l'Histoire des Celtes* Tome XXXIII. page 185-220. & Tome XXXIV. pag. 1-34. de la *Bibliothèque Françoise, ou l'Histoire Littéraire de la France*, imprimée chez *H. du Sauzet*. Le Journaliste termine ainsi son *premier Extrait* : » On ne peut assez admirer M. » Pelloutier d'avoir trouvé le moyen d'embellir par sa profonde Littérature & sa judicieuse Critique un sujet, qui, tout beau qu'il » est en lui-même, ne reveille pas d'abord une » foule d'idées agréables & instructives que » l'Auteur y sçait découvrir. » Le *second Extrait* finit par cette réflexion : » Il est à souhaiter, pour l'avantage de la république des Lettres, que ce sçavant homme (*M. Pelloutier*) » publie sans différer la continuation de cette » *Histoire générale des Celtes*, qui donne une » si haute idée de son érudition, de son discernement & de son goût. «

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, l'Ouvrage de PELLOUTIER, intitulé *Histoire des Celtes*; & je crois qu'on peut en permettre la réimpression. A Paris, ce 12 Novembre 1769.

DUPUY.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre amé le Sr de CHINIAC de la Bastide, Avocat en notre Parlement, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public : *L'Histoire des Celtes, & un Discours sur la Nature & les Dogmes de la Religion Gauloise*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de les exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le Mercredi treiziéme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-neuf, & de notre regne le cinquante-cinquiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

Registré sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 877. fol. 73, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses Art. 41. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'Article 108. du même Réglement. A Paris, ce 16 Déc. 1769. *Signé*, KNAPEN, *Adjoint*.

HISTOIRE



HISTOIRE DES CELTES.

LIVRE PREMIER,

De l'origine des Celtes ; des Pays que ces Peuples occupoient anciennement ; des différens Noms qu'ils ont porté ; de la Langue qu'ils parloient dans les premiers tems.

CHAPITRE PREMIER.



LES Celtes ont été connus anciennement ſous le nom général de Scythes. C'eſt celui que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & au-delà de ce fleuve, juſques dans le fond du Nord (1).

Les Celtes faiſoient partie des anciens Scythes.

Strabon nous apprend que « les Auteurs (2) de la première Antiquité, diſtinguoient les Scythes établis au-deſſus du Pont-Euxin,

Les Auteurs de la premiere Antiquit

(1) *Voyez* Strab. lib. I. p. 33. lib. XI. p. 570. | (2) *Voyez* Strab. lib. XI. p. 507.) Ces Auteurs

distinguent les Scythes Européens en Hyperboréens, Sauromates & Arimaspes.

» du Danube & de la Mer Adriatique, en Hyperboréens, Sauro-» mates & Arimaspes; & ceux qui sont au-delà de la Mer Caspienne, » en Saces & Massagetes. » Les premiers étoient donc établis en Europe; les autres avoient leur demeure en Asie. On ne parlera, quant à présent, que des Scythes Européens.

Les Sauromates conservent encore aujourd'hui ce nom.

Les Sauromates ou Sarmates sont connus encore aujourd'hui sous le même nom: il sert à désigner tous les Peuples qui parlent la Langue Esclavone, les Moscovites, les Polonois, les Bohémiens, les Venetes, & plusieurs autres.

Les Hyperboréens sont les Celtes des Alpes & du Danube.

Les Hyperboréens sont les Celtes établis autour des Alpes & du Danube; on le prouvera après quelques réflexions préliminaires qu'il convient de faire à leur sujet. Les Anciens les plaçoient au-delà des Monts Riphéens (3), & les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs, sont les Alpes.

Erreurs des anciens Auteurs sur la position du pays des Hyperboréens.

On vouloit encore que les Hyperboréens fussent situés sous le Pôle Arctique, & par conséquent dans un climat extrêmement froid, où l'air étoit toujours *emplumé* (4), c'est-à-dire, plein de neige, & où le soleil ne paroissoit que six mois de l'année. L'opinion commune étoit que le vent du Nord [*Boreas*] sortoit des *Monts Riphéens* (5); on en concluoit que ce vent ne souffloit point chez les Peuples qui habitoient au-delà. C'est par cette raison qu'on leur donna le nom d'*Hyperboréens*, ou de gens qui demeurent au-delà du vent du Nord.

Cette fausse idée fût une source d'erreurs pour les Géographes & les Historiens qui écrivirent dans les siécles suivans. Lorsque les Gaules & la Germanie eurent été découvertes, on s'apperçut que le vent du Nord y souffloit comme par tout ailleurs; on n'y trouva, ni cette terre voisine du Pôle & toujours couverte de neige, ni ce jour & cette nuit al-

sont, sans doute, Aristée de Préconnese, Isigonus de Nicée, Ctésias, Onesicrite, Polystephane, Hégésias; ils étoient, au rapport d'Aulu-Gelle, remplis de fables & de choses incroyables. (*Voyez* A. Gel. Noct. Attic. lib. IX. cap. IV. p. 211.)

(3) *Voyez* Solin. cap. XXXVI. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 471. Strab. lib. I. p. 62. Pompon. Mela. lib. III cap. V. pag 77. Clem. Alex. Strom. lib. I. cap. XV. p. 305. Steph. de urb. p. 654. 727.

(4) Πτεροφοροι Solin. cap. XXXVI.

(5) Apollonius dit que les sources du Danube ὑπὲρ πνοιῆς Βορέαο, Ῥιπαίοις ἐν ὄρεσσιν, c'est-à-dire, au-delà des haleines du vent *Boreas*, dans les *Monts Riphéens*. Hyperborei *suprà Aquilonis flatum habitantes*. (*Voy.* Apollon. lib. IV. v. 285. Festus P. Diac. p. 297. Virg. Georg. III. v. 196. & notas servii.)

ternativement de six mois, dont les Anciens avoient parlé. Il fallut donc toujours reculer vers le Nord & les *Monts Riphéens*, & les Peuples qui étoient assis aux pieds de ces Montagnes, où les placer dans quelque pays inconnu, dans quelque climat où personne n'eût encore pénetré. Les plus anciens Auteurs (6) avoient dit que les Hiperboréens étoient établis autour du Danube; ceux qui vinrent dans la suite les transporterent (7) aux extrêmités septentrionales de l'Europe. Ils mirent à la place du Danube le Tanaïs, fleuve qu'ils faisoient descendre de certains *Monts Riphéens*, qui n'existérent jamais que dans leur imagination. D'autres placerent les Hyperboréens dans une île de l'Océan, à l'opposite (8) de la Celtique; d'autres enfin les placerent au Nord (9) de la Thrace, le long de l'Ebre, ou autour du Pont-Euxin.

Cluvier a prouvé que les Hyperboréens étoient Celtes.

On peut excuser ces différentes opinions & même les concilier. Les Celtes, qui dans l'origine furent appellés *Hyperboréens* par les Grecs, occupoient effectivement toutes les différentes contrées qu'on leur assigne. Mais, les *Monts Riphéens* des plus anciens Auteurs Grecs, sont les *Alpes*, Montagnes toujours couvertes de neige, les *Hyperboréens* sont les *Celtes* qui demeuroient au-delà de ces Monts. Cluvier (10) le prouve d'une maniere incontestable. Il prouve aussi que les véritables Hyperboréens, les Peuples qui ne voyent point le soleil pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté du Groenland & de la nouvelle Zemble, c'est-à-dire, dans un pays que les Anciens n'ont point connu.

Il cite à ce sujet des Auteurs qui ont dit formellement que « les *Monts* » *Riphéens* sont les *Alpes*, & que tous les Peuples qui demeurent au » pied de ces Montagnes, sont appellés en commun Hyperboréens. » De ce nombre sont Protarchus (11) & Possidonius (12). L'autorité de

---

(6) Cette différence & ce changement des Auteurs se remarquent dans l'Ouvrage d'Etienne de Bysance. Après avoir rapporté le sentiment des anciens Géographes, cet Auteur cite ce qu'ont pensé ceux qui les ont suivis. (*Voy.* Steph. de urb. p. 727.)

(7) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 464 471. lib. VI. cap. XIII. p. 667. Virgil. Georg. lib. III. v. 381. lib. IV. v. 517. Pompon. Mela. lib. III. cap. V. p. 77. Solin. cap. XXXVI. Lucan. lib. III. v. 272. Oros. lib. I. p. 8. Strab. I. p. 62. Paul. Diac. lib. XIV. p. 182.

(8) *Voy.* Hecat. Ap. Diod. Sic. lib. II. p. 130.

(9) *Voy.* Valer. Flac. lib. II. v. 519. Martial. lib. VII. p. 91. IX p. 127. 136. Lucan. lib II. v. 640. Vib. p. 343. Dionys. Perieg. v. 314. Apoll. Argonaut. lib. II. p. 211.

(10) *Voy.* Cluvier. Germ. Ant. p. 6-9.

(11) *Voy.* Steph. de urb. p. 727.

(12) Athen. lib. VI. cap. IV; p. m. 174.

celui-ci doit être d'un très-grand poids, puisqu'il avoit voyagé dans les Gaules. Il y avoit appris que » l'on appelloit autrefois *Monts Ri-» phéens* cette chaîne de Montagnes à qui on avoit donné le nom » d'*Olbes* (13), & qui de son tems, portoit celui d'*Alpes*. » Cluvier » ajoute que » beaucoup d'Auteurs Grecs (14) ont placé les sources du » Danube dans le pays des *Hyperboréens* & qu'ils ont fait descendre ce » fleuve des *Monts Riphéens* » (15).

Nouvelles preuves de cette vérité.

Plutarque (16) a conservé un passage d'*Héraclide de Pont*, qui confirme ces preuves. » La nouvelle, y est-il dit, arriva d'Occident, qu'une » Armée, venue du pays des *Hyperboréens*, avoit pris une ville Grec-» que nommée *Rome*, située près de la grande Mer. » Plutarque » ajoute, qu'Aristote donne le nom de *Celtes* à ceux qu'Héraclide ap-» pelle *Hyperboréens* «. Il faut bien que les *Hyperboréens* demeurassent au tour du Danube, ou qu'ils ne fussent pas aussi éloignés de la Grece, que le prétendent ceux qui les placent au fond de la Moscovie. On leur attribuoit l'établissement de l'Oracle (17) de Delphes, où, suivant la coutume des Scythes & des Celtes, l'image d'Appollon n'étoit anciennement qu'une simple colomne (18). On disoit aussi qu'ils avoient long-temps (19) envoyé en Gréce, & particuliérement dans l'île de Délos (20), les prémices de leurs fruits pour y être offerts à Apollon.

(13) Nous verrons en son lieu que les Celtes donnoient le nom d'*Olbes* ou d'*Alpes* à toutes sortes de Montagnes. Voyez ci-dessous, Chap. XV. vers le milieu.

(14) *Voy.* Ci-dessus Note (5). Le Scholiaste d'Apollonius remarque, que son Auteur fait sortir le Danube du pays des *Hyperboréens* & des *Monts Riphéens*, à l'exemple d'Eschyle, qui disoit la même chose dans une de ses Tragédies, intitulée *Prométhée délié*. (*Voy.* Apollon. p. 413.) Le même Scholiaste dit ailleurs que selon Possidonius, les *Hyperboréens* sont établis autour des *Alpes* d'Italie; que, selon Mnaseas, les *Hyperboréens* étoient appellés de son tems *Delphes*. (ub. supr. p. 211.) Cluvier prétend qu'il faut lire *Celtes*. Casaubon, dans son Commentaire sur Athenée, dit que S. Basile fait sortir le *Pô* des *Monts Riphéens*. (*Voy.* Casaub. in Athen. p. 406.)

(15) A proprement parler, le Danube ne descend point des Alpes, mais d'une hauteur de la Forêt Hercynie en Suabe. Tacite & Pline appellent cette hauteur le mont *Abnoba*. (*Voy.* Tac. Germ. I. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII.) Les Anciens comprenoient sous le nom d'*Alpes*, les Montagnes de la *Noricie*, qui est aujourd'hui la *Baviere*, & celles de la *Vindelicie*, qu'on nomme maintenant la *Suabe*. (*Voy.* Flor. lib. III. cap. XX. p. 376.) Delà vient que Strabon met expressément la source du Danube dans les Alpes. (*Voy.* Strab. lib. IV. p. 207.)

(16) *Voy.* Plutarch. Camill. Tom. I. p. 140.

(17) *Voy.* Pausan. Phoc. V. p. 809.

(18) Clem. Alexand. Strom. lib I. p. 349.

(19) *Voy.* Pindar. Olymp. III. Herodot. lib. IV. cap. 33. Solin. cap. 26. Pausan. p. 77. 392.

(20) *Délos* est une des *Cyclades*. Apollon y avoit un Temple, & l'on prétendoit que c'étoit le lieu de sa naissance. (*Voyez* Apollon. p. 34. Strab. lib. X. p. 285.) L'île de *Délos* se nomme aujourd'hui les *Sdilles*. L'ancien nom vient de δῆλος, *manifeste*, *apparent*, parce qu'étant cachée sous les flots, elle parut, disent les Poëtes, pour donner retraite à Latone, que Junon poursuivoit.

On publioit encore à leur sujet bien des choses qui sentent la fable; mais qui ne laissent pas d'avoir quelque fondement. Ils n'avoient d'autre retraite (21) que les bois & les forêts, & ne se nourrissoient que des fruits de la terre. Ils passoient leur vie sans chagrin, sans inquiétude. Ils ne connoissoient ni discordes, ni divisions. Ils étoient également attachés aux loix de la justice & de l'équité. Ils rendoient chaque jour aux Dieux, & surtout au soleil (22), un culte public & particulier. Toutes les instructions qu'ils donnoient à leurs enfans, avoient aussi pour but de les former à la vertu, à la piété. Une maniere de vivre si sage, si réglée, servoit à prolonger leurs jours, & les garantissoit de toutes sortes de maladies & d'incommodités; ainsi la paix & le bonheur regnoient parmi eux sans altération: leurs sociétés formoient un contraste frappant avec celles des Grecs (23). Lorsqu'ils étoient parvenus à une vieillesse avancée; lorsqu'ils étoient, pour ainsi-dire, rassasiés de jours, ils quittoient par une mort volontaire, une vie qui leur étoit à charge: ce moment même étoit pour eux un plaisir & un triomphe. Ils se régaloient avec leurs parens & leurs amis, chantoient, dansoient, se couvroient de lauriers, &, avec cet appareil, ils montoient gaiement sur un rocher, d'où ils se précipitoient: c'étoit, selon eux, la mort la plus glorieuse. Clément d'Alexandrie dit seulement (24), que quand ils avoient atteint l'âge de soixante ans, on les menoit hors des portes, & qu'on leur ôtoit la vie. Nous verrons ailleurs que tout cela convenoit aux Celtes, qui conserverent long-temps les différentes coutumes dont on vient de parler.

Les Arimaspes sont, peut-être, un peuple fabuleux.

Les fables qu'on a débitées sur les *Arimaspes* jettent dans un plus grand embarras à leur sujet. On les plaçoit en Asie. Ils (25) n'avoient, dit-on, qu'un œil au milieu du front: c'est delà qu'ils avoient reçu le nom d'*A-*

(21) *Voy.* Pompon. Mela. lib. III. cap. V. Solin. cap. 26. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 472. Pindár. Pyth. Od. X.

(22) On prétend qu'ils offroient des *Anes* à Apollon. (*Voy.* Clem. Alexand. Tom. I. p. 18. Pindar. Pyth. Od. X.) C'étoit, au contraire, de petits Chevaux.

(23) Clem. Alexand. Strom. lib. IV. p. 545.

(24) *Voy.* Clem. Alexand. Strom. lib. I. cap. XV. p. 305. & ci-dessous Chap. X. à la fin.

(25) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. VII. cap. II. p. 6. lib. X. cap. XLIX. p. 441. Strab. lib. I. p. 21. Pompon. Mela. lib. II. cap. I. p. 37. Solin. cap. 25. Amm. Marcell. lib. XXIII. cap. VI p. 368. Pausan. Attic. cap. XXIV. p. 57. 58. Arcad. cap. II. p. 601. Apulef. Milef. lib. XI. p. 748. Serv. in Eclog. Virgil. VIII. v. 27. A. Gell. lib. IX. cap. IV. p. 247.

rimaſpes, expreſſion qui, dans l'ancienne langue (26) des Scythes, ſignifioit *borgne*. Ils étoient voiſins des *Hyperboréens* : ils confinoient aux Griffons, & leur faiſoient une guerre continuelle.

Les *Griffons* étoient certaines bêtes ſauvages, qui tiroient de la terre une grande quantité d'or & de pierres précieuſes, les gardoient avec la même vigilance, & les défendoient avec la même fureur, que pourroient le faire ces avares, à qui l'on arracheroit plutôt la vie que leurs tréſors.

Toutes ces fables que l'on a fort long-temps rebatues, tiroient leur origine, du Poëme (27) d'*Ariſtée de Préconnéſe* : on lui a donné le nom de *Charlatan* (28) & d'*Impoſteur* : un homme qui vouloit faire paſſer un ouvrage auſſi extravagant, pour une hiſtoire véritable, qui ſe vantoit (29) d'avoir parcouru le pays des *Arimaſpes* d'un bout à l'autre, méritoit bien qu'on l'appellât ainſi.

Ils étoient vraiſemblablement des Sarmates.

Y avoit-il quelque vérité cachée ſous des contes ſi ridicules ? On y entrevoit ſeulement que les *Arimaſpes*, ſuppoſé qu'ils ayent jamais exiſté, étoient des Sarmates. Ces Peuples bornoient le pays des *Hyperboréens* ; ceux-ci paſſoient chez les *Arimaſpes* (30) pour porter en Gréce les prémices de leurs fruits ; & nous verrons bientôt que les Celtes & les Sarmates étoient voiſins, ils étoient même mêlés du côté de l'Orient.

Cette conjecture ſe confirme par la circonſtance de cet œil qu'ils avoient, dit-on, au milieu du front : cela n'indique-t-il pas, que les *Arimaſpes* étoient des *Archers*, qui fermoient un œil (31) pour viſer plus ſûrement, & pour mieux diriger leur coup ? Il eſt certain que les *Sarmates* ſe ſervoient ordinairement, de l'arc & de la flêche, au lieu que ces armes étoient preſque inconnues aux Celtes, qui, dans le commen-

---

(26) Selon Hérodote, *Arima* déſigne en Scythe l'*unité*, & *Spa* l'*œil*. (*Voy.* Herodot. lib. IV. cap. XXVII.) Leibnitz dérive le nom d'*Arimaſpes* de deux mots de l'ancien Tudeſque, *Arm*, pauvre, & *ſpehem*, épier. *Voy.* Miſcellan. Borolinenſ. Tom. I. p. 5.) La conjecture n'eſt pas heureuſe ; & ſi les *Arimaſpes* ſont, comme on a lieu de le ſoupçonner, un Peuple Sarmate, elle tombe tout-à-fait. Euſtathe cite le paſſage d'Hérodote d'une maniere un peu différente : *Ari unitatem Scythice deſignat, Maſpos autem oculus eſt.* (*Voy.* Berkel. ad Steph. de urb. p. 360.)

(27) *Voy.* Herodot. lib. IV. cap. 13-27.

(28) *Voy.* Strab. lib. XIII. p. 589.

(29) *Voy.* Athen. lib. XIII p. 451.

(30) *Voy.* Herodot. lib. IV. cap. 13-27. Pauſan. Attic. cap. XXXI. p. 77. Plin. lib. IV. cap. XII. p. 467-451.

(31) C'eſt la conjecture d'Euſtathe ſur Denys Periegete. v. 31.

cement, n'étoient armés que du bouclier & de la lance. Il faut pourtant avouer qu'on feroit porté à regarder les *Arimaspes*, comme un être de raison, si Diodore de Sicile ne nous apprenoit (32) que les *Arimaspes*, surnommés *Evergétes*, existoient du temps d'Alexandre-le-Grand, qui les soumit à sa domination.

CHAPITRE II.

Les plus anciens Auteurs, qui ont parlé des Hyperboréens, ne remontent pas au-delà de la LVII. Olympiades.

VOILA en abrégé ce que les Auteurs de la premiere antiquité avoient remarqué par rapport aux Peuples du Nord. Cette antiquité même, ne remonte pas bien haut. Aristée de Préconnese est le premier qui ait parlé des Hyperboréens : il vivoit vers la LVII (1) Olympiade, c'est-à-dire, 550 ans av. l'Ere Chrétienne. Suivant toute apparence, les Grecs ne commencérent à connoître les Celtes, que fort long-temps après. Hérodote (2) en parle à la vérité dans son Histoire, mais il ne les a connus que de nom ; ce qu'il en rapporte en est une preuve assez claire (3). » Le Danube, dit-il, a sa source dans le pays des Celtes, *près de la » ville de Pyrrhene* (4). Les Celtes demeurent au-delà des colomnes » d'Hercule ; ils sont voisins des Cynésiens, & le dernier des Peuples » qui sont établis en Europe du côté de l'Occident «. Ailleurs, il avoue de bonne foi, que tout le pays qui est au-delà du Danube, étoit entiérement inconnu de son tems (5).

Les Celtes & les Sarmates sont les deux peuples qui occupoient autrefois toute l'Europe.

On reconnut bien que ce vaste pays étoit habité par deux Peuples entiérement différens ; mais ce ne fut, que lorsque les Grecs & les Romains eurent passé le Danube, & pénétré dans la Scythie. Dès-lors on

(32) *Voy.* Diod. Sic. lib. XVII. p. 552.) Il semble qu'un ancien Auteur, cité par Etienne de Bysance, les place autour de la Forêt Hercynie. (*Voy.* Steph. de urb. p 694-359.) Pline fait aussi mention de certains *Arimaspes* qui portoient anciennement le nom de *Cacidares*. (*Voy* Plin. lib. VI. cap. XVII. p. 678.) Cyrus, Roi de Perse, avoit donné aux *Arimaspes* le nom d'*Evergetes*, c'est-à-dire, bienfaiteurs, parce qu'ils lui amenerent 3000 Chariots chargés de bled dans un tems où la famine étoit si grande dans son armée, que les Soldats étoient réduits à se manger les uns les autres. Lucain parle aussi des *Arimaspes*. (*Voy.* Diod. Sic. lib. XVII. p. 552. Lucan. III. v. 281 VII. v. 756.)

(1) *Voy.* Scalig. Thes. Temp. p. 316.

(2) Cet Auteur écrivoit vers la LXXXIII. Olympiade, 469. ans avant J. C.

(3) *Voy.* Herod. lib. II. cap. 33. lib. IV. cap. 49

(4) Il fait des *Monts Pyrenées* une Ville de ce nom, & confond ces montagnes avec celles des *Alpes*.

(5) *Voy.* Herodot. lib. V. cap. 10.

commença à les distinguer ; les uns furent appellés Sauromates ou Sarmates (6) ; les autres reçurent le nom de Celtes, de Celto-Scythes (7), d'Iberes, de Celtiberes, de Gaulois, de Germains, &c (8). Le nom de Scythes ne demeura propre, qu'à des peuples inconnus, qui habitoient, soit dans le fond du Nord, soit dans quelqu'autre contrée où les voyageurs n'avoient point encore pénétré. On peut dire en général, que les Celtes occupoient les parties occidentales de l'Europe ; l'Espagne, les Gaules, les trois Royaumes de la Grande-Bretagne, la Germanie, les Royaumes du Nord, avec une partie de l'Italie. Les Sarmates aucontraire, étoient établis du côté de l'Orient, à peu près dans les mêmes Pays qu'ils occupent encore aujourd'hui. En certains endroits, ces deux Peuples étoient mêlés (9) : de ce mêlange vint un troisiéme Peuple qui tenoit quelque chose des Celtes & des Sarmates. Tels étoient les Bastarnes (10), les Peucins, les Venedes, les Fennes, & plusieurs autres.

Caractere des Sarmates.

Au reste, les Celtes & les Sarmates étoient deux Peuples entiérement différens (11). Dès la premiere antiquité, on voit une différence sensible, & une espèce d'opposition entre les coutumes & la maniere de vivre des uns & des autres. Les Sarmates, à l'exemple des autres

(6) On prétend que ce nom leur fut donné par les Grecs, parce qu'ils avoient des yeux ronds, & ressemblans à ceux du Lésard. (*Voy.* Car. Steph. Dictionnar.) La conjecture du savant Bochart, qui dérive ce mot de l'Hebreu, est fort ingénieuse. Sarmate vient, selon lui, de מדי שאר, *Sar Madai*, ce qui signifie *Medorum reliquia*, les restes des medes ; effectivement, les Sarmates & les medes étoient un même peuple, comme on le remarquera ci-après. Il sera question dans la suite des noms de Scythes, Celtes, Iberes, &c. (*Voy.* Bochart Geog. Sac. lib. III. cap. 14. in fin.)

(7) *Voy.* Strab. lib. I. p. 33. lib. XI. p. 507.) Plutarque appelle les Cimbres & les autres Peuples, qui furent défaits par marius, *Celto-Scythes*. (*Voy.* Plutarch. in mario tom. I. p. 411.)

(8) Pline dit que le nom de Scythes demeura propre à des Peuples qui habitoient dans des climats inconnus à presque tout le reste des hommes. (*Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 466. & f.) Mais il faut prendre les paroles de cet Historien dans un sens général. Le nom de Scythes ne se perdit que fort tard. Des Auteurs le donnent encore à des Peuples connus. Horace le donne aux Illyriens, & Dion aux Bastarnes & aux Daces. (*Voy.* Horat. Od. lib. II. Od. II. Dio. lib. XXXVIII. 64. lib. LI. p. 460.) Radagaise, qui, du tems de l'Empereur Honorius, passa en Italie avec une nombreuse armée de Goths, est appellé *un Prince Scythe*. (*Voy.* Duchesf. Rer. Franc. tom. I. p. 808. Isidor. Chronic. p. 713.) Dans le IX. siécle *Audradus Modicus* appelloit encore *Scythes*, les Normands, qui de son tems, désoloient la France. (*Voy.* ci-dessous, p. 10 & Duchesn. tom. II. p. 361.)

(9) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 296. Arrian. Exp. Alex. pag. 8.

(10) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 46.

(11) Procope se trompe assurément quand il dit *que les Goths, les Vandales, les Visigots, les Gépides* (qui étoient tous des Peuples Celtes) *sont les Sauromates & les Melanchlanes des Anciens*. (*Voy.* Procop. Vandal. lib. I. cap. II. p. 178.)

Scyth

Scythes, alloient tous à la guerre ; mais ils n'avoient que de la Cavalerie, ou plutôt (12) ils étoient toujours à Cheval : on les voyoit, vendre, acheter, tenir leurs assemblées, expédier leurs affaires, faire leurs visites, prendre leurs repas & leur sommeil sur leurs chevaux. On trouve dans Ammien Marcellin (13), & dans Zosime (14), que les Huns (Peuple Sarmate) s'accoutumoient tellement à passer le jour & la nuit sur leurs chevaux, qu'ils en perdoient en quelque maniere l'usage des jambes. Il y avoit plusieurs de ces Nations qui habitoient le long du Danube & dans le voisinage de la Gréce, & on ne doute pas que ce ne soit la véritable origine des Centaures (15).

La chair crue servoit de nourriture aux Sarmates (16) ; ils la faisoient mortifier en la mettant sous leurs cuisses, sur le dos du cheval. Un de leurs mets les plus délicieux, étoit le lait & le sang de cavale (17), mêlés ensemble. Leur maniere de s'habiller ressembloit beaucoup à celle des Médes : ils portoient une robe qui leur descendoit jusqu'aux talons. L'arc & la flêche (18) étoient leurs armes ; mais ils se servoient aussi d'une lance fort longue (19) qu'ils appuyoient contre le genou, pour pousser & renverser leur ennemi avec plus de force. Ils épousoient plusieurs femmes, les menoient (19) à la guerre, & même au combat : parmi eux, les filles ne pouvoient se marier, qu'elles n'eussent tué un des ennemis de leur pays.

Les Celtes avoient une maniere de vivre toute différente. Quoiqu'ils eussent de la cavalerie, leur principale force consistoit dans l'infanterie ; ils l'exerçoient à la course, & à faire de longues traites (20). Ils entretenoient une grande quantité de bétail, & se nourrissoient de leur chasse, du lait & de la chair de leurs troupeaux. Leurs habits étoient (21) justes au corps, à la réserve du *Sagum*, espèce de manteau court, Caractere des Celtes.

(12) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 46.

(13) *Voy.* Ammian. marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 615.

(14) *Voy.* Zosim. lib. IV. cap. XX. p. 388.

(15) Les Centaures étoient, selon la Fable, demi-hommes & demi-chevaux.

(16) *Voy.* Ammian. lib. XXXI. cap III. p. 615.

(17) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. XVI. cap. XI. p. 466. Virgil. Georg. lib. III. v. 461. Martial. Epigr. lib. I. p. 3. Silius Italic. lib. III. p. 129. Clem. Alex. Pædag. lib. III. cap. 3.

(18) Pausan. Attic. cap. XXI. p. 50.

(19) *Voy.* Tacit. Hist. lib. I. cap. 79. Valer. Flac. Argon. VI. v. 236.

(20) *Voy.* Pompon. Mela. lib. III. cap. 4. Herodot. lib. IV. cap. 116. Vales. exc. ex. Nicol. Damasc. p. 516.

(20) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 46.

(21) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 17.

qu'ils arrêtoient pardevant avec une boucle, & qui descendoit à peine jusqu'aux hanches. Au lieu de l'arc & de la flêche, ils portoient d'énormes boucliers, & des lances (22), dont ils se servoient pour combattre de près & de loin. La Polygamie étoit inconnue parmi eux, leurs femmes les suivoient à la guerre, elles leur portoient des rafraîchissemens; mais ordinairement, lorsqu'il falloit en venir aux mains avec l'ennemi, elles se tenoient à l'écart.

Enfin la Langue des Celtes (23) & celle des Sarmates, différoient anciennement comme elles différent encore aujourd'hui. On en trouve une preuve dans Ovide; de son exil dans la ville de Samos, située sur le Pont Euxin, il écrivoit à Cotta (24), qu'il avoit déjà appris la Langue des Getes (25) & des Sarmates, Peuples établis autour de cette ville.

A la vérité la Langue Allemande qui vient de celle des Celtes, & la Langue Esclavonne ou Sarmate, ont plusieurs mots communs, soit qu'il y ait eu anciennement une Langue originelle dont il reste des traces dans toutes les autres, soit que le voisinage & le mélange de ces deux Peuples ait fait passer plusieurs mots d'une Langue à l'autre. Mais ceux, qui entendent ces deux Langues, sçavent qu'elles différent essentiellement, dans le génie, la construction & le tour des phrases, & surtout, par rapport aux Suffixes, que les Sarmates joignent aux Noms & aux Verbes, à peu près de la même maniere que les Hébreux.

Depuis que les Celtes & Sarmates ont été connus, plusieurs Auteurs n'ont

Les Celtes & les Sarmates sont donc les deux Peuples qui occupoient anciennement la Scythie Européenne (26). Les bons Historiens ne manquent presque jamais de les distinguer, ou de désigner, au moins,

(22) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 6.

(23) On prouvera dans la suite, que l'ancien Tudesque étoit un Dialecte de la Langue des Celtes.

(24 *Voy.* Ovid. Ep. lib. III. Ep. II. v. 40. Trist. lib. V. Eleg. XII. p. 58.

(25) Les Getes étoient Celtes. Il suffira d'en produire une seule preuve. Les dix mille Barbares, dont Persée Roi de Macédoine refusa le secours, sont appellés *Getes*, par Appien; *Thraces*, par Dion; *Gaulois* & *Celtes*, par Diodore de Sicile; *Bastarnes*, par Trogus-Pompeius; *Bastarnes* & *Gaulois*, par Tite-Live & par Polybe. (*Voyez* Appian. p. 1223. Vales. exc. ex. Dio. p. 611. Vales. in exc. ex. Diod. lib. XXVI. p. 313. Trog. Pompej. Prolog. 32. Tit. Liv lib. XL. cap. 57. lib. XLIV. cap. 26. Polyb. in exc. Legat. LXII. p. 883.) Il n'y a point d'autre différence entre ces Auteurs, si ce n'est que les uns se servent d'un nom commun à plusieurs Peuples, comme l'étoient ceux de Getes, Thraces, Gaulois, Celtes; & les autres du nom propre & particulier de la Nation, c'est-à-dire de Bastarnes. Au reste, les Getes reçurent ensuite le nom de Goths. (*Voy.* ci-dessous, Chap. VIII. Les Auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont censuré mal-à-propos ceux qui sont de ce sentiment.

(26) Il s'agit de la grande Scythie, & non de la petite, qui étoit l'une des six Provinces de la Thrace. (*Voy.* F. Ruffi. Brev. cap. IX. p. 13.)

chacun de ces Peuples, par quelque caractère particulier, auquel on peut le reconnoître. Mais il est aussi des Auteurs moins exacts qui confondent les Celtes & les Sarmates, sous le nom général de Scythes (27). Zosime, par exemple, appelle Scythes, tous les Peuples barbares qui, de son temps, ravageoient l'Empire Romain.

pas laissé de les confondre sous le nom général de Scythes.

Cette inexactitude est aujourd'hui l'une des plus grandes difficultés qui se présentent, lors qu'il s'agit d'expliquer ce qui nous reste des monumens de l'histoire des anciens Scythes. On ne sait si les événemens ou les coutumes dont ils parlent, regardent les Celtes ou les Sarmates: on dit, par exemple, que les *Amazones* (28), qui passerent de l'Europe en Italie, étoient Scythes. Mais, étoient-elles Celtes, ou Sarmates? C'est ce que la plûpart des Auteurs laissent à deviner; il faut être extrêmement au fait de ces matieres, pour ne s'y point tromper.

Difficulté qui naît de cette inexactitude.

Ce Chapitre sera terminé par une remarque qui peut-être sera digne de la curiosité du Lecteur. Ce n'est à la vérité qu'une conjecture; mais elle n'est pas sans vraisemblance. Ne peut-on pas soupçonner que les Peuples qu'on appelloit Celtes & Sarmates en Europe, étoient les mêmes que ceux, qui, en Asie, portoient le nom de Médes & de Perses?

Selon les apparences les Celtes & les Sarmates étoient les mêmes Peuples, que l'on appelloit en Asie Médes & Perses.

Les Médes étoient descendus des Sarmates, s'il en faut croire Solin (29), ou les Sarmates des Médes, au rapport de Diodore de Sicile & de Pline (30). On trouve aussi dans Hérodote (31), qu'il y avoit le long du Danube des Peuples qui étoient habillés de la même maniere que les Médes, & qui se glorifioient d'en tirer leur origine. Tout cela semble indiquer qu'il y avoit une grande conformité entre les Médes & les Sarmates: on alloit jusqu'à les regarder comme une même Nation.

A l'égard des Perses, ils étoient certainement le même Peuple que les Celtes. Pour le prouver, il n'est pas besoin de se prévaloir du témoignage d'Ammien Marcellin (32) & de Tertullien (33), qui font sortir

(27) *Voy.* ci-dessus §. 3. de ce Chapitre.

(28) On prétend que les Amazones vivoient sans hommes & s'abandonnoient aux Etrangers; qu'elles faisoient périr les enfans mâles, ou leur tordoient les jambes, & brûloient la mammelle gauche des filles, pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. De l'α privitif & de μαζος, *Mammelle.*

(29) *Voy.* Solin. cap. XXV. p. 235.

(30) *Voy.* Diod. Sic. lib. II. p. 90. Plin. VI. cap. 7.

(31) *Voy.* Herodot. lib. V. cap. 9.

(32) *Voy.* Ammian. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 620.

(33) *Voy.* Tertullian. de Pall. cap. II. p. 133.

les Perses de la Scythie. Henri de Valois (34), dont l'autorité est si grande, prétend que ces Auteurs ont confondu les Perses avec les Parthes qui, de l'aveu de tous les Historiens, étoient Scythes d'origine (35). On en trouvera des preuves encore plus convaincantes dans le cours de cet Ouvrage. On fera voir que la Langue des Perses, leurs Coutumes & leur Religion ne différoient pas de celles des Celtes.

CHAPITRE III.

Les Celtes occupoient anciennement la plus grande partie de l'Europe.

PARLONS présentement de l'étendue& des bornes de l'ancienne Celtique; parcourons les différentes contrées qui étoient autrefois habitées par des Peuples Celtes. Il faudra souvent marcher par un chemin inconnu: cependant on peut en dire assez pour connoître que ces Peuples étoient Maîtres de la plus grande partie de l'Europe. Ils ne portoient pas partout le nom de Celtes; mais on n'en reconnoît pas moins dans les différens pays le même Peuple, & on ne le distinguera pas moins par de caractères qui ne sont point équivoques.

Cluvier l'a entrevu.

Cluvier a prouvé démonstrativement (1), que les Celtes occupoient anciennement l'Illyrie, la Germanie, les Gaules, l'Espagne, & les Royaumes de la Grande Bretagne. S'il avoit poussé plus loin ses recherches, il auroit pu y ajouter une partie de la Pologne & de la Moscovie avec les Provinces qui sont le long du Danube jusqu'à son embouchure, la Thrace, la Macédoine, la Gréce, l'Italie, & la Sicile. Il auroit pu remarquer encore, que l'Asie mineure étoit remplie de Peuples Celtes: tels étoient les Galates ou Gallo-Grecs, partagés en plusieurs Nations. Mais, les (2) Bithyens, les Thraces, les Phrygiens,les Troyens, les Lydiens, les Medo-Bithyens, les Mariandyns, les Sintiens, les Myses *ou* Mœsiens, les Mygdons, les Matiens, les Paphlagoniens, les Bebryces, & les Ly-

(34) Not. ad Ammian. Marcell. lib. XXXI. cap. III.

(35) *Voy.* Arrian. Parth. p. 615. Q. Curt. lib. VI. p. m. 212. Plin. lib. VI. cap. XVII. p. 678. Les Parthes étoient Sarmates d'origine; delà vient que leur Langue approchoit de celle des Médes, qui, comme nous venons de le dire, descendoient aussi des Sarmates. (*Voy.* Justin. lib. XLI. cap. 2. Plin. lib. VI. cap. 7. Steph. de urb. p. 628.)

(1) *Voy.* Cluver. Germ. Antiq. p. 16.) Cluvier a été copié par Mezerai. Scaliger avoit dit la même chose avant eux. (*Voy.* Mezerai. Av. Clov. p. 4. Jos. Scaliger Ep. lib. III. ep. 276.)

(2) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 295. lib. XII. p. 541. Herod. lib. VII. 72. &c.

giens, tous ces Peuples sortoient originairement de l'Europe, & en particulier de la Thrace, d'où ils avoient passé en Asie. On se réserve d'en parler lorsqu'on sera parvenu aux émigrations des Celtes: Il n'est question ici, que des Celtes établis en Europe.

Le P. Pezron s'étoit proposé de le prouver.

Il est certainement fâcheux que le P. Pezron n'ait pas eu le temps d'exécuter le plan qu'il avoit formé (3). Le Public auroit profité de son travail, & peut-être en auroit on appris bien des choses qu'on ignore(4). Ce sçavant homme se proposoit de débrouiller les origines Celtiques, & de prouver ce qu'il faut prouver ici. On trouve à la vérité dans son plan, trop de crédulité pour les anciennes fables, quelques fautes & quelques inexactitudes; mais il est vraissemblable qu'il les auroit corrigées.

Il prétend que les Celtes descendent de Gomer & d'Ascénez, l'un fils, & l'autre petit-fils de Japhet. Cela peut être; cette opinion est au moins fort ancienne. Mais il est constant que l'histoire de la Généalogie des Celtes ne remonte pas si haut. Il dit que les Parthes appellerent les Celtes *ou* les Gomérites, *Saces*. Ce sont aucontraire les Perses (5) qui donnoient aux Scythes, le nom de *Saces*. Il ne distingue pas les Perses, des Parthes, il confond les Daces établis au tour du Danube, avec les Dahes *ou* Daës qui étoient en Asie. Il veut que les Celtes qui s'étoient fixés dans l'Arménie, dans la Cappadoce, dans la Phrygie, soient originairement sortis de l'Hyrcanie, & de la Bactriane; ils étoient au contraire venus d'Europe. Acmon, (6), Ophion, Saturne, Jaou (7), à l'en croire, sont des Princes Celtes. Il ne considére pas, que les deux premiers de ces noms, sont manifestement Grecs, & que les deux autres sont Phéniciens. Il dit que les Teutons se mêlerent avec les Umbres; cela est aussi peu exact, que si l'on disoit que les Francs se sont mêlés avec les Suédois, pour exprimer qu'ils étoient originairement un même Peuple.

(3) *Voy.* Leibnitz. Collectan. Etymologic. tom. II. p. 59.

(4) L'Auteur pensa bien différemment après qu'il eût lu l'Ouvrage du P. Pezron. *Voy.* ci-dessus, *Table des Aut.*, où il avertit que « le Livre de » *l'Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes,* » est plein de chiméres & de visions. »

(5) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. VI. cap. XVII. p 671.

(6) Ces noms sont pris des Argonautiques d'Apollonius & de son scholiaste, lib. I. p. 50.

(7) Le P. Pezron prétend que Jaou est le Jupiter des Latins.

Mais, au reste, il est vraissemblable que le P. Pezron a frappé au but: son systême n'est ni une vision, ni un Roman, ni même une simple conjecture destituée de preuves.

Preuve générale: les Anciens n'assignent point d'autres limites à la Celtique, que les bornes même de l'Europe.

Les Anciens n'assignent d'autres limites à la Celtique, que les bornes même de l'Europe. Selon les Géographes Grecs & Latins, l'Europe commençoit aux Colomnes d'Hercule (8), delà elle s'étendoit jusqu'aux prétendus Monts Ryphéens (9), dont on a parlé plus haut, & que l'on plaçoit aux extrêmités du Nord. On faisoit descendre le fleuve Tanaïs (10), de ces prétendues Montagnes: Hérodote, plus instruit que ceux qui ont écrit après lui, sçavoit qu'il sortoit d'un Lac. » Il sort, dit-» il, (11), d'un grand Lac, & va se décharger dans un autre Lac en-» core plus grand, que l'on appelle Méotis (12).

Les Anciens donnoient à l'Europe, les bornes suivantes. Du côté de l'Orient (13), c'étoit d'abord l'Océan Septentrional, qui rentroit dans les Terres, & y formoit de vastes golfes; c'étoit ensuite, une chaîne de Montagnes qu'ils appelloient les Monts-Riphéens: enfin c'étoit le Tanaïs, qui, après être sorti de ces Montagnes, & avoir parcouru une grande étendue de pays, alloit se décharger dans les Palus-Méotides.

Il n'est pas nécessaire de montrer ici l'ignorance des anciens Géographes; ils n'ont donné à l'Europe, que des bornes imaginaires, du côté qu'elle n'est pas environnée par la Mer; d'ailleurs, ils ont à certains égards, confondu le Tanaïs (14) avec le Danube, fleuve qui sort effectivement de ce que l'on appelloit anciennement les Monts-Riphéens. Il doit suffire de remarquer, que les bornes de l'Europe étoient aussi celles de la Celtique. On en trouve une preuve dans Pline (15), qui, en copiant des Auteurs plus anciens, place le premier Promontoire de la Celtique après les Monts-Riphéens. « Au-delà, dit-il, des Hyperbo-

(8) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XIII. p. 474.

(9) *Voy.* ci-dessus, p. 3. & la note (6).

(10) On l'appelle aujourd'hui le Fleuve de *Don*. Il sort du Lac de Jowanow Osero, qui est dans le Duché de Rezan.

(11) *Voy.* Herodot. lib. IV. 57. Cluver. Germ. Antiq. p. 6. 12.

(12) C'est la mer de Zabache, le Limen, la mer de Tana, ou les Palus-Méotides. Ce Lac est situé sur les confins de l'Europe & de l'Asie, entre la petite Tartarie & la Circassie.

(13) *Voy.* Æthic. Cosmogr. p. 51. Lucan. lib. III. v. 272. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 464. Herodot. lib. IV. 45. Pompon. Mela. lib. I. cap. IV. p. 7. cap. XIX. p. 36. Oros. lib. I. p. 15. Ammian. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 618. Dionys. Perieg. v. 14. 48. 632. 661. 722.

(14) *Voy.* ci dessus, p. 3.

(15) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. VI. cap. XIII. p. 667.

» rcens, on trouve d'abord un Promontoire de la Celtique, nommé
» Lytarmis, & le fleuve de Carambucis qui traverſe un pays où les
» Monts-Riphéens s'abaiſſent & ſe perdent inſenſiblement. »

Il importe peu d'examiner, encore moins de décider, ſi ce fleuve de Carambucis eſt l'Obi *ou* le Dwina qui paſſe à l'Archangel : cette queſtion peut être abandonnée aux Géographes modernes (16). Le paſſage de Pline que l'on vient de citer a été tiré d'Hécatée (17), Auteur, qui, ſelon toutes les apparences, ne connoiſſoit pas un pays ſi reculé. Strabon avoue dans un paſſage déjà cité (18), qu'il étoit encore inconnu de ſon tems. On ſe contentera donc d'avoir prouvé par l'autorité de Pline & d'Hécatée, que, ſelon l'opinion commune, la Celtique s'étendoit alors auſſi loin que l'Europe.

Plutarque dit à peu-près la même choſe dans la vie de Marius (19): « Quelques-uns ſoutiennent (20), que la Germanie eſt un pays ex-
» trêmement vaſte, qui, en s'étendant vers la Mer extérieure & vers
» le Septentrion, ſe replie enſuite du côté de l'Orient, juſqu'aux Palus-
» Méotides, & touche la Scythie qu'on appelle, *Pontique*.... Delà
» vient, ajoute-t-il (21), que tous les Peuples qui parcourent ces vaſtes
» contrées, ſont appellés en commun du nom de *Celto-Scythes*, quoiqu'ils
» aient des noms particuliers ».

---

(16) *Voy* Harduin. ad Plin. Hiſt. Nat. lib. VI. cap. XXII. Cluver. Germ. Antiq. p. 8. Stralenberg. p. 412.

(17) *Voy*. Steph. de urb. p. 341. 447.

(18) *Voy*. ci-deſſus, *Préfac.* note (*f*).

(19) *Voy* Plutarch. Op. tom. I. p. 411.

(20) Denys Périégete eſt de ce nombre. Il dit qu'au Nord du Danube, juſqu'à l'embouchûre des Palus-Méotides, demeurent des Germains, des Sarmates, des Getes, & des Baſtarnes. *Voy*. ci-deſſous, chap. VIII.

(21) Plutarque parle des Cimbres & des autres Peuples qui furent défaits par Marius. Au reſte, Strabon cite un paſſage d'Ephorus, qui porte, « que ſi l'on partage la terre en quatre
» parties, on trouvera que le Pays, qui eſt du
» côté de l'Orient, eſt occupé par les Indiens:
» celui, qui eſt vers le Midi, par les Ethyo-
» piens : celui, qui eſt vers l'Occident, par les
» Celtes : & les Pays Septentrionaux, par les
» Scythes. » (*Voy*. Strab. lib. I. p. 34.)



CHAPITRE IV.

Preuves particulieres: toutes les Contrées de l'Europe étoient autrefois habitées par des Peuples Celtes.

Si l'on passe de cette preuve générale à des preuves particulieres, il sera facile de démontrer, que toutes les Contrées de l'Europe, étoient autrefois habitées par des Peuples Celtes; cependant il faut remarquer, que du côté de l'Orient, ils étoient mêlés avec une infinité de Nations Sarmates.

Les anciens habitans de l'Espagne & du Portugal étoient Celtes.

L'Espagne & le Portugal sont les premieres Provinces de l'Europe, en commençant du côté de l'Occident. Lorsque, pour la premiere fois, les Romains porterent leurs armes dans ces Provinces, ils les trouverent occupées par des Peuples différens. Varron en nomme cinq (1). « Les Espagnes, dit-il, ont éte peuplées par des Ibéres, des Perses, » des Phéniciens, des Celtes & des Carthaginois. » Les Carthaginois sont connus : ils étoient voisins de l'Espagne, & ils en soumirent une grande partie, avant leur seconde (2) guerre avec les Romains. Les Phéniciens, distingués des Carthaginois, sont les Tyriens (3), qui avoient envoyé une Colonie dans l'île de Gades, & y avoient fondé un Temple célébre à l'honneur d'Hercule.

A l'égard des Perses, on ne sait d'où ils pouvoient être venus; parmi les anciens Auteurs, il n'en est aucun qui rapporte que ces Peuples eussent envoyé des Colonies en Europe. Peut-être que ces prétendus Perses étoient les habitans naturels du pays. En effet, ils ne différoient guères des Perses, avant que ceux-ci eussent soumis les Médes, avant qu'ils eussent adopté la plûpart de leurs coutumes. Ce n'est pourtant qu'une conjecture, & on ne peut jusqu'à présent la justifier, que par la parfaite conformité qui se trouve entre les Celtes & les anciens Perses; on aura souvent occasion d'en parler dans le cours de cet Ouvrage.

Enfin, on prétend que les Ibéres étoient les plus anciens habitans de l'Espagne; qu'ils se confondirent par la suite des tems, avec des Celtes, venus des Gaules, & que le mélange de ces deux Peuples pro-

(1) *Voyez* Varro ap. Plin. Hist. Nat. lib. III. cap I. p. 290.

(2) *Voy.* Diod. Sic. lib. XXV. ap. Hoeschel. p. 169.

(3) *Voy.* Pomp. Mela. lib. III. cap. VI. p. 80. Strab. lib. I. p. 3.

duisit

duisit le nom de Celtibéres (4). C'est une erreur qu'il faudra relever. On fera voir que le nom d'Ibéres (5), étoit un nom purement appellatif, & on prouvera que les Celtes donnoient ce nom à tous les Peuples qui demeuroient au-delà d'un Fleuve ou d'une Montagne.

Quelle que soit l'origine de ces Peuples, les anciens Auteurs ne disconviennent pas, que les Celtes, les Ibéres & les Celtibéres d'Espagne ne fussent une même Nation, désignée sous des noms différens (6). Il suffira donc de remarquer ici, premiérement, que depuis l'invasion des Carthaginois & des Romains, les Celtes occupoient encore la plus grande partie de l'Espagne. On en trouve le long (7) de l'Ebre, qui est l'ancien Ibérus, de l'Anas (8), du Bœtis (9), dans la Tarraconoise (10), dans la Bétique, & dans la Lusitanie, qui, du tems des Romains, étoient les trois Provinces, ou les trois Gouvernemens qui comprenoient toute l'Espagne.

En second lieu, les autres Peuples barbares qui étoient établis en Espagne (11), & à qui les Historiens & les Géographes ne donnent pas expressément le nom de Celtes, étoient pourtant la même Nation. La chose se prouve par les noms de leurs Villes & de leurs Cantons, où l'on voit revenir les terminaisons Celtiques de *Brig* & de *Dur* (12), & par les coutumes de ces Peuples; elles étoient entiérement conformes à celles des Celtes, ainsi qu'on le verra dans la suite de cet Ouvrage.

Les Celtes étoient donc anciennement Maîtres de toute l'Espagne.

(4) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 214. Lucan. lib. VI. v. 9. Silius Italic. lib. III. p. 124. Appian. Hisp. p. 424.

(5) *Voy.* ci-dessous, chap. XI. XIII. XIV.

(6) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. I. p. 295.) Martial parlant à Lucius de l'Espagne leur Patrie commune, dit : *Nos Celtis genitos, & ex Iberis....* Epigram. lib. I. p. 26.

(7) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. I. p. 295, Ptolom. lib. II. cap. 4. & seq.

(8) C'est aujourd'hui *la Guadiane.* Elle prend sa source dans la nouvelle Castille, porte d'abord le nom de *Roidera*, sépare le Royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se décharge dans le Golfe de Cadix.

(9) Ce Fleuve a reçu, depuis l'évasion des Maures, le nom de *Guadalquivir*, qui veut dire *grand Fleuve.* Il coule tout entier dans l'Andalousie, prend sa source vers les confins de Grenade & de la Murcie, & va se décharger dans le Golfe de Cadix.

(10) *Voy.* Pompon. Mela. lib II. cap. 6. lib. III. cap. I. Berkelius, qui a fait un excellent Commentaire sur Etienne de Bysance, releve donc mal à propos son Auteur; pour avoir dit que la ville d'*Emporium*, qui étoit en Espagne, étoit une ville de la Celtique : *Emporium urbi Celtica à Massiliensibus condita.* Steph. de urb. p. 344.

(11) Tels sont les Peuples appellés *Cantabri*, *Turdetani*, *Lusitani*, *Veltones*, *Antrigoni*, *Tiburi*, *Callaici*, *Calerini*, *Vacçæi*, *Murbxi*, *Pelendones*, *Oretani*, & plusieurs autres, dont on peut voir les noms dans les Ouvrages de Strabon, de Pline, & de Ptolomée.

(12) *Voy.* Ptolom. lib, II. cap. 4. & seq.

Hérodote (13) & Ephorus (14) l'assurent positivement. La plûpart des anciens Auteurs étoient si persuadés que les habitans naturels de ce pays ne différoient pas des autres Peuples Septentrionaux, qu'ils ne font pas difficulté de leur donner, avec le nom de Celtes, celui de Gaulois (15), & même celui de Cimbres (16).

CHAPITRE V.

Les anciens Gaulois étoient Celtes.

De l'Espagne il faut passer aux Gaules. Les Celtes, selon la remarque de Jules-César (1), n'en occupoient de son tems que la troisieme partie. » Toutes les Gaules, dit-il, sont divisées en trois parties. » La premiere est occupée par les Belges, la seconde, par les Aquitains ; & la troisieme, par le Peuple que nous appellons Gaulois, » & qui, dans leur Langue, portent le nom de Celtes. Tous ces Peuples ont une Langue & des coutumes différentes ».

On sçait que ce passage de Jules-César doit s'entendre des Gaules qui n'obéissoient pas encore aux Romains. Ce Prince les subjugua dans les différentes expéditions qu'il a décrites dans ses Commentaires : c'est le Pays que l'on appelloit *Gallia Comata* (2), à cause de la longue chevelure de ses habitans. Il y avoit déjà long-tems que les Romains étoient Maîtres au-delà des Monts de la *Province Narbonnoise* (3), qui s'étendoit depuis les Pyrenées jusqu'aux Alpes. Les brayes ou haut-de-chausses qu'on y portoit, lui firent donner le nom de *Gallia bracata*. En deça des Monts, la République possédoit la Province appellée *Gallia Cis-Alpina* ou *Togata*, parce que les Habitans y étoient vêtus à la Romaine. Elle commençoit aux Alpes (4) s'étendoit le long du Pô, jusqu'à la Mer Adriatique ; elle avoit pour bornes les Villes d'Ancone, de Ravenne, & le Rubicon.

Strabon & Diodore de Sicile, qui ont écrit depuis Jules-César, ne

(13) *Voy.* ci-dessus, p. 7.

(14) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 199.

(15) *Voy.* Strab. lib. II. p. 107.

(16) Diodore de Sicile dit *que les Lusitains sont les plus braves des Cimbres.* lib. V. 215.

(1) *Voy.* Cæsar. lib. I. cap. I. Ammian. Marcell. lib. XV. cap. II. p. 102.

(2) *Voy.* Pompon. Mela. lib. III. cap. 2. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XVII. p. 482.

(3) *Voy.* Strab. lib. II. p. 178. Plin. lib. III. cap. IV. p. 308.

(4) *Voy.* Ptolom. lib. III. cap. I. p. 71. Plin. lib. III. cap. XIV. p. 363. S. Ruff. Breviar. p. 8.

semblent pas être parfaitement d'accord avec lui. Strabon, en citant même les Commentaires de César, prétend que ce sont les Peuples de la *Province Narbonnoise* (5), qui portoient anciennement le nom de Celtes, & qui l'ont communiqué aux autres Nations des Gaules. C'est à ces Peuples qu'il donne le nom de Celtes (6). » Les Celtes, dit-il, habitent le » long de la Mer qui est du côté de Marseille & de Narbonne, & leur » Pays s'étend jusqu'à une partie des Alpes ».

Diodore de Sicile tient à peu près le même langage (7). » Il sera bon, » dit-il, d'avertir ici d'une chose que plusieurs ignorent. Les Peu» ples qui sont établis au-dessus de Marseille au milieu du pays, au» tour des Alpes, & dans les Monts Pyrenées, sont appellés Celtes. » Ceux qui sont au Midi de la Celtique, du côté de l'Océan & du » Mont Hercynien, & les autres Nations qui s'étendent delà jusques » dans la Scythie, sont appellés Galates. Cependant les Romains donnent » en commun à tous ces Peuples le nom de Galates ».

Erreur de Diodore de Sicile.

Il n'y a que trois erreurs dans ce passage. L'Auteur prend le Midi pour le Septentrion, à moins que ce ne soit une faute de Copiste. Il fait de la forêt Hercynie (8), une Montagne de ce nom (9). Il prétend que les Peuples qui demeuroient autour de cette Montagne, & jusques dans la Scythie, portoient le nom de Gaulois, ou, comme le disent les Grecs, de Galates. Les Gaulois au contraire, étoient en-deçà du Rhin; les Peuples qui étoient au-delà de ce Fleuve, furent d'abord appellés Scythes, ensuite Celtes, & enfin, Germains; le nom de Gaulois leur est donné très-rarement. Mais, au reste, Strabon & Diodore de Sicile s'accordent à placer les Celtes dans la Gaule Narbonnoise (10).

On verra dans la suite de quelle maniere il faut expliquer le passage de Jules-César.

La différence qu'il y avoit de son tems entre les coutumes des Belges,

Différence entre les Coutumes de Belges, des A-

(5) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 189.

(6) *Voy.* Strab. lib. IV p. 176. 177.

(7) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 214.

(8) La forêt Hercynie occupoit anciennement presque toute l'Allemagne, la haute Hongrie & la Pologne; elle s'étendoit des confins de l'Alsace & de la Suisse, jusqu'en Transylvanie. Il en reste encore quelques parties, le *Schwartz-Walden* ou la Forêt noire dans le Brisgaw, &c.

(9) Diodore de Sicile fait ailleurs la même faute. Il dit que le Mont-Hercynien est la plus haute Montagne de l'Europe. (*Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 208.)

(10) *Voy.* Ælian. de Animal. lib. XIII. cap. XVI. p. 776.

quitains & des Celtes du tems de Jules-César.

des Aquitains, & des Celtes, venoit uniquement de ce que les uns conservoient encore leur ancienne barbarie, tandis que dans les autres, elle étoit adoucie par le commerce des Nations policées. Mais il y avoit encore assez de conformité entre ces trois Peuples, pour en conclure qu'ils avoient formé originairement la même Nation.

Il faut dire la même chose de la Langue. Dès le tems de Jules-César, celle des Celtes s'étoit partagée en tant de Dialectes, qu'ils ne s'entendoient plus, pour peu qu'ils fussent éloignés les uns des autres. Mais on peut démontrer par des preuves incontestables, qu'il y avoit une Langue mere, & que tous ces différens Dialectes en dérivoient.

Il est certain, d'ailleurs, que tous les Habitans des Gaules portoient anciennement le nom de Celtes. C'étoit le nom qu'ils se donnoient eux-mêmes; c'étoit celui dont les étrangers se servoient pour les distinguer. On en a pour garant Pausanias (11).

Le nom de Gaulois ou de Galates, est beaucoup plus nouveau. Les Grecs & les Romains en faisoient usage sans qu'il fût même connu des Peuples auxquels ils le donnoient : ils ne le connurent que long-tems après; mais, soit qu'on leur donne le nom de Gaulois ou de Galates, soit qu'on les appelle du nom de Celtes, ils n'en étoient pas moins le même Peuple. Ces noms divers désignoient indifféremment tout le Peuple des Gaules, que l'on appelloit, ou Celtes (12), ou Gaulois, ou même Celto-Galates.

Les noms de Belges & d'Aquitains, n'étoient que des dénominations particulieres, prises, ou du naturel de ces Peuples, ou de la contrée qu'ils habitoient.

Les Celtes qui étoient au-dessus de la Seine & de la Marne (13), nouvellement arrivés de la Germanie, apporterent toute la férocité du pays d'où ils sortoient, & furent appellés Belges, c'est-à-dire, féroces, quérelleurs (14). Ceux qui demeuroient le long de la Mer Océane, reçurent le nom d'*Armoriques* (15), d'un mot Celte & Tudesque, qui signifie Maritime (16).

(11) *Voy.* Pausan. Attic. cap. III. p. 10.

(12) *Voy.* Ptolom. lib. II. cap. VII. p. 49. cap. XX. p. 54. Appian. Hysp. p. 424. Appian. de bell. Annibal. 546.

(13) *Voy.* Cæsar. I. 1. II. 4.

(14) Du mot Tudesque *Belgen*, se disputer, se quereller. On appelle aujourd'hui *Belga* les Habitans des XVII Provinces des Pays-Bas.

(15) *Voy.* Cæsar. VII. 75. Hirtius. lib. VIII. cap. 31.

(16) *Ar-mor-rich* Province ou Royaume maritime.

Pline nous apprend (17) que cette partie de l'Armorique qui étoit au-delà de la Garonne du côté des Pyrenées, fut appellée par les Romains, *Aquitaine*, à cause du grand nombre de sources d'eaux vives qu'ils y trouverent, ou comme d'autres le prétendent, pour exprimer le mot Celte, *Armorique*.

CHAPITRE VI.

Les anciens Germains étoient Celtes.

LES anciens Auteurs conviennent assez généralement, que la Germanie étoit remplie de Peuples Celtes. Ils disent aussi, qu'elle faisoit une des plus considérables parties de la Celtique. Hérodote (1) place les sources du Danube dans le pays des Celtes. Arrien (2) dit la même chose, & met au nombre des Celtes tous les Peuples qui demeuroient le long de ce fleuve, jusqu'aux Quades & aux Marcomans inclusivement. Le nom de *Celtes* devint même propre aux Germains (3), depuis que les habitans des Gaules ou de l'Espagne l'eurent perdu ou quitté. Dion, (4) en parlant des Celtes, entend toujours distinguer les Germains. Il dit (5), » que des Celtes passerent le Rhin pour venir au secours d'A» rioviste; que quelques Celtes (6), que l'on appelle Germains, après » s'être emparés du Rhin, firent donner à ce pays, le nom de Germa» nie (7). » Il s'explique plus clairement là-dessus dans un autre endroit (8). » Les Peuples, dit-il, qui demeuroient des deux côtés du Rhin, » portoient autrefois en commun le nom de Celtes; mais depuis que » les Gaulois ont été distingués des Celtes, jusqu'à mon temps, le Rhin » a toujours été regardé comme les limites des deux Pays ».

(17) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XVII. p. 482.

(1) *Voy.* ci-dessus, p. 7.

(2) *Voy.* Arrian. exp. Alex. p. 8.

(3) *Burchanis insula Celtica*, dit Etienne de Bysance, en parlant d'une île qui étoit sur les côtes de la Germanie. *Steph. de urb.* p. 240.

(4) Cet Auteur a poussé son Histoire jusques vers l'an 229 de l'Ere Chrétienne vulgaire.

(5) *Voy.* Dio. lib. XXXVIII. p. 81.

(6) *Voy.* Dio. lib. LIII. p. 503.

(7) Il s'agit de la Germanie qui obéissoit aux Romains, & que l'on distinguoit en supérieure & en inférieure. La supérieure s'étendoit, depuis les sources du Rhin, jusqu'à Mayence, qui en étoit la Métropole, & à la riviere d'Obringa, que quelques-uns prennent pour la Moselle, & d'autres pour l'Are près de Bonne. L'inférieure, depuis Cologne, qui en étoit la Métropole, jusqu'aux embouchures du Rhin, & à la Mer Océane. (*Voy.* Ptolem. lib. II. cap. IX. p. 53. Duchesn. rer. Franc. tom. I. p. 1. 5. 15. 39. Cluver. Germ. Antiq. p. 510.)

(8) Dio. lib. XXXIX. p. 114.

Ils ne différoient pas anciennement des habitans des Gaules.

Les Celtes qui étoient en Germanie, ne différoient pas non plus anciennement de ceux des Gaules. On les désignoit sous un même nom; on étoit persuadé qu'ils n'étoient originairement que la même Nation. » Les deux Peuples, dit Strabon (9), sont voisins. Ils ne sont séparés » que par le Rhin; ils ont encore le même tempérament, la même » maniere de vivre; ils se ressemblent presqu'en toutes choses. » C'est selon lui, la véritable origine du nom de Germains (10). « Les Ger» mains, dit-il, différent un peu des Gaulois; ils sont plus féroces, d'une » plus grande taille, & plus blonds; les deux Peuples se ressemblent » d'ailleurs parfaitement; il ont les mêmes traits, les mêmes coutu» mes, & se nourrissent des mêmes alimens. J'estime par conséquent, » que les Romains ont eu raison de les nommer *Germains*, comme pour » marquer qu'ils étoient les freres-germains des Gaulois. »

Cette éthymologie de Strabon, est certainement fausse; mais elle prouve au moins, qu'il y avoit une si grande conformité, une si parfaite ressemblance entre les Germains & les Gaulois, qu'on les auroit pris pour des *Germains*. C'est ainsi que les Romains distinguoient les freres qui étoient de pere & de mere, de ceux qu'ils appelloient *Consanguins* ou *Utérins*.

Remarques particulieres sur les anciens Gaulois.

Il reste encore quelques remarques à faire sur l'ancienne Germanie. Les Romains (11) lui donnoient pour bornes, du côté du Midi, le Danube depuis sa source, jusqu'à la forteresse Carnuntum (12). Les Peuples cependant qui demeuroient au-delà de ce fleuve jusqu'aux Alpes, étoient tous Celtes. Tels étoient les Helvétiens, qui faisoient partie des Celtes Gaulois, les Rhétiens, les Noriciens & les Pannoniens, dont les Troupes portoient le nom de *Légions Celtiques*, du tems d'Aurélien (13).

Il en est de même des Peuples qui étoient établis dans les Alpes, &

(9) *Voy*. Strab. lib. IV. p. 196.) Strabon dit aussi, que ce qu'il restoit de féroce dans les mœurs des Gaulois, venoit des coutumes & du naturel des Germains, qu'ils conservoient en partie.

(10) *Voy*. Strab. lib. VII. p. 290.

(11) *Voy*. Tacit. Germ. cap. I. Ptolem. lib. VIII. cap. IV. p. 225.

(12) *Voy*. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 485. On pretend que c'est *Haimbourg*, vis-à-vis du confluent du Danube & du marsh, qui est l'ancienne forteresse Carnuntum. (*Voy*. Harduin. ad Plin. ubi supr. Cluver. Germ. Antiq. p. 735. Bruz. de la mart. Geogr. tom II. part. II. p. 291.)

(13) *Voy*. Zosim. lib. I. cap. II. p. 83.

qui n'avoient été entiérement soumis que par l'Empereur Auguste. On les appelle indifféremment Celtes (14) ou Gaulois.

Tite-Live, en parlant du passage d'Annibal par les Alpes, les appelle demi-Germains, *semi-Germani* (15). Le nom de Germain n'en étoit pas pour cela moins inconnu du tems d'Annibal. Tite-live ne leur donne le nom de demi-Germains, que par la conformité qu'il trouvoit dans la Langue, & les Coutumes de ce Peuple avec celles des Germains de son tems.

Les habitans de la Scandinavie étoient Celtes.

Les bornes de la Germanie aujourd'hui si avancées du côté du Midi, puisqu'elles s'étendent jusqu'aux Alpes, ont été extrêmement resserrées du côté du Nord & de l'Orient. L'Ancienne Germanie comprenoit au Nord, les trois Royaumes que l'on désigne sous le nom général de *Scandinavie* (16). Pline & Solin l'assurent positivement.

Pline (17) dit que les Monts-Riphéens étoient les bornes de l'Asie de ce côté-là (18). Il passe ensuite aux Provinces de l'Europe qui sont situées le long de la Mer sur la gauche de ces Monts, & sur la foi de quelques Auteurs Grecs, il parle du Pays des *Hyppopodes* qui avoient des pieds de cheval, & de celui des *Phanesiens* qui s'enveloppoient de leurs oreilles (19); il ajoute, » les Pays qui suivent sont mieux con» nus. On trouve d'abord les *Ingévons*, qui sont de ce côté-là, le pre» mier Peuple de la Germanie. Ils sont établis au pied du *Mont-Sévo*, » qui égale les *Monts-Riphéens* par sa hauteur, & qui s'étend jusqu'au » Promontoire des Cimbres, & forme un vaste golphe que l'on appelle » *Codanus* (20). Solin, qui en cet endroit, comme par-tout ailleurs, se contente de copier Pline, dit la même chose, & s'explique à peu près dans les mêmes termes (21).

(14) *Voy*. Tit. Liv. lib. XXI. cap. 30. & seq. Polyb. lib. III. p. 189.) On peut voir les noms particuliers de ces Peuples dans Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. XX. p. 376.

(15 *Voy*. Tit. Liv. lib. XXI. cap. 38.

(16 L'ancienne *Scandinavie* étoit une partie du Pays des *Ingévons*. Elle renfermoit plusieurs Peuples tous compris sous ces deux-ci, les Sitons & les Sujons. Les premiers étoient situés entre les montagnes de Sévo ou de Daara-Fiel & la mer Septentrionale, dans la Norwége : les autres occupoient les Iles du Dannemarck, la Gothie, la Suéde propre & la Laponie Suédoise. Aujourd'hui la *Scandinavie* renferme les trois Royaumes du Nord, le *Dannemarck*, la *Norwége* & la *Suéde*.

(17) *Voy*. Plin. lib. IV. cap. XIII. p. 474. & seq.

(18) *Voy*. Plin. lib. IV. cap. XIII. p. 474. lib. VI. cap. XIII. p. 667.

(19 *Voy*. Biblioth. Germ. tom. XXVIII. p. 40.

(20) C'est la Mer Baltique.

(21) *Voy*. Solin. cap. XXXII.

Sentiment de Cluvier & du P. Hardouin sur le Mont Sévo.

Le Mont Sévo, selon la remarque de Cluvier & du P. Hardouin (22), n'est autre chose que cette chaîne de Montagnes qui commence à la Mer Blanche, & qui traverse la Laponie & la plus grande partie de la Norwége. Il suffit, pour s'en assurer, de lire avec quelque attention la description de Pline. Il parcourt les côtes de la Mer Océane jusqu'à Gades. Il assure (23), que toute la côte de la Mer Septentrionale étoit habitée par des Peuples Germains, depuis l'Escaut, jusqu'à une distance que l'on ne sçauroit fixer, parceque les Auteurs différent à l'infini sur cet objet.

Tacite (24) met aussi au nombre des *Germains*, les *Sujons*, les *Sitons*, & plusieurs autres Peuples qui demeuroient le long de l'Océan jusqu'à la Mer Glaciale. Enfin Pomponius Mela (25) dit expressément, que la *Scandinavie*, dont il fait une île, étoit occupée par les Teutons. La Celtique, ou la Germanie, n'avoit donc alors d'autres bornes du côté du Nord, que la Mer Septentrionale.

Il y avoit des Celtes en Pologne.

Elle comprenoit à l'Orient la plus grande partie de la Pologne. Pline, (26) Solin & Ptolomée mettent également la Vistule au nombre des fleuves de la Germanie. C'est de ce côté-là que demeuroient les Estions & les Gothins, au milieu d'une infinité de Peuples Sarmates. Les premiers (27) sont indubitablement les Prussiens d'aujourd'hui, puisque l'ambre se ramasse sur leurs côtes (28). Ces deux Peuples étoient Celtes. On aura occasion de le prouver dans l'un des Chapitres suivans. Il y avoit même des Géographes, à ce que dit Plutarque (29), qui étendoient la *Germanie*, jusqu'aux *Palus-Méotides*. Elle auroit donc, en ce cas, renfermé la Pologne, & même la Moscovie, dont il faut dire un mot.

Il y avoit aussi des Celtes en Moscovie.

La Moscovie étoit peu connue des Anciens. Ils pensoient que la Mer

(22) *Voy.* Cluvier. Germ. Antiq. p. 650. Harduin. ad Plin. lib. IV. cap. XIII.

(23) *Voy.* Plin. lib. IV. cap. XIII. p. 477.

(24) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 43-46.

(25) *Voy.* Pompon. Mela. lib. III. cap. 6.) Il y a des éditions de Pomponius Méla, qui portent *Scandia* ou *Codanomia*, Pline fait aussi de la *Scandinavie* une île de la Mer Baltique. Il dit que les *Hillerions*, partagés en 500 Cantons, n'en occupent qu'une partie. (*Voy.* Plin. lib. III. cap. VI. p. 477.

(26) *Voy.* Plin. lib. III. cap. VI. p. 477. Solin. cap. 32. Ptolem. lib. II. cap. XI. p. 56.

(27) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 44. 45.

(28) Cassiodore dans une Lettre qu'il écrivit aux Estions en qualité de Secrétaire de Théodoric Roi des Goths, pour les remercier de l'ambre qu'ils avoient envoyé à ce Prince, les appelle *Hæsti*. (*Voy* Cassiodor Var. lib IV. ep. II. p. 78.) Les Estions, *Estu-ohner*, étoient ainsi appellés, parce qu'ils demouroient à l'*Est* de la Germanie. (*Voy.* ci-dessous, chap. XIV.)

(29) *Voy.* ci-dessus, p. 15.

Océane

Océane (30) rentroit dans les Terres du côté du Septentrion, & y formoit trois golfes, y compris la Mer Caſpienne. Cependant ils placent des Peuples Celtes le long du *Tanaïs*, & autour des *Palus-Méotides* (31): d'ailleurs la plûpartt des anciennes traditions des Celtes les faiſoient venir de ces Contrées. On ne peut donc guères douter que la Moſcovie ne fut anciennement habitée par le même Peuple, qui occupoit les autres Pays de l'Europe. Ce Peuple preſſé par les Sarmates, ſe retira toujours de plus en plus du côté de l'Occident.

La Grande-Bretagne, les Pays ſitués le long du Danube depuis Carnuntum juſqu'à ſon embouchure, l'Italie & la Sicile, vont maintenant nous occuper.

CHAPITRE VII.

Les Peuples de l'Angleterre étoient Celtes.

LES Anciens appelloient *Albion* (1), cette île qui comprend les Royaumes d'*Angleterre* & d'*Ecoſſe*. Par la ſuite elle fut connue ſous le nom de *Bretagne*. C'eſt ainſi que les Romains la déſignoient ordinairement. Les Gaulois (2) ſe vantoient de l'avoir peuplée, & la choſe eſt certainement très-vraiſemblable. Les Bretons ſe glorifioient (3) d'avoir envoyé des colonies dans les Gaules. L'un & l'autre eſt poſſible en toute rigueur; mais il ſemble que les uns ont cherché à détruire la prétention des autres.

Cette conteſtation prouve que les Gaulois & les Bretons étoient originairement la même Nation. Du tems de Jules-Céſar, & même longtems après, les deux Peuples avoient les mêmes Coutumes (4), ils ſe ſervoient des mêmes armes (5), ils parloient la même Langue. Les anciens noms de leurs Princes & de leurs Cantons, en ſont une preuve

(30) *Voy.* ci-deſſus, p. 14. 15. & Pompon. Mela lib. III. cap. V. p. 78. Solin. cap. 27.

(31) C'eſt delà que ſortirent les Oſtrogoths & les Alains, pouſſés par les Huns.

(1) L'île de la *Grande-Bretagne* avoit été nommée *Albion* à cauſe des rochers blancs, ou des falaiſes qui paroiſſent ſur ſes côtes. Ce mot eſt Celtique, & vient de l'Hébreu לבן *Laban*, qui ſignifie *blanc*; l'*a* ajouté au commencement eſt l'article ה, *a*.

(2) *Voy.* Cæſar. lib. V. cap. 12. Tacit. Agric. cap. 2.

(3) *Voy.* Hotoman. Franco-Gall. c. II. p. 21.

(4) *Voy.* Cæſ. V. 12. Tacit. Ann. XIV. 30. Agr. c. 2.

(5) *Voy.* Pomp. Mela. lib. III. cap. VI. p. 82.

assez concluante; on n'y connoît que des mots Celtes. D'ailleurs, le témoignage de Tacite est formel à cet égard (6).

Malgré l'intervale que la Mer mettoit entre ces deux Peuples, ils vivoient dans une très-grande liaison. Le commerce étoit libre & ouvert entr'eux; ils se prêtoient mutuellement du secours dans les guerres (7) qu'ils avoient à soutenir. La Religion des Celtes s'étoit conservée avec toute sa pureté dans la *Grande-Bretagne*; mais en *Espagne* & dans les Gaules, les superstitions des Phéniciens, des Grecs & des Romains l'avoient altérée : ainsi, lorsque les Druides (8) vouloient la connoître à fond, ils alloient ordinairement étudier en Angleterre.

Origine du nom de Bretons.

Il y avoit chez les Bretons un usage singulier. Ces Peuples s'enluminoient (9) le corps de différentes couleurs. Ils y gravoient avec du *glastum*, des figures de toutes sortes d'animaux (10). Le nom de *Britten* (11) ou de Bretons, dérive-t-il de cette coutume bizarre ? On l'a prétendu; mais elle étoit commune à tous les Peuples Celtes. C'est vraisemblablement à cause de cet usage singulier que les Romains donnerent aux *Ecossois* le nom de *Pictes*. L'expression Latine est le garant de cette conjecture.

Les Pictes ou Ecossois étoient Celtes.

Tacite parlant des *Ecossois*, dit, que leur chevelure blonde (12) & leur stature énorme, prouvent qu'ils sont *Germains* d'origine. Plusieurs raisons le portent à croire que les *Silures*, autre Peuple de l'île de la *Grande-Bretagne*, étoient aucontraire des *Ibéres* venus d'Espagne. Il est indifférent au plan de cet Ouvrage, que les Bretons fussent sortis de l'Ibérie, des Gaules, ou de la Germanie; il résultera toujours, quelque systême qu'on adopte, qu'ils étoient Celtes d'origine.

Les Irlandois aussi étoient Celtes.

Diodore de Sicile nous apprend que l'*Irlande* (13) étoit habitée par

(6) *Voy.* Tacit. Agric. cap. 2.

(7) *Voy.* Cæsar. IV. 20.

(8) *Voy.* Cæsar. VI. 13.

(9) *Voy.* Pompon. Mela. lib. III. cap. 6. Cæsar. V. 14. Plin. Hist. Nat. lib. XXII. cap. I. p. 177. Solin. cap. XXV. p. 254. Tertullian. de Vel. virg. cap. 10. Herodian. lib. III. p. 301-302.

(10) Delà vient que dans Martial, l'expression *picti Britanni*, désigne les Habitans de l'Angleterre.

(11) *Voy.* Leibnitz. Glossar. in Collect. tom. II. p. 98.

(12) *Voy.* Tacit. Agric. cap. 2.

(13) Les Anciens l'appellent *Iris*, *Juernia*, *Ouernia*, *Bernia*. Αἱ Βρετανίδες εἰσὶ δύο νῆσοι, Οὐερνία καὶ Αλουΐον, ἤ τοι Βερνία καὶ Αλβίων, c'est-à-dire, les Iles Britanniques sont au nombre de deux; on les appelle *Ouernia* & *Alouïon*, ou, selon d'autres, *Bernia* & *Albion*. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 284. 565. Ἰουερνία ἡ Πρετανικὴ νῆσος τῶν δύο ἐλάσσων. C'est-à-dire, *Journia*, l'une des Iles Britanniques, la plus petite des deux (Steph. de urb. lib. p. 413. & 420.) Le Commentateur remarque qu'Aristote en avoit fait mention.

des Bretons (14), qui étoient les plus féroces de tous les Gaulois. Cet Auteur suppose parconséquent, comme une chose constante & reconnue, que les Habitans de l'Irlande étoient Bretons, & que ceux-ci étoient, d'origine, Celtes ou Gaulois.

On a publié au sujet des anciens Habitans de cette île, bien des choses, où l'on ne reconnoît que des superstitions & des fables. Solin (15) les accuse, par exemple, de boire le sang des ennemis qu'ils tuoient à la guerre, & de s'en barbouiller le visage. Cet Historien ajoute, que quand une femme avoit accouché d'un enfant mâle, elle lui présentoit les premiers alimens sur la pointe de l'épée de son mari. La cérémonie etoit accompagnée d'une prière, & l'on y demandoit que Dieu fît la grace à cet enfant, de mourir à la guerre au milieu du tumulte des armes. Il sera bon de voir ailleurs, ce qu'on doit penser de toutes ces fables. Fables imaginées sur leur sujet.

On remarquera, en passant, que les îles de la Grande-Bretagne, sont celles qu'Hérodote (16) appelle *Cassitérides*, sans qu'il puisse rien dire de certain de leur situation. Tout se réunit à le faire conjecturer ainsi. » Je » ne connois point, dit Hérodote, les îles *Cassitérides* (17), d'où on » nous apporte l'étain. Malgré toutes mes recherches, je n'ai trouvé » personne qui pût me décrire la Mer qui baigne cette partie de l'Eu» rope pour l'avoir vue lui-même. » Les Auteurs qui écrivirent après Hérodote, ne trouvant point dans l'Océan d'îles qui portassent le nom de *Cassitérides*, les placerent où ils jugerent à propos. Solin les met vis-à-vis de la Celtibérie (18). D'autres ont avoué de bonne foi, qu'ils ne sçavoient pas où elles étoient. Ainsi, Pomponius Mela (19) les appelle des *îles Celtiques*, sans en déterminer précisement la situation. Un passage de Strabon (20) indique cependant, que la position que l'on donnoit à ces îles convenoit à peu près au climat de la *Grande-Bretagne*. Le même Géographe remarque ailleurs (21), que ces îles étoient presque inconnues aux Anciens. Il en donne pour raison que les Phéniciens étoient Maîtres de la navigation, qu'ils tiroient un grand profit du commerce de l'étain; que parconséquent ils prirent toutes les précautions ima- Remarque sur les îles *Cassitérides*. C'étoient celles de la Grande-Bretagne.

(14) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 214.
(15) *Voy.* Solin. cap. XXXV. p. 251.
(16) *Voy.* Herodot. lib. III. cap. 115.
(17) Κασσίτερος, signifie en Grec de l'*Etain*.
(18) *Voy.* Solin cap. XXXVI. p. 256.
(19) *Voy.* Pompon. mela. lib. III. c. VI. p 80.
(20) *Voy.* Strab. lib. II. p. 120. 129.
(21) *Voy.* Strab. lib. III. p. 175.) Un certain Dionysius place dans les Indes les îles *Cassitérides*. (*Voy.* Steph. de urb. p. 458.).

ginables, afinque les autres Peuples ne découvriffent pas le pays où ils alloient chercher ce métal. Cette réflexion eft trop fenfée pour ne pas l'adopter.

CHAPITRE VIII.

Les Peuples établis au Midi & au Nord du Danube, depuis Carnuntum jufqu'au Pont-Euxin, étoient Celtes.

IL y avoit des Celtes des deux côtés du Danube (1), depuis la forteresse de Carnuntum jufqu'au Pont-Euxin. Ceux qui habitoient fur la rive gauche de ce fleuve, ne fourniffent prefque rien à l'Hiftoire : ils n'ont été que peu connus des Peuples policés. Les Grecs établirent, à la vérité, quelques Colonies fur les côtes du Pont-Euxin ; mais ils ne voulurent pas pénétrer plus avant dans le Pays. Les Romains auffi, avant le temps de Trajan, n'avoient guères porté leurs armes au-delà du Danube ; au moins n'y avoient-ils fait que peu d'établiffemens.

Au-delà du Fleuve étoient les Getes & les Daces qui étoient Celtes.

Le nom de *Scythes* (2) fe donnoit en général à tous les Peuples du Nord. Ceux qui étoient établis des deux côtés du Danube fe défignoient encore fous le nom particulier de *Gétes* & de *Daces*. Selon la remarque de Strabon (3), quelques Anciens appelloient *Gétes*, les Peuples qui demeuroient vers l'Orient & du côté du Pont-Euxin : ils donnoient le nom de *Daces* à ceux qui étoient établis du côté de la Germanie & vers les fources du Danube. Cependant cet Auteur n'a, ni approuvé, ni fuivi cette diftinction : il appelle, tantôt *Gétes* (4), tantôt *Daces*, le Peuple, qui, fous la conduite de Bérébiftas, devint célébre au tems de Sylla & de Jules-Céfar. Ses conquêtes le rendirent redoutable : il foumit la plûpart des Nations voifines.

Strabon reconnoît auffi (5), que les *Gétes* & les *Daces* parloient la même Langue. Juftin ajoute (6), que les *Daces* étoient iffus des *Gétes*. On peut donc affurer que les *Daces* & les *Gétes* ne faifoient qu'un feul & même Peuple. Les Grecs l'appelloient communement *Gétes* ; les Romains aucontraire lui donnoient le nom de *Daces* (7). Delà vient, que Paufanias, Auteur Grec (8), appelle *Gétes* le Peuple qui obéiffoit à

(1) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 289.
(2) *Voy.* Dio. de Dac. lib. LI. p. 460.
(3) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 304.
(4) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 298. lib. VII. pag. 303. 313.
(5) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 305.
(6) *Voy.* Juftin. lib. XXXII. cap. 3.
(7) *Voy.* Plin. lib. IV. cap. 12.
(8) *Voy.* Paufan. Eliac. I. cap. XII. p. 406.

Décébale, & que l'Empereur Trajan ne ſoumit qu'après une guerre très-longue : les Romains au contraire lui donnent conſtamment le nom de *Daces* (9).

C'eſt des Contrées qu'occupoient anciennement les *Gétes* & les *Daces*, que ſortirent les *Baſtarnes* (10), les *Viſigoths* (11), les *Gépides*, les *Vandales*, les *Hérules* & pluſieurs autres Peuples, qui tous étoient infailliblement Celtes. Ces émigrations arriverent ſur-tout dans le tems de la décadence de l'Empire Romain.

Les Goths ſont le même Peuples que les Anciens appelloient Getes.

Il paroît même évident que les Goths ſont le même Peuple que les Anciens appelloient Gétes. Quelques Auteurs modernes l'ont conteſté; mais Iſidore de Seville, Oroſe & Procope (12) l'aſſurent. Claudien & Spartien le ſuppoſent auſſi. Le premier appelle toujours (13) Gétes, les Goths qui, de ſon tems, ravageoient l'Empire Romain. Le ſecond (14) rapporte une raillerie de Pertinax; ce Prince diſoit que Caracalla pouvoit légitimement ajouter à tous ſes autres titres, celui de *Geticus maximus*. C'étoit inſinuer adroitement, qu'il méritoit ce nom, moins par quelques petits avantages qu'il avoit remporté ſur les Goths appellés Gétes, que parce qu'il avoit maſſacré ſon frere Géta. Quoi qu'il en ſoit, les noms des Villes & des Cantons des Daces (15), indiquent aſſez clairement, que la Langue de ce Peuple, étoit l'ancien Celte ou Tudeſque.

En deçà du Fleuve étoient pluſieurs Peuples reconnus pour Celtes. C'eſt là qu'étoient établis les Gaulois qui rechercherent l'alliance d'Alexandre-le-Grand.

A l'égard des Provinces ſituées ſur la rive droite du Danube, depuis la Mer Adriatique juſqu'au Pont-Euxin, il eſt certain qu'elles étoient remplies d'une infinité de Peuples Celtes (16). C'eſt dans ces Contrées qu'étoient établis ces Gaulois qui rechercherent l'alliance d'Alexandre-le-Grand. La plûpart des Auteurs modernes aſſurent, d'après quelques Anciens, que les rapides conquêtes de ce Prince, ayant porté ſon nom

---

(9) *Voy.* Dio. lib. LI. p. 470. lib. LXVII. p. 761. Appian. in Præfat.

(10) On parle ci-après §. 10. des *Baſtarnes*, qui avoient auſſi des établiſſemens au-delà du Danube.

(11) *Voy.* Jornand. Getic. p. 628. Capitolin nomme pluſieurs autres Peuples Celtes qui ſortirent de ces Contrées. (*Voy.* Capitolin. cap. XXII. p. 370.)

(12) *Voy.* Iſidor. Orig. lib. IX. cap. II. pag. 1041. Oroſ. lib. I. cap. XVI. p. 348. Procop. Goth. lib. I. cap. XXIV. p. 372.

(13) *Voy.* Claudian. de bello Getico & paſſim.

(14) *Voy.* Spartian. Caracal. p. 731. & Pertin. p. 743.

(15) *Sandava*, Canton ſabloneux, *Marcodava*, Canton de frontiere, *Singidava*, Canton victorieux, *Argidava*, mauvais Canton, *Zarmi-gethuſa*, maiſon ou habitation commune des Sarmates & des Gétes. (*Voy.* Ptolem. lib. III. cap. VIII. p. 85.)

(16) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 304. 313. lib. VI. p. 289.

& la terreur de ses armes jusques dans le fond de l'Occident, les Gaulois, proprement ainsi nommés, s'empresserent de lui envoyer des Ambassadeurs pour demander son amitié. C'est, autant qu'il est possible de le conjecturer, une erreur. Elle provient uniquement de ce que l'on a confondu la Gaule inférieure (17), qui appartenoit à l'Illyrie, avec celle d'au-delà du Rhin. Effectivement, on trouve dans les Anciens, que les Gaulois envoyerent deux différentes Ambassades à Alexandre-le-Grand. Il reçut la premiere sur le bord du Danube, lorsqu'il revenoit de l'expédition qu'il avoit entreprise contre les Gétes & les Triballes, la premiere année de son Regne. Les Gaulois étoient établis le long de la Mer Adriatique (18). Ils avoient parconséquent de justes sujets d'apréhender qu'Alexandre ne portât ses armes victorieuses dans le cœur de leur Pays.

Réponse singuliere des Ambassadeurs Gaulois à Alexandre-Grand.

Cependant, leurs Ambassadeurs firent à ce Conquérant la plus romanesque de toutes les réponses. Elle est tirée des Mémoires de Ptolomée, fils de Lagus, l'un des favoris d'Alexandre. Ptolomée fut présent à l'Audience que son Maître donna aux Ambassadeurs Gaulois. Alexandre les ayant invités, leur demanda le verre à la main, ce qu'ils redoutoient le plus dans le monde. Ce Conquérant s'imaginoit que le bruit de ses exploits ayant déjà volé jusques dans le pays des Celtes, & même au-delà, les Ambassadeurs lui répondroient, qu'ils ne redoutoient rien tant que ses armes. La réponse fut bien différente. » Nous ne craignons » rien autre chose, lui dirent-ils, si ce n'est, que le Ciel ne tombe sur » nous; d'ailleurs nous mettons votre amitié à fort haut prix «. Une réponse si peu attendue, si choquante pour un Prince fier & ambitieux, ne revolta cependant point Alexandre. Ce Prince caressa les Ambassadeurs, & reçut les Gaulois au nombre de ses Alliés: il se contenta de dire à ceux qui étoient autour de lui, que les Gaulois étoient des gens à bravades (19).

Seconde Ambassade des Gaulois à Alexandre-le-Grand.

Alexandre reçut la seconde Ambassade des Gaulois, peu de tems avant sa mort, lorsqu'après avoir subjugué l'Orient, il menaçoit de tourner ses armes du côté de l'Occident. Justin en fait mention (20): »Comme Alexandre retournoit à Babylone des extrêmités de l'Océan,

---

(17) *Voy.* Plutarch. P. Æm. tom. I. p. 259.
(18) *Voy.* Arrian. Exped. Alex. p. 11. Strab. lib. VII. p. 301. 302.
(19) *Voy.* Arrian. Exped. Alex. p. 11.
(20) *Voy.* Justin. lib. XII. cap. 13.

» il fut informé que des Ambaſſadeurs envoyés par les Carthaginois & » par les autres Peuples de l'Afrique, l'attendoient dans cette ville; qu'il » y en avoit même qui étoient venus d'un pays encore plus éloigné, » d'Eſpagne, de Sicile, des Gaules, de Sardaigne & d'Italie ».

De la maniere que Juſtin place les Gaules, il n'eſt pas douteux qu'il entend celles qui étoient voiſines de l'Eſpagne & de la Sardaigne. Cependant un paſſage de Diodore de Sicile nous apprend ſans aucune équivoque, que les Gaulois qui envoyerent une Ambaſſade à Babylone, étoient voiſins des Thraces, que c'étoit même les ſeuls qui dans ce tems-là fuſſent connus des Grecs (21). » Arrivé, dit-il, à Babylone, Alexan- » dre y trouva un grand nombre d'Ambaſſades envoyées par les Cartha- » ginois, par les Grecs, par les Illyriens, & par les Peuples qui habi- » tent le long de la Mer Adriatique, par les Thraces, & par les Gau- » lois leurs voiſins, qui commencerent alors à être connus par les Grecs».

Tout induit à penſer que Trogue-Pompée, dont Juſtin eſt l'abréviateur, a, dans cet endroit, copié Diodore de Sicile; il a même enchéri ſur ſon Auteur en faiſant paroître à la Cour d'Alexandre des Ambaſſadeurs venus d'Eſpagne, des Gaules & d'Italie. Tite-Live (22) aſſure formellement, que le nom d'Alexandre-le Grand, ne parvint pas juſqu'aux Romains: ainſi il eſt aſſez naturel de croire, qu'il s'étendit encore moins à des Peuples beaucoup plus éloignés de l'Aſie & de la Gréce, qui n'entretenoient aucun commerce avec les étrangers.

Les Gaulois, qui, après avoir pillé la Gréce & le Temple de Delphes, allerent s'établir dans l'Aſie mineure, étoient auſſi établis en deçà du Danube.

La Macédoine & la Gréce avoient été ravagées par les Gaulois, environ 45 ans (23) après la mort d'Alexandre. Ces Peuples avoient enſuite paſſé dans l'Aſie mineure. Ils y avoient occupé les Contrées de la Phrygie, connues depuis ſous le nom de Galatie, ou de Gallo-Gréce; mais ils étoient ſortis des Provinces qui ſont au Midi du Danube: & l'on peut aſſurer qu'ils y avoient été établis de toute ancienneté. Une courte digreſſion ſur ce fait aſſez intéreſſant par lui-même, nous ramenera bientôt au ſujet de cet Ouvrage.

Réflexions ſur l'expédition des Gaulois contre la Gréce & le

Les Anciens parlent d'une expédition que les Gaulois entreprirent contre la Gréce, & en particulier contre la ville & le Temple de Delphes; mais on ne peut guères s'en rapporter à ce qu'ils diſent : ils ont

(21) *Voy.* Diod. Sic. lib. XVII. p. 623.
(22) *Voy.* Tit. Liv. lib. IX. cap. 18.

(23) Les années de Rome 475, 476 & 477, avant J. C. 279, 278 & 277.

Temple de Delphes.

copié imprudemment les rélations des Prêtres de Delphes, toutes chargées d'un faux merveilleux. Cette méthode les a fait tomber dans une infinité de contradictions: par exemple, ils disent que les Gaulois (24), répoussés avec trop de vigueur, & chassés de la Gréce, passerent les uns en Thrace, les autres en Asie; ils disent qu'il y en eut qui retournerent dans les Gaules, leur ancienne Patrie. Mais en même tems, ces Auteurs assurent, que (25) les Gaulois périrent tous dans cette expédition, & qu'il n'échapa pas un seul homme. Les Gaulois (26), ajoute-t-on, ne purent prendre le Temple de Delphes, parce que les Dieux mêmes combattirent pour sa défense. Ailleurs, néanmoins, on avoue (27) de bonne foi, que le Temple fut pillé; on attribue les malheurs de Brennus, & de son armée, à l'indignation d'Apollon dont on avoit violé la Majesté; on assure que la malédiction dont les Gaulois furent chargés par ce sacrilége, s'étendit sur toute leur Postérité, de sorte qu'elle fut errante & vagabonde sur la terre jusqu'à son entiere destruction; l'on a même prétendu, que Cépion (28), Consul Romain (29), ne fut battu par les Cimbres, plus de 175 ans après (30), que parce qu'il avoit pillé le trésor sacré de Toulouse: (31) c'étoit là qu'étoit renfermée une partie du butin que les Gaulois avoient apporté de Delphes.

Quelque penchant que l'on ait à juger favorablement des Anciens, il n'est pas possible de les excuser, ni d'avoir ajouté foi trop légérement à de mauvaises relations, ni de s'être piqués de trop peu d'exactitude pour ne pas s'appercevoir des contradictions où ils tomboient. Sans donner dans le Pyrrhonisme historique, on peut donc s'en défier lorsqu'ils parlent des Gaulois (32) qui pillerent le Temple de Delphes, & passerént ensuite en Asie: ces Auteurs prétendent que ces Gaulois sortoient originai-

(24) *Voy.* Justin. lib. XXXII. cap. 3. Polyb. lib. IV. p. 313 Pausan. Attic. cap. III. p. 11. Ach. cap. VI. p. 537.

(25) *Voy.* Justin. XXIV. 8. Diod. Sic. lib. XXII. cap. 23. Hoeschel. exc. de legat. p. 157. Pausan. Phoc. cap. XXIII. p. 856.

(26) *Voy.* Justin. XXIV. 8. Pausan. Attic. cap. LII. p. 11. Arcad. cap. X. p. 620. Phoc. cap. XXIII. p. 853. Cicer. de Divin. lib. I. p. 3772.

(27) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 214. Valer. Max. lib. I. cap. I. p. 8. Appian. Illyr. p. 1196 Justin. lib. XXXII. cap. 3. Athen. lib. VI. 174.

(28) *Voy.* Justin. XXXII. 3. Strab. lib. IV. p. 188. Dio. in excérpt. Valef. p. 630.

(29) Simon Pelloutier avoit mis entre deux parenthéses: *Il falloit dire Proconsul*, mais c'est une erreur. *Q. Cépion* étoit Consul Romain, au lieu que c'est *Q. Scipion*, qui n'étoit que Proconsul.

(30) L'an de Rome 648, avant J. C. 106.

(31) On prétend que Cépion rapporta de Toulouse à Rome cent dix mille livres pesant d'or, & cinq millions de livres pesant d'argent.

(32) *Voy.* Justin. XXXIV. 4. XXXII. 3.

nement

tement des Gaules proprement dites, & qu'ils y retournerent en partie. C'est une fable : on le prouvera en parlant des émigrations des Celtes.

Les Gaulois de l'Illyrie, & ceux qui demeuroient au-delà du Rhin, n'étoient, à la vérité, qu'un même Peuple ; mais ils avoient toujours été voisins de la Gréce ; ils en avoient même possédé la plus grande partie sous le nom de *Pélasges*. Une partie de ceux qui passerent en Asie, prenoit le nom de Tectosages. Strabon en tire cette conséquence (33), qu'il est assez probable qu'ils étoient venus du côté de Toulouse, où il y avoit un Peuple qui portoit le même nom. Mais la preuve n'est ici d'aucun poids : le nom de Tectosages étoit commun à une infinité de Peuples Celtes, pour ne pas dire à tous. Ils se croyoient issus du Dieu *Teut*, que Jules-César appelle *Dis* (34), & Tacite *Tuiston* (35) : ils prenoient le nom de *Teutones*, *Teutonarii*, *Teutobodiaci*, Tectosages (36), *Taurisci*, *Taulantii*, ou quelqu'autre nom semblable, en considération de leur origine. C'est par cette raison, qu'il se présente dans toute la Celtique, une infinité de noms propres d'Hommes, de Femmes, de Peuples, de Villes, de Cantons, dans la composition desquels celui de *Teut* entre pour quelque chose.

Une Tribu des Gaulois d'Asie portoit le nom de *Tolistoboïens*. Quelques-uns ont voulu en induire qu'ils venoient originairement de Toulouse ; mais cette preuve est bien misérable, elle paroît même dépourvue de fondement. Suivant la remarque de Strabon (37), des trois Nations qui s'établirent dans la Galatie, les Tectosages étoient les seuls qui portassent le nom d'une Nation Celtique, au lieu que les Tolistoboïens (38) & les Trocmes portoient celui de leur Chef. On pourroit dire avec autant de vraisemblance, mais, en même temps, avec aussi peu de fondement, que les Celtes qui passerent en Asie, étoient Germains ou

(33) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 187.

(34) *Voy.* Cæsar. lib. VI. cap. 18.) Jules-César confond au reste mal-à-propos le *Dis* des Celtes avec le *Dis* ou *Pluton* des Romains. On le prouvera en parlant de la Religion des Gaulois.

(35) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 2.

(36) *Volca Tectosages* (c'est le nom des Celtes qui demeuroient autour de Toulouse,) signifie, en Tudesque, un Peuple, (*Volck*) qui parle la Langue de *Teut* (*Teutsagen*), ou qui est issu de *Teut* (*Teutsahme*). Les noms de *Teutones*, & de *Teutonarii*, désignent la même chose. *Teutboden*, *Taulant*, Pays de *Teut*. *Taurich*, Royaume de Teut.

(37) *Voy.* Strab. lib. XII. p. 166.

(38) Selon les apparences, les *Tolistoboïens*, sont les *Boïes* ou *Boïens*, que le Général *Tolista* commandoit. Les *Trocmes* étoient aussi appellés *Trocmeni*. (*Voy.* Steph. de urb. p. 719.)

Tectosages, parce qu'il y avoit dans la Galatie une de leurs Tribus qui portoit le nom de *Teutobodiaci* (39).

Les Scordisces étoient Celtes ou Gaulois.

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il y avoit au Midi du Danube plusieurs Peuples Celtes ou Gaulois qui ont été reconnus pour tels par tous les anciens Auteurs. De ce nombre étoient les Scordisces (ou Scordiques), les Bastarnes, les Boïens, les Taurisces & les Japydes. Les Scordisces étoient l'un des Peuples les plus belliqueux de toute l'Illyrie. Une partie de cette Nation habitoit sur les bords du *Noarus* (40), du côté de la Ville de Ségeste, qui porte aujourd'hui le nom de Sissech. L'autre partie demeuroit plus bas au confluent du Danube & de la Save (41), lieu de l'ancienne habitation des Scordisces (42). Ils occupoient de ce côté une grande étendue de pays, leurs limites s'étendoient jusqu'aux Montagnes (43) de Thrace & de Macédoine, jusqu'au pays des Triballes, des Mœsiens & des Dardaniens. Ils avoient coutume de parcourir, les armes à la main, toutes les Provinces qui leur étoient voisines. On les voit paroître encore (44) dans toutes les autres Contrées de l'Illyrie & de la Thrace. Personne ne conteste qu'ils ne fussent Celtes ou Gaulois; on leur donne indifféremment l'un ou l'autre de ces noms (45). Quelques Historiens prétendent même, que ce Peuple sortoit (46) originairement des Gaules. Il est du moins assuré que les Scordisces, voisins de la Gréce, furent les promoteurs & les chefs (47) de l'expédition que les Gaulois entreprirent contre ce Pays; il n'est pas moins constant, qu'après avoir été extrêmement puissans dans l'Illyrie, ils furent en-

(39) *Voy.* Plin. Hist. Nat, lib. V. cap. XXXII. p. 626.

(40) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 313. 314. 318.) Les Scordisces sont ceux qu'Appien & Pline placent dans la Pannonie (*Voy.* Appian. Illyr. p. 1195. Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. XXV. p. 384.) Au reste, Strabon se trompe, lorsqu'il dit que le *Noarus* se jette dans le Danube. Il confond même, d'une maniere tout-à-fait pitoyable, le cours des autres Fleuves de cette Contrée. Voici ses paroles : *Corcoras.... in Savum influit, Savus in Dravum, hic in Noarum apud Segesticam; inde Noarus augetur, hausto Colapi amne (qui ex Albio monte per Japodas delabitur,) inque Danubium apud Scordiscos exit.* p. 314. Strabon se contredit outre cela lui-même, puisqu'il assure ailleurs, que le Colapis se jette dans la Save. (*Voy.* Strab. IV. 207.) La vérité est que le *Corcoras*, le *Noarus* & le *Colapis*, se jettent dans la Save, le Drave & la Save dans le Danube.

(41) *Voy.* Justin. XXXII. 3. Athen. lib. VI. p. 174.

(42) *Voy.* Appian Illyr. p. 1195.

(43) *Voy.* Strab. lib. VII. 317. 318. S. Ruff. cap. IX. p. 12. Tit. Liv. XLI. cap. 9.

(44) *Voy* Strab. lib. VII. 317. 318. Tit. Liv. 56. & 63. Amm. Marcell. lib. XXVII. cap. IV. p. 482.

(45) *Voy.* Strab. VII. 296. 315.

(46) Justin. XXIV 4. Tit. Liv. Ep. 63.

(47) Justin. XXXII. 3. Athen. lib. VI. p. 174.

fin foumis par les Romains (48). Tibére les fubjugua entiérement lorfqu'il commandoit les armées d'Augufte en Pannonie, enfuite il fe fervit utilement de leur fecours contre les autres Pannoniens (49).

Les Baftarnes étoient reconnus pour une autre Nation Celte ou Gauloife (50) de la même Contrée. Ils ne différoient des Scordifces (51), ni pour la Langue, ni pour la Coutume : mais le voifinage des Sarmates (52) leur fit adopter infenfiblement plufieurs Ufages de ces Peuples ; à la fin, ils pafferent pour Sarmates (53). La plus grande partie des Baftarnes, demeuroit (54) au-delà du Danube du côté de la Pologne. Delà vient, qu'ils font appellés, tantôt (55) *Scythes*, tantôt (56) *Gétes*, tantôt *Germains* : ces dénominations étoient communes à tous les Peuples établis au-delà du Danube. Pline les met expreffément (57) au nombre des Germains ; il en fait même l'un des cinq Peuples (58), qui, de fon tems, étoient Maîtres de toute l'ancienne Germanie. Strabon les place fur les frontières de la Germanie (59), & avoue qu'ils ne différent pas des autres Peuples de ce vafte Pays. Ovide trouva encore des Baftarnes (60) le long du Pont-Euxin ; il en réfulte qu'ils occupoient les mêmes Contrées que les Gétes & les Daces, ou plutôt qu'ils étoient le même Peuple ; les chariots leur tenoient (61) lieu de maifons ; ils s'en fervoient pour traîner leurs femmes, leurs enfans & leurs bagages. On leur donna le nom de *Baftarnes*, (62) expreffion qui fignifie un *chariot*, une *voiture*.

Les Baftarnes étoient auffi Celtes ou Gaulois.

Outre les Baftarnes qui habitoient au-delà du Danube, il y avoit d'autres Tribus dans la Province de Thrace (63) ; les unes étoient fixées dans les îles du Danube, particuliérement dans celle de *Peuce* à l'embou-

(48) *Voy.* Strab. VII. 317. Vellej. Paterc. lib. II. cap. XXXIX. p. 182.

(49) *Voy.* Dio. lib. LIV. p. 543.

(50) *Voy.* Diod. Sic. in exc. Valef. lib. XXVI. p. 313. Polyb. ibid. Legat. LXII. p. 883. T. Liv. lib. XLIV. cap. 26. Plutarch. Æm. Tom. I. p. 259. Appian. Mith. p. 410. & la Note (25.) de la p. 10.

(51) *Voy.* Tit. Liv. XL. 57. XLI. 19.

(52) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 46.

(53) *Voy.* Ptolem. lib. III. cap. V p. 81.

(54) *Voy.* Strab II. 128. 129. VI. 289.

(55) *Voy.* Dio. lib. XXXVIII. p. 64.

(56) *Voy.* Appian. Maced. p. 1223.

(57) *V.* Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 465.

(58) *Voy.* Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XIV. p. 477.

(59) *Voy.* Strab. VII. 306. Tacit. Germ. cap. 46.

(60) *Voy.* Ovid. Trift. lib. II. v. 197.) Denys le Géographe met auffi des *Baftarnes* au Nord du Danube jufqu'à l'embouchure des Palus-Méotides. (*Voy.* Dionyf. Perieg. v. 304.)

(61) *Voy.* Dio. lib. LI. p. 461. 463.

(62) On le trouve en ce fens dans Grégoire de Tours. *Hift. Franc. lib. III. cap.* 26.

(63) *Voy.* Strab. VII. 296.

chure du Fleuve ; ils en reçurent le nom de *Peucins* (64). Au reste, les Bastarnes passoient chaque année le Danube, pour piller les Contrées de la Thrace (65) & de l'Illyrie. Persée, Roi de Macédoine (66), les appella à son secours, avec leur Roi Clondicus ou Clovis, pour les opposer aux Romains; mais son avarice lui fit perdre les grands avantages qu'il auroit pu tirer de l'alliance d'une Nation si belliqueuse. Les plus grandes forces des Bastarnes (67) étoient au-delà du Danube ; aussi ne furent-ils jamais pleinement soumis par les Romains, qui, du tems d'Auguste (68), fortifierent la Ville de Ségeste, pour leur servir de magasin & de boulevard contre ce Peuple. Cela n'empêcha pas que les Bastarnes ne fissent de fréquentes courses sur les terres de l'Empire, jusqu'au tems de Dioclétien.

Les Boïens l'étoient également.

Les *Boïens* étoient aussi un Peuple (69) Celte ou Gaulois, de la Thrace & de l'Illyrie. Il y avoit des Boïens au-delà du Danube, dans la forêt Hercynie (70). Ce sont ceux qui étoient établis en Bohème, d'où ils furent chassés par les Marcomans. Il y en avoit d'autres mêlés parmi les Habitans de la Thrace (71) ; d'autres enfin demeuroient dans l'Illyrie entre le Danube & la Drave (72) : c'est de ceux-là qu'il s'agit principalement ici. On prétend que les Boïens étoient tous venus des Gaules (73), ou d'Italie (74).

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question : on aura occasion d'en dire quelque chose en parlant des migrations des Celtes; mais, dans le fond, cela est fort indifférent. Il est certain que les Gaules, l'Allemagne, l'Italie, &, en un mot, la plus grande partie de l'Europe, étoient anciennement habitées par un seul & même Peuple.

Les Boïens établis entre le Danube & la Drave (75), autour de la Riviere d'Arabon & du Lac de Peiso, furent battus & chassés de leur

(64) *Voy.* Strab. VII. 305. 306. Tacit. Germ. cap. 46.

(65) *Voy.* Diod. lib. LI. p. 461. 463. Strab. VII. 305. 306.

(66) *Voy.* Polyb. Legát. LXII. p. 883. T. Liv. XLIV. 26. & la Note (25) ci dessus p. 26.

(67) *Voy.* Steph. de urb. p. 212. Tit. Liv. XL. 57. Oros. IV. cap. XX. p. 131.

(68) *Voy.* Appian. Illyr. p. 1205.

(69) Strabon les appelle, tantôt Celtes, tantôt Gaulois. (*Voy.* Strab. lib. VII. p. 296. 315.)

(70) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 28. & 42. Strab. ex Possid. lib. VII. p. 290. & 293.

(71) *Voy.* Strab. lib. VII. 296.

(72) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. XXIV. p. 384. Cæsar. I. 28.

(73) *Voy.* Tit. Liv. lib. V. cap. 24. Tacit. Germ. cap. 18.

(74) *Voy.* Strab. V. 213.

(75) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. XXIV. p. 384.

Pays par Boérebiſtas (76), Roi des Gétes : ce Pays demeura déſert & inculte (77), & fut appellé le *Déſert des Boïens* (78), du nom de ſes anciens Habitans. Les Romains y bâtirent depuis, les villes de *Scarabantia* (79), & de *Sabaria*; c'eſt dans cette derniere ville que l'Empereur Claude établit une Colonie Romaine. Boérebiſtas (80) étoit contemporain de Sylla & de Jules-Céſar ; il y a donc apparence, que Jules-Céſar parle des Boïens dépoſſédés par ce Roi des Gétes (81), lorſqu'il dit que les Boïens, qui avoient demeuré au-delà du Rhin (82), & qui étoient deſcendus dans la Noricie, où ils avoient aſſiégé la ville de *Noreia* (83), furent appellés par les Helvétiens pour faire irruption avec eux dans les Gaules. Après la défaite des Helvétiens, Jules-Céſar aſſigna à ces Boïens, une contrée du Pays des Eduens (84), ils y ſubſiſtoient encore du temps de Pline (85).

On comptoit auſſi parmi les Peuples Celtes, les *Tauriſces* (86) ou *Tauriſtes*, que quelques-uns appelloient *Liguriſces*. Leurs établiſſemens étoient autour du Danube. Ils n'étoient ſéparés des Scordiſces (87) que par une Montagne. Pline (88) l'appelle le Mont Claude. Il place les Scordiſces au Midi, & les Tauriſtes au Nord de ce Mont. Ceux-ci étoient voiſins (89) des Boïens, les uns & les autres vivoient ſous la domination du Roi *Critaſirus* (90) ou *Crétoſirus*, qui fut défait par Boérebiſtas ; auſſi les Tauriſtes furent-ils contraints de quitter leurs anciennes habitations pour chercher un nouvel établiſſement dans les Provinces voiſines. Ils le trouverent dans la Noricie (91), du côté d'Aquilée & de Nauportum; c'eſt là que leur ancien nom ſe perdit inſenſiblement : il fut changé en celui de Noriciens (92) ; mais leur repos n'y fut pas de longue

Les Tauriſces étoient auſſi un Peuple Celte.

(76) *Voy.* Strab. VII. 304. 313. 315.

(77) *Voy.* Strab. V. 213.

(78) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. III. cap. XXIV. p. 384. Strab. VII. p. 292.

(79) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. III. cap. XXIV. p. 384.

(80) *Voy.* Strab. IV. p. 258

(81) Cæſar. Comment. lib. I. cap. 5.

(82) On voit par-là le peu d'exactitude de Jules-Céſar, lorſqu'il parle de la Germanie. Il dit qu'un Peuple établi dans la Pannonie, c'eſt-à-dire *en Hongrie*, demeuroit au-delà du Rhin.

(83) Elle eſt ſituée ſur une Riviere qui ſe jette dans la Mer Adriatique près d'Aquilée. (*Voy.* Strab. V. 214.

(84) *Voy.* Cæſar. I. 28.

(85) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. IV. cap. XVIII. p. 485.

(86) Strabon les appelle, tantôt Celtes, tantôt Gaulois. (*Voy.* Strab. lib. VII. p. 293 296. 313.)

(87) On parle de ceux qui demeuroient le long du *Noarus*.

(88) *Voy.* Plin. lib. III. cap. XXV. p. 384.

(89) *Voy.* Strab. V. 213.

(90) *Voy.* Strab. VII. 304. 313.

(91) *Voy.* Strab. VII. 313.

(92) *Voy.* Plin. lib. III. cap. XX. p. 376. Strab. lib. IV. p. 206. 208.

durée. Etant aux portes de l'Italie, ils furent l'une des premieres conquêtes d'Auguste (93), lorsqu'il porta ses armes en Illyrie, l'an de Rome 718 (94). Au reste les Alpes étoient habitées par (95) plusieurs Peuples qui portoient en général le nom de Taurisces. Strabon en place d'autres dans la Thrace (96), & Ptolomée veut qu'il y en eût dans la Dace (97).

Les Japodes Peuple Celte.

Au-delà du Danube viennent enfin, les *Japydes* ou *Japodes* (98), autre Peuple Celte de l'Illyrie : ils avoient leurs habitations entre les *Istriens* (99) & les *Liburniens*, le long de la Mer Adriatique, d'où leur Pays s'étendoit fort avant dans les Terres (100). *Sempronius Tuditanus* & *Tiberius Pandusius* (101) les vainquirent (102) l'an de Rome 624. Ces Peuples furent mal soumis, ils exercerent des brigandages continuels contre les sujets de la République (103); ils réfuserent même de payer tribut aux Romains, pendant les Guerres civiles de César & de Pompée : ces considérations déterminerent Auguste à les attaquer avec les autres Illyriens (104), l'an de Rome 718 » ce ne fut qu'alors, dit Appien » (105), que les Japydes furent entiérement soumis. »

Origine du nom de *Pannoniens*.

Les Scordices & les Taurisces (106), dont on a déjà parlé, étoient compris sous le nom général de *Pannoniens*, ainsi que tous les autres Peuples qui demeuroient entre la Save (107), la Drave & le Danube. Cette dénomination tire son origine des habits qu'ils portoient. Ils coupoient (108) l'étoffe en plusieurs bandes ou petits morceaux, qu'ils appelloient *Pannen*; ensuite ils les cousoient à la manière du Pays. Ce que Dion (109) & Appien disent des coutumes & de la manière de vivre des Pan-

---

(93) *Voy.* Appian. Illyr. p. 1203.

(94) Avant J. C. 36.

(95) *Voy.* Plin. lib. III. cap. XX. p. 376. Polyb. lib. II. p. 103. 116.

(96) *Voy.* Strab. VII. 296.

(97) *Voy.* Ptolem. lib. III. cap. VIII. p. 85.

(98) *Voy.* Strab. IV. 207. VII. 314. Steph. de urb. p. 407.

(99) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. IV. p. 314.

(100) *Voy.* Strab. VII. 313. Appian. Illyr. pag. 1205.

(101) Avant J. C. 130.

(102) Tit. Liv. Ep. 59. Plin. lib. III. cap. XIX. p. 374. & not. Harduin, Appian. Illyr. p. 1200.

(103) *Voyez* Strab. IV. 207. Dio. lib. XLIX. p. 403.

(104) L'an avant J. C. 36.

(105) *Voy.* Appian. Illyr. p. 1205. Dio. lib. XLIX. p. 403. Strab. VIII. 314.

(106) *Voy.* Plin. lib. III. cap. XXV. p. 384. Steph. de urb p. 674.

(107) *Voy.* Solin. cap. XXXIV. p. 250. Flor. lib. IV. cap. XII. Ptolem. lib. II. cap XV. & XVI. p. 62. 63.

(108) *Voy.* Dio. lib. XLIX. p 413.

(109) *Voy.* Dio. lib. XLIX. p. 413. Appian. Illyr. p. 1205.

noniens en général, suffit pour nous convaincre que ces Peuples étoient Celtes : c'est aussi le nom que Zosime leur donne (110).

Cluvier (111) n'avoit donc aucun sujet de reprendre Zosime (112) pour avoir dit, que » Maximien-Hercule vint trouver Dioclétien à Carnun- » tum qui est une ville de la Celtitique ». On accuse l'Auteur (113), ou les Copistes, d'avoir fait en cette occasion, une bevue grossiere, qu'il faut corriger, ou par Ammien-Marcellin, (114) ou par Pline (115) & Aurelius Victor. Le premier veut que Carnuntum soit une ville de l'Illyrie : les autres la placent dans la Pannonie. Toutes ces corrections sont aussi inutiles que déplacées. Carnuntum étoit dans l'Illyrie, qui, du tems de Zosime, comprenoit dixsept Provinces (116). Elle étoit située en particulier dans la Pannonie (117) premiere ou supérieure, qui appartenoit au gouvernement de l'Illyrie ; mais elle étoit aussi une ville de la Celtique, parce que les Germains & les Pannoniens (118) dont Carnuntum séparoit les frontières, étoient des Peuples Celtes. Cluvier relevé.

C'est aussi avec trop de précipitation que Socrate (119) a été repris par Scaliger (120). Cet Auteur, & ceux qui l'ont suivi, sont accusés d'avoir commis une faute lorsqu'ils ont prétendu que la ville de *Mursa*, étoit une forteresse des Gaules. » Une inscription, dit Joseph Scaliger, » nous apprend que Mursa étoit dans la Pannonie inférieure. « Mais il n'y avoit point de contradiction entre Socrate, & ce qui est attesté par l'inscription. Mursa (121), Ville que l'Empereur Adrien avoit construite, ou fortifiée, étoit dans la Pannonie inférieure (122), du côté de Sirmium ; & les Pannoniens établis de ce côté là, étoient les Gaulois appellés Scordisces. Non seulement il y avoit plusieurs Peuples Scaliger relevé.

(110) *Voy.* Zosim. lib. 2. cap. 11. p. 83.

(111) *Voy.* Cluver. Germ. Ant. p. 735. Le P. Petau a fait la même faute. (*Voy.* Petav. Rat. temp. lib. VI. p. 286.)

(112) *Voy.* Zosim. lib. II. cap. X. p. 139.

(113) *Voyez* Cellar. not. ad Zosim. lib. II. cap. X.

(114) *Voy.* Ammian. Marcell. lib XXX. cap. V. p. 598.

(115) *Voy.* Plin. lib. IV. cap. XII. p. 465. lib. XXXVII. cap. III. p. 370. Aurel. Vict. Cæsar. p. 133.

(116) *Voy.* S. Ruff. Brev. p. 11. Appian. Illyr. p. 1198.

(117) *Voy.* Anton. itin. p. 15. Ptolem. lib. II. cap. XV. p. 62.

(118) *Voy.* Plin. lib. IV. cap. XII. p. 465.

(119) *Voy.* Scalig not. ad Euseb. Chron. in Thesaur. temp. p. 253. 254.

(120) *Voy.* Socrat. lib. II. cap. 32. Sozom. lib. IV cap. VI. Histor. Tripart. lib. V. cap. IX. p. 263.

(121) *Voy.* Steph. de urb. p. 506.

(122) *Voy.* Itiner. Anton. p. 8. 14-17.

Celtes au Midi du Danube ; mais, à la réserve des Sarmates (123), qu'il faut toujours excepter, toutes les autres Nations de ces Contrées n'étoient que le même Peuple, soit qu'elles portassent le nom de Celtes ou de Gaulois, soit qu'elles fussent connues sous d'autres dénominations. Il faut, quant à présent, le supposer, pour éviter les longueurs où jetteroit le détail des Peuples qui étoient compris sous les noms généraux (124) d'Illyriens, de Mœsiens & de Thraces. Ce qu'on dira par la suite de leur Langue & de leurs Coutumes, le prouvera d'une maniere assez convaincante. On trouve aureste, dans Appien (125), sur l'origine de ces Peuples, une tradition fabuleuse qui prouve qu'on les a toujours regardés, ainsi que les Celtes, comme descendus d'une même tige. C'est dans cette vue qu'on la rapporte ici ; on sera obligé d'y revenir dans la suite.

CHAPITRE IX.

Les anciens Habitans de la Gréce étoient Scythes, & le même Peuple qui reçut le nom de Celtes.

Il convient présentement de parler de la Gréce, Pays qui a été, pour ainsi dire, le berceau des Sciences & des beaux Arts, au moins relativement à l'Europe. Les premiers Habitans de cette Contrée faisoient partie de ce Peuple qui occupoit autrefois toutes les Provinces de l'Europe, de ce Peuple que l'on désigna par la suite sous le nom de Scythes

(123) Il y avoit plusieurs Peuples Sarmates dans ces Contrées. (*Voy.* Plin. lib. IV. cap. 2. Strab. VII. 296. Ovid. Ep. lib. III. Ep. II. v. 40. Trist lib. V. Eleg. XII. v. 58.)

(124) L'Illyrie, proprement ainsi nommée, comprenoit les Provinces qui s'étendoient le long de sa Mer Adriatique, depuis les Alpes jusqu'à la Macédoine. (*Voy.* Solin. cap. XIV. p. 209. Flor. lib. II. cap. 5.) La Mœsie commençoit au confluent du Danube & de la Save, d'où elle s'étendoit jusqu'au Mont Hœmus, &, selon Pline, jusqu'au Pont-Euxin. (*Voy.* Dio. lib LI. p. 463. Solin. cap. XV. p. 215. Plin. lib. III. cap. XXVI. p. 386.) La Province de Thrace étoit située entre le Mont-Hœmus, la Gréce, le Pont-Euxin & la Mœsie. (*Voy.* Pompon. Mela. lib. II. cap. 2. Appian. Mithr. p. 365. Solin. cap. XIV. p. 209.) Mais, outre cela, le nom de Thraces est donné dans un sens plus étendu à la plupart des autres Peuples qui étoient au Midi du Danube, aux Scordisces, aux Bastarnes, & aux Gétes (*Voy.* Flor. lib. III. cap. 4 S Ruff. cap. IX. p. 12. Appian. Mithr. p. 365. Dio. in exc Vales. p. 611. Herodot. lib. IV. cap. 93. Pompon. Mela lib. II. cap. 2. Strab. lib. VII. p. 295. Steph. de urb. p. 271.)

(125) *Voy.* Appian. Illyr. p. 1194. 1195.) Remarquons, en passant, que les Anciens, quand ils étoient en peine sur l'origine d'une Nation, ou du nom qu'elle portoit, se tiroient ordinairement d'affaire, en supposant un Roi, qui avoit porté ce nom, & qui l'avoit transmis à ses Sujets. Ils disent, que les *Pannoniens* ont reçu ce nom de *Pannonius*, les *Dardaniens* de *Dardanus*, les *Celtes* de *Celtus*, les *Gaulois* de *Gallus*, les *François* de *Francus* ou de *Francion*.

& de Celtes. On sçait que les Egyptiens & les Phéniciens commencerent de bonne heure à équiper des Flottes, & à faire des établissemens le long des côtes de la Mer Méditéranée, jusqu'aux Colomnes d'Hercule. D'ailleurs, il est à présumer, que ces établissemens commencerent par la Gréce : cette Contrée se trouvoit à leur bienséance, parcequ'elle leur ouvroit plusieurs autres Provinces de l'Europe.

Quoiqu'il en soit, du tems auquel les Egyptiens & les Phéniciens passerent pour la premiere fois en Gréce (1), il est constant qu'ils y envoyerent des Colonies (2); après s'y être fortifiés, ils chasserent une partie des anciens Habitans, & soumirent les autres à leur domination. Le vainqueur voulut donner la Loi à toutes sortes d'égards, les vaincus furent contraints de recevoir tous ses usages, de se former sur son modéle ; mais il fallut du tems pour exécuter ce projet. Comment le vainqueur auroit-il empêché que les naturels du Pays ne conservassent des restes de l'ancienne barbarie, qu'ils ne communiquassent même à leurs Maîtres quelques-unes de leurs Coutumes.

Quelque tems après la conquête de la Gréce, ses Habitans ne furent donc qu'un mélange de Phéniciens, d'Egyptiens & de Scythes. Ce mélange dut se remarquer pendant long-temps dans leur Langue & dans leurs Coutumes. On en découvre des traces qui justifient parfaitement cette conjecture. Mais afin qu'elle ne paroisse pas hazardée, il faudra la discuter avec quelque étendue. L'Histoire des Anciens Grecs, leurs Coutumes, leur Religion, leur Langue, leurs Fables mêmes, tout détermine à embrasser cette opinion, tout concourt à la confirmer ; il se présente partout des caracteres auxquels on peut reconnoître les anciens Celtes.

Premiere preuve, tirée de l'ancienne Histoire des Grecs.

Les premiers Habitans de la Gréce étoient un Peuple barbare & *nomade* (3) ; il portoit le nom de *Pélasges* (4). Les plus célébres Historiens en conviennent ; ils assurent que les Pélasges occupoient ancien-

(1) Denys d'Halicarnasse *Lib. I. p.* 20. dit que les Pelasges, qui étoient les anciens Habitans de *la* Gréce, commencerent d'être inquiétés, deux générations, c'est-à-dire, environ 60 ans, avant la guerre de Troies, qui arriva l'an 1218 avant J. C.

(2) *Voy.* Strab. VII, 321. IX. 401. X. 447.

(3) Les Grecs appelloient *Nomades* différens Peuples, dont toute l'occupation étoit de nourrir & de faire multiplier leur troupeaux, & qui n'avoient point de demeure fixe. *Nomas* de νέμω, je pais des troupeaux.

(4) *Voy.* Strab. lib. VII. 327.

nement, non ſeulement le Péloponneſe (5), le territoire d'Athènes (6), les îles voiſines, & particuliérement celles de Lemnos (7), de Scyrus (8) & d'Eubée (9), mais, en général, toute la Gréce. » Avant le tems » d'Helten (10), fils de Deucalion, dit Thucydide (11), la Nation des » Pélaſges étoit répandue dans toute la Gréce. « Strabon (12) dit la même choſe en pluſieurs endroits.

C'eſt la raiſon pour laquelle les Poëtes déſignent ſouvent les Grecs en général, ſous le nom de Pélaſges (13). Chaſſés du Péloponneſe par les Cadmées (14); c'eſt-à-dire, par les Orientaux, les Pélaſges ſe retirerent dans la Theſſalie (15); ils s'y maintinrent, ſelon les apparences, pendant un eſpace de tems aſſez conſidérable (16), puiſque cette Province reçut d'eux le nom de *Pélaſgia* (17). Inquiétés enſuite dans leurs nouvelles habitations (18) par les mêmes Cadméens (19), ou plutôt par le nouveau Peuple qui s'étoit formé en Gréce (20), les Pélaſges, à ce qu'on prétend, ſe diſperſerent de tous côtés. Les uns ſe retirerent vers le Nord du côté des Monts Olympe & Oſſa (21); les autres paſſerent en

---

(5) *Voy.* Herodot. lib. VII. cap. 93. & ſeq. Dyoniſ. Halic. p. 9. 14. Steph. de urb. p. 166. 630. 635.

(6) *Voy.* Herodot. lib. I. 57. II. 51. VIII. 44. Thucyd. lib. IV. cap. 109. Strab. XI. 397.

(7) Herodot. VI. cap. 137. Thucyd. lib. IV. cap. 109.) L'île de Lemnos porte aujourd'hui le nom de *Stallimene*; c'eſt une des principales îles de l'Archipel. Elle eſt célébre par ſa terre ſigillée, dont on ſe ſert pour arrêter le ſang, & contre les venins. Sa Ville Capitale eſt *Stalimene*, anciennement *Myrine*, Siége d'un Archevêque Grec.

(8) *Voy.* Nicol. Damaſc. ap. Steph. de urb. p. 676.

(9) Celle-ci portoit autrefois le nom de *Pélaſgia*. (*Voy.* Schol. Appol. Argon. p. 105.) On l'appelle aujourd'hui *Négrepont*. C'eſt la plus grande des îles de l'Archipel. Sa Ville Capitale eſt *Négrepont*, qu'on nomme autrement *Egripos* ou *Egripont*.

(10) Hellen regnoit en Theſſalie l'an 1521 avant J. C. Il donna aux Grecs le nom d'*Hellénes*. Ἕλλην, *Græcus*.

(11) *Voy.* Thucyd. lib. I. cap. 3.

(12) *Voy.* Strab. lib. V. p. 221. VII. 327. VIII. 345. 371. IX. 410.

(13) *Voy.* Ovid. Metam. lib. XII. v. 6.

(14) קים *Kedem* eſt un mot Hébreu ou Phénicien, qui ſignifie l'*Orient*. קדמים *Cadmim* ſont les *Orientaux*. C'étoient, ſelon Hérodote, des Phéniciens & des Egyptiens. (*Voy.* Herodot. lib. II. cap. L. 91. V. 57. VII. 93. & ſeq. Dion. Halic. p. 14. 20.

(15) Son premier nom étoit *Æmonia*. Enſuite elle fut appellée *Pélaſgia*, & enfin *Theſſalie*. (*Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 14. 20.

(16) Denys d'Halicarnaſſe dit qu'ils s'y maintinrent pendant cinq générations, c'eſt-à-dire environ 150 ans. (*Voy.* Dion. Halic. p. 14. 20.)

(17) *Voy.* Steph. de urb. p. 393.) Heſychius dit auſſi, que les Pelaſges ſont les Theſſaliens: & c'eſt dans la Theſſalie, qu'Homére place les Pélaſges. (*Voy.* Scholion. Apollon. lib. I p. 2. 58. Homer. in Catalog. v. 347. Strab. lib. IX. p. 441. 443.)

(18) *Voy.* Schol. Apollon. p. 102. Dionyſ. Halic. p. 14.

(19) *Voy.* Herodot. lib. I. cap. 56.

(20) *Voy.* Dionyſ. Halic. p. 4. 20.

(21) *Voy.* Dionyſ. Halic. p. 14.

Italie (22) : d'autres enfin tirerent du côté de la Thrace & de l'Hellespont : Ils passerent la Mer, & occuperent une grande Partie de l'Asie mineure (23), la Carie (24), l'Eolie, le Pays de Troye (25), une partie de l'Ionie (26), la plûpart des îles voisines, les Cyclades (27), les îles de Créte, de Lesbos (28) & de Cyzique (29). Denys d'Halicarnasse (30) prétend (31), qu'ils s'emparerent aussi de l'île d'Eubée.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail au sujet des différentes émigrations des Pélasges ; nous remarquerons seulement, que ces faits sont avancés par des Auteurs qui pensoient que les Pélasges de Gréce, d'Italie, de Thrace & de l'Asie mineure, étoient tous le même Peuple. Cependant il est assuré que les Pélasges des autres Provinces de l'Europe étoient les anciens Scythes, qui reçurent dans la suite le nom de Celtes. La Gréce étoit donc aussi habitée par des Peuples qui en tiroient leur origine. Ils étoient tous Celtes.

Si l'on veut sçavoir encore plus particuliérement, quel Peuple étoient, à proprement parler, les Pélasges, les Poëtes nous diront dans leur style figuré, que c'étoient des Géants (32). C'est le nom qu'on donnoit aux Scythes & aux Celtes, parcequ'ils étoient d'une grandeur énorme, en comparaison des Peuples Méridionaux. Ils nous diront encore, que c'étoient des Titans (33), c'est-à-dire, des adorateurs du Dieu *Teut*,

---

(22) *Voy.* Herodot. lib. I. cap. 57. Dionys. Halic. p. 10. 14. 15. 22. Dionys. Perieg. v. 347. Diod. Sic. lib. XIV. 453.

(23) *Voy.* Dionys. Halic. p. 14.

(24) *Voy.* Pompon. Mela. lib. I. cap. 16. 17.

(25) Schol. Apollon. p. 5. Strab. V. 221.

(26) *Voy.* Herodot. VII. 93. 94. Strab. XIII. p. 621.

(27) *Voy.* Dionys. Halic. p. 14.

(28) *Voy.* Dionys. Halic. p. 14. Homer. Odyss. lib. XIX. v. 177. Diod. Sic. IV. 183. v. 238. Strab. V. 221. X. 475.

(29) *Voy.* Dionys. Halic. p. 14. Diod. Sic. V. 239. Steph. de urb. p. 426. Plin. Hist. Nat. lib. V. cap. 31. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 537.) L'île de Lesbos porte aujourd'hui le nom de Metellino.

(30) *Voy.* Steph. de urb. p. 215.

(31) *Voy.* Dionys. Halic. p. 14.

(32) On parle à la fin de ce Chapitre de la Fable des Géants & des Titans. Remarquons ici, que les Anciens placent les Géants dans des Pays que les Pélasges occupoient ; par exemple, dans l'Arcadie, que l'on appelloit également πελαργη & Γιγαντις, dans l'île de Besbicus, dans la Thrace, &c. (*Voy.* Steph. de urb. p. 166. 191.)

(33) *Voy.* Steph. de urb. p. 349.) Etienne de Byzance, parlant des Thraces, remarque que la Fable les faisoit descendre de Saturne & d'une Nymphe qui étoit fille des Titans. (*Voy.* ub. sup. p. 200.) Homére dit que les deux Généraux Hippothoüs & Pylæus, qui conduisirent les Pélasges au secours de Troye, étoient fils du Pélasge Lithus Teutamides. *Teutamides* est le même mot que *Titan*, avec cette différence, qu'Homére lui donne une terminaison Grecque. (*Voy.* Homer. Iliad. II. v. 350.)

ou *Tis* (34), dont ils prétendoient être descendus. Mais les Historiens nous apprendront en même tems, que c'étoient des Thraces.

Hérodote, par exemple, dit (35), que les Pélasges occupoient anciennement l'île de Samothrace (36), & que c'est d'eux que les Thraces ont pris les mystères des Cabires (37): Thucydide assure que dans les tems fabuleux, la Ville de Daulia, (38) située dans la Phocide, étoit occupée par des Thraces. Les Thraces étoient donc établis en Gréce de toute ancienneté; le même Auteur dit ailleurs (39), qu'autour du Mont-Athos, demeuroient des Bisaïtes, des Crestones, des Edones, & surtout des Pélasges, qui étoient du nombre des Thyrréniens, Peuples qui avoient autrefois leur demeure dans l'île de Lemnos & dans le territoire d'Athènes. Comme les trois premiers de ces Peuples étoient Thraces, il y a toute apparence que les Pélasges ne s'étoient retirés chez eux, que pour être en sûreté auprès de leurs compatriotes.

Voici un passage qui paroît être encore plus décisif. Nous avons vu que l'île de Lemnos étoit anciennement occupée par les Pélasges (40). Cependant Strabon observe, que (41) les premiers Habitans de cete île étoient des Thraces appellés Sintiens : il ajoute, qu'ils y avoient passé du Continent. S'il est reconnu que les Pélasges ne différoient point des Thraces, la conjecture devient alors une démonstration. Dans la suite il sera prouvé si clairement, que les Thraces (42) étoient Celtes, qu'il ne restera plus aucun doute sur ce sujet.

---

(34) Le mot *Titan* vient, selon les Auteurs du Dictionaire de Trevoux, de *Tit* qui signifie *Terre*, & de *Den* ou *Ten*, qui veut dire *Homme*. Ainsi, ajoutent-ils, les Grecs leur ont donné le nom des *γηγενεῖς*, nés de la Terre, ou enfans de la Terre.

(35) *Voy.* Herodot. II. 51.

(36) C'est une des îles de l'Archipel. Elle portoit le nom de *Samothrace*, parcequ'elle étoit occupée par des Thraces qui en étoient les Habitans naturels, & par des Grecs qui y avoient passé de l'île de Samos. (*Voy.* Steph. de urb. p. 659.) Cette île se nomme aujourd'hui la *Marissa*, *Samandraki*, ou *Samandrachi*.

(37) Le mot de *Cabires* veut dire, selon son éthymologie, qui est Phénicienne, *puissans Dieux*. C'étoit le nom qu'on donnoit aux Dieux des Samothraciens & des Phéniciens. Ils étoient aussi adorés en quelques lieux de Gréce, comme à Lemnos & à Thébes, où l'on célébroit les *Cabiries* en leur honneur. C'étoient Cérès, Proserpine, Pluton & Mercure, adorés sous d'autres noms.

(38) *Voy.* Thucyd. lib. II. cap. XXIX. p. 100.) Thucydide parle du tems où Ithys fut tué par sa Mere, servi à son Pere dans un repas, & changé en Faisan.

(39) *Voy.* Thucyd. lib IV. cap. CIX. p. 276. Pompon. Mela. lib. II. cap. II. p. 46.

(40) Herodot. VI. cap. 137. Thucyd. lib. IV. cap. 109.

(41) *Voy.* Strab. VII. 331. XII. 549. Steph. de urb. p. 512.) Homére place les Sintiens dans l'île de Lemnos. (*Voy.* Homer. Iliad. I. 594. Odyss. VIII. 294.)

(42) *Voy.* ci-dessus, p. 40. Note (124.)

Il ſemble que chaſſés de la Gréce, les Pélaſges y rentrerent dans la ſuite, & qu'ils regagnerent une partie des Pays qu'ils avoient occupé anciennement. Hérodote (43) aſſure poſitivement, qu'étant retournés dans le Péloponnèſe, ils y reçurent le nom de Doriens. Au même endroit il dit, que les Lacédémoniens étoient les plus célébres de tous les Doriens. C'eſt ſans doute ſur ce fondement, que le P. Pezron a parlé des Lacédémoniens, comme d'un Peuple Celte. Dans le fonds il a raiſon; mais ce qu'il dit n'eſt pas exact (44). Il falloit dire que les Lacédémoniens deſcendoient des anciens Pélaſges; qu'ils étoient ceux de tous les Grecs qui ſe reſſentoient le plus de l'ancienne barbarie, qu'on y trouvoit des traces plus ſenſibles de certaines Coutumes, communes aux Pélaſges & aux autres Scythes ou Celtes (45).

Denys d'Halicarnaſſe reconnoit auſſi que les Pélaſges rentrerent en poſſeſſion de la Béotie & de la Phocide. Strabon rapporte quelque choſe de ſemblable, quoiqu'il ne nomme pas les Pélaſges (46). » Une grande partie de la Gréce, dit-il, entr'autres, la Macédoine & la Theſſalie, ont » été occupées par des Peuples barbares, & en particulier par des » Thraces, des Illyriens & des Epirotes «. En effet, du tems d'Hérodote (47), les Macédoniens ne pouvoient pas encore être admis aux jeux Olympiques, parcequ'ils étoient barbares. Dans un autre endroit, Strabon remarque (48), » que les Doriens, les Achéens, les Eoliens, » les Enéjanes qui, de ſon tems, étoient voiſins des Etoliens, avoient » demeuré autrefois du côté de Datium & du *Mont Oſſa*, au milieu des » Perhabiens (49) qui étoient eux-mêmes un Peuple étranger, c'eſt- » à-dire, Illyrien. »

(43) *Voy.* Herodot. I. 56.

(44) « Ajoutons à toutes ces choſes, qui paroiſſent être aſſez étonnantes, que les Lacons » ou Lacédémoniens, ces Peuples ſi renommés » dans la Gréce, ont preſque tout tiré des Cel- » tes. Ce n'eſt point une Hyperbole, vous en » verrez les preuves; après quoi, je ne ſuis plus » ſurpris, ſi les mêmes Lacédémoniens, ont » eu tant de liaiſons avec les Sabins & les Om- » briens. De-là vient, que dans les anciens » Gloſſaires Λάκων & *Umber* c'eſt la même cho- » ſe. « *Pezron in Collectan. Leibnitz. Tom. II. p.* 59. *& ſeq.*) Denys d'Halicarnaſſe rapporte à la vérité une tradition qui fait deſcendre les Sabins, qui étoient Ombriens, des Lacédémoniens. Mais il ne s'en prévaut point, & ce n'eſt, ſelon les apparences, qu'une fable. (*Voy.* Dionyſ. Halic. lib. II. p. 113.

(45) *Voy.* Dionyſ. Hal. lib. I. p. 14. Thucyd. lib. I. cap. XII. p. 8.

(46) *Voy.* Strab. VII. p. 321.

(47) *Voy.* Herodot. V. 22.

(48) *Voy.* Strab. I. 61.

(49) Homére place les *Perhabiens* autour de *Dodone*, dont on parlera au commencement du §. ſuivant. (*Voy.* Homer. Iliad. II. v. 256. Strab. lib. IX. 440. 443.)

Peut-être que tous ces Barbares, dont parle Strabon, étoient les anciens Pélasges; se feroient-ils maintenus dans quelques Contrées de la Gréce, & principalement sur les frontiéres, où ils étoient soutenus par les autres Scythes? On ne peut rien dire de positif sur ce sujet, à cause des ténébres qui couvrent cette partie de l'Histoire ancienne; mais ce qu'on à déjà dit doit suffire, soit pour justifier le sentiment d'Hérodote (50), lorsqu'il prétend que les Grecs étoient un Peuple, pour ainsi dire, provigné & détaché de celui des Pélasges, soit pour faire voir que ces Pélasges n'étoient pas une Nation différente de celles qui occupoient anciennement les autres Provinces de l'Europe.

Au reste, en lisant avec quelque attention le *Catalogue d'Homére*, c'est-à-dire, l'énumération qu'il fait des Peuples qui attaquerent ou qui défendirent la ville de Troye, on y verra la distinction des nouveaux Habitans de la Gréce & des anciens Pélasges. Selon Denys d'Halicarnasse (51), ceux-ci commencerent à être inquiétés en Gréce, deux générations, c'est-à-dire, environ soixante ans avant la Guerre de Troye (52). Les Pélasges, tels qu'étoient les Dardaniens, les Thessaliens, les Thraces, les Péoniens, les Paphlagons, les Enétes, les Mysiens, les Phrygiens, les Méoniens, les Cariens, combattent pour les Troyens leur compatriotes. Leurs ennemis sont les nouveaux Habitans de la Gréce. Après avoir chassé les Pélasges de leur Pays, ils les poursuivent encore dans celui où ils s'étoient retirés, ils cherchent surtout à les déloger de la Ville & du Territoire de Troye, soit (53) pour leur ôter l'Empire de la Mer, & empêcher que leurs flottes ne puissent sortir du Pont-Euxin, soit pour leur couper le passage d'Europe en Asie, soit enfin pour quelque mécontentement particulier qu'ils avoient reçu des Troyens.

Seconde preuve, tirée de la Religion des Pélasges ou anciens Grecs.

Les Grecs ont conservé pendant long tems une infinité d'usages qu'ils tenoient des Pélasges. Ceux-ci avoient cela de commun avec les Scythes, comme on le prouvera en parlant de la Religion & des Coutu-

(50) *Voy*. Herodot. I. 57.

(51) *Voy*. Dionys. Halic. lib. I. p. 20.

(52) *Voy*. Homer. Iliad. lib. II. v. 325. lib. X. v. 417.) On prouvera, en parlant des émigrations des Celtes, que tous les différens Peuples, qui vinrent au secours de Troye, sortoient de Thrace, & qu'ils étoient du nombre des Scythes, qui reçurent ensuite le nom de Celtes.

(53) C'est le sentiment du célébre M. de Vignoles.

mes des Scythes & des Celtes. Cette discussion étant encore éloignée, il faut, par anticipation, dire quelque chose de la Religion des Pélasges. Elle étoit parfaitement conforme à celle des Celtes.

Les Pélasges (54) avoient établi l'Oracle de Dodone, le plus ancien qu'il y eût dans la Gréce, comme les Hyperboréens avoient fondé celui de Delphes (55). Les Scythes & les Celtes avoient la manie de se faire des Oracles ; ils déféroient beaucoup aux présages ; ils inventoient chaque jour mille nouveaux moyens, aussi vains que superstitieux, pour s'éclairer & s'assurer de ce qui les attendoit dans l'avenir. L'Oracle des Pélasges étoit fort acrédité. Ces Peuples sçurent (56) en tirer avantage : par ce moyen ils se maintinrent long-tems dans le territoire de Dodone, pendant qu'on les chassoit des autres Contrées de la Gréce. Cet Oracle n'étoit, anciennement, qu'un chêne (57) ou un Hêtre (58).

Les Celtes n'avoient point de Temples. Ils pensoient (59) qu'il ne convenoit pas à la grandeur des Dieux d'être renfermés dans des murailles. Leurs assemblées religieuses se tenoient dans un lieu ouvert, c'est-à-dire, en rase campagne, ou au milieu de quelque forêt. Ils condamnoient encore l'usage des Idoles (60). Ils accusoient d'extravagance & d'impiété, ceux qui représentoient la Divinité sous une forme corporelle. Ils offroient leurs sacrifices autour d'une colomne, d'une pierre, ou de quelque grand arbre (61). Voilà les deux points principaux de leur Religion.

Les Sacrifices (62) s'offroient à Dodone : on invoquoit la Divinité sans lui donner aucun nom particulier. Cela se pratiquoit de même chez tous les Pélasges, & cet usage leur étoit commun avec les Perses, les

---

(54) *Voy.* Herodot. II. 52. Homer. Iliad. lib. XVI. v. 233. Strab. lib. VII. 327. & IX. 402. Steph. de urb. p. 319.

(55) *Voy.* Pausan. Phoc. V. p. 809.

(56) *Voy.* Dionys. Halic. p. 15.

(57) Homer. Odyss. XIV. 328. XIX. 297. Dionys. Halic. p 12.

(58) Φηγός, Fagus. (*Voy.* Step. de urb. p. 319.)

(59) *Voy.* Tacit. Germ. cap. IX.

(60) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 9.

(61) Ces offrandes se faisoient ordinairement au pied d'un chêne. Les Celtes avoient une vénération toute particuliére pour cet arbre. Quelques-uns rapportent l'origine de cette superstition au chêne de Mambré, (*Voy.* Relig. des Gaul. Tom. I. p. 287. & suiv.) avec autant de vraisemblance que lorsqu'ils prétendent que les Gaulois offroient des chevaux à leurs Dieux pour honorer la mémoire du cheval de Troye. (*Voy.* Relig. des Gaul. p. 494. dans les notes.)

(62) *Voy.* Herodot. II. 52.

Scythes & les Celtes. Ils n'érigoient point d'Autels (63) : les libations & les autres cérémonies que les Grecs pratiquoient dans leurs Sacrifices, leur étoient inconnues. Au lieu de brûler la victime, ils la mangeoient toute entiére ; l'essence du Sacrifice consistoit, selon eux, dans l'éfusion du sang, dans la mort de la victime, & dans les priéres dont le Sacrifice étoit accompagné. Enfin, Hérodote remarque, que les Pélasges (64) ne donnoient, ni nom, ni surnom, aux Divinités qu'ils adoroient ; ils les appelloient simplement *les Dieux* : » Ces noms, dit-il, dont on s'est » servi depuis, ont été apportés d'Egypte «. Ces paroles laissent entrevoir que les Pélasges réfuserent pendant long-tems de se servir des noms de *Jupiter*, de *Junon*, de *Neptune*, &c. Cette résistance étoit fondée, parce qu'ils avoient sur la Divinité, des idées bien différentes de celles des Egyptiens & des Phéniciens.

Cependant les Prêtres de Dodone (65) consentirent à la fin, qu'on les adoptât. Cette condescendance fut cause que l'ancienne Religion s'altéra insensiblement ; elle se perdit bientôt tout-à-fait. Ces différentes circonstances expliquent assez naturellement le passage d'un ancien Poëte qui remarque (66), » que les *Dieux immortels* appelloient *Abantis*, » l'île à laquelle Jupiter donna ensuite le nom *d'Eubée* «. Les *Dieux immortels* sont les Dieux des Pélasges. Jupiter est celui dont les Phéniciens ou les Egyptiens avoient introduit le culte. Ainsi, les expressions du Poëte signifient, que, du tems de l'ancienne Religion, cette île portoit le nom d'*Abantis* (67), & que, sous la nouvelle Religion, elle a perdu ce nom pour prendre celui d'*Eubée*. Au reste, les anciens Auteurs reconnoissent généralement que les Mystéres, les Fêtes & les Solemnités les plus célébres des Grecs, venoient originairement de Thrace.

Selon Hérodote (68), les Mystéres (69) des Cabires, dont on a

---

(63) *Voy.* Herodot. I. 131. IV. 60. Strab. VI. 732.

(64) *Voy.* Herod. II. 52.) Hérodote dit aussi, que les Pélasges appelloient les Dieux Θεοὺς, parcequ'ils avoient disposé & qu'ils conduisoient toutes choses avec ordre : ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα καὶ πάσας νομὰς εἶχον. Il reconnoit, que le mot Θεὸς est Pélasge ; mais il lui donne une éthymologie Greeque. C'est, selon les apparences, le mot de *Tis*, *Teut*, *Tuiston*, dont les Grecs ont fait ceux de Ζεὺς & de Θεὸς.

(65) *Voy.* Herodot II. 52.

(66) *Voy.* Hesiod. in Ægimio ap. Steph. de urb. p. 4.) Ce Poëme étoit attribué par les uns à Hésiode, & par d'autres à Cercops-Milésien son Contemporain. (*Voy.* Berkel. in not. ad Steph. ubi suprà.)

(67) C'est le nom que les Pélasges lui donnoient (*Voy.* Hom. Iliad. II. v. 536. Strab. X. 445.

(68) *Voy.* Herodot. II. 51.

(69) *Voy.* ci-dessus, p. 44. notes (36.) & (37).

déjà

déjà parlé, avoient été apportés de Samothrace; mais Plutarque (70) & Lucien remarquent encore, que les Athéniens avoient reçu d'un Thrace nommé *Eumolpus*, les Mystéres qui se célébroient dans la Ville d'Eleusis. Strabon assure aussi, que les Fêtes qu'on appelloit *Cotyttica* (71) & *Bendidia*, avoient une origine Thrace. Effectivement, les Thraces désignoient le Dieu suprême sous le nom de *Tis*; leurs Princes qui prétendoient en être descendus (72), prenoient, par cette raison, le nom de *Cotis* ou de *Cotison*, c'est-à-dire, fils du Dieu *Tis*. *Bendis* étoit aussi une Divinité des Thraces (73), que les Grecs prenoient pour *Diane*. Strabon ajoute, dans l'endroit qui vient d'être cité, que la Musique, dont les Grecs se servoient dans leurs Fêtes & dans leurs Sacrifices, venoit aussi des Thraces. En voilà assez sur l'article de la Religion; passons à la Langue des Pélasges.

Selon notre conjecture, la Langue Grecque est un mélange de Scythe, de Phénicien & d'Egyptien. Ce sentiment se trouve appuyé du suffrage de M. Fourmont l'aîné, l'homme du monde le plus capable de juger de ces matières. Voici ce qu'il dit en parlant d'un Dictionnaire Grec qu'il a composé (74). » Je recherche dans cet Ouvrage » les premières origines de la Langue Grecque, c'est-à-dire, les mots » Grecs, véritablement primitifs.... Par là, je réduis cette Langue à 300 » Vocables, que je prouve être tirés, *les uns des Thraces* & autres Peuples » voisins, *les autres des Phéniciens*, ou en général des Langues Orien- » tales, le tout par une dérivaison aisée & à la portée de tout le monde. » M. Ménage l'avoit promis, & n'a rien laissé là-dessus; je l'ai exécuté ». Troisième preuve, prise de la Langue Grecque.

En attendant que M. Fourmont ait publié son Dictionnaire, voici quelques remarques particulières. L'on ne rapportera point les mots Phéniciens & Egyptiens qui ont été introduits dans la Langue Grecque. D'ailleurs on ne peut rien ajouter à ce que le célébre M. Bochart & d'autres ont écrit sur cette matiére. Il suffira donc de remarquer, que la Langue Grecque conserve un très-grand nombre de mots qui viennent originairement de l'ancien Scythe, dont le Gaulois, le Tudesque & le Thrace, étoient des Dialectes (75). La plupart des termes qui revien-

(70) *Voy.* Plutarch. de Exul. Tom. II. p. 607. Lucian. p. 522. Sched. de Diis Germ. p. 387.

(71) *Voy.* Strab. X. 470. 471.

(72) *Voy.* Herodot. V. 7.

(73) *Voy.* Herodot. IV. 33.

(74) Dans le Catalogue de ses Ouvrages, *pag.* 17.

(75) Diodore de Sicile dit que les Hyperbo-

nent à tout moment dans la conversation, & dont un Peuple barbare a besoin pour exprimer ses idées, qui ne sont, ni abstraites, ni en grand nombre, sont les mêmes en Grec & en Allemand. Voici une courte liste des principaux. On donne premiérement le mot Grec, ensuite le mot Allemand qui y répond, enfin la signification qu'ils ont en François.

Πατὴρ, *Vater*, Pere; μητηρ *Mutter*, Mere; θυγάτηρ, *Tochter*, Fille; κεφαλὴ *Kopff*, la Tête; γένυς, *Kinn*, le Menton; τιτθὸς, *Titte*, la Mammelle; γόνυ (autrefois (76) κνι) *Knie*, le Genou; πὼς, *Fus*, le Pied; ἦτορ, *Hertz*, le Cœur, ἔρα, *Erde*, la Terre; θύρα, *Thüre*, la Porte; θρῆνος, *Thränen*, les Larmes; πῦρ, *Fur* ou *Füeer*, le Feu; ὄχλος, (par transposition ὁλχὸς), *Volcx*, le Peuple; ῥυθμὸς, *Reimen*, une Rime, un Poëme; σῦς, *Sau*, une Truïe; γραῖα, *Graüe*, une Vielle; ἔργον, *Ouerx*, l'Œuvre; ἅλς, *Saltz*, du Sel; μῦς, *Maus*, une Souris; νὺξ, *Nacht*, la Nuit; ὄνομα, *Nahmen*, le Nom; ἄελλα, *Ouelle*, un Flot; ἀξίν, *Axt*, une Hache; ἀστὴρ, *Stern*, une Etoile; κόβαλος, *Kobalt*, un Lutin; φαῦλος, *Faul*, Paresseux, Pourri; ἀγαθὸς, *Guth*, Bon; ἐρυθρὸς, *Roth*, Rouge; ἡδὺς, *Süss*, Doux; λοίσθος, *Letzte*, le Dernier; νέος, *Neu*, Nouveau; στάω (77), *Stehen*, Se tenir debout; σπεύδω, *Sputen*, Se Hâter; στέγω, *Dexen*, Couvrir; στείχω, Marcher, le primitif n'est plus en usage dans le Tudesque; mais il conserve encore le mot dérivé *Steg*, Chemin; στίζω, *Stechen*, Piquer, Percer; στίγμα *Stich*, une Piquure, une Cicatrice, στορέω, *Streüen*, Etendre par terre; σφάλλω, *Fallen*, Tomber, se Tromper; κορέω, *Kehren*, Balayer; κύπτω, *Kuppen*, Courber, Incliner; ἔδω, ἔσθω, *Essen*, Manger; ῥέω, *Reden*, Parler; ἵζω, *Sitzen*, S'asseoir, être Assis; ἀμέλγω, *Melxen*, Traire le Lait; λύω λύσω, *Lozen*, Délier; νέω, *Nehen*, Coudre; μιγνύω, *Mischen*, Mêler, &c. (78) Ceux qui voudront en sçavoir davantage peuvent recourir aux Glossaires, qui n'ont point été consultés. On ajoutera seulement, que, s'il en faut croire Platon, le mot de Πῦρ est une expression

réens avoient une Langue particulière qui approchoit fort de celle d'Athénes & de Délos, à cause des liaisons & de l'amitié qu'il y avoit autrefois entre ces Peuples. (*Voy.* Diod. Sic. lib. II. p. 92.)

(76) *Voy.* Schol. Apollon. lib. II. p. 226.

(77) Les Verbes Allemands sont à l'infinitif qui est la racine.

(78) On peut ajouter encore χῦσόν με, Baisez-moi, *Aristoph. Nub. p.* 48, en Allemand *Küsse-mich* : λῆρεῖς, vous dites des bagatelles, *Suidas II.* 442, en Allemand *Leer*, vuide, destitué de sens : στιπτοί, des gens serrés, pressés, *Suidas III.* 376, en Allemand *Stippen*, serrer, presser : σχινδαλμοί, des planchettes dont on couvre les toits. *Schol. ad Aristoph. Nubes p.* 50, en Allemand *Schindel.*

étrangère (79) que les Grecs avoient prise des Phrygiens (80) avec plusieurs autres. Clément d'Alexandrie (81) remarque aussi, qu'en Phrygien *Bedy* signifioit *de l'eau.* Le Tudesque contient encore quelques mots dérivés de ce primitif, comme *Badt*, un Bain, *Baden*, se Baigner.

La conformité des Langues, dont on vient de parler, est sans doute trop sensible pour n'être que l'effet du hasard. D'ailleurs, quand on considére que cette conformité est particuliére au Grec & au Tudesque, on ne sçauroit goûter la pensée de ceux qui l'attribuent à une Langue commune, qui étoit en usage avant la dispersion des Peuples, & dont il reste des vestiges dans toutes les autres Langues. On ne peut pas dire aussi que les Scythes ont emprunté tous ces mots de la Langue Grecque. Les Grecs étoient un Peuple nouveau, relativement aux Scythes qui disputoient l'ancienneté (82) même aux Egyptiens. Objecteroit-on qu'entre les mots qui viennent d'être rapportés, il y en a plusieurs qui sont, non seulement Grecs & Tudesques, mais encore Latins. Cette difficulté ne sçauroit être d'aucun poids : la Langue Latine tire son origine de la Langue Grecque & de celle des Celtes.

Quatrieme preuve, tirée des Fables & de la Mythologie des Grecs.

Les Fables & la Mythologie des Grecs concourent également à prouver que les anciens Habitans de la Gréce, étoient le même Peuple que les Celtes. Par exemple, la Fable des Géants fournit des circonstances bien remarquables. Les Poëtes les appellent quelquefois Géants, d'autrefois Titans. Selon eux, ces hommes d'une grandeur monstrueuse, entreprirent de faire la guerre aux Dieux. Ils entasserent Montagnes sur Montagnes, le Mont-Pélion sur l'Ossa (83) ; ils auroient infailliblement escaladé le Ciel, si, au milieu de leur entreprise impie, ils n'eussent éte foudroyés par Jupiter, ou assommés & percés de flèches par les autres Dieux. Macrobe (84) prétend que ces Géants étoient une troupe de Gens impies, qui nioient l'existence d'une Divinité, & que, par cette raison, on les accusa de vouloir détrôner les Dieux. D'autres ont donné à cette Fable un sens allégorique. Sans s'arrêter à ces di-

(79) *Voy.* Plato in Cratilo p. 281.

(80) On montrera en son lieu que les Phrygiens étoient des Scythes venus de Thrace.

(81) *Voy.* Clem. Alex. Strom. lib. V. p. 673.

(82) *Voy.* Justin. II. 1.) Il y a apparence, que les Scythes, qui disputerent avec les Egyptiens sur l'antiquité de leur Nation, étoient les Phrygiens, peu éloignés de la Colchide, dont les Habitans étoient Egyptiens. (*Voy.* Herodot, II. 2. 104. Claudian. in Eutrop. l. II. p. 73.)

(83) *Voy.* Ovid. Metam. I. 150. Virgil. Æneid. VI. 580.

(84) *Voy.* Macrob. Saturn. I. XX. p. 206. Exc. ex Strab. lib. VII. p. 330

verſes opinions, ne pourroit-on pas croire que ces prétendus Géants étoient les Pélaſges, les premiers Habitans de la Gréce, que les Anciens nous repréſentent (85) comme des hommes d'une taille giganteſque? On les appelloit Titans (86), parcequ'ils ſe diſoient deſcendus du Dieu *Tis*, ou *Teut*; ils entreprirent de détrôner les Dieux, c'eſt-à-dire, qu'ils réſiſterent long-tems contre les Dieux étrangers, dont on voulut leur impoſer le Culte.

La Religion que les Phéniciens & les Egyptiens introduiſirent en Gréce, différoit eſſentiellement de celle qu'ils y trouverent établie. Les Pélaſges adoroient, avec les Scythes & les Celtes, des Dieux ſpirituels; ils regardoient l'Univers comme le Temple de Dieu; ils accuſoient d'impiété & d'extravagance ceux qui ſe figuroient des Dieux corporels, ceux qui les repréſentoient ſous la forme humaine, ceux qui leur conſacroient des Temples & des Autels. Avec de telles idées, pouvoient-ils laiſſer introduire ſans réſiſtance la Religion que les Orientaux avoient apportée en Gréce? Par-tout où les Pélaſges étoient les Maîtres, les Idoles étoient briſées, les Temples étoient détruits; tous ces appareils de l'Idolâtrie n'étoient bientôt plus qu'un monceau de pierres. On les accuſoit donc de vouloir détrôner Jupiter & les autres Dieux, d'entaſſer Montagnes ſur Montagnes pour les arracher du Ciel. Une autre circonſtance ne contribua pas peu, ſelon les apparences, à confirmer cette accuſation. Les Pélaſges tenoient ordinairement leurs Aſſemblées religieuſes ſur les plus hautes Montagnes.

Quoiqu'il en ſoit, l'Hiſtoire nous apprend que ces excès dégénérerent enfin en une Guerre ouverte entre les Partiſans de l'ancienne & de la nouvelle Religion. Chaſſés de la Gréce, les Pélaſges s'étoient retirés en Thrace; ils haſarderent une bataille dans la plaine de Phlégra (87), mais ils furent battus & entiérement défaits par la valeur d'Hercule (88), qui commandoit l'Armée ennemie. Il eſt appellé fils de Jupiter, parce qu'il combattoit pour ſon culte & pour ſes Autels. Cette bataille fut donc véritablement le tombeau des Géants & de leur prétendue impiété: elle fut en même tems le triomphe des Dieux étrangers, dont le culte ne rencontra plus les mêmes oppoſitions; &, parce que le tonnerre ſe

(85) *Voy.* ci-deſſus, p. 43. Note (32).
(86) *Voy.* Herodot. V. 7.
(87) *Voy.* Apollon. Argonaut. Schol. lib. II. p. 289. Solin. cap. XIV.
(88) *Voy.* Steph. de urb. p. 569. 620. Diod. Sic. IV. p. 155.

fit entendre (89) pendant la bataille, on ne manqua pas de publier que les Cieux mêmes avoient combattu contre les Géants.

Une autre circonstance bien remarquable sert à confirmer cette conjecture. Justin (90) assure que les Titans furent défaits en Espagne. D'autres (91) prétendent que la bataille qu'ils perdirent se donna en Italie, près du Mont-Vesuve; d'autres enfin disent (92) que l'action se passa dans les Gaules, entre Marseille & les embouchures du Rhône, & qu'Hercule y terrassa les Géants. D'où peut venir cette différence entre les Auteurs qui rapportent la défaite des Géants? La raison en est facile à deviner : la nouvelle Religion rencontra les mêmes oppositions, & fut attaquée avec la même vigueur, partout où il y avoit des Celtes, en Thrace, en Espagne, dans les Gaules, & en Italie. N'y auroit-il pas de même quelque vérité cachée sous ce que la Fable raconte de Promethée, de Deucalion, & en général de toute la Mithologie des Grecs?

CHAPITRE X.

Des anciens Habitans de l'Italie.

IL reste à parler des anciens Habitans de l'Italie & de la Sicile; c'est par eux qu'on terminera l'énumération des Peuples Celtes qui étoient établis en Europe. Tous ceux qui demeuroient (1) dans la partie supérieure de l'Italie, depuis les Alpes jusqu'au Mont-Apennin, étoient Gaulois. Les Ligures habitoient au Midi, du côté de l'Etat de Gênes. Ils occupoient le territoire qui s'étend le long de la Mer Méditerranée (2), depuis les Alpes jusqu'à l'Appennin. Etienne de Bysance (3) dit, après Artémidore, qu'ils avoient reçu le nom de Ligures d'un Fleuve de même nom, qui traverse leur Pays. Mais on trouve des Ligures par-tout où il y avoit des Celtes, en Espagne (4), dans les Gaules (5), en Germanie (6), dans la Thrace (7), ou dans la Pannonie, & jusques

(89) *Voy.* Steph. de urb. p. 620.
(90) *Voy.* Justin. lib. XLIV. cap. 4.
(91) *Voy.* Diod. Sic. lib. IV. 159. V. 226. 234. Strab. lib. V. 243. 245. 281.
(92) *Voy.* Pompon. Mela. l. II. c. 5. Solin. c. 8.
(1) *Voy.* Ptolem. lib. III. cap. I. p. 71. Plin. lib. III. cap XIV. p. 363. S. Ruf. Breviar. p. 8.
(2) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 33. Ptolem. lib. III. cap. I. p 71.
(3) *Voy.* Steph. de urb. p. 514.
(4) *Voy.* Steph. de urb. p. 514.
(5) On parle plus bas des Ligures qui étoient établis dans les Gaules.
(6) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 43.
(7) *Voy.* Strab. VII. 296.

dans l'Asie mineure (8) ; il y a donc plus d'apparence, que le nom de *Ligures* ou de *Lygies* (9) désigne les Peuples qui quittoient l'ancienne manière de vivre des Scythes & des Celtes. Quand, au lieu de changer continuellement de demeure, & de passer leur vie sur des Chariots, les Nations Celtiques choisissoient une demeure fixe, quand elles s'établissoient par Cantons dans un Pays, on ne les appelloit plus *Scythes*, c'est-à-dire, nomades, vagabonds, mais on leur donnoit le nom de *Ligures*, pour signifier qu'elles étoient sédentaires. C'est au moins ce que signifie, en Tudesque, le mot de *Ligen*, *Liger*.

Les Ligures étoient Celtes.

Cependant il y a des Auteurs qui semblent regarder les Ligures comme un Peuple entiérement différent des Celtes. Par exemple, Etienne de Bysance dit (10) qu'*Agde est une Ville des Ligures* ou *des Celtes* ; mais on voit bien qu'il veut dire que certains Géographes placent cette Ville dans la Ligurie, & que d'autres la mettent dans la Celtique, c'est-à-dire, dans la Gaule Narbonnoise. Un passage de Strabon présente plus de difficulté (11). » Les Ligures, y est-il dit, sont une Nation différente des Gaulois ; mais ils ont pourtant la même maniére de vivre. « Strabon a raison, s'il veut dire que les Gaulois & les Ligures étoient deux Peuples séparés & indépendans l'un de l'autre, de la même maniére, par exemple, que les Celtibéres, les Gaulois, & les Germains, étoient des Nations différentes. Mais il se trompe évidemment, s'il prétend que les Ligures n'étoient pas originairement le même Peuple que les Gaulois.

Premiérement, il est certain que le nom de Ligures est donné à plusieurs Peuples qui étoient tous indubitablement Gaulois. Tels étoient les *Vocontii* (12), établis en Dauphiné autour de Die (13) : les *Salyi* ou (14) *Salluvii*, qui demeuroient aux environs de Marseille, & au-

(8) *Voy.* Herodot. VII. 72.

(9) Ces Auteurs employent indifféremment l'un ou l'autre de ces noms.

(10) *Voy.* Steph. de urb. p. 15.

(11) *Voy.* Strab. II. 128.

(12) Caton les appelloit *Ligures*, selon la remarque de Pline. (*Voy.* Plin. lib. III. c. XVII. p. 371.) Le P. Hardouin cite une Inscription qui porte que Fulvius Flaccus triompha des *Ligures*, appellés *Vocontici* & *Salluvici*. (*Voy.* Harduin. ad Plin. III. cap. IV. not. 27. p. 392.)

(13) *Voy.* Itin. Antonini. p. 22.

(14) Ils sont presque toujours appellés Ligures. (*Voy.* Strab. IV. 203. Flor. II. 3. T. Liv. Ep. 60.) C'est, au reste, des Saliens qu'il faut entendre le passage d'Hérodote : *Ligyes qui suprà Massiliam incolunt.* Herodot. V. 9., & celui de Denys d'Halicarnasse qui fait mention des Ligures des Gaules : *Ligures multas Italiæ partes habitant, Galliæ etiam quasdam incolunt. Utra autem sit eorum patria incertum est ; nihil enim certi de iis præterea dicitur.* Dion. Halic. L. I. p. 9. On voit par ce passage que les Ligures d'Italie & ceux des Gaules étoient originairement le même Peuple.

delà jusqu'au Rhône : *les Euganæi* (15), nom commun à plusieurs Peuples, dont les *Stoni*, établis autour de Trente, étoient les Chefs : les *Vagienni* (16), les *Taurini* (17) & plusieurs autres Nations peu considérables, qui demeuroient auprès des sources du Pô (18), & le long du *Tésin* (19). En second lieu, les Liguriens, proprement ainsi nommés, qui avoient leurs demeures dans l'Etat de Gênes, se glorifioient d'être descendus des Ambrons (20), Peuple Celte, que Marius défit près d'Aix en Provence. Enfin, on reconnoissoit les Ligures pour Celtes, soit à leur chevelure (21), soit à leur cri de Guerre (22), soit à leur manière de vivre (23), & surtout à la Langue qu'ils parloient (24); les noms de leurs Villes, de leurs Cantons, de leurs Rois, étoient purement Celtes.

Les autres Peuples qui demeuroient depuis les Alpes jusqu'à la Mer Adriatique & au Mont-Appennin, étoient tous Celtes. Parmi les plus considérables, on comptoit les Boïens & les Insubres (25). Les Boïens demeuroient du côté de Parme & de Bologne : ils devoient occuper une grande étendue de Pays, puisqu'ils étoient partagés (26) en cent douze Tribus ou Cantons. A l'égard des Insubres, comme le teritoire de Milan étoit situé au milieu du Pays qu'ils occuperent, lorsqu'ils firent irruption en Italie, ils lui donnerent le nom de *Meyland* (27), & le choisirent pour y tenir les Assemblées générales de leur Nation. Strabon remarque (28) que Milan n'étoit alors qu'un Village, c'est-à-dire, un Canton composé de plusieurs maisons éloignées les unes des autres : » tous les Gau-

Les Peuples qui demeuroient depuis les Alpes jusqu'à l'Appennin étoient Celtes.

(15) *Voy.* Plin. III. cap. XX. 376. Gruter. ex Fast. p. 298 Steph. de urb. p. 681. Harduin. ad Plin. III. p. 377.

(16) Plin. lib. III. cap. XX. p. 376.

(17) *Voy.* Strab. IV. 204.) Les *Taurini* demeuroient autour de Turin.

(18) Strab. IV. 204. Solin. cap. 8.

(19) *Voy.* Tit. Liv. V. cap. 35.

(20) *Voy.* Plutarch. in Mario. Tom. I. p. 416.

(21) *Voy.* Plin. III. cap. IV. p. 317. cp. XX. p. 376. Dio. Cass. l. LIV. p. 538. Lucan. I I. v. 443.

(22) *Voy.* Plutarch. in Mario. T. L. p. 416.

(23) *Voy.* Strab. II. 128.

(24) *Ingauni*, *Albingaunum*, Bodincomagus, Teutomal, &c. Ces mots sont composés de ceux de *Gaw*, *Mag*, *Albe*, *Teut*, *Mal*, que l'on expliquera en parlant de la Langue des Celtes. Remarquons seulement ici, que les Ligures appelloient le Pô *Bodencos* ou *Bodincus*. (*Voy.* Polyb. II. 105.) ; ce qui signifie, selon Pline III. cap. XVI. p. 370. *fundo carens*, sans fond. *Boden* signifie encore en Tudesque, le fond d'une riviere, d'un vaisseau.

(25) *Voy.* Polyb. II. 109. Strab. V. 213.

(26) *Voy.* Plin. III. cap. XV. p. 367.

(27) *Meyland* signifie, en Tudesque, une Ville, un Territoire, situé au milieu d'une Province.

(28) *Voy.* Strab. V. 213.) Strabon remarque ailleurs, que *Vienne* en Dauphiné n'étoit aussi anciennement qu'un Village, où les Allobroges tenoient leurs Assemblées générales, & dont ils firent ensuite une Ville. (*Voy.* Strab. IV. 186.)

» lois, ajoute-t-il, logoient alors de cette manière «. Polybe assure la même chose, en parlant des Boïens & des Insubres (29). » Ils demeu» roient, dit-il, dans des Bourgs qui n'étoient point fermés de murail» les. « En effet, ils n'apprirent que long-tems après, ou des Marseillois (30), ou peut-être des Romains, la manière de bâtir & de fortifier des Villes, que leurs Ancêtres avoient regardées comme l'écueil de la liberté. Justin & Tite-Live (31) se trompent donc lorsqu'ils disent que les Gaulois étant venus s'établir en Italie, y bâtirent Milan avec plusieurs autres Villes.

Les Peuples que les Gaulois dépossédérent, lorsqu'ils firent irruption en Italie, étoient les Umbres & les Tusces.

Ce n'est pas assez d'avoir prouvé qu'il y avoit des Celtes en Italie. Puisque les Peuples, dont on vient de parler, étoient (32) sortis de la Germanie & des Gaules, il est naturel de rechercher, quels étoient les anciens Habitans de l'Italie, qui furent dépossédés par les Gaulois. Les Historiens (33) nous apprennent qu'avant cette expédition l'Italie étoit habitée (34) par les Umbres & par les Tusces. Les premiers (35) se regardoient comme l'un des plus anciens Peuples du Pays (36): on a même prétendu qu'ils étoient (37) Indigétes, c'est-à-dire, nés dans le Pays qu'ils occupoient, n'étant fait mention dans aucune Histoire, qu'ils fussent venus d'ailleurs. On ne peut pas douter, qu'ils n'occupassent anciennement une grande étendue de Pays; les Auteurs placent les Umbres, non-seulement dans la Province qui a conservé long-tems le nom d'Ombrie, mais encore du côté de la Ligurie (38), le long du Pô (39), dans le Pays de Venise (40), & dans la Toscane (41), d'où ils furent chassés par les Pélasges.

Les Umbres étoient Gau-

Les Romains, qui devoient connoître les Umbres, assurent positivement,

(29) *Voy.* Polyb. II. 106.

(30) *Voy.* Justin. XLIII. 4.

(31) *Voy.* Justin. XX. 5. T. Liv lib. V. 34.

(32) *Voy.* Justin. XX. 5. T. Liv. V. 34.) Le plus grand nombre de ces Peuples étoient venus des Gaules, & conservoient encore les noms des Nations dont ils s'étoient détachés. *Veneti*, *Senones*, *Cenomani*, &c. (*Voy.* Polyb. II. 105. Tit. Liv. V. 34.)

(33) *Voy.* Strab. V. 216. 217.

(34) *Voy.* Tit. Liv. V. 33. 35. Justin. XX. 5. Diod. Sic. lib. XIV. p. 453.

(35) Solin dit que les *Umbres* reçurent ce nom d'une inondation à laquelle ils avoient échappé. (*Voy.* Solin. cap. 8.) C'est une étymologie Grecque dérivée d'Ὄμβρος, qui signifie une pluie abondante. (*Voy.* Plin. lib. III. cap. 14.)

(36) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 15. Plin. lib. III. cap. 14. Flor. I. cap. 17.

(37) Dionys. Halic. lib. II. p. 112.

(38) Dionys. Halic. lib. I. p. 9.

(39) Steph. de urb. p. 613. T. L. l. V. 33. 35.

(40) Plin. lib. III. cap. XIV. 363.

(41) *Voy.* Plin. III. 5.

vement, qu'ils descendoient des Gaulois (42). Ce qu'on dira au sujet des premiers Habitans de la Ville de Rome, en fournira de nouvelles preuves. Il y a plus d'obscurité dans ce qui a rapport aux Tusces, qui sont aussi appellés Etrusces & Tyrrhéniens. La plûpart des Anciens Auteurs les font venir de Lydie ou de Gréce. Cependant, Denys d'Halycarnasse, qui avoit recherché avec beaucoup de soin l'origine des Peuples d'Italie, croit que (43) les Tusces sont *Indigétes*. Après un examen réfléchi, on conviendra que cet Auteur a raison. Tout porte à croire que les Tusces ne différoient anciennement des Umbres & des Gaulois, que de nom. lois. Il y a apparence que les Tusces l'étoient aussi.

I. Tite-Live & Justin (44) remarquent qu'après que les Tusces eurent été battus & chassés de leurs demeures par les Gaulois, une partie de cette Nation se retira dans les Alpes, & qu'elle y prit le nom de Rhétiens, à l'honneur du Général Rhétus, sous la conduite duquel ils avoient formé cet établissement nouveau. Tite-Live (45) ajoute, qu'éloignés du commerce des Nations policées, ces Tusces tomberent dans la barbarie, qu'ils devinrent véritablement sauvages; desorte qu'ils ne conserverent que l'ancienne Langue des Tusces, qu'ils avoient même altérée & corrompue. Pline rapporte aussi cette émigration (46), sans l'assurer positivement : si le fait est certain, il sera évident que les Tusces étoient Celtes. Les Rhétiens étoient une Nation Celtique : ce fait n'a jamais été contesté ; peut-être même le nom de Rhétiens étoit-il l'ancien nom de la Nation. Denys d'Halicarnasse assure positivement (47) qu'ils prenoient eux-mêmes un nom dérivé de *Rasena*, l'un de leurs anciens Chefs, tandis que les autres Peuples leurs donnoient les noms de Tusces, d'Etrusces & de Tyrrhéniens.

II. Il est certain qu'il y avoit une conformité presque parfaite, entre la Religion des Tusces, & celle des Gaulois. C'est des Tusces, que les Romains avoient pris ce qu'ils appelloient *Auguria*, c'est-à-dire, les présages qui se tiroient, de l'éclair, de la foudre, du vol des oiseaux, des entrailles des victimes, ainsi que plusieurs superstitions qui étoient communes à tous les Peuples Celtes. On peut donc assurer que les

(42) *Voy.* Solin. cap. 8. Serv. ad Æneid. XII. 753. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1041.
(43) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 21. 24.
(44) *Voy.* Justin. XX. 5.
(45) *Voy.* Tit. Liv. V. 33.
(46) *Voy.* Plin. III. cap. XX. p. 376.
(47) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 24.

Tuſces étoient Celtes ou Gaulois. Voici les cauſes de l'erreur de ceux qui les font venir de Gréce ou de Lydie.

Hiſtoire abrégée des Peuples qui demeuroient depuis l'Appennin juſqu'au détroit de Sicile.

De la partie ſupérieure & ſeptentrionale de l'Italie, que les Romains appélloient *Gallia Togata*, paſſons eux Peuples qui demeuroient depuis l'Appennin juſqu'au Détroit de Sicile. L'ancienne Hiſtoire de ces Peuples eſt fort obſcure : pour débrouiller ce cahos, jettons d'abord un coup d'œil rapide ſur les Auteurs les plus dignes de foi : voyons ce qu'ils ont écrit de l'origine des Romains, & des autres Nations qui occupoient la partie inférieure de l'Italie. Denis d'Halicarnaſſe doit nous ſervir de guide ; il avoit employé (48) vingt-deux ans à ramaſſer & à digérer ce que les Grecs & les Latins avoient obſervé ſur cette matière.

» I. Les plus anciens Habitans de ces Contrées étoient un Peuple bar-» bare, qui portoit le nom de *Sicules*. (49) Ils étoient *Indigétes ;* au » moins perſonne ne peut-il dire avec certitude, ſi le Pays où ils » étoient établis, avoit eu d'autres Habitans, où s'il étoit inculte avant » que les Sicules en euſſent pris poſſeſſion.

» II. Après les Sicules, qui occupoient une grande partie de l'Italie » (50), vinrent les Peuples déſignés ſous le nom général d'*Aborigines* » (51). Ils chaſſerent (52) les Sicules, & une partie (53) des Umbres, » des Contrées qui ſont entre le Tibre (54) & le *Liris* (55), pour s'y » établir eux-mêmes. On n'eſt pas d'accord ſur l'origine de ce ſecond » Peuple. Quelques Hiſtoriens aſſurént que les *Aborigines* étoient *Indi-» génes* (56). D'autres diſent (57) que cette Nation n'étoit dans le » commencement qu'une troupe de Vagabonds & de Brigands, qui ſe » raſſemblerent des Contrées voiſines. Ceux-ci prétendent que les *Abori-» gines* (58) étoient des Ligures, qui avoient paſſé du voiſinage des » Gaules dans le cœur de l'Italie. Ceux-là veulent qu'ils ſoient (59) Um-

(48) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 6.

(49) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 7. lib. II. p. 77. Solin. cap. 8.

(50) *Voy.* Dionyſ. lib. II. p. 77.

(51) *Voy.* Dionyſ. lib. I. 7. II. 77. Solin. cap. 8.) Selon les apparences, les Peuples appellés *Aurunci*, *Opici*, étoient du nombre des Aborigines. (*Voy.* Solin. cap. 8. Dionyſ. Halic. lib. I. p. 17. 18. Thucyd. lib. VI. cap. II. p. 339.)

(52) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 7. 13. 14. 16. 49. II. 103.

(53) Dionyſ. Halic. lib. I. 12. 13.

(54) Dionyſ. Halic. lib. I. 7.

(55) On l'appelle aujourd'hui *Garigliano*. (*Voy.* Cluver. Introd. p. 323.)

(56) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 8. Juſtin. XLIII. 1.

(57) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 8.

(58) Dionyſ. Halic. lib. I. p. 9. 11.

(59) Dionyſ. Halic. lib. I. p. 11.

» bres: d'autres enfin (60) les font venir de Gréce (61). Mais pour ne » s'arrêter qu'à ce qu'il y a de certain, il faut dire que les *Aborigines* (62), » ainsi que les Celtes, étoient anciennement des Bergers qui vivoient en » partie de leurs troupeaux, & en partie de pillage. Etablis par cantons, » dispersés dans les Campagnes, dans les Forêts, & sur les Montagnes, » ils ne bâtissoient que de méchans Villages, & ne purent se résoudre » que fort tard à se renfermer dans des Villes.

» III. Les Pélasges (63) succéderent aux *Aborigines*; ils passerent en » Italie, en divers tems, & des divers lieux de la Gréce. Les pre» miers qui arriverent, dix-sept générations (64) avant le siége de » Troye, étoient sortis de l'Arcadie. Ils marcherent sous la conduite » d'un Prince nommé *Italus* (65), & donnerent son nom au Pays où » ils s'établirent. Ils furent suivis par d'autres Pélasges (66), venus de » Thessalie. Les Arcades (67) envoyerent une nouvelle Colonie en » Italie, soixante ans avant la guerre de Troye. Elle étoit conduite » par Evander, & composée d'Habitans de la Ville de Palantium. Quel» ques années après, Hercule (68) en établit une autre dans le même » Pays. Il la forma de Péloponnèsiens qu'il tira de son armée, & de » quelques prisonniers qu'il avoit emmenés de Troye. Tous ces Pélasges » (69) s'allierent avec les *Aborigines*, & leur aiderent à déposséder les » Sicules (70), les Umbres (71), & les Ligures (72), qui demeuroient » dans ces Contrées.

» IV. Bien-tôt après arriverent les Tusces. Hérodote (73), & ceux » qui ont écrit après lui, prétendent que c'étoient des Lydiens; ils » disent que ceux-ci, chassés de leur Pays par la famine, allerent cher-

(60) C'est le sentiment de Denys d'Halicarnasse, lib. I. p. 9. 49. II. 77.

(61) Si les *Aborigines* étoient venus de Gréce, ils seroient les mêmes que les Pélasges, dont on parlera bien-tôt.

(62) *Voy*. Dionys. Halic. lib. I. p. 7. 8. 11.

(63) *Voy*. Dionys. Halic. lib. I. p. 9. lib. II. p. 77.

(64) Denys d'Halicarnasse compte 27 à 30 ans pour une génération. Le siége de Troye arriva vers l'an 1218, avant J. C.

(65) Thucyd. lib. VI. cap. 2. p. 349.

(66) Herodot. lib. I. cap. 57. Dionys. Halic. lib. I. p. 14. 15. 49. II. 77.

(67) Dionys. Halic. lib. I. p. 24. 29. II. 77. Dionys. Perieg. v. 347. Justin. XLIII. 1. Flor. I. 1. Strab. V. 230.

(68) Dionys. Halic. I. 27. 49. II. 77.

(69) Dionys. Halic. lib. I. p. 7. 81.

(70) Dionys. Halic. lib. I. p. 7. 14. 16.

(71) Dionys. Halic. lib. I. p. 16. II. 112.

(72) Dionys. Halic. lib. I. p. 18. 32. 34.

(73) *Voy*. Herodot. lib. I. cap. 94. Dionys. Halic. lib. I. p. 21. Vellej. Paterc. lib. I. cap. 1. Virgil. Æneid. VIII. v. 478. Justin. XX. 1. Plin. lib. III. cap. 1. & 5. Solin. cap. 8. Pompon. Festus. p. 132. 161. Strab. V. 219.

» cher un établissement en Italie, & qu'ils y prirent le nom du Chef » qui les commandoit : c'étoit Tyrrhénus, fils d'Atis, Roi de Lydie. » D'autres soutiennent que les Tusces (74) étoient des Grecs, & plus » particuliérement des Pirates de l'îsle de Lemnos & des Contrées voi» sines (75). Ceux-ci ajoûtent qu'accoutumés à courir la Mer Mé» diterranée, ces Pirates eurent occasion de fonder des Colonies sur les » Côtes de la Toscane. Les Tusces se répandirent (76) au long & au » large par toute l'Italie. Ils s'emparerent d'une partie du Pays de Flo» rence, que les Umbres tenoient encore (77). Ils dépossséderent aussi les » Pélasges de l'autre partie (78), que ceux-ci avoient enlevée aux Umbres.

» V. Enfin, il passa encore des Troyens (79) en Italie sous la » conduite d'Enée. Ces peuples s'allierent avec les *Aborigines*, qui » leur céderent une partie de leurs terres, à condition qu'ils leur ai» deroient à repousser les Rutules. Dans le tems qu'Enée débarqua » avec ses Troupes, sur les bords du Tibre, d'autres Troyens, ou plu» tôt des Hénétes (80), qui avoient servi contre les Grecs pendant le » siége de Troye, allerent s'établir sous la conduite d'Anténor, aux » embouchures du Pô ; ils y furent appellés *Vénétes*, au lieu d'*Hénétes*.... »

Sentiment de l'Auteur sur ce qui vient d'être rapporté.

Tout cela paroît très-incertain, & fabuleux en partie. Les Peuples de l'Italie suivirent pendant long-tems le mauvais goût des autres Celtes. Ils ignoroient dans le commencement l'usage des Lettres, & s'opposerent ensuite à leur introduction. Une rudesse naturelle les induisoit à penser que cette étude ne convenoit pas à un Peuple martial, né pour les armes. Cette ignorance absolue leur paroissoit être une marque de Noblesse : ils ne vouloient sçavoir ni lire, ni écrire. Aussi ne nous reste-t-il aucun ancien monument de l'Histoire de ces Peuples, sur lequel on puisse compter. Tout ce qui remonte, non-seulement au-delà de la fon-

(74) Dionys. Halic. lib. I. p. 19. 20. 22. Diod. Sic. XIV. 453.

(75) *Voy.* Thucyd. lib. IV. cap. CIX. p. 276. Steph. de vrb. p. 47 486. Schol. ad Appollon. Argon. p. 58. 61. Strab. V. 221.

(76) *Voy.* Plutarch. in Camil. tom. I. p. 136, Tit. Liv. V 33.

(77) *Voy.* Herodot. lib. I. cap. 94. Dionys. Halic. lib. I. pag. 21.

(78) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 21. 22. Plin. lib. III cap. 5.

(79) *Voy.* Dionys. Halic. I. 35. 36. 48. 49. II. 78. Solin. c. 2 & 8, Justin XLIII. 1. Flor. I 1.

(80) C'étoit un Peuple de Paphlagonie. (*Voy.* Tit. Liv. I. 1. Justin. XX. 1 Solin. cap. 56. Plin. lib III. cap. XIX p. 374. VI. c. 11. p. 659. Strab. lib. I p. 61 V. p. 212 XIII. 543. 544 Virgil. Æneid. lib. I. v. 246. Ælian. de Animal. lib. XIV. cap. VIII. p. 809.)

dation de Rome (81), mais encore au-delà de l'établiſſement des Conſuls, eſt obſcur & plein de difficultés.

Cependant, autant qu'il eſt poſſible d'en juger, les Sicules étoient un Peuple Scythe ou Celte, qui occupoit anciennement le Royaume de Naples avec une partie de l'Etat Eccléſiaſtique. Il en eſt de même des *Aborigines* (82). Ces Peuples étoient, ſelon les apparences, une Nation Celtique, qui, preſſée par d'autres Peuples plus ſeptentrionaux, paſſa l'Appennin, pouſſa à ſon tour les Sicules, & les obligea de ſe retirer en Sicile, comme on le verra dans le Chapitre ſuivant.

Les Sicules & les Aborigines étoient Celtes.

A l'égard des Pélaſges, ces Peuples tiroient véritablement leur origine des Grecs : ils avoient paſſé de leur Pays dans le Royaume de Naples, auquel ils donnerent le nom de Grande-Gréce. Denis d'Halicarnaſſe avoue (83) qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer préciſément le tems où ces Pélaſges paſſerent en Italie ; mais ſa réfléxion n'eſt pas aſſez développée. Il eſt évident que ces Pélaſges n'étoient pas les anciens Habitans de la Gréce, dont il eſt parlé dans le Chapitre précédent ; c'étoit au contraire le nouveau Peuple qui leur ſuccéda. En effet, les Grecs qui allerent s'établir en Italie, y introduiſirent une Religion (84), des cérémonies, & des coutumes qu'ils avoient eux-mêmes reçues des Orientaux : par exemple, les Temples, les Idoles, le Culte de Jupiter, de Junon, d'Appollon, de Neptune, de Minerve, de Cérès, de Pan ; l'uſage des lettres, de certaines armes, & pluſieurs autres choſes inconnues aux Pélaſges & aux Celtes. Leur Langue étoit la Grecque, & non pas celle des anciens Pélaſges. Voici une circonſtance qui le prouve aſſez clairement. Des Romains (85) ou des Tuſces, paſſant devant une Ville des Pélaſges, demanderent à l'un des Habitans le nom de la Ville ; Celui-ci, qui ne les entendoit pas, leur répondit en Grec, χαῖρε *Chære*, c'eſt-à-dire, *bon jour* ; ils crurent bonnement que c'étoit là le nom de la Ville ; depuis ce tems, elle a gardé le nom de *Chære*, ou de *Cære*, aulieu qu'elle s'appelloit auparavant *Agylla*. Ces prétendus Pélaſges

Les Pélaſges l'étoient auſſi.

(81) *Voy.* Cluver. Ital. Antiq. lib. III. cap. II. p. 492.

(82) *Voyez* ce que Strabon remarque ſur les Oſces, les Opiciens, & les Auſons. Strab. V. 242.

(83) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 9.

(84) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 17. 19. 25. 26. 31.

(85) *Voy.* Steph. de urb. p. 30. Serv ad Æneid. VIII. v. 479. & 597. X. v. 183. Strab. l. V. p. 220.

étoient donc de véritables Grecs, mais ils passerent en Italie beaucoup plus tard que le commun des Auteurs ne le prétend.

Les Tusces étoient également Celtes.

Il a déjà été question des Tusces, en parlant des Peuples qui occuppoient anciennement la Lombardie. Vraisemblablement ils étoient un Peuple Celte, qui demeuroit autrefois le long du Pô. Lorsque les Gaulois firent irruption en Italie, une partie des Tusces se retira dans la Rhétie; l'autre alla s'établir dans le Pays de Florence, après avoir chassé les Grecs & les autres Peuples qui étoient maîtres de cette Province. Denis d'Halicarnasse, qui croit les Tusces *Indigétes* de l'Italie, ajoute plusieurs choses qui servent à fortifier cette conjecture. Il dit (86) que les Grecs donnoient anciennement le nom de *Thyrréniens* à tous les Peuples de l'Italie, & en particulier, aux *Latins*, aux *Ausones*, & aux *Umbres*.

Le même Auteur parle d'une Tradition qui portoit, que les Tusces (87) commencerent à bâtir des tours, qu'ils y mirent ensuite des Garnisons pour résister aux incursions des Peuples voisins, & qu'ils en reçurent enfin le nom de *Tyrrhénes;* expression (88) qui dans leur Langue, signifioit des gens qui habitent dans des tours. Peut-être aussi que le nom de *Tusces* (89) auquel on donne une étymologie Grecque, dérive de celui de *Tis*, *Tuisto* (90), *Tuisco*, Dieu auquel les Celtes rapportoient l'origine du genre humain, ou tout au moins l'origine de leur Nation. Au reste, il est constant que les Celtes donnoient à leurs Gens de Guerre le nom de *Lydi* ou de *Læti*; les Grecs, entendant dire des Tusces qu'ils étoient des *Lydi*, n'auront-ils pas pris le change? Cette erreur est sans doute la principale source de la Fable, qui les fait venir de Lydie, quoique le plus célébre Historien (91) des Lydiens n'ait fait aucune mention de cette prétendue émigration de ses compatriotes.

Réflexions sur le passage des Troyens en Italie.

Le passage des Troyens en Italie n'est qu'une fable. La plûpart des anciens Auteurs, aulieu de combattre cette vision, l'ont à la vérité confirmée de tout leur pouvoir, mais ils vouloient faire leur cour aux Ro-

(86) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 23.
(87) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I p. 21.
(88) *Turn* signifie en Tudesque une tour; *Turner*, des tours; *TurnWohner*, ceux qui demeurent dans des Tours; comme *Burgwohner*, Burgundiones, ceux qui demeurent dans des Villes.
(89) *Voy.* Plin. III. 5. Dionys. Halic. lib. I. p. 24. P. Fest. p. 162.
(90) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 2.
(91) *Voy.* Xant. Lyd. ap. Dionys. Halic. lib. I. pag. 22.

mains, & ſur-tout aux Empereurs, extrêmement jaloux de cette prétendue origine. Cependant Denis d'Halicarnaſſe (92), après avoir établi l'opinion reçue, inſinue aſſez ce qu'il en penſe lui-même; il répéte pluſieurs fois qu'il laiſſe au Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il voudra.

Il faut penſer la même choſe des *Hénétes*, que l'on fait paſſer de la Paphlagonie dans le territoire de Veniſe. La conformité du nom de *Venétes*, avec celui d'*Hénétes*, en a ſans doute impoſé. Du tems d'Hérodote les Venétes (93) étoient des Illyriens qui ſe diſoient deſcendus des Médes. Dans la ſuite ils adopterent ſans doute avec plaiſir, une tradition qui les rendoit compatriotes des Romains.

Mais Strabon croit avec raiſon (94) que les Venétes d'Italie étoient iſſus de ceux qui demeuroient dans les Gaules, aux environs de Vannes en Bretagne; ſa conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que les Venétes d'Italie, (95) quoique leur Langue différât de celle des Gaulois, avoient pourtant les mêmes coutumes, & la même manière de vivre. Julien l'Apoſtat eſt auſſi du ſentiment de Strabon (96). Il dit que les Romains ſoumirent tout le Pays qui étoit occupé par les Hénétes, par les Ligures, & par un nombre conſidérable d'autres Gaulois. Cette manière de s'exprimer indique clairement qu'il regardoit les Ligures & les Hénétes comme des Peuples Gaulois.

L'on peut encore ſoupçonner une autre raiſon qui ait donné lieu à faire venir les Latins, les Venétes & les Tuſces, des Pays de Troye, de Paphlagonie & de Lydie. Les Troyens, les Lydiens, les Paphlagons avoient paſſé de la Thrace dans l'Aſie mineure. La Langue & les Coutumes de ces Peuples préſentant une très-grande conformité avec celles des anciens Peuples d'Italie, on ne balança pas de les faire deſcendre les uns des autres; les Auteurs ne conſidérerent point que cette conformité venoit uniquement de ce que l'Europe étoit autrefois habitée par un ſeul & même Peuple, Scythe ou Celte.

L'Italie étoit donc habitée dans le commencement par des Nations Celtiques. Dans la ſuite (97) pluſieurs Peuples Grecs y paſſerent, &, après cette émigration, ils s'allierent & ſe confondirent inſenſiblement avec les

(92) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p 88. 39.
(93) *Voy.* Herodot. lib. I. cap. 197. l. V. c. 9
(94) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 195.
(95) *Voy.* Polyb. II. 105.
(96) *Voy.* Julian. Orat. II. p. 72.
(97) *Voy.* Juſtin. XX. 1. Solin. cap. 8.

Habitans naturels du Pays. C'eſt ce que ſignifie la Fable, qui dit (98) qu'Hercule épouſa une fille Hyperboréenne. Hercule eſt un chef des Grecs, & la Princeſſe Hyperboréenne eſt une Dame Celte; elle fut donnée au Prince Grec, pour cimenter par ce mariage l'alliance que ces deux Peuples avoient contractée.

Réflexion ſur l'origine des Romains.

Ces différens détails tendent à découvrir l'origine des Romains; ainſi on ne ſera pas fâché de s'arrêter un moment ſur un objet auſſi intéreſſant. Perſonne n'ignore que les premiers Habitans de la Ville de Rome (99) étoient une troupe de gens ramaſſés, que Romulus y attira de toutes les Provinces voiſines. L'Italie inférieure étoit alors occupée par des Grecs & par des Celtes. Du nombre des derniers étoient les Umbres, les Tuſces, les Sabins, (100) qui deſcendoient des Umbres, & pluſieurs autres. Cette nouvelle Colonie fut donc formée de Grecs & de Celtes; chacun de ces Peuples dût y apporter ſa Langue & ſes Coutumes. Cette variété s'y conſerva pendant quelque tems, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que le mélange des deux Nations eût formé un nouveau Peuple, qui, n'étant ni Celte, ni Grec, tenoit pourtant quelque choſe des uns & des autres. Denis d'Halicarnaſſe inſinue auſſi (101) que Romulus, élevé par des Grecs, tâcha d'introduire leur manière de vivre dans ſon petit Etat. Au contraire, on entrevoit que Numa Pompilius, Sabin d'origine (102), favoriſa les uſages & la Religion des Celtes. Les choſes changerent encore de face du tems des Tarquins. Ils étoient Corinthiens d'extraction (103), auſſi les Coutumes des Grecs prévalurent tellement ſous le regne de ces Princes, que les Peuples Romains furent regardés comme un Peuple deſcendu des Grecs (104) ſans aucun mélange. Cependant pluſieurs ſiécles après, il exiſtoit encore parmi les Romains quelques traces de la Langue & des Coutumes des anciens Habitans du Pays.

La plûpart des racines & des mots primitifs de la Langue Latine (105) dérivent inconteſtablement de la Langue Grecque. Elle conſerve cepen-

(98) *Voy.* Solin. cap. 2. Dionyſ. Halic. I. 34. Juſtin. XLIII. 1.

(99) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. II. p. 78. Flor. I. 1.

(100) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. II. p. 112.

(101) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 71. Pomp. Feſt. p. 78.

(102) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. II. p. 120.

(103) *Voy.* Dionyſ. Halic. lib. III. p. 184. Strab. lib. VIII. p. 378.

(104) *Voy.* Heracl. Pontic. ap. Plutarq. Camill. tom. I. p 140.

(105) *Voy.* Pompej. Feſt. p. 95.

dant

dant plusieurs mots tirés de la Langue Celtique; tels que ceux-ci: (106) Ager, *Axer*, un champ; Angor, *Angst*, Angoisse; Cella, *Keller*, une cave; Corona, *Krone*, une Couronne; Fax, *Faxel*, un Flambeau; Flamma, *Flamm*, la Flame; Fructus, *Frucht*, du Fruit; Gramen, *Grass*, de l'Herbe; Herus, *Herr*, le Maître; Hora, *Vhr*, l'Heure; Linum, *Leinen*, du Lin; Mare, *Meer*, la Mer; Mola, *Mühle*, une Meule, un Moulin; Nebula, *Nebel*, un Brouillard; Pellis, *Fell*, une Peau; Piscis, *Fisch*, un Poisson; Rota, *Radt*, une Roue; Vallum, *Wall*, un Rempart; Copula, *Koppél*, un Lien; Pannus, *Pannen*, du Drap; Ambages, *Umweg*, un Détour; Auris, *Ohr*, l'Oreille; Barba, *Bart*, la Barbe; Caseus, *Kase*, du Fromage; Catena, *Kette*, une chaîne; Corbis, *Korb*, une Corbeille; Verus, *Wahr*, vrai; Longus, *Lang*, long; Castus, *Keusch*, chaste; Angustus, *Eng*, étroit; Gusta, *Kosten*, Goûter; Rapio, *Rauben*, Piller, Dérober; Scindo, *Schneiden*, Abscindo, *Abschneiden*, Couper (107). La Langue Latine présente encore des synonimes dont l'un est Grec, & l'autre Celtique. Par exemple, *Bracchium*, le Bras, vient du Grec βραχίων: *Armus*, au contraire, l'Epaule, est le mot Celtique *Arm* (108), qui signifie le Bras.

A l'égard des Coutumes qui étoient en usage chez les Romains (109), Caton avoit remarqué dans ses *Origines*, qu'anciennement dans tous les festins, chaque convive chantoit au son d'un instrument, des Hymnes ou des Odes pour célébrer les exploits & les vertus des grands Hommes. Cet usage leur avoit été transmis par les Celtes, ainsi que la fête des Saliens (110). Cette réjouissance étoit célébrée par des jeunes gens, qui, dans un certain tems de l'année (111), couroient par la Ville, armés d'une épée, d'un bouclier (112), & d'une lance: ils chantoient des Hymnes à l'honneur des Dieux qui président à la guerre. La cérémonie étoit ac-

(106) Le premier mot est *Latin*, le second *Tudesque*, & le troisiéme *François*.

(107) On peut consulter sur cette matière Hachenberg, *Germania Media*, Dissert. VII. §. 8. p. 166. Lipsii Epist. Centur. III. Epist. 44.

(108) *Voy.* Fest. P. Diac. inter Auctor. Linguæ Latinæ, p. 255.

(109) *Voy.* Cicer. Tuscul. lib. V. p. 3535. & lib. I. p. 3424. Bruto. p. 455.

(110) *Voy.* Dionys. Halic. II. 129.

(111) Au mois de Mars, tems où les Celtes tenoient leur assemblée générale, après laquelle ils entroient ordinairement en campagne. (*Voy.* Dionys. Halic. II. p 129.)

(112) Le bouclier des Saliens ressembloit à celui des Thraces, (*Voyez* Ubi Suprà.) c'est-à-dire, qu'il étoit plus long que large. Tous les boucliers des Celtes avoient cette forme. Au reste, le bouclier, l'épée & la lance étoient anciennement les seules armes des Celtes.

compagnée de sauts, de danses & de gambades, que les Saliens faisoient avec beaucoup d'adresse & en cadence. La mesure étoit marquée, tant par la voix, que par le son des flutes, &, outre cela, par un certain cliquetis, qu'ils faisoient en frappant de l'épée ou de la lance contre le bouclier. C'est ce qu'on expliquera dans les Livres suivans, en indiquant plusieurs autres usages que les Romains tenoient des Celtes.

Quant à la Religion, Denis d'Halicarnasse (113) assure que Romulus introduisit l'usage des Temples, des Autels, & des Simulacres; mais il dit en même tems, que ce Chef de Rome naissante rejetta les Fables profanes & ridicules de la Mythologie des Grecs. Peut-être cet Auteur se trompe-t-il, au moins Plutarque & Varron (114) soutiennent que les anciens Romains ne représentoient la Divinité, ni sous l'emblême des images, ni sous la forme des statues.

Quoiqu'il en soit, il est constant que Numa Pompilius n'épargna rien pour conserver parmi ses Sujets, la Religion des Celtes; il défendit expressément (115) de représenter la Divinité sous la forme de l'homme ou de quelque animal. Clément d'Aléxandrie prétend que ce premier Souverain de la Ville de Rome suivit en cela les idées de Pythagore. Mais c'est un Anachronisme bien évident. Numa Pompilius commença à regner (116) dans le cours de la XVI. Olympiade; Pythagore au contraire, ne vint en Italie qu'après la L. Olympiade (117), & peut-être plus tard (118). Mais d'ailleurs, il est plus vraisemblable que Pythagore lui-même avoit pris ces idées des Celtes : il avoit eu occasion de les fréquenter, tant en Thrace qu'en Italie, où il passa les dernières années de sa vie.

Selon la remarque des Historiens, avant d'avoir des Simulachres (119),

(113) *Voy.* Dionys. Halic. II. p. 90. Cécilius, Historien Romain, conjecturoit aussi que la Ville de Rome devoit avoir été fondée par des Grecs, parce qu'on y offroit anciennement des sacrifices à Hercule, à la manière des Grecs. (*Voy.* Strab. V. 230.)

(114) *Voy.* August. de civit. Dei. l. IV. c. 31.

(115) *Voy.* Clem. Alex. Strom. lib. I. cap. XV. p. 358.

(116) *Voy.* Dionys. Halic. II. 121.

(117) *Voy.* Dionys. Halic. II. 121.

(118) Ciceron dit que *Pythagore vint en Italie sous le regne de Tarquin le Superbe.* (*Voy.* Tuscul. lib. I. p. 3438.) Ce Prince commença à régner pendant la LXI. Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 539, avant J. C. Ailleurs, Cicéron dit que *Pythagore étoit en Italie dans le tems que Brutus la délivra.* (*Voy.* Ibid. p. 3534.) Brutus fut Consul pendant la LXVII. Olympiade. (*Voy.* sur le tems où Pythagore a fleuri, Cyrill. Adv. Julian. l. I p. 13. Exc. ex. Diod. Sic. ap. Vales. p. 240. Chronic. Paschale. p. 143-144.)

(119) *Voy.* Justin. XLIII. 2. Clem. Alex. coh. ad Gent. p. 41. Arnob. cont. Gent. lib. VI.

les Romains adoroient des Hallebardes. Voilà encore un usage des Scythes & des Celtes. Quand ils alloient à la guerre, quand leur armée avoit pris possession d'un camp, ils avoient coutume de planter en terre & dans quelque lieu commode, une épée ou une hallebarde : c'étoit la marque du *Mallus*. Là se tenoient le conseil de guerre, & les assemblées religieuses & civiles (20), aussi long-tems que le camp subsistoit. Pline & Solin (21) parlent aussi d'une fête que l'on célébroit tous les ans sur le Mont Socrate, à l'honneur d'Apollon, c'est-à-dire, à l'honneur du Soleil. Pendant cette solemnité, les Prêtres, qui étoient de la famille des Hirpiens, dansoient nuds pieds sur des charbons ardens, sans éprouver aucune douleur. De cet usage vient l'épreuve du feu, l'une des plus anciennes superstitions des Scythes & des Celtes.

Enfin les Celtes offroient à leurs Dieux des victimes humaines qu'ils sacrifioient en différentes manières. Les Historiens rapportent (122) qu'Hercule abolit cet usage en Italie : dans la suite, lorsque le tems marqué pour ce sacrifice barbare revenoit, les Romains se contentoient de précipiter dans le Tibre des hommes de paille. Les Grecs trouverent ainsi le moyen d'abolir l'usage des victimes humaines : ils y substituerent une Comédie qui divertissoit les Grecs, pendant qu'elle satisfaisoit les Celtes, en conservant la mémoire de leurs usages. Lorsqu'il arrivoit quelque malheur à l'Etat, ceux qui étoient attachés à ces superstitions, ne manquoient jamais de l'imputer au mépris des anciennes cérémonies : ils demandoient qu'on les fît revivre, & ils eûrent en plusieurs occasions le malheur de l'obtenir.

CHAPITRE XI.

Des anciens Habitans de la Sicile.

POUR donner une idée des anciens Habitans de la Sicile, on rapportera d'abord ce que Thucydide a écrit à leur sujet : quelques remarques éclairciront ensuite & rectifieront même le récit de cet Historien. » On prétend, dit-il (1), que les plus anciens Habitans de la Sicile

(120) On sçait que les Nations entiéres alloient alors à la guerre avec femmes & enfans.

(121) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. VII. cap. 2. Solin. cap. VIII. p. 184. Strab. V. 226.

(122) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. cap. 30. P. Fest. p. 143.) On dit la même chose des Hyperboréens. (*Voy.* ci-dessus p. 5.)

(1) *Voy.* Thucydid. lib. VI. cap. II. p. 848. & Seq.

» étoient les Cyclopes & les Leſtrigons ; ils n'occupoient cependant » qu'une partie de l'île. Je ne ſçaurois dire (2), ni quel Peuple étoient » ces gens là, ni d'où ils étoient venus, ni où ils ſe retirerent. Je ren- » voye mon Lecteur à ce que les Poëtes en ont dit, & je lui laiſſe » la liberté d'en croire tout ce qu'il voudra. Il eſt aſſez vraiſemblable » que les Sicanes furent le premier Peuple qui s'établit en Sicile, après » ceux dont je viens de parler. S'il faut les croire, ils étoient même dans » l'île avant les Cyclopes & les Leſtrigons, puiſqu'ils ſe diſent *Indigétes* » (3). La vérité eſt (4) que les Sicanes étoient des Ibéres, qui, étant » établis en Eſpagne aux environs du Fleuve de Sicanus, en furent » chaſſés par les Ligures. C'eſt d'eux que l'île reçut le nom de *Sicanie*, au- » lieu qu'auparavant elle portoit celui de *Trinacrie*. Les Sicanes étoient » établis, comme ils le ſont encore aujourd'hui, dans les parties Occi- » dentales de l'île : après la priſe d'Ilion, quelques Troyens échappés » aux Grecs, vinrent débarquer en Sicile ; s'étant établis dans la même » contrée que les Sicanes, les deux Peuples reçurent en général le » nom *d'Elymiens*. Il ſe joignit à eux quelques Phocéens venus de » Troye, qu'une tempête avoit jettés en Affrique, d'où ils paſſerent en » Sicile. Dans la ſuite, les Sicules, qui demeuroient en Italie, paſſerent » auſſi en Sicile, après avoir été chaſſés par les Opicins ... Il y a » encore des Sicules en *Italie*, & ce Pays a reçu ce nom d'un certain » *Italus* (5), Roi des Arcades. Les Sicules, ayant paſſé dans l'île en très- » grand nombre, vainquirent les Sicanes, qu'ils envoyerent dans les » parties Méridionales & Occidentales de l'île (6) : elle perdit alors le » nom de Sicanie, pour prendre celui de Sicile. Les Sicules garderent » pour eux les meilleurs Cantons du Pays, qu'ils occupoient depuis près

(2) Il y a apparence que les Cyclopes & les Leſtrigons étoient les anciens Scythes. Une Tradition, rapportée par Appien, fait deſcen- dre les Celtes & les Gaulois des Cyclopes. (*Voy*. App. Illyr. p. 1194-1195.) Homére en fait des Géans. (*Voy*. Odyſſ. IX. v. 106. X. 82.) Strabon croit que c'étoient des Barbares, qui oc- cupoient anciennement la Sicile. (*Voy*. Strab. I. 20.)

(3) Diodore de Sicile les croit *Indigétes*. Il aſſure que les meilleurs Hiſtoriens ſont, en ce- la, de ſon ſentiment. (*Voy*. Diod. Sic. V. p. 199.)

(4) *Voy*. ci-deſſous p. 71. Note (25.)

(5) Servius avoit lu négligemment ce paſ- ſage ; car il fait dire à Thucydide une choſe à laquelle cet Auteur n'a point penſé ; ſçavoir, que » le Roi Italus étoit venu de la Sicile, & » avoit fondé l'Italie. « (*Voy*. Serv. ad Æneïd. VIII. v. 328.)

(6) Diodore de Sicile dit que les Sicanes quit- terent volontairement les parties Orientales de l'île, à cauſe des embraſemens continuels du Mont Etna, & que les Sicules vinrent occuper enſuite le Pays que les premiers avoient aban- donné. (*Voy*. Diod. Sic. V. p. 201.)

» de 300 ans, lorſque les Grecs paſſerent en Sicile. Ils ſont, encore au-» jourd'hui, en poſſeſſion du milieu & des Contrées Septentrionales » de l'île. » Thucydide ajoute que les Sicules furent ſuivis par des Phéniciens; pour la commodité du commerce, ceux-ci s'emparerent de quelques Promontoires, & de pluſieurs petites îles voiſines de la Sicile: deſorte que l'île fut enfin peuplée par une infinité de Colonies Grecques, qui y arriverent en divers tems.

Si les Sicanes ſortoient originairement d'Eſpagne, ſi les Sicules venoient de l'Italie, ces Peuples devoient néceſſairement être Celtes. Mais le paſſage de Thucydide a beſoin d'être éclairci. Il prétend *que les Sicanes étoient des Ibéres venus d'Eſpagne.* Servius (7), Silius (8), & une foule d'autres Auteurs (9), ont adopté cette idée. Pour confirmer le récit de Thucydide, ils aſſurent que les Sicanes paſſerent d'Eſpagne en Italie, & delà en Sicile; ils ſoutiennent que le Fleuve déſigné par cet Hiſtorien ſous le nom de Sicanus, eſt le *Sicoris* (10) dont il eſt parlé dans Lucain.

I. Malgré cela, pluſieurs raiſons aſſez apparentes font ſoupçonner que Thucydide ſe trompe. Anciennement le nom d'Ibéres n'étoit pas particulier aux Eſpagnols; mais il déſignoit en général un Peuple établi au-delà d'une Montagne, au-delà d'un Fleuve ou d'une Mer. Ainſi, les Habitans de l'Eſpagne étoient appellés Ibéres par les Gaulois, parce qu'ils demeuroient au-delà des Pyrenées (11); par la même raiſon, les Eſpagnols donnoient auſſi aux Gaules le nom d'Ibérie. Les Gaulois d'Italie (12) ſont encore appellés Ibéres, parce qu'ils demeuroient au-delà des Alpes. Les Sicanes étoient donc Ibéres, parce qu'ils avoient paſſé la Mer pour aller s'établir en Sicile. Thucydide ajoute qu'ils avoient été chaſſés par les Ligures, du Pays qu'ils occupoient : il eſt donc prouvé clairement, qu'ils demeuroient, non pas en Eſpagne, mais en Italie. C'eſt auſſi ce qu'aſſurent pluſieurs Auteurs, dont le témoignage paroît préférable à celui de Thucydide.

II. Cet Auteur prétend encore, *que les Sicanes & les Sicules étoient*

(7) *Voy.* Serv. ad Æneïd. VIII. v. 328.
(8) *Voy.* Sil. Ital. lib. XIV. v. 581.
(9) *Voy.* Solin. cap. 2. Steph. de Urb. p. 668.
(10) *Voy.* Lucan. lib. IV. v. 14. 130. 141. 335.
(11) *Voy.* Strab. III. 166. Steph. de Urb. p. 408.
(12) *Voy.* Plutarch. in Marcello, tom. I. p. 299. Plin. lib. XXXVII. cap. II. p. 367.

des Peuples différens; mais Servius dit le contraire : il assure (13) que l'île fut appellée *Sicanie*, du nom du Peuple qui vint s'y établir, & *Sicile*, du nom du Chef des Sicanes. C'est le sentiment de Virgile, qui donne constamment le nom de Sicanes (14) aux Peuples qui passerent d'Italie en Sicile. Autant qu'il est possible de le conjecturer, les noms de Sicanes & de Sicules étoient un surnom, que plusieurs Peuples belliqueux de l'Italie prenoient en considération des victoires (15) qu'ils avoient remportées.

III. Thucydide assure, que » les Sicanes s'étant mêlés avec des » fuiards qui venoient de Troye, il se forma de ce mélange un troi» sième Peuple, auquel on donna le nom d'*Elymiens*. « Mais, on a déjà vu qu'il n'y a aucune apparence que les Troyens soient sortis de leur Pays, pour passer, soit en Italie, soit en Sicile (16); cette question sera discutée au long, lorsqu'on parlera de la fondation & de la ruine de l'Empire des Troyens, qui étoient des Scythes venus de Thrace. Homére prétend que la Ville de Troye fut prise par les Grecs; cependant il laisse entrevoir (17) que le Royaume ne fut pas détruit, &, qu'après avoir succédé à Priam, Enée transmit la dignité Royale à sa Postérité. D'ailleurs, un passage d'Hellanicus (18) de Lesbos indique que le nom d'*Elymiens* étoit beaucoup plus ancien que Thucydide ne le prétend, puisque le Peuple, dont il s'agit, portoit déjà ce nom en Italie.

IV. Les Critiques relévent encore Thucydide sur deux autres articles. Ils soutiennent que cet Auteur a dit mal à propos (19), *que, de son tems, il y avoit encore des Sicules en Italie*. En effet, ces Sicules, qui devroient être restés en Italie, ne paroissent plus dans l'Histoire. Diodore de Sicile (20), & Denys d'Halycarnasse (21) assurent d'ailleurs formel-

(13) *Voy.* Serv. ad. Æneid. VIII. v. 328.

(14) *Voy.* Virgil Æneïd. VII. v. 795. VIII. v. 328. XI. v. 317.

(15) *Sieg* signifie, en Celte, la victoire. *Sieghansen*, les victorieux. *Siegheel*, *Siegman* ont la même origine, & la même signification. Une Inscription trouvée dans les Gaules porte *Maru Segomoni*, c'est-à-dire à Mars le victorieux.

(16) En attendant, l'on peut voir ce que Dion Chrysostome a écrit sur cette matière dans sa Dissertation sur le Siége de Troye. *Voy.* aussi la sçavante Dissertation de M. Bochart, *Num Æneas unquam fuerit in Italiâ.* Ad calcem Geogr. Sacræ.

(17) Le Poëte s'exprime ainsi : » Le vaillant » Enée sera Roi des Troyens; lui, ses enfans, & » les enfans de ses enfans. » Iliad. XX. v. 307.

(18) *Voy.* ci-après, Note 23.

(19) *Voy.* les Notes sur le passage de Thucydide rapporté ci-dessus, p. 67. & suivantes. (*Voy.* aussi Bochart. Geogr. Sacr. part. II. l. I. chap. 30.)

(20) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. 199. 201.

(21) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 18.

lement, que toute la Nation des Sicules quitta l'Italie, avec femmes, enfans, armes & bagages.

V. On croit enfin, que Thucydide place trop tard le passage des Sicules en Sicile (22). Suivant son calcul, les Grecs envoyerent leur première Colonie en Sicile 448 ans après la Guerre de Troye. D'autres Auteurs assurent cependant que les Sicules étoient dans l'île 80 à 100 ans avant la Guerre de Troye. Voilà une différence de près de deux Siécles & demi. Sans décider cette controverse chronologique, nous nous contenterons d'observer que les émigrations des Peuples Celtes paroissent être, pour la plûpart, postérieures au tems où le commun des Auteurs les placent.

Si nous écoutons les autres Auteurs, qui ont écrit sur cette matière, nous verrons qu'Hellanicus de Lesbos (23) rapportoit dans son Histoire : » Qu'il passa deux Flottes d'Italie en Sicile. Sur la première » étoient des Elymiens qui avoient été chassés de leur Pays par les » Œnotriens. Cet événement arriva trois générations avant la prise de » Troye. La seconde Flotte passa en Sicile cinq ans après. Elle por» toit des Ausons, qui avoient été dépossédés par les Japyges. Le » Chef de ces Ausons s'appelloit Siculus : il donna son nom, tant à » la Nation qu'il commandoit, qu'à l'île où ils vinrent s'établir. Phi» liste de Syracuse (24) avoit aussi remarqué (25) que ces Peuples » passerent en Sicile 80 ans avant la Guerre de Troye. Ce n'étoit, se» lon lui, ni des Sicules, ni des Ausons, ni des Elymiens, mais » des Ligures conduits par Siculus, fils d'Italus. Chassés de leur Pays » par les Ombriens & par les Pélasges, ils furent obligés d'aller cher» cher un nouvel établissement au-delà de la Mer. Antiochus de Syra-

(22) *Voy* Cluver. Sicil. Antiq. p. 9. 17. 19.

(23) *Voy*. ap. Dionys. Halic. lib I. p. 18.) Selon Diodore de Sicile, les Sicanes étoient dans l'île du tems d'Hercule qui les battit. (*Voy*. Diod. Sic. lib. IV. 161.) Hercule vivoit une génération avant le Siége de Troye.

(24) *Voy*. Dionys. Halic. lib. I p. 18.

(25) Diodore de Sicile attribue un autre sentiment à cet Historien. « Philiste dit qu'ils ve» noient d'Ibérie, & qu'ils avoient reçu le nom » de Sicanes, d'un Fleuve de même nom, qui » coule en Ibérie. Timée, qui reléve l'ignorance » de cet Historien, prouve clairement qu'ils » étoient *Indigétes*.» (*Voy*. Diod. Sic. l V. p. 201.) Philiste distinguoit, peut-être, les Sicanes venus d'Espagne, des Sicules venus d'Italie. Au reste, cet Auteur vivoit du tems de Denys le Tyran. Diodore de Sicile en fait mention, en rapportant les événemens de la troisième année de la 93e. Olympiade. Mais il remarque, en même tems, que Philiste n'écrivit son Histoire que quelques années après. (*Voy*. Diod. Sic. XIII. p. 380. 387. XV. 504.)

» cuse (26) ne faisoit aucune mention du tems auquel ces Peuples » passerent en Sicile ». Les passages de ces Auteurs ont été conservés par Denis d'Halycarnasse. Platon remarque dans une de ses Lettres (27) qu'il y avoit, de son tems, en Sicile trois sortes de Peuples; des Grecs, des Phéniciens & des Opiciens. Enfin, quoique Silius (28) [illegible] venir les Sicanes d'Espagne, il reconnoît que les Sicules étoient des Ligures venus d'Italie.

Que les anciens Habitans de la Sicile fussent sortis d'Espagne ou d'Italie; qu'ils fussent Ibéres, Ligures, Elymiens, Opiciens ou Ausons, tout cela est fort indifférent au plan de cet Ouvrage : il est toujours prouvé que l'Espagne & l'Italie, étoient occupées par des Nations Celtiques avant que les Phéniciens & les Grecs y eussent envoyé des Colonies. Cependant l'on peut conjecturer, avec assez de vraisemblance, que les Sicules étoient des Peuples Scythes ou Celtes d'Italie. Poussés par d'autres Peuples plus Septentrionaux, ils se retirerent insensiblement de l'Appennin (29), au pied duquel ils étoient établis, dans le Royaume de Naples, & delà en Sicile.

Il est assez vraisemblable que les *Galéotes* (30), dont plusieurs Auteurs font mention, étoient les Prêtres de ces Sicules. L'on dit qu'ils se vantoient d'être fort experts dans l'art de prédire l'avenir; qu'ils donnerent à Denys le Tyran des preuves de leur sçavoir, en l'avertissant qu'un essein d'abeilles, qui s'étoit posé sur sa main, lui promettoit la Dignité Royale (31). Ces *Galéotes* se disoient descendus de *Galéus*, fils d'Apollon & de *Thémista*, fille de *Zabus*, Roi des Hyperboréens. Cette fable laisse entrevoir assez clairement qu'ils étoient Gaulois, ou Hyperboréens d'origine.

On ne sçait rien de certain au sujet des îles de Sardaigne & de Corse. Il y a apparence, qu'avant que les Carthaginois & les Grecs y eus-

(26) *Voy.* Dionys. Halic. lib. I. p. 18.) Diodore de Sicile fait mention de l'Ouvrage d'Antiochus, lib. XII. p. 322.

(27) Plato Epist. VIII. ad Dionis propinquos p. 1296.

(28) *Voy.* Sil. Ital. lib. XIV. v. 581.) Pompejus Festus parle aussi d'une Colonie de Samnites, qui passa en Sicile. *In Mamertinis*, p. 8.

(29) *Voy.* Solin. cap. 8. Plin. III. 13. Pompej. Fest. p. 129.

(30) *Voy* Cicero. de Divin lib I. Ælian. Var. Hist. lib. XII. cap. 46.

(31) *Voy.* Steph. de urb. p. 259.) On sçait que *Sabus* étoit le Héros ou le Dieu duquel les Sabins, ancien Peuple d'Italie, prétendoient être descendus. (*Voy.* Sil. Ital. lib. VIII. p. 351.)

sent

ſent fait des établiſſemens (32), elles étoient occupées par des Peuples venus des Contrées les plus voiſines. C'eſt le ſentiment de Solin (33); il dit que l'île de Corſe fut peuplée dans le commencement par des Ligures, & la Sardaigne par des Eſpagnols venus du côté de Tarteſſus (34).

CHAPITRE XII.

Le Climat des Gaules, de la Germanie, & de la Thrace, doit avoir été autrefois beaucoup plus froid, qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

NOUS avons vu dans les Chapitres précédens, que les Celtes ſont les plus anciens Habitans de l'Europe. La plûpart des Contrées qu'ils occupoient nous ſont repréſentées par les anciens Auteurs, comme un très-mauvais Pays. Le Climat en étoit froid & rude; le Terroir étoit ſi ingrat & ſi ſtérile, qu'il ne pouvoit produire aucun fruit, à la réſerve du bled. Par exemple, du tems des premiers Empereurs Romains (1), on ne receuilloit encore dans les Gaules, ni vin, ni huile, ni aucun autre fruit: la rigueur du Climat, & le froid exceſſif qui y régnoit, en étoient les ſeules cauſes. A la vérité, on voyoit en Germanie (2), & en Pannonie (3), quelques Campagnes labourées; mais on n'y trouvoit aucun arbre fruitier; ils ne pouvoient réſiſter au froid qui ſe faiſoit ſentir dans ces Contrées.

La deſcription que Virgile (4) a faite dans ſes Géorgiques du Climat de la Thrace, convient à peine aujourd'hui à la Laponie & au Groenland. Il dit, qu'il y tombe des neiges juſqu'à la hauteur de ſept aulnes, que le vin s'y gêle dans les vaiſſeaux, que les foſſes y gêlent juſqu'au fond. Ces expreſſions tiennent aſſurément de l'hyperbole. Cependant, d'autres Auteurs (5) remarquent, qu'il ne croiſſoit preſque aucun fruit en Thrace, & que les Habitans étoient obligés d'enterrer & de couvrir de fumier, pendant l'hiver, tous les arbres fruitiers qu'ils

(32) *Voy.* Cluverii Sardiniam & Corſicam antiquam.

(33) *Voy.* Solin. cap. 9. & 10. Diod. Sic. V. 205. XI. 287. Strab. V. 225.

(34) Ville d'Eſpagne ſituée vers le Détroit de Gibraltar. (*Voy.* Pompon. Mel. lib. II. cap. 6. Strab. III. 148 151.)

(1) *Voy* Exc. ex Celticis. Appiani. p. 1220. Varro. de re ruſt. lib. I. p. 321 Diod. Sic. lib. v. p. 211. Strab. lib. IV. p. 178. Petron. Satyr. p. 10.

(2) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 2. 4. 5. Seneca *cur bonis mala fiant.* cap. IV. p. 386. Stat. Sylvarius. lib. v. Carm. I. p. 83.

(3) *Voy.* Dio. caſſ. lib. XLIX. p 413.

(4) *Voy.* Virgil. Georg. lib. III. v. 355. 360.

(5) *Voy.* Plin. lib. XV. cap. XVIII. p. 196. lib. XVIII. cap. VII. p 456. Herodian lib. I. p. 26. Strab. II. p. 73. VII. 307. Ovid. Triſt. lib. III. Eleg. XII. v. 15. Pomp. Mela lib. II. cap. 2.

vouloient conserver. Ovide (6), qui étoit sur les lieux, confirme non seulement ces faits, mais il assure encore, que le froid est cause, que tout le Pays d'au-delà du Danube n'est ni habité, ni habitable; Hérodote (7) & Strabon disent la même chose des Pays situés aux environs du Borysthène & du Bosphore Cimmérien.

Il est certain, que le Climat des Gaules, de la Germanie & de la Thrace, étoit froid en comparaison de l'Italie & de la Gréce. Mais, dans la suite, on vit bien que le Terroir n'étoit ingrat & stérile, qu'à cause de l'ignorance & de la paresse des Habitans. Ils s'imaginoient qu'il y avoit plus de grandeur & plus de noblesse à vivre de pillage, que du travail de ses mains : ils ne se soucioient point de cultiver leurs terres, ni d'examiner à quoi elles pouvoient être propres. Dès que les Celtes, revenus de ces étranges préjugés, commencerent à s'appliquer à l'agriculture, ils receuillirent abondamment le fruit de leur industrie & de leur travail. Le Pays changea de face : il devint plus riant & plus fertile, à mésure que les Habitans se dépouilloient de leur férocité & de la paresse où ils avoient langui.

Il y a pourtant ici deux choses qui paroissent mériter l'attention des curieux. Premiérement, les Forêts de Thrace (8) étoient autrefois remplies d'Ours & de Sangliers blancs; aujourd'hui on n'en voit plus que dans le fond du Nord. En second lieu, les Fleuves des Gaules (9) se gêloient réguliérement toutes les années : ils faisoient, comme le dit Diodore de Sicile, un espèce de Pont naturel, sur lequel des Armées entières passoient avec leurs chariots & leur bagage. Les Barbares, qui demeuroient au-delà du Rhin (10), & au-delà du Danube, ne manquoient jamais de profiter de la saison de l'hiver, pour passer ces Fleuves sur les glaces, & pour faire des incursions dans les Provinces qui obéissoient aux Romains. Au contraire, c'est aujourd'hui une espèce de miracle, de voir les Fleuves des Gaules, fermés par les Glaces. Il est même

(6) *Voy.* Ovid. Trist. lib. III. Eleg. IV. v. 51. Eleg. X. v. 20. 70.

(7) *Voy.* Herodot. lib. IV. cap. 28. Strab. lib. II. p. 114.

(8) Pausanias dit que, de son tems, plusieurs Particuliers possédoient des Ours & des Sangliers blancs, qu'ils faisoient venir de Thrace. (*Voy.* Pausan. Arcad. cap. XVII. p. 634.)

(9) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 210. 211.

(10) *Voy.* Herodian. lib. V. p. 496. Ovid. Trist. lib. III. Eleg. X. v. 1. Flor. IV. 12. Plin. Junior. Panegyr. cap. XII. p. 360. Xiphilin. ep. Dion. lib. LXVIII. p. 776. lib. LXXI. p. 804. Amm. Marcell. lib. XIX. cap. 11. p. 224. 225. lib. XXXI. cap. IX. p. 636. Jornand. Getic. cap. LIV. p. 693.

extraordinaire de voir le Rhin, le Danube, & des Fleuves plus Septentrionaux, comme l'Elbe, le Weser, l'Oder, glacés de manière qu'une Armée puiſſe y paſſer ſans danger. La choſe arriveroit à peine une fois dans dix ans.

Le Climat des Gaules, de la Germanie, & de la Thrace a donc changé (11); il s'eſt conſidérablement adouci. Nous laiſſerons aux Naturaliſtes le ſoin d'en rechercher les véritables cauſes. Peut-être s'exhale-t-il des terres cultivées une vapeur qui rend l'air moins vif & moins piquant. Les eaux ne croupiſſent plus comme autrefois. L'air n'eſt pas infecté des exhalaiſons qui s'en élévent. Les Forêts immenſes qui couvroient autrefois la Celtique, abſorboient, pour ainſi-dire, les rayons du ſoleil, & en empêchoient la réverbération. Elles ont été abattues, & cet aſtre darde ſes rayons ſur la terre d'une manière plus directe; ils doivent donc naturellement la pénétrer plus facilement, ſe réfléchir en plus grand nombre, avec plus de force, & nous procurer par conſéquent un plus grand degré de chaleur. Ces conjectures paroiſſent aſſez raiſonnables: il ſeroit poſſible d'en ramaſſer pluſieurs autres; mais on ne pourroit ſe livrer à un examen plus détaillé, ſans s'écarter du plan de cet Ouvrage.

CHAPITRE XIII.

SOIT que l'on parcoure les écrits des anciens Auteurs, ſoit qu'on ait recours aux Modernes, l'origine des Celtes eſt extrémement chargée de Fables & de conjectures deſtituées de fondement: ces puérilités doivent être miſes à l'écart, & l'on ne s'amuſera point à réfuter un Bodin, un Bécan, & une infinité d'autres. Pour relever la gloire de leur Nation, ils en font deſcendre toutes les autres, ſans en donner pour preuve que des viſions forgées dans le délire de leur propre imagination, ou tirées de quelque ouvrage manifeſtement ſuppoſé. Il vaut mieux entendre les Celtes eux-mêmes, & voir s'il n'eſt pas poſſible de faire quelque uſage de certaines Traditions qui étoient fort anciennes parmi eux. De l'origine des Peuples Celtes.

Que penſoient les Celtes ſur l'origine du genre humain? de quelle

(11) Les Romains avoient déjà commencé à s'appercevoir de ce changement de Climat. (*Voy.* Columella Rei Ruſt. lib. 1. cap. 1. p. 163.)

Contrée prétendoient-ils être sortis anciennement ? Voilà à peu-près tout ce qu'il y a d'intéressant dans les recherches que l'on peut faire sur l'origine de ces Peuples. La première question regarde, à proprement parler, leur Religion, leur Théologie : ces objets seront traités à fond dans un Livre particulier; on n'en parlera ici qu'autant qu'il sera nécessaire, pour faire voir que les divers Peuples, dont il est parlé dans les Chapitres précédens, avoient, sur cet article, la même tradition.

Jules-César (1) rapporte que » les Gaulois se disoient issus du Dieu » *Dis*, & qu'ils prétendoient l'avoir appris de leurs Druides. « Il est constant & avoué que Jules-César a confondu le *Dis* des Gaulois avec celui des Romains, qui étoit *Pluton*. La conformité des deux noms lui en a sans doute imposé; car les Anciens assurent presque généralement, que le *Dis* des Celtes étoit le *Mercure* des Grecs & des Romains. Asinius-Pollion (2) a dit des Commentaires de César, qu'ils n'étoient ni exacts, ni fidéles : cette remarque convient particuliérement à ce que César a écrit sur la Religion des Gaulois & des Germains. Ce Prince (3) méditoit déjà les vastes projets qu'il exécuta dans la suite : pour répondre à ses vues, il demanda le Gouvernement des Gaules : il se procura ainsi la liberté d'avoir à sa disposition une belle & nombreuse armée, d'amasser ces trésors immenses dont il se servit utilement pour mettre dans ses intérêts une partie de la Noblesse Romaine. Seroit-on surpris qu'un homme qui rouloit de si grands desseins dans son esprit, n'eût pas été entièrement au fait de la Religion des Gaulois, qu'il en eût parlé plutôt en Général d'armée qu'en Savant & en Philosophe ? N'est-il pas même à présumer que les Mémoires qui lui furent fournis, avoient été dressés par quelque Romain établi dans les Gaules? Il étoit défendu aux Gaulois de s'ouvrir à des Etrangers sur le sujet de la Religion, & de répandre dans le public les instructions qu'ils avoient reçues des Druides (4).

Quoi qu'il en soit, le Dis des Gaulois est le Tuiston des Germains. » Ils » célébrent, dit Tacite (5), par d'anciens Cantiques leur Dieu Tui» ston, enfant de la terre, & son fils Mannus, qu'ils regardent com» me leurs Auteurs ». Un Dieu, enfant de la terre, paroît être un paradoxe

(1) *Voy.* Cæsar. VI. 18.

(2) *Voy.* Sueton. in Jul. Cæsar cap. 56.

(3) *Voy.* Dio. cass. lib. XXVIII. p. 79. Plutarch. in Pomp. tom. I. p. 646. in Cæsar. tom. I. p. 721.

(4) *Voy.* Cæsar. VI. 14.

(5) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 2.

difficile à expliquer dans la Théologie des Germains (6) & des autres Celtes : ils adoroient des Dieux spirituels, & se moquoient des fêtes dans lesquelles les Grecs célébroient la naissance de leurs Dieux. Tacite parle ailleurs (7) d'une forêt qui étoit en grande vénération parmi les Semnons. » Ils ont, dit-il, une forêt consacrée par leurs aïeux, » *Toujours avec frayeur des Mortels révérée* (8)....... On y respecte » sur-tout un bocage qui semble en être le sanctuaire, où personne » n'entre qu'il ne soit lié, pour rendre hommage, par cette attitude » humiliante, à la Majesté du Dieu qui l'habite. Si l'on vient à tom- » ber, il n'est pas permis de se lever même sur les genoux. Il faut sor- » tir en se roulant. Ces rites superstitieux ont pour objet de persuader » que *c'est-là le berceau des Suèves, le séjour de la Divinité qui régne sur* » *eux.* « Ces expressions ne laissent-elles pas entrevoir l'idée d'un Dieu suprême, qui a tiré l'homme de la terre? Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette matière.

Il suffit de remarquer que, selon les Germains, *Mannus*, c'est-à-dire, *l'Homme* (9), étoit issu du Dieu *Tis*, ou *Tuiston*. Les Thraces disoient la même chose (10). » Les Rois & les Peuples de la Thrace, dit Héro- » dote, servent principalement Mercure. Ils ne jurent jamais que par » son nom; ils croyent même en être issus. « Le prétendu *Mercure* des Celtes est certainement le Dieu qu'ils appelloient *Tis*. La plupart (11) des Rois de Thrace prenoient aussi le nom de *Cotis* ou de *Cotison* (12), c'est-à-dire, de fils du Dieu *Tis*, parce qu'ils prétendoient en être descendus. La même tradition subsistoit encore, du tems d'Hérodote, parmi les Lydiens qui sortoient originairement de Thrace (13). Ils disoient (14) que Masnés, leur premier Roi, étoit fils de Jupiter & de la Terre. Masnés eut un fils nommé Cotis : Cotis en eut deux, Atis & Adies : celui-ci donna son nom à l'Asie : celui là eut aussi deux fils, Ly-

---

(6) *Voy.* Tacit Germ. cap. 8.

(7) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 39.

(8) L'original porte :
Auguriis patrum & priscâ formidine sacram.
C'est, vraisemblablement, le vers de Virgile :
Religione patrum & priscâ formidine Sacram :
que Tacite applique à la Forêt Sacrée des Semnones, avec un léger changement, parcequ'il le cite de mémoire.

(9) *Mann*, en Tudesque, signifie l'*Homme*.

(10) *Voy.* Herodot. lib. V. cap. 7.

(11) *Voy.* ci-dessus, p. 49.

(12) *Voy.* Flor. IV. 12. Horat. Carm. lib. III. Od. 8.

(13) *Voy.* Strab. VII. p. 295.

(14) *Voy.* Herodot. I. 94. IV. 45. VII. 74. Dionys. Halic. I. p. 21. 22. Steph. de urb. p. 177.

dus & Tyrrhénus, ou, selon d'autres (15), Lydus & Torybus. C'est d'eux que la Nation, qui portoit autrefois le nom de Méoniens, reçut celui de Lydiens & de Torybes.

Voici l'origine des divers noms de ce Peuple. Quand on demandoit aux Thraces, qui passerent en Asie, qui ils étoient, d'où ils venoient, ils répondoient qu'ils étoient des Méones (*Manner*), c'est-à-dire, des hommes, des Lydiens, (*Lyti*), c'est-à-dire, des gens de guerre; des Torybes, (*Dorüber*, *Thorüber*), c'est-à-dire, des Ibéres, des gens venus d'au-delà de la Mer. Dans la suite on en fit les Rois imaginaires de Lydus, & de Torybus.

Hérodote remarque aussi que les Scythes (16) regardoient la Terre comme la femme de Jupiter. On ne peut guères douter que des Peuples, dont les traditions étoient si conformes, ne fussent originairement la même Nation. N'est-il pas même très-vraisemblable que la Fable qui dit que les Géans & les Titans étoient fils du Ciel & de la Terre, est un reste de cette Tradition? Les Grecs l'avoient reçue des Pélasges; mais ils l'avoient défigurée de manière qu'elle étoit devenue presque méconnoissable.....

La seconde question présente de très-grandes difficultés. Il est difficile de déterminer de quelles Contrées les Celtes venoient originairement. L'Histoire & les anciennes Traditions des Celtes, ne fournissent rien de clair & rien de certain sur les Contrées d'où ces Peuples sont sortis dans leur origine. Ils avoient passé en Europe dans un tems auquel l'Histoire ne remonte point. Les Ecrivains se sont pourtant beaucoup exercés sur cette matière; mais la plûpart n'ont pris pour guide que leur imagination, leur intérêt, ou certains préjugés dont on se dépouille rarement. Tacite, parlant de l'origine des Germains (17), a du penchant à croire qu'ils étoient *Indigétes*, c'est-à-dire, nés dans le Pays où ils étoient établis de son tems. La raison est qu'il ne paroît pas qu'ils puissent être venus d'ailleurs. » Autrefois, dit-il, les transmigrations » ne se faisoient que par Mer. Or il est rare, encore aujourd'hui, que » des Vaisseaux, partis de notre Monde, fassent voile sur cet Occéan

(15) *Voy.* Xanth. Lyd. ap. Dionys. Halic. I. p. 21. 22.

(16) *Voy.* Herodot. IV. 59.) Il s'agit des Scythes qui demeuroient au-delà du Danube, & que Darius Hystaspes attaqua.

(17) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 2.

» sans bornes (18), qui semble déclarer la guerre à quiconque ose » en approcher. Et, sans parler des dangers d'une Mer affreuse & in- » connue, qui voudroit abandonner l'Asie, l'Italie, l'Afrique, pour un » Climat rigoureux, pour un Pays triste & sauvage, où la nature ne » s'arrête qu'à regret, & qu'il est impossible d'aimer, à moins qu'on ne » l'ait pour Patrie? «

Ces raisons ne sont point convaincantes. Ces Peuples, que l'on appelloit autrefois *Indigétes*, *Aborigines*, Αυτόχθονες, sont une pure vision : les hommes ne naissent pas de de la terre comme des champignons. Si les Celtes n'étoient pas arrivés par mer dans leur Pays, il est fort probable qu'ils y étoient venus par terre. Les Scythes convenoient eux-mêmes, en quelque sorte, que leurs ancêtres avoient passé en Scythie, d'une autre Contrée. Targitaus (19), disoient-ils, fut le premier homme qui vint s'établir dans leur Pays, qu'il trouva désert. Ils ajoutoient qu'il s'étoit écoulé mille ans depuis Targitaus jusqu'au tems où Darius Hystaspes passa le Danube pour leur faire la guerre. D'après ce calcul, Targitaus auroit été à peu-près contemporain de Moyse. Indépendamment de cette preuve, sur laquelle on doit peu insister, il suffit de réfléchir sur les migrations des Celtes, pour être en état de juger de quel Pays ils sortoient originairement. On les voit s'avancer insensiblement de l'Orient vers l'Occident & le Midi, attirés, selon les apparences, par la douceur du climat, & poussés en même tems par d'autres Peuples qui les suivoient. Les Gaulois d'Italie, par exemple, étoient venus d'au-delà des Alpes. Les Belges (20) avoient passé de la Germanie dans les Gaules. Les Helvétiens, avant de se mettre en possession de la Suisse, avoient eu leurs demeures (21) entre le Rhin, le Mayn, & la Forêt Hercynie. Les Vandales & les Lombards étoient autrefois au-delà de l'Elbe. Les Goths s'étendoient jusqu'aux Palus-Méotides. Quelques siécles après, ces Peuples paroissent sur le bord du Danube, & vont enfin s'établir dans le cœur de l'Italie, des Gaules, & de l'Espagne. N'est-il pas vraisemblable que les Celtes fussent venus d'Asie, par la Moscovie & la Pologne? Les Ecrivains sacrés sont les garans de cette opinion. Ils

(18) Il entend la Mer qui est au-delà des colomnes d'Hercule.

(19) *Voy.* Herodot. IV. cap. 5. 6.

(20) *Voy.* Cæsar. II. 4.

(21) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 28. Dio. Cass. lib. XXXVIII. p. 80.

aſſurent que les hommes, qui échaperent au déluge, firent leurs premiers établiſſemens en Aſie; mais il convient de s'en tenir à ces généralités, pour ne pas ſe livrer à des recherches incertaines.

Un grand nombre d'Auteurs modernes (22) prétendent que les Celtes deſcendent de Gomer, fils de Japhet. Ils donnent pour une vérité inconteſtable que les trois fils de Gomer (23), Aſxenas, Riphath, & Togarma, allerent s'établir dans la Celtique. Cependant l'Hiſtoire Sainte, c'eſt-à-dire, la ſeule Hiſtoire qui remonte juſqu'au tems de ces Patriarches, n'en fait aucune mention. Elle dit uniquement (24) que la Poſtérité de Japhet ſe diſperſa dans les îles des Nations, c'eſt-à-dire, dans les îles voiſines de l'Aſie : ou plutôt, elle combat formellement cette opinion : elle ne place (25) la diſperſion des Peuples, qu'après l'entrepriſe de la Tour de Babel; & dans le fond, il n'y a aucune apparence que les petit-fils de Noé ou de Japhet ſe ſoient éloignés de ſi bonne heure d'un Pays fertile, & en même tems aſſez vaſte pour les contenir avec leur poſtérité, quelque nombreuſe qu'elle pût être. Il eſt vrai que Joſephe, (26) & ceux qui ont écrit après lui, aſſurent » que Gomer établit la Colonie des Gomores, que les Grecs » appellent préſentement Galates. « Mais Joſephe eſt un Auteur trop moderne, pour que l'on puiſſe ſe prévaloir de ſon témoignage. Sa conjecture ne paroît d'ailleurs appuyée, que ſur un fondement vague & incertain : c'eſt la conformité qu'a le nom de Gomer avec celui de Germain. Quelques Peuples Celtes, établis dans les Gaules ou en Allemagne, le reçurent à la vérité; mais ce ne fut qu'environ un ſiécle avant la naiſſance du Sauveur.

Le célébre Bochart (27) & pluſieurs autres Ecrivains ont cru qu'il valoit mieux faire venir les Celtes de l'Egypte. Hercule l'Egyptien, » dit-on, mena une Colonie en Germanie, où l'on trouvoit an- » ciennement des traces de la Religion des Egyptiens. Tacite, par-

(22) *Voy.* ci-deſſus p. 13. & Cluver. Germ. Ant. lib. I. c. IV. p. 32. Limnœi Jus Public. lib. I. cap. VI. §. 1. & 6. Relig. des Gaulois. lib. I. p. 47. & paſſim. *Voy.* auſſi les Auteurs cités par Chriſtoph. Cellarius dans ſa Diſſertation *de initiis cultioris Germaniæ p.* 577.

(23) Cluvier croit qu'Aſxénas reçut le nom de Celte. (*Voy.* Germ. Ant. lib. I. cap. IV. p. 32.)

(24) *Voy.* Geneſe, chap. X. 5.

(25) *Voy.* Geneſe, chap. XI, 8.

(26) *Voy.* Joſephe Hiſt. des Juifs, liv. I. chap. 6. Iſid. Orig. lib. I. cap. II. p. 1037.

(27) *Voy.* Bochart. Geogr. Sacr. part. II. lib. I. cap. 23. & 42. Chriſtoph. Cellar. de Init. cult Germ. p. 577.

» lan

» lant de quelques Suéves, dit expressément qu'ils offroient des Sacri» fices à Isis. Le Dieu Tuiston & son fils Mannus étoient aussi célébres » parmi les Germains. Le premier est le Mercure des Egyptiens, nommé » Thot : l'autre est Ména, leur premier Roi. Les Germains eux-mêmes » convenoient qu'Hercule, le premier de tous les Guerriers, avoit » passé chez eux. » Cette seconde conjecture ne paroit guères plus favorable que la première. Une Colonie, transportée d'Egypte dans le fond de la Germanie, est un paradoxe incroyable. Tacite remarque, à la vérité, que les Germains disoient (28) » qu'Hercule étoit venu » chez eux, (ou qu'il y avoit eu aussi un Hercule parmi eux). C'est le » premier des Héros qu'ils célébrent avant que de marcher au combat. »

Mais tout ce que l'on publie d'Hercule & de ses voyages n'est, selon les apparences, qu'une Fable ; d'ailleurs, il n'est pas difficile de deviner ce qui en a imposé dans cette occasion aux Grecs & aux Romains qui ont parlé d'Hercule, comme d'un Héros, dont le nom & les exploits n'avoient pas été inconnus aux Gaulois & aux Germains (29). Les Celtes donnoient le nom de *Carl* ou de *Kerl* à tous leurs braves (30). Quand ils étoient sur le point de donner bataille, ils s'encourageoient en chantant les louanges des anciens Braves, qui s'étoient distingués au milieu de chaque Nation. Mais ces Braves n'étoient certainement pas des Héros Grecs ou Egyptiens. Des Peuples persuadés que la véritable bravoure ne se trouvoit que parmi eux, ne prodiguoient pas leurs louanges à des étrangers. Ces prétendus Hercules étoient donc leurs propres *Carles*, leurs vaillans Ancêtres (31), comme l'indique le passage de Jornandés (32). Aussi Tacite n'ose-t-il assurer qu'Her-

(28) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 3.

(29) Les Romains, à l'exemple des Grecs, cherchoient partout la Religion & la Mythologie Grecque. S'ils voyoient une Nation barbare honorer quelque Dieu, quelque Héros, dont l'Histoire, le Culte, le Nom, les Attributs leur rappellassent un de ceux qu'ils adoroient, aussitôt, par amour propre, par intérêt, par crédulité, sans examen, ni critique, ils décidoient que ce Dieu, ce Héros étranger étoit le leur. *M. de la Bleterie, Remarq. sur la Germ. p.* 95.

(30) C'est ce que signifie le nom de *Charles* si commun parmi les Francs. *Kerl*, brave, *Karleman*, homme brave.

(31) L'Hercule des Germains étoit, apparemment, un de leurs anciens guerriers, célébre par ses voyages & par ses exploits ; mais différent du fils d'Alcmène, aussi bien que de tant d'autres Hercules adorés par diverses Nations. Feu M. Fréret.... conjecture que le nom de l'Hercule Germanique pouvoit être un nom appellatif, qui signifioit *Her-Koull*, *Belli caput*, un Capitaine, un Chef de guerre.... *M. de la Bleterie, Remarq. sur la Germ. p.* 46.

(32) *Voy.* Jornand. de Getis. cap. IV. & V. p. 617.

cule ait passé en Germanie. » On publie, dit-il (33), qu'il y a » dans l'Océan Germanique d'autres Colomnes d'Hercule, soit que ce » Héros ait visité ces Climats, soit que la célébrité qu'il s'est acquise » nous ait accoutumés à lui faire honneur de tout ce qu'on admire dans » l'Univers «.

Passons au culte d'Isis. Tacite rapporte que ce culte étoit établi chez une partie des Suéves, mais la lecture du passage entier apprend ce qu'il en faut croire (34). » Une partie des Suéves adore aussi la Déesse Isis, sous la figure d'un vaisseau *Liburnien* (35) : preuve que ce » culte leur est venu d'au-delà des Mers; mais je n'ai pu découvrir » comment il s'est introduit chez eux «. Tacite reconnoît en un autre endroit que les Germains n'avoient ni images, ni représentations de leurs Divinités. Ce petit vaisseau n'étoit donc qu'une prise que les Suéves avoient faite sur quelque ennemi, & que, suivant leur coutume, ils avoient transportée dans un de leurs bois sacrés, pour y être un monument de leur victoire.

A l'égard de la prétendue conformité du Tuiston & du Mannus des Germains, avec le Thot & le Ména des Egyptiens, elle n'est certainement que dans le nom. Le Thot des Egyptiens (36) est un homme célébre qui passoit pour l'inventeur des Lettres, des Sciences & des Loix; par cette raison, on le mit, après sa mort, au nombre des Dieux. Tuiston, au contraire, étoit la principale Divinité des Germains, qui ne connoissoient point le culte des morts. *Ména* (37) avoit été l'un des anciens Rois de l'Egypte, au lieu que *Mannus* désignoit, chez les Germains, le premier homme duquel les autres sont descendus.

Ce seroit une folie de perdre encore du tems à découvrir ce qui s'est passé dans les siécles, dont il ne reste absolument aucun Mémoire. Ce Chapitre sera donc terminé par deux réflexions qui paroissent intéressantes.

1°. Les Perses, les Ibéres d'Orient, les Albaniens, les Bactrians,

(33) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 34.

(34) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 9.

(35) Les vaisseaux, que l'on appelloit *Liburniens*, étoient de petits bâtimens fort légers, qui portoient 30 à 40. hommes. (*Voy.* Tacit. Hist. V. 23. Steph. de urb. p. 514.) Ils étoient de l'invention des Liburniens, Peuple Celte, établi le long de la Mer Adriatique. Les Romains en construisirent à leur exemple. On montrera, en parlant de la navigation des Celtes, que leurs vaisseaux, & surtout ceux des Germains, avoient la forme des vaisseaux Liburniens.

(36) *Voy.* Diod. Sic. lib. I. p. 10.

(37) *Voy.* Diod. Sic. lib. I. p. 28. 29.

paroissent avoir été le même Peuple que les Celtes. D'après cette supposition, qui sera prouvée dans la suite de cet Ouvrage, on peut en inferer que les Celtes demeuroient peut-être anciennement dans les Contrées où ces Peuples étoient établis, & qu'ils passerent en Europe par les Provinces qui sont entre la Mer Caspienne & le Pont-Euxin.

2°. Les Anciens, qui ont parlé de l'origine des Scythes & des Celtes, s'accordent à les faire descendre d'un homme qui avoit trois fils. Les Scythes disoient, au rapport d'Hérodote (38), que Targitaus, qu'ils regardoient comme le Fondateur de leur Nation, avoit eu trois fils, Leipoxain (39), Arpoxain & Kolaxain. Les Grecs, établis dans le Pont, faisoient descendre les Scythes d'Hercule & d'une Siréne, qui lui donna trois fils, Agathyrsus, Gelonus & Scytha. Une ancienne tradition (40), fort connue parmi les Romains, portoit encore que Polyphême le Cyclope avoit eu de Galatée sa femme trois fils, qui peuplerent la Celtique, Celtus, Illyrius, & Gallus. Les Germains disoient aussi que Mannus (41) avoit eu trois fils, desquels descendoient les trois principaux Peuples de la Germanie, les Ingævons, les Herminons, & les Istævons. Cluvier prétend (42) que ce sont les trois fils de Noé, Sem, Cham & Japhet; ou au moins, les fils de Gomer, Askenas, Riphath, & Togarma. Cette assertion peut être hasardée; mais les Grecs n'auroient-ils point formé sur ce modèle la Fable des trois fils de Saturne, & celle qui du mariage du Ciel avec la Terre (43), fit naître trois fils d'une grandeur extraordinaire, Coltus, Briareus, & Gyges? Cela paroît très-vraisemblable.

CHAPITRE XIV.

Des divers noms que les Peuples Celtes portoient anciennement.

Il pourra paroître étrange qu'on s'arrête à examiner les divers noms que les Peuples Celtes portoient autrefois; mais cet étonnement disparoîtra, si l'on considère que cette recherche, peu intéressante en elle-même, doit être d'une grande utilité pour découvrir certaines Cou-

(38) *Voy.* Herodot. lib. IV. cap. 6. & 10.

(39) Cette terminaison de *Xain*, semble être le *Sahn*, *Sohn*, des Tudesques & des Anglois *Andersohn*, fils d'André, *Johnsohn*, fils de Jean.

(40) *Voy.* ci-dessus, p. 40. note (125.)

(41) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 2.

(42) *Voy.* Cluver. Germ. Antiq. p. 67.

(43) *Voy.* Hesiod. Theogon.

tumes des Nations Celtiques par les noms mêmes qui leur étoient affectés. Il faudra, à la vérité, entrer dans des discussions étymologiques; mais on ne s'y arrêtera, qu'autant qu'il sera nécessaire pour faire sentir le peu de fondement, ou le ridicule de la plûpart des étymologies, que les Anciens & les Modernes proposent avec une si grande confiance.

Posons d'abord quelques vérités qui serviront de fondement à nos remarques. I. Il est certain que la plûpart des Peuples Celtes étoient anciennement *Nomades*, c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point de demeure fixe. Ils ne bâtissoient, ni maisons, ni cabanes; ils passoient toute leur vie sur des chariots, & ne s'arrêtoient dans une Contrée, qu'aussi long-tems que leurs troupeaux y trouvoient de quoi subsister.

II. Lorsque les Peuples Celtes commencerent à se fixer dans un Pays, ils ne jugerent pas à propos d'y bâtir des villes, ni de s'y renfermer. Chaque particulier s'établissoit dans une forêt, au pied d'une colline, le long d'un ruisseau, au milieu d'une campagne, selon qu'il aimoit, ou la chasse, ou la pêche, ou l'agriculture.

III. Les Peuples Celtes, qui avoient une demeure fixe, étoient ordinairement partagés, en cantons, en Peuples, & en Nations. On appelloit Canton (*Pagus*) un district occupé par un certain nombre de familles, qui avoient leur juge particulier, & un *Mallus*, c'est-à-dire, un Tribunal où la justice s'administroit pour tout le Canton. Un Peuple (*Civitas*, *Populus*) étoit un état indépendant, souverain, formé de l'union de plusieurs Cantons. Par exemple, le Peuple des Helvétiens étoit composé de quatre Cantons (1).

Ces Peuples tenoient au commencement de chaque Printems une assemblée générale; tout homme libre & capable de porter les armes, étoit obligé de s'y rendre : on y décidoit, à la pluralité des voix, toutes les affaires qui pouvoient intéresser le bien de l'Etat. Ces Etats souverains étoient en très-grand nombre dans toute la Celtique, à peu près comme ils le sont, encore aujourd'hui, en Allemagne. Du tems de Jules-César, on comptoit dans les Gaules (2) trois à quatre cent Peuples différens, dont la plûpart devoient être, selon les apparences, très-peu considérables.

(1) *Voy.* Cæsar I. 12.

(2) Plutarque compte trois cent de ces Peuples; Appien en met quatre cent. (*Voy.* Plutarch. in Cæsar. Tom. I. p. 715. Appian. de Bello Civili. lib. II. p. 848. 850.)

Enfin, ces Peuples, qui entretenoient ensemble quelque liaison; qui se réunissoient en tems de Guerre pour mieux résister à un ennemi commun, formoient ce qu'on appelle une Nation. C'est dans ce sens que Jules-César dit (3) que les Gaules étoient divisées de son tems en trois parties: les Belges occupoient la première; les Aquitains la seconde: & les Celtes la troisième. Il est vrai que les Auteurs ne s'assujetissent pas toujours à cette distinction des Peuples & des Nations, mais personne ne contestera que la distinction ne soit fondée; que les Belges, par exemple, les Celtes & les Aquitains, ne fussent partagés en une infinité de Peuples, dont on peut voir les noms dans Jules-César & dans Pline.

Il est presqu'impossible de découvrir l'origine des noms que les Cantons Celtiques portoient autrefois. Ces noms sont pris ordinairement d'une forêt abattue depuis longtems, d'un ruisseau dont les Géographes ne font aucune mention, qui a changé de nom & peut-être de situation, ou enfin de quelqu'autre objet moins considérable. Ce seroit perdre son tems & ses peines, que de rechercher, par exemple, pourquoi un Canton des Helvétiens s'appelloit *Tigurinus* (4), pourquoi un autre portoit le nom de *Verbigenus*. Seroit-il possible de dire là dessus quelque chose de certain & de vraisemblable?

A l'égard des noms des Peuples, & sur-tout des Nations Celtiques, il est plus facile d'en découvrir l'origine. Ces noms sont pris, pour la plûpart, ou de la situation du Pays, ou de quelque usage, de quelque prérogative, par laquelle un Peuple se distinguoit.

Les Armoriques avoient été ainsi nommés, parce qu'ils demeuroient sur les côtes de l'Océan. *Ar-Mor-Rich* signifie un Royaume, une Province maritime (5). Les Aduaticiens ou Avaticiens avoient reçu ce nom, parce qu'ils demeuroient le long d'un Fleuve. Il y avoit dans les Gaules deux Peuples de ce nom, l'un sur le Rhin (6), l'autre vers les embouchures du Rhône (7). *An* signifie près, & *Water* de l'eau. Noricie, *Nord-Rych*, signifie une Province, un Royaume Septentrional; c'est ainsi que les Celtes d'Italie appelloient la Baviere. Les Marcomans, *Marxmanner*, sont les Peuples établis dans les marches, sur

(3) *Voy.* Cæsar I. 1.

(4) *Voy.* Cæsar. I. 12. 27.

(5) *Voy.* ci-dessus, p. 20. note (16).

(6) *Voy.* Cæsar. II. 29.

(7) *Voy.* Pompon. Mela. lib. II. cap. V. p. 57.

les frontières d'un Pays. Les Estions, *Est-Wohner*, indiquent les Peuples établis à l'Est de la Germanie, c'est-à-dire, en Prusse.

Les Bretons, *Britten*, sont les Peuples qui avoient coutume de s'enluminer le corps de différentes couleurs, & que les Latins appelloient par cette raison *Pictes* (8). On appelle Pannoniens les Peuples qui portoient des habits d'un drap qu'ils coupoient par bandes, *Pannen* (9), & qu'ils cousoient ensemble à la manière du Pays. Le mot de Ligures, *Liger*, désigne (10) les Peuples qui avoient une demeure fixe. Les Vandales, au contraire, *Wandeler*, sont des Peuples ambulans qui couroient d'un pays à l'autre. Sous les noms de Méones, *Manner*, de Lydiens (11), *Lydi*, *Læti*, sont indiqués des gens qui suivoient la profession des armes. Le nom de Thyrréniens (12), *Turn-wohner*, est donné à ceux qui demeurent dans des tours. Les Bourguignons, *Burg-Wohner*, sont ceux qui demeurent dans des Villes closes. On appelle Buri, *Bauren*, des Laboureurs, des Peuples qui s'appliquent à l'agriculture. L'expression de Langobardi, *Langbarten*, est particulière aux Peuples qui portoient de longues barbes, ou de longues hallebardes. Par Sicanes (13), *Sieghausen*, on entend des Peuples victorieux. Les Francs, *Franxen*, & les Frisons, *Fryen*, sont des Peuples libres, qui se glorifient de n'avoir pas été assujettis par les Romains, & de ne leur payer aucun tribut.

Ces exemples suffisent pour découvrir l'origine de la plûpart des noms que les Peuples Celtes portoient anciennement. Ce sont des noms purement appellatifs, des dénominations particulières, prises, ou du Pays que ces Peuples habitoient, ou de certaines qualités par lesquelles ils se faisoient remarquer. Il y en a même, qui, si on ose parler ainsi, sont de véritables sobriquets : tel est le nom de Belges (14), *Belgen* : cette expression signifie des gens féroces, hargneux.

Les anciens Auteurs n'ont eu aucune idée de ces détails. Ils ont prétendu que les noms des Peuples Celtes viennent tous originairement de quelque Prince célébre, qui, ayant relevé la gloire de sa Nation, a mérité par là, qu'elle adoptât son nom pour le rendre immortel. Par exemple, on dit que les *Scythes* reçurent ce nom du Roi *Scythus*, les

(8) *Voy.* ci-dessus, p. 26.
(9) *Voy.* ci-dessus, p. 58.
(10) *Voy.* ci-dessus, p. 58-54.
(11) *Voy.* ci-dessus, p. 62.
(12) *Voy.* ci-dessus, p. 62. note (88).
(13) *Voy.* ci dessus, p. 76. note 15.
(14) *Voy.* ci-dessus, p. 20. note 14.

Celtes de *Celtus*, les *Belges* de *Belgius*, & ainsi des autres. Ces étymologies n'ont cependant aucune réalité. Les Rois des Celtes étoient les Chefs des partis qui s'élevoient au milieu d'un Etat : dans un Peuple il y avoit souvent autant de Rois que de différentes factions. Jaloux de la Souveraineté, le Peuple les élevoit & les déposoit selon son bon plaisir : il ne les considéroit jamais assez pour prendre le nom d'un Prince qui étoit rarement reconnu par tous ses compatriotes.

On ne trouve qu'un seul exemple d'un Peuple qui portât le nom de son Chef. Les Caturiges, Peuple Celte établi autour d'Embrun, (15) étoient ainsi appellés, parce qu'ils obéissoient à des Princes qui portoient le nom de *Cottius*. Ce petit Etat s'appelloit en latin *Cottii Regnum* (16), & en Celte *Cott-Rich*, ou *Catt-Rich*, le Royaume des Cottiens.

On prétend aussi que le nom de *Bithuriges*, *Bitt-Rich*, signifie, le Royaume de *Bitus* ou de *Bituitus*, qui étoit un nom commun parmi les Gaulois. Cette étymologie est certainement plus vraisemblable que celle qui fait dériver le nom de *Bithuriges* de deux mots Tudesques, *Beut-Rich*, qui signifient riche en butin. Il ne reste qu'une seule difficulté : il faudroit supposer un Prince inconnu dans l'Histoire, puisqu'il ne paroît pas que les *Bithuriges* aient jamais eu un Roi du nom de *Bitus*. Quoi qu'il en soit, un, ou deux exemples ne doivent pas faire une régle : encore moins peuvent-ils contrebalancer une infinité d'exemples contraires, qui prouvent clairement que les noms de ces Peuples Celtes ont une origine toute différente de celle que les Anciens leur donnent ordinairement.

Après ces réflexions générales, il faut entrer dans quelque détail, & dire un mot des noms les plus connus sous lesquels on désignoit anciennement les Peuples Celtes. L'on a vû, au commencement de cet Ouvrage (17), que le plus ancien nom de ces Peuples est celui de Scythes. C'est aussi le plus général, puisqu'on le donnoit à toutes les Nations qui demeuroient au-dessus du Pont-Euxin, du Danube, & de la Mer Adriatique. Quelques-uns le font descendre d'un ancien Roi nommé *Scythus* (18) ; mais cettte étymologie est indubitablement fausse. Origine du nom de Scythes.

D'autres ont cru que ce nom étoit Grec d'origine. Ces barbares, dit-on, étant d'un naturel violent, emporté, on les appella Scythes ἀπὸ τῶ

(15) Voy. Ptolem lib III. cap. I. p. 71.
(16) Voy. Strab. IV. p. 179.
(17) Voy. ci-dessus, p. 1.
(18) Voy. Herod. IV. 10. Steph. de urb. p. 675.

(19) σχύξεσθαι, *irasci*, comme qui diroit des furieux. Cela est ridicule, puisque les Scythes mêmes se servoient de ce nom (20), en parlant de leur Nation. Leibnitz, & la plûpart des modernes (21) prétendent que les Scythes avoient pris ce nom pour marquer qu'ils étoient de bons chasseurs, d'habiles tireurs de l'arc. *Schiessen*, autrefois *Sxiotan*, signifie, en Tudesque, *tirer*, & *Schütze*, un *Archer*.

Cette derniere conjecture pourroit être adoptée, s'il étoit constant que les *Scythes*, qui reçurent ensuite le nom de *Celtes*, se servissent effectivement de l'arc & de la flêche. Mais (22) ces armes étoient particulières aux *Scythes* que l'on appella dans la suite *Sarmates*. Il est plus vraisemblable que le nom de *Scythes* vient de *Zihen*, qui signifie, *courir*, *voyager*, & qu'il répond à celui de *Nomades* ou de *Léléges* (23), c'est-à-dire, *Vagabonds*. Ils prenoient ce nom pour marquer qu'ils étoient des Voyageurs (24), qu'ils n'avoient ni Patrie, ni demeure fixe. C'est ce qu'assure l'Auteur du *Chronicon Paschale* (25). Il dit que le nom de *Scythe* a la même signification que celui de *Parthe*, &, selon la remarque de Justin (26), le nom de Parthe désigne un voyageur, un exilé.

Le nom de *Celtes* peut être regardé comme le nom propre & distinctif des Peuples dont on parle dans cet Ouvrage; au lieu que celui de *Scythes* leur étoit commun avec les *Sarmates*, & même avec plusieurs autres Nations Barbares, qui demeuroient au Nord de l'Asie. Nous avons vû dans les Chapitres précédens que le nom de *Celtes* est fort ancien (27), que du tems d'Hérodote (28) il étoit connu & commun à la plûpart des Peuples de l'Europe; que c'étoit le nom que ces Peuples (29) prenoient eux-mêmes, & le nom sous lequel les Etrangers les désignoient aussi le plus communément. Il ne reste donc plus qu'à dire un mot de l'origine de ce nom.

Quelques-uns en font un nom Arabe ou Caldaïque (30). C'est une vision. Comment les Caldéens pouvoient-ils donner un nom pris de leur Langue à des Peuples qu'ils ne connoissoient point? ou comment

(19) *Voy*. Steph. de urb. p. 675.
(20) *Voy*. Herodot. lib. IV. cap. 128.
(21) *Voy*. Stralenberg. p. 33.
(22) *Voy*. ci-dessus, p. 6. 9.
(23) *Voy*. Dionys. Halic. lib. I. p. 8. 9.
(24) *Voy*. ci-dessus, p. 54.
(25) *Voy*. Chronic. Paschale, p. 47.
(26) *Voy*. Justin. lib. XLI. 1.
(27) *Voy*. ci-dessus, p. 1.
(28) *Voy*. ci-dessus, p. 7.
(29) *Voy*. ci-dessus, p. 20.
(30) A חרל, חלה. (*Voy*. Stralenberg. p. 132. & seq.)

ces

ces Peuples auroient-ils pu s'approprier un nom Arabe? D'autres le font venir du Roi *Celtus* (31). Mais nous avons vû au commencement de ce Chapitre, que cette étymologie ne vaut pas mieux que les autres.

Voici ce que M. de Léibnitz pense sur ce nom (32). » *Celtæ*, *Keltæ*, » ou *Galatæ*, c'est le même mot; car les Anciens prononçoient le *Ce* » comme *Ke*. Strabon a remarqué qu'ils furent ainsi nommés par hon- » neur, διὰ τὴν ἐπιφάνειαν. Le mot *Gelt* veut dire *Valeur*, & le mot *Gelten* » veut dire *Valoir*. «

Mais comment se persuadera-t-on que les mots de *Celte* & de *Galate* soient le même nom, prononcé différemment? Le nom de *Galate* est une infléxion Grecque de celui de *Gaulois* (33).

A l'égard du Passage de Strabon, on n'y trouve point ce que d'autres attribuent à ce Géographe. Il ne parle point de l'origine du nom de *Celte*. Il dit seulement (34) qu'autrefois ce nom étoit propre aux Habitans de la Gaule Narbonnoise; qu'ensuite les Grecs ont donné à tous les Gaulois en général le nom du Peuple le plus connu & le plus célébre de ces Contrées. N'est-il pas surprenant que le mot de *Gelt*, qui signifie, à la vérité, *une valeur*, mais surtout une valeur des espéces, de l'argent comptant, n'ait pas fait venir à Léibnitz une autre pensée? Les Celtes étoient des mercénaires, qui fournissoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient pourvû qu'on les payât d'avance. Ne pourroit-on pas dire qu'on les appella Celtes, parce que *Gelt*, de l'argent, étoit toujours la première chose qu'ils demandoient, le premier mot qu'on leur entendoit prononcer?

Cependant, comme il y a de la différence entre les mots de *Gelt*, & celui de *Celte* ou *Kelte*, il vaut mieux abbandonner cette conjecture, qui d'ailleurs ne feroit pas honneur à nos Peres. Il vaut mieux avouer de bonne foi qu'on ignore l'origine du nom de *Celte*, à moins qu'on ne veuille le dériver de *Zelt*, qui signifie une *Tente*; au moins est-il certain que les Celtes n'avoient anciennement pour demeures que des Tentes, des Hutes, ou des Chariots couverts.

Pour passer au nom d'*Ibéres*, il a déjà été remarqué qu'il désigne en général un Peuple établi au-delà d'une Mer, au-delà d'un Fleuve, Du nom d'Ibéres.

(31) *Voy.* Amm. Marcell. l. XV. cap. IX. p. 97.
(32) *Voy.* Leibnitz. Collectan. Tom. II. p. 104.
(33) On en trouvera la preuve dans l'un des Paragraphes suivans.
(34) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 189.

ou d'une Montagne. Delà vient qu'on trouve des *Ibéres* (35) partout où il y avoit des Celtes; en Espagne, dans les Gaules, en Italie, & en Lydie. Il y a apparence que c'est dans le même sens que l'Irlande étoit appellée par les Gaulois & par les Bretons *Ivernia* (36), c'est-à-dire, un Pays qui est au-delà de la Mer.

Il paroît aussi que les Ubiens, *Uber*, qui étoient un Peuple Germain, avoient reçu ce nom, parce qu'ils demeuroient au-delà du Rhin (37), vis-à-vis de Cologne. Au reste, il y avoit des Ibéres en Asie (38), entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne. Quelques-uns prétendent qu'ils venoient originairement d'Espagne. C'est le sentiment d'Abydenus (39), qui rapportoit dans un de ses Ouvrages, cité par Eusébe, que Nabuchodonosor ayant soumis l'Afrique & l'Espagne, transporta des Ibéres d'Espagne sur les Côtes du Pont-Euxin. D'autres croyent que les Ibéres d'Asie envoyerent des Colonies en Espagne. Ce sont de pures suppositions, comme Appien l'a reconnu (40). Les Ibéres d'Espagne étoient ainsi appellés, parce qu'ils demeuroient au-delà des Monts-Pyrenées, & les Asiatiques, parce qu'ils étoient au-delà du Caucase.

Cependant Appien n'avance-t-il pas trop quand il dit que les Ibéres d'Asie & ceux d'Espagne portoient par hazard le même nom, que leur Langue & leurs Coutumes n'avoient aucun rapport? Il sera aisé de prouver le contraire, au moins à l'égard des Coutumes de ces Peuples. Théophylacte-Simocatte a, sans doute, voulu imiter le Langage des Celtes, lorsqu'il dit (41) » qu'il arriva une Ambassade de l'Ibérie Celtique : » c'étoient, ajoute-t-il, des Francs envoyés par le Roi Théodorich. » A moins qu'on ne veuille traiter Théophylacte d'ignorant, l'Ibérie ne doit pas signifier l'Espagne que les Grecs appelloient communément Ibérie, mais le Pays qui est au-delà du Danube. C'est peut-être dans le même sens que Nonnus (42) donne au Rhin le nom d'*Iber*.

Il paroît que la signification du nom d'Ibére est précisément la mê-

(35) *Voy.* ci-dessus, p. 16-17, 68-69. 78.
(36) *Voy.* ci-dessus, p. 26.
(37) *Voy.* Cæsar. I. 54. IV. 3. 16. VI. 9. 29. Tacit. Germ. cap. 28.
(38) *Voy.* Dionys. Perieg. v. 696.
(39) *Voy.* Euseb. Præp. Evang. lib. IX. cap. 41. Dionys. Perieg. v. 696. Strab. lib. I. p. 61. XV. 687.
(40) *Voy.* Appian. Iberic. initio.
(41) *Voy.* Theophyl. Simocat. ap. Scriptores Historiæ Byzant. lib. VI. cap. III. p. 147.
(42) *Voy.* Nonnus Dionys. lib. XXIII. 397. XLIII. 747.

me que celle du nom d'Hébreu עברי. que les LXX. (43) ont traduit par celui de περάτης, *un Homme venu d'au-delà du Fleuve*, c'est-à-dire, d'au-delà de l'Euphrate. Mais cette conformité est-elle accidentelle, ou vient-elle de la Langue qu'on appelle originelle? La chose est de trop petite importance pour mériter qu'on s'y arrête.

Du nom de Gaulois.

A l'égard du nom de Gaulois, Pausanias (44) assure qu'il est beaucoup plus moderne que celui de Celte. Cet Auteur semble même insinuer que l'origine du nom de Gaulois est étrangére. » L'usage, dit-il, » d'appeller ces Peuples Gaulois, ne s'est introduit que fort tard. Leur » ancien nom est celui de Celtes : c'est le nom qu'ils prenoient eux-» mêmes; c'est aussi celui que les Etrangers leur donnoient. « Jules-César dit quelque chose de semblable au commencement de ses Commentaires. » La troisiéme partie des Gaules est occupée par les Celtes : » c'est ainsi qu'ils se nomment dans leur Langue, & nous les appellons » Gaulois. »

Ces Auteurs ont raison dans un sens. Le nom de Gaulois fut particulier, dans le commencement, à quelques Peuples Celtes qui avoient passé les Alpes & le Danube pour s'établir les uns en Italie, les autres en Pannonie. Les Grecs, & surtout les Romains, s'accoutumerent insensiblement à donner à toutes les Nations Celtiques le nom des Peuples qui demeuroient dans leur voisinage, & il arriva delà, que le titre de Gaulois devint enfin une dénomination générale.

Mais Jules-César & Pausanias ne décident pas si ce nom en lui-même est Grec, Latin, ou Celte. Il paroît cependant que cette expression a pris son origine chez les Celtes. *Wallen* signifie en Tudesque courir, voyager. *Waller* ou *Galler* signifie un Etranger, un Voyageur, *Wallo* (45), *Peregrinus*. Le changement de l'V consonne en G est fort commun. (46)

Selon toutes les apperences, les Celtes, qui se détacherent du gros de leur Nation pour passer les Alpes du côté de l'Italie, & le Da-

(43) *Voy*. Genese, chap. XIV. 14.

(44) *Voy*. Pausan. Attic. cap. III p. 10.

(45) *Vascones*, Gascons, *Wodan*, Godan, Dieu. Les Celtes des Gaules mettoient ordinairement le *g*, à la place de l'*v*, ou du *w*, des Tudesques. *Weise*, guise, *Wehr*, guerre, *Wald*, galgault, *Wilhelm*, Guillaume, *Walter*, Gaultier, &c.

(46) *Voy*. Leibnitz. in Glossar. Collectan. Tom. I. p. 182. Pausan. Phoc. cap. XVII. p. 838. Cluver. Germ. Antiq. p. 62. Introduct. p. 113.) *Waller* est le même mot que celui de *Wallon*, de *Vaudois*, Pays de Galles, de Valais,

nube du côté de la Pannonie, prirent le nom de *Waller* ou de *Galler*; ils indiquoient, par cette expression, qu'ils avoient été chassés de leurs anciennes demeures, ou qu'ils s'en étoient exilés volontairement. Les Romains conserverent ce mot sans l'altérer. Les Grecs, au contraire, pour lui donner une terminaison conforme au génie de leur Langue, le changerent en celui de *Galates*; mais γάλα signifie en Grec du *Lait*; aussi les Etymologistes ne manquerent pas de dire dans la suite, que le nom de *Galates* étoit purement Grec, & qu'il avoit été donné à certains Peuples Celtes, soit à cause de la blancheur de leur teint, qui approchoit de celle du lait (47), soit parce qu'ils étoient Galactophages: c'est ainsi que l'on nommoit anciennement les Nomades, qui vivoient du lait de leurs troupeaux.

Voilà ce que les Auteurs les plus célébres ont pensé de l'origine du nom de *Gaulois*. Le Lecteur pourra choisir celui des deux sentimens qui lui paroîtra le plus vraisemblable, quoiqu'il importe fort peu de sçavoir si ce mot est originairement Celte ou Grec. D'autres le font dériver ou d'un mot Hébreu (48), ou de *Gallus* (49), fils de Polyphême le Cyclope, ou de *Galates* (50), fils d'Hercule & d'une Princesse Celte, ou de *Waldt* (51), Gal, Gault, qui signifie une forêt, mais ces étymologies ne méritent aucune attention. La plus risible est certainement celle de Bodin (52); il prétend que des gens, qui ne sçavoient où on les menoit, crierent par avanture, *où allons-nous*. Ce sobriquet leur demeura, & devint le nom propre de la Nation.

Origine du nom de Teutons.

On ne parlera des noms de *Germain*, de *Suéve*, d'*Allemand*, que lorsque cette Histoire sera parvenue au tems où ces noms commencerent à s'introduire. Il ne reste donc qu'à dire un mot de celui de *Teutons*, qui est infailliblement fort ancien. Les Celtes se croyoient issus (53) du Dieu qu'ils appelloient *Dis*, *Tuiston*, *Tuiscon*, *Teut*, *Teutates* : ils prenoient, pour cette raison, le nom de *Teutons*, de *Titans*, ou quel-

(47) *Voy.* les Auteurs cités par Duchesne Rer. Franc. Tom. I. p. 17. 19. 22. & par Elias Schedius de Diis German. p. 17. 267.

(48) A כּוּף migravit, כלל volvit, כל fluctus, flavus.

(49) *Voy.* ci-dessus, p. 40. note (125).

(50) *Voy.* Diod. Sic. V. 210. Sil. Ital. lib. III. p. 136.

(51) *Walat*, gal, gault, signifie en Celte une *forêt*. Pour en former le nom d'un Peuple, il faudroit y ajouter celui de *Mann*. Les Tudesques appellent *Waldmann*, *Wildmann*, des Sauvages qui vivent dans les forêts.

(52) *Voy.* Cluver. Germ. Antiq. p. 27.

(53) *Voy.* ci-dessus, p. 33. 4[illegible] 44. 49. 51. 52. 79. 78.

qu'autre nom approchant, qui exprimât la noblesse de leur extraction. Ces noms se sont perdus insensiblement avec la tradition sur laquelle ils étoient fondés; les Peuples d'Allemagne sont aujourd'hui les seuls qui conservent le nom de *Teutschen*. Mais si l'on remonte aux tems les plus anciens, on trouvera qu'il étoit commun à tous les Peuples Celtes : s'ils le prononçoient différemment, c'étoit à cause des divers Dialectes de leur Langue. Servius (54), par exemple, remarque « que la Ville de *Pise* avoit reçu son nom d'un certain *Pisus*, Roi des » Celtes; il rapporte ensuite, sur le témoignage de Caton, que les » *Teutons* demeuroient dans cette Contrée, avant que les Etrusces s'en » fussent rendus Maîtres. On appelloit, dit-il, alors les Habitans de la » Ville *Teutas*, & la Ville elle-même *Teuta*. »

Il y avoit aussi anciennement dans les Gaules un Peuple qui portoit le nom de *Volces Tectosages* (55), expressions qui désignent un Peuple descendu de *Teut* (56). Jules-César assure qu'il y avoit d'autres *Tectosages* (57) en Germanie, autour de la Forêt Hercynie. Sans examiner s'ils descendoient de ceux des Gaules, comme Jules-César le croit, on voit ici que ces Peuples, qui ne connoissoient point encore le nom de *Germains*, n'en prenoient point alors d'autre que celui de Fils de *Teut*.

Il y avoit outre cela des *Teutons* (58) & des *Teutonaires* le long de la Mer Baltique, où ils occupoient de vastes Contrées. La *Scandinavie* (59) toute entière n'étoit habitée que par des *Teutons*. On a vu aussi dans les Chapitres précédens, qu'il y avoit parmi les *Gallo-Grecs* deux Tribus, dont l'une portoit le nom de *Tectosages* (60), & l'autre celui de *Teutobodiaci*. Enfin, il est prouvé que l'on plaçoit les *Titans* (61) dans tous les Pays que les Pélasges occupoient anciennement.

Il faut donc convenir que la plûpart des Nations Celtiques affectoient de prendre des noms dérivés de celui du Dieu auquel elles rapportoient l'origine du Genre Humain. Il n'y a aucune Contrée de l'ancienne Celti-

(54) *Voy.* Serv. ad Æneid. X. Cluver. Ital. Antiq. cap. VII. p. 37.

(55) Ils demeuroient autour de Carcassone, & s'étendoient jusqu'à Toulouse. (*Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. IV. p. 309. 313 Strab III. p. 187)

(56) *Voy.* Strab. lib. XII. p. 166.

(57) *Voy.* Cæsar. VI. 24.

(58) *Voy.* Plin. lib. IV. cap. XIV. p. 477. Pompon. Mela. lib. III. cap. III. p. 76. Ptolem. lib. II. cap. II. p. 58.

(59) *Voy.* ci-dessus, p. 24. & Pompon. Mela. lib. III. cap. VI. p. 82.

(60) *Voy.* ci-dessus, p. 33. 34.

(61) *Voy.* ci-dessus, p. 43. 44. 52.

que dans laquelle on ne trouve une infinité de noms propres, ou de Peuples (62), ou de Villes (63), ou de Forêts (64), ou de Princes (65), qui ne ſoient manifeſtement formés de celui de *Teut*.

CHAPITRE XV.

Remarques ſur la Langue des anciens Celtes.

FINISSONS ce premier Livre par quelques remarques ſur la Langue que les Peuples Celtes parloient anciennement. On prétend (1) „ qu'elle s'eſt conſervée juſqu'à préſent, dans la Bretagne, Province de „ France ; dans le Pays de Galles, en Angleterre ; dans la Biſcaye, „ en Eſpagne. « Le Bas Breton, & la Langue vulgaire du Pays de Galles conſervent, en effet, (2) pluſieurs mots qui viennent de l'ancienne Langue des Celtes.

Tous les Peuples Celtes, dont il eſt fait mention dans ce Livre, avoient originairement la même Langue, mais elle ſe partagea par la ſuite en une infinité de dialectes différens. Ainſi la Langue Allemande eſt un reſte de cette ancienne Langue des Celtes. Ces preuves établiſſent d'une manière déciſive que l'Europe étoit habitée anciennement par un ſeul & même Peuple : il faudra les mettre dans tout leur jour, & entrer pour cet effet dans quelque détail.

Tous les Peuples Celtes

Il faut d'abord établir que les Peuples Celtes ſçavoient anciennement

(62) Tauriſci, *Tau-Rich*, Royaume de Teut, Taulantii, *Tau-Lande*, Pays de Teut. (*Voy.* ci-d. p. 93. 94. 106.) C'étoit une Province de l'Illyrie, ſituée du côté de (*Durazzo*) Dyrhachium. (*Voy.* Ptolem. lib. III. cap. XIII. p. 91. Thucyd. lib. I. cap. XXIV. p. 14. Sil. Ital. lib. X. p. 434. XV. p. 657. Ælian. de Animal. lib. XIV. c. I. p. 798.)

(63) *Teutoburgium*, fortereſſe de la Pannonie inférieure. *Teudurum*, fortereſſe de la Germanie inférieure, *Teuderium*, Ville de la Germanie. (*Voy.* Ptolem. lib. II. cap. II. p. 59. cap. XVI. p. 63. Antonin. Itiner. p. 15. 23.)

(64) *Teutoburgienſis Saltus* ; c'eſt la forêt où Varus fut défait. (*Voy.* Tacit. Annal. I. 60.)

(65) *Teutamides*, *Teutamus*, Rois des Pélaſges. *Teutagones*, Chef des Baſtarnes. *Teuthras*, Roi de Mœſie. *Teuta*, Reine des Sardiens en Illyrie. *Teutomatus*, Roi des Nitiobriges dans les Gaules. *Teutomal*, Roi des Ligures Saliens. *Teutobodus* ; *Teutomodus*, ou *Teutobochus*, Roi des Teutons qui furent défaits par Marius. *Teutamus*, Chef des Eſpagnols. (*Voy.* Homer. Illiad. II. catalog. v. 350. Dionyſ. Halic. I. 22. Diod. Sic. IV. 167. 183. V. 238. Valer. Flac. Argon. lib. [illegible] 96. Plutarch. de Fluv. Tom. II. p. 1161. D[illegible] Caſſ. Fragm. lib. XII. p. 923. Polyb. II. 93. Flor. II. 5. III. 3. Cæſ. VII. 31. Tit. Liv. Epit. lib. 61. Oroſ. lib. V. cap. XIII. p. 280. Euſeb. Chronic. p. 89. 149. Eutrop. lib. V. cap. I. p. 110. Exc. ex Diod. Sic. lib. XXXII. p. 795. Strab. VIII. 342.)

(1) *Voy.* Bruz. de la Martin. Diction. Geogr. tom. II. part. II. p. 440. Hotoman Franco-Galli. cap. II. p. 20. Bochart. Geogr. Sacr. P. II. lib. I. cap. XLI. in fin.

(2) *Voy.* Leibnits. Collect. tom. II. p. 81. & ſeq.

la même Langue. Cela eſt prouvé par le témoignage des Auteurs qui l'aſſurent poſitivement. On a auſſi démontré plus haut (3) que la Langue des Habitans de la Grande-Bretagne étoit peu différente (4) de celle des Gaulois. Tacite, parlant des Eſtions (5), remarque qu'ils avoient les mêmes Coutumes que les autres Suéves, mais que leur Langue approchoit plus de celle des Peuples de la Grande-Bretagne. Le même Hiſtorien, parlant des Gothins, qui, ſelon ſa deſcription (6), devoient demeurer ſur les frontières de la Pologne & de la Sicile, aſſure que la Langue Gauloiſe étoit en uſage parmi eux.

avoient anciennement la même Langue. Premiére preuve.

Voilà donc des Peuples établis aux extrémités de la Germanie, qui ont la même Langue que les Gaulois & les Habitans de la Grande-Bretagne. Il eſt important de remarquer ici que les Eſtions & les Gothins étoient des Peuples connus du tems de Tacite. Il ne ſera même pas inutile de rapporter comment, & à quelle occaſion, les Romains avoient reconnu les Contrées où ils étoient établis. Après les regnes d'Auguſte & de Tibére, ſoit que les Romains ne ſe ſouciaſſent plus de faire de nouvelles conquêtes, ſoit qu'ils trouvaſſent trop de difficulté à ſoumettre les Peuples de la Germanie, ils prirent le parti d'abandonner les établiſſemens (7) qu'ils avoient au-delà du Rhin & au-delà du Danube; ils y bâtirent des Fortereſſes le long de ces Fleuves qui furent regardés comme les bornes de l'Empire de ce côté là. Ayant une fois renoncé au projet de conquérir la Germanie, ils ne s'informerent plus, ni des Germains (8), ni du Pays que ces Peuples occupoient.

Cependant les Romains eurent occaſion de connoître les Eſtions & les Gothins, ſous le regne de Néron. L'ambre étoit extrèmement recherché dans ce tems-là; un favori de l'Empereur, nommé Julien (9), obtint de ce Prince qu'il envoyât une Ambaſſade pour acheter l'ambre ſur les lieux mêmes où on le ramaſſoit. Cette Ambaſſade avoit à ſa tête un Chevalier Romain (10); elle partit de Carnuntum, Fortereſſe aſſiſe ſur le Danube du côté de Vienne (11), & dut paſſer dans le Pays

(3) *Voy.* ci-deſſus, p. 25. 26.

(4) *V.* Tacit. Agric. cap. 2.

(5) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 45.

(6) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 43. Les Marcomans demeuroient alors en Bohême, & les Quades en Moravie.

(7) Trajan fit des établiſſemens au-delà du Danube; mais ſes Succeſſeurs les abandonnerent.

(8) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 41.

(9) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. XXXVII. cap. III. p. 371. 372.

(10) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. XXXVII. c. III. p. 371. 372.

(11) *Voy.* ci-deſſus, p. 39.

des Gothins pour arriver en Pruſſe. L'Envoyé fut très-bien reçu par les Eſtions. Il apporta treize cens livres d'ambre (12) qu'un Roi des Germains envoyoit en préſent à l'Empereur. On y remarquoit, ſur-tout, un morceau qui devoit être d'un prix ineſtimable, s'il eſt vrai, comme Pline le rapporte (13), qu'il péſât ſeul treize livres.

Cet Envoyé, ou les gens de ſa ſuite, entendoient, ſelon les apparences, la Langue des Gaules & de la Grande-Bretagne, qui étoient des Provinces Romaines; ils eurent occaſion de ſe convaincre qu'elle ne différoit pas de celle des Eſtions & des Gothins. Les Romains auroient fait indubitablement la même remarque par rapport aux autres Peuples de la Germanie, s'ils avoient pris la peine d'examiner leur Langue, & de la comparer avec celle des Celtes qui leur étoient ſoumis.

Seconde preuve de l'identité de la Langue des Peuples Celtes.

Voici encore une preuve qui établit invinciblement que les Celtes n'avoient autrefois que la même Langue. En parlant des Peuples qui demeuroient le long du Danube, nous avons obſervé que, vers l'an 474 de Rome (14), il ſortit de la Pannonie une nombreuſe armée de Gaulois; qu'après avoir ravagé la Macédoine & la Gréce, ces Peuples furent enſuite s'établir dans l'Aſie Mineure. Ailleurs (15), on a dit que les Scordiſces furent les chefs de cette expédition. La poſtérité de ces Gaulois ſubſiſtoit encore en Aſie du tems de S. Paul, qui leur adreſſa ſon Epitre aux Galates. S. Jerôme, dans la Préface du ſecond Livre de ſon Commentaire ſur cette Epitre, aſſure, qu'à quelque différence près, la Langue des Galates étoit celle des Peuples qui habitoient le Pays de Tréves.

On voit aiſément pourquoi S. Jerôme n'étend cette conformité qu'au ſeul Pays de Tréves. Il avoit fait quelque ſéjour dans cette Ville (16), qui étoit de ſon tems la Métropole des Gaules; par conſéquent il avoit eu occaſion de connoître la Langue du Pays, au lieu qu'il n'étoit pas auſſi bien informé de celle des autres Peuples.

Objecteroit-on qu'il n'eſt pas ſurprenant que les Gallo-Grecs euſſent la même Langue qu'un Peuple des Gaules, puiſqu'ils en ſortoient originairement (17)? En ſuppoſant même que les Scordiſces & les autres

(12) *Voy.* Solin. cap. XXXIII. p. 249.
(13) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. XXXVII. c. III. p. 371. 372.
(14) *Voy.* ci-deſſus, p. 51.
(15) *Voy.* ci-deſſus, p. 54.
(16) *Voy.* Hieron. Ep. ad Florent. oper. tom. I. p. 34. Cluver. Germ. Antiq. p. 42.
(17) *Voy.* ci-deſſus, p. 33. 34.

Peuples

Peuples Celtes de la Pannonie, fussent venus des Gaules, nos preuves conserveront toute leur force.

On en conviendra, si l'on veut faire attention que les Tréviriens étoient Germains d'origine (18), & que leur Langue ne différoit pas de celle d'un Peuple sorti des Gaules; il faut donc que les Gaulois & les Germains eussent une même Langue. Celle des Scordisces étoit aussi commune aux Bastarnes (19), & la Langue que ceux-ci parloient, étoit la même que celle de tous les autres Peuples Germains (20). » Les » *Peucins*, dit Tacite (21), que quelques-uns appellent *Bastarnes*, » (22) ont la Langue des Germains. « Par rapport à la Langue, il n'y avoit donc anciennement aucune différence entre les Habitans de la Grande-Bretagne, les Gaulois, les Germains, les Pannoniens, & les Bastarnes.

Par une semblable induction, il sera facile de découvrir quelle étoit la Langue des anciens Habitans de la Thrace. Strabon assure qu'elle n'étoit point différente de celle des Gêtes (23). Il ne s'agit donc que de sçavoir quelle étoit la Langue des Gêtes. Or on a prouvé par quelques exemples (24) que c'étoit la Langue des Celtes, ou, ce qui est la même chose, l'ancien Tudesque.

Tous les Peuples Celtes avoient anciennement la même Langue. Troisième preuve.

Ce fait est d'ailleurs, à l'abri de toute contestation, s'il est vrai (25) que les Gêtes fussent le même Peuple qui reçut, dans la suite, le nom de Goths. Ceux-ci parloient le Tudesque : aucun Auteur n'en disconvient; &, s'il restoit quelque doute à ce sujet, il se dissiperoit à la seule inspection de la version gothique de l'Ecriture Sainte (26) qu'Ulphilas, Evêque des Goths, fit dans le quatrième siécle pour l'usage de sa Nation.

Enfin, l'on trouve, dans toute la Celtique, les mêmes noms propres, & les mêmes terminaisons. Pourroit-on désirer une preuve plus satisfaisante pour établir que tous les Celtes parloient anciennement la même Langue? On ne répétera point ici ce qui a été remarqué sur le nom

Tous les Celtes parloient autrefois la même Langue. Quatrième preuve.

(18) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 28.
(19) *Voy.* T. Liv. lib. XL. c. 57. l. XLI. c. 19.
(20) *Voy.* ci-dessus, p. 35.
(21) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 46.
(22) Les Peucins étoient effectivement un Peuple Bastarne. (*Voy.* Strab. VII. 306.)
(23) *Voy.* ci-dessus, p. 28. & Strab. VII. 303.
(24) *Voy.* ci-dessus, p. 29. & la note (15).
(25) *Voy.* ci-dessus, p. 29.
(26) *Voy.* Isidor. Chronic. p. 710.) On conserve, dans la Bibliothéque d'Upsal, un beau manuscrit de la Version d'Ulphilas. Il contient les quatre Evangiles. Les Savans les désignent ordinairement sous le nom de *Codex Argenteus*, parceque la relieure est d'argent massif. (*Voy.* Mascau. lib. VIII. cap. XL. p. 323.)

de *Ligures* (27), & sur tant d'autres noms qui sont manifestement dérivés de *Teut* (28). On n'alléguera point tout ce qui a été dit (29), ou que l'on pourroit encore ajouter sur cette matière. Ce détail seroit aussi fatiguant qu'ennuyeux. Mais on se contentera d'indiquer cinq ou six des terminaisons les plus ordinaires : par exemple, 1. *Mag*, (30) 2. *Brig*, (31) 3. *Dur*, (32) 4. *Dun*, (33) 5. *Au* & *Gau*, (34) 6. *Rich*, (35)

---

(27) *Voy.* ci-dessus, p. 53-54.

(28) *Voy.* ci-dessus, p. 15.

(29) On peut consulter Leibnitz de Orig. Gentium in Miscell. Berol. tom. I. p. 10. Cluverii Germ. Antiq. & surtout l'excellent Glossaire de M. Wachter publié à Leipzig.

(30) *Mag*. On trouve dans les Gaules *Noviomagus Biturigum Vibiscorum*, *Noviomagus*, entre Soissons & Amiens; *Neomagus Tricastinorum*, *Neomagus Lexubiorum*, *Neomagus Vidicassium*, *Rotomagus Subansetium*, *Rotomagus Veneltocasium*, *Juliomagus Andicavorum*, *Argantomagus*, dans le voisinage de l'Aquitaine, & de la Gaule Lyonnoise; *Vindomagus Volcarum Arecomicorum*, *Cæsaromagus Bellovacum*, *Augustomagus*, près de Soissons; *Latomagus Galliæ Lugdunensis*, *Salomacus*, près de Bordeaux; *Sostomagus*, *Hebromagus*, entre Toulouse & Carcassone; *Cobiomachus*, entre Toulouse & Narbonne. *Neomagus*, Nion en Suisse. Nous voyons en Germanie, *Neomagus Nemetum*, entre Strasbourg & Mayence; *Noviomagus* entre Cologne & Tréves; *Borbetomagus Vengionum*, entre Strasbourg & Mayence, *Brocomagus* & *Brotomagus*, dans la même Contrée, *Breucomagus Triboccorum*, *Drusomagus Rhetiæ*, *Durnomagus*, près de Cologne; *Gabromagus Noriciæ*, *Marcomagus*, entre Tréves & Cologne. En Italie, *Bodincomagus*, *Rigomagus*, *Oromagus Mæsiæ*. (*Voy.* Ptolem. lib. II. cap. 7-10. 12. p. 50-55. 61. Antonin. Itiner. p. 15. 17. 22-24. 28. Iter. Hierosol. ap. Bertium p. 39. 41. Cicero pro Fontejo p. 1146. Plin. lib. III. cap. XVI. p. 370.)

(31) *Brig*, *Bria*. Ou *Briva*. On voit en Espagne, *Arabriga*, *Talabriga*, *Cottæobriga*, *Decbriga*, *Nemetrobriga*, *Lacobriga*. (*Voy.* ci-dessus, p. 17.) *Nertobriga*, *Mirobriga*, *Lancobriga*, *Arcbobriga*, *Meribriga*, *Augustobriga*, *Flaviobriga*, *Tuntobriga*, *Calobriga*, *Juliobriga*, *Deobrigula*, *Segobriga*, *Brutobria*. Dans les Gaules, *Bebryces Narbonensi*, (nom d'un Peuple), *Samarobriva Ambianorum*, *Litanobriga*, du côté de Soissons; *Nitobriges ad Garumnam*, (Nom d'un Peuple), *Amagetobria*, *Allobryges* ou *Allobroges* (nom d'un Peuple). En Germanie, *Baudobrica*, près de Cologne; *Artobriga*, *Vindeliciæ*. En Italie & dans les Alpes, *Arebrigium*, *Lacobrigi* (nom d'un Peuple). En Thrace, *Bryges*, voisins des Macédoniens, qui, après qu'ils eurent passés en Asie, furent appellés *Phryges*; *Menebria*, *Mesembria*, *Selibria*, *Pol gobria*, *Salamembria*, *Brigia ager Trojanus*. (*Voy.* Ptolem. lib. II. cap. IV. & seq. cap. IX. XIII. p. 52. 61. 62. Steph. de urb. p. 102. 245 246. 552. Dio. Cas. Fragm. ap. Vales. p. 773. Sil. Italic. lib. III. p. 136. lib. XV. p. 670. Cæsar. I. 5. 31. V. 24. VII. 7. Cicero ep. ad fam. lib. VIII. ep. 11. 16. Antonin. Itiner. p. 15. 22-24. Strab. IV. 190. 198. VII. 319. Duchesn. Rer. Franc. tom. I. p. 3. Herodot. lib. VII. cap 73. Nicol. Damasc. ap. Vales. in Exc. lib. V. p. 494. Iter. Hierosol. p. 41.)

(32) *Dur*. En Espagne, *Octodurum*. (*Voy.* ci-d. p. 17. & note (12) Dans les Gaules, *Valatudurum* & *Epamantudurum maximæ sequanorum*, *Ernodurum Aquitaniæ*, *Divodurum Mediomaricum*, *Diodurum*, près de Paris, *Ganodurum Helvetiæ*, *Vitodurum maximæ Sequanorum*, *Solodurum maximæ Sequanorum*, *Autissiodorum Galliæ Lugdunensis*, *Boliodurum Galliæ Belgensis*, *Breviodurum*, *Epamanduodurum Galliæ Belgensis*, *Brivodurum Galliæ Lugdunensis*. En Germanie, *Ebodurum*, *Ectodurum*, *Bragodurum Rhetiæ*, *Bajodurum Noriciæ* ou *Vindeliciæ*, *Gavanodurum Noriciæ*, *Marcodurum Ubiorum*, *Hermunduri*, (nom d'un Peuple), *Batavodurum Inferioris Germaniæ*, *Octodurum Veragrorum*; (*Voy.* Antonin. Itiner. p. 15. 22-24. Ptolem. lib. II. cap. IX. XII. XIII. XIV. p. 53. 54. 61. 62. Tacit Hist. I. 63. IV. 28. Tacit. Germ. cap. 41. Cæsar III. 1)

(33) *Dun*. Dans les Gaules, *Segodunum Rhutenorum*, *Andomatunum Lingonum*, *Mirmidunum Maximæ Sequonorum*, *Eburodunum*, Embrun, *Verodunum*, Verdun, *Cæsarodunum Turonum*, *Nojodunus Maximæ Sequanorum*, *Novidunum*, Nion

7. *Landt.* (36) On ne trouvera aucune Contrée de la Celtique, où ces terminaisons, qui ont chacune sa signification particulière, ne fussent en usage.

Il n'est pas moins vrai que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes. On se contentera d'en donner deux preuves qui paroissent convaincantes. La première est que les différentes terminaisons dont on vient de parler, subsistent encore dans la Langue Allemande, & y ont toutes une signification particulière. La Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes. Première preuve.

1. *Mag*, signifie une Habitation, une Ville (37). Ainsi Rigomagus, *Rich-mag*, est une Ville riche, opulente. Bodincomagus, une Ville si-

---

en Suisse, *Ebredunum*, Iverdun, *Neodunum Auleroorum Diablintum*, *Noviodunum Biturigum*, *Nevlodunum Æduorum*, *Noviodunum, Suessonum*, *Credunum*, du côté de Toulouse, *Vellaunodunum Senonum*, *Melodunum Senonum*, *Augustodunum Æduorum*, Autun, *Lugdunum*, Lion, *Lugdunum convenarum*, *Uxellodunum Cadurcorum*. En Angleterre, *Camalodunum*. En Germanie, *Campodunum Rhetia*, ou *Noricia*, ou *Vindelicia*, *Gesodunum*, *Idunum Noricia*, *Lugodinum Batavorum*, *Lugidunum Germania magna*, *Segodunum*, *Meliodunum*, *Carrodunum*, *Tarodunum*, *Rhobodunum*. En Thrace, en Pannonie, & en Illyrie, *Avendon Liburnia*, *Scardon Liburnia*, *Ragundon*, ou *Rugindon pannonia*, *Singidon Pannonia*, *Capedunum Scordiscorum*, *Noviodunum pannonia*, *Nojodunum Thracia*, *Noviodunum Scythia*, *Carrodunum ad Boristhenem*. (*Voy.* Ptolem. lib. II. cap. VII-IX. XIII-XV. p. 50. 51. 52. 54. 60. 61. 62. lib. III. cap. I. V. IX. p. 71. 83. 86. Antonin. Itiner. p. 8. 14-17. 22. 23. 28. Notit. Veter. ap. Duchesn. tom. I. p. 3. Cæsar. II. 62. VI. 12. VII. 11. 55. 58. VIII. 32. Cicer. pro Fontej. p. 1146. Tacit. Ann. XIV. 32. Strab. VII. 315. 318 Iter. Hierosol. p. 40. Procop. de Ædif. lib. IV. cap. II. p. 90. 91. Amm. Marcell. lib. XXVII. p. 485.)

(34) *Au* & *Gau*. En Italie, *Ingauni Ligures*, *Genua Albingaunum*. Dans les Gaules, *Alaunium*, en Dauphiné; *Gergovia Bojorum*, *Genova*, *Genabum Carnutum*. En Germanie, *Setidava Germania magna*, *Rausiava*, *Chamavi* (nom d'un Peuple) *Nemavia Noricia*, *Ansava Trevirorum*. En Pannonie, & dans les Provinces voisines, *Petovio Noricorum*, *Thermidava Dalmatia*, *Docirava*, *Patridava*, *Carsidava*, *Petrodava*, *Sandava*, *Utidava*, *Marcodava*, *Ziridava*, *Singidava*, *Comidava*, *Ramidava*, *Zusidava*, *Argidava*, *Neutidava Dacia*, *Clepidava ad Boristhenem*, *Sucidava Mœsia*, *Dausdava*, *Zargidava*, *Tamasidava*, *Piroboridava*, *Capidava*, *Scaidava*. (*Voy.* Flor. II. 3. Ptolem. lib. II. cap. I. II. XVII. p. 60. 66. 68. lib. III. cap. V. VIII. X. p. 83. 85. 88. Antonin. Itiner. p. 3. 11. 14-16. 18. 22. 23 Cæsar. I. 6. VII. 9. Tacit. Germ. cap. 30. Iter. Hierosol. p. 40.) Quelques-uns rapportent ici les noms de *Mosgau*, Moscovie; *Küau*, Kiovie; *Lithau*, Lithuanie; *Plesgau*, &c. Ils prétendent que ces Contrées, furent autrefois occupées par des Celtes, & ont conservé le même nom qu'elles portoient de leur tems. (*Voy.* Limnæi Jus Public. lib. I. cap. VI. §. 10)

(35) *Rich*. Dans les Gaules, *Dariorigum*, *Venetorum*, *Autricum Carnutum*, *Ariorica Maxima Sequanorum*, *Avaricum Biturigum*. En Germanie, *Budorigum Germania Magna*. (*Voy.* Ptolem lib. II. cap. II. VII p. 51. 60. Antonin. Itiner. p. 22. 28. Cæsar. VII. 13.)

(36) *Landt* Dans les Gaules, *Mediolanum Aulercorum Eburaicum*, *Mediolanum Xantonum*. En Germanie, *Mediolanium*, *Medolanium German a Magna*, *Mediolanum Germania Secunda*. En Italie, *Mediolanum*, (*Voy.* ci-dessus, p. 32. 33. & Ptolem. lib. II. cap. VII. VIII. XI p. 49-51. 60. Antonin. Itiner. p. 23. 28.)

(37) Cluvier prétend que la terminaison de *Mag*, désigne une Ville située le long d'un Fleuve. (*Voy.* Cluver. Germ. Antiq. p. 51. Ital. Antiq. p. 56.) C'est, au contraire, la signification du mot *Brig*. Cluvier le reconnoit lui-même. (*Voy.* Cluver. Germ. Antiq. p. 49.)

tuée fur le bord du Pô (38). Vindomagus, *Vin-mag*, une Ville auprès de laquelle le Peuple du Pays avoit gagné une bataille (39). Salomacus, *Saltz-mag*, une Ville où l'on faifoit le Sel. Marcomagus, *Marx-mag*, une Ville affife fur les frontiéres d'un Pays.

2. *Brig*, qui, felon les divers Dialectes, fe prononçoit auffi *Briga*, *Bria*, *Briva*, fignifie, en Allemand, un Pont, le paffage d'une rivière. Strabon & Nicolas de Damas (40), parlant des Villes de Thrace dont les noms fe terminoient en *Bria*, remarquent que, dans la Langue du Pays, *Bria* défigne une Ville, qu'ainfi *Poltyobria* eft la Ville conftruite par *Poltys*; de même *Menebria*, eft la Ville de Menés, *Melfembria*, la Ville de Melfus. Etienne de Byfance fait la même remarque (41), en parlant d'une Ville d'Efpagne qui portoit le nom de *Brutobria*.

Ces Auteurs ont raifon dans un fens. La terminaifon de *Bria* marque effectivement une Ville. Mais ils devoient ajouter cette reftriction (42), qu'elle indique une Ville fituée au paffage d'une rivière, dans un endroit où il y avoit un pont, ou un bac, & le plus fouvent un péage. *Samarobriva*, Pont fur Sambre : *Briva Ifara* (43), Pont fur Iſére: Lancobriga, *Lange-brig*, la Ville au long Pont : Talabriga, *Th'ale-brig*, la Ville au vieux Pont, où étoit l'ancien paffage de la riviére.

Par la même raifon, on donnoit le nom de *Briges*, ou de *Bébryges*, aux Peuples dans le Pays defquels on avoit coutume de paffer un fleuve, ou un bras de Mer. Ainfi les Bryges de la Macédoine, & les Bébryges de la Gaule Narbonnoife, font les Peuples établis dans les lieux où l'on s'embarquoit anciennement pour paffer, foit en Afie, foit en Efpagne. Les *Allobryges*, ou *Allobroges*, font le Peuple qui étoit Maître de tous les paffages du Rhône & du Lac de Genêve.

3. *Dur*, eft, en Allemand, une porte, une entrée, une ouverture. Ainfi Divodorum, *Divi-dur*, eft ce que l'on appelloit en Latin *Confluentes*, la Ville auprès de laquelle la Seille entre dans la Mofelle : *Bojodurum*, la Ville que les Boïens avoient bâtie, ou occupée, pour s'ouvrir l'en-

(38) *Voy.* ci-deffus, p. 55. note (24).

(39) Les Germains appelloient *Winfeldt* la Plaine où Varus fut défait. (*Voy.* Lipfius ad Tacit. An. I. 60.)

(40) *Voy.* Strab. VII. 319. Exc. ex Nicol. Damafc. ap. Valef. lib. V. p. 494. Steph. de Urb. p. 552.

(41) *Voy.* Steph. de Urb. p. 245.

(42) Cluvier pofe en fait que toutes les Villes dont le nom fe termine en *Brig*, ou *Bria*, étoient fituées fur le bord d'un fleuve, d'un lac, &c. (*Voy.* Cluver. Germ. Antiq. lib. I. cap. VII. p. 49.)

(43) *Voy.* Antonin. Itin. p. 24.

trée de la Noricie : *Marcodurum*, la clef des frontières : *Batavodurum*, la clef de l'île des Bataves.

4. *Dun*, indique, en Allemand, une Colline (44). Les Hollandois & les Anglois appellent encore *Dünes*, ces côteaux de sable qui bordent la Mer, & qui empêchent qu'elle ne se répande dans les terres voisines. Ainsi Segodunum, *Sieg-dun*, est la Colline de la victoire : Campodonum, *Camp-dun*, la hauteur auprès de laquelle il s'étoit donné une bataille : Carrodunum, *Carre-dun*, la hauteur des chariots, c'est-à-dire, l'endroit où une Armée avoit campé. Rugindunum, *Rugen-dun*, la hauteur où la justice s'administroit. (45).

5. *Gau*, signifie, en Allemand, un Canton, & *Au*, *Auë*, une Prairie, & souvent aussi un Canton. Ainsi Ingaunum, *In-gau*, est le Canton des Ligures qui demeuroient dans une des Vallées des Alpes : Albingaunum, *Alben-gau*, au contraire, est le Canton des Ligures, qui étoient établis au haut des Alpes : Gergovia (46), *Ger-gau*, ou *Wehr-gau*, est le Canton des gens de guerre, c'est-à-dire, des Troupes des Boïens que les Eduens avoient établis dans leur Pays : Sigidava, *Sieg-au*, est la Prairie de la victoire, ou le Canton victorieux (47).

6. *Rich*, ou *Reich*, dans la Langue Allemande, est un nom tantôt substantif, tantôt adjectif. Le substantif signifie un Royaume, une Province. *Ost-Rich*, Austrasie, Royaume Oriental : *West-Rich*, Neustrie, Royaume Occidental : *Nord-Rich*, Noricie, Royaume Septentrional. L'adjectif à la même signification que le mot de *riche* en François. Ainsi Avaricum, *Au-rich*, est une Ville riche en prairies : Budorigum, *Bent-rich*, une Ville riche en butin : De même Chilpéric, *Hilpe-rich*, (du mot *Hülff* secours, que les anciens prononçoient *Hilp*), est un Prince secourable (48) : *Fride-rich*, un Prince pacifique : *Ehr-rich*, un Prince qui aime l'honneur.

---

(44) *Dun*, une Colline. *Berg*, une Montagne. *Albe*, une haute Montagne.

(45) Plutarque dit que *Lugdunum* signifie la hauteur du Corbeau. Chorier, Histoire du Dauphiné, liv. II. p. 96. se mocque de cette étymologie ; il prétend que *Lugdunum* est la Colline du Peuple : *Lut-dun*, ce pourroit être *Lox-Dun*, la Colline des Auspices. *Loxen* se dit d'un Oiseleur : *Lox-Vogel*, oiseau qui sert à en prendre d'autres. Cette étymologie ne s'éloigne guères de celle qui est rapportée par Plutarque. (*Voy.* Plutarch. de Fluv. Tom. II. pag. 151.)

(46) *Voy.* Cæsar. I. 28. VII. 9.

(47) On en peut voir d'autres exemples ci-dessus, p. 29 Note. (15).

(48) *Hilperich*, adjutor fortis. (*Voy.* Venant. Fortunat. ap. Leibnitz. in Miscellan. Berolin. Tom I. p. 2.)

7. A l'égard du mot de *Landt*, on a déjà remarqué (49) qu'il désigne un Pays, une Contrée; *Mey-Landt*, Mediolanum, une Ville, un Canton situé dans le cœur d'un Pays. Il ne sera pas inutile de faire ici une remarque générale sur les différentes terminaisons dont on vient de parler. Si l'on consulte les anciens Géographes de la Grande-Germanie, qui n'obéissoit pas aux Romains, on n'y trouvera que peu de noms qui se terminent en *mag* & en *brig*, au lieu qu'il y en a une infinité qui finissent par *dun*, *au* & *gau*. La raison en est sensible. Les terminaisons de *brig* & de *mag*, servent à désigner des Villes, & les anciens Germains n'en avoient point. Celles de *gau*, *au*, & *dun*, au contraire, marquent, la première un *Canton*; les deux autres une *Prairie*, une *Campagne*, une *Colline*, de laquelle le Canton avoit reçu son nom, & non pas une Ville, comme Ptolomée se l'est imaginé mal-à-propos. Il place une infinité de Villes dans le cœur de la Germanie (50), quoiqu'il soit certain que les Germains ne commencérent à en bâtir que dans les IXe. & Xe. siécles.

Une autre preuve que la Langue Allemande descend de celle des Celtes, c'est que la plûpart des mots que les Auteurs nous ont conservés, & qu'ils reconnoissent pour être tirés de la Langue Celtique, sont encore en usage dans le Tudesque, ou y trouvent au moins leur explication. Il faut en alléguer quelques exemples. Commençons par l'Espagne.

Seconde preuve que la Langue Allemande vient de celle des Celtes.

Un ancien Géographe remarque (51) que les Phéniciens appellerent *Gadeira* (52) l'île que les premiers Habitans du Pays appelloient *Cotinusa*. *Gott-Tis-hus* est la maison, l'habitation du Dieu *Tis*. La Capitale des Cunéens s'appelloit *Conistorsis* (53). *Conigs-Tor-sitz* est la résidence du Roi Torus. Le mot d'*Olbe* (54), ou d'*Albe*, d'où l'on a formé celui d'*Alpes* (55), signifioit parmi les Celtes une haute Montagne. C'est le nom que les Espagnols donnoient à l'une des colomnes d'Hercule. Ils l'appelloient *Alyba* (56), & les Peuples qui demeuroient au-

(49) *Voy.* ci-dessus, p. 55. 56.

(50) *Voy.* Ptolem. lib. II. cap. II. pag. 56. & Seq.

(51) *Voy.* Dionys. Perieg. v. 450.

(52) Gades, Cadix.

(53) *Voy.* Strab. lib. III. p. 141.

(54) Thucyde parle d'un Château situé sur une Montagne dans le Pays des Argiens, qui s'appelloit encore de son tems *Olpe*. (*Voy.* Thucyd. lib. III. cap. CV. p. 208.)

(55) *Voy.* ci-dessus, p 4 Note (13) &c. Serv. ad. Æneïd. X. Initio. & Georg. III. v. 474. Cluver. Germ. Antiq. p. 57. Isidor. Orig. l. XIV. c. VIII. p. 1181 Strab. lib. IV. p. 201. VII. 313. Ptolem. lib. II. cap. II. p. 57. Boxhorn. Glossar. in Collect. Leibnitz. tom. II. p. 88.

(56) *Voy.* Dionys. Perieg. v. 450.

tour de cette Montagne, portoient le nom d'*Olbisii* (57). Le mot de *Lance*, en Allemand *Lantze*, désignoit aussi parmi les Espagnols, comme chez les autres Celtes, une arme offensive, qui conserve encore aujourd'hui le même nom. C'est d'eux que les Latins avoient pris ce mot (58), de l'aveu de Varron.

Voici quelques mots de l'ancien Gaulois. Suetone, parlant d'Antonius Primus, l'un des Généraux de Vespasien, dit (59) » qu'il étoit » né à Toulouse, où il avoit reçu dans sa jeunesse le nom de *Beccus*, » qui signifie (*Gallinacei rostrum*) le bec d'un coq. « Ce mot a encore la même signification dans le Hollandois. Les Allemands l'ont perdu, mais ils conservent le verbe *Bixen*, becqueter. On appelloit dans les Gaules *Ambactos* (60) les Clients que les Grands-Seigneurs Gaulois avoient à leur suite, & dont le nombre faisoit la grandeur & la force de la Noblesse Gauloise. *Ambacht* (61) est aussi un mot de l'ancien Tudesque, qui signifie un Domestique.

Les Gaulois avoient une espéce de javelot qu'ils appelloient *Matara* ou *Mataris* (62). Les Allemands disent *Meter*, *Messer*, un couteau. Arrien, parlant de la chasse des Gaulois, dit qu'ils avoient des chiens courrans extrêmement vifs (63), qu'ils appelloient *Vetragi*, ou *Vertragi* (64), comme le porte la version Latine. *Vestrager* signifie, en Allemand, endurant, bon à la fatigue. *Petorritum* est, selon Festus & Aulu-Gelle (65), un mot Gaulois, qui désigne un chariot à quatre roues. *Radt*, que les Gaulois prononcoient *Rit*, & les Latins *Rot*, est en Allemand une roue.

La derniere de ces Langues exprime le nombre de quatre par *Vier*. Mais les Gaulois (66) & les Osces (67), c'est-à-dire, les anciens Habitans de l'Italie, disoient *Petor*, de la même manière que, parmi les Grecs, les uns disoient τέσσαρες & les autres πίσυρες, πέτορες, τέτιρες. Les trois

(57) *Voy.* Steph. de Urb. p. 610.

(58) A. Gell l. XV. c. 30. Diod. Sic. V. 213.

(59) *Voy.* Sueton. Vitell. p. 18.

(60) *Voy.* Cæsar. VI. 15.

(61) *Ambacht*, minister. Opifex. (*Voy.* Keronis. Glossar. ap. Cluver. Germ. Antiq. lib. I. cap. VIII. p. 54.)

(62) *Voy.* Cæsar. I. 26. Tit. Liv. lib. VII. 24. Strab. IV. 196. & notas casaubonis.

(63) *Voy.* Arrian. de Venat. p. 194.

(64) Dans les anciennes Loix des Bourguignons, ils sont appellés *Veltrai*, ce qui signifie des Chiens barbus, à long poil, *Felt rager*, Canis Vertagus. (*Voy.* Leg. Burgund. apud. Lindenbrog. p. 304. Martial. Epigr. lib. XV. in fin.)

(65) *Voy.* A. Gell. lib. XV. cap. 30. Fest. pag. 183.

(66) *Voy.* Pezron dans le Dict. de la Martin. tom. II. part. II. p. 441.

(67) *Voy.* Fest. p. 183.

mots *Iſarnador*, *Vernemetis*, & *Liebroſum*, cités par l'Auteur de *la Religion des Gaulois* (68), comme appartenant à l'ancienne Langue de ces Peuples, trouvent auſſi leur explication dans l'Allemand. *Eiſerndor*, porte de fer : *Vernemeth-hys*, Maiſon illuſtre : *Lieb-roſe*, Roſe aimable.

Pour paſſer à la Langue des Gaulois d'Italie, on trouve dans les Alpes deux Stations (69), dont l'une étoit appellée *Bergintrum*, & l'autre *Berguſium*. *Berg-in*, eſt, en Allemand, l'entrée, & *Berg-us* la ſortie de la Montagne (70). Pline, parlant des Bergomates, remarque que le nom même qu'ils portoient avertit qu'ils demeuroient ſur des Montagnes. *Berg* ſignifie, en Allemand, une Montagne, & *Berg-mag* une Ville aſſiſe ſur une Montagne.

Les Celtes d'Italie appelloient le Pô *Bodincus*, ce qui ſignifie, ſelon Pline, ſans fond (71). *Boden*, en Allemand, eſt le fond d'une rivière, d'un vaiſſeau. Ils appelloient *Pinne* (72) ou *Penne*, la plus haute pointe du Mont S. Bernard. Le même mot déſigne, en Allemand, la cime d'une Montagne, les crénaux d'une muraille. Ils appelloient *Sparus* (73) une ſorte de lance que les Allemands nomment encore aujourd'hui *Sper*. Ils nommoient *Ocra* (74) une Montagne eſcarpée. *Hoxer*, en Allemand, ſignifie une boſſe, & *Hoxericht*, raboteux.

Les noms propres de *Brennus* (75), & d'*Arioviſte* (76) ſignifient, en Allemand, le premier un brûleur, *Brenner*, & le ſecond un homme qui eſt ferme ſur l'honneur, *Ehren-veſt*. De même, les prétendus Géans *Albion* (77), & *Bergion*, qu'Hercule aſſomma dans le voiſinage de Marſeille, ſont manifeſtement des Montagnards, des Habitans des Alpes, *Alb-Wohner*, *Berg-Wohner*, que des Grecs ſortis de Marſeille avoient défaits.

Il nous reſte peu de mots de l'ancienne Langue des Peuples de la Grande-Bretagne. On trouve ſeulement qu'ils appelloient *Glaſtum* (78), tant le verre, que l'herbe (la fougère) qui entre dans ſa compoſition, & dont ils ſe ſervoient auſſi pour imprimer ſur leurs corps différentes figures d'animaux.

(68) *Voy.* Relig. des Gaulois. tom. I. p. 452. tom. II. p. 376.

(69) *Voy.* Antonin. Itiner. p. 22.

(70) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. III. cap. 7.

(71) *Voy.* ci-deſſus, p. 55. note (24).

(72) *Voy.* Tit. Liv. lib. XXI. cap. 38.

(73) *Voy.* P. Feſt. p. 79.

(74) *Voy.* Feſt. p. 29. Strab. IV. 207. VII. 313.

(75) *Voy.* Tit. Liv. V. 48.

(76) *Voy.* Flor. II. 4.

(77) *Voy.* Pomp. Mel. II. cap. V. p. 57.

(78) *Voy.* ci-deſſus, p. 26. note (9).

maux. Les Allemands appellent le verre *Glas*, & c'eſt le nom que les Eſtions (79) donnoient à l'ambre, parce qu'il reſſemble au verre.

Il ne reſte plus qu'à rapporter auſſi quelques mots de l'ancienne Langue des Pannoniens, des Illyriens, & des Thraces. Les Gaulois établis en Pannonie, appelloient *Trimarciſia* (80) un corps de Cavalerie, dans lequel chaque Cavalier avoit à la queüe de l'Eſcadron deux chevaux deſtinés à le remonter en cas de beſoin, & deux Domeſtiques, ſoit pour prendre ſa place s'il étoit tué dans le choc, ſoit pour l'emporter lorſqu'il étoit bleſſé. *Tri*, *Drey*, marque en Allemand le nombre de trois. *March* (81) ſignifioit, dans l'ancien Tudeſque, un Cheval de bataille. Delà les mots Mariſcalcus, *Mar-Schalx*; ou *Marthale*, un Ecuïer (82), *qui ſuper caballos eſt*. *March-Fall* un Cavalier démonté, qui a perdu ſon Cheval à la bataille (83), *Equo dejectus*.

On trouve parmi les Illyriens un Roi qui s'appelloit *Langarus* (84), c'eſt-à-dire, le Prince aux longs cheveux, *Lang-haar*. Un autre portoit le nom de *Gentius* (85), c'eſt-à-dire, de petite oye, *Gantz-jen* (86). Thucydide fait mention d'un Roi de Thrace nommé *Sithalces* (87). *Seut-thale* eſt, en Allemand, l'Ecuïer, le Domeſtique de *Seuthes*, nom fort commun parmi les Rois de Thrace. Les mêmes Thraces appelloient *Sire* (88) les chambres ſouterraines où ils ſerroient leurs bleds. *Schuër*, *Schir*, eſt, en Allemand, une grange. Ils donnoient par dériſion à une de leurs Reines le nom de *Sanape* (89), parce qu'elle étoit adonnée au vin. *Sau-nap*, *Sauff-nap*, ſignifie, en Allemand, un yvrogne. Enfin les Cariens, Peuples ſortis de Thrace, appelloient *Hyllvallan* (λὔαλλαν) l'endroit où *Hyllus* avoit péri (90). *Hyll-Fall* eſt la chute d'*Hyllus*, comme *March-Fall*, eſt un homme qui eſt tombé de Cheval (91).

(79) *Voy*. Plin. Hiſt. Nat. lib. XXXVII. cap. III. p. 369. Solin. cap. 33. Tacit. Germ. cap. 43.

(80) *Voy*. Pauſan. Phocic. cap. XIX. p. 844.

(81) *Voy*. Leg. Bajuvarior. ap. Lindenbrog. p. 427. Leg. Aleman. ibid. p. 381.

(82) *Voy*. Leg. Aleman. p. 384.

(83) *Voy*. Leg. Bajuvar. p. 410.

(84) *Voy*. Arriani. Exper. Alex. p. 12.

(85) *Voy*. Tit. Liv. lib. XLIII. cap. 9.

(86) *Voy*. Plin. Hiſt. Nat. lib. X. cap. XXII. pag. 409.

(87) *Voy*. Thucyd. lib. II. cap. XXIX. p. 100.

(88) *Voy*. Plin. Hiſt. Nat. lib. XVIII. cap. XXX. p. 533. Dio. Caſ. lib. LI. p. 461. 463. Steph. de Urb. p. 683.

(89) *Voy*. Scholion. ad Appollon. Argon. lib. II. 236.

(90) *Voy*. Steph. de Urb. p. 726.

(91) Servius remarque ſur le X. 72. de la VI. Eclogue de Virgile qu'il y avoit près de la Vil e de *Gryna* en Mœſie une forêt conſacrée à Appollon, où la terre étoit toujours couverte de fleurs: *Gryna Mæſiæ civitas ubi eſt locus arbori-*

Un homme qui étudieroit à fond l'ancien Tudesque, (dont il nous reste des monumens assez considérables dans les différentes Versions de l'Ecriture Sainte, faites à l'usage des Goths, des Saxons, &c.) y trouveroit certainement l'explication de plusieurs autres mots Celtiques, qu'on n'a point rapportés, parce qu'on en ignore jusqu'à présent l'étymologie. Cependant on est entré dans un détail assez considérable pour faire voir que les Celtes avoient anciennement une Langue commune, qui se partagea par la suite en plusieurs Dialectes. On voit même que la Langue Allemande descend de l'ancienne Langue des Celtes, & conserve la plûpart de ses racines.

Cette opinion peut, à la vérité, être combattue; mais les objections se dissiperont d'elles-mêmes, pourvu que l'on fasse attention aux preuves déjà rapportées.

Première Objection.

I. » Jules-César, (92) qui avoit passé près de dix ans dans les Gau» les, assure, dira-t-on, formellement (93) que les trois Nations, » entre lesquelles les Gaules étoient partagées de son tems, sçavoir, *les » Belges, les Celtes & les Aquitains, avoient une Langue, des Coutumes, » & des Loix différentes.* «

Seconde Objection.

II. » Strabon assure la même chose, au moins par rapport aux Aqui» tains (94). *Ils différent*, dit-il, *des autres Peuples des Gaules, non» seulement par rapport à la Langue, mais aussi à l'égard de la physiono» mie* (95); *ils tiennent beaucoup plus des Ibères que des Gaulois.* » Le témoignage de Strabon & de Jules-César suffit pour prouver » que les Peuples des Gaules n'avoient pas la même Langue. «

Troisième Objection.

III. » Il n'est pas moins certain, dira-t-on encore, que la Langue

bus multis jucundus, gramine floribusque variis omni tempore vestitus. Le mot *Grün*, en Allemand, veut dire vert, *Grün-au* une Contrée verte, fleurie. On trouve dans Suidas. tom. I. 407. le mot de Βαβακατρεῦ. *Barbara vox quâ Deus barbarus assensum suum declarat.* La note de Küster sur ce mot porte *ex Scholiaste Aristophanis ad Aves.* p. 615. *Sed ibi legitur ναβαισατρεῦ. Na-bai-sa-treu*, sont des mots purement Tudesques, qui signifient: *bé bien par sa foi.*

(92) On peut voir ces objections dansМатarell. Il a écrit sur cette matière sans avoir la moindre idée du sujet qu'il traite. L'ancienne Langue des Gaulois étoit, selon lui, à peu-près la même que celle qu'on y parle aujourd'hui, & n'avoit aucune conformité avec la Langue des Germains. Cependant la plûpart des anciens mots Gaulois qu'il produit, sont aussi Allemands. Scrama Saxa, *Scram-Sasse*, une épée à dents. Bachinus, *Becken*, un plat, un bassin. Purprisia, *Bur-frie*, une métairie de Paysan. Soldurii, *Soldner*, des mercenaires, des gens à gages. (*Voy.* Anton. Matarelli ad Francisci Hotomanni Franco-Galliam. p. 7. & Seq.)

(93) *Voy.* Cæsar. I. 1. Amm. Marcell. lib. XV. cap. II. p. 102.

(94) *Voy.* Strab. IV. p. 176.

(95) Grec, à l'égard du corps.

» des Gaulois différoit aussi de celle des Germains. Jules-César remar» que (96) qu'Arioviste, Prince Germain, ayant fait un long sé» jour dans les Gaules, parloit passablement la Langue du Pays. Une » semblable remarque seroit ridicule, & ne pourroit être pardonnée » à un Auteur aussi grave que Jules-César, si la Langue des Gaulois & » celle des Germains, eussent été parfaitement les mêmes. «

IV. » L'autorité de Jules-César se confirme par celles de Suétone » & de Tacite. Le premier dit (97) que Caligula, revenant de l'expé» dition qu'il avoit entreprise contre les Germains, se décerna à lui» même les honneurs d'un triomphe aussi vain, que ses victoires & » ses conquêtes étoient imaginaires. Comme il n'emmenoit avec lui » qu'un très-petit nombre de prisonniers & de transfuges Germains, » il prit le parti de choisir dans les Gaules tout ce qui s'y trouva de » gens d'une taille gigantesque. Il les obligea de laisser croître & de » rougir leur cheveux, d'apprendre le Germain, & d'adopter des noms » barbares, dans la vue de les faire passer pour des Germains. « Quatrième Objection.

V. » Enfin, objectera-t-on, Tacite (98) prétend que les Osces & les » Gothins, quoiqu'ils fussent établis en Germanie, n'étoient pas cepen» dant des Peuples Germains. Cet Historien le prouve en observant » que les premiers se servoient de la Langue Gauloise, & les seconds » de celle de la Pannonie. Il remarque, dans le même endroit, que » les Marsignes & les Bures, voisins des Osces & des Gothins, » étoient reconnus pour Suéves, tant à la Langue, qu'à leur manière » de s'habiller. C'est donc une preuve que les Peuples même de la Ger» manie n'avoient pas tous la même Langue. « Cinquième Objection.

Ces objections paroissent d'abord spécieuses & éblouissantes; mais elles portent toutes à faux. Quoique tous les Peuples Celtes eussent originairement la même Langue, on ne sçauroit prétendre qu'ils s'entendissent tous. Les Langues vivantes sont sujettes à se perfectionner, & à se corrompre. Elles se polissent avec l'esprit, le naturel, & les mœurs des Peuples. Elles s'abâtardissent aussi, lorsque les Peuples, au lieu de cultiver les Arts & les Sciences, retombent dans la Barbarie, Réponse aux Objections.

(96) *Voy.* Cæsar. I. 47. (Hotoman insiste aussi sur cette objection: il pensoit que la Langue des Gaulois n'avoit aucun rapport avec celle des Germains. (*Voyez* Franco-Gall. cap. 2.)

(97) *Voy.* Sueton. Caligula. cap. 47.

(98) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 43.

La Langue Latine & la Langue Grecque en fourniſſent des preuves non équivoques. Le Latin des XII. Tables, celui que l'on parloit du tems de Ciceron, & ce qu'on appelle la baſſe Latinité, ſont des Langues différentes, qui demandent chacune une étude particuliére. Il y a la même différence entre le Grec ancien & le Grec moderne. D'ailleurs, il eſt aſſuré que le voiſinage & le commerce d'une Nation Etrangére peuvent cauſer de grands changemens dans une Langue. La Langue Allemande en fournit une preuve bien convaincante. Il s'y eſt introduit, dans le cours du ſiécle paſſé, une infinité de mots purement François.

Seroit-il donc ſurprenant que dans le cours d'un grand nombre de ſiécles la Langue des Celtes ſe fut partagée en pluſieurs Dialectes? Que ces Dialectes euſſent tellement varié par la ſuite du tems, que les Peuples Celtes ne s'entendiſſent plus, pour peu qu'ils fuſſent éloignés les uns des autres? Selon les apparences, la Langue des Ibéres s'altéra par le commerce des Phéniciens & des Carthaginois. Celle des Gaulois, au contraire, dut ſe polir, tant par le commerce des Grecs & des Romains, que par le goût qu'ils prirent pour les Arts Libéraux que l'on enſeignoit à Marſeille.

Il eſt auſſi très-vraiſemblable que la Langue des Pannoniens ſouffrit quelque altération à cauſe du voiſinage des Sarmates & des Grecs. Les Germains, au contraire, & les Peuples plus ſeptentrionaux n'avoient aucun commerce avec les Nations Etrangéres: ils ne dévoilerent que fort tard la barbarie des Peuples Celtes; il eſt donc aſſez naturel de penſer que l'ancienne Langue des Celtes ſe conſerva plus long-tems de ce côté-là. Après ces éclairciſſemens, il ſera facile de répondre aux objections que l'on vient de rapporter.

Jules-Céſar parle de ces objets en homme de guerre. Il dit que les Aquitains, les Belges, les Celtes & les Germains, ont des Langues différentes. L'on conviendra ſans peine que ces Peuples ne s'entendoient pas les uns les autres ſans interprêtes; mais Jules-Céſar n'a pas examiné en homme de Lettres, s'il n'y avoit pas entre ces quatre Langues différentes quelque affinité, quelque reſſemblance, qui put faire juger qu'elles deſcendoient originairement d'une Langue commune.

Les Hollandois, les Danois, les Suédois, les Allemands, ne s'entendent pas: il eſt pourtant certain que toutes ces Langues ſont des Dialectes de l'ancien Tudeſque. Il en eſt de même des Bohémiens, des Polonois,

des Moscovites, des Dalmatiens. Ces Peuples ne s'entendent pas, quoique leurs Langues soient toutes des Dialectes de l'ancien Esclavon. On sçait aussi que le François, l'Espagnol & l'Italien descendent du Latin; cependant il est possible de sçavoir parfaitement le Latin, & d'ignorer les Langues qui en sont dérivées. Il y a même des Allemands qui n'entendent pas les Suisses, quoique les deux Langues ne différent que par rapport à l'accent & à la manière de prononcer des mots qui sont absolument les mêmes.

Loin d'être contraire à notre opinion, Strabon la favorise. » Il y a, » dit-il (99), des Auteurs qui divisent la Celtique en trois parties, » occupées par les Aquitains, les Belges & les Celtes. Les Aquitains » différent tout-à-fait des autres, non-seulement par rapport à la » Langue, mais encore à l'égard de la Physionomie. Ils tiennent beau» coup plus des Ibéres que des Gaulois. Les autres ont tous l'air Gau» lois (100): cependant ils ne parlent pas *tout-à-fait* la même Lan» gue; les *Dialectes* sont un peu différens. « Ces paroles annoncent clairement que, du tems de Strabon, il y avoit beaucoup d'affinité entre la Langue des Belges & celle des Celtes, aulieu que les Aquitains avoient adopté le Dialecte des Ibéres, dont ils étoient voisins.

Les réflexions qu'on a faites sur les deux Passages de Jules-César répondent à celui de Suétone. Il reste donc l'objection d'un Passage de Tacite. Voici les propres paroles de cet Historien (101). » Derriére les » Marcomans & les Quades sont des Peuples moins puissans, les » Marsignes, les Gothins, les Osces, & les Bures. De ceux-ci, les pre» miers & les derniers seulement ont le langage & la chevelure des » Suéves. Pour les Gothins qui parlent la Langue Gauloise, & les » Osces qui parlent celle de la Pannonie, il est visible qu'ils ne sont » pas Germains..... «

Tacite assure donc que les Gothins se servent de la Langue Gauloise. Ce fait est accordé de toutes parts; mais il en conclut que les Gothins ne sont pas Germains; cette conséquence doit souffrir quelque restriction (102). Les Bastarnes avoient la même Langue que les Scordisces, que toute l'Antiquité reconnoît pour un Peuple Gaulois. En con-

(99) *Voy.* Strab. IV. p. 176.
(100) *Voy.* Strab. IV. p. 176.
(101) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 43.
(102) *Voy.* ci-dessus, p. 34-35. 97.

clueroit-on que les Baſtarnes n'étoient pas Germains ? Tacite lui-même les reconnoît pour tels (103). Il avoue auſſi que la Langue des Eſtions (104) approchoit beaucoup de celle des Habitans de la Grande-Bretagne. Cependant il ne diſconvient pas qu'ils ne fuſſent un Peuple Germain, qui appartenoit à la Nation des Suéves. Il en étoit de même des Gothins : ceux-ci étoient Germains, quoique leur Langue différât de celle des Suéves.

Pour le comprendre, & pour éclaircir en même tems le Paſſage de Tacite, il faut obſerver que comme les Gaules étoient partagées entre trois Nations Celtiques, les Aquitains, les Belges, & les Celtes, proprement ainſi nommés (105), la Germanie étoit auſſi occupée par cinq Nations différentes, les Vindiles, les Ingévons, les Iſtévons, les Hermions, & enfin les Peucins, ou Baſtarnes. Il ne faut pas douter que ces cinq Peuples, tous Germains, n'euſſent des Coutumes & des Dialectes différens, ſelon qu'ils tenoient plus ou moins de l'ancienne barbarie ; les Hiſtoriens conviennent, au reſte, que les Suéves, qui faiſoient partie des Hermions, étoient les plus féroces de tous les Germains.

Cette diverſité d'accent & de Dialecte, ſuppoſée dans l'ancienne Germanie, comme dans les Gaules, il ſera facile de ramener les Paroles de Tacite à notre avis. Cet Auteur veut dire que les Marſignes & les Burss ont le Dialecte & les Coutumes des Suéves, qui leur étoient voiſins du côté du Nord ; que les Gothins (106), au contraire, avoient la Langue des Peucins & des Baſtarnes, qui touchoient leur Pays du côté de l'Orient. Le Dialecte des Baſtarnes, qui, ſelon cette remarque, étoit auſſi celui des Gothins, approchoit fort de celui de quelques Peuples des Gaules (107) ; ſur ce fondement Tacite a cru être en droit de regarder les Gothins comme un Peuple Gaulois : ce qui ne

(103) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 46.

(104) *Voy.* ci-deſſus, p. 95.

(105) Pline dans le Chap 14. du Liv. IV. de ſon Hiſtoire Naturelle. pag. 477. parle d'un Peuple qu'il appelle *Guttons*, & qui, ſelon lui, faiſoit partie des *Vindiles*, ou *Vandales*. Mais il ne faut pas confondre ce Peuple avec celui dont il s'agit. Tacite diſtingue expreſſément les *Gothins* des *Gothons*. (*Voyez* Tacit. Germ. cap. 43.)

(106) Les Gothins demeuroient à l'Orient des Marcomans & des Quades, le long du Danube Tacite, dans l'énumération des Peuples de la Germanie, place le long de ce Fleuve, premièrement les Hermundures, enſuite les Marcomans, & les Quades, enfin les Marſignes, les Gothins, les Oſces & les Bures. (*Voy.* Tacit. Germ. cap. 38. & 43) Les Gothins étoient donc voiſins de la Dace & des Baſtarnes ; peut-être même étoient-ils le même Peuple que ces derniers (*Voy.* Plin lib. IV. cap. XII. XIV. p. 465. 477.)

(107) *Voy.* ci-deſſus, p. 95-97.

doit pas être contesté, puisque les Bastarnes, qui leur étoient voisins, sont appellés par les Historiens, tantôt Germains (108), tantôt Gaulois.

Pour passer présentement aux Osces, le seul nom qu'ils portoient insinue qu'ils étoient un Peuple Germain. *Osen Hosen*, en Allemand, signifie la même chose que *Braccati* en Latin. Les Pannoniens (109) étoient distingués par une sorte de juste-au-corps qu'ils portoient; les Osces se faisoient remarquer par leurs larges culottes. Aussi Tacite les appelle-t-il (110) un Peuple *Germain* dans un autre endroit de son Traité. Au lieu d'avoir l'accent & le Dialecte des Celtes qui demeuroient avec eux au-delà du Danube, c'est à-dire, des Germains, ces Osces avoient l'accent & le Dialecte des Celtes, qui demeuroient en-deçà du Fleuve, c'est-à-dire, des Pannoniens. Voilà tout le mystère qu'il faut chercher dans les paroles de Tacite.

Il y avoit donc anciennement, en Europe, une Langue commune, de laquelle les différentes Langues des Ibéres, des Gaulois, des Germains, des Bretons, des Thraces, & de tous les autres Peuples Celtes, descendoient originairement. De fortes raisons portent même à croire que plusieurs Peuples de l'Asie se servoient autrefois de la même Langue. Par exemple, on trouve dans la Langue des Scythes Asiatiques plusieurs mots qui ont un rapport manifeste avec l'Allemand. Ils donnoient à la plûpart de leurs fleuves, au Tanaïs (111), au Jaxartes (112), le nom de *Silis*. On trouve aussi en Espagne (113) & en Allemagne (114) plusieurs riviéres du nom de *Salia*, ou de *Sala*; & il n'est pas hors d'apparence qu'on appelloit de ce nom les fleuves dont on tiroit le sel.

Chez les Scythes le Mont Caucase portoit le nom de *Graucasus* (115), qui signifioit, en leur Langue, une Montagne couverte de neige. *Grau-cop*, *Grau-cap*, en Allemand, est une tête grise. Le nom Scythe des Palus-Méotides étoit *Temerinda* (116), c'est-à-dire, selon Pline, la mére, la source de la Mer: *Th'-meer-ende* marque, en Allemand, le bout, la dernière extrêmité de la Mer; c'est, vraisemblablement, comme d'autres l'ont

(108) *Voy.* ci-dessus, p. 35.
(109) *Voy.* Dio. lib. XLIX. p. 413.
(110) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 28.
(111) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. VI. cap. VII. p. 661. Eustath. in Dionys. Perieg. v. 17.
(112) *Voy.* Plin. lib. VI. cap. XXII. p. 678. Solin. cap. 62.
(113) *Voy.* Pompon. Mela. lib. III. cap. I. pag. 71.
(114) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 291.
(115) *Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. VI. cap. XVII. p. 678. Solin. cap. 62.
(116) *Voy.* Plin. lib. VI. cap. VII. p. 661.

remarqué (117), la véritable signification du mot *Temerinda*. Il y avoit aussi un Promontoire de la Chersonése Taurique, que les Scythes appelloient *Tamyrace* (118), Ταμυράκη : *Th'-meer-Exe* est, en Allemand, un coin que fait la Mer. Les Scythes appelloient leurs Magistrats *Scolatas* (119), comme les Germains donnoient à leurs Juges le nom de *Scolten*, d'où sont venus les mots Allemands *Schultheis*, *Schultze*, & ceux de la basse Latinité, *Sculteſius*, *Scultetus*. Enfin le mot *March* dont on a parlé plus haut, désigne encore, chez tous les Tartares, un Cheval (120).

Cette conformité de l'ancien Scythe avec l'Allemand ne surprend point. Les Peuples Celtes descendent originairement des Scythes. Par la même raison, il ne faut pas s'étonner que les Turcs, qui sont aussi sortis de la Scythie, conservent encore plusieurs mots qui se trouvent aussi dans l'Allemand. Théophilacte *Simocatta* (121) remarque que le Roi de Taugas s'appelloit *Taiſan*, ce qui signifie, dit-il, en Grec, fils de Dieu. *Tauſan*, en Allemand, est le fils du Dieu *Tis*. Voici quelques autres mots Turcs, avec le mot Allemand qui y répond (121). *Scœr*, en Allemand, *Schar*, une Brigade, une Armée. C'est le mot *Scara* de la basse Latinité. *Oxus*, en Allemand, *Ochſe*, un Bœuf. *Scerp*, *Scharff*, rude, tranchant. *Kanta*, *Kanne*, une Cruche. *Geitzi*, *Geiſſ*, une Chévre. *Gemengein*, *Gemeinde*, une Communauté, une Troupe. Mais n'est-il pas surprenant qu'il y eût, même dans l'ancienne Langue des Perses, tant de mots qui lui sont communs avec la Langue Allemande ?

Leibnitz assure (122), » qu'il ne trouvoit pas dans la Langue des » Perses beaucoup de mots qui eussent du rapport avec celle des Ger» mains. A la réserve, dit-il, du seul nom de *God* (Dieu), les autres » mots, qui ont quelque conformité avec la Langue des Germains, sont » communs à ceux-ci avec les Latins. « Mais Leibnitz n'avoit pas porté à cet examen toute l'attention qu'il méritoit. Nous rapporterons, dans un instant, plusieurs mots Persans, qui sont aussi Allemands, sans avoir

(117) *Voy*. Harduin. ad Plin. lib. VI. cap. VII.

(118) *Voy*. Strab VII. 308.

(119) *Voy*. Herodot. lib. IV. cap 6.

(120) Leibnitz in Miscell. Berolin. tom. I. p. 3. explique plusieurs autres mots de l'ancien Scythe ; mais il n'est heureux, ni dans ses conjectures, ni dans ses étymologies : elles sont, d'ordinaire, forcées & mal amenées.

(121) *Voy*. Theophylact. Simocatt. lib. VII. cap. IX. p. 176.

(121) *Voy*. Stralenberg. p. 129. (On peut consulter aussi l'*Onomaſticon*, qui se trouve à la fin de l'*Hiſtoire Muſulmanne* de Leunclavius.

(112) *Voy*. Leibnitz de Orig. gentium in Miscell. Berol. tom. I. p. 4.

aucun

aucun rapport, ni avec le Grec, ni avec le Latin; & n'étoit-il pas digne de la curiosité d'un Sçavant, qui recherchoit l'origine des Peuples & des Langues de l'Europe, d'examiner pourquoi les Grecs, les Latins, les Germains & les Perses, avoient autrefois tant de mots communs? Tous ces Peuples descendant des anciens Scythes, on a du trouver dans la Langue de ces Peuples des traces sensibles de leur origine.

Voici une courte liste des mots Persans, qui sont aussi Grecs, Latins, Allemands; ensuite viendront ceux qui n'ont du rapport qu'avec l'Allemand. Du premier ordre sont (123) *Fadar*, en Allemand, *Vater*, Pere; *Dochtar*, *Dochter*, Fille; *Beradar*, *Bruder*, Frere; *Daudant*, *Zahn*, une Dent; *Nam*, *Nahmen*, un Nom; *Star*, *Stern*, une Etoile; *Cal*, *Cahl*, Chauve; (124) *Mithri*, *Mithir*, *Mether*, en Allemand, *Maister*, Maître. Les mots Persans du second ordre sont (125) *Gaza*, en Allemand, *Schatz*, un Trésor; (126) *Chod*, *Gott*, Dieu; (127) *Anatozadus*, (128) en Allemand, *Ohnetodt*; (129) *Gerra*, *Gewher*, une Arme, un Bouclier; (130) *Zendavesta*, (nom d'un Livre de Zoroastre, qui signifie Allume-feu); *Zünden*, en Allemand, signifie allumer; (131) *Avalle*, *Anfall*, une attaque; (132) *Band*, *Band*, un Lien, un Etendar, une Compagnie rangée sous un Drapeau. C'est le mot *Bandum* de la basse Latinité. Le nom propre d'*Hystaspe*, que les Perses (133) prononçoient *Gusthtasph*, & celui de *Rodogune* (134), sont aussi des noms Allemands, *Gustaff*, *Rodeguns*.

Les Auteurs Grecs & Latins s'accordent à nous dire qu'il suffisoit d'entendre parler les Celtes pour juger de leur férocité & de leur barbarie. La plûpart de leurs mots, & les noms propres en particulier, étoient si rudes que l'on pouvoit à peine les prononcer dans les autres Langues. Il n'étoit pas possible (135) de les faire entrer dans un vers sans

(123) *Voy.* Lipsii. Epist. Cent. III. ad Belg. Ep. 44. Hagenberg. Germ. med. p 166.

(124) *Voy* Scalig. Emend. Tempor. VI. p. 551. Relig. des Gaulois, tom. II. p. 420.

(125) *Voy.* P Mela lib. I cap. II. pag. 20. Steph de Urb p 256. Serv ad Æneïd. I. v. 823. II v. 763.

(126) *Voy.* Cluver. Germ. Antiq p. 184.

(127) Nom d'un fils du Roi Chosroës, qui signifie immortel.

(128) Procop. Goth. lib. IV. cap. X. p. 590.

(129) Pausan. Arcad. cap. L. p. 700. Phocic. cap. XIX. p. 843.

(130) Prideaux Hist. des Juifs. tom. I. pag. 405. 406.

(131) Lipsius Epist. Centur III. ad Belg. ep. 44. Hagenberg Gem. med. p. 166.

(132) Lipsius, Hagenberg. ubi suprà.

(133) Prideaux Hist. des Juifs Tom. I. p. 327.

(134) Exc. ex Ctesiæ. Hist. ad Calcem Herodot cap. XX p 644.

(135) Plin. Junior. Epist. lib. VIII. Epist. 4.

l'estropier. La prononciation étoit si rude, qu'elle écorchoit les oreilles des Etrangers; elle ressembloit moins à une voix articulée (136), qu'au croassement du Corbeau, & au rugissement des Bêtes féroces. Tout cela ne doit pas être pris au pied de la lettre. Une Langue inconnue paroît presque toujours barbare.

La Langue Allemande a conservé la rudesse de la Langue des Celtes. Les Allemands prononçent assez durement certaines lettres, le *t*, le *z*, l'*v* consonne, le *ch*, l'*sch*; ils lient même quelquefois cinq ou six consonnes à une seule voyelle. Cependant la plûpart des mots de la Langue Celtique avoient autrefois plus de voyelles (137) qu'ils n'en ont aujourd'hui; ce qui devoit en rendre la prononciation plus douce & plus coulante. A l'égard du style des Celtes, Diodore de Sicile (138), parlant des Gaulois, dit qu'ils s'exprimoient d'une manière concise, obscure, pleine d'énigmes, de synecdoches, & d'hyberboles; leurs discours étoient si enflés, qu'ils paroissoient toujours montés sur des échasses. Les Espagnols avoient à peu-près le même goût.

On verra dans le Livre suivant pourquoi ce style ampoulé étoit si fort à la mode dans les Gaules, &, en général, dans toute la Celtique. L'Histoire, les Loix, la Religion des Celtes, étoient toutes renfermées dans des vers que les Bardes composoient. Toutes les études de la jeunesse se réduisoient à apprendre des piéces de Poësie. Il ne faut donc pas s'étonner que les discours, & même les conversations familiéres des Celtes, se ressentissent du style poëtique, dans lequel ils avoient été nourris & élevés. Si les Grecs n'avoient fait lire à leur jeunesse que les Ouvrages d'un Pindare, d'un Licophron, leur style auroit été exemt des défauts qu'ils reprochent aux Gaulois.

(136) Ovid. Trist. lib. VI. Eleg. XII. v. 55. Diod Sic V. 213. Julian. misopog. p. 337.

(137) On peut, pour s'en convaincre, lire les anciennes versions de l'Ecriture Sainte, faites à l'usage des Goths & des Saxons, &c. & les divers morceaux de l'ancien Tudesque qui sont parvenus jusqu'à nous.

(138) *Voy.* Diod. Sic. V. 213.

Fin du Premier Livre.



HISTOIRE
DES CELTES.

LIVRE SECOND.

De la manière dont les Celtes avoient coutume de se nourrir, de se loger, & de se vêtir; de leurs occupations; du mépris qu'ils témoignoient pour l'Agriculture, pour les Sciences & pour les Arts; des Hymnes qui contenoient leurs Loix, leur Religion, & leur Histoire; de leurs Vices, & de leurs Vertus.

CHAPITRE PREMIER.

ON a vu, dans le Livre précédent, que les Celtes sont les anciens Habitans de l'Europe. Celui-ci contiendra l'exposition des Coutumes & de la manière de vivre de ces Peuples. Ce qui constitue l'homme n'est, à proprement parler, que ses idées, ses sentimens, ses inclinations, & ses actions extérieures qui résultent de ces principes. Dessein de ce Livre & des suivans.

Pour bien connoître les Celtes, il faudra les considérer sous tous ces

P 2

différens rapports : il faudra rechercher ce qu'ils pensoient sur la Religion, sur le Gouvernement d'un Etat, sur la conduite d'une Famille, sur les Sciences & les Arts qu'ils connoissoient, enfin sur les qualités qui peuvent rendre l'homme véritablement grand & heureux. Il faudra parler de leurs principes & de leurs préjugés, de leurs défauts & de leurs bonnes qualités, de leurs vertus & de leurs vices. La connoissance des anciens Peuples ne nous est véritablement utile, que lorsqu'elle sert à nous préserver des vices qu'on leur a justement reprochés, & lorsqu'elle nous met en état de les surpasser en ce qu'ils avoient de bon & de louable.

Il est cependant bien des choses extérieures qui ne doivent pas être négligées, quoiqu'elles ne soient, en quelque manière, que l'écorce de l'homme. Il nous importe sans doute peu de sçavoir de quels alimens les Celtes se nourissoient, quelle étoit leur manière de s'habiller, quelle étoit la forme de leur bouclier, de leur lance, & de plusieurs autres armes qui ne sont plus d'aucun usage; toutes ces choses servent néanmoins à distinguer les Celtes des autres Peuples qui vinrent s'établir successivement en Europe.

Réflexion préliminaire. Les véritables Coutumes des Celtes doivent être recherchées parmi les Peuples qui n'entretenoient aucun commerce avec les Nations étrangères.

Les véritables Coutumes des Celtes doivent être recherchées parmi les Peuples, qui n'entretenoient aucun commerce avec les Nations étrangères; ils n'avoient pas eu occasion d'en adopter les idées & les usages. C'est la seule régle qui puisse servir à distinguer ce qui appartient en propre aux anciens Habitans de l'Europe, de ce qui leur étoit venu d'ailleurs. Les usages communs à tous les Celtes sont des restes de l'ancienne manière de vivre des Scythes. Jules-César remarque, par exemple, que » les enterremens des Gaulois sont magnifiques & somptueux à leur » manière (1). On jette, dit-il, dans le feu, ce qui faisoit plaisir » au défunt, même les animaux. Il n'y a pas fort long-tems que l'on » brûloit avec le Maître les Esclaves & les Clients qu'il avoit affec- » tionnés. «

Du tems de Jules-César, les Gaulois conservoient donc, au moins en partie, l'ancienne Coûtume des Scythes, qui, dans les obséques des personnes de considération, brûloient avec les corps des Grands-Seigneurs leurs Femmes, les Clients (2) qui s'étoient dévoués à vivre & à mou-

(1) *Voy.* Cæsar. lib. VI. cap. 19.

(2) Ce sont les *Soldurii*, dont il sera fait mention ailleurs.

rir avec eux, leurs Domeſtiques, leurs Chevaux, leurs Chiens & leurs Armes. Au contraire, les uſages qui ſont particuliers à quelqu'un des Peuples Celtes ont ordinairement une origine étrangère. La Polygamie, par exemple, inconnue à la plûpart des Nations Celtiques, étoit commune & permiſe parmi les Thraces (3). Ils l'avoient reçue des Grecs, & des Peuples de l'Aſie mineure. Il faut dire la même choſe des Temples, des Idoles & d'une infinité de Cérémonies que les Celtes ne reçurent que fort tard : les unes leur venoient des Carthaginois, les autres des Romains, d'autres enfin des Grecs qui les avoient eux-mêmes reçues des Phéniciens & des Egyptiens.

Quant on lit, avec quelque attention, l'ancienne Hiſtoire de l'Europe, on voit la barbarie ſe retirer par degrés des Provinces Méridionales, & ſe concentrer dans le fond du Nord. La raiſon n'en eſt pas difficile à découvrir. Les Peuples Scythes, ou Celtes, ſe civiliſerent inſenſiblement, à meſure que les Nations policées, qui avoient établi les premiéres Colonies le long des Côtes de l'Eſpagne, des Gaules, de l'Italie, & de la Gréce, pénétrerent plus avant dans le Pays.

CHAPITRE II.

Les Celtes avoient reçu de la Nature divers avantages.

Les Peuples Celtes, Maîtres de la plus grande partie de l'Europe, demeuroient les uns ſous un climat tempéré, ou même chaud, les autres dans des Pays extrêmement froids : cependant ils ne laiſſoient pas de ſe reſſembler tous. Ils avoient une taille grande (1), beaucoup d'embonpoint (2), les chairs blanches & molles (3), les couleurs vi-

(3) *Voy.* Solin. cap. XV. p. 214.

(1) *Voy.* Calpurnii Flacci Declamat. 2. Strab. IV. p. 195. Pauſan. Phoc. XX. p. 847. Amm Marcell. lib. XV. cap. XII. p. 106. lib. XXXI. c. III. p. 620. Appian. Celtic. p. 1220. Diod. Sic. V. 212. Arrian. Exped. Alexandri, p. 11. Flor. I. 13. Silius Ital. XV. v. 715. Camill. ap. Liv. V. 44. Manlius ap. Liv. XXXVIII. 7. Strab. IV. 200. VII. 290. Tacit. Agric. cap. 2. Germ cap. 4. Cæſar. I 39. IV. 1. Pompon. Mela. lib III. cap. III. p. 75. Columella de re Ruſtic. lib. III. c. VIII p. 225. Vegetius de re Milit. lib I. cap. 1. Vitruv. lib VI cap. I. p. 104. Hegeſipp. lib. II. p. 448. Manilius Aſtronomic. lib. IV p. 102. Iſidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006. Chronic. p. 731. Plutarch. Paul. Æmil. tom. I. 264. Procop. Vandal. lib. I. cap. II. p. 178. Eunapius Sardenſ. de Gothis in Except. Legat. p. 18. Q. Curt. lib. IV. cap. 13 Plin. lib. V. cap. XXII. p. 695.

(2) *Voy.* Silius Ital. lib. XVI. p. 471. lib. IV. v. 154. Ammian. Marcell. lib. XV. cap. XII. p. 106. Diod. Sic. V. 212. Appian. Celtic p. 1220. Livius XXXIV. 47. XXXVIII. 21. Virgil. Æneid. VIII. v. 660. Iſidor. Orig. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Plin. Hiſt. Nat. lib. II. cap. LXXVIII. p. 230. Hieronym. in vitâ Hilar. tom. I. p. 159. Vitruv lib. VI. cap. I. p 104. Procop. Vandal. lib. I. cap. II. p. 178. Ariſtot. Problem. Sect. XIV. n. 14.

(3) *Voy.* les autorités citées, note (2) ci-d.

ves, les yeux bleus, le regard farouche & menaçant (4), les cheveux blonds & épais (5), un tempérammeat robuste (6); ils résistoient également à la faim, au froid, au travail, & à la fatigue.

Ils avoient une grande taille.

La taille des Scythes & des Celtes paroissoit si monstrueuse aux Grecs, que leurs Poëtes en font ordinairement des Géants (7). Les Poëtes & même les Historiens Latins en parlent à peu-près dans les mêmes termes. Les plus grands des Romains paroissoient petits auprès des Germains, des Bretons, & des autres Celtes (8). C'est la raison pour laquelle Sidonius-Apollinaris appelle les Bourguignons (9) des hommes de sept pieds. Jules-César, parlant des Germains (10), attribue leur grande stature aux viandes grossiéres dont ils se nourissoient, à l'exercice continuel auquel on les accoutumoit, & à la manière dont ils étoient élevés. Les esprits animaux n'étant épuisés dans la jeunesse, ni par l'étude, ni par le travail, ni par aucune occupation gênante, étoient tous employés à l'accroissement du corps. Pline l'attribue au climat (11). Les chaleurs étant fort tempérées en Germanie, il ne s'y faisoit ni une si forte transpiration, ni une consomption d'humeurs aussi grande que dans les Pays plus chauds. Tout cela pouvoit y contribuer pour quelque chose; mais n'y a-t-il pas sur la terre des hommes de différentes espéces? On trouve dans le fond du Nord de véritables Pigmées; c'est-à-dire, des Lappons. Il y avoit, au contraire, en Afrique une race d'Ethyopiens qui ne le cédoient point aux Germains pour la taille (12). Il est fort douteux que les Lappons parvinssent jamais à la hauteur de six pieds, dans quelque Pays qu'on les transplantât.

(4) *Voy.* Claudian. in Rufin. lib. II. v. 110. Lucan. VII. v. 231. Diodor. Sic. V. 213. Amm. Marcell. XV. cap. XII. p. 106. Tacit. Germ. cap. 4. 30. Horat. Epod. XVI. v. 7. Juvenal. Satyr. XIII. v. 164. Auson. Edyll. VII. Cæsar. I. 39. Vitruv. VI. cap. I. p. 104. Sidon. Apoll. lib. VIII. ep. 9. Plutarch. Paul. Æmil. tom. I. 264. Herodot. IV 108.

(5) *Voy.* Diod. Sic. V. 214. Claudian. in Rufin. II v. 110. Idem de Laud. Stilic. II. v. 240. Lucan. I. 402. 435. Virgil. Æneid. VIII. 659. Strab. IV. 200. Manil. Astron. lib IV p. 102. Juvenal. Satyr. XIII. v. 164. Plin. II c. LXXVIII. p. 230. Martial. Epigr v. 69. Auson. Edyll VII. Claudian in Eutrop. I. v. 380. Idem de IV. Conf Honorii. v. 446. & de Bello Getico. v. 437. Procop. Vand lib. I. cap. II. p. 78. Amm. Marcell. lib XXXI cap III. p. 620. Valer. Flac. Argon. lib VI. v. 60.

(6) Silius lib. III. v 326. Justin XLIV. 2. Amm. Marcell. XV cap. XII. p. 106. Tacit. Germ. 4. Seneca de irâ lib I. cap. II. p. 598. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II p. 1006. Idem Chronic. p. 730. Justin lib. II cap. 3.

(7) *Voy.* ci dessus, p. 43. 44. 51. 52. 59. 104

(8) Appian. Celtic. p. 1192. Strab. IV. 200. Flor. II. 4.

(9) Sidonius Apollin. lib. VIII. ep. 9.

(10) *Voy.* Cæsar IV. 1.

(11) Plin. lib II cap LXXVIII. p. 230.

(12) Plin. lib. II. cap. LXXVIII. p. 230.

A Dieu ne plaiſe, cependant, que l'on doive révoquer en doute ce que nous dit l'Ecriture-Sainte, lorſquelle nous préſente le genre humain deſcendant d'un ſeul homme. Mais, la création de l'homme, la longue vie des Patriarches, la conſervation de l'homme, des plantes & des animaux, au milieu d'un déluge univerſel, ſont des miracles de la puiſſance Divine; il n'eſt pas hors de vraiſemblance, que, par un ſemblable miracle, Dieu eût mis une différence ſi ſenſible entre les divers deſcendans d'Abraham ou de Noé, que l'on pourra diſtinguer juſqu'à la fin du monde les Germains des Lappons, les Peuples blancs des Peuples noirs, ceux qui ont les cheveux crêpés de ceux qui les ont longs & flottans (13).

Les Celtes avoient beaucoup d'embonpoint.

L'embonpoint des Celtes, quoiqu'en ayent penſé les Anciens, venoit infailliblement de la manière dont ils ſe nourriſſoient, & ſur-tout de la biére; cette liqueur étoit la boiſſon commune (14) de tous les Peuples de l'Europe, avant qu'ils euſſent appris des Orientaux à planter la vigne, & à faire du vin. Au moins eſt-il certain qu'on ne trouve plus, ſoit en Eſpagne, ſoit dans les Gaules, ſoit parmi les autres Peuples qui ne font plus uſage de la biére, autant de gens d'une vaſte

(13) M. Pelloutier étoit trop inſtruit pour ne pas comprendre combien ſon opinion étoit oppoſée à l'Hiſtoire de Moïſe. Il a cru ſe tirer d'embarras en recourant à un miracle; mais eſt-il permis d'en ſuppoſer gratuitement? Peut-on admettre des miracles dont l'Écriture Sainte ne parle pas, des miracles que rien ne laiſſe entrevoir? D'ailleurs, en admettant les idées de M. Pelloutier, comment ſe pourroit-il que les individus de la même eſpéce ſe fuſſent tous réunis? Auroient-ils choiſi de préférence le climat qui convient à leur eſpéce? Se ſeroient-ils accordés à former ces nuances que les climats indiquent; car les deux extrémités d'un Peuple ne ſe reſſemblent pas toujours parfaitement? Les migrations, les guerres, ce reflux des Peuples d'un Pôle à l'autre n'euſſent-ils pas renverſé totalement ce choix que les Peuples auroient fait d'un climat relatif à leur eſpéce? Cependant les Pygmées ſont encore en Laponie; les Négres habitent les Pays brûlés par les ardeurs du ſoleil &c.... Les exportations & les voyages ont certainement produit quelques différences; mais le général répond au phyſique du climat, & cette Loi que le Créateur a imprimée à la Terre paroît être éternelle. Des hommes tranſplantés d'un Pays dans un autre ne perdront que par des degrés inſenſibles ce qu'ils tiennent du climat qu'ils ont habité; il faudra des ſiécles pour opérer un changement conſidérable, ſi le concours des Sexes n'y contribue; mais enfin ce changement s'opérera. C'eſt ainſi que les plantes tranſportées d'un Pays à un autre s'abâtardiſſent ou deviennent plus belles, avec cette différence que l'action du climat s'y manifeſte plus promptement; la raiſon n'en eſt pas difficile à donner: les plantes tiennent plus immédiatement à la terre. M. Pelloutier s'eſt livré ſans réſerve à ſon opinion. Il ne veut pas que les chaleurs exceſſives ayent énervé les Gaulois & les Germains qui paſſérent les uns dans l'Aſie mineure, les autres en Italie, en Eſpagne & en Afrique. Cette aſſertion eſt contraire à l'expérience: d'autres cauſes peuvent y avoir concouru; mais les chaleurs y ont certainement contribué.

(14) *Voy.* ci-deſſous, chap. III. p. 122 & ſuiv.

corpulence, qu'en Allemagne, & dans les autres Provinces du Nord où l'on use encore de cette boisson

Les Celtes avoient des chairs blanches & des couleurs vives.

Pline, parlant des Peuples septentrionaux, attribue (15) la beauté de leur teint & de leur chevelure à la rigueur du climat. On sent bien, en effet, que ces Peuples étoient moins exposés à être hâlés & brûlés par les ardeurs du Soleil, que les Habitans de l'Italie ou de l'Afrique. Cependant on auroit pû objecter à Pline que les Celtes d'Espagne & d'Italie (16), les Galates de l'Asie mineure étoient blancs & blonds, comme les Peuples septentrionaux; & qu'auroit-il allégué pour la défense de son opinion? Auroit-il répondu que ces Peuples tenoient encore quelque chose de la constitution du Pays d'où ils sortoient? Mais les Celtes d'Espagne y étoient établis depuis des tems immémorables, les Gaulois de l'Asie mineure étoient encore blancs plus de cent ans après y avoir passé; ils avoient d'ailleurs toujours été voisins de la Gréce. Les hommes tiennent bien tous quelque chose de la position des Pays où ils sont établis; cependant on ne sçauroit croire que la diversité du terroir & du climat suffise pour rendre raison de la différence qu'on trouve entre les hommes, par rapport aux qualités du corps & de l'esprit.

Les Celtes avoient des yeux bleus.

Aristote (17) prétend que les Peuples septentrionaux ont les yeux bleus (18), parce que le froid excessif, qui régne dans ces Contrées, empêche la chaleur naturelle de transpirer & de s'évaporer aussi facilement que dans les Pays chauds. Peut-être auroit-il mieux valu laisser le problême indécis, que de le résoudre d'une maniére si peu satisfaisante. Solin (19) fait, sur cet article, une réflexion qui n'est pas plus solide. » Les Albaniens, dit-il, qui étoient un Peuple Scythe de l'A» sie, voyent mieux de nuit que de jour, parce qu'ils ont les yeux » bleus. «

Ils avoient le regard farouche & menaçant.

Le regard farouche & menaçant, qu'on attribue assez généralement aux anciens Celtes, venoit, selon les apparences, de la férocité de ces Peuples, qui ne la dépouillerent que fort tard. Ennemis des Nations étrangéres, se défiant sur-tout des Grecs & des Romains, qui en vou-

(15) *Voy.* ci-dessus, p. 118. note (11).

(16) *Voy.* ci-d., p. 117. 118. notes (2), (3) & (5).

(17) *Voy.* ci-dess., p. 118. note (11). & Aristot. Problem. Sect. XIV. n. 14.

(18) Mezeray prétend que les Germains avoient les yeux verds. *Hist. de France avant Clovis*, p. 24. On ne sçait d'où il l'a pris γλαυκὸς, *casius*, signifie *bleu*.

(19) Solin cap. XXV. p. 235. Plin. Hist. Nat. VII. 2. A. Gell. lib. IX. cap. IV. p. 247.

loient

loient à leur liberté, ils les regardoient rarement de bon œil. Depuis qu'ils sont sortis de la barbarie, ils ont perdu ce regard fier & terrible, auquel on les reconnoissoit autrefois.

Les Historiens donnent quelquefois aux Scythes & aux Celtes une chevelure blonde; d'autrefois ils disent que ces Peuples avoient des cheveux roux. Il n'y a point en cela de contradiction. Ces Peuples avoient naturellement les cheveux blonds; mais ils n'épargnoient rien pour les rendre rouges & ardens : cette couleur leur paroissoit infiniment plus belle. *Les Celtes avoient des cheveux blonds.*

Au reste les cheveux blonds étoient, sans doute, extrêmement rares parmi les Grecs & les Romains. Aulu-Gelle (20) met au nombre des choses incroyables ce qu'Aristée de Préconnese, & plusieurs Auteurs Grecs du même ordre, ont dit de certains Peuples Scythes, » que leurs » enfans apportoient au monde des cheveux qui étoient précisément » de la même couleur que ceux de nos Vieillards. « A la vérité, Solin ne conteste pas le fait; mais il assure que la chose a paru si extraordinaire, que l'on a cru devoir donner à la Nation un nom qui exprimât cette grande merveille. » On les appelle, dit-il, (21) Albaniens, » parce qu'ils naissent avec des cheveux blancs. « De semblables remarques prouvent, non-seulement que les Grecs n'ont connu que très imparfaitement les Peuples septentrionaux, mais encore que les Romains se sont bien souvent contentés de copier les Auteurs Grecs : ils n'ont fait aucune recherche sur les choses qu'il étoit le plus facile de sçavoir; & ils étoient plus a portée que les Grecs de connoître les Peuples septentrionaux.

Le tempérament robuste & vigoureux des Celtes doit moins être regardé comme un présent de la nature, que comme le fruit de l'éducation qu'ils recevoient, & de leur manière de vivre. Des Peuples, qui n'avoient d'autre métier que la guerre, qui pensoient que la véritable *Ils avoient un tempérament robuste & vigoureux.*

(20) *Voy.* A. Gell. lib. IX. cap. IV. p. 247.

(21) Solin XXV. 232.) Les *Albaniens* portoient déjà ce nom avant que les Romains eussent passé en Asie. Il n'est donc pas possible de lui donner une étymologie Latine. On a déjà remarqué dans le Livre précédent, ch. XV. p. 102. 104. qu'*Albe* signifioit dans la Langue des Celtes une Montagne, & *Albion*, un Montagnard. Les *Albanois* sont donc les Scythes qui demeuroient sur le Mont Caucase, & les *Ibéres*, leurs voisins, ceux qui étoient établis au-delà de cette chaîne de Montagnes. (*Voy.* ci-dessus, page 90-91.) Justin dit au Livre XVII. chap. 3. de son Histoire : *Albani Herculem ex Italiâ ab Albano monte secuti dicuntur.* On entrevoit dans cette Fable la véritable signification du nom d'*Albani*.

gloire ne se moissonne que dans un champ de bataille, devoient s'étudier naturellement à augmenter autant qu'il étoit possible les forces du corps; ils devoient s'accoutumer de bonne heure aux fatigues & aux incommodités qui sont inséparables de la profession des armes. C'étoit aussi l'unique étude des Celtes, depuis la jeunesse la plus tendre jusqu'à l'âge décrépit. Ces corps de fer s'amollirent insensiblement, à mesure qu'ils commencerent à connoître & à goûter les douceurs de la paix. Le mal ne fut peut-être pas grand. Les forces du corps sont nécéssaires à l'homme: la guerre est inévitable en mille occasions; mais, s'il ne faut pas les négliger, s'il est à propos de former les jeunes gens aux travaux militaires, n'est-il pas infiniment plus utile de cultiver les facultés de l'ame, de régler ses idées & ses désirs, de retrancher, s'il est possible, tout ce qui donne occasion aux injustices & aux guerres?

Le tempérament des Celtes supportoit mieux le froid que la chaleur.

Les Auteurs remarquent assez généralement que les Gaulois & les Germains (22) résistoient beaucoup mieux au froid qu'à la chaleur; l'ardeur du soleil leur étoit en quelque manière insupportable. Pourroit-on être surpris que des armées, sorties d'un Pays froid (23), ayent été incommodées, dans le commencement, par des chaleurs auxquelles le soldat n'étoit pas accoutumé? Un corps, chargé d'humeurs & d'embonpoint, ne doit-il pas naturellement souffrir beaucoup plus de la chaleur, qu'un corps sec & nerveux? Mais, du reste, il est constant que les Gaulois qui allerent s'établir dans l'Asie mineure, que les Germains, qui, dans la décadence de l'Empire Romain, envahirent une partie de l'Italie, de l'Espagne & de l'Afrique, s'accoutumerent au climat de ces Contrées; ils y conserverent long-tems toute leur vigueur. S'ils la perdirent dans la suite, ce ne fut pas qu'ils eussent été énervés par les chaleurs excessives que l'on ressent dans ces Contrées. Ce qui contribua le plus à les affoiblir, c'est qu'ils changerent insensiblement leur ancienne manière de vivre, pour adopter celle des Peuples au milieu desquels ils s'étoient établis.

Le tempérament des Celtes ne duroit point à la fatigue.

On a remarqué aussi que la vigueur des Peuples Celtes ressembloit, en quelque manière, à un feu de paille. » Les Germains, disoit » Tacite (24), sont d'une taille avantageuse, terribles dans un pre-

(22) Voy. Livius XXXV. 5. XXXVIII. 17. Tacit. Germ. 4. & Hist. lib. II. cap. 32. 93.

(23) On a montré dans le Livre précédent, chap. XII., que le climat des Gaules étoit autrefois beaucoup plus froid qu'aujourd'hui.

(24) Tacit. Germ. 4. Appian. Celt. p. 1192.

» mier effort, peu capables d'un travail fatiguant & continu. » Tite-Live & Florus (25) disent la même chose des Gaulois. » Dans le pre-» mier choc, ils font des efforts qu'aucun homme ne sçauroit éga-» ler. Quand il faut revenir à la charge, ils sont plus foibles que des » femmes. « Ce n'étoit donc pas la foiblesse de leur tempérament qui les rendoit incapables de soutenir un long travail. Ils avoient une vigueur & des forces extraordinaires; mais ils ne sçavoient pas les ménager (26). Ils agissoient comme ces esprits violens & féroces, qui veulent tout emporter d'emblée. Se livrant aveuglément à l'impétuosité de leur tempérament, ils alloient au combat avec une ardeur trop vive pour se soutenir long-tems. Rencontroient-ils dans leur chemin des obstacles & des difficultés auxquelles ils ne fussent pas préparés, leur activité tomboit d'elle-même : ils se rebutoient avec la plus grande facilité.

CHAPITRE III.

L'ANCIENNE manière de vivre des Peuples Celtes nous fera reconnoître facilement que l'Europe étoit autrefois habitée par la même Nation; qu'au lieu de tirer leur origine ou des Egyptiens, ou des Phéniciens, qui étoient déjà policés lorsqu'ils envoyerent des Colonies dans les Pays étrangers, les Celtes descendent véritablement des Scythes, c'est-à-dire, d'un Peuple sauvage & barbare, d'un Peuple qui n'avoit encore aucune connoissance des avantages que l'homme peut tirer de son industrie, ou du Pays qu'il habite.

Manière de vivre des Peuples Celtes.

Les Scythes menoient une vie simple & frugale. Soit qu'ils ne connussent pas encore l'Agriculture & les douceurs qu'elle procure au genre humain, soit qu'ils la regardassent comme une occupation basse & servile, qui ne convenoit point à des Guerriers, soit qu'ils fussent dans l'opinion que le climat & les terres de la Scythie n'étoient point propres à produire les bleds & les fruits que l'on recueilloit dans les autres Pays; soit enfin qu'ils ne crussent pas devoir se donner beaucoup de soins pour multiplier le nombre & la diversité des alimens, pour se procurer des délicatesses qui ne servoient, selon eux, qu'à affoiblir le corps & amollir le courage : il est toujours certain que la plû-

Les Scythes vivoient des fruits que la terre produit naturellement, de la chasse, du lait & de la chair de leurs troupeaux.

(25) Livius X. 28. XXXVIII. 17. Flor. II. 4. | (26) *Voy.* ci-dessous, chap. XIV. & XVI.

part des Scythes (1) négligoient presqu'entiérement l'Agriculture. Les fruits que la terre (2) produit naturellement, la chasse (3), le lait & la chair de leur troupeaux (4) leur fournissoient abondamment les choses nécéssaires à la vie; ils ne se soucioient point des alimens que l'homme n'obtient qu'à force de travail, & à la sueur de son front. Hérodote observe (5) que ceux des Scythes qui semoient quelque peu de bled, ne s'en servoient pas pour faire du pain, mais uniquement pour le rôtir, c'est-à-dire, pour en faire de la biére & de la bouillie.

Les Peuples Celtes se nourrissoient anciennement de la même manière que les Scythes.

Les Nations Celtiques retinrent long-tems cette manière de vivre. Par exemple, les Peuples établis dans les Montagnes du Portugal (6), où les Carthaginois & les Romains n'avoient pu les forcer, se nourrissoient des alimens les plus simples; au défaut de l'huile, qui leur étoit inconnue, ils faisoient tous leurs apprêts avec du beurre. Ils ne mangeoint du pain qu'en deux saisons de l'année, encore le faisoient-ils avec des glands, à la manière des Pélasges (7) de l'Arcadie.

Les Gaulois apprirent des Grecs la culture des terres, des vignes & des oliviers.

Justin remarque (8) que les anciens Habitans des Gaules apprirent des Grecs établis à Marseille la manière de cultiver les terres, de tailler la vigne, & de planter des oliviers. La Colonie de Marseille fut fondée par les Phocéens, sous le régne de Tarquin l'ancien (9), vers l'an 153 de Rome, 600 ans avant J. C. Ce n'est donc que depuis ce tems-là que les

(1) *Voy.* Herodot. IV. 19. Strab. VII. 307. Dio. Chrysost. Orat. LXIV. p. 596.

(2) Justin. II. 2. Herodot. IV. 46. ap. Cicer. Tuscul. Quæst. V. p. 3600. Amm Marcell. lib. XXII. cap. VIII. lib. XXXI. cap. III. p. 317.619.)

(3) *Voy.* ci-dessous, chap. XIII.

(4) *Voy.* les notes précédentes. On sçait que le nom de *Galactophages*, que les Grecs donnoient aux Scythes, signifie des hommes qui se nourrissent de lait. (*Voy.* Homer. Illiad XIII. v. 6. Strab. I. p. 4.)

(5) Herodot. IV. 17.

(6) *Voy.* Strab. III. 155. Justin. XLIV. cap. 2. 4. Plin. XVI. cap. 5.) L'Histoire fabuleuse d'Espagne portoit qu'un Prince nommé *Habis* avoit appris aux Tartésiens à cultiver la terre, & à ne plus se nourrir de fruits sauvages. (*Voy.* Justin. XLIV. 2.)

(7) Ælian. Var. Hist. lib. III. cap. 39.

(8) *Voy.* Justin. XLIII. 4. Macrob. in somn. Scipion. lib. II. cap. X. p. 108.

(9) *Voy.* Justin. XLIII. 3.) Martianus Heracleotes v. 210. dit que la Colonie de Marseille fut établie 120. ans avant la bataille de Salamine. Cette bataille se donna, selon Diodore de Sicile, lib. XI. p. 242. & seq. l'an 1. de la LXXV. Olympiade. La fondation de Marseille tombe par conséquent sur l'an 1. de la XLV. Olympiade, de Rome 154. & 600. ans avant J. C. Fenestella avoit aussi remarqué que, vers le même tems, l'on vit pour la première fois des Oliviers en Italie. (*Voy.* Plin. Hist. Nat. lib. XV. cap. 1. p. 167.) Il y a apparence que les Phocéens porterent la Vigne & les Oliviers, non-seulement dans les Gaules, mais aussi en Espagne & en Italie. Herodote remarque qu'ils négocioient dans tous ces Pays avant le tems de Cyrus. (*Voy.* Herodot. I. 163.) D'autres, au contraire, renvoyent la fondation de Marseille à la LX. Olympiade. (*Voy.* Petav. Rat. Temp. lib. II. p. 95. & les notes sur le passage de Justin XLIII. 3.

Gaulois ont commencé à connoître l'Agriculture & les différentes sortes de fruits & d'alimens qu'elle procure à l'homme. On comprend même facilement qu'il dût se passer beaucoup de tems avant que les Peuples qui demeuroient dans le cœur du Pays, eussent appris de ceux qui étoient voisins de Marseille à faire valoir leurs terres. Aussi Strabon remarque-t-il (10) que les Gaulois apprirent l'Agriculture, les uns des Marseillois, les autres des Romains, qui n'ont rien possédé dans les Gaules au-delà des Alpes, avant l'an 600 de Rome. Le même Géographe insinue ailleurs (11) que les Gaulois ne s'appliquerent à l'Agriculture que par force. Ces Peuples guerriers aimoient beaucoup mieux manier l'épée & la lance que la charrue & le soc; ils ne purent se résoudre à faire le métier de Laboureurs, que lorsqu'on les força à quitter celui des armes.

La manière de vivre des Germains étoit la même que celle des Scythes.

Les Germains ne furent guère connus avant le tems de Jules-César. Ce Général passa le premier le Rhin à la tête d'une armée Romaine (12), l'an de Rome 699, sous le Consulat de Cn. Pompée & de M. Licinius-Crassus. Ce qu'il rapporte dans ses Commentaires de la manière de vivre de ces Peuples, montre clairement qu'elle ne différoit en rien de celle des Scythes. » Les *Suéves* (13) consumoient peu de bled; ils vivoient en partie du lait & de la chair de leurs troupeaux (14), en partie de la chasse à laquelle ils prenoient beaucoup de plaisir. Les Peuples Germains (15), en général, faisoient peu de cas de l'Agriculture; leurs alimens ordinaires étoient du lait, du fromage & de la chair. «

Les Germains vivoient avec la même simplicité du tems de Tacite & de Pline, c'est-à-dire, plus de cent ans après César. Le premier remarque (16) » que les alimens dont les Germains se nourrissoient

(10) *Voy.* Strab. lib. IV. p. 181.

(11) Strab. lib. IV. p. 178.

(12) Cæsar. IV. 16.

(13) Les *Suéves* étoient, du tems de Jules-César, l'une des plus puissantes Nations de la Germanie.

(14) Cæsar. IV. 1. Plin. lib. II. cap. LXXVIII. p. 230. Strab. VII. 291.

(15) *Voy.* Cæsar. IV. 22.) Jules-César remarque que dans les îles que le Rhin forme à son embouchure, il y avoit des Sauvages, qui ne vivoient que de poisson, & des œufs de certains oiseaux. (*Voy.* Cæsar. IV. 10.) Xenophon de Lampsaque appelloit ces îles *Oonas*, *les îles des œufs*; il les plaçoit dans la Mer Baltique. (*Voy.* Plin. IV. cap. XIII. p. 474. Solin. c. XXX. p. 244. Pompon. Mela. lib. III. cap. VI. p. 82.) Pline assure avoir vu sur les bords de l'Océan des Peuples qui ne vivoient que de poisson. (Plin. Hist. Nat. lib. XVI. cap. I. p. 224.)

(16) *Voy.* Tacit. Germ. 23.

» étoient fort simples : c'étoient des pommes sauvages, (17) de la venaison » fraîche, du beurre (18) & du fromage. « Le second ajoûte (19) » que » le beurre n'étoit même que pour les riches, & qu'on le servoit, comme » un mets délicat, sur les tables des Grands. «

Ce n'est pourtant pas que les Germains ne semassent déjà quelque bled, du tems de Pline, de Tacite, & même du tems de Jules-César; mais ils n'avoient pas encore appris à en faire du pain : ils ne l'employoient, à l'exemple des Scythes, qu'à cuire de la bouillie & de la biére (20).

On n'entrera pas dans un plus grand détail sur cette matière. Ceux qui voudront consulter les Auteurs, qui en ont parlé, pourront se convaincre que tous les autres Peuples Celtes (21), même les Grecs (22) & les Perses (23), ne connoissoient anciennement d'autres alimens que ceux dont les Scythes se nourrissoient.

La biére étoit la boisson commune des Peuples Celtes.

Il suffira de dire un mot de la boisson dont les Celtes usoient anciennement. Les Peuples *Nomades*, qui n'avoient aucune connoissance de l'Agriculture, buvoient, comme les Scythes, du lait (24) & de l'eau pure, ou détrempée avec du miel. Ceux, au contraire, qui semoient du froment, de l'orge, ou du millet, s'en servoient pour faire de la biére (25), qui étoit la boisson la plus commune des Celtes. Elle portoit divers noms dans les différentes Provinces de l'Europe. Les Espagnols l'appelloient *Celia*, ou *Ceria* (26). Les Gaulois, *Cervisia* ou *Zythus* (27). Les Pannoniens, les Dalmatiens, & les autres Peuples de l'Il-

(17) Plusieurs autres Auteurs disent la même chose. *Voy.* Senec. de Provident. cap. IV. p. 386. Panegyr. Constant. dict. inter Paneg. Vet. cap. XXIV. p. 248). On assure aussi que les Germains mangeoient de la chair crue. (*Voy.* Pompon Mela. lib. III. c. III. p 75. Exc. Dion. ap. Vales. pag. 634. Bardes. apud Euseb. Præp. Evang. lib IV. cap. X. p. 274.)

(18) On suit ici la version d'Ablancourt. Le Latin porte simplement *Lac concretum*, du lait caillé.

(19) Plin. XXVIII. cap. IX. p. 603.) Casaubon prouve, par un passage d'Aristote, que les Grecs avoient appris des Scythes à faire le beurre, & que le nom même de Βούτυρον étoit Scythe. (*Voy.* Casaub. ad Athen. lib. X. cap. XIV. p. 745.) On dit en Allemand *Butter*.

(20) *Voy.* Plin. lib. XVIII. cap. XVII. p. 414. Dio. Cass. lib. XLIX. p 413.

(21) Strab. IV. 200-202. Jornand. cap. XXI. p. 688.

(22) Varro R. R. lib. I. cap. II. p. 314. Justin II. 6. XIII. 7. in fine.

(23) *Voy.* Herodot. I. 71.

(24) Herodot. I. 216. Jornand. cap. LI. p. 688. Athen II. 6. IV. cap. XIII. p. 124. Steph. de urb. p. 410. Diod Sic. V. 214. 215.

(25) Amm. Marcell lib. XV. cap XII. p. 106. Plin lib. XVIII. cap. XVII. p. 414 Dio. Cass. lib. XLIX. p. 413. Strab III. 155. IV. 200-202. Jornand. cap XXI. p. 688. Athen. I. 14 Tacit. Germ. 43.

(26) Flor. II. 18. Oros. lib. V. c. VII. p. 259.

(27) *Voy.* Plin. lib. XXII. cap. XXV. p. 234.

lyrie, la nommoient *Sabaja* (28). Les Thraces, les Phrygiens, & les Péoniens (Peuple voiſin de la Macédoine), lui donnoient le nom de *Britum* (29), qui approche beaucoup de l'Allemand *Bier* (30). Elle étoit connue chez les Scythes qui demeuroient au-delà du Danube, ſous le nom de *Meth* ou de *Camus* (31). D'autres Peuples enfin l'appelloient *Carnus* (32).

Au reſte, la biére ſe faiſoit partout de la même manière (33), & comme on l'a fait encore aujourd'hui. On mouilloit le grain (34) pour le faire germer: on le ſéchoit au feu; enſuite on le faiſoit moudre ou piler: on le détrempoit avec de l'eau, &, quand la liqueur avoit fermenté, on en cuiſoit de la biére. C'eſt certainement ce qu'Hérodote a voulu inſinuer, lorſqu'il dit (35) que quelques Peuples Scythes ſemoient du froment pour le faire griller. Pline, qui ſur cet article eſt entré dans un grand détail, ajoute (36) que les Eſpagnols & les Gaulois ſe ſervoient des lies ou de la levure de la biére, en place de levain, ce qui rendoit leur pain plus léger. Cet uſage a lieu en Allemagne, & dans les Provinces du Nord. On n'auroit pas parlé de ces minuties, ſi elles ne ſervoient à confirmer que tous les Peuples de l'Europe avoient anciennement la même manière de vivre, & qu'elle s'eſt conſervée plus long-tems parmi les Peuples ſeptentrionaux.

Les Peuples Celtes n'ont commencé

Le vin a été long-tems inconnu aux Celtes auſſi-bien qu'aux Scythes. Diodore de Sicile dit que, de ſon tems (37), les Celtes l'ache-

---

Diod. Sic. V. 211.) Diodore dit que les Gaulois appelloient la biére *Zythus*. Si ce nom étoit en uſage dans les Gaules, il y avoit été porté d'Egypte, où la Biére étoit ainſi nommée (*Voy.* Diod. Sic. I. 21. Herodot. II. 77. Athen. I. p. 26. X. cap. 5.) Effectivement, pluſieurs Colonies des Gaules, entr'autres celle de Nîmes, étoient venues d'Egypte. Cependant Diodore de Sicile peut ſe ſervir de *Zythus* ſans prétendre qu'il fut reçu dans les Gaules; il avoit voyagé en Egypte, & d'ailleurs ce nom étoit en uſage parmi les Grecs & les Romains. On peut voir dans l'*Anthologie* une Epigramme que Julien l'Apoſtat fit ſur la Biére qu'il avoit goûtée dans les Gaules. Il y dit qu'elle ſent le bouc. (*Voy.* Julian. Antholog. I. 59. Joſ. Scalig. Ep. lib. III. ep. 208. p. 422.)

(28) Amm. Marcel. lib. XXVI. cap. VIII. p. 465. Hieronym. ad Eſaï. lib. VI. cap. XIX. p. 78.) S. Jerôme étoit originaire de ces Contrées.

(29) *Voy.* Athen. lib. X. cap. 13.

(30) Les Bretons diſent *Byer*, *ber*, *bir*, (*Voy.* le Dictionnaire du Pere de Roſtrenen. p. 95.

(31) Μέδος, Κάμος. Priſcus Rhetor in Exc. Legat. p. 55.

(32) *Voy.* Ulpian. Leg. 9. ff. de Tritico, vino, vel oleo). Les Tartares & les Ruſſes ont encore leur *Braga*, qu'ils font avec de l'avoine, de la farine & du houblon. (*Voy.* Stralenberg. p. 334.)

(33) Plin. lib. XIV. cap. ult. p. 161.

(34) Oroſ. lib. V. cap. VII. p. 259. Iſid. Orig. lib. XX. cap. III. p. 1317.

(35) *Voy.* Herodot. IV. 17.

(36) *Voy.* Plin. lib. XVIII. cap. VII. p. 456.

(37) *Voy.* Diod. Sic. V. 215.

que fort tard à boire du vin & a planter des vignes.

toient encore des Etrangers. Les Lusitains (38), établis dans les Montagnes du Portugal, en recueilloient, à la vérité, du tems de Strabon; mais la quantité en étoit si petite, qu'elle se consumoit toute dans une fête qu'ils avoient coutume de célébrer après la vendange. On a déjà remarqué que les Phocéens (39) porterent les premiers la vigne dans les Gaules, 600 ans avant Jesus-Christ; mais, selon les apparences, il se passa plusieurs siécles avant que les Gaulois pensassent à cultiver des vignes. Aussi le *vin* (40), qui se buvoit dans les Gaules du tems de Possidonius, y étoit apporté d'Italie, ou du voisinage de Marseille (41). C'est ainsi que le remarque cet Auteur contemporain du grand Pompée, à la suite duquel il fit la plûpart de ses voyages.

Diodore (42) & Varron (43), qui ont écrit après les expéditions de Jules-César, nous apprennent encore qu'alors on ne recueilloit point de vin dans la plûpart des Provinces des Gaules. Il est vrai que, du tems de Tacite (44) & même long-tems avant, (45), les Germains, qui demeuroient le long du Rhin, achetoient du vin des Marchands étrangers. Mais il faut qu'ils n'ayent commencé d'avoir des vignes qu'après le neuvième siécle; dans le partage que les enfans de Louis-le-débonnaire firent des Etats de leur pere, on réserva à Louis-le-Germanique (46) quelques Villes au-delà du Rhin, du côté des Gaules, comme Mayence, Worms, Spire, par la raison qu'il y venoit du vin. Les Pannoniens aussi (47), dont le Pays fournit aujourd'hui à une grande partie de l'Europe le vin d'Hongrie, n'en avoient que très-peu du tems de Dion-Cassius, qui écrivoit son Histoire sous le régne de l'Empereur Sévére.

A l'égard des autres Peuples de la Celtique, il seroit inutile d'entrer dans le même détail. On pourroit déterminer à peu-près le tems où ces Peuples ont commencé à connoître le vin (48); mais la chose n'en

(38) *Voy.* Strab. III. 155.
(39) *Voy.* ci-dessus, p. 124. note (8).
(40) *Voy.* Strab. XI. p. 491.
(41) *Voy.* ap. Athen. lib. IV. cap. 12,
(42) Diod. Sic. I. 2 : . V. 211.
(43 *Voy.* Varro R. Rust. lib. I. c. VII. p. 321.
(44) *Voy.* Tacit. Germ. 23.
(45) *Voy.* Athen. II. 6. IV. 13. p. 114.
(46) *Voy.* Duchesn. Rer. Franc. tom. II p. 388. & seq. Chronic. Belg. ap. Pistorium p. 58. Mezerai, Abrégé Chronol. tom. I. p. 317.
(47) *Voy* Dio. Cass. lib. XLIX. p 413.) Herodien remarque que la Ville d'Aquilée faisoit de son tems un grand commerce de vin avec les Peuples qui demeuroient plus avant dans le Pays, & qui n'avoient point de vignes à cause du froid. (*Voy.* Herodian. VIII. 599)
(48 Le vin étoit encore inconnu à plusieurs Peuples de la Thrace, du tems de Pomponius Mela; aux Gétes, du tems d'Ovide; à quelques

vaut

vaut guère la peine. Cette liqueur fut pour eux une espéce de poison. Ils étoient naturellement féroces & paréffeux ; le vin servit à entretenir le penchant qu'ils avoient à l'yvrognorie. Il y eut des Scythes & des Celtes assez sages pour le prévoir. Les Nerviens (49) & les Belges en général, défendoient l'entrée du vin dans leur Pays. Boerebistes, Roi des Gétes (50), fit même arracher toutes les vignes que l'on avoit plantées dans ses Etats. Cet ordre fut donné sur les représentations de Diceneus, Souverain Pontife de leur Nation. On sçait aussi le bon mot du célébre Anacharsis (51). Il exposa au Roi des Scythes les étranges effets du vin, &, lui montrant un sarment, cette plante, dit-il, auroit déjà poussé ses jets jusques dans la Scythie, si les Grecs ne prenoient soin de la tailler tous les ans.

Toutes ces précautions furent cependant inutiles. Lorsque les Peuples Scythes & Celtes eurent une fois commencé à connoître le vin, la plûpart d'entr'eux le rechercherent avec fureur ; il y en avoit qui portoient cet excès (52) jusqu'à donner un Esclave pour un pot de vin. Aussi a-t-on accusé les Thraces d'être fort attachés au Culte de Bacchus (53) : il n'y avoit point de Pays où l'yvrognerie & les bacchanales fussent plus communes. Peut-être qu'après avoir appris des Grecs à cultiver la vigne, ces Peuples adopterent avec plaisir le Culte d'une Divinité qui autorisoit, en quelque manière, tous les excès auxquels ils s'abandonnoient.

Les Celtes prenoient leurs repas assis (54) à terre, ou sur des bancs devant une table ; les Orientaux, au contraire, rangoient autour d'une table des lits sur lesquels ils se couchoient pour mieux se délasser. Varron a remarqué (55) « que les anciens Romains mangoient assis, à » la manière des Lacédémoniens & des Crétois, de qui ils avoient

Les Celtes prenoient leurs repas assis devant une table.

Peuples Goths, du tems de Jornandes ; aux Scythes, du tems d'Anacharsis ; aux Perses, du tems de Crésus. (*Voy.* Pomp Mela. lib. II. cap. II. p. 43. Ovid. Trist. lib. III. Eleg. 10. V. 71. Eleg. 12. V. 13. Jornand. c. LI. p. 688. Athen. lib. IV. cap 13. p 114. Plutarch. de Sapien. Conviv. tom. II. p. 150 Herodot. lib. I. c. 71.)

(49) *Voy.* Cæsar. I 1. II. 15.

(50) *Voy.* Strab. lib. VII. p. 304.

(51) *Voy.* Athen. lib. X. p. 320.

(52) *Voy.* Diod. Sic. lib. V. p. 211.

(53) *Voy.* Pompon. Mela. lib. II. cap II. p. 42. Plin. Hist. Nat. l. XVI. cap. XXXV. p. 275. 276. & ci-dessous, chap. XVIII. vers le milieu.

(54) Strab. III. 155. IV. 197. Diod. Sic. V. 212. Athen. ex Possid. lib. IV. cap. 12. & ex Theopomp. lib. X. cap. 12. Athen. l. II. cap. 6. Steph. de urb. p. 410. Tacit. Germ. 22. 23. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valesian. lib. XXI. p. 258.

(55) Varron oper. p. 204. 217. Serv. ad Æneid. VII. v. 176. VIII. v. 176.

» reçu cet uſage. » Il n'étoit aſſurément pas néceſſaire de chercher ſi loin l'origine d'une Coutume qui étoit commune à tous les Peuples de l'Europe, avant que les Phéniciens & les Egyptiens euſſent envoyé des Colonies dans cette partie du monde. Les Lacédémoniens l'avoient reçue des Pélaſges (56), de qui ils deſcendoient. Ces Pélaſges l'avoient auſſi portée dans l'île de Créte (57). Pour revenir aux Celtes, chacun étoit aſſis ſéparément (58), & avoit ſa table à part : elle n'étoit, ni couverte d'une nappe (59), ni chargée de beaucoup de mets.

La vaiſſelle des Celtes étoit de bois ou de terre ; ils bûvoient dans des cruches de terre, de bois ou d'argent.

Leur vaiſſelle (60) étoit anciennement de bois ou de terre. Ils apprirent enſuite des Grecs & des Romains à en avoir de cuivre, & même d'argent, dont ils ne faiſoient pas cependant un grand cas (61). Ils bûvoient ordinairement (62) dans des cruches, qui étoient auſſi de terre, ou de bois, ou d'argent. C'eſt ce qu'Athenée appelle des vaſes qui reſſemblent à des pots.

Dans les feſtins, on préſentoit à boire dans des cornes.

Mais dans les feſtins on préſentoit à boire dans des cornes de bœuf ſauvage (63), ou dans des crânes humains (64) ; pour rendre ces deux ſortes de gobelets moins dégoutans & plus magnifiques, les Grands Seigneurs avoient coutume de les faire garnir (65) d'or ou d'argent. Il eſt conſtant que l'uſage de boire dans des cornes (66) eſt fort

---

(56) On a montré dans le Livre précédent chap. IX. p. 41. & ſuiv. que les Pélaſges étoient les anciens Habitans de la Gréce. Ils prenoient leurs repas aſſis. (*Voy.* Athen. l. I. c. 9. VIII. 16.)

(57) Les Pélaſges avoient paſſé dans l'Ile de Crète. (*Voy.* Dionyſ. Halic. lib. I. p. 14. Homèr. Odyſſ. lib. XIX. v. 177. Diod. Sic. IV. 183. V. 238. Strab. V. 221. X. 475.)

(58) Athen. lib. II. cap. 6. Steph. de urb. p. 410. Tacit. Germ. 22. *Voy.* ci-deſſous chap. XIII.

(59) Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valeſian. lib. XXI. p. 258. Tacit. Germ. 23.

(60) *Voy.* la note précédente & Athen. lib. IV. cap. 12.) Diodore de Sicile & Strabon diſent que les Luſitains & les Celtes mangent ſur de la vaiſſelle de cire (Κηρίνοις). C'eſt viſiblement une faute de Copiſte. Cluvier croit qu'il faut lire Κεραμίνοις ou Κεραμέοις, de la vaiſſelle de terre. (*Voy.* Diod. Sic. V. 212. Strab. III. 155. Cluver. Germ. Ant. p. 127.)

(61) Tacit. Germ. cap. 5.

(62) *Voy.* Athen. lib. IV. cap. 12. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valeſian. lib. XXI. p. 258. Tacit. Germ. 23.

(63) *Voy.* Cæſar. VI. 28. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valeſian. lib. XXI. p. 258. Tacit. Germ. 23. & ci-deſſous note (66).

(64) *Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. VII. cap. II. p. 7. Strab. VII. 298. Flor. lib. III. cap. 4. Oroſ. l. V. cap. XXIII. p. 310. Silius Italic. lib. XIII. v. 482.) C'eſt l'origine du mot de la baſſe Latinité *Scala*. (Iſid. Orig. lib. XX. cap. V. p. 1319. Paul. Diac. Hiſt. Longob. lib. I. cap. XVIII. p. 365.) Les Allemands appellent le crâne *Hirn-Schale* ; *Hirn*, cerebrum, *Schale*, Teſta.

(65) Cæſar VI. 28. Silius Italic. lib. XIII. v. 482. Athen. lib. I. cap. 14. Herodot. IV. 65. Pompon. Mela. lib. II. cap. I. p. 40. Solin. cap. XXV. p. 234. Livius. lib. XXIII. cap. 24.

(66) Athenée remarque que le mot de Κεράσαι, *verſer à boire*, qui ſignifie proprement *verſer dans une corne*, vient de ce que les anciens

ancien. On peut le regarder comme un reste de l'ancienne simplicité des Peuples Nomades; leurs troupeaux leur fournissoient non-seulement les alimens dont ils se nourrissoient, mais encore des peaux dont ils se couvroient, des cornes qui leur tenoient lieu de gobelet, & même des armes offensives & défensives; c'est-à-dire, de leurs boucliers qui étoient de cuir, & de leurs traits (67), qui, au lieu de fer, étoient garnis d'un os pointu, ou d'une corne qu'ils aiguisoient pour la rendre tranchante. Mais les Celtes préféroient sur-tout les cornes du bœuf sauvage, dont leurs forêts étoient remplies, soit parce qu'elles avoient une plus grande capacité (68), soit parce que la chasse de cet animal étoit fort dangereuse (69). Plus les cornes étoient grandes (70), plus elles relevoient l'adresse & le courage du chasseur qui avoit tué une bête pourvue de semblables défenses.

Il faut ire la même chose de la barbare coutume de boire dans des crânes humains. Les Nations Celtiques étoient dans l'idée que la valeur est la seule vertu capable d'annoblir véritablement l'homme. D'après cet étrange préjugé, les crânes des ennemis qu'un brave avoit tués (71) étoient pour lui & pour sa famille des titres de noblesse.

Les Celtes bûvoient aussi dans des crânes humains.

Un Scythe ou Celte (72) avoit-il battu en duel son ennemi particulier, avoit-il en bataille rangée terrassé un ennemi de l'Etat, il commençoit par lui couper la tête (73): c'étoit un trophée qu'il promenoit en triomphe par toute l'armée à la pointe d'une lance, où à l'arçon de la selle, afin que chacun le félicitât (74) & bénît Dieu de la victoire qu'il venoit de remporter. Il alloit ensuite la présenter à son Général

Grecs buvoient dans des cornes. (*Voy*. Athen. IV. 354. IV. 12. Xenophon. Expedit. Cyr. lib. VI. p. 162. VII. 175. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valesian. lib. XXI. p. 258, Tacit. Germ. 23.)

(67) Tacit. Germ. cap. 46. Plin. Hist. Nat. lib. XI. cap. XXXVII. p. 539.

(68) Solin. cap XXXII. p. 247. Isidor. Orig. lib. XII. cap. I. p. 1118. & ci-dessous note (70)

(69) *Voy*. Cæsar. VI. 28. & ci-dessous ch. XIII.

(70) Théopompe avoit remarqué que les Rois des Péoniens possédoient de ces cornes qui tenoient jusqu'à trois ou quatre pintes. (*Voy*. Athen. lib. XI. p. 855. Plin. Hist. Nat. lib. XI. cap. XXXVII. p. 530.)

(71) *Voy*. Pomp. Mela. lib. II. cap. I. p. 41. Solin. cap. XXV. p. 235.

(72) *Voy*. ci-dessus, note (65).

(73) *Voy*. Diod. Sic. V. 212. T. Liv. X. 26. Strab. IV. 197. Duchesn. Tom. I. p. 716. Vita Dagoberti. p. 576. Justin. XXIV. 5.) Diodore de Sicile. lib. XIV. p. 455. remarque que les Gaulois, après avoir défait les Romains près la Rivière d'Allia, employerent le jour suivant à couper les têtes des ennemis qui étoient demeurés sur le champ de bataille.

(74) Silius. lib. IV. v. 218. Paul. Diac. Hist. Longob. lib. V. cap. XVII. p. 425.

(75) pour obtenir la récompense dûe à sa valeur & au service qu'il avoit rendu à l'Etat.

Après cela, ces têtes étoient fichées (76) sur des troncs d'arbres dans le champ de bataille, ou clouées (77) aux portes des Villes, ou déposées (78) dans quelque lieu consacré, ou gardées (79) dans les maisons des Guerriers, comme un monument perpétuel de leur valeur. On les conservoit même si précieusement parmi les Gaulois, qu'ils se seroient fait un scrupule, non-seulement de les vendre au poids de l'or, mais encore de les changer contre les plus grands trésors. Les têtes des chefs (80) de l'armée ennemie, ou des personnes que l'on avoit tuées en duel, avoient ce privilége qu'on en faisoit les coupes dont nous parlons.

On les réservoit (81), à la vérité, pour les grands festins; mais il falloit aussi que tous les convives y bussent. Ils s'en faisoient un honneur, parce qu'on ne les présentoit pas aux Roturiers, c'est-à-dire, à ceux qui n'avoient encore tué personne. On comptoit même (82) au nombre des plaisirs d'une autre vie celui de boire dans le crâne de ses ennemis. Il y avoit des Scythes (83) qui conservoient de la même manière, & qui employoient au même usage les têtes de leurs peres. C'étoit, parmi eux (84), le devoir de l'estime & de l'amitié. Voilà bien de la barbarie : elle existoit cependant parmi les Gaulois, du tems de Posidonius (85) & de Diodore de Sicile. Et ce qui est encore plus surprenant (86),

(75) Herodot. IV. 64. Plutarch. Alex. Tom. I. p. 687. Polyb. lib. II. p. 116. Suidas. Tom. I. p. 256.) Strabon. lib. XV. p. 727. dit que la même coutume étoit établie parmi les Carmanes qui étoient un Peuple Perse. Ils portoient au Roi les têtes des Ennemis qu'ils avoient tués. Le Roi les faisoit déposer dans son trésor. Le particulier qui portoit plus de têtes étoit le plus estimé.

(76) *Voy.* Tacit. An. I. 61.

(77) *Voy.* Strab. IV. 197.

(78) Livius. lib. XXIII. cap. 24.

(79) Herodot. IV. 65. Strab. IV. 197. Diod. Sic. V. 212. 213.

(80) Livius. lib. XXIII. cap. 24. Paul. Diac. Hist Longob. lib. I. cap. XVIII. p. 365. & Hist. Miscell. lib. XXIV. p 344. & ci-dessus, note (65.

(81) Livius. lib. XXIII cap. 24. Herodot. IV. 65. Pomp. Mela. lib. II. cap. I. p. 40. & ci-dessous chap. XIII.

(82) M. Mascau rapporte une ancienne Chanson Danoise où le Roi Regnerus Lodbrock parle des plaisirs d'une autre vie, en des termes dont voici la traduction : *Bibemus cerevisiam brevi, ex concavis craniorum poculis, in præstantis Odini domicilio. Voy.* Mascau Geschichte der Teutschen Tom. II. p. 76. ex Bartholino lib. II. cap. 12. p. 557.)

(83) Herodot. IV. 26. & ci-dessus note (65).

(84) Herodot. IV. 26. Pomp. Mela. lib. II. cap. I. p. 40.

(85) *Voy.* les notes de la p. 131. & suiv.

(86) Paul. Diac. Hist Longob lib. II. cap. XIV. p. 375. Il paroît par une Lettre de S. Nisier à Chlodosvinde, premiere femme d'Alboin, que ce Prince étoit Arien. Alboin fut assassiné vers l'an 572. de J. C. Procope remarque que les Lombar s étoient Chrétiens avant le tems d'Anastase, qui parvint à l'Empire l'an 491. de l'Ere vulgaire. (*Voy.* Duchesn. Rer. Franc. tom.

dans le dixiéme siécle la Religion Chrétienne ne l'avoit pas bannie du milieu des Lombards, quoiqu'ils eussent déjà reçu l'Evangile depuis quelque tems (87).

Au reste, comme on se servoit sur-tout de ces coupes dans les festins sacrés (88), Hérodote s'est imaginé (89), sans aucun fondement, qu'elles étoient des Idoles, & qu'on leur offroit des sacrifices. Au lieu d'avoir des Simulacres, les Scythes en condamnoient l'usage dans les autres Peuples; ils le regardoient comme une vraie impiété.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que les Peuples Celtes ne traitoient aucune affaire publique ou particuliére, dont le festin ne fut, pour ainsi dire, le sceau & la ratification. Cet Ouvrage en fournira la preuve d'un bout à l'autre. On donnera aussi une courte description de ces festins, qui étoient, en quelque manière, la seule récréation des Celtes.

CHAPITRE IV.

On a accusé les Peuples Scythes & Celtes d'être Antropophages.

Ce qu'il y avoit de féroce dans la manière de vivre des anciens Habitans de l'Europe, engage naturellement à examiner s'ils ont jamais été Antropophages. On en a accusé la plûpart des Peuples du Nord (1). S'il en faut croire Strabon, Pline, Pomponius Méla, &c. il y avoit de ces Peuples (2) qui mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la Guerre, & en général tous les étrangers (3) qui tomboient entre leurs mains.

Il y en avoit d'autres où les enfans tuoient & mangeoient leurs propres peres, quand ils étoient parvenus à un certain âge. Héro-

I. p. 853. Marcell. Chronic. p. 215. Johan. Biclar. Chronic. p. 13. Procop. Gotth. lib. II. cap. XIV p. 420.)

(87) Cette coutume subsiste encore parmi les Indiens du Chily. « Malheur à ceux qui donnent dans leurs piéges; car ils les déchirent, » leur arrachent le cœur, qu'ils mettent en » morceaux, & se jettent sur leur sang comme » des bêtes féroces. Si c'est quelqu'un de consi» dération, ils mettent sa tête au bout d'une » pique, boivent ensuite dans le crâne, dont » ils font une tasse, qu'ils gardent comme » une marque de Thriomphe. » Frézier, Relation du voyage de la mer du Sud fait en 1712. 1713. & 1714. à Amsterdam, chez P. Humbert, 1717. Tom. I. p. 110.

(88) *Voy.* ci-dessus, la note 78).

(89) *Voy.* ci-dessus, la note (83).

(1) *Voy.* Strab. IV. 200. Plin. Hist Nat. lib. VI. cap. XVII. p. 678. lib. VII cap. II. p. 8. Pomp. Mela. lib. II. cap. I. p. 41.

(2) *Voy* Lucian. Dial. Junon. & Latonæ. p. 81. & ci-dessus, p. 130. note 64.

(3) Si le fait étoit constant, il faudroit entendre ceci des Etrangers qu'une tempête ou quelqu'autre accident jettoit malgré eux dans le Pays des Scythes. Il est certain que ces Peuples recevoient avec beaucoup d'humanité ceux qui alloient les trouver volontairement. *Voyez* ci-dessous, chap. XVII.

dote attribue cet usage aux Massagétes (4). » Quand un Massagéte, » dit-il, est accablé de vieillesse, ses parens s'assemblent & l'immo» lent avec quelques animaux : on apprête toutes ces viandes & on les » mange. Cette sorte de mort passe, parmi eux, pour la plus heureuse » de toutes. Au lieu de manger ceux qui meurent de maladie, on les » enterre. Un Massagéte s'estime malheureux, quand il ne parvient pas à » être immolé. »

Selon le même Historien, les Issedons n'égorgeoient pas à la vérité leurs parens : ils les laissoient mourir de mort naturelle, mais ils les mangeoient de la même maniére que les Massagétes (5). » Quand le pere » d'un Issedon vient à mourir, tous les parens du défunt se rendent » auprès de son fils, qui leur donne un festin. Chacun amene quelque » bête que l'on tue, & que l'on met en piéces. On coupe aussi par mor» ceaux le corps mort, &, après avoir mélé toutes ces viandes, on » les sert dans le festin. «

Strabon dit la même chose des Derbices (6). Il remarque ailleurs (7) que l'on imputoit aussi aux Irlandois » de tenir pour une chose » honnête de manger leurs peres quand ils venoient à mourir. » Plusieurs Auteurs assurent encore qu'il y avoit dans la Scythie des Peuples (8) qui se nourrissoient ordinairement de chair humaine, & qui la regardoient comme le plus salutaire (9) de tous les alimens. Le fait est même rapporté avec des circonstances qui semblent le rendre indubitable. On dit, par exemple (10), que les Antropophages faisoient des courses continuelles sur leurs voisins, pour chercher de la chair fraîche; mais, n'y ayant personne qui s'accommodât d'un si mauvais voisinage, tous les Pays qui confinoient au leur étoient déserts & abandonnés.

On marque aussi le tems où les Peuples Scythes commencerent à se corriger de ces barbares Coutumes. » Les Sogdiens, dit Plutarque (11), » tuoient leurs péres & leurs méres. Les Scythes mangeoient leurs morts. » *Alexandre le Grand*, aprit aux Sogdiens à nourrir leurs parens, & aux » Scythes à enterrer leurs morts. » Selon Pline, c'est aux Romains qu'on

(4) *Voy.* Herodot. I. cap. 216. Strab. XI. 513. Lucian. in Toxari de Amicit. p. 615.

(5) *Voy.* Herodot. IV. 26. Pompon. Mela. lib. II. cap. I. p. 40. Solin. cap. XXV. p. 234.

(6) *Voy.* Strab. l.b. XI. p. 520.

(7) *Voy.* Strab. IV. 200.) Diodore de Sicile avoit dit la même chose. (*Voy.* Diod. Sic. V. 214.)

(8) A. Gell. lib. IX. cap. IV. p. 246. Lucian. de Luctu. p. 812.

(9) *Voy.* ci-après, note (12).

(10) *Voy.* Herodot. IV. 18. Solin. cap. XXV. p. 232 Amm. Marcell. lib. XXXI. c. III. p. 619.

(11) *Voy.* Plutarch. de Fortitud. Alexand. Tom. II. p. 328.

eſt redevable de l'abolition de cette Coutume barbare : c'eſt eux qui anéantirent dans les Provinces de la Celtique ou de la Scythie, qui leur étoient ſoumiſes (12), le déteſtable uſage d'immoler des hommes, & d'en manger la chair. Euſebe, au contraire, ſoutient qu'il faut attribuer ce changement à la Religion Chrétienne qui reforma la manière de vivre de ces Peuples, dans tout ce qu'elle avoit d'oppoſé aux Loix de l'humanité, de la juſtice & de la charité (13). » Les Scythes ne mangent plus de chair humaine, parce que la parole du Chriſt eſt parvenue juſqu'à eux. Les Barbares n'étranglent plus leurs vieillards; » ils ont renoncé à l'ancienne coutume de manger la chair de leurs » meilleurs amis. «

Tous ces Auteurs ſuppoſent comme une choſe conſtante & reconnue, que les Scythes & les Celtes mangeoient de la chair humaine. Il faut que les anciens habitans de la Sicile euſſent la même réputation. C'eſt là qu'on plaçoit les Leſtrigons (14) & les Cyclopes qui dévorerent les compagnons d'Ulyſſe; ils l'auroient mangé lui-même, s'il ne leur eût échappé par une de ces ruſes qui lui étoient ordinaires. Mais ces Auteurs ſont-ils dignes de foi ſur cet article ? Il ne faudroit pas s'étonner que les anciens Habitans de l'Europe euſſent été Antropophages. Pluſieurs Peuples de l'Amérique le ſont encore aujourd'hui. Ils reſſemblent aux Scythes & aux Celtes (15) par tant d'autres endroits, qu'il ne feroit pas ſurprenant que l'on trouvât encore ce trait de conformité entre les anciens & les nouveaux Barbares. Dans le fond, c'eſt une barbarie mille fois plus grande de tuer un homme injuſtement, que de le manger. A proprement parler, un corps mort n'eſt ſuſceptible d'aucun outrage. Il n'a ni connoiſſance, ni ſentiment; il ne ſouffre rien. C'eſt, au contraire, l'outrage le plus cruel d'ôter à un homme la vie, ſans laquelle il ne peut jouir d'aucun des autres biens temporels : beaucoup

(12) Après avoir parlé des victimes humaines que les Gaulois immoloient à leurs Dieux, des Druides qui étoient les Miniſtres de ces barbares ſacrifices, des Arts Magiques auxquels les Perſes & les Habitans de la Grande-Bretagne étoient également attachés, Pline ajoute : « On ne ſçauroit trop apprécier le ſervice que les Romains » rendirent aux Gaulois en aboliſſant le culte » impie, qui leur faiſoit regarder comme une » action ſainte de tuer leurs ſemblables, & qui » leur faiſoit croire qu'il étoit très-ſalutaire de » manger de la chair humaine. » (*Plin. Hiſt. Nat. lib XXX. cap. I. p. 728. & ſeq.*

(13) Euſeb. Præp. Evang. lib. I. p. 11.

(14) *Voy.* Homer. Odyſſ. lib. IX. & X. Plin, lib. VII. cap. II. p. 6.

(15) *Voy.* ci-deſſus, p. 133. note (17).

de gens feront d'avis différent. Un homme d'épée frémiroit à la feule propofition de manger de la chair humaine; il ne fe fera aucun fcrupule de tuer un homme contre toutes les Loix de la juftice & de l'humanité, lorfqu'il y eft appellé par les fauffes maximes du point d'honneur; peut-être même fans aucun prétexte. Ainfi les Peuples, qui paffent pour les plus éclairés, confervent encore différentes idées que la raifon profcrit.

Il y a apparence que l'on a fauffement imputé aux Peuples Scythes & Celtes d'être Antropophages.

Malgré tout, il n'eft pas vraifemblable que les Peuples Scythes & Celtes ayent été Antropophages. Dans des tems de famine, dans d'autres cas de néceffité, ils auront peut-être été reduits à manger de la chair humaine. Jules-Céfar remarque (16), par exemple, que lorfque les Gaules furent ravagées par les Cimbres & les Teutons, les Habitans du Pays fe retirerent dans les Villes fortes, que les vivres leur ayant manqué, ils fe nourrirent de la chair des perfonnes qui n'étoient pas propres pour la Guerre. Strabon ajoute (17) que les Celtes & les Ibéres ont fouvent été réduits à cette extrêmité dans de longs fiéges. Mais on trouvera de femblables exemples chez tous les autres Peuples.

Peut-être auffi ne doit-on les attribuer qu'aux emportemens où jettent quelquefois les hommes, une Guerre, une bataille; il aura pu fe trouver parmi les Celtes, comme par-tout ailleurs, des furieux, capables de porter la rage auffi loin que des bêtes féroces, qui ne tuent les hommes que pour en faire leur proie. On ne conteftera donc point ce que dit Paufanias. Il rapporte (18) que Brennus ayant envoyé une partie de fes troupes pour faire une diverfion en Etolie, il fe trouva dans ce détachement des Soldats, qui, après avoir égorgé des enfans, en buvoient le fang & en mangeoient la chair. L'on peut auffi accorder ce que Florus (19) dit des Myfiens. Ces Peuples étant fur le point de donner bataille à Craffus, immolerent un cheval à la tête de leur armée, & firent vœu d'offrir à leurs Dieux & de manger tous les Chefs de l'Armée ennemie qui tomberoient entre leurs mains.

(16) Cæfar. VII. 77.

(17) Voy. Strab. IV. 200.) Tacite, parlant d'une cohorte Romaine, compofée de foldats qui étoient tous Germains, rapporte que ces braves gens, étant fur un vaiffeau & fe voyant réduits à la derniere extrémité, prirent d'abord le parti de manger les plus foibles de la troupe, & choifirent enfuite par le fort ceux qui devoient fervir de nourriture aux autres. (Voy. Tacit. Agric. c. 28. Juvenal. Satyr. XV. v. 93.)

(18) Paufan. Phocic. XXII. p. 851.

(19) Voy. Flor IV 12.) La bataille fe donna l'an de Rome 724. Au refte, il eft conftant que les Peuples Thraces déteftoient l'Antropophagie. (Voy. Frontin. Stratag. lib. III. c. V. n. 1.)

Si

Si l'on en excepte ces cas extraordinaires, qui ne prouvent rien, on a accusé mal à propos, & sans aucun fondement, les Scythes & les Celtes de manger des hommes. Les voyageurs, qui nous ont donné des relations de l'Amérique, sont dignes de foi dans ce qu'ils rapportent des Peuples Antropophages que l'on trouve en différentes parties de ce vaste continent. Ils ont vu les Barbares égorger, rôtir, manger leurs prisonniers. Ils en produisent une infinité d'exemples. Au contraire personne ne dit avoir vu les Scythes se livrer à ces excès.

S. Jerome nous apprend, à la vérité, (20) » qu'ayant eu occasion dans » sa jeunesse de faire un voyage dans les Gaules, il y avoit vu des » Ecossois qui mangeoient de la chair humaine. « Le même Auteur ajou- » te: » Ils trouvent dans les Forêts des troupeaux entiers de pourceaux » & d'autre bétail, cependant ils préférent de couper les fesses des » Bergers, & les mammelles des femmes. Ce sont pour eux les plus » délicieux de tous les mets. «

Mais l'on ne trouve rien de semblable dans Jules-César, dans Tacite, ni dans aucun autre des Historiens qui ont parlé des Bretons & des Ecossois: il faut donc, ou que l'on en ait imposé à St. Jérome, qui n'étoit alors qu'un enfant, (*adolescentulus*), ou que ces Ecossois fussent des furieux, qui, désespérés qu'on les eût arrachés à leur Patrie, commirent les violences rapportées par S. Jerome; les Romains les avoient enrôlés par force: peut-être vouloient-ils leur faire perdre l'espérance de les humaniser, & les forcer par ce moyen de les renvoyer dans leur Pays.

Les autres Auteurs assurent, il est vrai, que les Scythes & les Celtes étoient Antropophages; mais ils n'en parlent que sur des oui-dires: ils n'en produisent aucun exemple, aucun témoin digne de foi. Hérodote est le premier qui en ait fait mention. Il a été copié par Pline, par Solin, & par Pomponius Méla. Mais ce qu'il en dit est tiré d'Aristée de Préconése (21), & de quelques Auteurs de la même trempe; & ces Ecrivains ont débité trop de Fables sur le compte des Scythes, pour que l'on puisse se prévaloir de leur témoignage (22). Ils plaçoient les Antropophages sous le Pôle Arctique, dans le voisinage des Arimas-

(20) Hieronymus adv. Jovin. lib. II. p. 53.

(21) Herodot. IV. 13. 16. Plin. lib. VII. cap. II. p. 7. A. Gell. lib. XI. cap. 4. p. 246.

(22) A. Gell. lib. IX. cap. IV. p. 246.

pes qui n'avoient qu'un œil au milieu du front (23), & d'un autre Peuple qui avoit les pieds tournés au rebour des nôtres.

Aussi Hérodote ne donne-t-il pas comme certain ce qu'il dit des Essedons (24). Après avoir parlé d'un vaste désert que l'on trouve au-dessus du Borysténe, il ajoute (25) : » *Au-delà* de cette solitude habitent » les *Antropophages*. Ils ne sont pas *Scythes*, mais une Nation différen- » te. Les Grecs se trompent, dit encore le même Historien (26), lors- » qu'ils attribuent aux Scythes ce qui convient aux Massagétes. » Il s'agit là de la communauté des femmes, & de la Coutume d'immoler & de manger les vieillards. Comment Hérodote pouvoit-il soutenir que les Antropophages & les Massagétes n'étoient point Scythes ? L'on désignoit sous ce nom tous les Peuples qui demeuroient au-delà du Danube, jusques dans le fond du Nord. Peut-être vouloit-il insinuer qu'aucun des Peuples Scythes connus de son tems, ne mangeoit de la chair humaine ; qu'ainsi les Peuples les plus éloignés, à qui l'on attribuoit cette barbare Coutume, devoient être regardés comme une Nation toute différente (27).

Ceux qui décrivirent dans la suite les expéditions d'Alexandre-le-Grand, faisoient encore mention de quelques Peuples Scythes, qui mangeoient leurs morts. C'est la source où Strabon, Plutarque & Lucien ont puisé ce qu'ils disent des Scythes. Mais Strabon (28) nous avertit aussi qu'il faut se défier beaucoup de ces Historiens, sur-tout, à l'égard de ce qu'ils disent des Indiens & des Scythes.

Enfin, quant à ce que Diodore de Sicile & le même Strabon attribuent aux Irlandois, le premier avoue qu'il n'en est informé (29) que par le bruit public, & le second avertit qu'il rapporte la chose sans la garantir (30), parce qu'elle n'est attestée par aucun témoin digne de foi.

Il est donc problématique, si les Scythes & les Celtes ont jamais été

---

(23) *Voy.* ci-dessus, Liv. I. chap. I. p. 5-6.

(24) *Voy.* Herodot. IV. 26.

(25) *Voy.* Herodot. IV, 18.

(26) *Voy.* Herodot. I. cap. 216.

(27) Herodote vouloit peut être dire que les Antropophages n'étoient pas de ces Scythes qui ont reçu le nom de Celtes, mais des Sarmates Il dit, lib. IV. chap. 20. que les Melanchlenes n'étoient pas un Peuple Scythe. Il est constant qu'ils étoient Sarmates. Ailleurs Hérodote assure lib. IV. chap. 107. que les Melanchlenes mangeoient de la chair humaine. Il n'est pas question d'examiner ici, si les Sarmates ont jamais été Antropophages. On leur a peut-être fait autant de tort, à cet égard, qu'aux Peuples Celtes ; mais, au moins, est-il certain qu'ils étoient encore plus féroces que les autres.

(28) Strab. lib. XI. p. 508. lib. XV. p. 685.

(29) Diod. Sic. lib. V. p. 214.

(30) *Voy.* Strab. IV. 200.

Antropophages. En faut-il davantage pour faire rejetter cette accusation ? Les faits fussent-ils constans, pour l'honneur de l'humanité, nous pourrions dire avec Stace

Excidat illa dies ævo, nec postera credant
Sæcula, nos certè taceamus : & obruta multâ
Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis (31).

Mais on ne voit ici rien qui porte les marques de la certitude. Il n'y a rien de bien attesté. Pourquoi n'oseroit-on pas se déclarer pour la négative? Il n'est question que de rechercher la vérité, & l'on croit entrevoir ce qui peut avoir donné le change aux Auteurs qui ont accusé les Peuples Septentrionaux de manger de la chair humaine. Il est certain que les Scythes & les Celtes immoloient à leurs Dieux une partie des prisonniers qu'ils faisoient à la Guerre ; ces barbares Sacrifices étoient toujours accompagnés de rejouissances & de festins pendant lesquels on buvoit dans des crânes. Il est encore constant qu'il y avoit de ces Peuples où l'on faisoit mourir les vieillards, comme des fardeaux inutiles à la société; il y en avoit d'autres, où la mode vouloit qu'un homme d'honneur renonçât volontairement à la vie, dès qu'il n'étoit plus en état de porter les armes. Les funérailles d'un Scythe ou d'un Celte duroient ordinairement plusieurs jours ; c'étoit pour les parens & pour les amis du défunt, un tems de fête & de bonne chère : après cela seroit-on surpris que l'on ait imputé à ces Peuples de manger leurs morts ?

Les Terres voisines de la Scythie étoient désertes & abandonnées ; mais ce seroit une erreur grossière d'en conclure que les Scythes étoient Antropophages. On fuyoit avec raison le voisinage des Scythes & des Celtes : ces Peuples ne vivoient que de pillage, faisoient des courses continuelles sur leurs voisins, ravageoient toutes les Contrées qui confinoient à leur Pays. Ce procédé étoit fondé sur des motifs d'intérêt. Jules-César l'a remarqué en parlant des Germains. Ils n'avoient, ni châteaux, ni Villes fortes : » ils étoient par conséquent obligés de ravager tout » ce qui les environnoit (32), pour se mettre à couvert de toutes surprises.»

(31) Que du nombre des jours ce jour soit effacé.
Que nos derniers neveux refusent de le croire,
Cet horrible attentat, qui souille notre gloire.
Sachons le taire au moins, & souffrons que l'oubli
Dans une sombre nuit le tienne enseveli.

M. de la Bleterie, vie d'Agric. Remarq. 18.

(32) *Voy.* Cæsar. IV. 3 VI. 23. Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75.

Les Sarmates avoient une manière de vivre différente de celle des Celtes.

D'ailleurs la manière de vivre des Sarmates différoit à plusieurs égards de celle des Celtes. On comprend bien que les deux Peuples étant Nomades (33), négligeant l'agriculture, devoient vivre, comme les autres Sauvages, de la chasse, ou des racines & des fruits que la terre produit naturellement. Lorsque les Sarmates eurent appris à cultiver la terre, ils avoient cela de commun avec les Celtes, qu'ils semoient surtout du millet (34), & qu'ils s'en servoient principalement pour faire de la bouillie & de la biére.

Mais les Celtes avoient des troupeaux de toute sorte de bétail. Les Sarmates (35), au contraire, ne nourrissoient que des chevaux : ils en tiroient la plus grande partie de leur subsistance. La chair de cheval, le lait (36) & le fromage de cavale, étoient leurs alimens les plus ordinaires. L'usage de faire rôtir ou bouillir la chair leur étoit inconnu. Les uns la mangeoient crue (37) : les autres se contentoient de la mortifier (38), en la tenant pendant quelques heures sous leurs cuisses, sur le dos des chevaux qu'ils montoient. Etoient-ils pressés par la faim (39), ils avoient toujours une ressource prête pour l'appaiser; ils ouvroient la veine du cheval sur lequel ils étoient montés, & buvoient le sang qu'ils en avoient tiré. Le lait & le sang de cavale mêlés ensemble étoient même pour ce Peuple le plus délicieux de tous les mets.

Les Sarmates se nourrissoient de chair de cheval, de lait & de sang de Cavale. Usage qu'on peut faire de cette remarque.

Cette remarque fournit un caractère auquel on peut reconnoître & distinguer assez sûrement les deux Nations qui occupoient autrefois toute l'Europe, les Celtes & les Sarmates. Les Peuples qui mangeoient la chair de cheval, qui se nourrissoient de lait & de sang de cavale (40), étoient Sarmates. Mais plusieurs (41) des Peuples Celtes,

---

(33) *Voy.* Strab. VII. p 306.

(34) Plin. lib. XVIII. cap. II. p. 414. XVII. p. 466. Dio. Caff. lib. XLIX. p. 413. Athen. lib. X cap. 13. Ælian. Var Hist. lib. III. cap. 39.

(35) Pausan. Attic. cap. XXI. p. 50.

(36) Strab. VII. 300. Ennodius Paneg. ad Theod. Reg. ap. Cassiod. p. 24. Plin. lib. II. cap. 103.

(37) Hieronym. adv. Jovin. lib. II. p. 52. stat. Thebaid. lib. II. v. 83.) Pline dit aussi que les Sarmates mangeoient la farine crue détrempée avec du lait & du sang. (Plin. lib. XVIII. cap. II. p. 466.)

(38) Amm. Marcell. lib. XXI. cap. 3. p. 615.

(39) Statius Thebaid. lib. II. v. 83. Plin. lib. XVIII. cap. II. p. 466. Virgil Georg. lib. III. v. 459. Lucanus. lib. III v. 282. Clem. Alex. lib. III. cap. III. p. 267. Martial. Epigr. lib. I 3. Dionys. Perieg. V. 744. Seneca Œdip. V. 470. Claudian. in Rufin. lib. I. v. 329. Statius Achilleib. lib. I. v. 307. Isidor. Chron. p. 717. De Tracibus Sidon. Apoll. Paneg. Arthemii v. 37. 38.) Helmoldus dit la même chose des Sarmates ou Sclaves qui, de son tems, occupoient la Prusse. (*Voy.* Helmold. Chron. Sclavor. lib. I. cap. I. p. 3.)

(40) Les Scythes ne montoient ordinairement que des juments. (*Voy.* Plin. lib. VIII. cap. 42. p. 211. Solin. cap. 57. fin.)

(41) *Voy.* ci-dessus, Liv. I. p. 8. 35.

qui étoient autrefois voisins des Sarmates, avoient adopté en tout ou en partie les coutumes & la manière de vivre de ces derniers. S. Jerôme remarque, par exemple, que (42) non seulement les Sarmates, mais aussi les Quades & les Vandales, qui étoient des Peuples Germains, faisoient beaucoup de cas de la chair de cheval. Les Quades occupoient la Moscovie. Les Vandales (43) avoient demeuré 40 ans dans un quartier de la Pannonie, où Constantin le Grand leur avoit permis de s'établir; &, selon les apparences (44), leurs anciennes demeures n'étoient pas fort éloignées de celle des Quades. Il ne faut pas être surpris qu'ils eussent pris plusieurs choses des Sarmates (45) dont ils étoient voisins & alliés (46).

Parmi les anciens Habitans de l'Espagne se trouve cependant un Peuple qu'Horace & Silius appellent *Concanes* (47). Ces Auteurs lui attribuent la Coutume de saigner leurs chevaux & de boire le sang qu'ils leur avoient tiré. D'où ce Peuple pouvoit-il être venu? D'où avoit-il pris cet usage? Dans le tems de la grande migration des Peuples, il passa dans les Provinces de l'Empire Romain plusieurs troupes de Sarmates à la suite des Vandales, des Suéves, des Goths & des Lombards. Il n'est pas impossible que la même chose ne soit arrivée dans des migrations plus anciennes (48). Quelques commentateurs d'Horace placent les *Concanes*, non en Espagne, mais dans la Thrace. Si cette conjecture étoit fondée, elle feroit disparoître la difficulté. Il est constant qu'il y avoit en Thrace plusieurs Peuples Sarmates (49).

La manière dont les Peuples Celtes faisoient leur sel se ressent beau- Manière dont les Peuples

(42) Hieronym. adv. Jovin. lib. II. p. 53.

(43) Jornandes. cap. XXII. p. 641.

(44) Dion Cassius place les sources de l'Elbe dans les Montagnes de la Vandalie. (*Voy.* Dio. Cass. lib. LV. p. 548.)

(45) Les Sarmates, voisins des Quades, étoient les Jazydes. (*Voy.* Arrian. Expedit. Alex. p. 8. Amm. Marcell. lib. XVII. cap. XIII. p. 174. Eutrop. lib. VIII. cap. VI. p. 202. Capitolin. Marc. Aurel. cap. XVII. p. 352.) On voit aussi dans les Lettres de Grégoire III. à Boniface Archevêque de Mayence, que les Saxons mangeoient de la chair de cheval. Ils avoient sans doute pris cette coutume des Vehedes leurs voisins. (*Voy.* Gregor. Epist. 122. Mascau. lib. XVI. cap. XXVI. note. 13.) Keyller a publié dans ses *Antiquités Septentrionales & Celtiques*, imprimées à Hanower en 1720. une Dissertation *de interdicto carnis equinæ usu.*

(46) On examinera, en parlant des expéditions de Cyrus contre les Massagétes, & de Darius Hystaspes contre les Gétes, si ces Peuples étoient Scythes ou Celtes. Il suffira de remarquer ici qu'ils se nourrissoient de lait de jument. (*Voy.* Herodot. IV. 2. Nicol. Damasc. Serm. XXXVII. p. 118. Sidon. Apollin. Panegyr. Avit. v. 83.)

(47) *Voy.* Horat. Carmin. lib. III. Od. IV v. 34. Silius Ital. lib. III. v. 360.

(48) Silius place effectivement des Sarmates en Espagne. (*Voy.* Silius lib. III. v. 384.)

(49) *Voy.* ci-dessus, p. 40. note (123.)

Celtes faisoient leur sel.

coup de l'ancienne simplicité ; elle a même quelque chose de si extraordinaire, que les Espagnols, les Gaulois, & les Germains doivent infailliblement tenir cet usage du même endroit. On allumoit un grand tas de bois (50) ; dès qu'il étoit réduit en charbon, on l'éteignoit avec de l'eau salée, que fournissoient des rivieres salées ou des fontaines chargées de nitre. Le charbon, impregné de cette eau, tenoit lieu de sel. Il faut certainement que les Scythes & les Celtes fussent bien jaloux de leurs anciennes Coutumes, puisque, du tems de Pline, cette manière de faire le sel subsistoit encore en Espagne & dans les Gaules.

CHAPITRE V.

Les Celtes étoient de grands dormeurs.

LES Celtes passoient parmi les Anciens pour être de grands dormeurs. Cela étoit assez naturel. Des Peuples qui n'avoient d'autre occupation que la Guerre & la chasse, devoient avoir bien du tems de reste pendant certaines saisons de l'année : ils devoient même se trouver réduits à ne faire autre chose que manger, boire & dormir. Tacite l'a remarqué en parlant des Germains (1). » Lorsqu'ils ne sont point à la Guerre, » ils s'occupent peu de la chasse, & ne font presque que manger ou dor» mir. « Ailleurs il dit que les Germains (2) *aimoient à dormir la grace matinée.* Cette paresse dût être commune à tous les Peuples Celtes, jusques à ce qu'ils furent désabusés de cet étrange préjugé, qui leur faisoit regarder tout travail, & du corps & de l'esprit, comme une chose basse & servile.

Ils couchoient à terre, & tout habillés.

Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'à l'exemple des Peuples mous & efféminés, les Celtes prissent leurs aises & leurs commodités, pour mieux goûter les douceurs du sommeil. Ils couchoient à terre (3) tous habillés (4), se contentant d'étendre sous eux un peu de paille (5), ou la peau de quelque bête sauvage. Les Sarmates avoient la

(50) Varro Rei Rust. lib. I. cap. VII. p. 321. Plin. XXXI cap. VII. p. 807. Tacit. An. XIII, 57.

(1) *Voy.* Tacit Germ. cap. 15.

(2) *Voy.* Tacit. Germ. cap. 22.

(3) *Voy.* Epist ad Hannon. ap. Cicer. Tuscul. Quæst lib. V. p 3600 Strab III. 64. IV. 197.

(4) *Voy.* Strab. lib. III. p. 155.) Varron dit la même chose des anciens Romains. (Fragm. Varron. p. 206.)

(5) *Voy.* Diod. Sic. V. 214. Athen. lib XIII. cap. 8. Polyb. II. p. 106. XI. p. 625.) On voit dans Paul Diacre que, du tems de Grimoald Roi des Lombards, les Grands Seigneurs de cette Nation couchoient à terre sur une peau d'ours que l'on couvroit d'un drap & d'un oreillet. (*Voy.* P. Diac. Hist. Longob. lib. V. c. 8. p. 412.)

même Coutume qu'ils conservent encore aujourd'hui; mais ils étoient d'une mal propreté dégoutante (6), au lieu que les Celtes aimoient à être propres & bien mis.

» Tous les Gaulois, disoit Ammien Marcellin (7), sont fort soigneux » de ce qui regarde la propreté du corps & des habits. Vous ne trouverez » dans ces Contrées nhommes ni femmes, fussent-ils même des plus » pauvres, qui aient des habits sales & déchirés. « Diodore de Sicile (8) loue aussi la propreté des Celtibéres. Tacite remarque (9) que les Germains se baignoient réguliérement tous les jours: c'étoit la premiére chose qu'ils faisoient après le lever. En général, il est certain que les Peuples Celtes usoient fréquemment des bains, & leurs ennemis les y ont surpris plusieurs fois (10). Ils en usoient non-seulement pour la santé & pour la propreté du corps, mais encore pour l'endurcir; c'est par cette raison qu'ils se baignoient (11) ordinairement dans les riviéres, soit en hyver, soit en été. Les étrangers, & sur-tout les Romains (12), leur apprirent ensuite à se servir de bains chauds; ce fut l'une des choses qui contribuerent le plus à énerver (13) la vigueur de leur tempérament. Aussi *Bonduïca*, cette Reine des Bretons (14) qui résista si vigoureusement aux Romains du tems de Néron, disoit-elle à ses Troupes, » les Romains ne » sont que des efféminés : ils se baignent dans de l'eau chaude. «

Les Celtes aimoient beaucoup la propreté.

Les Peuples Celtes avoient une autre espèce de propreté qui ne seroit pas du goût de notre siécle. Pour avoir le teint plus luisant (15), la plûpart de ces Peuples se frottoient le visage avec du beurre (16). Par-

(6) Tacit. Germ. cap. 46. Amm. Marcell. XXXI. cap. 3. p. 616.

(7) Amm. Marcell. lib. XV. cap. XII. p. 106.

(8) Diod. Sic. V. 215. Catull. Epigr. 96.

(9) Tacit Germ. cap. 22.) Les Perses avoient la même coutume. (*Voy.* Suid. ex Appian. Tom. I. p. 168.)

(10) On en trouvera plusieurs exemples. (*Voy.* Plutarch. in Mario Tom. I. p. 416. Zosim. lib. IV. cap. XXIII. p. 397. Amm. Marcell. lib. XXVII. cap. II. p. 476. Jornand. cap. XX. p. 639.)

(11) Cæsar. IV. I. VI. 21. Herodian. lib. VII. p. 525.

(12) Justin. XLIV. 2. Plutarch. Sympos. VIII. 9. Tom. II. p. 734. Tacit. Germ. 22.

(13) Dion Cassius, parlant des Cimbres, dit que Marius en vint facilement à bout, parce que la bonne chère & les bains chauds les avoient entièrement amollis, presqu'aussi-tôt qu'ils étoient entrés en Italie. (*Voy.* Dio. in Exc. Vales. p. 634.)

(14) Xiphil. Brev. Dion. lib. LXII. p. 172.) On peut remarquer ici que les bains chauds n'étoient point en usage parmi les Lacédémoniens, qui conserverent le plus long-tems l'ancienne manière de vivre des Pélasges. (*Voy.* Plutarch. Alcib. Tom. I. p. 203.)

(15) Plin. lib. XI. cap. XII. p. 591. Athen. X. cap. 13.

(16) Dans quelques Provinces de France les Paysanes se frottent encore aujourd'hui le visage avec de l'huile, pour avoir le teint plus ferme & plus beau : elles employent l'huile à la place du fard.

tout où l'on braſſoit de la biére, les Dames employoient au même uſage (17) la levure ou l'écume dont elle ſe décharge, quand elle fermente dans le tonneau. Les Celtibéres avoient une coutume encore plus extraordinaire (18). »Ils ſe piquoient beaucoup de propreté : cependant » ils avoient la vilaine manie de ſe laver tout le corps d'urine, & de » s'en frotter les dents. Cette cure leur paroiſſoit ſalutaire au corps.«

Diodore de Sicile & Catulle n'attribuent cette coutume qu'aux Celtibéres. Mais Strabon remarque expreſſément qu'elle étoit commune aux Eſpagnols & aux Gaulois (19). Il dit auſſi qu'afin que l'urine eût plus de force on la faiſoit vieillir dans des cîternes. Voilà une nouvelle preuve de la parfaite conformité qu'il y avoit entre les anciens Habitans des Gaules & de l'Eſpagne ; elle s'étendoit juſqu'aux choſes les plus petites & les plus extraordinaires.

CHAPITRE VI.

Les Peuples Celtes n'avoient point anciennement de demeure fixe.

Les anciens Habitans de l'Europe ne bâtiſſoient ni Villes ni Villages ; ils n'avoient point de demeure fixe. Notre manière de vivre nous attache, au contraire, à nos champs, à nos vignes, à nos poſſeſſions ; on ruineroit un homme ſi on l'arrachoit d'un endroit où il a pris racine, s'il eſt permis de parler ainſi ; les Scythes, libres de tous ces liens, n'avoient aucune raiſon qui pût les arrêter long-tems dans une Contrée, encore moins les déterminer à s'y établir pour toute leur vie. Obligés de parcourir ſucceſſivement les campagnes, les forêts, les prairies, pour y faire ſubſiſter leur bétail, ils trouvoient leur avantage à mener une vie ambulante, à ne point ſe ſéparer des troupeaux dont ils tiroient la plus grande partie de leur ſubſiſtance.

Ils logeoient habituellement ſur des chariots.

Ainſi les Peuples Scythes & Celtes paſſoient (1) toute leur vie ſur des chariots couverts ; ils s'en ſervoient pour tranſporter leurs femmes, leurs enfans, & leur bagage d'un pâturage à l'autre. S'ils bâtiſſoient quelques chétives cabanes, ils les abandonnoient au bout de

(17) *Voy.* Plin. lib. XXII. c. XXV. p. 234-235.
(18) Diod. Sic. V. 215. Catull. Epigr. 96.
(19) *Voy.* Strab. lib. III. p. 164.
(1) Herodot. IV. 46. Juſtin. II. 2. Arrian. Indic. p. 521. Nicol. Damaſc. ap. Stob. Serm. XXXVII. p. 118. Strab. VII. p. 296. Amm. Marcell. lib. XXII. cap. VIII. p. 317. Clem. Alex. Pædag. lib. III. p. 267. Valer. Flac. Argon. lib. VI. v. 79. Horat. Carm. lib. III. Od. XXIV. v. 9.

quelques

quelques jours pour remonter sur leurs chariots, & pour passer dans d'autres Contrées. Quelques grands que pussent être ces chariots, une famille devoit y être fort à l'étroit; elle devoit y souffrir de grandes incommodités. Une semblable demeure ne peut même convenir qu'à des Bergers; au moins n'accommoderoit-elle guères ni des Artisans, ni des Gens de Cabinet. Aussi n'en voyoit-on pas plus parmi les Scythes qu'on n'en trouve aujourd'hui chez les Sauvages.

Les Peuples Nomades avoient pourtant un avantage; ils changeoient d'air fort souvent : ils alloient ordinairement établir leur quartier d'hyver (2) sous un climat temperé, ou dans des Contrées que leur situation mettoit à couvert des vents froids. D'ailleurs, tous les Pays leur étoient égaux : les troupeaux dont ils se nourrissoient trouvoient par-tout de l'herbe à brouter; ils n'étoient par conséquent pas obligés d'exposer leur vie & leur liberté pour se maintenir dans la possession d'un Pays. Au contraire, toutes les fois qu'on venoit les attaquer avec des forces supérieures, ils avoient toujours un moyen assuré pour se mettre à couvert. Ils se retiroient dans des solitudes (3) où il étoit impossible qu'une armée les suivît, sans courir risque de périr totalement par le manque de vivres. C'est de cette manière que les Gêtes (4) firent échouer l'expédition de Darius-Hystaspe, qui vint les attaquer à la tête d'une armée de sept cens mille hommes. Quoiqu'il en soit, il est certain que tous les Peuples Scythes (5), tant Celtes (6) que Sarmates (7), n'avoient, dans le commencement, d'autre demeure que leurs chariots. C'est de-là qu'ils avoient reçu le nom d'*Amaxobii*, (8) que les Grecs leur donnent ordinairement.

Les Gaulois ne différoient point anciennement à cet égard des au-

(2) Strab. VII. 308. Schol. Aristoph. Avib. p. 290

(3) Herodot. IV. 46.

(4) Herodot. IV. 120. Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XXXVII. p. 118.

(5) Strab. VII 295. Pomp. Mela. lib. II. cap. 1. p. 37.) Les Historiens & les Géographes ont placé les Agathyrses les uns le long de la Mer Baltique, les autres autour des Palus-Méotides ou en Moscovie. (*Voy.* Ptol. lib. III. cap. V. p. 82. Amm. Marcell. lib. XXII. cap. 8. p. 314 lib. XXXI. cap. III. p. 619. Bruzen de la Martiniere, Diction. Geogr. Tom. I. 138.) Cependant il est constant que ces Peuples étoient des Thraces, ou des Gétes, établis autour d'un Fleuve qui se jette dans le Danube. (Herodot IV. 49. 104. Suid. Tom. I. p. 20. Valer. Flac. lib. II. v. 160.)

(6) *Voy.* ci-dessus note (1), la note précédente & suivantes.

(7) On a dit dans le Livre précédent que les Sarmates étoient toujours à cheval; mais il paroît qu'ils mettoient leurs femmes & leurs enfans sur des chariots. (*Voy.* Tacit. Germ. 46. Amm. Marcell. lib. XXXI. c. III. p. 615. & 617.)

(8) *Voy.* Steph. de urb. p. 235. 236. & ci-dessus note (5).

tres Celtes (9). Ce ne fut qu'après la fondation de la Colonie de Marſeille (10), qu'ils commencerent à cultiver les terres, & à bâtir des Villes pour s'y établir. La plûpart des Germains (11) étoient encore Nomades du tems des premiers Empereurs. On en trouve même (12) qui, dans le quatriéme ſiécle, n'avoient aucune demeure fixe.

Il ne faut donc pas être ſurpris des fréquentes migrations des Nations Celtiques, que l'on voit inonder quelquefois un Pays comme des éſſains d'abeilles. Des Peuples que rien n'attachoit à une Contrée (13), qui avoient toujours des voitures prêtes pour ſe tranſporter avec leurs familles d'un Pays à l'autre, des Nomades qui, ſans ſe charger d'aucunes proviſions, n'avoient pas à craindre que les vivres leur manquaſſent en aucun endroit, ont pu paſſer facilement d'Aſie en Europe (14), & s'avancer en très-peu de tems juſqu'aux extrêmités de l'Eſpagne. De ſemblables migrations ſont preſque impoſſibles à un Peuple qui eſt fixé depuis long-tems dans un Pays.

Auſſi eſt-il conſtant que les Cimbres, les Teutons, les Suéves, les Vandales, les Goths, les Alains, & tous ces autres Peuples qui, en divers tems, vinrent ſe jetter ſur les Provinces de l'Empire, étoient encore Nomades (15), lorſqu'ils entreprirent ces expéditions. Il y a toute apparence que les Gaulois l'étoient auſſi, lorſqu'ils envahirent cette partie de l'Italie qui portoit, parmi les Romains, le nom de *Gallia Togata.* Strabon l'inſinue (16), & la choſe eſt preſque indubitable, s'il eſt vrai, comme Tite-Live l'aſſure (17), qu'ils paſſerent en Italie ſous le régne de Tarquin l'Ancien, c'eſt-à-dire, dans le tems même où la Colonie de Marſeille fut fondée.

---

(9) Les monumens ne nous apprennent rien des anciens Habitans de l'Eſpagne. Ce qu'on rapporte des Rois *Habis* & *Gerion*, du tems que ces Peuples étoient encore Nomades, eſt fabuleux. (*Voy.* Juſtin. XLIV. 4.) Il y a apparence que ce furent les Phéniciens & les Egyptiens qui les tirerent de la barbarie.

(10) Juſtin. XLIII. 4.

(11) Strab. de Suevis lib. VII. p. 291. Seneca de Provid. cap. IV. p. 366. de Irâ lib. I. cap II. p. 399.

(12) Amm. Marcell. lib. XXXI. c. III. p. 620.

(13) Strab. de Suev. lib. VII. p. 291. Arrian. Exped. Alex. lib. IV. p. 278.

(14) Tacite n'y avoit pas bien penſé, lorſqu'il diſoit que les Germains ſont *Indigétes*, parcequ'il eſt difficile, obſervoit cet Hiſtorien, de comprendre qu'aucun Peuple ait pu ſe tranſporter d'Aſie en Europe. *Voy.* ci-d., Liv. I. p. 78 79.)

(15) On verra dans la ſuite de ce Chapitre en quel ſens tous ces Peuples, qui s'appliquoient déja à l'Agriculture, étoient encore Nomades.

(16) Strab. IV. 196.

(17) Tit. Liv. lib. V. 34.

Les Géographes se donnent assurément une peine inutile, en voulant déterminer précisément l'ancienne demeure des Suéves, des Vandales, des Alains, & des autres Nations qui menoient une vie ambulante, sans se fixer dans aucun Pays. On peut dire, par exemple, que les Vandales étoient autour de l'Elbe du tems de Dion (18), qui fait descendre ce fleuve des Montagnes de la Vandalie. On peut marquer les vastes Contrées au milieu desquelles ils avoient coutume de se promener, les Fleuves, les Montagnes où ils étoient obligés de borner leurs courses; mais il faut en demeurer là. Ce seroit tomber en contradiction que d'assigner des Villes & une demeure fixe (19) à des Peuples dont le nom même avertit qu'ils n'en avoient point.

Lors même que les Peuples Celtes s'appliquerent à l'Agriculture, ils ne renoncerent pas à la vie errante & vagabonde à laquelle ils étoient accoutumés. Tous les ans ils changeoient de demeure, & cultivoient de nouvelles terres.

II. Les Peuples Celtes ne penserent donc point à bâtir des maisons, tant qu'ils n'eurent d'autres occupations que de paître leurs troupeaux. Mais les choses durent naturellement changer de face, lorsqu'ils s'appliquerent à l'Agriculture. Dans le commencement ils ne jugerent pas à propos de s'approprier les terres qu'ils cultivoient, ni même de s'arrêter dans une Contrée au-delà d'un an. Jules-César l'a remarqué en parlant des Suéves (20). » Ils ne séparent point leurs champs. » Personne n'en posséde en propre. Il n'est pas même permis de demeurer plus d'un an dans une Contrée pour la cultiver. » Il dit la même chose de tous les Peuples Germains en général (21). » Ce » n'est pas la coutume des Germains de posséder des terres en propre. » Chaque année les Magistrats en assignent aux Peuples & aux familles qui vivent ensemble, autant & en tel lieu qu'ils le jugent à » propos. L'année suivante ils les obligent à changer de demeure, & à » passer dans d'autres lieux. «

Le même usage étoit encore en vigueur parmi les Germains, près de 150 ans après, c'est-à-dire, du tems de Tacite. » Chaque communauté, dit cet Historien (22), cultive tantôt un canton, tantôt un » autre. Elle le prend plus ou moins étendu selon le nombre des bras » qu'elle peut employer, & toujours assez vaste pour rendre facile » le partage qui s'en fait entre les particuliers, suivant leur condition » & leur état. Jamais ils n'ensemencent les mêmes champs deux années

(18) *Voy.* ci-dessus, p. 141. note (44).
(19) *Voy.* ci-dessus, Liv. I. chap. XIV. p. 86.
(20) Cæsar. IV. 1.
(21) Cæsar. VI. 22.
(22) Tacit. Germ. 26.

» de ſuite. Ils ont à choiſir, parce qu'ils ne proportionnent point leur » travail à l'étendue, à la bonté du terrein, &c. Tous les ans ils culti- » vent de nouvelles terres, & ne laiſſent pas d'en avoir encore de » reſte. » Cette coutume n'étoit pas particuliére aux Peuples de l'Allemagne. Horace l'attribue aux Gétes:

......(23) Et rigidi Getæ,
Immetata quibus jugera, liberas
Fruges, & cererem ferunt,
Nec cultura placet longior annuâ.

On voit dans Diodore de Sicile (24) que » les Vaccéens, qui » étoient un Peuple de l'Eſpagne, conſervoient encore, de ſon tems, » la coutume de partager leurs terres tous les ans; les fruits étoient » raſſemblés dans des greniers publics; l'on diſtribuoit enſuite aux Parti- » culiers la quantité de grain dont ils avoient beſoin pour l'entretien » de leurs familles. » Enfin Strabon obſerve (25) que » les Dalmates » faiſoient tous les huit ans un nouveau partage de leurs ter- » res. » Cela eſt d'autant plus remarquable, que les Peuples de l'Illyrie portoient déjà depuis pluſieurs années le joug des Romains. Ainſi, lors même que les Peuples Celtes eurent commencé à connoître les avantages qu'ils pouvoient tirer de l'Agriculture, il fallut du tems pour leur faire quitter cette vie errante & vagabonde à laquelle ils s'étoient accoutumés.

Les raiſons que les Germains alléguoient pour juſtifier leur maniére de vivre, paroiſſent aſſez ſpécieuſes. Jules-Céſar les expoſe au long. Ils diſoient (26) » que s'ils ſe fixoient dans une Contrée, à l'exem- » ple des autres Peuples, il feroit à craindre que le goût de la propriété » ne fît préférer au métier des armes les paiſibles occupations de l'Agri- » culture; que comme chacun chercheroit à ſe loger d'une maniére » commode, propre à ſe garantir du chaud & du froid, on verroit » ces Peuples belliqueux s'amollir, & perdre inſenſiblement toute leur » vigueur. « Ils ajoutoient, « que s'ils poſſédoient des terres en pro- » pre, chacun chercheroit infailliblement à étendre ſes bornes, & que » les Grands ne manqueroient pas de dépoſſéder le ſimple Peuple (27)

(23) Horatius Carm. lib. III. Od. 24.

(24) Diod. Sic. V. 215. (Les Myſiens, Peuple Scythe établi dans l'Aſie Mineure, pratiquoient la même choſe. (*Voy.* Nicol. Damaſc. ap. Stob. Serm. CLXV. p. 470.)

(25) Strab. VII. 315.

(26) Cæſar. VI. 22.

(27) *La raiſon du plus fort eſt toujours la meil-*

» qui, tôt ou tard, n'auroit ni feu ni lieu; que de cette manière on » ouvriroit la porte à l'amour des richesses, aux factions & aux dissen- » tions; que le menu Peuple est plus facilement retenu dans la dépen- » dance, quand il se voit aussi bien traité que les Grands. «

Ces raisons n'étoient que des prétextes. Il est bon que l'homme s'accoutume à supporter également le chaud & le froid; mais n'est-il pas plus utile qu'il s'habitue au travail? ne vaut-il pas mieux qu'il renonce à une certaine humeur féroce & brutale, qui le pousse, non à défendre ses biens & sa vie contre un injuste agresseur; mais à attaquer des gens dont il n'a aucun sujet de se plaindre, à envahir des biens sur lesquels il n'a aucun droit? C'est certainement une étrange délicatesse, que de ne vouloir posséder aucun bien en propre, de peur de donner lieu à des factions & à des dissentions, tandis qu'on va moissonner les terres qu'on n'a point ensemencées, tandis que l'on ravit les troupeaux qu'on n'a point engraissés.

L'agriculture est-elle donc incompatible avec la profession des armes? Le Soldat ne seroit-il qu'un homme destiné à piller, & à se nourrir du travail d'autrui, tandis que le Laboureur est obligé de vivre du travail de ses propres mains? Ces idées sont trop révoltantes pour être jamais adoptées. Les Peuples Celtes annoblissoient cependant la paresse & le brigandage. Ils méprisoient l'Agriculture, parce qu'ils aimoient beaucoup mieux vivre de pillage, que du travail de leurs mains. Ils ne vouloient se fixer en aucun endroit, pour être en état de ravager, tantôt une Contrée, tantôt une autre. Ils comprenoient d'ailleurs que lorsquils se seroient établis dans un Pays, lorsqu'ils auroient des champs, des maisons, des granges, il faudroit renoncer aux courses continuelles qu'ils faisoient sur leurs voisins, ou s'attendre à être pillés & ravagés à leur tour.

Quoi qu'il en soit, dès que ces Peuples commencerent à cultiver des terres, il fallut se résoudre à attendre la récolte, & s'arrêter dans une Contrée au moins l'espace d'un an. Quelques-uns de ces Peuples

Pendant tout le tems que les Celtes n'eurent point de de-

---

leurs. Personne ne le savoit mieux que les Scythes & les Celtes. Lorsque des Ambassadeurs Romains représenterent à nos anciens Gaulois que les Clusiens qu'ils attaquoient ne leur faisoient aucun mal: « Y a-t-il d'autre raison d'attaquer un Pays, répondit le Chef de ce Peu- » ple belliqueux, que de voir occupé par d'au- » tres un terrein qu'on trouve à sa bienséance? » Tout n'appartient-il pas aux plus forts? Nous » portons notre droit à la pointe de nos épées. » *Se jus in armis ferre & omnia fortium virorum esse respondent*. Tit. Liv. Decad. I. Liv. V.

meure fixe, ils cachoient leurs moissons dans des cavernes souterraines.

bâtirent alors des maisons, ou plutôt des cabanes, pour s'y cantonner durant l'hiver. Mais le plus grand nombre s'ouvrirent des cavernes souterraines (28) pour y serrer leur moisson. Le grain (29) se conservoit parfaitement dans ces caves pendant plusieurs années: ils y trouvoient eux-mêmes une retraite (30) contre les rigueurs de l'hiver, & contre les incursions subites de l'ennemi. Quand ils quittoient une Contrée, ils couvroient si bien ces caves de terre & de gazon (31), qu'il n'étoit pas possible à un ennemi de les découvrir.

Tous les Peuples Scythes avoient autrefois de ces cavernes, tant en Asie, qu'en Europe (32); il est remarquable qu'elles portoient partout le même nom. On les appelloit *sir*, *cir*, (33); & le mot de *sir*, *schir*, *scheuer*, signifie, en Allemand, une grange.

Lorsque les Peuples Celtes prirent le parti de se fixer dans un Pays, & de se loger dans des maisons, ils ne bâtirent cependant ni Ville, ni Village.

III. Les Peuples Celtes prirent enfin, les uns plutôt, les autres plus tard, le parti de se fixer pour toujours dans un Pays : ils commencerent alors à bâtir des maisons solides, à se loger d'une manière plus commode qu'ils ne l'étoient sur des chariots, dans des cabanes, ou dans des cavernes.

Du tems de Vitruve (34), les Espagnols & les Gaulois bâtissoient encore leurs maisons de charpente & de terre grasse, & les couvroient de roseaux. Strabon dit (35) à-peu-près la même chose des Gaulois. Hérodien remarque (36) que les Germains n'avoient, de son tems, ni pier-

(28) Diod. Sic. lib. V. p. 209 Plutarch. Amat. tom. II. p. 770. Xiphilin. lib. LXVI. p. 752. Varro Re. Rust. lib. I. cap. LVII. p. 357. cap. 63. p. 359. Tacit. Germ. cap. 16. Plin. l. XVIII. cap. XXX. p. 533. Dio. Cass. lib. LI. p. 463.

(29) Columella R. Rust. lib. I. cap. VI. p. 274. Plin. lib. XVIII. cap. XXX. p. 533.

(30) C'est ce que désigne le nom de Troglodytes, que les Grecs donnoient aux Peuples qui, au lieu de bâtir des maisons, se retiroient dans des cavernes. (*Voy.* Solin. cap. XXV. p. 234. Amm. Marcell. lib. XXII. cap. VIII. p. 317. Tacit. Germ. cap. 16. Amm. Marcell. XVII. cap. I. p. 156. Strab. VII. 316. Pomp. Mela lib. II. cap. I. p. 40.)

(31) Tacit. Germ. cap. 16. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. VI. p. 630.

(32) On voit, dans les notes précédentes, que les Peuples de l'Europe avoient tous des cavernes, où ils serroient leur moisson. Les Scythes établis en Asie, les Phrygiens, les Hyrcans, les Perses & plusieurs autres Peuples, se servoient aussi de ces habitations souterraines. (*Voy.* Steph. de urb. p. 683. Vitruv. lib. II. cap. I. p. 19. Curtius lib. VII. cap. IV. p. 304. lib. V. cap. VI. p. 203. Theophyl. Simocatt. lib. II. c. VII. p. 39. Valer. Flac. Argon. lib. VI. v 79.) Les Cosaques & les Circasses, qui demeurent le long du Pont-Euxin, ont, encore aujourd'hui, de ces cavernes qu'ils appellent *Amber*. (*Voy.* Stralenberg. p. 311.)

(33) *Voy.* ci-dessus, p. 105.

(34) Vitruv. lib. II. cap. I. p. 19.

(35) Strab. IV. p. 197.

(36) Herodian. lib. VII. p. 523. Tacit. Germ. 16. Plin. XVI cap. XXXVI. p. 279.) Dion Cassius Liv. XXXIX. p. 111. dit que, du tems de Jules-César, les Morins & les Menapiens n'avoient point de Villes, mais qu'ils habitoient sous des huttes, ἐν καλύβαις.

res, ni briques, mais de vastes forêts, qui leur fournissoient une grande abondance de bois; après l'avoir charpenté, ils l'enchâssoient pour en faire des maisons, qui n'étoient, à proprement parler, que des cabanes fort exposées au feu. Vitruve étoit contemporain de Jules-César & d'Auguste. Strabon écrivoit sous l'Empire de Tibère: Hérodien a conduit son Histoire jusqu'au regne de Gordien le jeune.

Cette remarque doit désabuser ceux qui attribuent aux anciens Gaulois quelques vieux édifices que l'on voit dans les Gaules. Les Romains en sont les vrais Auteurs. La méprise est encore plus grande, si l'on prétend que ces édifices étoient des Temples consacrés à quelque Divinité; il est constant que les Gaulois n'ont point eu de Temples avant l'invasion des Romains.

Chaque Particulier occupoit un certain terrein, & bâtissoit son logement au milieu de sa possession. C'est l'origine de ce qu'on appelloit un *Canton*.

Les Celtes ne batissoient ni Villes, ni Villages dont les maisons fussent contiguës. Tacite l'a remarqué en parlant des Germains (37): » Chacun » s'établissoit le long d'un ruisseau, dans une campagne, ou dans une » forêt, selon qu'il le trouvoit bon: il se logeoit ensuite avec sa famille » au milieu de sa possession. « C'est l'origine des *Cantons* (38), nom que l'on donnoit à un district occupé par un certain nombre de familles, qui avoit ses Magistrats & sa Jurisdiction particuliére.

Tous les Peuples de l'Europe étoient anciennement

Tous les Peuples de l'Europe (39), étoient anciennement partagés en *Cantons*, & dispersés dans les campagnes: tels étoient les Espagnols (40), les Gaulois (41), les Germains (42), les Thraces (43), les Illyriens

(37) *Voy.* Tacit Germ. 16.) C'est, peut-être, ce qui a fait dire que les Hyperboréens n'avoient point d'autre demeure que les forêts & les bois (*Voy.* Pomp. Mela lib. III. cap. V. p. 77. Plin. lib. IV. cap. XII. p 471. Solin cap. 26. & ci-dessus Liv. I. chap. I. p. 11.

(38) *Pagus*, en Allemand, *Gaw*, *Aw*. (*Voy.* ci-dessus, Liv. chap XIV. p. 84. 101- 102.

(39) Ce qu'on dit ici doit proprement s'entendre des Peuples qui avoient une demeure fixe. Cependant les Nomades étoient aussi partagés en Cantons. Jules-César dit, par exemple, que cent Cantons des Suéves s'étoient avancés jusques sur le bord du Rhin. (*Voy.* Cæsar. I. 37. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 919.) Parmi les Nomades, un Canton étoit composé d'un certain nombre de familles qui campoient toujours ensemble, & qui toutes obéissoient à un même Chef.

(40) *Voy.* Strab. III. 151. 163.) Strabon remarque ailleurs que l'Espagne étoit divisée en beaucoup de petits Etats; ce qui fut cause que les Carthaginois, & ensuite les Romains, s'en emparerent facilement, parcequ'ils les subjuguerent les uns après les autres. (*Voy.* Strab. III. 158.)

(41) Cæsar. I. 12. Strab. IV. 186. V. 213. 218. Polyb. II. 106. Plin. lib. IV. cap XVII. p. 848.) Appien dit *de bello civili lib. II. p.* 848. que Jules-César soumit quatre cens Nations des Gaules; mais il y a toute apparence que par ces Nations il faut entendre des Cantons, ou tout au plus des Peuples composés d'un petit nombre de Cantons. Il faut expliquer de la même manière ce qui est dit des Boiens, qu'ils étoient partagés en *cent douze* Tribus. (*Voy.* Plin. III. cap. XV. p. 367.)

(42) Tacit. Germ. 12. 39. Cæsar IV. 1. Plin.

ment partagés en Cantons.

(44), les anciens Habitans de l'Italie (45), de la Sicile (46), & de la Gréce (47). La plûpart de ces Cantons (48) étoient dans le commencement des Etats séparés & indépendans. La nécessité de se défendre contre des ennemis communs, les obligea ensuite à se réunir & à former une espèce de République.

Les Peuples Celtes fuyoient le séjour des Villes.

IV. A l'égard des Villes, il est constant que ces Peuples en fuyoient le séjour ; ils ne les voyoient qu'avec aversion.

1. Ils prétendoient qu'elles ne pouvoient servir (49) qu'à enchaîner la liberté, & à affermir la servitude. Les places fortes & les garnisons qui y étoient entretenues ont, en effet, servi beaucoup aux ennemis qu'ils avoient en tête : par ce moyen on arrêtoit leurs courses & leurs pillages : on les mettoit eux-mêmes sous le joug : on les obligeoit au moins à abandonner les Contrées où ils étoient établis. Les Villes fortes, au contraire, ne leur étoient d'aucune utilité. Ne craignant point qu'on ruinât leurs campagnes, qu'ils abandonnoient volontairement aussi-tôt qu'ils avoient fait leur recolte, ne comptant pour rien la perte d'une moisson, ne connoissant pas encore le prix de l'or & des autres biens que nous avons coutume de mettre à couvert dans des forteresses, ils trouvoient mieux leur compte, en cas d'attaque (50), à se retirer dans des marais & dans des Contrées inaccessibles : leur betail y trouvoit de quoi subsister, & il n'étoit pas possible à l'ennemi de les y forcer. Il arrivoit même souvent que les Princes, qui se rendoient puissans au milieu d'une Nation, bâtissoient des Villes & des Châteaux, & y entre-

lib. IV. cap. XIII. p. 476. Tacit. An. I. 56. Amm. Marcell. lib. XIV. cap. X. p. 50. Plin. lib. III. cap. XX. p. 376. Appian. Illyr. p. 1205.

(43) Plin. lib. IV. cap. XI. init.

(44) Silius Ital. lib. XV. v. 294.

(45) Dionys. Halic. lib. I. p. 7. Strab. V. 229. 241. Livius IX. 13.

(46) Diod. Sic. lib. V. p. 201.

(47) *Voy.* Thucyd. lib. I. cap. X. p. 6. lib. III. cap. XCIV. p. 202. Strab. VIII 322. 337. 386.) Thucydide dit que, du tems de Cecrops & de leurs anciens Rois, les Athéniens demeuroient à la campagne par Cantons (c'est ce que signifie dans cet endroit κατὰ πόλεις), qui avoient chacun leur Magistrat particulier. Ils ne s'assembloient auprès du Roi, qui régnoit à Athenes, que lorsqu'ils craignoient quelque entreprise de la part d'un Ennemi : chacun se gouvernoit à sa manière. Thésée changea cet ordre ; il abolit les Magistrats particuliers, & obligea les Athéniens à former un seul corps & à ne tenir qu'une seule assemblée. (*Voy.* Thucyd. lib. II. cap. XV. p. 93. 94. Schol. ad Aristoph. Nubes p. 25. Col. 2. Livius XXXI. 30.)

(48) *Voy.* les notes précédentes.

(49) Les Tenchteres disoient aux Habitans de Cologne : *Démolissez ces remparts fastueux qui sont les monumens de la servitude.* (*Voy.* Tacit. Hist. IV. 64.)

(50) C'est ce que firent les Menapiens lorsque Jules-César vint les attaquer. Les Suéves prirent le même parti. (*Voy.* Cæsar. III. 28. IV. 19. 38. VI. 29.)

tenoient

tenoient des garnisons pour sapper les fondemens de la liberté publique. Cette considération avoit porté les Celtes à se faire une loi de ne tenir jamais leurs Assemblées dans une Ville, qui auroit pu leur être funeste, mais ils s'assembloient toujours en rase campagne. Cette Coutume s'est conservée dans les Gaules, jusqu'es dans le VIII[e]. siécle; il n'y a pas même long-tems qu'elle est bannie de l'Espagne.

2. Les Peuples Celtes pensoient que les Villes fortes ne pouvoient servir qu'à amollir le courage des Soldats. » Il n'y a pas jusqu'aux bê» tes féroces, disoient les Tenchteres (51), qui ne perdent leur force » & leur courage quand on les tient enfermées. » Tous les Scythes en général soutenoient qu'il y avoit infiniment plus de bravoure & plus de gloire à se battre contre un ennemi en rase campagne (52), qu'à l'attendre & à le guetter derrière une muraille. Les maximes du point d'honneur, qu'ils ont transmises à leurs descendans, leur faisoient regarder les soldats qui alloient se renfermer dans une ville, à peu près comme on regarderoit aujourd'hui un homme, qui, ayant reçu un défi, iroit se battre, couvert d'une cuirasse, contre un homme qui seroit en chemise.

3. Ils avoient aussi ce préjugé, que la Guerre est un Jugement de Dieu, où la Providence décide toujours en faveur de la bonne cause; ils en concluoient qu'un homme, qui se couvre d'un rempart, étoit non seulement un lâche, mais encore un impie qui se défioit de la puissance de Dieu. Ces idées étoient certainement fausses. La Providence ne fait pas des miracles tous les jours, & sans nécessité. Elle favorise ordinairement dans les Guerres, non pas ceux qui ont la meilleure cause, mais ceux qui s'y conduisent avec plus de prudence & de bravoure. Des armées, à peu près égales, peuvent essayer leurs forces & leur courage en rase campagne. Mais des troupes, fort inférieures en nombre, font assurement très-bien de se couvrir de murailles & de remparts. ce feroit, sans contredit, une témérité & une fausse délicatesse de hasarder une bataille où elles succomberoient infailliblement.

V. Après cela seroit-on surpris, que les Celtes, au lieu de bâtir des Villes, ruinassent toutes celles qui tomboient entre leurs mains? ils en

Les Celtes, au lieu de bâtir des Villes,

(51) Tacit. Histor. IV. 64.
(52) Les Lacédémoniens avoient la même idée. (*Voy.* Justin. XIV. 5.)

minoient celles qui tomboient entre leurs mains.

laissoient quelquefois subsister les maisons, pour servir de retraite aux anciens Habitans : ils ne manquoient jamais de les démenteler, & d'en abattre les fortifications. C'est ce que firent les Goths, les Vandales, les Alains, les Suéves, les Allemands, les Lombards, & tous les autres Peuples qui envahirent, en divers tems, les Provinces de l'Empire Romain. Leur inclination & leur intérêt les portoient également à ne point quitter le séjour de la campagne, où chaque particulier vivoit dans une espéce d'indépendance (53) : ils minoient les Villes fortes, pour empêcher que les peuples qu'ils avoient subjugués, ou leurs propres Chefs, ne s'y fortifiassent.

C'est à ce trait de politique, plutôt qu'à la fureur du Soldat, qu'il faut imputer la ruine de tant de belles Villes que ces Peuples renverserent de fond en comble, en Espagne, dans les Gaules, & en Italie. Cette politique, bonne ou fausse, leur couta cher dans la suite. Toutes les fois qu'ils eurent en tête un ennemi puissant & victorieux, ils se virent à la merci du vainqueur. Ainsi Procope remarque (54) que Genseric, Roi des Vandales, ayant autrefois abattu les murs de toutes les Villes d'Afrique, à la réserve de ceux de Carthage, Bélisaire trouva le Pays tout ouvert, lorsqu'il y fut envoyé par Justinien à la tête d'une armée considérable. Ce Général ayant eu le bonheur de gagner la première bataille qu'il livra aux Vandales, & ceux-ci, n'ayant aucune Place forte où ils pussent se retirer, furent soumis dans une seule campagne.

Les Espagnols, les Gau-

VI. Il faut cependant remarquer que les Espagnols (55), les Gaulois,

(53) *Voy.* Fredegarii Chron. cap. LXXI. p. 761.) Julien l'Apostat remarque que lorsqu'il fut envoyé dans les Gaules, il trouva que les Germains demeuroient tranquillement autour des Villes ruinées de la Celtique. Il dit que le nombre des Villes, dont les murailles étoient tombées, montoit à 45., sans y comprendre les tours & les châteaux. *Voy.* Julian. ep. ad Athen. p. 278. Amm. Marcell. lib. XVI. cap II. p. 112.) Cluvier *German. Antiq. p.* 103. observe que la Noblesse d'Allemagne est encore dans l'usage de demeurer à la Campagne. On peut ajouter que lorsque Henri l'Oiseleur & ses Successeurs bâtirent des Villes, leur Noblesse fit difficulte de s'y établir. Delà vient la distinction des *Bourgeois* & des *Nobles*. Un *Bourgeois* est un homme qui demeure *in Burgo*, dans une Ville. Les Habitans des Villes passoient tous pour Roturiers. Il y avoit même des contestations continuelles entre les Villes & la Noblesse, parce qu'un Esclave, qui avoit demeuré un an & un jour dans une Ville, étoit réputé libre. La Noblesse, au contraire, prétendoit être toujours en droit de revendiquer ses Sujets & de les faire rentrer dans la servitude.

(54) Procop. Vand lib. I. cap V. p. 189.

(55) Lorsque les Carthaginois passerent pour la première fois en Espagne, ils y trouverent des Villes. (*Voy.* Fragm. ex lib. XXV. Diod. Sic. in Exc Legat. Hoeschel. p 169. 170. Jules-César rapporte qu'il y avoit de son tems plusieurs Villes fortes dans les Gaules. Il dit aussi que dans le tems de l'invasion des Cimbres, les Gaulois ne se sentant pas en état de leur résis-

& les Thraces, ont eu des Villes de fort bonne heure, en comparaison des autres Celtes. La raison en est assez sensible. Dès que ces Peuples se furent entiérement fixés dans un Pays, qu'ils eurent appris des Nations policées à partager les terres, à avoir chacun sa maison, ses champs, & ses vignes, ils sentirent la nécessité qu'il y avoit de couvrir & de fermer leurs Etats par des forteresses. Les Espagnols bâtirent, selon les apparences, des Villes fortes pour arrêter les conquêtes des Phéniciens, des Phocéens & des Carthaginois, qui venoient souvent débarquer sur leurs côtes, & qui y avoient établi plusieurs Colonies. Les Gaulois prirent le même parti pour résister d'un côté aux Romains, qui les presserent vivement lorsqu'ils eurent une fois passé les Alpes; de l'autre à une foule de Peuples Germains qui passoient tous les jours dans les Gaules. Les Thraces & les autres Peuples barbares qui demeuroient dans leur voisinage, furent aussi obligés de construire des châteaux & des forteresses; c'étoit l'unique moyen d'empêcher que les Grecs pénétrassent plus avant dans le Pays. Depuis le tems de Darius Hystaspe, ils avoient fait plusieurs établissemens sur les côtes du Pont-Euxin.

lois, & les Thraces, ont eu des Villes de bonne heure, en comparaison des autres Peuples Celtes.

VII. Il arriva un changement considérable dans les Gaules sur la fin du quatriéme siécle & au commencement du cinquiéme. La plûpart des Villes des Gaules (56) perdirent alors leur ancien nom, & prirent

Changement remarquable arrivé dans les Gaules vers le IVe. & le Ve. Siécle.

ter, prirent le parti de se retirer dans les Cités. (*Voy.* Cæsar. VII. 77.) Cette invasion arriva près de soixante ans avant les expéditions de ce Conquérant dans les Gaules. Les Thraces, les Gétes, les Illyriens, les Péoniens, ont eu également quelques Villes, dès le tems de Philippe & d'Alexandre-le-Grand, Rois de Macédoine. Nous le ferons voir en parlant des expéditions de ces Princes contre les Peuples qui viennent d'être nommés. Il ne sera pas question ici des Villes de la Grande-Bretagne. Elles n'étoient que de grands abattis d'arbres, dont les Habitans de cette île se couvroient en tems de guerre contre les incursions subites de leurs Ennemis. (*Voy.* Cæsar. V. 21. Strab. IV. 200.)

(56) Ainsi *Andomatunum Lingonum* fut appellée *Lingones* ou *Lingonium*, Langres; *Agendicum Senonum*, Sens; *Atuatuca Tungrorum*, Tongres; *Avaricum Biturigum*, Bourges; *Augustomana* ou *Augustobana Tricasium*, Troies; *Augustoritum*, ou selon d'autres, *Limonum Pictonum*, Poitiers; *Autricum Carnutum*, Chartres; *Bratuspantium*; ensuite *Cæsaromagus Bellovacorum*, Beauvais; *Cæsarodunum Turonum*, Tours; *Condivincum Nannetum*, Nantes; *Condate Rhedonum*, Rennes; *Durocortorum Rhemorum*, Rheims; *Divodurum Mediomatricum*, Mets; *Dariorigum Venetorum*, Vennes; *Juliomagus Andicavorum*, Angers; *Juliobona Caletum*, Calais; *Ingena Abrincatum*, Avranches; *Jatinum Meldorum*, Meaux; *Lutetia*, ou *Lucotecia Parisiorum*, Paris; *Mediolanum Xantonum*, Xaintes; *Noviodunum Suessionum*, Soissons; *Nemetocenna*, ou, selon d'autres, *Origiacum Atrebatum*, Arras; *Ratiastum Lemovicum*, Limoges; *Segodunum Rhutenorum*, Rodez; *Samarobriva Ambianorum*, Amiens; *Vesunna Petrocoriorum*, Perigueux. (*Voy.* Ptolem. lib. II. c. 7. 8. 9. p. 49-53. Amm. Marcell. lib. XVI. cap. II. p. 111. cap. p. 113. lib. XVII. cap. I. p. 155. Cæsar. II. 12. 13. V. 24. VII. 4. VII. 13. VIII.

V 2

celui du Peuple dans le territoire duquel elles étoient situées. Il paroît très-vraisemblable que les continuelles incursions des Francs, des Vandales & de plusieurs autres Peuples barbares qui ravageoient alors les Gaules, obligerent les *Cités* (57), c'est-à-dire, les Peuples, les hommes libres qui demeuroient chacun au milieu de sa possession, à se retirer dans les Villes fermées. On ne laissa à la campagne que les esclaves pour faire valoir les terres.

On peut conjecturer qu'avant ce tems là les Villes des Gaules étoient, ou des forteresses qui servoient d'asile & de retraite en tems de Guerre, ou des Villages auprès desquels se tenoit tous les ans l'Assemblée générale d'un Canton ou d'un Peuple La Noblesse fut reduite à y bâtir des maisons où elle pût se loger commodément dans le tems des *Etats*. C'est ce que Strabon assure formellement de la Ville de Vienne en Dauphiné (58). » Les Allobroges occupent leur Pays par Cantons. La » Noblesse a fait de Vienne, qui étoit autrefois un Village, & en » même tems (59) la *Métropole* de la Nation, une belle Ville. « Il dit à peu près la même chose de Milan (60). » Milan étoit autrefois la » *Métropole* des Insubres, & un simple Village. Elle est aujourd'hui » une Ville célébre. «

CHAPITRE VII.

Manière dont les Peuples Celtes étoient habillés.

Si nos Peres avoient été sujets au caprice des modes, il seroit difficile de dire quelque chose de satisfaisant sur la manière dont les Peuples Celtes s'habilloient anciennement ; mais ils donnoient dans une extrêmité toute opposée. Ils étoient tellement attachés à leurs usages, qu'ils se faisoient un scrupule de toucher aux Coutumes anciennes, lors même qu'elles étoient indifférentes ou incommodes. Tant qu'ils ne se mêlerent point avec des étrangers, ils étoient tous habillés de la même manière. On distinguoit les Celtes des Sarmates par la seule forme des habits qu'ils portoient.

47. Strab. IV. 104. 194. Tacit. Hist. I. 63. Cicer. epist. ad Famil. lib VII. ep 11. 16.)

(57) *Civitates*. C'est le nom que Jules-César donne aux Peuples des Gaules: *Civitas Æduorum*, le Peuple, la République, ou l'Etat des Eduens.

(58) Strab. IV. 186.

(59) La *Métropole* signifie ici le lieu où se tenoient les *Etats*, l'*Assemblée générale* d'un *Peuple*, de μητηρ, mere, & de πόλις, Ville.

(60) Strab. V. 213.

Les plus anciens Habitans de l'Europe ne connoiſſoient point l'uſage des habits ; au moins ceux qu'ils portoient laiſſoient-ils la plus grande partie du corps découverte. On aura peut-être de la peine à comprendre que la nudité ne fut ni honteuſe, ni dangereuſe parmi des Peuples qui connoiſſoient & qui reſpectoient la pudeur, la modeſtie, la chaſteté ; l'on concevra encore plus difficilement que des Peuples parfaitement nuds puſſent réſiſter au froid exceſſif qui régnoit autrefois dans toute la Celtique (1) ; cependant les faits n'en ſont pas moins certains, & il y a lieu d'être ſurpris qu'aucun Ecrivain ne s'en ſoit apperçu juſqu'à préſent.

Il eſt aſſez vraiſemblable que les plus anciens Habitans de l'Europe ne connoiſſoient point l'uſage des habits.

Pluſieurs Auteurs Grecs & Latins ſe réuniſſent à dire que les Gaulois (2), les Perſes & les autres Barbares ſe battoient tout nuds, pour marquer qu'ils ne portoient ni cuiraſſe, ni caſque, ni aucune de ces armes qui couvroient le corps comme un habit. Aulu-Gelle, par exemple, rapporte (3) que le Gaulois qui ſe battit en duel contre F. Marcius Torquatus, étoit nud, à la réſerve d'un bouclier & de deux épées. Cela ſignifie que l'épée, le bouclier & le poignard, étoient les ſeules armes du champion Gaulois ; car Tite-Live (4) aſſure qu'il portoit un habit bigarré. Ainſi Strabon remarque (5), qu'après avoir ſubjugué les Peuples de la Médie, les Perſes adopterent pluſieurs Coutumes des vaincus : « auparavant ils étoient nuds & vêtus légérement ; ils prirent des habits de femmes qui leur couvroient tout le corps. » Les Perſes quitterent donc le Saye (*Sagum*) des Celto-Scythes, pour prendre cette robe que les Médes portoient à la maniére des Sarmates, dont ils étoient deſcendus (6).

Il eſt encore vrai, qu'il ne faut pas tirer une preuve générale d'une Coutume particuliére à ceux des Celtes qui vouloient ſe diſtinguer par leur bravoure. Ils regardoient comme une lâcheté d'attendre ſon ennemi derriére un rampart ou une muraille. Dominés par ce préjugé, ils avoient conçu de l'honneur l'idée la plus fauſſe : ils croyoient qu'un véritable Guerrier devoit courir à la bataille tout nud, c'eſt-à-dire, armé ſeulement d'un bouclier pour ſe couvrir, d'une épée & d'une lance pour attaquer. Alors perſonne ne pouvoit l'accuſer d'avoir uſé

(1) *Voy.* ci-deſſus, Liv. I. chap 12.
(2) Diod Sic. lib V p. 213.
(3) A. Gell. lib. IX. cap. XIII. p. 259.
(4) T. Livius VII. 10.
(5) Strabon XI p. 526.
(6) *Voy.* ci-deſſus, Liv. I. chap. II. ſur la fin.

d'aucun charme pour ſe rendre invulnérable. Souvent on les a vus ſe batttre dans cet équipage contre des ennemis (7) qui étoient armés de pied en cap. C'eſt ainſi que la valeur dégénére en férocité & en fureur, lorſqu'elle n'eſt pas guidée par la raiſon.

La plûpart des Peuples Celtes traçoient ſur leurs corps des figures de toute ſorte d'animaux.

Ces faits ne prouvent donc rien; mais il n'eſt pas difficile d'en produire de plus précis. Il eſt certain que la plûpart des Peuples Celtes, par exemple, les Eſpagnols (8), les Habitans de la Grande-Bretagne (9), les Thraces (10), les Illyriens, les Daces (11), & pluſieurs autres (12), avoient la coutume de tracer ſur leurs corps des figures de toute ſorte d'animaux. On deſſinoit la figure par une infinité de petits points que l'on gravoit dans la chair avec une aiguille, ou un fer très-pointu. On frottoit enſuite cette eſpèce de gravure d'une couleur bleue (13), qui s'imbiboit tellement dans les chairs, qu'aucun tems ne pouvoit l'effacer.

Jules-Céſar dit (14) que les Bretons mettoient ſur leurs corps une couche de couleur bleue, pour paroître plus terribles à leurs ennemis. Solin prétend (15) qu'ils ſe faiſoient ſtigmatiſer de la manière ci-deſſus rapportée, pour montrer combien ils étoient patiens & maîtres de leur douleur. Pomponius Méla ſoupçonne (16) que ces marques étoient, parmi les Barbares, des traits de beauté. Enfin les Grecs, qui forment ſouvent des conjectures en l'air, aſſurent que les Thraces (17) mar-

(7) Polyb. lib. II. p. 116. Diod. Sic. lib. V. p. 212. Livius lib. XXII. 46. XXXVIII. 21.

(8) Tacit. Agricol. cap. 2. Juſtin. XLIV. 4.

(9) Cæſar. V. 14. Pomp. Mela. III. cap. VI. p. 82. Plin. Hiſt. Nat. lib. XXII. cap. I. p. 177. Solin. cap. XXXV. p. 254. Martial. lib. XIV. Ep. 99. Tertull. de Vel. Virg. cap. X. p. 199. Iſidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Claudian. de Bello Getic. v. 435. Id. de Laud. Stilic. lib. II. v. 247.

(10) Virgil. Æneid. IV. v. 146.) On a prouvé que les *Agathyrſes* étoient un Peuple de Thrace. (*Voy.* ci-deſſus p. 145. note (5.) Valerius Flaccus, en parlant des Habitans de l'île de Lemnos, qui quitterent leurs femmes pour épouſer des priſonnières Thraces, dit: *Picta manus, uſtaque placet, ſed barbara, mento.* (*Voy.* Valer. Flacc. Argon. lib. II. v. 150. Cicer. de Offic. lib. II. cap. 7.

(11) *Voy.* la note (9) ci-deſſus.

(12) Virgil. Georg. II. v. 115. Servius ad eumd. locum. Claudian. in Rufin. lib. I. v. 331. Vibius. ſequeſt. Catalog. gentium, p. 346. Pomp. Mela lib. I. cap. XIX p. 34. Diod. Sic. XIV. p. 413.) Il ne faut pas confondre cette Coutume des Celtes avee celle des Sarmates, qui, en pluſieurs occaſions, ſe découpoient le viſage avec des raſoirs. (*Voy.* Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 615. Jornand. de Hunnis cap. XXIV p. 645. cap. XLIX. p. 684.) Les Turcs pratiquoient la même choſe dans les enterremens de leurs Rois. (Menander in Exceptis Legat. p. 164.)

(13) Jules-Céſar l'appelle *Vitrum* & Pline *Glaſtum*. (*Voy.* ci-deſſus note (9). C'eſt le *Paſtel* qui entre dans la compoſition du verre. (Joſeph. Scalig. Ep. lib. I. ep. 18. & 21.)

(14) *Voy.* ci-deſſus note (9).

(15) *Voy.* ci-deſſus la note (9).

(16) *Voy.* ci-deſſus note (9).

(17) Plutarch. de ſera Num. Vindicta. Tom. II. p. 557.) Cette Fable ſe trouvoit dans un Poëte Grec nommé *Phanocles Lesbius*, dont Stobée nous a conſervé le paſſage Serm. CLXXXV. p. 624. *Voy.* une autre Fable ſur le même ſujet dans Athenée XII. chap. 5.

quoient leurs femmes pour les punir du meurtre qu'elles avôient commis dans la perſonne d'Orphée.

Ces figures ſervoient à diſtinguer les Conditions & les Familles.

Ces reflexions ſont toutes fauſſes, puiſqu'il eſt certain que les hommes & les femmes ornoient également leurs corps de ces figures. Elles ſervoient à diſtinguer (18) les conditions & les familles. On n'en voyoit aucune ſur le corps des Eſclaves. C'étoit un embéliſſement affecté aux perſonnes libres. Celles qui étoient de baſſe condition les portoient petites, éloignées les unes des autres. On reconnoiſſoit la Nobleſſe à de grandes figures, qui non-ſeulement couvroient le viſage & les mains, mais encore les bras, les cuiſſes, le dos & la poitrine.

Les Peuples Celtes, qui faiſoient peindre leurs corps, devoient être nuds.

L'on comprendra ſans doute aiſément que des Peuples, chez qui l'on avoit Coutume d'imprimer ſur le corps même des perſonnes les preuves de leur liberté, & les titres de leur Nobleſſe, devoient être nuds. Ces marques auroient été inutiles ſi la bienſéance n'avoit pas permis de les montrer. Hérodien l'a remarqué (19): « Les Bretons, dit-il, gravent ſur » leurs corps des figures de toute ſorte d'animaux. C'eſt la raiſon pour la» quelle ils ne mettent point d'habits, afin de ne pas cacher ces figures. « Cette Coutume ſe perdit inſenſiblemant (20), lorſque celle de porter des habits commença à s'introduire parmi ces Peuples. Il paroît aſſez vraiſemblable que la Nobleſſe fit alors peindre ſur ſes boucliers & ſur ſes étendarts ces figures d'animaux qu'elle portoit autrefois ſur la chair, & qui ſervoient à diſtinguer les familles. Peut-être que la maiſon la

---

(18) Herodot. V. 6. Excerpt. ex. Diod. Sic. lib. XXVI. ap. Valeſ. p 357. Dio. Chryſoſt. Orat. XIV p. 33. 234. Pomp. Mela lib. II. cap. I. p 40. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 619. Iſidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300.) On dit qu'Epimenide le Crétois avoit le corps tout marqué de lettres & de caractères. (Pezron, Antiq. de la Nat. & de la Langue des Celtes, p. 134.)

(19 Herodian lib. III p. 301.) Les femmes de la Grande-Bretagne, au rapport de Pline, célébroient, encore de ſon tems, pluſieurs fêtes en s'y préſentant *toutes nues*. (*Voy.* Plin. Hiſt. Nat. lib. XXII. cap. I. p. 177.)

(20) La coutume d'aller nud & de ſe peindre le corps exiſtoit encore au VIII ſiécle dans quelques Provinces de l'Angleterre. Le Concile de Calcut en Northumbre, tenu l'an 787, la condamna alors, comme une impiété Payenne, & une choſe diabolique. Voici le décret, dont les raiſons ſont tout à-fait plaiſantes. *Annexuimus, ut unuſquiſque fidelis Chriſtianus à Catholicis juris exemplum accipiat, & ſi quid ex ritu Paganorum remanſit avellatur, contemnatur, abjiciatur. Deus enim formavit hominem pulchrum in decore & ſpecie. Pagani verò diabolico inſtinctu, cicatrices teterrimas ſuper induxerunt, dicente prudentio :* Tinxit & innocuam maculis ſordentibus humum. *Domino enim videtur facere injuriam, qui creaturam fœdat ac deturpat. Certe ſi pro D o aliquis hanc tinctura injuriam ſuſtineret, magnam inde remunerationem accipiet. Sed quiſquis ex ſuperſtitione gentilium id agit, non ei proficit ad ſalutem.* Concil. Labb. Tom. VI. p. 1872. ap. Maſcov. Addit. Tom. II. p. 183.

plus ancienne & la plus illustre qu'il y eût parmi les Ostrogoths, portoit par cette raison le nom d'*Amali* (21), c'est-à-dire, de *Moutons*, parce que le Mouton étoit l'enseigne de leur famille. C'est une conjecture qu'on abandonne au Lecteur. Quoiqu'il en soit, elle offre un nouveau trait de conformité entre les anciens Celtes & les Barbares de l'Amérique. Ceux-ci chargent, encore aujourd'hui, leurcorps de toutes sortes de figures (22).

Cet usage n'étoit cependant pas commun à tous les Peuples de la Celtique. On ne lit rien de semblable à l'égard des Gaulois & des Germains. Il y a néamoins de fortes raisons pour croire que, dans les tems les plus reculés, ils étoient nuds comme les autres Peuples. Premiérement il est constant que le Saye (*Sagum*) (23) n'étoit pas, à proprement parler, un habit, mais une peau sur laquelle ils couchoient, & dont ils se couvroient les épaules quand le tems étoit froid.

En second lieu, il paroît, d'aprés le témoignage d'un grand nombre d'Auteurs, que les Germains étoient encore à peu-près nuds, lorsqu'ils furent connus par les Romains, & même long-tems après (24). Ils ne mettoient absolument rien sur le corps de leurs enfans, avant qu'ils fussent parvenus à l'âge de puberté, non pas même dans les plus grands froids. Les hommes faits ne se couvroient (25) que d'une peau : encore étoit-elle si petite qu'elle laissoit la plus grande partie du corps à découvert ; » ce qui les oblige, dit Tacite, de passer les jours entiers » auprès du feu. » Les Peuples les plus Septentrionaux de l'Allemagne n'étoient pas habillés d'une autre manière. Plutarque observe, par exemple (26), que les Cimbres, Peuples qui étoient venus du fond du Nord, ne laissoient pas de monter au travers des neiges & des glaces jusqu'au sommet des Alpes, quoiqu'ils eussent le corps nud. Dans le sixiéme siécle les Francs (27), dont les anciennes demeures s'étendoient depuis la Hollande jusqu'au Wéser, conservoient encore la coutume d'avoir la poitrine & le dos découverts jusqu'aux hanches.

Il y a donc toute apparence que les anciens Scythes n'étoient point habillés.

(21) *Hamel*, en Allemand, est un mouton.

(22) Stralenberg p. 166. 438. remarque que les *Tunges*, Peuple de la Sibérie, ont aussi la même coutume.

(23) C'étoit autrefois le seul habillement des Peuples Celtes.

(24) Pompon. Mela lib. III. cap. III. p. 75. Tacit. Germ. 20.

(25) Cæsar. IV. 1. VI. 21. Seneca de Provid. cap. IV p. 386. Saluft. ap. Isidor. lib. XIX cap. XXIII p. 1300. Seneca de Ira lib. I. cap. XI. p. 399. Tacit. Germ. 6. 7.

(26) Plutarch. in Mario Tom. p. I. 418.

(27) Agathias lib. II. p. 40.

habillés. Justin l'assure formellement (28) : » ils ne connoissent point, dit-il, » l'usage de la laine & des habits, quoique le froid soit continuel dans » leur Pays. Ils se servent cependant de peaux de Bêtes sauvages, ou de » Souris (29). « Cet Auteur semble se contredire. Comment les Scythes ne connoissoient-ils pas l'usage des habits, puisqu'ils étoient toujours habillés, soit qu'ils fussent couverts de laine ou de peau ? La contradition disparoit si l'on fait attention que Justin oppose les Scythes aux Grecs & aux Romains. Ceux-ci s'habilloient d'étoffes de laine ; ils en faisoient des habits qui couvroient parfaitement tout le corps, & que l'on prenoit le matin pour ne les quitter que le soir. Justin veut dire que les Scythes ne pratiquoient rien de semblable ; & s'ils se couvroient de quelque peau, ce n'étoit que dans les grands froids.

Ce qui vient d'être dit peut donner l'explication d'un passage d'Elien. Cet Auteur rapporte la réponse énergique que fit un Scythe à l'un de ses Rois. » Un jour (30) qu'il étoit tombé de la neige en abon- » dance, un Roi Scythe, étonné de voir un homme qui restoit nud, » lui demanda s'il n'avoit pas froid ? — Avez-vous froid au front, ré- » pondit le Barbare ? — Non, dit le Roi. — Ni moi non plus : je n'ai » pas froid, car je suis tout front. »

Ce conte semble supposer que les Scythes, dont il s'agit ici, étoient anciennement habillés, sans quoi la vue d'un homme nud n'auroit eu rien d'extraordinaire. Si la chose étoit ainsi, il faudroit entendre le passage d'Elien des Scythes modernes, puisque les Daces, les Gétes, les Thraces, les Agathyrses, les Illyriens, qui sont les Scythes que les Grecs ont connus, ne portoient anciennement aucun habit. Mais dans le fond, ce passage ne contient rien de bien précis. Un homme nud eût-il osé paroître dans cet état devant son Roi, si la nudité avoit été honteuse parmi les Scythes, comme elle l'est chez nous ? Le Roi n'est pas surpris de voir un homme nud ; mais il l'est, avec raison, de ce qu'un homme

(28) Justin. II. 12.) Les Doriens, dont les Lacédémoniens faisoient partie, conserverent plus long-tems les coutumes des Scythes, & prirent par conséquent des habits plus tard que les autres Grecs. (Suidas ex Eustathio Tom. I. p. 624.)

(29) *Pellibus tamen ferinis aut murinis utuntur.* C'est-à-dire, que les Scythes se servoient de peaux de bêtes sauvages ou de *Martres*. Notre Auteur, en traduisant *Pellibus - Murinis* par peaux de *Souris*, a entendu parler de la *Martre-Zibelline*, qu'on nomme aussi *Souris de Moscovie*, & non de ce petit animal à quatre pieds qui se retire dans les trous des maisons & qu'on appelle proprement *Souris*.

(30) Ælian. Var. Hist. lib. VII. cap. 6.

demeuroit nud dans un tems ou le froid étoit excessif, dans un tems où tous les autres Scythes étoient couverts de peau.

Les premiers habits des Celtes furent de peau.

Lorsque l'usage de porter des habits s'introduisit parmi les Celtes, ils furent d'abord habillés de peau, comme tous les autres Peuples Scythes (31), à qui leurs troupeaux fournissoient la nourriture, le vêtement, & en général toutes les choses nécessaires à la vie. Les Germains & les Habitans de la grande Bretagne (32) furent ceux qui conserverent plus long-tems cette ancienne simplicité. L'Agriculture, les Lettres, les Manufactures, & une infinité d'autres choses, qui étoient parfaitement inconnues aux Scythes, ont été apportées en Europe par des Orientaux, qui établirent leur premiéres Colonies sur les côtes de l'Espagne, des Gaules & de l'Italie. Il a fallu beaucoup de tems avant que toutes ces choses parvinssent à des Peuples qui refusoient aux étrangers l'entrée de leur Pays, & qui n'ont commencé d'être connus & visités que sous les premiers Empereurs Romains.

Les Celtes se firent ensuite des habits de toile, & enfin d'étoffes de laine.

Aux habits de Peaux succéderent des habits de toile : ceux-ci devinrent communs chez tous les Peuples Scythes & Celtes (33), qui avoient quelque connoissance de l'Agriculture. Enfin les Espagnols & les Gaulois apprirent de leurs voisins à faire des draps & d'autres étoffes de laine : elles étoient estimées chez les Romains (34), non pas à cause de leur finesse, mais, parce qu'étant épaisses & serrées, elles étoient bonnes contre le froid & la pluye, qui ne pouvoient les percer. Les Sarmates (35) étoient aussi habillés de pélisses ou de toiles; mais ils portoient, comme on l'a déja dit (36), une robe longue & flottante, qui leur descendoit jusqu'aux talons, & qui étoit fort propre pour des gens à cheval. Cette robe (37) leur étoit commune avec les Médes, parce

(31) Virgil. Georg. lib. III. v. 383. Servius in hunc locum. p. 140. Seneca ep. XC. p. 752.

(32) Cæsar. IV. 1. V. 14. Tacit. Germ. cap. 17. Sidon. Apoll. lib. 1. ep. 2. id. panegyr. Aviti. v. 349.) Les Ligures qui, du tems de Diodore de Sicile, n'avoient pas encore été forcés dans leurs montagnes, portoient aussi des habits de peau. Les Perses étoient habillés de la même maniére du tems de Cyrus. (Diod. Sic. V. 219. Herodot. I. 71.)

(33) Herodot. IV. 74. Tacit. Germ. cap. 17. Strab. VII. 294. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Procop. Pers. lib. II. cap. XXI. p. 138. Sidon. Apoll. Panegyr. Aviti v. 454. Eunap. Sard. in Excerpt. Legat. p. 20. Paul. Diac. Rer. Longob. lib. IV. cap. VII. p. 398. (Voy. aussi les Notes suivantes.)

(34) Voy. Les Notes suivantes.

(35) Ovid. Trist. lib. III. Eleg. X. v. 19. lib. V. Eleg. VII. v. 48. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 625. 626.

(36) Tacit. Germ. 17. & ci-dessus, p. 9.

(37) Herodot. V. 9.

qu'ils étoient (38) anciennement le même Peuple. La plûpart des Peuples Sarmates s'habilloient de noir : ils reçurent delà le nom de *Melanchlenes* (39), qui signifie, en Grec *les Robes noires*.

I. Au lieu de ces sortes d'habits, les peuples Celtes portoient premiérement le Saye (*Sagum*) que les Espagnols appelloient, sans doute, *Strig* (40), parce qu'ils le portoient ordinairement d'étoffes rayées : c'est ce que les Anciens appelloient *Virgata Sagula* : cependant ceux (41) des Celtibéres & des Lusitains étoient noirs. Dans les Gaules, on nommoit cet habilement *Sagum* (42), un sac. Les Belges l'appelloient plus communement (43) *Lene* ou *Linne*, parce qu'ils le portoient de toile, ou d'étoffes faites au mêtier. Une partie des Peuples Germains lui donnoit le nom de *Reno* (44). Cluvier prétend (45) que ce nom vient des peaux de Rennes, dont les Habitans du Nord se couvroient anciennement. Au moins cette étymologie est elle plus naturelle que celle d'Isidore de Séville (46) : peut-on dire que le mot de *Reno* vient du Rhin, parce que cet habit étoit commun à tous les Peuples qui demeuroient le long de ce Fleuve ? L'habillement des Peuples Celtes consistoit 1°. dans le saye.

Le même habit étoit connu parmi les Peuples Méridionaux de la Germanie, sous le nom de *Mastruga* (47), parce qu'il étoit fait de peaux de *Souris* (48). Un passage de Ciceron nous indique (49) que les Habitas de l'île de Sardaigne lui donnoient le même nom. Les Perses l'appelloient (50) *gaunaccem*. On ignore sous quel nom il étoit connu dans la

(38) *Voy*. ci-dessus, Liv. I. chap. 2. vers. fin.

(39) Herodot. IV. 107. Dion Chrysost. Orat. XXXVI. p. 439. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 617.

(40) Isidor. Orig. lib. XIX. c. XXIII. pag. 1300.) *Strich* signifie, en Tudesque, *une Raye*.

(41) Diod. Sic. V. 215. Strab. III. 155.

(42) Varro de Ling. Lat. lib. IV. p. 39. Cæsar. II. 4. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIV. p. 1302. Diod. Sic. lib. V. p. 213. Polyb. lib. II. p. 116. 117. Treb. Pollio Gallieno p. 201.

(43) Strab. IV. 196. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. *Linnen*, en Tudesque, signifie de la toile, une étoffe.

(44) Varro de Ling. Lat. lib. IV. p. 39.) Varron dit que le nom de *Reno* est Gaulois ; il faut entendre qu'il étoit en usage parmi les Peuples Germains, qui, de son tems, étoient établis dans les Gaules : les Eburons, les Condruses, &c. (Cæsar. II. 4. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIV. p. 1300. 1302. Diod Sic. V. 213. Polyb. II. 116. 117. Treb. Pollio Gallieno p. 201. Servius in Virg. Georg. lib. III. v. 383. p. 140. Cæsar. VI. 21. Sidon. Apoll. lib. IV. ep. 20. Tacit. Germ. 17. Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75.)

(45) Cluver. Germ. Antiq. p. 110.

(46) Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIV. p. 1300. 1302.

(47.) Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Prudent. cont. Sym. II. v. 698.) *Mastruga* est, en Tudesque, une peau de *Martre* ; de *Maus* une Souris, une Martre, & *Tragen* porter.

(48) *Voy*. ci-dessus, p. 161. note (28).

(49) *Voy*. la Note (47).

(50) Aristoph. Vesp. p. 258. Suid. tom. II. p. 283. Pollux VI. 1. p. 272. Varro de Ling. Lat. lib. IV. p. 39. Ælian. de Animal. XVII. 7.)

Grande-Bretagne & en Thrace. Mais il eſt certain qu'on y portoit des habits (51), comme dans tout le reſte de la Celtique.

On voit auſſi que le Saye (*Sagum*) avoit partout la même forme. c'étoit une peau, ou une piéce d'étoffe quarrée, que l'on endoſſoit à peu près comme un manteau. Il couvroit les bras, les épaules & la poitrine; on l'arrêtoit par-devant avec une agrafe. Ce Saye étoit, dans le commencement, le ſeul habillement des Peuples Scythes & Celtes. Ils ne le mettoient même que dans les grands froids. Dans la ſuite ils s'accoutumerent tellement à le porter, qu'ils ne le quittoient ni jour ni nuit. Les Romains portoient anciennement ce Saye, comme les autres Peuples Celtes. Ils prirent enſuite une robe (*Togam*), à la maniére des Grecs, & on ne ſe ſervoit plus de Saye que dans les expéditions Militaires (52). Ce qui vient d'être dit fournit l'occaſion d'expliquer deux fables que l'on a débitées ſur les Scythes.

1. Hérodote dit (53) que des Grecs, établis en Scythie, l'avoient aſſuré que les Scythes, appellés *Neures*, étoient changés une fois par an en loups, & que, quelques jours après, ils reprenoient leur forme naturelle. » Ils ne m'ont point, ajoute-il, perſuadé la choſe, bien qu'ils l'aſſurent » fortement & même avec ferment. « Hérodote avoit raiſon de n'ajouter aucune foi à cette fable. Mais il eſt ſurprenant qu'il n'ait pas reconnu que ces Grecs ſe jouoient de ſa crédulité : ils lui repréſentoient, comme une merveille, la choſe du monde la plus naturelle & la plus commune. Les Neures étoient des Scythes qui, dans les grands froids, ſe couvroient d'un Saye fait de peau de Loup, & qui quittoient cette fourrure d'abord que le tems étoit radouci.

Voilà tout le myſtère. Hérodote ne l'a pas compris, non plus que ceux qui l'ont copié (54). Ce n'eſt pas la ſeule occaſion où cet Auteur ne s'eſt pas apperçu qu'on ſe divertiſſoit à ſes dépens. Quand il queſ-

M. Bochart a prouvé, Geogr. Sacr. Part. II. lib. I. cap. 42. p. 748. que le mot de *Gauſapa*, qui ſe trouve dans Martial, ſignifie la même choſe que celui de *Gaunacum*. (Martial. lib. XIV. Epigr. 28. 152. Dionyſ. Halic. lib. III. p. 195.)

(51) Iſidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Herodot. VII. 75. Dio. Chryſoſt. Orat. XXXVI. p. 439.) Le Scholiaſte d'Ariſtophane Av. p. 305. remarque que ces Thraces portoient leur habit, c'eſt-à-dire, leur ſaye ſur l'épaule gauche, ou envelopé ſur le bras gauche ἐν ἀριστερᾷ περιβαλλομένω.

(52) De là viennent la formule des *Senatusconſultes*, *Tumultum eſſe*, *juſtitiam edici*, *ſaga ſumi*, & les façons de parler, *Sagata civitas*; *Togas ſagis mutare*; *ad veſtitum redire*.

(53) Herodot. IV. 105.

(54) Pompon. Mela lib. II. cap. I. p. 41. Solin. cap. XXV. p. 231.

tionnoit les Thraces & les Scythes, ceux-ci lui disoient (55) que l'on trouvoit au-delà du Danube des armées d'abeilles, qui ne permettoient pas aux voyageurs d'entrer dans le Pays; que l'air étoit si plein de plumes (56) qu'on ne voyoit pas à deux pas de soi. N'est-il pas visible que ces gens-là ne lui parloient pas sérieusement? Hérodote avertit gravement son Lecteur que ces relations lui paroissent incroyables. Il auroit paru plus judicieux, s'il n'en avoit pas chargé son Ouvrage.

2. On parle encore de certains Scythes appellés *Phanésiens* (57), *Panotiens*, ou *Satmales*, qui se passoient d'habits au milieu du froid le plus excessif. La nature les avoit pourvus d'oreilles si grandes, qu'ils pouvoient y envelopper tout le reste du corps. C'est pour cela qu'on les appelloit *Panotiens*, Πανώτοι, c'est-à-dire, des gens qui étoient tout oreilles, ou Ἐνωτοικοίτοι, c'est-à-dire, des hommes qui couchoient dans leurs oreilles.

Ces prétendus *Panotiens* étoient encore des Scythes qui ne portoient autre chose sur le corps qu'un Saye: ils se couvroient le jour d'une peau, dans laquelle ils s'enveloppoient pendant la nuit. Des Grecs qui les virent dans cet équipage, vêtus d'un Saye qui leur couvroit les épaules & le derrière de la tête, comme un capuchon, s'amuserent à plaisanter en feignant que cette pélisse étoit un appendice des oreilles: ils en firent des railleries lorsqu'ils furent de retour dans leur Pays. Ces exemples nous apprennent combien peu l'on doit se reposer sur les relations des Grecs qui ont parlé des Peuples du Nord. Ils ont souvent écrit sur le rapport de quelques voyageurs, qui, aulieu de rapporter naturellement les choses, en faisoient des plaisanteries.

Les Brayes faisoient la seconde partie de l'habillement des Celtes.

II. Il faut revenir aux Celtes. La seconde partie de leur habillement, étoient les *Brayes* (58), c'est-à-dire, une espéce de culotte à laquelle on attachoit les bas. Les uns les portoient larges comme les Suisses; les autres étroites comme les Espagnols. Au reste elles étoient communes à tous les Peuples Scythes, tant Celtes (59) que Sarmates

(55) Herodot. V. 10.

(56) Herodot. IV. 31.

(57) Pompon. Mela lib. III. cap. VI. p. 83. Solin. cap. XXX. p. 244. Plin. lib. IV. cap. XIII. p. 474. Strab. II. 70. XV. 711. Tzetzes chiliad. VII. v. 633. Biblioth. Germ. XXVIII. 40.

(58) Les Gaulois les appelloient *Braxe*: les Germains *Hosen*. (Suidas tom. I. 174. III. 284. Paul. Diac. Hist. Longob. lib. II. lib. IV. 7. Pollux lib. VII. cap. XIII. p. 339. lib. X. cap. XL. p. 497.)

(59) Diod Sic. V. 213. 215. Martial. XI. 22. Strab. IV. 196. Polyb. II. 116. 117. Vopisc. Aurelian. p. 496. Amm. Marcell. lib. XV. cap.

(60). Les *Brayes* furent principalement l'objet qui frappa les Romains dans les Peuples qui demeuroient audelà des Alpes. Ils donnerent à cette partie des Gaules qu'ils avoient conquise avant l'expédition de Jules-César, le nom de *Gallia Bracata* (61). Quelque étrange & quelque ridicule que cet habillement leur parût, il étoit dans le fond beaucoup plus propre pour garantir du froid & de l'humidité : il étoit en même tems beaucoup plus commode que les longues robes des Romains & des Grecs. Ne devoit-il pas être fort désagréable d'être obligé de les relever & de les ceindre toutes les fois qu'ils avoient une traite ou quelque ouvrage embarrassant à faire ?

Les Celtes prirent en troisième lieu la Tunique.

III. A la fin les Peuples Celtes prirent encore une sorte d'habillement que les Romains appelloient une *Tunique*, & que nous nommons aujourd'hui un *Pourpoint*. C'étoit un habit à manches : il étoit juste au corps, & ne descendoit que jusqu'aux hanches. Du tems de Tacite (62), il n'y avoit en Germanie que les Grands Seigneurs qui portassent cette Tunique. Mais il y avoit long-tems qu'elle étoit en usage parmi les Celtes dans les Pays plus Méridionaux, dans les Gaules (63), dans la Thrace & en Perse.

Les Pannoniens avoient, à cet ègard, un usage particulier (64). Ils coupoient l'étoffe en plusieurs bandes que l'on cousoit ensemble pour en faire la Tunique. Cette espèce de pourpoint, que l'on portoit en Pannonie, plût tellement à l'Empereur Caracalla qu'il ne le quittoit jamais. Dion Cassius observe (65) que ce Prince craignoit beaucoup d'être assassiné, comme il le fut effectivement; que ne pouvant se résoudre

---

V. p. 86. lib. XVI. p. 146. Plutarch. Othon. tom. I. p. 1069. Lucan. I. 430. Agath. lib. II. p. 40. Herodot. I. 71. VII. 61. Ovid. Trist. lib. V. Eleg. VI. v. 47. X. v. 33. 34. Dio. Chrysost. Orat. XXXVI. p. 439. Or. LXXI. p. 628. Max. Tyr. Differt. IV. p. 54. Pollux. VII. 13. p. 339. Schol. ad Aristoph. Vesp. p. 352. Herodot VII. 64. 72. 75. 76. Schol. ad. Aristoph. Aves. p. 305. Procop. Pers. II. 21. p. 138.

(60) Ovid. Trist. lib. III. Eleg. X. v. 19. lib. V. Eleg. VII. v. 48. Valer. Flaccus Argon. lib. V. v. 424. Amm. Marcell. lib. XXXI. c. III. p. 616.

(61) Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. IV. p. 308.

(62) Tacit. Germ. cap. 17.) Du tems de Sidonius Apollinaris, c'est-à-dire, dans le cinquiéme siécle, cette tunique étoit déjà commune parmi les Germains. (Sidon. Apoll. lib. IV. ep. 20. Id. Paneg. Major. v. 243.) Dans le sixiéme siécle les simples Soldats la portoient parmi les Goths & les Hérules. (Procop. Pers. II. 21. p. 138.) Il paroît cependant, par un passage d'Agathias, que les Francs ne la connoissoient pas de son tems. (Agathias. lib. II. p. 40.)

(63) Diod. Sic. V. 213. Strab. IV. 196. 75. Q. Curt. lib. III. cap. III. p. 52. Pollux VII. 13. p. 339. Plut. Paul. Emil. tom. I. p. 264. Herodot. VII. 75.) Les Athéniens avoient porté autrefois de ces tuniques. (Thucyd. I. c. VI. p. 3.)

(64) Dio. XLIX. p 413.

(65) Dio. in Except. Valef. p. 758. Xiphilin. ex Dione lib. LXXVIII. p. 881. Herodian. IV. p. 343.

à porter une cuiraſſe, dont le poids l'auroit incommodé, il prit cet habit qui reſſembloit parfaitement à une cuiraſſe (66), pour tromper les perſonnes qui pourroient avoir la penſée d'entreprendre ſur ſa vie. C'eſt delà qu'il reçut le nom de *Caracalla*. Il ſe fit remarquer & mépriſer à Rome par cet habillement, non ſeulement parce que la mode en étoit étrangère, & qu'elle venoit des Barbares, mais auſſi parce qu'il (67) n'y avoit, parmi les Romains, que les gens mous & efféminés qui portaſſent des manches à leurs habits.

Le Saye (*Sagum*), les Brayes (*Braccæ*), & la Tunique ou le Pourpoint (*Tunica*) étoient donc les vétemens des Peuples Celtes. Ainſi Vopiſque, parlant du Tyran Tétric, dit (68) qu'il étoit habillé d'un Saye couleur de pourpre, (*Chlamyde Coccineâ*), d'une tunique jaune, (*Tunica* (69) *Gelbina*), & de Brayes à la manière des Gaulois (*& Braccis Gallicis*) : C'eſt-à-dire, que Tétric étoit équippé, non comme un Romain, mais comme un véritable Gaulois (70).

Cette ſimplicité que les Celtes affectoient dans leurs habillemens, auſſi bien que dans toutes leurs manières de vivre, n'empêchoit pas qu'ils ne fuſſent propres & bien mis (71). On ne voyoit point parmi eux, comme chez les Sarmates, des habits ſales & déchirés qui tomboient en lambeaux. La Nobleſſe trouvoit auſſi le moyen de ſe diſtinguer du commun, & d'être magnifique à ſa mode. Parmi les Peuples qui étoient habillés de peaux, les Grands Seigneurs portoient (72) des péliſſes rares & précieuſes qu'ils feſoient moucheter de la manière que Tacite décrit.

(66) Dion Caſſius, contemporain & domeſtique des Sévéres, aſſure que cette tunique reſſembloit à une cuiraſſe ou à un corſelet. Aurelius Victor ſe trompe donc lorſqu'il dit : *quod indumenta in talos demiſſa largiretur, caracalla Dictus*. Aurel. V. Cæſ. caracal. p. 143. Mezerai a auſſi mal décrit cette tunique ; » c'étoit, » à bien dire, une eſpéce de Pantalon, qui » n'alloit pas tout-à-fait juſqu'aux genoux, & » qui n'avoit point de manche. » *Hiſt. de Fr. Av. Clovis*, p. 28. 29. La tunique ne deſcendoit que juſqu'aux hanches, & avoit des manches courtes.

(67) A. Gellius, VII. 12.

(68) Vopiſcus Aureliano. p. 226.

(69) *Gelb* ſignifie, en Tudeſque, *jaune*. La tunique étoit de drap d'or, comme Saumaiſe l'a remarqué.

(70) On ne dit rien de la chauſſure des Celtes, parce qu'on n'a pas cru devoir s'arrêter à ces minuties. Il eſt certain que les anciens Scythes n'avoient ni bottes, ni ſouliers. (Cicero Tuſcul. quæſt. lib. V. p. 3600.) On ne parle pas davantage de l'habillement des femmes Celtes, parce que les Auteurs qu'on a conſultés ne fourniſſent rien de particulier ſur cet article. Tacite remarque ſeulement que, parmi les Germains, les femmes étoient habillées de la même manière que les hommes, ſi ce n'eſt que leur tunique n'avoit point de manches, & qu'elle laiſſoit une partie de la gorge découverte. (Tacit. Germ. 17.)

(71) Voyez ci-deſſus, p. 142. 143.

(72) Tacit. Germ. 17.

Les Gentilhommes Gaulois conserverent cette marque de distinction long-tems après que le commun du Peuple eut quitté les habits de peau. Ainsi Pline, parlant d'un chevalier Romain originaire d'Arles, dit (73) qu'il étoit *Paternâ Gente pellitus*, c'est-à-dire, qu'il descendoit d'une ancienne Noblesse des Gaules. Les Rois & la Noblesse des Visigoths (74) étoient encore habillés de Pélisses du tems de Sidonius Apollinaris. Eginhard remarque aussi (75) que Charlemagne portoit ordinairement en hiver un Saye de peau de Loutre ou de Martre. Enfin Helmoldus, qui écrivoit sous l'Empire de Fréderic Barberousse (76), se plaint que, de son tems, on soupiroit en Allemagne après les pélisses de Martre, comme après la souveraine félicité. Elles étoient affectées à la premiére Noblesse & aux Chanoines des Cathédrales.

Lorsque les habits de toile commencerent à s'introduire (77), les gens de qualité se distinguerent en faisant broder sur leurs sayes & sur leurs tuniques des bordures, des rayes, des bandes, des carreaux, chargés d'une infinité de fleurs & d'ornemens de toute sorte de couleurs, mais principalement de pourpre. En général les habits bigarrés (78) étoient si fort à la mode, chez la plupart des Peuples Celtes, qu'on les reconnoissoit à cette marque.

A la fin ces Peuples, naturellement vains & fiers, dégénérerent entiérement de l'ancienne simplicité (79) : ils donnerent dans tous les excès de la magnificence & du luxe. Il est certain cependant que les dorures & les habits riches leur sont venus d'ailleurs. Le commerce que les Phocéens & les Phéniciens faisoient sur toutes les côtes de la Méditerranée, porta d'abord le luxe dans les Provinces maritimes de l'Espagne, des Gaules & de l'Italie. Il se répandit insensiblement de là par toute l'Europe. Du tems de Jules-César, les Germains étoient encore habillés de peaux,

(73) Plin. lib. XXXIII. cap. XI. p. 69.

(74) Sidon. Apoll. lib. VII. ep. IX. p. 195. Id. Panegyr. Aviti v. 219. Prosp. Aquit. de Provid. Dei p. 601. Claud. de Bello Getico. v. 499.) Le Patrice *Ricimer* est appellé *Pellitus Geta*. (Ennod. Vita Epiphan.)

(75) Eginhard. cap. 23.

(76) Helmold. Cron. Slav. lib. I. cap. 1.

(77) Strab. III. 155. Livius. VII. 10. XXII. 46. Diod. Sic. V. 213. Æneid. VIII. v. 660 Servius in hunc locum p. 146. Tacit. Germ. 17. Paul. Diac. Hist. Longob. lib. IV. cap. VII. p. 398. Eunap. Sard. in Except. Legat. p. 20.

(78) Olympiodore dit que, du tems de Constance, fils de Constantin le grand, on trouva en Thrace, trois statues vêtues à la maniére des Barbares, d'habits de différentes couleurs. (Olympiod. Excerpt. ex Photio in Hist. Byzant. tom. I. p. 10. Sidon. Apoll. lib. IV. ep. 20.) *Voy.* ci-dessus, p. 166. note (62).

(79.) Athen. II. 6. Silius. Ital. lib. IV. v. 155. Strab. IV. 197.

peaux. Du tems d'Hérodien (80), ils portoient déjà des Sayes chamarés d'argent.

Les Celtes ne paroissoient point en Public sans leurs armes.

Il ne faut pas oublier que les Loix de la bienséance ne permettoient pas aux Celtes de paroître en public sans leurs armes. Ils se rendoient (81) aux assemblées civiles & religieuses avec l'épée, le bouclier & la lance : ils traitoient dans le même équipage toutes leurs affaires publiques & particuliéres. Cet usage s'étendoit encore aux visites familiéres, même aux festins. Quand on se mettoit à table, les convives gardoient leurs épées, & avoient derrière eux des servans d'armes qui tenoient le bouclier & la lance de leurs Maîtres. Dès que le repas étoit fini, chacun reprenoit ses armes & les gardoit dans les jeux, dans les courses, dans les danses, & dans les autres exercices dont les festins étoient ordinairement suivis. Il en étoit de même des danses sacrées, qui faisoient, parmi les Barbares, une partie considérable du culte de la Divinité.

Un Celte ne paroissoit donc jamais sans ses armes. Il les épousoit en quelque manière (82). Aprés les avoir portées depuis l'âge viril jusqu'à la vieillesse décrépite (83), il falloit encore qu'on les brulât (84), ou qu'on les enterrât avec lui. Cet attachement des Celtes alloit si loin qu'ils préféroient de perdre la vie plutôt que de les quitter. Ainsi Tite-Live rapporte que (85) Caton ayant jugé à propos de désarmer tous les Espagnols qui demeuroient en-deçà de l'Ebre, la peine parut si dure & si mortifiante à ces Peuples, qu'il y eut une infinité de personnes qui s'ôterent la vie. Tacite remarque aussi (86) qu'un Germain qui perdoit son bouclier dans une bataille, étoit déshonoré pour le reste de ses jours. Banni du commerce des hommes, il n'avoit d'autre ressource pour finir son opprobre que de se donner lui-même la mort qu'il n'avoit point trouvée dans le combat.

Il ne faut donc pas être surpris que l'on ait accusé les Celtes d'adorer

(80) Herodian. lib. IV. p. 343.

(81) Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. 164. p. 470. Livius XXI. 20. Cæsar V. 56. VII. 21. Tacit. Germ. cap. 2. 13. 22. & Histor. IV. 64. Athen. IV. cap. 12. Ovid. Trist. lib. V. Eleg. VII. v. 19.

(82) On voit dans les Loix des Lombards qu'il n'étoit pas permis de prendre pour gage l'épée d'un particulier. (Leg. Longob. lib. I. Tit. IX. leg. XXXIII. p. 533. capitul. lib. IV. Tit. 21.)

(83) Claudian. de Bello Get. v. 501. Tacit. Germ. cap. 13.

(84) Cæsar. VI. 19. Tacit. Germ. 27.

(85) Livius lib. XXXIV. 17. Justin. XLIV. 2.

(86) Tacit. Germ. 6.) La même chose avoit lieu parmi les Grecs. (Cicero de Finib. lib. II. cap. 30. Epist. ad Lucej. V. 12.)

leurs armes, & d'en faire de véritables Divinités. L'imputation est, à la vérité, fausse, mais ils y donnoient occasion. D'un côté, quand ils étoient appellés à prêter serment, ils juroient (87) par Dieu & par leur épée; de l'autre, il étoit d'usage dans les armées de planter en terre une épée ou une hallebarde, au-tour de laquelle toute l'armée alloit faire sa priére, parce qu'elle étoit la marque du *Mallus*, c'est-à-dire du lieu où se tenoient les assemblées religieuses & le Conseil de Guerre. Quoiqu'il en soit de cette imputation qu'on aura occasion d'examiner plus au long en parlant de la Religion des Celtes, il est constant que la coutume de porter les armes en tems de paix étoit commune à tous les Peuples Scythes (88). C'est d'eux que les Grecs (89) & les Perses (90) la tenoient. Les uns & les autres tiroient leur origine des Scythes.

Quelque ancien que soit cet usage, quelque universel qu'il soit encore aujourd'hui, il faut avouer cependant qu'il a quelque chose de féroce, & qu'il est incompatible avec les Loix d'une bonne police. Une société ne peut se former & se maintenir que par l'engagement que contractent réciproquement les Particuliers de ne se point offenser, & de laisser au Magistrat le soin de prévenir & de punir les injustices. Tout homme qui porte des armes, dont il ne lui est pas permis de se servir contre ses Concitoyens; tout homme qui tire l'épée dans un lieu où il peut appeller les Loix & les Magistrats à son secours, viole cette Loi fondamentale des Etats, qui défend aux Particuliers de se rendre justice à eux-mêmes. Il ouvre la porte à tous les inconvéniens que les hommes ont voulu prévenir, en renonçant à l'égalité où ils naissent tous, pour se soumettre à des Juges & à des Magistrats.

Il est vrai que les Scythes croyoient excuser cet abus : ils disoient (91) qu'ils n'avoient point de Villes fermées; qu'étant par conséquent

(87) Lucian. Toxar. p. 630. Lucian. Scyth. p. 340. Vita Dagobert. ap. Duchesn. tom. I. cap. XXI. p. 581. Adam. Bremensis cap. 30.) On en trouve une infinité d'exemples dans les anciennes Loix des Allemands, des Ripuariens, des Saxons & des Lombards. (Lindenbrog. Glossar. p. 1358. & 1420.)

(88) Tacite dit que les Sujons (c'est-à-dire les Suédois) sont le seul Peuple de la Germanie, où les Particuliers n'ont pas la liberté de porter les armes, ni même de les garder dans leurs maisons. Ils obéissoient à des Rois absolus, qui, pour se maintenir, tenoient toutes les armes renfermées sous la garde de quelques esclaves. (Tacit. Germ. cap. 44.)

(89) Aristotel. Polit. II. 8. Thucyd. lib. I. cap. 6.) Homére représente Telemaque se rendant à une assemblée armé de sa hallebarde. (Odyss. II. 10.)

(90) Amm. Marcell. lib. XXIII. c. 6. p. 383.

(91) Lucian. de Gymnos. p. 803.

toujours exposés aux surprises d'un ennemi, ils étoient obligés de se tenir continuellement en garde, & d'avoir toujours les armes prêtes. Mais ce n'étoit là qu'un prétexte. D'un côté, la plupart des Peuples Scythes avoient assez pourvu à leur sûreté, en ravageant (92) toutes les Contrées qui confinoient à leur Pays. D'un autre côté, s'ils avoient pu se résoudre à laisser leurs voisins en paix, personne n'auroit assurément pensé à attaquer des gens avec qui il n'y avoit rien à gagner.

Les Scythes alloient donc partout avec leurs armes, parce qu'ils n'avoient point d'autre mêtier que la Guerre. Ils faisoient profession de vivre de pillage : ils se tenoient toujours en état de courir par-tout où il y avoit quelque butin à faire, & de forcer tout ce qui osoit leur résister. Thucydide l'avoue sans aucun détour (93) : » Les anciens Habi» tans de la Gréce étoient des brigands. C'est l'origine de la Coutu» tume que quelques Peuples conservent encore, d'aller par-tout avec » leurs armes. «

D'ailleurs, quoique les Scythes eussent des Rois & des Juges qui administroient la justice dans les Cantons, jamais ils ne se soumettoient tellement à leurs Chefs, qu'ils ne se réservassent la liberté de se rendre justice à eux-mêmes, quand leur honneur ou leur intérêt le demandoient. Toutes les fois qu'un Scythe étoit cité devant le Magistrat (94), il lui étoit permis d'offrir un duel à son adversaire : celui-ci ne pouvoit pas refuser de vuider la querelle à la pointe de l'épée, & en présence du Magistrat, qui donnoit toujours gain de cause au victorieux.

Les Grecs & les Romains comprirent que la coutume de porter des armes dans un Etat, qui n'est pas en Guerre, tendoit au renversement de toute police : c'est une des premiéres choses (95) qu'ils corrigerent, lorsqu'ils eurent une fois conçu le dessein d'établir un bon ordre dans les Etats, & d'en régler l'intérieur par de bonnes Loix. Les Grecs con-

(92) *Voy.* ci-dessus, p. 139.

(93) Thucyd. lib. I. cap. V. p. 3.

(94) Cette matière est traitée plus au long ci-dessous, Chap. XII.

(95) *Voy.* la note (89). ci-dessus, p. 170. Lucien remarque que ce n'étoit pas l'usage des Grecs de porter des armes, ni de ceindre l'épée en tems de paix. Il étoit même défendu, sous peine d'amende, d'en porter dans les Villes, à moins d'un cas de nécéssité. (Lucian. de Gymnos. p. 803.) On sçait aussi que parmi les Romains personne ne portoit des armes dans la Ville, à la réserve des soldats. Marc-Antoine ayant un jour paru en public l'épée au côté, le Peuple soupçonna qu'il aspiroit à la Monarchie. On peut voir ce que Rosinus à dit sur ce sujet dans ses Antiquités Romaines.

ſerverent ſeulement dans leurs ſpectacles les danſes & les courſes des gens armés, parce que ces exercices, qui étoient un divertiſſement pour les ſpectateurs, formoient encore la jeuneſſe aux travaux militaires. Les Romains retinrent auſſi de cette ancienne coutume, la danſe des Saliens (96) & la fête où les Citoyens Romains offroient leurs Sacrifices, armés de pied en cap. Ils l'appelloient (97) *Armiluſtrium*, la revue des armes. Elle venoit originairement des Peuples Celtes, qui, dans l'aſſemblée de Mars, faiſoient la revue des hommes & des armes, & offroient en même tems des Sacrifices pour le ſuccès de la campagne.

Lorſque les Peuples Celtes commencerent à connoître la Religion Chrétienne, les Princes & les Evêques ne négligerent rien pour abolir (98) une Coutume, auſſi oppoſée au bien des Etats qu'incompatible avec les Loix du Chriſtianiſme. Malgré cela l'uſage de porter des armes a repris le deſſus. On y eſt ſi accoutumé, que l'on voit ſans étonnement (99) » en pleine paix & au milieu de la tranquillité publi- » que, des Citoyens entrer dans les Temples, aller voir des femmes, » ou viſiter leurs amis, avec des armes offenſives; & il n'y a preſ- » que perſonne qui n'ait à ſon côté de quoi pouvoir d'un ſeul » coup en tuer un autre. « C'eſt une nouvelle preuve que les Peuples mêmes qui ſe piquent d'être polis & civiliſés plus que tous les autres, ne laiſſent pas d'être barbares & féroces à bien des égards.

(96) *Voy.* ci-deſſus, Liv. I. p. 65.

(97) Varro de Linguâ Latin. V. p. 49.

(98) Additiones Caroli M. ad Leg. Salic. de anno 803. ap. Lindenbrog. p. 353. Car. Mag. in Leg. Bajuvar. ap. Lindenbrog. p. 443. Leg. Longob. p. 585. Capitular. lib. III. tit. III. p. 874. tit. XXII. p. 877.) Par les Capitulaires de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, lib. VII. tit. CCII. p. 108, il eſt défendu de venir à l'Egliſe avec ſes armes. (*Voy.* auſſi Pippini & Lotharii Leg. Longob. lib. II. tit. XLIII. p. 643. Synod. Mogunt. cap. 17. Decret. Synod. Salagunts can. 8. ap. Lindenbrog. in Gloſſar. p. 1358.) L'Empereur Frederic II. renouvella ces défenſes. (Conſtit. Siculæ. lib. I. tit. IX. p. 705.)

(99) La Bruyére, *Diſcours* ſur Théophraſte.



CHAPITRE VIII.

LES Peuples Celtes avoient quelques ornemens qui leur étoient particuliers. Ils portoient une longue chevelure (1) : c'étoit celui de tous les ornemens dont les hommes & les femmes étoient le plus jaloux (2), & pour lequel ils se mettoient le plus en frais. Les Grecs & les Romains portoient anciennement de longs cheveux, à la manière des Scythes & des Celtes. Au moins Homère (3) donne-t-il souvent aux Grecs le nom de chevelus. Juvenal donne la même épithéte (4) aux anciens Consuls de la République Romaine. Dans la suite on se conforma à Rome & en Gréce à l'usage des Orientaux : ces Peuples se rasoient la tête, ou ils portoient les cheveux assez courts, pour n'en être pas incommodés dans les chaleurs. Il faut cependant en excepter les Lacédémoniens (5), qui conserverent plus long-tems que les autres Grecs, les coutumes & la manière de vivre des Scythes.

On reconnoissoit les Celtes à leurs longs cheveux.

Distingués par une longue chevelure, les Peuples Celtes l'étoient encore par une autre coutume qui n'étoit pas moins générale. Leurs cheveux étoient naturellement blonds. Ils s'étudioient à les rendre (6) roux. Pour y réussir ils se servoient d'une espéce de pommade ou de savon, qu'ils composoient avec du suif, de la cendre & de la chaux; ils avoient grand soin de s'en frotter tous les jours les cheveux & la barbe.

Les Celtes teignoient leurs cheveux en rouge.

D'après cela il est facile de comprendre pourquoi on ne trouvoit

(1) Clem. Alex. Pœdag. III. p. 267. Strab. III. 155. Plin. lib. III. c. IV. & XX. p. 417. 476. lib. I. cap. XVII. p. 482. Livius XXXVIII. 17. Strab. IV. 196. Lucan. I. 442. 463. Dio. Cass. LIV. p. 538. Cæsar V. 14. Sidon. Apollin. Carm. 12. Vitruv. VI. 1. p. 104. Homer. Iliad. IV. v. 533. Ovid. Trist. lib. V. Eleg. VII. v. 18.) Olympiodore dit que les trois Statues, dont on a fait mention p. 168. note (78), étoient vêtues d'habits de différentes couleurs, & qu'elles avoient de longs cheveux, à la façon des Grecs, c'est-à-dire, des Goths. (Lucian. Toxari p. 637. Curtius. IV. cap. IX. p. 148. Herodot. VI. 19.)

(2) Tacite, parlant de la peine que les Germains infligeoient aux femmes adulteres, dit : » Le mari, en présence des parens, coupe les » cheveux à la criminelle, la chasse de chez-lui » toute nue, & la promene dans le village. (Tacit. Germ. cap. 19.) Les Lombards condamnoient à la même peine les femmes qui, à l'instigation de leurs maris, usoient de violence pour déposséder quelqu'un de ses biens. (Leg. Longob. ap. Lindenbrog. p. 544.)

(3) Homer. Iliad. II. v. 11.

(4) Juvenal Satyr. V. 30. Ovid. Fast. II. v. 29.

(5) Aristotel. Rhetor. lib. I. cap. 9. Plutarch. Apophteg. II. 189. Pezron Antiq. de la Langue & de la Nat. des Celtes, p. 156.

(6) Diod. Sicul. V. 212. 214. Plutarch. Amat. tom. II. p. 771. Plin. lib. XVIII. cap. XII. p. 624. Martial. XIV. Epigr. 25. Amm. Marcell. XXVII. cap. II. p. 476. Sidon. Apoll. carm. 12.

dans toute la Celtique (7) que des gens parfaitement roux. La mode vouloit que les hommes & les femmes teigniſſent ainſi leurs cheveux. Lorſque Caligula & Domitien (8) voulurent triompher des Germains, ſur leſquels ils n'avoient fait aucun priſonnier, ils prirent le parti de ramaſſer tout ce qu'ils trouverent de gens d'une taille avantageuſe, & les obligerent à laiſſer croître leurs cheveux, & à les teindre en rouge. Cette précaution devoit faire croire qu'ils étoient Germains. Feſtus (9) & Valere-Maxime (10) ont remarqué que, dans les premiers tems de la République, les Dames Romaines teignoient leurs cheveux en rouge avec de la cendre. Ce n'eſt pas la ſeule fois (11) qu'on aura occaſion de faire voir que les Romains ne différoient pas des Celtes, avant que les Coutumes des Grecs euſſent prévalu au milieu de ce nouveau Peuple, qui ſe forma d'un mélange des anciens Habitans du Pays, avec les Grecs qui avoient paſſé dans le Royaume de Naples.

Au reſte, les Romains rentrerent encore dans le goût des cheveux roux, du tems d'Auguſte & de ſes ſucceſſeurs. On ne parlera pas des Empereurs Caracalla & Gallien (12), qui ſe conformerent, à cet égard, à la mode des Germains. Ces Princes avoient leurs raiſons pour flatter des Peuples auxquels ils avoient confié la garde de leur perſonne. Combien n'étoit-il pas plus glorieux aux Peuples Celtes de voir les Dames Romaines rendre hommage à leur chevelure (13)? Elles faiſoient venir à grands frais, du fond des Gaules & de la Germanie, des tours de cheveux, ou des ſavonnettes (14) pour teindre leurs propres cheveux en rouge. Tertullien & Saint Jerôme (15) ont relevé cet abus, avec ſévérité. Leur cenſure paroîtroit outrée, s'il n'étoit pas conſtant que cet uſage avoit ſa ſource dans un eſprit de galanterie, & que les courtiſanes

(7) Silius Ital. lib. XVI. v. 471. Livius XXXVIII. cap. 17. Virg. Æneid. VIII. v. 659. Amm. Marcell. lib. XV. cap. XII. p. 106. Tacit. Agric. cap. II. & Germ. cap. IV. Vitruv. VI. cap. I. p. 104. Hieron. vita Hilarion. tom. I. p. 159. Calpurn. Flaccus Declamat. II. Sidon. Apolin. lib. IV. ep. 20. Seneca de Irâ lib. III. cap. XXVI. p. 452. Silius Italic. lib. III. v. 607. Lucan. X. v. 129. Eumen. Panegyr. Conſtant. Chlori cap. XVI. p. 177. Herodot. lib. IV. cap. 108.

(8) Sueton. Calig. c. 47. Tacit. Agric. c. 39.

(9) Pompej. Feſtus. p. 72.

(10) Valer. Max. lib. II. cap. I. p. 48.

(11) *Voy.* ci-deſſus, Liv. I. p. 64-67.

(12) Herodian. IV. p. 343. Treb. Pollio. Gallien. p. 232. 250.

(13) Ovid. Amor. lib. I. Eleg. XIV. v. 45. id. Art. Amat. lib. III. v. 163. Martial. lib. V. ep. 69. lib. XIV. ep. 25.

(14) Martial. VIII. 33. XIV. 26.

(15) Tertulien dit que les Dames Romaines, qui teignent leurs cheveux en rouge, renient leur Nation & leur Patrie. S. Jerôme ajoute qu'elles prennent les livrées de l'enfer. (Tertullian. de cultu fœminar. cap. VI. Hieronym. ep. VII. ad Lætam tom. I. p. 36.)

(16) avoient le plus contribué à introduire cette nouvelle mode dans la Capitale de l'Empire.

On distinguoit les divers Peuples Celtes par la manière différente d'arranger leurs cheveux.

Ces usages étoient propres aux Peuples Celtes en général. On les reconnoissoit tous à leur chevelure longue & rousse. On distinguoit après cela les divers Peuples de la Celtique, par la manière différente dont ils arrangeoient leurs cheveux : par exemple, les Thraces (17), les Goths, les Saxons, les Pélasges, ne laissoient croître que les cheveux qui tombent sur les épaules, & se rasoient tout le devant de la tête. Ils prenoient cette précaution pour empêcher que, dans la mêlée, l'ennemi ne les saisit par les cheveux.

Les Sicambres (18), les Lombards & quelques autres Peuples de la Germanie, avoient une coutume toute opposée. Ils se rasoient le derrière de la tête, & rangeoient sur les deux joues les cheveux qu'ils gardoient sur le devant. C'est, sans doute, à cet égard que l'Empereur Caracalla (19) imitoit la tonsure des Germains. Les Francs (20) se rasoient tout le tour de la tête, & n'avoient des cheveux que sur le sommet. Les Gaulois & les Bretons (21) conservoient leur chevelure en entier. Outre cela, il y avoit des Nations où (22), pour paroître plus grands, les hommes retroussoient & nouoient leurs cheveux sur le sommet de la tête en un ou plusieurs toupets qui ressembloient à des cornes. D'autres Peuples avoient conservé la coutume des anciens Scythes (23), qui portoient leurs cheveux épars & flottans sur les épaules. D'autres encore en faisoient une ou plusieurs tresses (24) qui leur pendoient sur le dos.

(16) Juvenal. Satyr. VI. v. 120.

(17) Strab. X. p. 465.

(18) Sidon. Apoll. lib. VIII. ep. 9. Paul. Diac Hist. Longob. lib. IV. cap. VII. p. 398. Sidon. Ap. Panegyr. Majorian. v. 238.) Au reste, les Germains, & sur-tout les Cattes, ne permettoient pas à leurs jeunes gens de se raser la tête, à la manière usitée dans leur Nation, qu'ils n'eussent tué un ennemi. Les Braves faisoient aussi vœu de ne se point raser qu'ils n'eussent défait l'ennemi qu'ils avoient en tête. (Tacit. Germ. 30. & Hist. IV. 61.) Silius attribue la même coutume aux Gaulois de l'Italie. (Silius Italic. lib. IV. v. 200.)

(19) *Voy.* ci-dessus, note (12).

(20) Agath. lib. I. p. 11.

(21) Silius Italic. lib. XV. 671. Cæsar. V. 14. Athen. XII. cap. 3. Schol. Aristoph. p. 195.

(22) Diod. Sicul. lib. V. p. 212. 214. Plut. Amat. Tom. II. p. 771. Plin. lib. XVIII. c. XII. p. 624. Martial. XIV. Epigr. 25. Amm. Marcell. XXVII. cap. II. p. 476. Sidon. Apoll. Carm. 12. Claudian. de Laud. Stiliconis lib. II. v. 240. & in Rufin. II. v. 110. Silius Italic. lib. IV. v. 200. lib. X. v. 134. Tacit. Germ. cap. 38. Juvenal Satyr. XIII. v. 164. Isidor. Orig. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Tertullian. de Veland. Virginib. cap. 10. Sidon. Apollin. Panegyr. Major. v. 226.

(23) Plutarch. in Crasso Tom. I. 557. Amm. Marcell. lib. XVI. cap. XIII. p. 144. Martial. X. 62. Lucan. I. 442. Silius lib. I. Pers. 628. Abbas Ursp. apud Lindenbrog. Gloss. p. 1384.

(24) Tacit. Agric. cap. 2. Statius Thebaid. IV. v. 266. Senec. Ep. 124. & de Irâ lib. III. cap.

L'on pouvoit diſtinguer encore, au milieu de chaque Peuple, les Nobles (25), les Roturiers & les Eſclaves, par la ſeule manière dont ils ajuſtoient leurs cheveux. Les grands Seigneurs y cherchoient beaucoup de façon. Ils avoient le privilége de porter les cheveux plus longs que le reſte du Peuple. Ainſi le nom de *Capillati* (26) étoit affecté, parmi les Goths, à la Nobleſſe. Par la même raiſon les Francs donnoient aux Princes & aux Seigneurs de leur Nation, le nom de *Criniti* (27), *Crinigeri*, *Criſtati* (28); c'eſt-à-dire, Chevelus, parce que la chevelure étoit l'une des principales marques de leur Dignité; on les dégradoit (29) en leur coupant les cheveux, ou en leur raſant la tête. Les Rois de Perſe ſe diſtinguoient auſſi (30) à leur chevelure.

Les Auteurs, qui ont parlé des Celtes, conviennent aſſez généralement que ces Peuples prenoient un ſi grand ſoin de leur chevelure, non pour avoir une belle tête, ou pour inſpirer de l'amour, mais pour donner de la terreur à leurs ennemis. Clément d'Alexandrie (31) dit » que „ cette épaiſſe chevelure avoit quelque choſe de terrible. » Diodore de Sicile avoit remarqué avant lui (32), qu'avec leurs cheveux épais & rudes les Gaulois reſſembloient à des Satyres.

Tacite reconnoît auſſi (33) que les Suéves retrouſſoient & nouoient leurs cheveux pour paroître plus grands, & par conſéquent plus redoutables aux yeux de l'ennemi. Clément d'Alexandrie ajoute (34) » que ces cheveux rouges, dont la couleur approchoit de celle du „ ſang, ſembloient annoncer & porter avec ſoi la guerre. » Cette ſail-

26. Martial I. 3. V. 38. Iſidor. XIX. cap. XXIII. p. 1300.

(25) *Voy.* ci-deſſus note (22).

(26) Epiſt. Theodoric. Reg. XLIX. ap. Caſſiodor. Var. IV. p. 75. Claudian. de Bello. Get. v. 499. Jornand. cap. 2.) Les Goths, dans les Hymnes qu'ils chantoient à la gloire de leurs Héros, leur donnoient le nom de *Capillati*. Il y a apparence que le mot que les Latins ont traduit par *Capillati*, eſt celui de *Langhaar*, que pluſieurs Princes ont porté en Thrace & en Illyrie. (*Voy.* ci-deſſus; Liv. I. p. 105.)

(27) Leg. Salic. p. 324 Claudian. de Laudib. Stilicon. lib. I. v. 203. Greg. Turon. lib. II. p. 278. lib. VI. 24. p. 363. Agath. lib. I. p. 11.

(28) Le mot de *Criſtati* déſigne proprement une crête, un de ces toupets dont on a parlé plus haut, p. 175. Les Grecs ont rendu ce mot par celui de Τριχορροχάτοι, qui marque un homme qui porte trois crêtes de cheveux droits & hériſſés comme la ſoye de cochon. C'eſt l'origine de la Fable ſi groteſquement imaginée, que les Rois des Francs avoient ſur l'épine du dos de la ſoye de cochon. (Paul. Diacon. Hiſt. Miſcell. lib. XXII. p. 302. Hotoman. Franco-Gall. cap. 2. Beſſelius ad Eginh. cap. I.)

(29) Gregor. Turonenſ. lib. III. cap. XVIII. p. 301. lib. VI. cap. XXIV. p. 363.

(30) Ariſtophan. Plut. p. 7. & Schol.

(31) Clem. Alex. Pædag. III. 267.

(32) *Voy.* ci-deſſus p. 173. note (6).

(33) Tacit. Germ. cap. 38.

(34) Clem. Alex. Pædag. III. 267.

lie

lie peut être excusée dans la bouche d'un Orateur; mais les Historiens qui l'ont copié, & qui l'ont mise sur le compte des Celtes, sont impardonnables. » Ils croyoient, dit Mezerai (35), que cette couleur rouge » menaçoit de mettre tout à feu & à sang. » La vérité est, que les Celtes cherchoient à avoir les cheveux épais & rudes. Le savon qu'ils employoient pour cela, avoit encore la qualité de leur donner une couleur rousse; cette couleur étoit autant estimée autrefois, que des cheveux parfaitement blonds ou noirs le sont aujourd'hui.

Les Peuples Celtes avoient encore une manière particuliére de porter la barbe (36). L'usage le plus commun étoit de se raser le menton & les joues, & de garder de grandes moustaches qui les incommodoient beaucoup en mangeant. Il faut que la barbe fut fort respectée parmi eux, puisqu'ils juroient par leur barbe, comme par leur épée. C'est de cette manière que Clovis & Alaric jurerent la paix. Alaric (37) toucha la barbe de Clovis, & les deux Princes se jurerent une amitié éternelle.

Les Peuples Celtes faisoient usage d'un autre ornement qui leur étoit particulier. Ils portoient (38) autour du col des chaînes ou des colliers d'or massif. Ils avoient aussi au tour du bras & autour du poignet des bracelets (39) du même métail. Autant qu'il est possible d'en juger, cet ornement servoit à distinguer les Nobles, & particuliérement ceux qui avoient quelque commandement dans les Troupes. Ainsi Polybe (40), représentant une Armée de Gaulois rangés en bataille, dit que le premier rang étoit tout composé de gens ornés de colliers & de bracelets, c'est-à-dire, de gens de qualité, qui se battoient toujours à la tête des armées. Hérodote, parlant de Mardonius que Xerxès laissa en Gréce pour y continuer la guerre, remarque aussi (41) qu'il choisit

(35) Mezerai, *Hist. de France, Av. Clov.* p.29.

(36) Cæsar. V. 14. Diod. Sic. V. 212. Sidon. Apollin. de Francis Panegyr. Major. v. 241.

(37) Aimon. Gest. Franc. lib. I. cap. 20.

(38) Diod. Sic. V. 211. Strab. IV. 197. Polyb. lib. II. p. 119. Virgil. Æneid. VIII. v. 660. Silius Italic. lib. IV. v. 154. Claudian. de Laudib. Stilic. lib. II. v. 241. Plutarch. in Othon. I. p. 1069. Eutrop. lib. IV. cap. X. p. 104. Flor. IV. 12. Dionys. Halic. I. 105. Livius I. 11. Herodot. IX. 79. Dio. Chrysost. II. 29.) Les Bretons portoient aussi de ces Colliers, comme les autres Celtes; mais ils étoient de fer. (Herodian. III. 301.)

(39) Les Espagnols appelloient ces Bracelets *Viria*, & les Gaulois *Viriola*. (Plin. XXXIII. 3. p. 22.)

(40) Polyb. II. 117.

(41) Les Gardes des Rois de Perse avoient tous de ces Colliers. Il paroît aussi que le Collier & les Bracelets étoient chez les Perses un ornement affecté aux grands Seigneurs. (Herodot. VIII. 113 Curtius III. cap. III. p. 52. Corn. Nep. Datame cap. 3.)

dans l'armée des Perses tout ce qu'il y avoit de gens à colliers & à bracelets, c'est-à-dire, l'élite de la Noblesse.

C'est, peut-être, pour cette raison qu'en parlant de quelque victoire remportée par les Romains sur les Gaulois, Tite-Live (42) spécifie ordinairement le nombre des Colliers & des Bracelets gagnés sur l'ennemi. C'étoit une marque pour juger du nombre des Officiers & des personnes de distinction qu'il avoit perdus dans la bataille. Les guerriers, qui avoient coutume de sortir des rangs, & de se présenter entre les deux Armées pour faire un défi aux plus braves des ennemis (43), étoient ordinairement de ces gens à Colliers, qui vouloient signaler leur noblesse, & se faire un nom chez leurs compatriotes par quelqu'action d'éclat.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les Celtes étoient extrêmement jaloux de cette sorte d'ornemens. Les Colliers & les Bracelets (44) trouvoient place parmi les présens que les particuliers offroient aux Princes, qui étoient en réputation de bravoure. Aussi les Romains (45) en firent-ils des récompenses Militaires, dès qu'ils eurent employé des Troupes Celtes dans leurs Armées (46).

CHAPITRE IX.

LES Celtes n'ont été considérés jusques ici que par rapport à l'extérieur. Il faut présentement faire connoître le caractère de ces Peuples, leurs inclinations, leurs vertus & leurs vices. Seroit-on étonné d'y trouver, comme par-tout ailleurs, du bon & du mauvais, du grand & du petit? On doit naturellement pardonner quelque chose à des Peuples destitués de la plûpart des connoissances qui servent à former l'esprit & la conduite de l'homme. Mais on verra peut-être avec plus d'é-

(43) Cicero de Offic. lib. III. p. 4079. Livius VII. 10. A. Gell. lib. IX. cap. XIII. p. 259. Plin. XXXIII. cap. I. p. 9. Suid. Tom. III. p. 488. & Not. Küsteri. Eutrop. II. 2. Flor. I. 13.

(44) Tacit. Germ. cap. 15.

(45) Veget. lib. II. cap. 7. Scaliger remarque, Epist. lib. IV. Ep. 427. que les Romains appelloient ces Bracelets *Calbea*. Ils portoient ce nom parce qu'ils étoient d'or. *Armilla Calbea*, ou simplement *Calbea*, sont des Bracelets jaunes, comme *Tunica galbina* est une Tunique jaune, c'est-à-dire, de drap d'or. (*Voy.* ci-dessus, p. 67. note 69).

(46) Les bagues n'étoient pas un ornement particulier aux Celtes; ainsi on n'en fera pas mention. On citera seulement un passage de Pline sur ce sujet. (Plin XXXIII. cap. I p. 14. XXXIII. cap. 3. Diod. Sic. V. 211. Tit. Liv. I. 11. XXIV. 42. Dionys. Halic I. 105. Tac. Germ 31.)

(42) Livius XXIV. 42. XXXIII. 36. XXXVI. 40.

tonnement, que ce que l'on appelloit à juste titre, férocité, barbarie, dans ces Peuples, est précisément ce qui a passé jusqu'à nous, sous des noms différens.

Les Peuples Celtes n'avoient anciennement ni terre ni maisons.

La manière de vivre des Scythes & des Celtes indique assez en quoi pouvoient consister leurs biens dans les tems les plus reculés. Des Peuples (1) qui n'avoient point de demeure fixe; des Peuples qui ne s'appliquoient pas à l'Agriculture, ou qui (2) ne jugeoient pas à propos de s'approprier les terres qu'ils cultivoient, n'avoient par conséquent, ni maisons, ni champs, ni possessions.

Ils ne connoissoient ni l'or, ni l'argent.

Il est encore certain que les Celtes (3) ne connoissoient pas le prix de l'or & de l'argent. Chaque particulier trouvoit au milieu de son troupeau la nourriture, les vêtemens, & la plûpart des choses dont il avoit besoin. Celles qu'il étoit obligé de chercher ailleurs, étoient en si petit nombre qu'il pouvoit se les procurer facilement par la voye de l'échange : c'étoit anciennement la seule manière de négocier. Ces Peuples pouvoient par conséquent se passer des espéces. Elles sont aujourd'hui d'une grande utilité, soit pour faciliter le commerce, soit pour mettre un prix commun à une infinité de choses que les hommes tirent les uns des autres : au contraire, elles étoient absolument inutiles dans des Pays où il n'y avoit point de commerce, & où chacun ménoit une vie à peu-près isolée. Aussi Anacharsis fit-il à ce sujet une réponse fort plaisante. On lui demandoit quel usage (4) les Grecs faisoient de la monnoye. « Ce sont, dit-il, des jettons dont on peut se servir » pour apprendre à compter. »

Le bétail & les Esclaves étoient les seules richesses des Peuples Celtes.

Les biens des Peuples Scythes & Celtes, comme ceux des Patriarches, ne consistoient donc anciennement que dans le bétail qu'ils nourrissoient, & dans les esclaves (5) qui avoient soin de leurs troupeaux. Du tems de Tacite, c'étoient les seules richesses (6) des Germains; ils conserverent plus long-tems l'ancienne manière de vivre des Celtes. Néanmoins ils étoient heureux, s'ils étoient contens. Cette satisfaction même étoit

(1) *Voy.* ci-dessus, p. 123 & 144.

(2) Justin. II. 2.

(3) Justin. II. 2. Strab. VII. 300. 315. Tacit. Germ. cap. 5. Solin. cap. XXXV. p. 252.

(4) Athen. lib. IV. cap. 15.

(5) Herodot. IV. 1. 2.) On parlera dans l'un des Livres suivans de la condition des Esclaves parmi les Celtes.

(6) Tacit. Germ. cap. 5.) Annibal disoit à ses Troupes, après qu'elles eurent passé les Alpes & mis le pied en Italie : *Satis adhuc in vastis Lusitaniæ, Celtiberiæque montibus, pecora consectando, nullum emolumentum tot laborum periculorumque vidistis.* Tit. Liv. XXI. 43.

une vertu, si elle étoit le fruit d'une sage modération, qui nous apprend à régler nos désirs, plutôt qu'à multiplier nos besoins. Tant qu'ils vécurent dans cette pauvreté, cette espéce de rempart les mit en sûreté contre leurs voisins. Personne ne pensa à les attaquer ; au moins se lassa-t-on bien-tôt de faire la guerre à des Peuples avec qui il n'y avoit que des coups à gagner. C'est ce qu'un des sujets de Crésus représentoit sagement à ce Prince, qui se préparoit à faire la guerre aux Perses (7) : » Que gagnerez-vous à vaincre des gens qui n'ont rien à » perdre ? Que de biens ne perdrez-vous pas, au contraire, si vous êtes » battu ? »

Mais si parmi les Celtes les passions avoient de plus petits objets, il faut cependant avouer qu'elles n'y étoient pas inconnues. Il y a même apparence qu'ils ne se contenterent, dans le commencement, d'un si petit nombre de biens, que parce qu'ils n'en connoissoient point d'autres (8). Jules-César en fournit une preuve : comparant les Gaulois avec les Germains, il observe (9) que les vaisseaux étrangers, qui abordoient dans les Gaules, y avoient porté depuis long-tems le luxe avec l'abondance ; au lieu que les Germains, qui n'étoient encore que peu connus & peu visités, menoient par cette raison une vie frugale & pauvre.

L'or & l'argent furent les premieres choses pour lesquelles ces Peuples prirent du goût ; ces métaux n'avoient aucun cours dans l'intérieur de leurs Pays ; mais ils (10) les crurent utiles pour achetter des Nations voisines, & le vin, & les autres choses qui flattoient leurs goûts. Dans la suite ils firent un si grand cas de ces mêmes métaux,

(7) Herodot. I. 71.

(8) Mr. Pelloutier ne contredit-il pas ici ce dont il a parlé dans le chap. III. du Liv. II. de son Histoire ? Il y est dit que les Scythes ne cherchoient pas à se procurer des délicatesses qui, selon eux, ne servoient qu'à affoiblir le corps & à amollir le courage. Strabon IV. p. 178. insinue d'ailleurs que les Gaulois ne s'appliquerent à l'Agriculture que par force, &c. Les Nerviens & les Belges en général défendoient l'entrée du vin dans leurs Pays. Cæsar. I. 1. II. 15. Boerébistas, Roi des Gétes, fit même arracher les vignes qu'on avoit plantées dans ses Etats. (Strab. L. VII. p. 304.) Il n'est pas douteux qu'on ne désire pas une chose inconnue ; mais il est aisé de concevoir qu'il y ait des Peuples assez vertueux pour se refuser des commodités pernicieuses. Pourquoi se créer des besoins inutiles & dangereux ? Des Peuples tels que les Celtes devoient les rejetter avec mépris. Ils ne les auront sans doute adoptés qu'à la longue. C'est le sort de l'humanité.

(9) Cæsar. VI. 24.

(10) C'est ce que Tacite dit des Germains : « On voit chez eux des vases d'argent que nous » avons donnés à leurs Princes, à leurs Ambassa- » deurs, & dont ils tiennent aussi peu de compte » que si c'étoit de l'argille. A la vérité, les plus

qu'on les accusa, non sans raison, de ne rien faire sans argent (11), & d'être capables de tout entreprendre pourvû qu'on fît briller à leurs yeux des espéces. Il en vinrent enfin par dégrés à posséder des maisons, des terres, & à se conformer entiérement aux Nations policées, par rapport à la propriété des biens. Voilà, sans doute, où il faut chercher la véritable origine des fiefs. On permit aux particuliers de posséder des terres, mais sous la condition expresse qu'ils ne quitteroient point la profession des armes. C'est ce qu'on aura occasion d'examiner plus à fond, en parlant de la constitution de leurs Etats; elle étoit par-tout la même.

Les Celtes ne s'appliquoient pas à l'Agriculture.

Les Peuples Celtes n'ont commencé que fort tard à s'appliquer à l'agriculture (12). Il y a tout au plus 2500 ans qu'on ne sçavoit pas encore dans toute l'Europe, à la réserve de la Gréce, ce que c'étoit que labourer, semer & planter. Lors même que les Celtes eurent appris à connoître les biens & les douceurs que l'Agriculture procure au genre humain, ils la regarderent long-tems (13) comme une occupation basse & servile, qui ne convenoit pas à des Guerriers. Laissant aux femmes (14), aux enfans, aux vieillards, aux esclaves, le soin des terres, ils se réservoient eux-mêmes pour la guerre, & ne vouloient vivre qu'à la faveur de leur épée.

C'est une chose étrange que l'homme puisse tenir à déshonneur de cultiver une terre destinée à le nourrir, qu'il puisse faire consister sa gloire à piller, à vivre du travail d'autrui, à faire le métier d'un brigand. » Vous ne leur persuaderiez pas aussi facilement, disoit Tacite » en parlant des Germains (15), de labourer la terre & d'attendre » la récolte, que d'aller provoquer un ennemi pour en revenir couverts » de blessures. Ils regardent comme un effet de la paresse & comme un

» voisins de l'Empire font cas de l'or & de l'argent, parce qu'ils s'en servent pour trafiquer » avec nous. Ils reçoivent quelques-unes de nos » espèces...; mais dans l'intérieur du Pays, c'est » toujours l'antique simplicité : le commerce ne » s'y fait que par échange.... Ils recherchent » l'argent plus que l'or. Ce n'est point par » prédilection : c'est que des pièces de moindre » valeur sont plus commodes à des gens qui » n'achetent que des marchandises communes » & de très-bas prix. » (Tacit. Germ. Cap. 5.) Polybe dit à-peu-près la même chose des Gaulois qui avoient passé en Italie. (Polyb. l. II. p. 106.)

(11) Silius Ital. lib. XIII. v. 680. XV. v. 500. Herodian. lib. V p. 498.

(12) *Voy.* ci dessus, p. 124 125 .146.

(13) Max. Tyr. Diss. XIII. p. 61.

(14) Justin. XLIV. 3 Silius Ital. lib. III. v. 344. Strab. III. p 164. V. 178. 197. Tacit. Germ. cap. 15. 25. Herodot. V. 6.

(15) Tacit. Germ. cap. 14.

» manque de courage, de gagner à la sueur de son visage ce qu'on peut » acquérir au prix de son sang. » Bien des gens ont trouvé de la grandeur dans ces sentimens. Cependant ils ne présentent qu'une férocité qui étoit commune autrefois à tous les Peuples de l'Europe, & que la raison & le Christianisme n'ont jamais pû corriger entiérement dans aucun de ces Peuples.

Ils croyoient aussi s'avilir en exerçant les Arts méchaniques.

Les Celtes ne jugeoient pas plus favorablement des Arts méchaniques. Au contraire, la plûpart de ces Peuples revinrent peu-à-peu du préjugé qui leur faisoit mépriser l'Agriculture (16) & ceux qui s'y attachoient; mais ils regarderent toujours ce que nous appellons un métier (17), une profession, comme des occupations viles, qui dégradoient, non-seulement celui qui les exerçoit, mais encore sa postérité. Ce que Hérodote a remarqué sur cet article mérite d'être rapporté mot à mot (18). » Les Scythes, les Perses, les Lydiens, &, en un mot, » la plûpart des Peuples barbares, regardent comme une vile popu- » lace, les gens qui apprennent un métier, & leurs enfans. Ceux qui » n'exerçent aucune profession passent pour Nobles, principalement ceux » qui se réservent pour la guerre. Les Grecs, & sur-tout les Lacé- » démoniens, ont emprunté d'eux les mêmes principes. Les Corinthiens » méprisent aussi souverainement les gens de métier. »

Ces idées que la raison proscrit, n'ont guère changé (19) depuis le tems d'Hérodote. N'est-il pas même dangereux qu'aucun tems ne puisse les corriger? Les Celtes prétendoient, à la vérité, justifier le mépris qu'ils témoignoient pour les Arts méchaniques, en disant qu'ils introduisoient la mollesse & le luxe dans la société, qu'ils multiploient les vices avec les agrémens & les commodités de la vie. Mais dans le fond, ce n'étoit qu'un prétexte dont ils se servoient pour couvrir leur paresse naturelle, & cette étrange idée qu'un homme libre se déshonore en exerçant quelque autre métier que celui des armes.

Les Peuples Celtes dédaignoient encore de s'appliquer aux Sciences.

On en sera convaincu si l'on veut considérer que ces Peuples témoignoient le même mépris pour les Sciences & pour les Arts les plus utiles. Le Clergé (20) cultivoit la Théologie, la Philosophie, la Mé-

(16) *Voy.* ci-dessus, p. 147. 148.

(17) Polyb. II. 106.

(18) Herodot. cap. 167.

(19) Possidonius qui, comme on l'a déja observé, fit ses voyages à la suite du grand Pompée, dit que les Gaulois employoient des femmes & des vieillards à tirer l'or des rivières. (Athen. lib. VI. cap. 4.) Les mêmes préjugés subsistoient encore vers le troisième siècle. (Euseb. Præp. Evang. lib. IV. cap. X. p. 227.)

(20) Cæsar VI. 14. Strab. IV. 197. Pomp. Mela lib. III. cap. 2.

decine, outre une infinité de Sciences vaines & superstitieuses. Mais, d'un côté, pour entretenir les Peuples dans la dépendance, pour être toujours consultés comme des Oracles, les Ecclésiastiques vouloient être les seuls sçavans; de l'autre, les Celtes qui regardoient tout travail, tant du corps que de l'esprit (21), comme une chose servile, abandonnoient de bon cœur toutes les Sciences à leurs Druides; ils les considéroient non-seulement comme des Sçavans, mais encore comme de véritables Magiciens.

Les études des Nations Celtiques se réduisoient uniquement à apprendre par cœur certains Hymnes qui renfermoient leurs Loix, leur Religion, leur Histoire, & en général tout ce qu'on vouloit bien que le Peuple sçut. Ces Hymnes étoient anciennement les seules Annales des Peuples de l'Europe.

CHAPITRE X.

Toutes les études des Celtes se réduisoient à apprendre par cœur des Hymnes.

ON croiroit, au premier abord, qu'on ne peut assurer sans paradoxe, qu'en Europe les vers sont beaucoup plus anciens que la prose. Tous les hommes sont en état d'écrire comme ils parlent; il faut, au contraire, un génie particulier & une espéce d'entousiasme pour faire des ouvrages de Poësie. D'ailleurs, la parole étant destinée à exprimer les idées & les sentimens de l'ame, le bon sens dicte que l'homme doit employer dans le discours les termes les plus clairs & les plus significatifs, que c'est une chose contraire à la raison de s'écarter ou de la propriété des termes, ou de l'ordre des pensées, pour s'assujettir à la rime ou à la mesure d'un vers. Il semble, par cette raison, que les hommes n'ont dû commencer que fort tard à s'éloigner de la nature, qui certainement ne leur a pas appris à parler ou à écrire en vers.

Malgré cela, ce paradoxe est une vérité démontrée. (1) Les Poëtes sont beaucoup plus anciens que les Historiens & les Orateurs. Les Auteurs Grecs & Latins ont marqué le tems où l'on a commencé à écrire

(21) On voit, dans Procope, que les grands Seigneurs de la Nation des Goths représenterent à *Amalasunthe*, mere & tutrice d'*Athalaric*, leur Roi, que les études étoient opposées à la valeur. Ils lui dirent qu'un Prince qui alloit à l'école, qui craignoit la férule & le fouet, n'apprendroit jamais à ne pas craindre l'épée & la halebarde. (Procop. Gotth. lib. I. cap. II. p. 311.)

(1) Lactantius V. 5. VII. 22.

en prose dans les deux Langues. Il n'est pas possible de fixer l'origine de la Poësie. Elle remonte au-delà des Olympiades, & même au-delà du siége de Troye (2).

Il n'est cependant pas difficile de découvrir la raison pour laquelle la Poësie est en Europe d'une si grande antiquité. Les anciens Habitans de l'Europe ne connoissoient pas les Lettres. Ils les ont reçues assez tard des Phéniciens. Avant ce tems-là, on confioit à la mémoire tout ce qu'on a confié depuis au papier. Les Loix, la Religion, l'Histoire des Peuples, des Princes & des Familles, ne se conservoient & ne se transmettoient à la postérité que par la voye d'une tradition orale. La mémoire ne pouvoit être qu'extrêmement chargée par le grand nombre de choses que des hommes, qui ne sçavoient ni lire, ni écrire, étoient obligés d'apprendre par cœur; on chercha donc à la soulager, en renfermant tout ce qu'on lui confioit dans des vers que la mémoire saisit & retient beaucoup plus facilement que la prose.

Les Bardes composoient les Hymnes des Celtes.

Ces vers étoient anciennement les seules Annales des Celtes, & même de tous les Peuples de l'Europe. Les Poëtes, qui les composoient, portoient, parmi les Celtes, le nom de Bardes (3), expression qui désigne un Poëte, un Chantre, un Musicien. La considération que l'on avoit pour les Bardes étoit si grande, que leur présence (4) & leurs exhortations avoient souvent arrêté des armées prêtes à en venir aux mains. C'est, peut-être, par cette raison qu'on en a fait des Ecclésiastiques (5), quoique la chose ne soit pas démontrée: les Ecrivains les plus exacts distinguent toujours les Bardes (6) des Druides. D'autres, au contraire, induits en erreur par un passage d'Athenée, en font des Parasites (7); mais un semblable caractère, au lieu de leur attirer de la considération, n'auroit pu que les rendre infiniment méprisables.

Voici le passage d'Athenée (8): » Possidonius d'Apamée, au Livre XXIII.

(2) Plin. VII. 56.

(3) *Bard*, est un mot Celtique qui signifie Poëte. (Glossar. Celtic. in Collectan. Leibnitz. Tom. II. p. 65. Dictionn. de Rostrenen p. 734. Pompej. Festus Pauli Diac. p. 258.) Le nom de *Barditus*, que l'on donnoit aux Hymnes que les Germains chantoient en allant au combat, (Tacit. Germ. cap. 3.) est, selon les apparences, dérivé de celui de *Bard*.

(4) Diod. Sic. V. 213. 214.

(5) Religion des Gaulois Liv. I. p. 173.

(6) Strabo IV. 197.

(7) Religion des Gaulois Liv. I. p. 12.

(8) Athen. VI. 12.) Casaubon, dans son Commentaire sur Athenée, remarque que les *Parasites* sont les *Soldurii*, les Cliens, qui s'attachoient

de

» de ſon Hiſtoire, dit que les Celtes, lors même qu'ils vont à la guerre, » ont coutume de mener avec eux une ſuite de gens qu'ils appellent » Paraſites. Ces gens, qui mangent à la table de leur Patron, chantent » ſes louanges, non-ſeulement au Peuple qui ſe ramaſſe en foule autour » d'eux pour les écouter, mais encore à chaque particulier qui veut » bien les entendre. Les Poëmes qu'ils récitent ſont compoſés par les » Bardes. C'eſt le nom qu'on donne aux Poëtes qui font des Cantiques » à l'honneur des Grands. » Poſſidonius diſtingue donc clairement les Bardes (9) qui compoſoient les Poëmes & qui dreſſoient l'air ſur lequel on les chantoit, des Paraſites qui les répétoient par-tout, pour fortifier le parti du Patron auquel ils étoient attachés.

Il pouvoit cependant bien ſe trouver des Paraſites parmi les Bardes. Ils ſe mêloient de louer des hommes vivans. Les Grands Seigneurs, principalement ceux qui étoient à la tête d'une faction, avoient ordinairement à leurs gages un Poëte (10) qui étoit payé pour chanter la nobleſſe & la bravoure de ſon Héros (11), & pour déchirer en même tems les Chefs des Factions oppoſées. Il étoit donc preſqu'inévitable que des Poëtes de cet ordre fuſſent ſouvent réduits à faire le métier de vils adulateurs (12). De tout tems il y a eu de ces ames vénales parmi les éléves d'Apollon. Mais on feroit certainement grand tort aux Poëtes, ſi l'on prétendoit en conclure qu'ils ſont tous des Paraſites.

Quoi qu'il en ſoit, les Bardes (13) ſont appellés tantôt des Poëtes, parce qu'ils faiſoient des ouvrages de Poëſie, tantôt Chantres & Muſi-

---

aux grands Seigneurs, & qui faiſoient vœu de vivre & de mourir avec eux. On en parlera en ſon lieu.

(9) Biblioth. German. Tom. XXXVII. p. 152.

(10) Fragment. ex Appian. Celtic. ap. Valeſium in Ammian. Marcell. lib. XV. cap IX. p. 98. not.

(11) Diod. Sic. V. 213. L'Auteur de *la Religion des Gaulois* n'a pas compris le ſens d'un paſſage de Diodore de Sicile, au moins l'a-t il trop étendu ; il fait des *Bardes* de véritables *Cenſeurs Romains*. « Les louanges, dit-il, Tom. » I. p. 173. ne faiſoient pas l'unique occupa» tion des *Bardes* ; ils ſe mêloient encore de » cenſurer, de ſyndiquer les actions des parti» culiers ; ſur-tout ils chargeoient ceux dont la » conduite ne répondoit pas à leur devoir. » Diodore dit que les Poëtes Gaulois louoient les uns & accabloient les autres d'injures : *Alios quidem laudantes, alios conviciis proſcindentes*. Mais a-t-on jamais vu que dire des injures fut l'office d'un Cenſeur public ?

(12) On en trouve un exemple dans Athenée. (Athen. IV. 13.)

(13) Lucan. I. v. 449. Strab. IV. 197. Amm. Marcell. lib. XV. cap. IX. p. 97. 98.) Les Sarmates avoient auſſi de ces Poëtes. Priſcus, le Rhéteur, repréſentant un feſtin donné par Attila, dit qu'il entra deux Barbares qui chantoient des Hymnes qu'ils avoient compoſés ſur les victoires & ſur les vertus militaires de ce Prince. (Priſcus Rhet. in excerpt. Legat. p. 67. Jornand. Getic. cap. XLIX. p. 684.)

ciens, parce qu'ils récitoient leurs vers en chantant, & que la voix étoit ordinairement accompagnée de quelqu'inſtrument.

Sujets des Hymnes ou Poëmes que les Bardes compoſoient.

A l'égard des ouvrages de Poëſie que l'on faiſoit apprendre aux Celtes, il y en avoit dont le ſujet étoit Hiſtorique. On rapportoit en abrégé (14) l'origine des Peuples, leurs migrations, leurs guerres, & tout ce qui s'étoit paſſé de remarquable au milieu d'une Nation. Dès-lors on doit ceſſer d'être ſurpris que l'ancienne Hiſtoire fut mêlée de tant de fables. Elle étoit entre les mains des Poëtes; c'eſt tout dire. On a ſoutenu que Lucain n'étoit pas Poëte (15), parce qu'au lieu de ſe livrer à ſon imagination, non-ſeulement pour le tour, mais pour le fond même des choſes, il s'étoit attaché trop ſcrupuleuſement à l'Hiſtoire.

D'autres Poëmes renfermoient les Loix & les Coutumes des Peuples, ou les Dogmes & les devoirs de la Religion (16). D'autres étoient ce que nous appellerions aujourd'hui des Hymnes, des Cantiques ſacrés. Les Celtes en avoient ſur toute ſorte de ſujets, & pour toutes les circonſtances; ſur la naiſſance, le mariage (17) & la mort, pour les enterremens (18), les ſacrifices & les ſolemnités religieuſes, pour la guerre, & ſur la paix.

Il y avoit des Hymnes que l'on chantoit (19) en allant à la charge, & qui ſervoient à inſpirer du courage aux ſoldats. Il y en avoit auſſi que le vainqueur entonnoit en revenant du combat (20), pour remercier Dieu de la victoire qu'il avoit remportée. Les Ouvriers avoient des chanſons (21) qui les amuſoient pendant le travail. Il ſe trouvoit auſſi des Bardes, qui, comme pluſieurs Poëtes modernes, ſe plaiſoient à dire des bagatelles & des ſaletés en vers. On appelloit ces vers *Vallemachiæ* (22), c'eſt-à-dire, des chanſons ſcandaleuſes; en effet, il n'y a rien

(14) Tacit. Germ. c. 2. Jornand. Getic. c. II. & cap. IV. p. 613.

(15) Fabricii Bibl. Latin. p. 74.

(16) Prudent. Apotheoſ v. 296.

(17) Sidon. Apoll. Panegyr. Major. v. 219.

(18) Jornand. cap. XLI. p. 670. Solin. cap. XXV. p. 234.

(19) Tacit. Germ. 3. Le *Barritus* paſſa des Celtes aux Romains, lorſque ces derniers employerent dans leurs armées des Troupes Auxiliaires, tirées des Gaules & de la Germanie. (Vegat. III. 18. Amm. Marcell. lib. XVII. cap. XIII. p. 146. lib. XXXI. cap. VII. p. 632.)

(20) Diod. Sic. V. 212. Livius XLII. 60. & ci-deſſus, p. 131. note (73).

(21) Les Phrygiens, les Bythiniens, les Mariandins, qui tous étoient des Peuples Celtes, les appelloient Lityerſes, c'eſt à-dire, des chanſons d'Ouvriers, *Lit*, populus, *Ouerk*, opus. Les Grecs, ſuivant leur coutume, dérivent ce mot d'un Prince nommé *Lityerſus*. (Athen. X. 3. XIV. 3. Pollux. lib. I. cap. I. Paragr. XXXIII. p. 12. lib. IV. cap. VII. p. 185. Suid. Tom. II. p. 452. Bochart. Geogr. Sacræ Diſſert. de Ænea p. 17.)

(22) Iſidor. Gloſſar. p. 22.) *Fallen*, en Tu-

de plus ſcandaleux, ni de plus ſéduiſant, que de faire du crime un ſujet de raillerie & de divertiſſement.

Cependant le ſujet le plus ordinaire ſur lequel les Bardes exerçoient leur verve, étoit des Odes (23) qui commençoient par la louange des Dieux, & finiſſoient par l'éloge des grands hommes qui s'étoient diſtingués par leur vertu & par leur bravoure. On y célébroit ceux qui avoient ſacrifié leur vie pour le bien de la Patrie. C'eſt cette ſorte d'Odes que l'on récitoit dans les feſtins (24), & en allant au combat (25). Il y avoit là certainement quelque choſe de grand & de noble. On louoit les Dieux comme la ſource de tous les biens, & comme le modèle de toute perfection. Les Héros ne recevoient des louanges qu'autant qu'ils participoient à la gloire de la Divinité, par l'imitation de ſes vertus, & par les importans ſervices qu'ils rendoient à l'Etat. De ſemblables Hymnes devoient naturellement être un grand aiguillon à la vertu. Que n'y célébroit-on toutes les actions qui rendent l'homme véritablement grand, au lieu de ſe borner à des vertus guerrieres ! Celles-ci ſont très-ſouvent communes aux grands Princes, aux Uſurpateurs & aux Tyrans.

Forme des Hymnes ou Poëmes des Celtes.

Il paroît aſſez vraiſemblable que les vers, dont on ſe ſervoit dans les Poëmes Celtiques, finiſſoient par des rimes. Aucun Auteur ancien ne l'a prétendu. Cependant ſi l'on conſidére que les plus anciens Poëmes des François, des Germains, des Peuples du Nord, & même ceux des Perſans, ſont tous écrits en rimes, on ne doutera pas que cet uſage, qui diſtingue notre Poëſie de celle des Grecs & des Latins, ne vienne originairement des Celtes. Ces rimes étoient d'une grande utilité pour le ſoulagement de la mémoire, la fin du premier vers avertiſſant toujours de la terminaiſon de celui qui ſuit.

Outre cela, les Poëmes où les Odes des Celtes étoient partagés en ſtrophes : de cette manière (26) ceux qui les récitoient avoient le tems de faire des pauſes & de reprendre haleine. C'eſt delà que les

deſque, tomber, commettre un péché ; *Machen*, faire ; c'eſt ce que les Romains appelloient *Feſcennina carmina*.

(23) Ælian. Var. Hiſtor. XII. 23. Tacit. Germ. cap. 2. Lucan. I. v. 447. Tacit. Annal. II. 88. Jornand cap. IV. p. 617. Eginhard. cap. 29.

(24) Xenoph. Exped. Cyr. Min. lib. VI. p. 162. Athen. lib. I. cap. 13. Beda de Anglo-Saxon. IV. 24.

(25) Virgil. Æneid. X. v. 281. Servius in hunc locum p. 611. Valer. Flacc. lib. VI. v. 89. Diod. Sic. V. 212. ci-deſſus notes (19) & (24).

(26) Le Poëte Saxon, qui, par ordre de Louis le débonnaire, traduiſit l'Ancien & le Nouveau Teſtament en vers Tudeſques, fut obligé, pour ſe conformer à l'uſage, de partager l'Ouvrage en ſtrophes. (Ducheſne Tom. II. p. 326.)

Loix ont reçu, parmi les Germains, le nom de *Gesetze*, c'est-à-dire, strophes.; comme les Grecs les appelloient Νόμοι (27), parce qu'ils avoient coutume de chanter les Odes où ces Loix étoient contenues.

Les Celtes chantoient leurs Poëmes au son d'un instrument, & en dansant.

Les Celtes chantoient tous leurs Poëmes (28) en accompagnant leur voix du son d'un instrument, qui, selon quelques Auteurs, ressembloit à une lyre (29), &, selon d'autres, à une guitarre (30). La musique étoit accompagnée de différentes sortes de danses (31), qui étoient toutes fort animées. Les divers mouvemens que faisoient des mains, des pieds, & de tout le corps, ceux qui chantoient, les rendoient parfaitement ressemblans à des possédés. Voilà l'origine de ce qu'on appelle, en termes de Poësie, les pieds, la mesure & la scansion.

Enfin ceux qui dansoient étoient armés de pieds en cap : ils avoient coutume de battre la mesure en frappant de leurs épées & de leurs halebardes contre les énormes boucliers qu'ils portoient. Tout cela servoit, selon les apparences, soit à marquer la cadence, soit à animer le chant, soit à soulager la mémoire, soit à exprimer les divers mouvemens que les Hymnes excitoient dans l'ame.

Voilà qu'elles étoient (32) les Annales des Celtes. Un Peuple de l'Espagne (33) se vantoit d'avoir de ces Poëmes qui remontoient à six mille ans. A ce compte les Arcadiens n'étoient pas les seuls qui dussent se glorifier d'être plus anciens que la Lune. Les uns & les autres en imposoient. Les Celtes s'imaginoient que la qualité d'*Indigétes*, de premiers Habitans de la terre, leur donnoit un droit primitif & inaliénable sur tous les Pays du monde. Cette folie étoit commune à beaucoup d'autres Peuples. Il est du moins constant que les Celtes devoient avoir un très-grand nombre de ces Poëmes: la jeunesse, dont on confioit l'éducation aux Druides, employoit (34) quelquefois jusqu'à vingt années en-

(27) *Voy.* ci-dessous p. 191. note (54).

(28) Julian. Misop. p. 337. Tacit. Germ. c. 3.

(29) *Voy.* ci-dessus le passage de Diodore de Sicile note (11) & celui d'Ammien Marcellin note (13).

(30) *Voy.* ci-dessus les passages de Jornandes & de Bede notes (23). & (24). Vossius *de Poematum cantu page* 107. croit que c'étoit une harpe. Il est constant que la Musique des Grecs, & la plûpart des instrumens dont ils se servoient dans les concerts, venoient originairement des Peuples Scythes. (Athen. XIV. 5. Pollux Onom. lib. IV. cap. IX. p. 187. Plin. VII. 56 Strab. X. 470. 471.; *Voy.* ci-dessous vers la fin du ch. XIII.

(31) Silius Ital lib. III. v. 345. lib. X. v. 231) Ces danses s'étendoient même aux Hymnes sacrés que l'on chantoit en offrant des sacrifices. (Strab. III 164. Pollux lib. IV. cap. XIV. p. 197.)

(32) Tacit. Germ. cap. 2.

(33) Strab. III. 139.

(34) Cæsar VI. 14.) L'Auteur de *la Religion des Gaulois* (Préfac. p. 111.) dit *que ces vers montoient à vingt mille.* D'où a-t-il pris cette particularité?

tiéres pour apprendre des vers. Au reste, puisque toutes les études de la jeunesse se réduisoient à charger leur mémoire d'une infinité de piéces de Poësie, il ne faut pas être surpris que, généralement parlant, le style des Celtes fut obscur, enflé, concis. Ces défauts sont assez ordinaires aux Poëtes, qui, relativement au style, ont été long-tems les seuls Maîtres de tous les Peuples de l'Europe.

D'après ces observations, il sera facile de découvrir la raison de certains usages qui étoient communs à tous les Peuples Scythes & Celtes, & qui paroissoient tout-à-fait étranges aux autres Nations. Par exemple, on rapporte comme la chose du monde la plus extraordinaire, que les Espagnols (35), les Gaulois (36), les Bretons (37), les Germains (38), les Thraces (39), les Illyriens (40), & quelques Scythes (41) d'Asie, alloient au combat comme à un bal & à un festin.

Plutarque, parlant d'une bataille que Marius gagna près d'Aix en Provence sur deux Peuples Celtes, dit (42) que » les Ambrons ne » couroient pas au combat comme feroient des furieux. Leurs cris » n'étoient pas confus. Ils frappoient leurs armes avec une espéce de » mesure & d'harmonie. Ils avançoient en sautant, en dansant, & » en faisant souvent retentir le nom d'Ambrons. » Strabon ne sçauroit comprendre (43) que les Cantabres pussent pousser la folie jusqu'à chanter des Hymnes, même sur la croix, & au milieu des tourmens. Quinte-Curce rapporte quelque chose de semblable de trente jeunes Seigneurs Scythes, dont la fermeté frappa d'étonnement & d'admiration Alexandre-le-Grand & toute son armée. » D'abord, dit-il (44), » qu'un interprête les eût avertis qu'on les conduisoit au supplice, » ils entonnerent un Hymne, comme des gens qui auroient appris une » nouvelle agréable. On les voyoit exprimer leur joie par des sauts, & » par une infinité de différentes cabrioles. »

Il n'y a dans tout cela rien de surprenant. Le Soldat Celte, au lieu d'attendre que son Général le preparât au combat, s'y animoit lui-même

---

(35 Diod. Sic. 215. Livius XXXIII. 26.

(36) Livius V 37. VII. 10. XXI. 28. 42. XXXVIII. 17. A. Gell. lib. IX, cap. XIII. p. 254. Suidas in κέλται Tom. II. 97.

(37) Dio. lib. LXII. p. 706.

(38) Tacit. Hist. II. 22. IV. 18. V. 18. & Annal. IV. 47.

(39) Tacit. Annal. IV. 47.

(40) Thucyd. IV. cap. CXXVI. p. 285.

(41) Xenophon. Exped. Cyr. Min. l. V. p. 153.

(42) Plutarch. in Mario Tom. I. p. 416.

(43) Strab. III. 165. Justin. XLIV. 2. Livius XXI. 2. Valer Max. III. 3.

(44) Q. Curt. lib. VII. 10.

par des Hymnes, dans lesquels il célébroit, soit les Dieux qui présidoient à la Guerre, soit les anciens Braves de la Nation (45), ou le Général qui commandoit l'Armée (46). L'usage vouloit qu'on recitât ces Hymnes en chantant, & que le chant fut accompagné du cliquetis des armes, & des divers mouvemens du corps. Les Hymnes des Celtes étoient encore remplis d'une opinion répandue par toute l'Europe, avant que le Christianisme l'eût corrigée ; l'on croyoit qu'un homme qui mouroit (47) les armes à la main, ou qui périssoit d'une mort violente, de quelque manière que ce fût, passoit à une vie plus heureuse, dans laquelle il jouissoit d'une félicité plus distinguée que ceux qui mourroient de mort naturelle : seroit-il étonnant que les gens de Guerre témoignassent une si grande joye aux approches du combat ? Seroit-on encore surpris que ceux qu'on menoit au supplice y allassent avec alégresse & en chantant ? Ils récitoient des Hymnes qui remplissoient leur esprit de l'idée & de l'espérance de l'immortalité : ils se rejouissoient d'aller trouver leurs braves Ancêtres (48). L'idée d'une autre vie faisoit plus d'impression sur des Peuples barbares, qu'elle n'en fait ordinairement sur des Chrétiens (49).

Voici une nouvelle preuve que l'Europe n'étoit autrefois habitée que par un seul & même Peuple. Si l'on n'adoptoit cette idée, il seroit bien difficile de rendre raison de la parfaite conformité que l'on remarque entre les premiers Habitans de l'Europe, même dans les choses les plus petites & les plus extraordinaires. Arrêtons-nous aux Grecs & aux Romains.

Les Grecs ne différoient autrefois des Celtes sur aucun des objets dont on a parlé dans ce Chapitre. Chez eux les Poëtes étoient beaucoup plus anciens que les Orateurs (50). On avoit des piéces de Poësie avant la Guerre de Troye, au lieu que Phérécide de Sciros (51), qui nâquit vers (52) la XLV[e]. Olympiade, c'est-à-dire, près de 600 ans après

(45) Diod. Sic. lib. V. p. 212. Amm. Marcell. lib. XXXI. p 632.

(46) Horat. Epod. 9.

(47) Valer. Max. II. 6.) Il faudra développer en son lieu cette opinion qu'on se contente d'indiquer ici. On verra qu'elle portoit les Scythes & les Celtes à se tuer eux-mêmes, ou à se faire assommer dès qu'ils étoient vieux ou qu'ils étoient devenus incapables de porter les armes.

(48) Q. Curtius lib VII. 10.

(49) *Voy*. ci-dessus p. 132. note (82).

(50) Plin. Hist. Nat. VII. 56. Isidor. Orig. lib. I. cap XXVII. p. 851.

(51) *Sciros* est une île voisine de celle de Délos. (Suidas Tom. III. p. 592.)

(52) Suidas Tom. III. 592.) Diodore de Sicile Livre I. p. 4. met depuis la prise de Troye jusqu'à la première Olympiade, 408. ans. Ajoutez

cette Guerre, est le premier Auteur qui ait entrepris d'écrire en prose.

Les plus anciens Poëtes des Grecs étoient en même tems Musiciens (53). Voilà un nouveau trait de conformité qu'il y avoit entr'eux & les Celtes. Dans les tems les plus reculés, toutes les études de la jeunesse (54) consistoient, parmi les Grecs, à charger la mémoire d'un grand nombre de Poëmes. D'abord on faisoit apprendre des Hymnes à la louange des Dieux; après cela on passoit à des Odes, dans lesquelles on célébroit la valeur & les autres vertus des Héros.

Ces différentes piéces de Poësie se récitoient toutes en chantant. » C'est delà, dit Strabon (55), que sont venus les mots Grecs *Rapsodie*, *Tragédie*, *Comédie*. C'est par cette raison que les Anciens se servoient du mot de chanter, où nous employons ceux de parler ou de » raconter. »

L'ancienne Coutume des Grecs étoit aussi (56) de réciter leurs Odes au son d'un instrument. Les mots de pied (57), mesure, cadence, strophe & antistrophe, c'est-à-dire, de demi tour à gauche ou à droite, dont ils se servoient en parlant de Poësie, venoient originairement de ce que la danse étoit inséparable du chant.

Enfin, plusieurs Peuples de la Gréce conserverent pendant longtems les différens usages (58) de danser avec leurs armes, d'aller au combat (59) en cadence & en chantant des Hymnes, de ne célébrer (60) aucun festin où le chant des Hymnes & la danse en armes ne fussent une partie essentielle de la fête.

---

pour 450. Olympiades 180. ans, vous trouverez 588. ans depuis la prise de Troye jusqu'à Phérécyde.

(53) Strabo VII. 330. Suid. in Olymp. II. 681

(54) Ælian. V. H. II. cap. 39. Suidas Tom. II p. 630. Strabo. I. 15. 16. Athen. XIV. 58.

(55) Strab I. 18.) On sçait que les vers d'Homére, d'Hésiode, & des autres Poëtes, se chantoient parmi les Anciens. (Athen. XIV. 3.) Athénée ajoute qu'il y a dans Homére des vers imparfaits, parce que la musique & l'air avec lequel on les chantoit, le demandoient ainsi. (Athen. XIV. 8.)

(56) Strab. I. 15. 16. Cornel. Nepos Præfat. & Epaminond. cap. 2. Schol. Pindari p. 5. 176.

(57) Suidas in Ῥυθμοὶ Tom. III. p. 269. ex Schol. Aristoph. & Philopono in lib. II. Aristotelis de Animâ. Küster ad Suidam Schol. Pindari p. 5. Athen. XIV. 3. init.

(58) Strabon X. 481. remarque que les Crétois apprenoient à la jeunesse à danser & à sauter avec des armes, & à chanter au son des instrumens, des Hymnes que l'on attribuoit à Thalés. (Aristoph. Scholiast. ad Nubes p. 72. 81. Athen. XIV. 6.)

(59) Dio. Chrys. S. XXXVI. p. 440. Horat. Arte Poeticâ. Suidas in Lycurg. tom. II. p. 470. Thucyd. lib. V. cap. LXX. p. 332. Athen. XIV. 7.) Athenée remarque que les Lacédémoniens conservoient avec un très-grand soin les anciens Hymnes. Athen. XIV. 8. Schol. ad Pindari Pith. II. p. 229.)

(60) Leg. Charondæ ap. Stobœum Serm. CLXV. p. 470. Aristoph. Schol. ad Vespas. p. 255. 256. Athen. XIV. 3. 6.) Tout le Livre XIV. d'Athenée traite de cette matière.

Une reſſemblance ſi parfaite entre les Celtes & les anciens Grecs pourroit-elle être regardée comme une choſe purement accidentelle ? C'eſt ce qu'on ne ſçauroit concevoir.

Il ne ſera pas beſoin de grandes diſcuſſions pour montrer ce qu'étoient les Curétes (61), les Coribantes, les Cabires, les Telchines, les Dactiles Idéens, deſquels les Grecs avoient reçu tous ces différens uſages. Ils ſont dépeints comme des gens qui, couverts de leurs armes de la même manière que s'ils avoient eu à ſe battre contre un ennemi, offroient des Sacrifices aux Dieux, avec des chants, des cris, des danſes, des contorſions & une Muſique ſi enragée, que tout le monde les prenoit pour des poſſédés.

On reconnoît clairement dans cette deſcription l'uſage des Scythes & des Celtes ; ils offroient leurs Sacrifices en chantant des Hymnes, de la même manière & dans l'équipage que l'on attribue aux Curétes. Et, en effet, les Scythes avoient eu des établiſſemens dans tous les Pays où l'on place ces prétendus poſſédés, en Phrygie, en Myſie, dans les îles de Crête, d'Eubée, de Lemnos, & en général dans toute la Gréce. Les Curétes, les Coribantes, &c. étoient des gens qui ſervoient les Dieux ſuivant l'ancienne manière du Pays. Les différentes danſes qu'on leur attribue, étoient des danſes ſacrées qui faiſoient partie du culte de la Divinité. Chaque Canton, chaque Peuple, avoit ſes danſes particuliéres; elles différoient par conſéquent encore dans un même Peuple, ſelon la diverſité des fêtes & des Cantiques, dont elles étoient, pour ainſi dire, l'accompagnement (62).

Il faut dire la même choſe des Romains & des anciens Habitans de l'Italie,

(61) Strab X. 466-472, Plin. VII. 56. Dio. Chryſ. II. 31.

(62) *Voy.* ce que Suidas a remarqué ſur les différentes danſes appellées *Berecynthia*, *Cretica*, *Cnoſſia*, &c. (Suidas in Νύσια tom. II. p. 641.) On peut conſulter auſſi le Livre X. de Strabon, qui a ramaſſé avec un très grand ſoin tout ce que les Anciens avoient dit des Corybantes & des Curétes. Les Curétes étoient les anciens Habitans de l'île d'Eubée, c'eſt-à-dire, les Abantes qu'Homére appelle auſſi ὄπιθεν κομόωντες (Iliad. Catalog. lib II. v. 48.) Les Abantes étoient venus de Thrace. (Strab. X. 447.) C'eſt d'eux que l'île avoit reçu le nom d'Abantes. (*Voy.* ci-deſſus, liv. I. p. 48.) Ils diſputerent long-tems aux nouveaux Grecs la poſſeſſion de la plaine la plus fertile de l'île, où il y avoit auſſi des eaux minérales. Ils l'appelloient en leur langue *Lelant.* (Strab. I. 58. X. 447. Plin. IV. 12. p. 188.) *Land* ſignifie, en Allemand, un Pays, une campagne. *Helffen*, aider, guérir. Syneſius parlant des Goths, dit : *Flavos illos, & Euboico more comatos.* (Orat. de Regno p. 28.) Sidonius Appollinaris dit des Saxons : *Crinibus ad cutem reciſis, decreſcit caput, additurque vultus.* (Sidon. Appoll. lib. VIII. ep. 9.)

l'Italie. Le discours qu'Appius, surnommé l'aveugle, composa vers la CXXV^e^. Olympiade (63), pour empêcher que le Sénat & le Peuple Romain n'acceptassent la paix que Pyrrhus leur offroit, est le premier Ouvrage en Prose qui ait paru à Rome (64).

Avant ce tems là on ne connoissoit en Italie (65) que des Ouvrages de Poésie, ou une tradition orale (66), qui, se perpétuant de Pere en fils, conservoit le souvenir des événemens les plus remarquables. Silius, représentant quelques anciens Peuples de l'Italie, dit (67) qu'ils alloient au combat en chantant les louanges du Dieu Sancus, auquel ils rapportoient l'origine de leur Nation, & de son fils Sabus, duquel les Sabins ont reçu leur nom.

Virgile dit à peu près la même chose des Peuples Latins, qui, suivant lui, s'opposoient à l'établissement d'Enée & de ses Troyens en Italie (68) :

Ibant æquati numero, Regemque canebant (69).

Ciceron regrette souvent dans ses Ecrits la perte des anciens Cantiques dont Caton avoit parlé dans ses *Origines* (70). » On y louoit les vertus & les exploits des Héros. On les récitoit principalement dans les festins. Chaque convive prenoit à son tour la Lyre, & chantoit quelqu'un de ces Cantiques (71). «

Voilà bien des traits de conformité entre les Celtes & les anciens Habitans de l'Italie; mais comme les différentes Coutumes, dont on a déjà parlé, s'étoient perdues parmi les Romains, il faut en ajouter quelques autres qui subsistoient encore du tems des Empereurs.

Tout le monde sçait que dans la solemnité du triomphe (72) l'Armée victorieuse avoit coutume de chanter des Hymnes en l'honneur des Dieux, &, en même tems, en l'honneur du Général dont elle suivoit le char. Sextus Pompejus observe que les Romains (73) avoient

(63) Polybe lib. I. p. 6. dit que Pyrrhus passa en Italie l'année qui précéda la défaite des Gaulois près de Delphes. Pausanias met cette défaite en la deuxiéme année de la CXXV^c^. Olympiade. (Pausan. Phocic. XXIII. p. 857.)

(64) *Voy*. ci-dessus, note (51).

(65) *Voy*. ci-dessus, p. 190. note (51).

(66) Æneid. VII. v. 206. Servius in hunc locum.

(67) Silus Italic. VIII. v. 420.

(68) Æneid. VII. v. 698.

(69) Les Commentateurs de l'*Æneide* ont remarqué que ces mots *ibant æquati numero*, signifient qu'*ils s'avançoient en cadence*, &c.

(70) Cicero Bruto p. 455. Tuscul. Quæst. lib. I. 3484. lib. IV. p. 3535. Varro Fragm. p. 212.

(71) *Voy*. ci-dessus, Livre I. p. 65-66.

(72) Dionys. Halic. lib. II. p. 102. Plutarch. in Marcello tom. I. p. 302.

(73) Sextus Pompej. p. 10.

des Cantiques funébres, que l'on chantoit aux enterremens avec l'accompagnement du son des instrumens. Ces Cantiques, que l'on appelloit *Naniæ*, étoient en vers, & contenoient l'éloge du mort. Il y avoit chez les Romains des spectacles dans lesquels on voyoit produire des baladins qui chantoient d'anciennes chansons en formant mille postures grotesques. Strabon nous apprend (74) que ces spectacles venoient originairement des Osces & des Ausons, qui étoient les plus anciens Habitans de l'Italie. Enfin Denys d'Halycarnasse assure (75) que les Saliens étoient précisement chez les Romains, ce que les Curétes étoient chez les Grecs. » C'étoient, dit-il (76), de jeunes gens, » qui, dans certains tems de l'année, couroient par la Ville, armés d'une épée, d'un bouclier & d'une lance,& chantant des Hymnes (77) » à l'honneur des Dieux qui président à la Guerre. La cérémonie » étoit accompagnée de sauts, de danses, & de gambades, que ces » jeunes gens faisoient avec beaucoup d'adresse & en cadence. La » mesure étoit marquée, tant par la voix que par le son de la flutte, » & outre cela par un certain Cliquetis qu'ils faisoient en frappant » de l'épée ou de la lance contre le bouclier. »

Cet usage étoit purement Celtique. 1°. Les Saliens (78) célébroient par leurs Hymnes Mars & Hercule, le Dieu qui présidoit à la Guerre & le Héros qui s'y étoit le plus distingué. 2°. Ils offroient leurs Sacrifices selon l'ancienne maniére, c'est-à-dire, qu'ils dansoient (79) en armes autour de l'Autel. 3°. La fête des Saliens tomboit au même tems (80) où les Athéniens en célébroient une parfaitement semblable, c'est à dire, au mois de Mars, & les Celtes avoient coutume de faire alors la revue de leurs troupes, & d'offrir des Sacrifices pour la prospérité de la Campagne qu'ils étoient sur le point de commencer. 4°. Les Saliens avoient un usage qui subsiste encore en Allemagne & dans le Nord. Le conducteur de la bande (81) dansoit d'abord tout seul, ensuite la troupe qu'il conduisoit répétoit tous les mouvemens qu'il avoit faits. 5°. Numa Pompilius avoit introduit à Rome (82) la fête des Saliens ; mais

(74) Strabo. V. 233.

(75) Dionys. Halic. lib. II. p. 129.

(76) *Voy.* ci-dessus. liv. I. p. 65-66. 67.

(77) Dionys. Halic. lib. II. p. 129.

(78) Livius I. 20. Virgil. Æneid. VIII. v. 285. Servius in hunc locum p. 521.

(79) *Voy.* la note précédente.

(80) Dionys. Halic. lib. II. p. 129. Athen. XIV. 6. 3. Varro de Ling. Lat. lib. II. 21.

(81) Sextus Pompej. p. 80.

(82) Dionys. Halic. lib. II. p. 129. & ci-dessus note (60).

il n'en étoit pas le premier Auteur. Les Habitans de Tusculum (83) avoient leurs Saliens avant qu'ils fussent connus à Rome. 6°. Les Romains avoient plusieurs solemnités où l'on voyoit quelque chose (84) qui approchoit de la danse des Curétes.

N'est-il pas vraisemblable que des coutumes si extraordinaires n'ont été communes par toute l'Europe, que parce qu'elles avoient originairement la même source? Ce qui doit le plus surprendre, c'est que les anciens Perses eussent précisément les mêmes usages. On ignore d'où ce Peuple étoit sorti. Cependant plus on y reflêchit, plus on se confirme dans la pensée qu'il étoit du nombre de ces Scythes qui reçurent ensuite le nom de Celtes (85).

CHAPITRE XI.

Les Peuples Celtes tenoient à déshonneur de sçavoir lire ou écrire.

Il est naturel d'examiner présentement d'où les Peuples Celtes ont pris les Caractères de leur Alphabet; en quel tems ils ont commencé de s'en servir, & de mettre par écrit leurs Loix, leur Histoire, leur Religion, en un mot, tout ce qu'ils avoient coutume de renfermer dans leurs Cantiques.

Les anciens Habitans de l'Europe ne sçavoient ni lire ni écrire. Ils avoient cela de commun avec la plûpart des autres Nations de la terre, qui ont ignoré pendant long-tems ce secret admirable. Mais les autres Peuples reçurent les Lettres avec empressement dés qu'elles leur furent apportées: au contraire, on negligoit, on refusoit même de s'en servir en Europe, lorsqu'elles y furent parfaitement connues.

La férocité naturelle des Peuples Celtes fut, selon les apparences, la première & la principale cause du mépris & de l'aversion qu'ils témoignoient pour les Lettres. Accoutumés à ne faire d'autre métier que celui des armes, ils auroient cru se déshonorer s'ils avoient appris à lire ou à écrire.

Elien nous a conservé un passage remarquable sur ce sujet. » Il porte » que (1) parmi les anciens Thraces il n'y en avoit aucun qui connût

(83) Servius in Æneid. VIII. v. 285. p. 521.

(84) Dionys. Halic. II. 130. Livius VII. 2. XXVII. 37.

(85) Strabo XV. 733. Zosim. lib. III. cap. XXII. p. 308. Amm. Marcell. lib. XXIV. cap. IV. p. 402. Curtius lib. V. cap. I. p. 176. Athen. I. cap. 13.

(1) Ælian. Var. Hist. VIII. 6.) Les Huns étoient

» les Lettres ; qu'en général tous les Barbares établis en Europe, re-» gardoient comme la chose du monde la plus basse & la plus honteuse » de s'en servir ; au lieu que l'usage en étoit commun parmi les Bar-» bares de l'Asie. » Théodoric, Roi d'Italie, n'avoit pu se défaire de ce préjugé, quoiqu'il eût passé sa jeunesse & la plus grande partie de sa vie parmi les Romains. Il étoit si peu lettré (2) qu'il sçavoit à peine former les premiéres lettres de son nom.

Le Clergé, au lieu de combattre cet étrange préjugé, l'appuyoit de tout son pouvoir. Les Druides ne vouloient pas que les Sciences, dont ils étoient les dépositaires, devinssent communes. Ils auroient été fâchés qu'on eût pû les puiser ailleurs que chez eux : ainsi ils insinuoient au Peuple que (3) la mémoire se perdroit aussi-tôt que l'on commenceroit à se fier au papier, que personne ne voudroit plus se donner la peine d'apprendre par cœur ce quil pourroit trouver en tout tems dans un Livre. Ils disoient encore que leurs instructions n'étoient que pour les personnes initiées dans la Religion du Pays ; qu'ainsi elles devoient être tenues fort secretes ; que c'étoit un sacrilége de les rédiger par écrit, parce qu'il ne seroit pas possible d'empêcher que les Livres, où leur doctrine seroit contenue, ne tombassent tôt ou tard entre les mains des étrangers.

Ainsi, tant que le Clergé Payen conserva son autorité, il trouva le moyen de persuader aux Peuples que la conscience & la Religion ne permettoient pas à un Laïque d'apprendre à lire ou à écrire (4). Le

---

dans les mêmes idées. Procope dit « qu'ils n'ont » pas le secret des Lettres, & n'en font aucun » cas. » (Procop. Goth. lib. IV. cap. 18. p. 618.)

(2) Excerpta Autoris ignoti, ap. Valesium ad calcem Ammian. Marcell. p. 669.

(3) Cæsar. VI. 14.

(4) Les Prêtres du Paganisme se faisoient une étude d'entretenir l'ignorance parmi les Peuples Par ce moyen ils se rendoient en quelque façon les arbitres du sort de leurs Concitoyens. Leur Doctrine n'étant contenue dans aucun Ecrit, ils avoient la liberté de n'en laisser entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos : ils pouvoient la modifier à leur gré. Pour éloigner les Peuples de l'idée d'en recueillir les principes & d'en faire une espèce de Code, ils employoient tout ce que la Religion a de plus redoutable. Jusques à quel point l'intérêt & la politique ne peuvent-ils pas abuser des choses les plus saintes ! Malheureusement les ministres d'une Religion toute divine ont quelquefois emprunté les mêmes stratagêmes. Après la décadence des Lettres, n'a-t-on pas vu les Sciences releguées dans les Cloîtres ? Le Clergé François ravit quelques étincelles de ce flambeau ; mais tout le reste étoit couvert d'épaisses ténèbres. Cet état d'anéantissement ne déplaisoit point aux Docteurs. Ils le favorisoient Toutes leurs forces lutterent longtems contre la curiosité qu'excitoient dans les Laïques les sentimens de leurs besoins. On les dégoûtoit de l'envie de s'instruire, tantôt sous le prétexte d'un faux point d'honneur, tantôt en les effrayant des dangers que coureroit la Religion, tantôt, &c. mais enfin les hommes

commerce des Grecs & des Romains guérit les Gaulois, au moins en partie, de ce préjugé barbare.

Nous apprenons de Jules-César & de Strabon (5), que les Gaulois écrivoient des lettres, des contrats, des comptes, & qu'ils se servoient de l'écriture dans toutes les affaires publiques & particuliéres qui concernoient la vie civile. Mais les Druides ne voulurent jamais consentir que l'on mît par écrit l'Histoire, les Loix, encore moins la Religion des Celtes, & ils se garderent bien, de leur côté, de rien publier sur ces matières. Origéne l'a remarqué en répondant à Celse, qui faisoit valoir l'antiquité des Druides. » Je ne sçache pas, dit-il (6), que nous » ayons aucun de leurs Ouvrages ».

Il ne faut donc pas être surpris, qu'il reste si peu de monumens de l'ancienne Histoire de l'Europe. Elle étoit toute contenue dans des Cantiques, & c'étoit un crime de les écrire.

Il est vrai que dès que la Religion Chrétienne commença à s'introduire parmi les Peuples Celtes, ils revinrent insensiblement de ce honteux préjugé qui annoblissoit & sanctifioit une crasse ignorance. Ils consentirent les uns après les autres qu'on écrivît leurs Loix & leur Histoire. Mais on sent bien que la destruction de l'ancienne Religion dût entraîner après soi la perte des Hymnes où elle étoit renfermée.

Les partisans de l'Idolâtrie étoient bien éloignés de montrer ces Hymnes aux Chrétiens; &, de leur côté, ceux-ci n'épargnoient rien pour les supprimer, parce qu'on y louoit de fausses Divinités, & des Héros attachés à un culte Idolâtre. Les Cantiques des Goths subsistoient encore du tems de Jornandés. S'ils ont péri depuis, c'est que les Chrétiens n'approuvoient pas qu'on les écrivit, c'est qu'ils faisoient tous leurs efforts pour les anéantir.

Bien-tôt même le Clergé Chrétien fit revivre les préjugés & les

---

reconnurent qu'à l'exemple du Soleil, les Sciences étoient destinées à éclairer toutes les parties de l'Univers. Il ne fallut que du courage pour franchir la barrière qui les retenoit.

(5) Strab. IV. 181. Cæsar VI. 14.) On lit dans Jules-César & dans Strabon que les Gaulois écrivoient en caractères Grecs : *Græcis Litteris utuntur*. Joseph Scaliger & Hotman prétendent que le mot *Græcis*, n'est pas de Jules-César. (J. Scalig. lib. I. ep. 16. Hotom. Franco-Gall. cap. 2.) On voit bien, en effet, que Jules-César ne veut dire autre chose, si ce n'est que les Druides ne souffroient pas qu'on couchât par écrit leurs instructions & leur Doctrine, mais qu'ils permettoient aux Particuliers d'écrire des lettres, des comptes, &c. Mais au reste, il est constant que les Gaulois se servoient de caractères Grecs. *Voy.* ci-dessous.

(6) Origen. Contrà Cels. lib. I. p. 14.

artifices dont les Druides s'étoient servis pour entretenir les Peuples dans l'ignorance. Il n'eut pas beaucoup de peine de persuader à la Noblesse des Gaules & de la Germanie qu'il ne convenoit pas à un homme d'épée d'aller à l'école, & d'apprendre à lire & à écrire. C'étoit un ancien préjugé que ni le tems, ni la lumière de l'Evangile, n'avoient pû déraciner parfaitement.

Non-seulement l'érudition, mais la connoissance même des Lettres & l'art d'écrire, étoient tellement concentrés dans les Cloîtres, que l'on étoit obligé d'appeller un Moine, toutes les fois qu'il falloit dresser un testament, une donation, un privilége, ou quelqu'autre acte public. Les témoins & les personnes mentionnées dans l'acte faisoient au bas une croix, ou quelque marque qui leur étoit particulière, auprès de de laquelle le Notaire avoit soin d'écrire, *Signum Leidradi*, *Caroli*, &c.

L'ignorance des Lettres est la véritable origine de la Poësie.

L'ignorance & le mépris des Lettres sont donc, au moins en Europe, la véritable origine de la Poësie. Tant que les Peuples ne connurent pas les Lettres, tant qu'ils refuserent de s'en servir, il fallut renfermer dans des vers tout ce qu'on vouloit confier à la mémoire des hommes pour le transmettre de cette manière à la postérité.

Ainsi, lorsque dans le neuviéme siécle Louis-le-débonnaire voulut donner l'Ecriture-Sainte aux Saxons, il fut obligé de charger (7) un Poëte de la Nation de mettre l'ancien & le nouveau testament en vers Tudesques. Otfride ayant entrepris, dans le même siécle, de traduire en Allemand les quatre Evangiles, prit aussi le parti de les publier en vers. Une version en prose n'auroit fait aucun fruit. Les Saxons ne sçavoient pas lire, & ne se soucioient pas de l'apprendre. Mais ils consentoient de retenir par cœur les Livres sacrés, pourvu qu'on les mît en vers, & qu'on leur permît de les chanter à leur manière.

Des Sçavans du premier ordre ont donné à la Poësie une autre origine. L'illustre M. Rollin prétend que la contemplation & l'amour de l'Etre infini (8) lui ont donné l'être. Il entre même dans un grand détail, pour montrer » de quelle manière la vue de l'objet seul di» gne d'être aimé a du conduire naturellement l'homme, soit à ex» primer ses idées & ses sentimens par le mouvement des pieds & des

(7) *Vy.* Duchesne Rer. Franc. tom. II. p. 226.

(8) Rollin, *manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres*, Amsterd. 1732. *tome I. p.* 298.

» mains, ſoit à ſoutenir la foibleſſe de ſa voix par le ſon des inſtru» mens, ſoit enfin à imprimer en quelque manière dans ſes paroles, » le nombre, la meſure & la cadence qu'il marquoit par le geſte de » ſes mains en jouant des inſtrumens, & par le tréſſaillement de ſes pieds » en danſant. »

Cette conjecture ſeroit ſans doute préférable à celle qui attribue l'origine de la poëſie à l'amour & au vin. Mais, quelque reſpect qu'on ait pour M. Rollin, ſon idée ne ſçauroit être adoptée. L'amour de Dieu n'avoit certainement point appris aux Celtes à réciter leurs Hymnes, & à danſer autour des Autels, avec des armes meurtrieres, & teintes le plus ſouvent du ſang de leurs ennemis.

Les Grecs ont eu l'uſage des Lettres avant les autres Peuples de l'Europe. C'eſt de la Gréce que les Lettres & les Sciences paſſerent ſucceſſivement dans les autres Provinces de l'Occident. Les Grecs avouent cependant qu'ils n'en ſont pas les premiers inventeurs, & que la gloire en eſt due aux Phéniciens. C'étoit une tradition conſtante en Gréce (9), que les Tyriens, qui paſſerent dans le Peloponnéſe ſous la conduite de Cadmus dans le tems (10) que les Ioniens & les Pélaſges en occupoient la plus grande partie, y introduiſirent pluſieurs connoiſſances utiles, & en particulier les Lettres que les Grecs ne connoiſſoient point avant ce tems-là.

Les Grecs ont reçu leurs Lettres des Phéniciens.

Dans la ſuite les Pélaſges, c'eſt-à-dire, les anciens Habitans de la Gréce, changerent quelque choſe dans la forme & dans la prononciation des caractères Phéniciens; on donna par conſéquent à ces nouvelles Lettres le nom de Pélaſgiques (11), pour les diſtinguer de celles qui étoient en uſage en Phénicie. L'important ſervice que Cadmus avoit rendu aux Habitans du Peloponnéſe, n'empêcha pas qu'il en fût chaſſé par les Argiens (12). Il ſe retira dans le Pays

(9) Athen. lib. I. cap. 22. Lucan. lib. III. v. 220. Curtius lib. IV cap. 4. fin. Plin. V. 12.

(10) Herodot. V. cap 58. Plin. VII. 56. Iſidor. Orig. lib. I. cap. III. p. 820.) Euripide attribue à Palamede l'invention des Lettres. Euripid. in Palemede ap. Stobœum Serm. CCXI. p. 707.)

(11 Diod. Sic. III. 140. Herodot. v. 58. *Voy.* ci-deſſous, note (24).

(12) Herodot. V. 61. Pauſan. Bœot. IV. 719. Athen. XI. 2. Schol. ad Pindar. Pyth. III. 242. Julius ap. Stob. Serm. CXCVIII. p. 674.) Apollodore dit que Cadmus vint d'abord en Thrace, d'où il paſſa à Thébes, & de-là en Illyrie. Cet Auteur rapporte auſſi fort au long tout ce que la fable publioit ſur le ſujet de Cadmus. (Apollod. lib. III. p. 129. 130. 136. 148.)

des Illyriens, où il mourut, & où l'on voyoit encore son tombeau du tems de Plutarque, qui a conduit son Histoire (13) jusqu'au régne de Ptolomée-Evergéte, Roi d'Egypte.

S'il est vrai que Cadmus ait apporté les Lettres en Gréce, il faudra convenir que les Grecs négligerent pendant plusieurs siécles de s'en servir. Selon le calcul de M. des Vignoles (14), ou plutôt suivant les Marbres d'Oxford (15) qu'il cite, Cadmus vint à Thébes l'an de la Période Julienne 3195, cent vingt-six ans après que les Israëlites furent sortis d'Egypte, & sept cent quarante ans avant les Olympiades, qui commencerent l'an 3398 de la Période Julienne. Depuis l'arrivée de Cadmus jusqu'au tems (16) où Phérécide de Sciros donna le premier aux Grecs un Ouvrage en Prose, il y a tout au moins 950 ans.

Dans cet intervalle, qui est de 1000 ans, les Grecs n'avoient eu que des Poëtes qui leur composoient les Hymnes & les Odes qu'ils apprenoient par cœur. Certainement il doit en résulter une forte présomption que les Lettres & l'écriture furent peu connues en Gréce pendant ce long espace de tems.

Il est vrai que les Poësies d'Homere & d'Hésiode semblent avoir été écrites environ 250 ans (17) avant le tems de Phérécide. Mais ces Poëtes sont encore postérieurs à Cadmus de 675 ans. 2°. Homére (18)

(13) Suidas in Phylarcho.

(14) Chronologie de l'Histoire Sainte, tome II. page 31.

(15) Le septiéme article de la *Chronique des Marbres d'Oxford* porte que » depuis que Cadmus, fils d'Agenor, vint à Thèbes, & bâtit » la Cadmée, sous le régne d'Amphictyon, » Roi d'Athènes, il s'est passé 1255 ans. »

(16) On a remarqué ci-d., p. 190 note (50) & (52). que Phérécide naquit vers la XLVe. Olympiade. La derniere année de cette Olympiade est l'an de la Période Julienne 418. & la 923e. année après l'arrivée de Cadmus. Si l'on ajoute à ces 923 ans, 35 à 40 ans que Phérécyde pouvoit avoir lorsqu'il publia ses Ouvrages, on trouvera un intervalle de 958 à 963 ans.

(17) Hérodote écrivit son Histoire l'an de Rome 310. c'est-à-dire, l'an 4270. de la Période Julienne. (Plin. Hist. Nat. XII. 4. des Vignoles Chron. tom. II. p. 769.) Cet Historien dit qu'Homére & Hésiode ont vécu tout au plus 400 ans avant lui. (Hérodot. II. 5.) A ce compte, ces deux Poëtes auront fleuri vers l'an 3870. de la Période Julienne, soixante-huit ans avant les Olympiades. Suidas n'est pas éloigné de ce compte. Il dit qu'Homére est antérieur aux Olympiades de 57 ans. L'Auteur de la vie d'Homére. attribuée à Hérodote, cap. XXXVIII. fait ce Poëte plus ancien de 258 ans. Il dit que depuis la naissance du Poëte jusqu'à l'expédition de Xerxès, il y a 622 ans. Xerxès passa en Europe la premiere année de la LXXVe. Olympiade, qui est l'an 4234 de la Période Julienne. (Diod. Sic. lib. XI. p. 242. Petav. Rat. Temp. tom. I. p. 117. 118. Des Vignoles Tom. II. p. 769.) Selon ce calcul, Homére seroit né l'an 3612. de la Période Julienne. Celà ne peut pas être. Les Grecs ne s'établirent en Asie, où Homére étoit né, qu'en l'an 3660 de la Période julienne. Au reste, les Historiens ne sont pas d'accord sur le tems où Homére a vécu. (A. Gell. XVII. 21. Solin. cap. 53. Celvis. p. 42. Ludovic. Vives ad Augustinum de Civit. Dei l. III. c. II. p. 138.)

(18) Herodot. Vita Homeri cap. I. & 37.

étoit

étoit de ces Grecs Eoliens qui demeuroient en Asie, où la connoissance des Lettres étoit beaucoup plus ancienne qu'en Europe. Hésiode, à la vérité, étoit né à Aseres en Béotie (19); mais son pere étoit sorti de Cumes, Ville de l'Eolide en Asie. 3°. Il est certain que la maniére d'écrire des Grecs avoit encore quelque chose de grossier & d'informe du tems de Phérécyde. On a remarqué, par exemple, que Solon, qui donna des Loix (20) aux Athéniens dans le cours de la XLVIe. Olympiade, les fit graver sur des planches (21).

Les Grecs ont connu les Lettres beaucoup plus tard que le commun des Auteurs ne le prétend.

Ces diverses considérations doivent faire penser que les Lettres étoient beaucoup plus nouvelles en Gréce que le commun des Auteurs ne le prétend. Il paroît incroyable que les Grecs n'ayent commencé à avoir des Historiens & des Ouvrages en Prose, qu'environ mille ans après avoir connu les Lettres. Peut-être les Ioniens, qui reçurent les Lettres des Phéniciens, ne sont pas, comme Hérodote le prétend, ceux du Péloponnése, où ils avoient passé, selon le Pere Petau, cent trente ans (22) après la prise de Troye, c'est-à-dire, l'an de la Période Julienne 3660.

Ainsi, quand Suidas dit, après un ancien Auteur (23), que les Lydiens & les Ioniens ont reçu les Lettres d'un nommé Phénix, fils d'Agenor, il est assez vraisemblable qu'il s'agit là des Ioniens qui étoient voisins des Lydiens. On peut dire la même chose d'un passage de Pline, où cet Auteur assure (24) » que tous les Peuples s'étoient ac» cordés à se servir des Lettres des *Ioniens*, » c'est-à-dire, que tous les Peuples de l'Europe avoient pris leurs Lettres des *Ioniens* de l'Asie.

Peut-être aussi que l'on a confondu l'ancien Cadmus avec un autre du même nom, mais postérieur de plusieurs siécles (25). On

(19) Hesiodi opera & Dies lib. II. v. 251.

(20) Plutarch. in Solone. Des Vignoles, tome II. page 830.

(21) Suidas in Solone tom. III. p. 345. Schol. ad Aristoph. Nubes p. 64.

(22) Petav. Rat. Temp. tom. I. & Doctrina Temp. lib. XIII.

(23) Suid. tom. III. p. 639.

(24) Plin. VII. 57.) Hotman, *Franco-Gall.* cap. II retranche de ce passage le mot *Ionum* pour l'accommoder à ses idées. Au reste, il n'est point du tout entré dans le sens de Pline Les Ioniens ont reçu leurs Lettres des Phéniciens; mais au lieu que ceux-ci écrivent de droite à gauche, les Ioniens écrivirent de gauche à droite, & renverserent par conséquent la forme des Lettres Phéniciennes, « C'est en cela, » dit Pline, qu'ils ont été suivis par tous les » autres Peuples de l'Europe. » Cette remarque peut servir à éclaircir les passages cités ci-dessus p. 199. note (11). *Voy.* Scaliger Thes. Temp. p. 110.

(25) C'est Cadmus de Milet dans l'Asie mineure. Il passa pour avoir vécu peu de tems après Orphée. *Suidas in Cadmo.*

voit dans Suidas (26) que quelques Auteurs lui attribuoient l'invention des Lettres. D'autres, qui ont été suivi par Pline & par Solin (27), lui attribuoient le premier Ouvrage Historique en Prose, que l'on eût donné aux Grecs.

Ce fut peut-être ce Cadmus qui donna à ses compatriotes la connoissance des Lettres. Au moins est-il constant qu'il fit en Asie ce que Phérécyde fit long-tems après en Gréce: il écrivit le premier en Prose. Delà on peut conclure assez naturellement que les Ioniens ne connoissoient pas encore les Lettres lorsqu'ils passerent en Asie.

D'ailleurs, puisque Cadmus de Milet étoit un Grec établi dans l'Ionie Asiatique, il est clair qu'il ne peut avoir vécu qu'après la migration des Ioniens, qui ne passerent en Asie (28) que l'an 3660 de la période Julienne. Par conséquent il ne pouvoit être contemporain d'Orphée, qui vivoit du tems des Argonautes, une où deux générations avant la prise de Troye, arrivée (29) l'an 3530 de la même période.

Quoiqu'il en puisse être du tems où les Grecs ont commencé à connoître les Lettres, & à s'en servir, il est constant qu'ils les ont reçues des Phéniciens. Quand leurs propres Auteurs ne l'avoueroient pas, pour s'en convaincre pleinement, il suffiroit de jetter les yeux sur les noms qu'ils donnent aux Lettres de l'Alphabet (30), sur l'ordre avec lequel ils les placent, & sur l'ancienne forme (31) de leurs Caractères.

Les Latins ont reçu leurs Lettres des Grecs.

C'étoit une tradition constante parmi les Romains (32), que les anciens Habitans de l'Italie avoient reçu leurs Lettres des Pélasges, c'est-à-dire, des Grecs (33) qui étoient venus s'établir en divers tems dans le Royaume de Naples. Les Romains avoient enrichi leur Langue d'une infinité de mots tirés de la Langue Grecque (34). Ils avoient d'ailleurs adopté différentes Coutumes des Grecs, qui occupoient une partie considérable de l'Italie inférieure. Ainsi il est assez vraisemblable que

---

(26) Suidas in Cadmo.
(27) Plin. V. 29. VII. 56. Solin. cap. 53.
(28) *Voy.* ci-dessus, note (22).
(29) Petav. Rat Temp. I. 47. Des Vignoles Tom. II. 820.
(30) Les Hébreux disent *Aleph*, *Beth*, *Gimel*, *Daleth*, &c. Les Grecs, *Alpha*, *Beta*, *Gamma*, *Delta*, &c. (J. Scalig. Thesaur. Temp. p 110. Bochart. Geogr. Sacr. lib. II. cap. XX. p. 488.)
(31) Pline dit que la forme des anciennes Lettres des Grecs approchoit beaucoup des Caractères Romains. Plin. VII. 50.) Les Caractères Romains ont beaucoup plus de rapport avec l'Hebreu, que les Caractères modernes des Grecs.
(32) Plin. VII. 56.
(33) *Voy* ci dessus, p. 161.
(34) *Voy.* ci-dessus, liv. I. p. 64-65.

les Lettres & l'art d'écrire leur étoient parvenus par cette voye. Cette vraisemblance devient même une vérité incontestable, puisque Pline assure & prouve par une inscription qui subsistoit de son tems (35), que les anciens Caractères Grecs ne différoient point des Caractères Romains.

Les Latins ne connurent les Lettres que long-tems après la fondation de Rome.

Mais les Latins ont-ils connu les Lettres d'aussi bonne heure qu'ils le prétendent? Tite-Live rapporte (36) qu'Evandre, qui mena une Colonie de Péloponnésiens en Italie, se rendit célèbre parmi les Latins, en leur apprenant le secret des Lettres, qui, jusqu'alors, avoit été inconnu à ces Peuples grossiers & barbares. Denys d'Halicarnasse dit la même chose : il ajoute même (37) que l'usage des Lettres étoit encore nouveau, parmi les Grecs, lorsqu'ils le porterent en Italie.

Il falloit, en effet, qu'il fut nouveau, s'il est vrai (38) que la mere d'Evandre, qui passoit pour une Prophétesse, se vanta d'avoir inventé cet admirable secret. Mais, si tout ce qu'on dit d'Evandre n'est pas une fable, il y a au moins de fortes raisons pour croire que les Lettres passerent beacoup plus tard en Italie.

1°. Selon Denys d'Halicarnasse (39), Evandre vint s'établir dans le Pays Latin, environ 60 ans avant la guerre de Troye. Cependant il est fort problématique si les Grecs connoissoient déjà les Lettres.

2°. Il est visible que les Romains n'ont commencé à se servir des Lettres que plusieurs siécles après le tems d'Evandre. On sçait, par exemple (40), que les Romains avoient coutume de planter tous les ans un clou dans le Capitole, & de marquer de cette manière le nombre des années qui s'étoient écoulées depuis la fondation de leur Ville. La cérémonie s'en fit encore l'an de Rome 391, sous le Consulat (41) de *L. Æmilius Mamercinus* & de *Cn. Genucius Aventinensis*.

On ne prétend pas que dans ce tems-là les Romains ne connussent point encore les Letres. Mais n'avouera-t-on pas que ceux qui introduisirent les premiers une manière de compter si grossière, soit à Rome, soit dans les Villes de l'Italie (42), où la même chose se

(35) *Voy.* ci-dessus, note (31).
(36) Livius I. 7.
(37) Dionys. Halic. I. p. 26.
(38) Isidor Orig. lib. III. cap. VIII. p. 820. 821. Servius ad Æneid. VIII. v. 336.
(39) Dionys. Halic. lib. I. p. 24. 25. lib. II. p. 77. & ci-dessus, Liv. I. p. 59.
(40) Sext. Pompej. lib. III. Rollin Ant. R. lib. IV. p. 666.
(41) Livius lib. VII. 3.
(42) *Voy.* la note précédente.

pratiquoit, ne sçavoient certainement ni lire, ni écrire; cependant la fondation de Rome est postérieure de 500 ans au tems (43) où Evandre passa en Italie avec ses Arcadiens.

3°. Appius, surnommé l'Aveugle, fut le premier des Romains qui écrivit en Prose (44). La mémoire des anciens Cantiques des Peuples Latins n'étoit pas encore perdue du tems de Caton le Censeur (45); il est donc fortement à présumer que la connoissance des lettres étoit beaucoup plus moderne en Italie, que le commun des Auteurs ne le prétend.

Les Gaulois ont reçu leurs Lettres des Grecs.

A l'égard des Gaulois (46), il [illegible] constant qu'ils ont reçu leurs Lettres des Grecs, qui avoient une célébre Colonie à Marseille. Strabon (47) insinue que les Gaulois adopterent non-seulement les Caractères, mais la Langue même des Grecs.

Strabon ne parle cependant que des Provinces voisines de Marseille. La jeunesse que l'on envoyoit étudier dans cette Colonie, y prenoit le goût de l'éloquence; la Langue Grecque étoit une des connoissances qu'ils en rapportoient. Dans toutes les autres Provinces on parloit le Gaulois (48), qui étoit un Dialecte de la Langue Celtique.

Jules-César, qui entendoit également le Grec & le Latin, fut obligé de se servir d'un Interprête (49) dans la conférence qu'il eut avec un

(43) La Ville de Troye fut prise l'an 3530 ou 3531 de la période Julienne. Evandre vint en Italie 60. ans avant la guerre de Troye, & par conséquent 70 ans avant la prise de la Ville, dont le Siége dura 10 ans. Son arrivée en Italie tombe par conséquent sur l'an 3460 de la période julienne. De-là jusqu'à la fondation de Rome, que les Chronologistes mettent à l'an 3960 ou 3961, il n'y a que 500 ans. (Petav Rat. Temp. T. I. p 8. Des Vignoles Tom. II. p. 86[illegible].

(44) *Voy.* ci-dess., p. 190 note (50) & p. 192

(45) *Voy.* ci-dessus, Livre I. pag. 64-65. & ci-dessus p. 193.

(46) On ne s'arrêtera pas à refuter les visions & les inexactitudes de l'Auteur de *la Religion des Gaulois.* Nos Ancêtres, qu'il fait sortir de la Phénicie, avoient, selon lui, apporté avec eux leurs Lettres d'Asie en Europe, & ils se servoient de Caractères Grecs. Ce dernier fait lui paroît incontestable. (Relig. des Gaul. Liv. I. p 39.) Il a raison. Mais la preuve sur laquelle il se fonde est bien foible. C'est une Inscription Latine en Caractères Grecs, trouvée à Rome sur le tombeau du Martyr Gordien, Messager des Gaules, & rapportée premiérement par l'Auteur du Livre intitulé *Roma Subterranea*, Livre II 22 & ensuite par Dom Mabillon. Mais 1°. l'inscription, en elle-même, est très-suspecte. L'Heta, η, y est employé pour un Iota, ι, c'est-à-dire, pour un i voyelle & consonne L'Ypsilon, υ, pour un Omicron Ypsillon, ου. *Προ φιδε ιυγυλατυς, pro fide jugulatus.* Cette manière d'écrire & de prononcer est fort moderne. 2°. Quand même le monument seroit ancien, on n'en pourroit rien conclure. S'ensuit-il que les anciens Gaulois se servoient de Caractères Grecs, de ce que, dans le second ou dans le troisiéme siécle du Christianisme, on a fait à Rome une Inscription Latine en Caractères Grecs?

(47) Strabo. IV 181.

(48) S. Jerôme, tom. IX p. 135. nous a conservé un passage de Varron, qui porte que » l'on parloit à Marseille trois sortes de Langues, le Grec, le Latin & le Gaulois. » Les Gaulois avoient donc leur Langue particulière.

(49) Cæsar. I. 19.

Seigneur Eduen, nommé Divitiac. Dans une autre occasion (50) il s'agissoit de faire tenir à Quintus Ciceron une lettre que l'ennemi ne pût déchiffrer en cas d'interception : César prit le parti de l'écrire en Grec; précaution fort inutile, si le Grec avoit été la Langue commune des Gaules.

Mais, quoique les Gaulois eussent leur Langue particulière, ils écrivoient cependant tous en Caractères Grecs. Ainsi Jules-César dit (51) qu'après la défaite des Helvétiens, on trouva, parmi le butin, un rôle de leurs troupes écrit en Caractères Grecs. Tacite, parlant de quelques Inscriptions trouvées sur les frontières de la Germanie & de la Rhétie, remarque aussi (52) qu'elles étoient en Caractères Grecs.

C'est de la même manière qu'on doit expliquer un passage de Jules-César déjà cité (53). Il rapporte que les Druides ne vouloient pas qu'on couchât par écrit leurs instructions, mais que dans les affaires, & en matière de comptes, les Gaulois se servoient des Lettres Grecques : cela veut dire qu'ils écrivoient en Caractères Grecs (54).

Les Germains ont reçu les Lettres, les uns des Latins & les autres des Grecs.

Pour finir par les Germains, il faut nécessairement user ici de quelque distinction. Les Peuples qui avoient été soumis par les Romains, comme les Bataves, les Noriciens, les Pannoniens, furent bien-tôt initiés dans la connoissance des Lettres, & même dans celle des Sciences que l'on cultivoit à Rome : ils les reçurent par les différentes Colonies que les Romains établirent le long du Rhin & du Danube. La Pannonie, par exemple, fut soumise par Auguste, & du tems de Tibére (55) l'écriture y étoit déjà commune.

Il faut dire la même chose des Peuples qui étoient voisins & amis des Romains. Dès que les Goths eurent été reçus au nombre des alliés du Peuple Romain, ce qui arriva (56) du tems de Constantin

(50) Cæsar. V 48.
(51) Idem I. 29.
(52) Tacit. Germ. 3.
(53 *Voy* ci-d. p.195. note (3) & 197. not. (5).
(54 Scaliger *Epist. lib.* I. 16 est d'un autre sentiment. Il prétend que les Druides, & en général tous les Gaulois, quoiqu'ils eussent leur Langue particuliére, n'écrivoient qu'en Langue & en Caractères Grecs Cependant il ne propose son sentiment que comme une conjecture. Le Jurisconsulte Hotman *Franco Gall. cap.* 2. va plus loin. Il soutient que cette façon de parler, *uti litteris Græcis*, signifie constamment dans les Auteurs Latins écrire en Langue & Caractères Grecs. Les différens passages qu'on a cités sur ce Chapitre, fournissent des preuves convaincantes de la fausseté de cette opinion.
(55 Vellej. Paterc lib II. cap. 110.
(56 Jornand. cap. XXI. p. 640. Epit. Nov. Græc. II. Sirmond. ad Apollin. p. 18.

le-Grand, on leur envoya un Evêque (57) nommé Ulphilas ou Gulphilas; ce Prélat leur prêcha le Christianisme, leur apprit à connoître les Lettres, & traduisit même l'Ecriture-Sainte en leur Langue (*). Les Loix des Visigoths (58) ne furent cependant rédigées par écrit qu'environ cent ans après; il fallut donc beaucoup de tems pour désabuser le Peuple, & le tirer de son ancienne prévention. Il croyoit que ce seroit un sacrilége de confier au papier les Loix par lesquelles il étoit gouverné.

La même remarque peut s'appliquer aux Francs, aux Lombards, aux Vandales, & aux autres Germains qui vinrent s'établir dans les Provinces de l'Empire. Naturellement les Lettres durent leur être connues aussitôt qu'ils eurent passé dans des Pays où elles étoient en usage; cependant il s'écoula un tems considérable avant qu'ils commençassent à s'en servir, ou, au moins, avant qu'ils en fissent un usage public. L'Empereur Justinien, par exemple, assigna des terres aux Lombards en Pannonie, vers le milieu du sixiéme siécle, & il se passa encore un siécle entier (59), avant que ce Peuple consentit que ses Loix fussent écrites.

A l'égard des Nations qui demeuroient dans le cœur de la Germanie, & qui n'entretenoient aucun commerce avec des Peuples policés, il est certain que les Lettres leur étoient parfaitement inconnues. » Les hommes & les femmes, dit Tacite (60), ignorent également le secret » de l'écriture. »

Eginhard, dans sa vie de Charlemagne (61), remarque qu'il y avoit sous la domination de ce Prince des Peuples dont les Loix n'avoient pas encore été rédigées par écrit. Il s'agit, selon les apparences, des Westphaliens que cet Empereur avoit subjugués après une longue & sanglante guerre. Il est assez naturel de rapporter à ces mêmes Peuples ce qu'Eginhard ajoute immédiatement après. » Charlemagne, dit-il (62), » fit mettre par écrit certains Cantiques barbares & fort antiques, qui » renfermoient les exploits & les guerres des anciens Rois. »

Sous le régne de Louis-le-débonnaire, les Saxons méprisoient les

(57) Philostorg. II. 5. Socrat. IV. 27. Sozom. VI. 36. Mascau I 318.

(*) C'est, sans doute, ce qui a donné lieu à quelques-uns d'attribuer à Ulphilas l'invention des Lettres Gothiques.

(58) Isidor. Chron. p. 719.

(59) Paul. Diac. Hist. Longob. lib. IV. cap. XV. p. 405.) Les Lombards sortirent de la Pannonie en 568. après y avoir demeuré 42 ans. (Paul. Diac. lib. II. cap. VI p. 368.)

(60) Tacit. Germ. cap. 19.

(61) Eginhard. cap. 29.

(62) *Voy. ci-dessus*, p. 187. note (23).

Lettres, & ne vouloient apprendre que des Cantiques. (63) Auſſi leurs Loix ne furent-elles écrites que dans le douzième ou dans le treizième ſiécle (64).

Tout cela ne prouve-t-il pas aſſez clairement que les Lettres ſont fort nouvelles en Allemagne? C'eſt, ſans aucun fondement, que les Modernes donnent (65) aux *Runes* une antiquité qu'elles n'ont certainement point. Venance Fortunat, qui écrivoit vers le commencement du VIe. ſiécle, eſt le premier Auteur qui ait fait mention de ces Runes. Mais il les donne aux Francs, dont la manière d'écrire avoit encore quelque choſe de groſſier & d'informe, comme celle des Goths, quoique les uns & les autres euſſent reçu leurs Lettres des Grecs & des Latins.

On voit encore dans Venance Fortunat (66) qu'elle étoit la manière d'écrire des Barbares dont il parle. Ils peignoient, ou plutôt ils gravoient leurs Runes ſur des planches de frêne. Le mot de *Buchſtab* (67) qui déſigne, en Allemand, une Lettre, inſinue auſſi que les anciens Germains gravoient leurs léttres ſur le Fau, ou ſur l'écorce de cet arbre. Mais, au reſte, ce que l'on appelle Caractère Runique n'eſt autre choſe que le caractère ordinaire (68) des autres Peuples de l'Europe, quoiqu'un peu déſiguré.

Sans entrer dans de plus grandes diſcuſſions ſur le tems où chaque Peuple de l'Allemagne a commencé à connoître les Lettres, il ſuffira de remarquer ici qu'ils ſemblent les avoir reçues des Grecs, plutôt que des Latins.

Il eſt vrai qu'ils placent les Lettres de l'Alphabet dans le même ordre que les Latins. Ils ont encore la lettre C, que les Grecs ne connoiſſent point; mais ils ont certainement pris des Grecs, le *Ca*, K, l'*Ypſil*-

(63) *Voy* ci-deſſus p. 198.

(64) Schottelius de Antiq. Germ. juribus p. 284.

(65) C'eſt le nom que les Germains & les Peuples du Nord donnoient autrefois à leurs Lettres. *Runa ab incidendo*, dit M. Celſius dans la Lettre dont il fait mention ci-après not. 68).

(66) Venant Fortunat. lib. VII. Carm. 18.

(67) *Buche*, un Fau, un Charme. *Stab*, un Bâton, une barre, parce que les Caractères ſe gravoient tous en lignes droites.

(68) C'eſt ce que M. Celſius, Profeſſeur en Aſtronomie à Upſal, a démontré dans une lettre qu'il a écrite à M. des Vignoles, ſur cette matière, le 8 Janvier 1733. Il fait voir que le Caractère Runique n'eſt autre choſe que le Caractère Romain, avec cette différence, que les Peuples du Nord ayant d'abord gravé leurs Lettres ſur le bois & ſur la pierre, trouverent qu'il étoit plus facile & plus commode de tracer toutes les Lettres en lignes droites. C'eſt ce qui donne aux *Runes* une forme un peu différente de nos Lettres. La Diſſertation de M. Celſius mériteroit bien de voir le jour, ſi ce Sçavant vouloit conſentir qu'elle fut imprimée.

lon, Y, & le *Ve*, W, qu'ils prononcent précisément de la même manière que les Grecs l'*Omicron Ypsilon*, ου, dans les mots de Ὀυεσπασιανὲς, Ὀυαλεντινιανὲς.

Outre cela les Allemands prononcent certains mots étrangers à la manière des Grecs, & non suivant celle des Latins. Ils disent, par exemple, *Kaïser*, Κάισαρ, & non *Cæsar.* Enfin ils ont dans leur Langue divers mots qu'ils tiennent manifestement de l'Eglise Grecque, *Kirche*, Κυριακὴ, une Eglise; *Pfaffe*, Παπᾶς, un Prêtre; *Litaneg*, Λιτανεία, Litanie; *Spende*, Σπονδὴ, une distribution de denrées que l'on fait aux Pauvres; & plusieurs autres mots semblables.

Des Missionnaires Grecs n'auroient-ils pas porté chez les Germains la connoissance des Lettres, en leur annonçant la Religion Chrétienne? Ils conserverent les Caractères des Grecs aussi long-tems que leurs Eglises en suivirent le Rit, aussi long-tems qu'elles demeurerent soumises aux Patriarches d'Orient. Les Allemands ne se sont servis des Caractères Romains, que depuis leur soumission à l'Eglise Latine. Ce qu'on a dit de l'indifférence & du mépris que les Celtes témoignoient pour les Lettres & pour les Sciences, ne doit cependant pas être pris dans un sens si général, qu'il ne faille y apporter quelque restriction. Strabon, par exemple, remarque (69) qu'il y avoit un Peuple de l'Espagne qui faisoit beaucoup de cas de l'érudition (70). Un autre passage du même Auteur, nous apprend que les Gaulois, voisins de Marseille, y alloient étudier dans leur jeunesse, & qu'ils en rapportoient, avec le goût de l'éloquence, la connoissance de la Langue Grecque. Dans un autre endroit il loue les Gaulois (71), comme étant fort dociles, & dit que depuis quelque tems ils s'appliquoient aux Lettres & aux Sciences.

Ce seroit cependant une erreur d'appliquer ce passage à tous les Peuples des Gaules, sans aucune exception. Il ne s'agit que des Provinces où les Romains avoient des Colonies. On y prit du goût pour les Sciences & pour les Arts que les Romains cultivoient, & l'on adopta insensiblement leur Langue, leurs Coutumes & leur Religion. Mais l'ignorance & la Barbarie se maintinrent long-tems dans les Con-

(69) *Voy.* ci-dessus, p. 188. note (33).
(70) *Voy.* ci-dessus, p. 204.
(71) Strabo IV. 195.

trées

trées où le Vainqueur n'avoit pas jugé à propos de faire des établissemens, & où les Druides conserverent leur autorité.

Caton le censeur avoit remarqué, près de deux siécles avant le tems de Strabon (72), que la plûpart des Gaulois s'appliquoient avec beaucoup de soin, premiérement aux exercices Militaires, & en second lieu à l'art Oratoire. Cet art ne pouvoit être que d'une grande utilité dans ces Assemblées où chaque chef de parti haranguoit à son tour devant des Peuples libres & souverains. Un Orateur habile & véhément emportoit ordinairement tous les suffrages.

C'est ce qu'un Général Romain, nommé Céréalis, leur disoit du tems de Vespasien (73). » On ne vous gagne que par des paroles, parce » que vous jugez des biens & des maux, non par la nature même » des choses, mais par les discours de quelques séditieux. » Aussi la Rhétorique fut-elle l'art dont les Gaulois firent le plus grand cas. Les Empereurs s'accommoderent en cela au goût de la Nation. Ils établirent des Académies & des prix d'éloquence en divers endroits des Gaules. La seule Académie d'Autun (74) avoit du tems de Tibére *quarante mille* Etudians. Selon Suétone (75) & Ausone (76) il y avoit de ces Ecoles à Lyon (77), à Bordeaux, à Toulouse, & à Narbonne.

Seroit-on encore supris qu'il y ait eu dans les Gaules beaucoup de bons Orateurs, & encore plus (78) de Déclamateurs? La Réthorique étoit l'étude favorite de la Nation. Tout le monde s'y appliquoit; mais, comme cela arrive dans toutes les autres Etudes, il n'y avoit que le plus petit nombre qui eut les talens nécessaires pour y réussir.

(72) Cato Orig. lib. II. ap. Charis. lib. II. Bochart. Geogr. Sacr. part. II. lib. I. cap. XLII. p. 737.) Il est bon de remarquer que le passage de Strabon doit s'entendre principalement des Gaulois d'Italie, qui seuls étoient bien connus du tems de Caton.

(73) Tacit. Hist. IV. 73.

(74) Idem, Ann. III. 43.

(75) Sueton. Calig. cap. 20.

(76) *Voy.* Ausonii Professores.

(77) Les harangues se prononçoient à Lyon devant l'Autel dressé à l'honneur d'Auguste. (Juvenal. Satyr. I. v 44.)

(78) Hieronym. adv. Vigilantium Tom. II. p. 83. & Epist. IV. ad Rusticum Tom. I. p. 28. Juvenal. Satyr. XV. v. 111.



CHAPITRE XII.

La guerre étoit la seule profession de tous les Peuples Celtes.

REVENONS présentement aux occupations des Peuples Celtes. La guerre étoit, à proprement parler, leur unique profession. La jeunesse (1) ne faisoit point d'autre apprentissage que celui des armes. Les hommes faits alloient tous à la guerre, & ils y alloient aussi long-tems qu'ils étoient en état de servir. Ces Peuples auroient été véritablement à plaindre, s'ils avoient été réduits, malgré eux, à prendre tous le parti des armes. Il est fâcheux & désespérant d'avoir continuellement à défendre, ou ses biens, ou sa liberté, ou sa vie, contre un injuste agresseur.

Les Celtes n'étoient point réduits à ces extrêmités. Personne ne les attaquoit, parce qu'il n'y avoit rien à gagner avec eux. Ils faisoient eux-mêmes des courses continuelles sur leurs voisins, parce qu'ils tiroient de la guerre toute leur subsistance (2).

Ce que les troupeaux ne fournissoient pas aux Scythes & aux Celtes, il falloit qu'ils l'obtinssent à la pointe de l'épée : leur éducation les y portoit. Les peres & les meres n'élevoient leurs enfans qu'aux exercices Militaires, & n'avoient point d'autre soin que de les accoutumer de bonne heure aux travaux & aux fatigues de la guerre.

Quand un jeune homme étoit parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, on l'émancipoit en lui donnant un bouclier, une épée & une lance. Il falloit après cela, qu'il se procura lui-même sa subsistance, & qu'il vêcut de la chasse ou de ce qu'il pouvoit piller sur les Peuples voisins. Les Magistrats ne vouloient pas que les Peuples qui leur étoient soumis exerçassent d'autres métier que celui des armes.

La grandeur & la force de la Noblesse (3) consistoient principalement dans le grand nombre de clients qu'un homme de qualité avoit à son service ; & un grand Seigneur ne pouvoit se procurer que par la guerre (4), de quoi entretenir cette foule de courtisans qui s'attachoient à sa personne.

C'est par cette raison que, du tems de César, les Chefs des Germains

(1) Plutarch. P. Æmil. Tom. I. p. 260. 261. Polyb. II. p. 106. Cæsar. VI. 21. Seneca de Irâ lib. I. cap. XI. p. 399.

(2) Athen VI. 174.

(3) Tacit. Germ. 13.

(4) Tacit. Germ. 14.

ne souffroient pas (5) que les Peuples qu'ils commandoient s'arrêtassent plus d'un an dans une Contrée, ni qu'ils bâtissent d'une manière propre à se garantir de la chaleur & du froid. A la vérité, on permettoit aux Particuliers de s'appliquer à l'agriculture; mais lors qu'ils avoient employé une année à cultiver la terre, ils étoient obligés de faire la campagne l'année d'après (6).

Le but de toutes ces précautions étoit, suivant la remarque de Jules-César (7), d'empêcher que la passion que les Germains avoient pour la guerre ne se tournât insensiblement vers l'agriculture. Le Peuple même ne se dégoutoit point d'un métier aussi pénible & aussi dangereux que la guerre; il n'en vouloit point d'autre (8).

La férocité & la paresse qui dominoient chez les Celtes, sont, au moins en partie, les sources de cette passion. Ils étoient ennemis de la peine & du travail; dès lors rien ne devoit leur paroître plus facile & plus commode (9) que de piller la moisson d'autrui, même aux dépens de leur propre sang. Au contraire il leur auroit été pénible & désagréable de labourer la terre, & d'attendre la récolte. Encore avoit-on trouvé le moyen d'attacher la gloire, la justice, &, en quelque manière, le salut, à cette manière de vivre, comme pour donner plus d'activité à leur passion.

I. La gloire d'un Peuple (10) consistoit à ravager les Contrées voisines de la sienne, à avoir autour de soi une grande étendue de Pays déserts & incultes. C'étoit une preuve que la crainte de son nom étoit si grande, qu'aucun autre Peuple n'osoit lui résister, ni demeurer même dans son voisinage. La gloire du Particulier consistoit aussi à vivre, non pas de son industrie & de son travail, (c'eût été un sujet d'ignominie & de bassesse); mais à vivre de ce qu'on pouvoit ravir & piller dans les Etats voisins (11).

Les Celtes attachoient la gloire à la profession des armes.

De semblables larcins ne passoient pas pour infâmes. La jeunesse s'ouvroit par-là un chemin à la véritable grandeur; elle apprenoit à vivre avec le secours de son épée. Aussi voit-on l'un de ces anciens

(5) *Voy.* ci-dessus, p. 147-148.
(6) Cæsar. IV. 1.
(7) *Voy.* ci-dessus, 148.
(8) Veget. lib. III cap. 10. Amm. Marcell. lib. XV. cap. XII. p. 106.) *Voy.* ci-d. p. 181.
(9) *Voy.* ci-dessus, p. 181-182.
(10) Cæsar. IV. 3. VI. 23. Pomp. Mela III. cap. III. p. 75.
(11) Plutarch. in Mario Tom. I. 408. Silius I. III. v. 289. Cesar VI. 23. Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75. Ovid. Trist. lib. V. Eleg. 10. p. 15.

Pélasges de l'île de Crête se vanter (12) que » son épée, sa lance & » son bouclier lui tenoient lieu des plus grandes richesses. Avec ces » armes, dit-il, je laboure, je moissonne, je foule le vin au pressoir. » Elles m'attirent mille démonstrations de respect de la part du Pu- » blic. Chacun m'appelle son Seigneur. Que tout homme, qui n'ose » mesurer son épée à la mienne, se prosterne à mes pieds, m'ap- » pelle son Souverain, & publie par-tout que je suis un grand Do- » minateur. »

Avec des idées semblables, il faut bien que l'on se fasse un honneur de battre & de tuer ceux qui se mettent en devoir de défendre les biens qu'on veut leur ravir. La force seule doit exercer par-tout son empire : elle seule doit être considérée : aussi les Peuples Celtes s'accordoient-ils à regarder la guerre comme la seule profession vraiment noble. Un Roi de Thrace disoit (13) que » quand il ne faisoit pas la guerre, il ne » voyoit point en quoi il étoit préférable au moindre de ses Pal- » freniers. »

Les Celtes ne moissonnoient donc la véritable gloire que dans un champ de bataille (14), au milieu du sang & du carnage. Le Soldat parvenoit à un degré de Noblesse plus ou moins distingué, suivant le nombre des ennemis qu'il avoit tués. Les Cantiques, les honneurs, les distinctions, le butin, les présens (15), tout cela n'étoit que pour les Braves qui se distinguoient par leur valeur. S'ils périssoient à la guerre, ils avoient la consolation de mourir au lit d'honneur (16), & de laisser après eux une foule d'admirateurs. Chacun célébroit à l'envi la gloire & le bonheur qu'ils avoient eu de mourir les armes à la main.

Au contraire, un Celte (17) revenoit-il de la bataille sans avoir tué un seul ennemi, il n'avoit aucune part au butin; il devenoit un objet de mépris & de risée. Ceux qui se laissoient battre, ou qui perdoient leur bouclier dans la mêlée (18), passoient pour des infâmes. On les bannissoit des festins : on leur interdisoit l'entrée des assemblées civiles & religieuses. Ils étoient condamnés (19) à faire l'ouvrage des femmes.

(12) Hybrias Cretensis ap. Athen. lib. XV. cap. 14.

(13) Plutarch. Apopht. II. 174.

(14) Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 620. & ci-dessus, p. 131. note (71).

(15) Herodot. IV. 64.

(16) Silius III. v. 341. Amm. Marcel. lib. XXXI. cap. III. p. 620.

(17) Silius Ital. de Celtis lib. VIII. v. 18.

(18) Tacit. Germ. cap. 6.

(19) Justin. XXXII. 3.

C'eſt d'après ces principes que les Bataves (20), ſubjugés par les Romains, tenoient à honneur d'avoir été réſervés pour la guerre, au lieu de ſe trouver chargés d'impôts. La carrière de la gloire leur demeuroit ouverte; on la fermoit aux Peuples que l'on déſarmoit.

Ces idées étoient fauſſes, mais au moins ne l'étoient-elles qu'en partie. Il falloit, ſans doute, avoir une bien petite idée de l'homme, pour s'imaginer que ſa grandeur, ſa perfection, ſa gloire, conſiſtaſſent uniquement dans une adreſſe & dans une force extérieure, qui le mettent en état d'aſſujettir & de détruire ſes ſemblables. C'eſt le renverſement de la raiſon d'annoblir le maſſacre & le brigandage. Mais un Soldat, qui, dans une guerre juſte, expoſe courageuſement ſa vie pour le bien de l'Etat, un Général, qui, par des actions de prudence & de valeur, ſauve toute ſa Nation de l'oppreſſion & de la ruine dont elle étoit menacée, ne ſont-ils pas véritablement dignes de louanges & de diſtinctions?

Les Celtes mettoient la juſtice dans le droit des armes.

Il eſt bien plus difficile de comprendre, que les Scythes & les Celtes ſe ſoient perſuadés que la guerre étoit un acte de juſtice; que la force donnoit à l'homme un droit réel & abſolu ſur ceux qui ſont plus foibles que lui. Celui qui a la force en main peut, ſans doute, en abuſer; il ne manquera peut-être jamais de la faire valoir pour violer la foi des traités, les principes de la juſtice & de l'équité naturelle. Encore trouvera-t-il toujours le moyen de ſe faire illuſion à ſoi-même & aux autres, de couvrir du manteau de la raiſon & de la juſtice les prétentions les plus injuſtes, les violences les plus manifeſtes. Mais comment en reſulteroit-il un droit du plus fort ſur le foible? Céder à la force eſt un a[illegible]e néceſſité. La volonté n'y a aucune part. Une boule qui eſt en repos, céde à l'impulſion de celle qui vient la heurter; celle-ci auroit-elle un droit ſur la premiére?

Les Celtes appuyoient, à la vérité, leurs prétentions ſur un fondement aſſez extraordinaire. Ils ſoutenoient que l'intention même de la Divinité étoit que le plus fort dépouillât le plus foible, que celui-ci abandonnât de bonne grace les biens qu'il n'étoit pas en état de défendre. Ces raiſons étoient dignes, ſans doute, d'une Nation auſſi barbare.

Nos Juriſconſultes diſent que la parfaite égalité où les hommes naiſſent tous, doit en mettre auſſi dans le devoir, comme dans un com-

(20) Tacit. Germ. cap. 29.

merce entre pareils. Les Celtes croyoient, au contraire, être en droit de se prévaloir de l'inégalité des hommes, pour autoriser une jurisprudence toute opposée. Il sera bon de les entendre eux-mêmes, & de leur laisser le soin de développer leurs principes.

L'an de Rome 363 ou 364, les Gaulois Sénons (21), se trouvant trop à l'étroit dans leurs habitations, vinrent assiéger la Ville de *Clusium* : elle étoit fort à leur bienséance. Les Assiégés ayant demandé du secours aux Romains, le Sénat jugea à propos d'envoyer sur les lieux trois Ambassadeurs, qui exposerent leur commission dans l'Assemblée des Gaulois. Cette commission se reduisoit à requérir, que les Sénons cessassent de molester les Habitans de *Clusium*, (ceux-ci ne leur avoient donné aucun sujet de plainte), & à déclarer que s'ils n'avoient égard à cette représentation, la République se verroit à regret contrainte de soutenir les Clusiens de tout son pouvoir.

La réponse des Gaulois fut honnête quoique pleine de fermeté. » Les » Romains, dirent-ils, nous sont inconnus : cependant nous avons une » grande idée de leur valeur, puisque les Habitans de *Clusium* ont im» ploré leur assistance dans la perplexité où ils se trouvent. Vos Maîtres » ont préféré de nous envoyer une Ambassade, au lieu de faire marcher » des troupes pour soutenir leurs Alliés ; nous ne refusons donc pas la » paix que vous venez nous offrir ; mais les Assiégés ont plus de terres » qu'ils ne peuvent en cultiver ; nous exigeons qu'ils en cédent une » partie aux Gaulois qui en manquent. Voilà les conditions sous les» quelles nous pouvons faire la paix. Nous attendons une réponse posi» tive avant votre départ. Si les gens de *Clusium* n'agréent pas ces con» ditions, nous sommes prêts de leur donner bataille en votre présence, » afin que vous puissiez apprendre à vos compatriotes que les Gaulois » surpassent en valeur tous les autres Peuples. «

Les Ambassadeurs firent semblant de ne pas sentir toute l'énergie de cette réponse ; ils revinrent à la charge ; ils représenterent que c'étoit une injustice évidente de demander leurs terres à des gens qui les possédoient légitimement, & de les menacer de la guerre s'ils refusoient de se dépouiller volontairement de leurs possessions. Mais les Gaulois déclarerent sans aucun détour (22) » qu'ils portoient leur droit à la

(21) T. Liv. lib. V. cap. 35. & seq.

(22) T. Liv. V. cap. 35.

» pointe de leur épée ; & que tout appartenoit aux bons Guerriers. » Vous-mêmes, disoient-ils aux Ambassadeurs (23), vous-mêmes avez » déclaré la guerre aux Albaniens, aux Fidenates, &c. pour vous em- » parer de leurs terres. Vous n'avez rien fait d'étrange ni d'injuste : » vous avez suivi la plus ancienne de toutes les Loix, qui donne au » plus fort les biens du plus foible. Cette Loi commence par la Divi- » nité, & s'étend jusqu'aux bêtes brutes. La nature les a faites de telle » manière, que celles qui ont plus de force veulent avoir plus que les » foibles, & les soumettre. Cessez donc de plaindre les Clusiens assiégés, » de peur que vous ne voyez à votre tour les Gaulois se montrer doux » & compatissans envers ceux que vous avez opprimés «.

Les Romains sans approuver le principe des Gaulois, ne laissoient pas de le suivre. C'est aux Jurisconsultes à montrer que le principe en lui-même est faux & insoutenable, & qu'il confond les choses du monde les plus opposées, la Justice & la violence.

Quoiqu'il en soit, les Celtes ont fait valoir ces Maximes en mille occasions. Lorsque les Romains assiégés dans le Capitole (24), eurent fait avec les Gaulois, dont on vient de parler, un accord en vertu duquel les Assiégeans promettoient de se retirer, moyenant une somme de mille livres d'or, le Général fit apporter de faux poids : le Tribun Romain ayant demandé brusquement ce que cela signifioit, l'insolent Brennus mit encore son épée & son baudrier dans la balance : » Que » voulez-vous, dit-il, que cela signifie, si ce n'est malheur au vain- » cu ? « De même avant la bataille que Marius gagna contre les Cimbres en Italie, un Chef de ces Barbares (25) s'approcha du camp des Romains, & somma Marius de fixer un jour & un lieu pour la bataille, où l'on décideroit à qui devroit appartenir le Pays où les deux Armées étoient campées.

A ces traits on reconnoit les idées des Celtes ; ils regardoient une bataille comme un Jugement de Dieu (26) : ils pensoient que la Providence fait ainsi connoître le plus fort, & par conséquent le plus digne de commander. Arioviste raisonnoit d'après les mêmes principes, lorsqu'il disoit à Jules-César (27), que, selon le droit de la guerre, le vainqueur

(23) Plutarch. Camill. T I. p. 136.

(24) Livius V. 48. Plutarch. in Camillo Tom. I. p. 142.

(25) Plutarch. in Mario Tom. I. p. 419.

(26) Tacit. Hist. IV. cap. 17.

(27) Cæsar I. 36.

diſpoſe des vaincus à ſa fantaiſie. Le droit de la guerre, c'eſt ici la Loi du plus fort.

Les Celtes appliquoient aux duels les idées qu'ils s'étoient formées ſur la Guerre. C'étoit un jugement de Dieu qui décidoit les querelles des Particuliers, de la même maniére que les conteſtations des Peuples & des Etats ſont décidées dans une bataille. Cette ſorte de juriſprudence leur paroiſſoit la plus claire, la plus courte & la plus ſûre. Auſſi ne pouvoient-ils ſouffrir qu'on voulût les forcer à en recevoir d'autre. C'étoit l'outrage du monde le plus ſenſible, d'aſſujettir aux procédures du Barreau un homme d'honneur, qui croyoit (28) avoir une voye bien plus courte, bien plus glorieuſe pour ſortir promptement d'affaire.

Il y avoit cependant quelque choſe de fâcheux pour ces Braves qui ne vouloient rien tenir que de leur épée. Leurs principes les forçoient de convenir que celui qui ſçavoit mieux qu'eux ſe ſervir de ſon épée, avoit par cela même un droit plus fondé ſur tous les biens qu'ils poſſédoient. Auſſi vit-on ces Gaulois, qui diſoient que la force faiſoit leur droit (29), ſe retrancher ſur les accords, quand les affaires eurent pris un tour favorable aux Romains. A force de battre les Celtes, & de les traiter comme ils avoient traité les autres, on leur apprit à connoître, à reſpecter les Loix de la juſtice, de l'équité & de l'humanité.

Les Celtes attachoient à la profeſſion des armes le bonheur dont ils eſpéroient jouir dans un autre monde.

III. Enfin, il eſt certain que les Celtes attachoient encore à la profeſſion des armes la félicité dont ils devoient jouir après la mort (30); qu'ils ſouhaitoient de mourir à la guerre (31), parce qu'ils croyoient qu'un homme étoit exclu du bonheur à venir, s'il étoit mort ſuivant l'ordre de la nature. Au moins penſoient-ils qu'il n'arrivoit pas au même degré de gloire & de félicité, qu'un autre qui perdoit la vie ſur le champ de bataille. Auſſi, lorſque les Irlandoiſes étoient accouchées d'un fils, prioient-elles Dieu (32) qu'il fît la la grace à cet enfant de mourir à la guerre & les armes à la main.

Ces principes avoient une influence gé-

Comme les divers principes, dont on vient de parler, étoient communs à tous les Peuples Scythes & Celtes, il eſt facile de comprendre

(28) C'eſt ce que diſoient à Scipion deux Princes Eſpagnols, l'un fils & l'autre neveu d'un Roi qui venoit de mourir, & dont ils ſe diſputoient la ſucceſſion. (T. Liv. XXVIII. 21. Vellej. Paterc. lib. II. cap. 118.

(29) Livius V. 49.

(30) *Voy.* ci-deſſus note (16), p. 182. note (12), & pag. 190. note (47).

(31) Paul. Diac. Hiſt. Miſc. lib. V. p. 58.

(32) Solin. cap. XXV. p. 252.

ce qui en devoit résulter. Il n'est pas étonnant, par exemple, qu'ils ne respirassent que la guerre, qu'ils ne la refusassent jamais, qu'ils y allassent tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, qu'ils trouvassent autant de charmes dans les dangers & dans les combats, que les Peuples policés trouvent de douceurs dans la paix.

nérale sur la maniére de vivre des Peuples Celtes.

Il ne faut pas non plus être surpris que la plûpart de ces Peuples vécussent de pillage. Ils étoient Guerriers & brigands par inclination; ils le devenoient en quelque maniére par nécessité. Quand on ne connoît ni art, ni profession, lorsqu'on tient à déshonneur de vivre de son travail, lorsqu'on n'a appris d'autre mêtier que celui des armes, on manqueroit de tout si l'on vivoit en paix. Il faut donc se résoudre à mourir de faim, ou prendre le parti de piller & de tuer.

Les Peuples Celtes étoient toujours en guerre avec quelqu'un de leurs voisins.

C'étoit anciennement le noble & le seul mêtier (33) des Espagnols, des Gaulois (34), des Bretons (35), des Germains (36), des Illyriens (37), des Thraces (38), des Ligures (39), & en général de tous les Peuples de l'Europe (40). Ils menoient tous une vie de brigands, avec cette différence qu'aujourd'hui un brigand pille & tue souvent ses propres compatriotes, & le fait toujours de sa propre autorité : les Celtes ne pilloient aucontraire que les Peuples qui leur étoient voisins; ils faisoient ce beau mêtier de l'aveu de leurs Magistrats.

Le grand but de l'Assemblée que les Peuples Celtes tenoient au commencement de chaque Prin-

Au commencement du printems (41) on tenoit dans chaque Etat une Assemblée générale; tout homme libre & capable de porter les armes étoit obligé de s'y rendre. Ils y venoient armés de pied en cap, & tout prêts à entrer en campagne (42).

On délibéroit dans ces Assemblées de quel côté il étoit à propos de por-

(33) Justin. XLIV. 2. Virg. Georg. lib. III. v. 408. Servius in hunc locum. Servius Daniel p. 141. Strabo. III. 154. Silius de Suanetibus lib III. v. 389. (*Voy.* ci-dessus, p. 193. (14).

(34) *Voy.* ci-dessus, p. 124. note (8), & 181. note (14).

(35) Herodian. lib. III. p. 501.

(36) Veget. lib. I. cap. 2. Cæsar. VI. 35. Horat. Carm. lib. IV. od. 14. in fin. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006. Diod. Sic. V. 214. Herodian. I. p. 32. Tacit. Germ. cap. 46. & Ann. XII. 27. Dio XLIX. 413. & ci-dessus, p. 181. note (14). Plutarque *in Mario*, Tom. I. p. 411. dit que le nom même de *Cimbre* signifie un Brigand.

(37) Herodot. II. 171. Curtius lib. III. cap. X. p. 73.

(38) Strab. VII. 318. Florus IV. 12.

(39) Florus II. 3. Servius ad Æneid. XI. 715. Strab. IV. 204. Dio. LIV. 536.

(40) Pomp. Mela lib. II. cap. I. p. 41. Curtius lib. IV. cap. VI. p. 116. Herodot. IV. 103.

(41) On parlera plus au long de ces Assemblées, lorsqu'il sera question d'examiner la forme de gouvernement qui étoit établie parmi les Peuples Celtes.

(42) *Voy.* ci dessus, p. 169-170.

tems, étoit de résoudre où l'on porteroit la guerre pendant cette année.

ter la guerre : on y rappelloit les divers sujets de plaintes que l'Etat avoit contre ses voisins : on insistoit sur l'occasion favorable qui se présentoit de se venger ; & celui qui parloit avec plus de férocité, entraînoit ordinairement tous les suffrages.

Si l'on manquoit de bonnes raisons, l'on cherchoit au moins des prétextes (43), pour attaquer avec quelque sorte de bienséance les Peuples qui étoient à portée. Tantôt il falloit abattre une Nation trop puissante (44) : tantôt on vouloit en dépouiller une autre qui s'étoit engraissée du butin qu'elle avoit fait sur ses ennemis : tantôt (45) il falloit courir au secours d'un Peuple injustement opprimé, & soutenir des voisins bien intentionnés : tantôt on proposoit (46) de donner des troupes auxiliaires à un Etat qui offroit de les entretenir, ou d'en fournir à son tour dans un cas semblable. En un mot, le résultat de l'Assemblée étoit toujours une déclaration de guerre.

Ainsi, quoique, du tems de Jules-César, les Gaulois fussent déjà policés, au moins en partie, cet Auteur assure cependant (47) qu'avant son arrivée dans les Gaules, il ne se passoit presque point d'année, où les Peuples du Pays ne fussent engagés dans quelque guerre offensive ou défensive.

Le même Auteur observe que les Suéves (48) faisoient la guerre tous les ans, mais qu'ils laissoient dans le Pays une partie des Habitans pour cultiver les terres. Plutarque dit la même chose de tous les autres Peuples Germains (49). Ils avoient coutume de sortir tous les ans de leurs Contrées pour quelque expédition.

En général, l'Histoire des Peuples Celtes est l'Histoire de leurs guerres, de leurs batailles, de leur conquêtes. Ils ne faisoient autre chose que la guerre ; au moins ne vouloient-ils pas qu'on transmît à la Postérité autre chose que le souvenir de leurs exploits Militaires.

Au défaut d'une guerre générale, on autorisoit

Lorsque ces Peuples ne pouvoient s'engager dans une guerre sans courir à leur propre ruine, l'Assemblée générale étoit obligée de préférer la paix. Alors il étoit permis aux jeunes gens, qui avoient de la naissance

(43) Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75.
(44) Lucian. de Scythis in Toxari p. 629.
(45) Strab. IV. 195.
(46) Amm. Marcell. lib. XVI. cap. XIII. p. 143.
(47) Cæsar VI. 15.
(48) Cæsar IV. 1.) Les Suéves de Jules-César sont les Peuples qui reçurent depuis le nom de Cattes, & que l'on appelle aujourd'hui Hessois.
(49) Plutarch. in Mario Tom. I. p. 411.

& de la bravoure, de s'ériger en Chefs de parti, de déclarer qu'ils étoient dans l'intention de venger telle ou telle injure à eux faite de la part de quelque voisin, soit dans leur personne, soit dans leur famille. D'autres disoient qu'ils avoient résolu de passer, avec leurs Cliens, au service d'une Puissance étrangère, & de chercher dans les Pays où la guerre étoit allumée, les occasions de se distinguer, puisqu'ils n'en trouvoient pas dans leur Patrie.

dans l'Assemblée des guerres particulières.

D'abord on voyoit accourir une foule de Braves, qui prêtoient volontairement serment à ce nouveau Général. L'Assemblée, bien loin de condamner ces levées de bouclier, donnoit mille louanges à ceux qui s'enrôloient de cette manière. » Un Scythe, dit Lucien (50), a-t-il reçu quelque outrage, s'il ne se sent pas en état de se venger par lui-même, » il immole un bœuf; il le fait cuire & couper par morceaux; ensuite » on étend par terre le cuir du bœuf; le plaignant s'assied dessus, tenant » ses mains derrière le dos, à la manière des prisonniers qui sont en- » chaînés par les coudes. C'est la plus humble & la plus forte sup- » plication qu'un Scythe puisse mettre en usage. Là-dessus ses amis & » tous les autres qui jugent à propos de s'enrôler, s'approchent, pren- » nent un morceau de la chair du bœuf, mettent leur pied droit sur » le cuir où le suppliant est assis, & lui promettent, chacun selon ses fa- » cultés, cinq, six ou plus de Cavaliers qu'ils s'engagent d'entrete- » nir à leurs propres dépens. D'autres lui promettent de la même ma- » nière un certain nombre de Fantassins armés. Le plus pauvre s'en- » rôle lui-même. On engage quelquefois sur ce cuir une armée de gens » affidés & invincibles, chacun des enrôlés étant lié par un serment » d'autant plus inviolable qu'il est volontaire. »

Ce que Lucien dit des Scythes en général, s'accorde avec ce que Jules-César & Tacite rapportent en particulier des Germains. Le premier remarque (51) que » lorsqu'un des Chefs avoit résolu d'entreprendre » une expédition, il le déclaroit dans l'Assemblée générale, afin que » ceux qui vouloient le suivre s'enrôlassent. Ceux qui approuvoient » l'expédition, & qui aggréoient le Général, se levoient, & lui pro- » mettoient leur assistance. Ils recevoient là-dessus de grands applau- » dissemens de la part de toute l'assemblée. Si parmi les enrôlés il s'en

(50) Lucian. in Toxari p. 634.

(51. Cæsar. VI. 23.

» trouvoit quelqu'un qui ne suivît pas son Général, on le regardoit » comme un déserteur & comme un traître ; personne ne se fioit plus » à lui en quoi que ce fût. »

Tacite dit à peu près la même chose (52). » Quand un Peuple languit dans la paix & dans l'oisiveté, la plûpart des jeunes Seigneurs » vont trouver, de leur propre mouvement, les Nations qui sont engagées dans quelque guerre, soit parce que c'est au milieu des périls » qu'ils trouvent les occasions de se distinguer & d'acquérir de la réputation, soit parce qu'ils ont besoin de la guerre pour entretenir le » grand nombre de clients qu'ils ont à leur suite. »

On voyoit, au rapport de Diodore de Sicile (53), quelque chose de semblable parmi les Espagnols. Les jeunes gens, principalement ceux qui avoient de la force & du courage, se retiroient dans les Montagnes ; ils y formoient des corps d'armée qui ravagoient toute l'Espagne.

Les Celtes fournissoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient.

Indépendamment des assemblées, qui étoient ordinairement suivies de quelqu'expédition générale ou particulière, les Celtes étoient toujours au service des Peuples qui avoient besoin de leur bras & de leur épée. Ils étoient prodigues de leur vie, & offroient un sang vénal à tous ceux qui étoient en état de l'acheter. Il leur étoit indifférent que la guerre fût juste ou non, pourvû qu'elle leur fournit les moyens de subsister & d'acquérir de la gloire.

Ainsi les Cimbres (54) demandoient aux Romains, qu'on leur assignât quelques terres qui pussent leur tenir lieu de gages. Ils consentoient après cela, qu'on se servît de leurs mains & de leurs armes comme on le jugeroit à propos. Arioviste (55) offroit aussi à Jules-César de finir toutes les guerres sans qu'il fût obligé de se donner pour cela aucune peine, ni de s'exposer au moindre danger.

Cette manie, d'aller servir dans les guerres étrangères, étoit commune à tous les Peuples Scythes & Celtes (56). Ils fournissoient des troupes à tous ceux qui leur en demandoient, quelquefois même aux deux partis (57), & contre leurs propres compatriotes (58).

(52) Tacit. Germ. cap. 14.
(53) Diod. Sic. lib. V. p. 216.
(54) Florus III. 3.
(55) Cæsar I. 44.
(56) Silius lib. XIII. v. 680. lib. XV. v. 500. Pausan. Attic. lib. I. cap. VII. p. 18. cap. XXIII. p. 53. Cæsar VIII. 45. Thucyd. lib. IV. cap. CXXIX. p. 287. Plutrch. Alcibiad. Tom. I. p. 208. Diod. Sic. lib. XX. p. 738. Pomp. Mela lib. I. cap. XVI. p. 26. Suidas Tom. I. p. 748. Voy. ci-dessus p. 181. note (11).
(57) Appian. Bell. Civ. l. IV. p. 1023. & seq.
(58) Jul. Capitol. M. Aurel. cap. XXI. p. 369.

La Nobleſſe prenoit ce parti par honneur, & le ſimple Soldat pour ſe procurer du pain. Auſſi ne ſe faiſoit-il preſque point de guerre conſidérable en Europe, où l'on n'employât des troupes Celtiques. Elles rendirent de bons offices à Alexandre le Grand dans ſes expéditions. Dans la campagne qu'il fit après être monté ſur le trône, ce Prince (59) ayant éprouvé la valeur des Thraces, des Illyriens, des Triballes, des Gétes, & des autres Peuples barbares qui confinoient à la Macédoine, ſe déſiſta d'abord de la guerre qu'il avoit entrepriſe contre eux; &, préférant de les avoir pour amis, il trouva le moyen de les attirer (60) à ſon ſervice par ſes libéralités.

Les troupes Celtes que les Carthaginois avoient priſes à leur ſolde firent auſſi leur principal ſoutien dans la premiere guerre qu'ils eurent contre les Romains (61); mais ces mercénaires mirent enſuite la République de Carthage à deux doigts de ſa perte, par les demandes exceſſives (62) qu'elles formerent, & par le ſoulevement qu'elles exciterent à la fin de la guerre. Cela n'empêcha pas que, dans les guerres ſuivantes, la même République n'employât un grand nombre de troupes étrangères, qu'elle faiſoit lever parmi les Peuples Celtes, comme en Eſpagne, dans les Gaules, & dans la Ligurie.

Ainſi lorſqu'Annibal, après avoir paſſé les Alpes (63), fit le dénombrement de ſon armée, elle ſe trouva compoſée de ſix mille chevaux, & de vingt mille hommes d'Infanterie, parmi leſquels il y avoit huit mille Eſpagnols. Il l'augmenta enſuite conſidérablement (64) d'un grand nombre de Gaulois & de Liguriens, qu'il enrôla les uns par force, les autres par argent, & d'autres enfin en leur faiſant de belles promeſſes. C'eſt avec ces troupes qu'il fit trembler l'Italie, pendant pluſieurs années, & qu'il auroit détruit la République Romaine, s'il avoit ſçu profiter de ſes victoires (65).

---

(59) Arrian. Exped. Alex. p. 3. & ſeq.

(60) Arrian. Exp. Alex. p. 3. & ſeq. 96. Diod. Sic. xvii. p. 570. Curtius III. 7. IV. 9. 13. 15.

(61) Fragm. ex Diod. Sic. lib. xxiv. ap. Hoeſchel. in Exc. Legat. p. 169. Polyb. I. 16. Oros. lib. iv. cap. ix. p. 194. Paul. Diac. Hiſt. Miſcell. II. p. 24.

(62) Excerpta ex Diod. Sic. lib. xxiv. ap. Hoeſchel. in Exc. Legat. p. 169.

(63) Polyb. lib. III. p. 209.

(64) Appian. Rer. Punic. p. 546. Eutrop. lib. III. cap. iv. p. 63.

(65) Pluſieurs Ecrivains ont accuſé Annibal de n'avoir pas ſçu profiter de ſes victoires: & parce que les uns l'ont dit, les autres le repétent encore aujourd'hui. Connoit-on donc beaucoup de Généraux qui ayent ſçu mieux que lui, ſaiſir les circonſtances, ſortir d'un mauvais-pas, tourner à ſon avantage ce qui pa-

L'on ſçait auſſi que depuis le tems de Jules-Céſar (66), les Romains s'accoutumerent inſenſiblement à employer dans leurs armées un grand nombre de troupes auxiliaires que les Peuples Celtes leur fourniſſoient. Après avoir ſoutenu l'Empire pendant quelque tems, ces troupes étrangères furent enfin l'une des principales cauſes de ſa décadence & de ſa ruine totale.

Quand le Soldat Celte n'étoit pas employé au-dehors, les Peuples ſe déchiroient au-dedans par des guerres civiles.

Quand un Etat étoit en paix, lorſque le Soldat ne trouvoit à s'employer ni au dedans, ni au dehors, on voyoit ces Peuples féroces (67) ſe déchirer & ſe détruire réciproquement par des guerres civiles, qui leur ont fait plus de mal que les ennemis du dehors. Cela étoit inévitable. » On voit, dit César (68), non-ſeulement les Peuples, les » Cantons, les Quartiers, mais encore la plûpart des Maiſons, par» tagées entre différentes factions, qui ont à leur tête des Chefs re» vêtus d'une eſpéce d'autorité ſouveraine ſur leurs Clients. Toutes » les affaires du Parti leur ſont rapportées, & ne ſe dirigent que par » leur conſeil. » Cet Auteur ne parle que des Gaulois ; mais ce qu'il dit doit être appliqué à tous les Peuples Celtes, comme on le prouvera en parlant de leur Gouvernement. Auſſi ne voyoit-on par-tout que querelles, que conteſtations, qui dégénéroient facilement en guerre ouverte. Si les factions ſe réuniſſoient quelquefois, pour mieux réſiſter à un ennemi commun, elles ne manquoient jamais de revivre quand l'Etat étoit en paix. Tacite avoit donc raiſon de ſouhaiter que les Germains fuſſent toujours poſſédés de cet eſprit (69). » S'ils ne nous aiment pas, dit-il, » puiſſent-ils au moins ſe haïr toujours. La fortune n'a plus rien à faire

roiſſoit lui être contraire, manier les eſprits avec plus d'habileté? — Mais pourquoi mena-t-il ſon armée à Capoue, au lieu d'aſſiéger Rome ? — Que ne lui donne-t-on d'autres Soldats. A la tête d'une armée compoſée d'hommes de tous les Pays, de gens qui ne lui obéiſſoient qu'en cédant les uns à la force, les autres au prix actuel des ſervices qu'ils lui vendoient, d'autres encore aux eſpérances qu'il leur laiſſoit entrevoir, pouvoit-il ne pas accorder quelque choſe aux Soldats? Ils étoient devenus riches. N'auroient-ils pas trouvé par-tout Capoue? Et Rome aſſiégée auroit-elle manqué de reſſources ? Elle ſe trouva encore en état d'envoyer par-tout du ſecours. Il eſt vrai que la frayeur y fut extrême après la bataille de Cannes ; mais la conſternation d'un Peuple belliqueux ſe tourne preſque toujours en courage. S'il n'eût eû affaire qu'à une vile populace, le Général Carthaginois auroit pu ſe flatter d'anéantir la République en l'aſſiégeant ſans lui donner le tems de reſpirer : de tels ennemis ne ſentent que leur foibleſſe. Mais Rome devoit réſiſter par la ſeule force de ſa conſtitution.

(66) Plutarch. Anton. I. p. 932.

(67) Juſtin. XLIV. 2. Tacit. Annal. II. 44. Strab. VII. 315.

(68) Cæſar VI. 11. Tacit. Ann. I. 55.

(69) Tacit. German. cap. 33.

» pour nous, que de livrer nos ennemis à leurs propres dissensions ».

Polybe remarque encore (70) que lorsque les Gaulois revenoient d'une expédition, le seul partage du butin donnoit lieu à des contestations & à des batailles, qui faisoient périr quelquefois la fleur de l'Armée victorieuse. On en vit un exemple dans les Peuples barbares qui envahirent l'Espagne & les Gaules, du tems de l'Empereur Honorius. Ne pouvant s'accorder sur le partage des terres qu'ils avoient conquises, il fallut vuider la querelle à la pointe de l'épée, & en venir jusqu'à se détruire réciproquement. Ils avouoient eux-mêmes que leurs divisions faisoient la sûreté de leurs ennemis; mais ils n'en devenoient pas plus sages.

Vallia, Roi des Visigoths (71), avoit promis à l'Empereur Honorius, de lui soumettre tous les Peuples étrangers qui s'étoient établis en Espagne. Les Rois des Alains, des Vandales & des Suéves, informés de ce traité, écrivirent à l'Empereur en ces termes : » Vivez en paix avec » nous tous : acceptez le ôtages que nous vous offrons pour votre sû» reté. Laissez-nous battre entre nous, puisque la perte sera toute » pour nous, au lieu que vous recueillerez vous-même tout le fruit » des victoires que nous remporterons les uns sur les autres. Le plus » grand bien qui puisse arriver à l'Empire, c'est que nous périssions » tous dans cette guerre (72). » Voilà certainement la férocité, l'acharnement & l'esprit de parti, portés à un point au-delà duquel on ne peut rien imaginer.

Outre les factions qui déchiroient les Etats, la situation des Particuliers étoit, en quelque manière, un état de guerre continuel. Ce n'est pas qu'un Celte eût à craindre, ni surprise, ni trahison de la part de ses compatriotes. Les Loix de l'honneur établies dans la Celtique, ne permettoient pas à un honnête homme d'en attaquer un autre, ni de

Les Particuliers vuidoient ordinairement leurs différens à la pointe de l'épée.

(70) Polyb. lib. II. p. 107.

(71) Orosius lib. VII. cap. XLIII. p. 514. Paul. Diac. Hist. Misc. lib. XIV. p. 181.

(72) Ces expressions ne paroissent point équivoques. Cependant elles annoncent que ces Peuples n'étoient pas si stupides. Ils comprenoient toutes les suites de leur prétendue manie. Concevra-t-on qu'ils couruffent à leur perte de gaïeté de cœur, comme pour amuser les Romains? Une conduite aussi extravagante n'est pas vraisemblable : elle seroit pire qu'un accès de folie. Malgré toutes les autorités, pourquoi n'oseroit-on pas révoquer en doute la plûpart des faits absurdes qu'on impute à nos Peres? *Voy.* ci-après note (81).

le tuer, sans l'avoir premiérement averti de se mettre en défense. Agir autrement, ç'eut été une bassesse, une lâcheté, & même une abomination, parmi des Peuples qui détestoient la trahison, non pas par principe de conscience, mais parce qu'ils faisoient consister la gloire d'un homme d'épée, à tout emporter de force.

Le Magistrat étoit obligé de consentir que les Particuliers vuidassent leurs querelles par le duel.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que les Celtes n'eussent de bonnes Loix, & des Magistrats revêtus d'une autorité suffisante pour décider les différens qui pouvoient naître entre les Particuliers. Mais il y avoit une Loi suprême que le Magistrat même étoit obligé de respecter : un Scythe ou un Celte ne devoit jamais refuser un défi.

1°. Quand un Particulier étoit traduit en Justice, fut-ce même devant le Roi, pour des affaires d'injures ou d'intérêt, l'accusé étoit en droit de décliner la Jurisdiction Civile, & d'offrir de se purger par les armes de l'accusation qu'on lui intentoit (*). Si la question de droit ou de fait n'étoit pas parfaitement claire, si l'accusé nioit la dette que l'on exigeoit, ou le crime qui lui étoit imputé, s'il ne pouvoit pas être convaincu par la déposition de plusieurs témoins dignes de foi, les parties étoient d'abord mises hors de Cour & de procès, & renvoyées à vuider leur querelle par le duel (73). Les témoins même étoient obligés de se battre, quand ils ne s'accordoient pas dans leurs dépositions.

La décision qu'on obtenoit par le sort des armes, passoit pour bien plus sûre que celle du Magistrat. C'étoit l'ouvrage de la Providence, le jugement de Dieu même (§). Ainsi, lorsqu'il passoit des étrangers chez

(*) « Cette manière de décider, dit Montesquieu, étoit assez mal imaginée : car de ce qu'un homme étoit plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons. » *Lettres Persanes. Lett. XC.*

(73) Ovid. Trist. lib. V. Eleg. VII. v. 47. Eleg. X. v. 43. Tacit. Ann. XIII. 57. Nicol. Damasc. ap. Stobœum. lib. III. p. 220.

(§) C'est ainsi que les Celtes appelloient le Ciel en témoignage de la fausseté comme de la vérité, & que souvent ils osoient dire à l'arbitre des combats : *Viens soutenir la cause injuste & faire triompher le mensonge.* Ce blasphême nous révolte, sans doute, & nous ne laissons pas de mettre en pratique les Maximes des Celtes toutes les fois qu'on nous reproche des vérités qui nous offensent, ou pour soutenir les injures que nous avons faites à nos semblables. Les Loix de l'honneur, dit-on, nous y obligent. Un duel suffit donc pour effacer la honte ou les reproches de tous les autres vices. A ce compte un fripon n'a qu'à se battre pour cesser d'être un fripon ; les discours d'un menteur deviennent des vérités, sitôt qu'ils sont soutenus à la pointe de l'épée ; & si l'on est accusé d'avoir tué un homme, il faut aller en tuer un autre pour prouver que cela n'est pas vrai? Ainsi, vertu, vice, honneur, infamie, vérité, mensonge, tout peut tirer son être de l'événement d'un combat ; une Salle d'armes est le siége de toute justice ; il n'y a d'autre droit que la force, d'autre raison que le meurtre : toute la réparation due à ceux qu'on outrage est de les tuer : & toute offense est également bien lavée dans

les

les Scythes, ces Peuples (74) leur montroient les têtes de leurs amis, qui leur ayant intenté un procès, ou fait un défi, avoient ſuccombé dans le combat. Les Germains, pour mieux endormir Varus, lui diſoient, en le careſſant, qu'il avoit trouvé le moyen de terminer (75) par les voyes de la Juſtice des différens qui, avant ſon arrivée, ne ſe vuidoient qu'à la pointe de l'épée.

On ſe battoit en duel pour les charges.

2°. Quand il ſe préſentoit pour une charge pluſieurs concurrens d'un mérite à peu-près égal, il falloit que le combat en champ clos, fît connoître (76) celui qui étoit le plus digne d'en être revêtu.

Les Dignités Eccléſiaſtiques ſe diſputoient auſſi les armes à la main.

3°. Il n'y avoit pas juſqu'aux Dignités Eccléſiaſtiques qui ne ſe donnaſſent quelquefois de cette manière. Jules-Céſar le remarque expreſſément (77). » Tous les Druides, dit-il, obéiſſent à un ſeul Chef, » qui exerce ſur eux une autorité ſouveraine. Lorſqu'il vient à mourir, ſe trouve-t-il parmi les Druides quelqu'un qui ait un mérite » ſupérieur, il ſuccéde au mort. S'il ſe préſente pluſieurs concurrens » d'un mérite égal, le ſucceſſeur eſt élu par les ſuffrages des Druides. » Quelquefois auſſi la place ſe diſpute-t-elle les armes à la main. »

Cet uſage barbare s'étoit conſervé dans un ancien Temple qui étoit aux environs de Rome (78). Le Sacrificateur du Temple étoit un Eſclave fugitif, qui ne conſervoit cette Dignité qu'auſſi long-tems qu'il avoit le bonheur de tuer les autres fugitifs qui ſe préſentoient pour la lui diſputer. Le premier, qui étoit aſſez heureux pour tuer le Sacrificateur, lui ſuccédoit ſans autre formalité. Suétone remarque (79) que l'Empereur Caligula, ennuyé de voir dans ce poſte un Prêtre qui s'y maintenoit depuis pluſieurs années, apoſta un Brave qui lui arracha ſa charge avec la vie.

Les Romains quitterent la Religion des anciens Habitans de l'Italie pour adopter celle des Grecs; il y a toute apparence qu'alors ils abandonnerent à leurs Eſclaves un Pontificat que l'on ne pouvoit acquérir

le ſang de l'offenſeur ou dans celui de l'offenſé? A Meſſine ou à Naples, il faut aller attendre ſon homme au coin d'une rue & le poignarder par derrière? Cela s'appelle être brave en ce Pays-là, & l'honneur n'y conſiſte pas à ſe faire tuer par ſon ennemi, mais à le tuer lui-même. *Voyez* ci-après la note (†).

(74) Herodot. VI. 65.
(75) Vellej. Paterc. lib. II. cap. 118.
(76) Livius XXXVIII. 21.
(77) Cæſar VI. 13.
(78) Servius ad Æneid. VI. v. 136. Ovid. Art. Amat. lib. I. v. 259. Strab. V. 239.
(79) Sueton. Calig. cap. 35.

& conferver qu'à des conditions fi fâcheufes. Servius (80) l'infinue affez clairement. Mais ce n'eft pas ici le lieu d'examiner cette queftion : elle regarde, à proprement parler, la Religion des Celtes.

Les Celtes fe battoient fouvent de gayeté de cœur, pour faire parade de leur bravoure.

4°. La férocité alloit encore beaucoup plus loin. C'étoit une chofe commune parmi les Celtes, de faire des défis à fes meilleurs amis : on les faifoit de gayeté de cœur, & dans la feule vue de fçavoir qui feroit le plus brave. Les compagnies, les feftins & les fpectacles, en fourniffoient fréquemment les occafions, foit que la converfation fe fût trop animée, foit que le vin, ou le concours d'une grande foule de Peuple, euffent échauffé ces efprits féroces. Celui à qui on faifoit l'appel, ne pouvoit le refufer fans fe couvrir d'infamie pour le refte de fes jours (81).

Tite-Live, parlant des obféques que Scipion l'Afriquain fit à fon pere & à fon oncle, qui avoient péri dans les guerres d'Efpagne, remarque qu'il fe rendit à Carthagène un grand nombre de perfonnes de diftinction, pour honorer la fête par des duels (82). » Ils fe » battirent tous, non pas comme des gladiateurs, par force, ou pour » de l'argent, mais volontairement & gratuitement. Quelques-uns » avoient été envoyés par les Rois du Pays, pour donner des preuves » de la valeur de leur Nation. D'autres déclarerent qu'ils venoient » fe battre pour faire honneur à Scipion. Les autres étoient des gens » qui vouloient faire parade de leur bravoure, ou qui n'ofoient refu- » fer l'appel qu'on leur avoit fait. Il y en avoit auffi qui, étant enga- » gés dans des procès qu'ils n'avoient pu, ou qu'ils n'avoient pas voulu » terminer par les voyes de la Juftice, confentirent de fe battre, après » être convenus que le bien, pour lequel ils étoient en différent, » tomberoit en partage au vainqueur. »

On trouve dans le même Auteur un autre exemple bien mémorable. Annibal avoit (83) dans fon armée des prifonniers Gaulois. Il leur fit propofer de fe battre les uns contre les autres, promettant non-feulement la liberté, mais encore des armes & un cheval, à chacun des

(80) *Voy.* ci-deffus, note (78).

(81) Cela n'eft pas à beaucoup près fi extraordinaire. Un point d'honneur mal entendu, fans doute, pouvoit autorifer ces excès. Mais il eft fouverainement abfurde que des Peuples difent à d'autres : » Laiffez-nous battre entre nous, » puifque la perte fera toute pour nous. Vous » aurez tout le fruit des victoires que nous remporterons les uns fur les autres. Le plus grand » bien qui puiffe vous arriver c'eft que nous périffions tous. *Voy.* ci-deffus, note (72). »

(82) Livius XXXVIII. 21.

(83) Livius XXI. 42.

combattans qui tueroit son champion. Ils accepterent tous la condition, & se battirent avec une allégresse & une bravoure qui leur attira l'admiration de toute l'armée Carthaginoise.

Les Peuples de l'Europe conservent encore bien des restes de cette ancienne barbarie : ils ont même, à certains égards, enchéri sur la férocité de leurs Ancêtres (†); mais il n'est personne qui ne puisse lui-même le reconnoître.

Quinte-Cure & Florus (84) n'ont assurément pas outré les choses, lorsqu'ils ont dit, le premier que les Scythes sont un Peuple qui est toujours en armes; & le second, qu'il régnoit une si grande barbarie au-delà du Danube, que le nom même de la paix n'y étoit point connu. Si les Germains connoissoient la paix, il est constant qu'ils ne l'aimoient pas, & qu'elle leur étoit insupportable (85). Tacite remarque (86) » qu'ils ne connoissoient la paix & le repos que pendant » la fête de la Déesse *Hertha*. Alors, dit-il, les guerres sont suspendues. » Chacun resserre ses armes. » Les Germains prenoient cette précaution pour prévenir les querelles & les meurtres; ces accidens auroient été presqu'inévitables, dans une solemnité où les Nations entiéres passoient les jours & les nuits à boire; peut-être même avoient-ils dans leur Religion des raisons particulieres pour ne pas souiller cette Fête par l'effusion du sang humain.

(†) Les Loix des Celtes les autorisoient à se battre pour laver dans le sang de leurs adversaires les injures & les injustices qu'ils leur avoient faites, ou celles qu'ils en avoient reçues. Nos Rois ont défendu les duels sous les peines les plus sévères ; mais c'est envain : l'*honneur*, qui veut toujours régner, ne connoit point de Loix. Qu'y a-t-il donc de commun entre la gloire d'égorger un homme & le témoignage d'une ame droite, & quelle prise peut avoir la vaine opinion d'autrui sur l'honneur véritable, dont toutes les racines sont au fond du cœur ? Quoi ! les vertus qu'on a réellement périssent-elles sous les mensonges d'un calomniateur ? Les injures d'un homme yvre prouvent-elles qu'on les mérite, & l'honneur du sage seroit-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer ? Non, l'homme droit, dont toute la vie est sans tache & qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide & n'en sera que plus honoré. Toujours prêt à servir la Patrie, à protéger le foible, à remplir les devoirs les plus dangereux, & à défendre en toute rencontre juste & honnête ce qui lui est cher au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage Dans la sécurité de sa conscience, il marche la tête levée : il ne fuit ni ne cherche son ennemi. On voit aisément qu'il craint moins de mourir que de mal faire, & qu'il redoute le crime & non le péril. Les hommes si ombrageux & si prompts sont, pour la plûpart, de très-mal-honnêtes gens qui, de peur qu'on n'ose leur montrer ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière.

(84) Curt. VII. 8. p. 326. Flor. IV. 12.

(85) Tacit. Germ. cap 14.

(86) Tacit. German. cap. 40.

Les Braves se tuoient eux-mêmes, quand ils n'étoient plus propre pour la guerre.

Cette manière de vivre, quelqu'étrange qu'elle nous paroiſſe aujourd'hui, avoit tant d'attraits pour les Peuples Celtes, qu'ils renonçoient volontairement à la vie, auſſi-tôt qu'un âge avancé les mettoit hors d'état de porter les armes. Les infirmités de la vieilleſſe paroiſſoient inſupportables à ces eſprits féroces, qui ne ſe croyoient nés que pour la guerre; ils ſe tuoient eux-mêmes, ou ſe faiſoient aſſommer par leurs proches parens, pour décharger la terre & la ſociété d'un fardeau inutile, pour ſe délivrer eux-mêmes d'une vie qui leur étoit à charge.

Il y avoit de la gloire à renoncer ainſi à la vie. Cette barbare coutume s'eſt conſervée (87) long-tems en Allemagne & dans le Nord (88). Mais on verra dans la ſuite qu'elle étoit commune autrefois à tous les Peuples de l'Europe.

Les anciens Habitans de la Gréce & de l'Italie, n'avoient auſſi d'autre profeſſion que celle des armes.

Il ſeroit inutile de s'arrêter à faire voir d'où les Grecs & les Romains avoient pris leur ancienne manière de vivre. 1°. Thucydide remarque, au commencement de ſon Hiſtoire, que » les premiers » Habitans de la Gréce étoient des Brigands (89), qui ne vivoient » que de guerre & de pillage. Ceux qui demeuroient le long des cô- » tes, & ſur-tout les Cariens, équipoient des vaiſſeaux pour écumer » les Mers. Les autres attaquoient les Cités qui n'avoient point de » murailles, & les Peuples qui étoient établis par cantons. Loin d'en » avoir honte, l'on s'en faiſoit une gloire. Delà eſt venue la cou- » tume que quelques Peuples ont long-tems conſervée, d'aller par- » tout avec leurs armes. Cet uſage étoit commun autrefois à tous les » Grecs. Les Athéniens furent les premiers qui l'abolirent. On pourroit » prouver (90), s'il étoit néceſſaire, qu'à pluſieurs autres égards les » anciens Grecs avoient préciſément la même manière de vivre que les » Barbares retiennent encore aujourd'hui; » c'eſt-à-dire, que les Pélaſges vivoient préciſément comme les Thraces, voiſins de la Gréce. Cela n'avoit rien de ſurprenant, puiſque c'étoit le même Peuple.

2°. A Rome, comme à Sparte (91), on ne connoiſſoit, dans le

(87) Procop. Goth. lib. II. cap. XIV. p. 419.

(88) Solin. cap. XV. p. 214. Silius de Hiſpanis lib. I. v. 225. & de Cantabris lib. III v. 328. Sidon. Apoll. de Thracibus Panegyr. Anthem. v. 43. & ci-deſſus Liv. I. p. 5. & p. 67. note (122). Valerius Flaccus lib. VI. v. 122. dit la même choſe des Jazydes, qui étoient un Peuple Sarmate.

(89) Thucyd. lib. I. cap. 5.) On peut voir auſſi ce que Stobée Serm. CLXVII. p. 573. remarque après Platon, des anciens Crétois.

(90) Thucyd. lib. I. cap. 6.

(91) Veget. III. 10.

commencement, d'autre profeſſion que celle des armes. Les Lacédémoniens tenoient cette manière de vivre des Pélaſges; les Romains l'avoient reçue des anciens Habitans de l'Italie, qui vivoient de brigandage (92). » Quand les Umbres, diſoit Nicolas de Damas (93), ont » quelque différent entr'eux, ils courent aux armes, & ſe battent, » comme on pourroit le faire dans une guerre déclarée. Ils croyent » que la raiſon & la juſtice ſont toujours du côté de celui qui tue ſon » adverſaire. »

3°. Les Perſes n'inſtruiſoient auſſi leurs enfans, depuis l'âge de cinq ans juſqu'à celui de vingt, qu'à monter à cheval, à tirer de l'arc & à dire la vérité (94). C'eſt toute l'éducation que les Scythes donnoient à leur jeuneſſe.

CHAPITRE XIII.

Les exercices des Celtes étoient tous Militaires, & avoient pour but d'endurcir le corps.

CE qu'on a déjà dit de la manière de vivre des Peuples Celtes, & de la profeſſion qu'ils ſuivoient, met en état de juger de la nature & du but de leurs exercices. C'étoient ce que l'on appelle des exercices militaires, deſtinés à faire de bons ſoldats. Leur premier ſoin (1) tendoit à endurcir le corps, & à l'accoutumer de bonne-heure à ſouffrir la faim, le froid & la fatigue. Jules-Céſar rapporte (2) que, de ſon tems, les Gaulois étoient toujours battus par les Germains : les premiers avoient donné dans le luxe & dans la molleſſe, aulieu que les ſeconds conſervoient toujours la manière de vivre dure & frugale des Peuples Celtes. Ainſi Arioviſte, dans une conférence qu'il eut avec Jules-Céſar, lui diſoit (3) que les Romains auroient à faire à des Troupes aguerries, à des Troupes qui, depuis quatorze ans, couchoient expoſées à toutes les injures du tems.

Les exercices des Celtes contribuoi-

Les Celtes s'étudioient auſſi à rendre leurs corps agiles & légers. Ils s'exerçoient continuellement à la courſe, & l'on diſtinguoit à cet

(92) Voy. ci-deſſus, Liv. I. p. 58-59.
(93) Nicol. Damaſc. ap. Stobæum lib. III. pag 220.
(94) Herodot. I. 136.

(1) Cæſar. VI. 21. Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75. Seneca de Irâ lib. I. cap 11.
(2) Cæſar VI. 24.
(3) Cæſar I. 36.

ent aussi à rendre leurs corps légers.

exercice (4) les Germains des Sarmates : ceux-ci étoient toujours à cheval, & perdoient, en quelque manière, l'usage des jambes.

Les larges ceintures de cuir que l'on portoit autrefois dans toute la Celtique, n'ont sans doute été inventées que pour soutenir les reins, pour empêcher qu'un homme qui faisoit de longues traites, ne fût mis sitôt hors d'haleine.

1°. Erasistrate prétendoit (5) que les Scythes se lioient de ces ceintures, pour mieux soutenir une longue diéte ; » en se serrant fortement, » ils chassoient, dit-il, la faim. »

2°. Selon Théopompe (6), les Illyriens employoient ces ceintures à un usage tout opposé. Ils s'en servoient pour mieux boire, & afin que le vin passât plus promptement.

3°. Ephorus soutenoit (7) que » les Celtes, c'est-à-dire, les Gau- » lois, portoient ces ceintures pour ne pas prendre trop d'embonpoint. » Comme elles étoient toutes d'une certaine mesure, les jeunes gens, » qui ne pouvoient plus tenir dans leur ceinture, étoient condamnés » à l'amende. »

4°. Nicolas de Damas disoit (8) la même chose des Espagnols.

On voit là des Auteurs qui devinent, ou qui se divertissent à donner des raisons ridicules d'un usage dont le but étoit naturel & visible.

Il faut au reste, que le plaisir de la promenade fût inconnu aux Espagnols, comme il l'est encore aujourd'hui aux Turcs. Au moins Strabon remarque-t-il (9) que quelques Espagnols étant entrés pour la première fois dans un camp Romain, & y ayant apperçu des Centurions qui alloient & venoient en se promenant par les rues du camp, crurent qu'ils avoient perdu l'esprit & les ramenerent dans leurs tentes, comme l'on se comporteroit envers un fou qui se seroit échappé.

Les Celtes s'exerçoient à passer à la nage les Fleuves les plus larges & les plus rapides.

Les Celtes avoient un autre exercice, qui, certainement, étoit très-utile à des Soldats. Ils se lavoient & se baignoient tous les jours (10) dans des eaux courantes, sans aucune distinction de l'hyver ou de l'été. On les accoutumoit, dès la plus tendre jeunesse, à passer à la nage (11)

(4) Tacit. Germ. cap. 46. Sidon. Apoll. Panegyr. Aviti v. 235.
(5) A. Gellius lib. XVI. cap. III. p. 421.
(6) Athen. X. cap. 12.
(7) Strab. IV. 199.
(8) Nicol. Damasc. ap. Stobæum Serm. XXXVII. pag. 123.
(9) Strab. III. 164.
(10) Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75. Herodian lib. VII. cap II. pag. 525. & ci-dessus, Liv. II. p. 143.
(11) Amm. Marcell. lib. XXV. cap. VI. p.

les fleuves les plus larges & les plus rapides; auſſi n'étoit-il pas extraordinaire de voir leurs troupes paſſer les fleuves par bataillons & par eſcadrons.

La Cavalerie Batave étoit ſur-tout en grande réputation à cet égard. Les Cavaliers (12) traverſoient à la nage le Rhin & le Danube, ſans rompre leurs rangs, tenant leurs armes d'une main, & de l'autre la bride de leurs chevaux.

On apprenoit encore aux Celtes à monter à cheval, à manier les armes, à tirer au but, à s'eſcrimer, à faire les évolutions militaires; & ces exercices, qui formoient le Soldat, étoient encore un ſpectacle (13) & un divertiſſement que l'on donnoit au public dans les feſtins, dans les obſéques, dans les aſſemblées générales, & dans les autres ſolemnités. C'eſt, ſelon les apparences, la véritable origine des Tournois.

La chaſſe étoit auſſi l'un des exercices favoris des Celtes.

Après les exercices militaires, la chaſſe étoit celui dont les Celtes faiſoient le plus de cas, ou plutôt elle faiſoit leur unique occupation en tems de paix. Jules-Céſar dit (14) que « les Germains ſont de grands » chaſſeurs, que toute leur vie eſt partagée entre la chaſſe & la guer- » re. » Tacite dit (15) que « toutes les fois qu'ils ne vont pas à la » guerre, ils employent une petite portion de leur tems à la chaſſe, » & en paſſent la plus grande partie à ne rien faire, ne penſant qu'à » manger & à dormir. »

Les Commentateurs prétendent que Jules-Céſar eſt ici directement oppoſé à Tacite. Mais où trouve-t-on cette contradiction? Le premier obſerve que la chaſſe & la guerre étoient les ſeules occupations des Peuples Germains. Le ſecond avoue auſſi, qu'en tems de paix ils n'avoient point d'autre occupation que la chaſſe. Mais il ajoute qu'ils n'y employoient que très-peu de tems, en comparaiſon de celui qu'ils paſſoient dans une honteuſe oiſiveté. Tout cela peut s'accorder très-facilement; & l'on aura, ſans doute, bien de la peine a comprendre que Juſte-Lipſe, & Colerus (16), ayent pu y trouver de la difficulté.

432. Pauſan. Phocic. XX. p. 846. Plin. Sec. Paneg. Traj. cap. LXXII. p. 737. Tacit. Hiſt. V. 14. 18. Sidon. Apoll. Paneg. Aviti v. 235. Cæſar de Bello Civili I. 48. Euſtath. in Dionyſ. Perieg.

(12) Tacit Agric. cap. 18. & Hiſt. II. 17. 35. IV. 12. & Ann. I. 56. II. 8. 11. Dio Caſſ lib. LX. p. 677. 678. Xiphilin. Excerp. Dion. lib. LXIX. p. 792.

(13) Strabo III. 155. Iſidor. Chronic. p. 730. Varron. Fragment. p 213.

(14) Cæſar IV. 1. VI. 21.

(15) Tacit. Germ. cap. 15.

(16) *Vide* Lipſium, Colerum & alios ad hunc locum Taciti.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt toujours conſtant que la paſſion pour la chaſſe (17) étoit commune à tous les Peuples Celtes. Ils la regardoient, après la guerre, comme le plus noble & le plus utile de tous les exercices. Non-ſeulement elle amuſoit des gens qui ne pouvoient occuper leur eſprit, qui auroient encore plus mal employé leur temps, s'ils avoient été privés de cette récréation; elle ſervoit encore à endurcir le corps, à augmenter ſes forces, à lui donner de l'adreſſe & de l'agilité. D'ailleurs elle contribuoit à l'entretien de la vie; elle délivroit le genre humain d'une infinité de bêtes féroces & nuiſibles, tant à l'homme & aux fruits de la terre, qu'aux animaux privés & domeſtiques.

Les Celtes aimoient encore la chaſſe, parce que cet exercice meurtrier étoit pour eux une image & un apprentiſſage de la guerre. Les jeunes gens commençoient par faire la guerre aux bêtes, pour la faire enſuite aux hommes, auſſi long-tems qu'ils étoient en état de porter les armes. Delà vient que ces Peuples ſe plaiſoient principalement aux chaſſes dangereuſes, comme à celle de l'élan (18) & du bœuf ſauvage.

Les Celtes s'exerçoient principalement à la chaſſe de l'Elan.

L'élan eſt le même animal que les Grecs appelloient Βίσων, Βίσονς (19), & les Latins *Biſons*. Il reſſemble, comme ils le diſent, en partie au cerf, & en partie au bœuf. Au cerf, pour la grandeur & les cornes (20); au bœuf, pour la groſſeur & la force. Les Allemands l'appellent encore aujourd'hui *Wiſen* (21).

Pour prendre le *Biſons*, on ménageoit, dans le bas d'un vallon (22), une foſſe que l'on environnoit de fortes paliſſades. On étendoit en même tems ſur la pente du vallon, autour de la foſſe, des cuirs de bœuf frais ou mouillés. Les chaſſeurs, qui étoient tous à cheval, pouſſoient l'élan. Cet animal ne pouvant aſſurer ſes pas ſur les cuirs mouillés, gliſſoit & tomboit dans la foſſe, où on le laiſſoit pendant quatre ou cinq jours pour l'affamer. Après cela on l'attachoit, & on l'apprivoiſoit, de manière (23) qu'on pouvoit l'atteler à un chariot.

(17) Silius de Suſanetibus lib. III. v. 389. Iſidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006.) *Voy.* les notes ſuivantes.

(18) L'Elan, *Biſons*. Le Bœuf ſauvage, *Urus*.

(19) Plin. Hiſt. Nat. lib. VIII. cap. XV. p. 157. Solin. cap. XXXII. p. 247.

(20) Le *Biſons* mâle a deux cornes, mais la femelle n'en a point, quoique Jules-Céſar l'ait écrit. Cet Auteur repréſente le *Biſons* de manière a perſuader qu'il ne l'a peint que d'imagination, ou ſur des relations infidéles. (Cæſar VI. 26.)

(21) C'étoit autrefois le *Wiſant*. (Gloſſar. Lindenbrog. p. 1365.)

(22) Pauſan. Phocic. XIII. p. 828.

(23) Martial. lib. I. Epig. 105.

On

On chassoit autrefois cet animal, non-seulement dans la Germanie (24) majeure, mais encore dans les Montagnes de l'Italie (25, de la Pannonie, de la Pœonie (26), & sur le Mont Vosge (27). On n'en trouve plus aujourd'hui qu'en Lithuanie, & dans les Provinces plus Septentrionales de l'Europe.

A l'égard de l'*Urus*, les Anciens & les Modernes conviennent assez généralement que c'est le bœuf sauvage; c'est le nom que les Allemands donnent encore aujourd'hui à cet animal (28). On en trouvoit autrefois sur les Monts Pyrrhenées, (29) dans les Alpes, & dans toutes les grandes forêts de l'Europe; au lieu qu'on n'en voit plus aujourd'hui qu'en Prusse, & dans le Nord, où il commence même à devenir rare. Les Celtes s'occupoient beaucoup à la chasse de l'*Urus*.

Jules-César dit (30) que » l'Urus est une espéce de bœuf, qu'il » en a la couleur & la figure. » Cela est vrai. L'Historien ajoute » qu'il » est un peu plus petit que l'Eléphant. » Il se seroit exprimé d'une manière plus juste, s'il avoit dit que l'Urus est un peu plus grand que le Taureau ordinaire. Car il y a encore bien loin de l'Urus à l'Eléphant (31). » Ces animaux avoient une force & une agilité extraor» dinaires; ils n'épargnoient ni les hommes, ni les bêtes qui se pré» sentoient devant eux; aussi exerçoit-on les jeunes gens à cette » chasse. Ceux qui en tuoient le plus, & qui en produisoient les » cornes (32) pour preuve de la vérité du fait, recevoient de gran» des louanges. » On prenoit l'*Urus* à-peu-près de la même manière que le *Bisons*, c'est-à-dire, dans des fosses (33).

On n'entrera point dans un grand détail, relativement à la manière de chasser qui étoit en usage chez les Peuples Celtes. Il suffira d'indiquer ce qu'on trouve sur ce sujet de plus remarquable dans les Anciens.

1°. Selon Pline, il ne devoit y avoir que peu de chasse dans la Scy-

(24) *Voy.* ci-dessus, note (19).

(25) Paul. Diac. Hist. Longob. l. II. c. 7. p. 369.

(26) Pausan. Phocic. XIII. p. 628.

(27) Gregor. Tur. lib. X. cap. 10. p. 442.

(28) *Auerochs*, par contraction *Ur-os*, un Bœuf sauvage, un Bœuf de forêts, comme *Auerhanh*, un Coq de bruyere. (Vide Servium in Virgil. Georg. II. v. 374. p. 115.)

(29) Virgil. Georg. II. v. 374. Servius p. 115. Varro R.R. lib. II. cap. I. p. 365. Pausan. Bœot. XXI. 750. Isidor. Orig. lib. XII. cap. I, p. 1113.) Theudibert, Roi des Francs, périt à la chasse de l'*Urus*. (Agath. I. 15,) *Voy.* ci-d. note (19).

(30) Cæsar. VI. 28.

(31) Cæsar VI. 28.

(32) On a remarqué ci-dessus p. 130. que, de ces cornes, l'on faisoit des coupes où l'on buvoit dans les festins. On en conserve une dans la Cabinet du Roi de Prusse.

(33) Cæsar VI. 28.

thie en général, & dans la Germanie en particulier (34). Il dit que les *animaux n'y trouvoient pas de quoi subsister*. La remarque ne sçauroit être juste, quelques restrictions qu'on pût y apporter. Naturellement le gibier & les autres bêtes féroces devoient se multiplier beaucoup dans des forêts vastes, dans des campagnes incultes & désertes, & dans des prairies qu'on leur abandonnoit entiérement.

D'ailleurs, quand on se rappelle (35) que les Scythes & les Celtes tiroient de la chasse une partie de leur subsistance; quand on réfléchit sur le grand commerce de cuirs & de peaux qu'ils faisoient avec les Nations voisines, sur la quantité qu'ils en consumoient eux-mêmes, pour leurs habits, pour leurs boucliers, & pour couvrir leurs chariots, on conviendra qu'il falloit nécessairement que le Pays nourrît un grand nombre de bêtes privées & sauvages. Outre les animaux qui abondent encore aujourd'hui dans les Contrées dont Pline parloit, comme le cerf, le sanglier, le chevreuil, le renard, le liévre; il est constant qu'on y voyoit autrefois (36) des troupeaux entiers de chevaux & d'ânes sauvages; mais ils sont à peu-prés détruits dans toute l'Europe, comme les loups en Angleterre (37).

2°. Les anciens Auteurs mettent assez généralement la flêche au nombre des armes dont les Celtes se servoient à la chasse. Cette circonstance mérite d'être remarquée, parce qu'il est constant qu'à la réserve des Peuples qui étoient voisins des Sarmates, les autres ne connoissoient guères l'usage de l'arc & de la flêche. Strabon dit, à la vérité (38), que quelques Peuples des Gaules avoient des arcs & des frondes;

(34) Plin. lib. VIII. cap. XV. p. 153.

(35) *Voy.* ci-dessus, chap. III.

(36) Plin. VIII. 15. Strabo IV. 207. VII. 312.

(37) On ne parle point ici de l'*Alce*, du *Bonassus*, & de plusieurs autres animaux, qui, selon les Anciens, se trouvoient autrefois dans la Celtique; il est constant qu'ils n'ont jamais existé. Jules-César. VI. 27. prétend que l'*Alce* n'avoit ni jointures, ni articulations dans les jambes, & qu'il ne pouvoit prendre de repos qu'en s'appuyant contre un arbre. Pline. VIII. 15. & Solin *cap* 32. 33. parlent de l'*Alce*, sans faire mention de cette merveille, qu'ils attribuent à un autre Animal, appellé *Achlis*, ou *Machlis*. Pausanias *Baeot.* XXI. 750. *Elian.* L. cap. 12. p. 404. parle aussi de l'*Alce*, mais il ne dit pas un mot du prodige en question. Solin *cap.* 52. dit encore que l'on trouvoit dans la forêt Hercynie des oiseaux dont les plumes jettoient une si grande lumiére pendant la nuit, que les Voyageurs s'en servoient pour trouver le chemin dans les ténèbres les plus épaisses. Artemidore avoit parlé de deux Corbeaux encore plus merveilleux, que l'on voyoit dans une Ville maritime des Gaules. Les gens du Pays leur remettoient la décision de leurs procès. (Ap. Strab IV. 198.) Ce sont des Fables grossiéres; mais plusieurs Auteurs graves n'ont pas laissé de les copier.

(38) Strabo IV. 196.

mais il ajoute que les Gaulois perçoient les oiseaux avec une ſorte de trait qui ſe lançoit de la main. Il y a par conſéquent toute apparence que la flêche, dont les chaſſeurs ſe ſervoient, doit ſe prendre ici dans un ſens général, pour un dard, un javelot.

C'eſt de cette manière qu'il faut expliquer ce que dit Grégoire de Tours lorſqu'il rapporte (39), d'après Sulpice Alexandre, que les Francs jetterent ſur les Romains une gande quantité de flêches : car il paroît par Agathias (40), que les Francs n'avoient ni arcs, ni flêches. Outre ces dards, les chaſſeurs avoient encore une eſpèce de pieu. On l'appelloit en Gaulois *Sparus* (41), & les Allemands lui donnent encore aujourd'hui le nom de *Speer*.

3°. Les Celtes avoient coutume, comme les Barbares de l'Amérique, d'empoiſonner les traits dont ils ſe ſervoient à la chaſſe, en les trempant dans le ſuc d'une herbe qui s'appelloit (42) *Lineum* en Langue Gauloiſe. Pline & Aulu-Gelle (43) ſemblent dire que cette herbe étoit *l'Ellébore*. L'Auteur de *la Religion des Gaulois* a plus de penchant à croire que (44) c'étoit la *Juſquiane*. Strabon avoit lu quelque part (45) que ce poiſon ſe tiroit d'un arbre reſſemblant au figuier, & dont le fruit avoit, à peu près, la forme du chapiteau d'une colomne de l'ordre Corinthien. C'eſt aux Botaniſtes qu'il appartient d'éclaircir cette matière ; mais il eſt conſtant (46) que les traits, empoiſonnés du ſuc de l'une ou de l'autre de ces herbes, faiſoient mourir les bêtes, quelque légèrement qu'elles en euſſent été bleſſées. La chair n'en étoit pas moins bonne à manger ; au contraire elle en devenoit plus tendre. On jettoit ſeulement la chair (47) que la flêche avoit touchée.

Le même poiſon étoit mortel aux hommes qui étoient bleſſés de ces traits envenimés. Delà vient que (48) les anciennes Loix des Francs & des Bavarois leur défendoient de s'en ſervir contre leurs compatriotes. Il faut que la même défenſe n'eût pas lieu relativement aux ennemis.

(39) *Voy.* ci-deſſous note (50).

(40) Agath. II. 40.

(41) Pompej. Feſt. p. 79. Non. Marcell. cap. XVIII. p. 798.) Varron, ſuivant ſa coutume, donnoit à ce mot une étymologie Latine. (Serv. ad Æneid. XI. v. 682. p. 679.) Quelques Peuples d'Eſpagne ſe ſervoient à la guerre du *Sparus*. (Silius de Vettonibus lib. III. v. 388.)

(42) Plin. lib. XXVII. cap. XI. p. 634.

(43) Plin. lib. XXV. cap. 5. p. 394. A. Gell. lib. XVII. cap. 15. p. 466.

(44) Religion des Gaulois Liv. II. p. 384.

(45) Strabo IV. 198.

(46) Ariſtot. de Mir. Aud. Tom. I. p. 706.

(47) *Voy.* la note précéd. & ci-d. note (43).

(48) Leg. Salic. p. 322. Leg. Bajuvar. p. 418.

Au moins voit-on, dans Grégoire de Tours (49), que les Francs tirerent un jour fur les Romains des flêches teintes du fuc de certaines herbes, qui faifoient périr tous ceux qui en étoient bleffés, lors même que la plaie n'étoit pas mortelle par elle-même.

Ces exemples étoient cependant fort rares en Occident; mais les Sarmates, & en général tous les Scythes Orientaux de l'Europe, fe fervoient ordinairement à la Guerre de fléches trempées dans un poifon encore plus fubtil & plus dangereux. Il entroit dans fa compofition des vipères & du fang humain (50).

4°. Les Celtes avoient des chiens de chaffe extrêmement légers. » Il » faut, dit Arrien (51), que Xénophon ne les connût point, puis » qu'il pofe en fait que naturellement un chien ne fauroit forcer un » liévre, & que la chofe n'arrive jamais que par hafard. « On les appelloit, en Langue Celtique (52), *Vetragi*, *Vertragi* ou *Veltragi*. Il y avoit auffi une forte de Baffets que les Gaulois appelloient (53) *Segufii*: ne portoient-ils pas ce nom, parce qu'on les tiroit du Pays des *Segufiens*, qui demeuroient autour de Lyon? Cette étymologie n'a cependant rien de certain : le nom de *Segufii*, (34) leur étoit donné dans toute la Germanie. Peut-être eft-il dérivé du mot de *Suchen*, chercher, parce qu'ils entroient dans les taniéres pour chercher les blereaux & les renards.

Strabon remarque que les Gaulois (55) tiroient de la Grande-Bretagne les Dogues, qui étoient non-feulement excellens pour la chaffe, mais qui leur rendoient encore fervice à la Guerre. On a dit la même chofe des chiens des Cimbres & des Péoniens (56).

Il ne faut donc pas être furpris que des Peuples, qui étoient en mê-

(49) Gregor. Turon. II. 278.

(50) Ariftot. de Mir. Audit. Tom. I. p. 712. Ælian. de Animal. IX. 15. Ovid. Trift. III. 10. v 64. & Epift. ex Ponto lib. IV. Ep. 7. v. 11. & Ep. 9. v. 83. Silius lib. I. v. 324. Plin. XI. 53. p. 608. Lucian. Nigrin. p. 26.

(51) Arrian de Venat. p. 191. Xenoph. pag. 973.) Ovide parle auffi des Chiens des Celtes comme d'une chofe extraordinaire. (Ovid. Metamorphof. I. v. 533. Pollux lib. V. c. 5. p. 234.)

(52) Arrian. de Venat. p. 194. Leg. Salic. p. 317. Leg. Aleman. p. 384. 385. Leg. Bajuvar. p. 435. 436. Du Cange Gloffar Verbo *Canis* Col. 746. *Vertrager*, fignifie endurant, bon à la fatigue. *Feld-trager*, un Chien velu, un Barbet. D'autres difent que c'eft *Feld-jager*, un Chien de chaffe, de *Feld* une campagne, & *jagen*, chaffer; le mot de *Chien de Vautrait* a été corrompu de celui de *Veltraus*. (*Voy.* le Dictionnaire de Furetiere au mot *Vautrait*.)

(53) Arrian. de Venat. p. 192.

(54) *Voyez* ci-deffus note (52), & ci-deffous note (57).

(55) Strabo IV: 199.

(56) Plin. VIII. cap. 41. p. 202. Pollux V. 6. p. 236.

me tems grands chaſſeurs & grands guerriers, infligeaſſent une double amende à celui qui voloit un chien; l'une étoit payable au Fiſc, & l'autre au Maître du chien. Le voleur pouvoit cependant ſe racheter de l'amende, en ſubiſſant une peine, auſſi riſible en elle-même qu'elle étoit (57) honteuſe dans l'idée de ces Peuples. Nous verrons ſouvent revenir ces peines infamantes, qui étoient fort communes dans toute la Celtique, & particuliérement parmi les Germains.

5°. Les Celtes faiſoient la plûpart de leurs chaſſes à cheval. Arrien, parlant des Myſiens (58), des Gétes, des Illyriens & des Scythes (59), remarque que leurs chevaux, quoique petits, maigres & laids, étoient infiniment plus légers, & réſiſtoient plus long-tems à la courſe & à la fatigue, que les grands & les beaux chevaux que l'on tiroit, de ſon tems, de la Sicile, de la Theſſalie & du Péloponnèſe; de ſorte qu'un Scythe n'étoit pas obligé de changer de cheval pour forcer un cerf (60).

6°. On voit, dans le même Auteur, (61) qu'il y avoit chez quelques Peuples Celtes une fête à peu près ſemblable à celle que nous appellons aujourd'hui *la Saint-Hubert*; & il n'eſt pas ſans apparence que ce Saint ait pris la place d'une Divinité du Paganiſme.

» Les chaſſeurs, dit Arrien, célébrent tous les ans une fête à l'honneur de Diane. Il y en a qui offrent à cette Déeſſe une bourſe pleine » d'argent qu'ils ont amaſſé durant le cours de l'année. Ils y mettent, » pour chaque liévre qu'ils ont pris, deux oboles, une dragme pour » chaque renard, quatre dragmes pour un chevreuil. Au bout de l'an» née, quand le jour de la naiſſance de Diane eſt arrivé, ils ouvrent la » bourſe, ils achetent, de l'argent qu'ils ont ramaſſé, quelque victime; » c'eſt une brebis, une chévre, ou un veau, ſi la ſomme eſt aſſez con» ſidérable. Après avoir fait leurs dévotions, & offert les prémices de la » victime, ils font bonne chère, tant les chaſſeurs que les chiens; » qui ſont couronnés ce jour là, pour montrer que c'eſt à leur occaſion » que la fête ſe célébre «.

Entre les récréations des Peuples Celtes, les feſtins tenoient toujours la premiere place; ou plutôt toutes leurs autres récréations n'étoient

Les feſtins étoient la grande ré-

(57) Leg. Burgund. p. 304.

(58) Arrian. de Venat. p. 206. & ſeq.

(59) Arrian. de Venat. p. 213.) Les Scythes ſont ici les Habitans de la petite Scythie, qui étoit l'une des Provinces de la Thrace. (Voy. ci-deſſus Liv. I. p. 10. note (26).

(60) Arrian. de Venat. p. 213.

(61) Arrian. p. 222.

création des Peuples Celtes.

que la suite & l'accompagnement de celle-là. Il n'y avoit pas d'assemblée d'un Peuple ou d'un Canton, de fête civile ou religieuse, de jour de naissance, de mariage, ou d'obsèques, qui fût duement solemnisé, d'amitié, ni d'alliance qui fût bien cimentée, si le festin n'avoit été de la partie.

Tacite disoit (62) que les Germains étoient peut-être celui de tous les Peuples où l'on se plaisoit le plus à manger ensemble, & à regaler les étrangers. Les Gaulois avoient le même goût, ou plutôt c'étoit le goût commun des Scythes & des Celtes. Un grand Seigneur qui vouloit gagner l'affection des Peuples, s'acquérir un grand nombre de Cliens, ne pouvoit mieux y réussir qu'en régalant les Peuples entiers.

Aussi Possidonius rapportoit (63) que *Luernius*, pere de ce *Bituitus* que *Fabius-Maximus* défit, avoit fait faire un enclos contenant douze stades en quarré, où l'on servit, pendant plusieurs jours, des viandes apprêtées & des liqueurs exquises à tous ceux qui se présentoient. Philarque parloit d'un autre grand Seigneur nommé *Ariamnes* (64), qui fit dresser sur les grands chemins des loges, dont chacune pouvoit contenir quatre cents personnes. Il y régala, pendant une année entière, tous ceux qui s'y présentoient. Outre les gens qui s'y rendoient exprès des villages & des villes voisines, on ne laissoit passer aucun étranger sans l'inviter à prendre part à cette fête.

Comme la grandeur & la force de la Noblesse consistoient dans le nombre des Cliens qui s'attachoient à un Grand-Seigneur, les Nobles, qui vouloient se rendre Chefs de parti, tenoient ordinairement table ouverte. Il y avoit une sorte de Cliens affidés, qui se dévouoient aux Princes & aux Généraux pour partager avec eux leur bonne & leur mauvaise fortune, & même pour vivre & pour mourir avec eux. Ceux-là, que l'on appelloit *Soldurii*, tant en Espagne, que dans les Gaules & en Germanie, n'avoient point d'autre table que celle de leur Patron. » Leurs appointemens, disoit Tacite (65), consistent dans des festins où tout est, à la vérité, mal ordonné; mais où régne une grande profusion. «

Hérodote, parlant des Scythes en général, remarque (66) que chaque

(62) Tacit. Germ. cap. 21.
(63) Athen. IV. 12.
(64) Idem ubi sup.
(65) Tacit. Germ. cap. 14.
(66) Herodot. IV. 66.

Chef de Province donnoit tous les ans un festin, auquel assistoient tous les Braves qui avoient tué un ou plusieurs ennemis à la guerre. On voit bien pourquoi ces festins revenoient tous les ans dans un tems marqué. C'étoit le tems de l'Assemblée générale, pendant laquelle les Grands n'épargnoient ni soin, ni dépense pour gagner les suffrages du Peuple, auquel ils rendoient compte de leur administration, & de la faveur duquel dependoient leur crédit & les dignités dont ils étoient revêtus. On caressoit sur-tout les Braves parce que la considération où ils étoient, les rendoit en quelque manière maîtres de toutes les délibérations.

Outre les festins (67) que l'on donnoit aussi long-tems que duroit l'Assemblée générale, & dans les autres solemnités, les Loix de l'honnêteté & de l'hospitalité vouloient encore qu'un Celte donnât à manger à tous ceux qui venoient le visiter, sans en excepter même les personnes les plus inconnues (68). « La premiére chose, dit Diodore de » Sicile, que fait un Gaulois quand il rencontre un étranger, c'est de » l'inviter à manger. » Si l'ami ou l'étranger que l'on invitoit, n'avoit pas le tems de s'arrêter, il falloit au moins le prier de boire un coup pour se rafraîchir.

Les Dames même n'étoient pas dispensées de cette honnêteté. Par exemple, on voit, dans Grégoire de Tours (69), qu'un Franc étant venu faire des reproches à Fredegonde sur la mort de Prétextat, cette Princesse voulut le retenir à diner. Comme il refusa d'acccepter l'invitation, elle le sollicita de boire au moins un coup, & de ne lui pas faire l'affront de sortir à jeun de son palais. C'étoit un piége qu'elle lui tendoit; il fut empoisonné dans le breuvage qu'on lui présenta.

Tous les Peuples Scythes & Celtes observoient à peu près le même ordre & les mêmes cérémonies dans leurs festins. Il ne me paroît pas indigne de la curiosité du Lecteur de le prouver par quelques exemples. » Ils mangeoient, dit Athenée (70) décrivant les festins des Celtes, c'est-à-dire des Gaulois, d'après Possidonius.

(67) Théophilacte Simocatta *lib. VIII. cap.* 3. p. 200. parlant d'une Assemblée de Gepides, remarque que c'etoit un festin continuel, & que l'on y passoit les nuits à boire.

(68) Diod. Sic. V. 212. (*Voyez ci-dessous* chapitre XVII.

(69) Gregor. Tur. lib. VIII. cap. 31. p. 406.) On en trouve d'autres exemples dans Paul Diacre. (Paul. Diac. Hist. Long. lib. I. cap. 15. p. 360. lib. III. cap. 14. p. 385. cap. 18. p. 392.)

(70) Athen. IV. [illegible]

qui avoit voyagé dans les Gaules, « ils mangeoient ſur des tables » baſſes; ils conſumoient très-peu de pain, mais beaucoup de chair » bouillie, grillée ou rôtie. Ils mangeoient aſſez mal proprement, pre- » nant les morceaux des deux mains, les déchirant avec les dents, & » coupant ce qu'ils ne pouvoient dépécer avec un petit couteau qu'ils » portoient toujours à la ceinture. Quand la compagnie étoit nombreuſe, » les convives s'aſſeyoient en rond. On mettoit au milieu, qui étoit la » place d'honneur, le Coryphée de la fête, c'eſt-à-dire, celui des con- » vives qui étoit le plus diſtingué par ſa naiſſance, ou par ſes richeſſes. Il » avoit à ſa droite l'hôte de la maiſon. Les autres étoient placés des » deux côtés, chacun ſelon ſa qualité. Les convives avoient derrière » eux des ſervans d'armes, qui tenoient leurs boucliers. Les gardes » étoient aſſis en rond, vis-à-vis, & tous ces domeſtiques étoient » régalés comme les Maîtres ».

Philarque ajoutoit (71), *que parmi les Gaulois on ſervoit le pain tout briſé*, c'eſt-à-dire, du pain fait d'une manière qu'on pouvoit le rompre en pluſieurs piéces pour chacun des convives; *que perſonne ne pouvoit ſe ſervir d'un plat, que le Roi* (72) *n'y eût touché*. Selon Diodore de Sicile, (73) » les Gaulois mangeoient aſſis à terre. On étendoit ſous eux des » peaux de loup ou de chien. Ils étoient ſervis à table par leurs en- » fans, ou par des jeunes gens, tant garçons que filles. Près de la » table, il y avoit des foyers & des braſiers couverts de chaudiéres, » & de broches garnies de quartiers de viande tout entiers. On préſen- » toit les meilleures portions au plus brave. «

Quoique les Thraces fuſſent bien éloignés des Gaulois, ils ne laiſſoient pas d'avoir à cet égard les mêmes Coutumes. Xenophon, parlant d'un feſtin que Seuthes, Roi de Thrace, lui donna lorſqu'il revenoit d'Aſie avec ſes Grecs, remarque (74) qu'on ſervit les viandes ſur des » tables à trois pieds. Elles étoient au nombre de vingt, ſelon le nom- » bre des convives: chaque table étoit chargée de viandes & de pain » levé. On les ſervoit pluſieurs fois. Les convives étoient aſſis en rond. » Le Roi comptoit le pain & le donnoit aux convives. Il faiſoit la mê- » me choſe des viandes, ne gardant que ce qu'il vouloit manger ».

(71) Idem. IV. 13.

(72) C'eſt celui que Poſſidonius appelle *le Coryphée de la fête*.

(73) Diod. Sic. lib. V. p. 212.

(74) Xenophon Exped. Cyr. lib. VII. p. 777. Athen. IV. 12.

Anaxandride

Anaxandride, décrivant les noces d'Iphicrates Athénien avec la fille de Cotis, autre Roi de Thrace, disoit (75) que » le marché fut cou- » vert de tapis; qu'un grand nombre de gens mal-peignés y mangeoient » du beurre; qu'on y voyoit des chaudiéres grandes comme des cîternes; » que Cotis présentoit du bouillon aux convives dans une écuelle d'or ».

On voit dans ces différentes descriptions, 1°. que les Celtes mangeoient assis devant des tables (76), & que chacun avoit sa table à part; 2°. que quoiqu'ils eussent soin de placer chacun suivant le rang que son âge, sa naissance & ses charges lui donnoient, cependant la place d'honneur étoit ordinairement pour le plus brave. 3°. que celui qui avoit la place d'honneur jouissoit d'une autre prérogative. On servoit devant lui tout le pain & toutes les viandes, qu'il envoyoit (77) aux autres convives, après s'être réservé le meilleur morceau. » Les Cel- » tes, disoit encore Possidonius (78), avoient anciennement cette Cou- » tume que, quand on avoit servi les viandes, le plus brave prenoit » le meilleur morceau. S'il y avoit quelqu'un dans la compagnie qui » le lui disputât, il falloit tirer l'épée, & se battre jusqu'à la mort «.

On n'aura pas de peine à croire, après cela, ce que rapporte Pomponius Méla: il dit que l'on n'entendoit dans les festins des Scythes (79) que des rodomontades, chacun parlant de ses actions héroïques, & du nombre des ennemis qui avoient péri sous sa main meurtriére; cela n'empêchoit pas cependant qu'on n'y traitât les affaires les plus sérieuses. Tout ce qui devoit être proposé dans l'Assemblée générale, étoit entamé dans les festins.

Tacite l'a remarqué en parlant des Germains (80). » Le plus souvent, » dit-il, ils délibérent à table des choses les plus importantes, com- » me de réconcilier des ennemis, de faire des mariages, de choisir des » Princes, de faire la paix & la guerre. Il semble qu'ils estiment » qu'il n'y a point de tems où l'homme ait l'esprit plus ouvert pour » dire librement sa pensée, & où il soit plus échauffé pour les gran- » des entreprises. Ce Peuple, qui n'est ni fin, ni rusé, est encore plus » disposé à s'ouvrir & à découvrir ses pensées les plus secrètes par la

(75) Athen. IV. 3.

(76) Voy ci-dessus, p. 129-130.

(77) C'est ce que Strabon (III. 155.) appelloit porter les plats de l'un à l'autre.

(78) Athen. IV. 13.

(79) Pomp. Mela II. 1. p. 41.

(80) Tacit. Germ. 22. & Hist. IV. 14.

» liberté du lieu. Ainsi, dans ces occasions, chacun découvre ses pen» sées sans le moindre déguisement. Le lendemain on examine ce qui » a été proposé la veille. L'un & l'autre de ces tems est propre aux » affaires qu'on y traite. Ils délibérent dans un tems où ils ne sçau» roient ni feindre ni déguiser ; ils se déterminent & prennent leur ré» solution, lorsqu'ils sont de sang froid, & par conséquent moins » en danger de se tromper «.

Ce qu'il y a ici de remarquable, c'est qu'Hérodote dit la même chose des Perses, & il le rapporte presque dans les mêmes termes ; avec cette seule différence, qu'il ne mêle point dans la narration les belles & solides réflexions que le grand génie de l'Historien Romain lui suggéroit. Voici les paroles d'Hérodote (81). » Les Perses ont la » Coûtume de délibérer des choses les plus sérieuses, lorsqu'ils com» mencent à avoir une pointe de vin. Quand la chose qu'ils ont ainsi » examinée, le verre à la main, plaît & passe, le Maître de la mai» son, où ils ont consulté, leur propose la même chose le lendemain » pendant qu'ils sont à jeun ; si alors la proposition est encore agréée, » on l'exécute, sinon on la laisse sans aucune exécution. Lorsqu'ils » ont délibéré d'une chose étant à jeun, ils l'examinent encore étant » à table. « Comment se persuader que Tacite ait copié Hérodote sans en avertir ? il vaut mieux penser que la parfaite conformité qu'il y avoit à cet égard entre les Germains & les Perses, a produit celle que l'on remarque entre les deux passages qui viennent d'être rapportés.

On a vu que les Peuples Celtes buvoient ordinairement dans des cruches de terre ou de bois (82), que dans les festins on faisoit usage des cornes de bœuf sauvage, & des crânes humains. Les Guerriers jouissoient ici d'une autre distinction. » Un Scythe, dit Hérodote (83), » qui n'avoit tué aucun ennemi, ne pouvoit être placé à la table d'hon» neur ; ceux qui en avoient tué plusieurs, avoient le privilège de » boire plus souvent que les autres. «

Le Roi ou le Coryphée de la fête, qui étoit ordinairement le plus brave (84), buvoit le premier, & portoit toutes les santés à droite & à gauche. Il demandoit à l'échanson, comme il le jugeoit à propos, une

(81) Herodot. I. 133. Strabo XV. 734. Curtius VII 4.

(82) *Voy.* ci-dessus, p. 130-133.

(83) Pomp. Mela lib. II. cap. I. p. 41. & ci-dessus, p. 132. note (81).

(84) Athen. IV. 2.

corne, ou quelqu'une des cruches qui étoient sur le buffet. Après qu'on lui avoit présenté le vase plein de vin ou de biére, il se levoit, saluoit son voisin en l'appellant par son nom, & vuidoit la coupe toute entiére ou en partie. Il la faisoit remplir par un domestique, & la remettoit à celui qu'il avoit salué; celui-ci en usoit demême à l'égard de son plus proche voisin, ou de celui qui le suivoit en dignité (85). Quand la coupe avoit fait le tour de la table, & passé du premier jusqu'au dernier, on la remettoit sur le buffet pour en reprendre une autre. Ainsi les convives ne pouvoient boire, que quand la cruche, qui faisoit le tour de la table, parvenoit jusqu'à eux; mais ils ne pouvoient aussi la réfuser quand elle leur étoit présentée. Il y avoit cependant des santés, que l'on ne portoit qu'aux Guerriers les plus distingués.

Voilà l'origine d'une cérémonie qui étoit commune à tous les Peuples Scythes & Celtes. L'institution & le but en étoient très-naturels. Ceux qui assistoient à un festin, buvoient l'un après l'autre dans la même coupe: on leur servoit à tous la même boisson: celui qui buvoit le premier, disoit à son voisin, en le saluant (86): » *je bois à vous* ou *je » bois avant vous*, Προπίνω σοὶ, *propino tibi*, & je souhaite que ce breuvage vous fasse le même bien qu'à moi-même. « C'étoit un avis qu'il n'y avoit ni poison, ni maléfice dans la coupe. Delà vient que c'auroit été un affront de présenter à boire à quelqu'un, sans avoir goûté premiérement le vin ou la biére qu'on lui offroit.

La plûpart de ces usages subsistent encore aujourd'hui en Allemagne & dans le Nord. Ils étoient établis autrefois parmi les Romains, & même en Gréce, comme dans toute la Celtique. Varron (87), parlant d'un festin public que l'on faisoit tous les ans à Rome, dit que, pour ne pas perdre les anciennes Coûtumes, on y buvoit à la ronde dans des coupes. Critias (88), cité par Athénée, disoit la même chose des Lacédémoniens: » Ils ont coutume dans leurs festins de boire tous » dans la même coupe. «

Plutarque a prétendu (89) que cette cérémonie de se saluer réciproquement en buvant, tiroit son origine des Perses. Il auroit parlé plus

(85) Athen. IV. 13.

(86) Athen. X. 12. XI. 7. Excerpta ex Diod. Siculo lib. XXI. p. 258. Critias ap. Athen. lib. X. cap. 9. Pollux VI. 3. p. 276.

(87) Varro de Linguâ Latinâ IV. 21.

(88) Critias ap. Athen. X. 9.

(89) Plutarch. Sympos. VII. 9. p. 714.

exactement, s'il avoit dit qu'elle étoit commune à tous les Peuples qui descendoient des Scythes (90).

Au reste, les Thraces avoient à cet égard deux usages particuliers. Xénophon les rapporte dans la description du festin dont on a déjà fait mention (91).

» Lorsque, dit-il, l'Echanson avoit présenté à quelqu'un des con- » vives une corne pleine de vin, celui-ci s'adressoit au Roi, & lui » disoit : Προπίνω σοὶ, *je bois à votre santé, & je vous donne un cheval sur » lequel vous atteindrez tous ceux que vous poursuivrez ; dans la retraite » vous n'aurez pas à craindre de tomber entre les mains d'aucun ennemi.* » D'autres lui offroient de la même manière, des esclaves, des habits, » des Phioles, des tapis. « Les Peuples Celtes (92) étoient tous dans l'usage d'offrir à leurs Princes des présens & des contributions volontaires, qui faisoient la plus grande partie de leurs revenus.

2°. Xénophon ajoute (93), qu'ayant bu lui-même à la santé de *Seuthes*, ce Prince se leva, but après lui, & jetta le reste du vin sur l'habit de celui des Convives qui étoit assis le plus près de lui. Quel pouvoit être le but [illegible] cet usage (94) qui passoit pour une politesse parmi les Thraces ?

Après que l'on avoit desservi, les Convives continuoient toujours de boire, & toujours dans de plus grands gobelets. La fête ne finissoit ordinairement que le lendemain ; afin qu'elle fût bien accomplie, il ne falloit pas qu'il restât une goutte de vin ou de biére dans la maison, ni qu'aucun des convives en sortît qu'on ne l'emportât. Strabon, par exemple, remarque d'abord que la biére étoit la boisson ordinaire des Lusitains (95), c'est-à-dire, des Portugais, qu'ils avoient peu de vin. Il ajoute que tout ce qu'ils en recueilloient dans une vendange, étoit presqu'aussi-tôt consumé dans un seul festin. Athenée (96) dit que les Gaulois buvoient, à la vérité, peu à la fois, mais qu'ils y revenoient souvent.

(90) Il faut penser la même chose de ceux qui prétendent que cette coutume vient originairement des Lydiens. *Voy.* la note (86) ci-dessus.

(91) Xenoph. Exp. Cyr. Min. lib. VII. p. 177 Athen. IV. 12.

(92) Tacit. Germ. 15.

(93) Athen. IV. 12.

(94) Athen. X. p. 222.

(95) Strabo III. 155.

(96) *Voy.* ci-dessus note (85).

Nous apprenons auſſi de Tacite (97) que ce n'étoit pas une choſe honteuſe parmi les Germains de paſſer le jour & la nuit à boire. Bien loin de-là, l'uſage vouloit qu'un hôte retint ſes Convives juſqu'au lendemain. Elien dit à peu près (98) la même choſe des Perſes; & nous verrons bien-tôt, en parlant du penchant que les Peuples Scythes & Celtes avoient à l'ivrognerie, que ces abus s'étendoient auſſi loin que les bornes de la Celtique.

Les Romains même, qui, dans la ſuite, ſe rendirent ſi remarquables par leur ſobriété, ont été long-tems Celtes à cet égard. Varron l'inſinuoit dans un paſſage dont Nonius Marcellus nous a conſervé un petit fragment, encore les mots en ſont-ils tranſpoſés (99); cependant on y entrevoit que les plus anciens Romains faiſoient apporter dans leurs feſtins des outres, enſuite des tonnelets, & enfin des bariques pleines de vin.

Il étoit naturellement impoſſible que des eſprits fiers & féroces, échauffés encore par les fumées du vin & par des converſations qui ne reſpiroient que la guerre, ne priſſent ſouvent querelle dans la boiſſon, & qu'ils n'en vinſſent des conteſtations & des injures aux voies de fait. Diodore de Sicile l'a remarqué en parlant des Gaulois (100). » Il eſt aſſez ordinaire que la converſation venant à s'échauffer pendant le repas, ils ſe font des défis pour ſe battre en duel. Ces » Peuples ne tiennent aucun compte de la vie. « Tacite dit la même choſe des Germains (101). » Il leur arrive aſſez ſouvent, comme la » choſe eſt inévitable, de prendre querelle dans la boiſſon. Ces querelles ſe terminent rarement à des injures; on en vient le plus ſouvent aux coups, aux bleſſures & aux meurtres. » On a auſſi reproché, de tout tems, aux Thraces (102) de ne célébrer aucun feſtin où il n'y eût du ſang répandu.

Cependant, lorſque les choſes ſe paſſoient tranquillement, le feſtin étoit ſuivi du chant de quelques cantiques, & ce chant étoit accompagné du ſon des inſtrumens (103) & de danſes où l'on marquoit la

(97) Tacit. Germ. 22. Amm. Marcell. XVIII. 2. p. 189.

(98) Ælianus Var. Hiſt. lib. XII. cap. I.

(99) Nonn. Marcell. cap. XV. p. 791.

(100) Diod. Sic. V. 212. Polyb. II. p. 107.

(101) Tacit. Germ. 22.

(102) Horat. Carm. lib. I. Od. 27. Statius Thebaïd. II. v. 85. Amm. Marcell. XXVII. 4. p. 483.

(103) *Voy.* ci-deſſus, p. 187. 193.

mesure en frappant de l'épée & de la lance contre le bouclier. Les Celtes se donnoient ce divertissement, non-seulement dans les festins (104), mais encore dans toutes leurs autres rejouissances. » Les Germains, dit » Tacite (105), prennent un plaisir singulier à voir leurs jeunes gens » sauter nuds en folâtrant au milieu des épées & des lances. C'est leur » seul spectacle, & il est d'usage dans toutes leurs Assemblées.

Lorsque le chant & la danse avoient duré quelque tems, les danseurs donnoient une nouvelle scéne aux assistans (106). Ils commençoient à s'excrimer les uns contre les autres; &, afin que le jeu fût une image parfaite de la guerre, il falloit que quelqu'un fît semblant d'y perdre la vie. Le vainqueur dépouilloit le vaincu de la même manière qu'il auroit pû le faire dans une bataille. Il célébroit par une Hymne la victoire qu'il venoit de remporter, & les Acteurs se retiroient, emportant les morts avec eux.

Les Celtes ne chantoient donc, dans leurs festins, que les cantiques qu'ils entonnoient avant le combat & après la victoire. Suivant la remarque de Possidonius (107), ces combats des festins Gaulois étoient ordinairement un jeu & un tour de force; mais ils ne laissoient pas de devenir quelque fois très-sérieux; il arrivoit souvent aux Acteurs de se piquer, de s'emporter, & d'en venir aux blessures & au meurtre, quand ils n'étoient pas séparés par les Spectateurs. Quelque fois on introduisoit aussi dans la salle du festin des gladiateurs, qui étoient payés pour donner à la compagnie le barbare spectacle de se battre & de se tuer en sa présence.

La même chose se pratiquoit (108) dans les Assemblées des Peuples, des Cantons, & sur-tout dans les obséques. C'est delà, selon les apparences, que les anciens Habitans de l'Italie avoient pris leurs combats de gladiateurs. A l'exemple des Celtes, ils donnoient ce divertissement au Peuple dans les spectacles publics, & aux Particuliers dans les festins. Nicolas de Damas (109) avoit même remarqué qu'ils tenoient cet usage des Tusces, Peuple Celte (110). Outre ces danses il

(104) Strabo III, 155. Diod. Sic. V. 215. Athen. IV. 12.
(105) Tacit. Germ. 24.
(106) Xenoph. Exped. Cyr. Min. VI. 162. Athen. I, 13.
(107) Athen. IV. 13.
(108) Lucian. Toxari p. 640.
(109) Athen. IV. 13.
(110) *Voy.* ci-dessus Liv. I. p. 57-59-62.

arrivoit aussi que les convives (111) se faisoient des défis, dans la seule vue de faire montre de leur adresse & de leur valeur.

Auroit-on encore de la peine à croire ce que l'on raconte des Géants, c'est-à-dire, des Thraces, Habitans de la Ville de Pallene? (112) Ils offrirent, dit-on, le duel à Hercule, en reconnoissance de l'honneur qu'il leur avoit fait de passer chez eux. Les Thraces, comme tous les autres Peuples Celtes, se piquoient d'exercer l'hospitalité, & de bien recevoir les Etrangers. Mais ils croyoient qu'il étoit de l'honnêteté de demander à leurs hôtes, en réputation de bravoure, s'ils vouloient rompre une lance, & montrer ce qu'ils sçavoient faire. Un homme qui tuoit son champion de cette manière, aulieu d'être puni, n'en étoit que plus estimé & plus caressé.

Tous les autres divertissemens des Celtes se ressentoient de la férocité de ces Peuples, qui regardoient la mort d'un homme comme un jeu, & un spectacle amusant. La fête n'étoit point entière, si quelqu'un n'y périssoit, ou ne courroit au moins risque de la vie. Par exemple, Seleucus avoit remarqué (113) que « quelques-uns des Thraces jouoient, » dans leurs festins, à un certain jeu, que l'on appelloit *le jeu du Pendu*. » On attachoit dans un lieu élevé une corde sous laquelle on mettoit » perpendiculairement un caillou rond & uni. Après avoir choisi par » le sort celui qui devoit être l'Acteur, on le faisoit monter sur le caillou, » armé d'une faux. Il étoit obligé de se mettre lui-même la corde au » cou, pendant qu'un autre ôtoit adroitement la pierre. Si celui qui » demeuroit suspendu n'avoit pas le bonheur & l'adresse de couper à » l'instant la corde avec la faux qu'il tenoit des deux mains, il étoit » étranglé, & périssoit au milieu des risées de tous les spectateurs qui » se moquoient de lui comme d'un mal-adroit. »

Cette fureur étoit poussée si loin, que, dans les théatres, l'on voyoit quelquefois (114) des Celtes faire une collecte parmi les spectateurs, pour leur donner le plaisir de se tuer en leur présence. On donnoit à ces furieux de l'or, de l'argent, des cruches de vin, qu'ils recevoient en promettant avec serment de ne pas tromper l'attente de l'Assemblée.

(111) *Voy.* ci-dessus, p. 226.

(112) Stephanus de Urb. in Pallene p. 620.) Amycus, Roi des Bébryces, offroit le duel à tous les Etrangers qui passoient chez lui. (Apollodor. lib. I. p. 45.)

(113) Athen. IV. 14.

(114) Idem IV. 13.

Après avoir diſtribué tous ces préſens à leurs meilleurs amis, ils ſe couchoient tranquillement ſur leur bouclier, & ſe laiſſoient couper la gorge ſans faire la moindre grimace.

On n'ajoutera, ſur cet article, qu'une ſeule remarque que Tacite fournit. » Les Germains, dit-il (115), aiment beaucoup les dez, ou le » jeu de hazard; ce qui vous étonnera peut-être. Ils jouent cependant » ce jeu, même ſans avoir bû, & au milieu des occuppations les plus » ſérieuſes. Ils ſont ſi âpres & ſi téméraires, ſoit dans le gain, ſoit dans » la perte, qu'après avoir perdu tous leurs autres biens, ils hazardent » ſur le dernier coup de dez, leur perſonne & leur liberté. Celui qui » perd entre volontairement en ſervitude: fût-il même plus jeune & » plus robuſte que le gagnant, il ſe laiſſe lier & vendre, tant ils ſont » opiniâtres à ſoutenir une mauvaiſe action : ils appellent cela tenir ſa » parole. Ceux qui gagnent ont coutume de vendre les eſclaves de cette » ſorte à des Marchands étrangers, pour ſe délivrer eux-mêmes de la » honte & de la confuſion que leur donne une ſemblable victoire. »

Tacite avoit bien raiſon de s'étonner que les Germains portaſſent ſi loin la paſſion du jeu. Ils regardoient la liberté comme le plus précieux de tous les biens, juſques-là qu'ils la préféroient à la vie. Malgré cela, ils la hazardoient ſur un coup de dez. C'étoit le comble de la folie & de la fureur.

Les Peuples Scythes & Celtes cultivoient la Muſique.

La Muſique étoit auſſi une des plus grandes récréations qui fuſſent en uſage chez les Scythes & les Celtes; mais on n'examinera que ſuccinctement juſqu'où ces Peuples ont pouſſé leurs connoiſſances à cet égard.

Il ſemble au premier abord que la Muſique fut inconnue aux Scythes, ou qu'au moins ils n'en fiſſent aucun cas. Athéas (116), Roi des Scythes, qui vivoit du tems de Philippe Roi de Macédoine, ayant appris que parmi les priſonniers qu'il avoit fait ſur les Grecs, il y avoit un excellent joueur de flutte, le fit venir pour jouer en ſa préſence. Comme toute la compagnie admiroit l'habileté du Muſicien, le Roi proteſta qu'il aimoit mieux entendre le henniſſement de ſon cheval. Anacharſis (117), lorſqu'on lui demanda s'il y avoit des joueurs ou des joueuſes

(115) Tacit. Germ. cap. 24.

(116) Plutarch. de Fortit. Alex. Tom. II. 334. | Apophteg Tom. II 174.

(117) Plutarch. Conviv. Sapient. II. p. 148.

de

de flutte en Scythie, répondit sans hésiter, qu'on n'y voyoit pas seulement des vignes. Il sembloit insinuer qu'il n'y avoit que des gens dont la raison étoit étouffée par les fumées du vin, qui pussent prendre plaisir au son des instrumens.

I. Il faut cependant que ces Peuples ne méprisassent que la Musique molle & efféminée des Grecs. Car ils avoient des Lyres (118), des guitarres (119), des fluttes (120), des trompettes (121), & d'autres sortes d'instrumens.

II. Les Hymnes (122) qu'ils chantoient dans les Assemblées civiles & religieuses, dans les festins, dans les obséques, ou en allant au combat, étoient ordinairement accompagnés d'un ou de plusieurs instrumens.

III. Les Bardes, qui faisoient ces Hymnes (123), étoient Poëtes & Musiciens; ils composoient les paroles & l'air sur lequel on les chantoit. Delà vient qu'ils ne marchoient jamais sans leur guitarre, parce qu'on les invitoit souvent à chanter dans les compagnies, & même dans les places publiques; & la coutume vouloit qu'ils ne récitassent aucun Cantique, sans que la voix fut soutenue & accompagnée du son de quelque instrument.

Par exemple, selon la remarque de Théopompe, lorsque les Gêtes envoyoient quelqu'Ambassade aux Peuples avec qui ils étoient en guerre (124), les Ambassadeurs entroient dans l'Armée ennemie, en jouant de leurs guitarres. Ils chantoient, à leur manière, des Hymnes sur les douceurs de la paix qu'ils venoient offrir ou demander.

IV. Les Peuples Celtes avoient aussi des airs & des concerts qui n'étoient pas accompagnés de la voix. Athenée dit (125) que, toutes les fois que les Rois de Thrace étoient à table, on les divertissoit par le son de quelqu'instrument. Il dit ailleurs (126), que quand un Thrace, ou un Phrygien, se levoit dans un festin pour porter une santé, on

(118) *Voy.* ci-dessus, p. 185. notes (11) & (17).
(119) *Voy.* ci-dessus p. 187. note (23) p. 188. note (30) & ci-dessous note (124).
(120) ci-dessus, p. 188. note (30) & p. 246. note 106. & Strabon VII. 316.
(121) *Voy.* ci-dessus, p. 187. 188.
(122) *Voy.* ci-dessus, p. 246. note (104).
(123) *Voy* ci-dessus, p. 184. note (3) & p. 185. note (13).
(124) Athen XIV. p. 467. Steph. de urb. p. 471.) Jornandés rapporte aussi que Philippe, Roi de Macédoine, assiégeant une Ville de Mœsie, nommée *Udisitana*, les Prêtres Goths firent lever le Siége, en venant au-devant des Macédoniens avec des guitarres & des habits blancs. (Jornand cap. X p. 624.)
(125) Athen XIV. p. 474.
(126) Archiloch. ap. Athen. lib. X. cap. 18.

jouoit un air à boire pendant qu'il avaloit sa biére. La musique étant si commune parmi les Celtes, & ces Peuples, chantant (127) leurs Loix, leur Histoire, & en général tout ce qu'ils sçavoient, il est naturel de présumer qu'un exercice continuel devoit les rendre habiles dans cet art.

V. Il est constant que toute la musique des Grecs venoit des Peuples Scythes ou Celtes. 1°. Les Musiciens, qui leur avoient enseigné cet Art, comme Orphée, Musée, Thamiris, Eumolpus (128), étoient tous sortis de Thrace. 2°. La plûpart des instrumens (129), dont les Grecs se servoient, venoient de Scythie : il y en avoit même qui retenoient les anciens noms qu'ils avoient porté parmi les Scythes. 3°. Enfin, les trois différentes sortes d'harmonies (130), c'est-à-dire, des clefs ou des games qui étoient en usage en Gréce, avoient été prises des Phrygiens, des Lydiens (131) & des Barbares, c'est-à-dire, des Doriens qui étoient aussi des Thraces ou des Pélasges (132). » Thamyras, Musicien venu de Thrace, est, dit Pline (133), l'Auteur de » l'harmonie Dorique. »

Si l'on ajoute ici ce qui a été remarqué ailleurs (134), tant sur ce qui faisoit le sujet des anciens Hymnes des Grecs, que sur la manière dont ils les chantoient, on ne doutera pas qu'ils ne tinssent à cet égard plusieurs choses des Scythes, ou, plutôt, on sera convaincu que les anciens Habitans de la Gréce étoient de véritables Scythes, qui perfectionnerent ensuite leur Musique, & les autres Arts, par les lumiéres que leur donnerent les Phéniciens, les Egyptiens & d'autres Peuples policés qui établirent des Colonies dans leur Pays.

---

(127) *Voy.* ci-dessus, p. 167-168.

(128) *Voy.* ci-dessus, p. 168 note (30).

(129) Strabo X. 470. 471. Pollux IV. 9. p. 189. & 10. p. 191.

(130) *Voy.* ci-dess., p. 168. note (30). Athen. XIV. 5. Schol. Demetrii Triclin. ad Pindar. Olymp. I. p. 133. Pollux IV. 9. p. 188. & cap. 10. p. 191.

(131) Les *Phrygiens* & les *Lydiens* étoient deux Peuples *Thraces* qui avoient passé de l'Europe en Asie. On le prouvera en parlant des migrations des Peuples Celtes. Il faut, en attendant, consulter le premier Livre de cet Ouvrage p. 33-37.

(132) *Voy.* ci-dessus Liv. I. p. 45.

(133) *Voy.* ci-dessus, p. 168. note (30).

(134) *Voy.* ci-dessus, p. 191.

CHAPITRE XIV.

Si les hommes ſe faiſoient un devoir de répondre à leur deſtination, s'ils s'occupoient à régler toutes leurs démarches ſur les lumiéres de la droite raiſon, qui fait véritablement la gloire de l'homme, & dont les principes ſont ſurs & invariables, on remarqueroit une parfaite uniformité dans leurs ſentimens & dans leur conduite. Mais la plûpart ſe livrent ſans réfléxion à la pente de leur temperament (1), & à des inclinations qui ſont différentes, même quelquefois oppoſées, ſelon la diverſité, ou du climat, ou de la conſtitution du corps, ou de l'éducation qu'ils reçoivent, ou du genre de vie qu'ils embraſſent, ou de mille divers intérêts qui les partagent.

Caractère des Peuples Celtes.

Pour connoître le caractère, les vertus & les vices d'un Peuple, il ne faut donc pas s'arrêter à ſes principes. Les régles ne ſont ordinairement que pour la ſpéculation; & le plus grand nombre s'en écarte. L'on doit donc s'attacher a connoître ſon tempérament, ſes inclinations, ſes intérêts, & ſes paſſions, qui ont une influence générale & preſqu'invincible ſur les mœurs & ſur la conduite de l'homme.

Les anciens Auteurs nous diſent, aſſez généralement, que les Celtes étoient tous d'un naturel vif & bouillant (2), ce qu'ils attribuent, tant à l'abondance du ſang, qu'à la vigueur extraordinaire de leur tempérament. Au lieu de modérer & de ménager cette vivacité naturelle, qui peut être d'un grand ſecours à l'homme quand il ſçait la ſoumettre à la raiſon, il ſemble que les Celtes priſſent à tâche de l'augmenter, & de s'y abandonner ſans aucune réſerve.

Les Peuples Celtes étoient tous d'un tempérament vif & bouillant.

Par exemple, l'éducation qu'ils donnoient à leurs enfans, tendoit naturellement à les rendre violens & indomptables. Au lieu de les occuper & de les entretenir dans la dépendance, ils avoient pour prin-

(1) Servius ad Æneid. VI. v. 724. p. 455.

(2) Veget. I. 2. Strabo IV. 195.) Vitruve a repréſenté d'une manière toute extraordinaire le tempérament des Peuples Septentrionaux, c'eſt-à-dire des Gaulois, des Germains & des Bretons. Ils avoient une grande abondance de ſang; mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne ſe reſſentiſſent auſſi de la rigueur du climat. L'abondance du ſang les rendoit courageux, intrépides. La rigueur du climat les rendoit peſans, ſtupides, étourdis. (Vitruv. VI. 1. p. 104. 105.) Ces idees ne ſont point Philoſophes. Ce n'étoit pas la peſanteur, la ſtupidité des Peuples du Nord, mais la trop grande vivacité de leur tempérament, qui les rendoit inconſidérés, étourdis, &c.

cipe qu'il ne falloit les gêner, ni les contraindre en rien. Ils disoient que, comme les arbres des forêts, qui n'ont été ni taillés, ni cultivés, devenoient les plus hauts & les plus forts, aussi le véritable moyen de voir réussir les jeunes gens, c'étoit de les abandonner à leurs propres inclinations, de leur laisser prendre le pli que la nature même leur donnoit, & de ne les obliger jamais (3) à faire quelque chose contre leur volonté.

D'ailleurs la profession des armes, à laquelle ces Peuples se dévouoient tous, les appelloit à augmenter, autant qu'il étoit possible, les forces du corps; leur manière de faire la guerre vouloit que le Soldat emportât tout de vive force : aussi regardoient-ils la témérité & la fureur, comme le caractère le plus essentiel de la véritable bravoure. Les Loix de l'honneur vouloient encore qu'un homme de cœur ne dépendit que de son bras & de son épée, qu'il se rendit toujours justice à lui-même, & qu'il lavât dans le sang de ses Ennemis tous les outrages qu'il recevoit; tout cela devoit contribuer naturellement à augmenter l'impétuosité des Peuples Celtes.

La fougue de leur tempérament (4) n'étoit donc modérée, ni par l'éducation, ni par la dépendance, ni par aucune sorte de contrainte; au contraire étant flattée & nourrie par toute leur manière de vivre, il résultoit de ce caractère quelques bonnes qualités, mais un bien plus grand nombre de vices. Ils n'étoient naturellement ni pesans (5), ni cachés, ni soupçonneux, ni défians, ni trompeurs, ni timides. La lenteur, le mensonge, la dissimulation, les ruses, les fraudes, les trahisons, les longues rancunes, & surtout la bassesse & la lâcheté, ne sont pas des défauts qu'on pût leur reprocher, ou qui fussent communs parmi les Celtes. Généralement parlant, ils avoient un esprit vif & ouvert, qui comprenoit facilement les choses (6). Ils étoient prompts, hardis, adroits, inventifs, industrieux & excellens pour un coup de main, parce qu'ils avoient bientôt assemblé leur Conseil.

Les Celtes avoient l'esprit ouvert.

(3) Cæsar IV. 1.

(4) Seneca de Irâ lib. II. cap. 5. p. 417. & cap 16. p. 418.

(5) Diod. Sic. V. 309. Cæsar de Bello Afric. cap. 73. Tacit. Germ. 22.) C'est parce que les Celtes étoient ouverts & francs avec tout le monde, qu'on les accusoit d'être épais & pesans. Ils avoient, au reste, un esprit vif & pénétrant. Herodian. II. 171. Servius Æneid. VI. v. 724. p. 455. Vitruv. VI. 1. p. 104. 105.)

(6) Diod. Sic. V. 213. Tacit. Germ. 30. Isid. Chron. p. 730.

Ces Peuples avoient aussi le cœur grand & naturellement bon (7), ce qui les rendoit courageux & intrépides dans les dangers, dociles quand on sçavoit les prendre & les flatter, francs & sincéres dans le commerce, hospitaliers (8) envers les Etrangers, doux & compatissans envers les Supplians. Ils avoient le cœur bon.

Mais les hommes, qui ont un tempérament vif & bouillant, sont ordinairement inquiets, légers, téméraires, étourdis, curieux, crédules, fiers, emportés; les Celtes avoient aussi tous ces défauts qu'ils portoient à l'excès. Leur légéreté étoit si grande (9), qu'ils se déterminoient souvent dans les affaires de la plus grande importance sur de simples bruits (10). Ils avoient une adresse & une pénétration naturelle; mais ils s'en servoient rarement pour examiner une affaire à fond. Leur vivacité les faisoit donner tête baissée dans le premier projet qui se présentoit, & elle ne permettoit pas qu'ils s'en accommodassent longtems. Il leur falloit du changement; c'est en cela seul qu'ils se montroient constans. Les Celtes étoient aussi légers.

Ils portoient la curiosité à un tel excès (11), qu'ils couroient après les Voyageurs, & les contraignoient de s'arrêter, afin d'en tirer des nouvelles. Dans les Villes, la Populace entouroit les Marchands, & les obligeoit à déclarer de quel Pays ils venoient, ce qu'on y disoit de nouveau. Ces nouvelles, que les Voyageurs & les Marchands forgeoient souvent à plaisir, causoient quelquefois de grands mouvemens dans les Etats, & donnoient lieu à mille résolutions précipitées. Voilà pourquoi les Etats bien réglés des Gaules avoient une Loi qui défendoit aux Particuliers de répandre des nouvelles dans le Public. Il falloit les porter au Magistrat, qui les supprimoit ou les rendoit publiques, comme il le jugeoit à propos. Il n'étoit pas même permis de s'entretenir d'affaires d'Etat hors l'Assemblée Générale. Ils étoient extrêmement curieux.

La fierté des Celtes (12) étoit aussi des plus outrées. Ils étoient Ils n'étoient

(7) Strabo IV, 195.

(8) Pompon. Mela III. cap. 3. p. 75. *Voy.* ci-dessous, *Chap.* XVII.

(9) Justin. XLIV. 2. Cæsar II. 1. IV. 5. Vopisc. Saturnin. p. 717. Treb. Pollio Gallien. duo. p. 193. Idem in Triginta Tyr. p. 299. Silius Italic. lib. VIII. v. 16. Veget. II. 1.

(10) *Voy.* la note suivante.

(11) Cæsar. IV. 5. VI. 20.

(12) Suidas in Ἀγερωχία Tom. I. 25. Strabo IV. 197. Diod. Sic. V. 212. 213. Arrian. Exped. Alex. p. 91. Plutarch. Paul. Æmil. Tom. I. 260. 261. Diod. Sic. V. 214. Quintil. Declam. III. cap. 4. p. 63. *Voy.* aussi ce que Plutarque dit des Cimbres & des Teutons. (Plut. in Mario Tom. I. p. 413. 418.)

pas moins fiers.

dans l'opinion qu'il n'y avoit aucun Peuple de l'Univers qui pût leur être comparé, au moins du côté de la valeur, qui, à proprement parler, étoit la seule vertu dont ils se piquassent. Cette folle présomption les rendoit vains, fanfarons, querelleux, insultans, téméraires. Quelque Ennemi qu'ils eussent en tête, ils le méprisoient. Ils se reposoient sur leur force & sur leur courage: ils regardoient comme une bassesse & comme une lâcheté qu'un bon Soldat appellât à son secours la prudence & la conduite, qu'il eût recours à des stratagêmes pour vaincre l'Ennemi.

Les Celtes étoient insupportables dans la prospérité, & abattus dans l'adversité.

Quand la fortune favorisoit cette fierté naturelle, les Celtes devenoient insupportables par leurs bravades & par leur insolence. On les accusoit de chercher querelle à tout le monde (13). Mais ces Peuples, si arrogans dans la prospérité, se montroient lâches (14), timides, & tout-à-fait abattus dans l'adversité. C'étoit inévitable. Des Gens qui ne sçavent pas se modérer dans la bonne fortune, parce qu'ils sont assez aveugles pour se persuader qu'elle ne sauroit leur tourner le dos, ne pensent guères à prendre des précautions, ni à se ménager des ressources contre des accidens & des malheurs auxquels ils ne s'attendent point. Seroit-il possible qu'ils n'en fussent pas déconcertés?

Ils étoient outre cela colères & emportés.

Enfin la colère, avec tous les excès qu'elle entraîne après soi, étoit pour ainsi dire le caractère essentiel & distinctif des Celtes. Dès qu'on leur résistoit, ou qu'on les choquoit, ils en venoient aux injures (15), aux coups, & quelquefois au meurtre. Les Peuples entiers couroient aux armes (16), lorsqu'ils se croyoient outragés par quelque ennemi du dedans ou du dehors; & quand ces esprits, naturellement violens & féroces, entroient une fois en fureur, ils étoient capables d'exercer les cruautés les plus inouies contre les malheureux qui tomboient sous leur main. Mais le plus souvent la colère & l'emportement leur faisoient encore plus de mal qu'à leurs Ennemis (17). Livrés à une passion aveugle, à une fureur brutale & inconsidérée qui n'écoutoit aucun conseil, ils ne pouvoient qu'échouer dans leurs entreprises, parce qu'elles demandoient un esprit rassis; ils ne pouvoient qu'être le

(13) Amm. Marcell. XV. 12. p. 106. Strabo IV. 199.

(14) Strabo IV. 196. Cæsar. III. 19. Tacit. Ann. I. 68. & II. 14. Amm. Marcell. XVI. 13. p. 151.

(15) Livius V. 37. Dio. Cass. XLIX. p. 413. Seneca de Irâ l. II. c. 16. p. 417. & c. 16. p. 418.

(16) Strabo IV. 195.

(17) Voy. ci-dessous Chap. XVI.

jouet des Ennemis, parce que ceux-ci leur oppofoient de la conduite & de la fermeté.

Voilà quel étoit le caractère dominant & général des Peuples Celtes. Tout cela ne doit cependant s'entendre que du plus grand nombre. Quand on parle du caractère d'un Peuple, il faut toujours excepter, non-feulement ceux qui corrigent par la réflexion les défauts du tempérament communs à certaines Nations, mais encore ceux qui ont reçu de la nature un tempérament & des inclinations oppofées à celles du vulgaire.

CHAPITRE XVI.

TOUS les Peuples Scythes & Celtes (1) avoient anciennement le même amour pour la liberté, quoiqu'elle fe foit maintenue dans le Nord plus long-tems que dans les Provinces Méridionales de l'Europe. L'on prouvera, en parlant de la forme de leur Gouvernement, qu'ils avoient une idée jufte de la liberté, & ils ne la faifoient point confifter dans une indépendance abfolue. Une Société civile ne peut fe former & fe maintenir, fi la dépendance & la fubordination ne lui fervent de fondement. Auffi les Nations Celtiques avoient-elles des Juges, des Princes, des Rois, comme tous les Peuples de l'Univers.

L'amour de la liberté étoit la vertu commune à tous les Peuples Celtes.

Mais les Celtes étoient dans l'idée qu'un Peuple libre doit avoir le droit de choifir lui-même fes Magiftrats, & de leur prefcrire les Loix par lefquelles il veut être gouverné. Auffi leurs Princes n'étoient pas revêtus d'une autorité fouveraine & illimitée. Le Particulier dépendoit du Magiftrat, & le Magiftrat de l'Affemblée générale qui l'avoit établi, & qui fe réfervoit toujours le droit de lui demander compte de fa conduite, de réformer & d'annuller fes jugemens, & de le deftituer lui-même, lorfqu'il abufoit de fon autorité, ou qu'il fe montroit incapable d'exercer l'emploi dont il étoit revêtu.

Idée que ces Peuples avoient de la liberté.

Au lieu de regarder la volonté & le bon plaifir du Prince, comme une loi vivante que tous les Membres de l'Etat devoient refpecter, les Celtes lui refufoient le droit de donner jufqu'à la moindre Loi. Ils prétendoient que le Magiftrat n'eft établi que pour faire obferver les Loix de l'E-

(1) Lucan. lib. VII. v. 435. Tacit. Germ. cap. 37. Julian. ap. Cyrillum contrà Julian. p. 138.

tat, pour punir ceux qui les violent. Ils ne permettoient pas non plus aux Princes & aux Rois d'impoſer aucun tribut.

Les Princes n'avoient pas beſoin de ces contributions, parce que le Particulier étoit obligé de s'entretenir lui-même à la guerre. Quoique le Peuple ne fût chargé d'aucune taxe, les revenus des Chefs ne laiſſoient pas d'être ſuffiſans pour les mettre en état de ſoutenir leur Dignité. Outre les biens de patrimoine, ils jouiſſoient 1°. d'une portion conſidérable du butin qu'on faiſoit ſur l'Ennemi. 2°. On leur aſſignoit auſſi une certaine partie des amendes, qui devoient être un objet conſidérable. La peine de la plûpart des crimes étoit rachetable, & le Criminel payoit toujours une double amende, l'une au Fiſc, l'autre à la partie léſée, ou à ſes parens. 3°. Enfin, les Particuliers avoient coutume d'offrir à leurs Princes des préſens & des contributions volontaires, chacun ſelon ſes facultés & ſa bonne intention (2).

Les Celtes prenoient de ſages précautions pour aſſurer la liberté au-dedans.

Telle étoit l'idée que les Peuples Celtes avoient de la liberté. Ils la regardoient (3) comme l'appanage naturel de l'homme & des animaux. L'eſtimant comme le plus précieux de tous les biens, ils n'épargnoient rien pour l'aſſurer tant au dedans qu'au dehors.

1°. Les Germains ne faiſoient aucun cas (4) ni des Eſclaves, ni des Affranchis, ni de leurs Deſcendans; ils ne les admettoient jamais aux Charges publiques, parce qu'ils étoient dans l'idée qu'un homme qui avoit ſervi, ne pouvoit communiquer à ſa poſtérité que des ſentimens bas & rampans.

2°. Les mêmes Peuples ne ſouffroient pas qu'on leur impoſât la moindre taxe. Ils étoient ſi jaloux de cette immunité, qu'entre les raiſons (5) dont Tacite ſe ſert pour prouver que les Gothins & les Oſes n'étoient pas des Peuples Germains, il allégue qu'ils payoient des tributs.

3°. Les Factions qui partageoient tous les Etats Celtiques, ſuite naturelle de la liberté, contribuoient beaucoup à l'affermir, un Parti tenant toujours l'autre en échec & en balance.

4°. On ne permettoit pas que les grands Seigneurs priſſent trop d'autorité, ni qu'ils devinſſent trop puiſſans dans un Etat. C'étoit la rai-

(2) Tout ce qu'on avance ici ſera prouvé dans l'un des Chapitres ſuivans, lorſqu'on parlera de la forme de Gouvernement qui étoit établie parmi les Peuples Celtes.

(3) Civilis ap. Tacit. Hiſt. IV. 17.

(4) Tacit Germ. cap. 25.

(5) Tacit. Germ. cap. 43.

ſon

ſon (6) pour laquelle les Germains ne vouloient pas qu'on partageât les terres, ni qu'on bâtit des fortereſſes dans leur pays. Ils craignoient que les Grands ne dépoſſédaſſent les Petits, & que les Princes, à qui l'on pourroit confier la garde des Villes fortes, ne s'en ſerviſſent pour enchaîner la liberté des Peuples.

Dès que l'on croyoit entrevoir qu'un Prince cherchoit à ſe rendre indépendant, qu'il aſpiroit à la domination abſolue, il étoit abandonné de la plûpart de ſes Cliens, & livré à la fureur de la faction oppoſée qui l'avoit bientôt accablé. La plûpart des Rois de l'Eſpagne & des Gaules périſſoient de cette manière, & les importans ſervices que le célèbre Arminius avoit rendus à ſa Patrie, ne furent pas capables de le ſauver (7), lorſqu'il ſe fut rendu ſuſpect d'aſpirer à la Royauté.

5°. Les Scythes en général (8) ſe déclaroient contre la propriété des biens. Ils regardoient la pauvreté comme l'un des meilleurs appuis de la liberté, & croyoient qu'un Peuple, d'abord qu'il aimoit les richeſſes, étoit capable de vendre ſa liberté.

6°. Enfin, il eſt conſtant que les Aſſemblées générales, où toutes les affaires de l'Etat ſe décidoient à la pluralité des voix, étoient le plus ferme rempart de la liberté des Nations Celtiques. Tant que ces Aſſemblées ſubſiſterent, il ne fut pas poſſible aux grands Seigneurs de mettre les Peuples ſous le joug.

Les Celtes prenoient toutes ces précautions pour empêcher qu'on ne donnât au-dedans quelque atteinte à leur liberté; mais ils ne la défendoient pas avec moins de vigueur quand elle étoit attaquée au dehors. La domination des Carthaginois, des Romains, & des autres Nations qui entreprirent en divers tems de les aſſujettir, leur paroiſſoit une véritable tyrannie.

Les Celtes défendoient leur liberté avec vigueur contre les ennemis de dehors.

D'abord que ces nouveaux Maîtres avoient conquis un pays, ils renverſoient les Loix les plus fondamentales du Gouvernement des Peuples Celtes. Ils interdiſoient les Aſſemblées générales, changeoient les Magiſtrats, déſarmoient les Particuliers, leur impoſoient des tributs, & les aſſujettiſſoient à une forme de Juriſprudence qui leur étoit inſupportable. Auſſi les Eſpagnols firent-ils, pendant pluſieurs ſiécles, des ef-

(6) *Voy.* ci-deſſus, p. 148-150.
(7) Tacit. Ann. II. 88.
(8) Juſtin. II. 3. Ephorus ap. Strabon. VII. 203. Tacit. Germ. 18. & 44.

forts incroyables pour maintenir leur liberté, ou pour la recouvrer.

S'il ne fallut à Jules-Céſar que neuf à dix ans pour ſoumettre les Gaulois, ce n'eſt pas qu'ils fuſſent moins jaloux de leur liberté; mais parce qu'une infinité de circonſtances différentes, qu'il faut rechercher dans l'Hiſtoire des Gaules, ſe réunirent pour les accabler. Par exemple, ils furent attaqués dans un tems où la République Romaine étoit parvenue au plus haut faîte de la grandeur. Elle n'avoit point d'autre guerre à ſoutenir, & par conſéquent elle ſe vit en état de leur oppoſer l'élite de ſes Troupes. Ils eurent d'ailleurs à ſe défendre contre un Général vigilant, expérimenté, qui, faiſant dépendre de la conquête des Gaules l'exécution des vaſtes projets qu'il rouloit dans ſon eſprit, ne ſe laiſſa rebuter par aucun obſtacle.

Enfin il eſt certain que les Gaulois ſe conduiſirent dans cette guerre comme de véritables furieux. Strabon l'a remarqué (9). » Les Romains » ſoumirent les Peuples des Gaules beaucoup plus facilement, que ceux » de l'Eſpagne. Les Gaulois, tombant tous à la fois ſur les Romains, » avec des Armées fort nombreuſes à la vérité, mais encore plus mal » conduites, ne firent qu'augmenter le nombre des vaincus : au lieu que » les Eſpagnols firent traîner la guerre, en la partageant, & en diſputant » le terrein pied à pied ».

La réflexion de Strabon eſt juſte. Mais cet Auteur ſemble n'être pas d'accord avec lui-même, puiſqu'il dit ailleurs (10) que » l'Eſpagne » étoit partagée en beaucoup de petits Etats; ce qui fut cauſe que les » Carthaginois, & enſuite les Romains, la ſoumirent plus facilement, » parce qu'ils ſubjuguerent un Peuple après l'autre «.

Cependant il eſt aiſé de faire diſparoître la contradiction. L'union des Gaulois leur auroit été ſalutaire, s'ils euſſent eu plus de conduite; s'ils n'euſſent pas été aſſez imprudens pour s'imaginer qu'ils pouvoient accabler les Romains par le ſeul nombre de leurs Armées. Les ſeuls Eſpagnols, qui avoient infiniment plus de conduite que les Gaulois, auroient été invincibles, s'ils euſſent été capables de ſe réunir contre des Ennemis qui en vouloient à la liberté commune.

Les Celtes préféroient la liberté à la vie.

On peut aſſurer que les Peuples Celtes préféroient la liberté à la vie même, non-ſeulement parce qu'ils l'expoſoient courageuſement pour

(9) Strabo IV. 196. | (10) Strabo III. 158.

réſiſter aux Ennemis qui vouloient les mettre ſous le joug, mais encore parce qu'ils avoient tous pour principe, qu'il falloit préférer ce qu'ils appelloient une mort glorieuſe à un honteux eſclavage. Arminius diſoit à ſes Germains (11) : » qu'il ne reſtoit qu'à maintenir » leur liberté, ou à périr avant que de la perdre ». Effectivement, il y avoit longtems que ce principe étoit reçu & ſuivi dans toute la Celtique.

Ils ſe tuoient eux-mêmes pour éviter la ſervitude.

1°. Quand une Ville aſſiégée ne pouvoit plus ſe défendre, les Aſſiégés ne croyoient point devoir s'abaiſſer juſqu'à capituler & uſer de ſupplications auprès de l'Ennemi; ils prenoient le parti (12) d'égorger leurs Femmes & leurs Enfans, & de ſe tuer enſuite eux-mêmes, pour ne pas tomber dans la ſervitude. La conſtance & la fidélité des Habitans de Sagunte (13) furent pour les Romains un grand ſujet d'admiration; cependant ils ne firent rien dans cette occaſion, que les Peuples Celtes ne pratiquaſſent conſtamment, toutes les fois qu'ils ſe trouvoient réduits à choiſir entre la mort & la perte de leur liberté.

2°. Une Armée étoit-elle obligée de ſe retirer avec précipitation? Manquoit-elle de voitures pour emporter ceux qui n'étoient pas en état de ſuivre à pied (14)? On tuoit ſans balancer les malades & les bleſſés: ceux-ci, bien loin de ſe plaindre d'un traitement ſi rigoureux, demandoient avec empreſſement qu'on leur ôtât la vie, plutôt que de les abandonner à la merci des Ennemis.

C'eſt ainſi que l'on ſe comporta envers Brennus (15): dangéreuſement bleſſé, il voyoit qu'il lui étoit impoſſible de ſortir avec honneur de l'expédition qu'il avoit entrepriſe contre la Gréce; une partie de ſon Armée avoit été ruinée par l'Ennemi: la faim, le froid, & la débauche du Soldat, avoient détruit preſque tout le reſte. Cet homme célèbre aſſemble les Troupes qui lui reſtoient, & leur conſeille de brûler leur chariots, de le tuer lui-même avec tous les bleſſés, & de ſe retirer enſuite avec toute la diligence poſſible. Son avis fut ponctuellement exécuté. Chicorius (16), à qui il avoit remis le commandement de l'Armée,

(11) Tacit. Ann. II. 15.

(12) Livius XLI. 11. Oroſ. lib. V. cap. 14. p. 272. Dio. Caſſ. lib. XLIX. p. 408. Polyb. II. 118.

(13) Livius XXI. 4. Silius II. v. 611.

(14) Nicol. Damaſc. ap. Stobœum Serm. CLXXI. p. 585. Curtius lib. V. 6.

(15) Fragment. Diod. Sic. ex lib. XXII. in Excerpt. Legat. Hoeſchel. p. 158.

(16) Fragm. Diod. Sic. ex lib. XXII. in Excerpt. Leg. Hoeſchel. p. 158. Pauſan. Phoc. cap. 23. p. 855.

fit tuer vingt mille malades; Brennus lui-même n'auroit pas été épargné; mais ce Général l'avoit déjà prévenu: il avoit pensé qu'il lui seroit plus glorieux de mourir de sa propre main (17).

Justin (18) rapporte au sujet des mêmes Gaulois une autre action bien mémorable. Ils étoient sur le point de donner bataille à Antigonus; mais, au lieu de leur être favorables, les auspices présageoient une défaite totale de leur Armée: ils tuerent leurs Femmes & leurs Enfans, & allerent ensuite chercher dans le combat la mort que les Auspices leur avoient annoncée.

On voit aussi dans Paul Diacre (19), que Grimoald, fait depuis Roi des Lombards, faillit à être tué dans une retraite par son propre frére; il valoit mieux, disoit celui-ci, que ce jeune garçon périt par l'épée que de subir le joug de la servitude.

3°. Les Soldats Celtes avoient-ils le malheur de tomber entre les mains de l'Ennemi? Le Vainqueur prétendoit-il les traiter, non-seulement en Prisonniers, mais encore en Esclaves? Les mettoit-on en prison? Les chargeoit-on de chaînes? Les condamnoit-on au travail? Cette double captivité leur paroissoit extrêmement dure & insupportable (20); il n'y avoit rien de plus ordinaire que de voir les Prisonniers Scythes & Celtes se détruire eux-mêmes par toute sorte de moyens.

Ainsi, par un stratagême, Cyrus avoit fait prisonnier Spargapises, fils de la Reine Tomyris (21); mais, lorsque celui-ci fut revenu de son yvresse, lorsqu'il se vit chargé de chaînes, il demanda avec instance qu'on le déliât pour un moment: l'ayant obtenu, il se tua sur le champ. Les Gallo-Grecs, dit Florus (22), que l'on avoit enchaînés, donnerent aux Romains le spectacle du monde le plus extraordinaire. On les voyoit mordre leurs chaînes, se présenter la gorge l'un à l'autre, & se rendre le service de s'étrangler réciproquement.

Les femmes des Celtes témoignoient le même attachement pour la liberté.

Enfin, & c'est ce qu'il y a ici de plus surprenant, au lieu de plier sous le joug & d'adoucir l'humeur féroce & indomptable de leurs maris, les femmes des Celtes se montroient encore plus ardentes à défendre la liberté. Elles étoient les premières à encourager les hommes, par des

(17) Diodor. ubi suprà. Justin. XXIV. 8. Pausan. Phoc. 23 p. 856.
(18) Justin. XXVI. 2.
(19) Paul. Diac. Hist. Long. IV. 12. p. 402.
(20) Oros. V. 14. p. 272. Dio. XLIX. p. 403. LV. p. 551. & seq.
(21) Herodot. I. 213.
(22) Florus II. 11. IV. 12.

prières, par des exhortations, & par leur propre exemple, à perdre plutôt la vie que la liberté.

Tacite dit (23) que les Germains craignent la ſervitude, & principalement pour eux, pour leurs femmes, auxquelles l'eſclavage paroît encore plus inſupportable qu'aux maris. Dion Caſſius remarque auſſi (24) que les femmes des Dalmates s'obſtinoient à défendre la liberté, même contre le ſentiment de leurs maris, & qu'elles étoient diſpoſées à tout ſouffrir, plutôt que de la perdre.

Quand les Armées étoient ſur le point d'en venir à une bataille (25), on voyoit les femmes ſe mêler parmi les Troupes, conjurer leurs maris & leurs enfans, les mains jointes & avec larmes, de combattre vaillamment, & de ne pas ſouffrir qu'elles tombaſſent dans une honteuſe ſervitude.

Quand une Armée commençoit à plier (26), elles couroient comme des furieuſes au devant des fuyards : elles les contraignoient, à force de prières, de reproches, de menaces & de coups, à retourner au combat, pour y chercher la mort ou la victoire.

On ſçait ce que les femmes des Perſes firent dans une ſemblable occaſion (27). Leur Armée avoit été pouſſée par celle des Médes, & lâchoit pied inſenſiblement. Les Soldats qui fuyoient, trouverent ſur leurs pas, les uns leurs femmes, les autres leurs meres, qui les prierent de retourner à l'ennemi. Comme ils balançoient, elles ſe découvrirent en leur criant : » où courez-vous, lâches ? Voulez-vous rentrer d'où » vous êtes ſortis « ? Ce reproche fit une telle impreſſion ſur les Perſes qu'ils retournerent ſur le champ au combat, & gagnerent la bataille.

Après cela, il eſt facile de ſe repréſenter ce qui devoit arriver quand une Armée venoit d'être taillée en piéces, & que les affaires étoient entiérement déſeſpérées. Quelques exemples montreront à quelles extrêmités les femmes des Celtes étoient capables de porter les choſes pour ſe préſerver de la ſervitude.

» Les Embrons, dit Plutarque (28), ayant été battus par Marius

(23) *Voy.* ci-deſſous note (26).

(24) Dio. LVI. p. 581.

(25) Cæſar I. 51. Tacit. Ann. IV. 51. XIV. 29.

(26) Tacit. German. 7. 8. & Hiſtor. IV. 18. Nicol. Damaſc. ap. Stobœum Serm. CLXXI. p. 585.

(27) Plutarch. de Virt. Mul. Tom. II. 246. Juſtin I. 6. Oroſ. lib. I. cap. 20. p. 52. Suidas in Θητικὸν πλῆθος Tom. II. 197.) Telés rapportoit qu'une femme Lacédémonienne fit la même choſe en voyant fuir ſes fils. (ap. Stobœum Serm. CCLIV. p. 846.)

(28) Plutarch. in Mario Tom. I. 417.

» près d'Aix en Provence, furent poursuivis jusqu'à leurs Chariots. » L'Armée victorieuse trouva dans cet endroit les femmes des Am- » brons qui s'étoient pourvues d'épées & de haches : elles jettoient des » cris effroyables : elles résistoient également aux fuyards & à ceux qui » les poursuivoient. Aux uns, comme à des traitres ; aux autres, com- » me à des ennemis. Elles se mêloient parmi les combattans, arrachoient » avec leurs mains nues les boucliers des Romains, empoignoient leurs » épées, &, conservant leur colère jusqu'à la mort, elles se laissoient » percer & hacher en piéces, sans lâcher prise «.

Les Teutons furent défaits trois ou quatre jours après les Ambrons. Il semble que leurs femmes fussent moins emportées & moins furieu- ses ; mais elles témoignerent le même amour pour la liberté. Voyant toute leur Armée détruite, dissipée ou prisonniére, elles envoyerent de- mander (29) trois choses à Marius ; 1°. la liberté, c'est-à-dire, qu'on ne les réduisît point à la condition des esclaves ; 2°. qu'on leur promît de ne point attenter à leur chasteté ; 3°. qu'on les employât à servir les Vestales. Ces demandes leur ayant été refusées, elles écraserent leurs enfans contre des pierres, & le lendemain on les trouva toutes, ou pen- dues, ou égorgées & baignées dans leur sang.

Les femmes des Cimbres, qui furent exterminés l'année suivante, surpasserent en férocité celles des Ambrons & celles des Teutons. Les » Romains, dit encore Plutarque (30), ayant poursuivi les Cimbres » jusqu'à leur camp, y virent un éffroyable spectacle. Les femmes » barbares, vêtues de noir, se tenoient debout sur leurs chariots, & » tuoient les fuyards, sans épargner ni Mari, ni Pere, ni Frere. Elles » étrangloient leurs enfans, les jettoient sous les roues des chariots, » après quoi elles se coupoient elles-mêmes la gorge. On en trouva, » dit-on, une pendue à l'échelle d'un chariot, qui avoit un enfant » pendu à chaque pied. On ajoute aussi que les hommes, ne trouvant » pas assez d'arbres pour se pendre, s'attachoient par le cou aux cornes » ou aux jarrets de leurs bœufs, & piquoient ensuite ces animaux avec » un aiguillon, pour se faire traîner & écraser. « Il arriva quelque chose de semblable du tems d'Auguste. » Les meres, dit Orose (31), écrasoient

(29) Valer. Max. lib. V. cap. 6. Hieron. ep. XI ad Geront. Tom. I. p. 58. Oros. V. 16. p. 281. Florus III. 3.) Florus attribue cette Ambassade aux femmes des Cimbres. Il y a apparence qu'il se trompe en cela comme en bien d'autres choses. Cet Auteur n'est rien moins qu'exact dans ses narrations. On aura souvent occasion d'en avertir.

(30) Plutarch. in Mario Tom. I. 419. Oros. V. 16. p. 283.

(31) Oros. VI. 21. p. 391. Florus IV. 12.

» leurs enfans contre terre, & les jettoient au visage des ennemis ».

Ce n'étoit pas seulement dans le désespoir que la perte d'une bataille est capable de causer, que les femmes des Germains se montroient si furieuses. Elles étoient les mêmes de sang froid, & lorsqu'on leur laissoit le tems de reflèchir mûrement sur le parti qu'elles avoient à prendre. Ce que Dion Cassius rapportoit de quelques Femmes Celtes & Allemandes, qui étoient prisonniéres parmi les Romains du tems de l'Empereur Caracalla, est trop remarquable pour être passé sous silence. » Elles ne » vouloient pas souffrir qu'on les traitât en esclaves, dit cet Histo- » rien (32); l'Empereur leur fit proposer de choisir entre ces deux par- » tis, ou d'être vendues, ou d'être massacrées. Elles préférerent tou- » tes la mort, &, l'Empereur n'ayant pas laissé de les vendre publique- » ment, elles s'ôterent toutes la vie. Il y en eut même qui tuerent pre- » miérement leurs enfans «.

Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y eût que les femmes des Germains, qui fussent capables d'en venir à ces extrêmités. Les Germains étoient, à la vérité, les plus féroces de tous les Celtes; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve de semblables exemples chez les Espagnols (33), les Gaulois (34), les Dalmates (35), & les Illyriens (36). Strabon remarque même (37) qu'ils étoient communs parmi tous les Peuples Celtes & Thraces.

Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans qui, dans ces occasions, ne suivissent fidélement l'exemple & les leçons de leurs Meres. Orose, après avoir parlé de ces Gaulois (38) qui se brûlerent avec leurs femmes & leurs enfans pour ne pas tomber entre les mains des Romains, ajoute que, » de toute la Nation, il ne resta pas un seul enfant que l'amour de la » vie fut capable de retenir dans la servitude «.

On voit aussi, dans Strabon (39), » qu'un jeune Espagnol, voyant » toute sa famille dans les fers, & ayant trouvé par hasard une épée, » s'en servit pour exécuter l'ordre que son pere lui avoit donné de

(32) Dio in Excerpt. Vales. lib. LXXVII. p. 750. Xiphilin. p. 876.

(33) Voy. ci-dessous note (39).

(34) Plutarque rapporte que Jules-César, ayant battu les Helvétiens, trouva encore une vive résistance près des chariots & du Camp des Ennemis. Les hommes, les femmes & même les enfans se défendirent jusqu'à la mort & se laisserent tailler en piéces. (Plutarch. Cæs. T. I. 716.)

(35) Dio LVI. p. 58.

(36) Appian. Illyr. p. 1205.

(37) Voy. ci-dessous note (39).

(38) Oros. V. 14. p. 272. & ci-dess. note (12).

(39) Strabo III. 164.

» les tirer de la servitude. Il tua son pere, sa mere & tous ses freres.
» Une femme rendit le même service à d'autres prisonniers ».

Il est donc constant que les Peuples Celtes préféroient véritablement la liberté à la vie. Mais cet amour pour la liberté étoit-il une vertu ? C'est une question qu'il ne sera pas difficile de décider.

La liberté est un bien, en tant qu'elle délivre l'homme d'une dépendance qui lui impose la nécessité de faire ou de souffrir des choses contraires à la raison & à ses véritables intérêts (40). Mais quand un homme libre se permet à lui-même des choses injustes & mauvaises, sa liberté dégénère en licence : elle devient le plus grand de tous les maux, & pour lui-même, & pour ceux qui sont obligés de vivre avec lui.

C'est ce qu'on voyoit ordinairement parmi les Peuples Celtes. Toujours ennemis de la servitude, ils l'étoient bien souvent de cette dépendance raisonnable qui est absolument nécessaire pour soutenir un Etat & pour le rendre florissant. Ils choisissoient eux-mêmes leurs Princes & leurs Magistrats. Mais ces Maîtres ne jouissoient ordinairement que d'une autorité précaire : le Peuple, qui se plaisoit au changement de Maître & de domination (41), les déposoit aussi facilement qu'il les avoit établis.

Les Peuples Celtes ne se laissoient point asservir. Ils décidoient souverainement de tout ce qui intéressoit le bien de l'Etat. Mais ils étoient incapables de bien conduire les affaires parceque les Factions, entre lesquelles ils étoient partagés, préféroient leur intérêt particulier au bien pu-

(40) La liberté peut être considérée sous différens rapports, naturellement, ou politiquement. La liberté naturelle consiste à faire ce que l'on veut : au contraire, la liberté politique ne consiste qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir conformément à l'opinion de la Société dans laquelle on vit, & à n'être point contraint à faire ce qui pourroit blesser cette opinion. La liberté dont les Peuples Celtes étoient si jaloux tenoit, sans doute, beaucoup de la première. Mais, sous quelque rapport qu'on l'envisage, elle peut être un bien lors même qu'elle délivre l'homme d'une dépendance qui le forceroit de faire ou de souffrir des choses conformes à la raison, mais contraires à son opinion, ou à celle du Peuple dont il est membre. Il y a des choses qui peuvent être un mal relatif. Le Tribunal de Varus parut insupportable aux Germains. Celui que Justinien érigea chez les Laziens, pour faire le procès au meurtrier de leur Roi, leur parut une chose horrible & barbare. Mithridate, haranguant contre les Romains, leur reproche les formalités de leur justice. Les Parthes ne purent supporter un Roi qui, ayant été élevé à Rome, se rendit affable & accessible à tout le monde. La liberté même n'a-t-elle pas paru insupportable à des Peuples qui n'étoient pas accoutumés à en jouir ? C'est ainsi qu'un air pur est nuisible à ceux qui ont vécu dans des Pays marécageux.

(41) Tutor. ap. Tacit. Hist. IV. 76. Cæsar II. 1. IV. 5. VI. 20.

blic ; parce que dans chaque Faction l'avis le plus violent l'emportoit ordinairement sur l'avis le plus sage.

Les Celtes ne supportoient aucune charge. Mais le métier qu'ils faisoient tous, exposoit continuellement, non-seulement leurs biens, mais encore leur liberté & leur vie, chaque Etat étant presque toujours en guerre avec quelqu'un des Etats voisins.

Les Celtes avoient aussi de bonnes Loix. Mais elles étoient très-souvent anéanties, les Particuliers se réservant le privilège de mettre la Loi à côté, toutes les fois qu'ils le jugeoient à propos, pour décider leurs différens à la pointe de l'épée. Ce privilège étoit dans le fond une véritable oppression, & le plus dangereux écueil de la liberté (42), parce qu'il soumettoit tout au plus fort.

Au lieu de cela, sous une domination étrangère, la vie des Celtes (43) étoit dans une pleine sûreté. En payant le tribut qui leur étoit imposé, ils jouissoient tranquillement du fruit de leurs terres, & de leurs autres biens (44).

Ce n'est d'ailleurs que depuis qu'ils ont été soumis par des étrangers, que les Sciences & les Arts les plus utiles ont commencé à fleurir parmi eux. Ainsi, tout considéré, cette servitude, qui leur paroissoit si redoutable, étoit un bien pour eux (45).

(42) Il y a là bien des choses qui ne sont pas exactes. Le privilége de décider les différens à la pointe de l'épée blesse certainement les régles de la justice. Cet expédient peut favoriser & nuire également à l'innocent & au coupable; mais on n'y reconnoît point d'oppression. Cette exception à la Loi civile étoit aussi une Loi que les Peuples Celtes se faisoient gloire de suivre. Ils n'avoient pas restraint leur liberté naturelle jusqu'à se soumettre toujours indéfiniment à la Loi civile : telle étoit leur volonté : tel étoit le sentiment de leur indépendance ; ils se seroient crus opprimés par tout ce qui auroit choqué leur opinion *Voy.* ci-dessus note (40). Cette opinion pouvoit être nuisible au Particulier & même, si l'on veut, au Peuple entier. Mais le mal qu'on n'a qu'autant qu'on le veut, n'est plus un mal. La vie des Sauvages seroit un malheur pour les Habitans d'un Pays policé, pour des Européens : la manière de vivre de ceux-ci seroit pour les autres une servitude. L'Hottentot, qui, après avoir servi long-tems & honorablement dans les Troupes de Hollande, aima mieux rejoindre ses semblables, le prouve invinciblement.

(43) Strabo IV. 195.

(44) La tranquillité civile n'est pas toujours un bien. Peut-on se croire heureux de n'en être redevable qu'à des marques de servitude? N'est-il pas naturel & conforme à la raison qu'un Peuple regarde comme un malheur d'être soumis à un autre Peuple, de lui payer tribut, de lui devoir sa sûreté, son repos & même d'être exposé à toutes les vicissitudes du Dominateur?

(45) La servitude ne peut jamais être un bien : elle est contraire à l'ordre de la nature : elle est dangereuse & pour le Maître & pour l'Esclave. A celui-ci, parce qu'il ne peut rien faire ni par vertu, ni par le sentiment de sa propre conscience : à celui-là, parce qu'il s'accoutume à manquer à toutes les vertus morales : il devient fier, prompt, dur, colère, voluptueux & cruel. Et qu'on ne dise pas que cela n'a lieu que de Particulier à Particulier : la même chose arrive

Pline a fait sur ce sujet une fort belle remarque. Il dit (46) que » la for» tune punit la plûpart des Peuples de la Germanie, par cela même qu'el» le empêche qu'ils ne soient soumis à la domination des Romains (47) ». Il a raison : les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Germains, ont été plus heureux sous l'Empire des Romains, que lorsqu'ils étoient leurs propres Maîtres, & qu'on les voyoit toujours en armes pour se détruire les uns les autres.

Malgré cela, s'ils ne pouvoient s'accoutumer à la domination des étrangers, c'est uniquement (48), parce qu'ils aimoient la liberté, comme les bêtes féroces que rien ne peut dompter (49). Incapables de fléchir sous aucun joug, ils l'étoient encore plus de se gouverner eux-mêmes d'une manière sage & raisonnable.

---

de Peuple à Peuple. On ne peut en donner de meilleures preuves qu'en fixant les yeux sur les Romains & sur les Peuples qui leur furent soumis. Comment ceux-ci furent-ils traités? Quels malheurs les Romains ne s'attirerent-ils pas? Le vainqueur & le vaincu se corrompoient réciproquement, & l'on ne vit plus que des hommes qui n'en méritoient pas le nom. Ne seroit-il pas à désirer que les Celtes eussent connu les Sciences & les Arts utiles par quelque voie moins empoisonnée!

(46) Plin. XVI. p. 224 225.

(47) La remarque de Pline est digne d'un Romain qui comptoit pour rien tous ceux qui n'étoient pas soumis à sa République. Comment se persuaderoit-on que les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Germains ont été plus heureux sous la domination des Romains qu'avant d'être soumis? L'Histoire ne s'accorde pas avec cette idée. Pour ne pas multiplier les exemples, on se contentera de la réponse que fit à Tibére *Baton* le Dalmate. Cet Empereur lui demanda pourquoi ses compatriotes avoient voulu se soustraire à la domination des Romains, pourquoi ils avoient persisté si long-tems dans la rébellion. « C'est à vous, répondit *Baton*, c'est à » vous mêmes que vous devez vous en prendre : » pour garder vos troupeaux, vous envoyez non » pas des Bergers sages & des Chiens fidéles, » mais des Loups cruels qui les dévorent. » *Dio. Hist. Rom. lib. LV. Anno V. C. 761.* D'ailleurs, mal pour mal, celui que l'on se fait à soi-même est toujours moins insupportable : *volenti non fit injuria.*

(48) Seneca de Irâ lib. II. cap. 15. p. 418. Eumen. Panegyr. constantini cap. XII. p. 210.

(49) Il n'est point extraordinaire que ces Peuples ne pussent pas s'accoutumer à la domination des Etrangers. Sans ressembler aux Bêtes féroces, est-il aujourd'hui aucun Peuple qui ne les imite? Il faut donc croire que M. Pelloutier, d'ailleurs très-judicieux, s'est laissé prévenir contre les défauts des Peuples Celtes. Ils étoient grands sans doute : mais c'étoit le malheur du tems; & si l'on considére l'ensemble des événemens qui ont succédé à leur manière de vivre, à leur frugalité, à leurs maximes sur l'hospitalité, à l'éloignement qu'ils témoignoient pour tout ce qui est bas, rampant, & indigne de l'homme, peut-être regrettera-t-on leur première grossiéreté?



CHAPITRE XVI.

La valeur étoit la grande vertu des Peuples Celtes.

LA valeur étoit (1) aussi une vertu commune à tous les Peuples Celtes. C'étoit même celle de toutes les vertus dont ils faisoient le plus grand cas (2). Tout les y conduisoit. 1°. L'éducation qu'ils recevoient. N'apprenant point d'autre métier que celui des armes, le seul objet de leur émulation étoit de se distinguer dans les Guerres & dans les combats. 2°. Les Loix de l'honneur. Tous les égards, toutes les distinctions étoient pour les Braves, aulieu qu'il n'y avoit rien qui rendît un Scythe ou un Celte plus infâme que la poltronerie. 3°. Le motif d'intérêt. Le grand moyen de faire fortunè, de recevoir des présens de tous côtés, d'avoir une double portion du butin que l'on faisoit sur l'ennemi, de gagner des procès qui se décidoient le plus souvent par la voie des armes, c'étoit d'avoir du courage. 4°. La Religion enfin leur faisoit regarder la valeur comme un devoir sacré. Méprisant la mort (3), par l'espérance qu'ils avoient de revivre, ils s'imaginoient que la bravoure étoit le seul chemin qui conduisoit à l'immortalité : ils pensoient que le degré de valeur auquel chacun arrivoit ici bas, seroit la mesure de la gloire & de la félicité dont il jouiroit dans une autre vie.

Les Celtes s'engagoient à la valeur par des vœux solemnels.

Ces considérations les portoient à s'engager à la valeur par des vœux solemnels. Ils prêtoient serment, les uns, de ne se raser (4) ni la tête, ni la barbe, ou de ne point quitter (5) des anneaux de fer qui étoient parmi eux des marques de servitude; les autres, de ne point poser (6) leur baudrier, de n'entrer sous aucun toit (7), & de ne revoir ni Pere, ni Mere, ni Femme, ni Enfans, qu'ils n'eussent triomphé de leurs Ennemis. Tous, sans exception, avoient coutume (8),

(1) Veget lib. I. cap. 2. Strabo IV. 195-196. Julian. ap. Cyrill. lib. IV. p. 116. Cæsar. I. 39. Appian. Celtic. p. 1192. Seneca de Irâ lib. II. cap. 11. p. 399. Dio. Cass. lib. XLIX. p. 413. Solin. cap. XXXIV. p. 250. Herodot. IV. 93. Isidor. Orig. IX. 2. p. 104. & Chron. p. 730.

(2) *Voy.* ci-dessus chap. XII. p. 210. & suiv.

(3) Appian. Celt. p. 1192. Hegesipp. lib. II. in Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 448. Julian. Cæsar. de Trajano. p. 327.

(4) Silius Italic. IV. v. 201. Tacit. Germ. 31. & Histor. IV. 61. Gregor. Tur. lib. V. cap. 15. p. 337. Fredegar. p. 736.

(5) Tacit. Germ. 31.

(6) Florus II. 4.

(7) Cæsar VII. 66.

(8) Virgil. Georg. II. 497. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. 7. p. 632. Prudentius contrà Symmach. II. v. 696.) *Voyez* un semblable serment des Samnites dans Tite-Live *lib.* X. 38.

quand ils étoient sur le point de livrer bataille, de faire serment qu'ils se comporteroient en gens de cœur.

Ils avoient pour devise qu'il faut *vaincre ou mourir.*

Après cela, il ne faut pas être surpris que les Scythes & les Celtes fussent, généralement parlant, de bons soldats. Ils avoient pour devise, qu'il falloit *vaincre* ou *mourir* (9). Quoiqu'on les accusât généralement d'être fanfarons à l'excès, de témoigner un trop grand mépris pour les Ennemis qu'ils avoient à combattre, il faut avouer cependant que les Peuples les plus belliqueux ne leur ont jamais contesté, ni le courage, ni l'intrépidité.

Les Romains eux-mêmes ont rendu justice à la valeur des Celtes.

Quand les Romains apprirent à les connoître pour la première fois (10), ils jugerent que ces Peuples étoient nés pour la ruine des Villes, & pour la destruction du genre humain. Deux choses montrent surtout, combien la terreur du nom Gaulois étoit grande au milieu de cette puissante République. La première, c'est que pendant des siécles entiers (11) on s'étoit tenu sur la défensive avec les Gaulois, quoiqu'ils fussent les plus proches voisins des Romains, du côté du Nord. La seconde, c'est que la Loi (12), qui dispensoit les Sacrificateurs & les Vieillards d'aller à la guerre, en exceptoit la guerre avec les Gaulois : tous les Citoyens étoient alors obligés de prendre les armes.

Effectivement, dit Saluste (13), la valeur du Peuple Romain a subjugué facilement les autres parties de l'Univers ; mais toutes les fois que nous nous sommes battus avec les Gaulois, depuis les tems les plus anciens jusqu'à notre siécle, il ne s'agissoit pas simplement de la gloire de notre Nation, mais de sa conservation & de son salut.

Ciceron fait une remarque toute semblable. Dans la guerre, dit-il (14), que nous avons eue à soutenir contre les Celtibéres & contre les Cimbres, il n'étoit pas question de sçavoir lequel des deux Peuples commanderoit à l'autre; mais lequel éviteroit d'être totalement exterminé.

Julien l'Apostat reconnoît aussi (15) que les Celtes, c'est-à-dire, les Gaulois & les Germains, passoient autrefois pour des Peuples in-

(9) Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XLVIII. p. 168. Justin. XLIV. 2.
(10) Flor. I. 13. Justin. XXXVIII. 4.
(11) Cicero de Princ. Cons. p 1778.
(12) Appian. de Bello Civ. lib. II. p. 848. Plutarch. Camill. T. I. 151-152. & in Marcello Tom. I. p. 299. Cicero Ep. ad Attic. lib. I. ep. 14.
(13) Salust. Bel. Jugurth. cap. ult.
(14) Cicero Offic. lib. I. p. 3984.
(15) Julian. Orat. I. p. 34.

vincibles. Il avoue que c'étoit une chose (16) presqu'incroyable qu'on eût vu un Soldat Celte tourner le dos à l'Ennemi.

Les Grecs aussi ont redouté la valeur des Celtes.

Les Grecs en avoient jugé de même avant les Romains. La crainte des Gaulois, disoit Polybe (17), a causé de terribles inquiétudes aux Grecs, non-seulement du tems de nos Peres, mais encore dans notre propre siécle.

Justin, parlant des Gaulois qui ravagerent la Gréce, & qui passerent ensuite dans l'Asie mineure, assure (18) que la terreur de leur nom étoit si grande, que les Rois mêmes qu'ils n'attaquoient pas, achetoient la paix en leur donnant de grandes sommes d'argent. Dans le Livre suivant il ajoute (19) que leur nom étoit si redouté en Orient, qu'il ne se faisoit aucune guerre où les Rois ne prissent à leur solde des Troupes Gauloises. Les Rois dépossédés n'avoient recours qu'à eux, comme s'ils n'avoient pu soutenir ou recouvrer leurs Etats que par la valeur des Gaulois.

Cette valeur ne mérite cependant pas qu'on en juge plus favorablement que de l'attachement qu'ils témoignoient pour la liberté. On ne dira pas ici que leur courage avoit quelque chose d'insensé & de contraire à la nature, qui porte chaque individu à se conserver. Plusieurs Auteurs graves ont assuré (20) que » les Celtes Septentrionaux, & voi» sins de la Mer Océane, tenoient à déshonneur de fuir quand une maison » venoit à s'écrouler, ou que le feu s'y mettoit. On disoit encore, que » quand il survenoit une innondation de la Mer, ils couroient tout » armés au-devant des flots, frappoient sur les ondes, comme s'ils » avoient pu les blesser, & se laissoient submerger de peur qu'on ne pût » les accuser de craindre la mort, s'ils avoient pris la fuite « (21).

(16) Julian. Orat. I. pag. 36.

(17) Polyb. II. 123.

(18) Justin. XXIV. 4.

(19) Justin XXV. 2. Livius XXXVIII. 16.

(20) Aristot. Eudem. lib. III. cap. 1. & Nicomach. lib. III. cap. 10. Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XLVIII. pag. 168. 178. Ælian. Var. Hist. XII. 23.

(21) Quoiqu'en disent ces Auteurs graves, on ne croira jamais qu'il y ait eu des Peuples entiers capables de se livrer à cette folie. Une extravagance peut aisément tomber dans l'esprit d'une ou de plusieurs personnes, mais comment supposer que des Peuples soient constamment fous jusqu'à s'obstiner, soit à ne pas sortir d'une maison qui s'écroule, ou que les flammes sont prêtes à dévorer, soit à se précipiter au-devant des flots lorsqu'il survenoit des inondations, soit à frapper les ondes & à se laisser submerger ? La nature inspire à tous les hommes le désir de sa propre conservation. On imaginera bien que les passions & les préjugés peuvent prévaloir à ce sentiment ; mais, au moins, faut-il qu'ils ayent un but, un objet quelconque. A-t-on jamais vu un Peuple entier s'escrimer & mettre l'épée à la main pour se battre

Strabon (22) se moque avec raison de ces fables qu'Aristote, Elien & Nicolas de Damas, n'auroient pas dû copier sur la foi d'un Ephore, qui, selon le même Strabon, étoit le premier qui les eût rapportées. Quoique les Celtes Septentrionaux & voisins de la Mer (23) fussent plus belliqueux que les autres, il est constant qu'ils n'ont jamais porté à ce point la bravoure & le mépris de la vie. Dans le fond on peut être véritablement courageux, sans prodiguer sa vie d'une manière aussi extravagante.

Les raisons qui portent à ne pas juger favorablement de la valeur des Peuples Celtes, sont, premiérement, que la plûpart de guerres qu'ils faisoient étoient injustes (24). Personne ne disputera le nom de brave à un homme qui expose courageusement sa vie, pour sauver un Peuple, injus-

contre un mur? Ces idées sont au moins aussi absurdes que tout ce qui a été dit au sujet des Neures & des Phanésiens. Il seroit, sans doute, plus raisonnable d'attribuer à de semblables erreurs les méprises de ces Auteurs qu'on ne peut excuser d'avoir eu tant de crédulité.

(22) Strabo VII. 293.

(23) Strabo IV. 196. Cæsar I. 1. VI. 24. Julian. Orat. I. p. 34.

(24) Seroit-il étonnant que la plûpart des guerres que faisoient les Celtes fussent injustes? Pour en juger sainement il faut se transporter au tems où ces Peuples couvroient presque toute l'Europe. N'ayant pas été civilisés, ils étoient moins éloignés de la nature; mais les bornes étoient franchies, & il n'étoit question que de faire des progrès. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire; mais, dès qu'il a existé des sociétés, le droit de premier occupant a tendu à former un droit exclusif. Ce droit, très-foible au commencement & même pendant plusieurs siécles, a varié chez les Celtes. D'abord, quoique réunis, ils ont conservé leur droit à tout, leur droit à la communauté des biens de la terre. Ils ne respectoient pas leurs voisins; ils pilloient & enlevoient leurs récoltes: mais ceux-ci s'y opposoient pour défendre leur droit de premier occupant & ce qu'ils devoient à leur travail. Delà venoit ce droit du plus fort que les Celtes invoquoient: cela étoit plus court que de faire valoir le droit que la nature accorde à tous les hommes sur toutes les choses de la terre. Les Celtes userent ensuite du droit de premier occupant; &, pour le mettre hors d'atteinte, ils faisoient autour d'eux de vastes déserts: mais ils ne se fixoient pas au même endroit, ils portoient d'un lieu à un autre la même maniére de vivre. Cependant, ne cultivant pas assez de terres pour leur subsistance, ils alloient chercher ailleurs de quoi vivre. Cette habitude, & peut-être encore la nécessité de mettre la paix au-dedans, ou mille autres causes dont on ne sçauroit trop rendre raison, ont établi cet état de guerre presque continuel qui agitoit les premiers Peuples. L'état de nature & l'état civil qui s'établissoit insensiblement, se choquoient à chaque instant. Il étoit impossible qu'il ne se commit pas beaucoup d'injustices, parce qu'il n'étoit pas possible que tous les hommes concourussent en même-tems à perdre leur état de nature pour passer sous le joug de l'état civil: la raison ne parloit que grossiérement, &, lors même qu'elle vouloit établir la propriété exclusive, une espéce d'instinct la ramenoit au droit universel. En se rendant le premier occupant, on ne croyoit pas encore devoir respecter ce droit dans les autres. Cette résistance & cette contradiction sont une injustice, mais une injustice inévitable. Voilà la source de toute la barbarie qu'on reproche aux anciens Peuples. Cette accusation est peut-être moins raisonnable qu'on ne pense. L'état civil a succédé: la raison s'est developpée: elle a dû prendre tout son empire; & les guerres sont-elles toujours justes?

tement attaqué, de la ruine & de l'oppression dont il est menacé. Mais qu'on honore d'un si glorieux titre un brigand, qui fait la guerre pour tuer, pour piller, un Mercenaire que l'on paye pour répandre le sang humain, & pour accabler la bonne cause; c'est en vérité abuser étrangement des termes, c'est confondre la violence & l'oppression avec une défense légitime de soi-même; c'est annoblir le massacre & le brigandage.

En second lieu, la valeur des Peuples Celtes (25) n'étoit ordinairement qu'une colère aveugle, téméraire & brutale; ils n'écoutoient aucun conseil. Dès qu'ils voyoient (26) l'Ennemi, ils tomboient sur lui avec une rapidité qui approchoit de celle du feu. Rien n'égaloit l'ardeur, le courage, l'impétuosité, l'allégresse avec laquelle ils alloient au combat; mais ils y alloient sans ordre, sans précaution, sans avoir examiné si le tems & l'occasion étoient favorables, s'il étoit possible de forcer l'Ennemi dans son poste, & si leur valeur pourroit les tirer du danger auquel ils s'exposoient (27).

De-là naissoient ordinairement deux inconvéniens. Le premier, c'est qu'ils périssoient le plus souvent sans aucun fruit (28). Il est vrai qu'ils faisoient, dans un premier choc, des efforts incroyables de valeur, qu'ils mouroient comme des gens de cœur, qu'ils ne s'effrayoient d'aucun danger (29), qu'ils ne se laissoient point abattre à la vue d'une mort présente & inévitable. Mais aussi la plûpart (30) se faisoient tuer comme des bêtes féroces, qui courent au pieu pour l'enfoncer davantage.

L'autre inconvénient étoit, que ce feu, avec lequel ils commençoient l'action, se ralentissoit insensiblement, & s'éteignoit bientôt tout à fait. Ils auroient été invincibles, si la vigueur (31) des premiers efforts s'étoit soutenue jusqu'à la fin. Mais, comme ils épuisoient leurs forces au

---

(25) Polyb. II. 112. Strabo IV. 195. Seneca de Irâ lib. I. cap. 11. p. 398-399.

(26) C'est ce que Plutarque *in Mario Tom. I. p.* 412. disoit des Cimbres. Ammien Marcellin *XVI.* 13. *p.* 146. dit la même chose des Allemands.

(27) Tout cela suppose une perfection que l'état civil n'avoit pas encore acquise chez les Celtes. Le besoin & la raison les rendoit sans doute braves; mais il étoit réservé à une plus grande maturité de leur apprendre à faire un bon usage de leurs forces.

(28) Amm. Marc. XVI. 13. p. 144.

(29) Herodian. de Germanis lib. I. p. 32. Horat. Carm. lib. IV. Od. 14. Sidon. Apoll. Panegyr. Majorian. v. 250.

(30) Pausan. Phocic. XXI. p. 848. Seneca de Irâ lib. III. cap. 3. p. 434.

(31) Polyb. II. 220.) Justin *XLI.* 2. dit la même chose des Parthes.

premier choc (32), ils étoient entiérement abattus lorſque l'action duroit pendant quelques heures.

Il étoit d'ailleurs impoſſible que le Soldat ne perdît abſolument courage, quand il voyoit, qu'aulieu de le conduire à la victoire, ſon impétuoſité ne ſervoit qu'à le mettre plus à découvert, à le précipiter dans le danger, à faciliter ſa défaite. Auſſi les Romains (33) avoient-ils pour Maxime de ſe tenir ſur la défenſive, dans les commencemens des batailles qu'ils livroient aux Celtes. On leur laiſſoit jetter leur premier feu; on les menoit enſuite, comme des troupeaux de moutons.

Au reſte, comment regarderoit-on comme une vertu, un courage qui n'étoit pas conduit par la raiſon, un courage que l'on employoit rarement à défendre une bonne cauſe. On a eu raiſon de dire (34), que les Celtes appelloient valeur ce qui n'étoit dans le fond qu'une fureur, & quelque fois une rage de bêtes féroces.

CHAPITRE XVII.

De l'hoſpitalité des Peuples Celtes.

Si le reſpect dû à la vérité n'a pas permis de donner de grands éloges à la valeur des Peuples Celtes & à l'amour qu'ils témoignoient pour la liberté, il faut leur rendre plus de juſtice à l'égard de l'hoſpitalité qu'ils exerçoient tous de la manière du monde la plus louable. Cruels & barbares envers leurs ennemis, ſe livrant facilement aux conteſtations avec leurs meilleurs amis, en venant même avec eux juſqu'à ſe battre; ils dépouilloient toute leur férocité (1) vis-à-vis des Etrangers & des Voyageurs qui paſſoient dans leur Pays, ou même en faveur des fugitifs qui venoient y chercher une retraite.

I. Par-tout on ſe faiſoit une loi de les recevoir; mais c'étoit un devoir dont chacun s'acquittoit avec allégreſſe. On logeoit l'étranger. On lui donnoit à manger; & ce n'étoit qu'après ces démonſtrations d'amitié, qu'on lui demandoit de quel pays, de quelle condition il étoit, qu'elles étoient les affaires qui l'avoient emmené chez eux. » Les

(32) Livius V. 4. VII. 12. XXXVIII. 17. Dio. Caſſ. XXXVIII. 89. 91. Tacit. Ann. II. 14. & Germ. 4. *Voy.* ci deſſus p. 122-123.

(33) Livius X. 28.

(34) Florus de Cimbris III. 3. Appian. Celt. p. 1192. Agath. I. 15.

(1) Pomp. Mela lib. III. cap. 3. p. 75. Procop. de Ædif. lib. III. cap. 7. p. 63.

Gaulois

» Gaulois, dit Diodore de Sicile (2), invitent les Etrangers à leurs » festins : après le repas ils leur demandent, qui ils sont, & en quoi on » peut leur rendre service. »

II. Non-seulement les Celtes regardoient comme un crime de refuser leur maison & leur table à qui que ce fut, ils n'attendoient pas que les Etrangers vinssent leur demander le couvert. D'abord qu'ils appercevoient un Voyageur, ils couroient au-devant de lui, & le pressoient de venir loger chez eux. Il y avoit une espéce de jalousie & de contention entre les Particuliers, à qui l'emmeneroit. Celui que l'Etranger choisissoit pour son hôte, emportoit avec lui l'admiration de ses Concitoyens, qui regardoient cette préférence comme une grace particuliére que le Ciel n'accorde qu'à ceux qu'il chérit le plus (3).

Pour que l'on ne nous accuse pas de prêter ces beaux sentimens à des Barbares, il convient de rapporter les propres paroles de Diodore de Sicile. Cet Auteur, parlant des Celtibéres, qui étoient l'un des Peuples les plus féroces de l'Espagne, remarque (4) que, « bien qu'ils se montrassent » cruels envers les malfaiteurs, & envers leurs ennemis, ils ne lais- » soient pas d'être doux & humains à l'égard des Etrangers qui pas- » soient dans leur Pays. Chacun, dit l'Historien, les invite à venir » loger chez-lui. Il y a de la contention entre eux à qui les recevra. Ils » louent ceux que les Etrangers préférent, & les croyent bien-aimés » de Dieu. »

III. Les voyageurs ne payoient nulle part leur dépense. On les recevoit sans aucun intérêt, dans la seule vue de se faire des amis (5) & d'exercer un devoir de l'humanité. » Si les Germains, disoit Tacite » (6), demandent quelquefois un présent à l'Etranger qui se retire,

(2) Diodor. Sicul. V. 212.

(3) Ces sentimens supposent un caractère naturellement bon. Ils étonnent aujourd'hui la raison qui se vente tant de sa perfection & qui ne sçauroit les imiter. Pour peu que l'on réfléchisse, il est aisé de reconnoître que les Celtes ne se montroient cruels, si l'on veut, qu'envers les malfaiteurs ou leurs ennemis, parce que c'étoit en cela que consistoit le choc de l'état de nature & de l'état civil. Du reste ils respectoient les hommes & se montroient doux & humains à leur égard. Ce qui se passoit chez eux, soit pour les défis, soit pour le jeu, &c. étoit un excès & un abus qui ne constituent pas un état.

(4) Diodor. Sicul. V. 215.

(5) Nicol. Damasc. ap. Stobœum Serm. V. p. 40. & CXXXVI. p. 400.) Les *Thyniens*, dont parle Nicolas de Damas, étoient un Peuple Scythe qui avoit passé de Thrace en Asie. (Strabo VII. 295.) Le nom de *Bi-Thyniens* marque que ce Peuple étoit voisin des Thyniens.

(6) *Voy.* la note suivante.

» celui-ci a coutume de l'accorder; mais il peut aussi en demander avec » la même liberté. »

IV. Quand l'hôte n'étoit plus en état de nourrir son Etranger, au lieu de le renvoyer, il lui ménageoit un autre hospice. « Il n'y a point de » Nation, ce sont encore les paroles de Tacite (7), où l'on se plaise » plus à manger ensemble, & à recevoir les Etrangers que chez les » Germains. Ils regardent comme un crime de refuser l'entrée de leur » maison à qui que ce soit. Chacun apprête à manger à ses hôtes, à » proportion de ses moyens. Quand les provisions viennent à man» quer, celui qui jusqu'alors avoit été l'hôte, montre à l'autre un hos» pice, & l'y accompagne. Ils vont ensemble, sans être invités, dans » l'une des maisons voisines. Il n'importe même où ils aillent. Par-tout » ils sont reçus avec la même humanité. On ne met aucune différence » entre les personnes connues & inconnues par rapport aux droits de » l'hospitalité. »

V. Quand un Celte étoit convaincu d'avoir refusé le couvert à un Etranger, il étoit non-seulement regardé avec exécration par ses Concitoyens, mais encore il étoit condamné à une amende pécuniaire par les Magistrats. Peut-on lire sans admiration cette Loi des Bourguignons (8): « Quiconque aura refusé sa maison ou son feu à un Etranger, payera » trois écus d'amende. Si un homme, qui voyage pour ses affaires parti» culiéres, vient demander le couvert à un Bourguignon, & que l'on » puisse prouver que celui-ci ait montré à l'Etranger la maison d'un » Romain, le Bourguignon payera au Romain trois écus, & pareille » somme au Fisc (9). »

On voit là que les Bourguignons, au lieu de regarder l'hospitalité comme une charge, la regardoient au contraire comme une gloire qu'il ne falloit pas se laisser enlever. La même Loi porte que le Métayer, ou le Censier, qui aura refusé d'exercer l'hospitalité, sera fustigé; que les Ambassadeurs étrangers pourront prendre, dans tous les endroits où ils coucheront, certaines provisions, & que la dépense sera bonifiée par la Communauté.

(7) Tacit. German. cap. 21.

(8) Leg. Burgund. p. 282.

(9) Ces Loix ne semblent-elles pas être l'ouvrage de la Divinité? Et comment osons-nous traiter de barbares des hommes pour qui les droits de l'humanité étoient si sacrés? Si nous avons gagné d'un côté, nous avons certainement beaucoup perdu à bien des égards.

Cela s'accorde avec ce que pratiquoient les Mossyniens, Peuple Celte qui demeuroit dans l'Asie mineure, du côté de Trébisonde (10). Cultivant la terre en commun (11), ils en partageoient le revenu par égales portions, après avoir pris sur le tout une portion que l'on réservoit pour les Etrangers qui pouvoient passer dans le Pays. Les Lucains, qui descendoient d'un des plus anciens Peuples de l'Italie, c'est-à-dire, des Samnites (12), avoient aussi une Loi qui ressembloit assez à celle des Bourguignons. Elle condamnoit (13) à une amende celui qui refusoit sa porte à un Etranger.

VI. Non contens de recevoir leurs hôtes de la manière du monde la plus humaine, les Celtes regardoient encore ces mêmes Etrangers, comme des personnes sacrées, qu'un honnête homme devoit conduire, protéger, & défendre contre toute sorte de violences, fut-ce même au péril de sa vie.

On voit dans Jules-César (14) » que les Germains regardoient, com» me un crime, de faire quelque outrage aux Etrangers. Quand il » en venoit chez eux, pour quelque cause que ce fut, ils empêchoient » qu'on ne les insultât, & les regardoient comme des personnes sacrées. » Toutes les maisons leur étoient ouvertes, & par-tout on leur donnoit » à manger. »

Aristote dit (15) que les Gaulois conduisoient les Voyageurs & les gardoient à l'œil, parce qu'on punissoit ceux sur le territoire desquels l'Etranger avoit souffert quelqu'injure ou quelque dommage. Nicolas de Damas avoit aussi remarqué (16) que les Celtes, en général, punissoient beaucoup plus sévérement le meurtre d'un Etranger que celui d'un Citoyen. Il en coutoit la vie pour le premier de ces crimes, aulieu que celui qui avoit commis le second, en étoit quitte pour un bannissement.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici un exemple qui montrera combien les droits de l'hospitalité étoient sacrés parmi les Germains, jusques dans le sixiéme siécle.

(10) Pompon. Mela I. cap. 19. p. 34.
(11) Nicol. Damasc. ap. Stobæum Serm. CLXV. p. 470.
(12) Plin. Hist. Nat. III. 5.
(13) Ælian. Var. Hist. IV. 1.
(14) Cæsar VI. 24.
(15) Arist. de Mir. Aud. T. I. p. 706.
(16) Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. CLXV. p. 470.

Selon les Constitutions des Lombards (17), la Dignité Royale devoit passer, après la mort du Roi *Vaces*, à un Prince nommé *Ildisgas*, ou *Ildisgal*. ce Prince, ayant été exclus du Trône par des intrigues qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, se retira chez les Gépides. *Audouin*, Roi des Lombards, qui auroit voulu se tirer cette épine du pied, fit redemander *Ildisgal* aux Gépides ses voisins. La demande fut fortement appuyée par des Ambassadeurs que l'Empereur Justinien avoit envoyés pour la même fin. Torisin, Roi des Gépides, qui venoit de faire tout nouvellement la paix avec les Romains & les Lombards, assembla là-dessus les Notables de son Royaume, pour leur exposer la demande qu'on lui faisoit, & le danger qu'il y avoit de la refuser. Le résultat unanime de l'Assemblée fut qu'il vaudroit mieux que les Gépides périssent totalement avec leurs femmes & leurs enfans, que de commettre un semblable sacrilége. Voilà un sentiment d'autant plus beau, qu'il fut soutenu, & que la Noblesse Gépide se montra insensible sur cet article (18).

Quoique les Sarmates fussent encore plus cruels & plus féroces que les Celtes, ils ne laissoient pas de s'humaniser de la même maniére avec les Etrangers, & de faire le même cas de l'hospitalité. Helmodus, qui écrivoit dans le onzième siécle une Chronique des *Slaves*, c'est-à-dire, des Sarmates qui, de son tems, demeuroient au-delà de l'Elbe (19), avoue qu'il étoit extrêmement rare qu'un Esclavon refusât le couvert à un Etranger. Quand la chose arrivoit, il étoit permis de mettre le feu à la maison de celui qui avoit été assez lâche, assez avare, & assez dénaturé pour rebuter l'Etranger : chacun s'empressoit de venger l'outrage qu'il avoit fait à l'hospitalité.

(17) Procop. Goth. III. 35. p. 549. & IV. 27. p. 645.

(18) Que doit-on plus admirer, ou de l'injustice du Lombard & de Justinien son protecteur, ou de la générosité des Gépides ? Ce Peuple ne sacrifioit pas à ses intérêts les droits de l'humanité. Il sçavoit que le malheureux est une chose sacrée, & la nature les avoit mieux instruits à cet égard, que tous les rafinemens de la législation Romaine. Cependant ceux-là sont traités de barbares, ceux-ci croyent être les Législateurs de l'Univers.

(19) Helmold. Chron. Slav. cap. 82. p. 181.

CHAPITRE XVIII.

De la frugalité des Peuples Celtes.

ON a encore loué dans les Peuples Celtes, quelques autres vertus, la frugalité, la justice, l'union & la fidélité (1). Généralement parlant, ils mangeoient peu, & se nourrissoient des viandes les plus communes, sans rechercher ni la variété, ni la délicatesse des mets. Il est vrai que cette manière de vivre simple & frugale, sembloit être une nécessité plutôt qu'une vertu dans la plûpart des Peuples Celtes (2). Les uns vivoient (3) dans une heureuse ignorance de tout ce qui peut flatter la sensualité de l'homme. Les autres, paresseux à l'excès, incapables de travailler pour avoir du pain, étoient bien éloignés de se donner la moindre peine pour se procurer un superflu dont l'homme peut se passer. D'autres s'accoutumoient à la disette (4) à cause de l'ingratitude du terroir qu'ils cultivoient. Ainsi, du tems de Jules-César (5), les Germains vivoient fort sobrement, parce qu'ils étoient pauvres; mais l'abondance & les délicatesses que les vaisseaux étrangers apportoient aux Gaulois, les avoient jettés dans le luxe & dans la débauche.

Cependant on ne peut pas douter qu'il n'y eût des Peuples qui estimassent la sobriété à cause d'elle-même, & qui ne la recherchassent par choix. Tels étoient (6) les Belges, les Nerviens, les Suéves; ils ne souffroient pas que l'on apportât dans leur Pays, ni vin, ni aucune des choses qui peuvent amollir les esprits, & affoiblir le courage. » Renoncez, disoient les Tenctéres aux Habitans de Cologne (7), » renoncez aux voluptés dont les Romains se servent encore plus » utilement que des armes, pour affoiblir leurs sujets. »

On voit même qu'en général les Germains & les Scythes étoient ac-

(1) *Voy.* ci-dessus Liv. II. chap. II. p. 118. note (6), &c. chap. III. p. 123-126. 130.

(2) La nécessité a d'abord rendu presque tous les Peuples sobres. Leur vie étoit frugale & peu recherchée; & cette manière de vivre n'a été troublée que par l'invention des Arts qui procurent les commodités. Quelques-uns les ont rejettées avec dédain: les autres s'y sont livrés, parce que la réflexion ne commandoit pas aux sens. Ces commodités se présentoient à eux peut-être à contre-tems; la raison n'avoit pas encore pris assez d'empire, & leurs ennemis étoient assez vils pour les attaquer par cette voye, après s'y être eux-mêmes assujettis. Ceux-là se montroient plus raisonnables, & leur résistance étoit une vertu.

(3) Seneca de Irâ I. 11. p 399.

(4) Tacit. German. cap. 4.

(5) Cæsar VI. 24.) Polybe II. 107. avoit déja accusé les Gaulois de se gorger de viandes.

(6) Cæsar I. 1. II. 15. IV. 2.

(7) Tacit. Hist. IV. 64.

coutumés aux abstinences & au jeûne. Appien remarque (8) que s'ils manquoient de vivres & de fourage, les Germains se nourrissoient d'herbes, & donnoient à leurs chevaux des écorces d'arbrisseaux. Pline nous apprend quelles étoient ces herbes (9). » L'herbe appellée » Scythique est, dit-il, fort estimée par les Scythes, parce qu'elle les » garantit de la faim & de la soif aussi long-tems qu'ils la tiennent » dans la bouche. Ils employent aussi à cet usage, l'herbe appellée Hip» pace, c'est-à-dire, l'herbe de cheval, parce qu'elle produit le mê» me effet sur les chevaux. On prétend qu'avec le secours de ces deux » sortes d'herbes, les Scythes peuvent résister à la faim & à la soif » jusqu'à douze jours entiers. »

Aussi un Roi des Scythes écrivoit à Philippe, Roi de Macédoine (10): » Vous commandez à des Macédoniens, exercés à la guerre, & moi » à des Scythes, qui sont de plus instruits à combattre contre la faim » & contre la soif. » On prétend que les Sarmates (11) supportoient encore la faim plus long-tems; ils ne prenoient leurs repas que de trois en trois jours.

Les Celtes passoient pour aimer singuliérement la justice.

Plusieurs Auteurs représentent les Scythes & les Celtes, comme les plus justes & les plus équitables de tous les hommes. Justin, par exemple, dit (12) » que, sans avoir des Loix, les Scythes ne laissoient pas » d'être naturellement justes & équitables. Ils ne sont pas, comme les » autres hommes, passionnés pour l'or & pour l'argent. Ils vivent » de lait & de miel, & ne s'habillent que de peaux de souris (13), » ou de bêtes sauvages. Des mœurs si réglées les rendent justes, & » préviennent en eux tout désir du bien d'autrui. Les richesses ne sont » gueres désirées que par ceux à qui elles peuvent être de quelque » usage. »

Nicolas de Damas rend le même témoignage aux Scythes Galactophages, c'est-à-dire, aux Gêtes. » Ce sont, dit-il (14), les plus justes

(8) Appian. Celt. p. 1192.

(9) Plin. lib. XXV. cap. 8. p. 403.

(10) Plutarch. Apopht. Tom. II. p 174.

(11) Lucan. III. v. 282. A. Gell. lib. IX. cap. 4. p. 246.) Nicolas de Damas. ap. *Stob. Serm. CLXV. p.* 470. semble dire tout le contraire. Σαυρομάται διὰ τριῶν ἡμερῶν σιτοῦνται εἰς πλήμμυσιν, Mais il y a apparence que Stobée a mal extrait le passage de Nicolas de Damas, qui avoit tiré ce qu'il dit des Sarmates du même Auteur qu'Aulu-Gelle.

(12) Justin. II. 2.) On dit à-peu-près la même chose des Hyperboréens. (Pomp. Mela lib. III. cap. 5. p. 77. Solin. 26.)

(13) *Voy.* ci-dessus p. 161.

(14) Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XXXVII.

» de tous les hommes. On ne voit parmi eux, ni haine, ni envie, » parce que tous les biens y sont communs. Le même Auteur avoit » observé (15) que les Celtes ne fermoient jamais les portes de leurs » maisons. » Agathias, entre plusieurs bonnes choses qu'il avoit remarquées dans les Francs (16), » admiroit sur tout la justice qu'ils » observoient entr'eux. »

Il faut cependant avouer que tout cela ne donne pas une grande idée de la justice des Peuples Celtes. A la vérité, on sent bien qu'aussi long-tems qu'ils aimerent mieux cultiver leurs terres en commun que de les partager, les haines, les contestations, & les injustices qui naissent du tien & du mien, ne dûrent pas être connues parmi eux. Vivant ensemble dans une espéce d'égalité, le grand n'ayant guères plus que le petit, personne ne devoit penser à envahir les biens de ses concitoyens (17). D'ailleurs, comme toutes les richesses de ces Peuples ne consistoient qu'en bétail, & que de semblables larcins, qu'il est difficile de cacher, étoient punis avec la derniére sévérité, il n'est pas surprenant (18) que le vol fut extrêmement rare parmi eux.

Mais si les Celtes n'avoient pas souvent occasion de pêcher contre la bonne-foi, s'ils observoient, les uns à l'égard des autres, quelques Loix de la justice, il est constant qu'ils n'en gardoient aucune par rapport à leurs voisins. Leur justice ressembloit assez à celle des brigands, qui sont étroitement unis entre eux, pour piller & tuer tout ce qui n'est pas de leur bande (19). Les Scythes ne s'emparoient pas des terres de leurs Ennemis, parce qu'ils ne pouvoient en tirer aucun usage. Ils prétendoient

p. 118.) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si les femmes étoient effectivement communes parmi les Gétes, & si cette communauté étoit un moyen pour retrancher la haine & l'envie de la société. On en parlera dans l'un des livres suivans.

(15) Agath. I. p. 13.

(16) Ibid.

(17) L'on conçoit aisément que la culture des terres en commun doit mettre de l'égalité entre les Habitans d'un Etat; mais sitôt qu'il y a des distinctions, des petits & des grands, des forts & des foibles, l'égalité ne peut se soutenir que par des principes de vertu; il faut que le grand & le fort ne veuillent pas avoir plus que les autres, ou que ceux-ci les forçent à respecter la communauté.

(18) Justin. II. 2.

(19) *Voy.* ci-dessus, Liv. II. chap. XVI. note (24). Plusieurs Sociétés étant animées du même esprit, il en résultoit, comme par nécéssité, un état de guerre qui a produit de grand maux. C'est ce qui a fait dire à Hobbes que les hommes sont naturellement en état de guerre. Il ne voyoit pas que la guerre étoit une conséquence du passage de l'état de nature à l'état civil, & le combat de droits qui se heurtoient. Mais cet état violent ne devoit durer que jusqu'au parfait établissement de l'état civil.

ne faire la guerre que par amour pour la gloire (20); mais l'injustice de porter le fer, sous ce prétexte, dans les pays voisins, n'est pas moins criante : il n'est pas plus permis de tuer un homme par honneur que par intérêt.

Il n'est pas même incontestable que les Scythes & les Celtes observassent plus scrupuleusement la justice au dedans qu'au dehors. Autant qu'on en peut juger, il semble que la loi du duel, dont on a parlé plus haut, & qui, dans toutes les affaires d'honneur & d'intérêt, donnoit toujours droit & gain de cause au plus fort, n'étoit autre chose qu'un renversement total des Loix de la justice & de l'équité (21).

Les Scythes & les Celtes vivoient entre eux dans une grande union.

On a remarqué encore que les Scythes & les Celtes vivoient entre eux dans une étroite union; qu'il n'y avoit rien de plus admirable que l'affection & les égards qu'ils se témoignoient réciproquement. Par exemple (22), on dit que la discorde étoit inconnue parmi les Hyperboréens; que les Scythes Galactophages (23) donnoient aux Vieillards le nom de péres. Ceux-ci appelloient les jeunes gens leurs enfans; & les hommes d'un âge égal se donnoient entre eux le nom de fréres.

Il faut qu'il en fut de même parmi les Germains, puisque l'on voit les Cimbres (24) demander à Marius des terres pour eux & pour leurs fréres les Teutons. En Espagne aussi on avoit un si grand respect pour les personnes âgées (25), qu'il n'étoit pas permis à un jeune homme de déposer contre un Vieillard.

Sur la fin du sixiéme siécle, Agathias admiroit encore (26), non-seulement la bonne justice que l'on rendoit parmi les Francs, mais aussi la concorde où ils vivoient. La preuve qu'il en donne est très-remarquable. Partagés entre plusieurs Rois, qui ne pouvoient s'accorder, & qui vouloient décider leurs différens par la voye des armes, les Troupes,

(20) Justin. II. 3.

(21) Tant qu'il n'y a point de Loix, la Justice ne peut consister qu'à être humain, généreux, franc & sincère dans la société, à être doux & compatissant envers les supplians, à bien recevoir les étrangers & à les considérer comme ses frères. Les Celtes avoient toutes ces qualités. Les duels n'étoient qu'un abus autorisé, parce que l'on confondoit l'état de nature & l'état civil. Ces Peuples ne vouloient renoncer qu'à une partie de leur dépendance naturelle, ce qui devoit produire de grands maux.

(22) Plin. IV. 12. p. 471.

(23) Nicol. Damasc. ap. Strobœum Serm. XXXVII. p. 118.

(24) Plutarch. in Mario Tom. I. p. 419.

(25) Nicol. Dam. ap. Stob. Serm. CLXV, p. 470.

(26) Agath. lib. I. p. 13.

au lieu de servir le ressentiment de leurs Chefs, les exhorterent de ne point réduire le Soldat à la dure nécessité de se souiller du sang de ses compatriotes; mais de chercher entre eux des moyens de pacification, & d'empêcher que la Nation entiére ne fût détruite pour des querelles particuliéres, ou pour des intérêts personnels.

Mais, outre que cette bonne harmonie des Francs ne dura pas longtems, ce que l'on dit de la parfaite union où vivoient les Peuples Celtes, demande encore bien d'autres restrictions. Chaque Peuple étoit ordinairement en guerre avec ses voisins, ainsi la concorde s'étendoit rarement au-delà des bornes d'un Etat, hors duquel il étoit permis de piller & de tuer.

Outre cela, l'harmonie ne pouvoit être parfaite dans des Etats partagés entre deux ou plusieurs Factions opposées. Il n'y avoit donc que les Factions, dont les Membres fussent étroitement & parfaitement unis. Là tout étoit conduit par les conseils d'un Chef qui étoit, pour ainsi dire, l'ame du Parti.

Il y avoit même des Cliens, appellés *Soldurii;* qui se lioient tellement à leur Chef, qu'ils faisoient vœu de vivre & de mourir avec lui. Comme les familles entiéres s'attachoient ordinairement (27) à une Faction, l'esprit de parti contribuoit à les réunir autant que les liens de la nature. Aussi étoit-ce une abomination (28), parmi les Germains, de tuer aucun de ses parens. Chacun étoit obligé d'épouser les querelles de sa famille, & de se prêter à tous ses intérêts. Quand il s'agissoit d'une réconciliation, la famille entiére, offensée par le meurtre de quelqu'un de ses membres, ou de quelqu'autre manière, recevoit la satisfaction & le dédommagement, comme si elle n'avoit été qu'un seul homme.

Voilà quelle étoit la concorde des Peuples Celtes. Comme l'intérêt & l'esprit de parti contribuoient à les réunir, encore plus que la raison, la justice & l'affection naturelle, on sent bien que leur union étoit souvent un mal. Un homme, à qui il n'est pas permis de se départir des intérêts de sa famille & de la Faction qu'elle a embrassée, est souvent réduit à défendre un mauvais parti.

---

(27) On dit *ordinairement*, parce qu'il y avoit des exceptions. On le verra lorsque nous parlerons de la forme de gouvernement que les Peuples Celtes avoient adoptée.

(28) Tacit. Germ. 19. 21.

Quoi qu'il en soit, le Lecteur ne sera pas fâché de lire ici la belle instruction qu'un Prince Scythe donnoit à sa famille. Elle est très-connue ; mais elle mérite d'être rapportée, par cela même qu'elle est d'un Scythe (29). » Le Roi *Scilurus*, qui avoit quatre-vingt enfans, les fit » appeller lorsqu'il se vit près de la fin de ses jours : il leur présenta un » faisceau de dards qui étoient attachés ensemble, & leur ordonna » de les rompre ; mais ils ne purent en venir à bout ; alors le Roi tira » les dards l'un après l'autre, & les rompit facilement de cette maniè» re «. Il voulut les instruire par-là qu'ils seroient invincibles aussi longtems qu'ils demeureroient unis, au lieu qu'ils seroient la foiblesse même, aussitôt que la division se glisseroit parmi eux.

Les Scythes & les Celtes se vantoient d'être fidéles, sincères & esclaves de leur parole.

Les Celtes se piquoient encore d'être sincéres & de tenir leur parole. On le voit dans une saillie de deux Princes Frisons, elle est rapportée par Tacite. Quelqu'un leur faisoit voir ce qu'il y avoit de remarquable à Rome : on les mena à un spectacle que l'Empereur Néron donnoit dans le Théâtre de Pompée. Ils y virent, assis parmi les Sénateurs, des gens qui étoient habillés à la manière des Etrangers : la curiosité les porta à demander quels étoient ces gens-là. Lorsqu'ils eurent appris que les Romains faisoient cet honneur aux Ambassadeurs des Peuples qui se distinguoient par leur bravoure & par leur attachement pour la République, ils se placerent sans hésiter au milieu des Sénateurs, en disant (30) : » que personne ne surpassoit les Germains, ni pour la bravoure, » ni pour la fidélité «.

Effectivement, la plûpart des Empereurs Romains confioient la garde de leur personne à des Soldats Celtes, comme s'ils ne pouvoient en choisir de plus braves, ni de plus affidés. L'Empereur Auguste eut une garde d'Espagnols (31) jusqu'à la bataille d'Actium. Alors il les congédia pour prendre des Germains qu'il retint à son service jusqu'à la défaite de Varus.

Les Empereurs qui succéderent à Auguste, suivirent son exemple. Tibére (32), Caligula (33), Néron (34) & plusieurs autres, eurent

(29) Plutarch. de Garrulit. Tom. II. p. 511.
(30) Tacit. Ann. XIII. 54. Selon Suétone, la chose se passa sous l'Empire de Claude. (Sueton. Claud. cap. 25.)
(31) Sueton. Aug. cap. 49. Dio. LVI. 585.
(32) Tacit. Ann. I. 24.
(33) Sueton. Calig. cap. 58.
(34) Sueton. Neron. cap. 34. Tacit. Ann. XIII. 18. Inscript. ap. Cluver. G. A. p. 561.

une garde de Germains; & ce fut pour recruter sa garde Batave (35), que Caligula entreprit une expédition en Germanie.

Dion Cassius remarque (36) que les Empereurs avoient encore de son tems une garde de Cavalerie Batave, qui étoit en grande réputation. Le même Historien dit ailleurs (37), que Caracalla se fioit beaucoup plus aux Scythes & aux Germains, qu'il avoit près de sa personne, qu'aux Soldats Romains.

Ce n'étoit pas seulement à Rome, que l'on avoit cette idée de la fidélité des Troupes Celtes. Avant le tems d'Auguste (38), Juba, Roi de Mauritanie, avoit déjà une garde de Cavalerie Espagnole & Gauloise. On voit aussi, dans Josephe (39), qu'Hérode le Grand avoit des Compagnies de Gardes Thraces, Germaines & Gauloises. Les derniers avoient servi en la même qualité (40) la Reine Cléopatre. Auguste les donna à Hérode, après la mort de cette Princesse.

On ne peut disconvenir que les Celtes ne fussent en général sincères, fidéles & religieux observateurs de leur parole. Les hommes d'un caractère vif & ouvert, sont naturellement ennemis du mensonge & de la duplicité. Aussi un Soldat qui se fie sur sa force & sur sa valeur, qui a d'ailleurs été élevé dans le principe qu'il doit terminer par la voie des armes toutes les affaires qu'on lui suscite, regarde ordinairement la fraude, l'artifice & la trahison, comme des bassesses & des lâchetés indignes d'un homme de cœur.

Tacite avoit raison de dire, que les Germains portoient à cet égard les choses à l'excès (41). Ce que l'on appelle la parole, la foi d'un honnête homme, ne l'obligea jamais (42) à se laisser lier & vendre, pour avoir dans la fureur du jeu risqué sa liberté sur un coup de dé. On est encore moins obligé de se tuer soi-même (43), parce qu'on a promis de donner ce spectacle à une vile populace assemblée dans un théâtre.

(35) Sueton. Calig. cap. 43.

(36) Dio. cass. lib. LV. p. 564. 565.

(37) Fragm. Dion. cass. ex lib. LXXVIII. p. 891. Herodian. lib. IV. p. 342. Excerpta ex Joh. Antioch. ap. Valesf. p. 824. Suidas in Antonino.

(38) Cæsar de Bello Civ. lib. II. cap. 40.

(39) Guerre des Juifs Liv. I. chap. 21. p. 209. M. d'Andilly a mis *Allemands* au lieu de *Germains*, pour ne s'être pas souvenu que le nom d'*Allemands* n'étoit pas encore connu du tems de Josephe.

(40) Idem, Liv. I. chap. XV. p. 146.

(41) Tacit. Germ. cap. 24.

(42) *Voy.* ci-dessus, p. 248.

(43) *Voy.* ci-dessus, p. 247.

Il faut avouer encore que les Troupes Celtes ont donné, en différentes occasions, des preuves de leur attachement & de leur fidélité aux Princes qu'elles servoient. Par exemple, à Rome on admira (44) l'action d'un Soldat Germain de l'Armée de Vitellius. Comme il vit cet Empereur entre les mains des Troupes ennemies qui lui faisoient souffrir mille indignités, il courut à lui, & lui dit : » je vais vous aider de la » seule manière qui soit encore en mon pouvoir ». En prononçant ces paroles, il porta un coup d'épée à Vitellius, & se tua lui-même à ses pieds.

Ce que des cohortes des Germains avoient fait quelques mois auparavant en faveur de Galba, n'est pas moins remarquable. Cet Empereur avoit cassé (45) & renvoyé sans aucun émolument la garde des Germains, parce qu'il la croyoit affectionnée à l'un de ses Concurrens. Il ne laissa pas cependant de traiter fort humainement quelques autres cohórtes des Germains, que Néron (46) avoit envoyées en Orient pour servir dans l'expédition qu'il avoit contre les Parthes. Elles revinrent à Rome, extrêmement fatiguées du trajet, & Galba en prit un grand soin. En cela il n'obligea pas des ingrats. D'abord que ces cohortes (47) furent informées que la vie de l'Empereur étoit en danger, elles volerent à son secours : elles l'auroient même sauvé, si elles ne s'étoient pas égarées dans les rues de la Ville.

Ces preuves & ces exemples de la fidélité des Celtes ne forment pourtant pas une démonstration. Outre que la fidélité n'est guères estimable, quand elle n'est qu'une vertu de tempérament ; sans alléguer encore, qu'un homme qui ne se fait aucun scrupule de commettre des injustices & des violences ouvertes, ne doit pas s'applaudir de ce qu'il est incapable de faire une trahison (48) ; il est d'ailleurs prouvé que

(44) Xiphilin. ex Dion. lib. LXV. p. 743.) Tacite *Histor. III.* 85. raconte la chose d'une manière un peu différente.

(45) Sueton. Galba cap. 12.

(46) Tacit. Histor. I. 31.

(47) Sueton. Galba cap. 20.

(48) Si ces exemples ne font pas une preuve certaine de la fidélité des Celtes, comment établira-t-on la fidélité de quelque Peuple que ce soit ? Il est assez singulier qu'on veuille avilir les sentimens en ses considérant comme des vertus de tempérament. Le Physique y influe sans contredit ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il puisse lui seul produire les actions dont le sentiment est le principe. D'ailleurs, à ce compte, il ne faudroit guères estimer aucune vertu. En est-il quelqu'une à laquelle le tempérament ne contribue ? Les hommes sont naturellement bons & justes, quoiqu'en puissent dire Hobbes & les autres détracteurs du genre humain. En faudra-t-il conclure que cette bonté & cette justice ne sont guères estimables ? On loue les hommes de ce qu'ils sont ce qu'ils doivent être, de ce qu'ils n'ont pas cédé au

les Celtes étoient des mercénaires, qui, pour de l'argent, fournissoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient (49). Par cela même, ils se voyoient souvent engagés à servir des Tyrans & des Usurpateurs, aussi-bien que des Princes légitimes. Je ne crois pas que la fidélité doive être regardée comme une vertu, quand elle se prête à des choses si injustes.

Il semble d'ailleurs, que des Soldats qui s'engagent, pour de l'argent, au service d'un Prince étranger, doivent être tout disposés à se vendre au plus offrant. Ainsi, si les Gardes Celtes ont servi avec un attachement inviolable, un Caligula (50), un Néron (51), un Caracalla (52), & d'autres Princes de ce caractère, une semblable fidélité ne mérite certainement pas de grands éloges. Faut-il s'étonner que des Gardes, qui tenoient tout de la libéralité des Empereurs, & dont

---

torrent de la corruption. Au reste, on ne voit point qu'on ne doive pas louer un homme de ce qu'il est incapable de faire une trahison, parce qu'il ne se fait aucun scrupule de commettre des injustices & des violences ouvertes. Ici, l'on reconnoît chez les Celtes un conflit entre l'état civil & l'état de nature; mais la la méchanceté n'y a aucune part. Là, au contraire, on ne voit que lâcheté. Il ne faut pas cependant en conclure que la violence ne puisse jamais être un défaut du cœur; mais cela ne peut avoir lieu que parmi des gens corrompus. Au reste, pour établir cette différence il suffit de se rappeller ce que disoit Brasidas aux Peuples de la Thrace. » Une tromperie palliée d'un » prétexte spécieux, déshonore infiniment plus » qu'une violence ouverte: l'une est l'effet de » la puissance que la fortune a mise en nos » mains, l'autre n'est fondée que sur la trahi» son & la perfidie, qui sont les pestes de la » société humaine. » ROLLIN, *Hist. Ancienne*, Edit. in-4°. 1740. *Tom. II. p.* 408.

(49) Ne seroit-il pas permis de croire que les Celtes ont été accusés de bien des excès dont ils n'étoient pas coupables? Leur manière de vivre ne laisse pas soupçonner qu'ils fussent capables de vendre leur sang. Qu'auroient-ils fait de l'argent? Ils menoient une vie simple & frugale, ils dédaignoient ces alimens que l'homme n'obtient qu'à force de travail; ils se contentoient des fruits de la terre & de leurs troupeaux. (*Voy.* ci-dessus, Liv. I chap. II.) Et comment ose-t-on leur imputer d'avoir fourni des troupes aux deux partis? Cette fureur seroit pire que celle des bêtes féroces. Et qu'y gagneroient des Peuples à se procurer, à grands frais, des troupes qui se feroient équilibre? Mais heureusement il est aisé de reconnoître que toutes ces contradictions proviennent, & de ce qu'on a toujours considéré les Celtes en général, & de ce que l'on a confondu les tems. Dans les premiers tems les Celtes ne devoient penser qu'à leur propre conservation & à leurs besoins: ils étoient bien éloignés de servir la fureur des autres Peuples. Mais ceux qui les environnoient cherchèrent enfin à les corrompre, à les désunir. Quelques-uns se laissèrent entraîner. Cela produisit des haines & des intérêts différens. Dès lors il put se trouver quelques Peuples Celtes qui fournirent des troupes contre d'autres Celtes. Néanmoins il ne pouvoit pas en résulter un combat d'un Peuple contre lui-même. Le nom de Celte est générique, & convient également à plusieurs Peuples. Or, ne voit-on pas, encore aujourd'hui, des choses plus surprenantes, & peut-être plus déraisonnables?

(50) Sueton. Caligula cap. 58.

(51) Tacit. Ann. XV. 58.

(52) Xiphil. ex Dion. lib. LXXVIII. p. 882. 883. Fragm. Dion. ibid. p. 891.

la fortune dépendoit uniquement de la conservation de ces Princes, ayent été fidéles à leurs propres intérêts (53)?

Au reste, on a vu parmi les Celtes, comme partout ailleurs, des exemples de trahison & de perfidie. La trahison d'*Arminius* (54), Prince des Chérusques, celle de *Civilis* (55) qui s'érigea en chef des Bataves, furent conduites avec un artifice détestable. Disons la même chose de celle de *Sacrovir* (56), grand Seigneur Gaulois, qui se révolta contre les Romains du tems Tibére (57). Tacite parle (58) d'un Prince Catte, nommé *Adgansterius*, qui offroit aux Romains d'empoisonner *Arminius*, pourvu qu'on voulut lui envoyer le poison.

La fidélité des Troupes auxiliaires, que l'on tiroit de la Celtique, n'étoit pas aussi à toute épreuve. Après la mort de Jules-César, Antoine avoit cédé à Auguste un corps de Cavalerie Celte. Dans un choc qu'il y eût entre les Armées de ces Triumvirs (59), cette Cavalerie se tourna du côté d'Antoine, se jetta sur les Troupes d'Auguste, & lui

(53) Il est constant que les Suisses tiennent des anciens Celtes la coutume qu'ils ont, encore aujourd'hui, de fournir des troupes auxiliaires à plusieurs Princes de l'Europe. On feroit cependant tort aux Suisses, si on les confondoit, à cet égard, avec les Celtes. Ceux-ci fournissoient des troupes a tous ceux qui leur en demandoient, sans examiner si la guerre étoit juste ou injuste. Les Suisses, au contraire, ont, avec plusieurs Princes de l'Europe, des Alliances, en vertu desquelles un Etat est obligé de secourir & de défendre l'autre quand il est injustement attaqué. Il n'y a là rien que de naturel & de légitime. *Note de M. Pelloutier.* Ce qu'on attribue aux Celtes ne paroît point devoir être adopté. Il est au moins permis de douter que ces Peuples fissent un commerce de leurs Troupes, & l'on ne voit pas qu'il soit constant que les Suisses tiennent des Celtes leur usage de fournir des troupes auxiliaires à plusieurs Princes de l'Europe.

(54) Dio. Cassius. lib. LVI. p. 583. Vallej. Paterc. lib. II. cap. 118.

(55) Tacit. Hist. IV. 16. 21. 32. 60.

(56) Tacit. Ann. III. 41. & seq.

(57) Il ne faut pas sans doute se prévenir en faveur des Celtes, & les regarder comme exempts de tous vices, mais l'exacte Justice ne permet pas qu'on leur fasse un crime de ceux qu'on leur impute faussement. Les exemples d'Arminius, de Civilis & de Sacrovir n'indiquent pas véritablement une trahison. Les Peuples avoient été forcés de subir le joug des Romains : ceux-ci les vexoient avec impunité : c'étoit un double motif pour que les Peuples cherchassent à se soustraire à la tyrannie. La force croit pouvoir détruire ce que la force à établi, & il ne faut pas juger de la justice d'une cause par le succès. Sacrovir se défend en brave à la tête d'une armée. Varus est attaqué comme ce Général ou ses prédécesseurs avoient attaqué les Germains. Arminius ne doit pas être jugé sur les discours de Ségeste son beau-pere & son ennemi; & Tacite en fournit lui-même la raison: » Les nœuds, qui » resserent l'union des amis, ne faisoient qu'animer, l'un contre l'autre, deux ennemis déclarés. » (Tacit. Ann. I. 55.) D'ailleurs ces exemples ont été choisis parmi les Peuples que les Romains avoient corrompus. » Plus riches » & plus voluptueux, disoit Silius, les Eduens » sont plus lâches encore. (Tacit. Ann. III. » 46.) »

(58) Tacit. Ann. II. 88.

(59) Dio. Cass. lib. XLVI. p. 315.

tua beaucoup de monde. Au contraire, à la bataille d'Actium (60) deux mille Gaulois se détacherent de l'Armée d'Antoine, & vinrent se ranger sous les enseignes d'Auguste, qui obtint la victoire par leur moyen.

On a même accusé de perfidie tous les Peuples Celtes en général. Tite-Live dit qu'Asdrubal (61) étoit redevable de sa perfidie aux Nations parmi lesquelles il avoit si long-tems combattu. Polybe (62) disoit (63) qu'il n'y avoit rien de plus ordinaire aux Gaulois que de violer la foi des traités. Jules-César (64) accusoit aussi les Tenctéres & les Usipétes, qui étoient des Peuples Germains, d'avoir commis une insigne perfidie, en attaquant sa Cavalerie pendant une suspension d'armes qu'ils avoient eux-mêmes demandée. Il est vrai qu'il y avoit ici quelque chose à dire, & que le fait n'étoit pas clair, puisque Caton (65) opina, en plein Sénat, que Jules-César devoit être livré aux Barbares, afin qu'on ne ne pût pas reprocher aux Romains, d'avoir approuvé & autorisé la perfidie d'un de leurs Généraux.

Du tems d'Auguste, les Germains violerent très-souvent les traités qui avoient été faits avec eux, & Strabon remarque (66) que toutes

---

(60) Il s'agit de la bataille qui se donnoit sur terre pendant que les flottes combattoient sur mer. (Horat. Epod. IX. 17. Servius Daniel ad Æneid. VI. v. 612. p. 448.)

(61) T. Livius. XXV. 33.

(62) Tite-Live est ici très-suspect. Annibal avoit causé tant de frayeur aux Romains qu'ils ne se crurent jamais en sûreté pendant sa vie. Ils le poursuivirent lâchement jusqu'au tombeau : aussi l'Historien a-t-il partagé la haine que ses concitoyens avoient vouée au Général Carthaginois. Son Ouvrage nous en présente le portrait le plus odieux, mais en même tems le plus faux. Selon lui, Annibal étoit d'une cruauté inhumaine, d'une perfidie plus que Carthaginoise, sans respect pour la vérité, pour la probité, pour la sainteté du serment, sans crainte des Dieux, sans Religion. (Livius XXI. 4.). Seroit-il surprenant que Tite-Live eut étendu sa basse jalousie jusques sur le frere d'Annibal? S'il veut nous le peindre comme perfide, il dira qu'Asdrubal tenoit ses mœurs des Peuples parmi lesquels il avoit long tems combattu (Livius XXV. 33.). En conclura-t-on que ces Peuples étoient perfides? La fausseté de la premiére accusation est un préjugé contre la seconde. D'ailleurs les expressions de l'Historien ne présentent qu'une accusation tournée avec art. En général, il ne faudroit point trop ajouter foi aux Ecrivains de Rome, lorsqu'ils parlent des ennemis de leur République. Et n'est-on pas indigné de voir Jules-César faire un crime aux Tenctères & aux Usipétes de sa propre perfidie? Cependant, si Caton n'avoit pas opiné dans le Sénat à ce que César fut livré aux Ennemis, ceux-ci seroient des perfides. Caton ne vouloit pas qu'on put reprocher aux Romains d'avoir approuvé & autorisé la perfidie d'un de leurs Généraux. Qu'on juge par cet exemple de la sincérité de la plûpart des autres excès imputés aux Celtes & à leurs descendans.

(63) Polybe II. 120.

(64) Cæsar IV. 12.

(65) Sueton. Jul. Cæsar. cap. 24. Plutarch. Cæsar T. I. p. 718. Cato. Min. T. I. p. 784. Dio. Caff. lib XXXIX. p. 113.

(66) Strabo. VII. 291.) c'est-à-dire, que les

les fois qu'on se fia à leur parole, on s'en trouva très-mal. » Ces gens-» là, dit Vellejus Paterculus (67), ne sont nés que pour mentir (68). »

Dans les siécles suivans on reprocha le même défaut aux Daces (69), aux Hérules (70), aux Goths (71), aux Allemands (72), aux Saxons (73), mais sur-tout aux Francs (74), de qui l'on disoit qu'ils faisoient du mensonge & du parjure un jeu & un divertissement. Les Thraces (75) & les Ligures (76) n'avoient pas été en meilleure réputation.

Voilà donc à peu-près tous les Peuples Celtes représentés comme des gens qui faisoient profession de mentir & de tromper. Ils répondoient, sans doute, que les Romains avoient été les premiers à leur donner l'exemple de toutes ces obliquités. Il est aussi assez vraisemblable qu'ils ne se croyoient pas liés par les promesses & par les sermens qu'ils avoient faits aux usurpateurs qui venoient opprimer leur liberté. Enfin il peut se faire que l'on ait quelquefois imputé aux Nations entières les vices des Particuliers, & sur-tout ceux des Princes, qui alors, comme aujourd'hui, étoient accusés de ne respecter les traités qu'autant qu'ils y trouvoient leur avantage.

La vérité est que le mensonge, la perfidie, & la trahison ne sont pas ordinairement des vices de tempérament. Un Peuple, qui est en état de triompher de ses ennemis par la force des armes, n'employe guères

Germains ne se crurent pas liés par des traités que la force & la violence leur avoient arrachés. Voilà, sans doute, leur crime; & la véxation n'apprenoit-elle pas à ces Peuples que la force pouvoit être repoussée par la force?

(67) Vellej. Paterc. lib. II. cap. 118.

(68) Pourroit-on en croire le vil adulateur de Tibére & de Séjan? Cet Ecrivain n'a pas assez respecté la vérité pour qu'on ajoute foi à ce qu'il dit.

(69) Xiphil. ex Dion. lib. LXVIII. p. 774.

(70) Procope dit que les Hérules sont, généralement parlant, perfides & yvrognes. (Procop. Vand. lib. II. cap. 4. p. 244.)

(71) Salvian. de Prid, lib. VII. p. 116. in Biblioth. Patr. T. V. Sid. Appoll. lib. VI. ep. 4.) Il faudroit effectivement que les Goths eussent été bien perfides, s'il étoit vrai qu'avant de passer le Danube, du tems de Valens, ils eussent juré de tendre des piéges aux Romains, & de les attaquer par toutes sortes de fraudes & de machinations. (Eunap. Sard. in Exc. Leg. 21.)

(72) Dexipus in Excerp. Leg. p. 6.) Les Juthunges étoient un Peuple Allemand. (Amm. Marc. lib. XVII. cap. 6. p. 166.)

(73) Eginhart. Vit Caroli. M. cap. 7.

(74) Eumen. Panegyr. Constantini cap. XI. p. 209. Vopisc. Proculo. p. 762. Panegyr. incerti Autoris Maximiano & Constantino Dictus cap. IV. p. 192. Procop. Goth. lib. II. cap. 25. p. 447. Salvian. de Provid. lib. IV. p. 82. & VII. 116. Claudion. de Laud. Stilic. lib I. v. 237.) On voit dans Procope que les Goths se plaignoient, autant que les Romains, des fraudes & de la perfidie des Francs. (Procop. lib. II. cap. 22. p. 440. & cap. 25. p. 447.)

(75) Suidas T. II. 203. Strabo. IX. 401.

(76) Servius ex Nigidio & Catone ad Æneid. XI. v. 715. p. 680.

contre

contre eux la fraude & la tromperie. Mais le foible eſt rarement à l'abri de recourir à ces voyes obliques pour ſe tirer de l'oppreſſion. Il en étoit de même des Celtes.

L'on aura occaſion de parler ailleurs de la chaſteté de ces Peuples, & de l'attachement qu'ils avoient pour leur Religion. Il ne reſte plus qu'à dire un mot des vices qui étoient les plus communs parmi eux.

CHAPITRE XIX.

Les Vices capitaux des Celtes étoient la Férocité, la Pareſſe & l'Yvrognerie.

On a reproché à tous les Peuples Celtes trois vices capitaux, la férocité, la pareſſe & l'yvrognerie.

I. On a déjà vu aſſez de preuves de leur férocité (1). Leur manière de vivre étoit oppoſée, non-ſeulement aux Loix de la civilité & de la politeſſe, qui ſont ſouvent arbitraires, mais encore aux Loix les plus eſſentielles de la raiſon, de la juſtice & de l'humanité (2).

1°. Cette férocité paroiſſoit dans le mépris qu'ils témoignoient pour la vie. Ils le pouſſoient à un point d'excès qui marquoit clairement qu'ils n'en connoiſſoient pas le véritable prix (3). Il y a aſſurément des biens qui méritent que l'homme expoſe courageuſement ſa vie pour les conſerver; mais n'étoit-ce pas une brutalité dans les Celtes, de ſacrifier leur vie au plus petit intérêt temporel, aux maximes d'un faux honneur, qui ne pouvoit ſouffrir ni contradiction, ni outrage, ni un ſimple démenti? N'étoit-ce pas une folie de la donner pour une ſomme d'argent, pour quelques cruches de vin, en un mot de compter pour rien, ſoit de la perdre eux-mêmes, ſoit de l'ôter aux autres?

2°. Leur naturel féroce paroiſſoit encore dans la profeſſion qu'ils embraſſoient tous. Il faut tenir quelque choſe des bêtes ſauvages, qui ſe plaiſent à nuire & à déchirer, pour s'imaginer que l'homme n'a été placé ſur la terre que pour s'y nourrir de ſang & de rapine.

(1) Strabo III. 151. VII. 290. Florus I. 13. IV. 12. Cæſar I. 1. Appian. Celtic. p. 1192. Pompon. Mela lib. II. cap. 2. p. 43. lib. III. cap. 3. p. 75. Iſidor. Orig. lib. IX. cap. 2. p. 1006. Quintil. Declam. III. cap. 4. p. 62. Juſtin. XXXVIII. 4.

(2) Les Celtes ne pouvoient être ni civils, ni polis. Cela eſt évident. Leur conduite bleſſoit quelquefois, ſouvent même, ſi l'on veut, les loix de la raiſon, de la juſtice & de l'humanité. Leur ſituation rendoit ces excès inévitables.

(3) Quintil. Declam. III. cap. 14. p. 71. Panegyr. Conſtantin. Dictus inter Paneg. Vet. c. 24. p. 248.

3°. L'on reconnoissoit encore ce caractère dans le penchant qu'ils avoient à décider par les armes toute sorte de questions de droit & de fait. N'étoit-ce point une fureur de faire battre des champions pour sçavoir (4) s'il falloit quitter un Pays ou y demeurer, si les enfans du frere défunt (5) devoient jouir du droit de représentation, ou en être exclus, si un homme étoit coupable ou innocent d'un crime dont il étoit accusé (6)?

4°. Leur férocité paroissoit encore dans les cruautés inouies qu'ils exerçoient envers leurs ennemis. Non contens de tuer tous les mâles (7), & même les femmes enceintes, quand leurs Devins assuroient qu'elles portoient des garçons, ils trouvoient encore leur plaisir à faire périr ces malheureux par tous les supplices que la barbarie la plus effroyable peut inventer.

5°. Si toutes ces preuves ne suffisoient pas, on en trouvera de nouvelles dans le troisiéme Livre de cette Histoire, où il est parlé de la Religion des Peuples Celtes. On aura aussi occasion de parler des barbares sacrifices qu'ils offroient à leurs Dieux, des cruelles épreuves auxquelles ils assujetissoient les personnes soupçonnées de quelque crime, & de mille autres superstitions qui justifieront ce que disoit Diodore de Sicile (8) : » Que la férocité des Gaulois se remarquoit sur- » tout dans leur Religion; qu'il n'y avoit rien de plus impie que les » victimes qu'ils présentoient à la Divinité, ni rien de plus barbare que » leur manière de les offrir. »

Il faut donc passer condamnation sur cet article. Les Celtes étoient, à cet égard, des Canibales, de véritables Sauvages, & l'on aura occasion de montrer qu'ils l'ont été assez long-tems après avoir reçu le Christianisme (9).

---

(4) *Voy.* ce qu'Hérodote, *Lib. IV. cap.* 11. rapporte des Cimmériens.

(5) L'Empereur Othon I. fit décider cette question par le duel, lorsqu'on lui eut fait entendre que le Droit Romain & les Loix des Saxons se trouvoient, à cet égard, en opposition.

(6) L'opinion qu'on attachoit à cette manière de se faire justice, ne sçauroit être plus fausse; mais elle annonce un [illegible] que l'état de nature & l'état civil sont incompatibles. Les Celtes conservoient encore dans la société une grande partie de leur indépendance naturelle, & de ce mélange naissoient de très-grands abus. A-t-on été plus raisonnable depuis ce tems, & le combat judiciaire n'étoit-il pas plus absurde chez les Peuples policés que le duel parmi les Celtes?

(7) Pausan. Phocic. XXIII. p. 851. Dio. LIV. p. 525. & seq. Strabo IV. 206. Florus III. 4.

(8) Diod. Sic. V. 214.

(9) Procop. Goth. II. cap. 25. p. 443.

II. La paresse est un autre vice, dont on ne peut, en aucune manière, disculper les Peuples Celtes (10). Ennemis de tout ce qui occupoit ou le corps, ou l'esprit, le travail leur paroissoit la chose du monde la plus insupportable. C'est la raison pour laquelle ils redoutoient la servitude, comme le plus dur & le plus fâcheux de tous les états. Les Grecs & les Romains assujetissoient leurs Esclaves au travail, auquel les Celtes ne pouvoient s'accoutumer.

Il semble, à la vérité, que cette paresse des Peuples Scythes & Celtes venoit moins d'une indolence naturelle, que du défaut d'éducation & des fausses idées qu'on leur inspiroit sur la destination de l'homme, & sur ce qui fait sa véritable gloire.

On a déjà cité un passage de Tacite, qui dit (11) que » toutes les » fois que les Germains ne vont pas à la guerre, ils employent une » partie de leur tems à la chasse, & passent le reste du tems dans l'i- » naction, ne pensant qu'à manger & à dormir. » Il ajoute, » Que » les plus forts & les plus belliqueux ne font rien du tout, & qu'ils » abandonnent le soin de la maison, du ménage & des terres, aux fem- » mes, aux vieillards, & aux plus foibles de leurs domestiques. »

Mais un préjugé si étrange auroit-il trouvé tant d'accès dans l'esprit des Celtes, auroit-il été si commun & si enraciné, s'il n'avoit flatté les inclinations de ces Peuples, & le penchant qu'ils avoient à la guerre? Non contens de passer leur vie dans une honteuse oisiveté, ils avoient trouvé le moyen de transformer leur vice favori en vertu, & d'annoblir la paresse & le pillage. Jamais les idées qu'ils avoient sur cet article, ne se présenteront à l'esprit d'un homme raisonnable, qu'elles ne le révoltent.

Que le Soldat s'annoblisse par sa bravoure, comme le Prince s'éléve en procurant le bien de ses Sujets, comme le Sçavant se distingue par des découvertes belles & intéressantes, personne ne lui disputera une

(10) *Voyez* ci-dessus, chap. IX p. 180-183. & chap. XII. 210-212.) Dans l'état de nature les hommes ne naissent point laborieux : le besoin & l'industrie rendent les Peuples policés assidus au travail ; mais les Celtes, qui d'abord se contenterent de peu, n'y trouvoient aucun avantage. Lorsque quelques-uns furent devenus moins réservés, ils aimerent mieux enlever de force le fruit du travail des autres, que de travailler eux-mêmes. C'étoit une injustice ; mais ils étoient bien éloignés de considérer, de cet œil, leur conduite. Ils exerçoient par la force leur droit à la communauté universelle. Il étoit réservé à la perfection du pacte social de faire respecter les travaux & les possessions d'autrui.

(11) Tacit. Germ. 15. 22. 23.

noblesse & une gloire si légitimement acquise. Mais prétendre que l'homme ne puisse s'annoblir que dans la seule profession des armes, vouloir qu'en tems de paix, pendant que l'Etat n'a pas besoin du bras des guerriers, le Soldat conserve sa noblesse, pourvu qu'il passe sa vie dans une parfaite oisiveté, qu'il s'avilisse, au contraire, en exerçant quelqu'autre profession, c'est, en vérité, dégrader la raison même, c'est insulter aux Sciences & aux Arts les plus utiles & les plus nécessaires.

Cependant ces principes sont encore suivis dans toute l'Europe à peu de chose près. La Noblesse de nos jours ne connoît point d'autre métier que celui de la guerre : elle croiroit se déshonorer si elle en exerçoit un autre. C'est une idée véritablement Celtique. Il arrive de là que, dans le tems d'une longue paix, on trouve bien des Nobles qui seroient fort embarrassez de produire d'autres preuves de leur Noblesse, que celle de ne sçavoir ni lire, ni écrire, de ne connoître aucun Art, ni méchanique, ni libéral, & de ne s'être occupés de pere en fils, qu'à manger, à boire & à dormir.

Il faut pourtant avouer que ce que l'on appelloit oisiveté, fainéantise, dans les Peuples Celtes, étoit préférable, par toute sorte d'endroits, à ce qu'ils regardoient eux-mêmes comme la seule occcupation véritablement noble. Jules-César dit (12) que les Germains permettoient à leur jeunesse de faire des courses, & de piller dans les Etats voisins, sous prétexte qu'il falloit exercer les jeunes gens, & empêcher qu'ils ne tombassent dans la paresse. Il valloit certainement mille fois mieux que les jeunes gens, ainsi que les vieillards, passassent toute leur vie dans l'oisiveté, s'ils ne pouvoient en sortir qu'à ce prix.

III. Il ne reste plus qu'à dire un mot du troisiéme vice que l'on a reproché aux Peuples Celtes, c'est d'avoir tous un penchant excessif à la boisson. On en a déjà dit quelque chose (13) en parlant du plaisir qu'ils trouvoient à manger ensemble, & des excès qui se commettoient dans leurs festins. En voici de nouvelles preuves.

Les Scythes, en général (14), passoient pour de grands yvrognes, jusques-là que les Grecs, quand ils vouloient représenter une débau-

(12) Cæsar VI. 23.
(13) *Voy.* ci-dessus, chap. XIII. p. 238-245.
(14) Ælian. Var. Hist. lib. II. cap. 41. Dio. Cass. lib. LI. p. 461-463. Pollux. lib. VI. cap. 8. p. 276. Procop. Vandal. I. cap. 12. p. 207.

che (15), difoient qu'on y avoit bû à la Scythe. C'étoit parmi les Scythes que Cléomene (16), Roi de Lacédémone, avoit appris à boire, & à boire le vin pur. Ce que l'on difoit en commun des Peuples Scythes, doit être appliqué particuliérement à ceux qui ont été diftingués par le nom de Celtes.

Par quelle raifon la plûpart des Auteurs modernes n'ont-ils chargé que les Germains du crime de l'yvrognerie ? Il eft vrai, comme Tacite l'a remarqué (17), que les Germains ne pouvoient fupporter, ni la foif, ni la chaleur, qu'ils ne tenoient pas pour une chofe honteufe (18) de paffer le jour & la nuit à boire.

Cet Hiftorien, qui leur rend juftice, à bien des égards, après avoir loué leur frugalité, avoue qu'ils ne font pas auffi fobres par rapport à la boiffon. » Si vous flattez, dit-il (19), le penchant qu'ils ont à » l'yvrognerie, & que vous leur donniez à boire autant qu'ils en » demandent, vous viendrez plus facilement à bout de les vaincre » par le vin que par les armes. «

L'Empereur Julien a dit auffi (20), que les Peuples d'Allemagne ne fe marioient que pour avoir des enfans; & qu'ils buvoient du vin jufqu'à perdre la raifon. Enfin Procope, parlant des Hérules (21), les taxe tous d'être yvrognes.

Mais il y avoit bien long-tems qu'on en avoit dit autant de tous les autres Peuples Celtes. Par exemple, on trouve dans Platon (22) que » les Lydiens, les Perfes, les Carthaginois, les Gaulois, les

(15) Herod. VI. 84. Athen. X. 319. 320.

(16) Ælian. Var. Hift. II. 41. Herodot. VI. 84. Athen. X. 319. 320.

(17) Tacit. Germ. 4.

(18) Tacit Germ. 22.

(19) On a fuivi la verfion d'Albancourt. Gronovius donne aux paroles de Tacite un fens tout contraire; le voici. » Vous trouve» rez qu'il font moins redoutables à la guerre » qu'à table, qu'il eft plus difficile de leur » tenir tête le verre que l'épée à la main. » M. Felloutier a mis en note, que *ce fens eft peut-être préférable*. Il paroît, au contraire, que cette traduction eft oppofée à la lettre du texte de Tacite & à la vérité. En effet, nous lifons dans Tacite. *Adverfus fitim non eadem temperantia. Si indulferis ebrietati, fuggerendo quantùm concupifcunt, haud minùs facile vitiis quam armis vincentur.* Le but de l'Hiftorien Romain a été de prouver que les Germains étoient de grands yvrognes, & cela réfulte clairement de ce qu'il n'étoit pas moins facile de les vaincre en leur donnant du vin à difcrétion, que fi l'on employoit les armes pour les combattre. Il n'y a donc point de faute dans le texte de Tacite. Cependant il faudroit fupprimer la négation qui fe trouve dans tous les exemplaires, fi l'on adoptoit le fens de Gronovius.

(20) Julian. Mifopog. p. 352.

(21) *Voy.* ci-deffus, p. 288. note (70).

(22) Plato de Leg. lib. I. p. 777. Athen. X. 319. 322. Clem. Alex. Pædag. lib. II. p. 186.

» Espagnols & les Thraces étoient fort adonnés au vin. » Cet Auteur ajoute : » Les Scythes & les Thraces, & même leurs femmes, boi» vent le vin pur, & font consister leur gloire & leur félicité dans » cette manière de vivre. »

Effectivement, les Gaulois étoient encore si passionnés pour le vin, du tems de Diodore de Sicile (23), qu'ils étoient capables de donner un homme, c'est-à-dire, un Esclave, pour une cruche ou pour un barril de vin. Aussi les Marchands avoient-ils grands soin de leur en apporter tant par mer que par terre.

On prétend même que ce fut la douceur du vin qui attira une partie de cette Nation en Italie. Tite-Live & Plutarque (24) avoient trouvé dans des Auteurs plus anciens, que les Gaulois, établis entre les Alpes & les Monts Pyrenées, ayant gouté pour la premiére fois du vin qu'on leur avoit apporté d'Italie, furent tellement charmés de cette boisson, qu'ils plierent sur le champ armes & bagages, pour passer dans le bon Pays où l'on recueilloit du vin.

Le fait est faux, selon les apparences, parce qu'il est fort incertain que l'on recueillit déjà du vin vers le Nord de l'Italie, dans le tems où l'on prétend que les Gaulois y avoient passé, c'est-à-dire, deux cens ans (25) avant la prise de Rome. Mais il est assez vraisemblable que les Historiens, qui firent cette remarque, jugeoient du caractère des anciens Gaulois, par celui de leurs descendans qui demeuroient en Italie.

Il ne faut pas oublier ici ce que l'on a publié sur le compte du célébre Brennus. On disoit, qu'ayant résolu de mourir de sa propre main, il crut ne pouvoir choisir une mort plus douce, que de se tuer lui-méme à force de boire. Effectivement quelques-uns des passages cités (26) peuvent souffrir cette interprétation.

Comme les Thraces & les Illyriens étoient voisins de la Gréce, Ils étoient aussi ceux de tous les Peuples Celtes que les Grecs connoissoient le mieux. On peut ajouter foi par conséquent à ce que leurs Auteurs assurent (27) : ils disent que les Thraces & les Illyriens étoient puissans à boire. Aussi avoit-on remarqué, comme la chose du monde

(23) Diod. Sic. V. 211.
(24) Livius V. 33. Plut. in Camillo Tom. I. p. 136.
(25) Livius V. 33.
(26) *Voy.* ci-dessus, p. 260. note (17).
(27) Ælian. III. 15. Athen. X. 12. Horat. Carm. I. Od. 36. & ci-d., p. 129. 230. 244. 245.

la plus extraordinaire, qu'Alcibiade (28) les surpassât à cet égard, & qu'il bût plus que ces Barbares. Les Grecs font encore mention de deux Rois des Illyriens (29), l'un nommé Agron, qui se tua à force de boire, l'autre Gentius (30), qui étoit yvre jour & nuit, d'où résulterent une infinité d'excès qu'il commit pendant le cours de son régne.

Enfin les Perses étoient Celtes à cet égard, comme à tous les autres (31). On le voit dans un passage d'Elien, déjà cité. Il porte (32), qu'après le repas, les Perses continuent toujours de boire, & luttent avec le vin, comme avec une espèce de champion, qui terrasse son adversaire, ou qui est lui même renversé.

Il faut même que les Perses se fissent un honneur de sçavoir bien boire. Cyrus (33), que l'on appelle le jeune, pour engager les Lacédémoniens à le soutenir contre son frere, leur fit représenter que, non-seulement il avoit plus de coeur qu'Artaxerxès, mais qu'il bûvoit aussi plus de vin, & qu'il le portoit beaucoup mieux.

Il n'est pas facile de deviner les raisons que les Peuples Scythes & Celtes alleguoient pour justifier, ou, au moins, pour excuser le penchant qu'ils avoient pour la boisson : ils disoient, peut-être, que le vin enflamme le courage du Soldat, & lui dérobe la vue du danger. Mais il n'y avoit point de vice qui pût leur être plus funeste que l'yvrognerie, dans la profession qu'ils exerçoient. Sans parler ici du tort que ce genre de débauche fait à l'ame qu'il abrutit, & au corps qu'il ruine ; sans faire attention au mépris & aux railleries qu'il attiroit aux Celtes (34), aux querelles, aux contestations, & aux meurtres qu'il occasionoit, il faut avouer que la boisson étoit toujours l'Ennemi le plus redoutable des Troupes Celtes.

1°. D'abord qu'une Armée entroit dans un Pays où il y avoit du vin, les Soldats (35) se débandoient & se jettoient de tous côtés dans les Villages & dans les métairies, pour vuider tous les tonneaux qu'ils y

(28) Cornel. Nep. Alcib. cap. 2. Athen. XII 9. Plut. Sympos. VII. quæst. 7. p. 710.

(29) Athen. X. 11. Ælian. Var. Hist. II. 41. Polybe II. 93.

(30) Athen. Ælian. ibid.

(31) Herodot. I. 133.

(32) *Voy.* ci-dessus, p. 245. note (98).

(33) Plutar. Apopht. II. 173.

(34) Appien, *de Bell. Civ. Lib. II.* 757. rapporte que Jules-César, ayant pris d'assaut la Ville de *Gomphes* en Thessalie, & l'ayant donnée en pillage à ses Troupes, les Germains se gorgerent de viandes & de vin, & furent la risée de toute l'Armée par leur yvrognerie.

(35) Justin. XXIV. cap. 7. & 8.

trouvoient. Quand les Habitans, au lieu de cacher leurs provisions, prenoient le parti de les exposer dans les rues & dans les grands chemins, ils étoient sûrs de prendre l'Ennemi à cet appas. On assommoit les Celtes autour des bariques avant qu'ils fussent éveillés.

On a remarqué que les Gaulois (36) qui prirent Rome, ceux (37) qui ravagerent la Gréce environ cent ans après, périrent pour la plûpart de cette manière. Les Cimbres furent aussi amollis par le vin & par la crapule (38). Comme ils étoient déjà depuis quelque mois en Italie, la débauche les avoit à demi vaincus, lorsque Marius vint les combattre. On peut voir aussi dans Zosime (39), de quelle manière les Goths, qui s'étoient repandus dans la Thrace, furent surpris dans l'yvresse & dans les bains.

2° Pour être plus furieux (40), le Soldat Celte avoit coutume de s'enivrer avant que de se présenter au combat. Mais on comprend bien, qu'une semblable fureur ne pouvoit servir qu'à donner plus d'avantage à l'Ennemi, contre des gens qui ne sçavoient ce qu'ils faisoient.

3°. Enfin lorsque les Celtes avoient battu l'Armée qu'ils avoient en tête, lorsqu'ils avoient pris le camp Ennemi, ils ne manquoient jamais de se gorger des provisions qu'ils y trouvoient. Qand le vaincu avoit assez de présence d'ésprit pour se remettre, & assez de courage pour rentrer dans son camp, ou la nuit même, ou seulement le lendemain, il étoit assuré de surprendre le vainqueur dans l'yvresse & dans le sommeil. Ainsi Cyrus le grand (41) quitta & reprit son camp dans l'espace de vingt-quatre heures.

On trouve un exemple semblable dans Tite-Live (42). Les Istres s'étoient emparés par surprise du camp des Romains. Ceux-ci, s'étant reconnus, y revinrent le même jour, & le reprirent sans coup férir. Les Istres étoient tous ensevelis dans un profond sommeil, & les Romains retrouverent tout dans le même état où ils l'avoient laissé, à la réserve des provisions, qui étoient la seule chose à laquelle on eût touché.

(36) Appian. Celtic. p. 1220. Plut. Camill. Tom. I. p. 141 Camill. ap, Livium. V. 44.

(37) Justin. XXIV. 7. & 8.

(38) Excerpt. ex Dion. ap. Valesl. p. 634. Oros. V. 16. p. 281.

(39) Zosim. IV. 23. p. 397. & cap. 25. p 408.

(40) C'est ce que Pausanias disoit des Thraces. (Bœot. XXX. p. 768.)

(41) Justin. I. 8.

(42) Livius. XLI. 4.

En voilà assez pour faire voir que les Peuples Celtes avoient tous le même penchant à l'yvrognerie, & que la boisson en faisoit périr partout un nombre infiniment plus considérable que la guerre (43).

On voit dans les Constitutions (44) que Charlemagne ajouta aux Loix des Francs, des Lombards, & des autres Peuples qui étoient soumis à sa domination, un réglement qui défend aux Comtes & aux Juges de tenir leur Lit de Justice sans être à jeun. Un autre ordonne qu'aucun particulier ne pourra être reçu à plaider sa cause, & à déposer en justice, s'il n'est aussi à jeun. Un troisiéme défend de faire boire quelqu'un plus qu'il ne veut. Un quatriéme porte que, quand les armées seront en campagne, il sera défendu aux Soldats d'inviter leurs camarades, ou quelqu'autre personne que ce soit, à boire, & que celui que l'on trouvera yvre, sera excommunié, & condamné à boire de l'eau jusqu'à ce qu'il ait reconnu sa faute. On rapporte ces Loix, parce qu'elles peuvent donner une idée des excès qui y donnerent occasion, & des divers abus qui se commettoient encore dans les Tribunaux, dans les compagnies, & sur-tout dans les Armées, quelques siécles après que les Francs & les Lombards eurent embrassé le Christianisme.

Au reste, on trouve que les Scythes & les Thraces (45), qui n'avoient point de vin, usoient d'une recréation qui ressembloit assez à la fumée du tabac. Les hommes & les femmes s'asseyoient autour d'un grand feu où l'on jettoit certaines herbes odoriférantes. La vapeur de ces herbes, qu'ils humoient à long traits, les enyvroit. Mais c'étoit une yvresse douce, qui, au lieu de les rendre furieux, leur donnoit de la gayeté, ensorte qu'ils ne faisoient que rire, chanter & danser.

On peut expliquer par-là le mot de Καπνοβάται, que Possidonius

(43) Diod. Sic. in excerpt. Legat. ap. Hoeschel. lib. XXIV. p. 166. & seq. Polyb. XI. p. 625.) Les Marses & les Cattes furent surpris plus d'une fois dans la boisson. Les Romains attaquerent les Gépides dans une fête ou ceux-ci avoient passé le jour & la nuit à boire. Crassus enyvra les Bastarnes, & découvrit de cette maniére tous leurs secrets. (Tacit. Ann. I. 50. XII. 27. Theophyl. Simoccata. lib. VIII. cap. 3. p. 200. Dio. lib. LI. p. 461-463.)

(44) Addit. Caroli M. ad Leg. Salic. p. 352. 853. Capit. Caroli M. ad. Leg. Longob. II. p. 651. 652. Capit. Caroli M. ac Ludovici lib. I. cap. 143. p. 839. & 853. & lib. III. Tit. 38. & 72. p. 879. & 884.

(45) Hérodote dit que ces Peuples employoient à cet usage le fruit d'un arbre. Solin & Pomponius Méla prétendent que c'étoit une graine. Selon Maxime de Tyr, c'étoit une herbe odoriférante, &, selon Plutarque, une herbe aquatique, qui ressembloit à l'Origan. (Herodot. I. 202. Pomp. Mela II. 2. p. 43. Solin. XV. 215. Dio. Chrysost. XXXII. p. 378. Maxim. Tyr. XI. 139. Plutarch. de Fluv. Tom. II. p. 1151.)

avoit employé en parlant des Myſiens. Caſaubon a dit, dans ſon Commentaire ſur Strabon, qu'il n'entendoit pas ce mot, & qu'il étoit tenté de lui en ſubſtituer un autre, comme Denys Godefroi l'avoit fait. Cependant le paſſage de Poſſidonius eſt clair. Il porte (46) que » quel» ques Myſiens s'abſtiennent par principe de piété, de manger de la » chair d'aucun animal; qu'ils paſſent leur vie dans l'oiſiveté, & ne » ſe nourriſſent que de miel & de fromage. On les appelloit, par cette » raiſon, des dévots & des avaleurs de fumée. »

Ces Myſiens étoient une eſpéce de Moines, qui ne mangeoient ni chair, ni poiſſon, & qui ne buvoient point de vin. Mais ils uſoient quelque fois de la recréation de s'enyvrer a la fumée, c'eſt ce que déſigne le nom de Καπνοβαται, *Fumi ſcanſores.*

On parlera dans le Livre ſuivant de la Religion des Peuples Celtes. C'eſt le morceau le plus curieux, mais auſſi le plus inconnu de leur Hiſtoire. S'il faut s'écarter de tout ce que les Modernes ont écrit à ce ſujet, on ne ſe le permettra qu'après avoir conſulté de bons garans de la vérité. Avec ce ſecours on eſpére établir, que les Peuples de l'Europe avoient tous la même Religion, avant que les Orientaux, & ſur-tout les Phéniciens & les Egyptiens, y euſſent apporté des idées & un Culte, qui ne s'établirent pas ſans contradiction.

---

(46) Strabo VII. 296. & Caſaub. ad hunc locum.

Fin du ſecond Livre.



DISCOURS
OU
DISSERTATION
DE M. PELLOUTIER,

Qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris en 1742.

Εαὐ ἦς φιλομαθὴς, ἔσῃ πολυμαθής. Isocrat.

Si fueris studiosus, fies eruditus.

ARGUMENT.

Le Sujet proposé consiste à déterminer : *Quelles étoient les Nations Gauloises qui s'établirent dans l'Asie mineure sous le nom de* Galates : *En quel tems elles y passerent : Quelle étoit l'étendue du Pays qu'elles y occupoient : quelles étoient leurs Mœurs, leur Langue, la forme de leur Gouvernement : en quel tems ces Galates cesserent d'avoir des Chefs de leur Nation, & formerent un Etat indépendant.*

LE passage des Gaulois en Asie est un événement célébre dans l'Histoire ancienne. La terreur qu'ils donnerent aux Macédoniens qui, quelques années auparavant, avoient fait trembler l'Univers, les conquêtes rapides qu'ils firent dans l'Asie mineure, les contributions qu'ils tirerent, pendant près d'un siècle, de tous les Peuples établis en deça du

Mont-Taurus, la valeur avec laquelle ils résisterent à plusieurs Puissances qui s'étoient unies pour les accabler; tout cela leur donna une grande réputation, & fit qu'on se souvint long-tems de l'arrivée de ces nouveaux hôtes. Il est fâcheux que nous ayons perdu l'Ouvrage de Démétrius de Bysance, qui, au rapport de Diogéne Laerce (1), avoit décrit en treize Livres le passage des Gaulois d'Europe en Asie. Je ne doute pas que les Historiens qui nous restent, & que j'aurai occasion de citer, n'eussent profité de son travail; mais comme ils différent entre eux sur plusieurs articles essentiels, il y a toute apparence qu'ils ont puisé aussi dans d'autres sources. Sans entreprendre de relever toutes les inexactitudes qui leur ont échappé, & de concilier plusieurs contradictions sensibles où ils sont tombés, je me contenterai de rapporter ce que l'on peut dire de plus essentiel & de plus certain sur le Sujet proposé.

CHAPITRE PREMIER.

On demande 1°. *Quelles étoient les Nations Gauloises qui s'établirent dans l'Asie mineure sous le nom de GALATES.*

Les Nations Gauloises qui passerent dans l'Asie mineure quarante-cinq à quarante-six ans après la mort d'Alexandre-le-Grand, étoient sorties tout nouvellement des Contrées qui sont au Midi du Danube & au Nord-Ouest de la Gréce. Effectivement ces Contrées étoient remplies d'une infinité (1) de Peuples Gaulois ou Galates. C'est sous ce dernier nom que les Grecs les désignoient ordinairement, au lieu qu'ils se donnoient eux-mêmes le nom de Celtes (2). De ce nombre étoient les Scordisces, les Bastarnes, les Boïens, les Taurisces, les Japodes & plusieurs autres. Les Scordisces, que tous les Anciens reconnoissent pour un Peuple Celte (3), ou Gaulois, étoient mêlés en plusieurs endroits avec les Thraces & les Illyriens (4). Ceux qui demeuroient dans l'Illyrie avoient leurs établissemens (5) du côté du Mont-Claude & de la Ville de Segeste, le long du Noarus & de quelques autres petites rivieres. Ceux que l'on comptoit parmi les Thraces occupoient les Terres (6)

(1) Diogen. Laert. lib. V. S. 83.
(1) Strabo VI. p. 289. VII. p. 296. 304.
(2) Pausan. Attic. cap. 3. p. 10.
(3) Strabo VII. 293. 315. Justin. XXXII. 3.
(4) Strabo VII. 313. 318.
(5) Plin III. 25. p. 384. Strabo VII. 313.
(6) Justin. XXXII. 3. Appian. Illyr. p. 1195. Strabo VII. 313. 318.

qui ſont au confluent du Danube & de la Save, & avoient pour voiſins les Méſiens, les Triballes & les Dardaniens. Juſtin aſſure (7) que ces derniers avoient pris eux-mêmes le nom de Scordiſces. Je doute de la vérité du fait, & j'ai beaucoup de penchant à croire que le nom de Scordiſces étoit un ſobriquet que les Grecs leur donnoient (8), parce qu'ils ſentoient tous l'ail (9) dont ils faiſoient un grand uſage. Quoiqu'il en ſoit, les Scordiſces étoient du nombre des Peuples Celtes qui firent irruption dans la Gréce ſous la conduite de Brennus. Je ne doute pas qu'ils n'ayent même été les Chefs de l'expédition. Après la défaite des Delphes, les uns tirerent du côté de la Thrace (10), & les autres, qui faiſoient, ſelon les apparences, le plus grand nombre, retournerent (11) dans le Pays qui eſt au confluent de la Save & du Danube, d'où ils mirent long-tems à contribution toutes les Provinces voiſines (12).

Les Baſtarnes étoient un autre Peuple Gaulois de la Contrée. Mêlés en pluſieurs endroits avec les Thraces (13), ils avoient cependant la plûpart de leurs établiſſemens au-delà du Danube (14). Tite-Live remarque (15) qu'ils avoient la même Langue & les mêmes Coutumes que les Scordiſces : &, ſelon les apparences, ils reçurent leur nom du grand nombre de chariots ſur lequel ils traînoient après eux leurs femmes, leurs enfans & leur bagage.

Les Boïens, les Tauriſces & les Japodes (16) étoient auſſi des Peuples Gaulois qui avoient leur demeure dans l'Illyrie. Les Japodes demeuroient (17) le long de la Mer Adriatique entre les Carnes & les Iſtriens. Mais leur Pays s'étendoit delà fort en avant dans les Terres. Les Tauriſces (18), qui reçurent enſuite le nom de Noriciens, étoient établis au-deſſus des Japodes, & ſéparés des Scordiſces (19) par une Montagne que l'on appelloit, du tems de Pline, le Mont-Claude. Les Boïens

(7) Juſtin. XXXII. 3.
(8) Heſychius Lexic. Iſid. Hiſpal. Gloſſar. p. 30.
(9) *Voy.* ci-deſſous note (29).
(10) Juſtin. XXXII. 3.
(11) Juſtin. XXXII. 3. Athen. VI. 174.
(12) Strab. VII. 318. Athen. VI. 174. Livius XLI. 19. Epitomé 56. 63. Eutrop. IV. 10. Flor. III. 4. Sext. Ruf. cap. 9.
(13) Strabo VII. 296.
(14) Excerpt. ex Diod. Sic. XXVI. pag. 313. Plutarch. Paul. Æmil. Tom. I. pag. 259. Livius XLIV. 26. Polyb. p. 883. Strabo II. 128. 129. VII. 306. Oroſ. lib. IV. cap. XX. p. 231.
(15) Tit. Livius XL. 57.
(16) Strabo IV. 207. VI. 289. VII. 293. 296. 313. 315. Juſtin. XXX. 3.
(17) Plin. III. 5. 24.
(18) Plin. III. 20. p. 376.
(19) Plin. III. 25. p. 384. Strab. VII. 313-318.

(20) étoient voisins des Taurisces & mêlés avec eux en plusieurs endroits. C'est de quelqu'un de ces Peuples qu'il faut entendre le passage de Strabon, qui dit : (21) que, » pendant l'expédition qu'Alexandre-» le-Grand entreprit contre les Gétes, ce Prince reçut une Ambassade » des Celtes établis près de la Mer Adriatique qui lui demanderent son » amitié. « Il en est de même du passage de Diodore de Sicile, qui nous apprend (22) » qu'Alexandre-le-Grand, étant arrivé à Babylone, y » trouva un grand nombre d'Ambassadeurs envoyés par les Carthagi-» nois, les Grecs & les Illyriens, par les Peuples établis le long de la » Mer Adriatique, par les Thraces & par les Gaulois leurs voisins qui » commencerent alors d'être connus par les Grecs. « Autant que je puis en juger, les Gaulois qui envoyerent cette double Ambassade étoient les Scordisces. La première fut dépêchée par les Scordisces de l'Illyrie, & la seconde par ceux qui étoient voisins de la Thrace.

Je ne doute pas que les Gaulois qui allerent s'établir dans l'Asie mineure ne se fussent détachés des diverses Nations dont je viens de parler. Ils portoient cependant des noms tous différens. Il faut en dire la raison. Nous verrons bientôt que Brennus rassembla de tous côtés un grand nombre de Gaulois qui sortirent avec lui de leur Pays pour faire irruption en Gréce. Lorsque l'Armée fut parvenue aux frontiéres de la Dardanie, il s'en sépara un corps de vingt mille hommes, qui passerent du côté de Bysance & delà en Asie. Il y avoit dans ce corps d'Armée des Troupes de trois différentes Nations Gauloises, sçavoir des Tectosages, des Trocmes & des Tolistoboïens.

Le nom de Tectosages ou de Teutons étoit commun autrefois à tous les autres Peuples Celtes. Ils le portoient en considération de leur origine qu'ils rapportoient au Dieu *Teut*. Ils appelloient ce Dieu *Teutât* (23) ou *Teutar*, le Pere *Teut*, parce qu'ils le regardoient comme le Créateur des hommes & des Dieux; ils se nommoient eux-mêmes *Teutons* ou *Tectosages* (24); ils prétendoient exprimer de cette manière la noblesse de leur origine. Ainsi il y avoit des Tectosages (25) dans le Languedoc:

(20) Plin. III. 24. p. 384. Strabo V. 213.

(21) Strab. VII. 301. Arrian. Exped. p. 11.

(22) Diod. Sic. lib. XVII. p. 623.

(23) *Teut*, est le nom du Dieu; *Tad*, signifioit *Pere*, dans la Langue Celtique.

(24) *Teutsab* ou *Teutsohn*, signifie *fils de Teut*. c'est de ces mots que les Grecs & les Latins ont fait ceux de *Teutones*, *Teutosages*, *Tectosages*, &c.

(25) Strabo IV. 187.

Volscæ Tectosages (26). Il y en avoit en Allemagne (27). Il y en avoit enfin en Thrace & en Illyrie. Ces derniers fournirent la plus grande partie de l'Armée que Brennus (28) conduisit en Gréce, & je pense qu'ils étoient le même Peuple que les Scordisces. Les Grecs les appelloient *Scordisces* (29), mangeurs d'ail, au lieu qu'ils se donnoient eux-mêmes le nom de *Tectosages*.

A l'égard des Trocmes & des Tholistoboïens, Strabon prétend (30) que ces deux Peuples portoient le nom des Généraux qui les commandoient lorsqu'ils passerent en Asie. La raison sur laquelle il se fonde, c'est (31) qu'on ne trouvoit, ni en-deçà, ni au-delà des Alpes, ni dans les Alpes mêmes, aucun Peuple qui portât le nom de Trocmes ou de Tolistoboïens. Mais cette conjecture est détruite par une raison bien plus forte : il est sans exemple qu'aucun Peuple Gaulois se soit jamais approprié le nom de ses Généraux.

Je crois pouvoir dire quelque chose de plus satisfaisant sur la domination de ces Peuples. On voit dans Pausanias (32) que Brennus, qui brûloit d'envie de retourner en Gréce, & qui comptoit d'en rapporter un riche butin, se rendit dans toutes les Assemblées générales des Gaulois pour les solliciter à entreprendre une nouvelle expédition contre les Grecs. Ces réprésentations furent si efficaces qu'il sortit de son Pays avec une Armée de plus de 150000 hommes de pied qui, assurement, n'avoient pas été tirés de la seule Nation des Scordisces ou des Tectosages. Les Scordisces avoient pour voisins, à l'Orient, les Thraces, &, à l'Occident, les Boïens. Ce sont là les deux Peuples dont il se joignit quelques Cantons à l'Armée de Brennus. Les Trocmes, qu'Etienne de Bysance nomme aussi *Trocmeni* & le Concile de Chalcédoine *Trocmades* (33), étoient des Thraces. Effectivement les Thraces étoient un Peuple Celte ou Gaulois. Florus l'insinue. Il dit (34) que les Scordisces étoient les plus féroces des Thraces. Il ne me seroit pas difficile de le prouver, si je ne craignois de passer les bornes prescrites à cette dissertation. Il suffira de remarquer ici que le nom de Thraces que les Grecs prononçoient

(26) *Volck*, Peuple.
(27) Cæsar VI. 24.
(28) Strabo IV. 187. 188. Justin. XXXII. 3.
(29) Du Grec, *σκοροδον*, *ail*.
(30) Strabo XII. 566.
(31) Strabo IV. 187.
(32) Pausan. Phoc. XIX. p. 844.
(33) Steph. de Urb. p. 719. Concil. Chalced. in subscriptionib. Tom. IV. p. 87.
(34) Florus III. 4.

par un *è*, θρήΐκιοι, ou θρήικες, & les gens du Pays par un *o*, *Throken*, signifioit les traineurs. Ils portoient ce nom dérivé de celui de *Treeken* tirer, traîner, parce que c'étoient anciennement des Nomades qui traînoient après eux ſur des chariots leurs femmes & leurs enfans. *Trocmeni*, *Trock-Manner*, ſignifioit des hommes Thraces, *Trocmad* ou *Trocmag* déſigne le Canton Thrace, ou, comme nous le dirions, le Diocèſe de l'Evêque qui ſouscrivit aux décrets du Concile de Chalcédoine.

Quant au nom de *Tholiſtoboïens*, *Tho-liſto-Bojen* (35) ſignifioit les derniers Boïens. C'étoit, ſelon les apparences, le nom d'un Canton que les Boïens avoient à l'extrêmité de leur Pays, du côté des Scordiſçes, & dont les Habitans, perſuadés par Brennus, le ſuivirent dans l'expédition qu'il entreprit contre la Gréce. Les Anciens conviennent aſſez généralement que tous les Peuples Celtes, qui paſſerent de la Pannonie en Gréce & en Aſie, ſortoient originairement des Gaules (36). Partis des extrêmités de l'Océan (37), ils avoient paſſé dans la forêt Hercynie (38), d'où ils étoient enfin deſcendus en Pannonie (39). La choſe n'eſt pas impoſſible. Des Peuples Nomades, qui n'avoient point de demeure fixe, ont pu paſſer facilement d'un lieu à un autre, & ſe tranſporter, au bout de deux ou de trois ſiécles, des bords de la Mer Océane juſqu'aux côtes du Pont-Euxin. Il y a cependant deux raiſons qui rendent le fait fort problématique.

La premiére, c'eſt l'inexactitude des Hiſtoriens qui parlent de cette migration des Gaulois. En oppoſition les uns avec les autres, ils ſont ſouvent en contradiction avec eux-mêmes. 1°. L'opinion commune eſt que les Tectoſages vinrent d'abord des Gaules dans la forêt Hercynie, & qu'ayant enſuite paſſé le Danube, ils s'établirent en Pannonie. Cependant Jules-Céſar aſſure (40) que les Tectoſages, qui s'étoient établis autour de la forêt Hercynie, n'avoient jamais quitté cette Contrée, qu'ils occupoient encore de ſon tems. 2°. Juſtin dit (41) que les Gaulois périrent tous dans la déroute de Delphes & qu'il n'en échapa

(35) *Tho* eſt l'article, *liſt*, au pluriel *liſte* ou *liſten*, en Allemand *letzt*, dernier. Les Grecs ont retenu ce mot de l'ancienne Langue, λοίσθιος, dernier.

(36) Epit. lib. 63. Suid. Tom. I. p. 464. Steph. de Urb. p. 712. Cicero pro Fontej. cap. 20. Strabo IV. 187. T. Liv. XXXVIII. 17.

(37) Pauſan Phoc. XX. p. 846. Juſtin. XXIV. 4. XXXII 3

(38) T. Liv V. 34. Cæſar VI. 24.

(39) Juſtin. XXIV. 4.

(40) Cæſar VI. 24.

(41) Juſtin. XXIV. 8.

pas

pas un ſeul homme de toute leur Armée. Diodore de Sicile & Pauſanias (42) confirment la même choſe. Juſtin ne laiſſe pas d'aſſurer auſſi (43) qu'après la mort de Brennus, une partie des Gaulois paſſa en Aſie, & l'autre en Thrace, d'où ils retournerent dans leur ancienne Patrie, c'eſt-à-dire, en Languedoc. 3°. Juſtin remarque encore (44) que les Gaulois ne purent s'emparer du Temple de Delphes qu'Apollon défendit d'une maniere toute miraculeuſe contre les Barbares. Cependant cet Hiſtorien dit ailleurs (45) : que les richeſſes immenſes que le Conſul Cépion trouva dans un Lac ſacré de la Ville de Toulouſe, étoient le Tréſor même de Delphes que les Tectoſages avoient jetté dans ce Lac pour ſe délivrer de la malédiction qui y étoit attachée. Je ſuis bien trompé ſi ce ne fut pas ce tréſor que l'on trouva à Toulouſe dans un Lac ſans ſçavoir comment il y avoit été apporté, ce qui fit croire que c'étoit un tréſor maudit que l'on avoit enlevé à Apollon, quoi qu'il ſoit conſtant que les Gaulois (46), qui rendoient un culte religieux aux Génies qu'ils plaçoient dans l'élement de l'eau, jettoient par cette raiſon, dans leurs Lacs ſacrés, de l'or & de l'argent, avec les prémices de tout ce qu'ils avoient de plus précieux.

L'autre raiſon, qui rend la migration des Peuples Gaulois, dont il s'agit, fort problématique, c'eſt que les Anciens n'ont guères connu l'étendue des Pays que les Nations Celtiques ou Gauloiſes occupoient autrefois. Les Gaulois voiſins de Marſeille ſont les premiers qui ayent été connus, tant par les Grecs, que par les Romains. La Germanie, qui fourmilloit d'une infinité de Peuples Celtes, demeura parfaitement inconnue juſqu'au tems de Jules-Céſar & d'Auguſte ſon ſucceſſeur. Quand on vit ſortir de la Pannonie des eſſains de Gaulois, on jugea qu'ils ſortoient des Gaules voiſines de Marſeille. Les noms de Tectoſages & de Toliſtoboïens ſervirent à confirmer cette conjecture, parce qu'il y avoit dans le Languedoc une Cité appellée *Toloſa* & un Peuple qui portoit le nom de Tectoſages. Mais, ſi l'on avoit ſçu qu'il y avoit des Teutons, des Teutonaires & des Tectoſages en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Hongrie, & juſques dans le fond du

(42) Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXII. ap. Hoeſchel. in Excerpt. Legat. p. 157. Pauſan. Arcad. X. 620.
(43) Juſtin. XXXII. 3.
(44) Juſtin XXIV 8.
(45) Juſtin. XXXII. 3.
(46) Poſſidonius ap. Strabon. IV. 188. Gregor. Turon. de gl. Confeſſ. cap. 2.

Nord ; si l'on avoit sçu encore que les Bastarnes qui occupoient de vastes Contrées au-delà du Danube, étoient le même Peuple que les Gaulois Scordisces, on auroit compris que les Nations Celtes, ou Gauloises, remplissant autrefois toute l'Europe, il n'étoit pas naturel de faire sortir du Languedoc les Gaulois de la Pannonie, qui étoient établis dans ces Contrées depuis un tems immémorial auquel l'Histoire de l'Europe ne remonte point.

Quoiqu'il en soit de cette question, qu'il ne m'importe pas de décider, deux choses sont certaines. La premiére, c'est que les Tectosages, les Trocmes & les Tolistoboïens, qui allerent s'établirdans l'Asie mineure, étoient des Peuples Gaulois. Diodore de Sicile & Appien en font, à la vérité, des Cimbres ; mais l'un & l'autre reconnoissent que ces Cimbres étoient un Peuple Celte ou Gaulois. Le premier dit (47) que » les plus féroces des Gaulois sont ceux qui demeurent vers » le Septentrion, dans le voisinage de la Scythie : qu'il y en a qui passent pour Antropophages, comme, par exemple, les Bretons qui occupent l'Irlande ; qu'on prétend que ce Peuple vaillant & féroce avoit » autrefois ravagé l'Asie sous le nom de Cimmériens, & qu'il reçut en- » suite le nom de Cimbre, parce qu'il étoit fort adonné au vol & » au brigandage. « Il ajoute ensuite (48) : » Ce sont eux qui ont pris » Rome, pillé le Temple de Delphes, imposé des tributs à une grande » partie de l'Europe & de l'Asie, où s'étant établis dans les Pays des » Peuples qu'ils avoient vaincus, ils reçurent le nom de Gallo-Grecs. » Appien dit aussi (49) que les Autariens, qui étoient un Peuple de l'Illyrie, encoururent l'indignation d'Apollon pour avoir pillé le Temple de Delphes avec les Celtes appellés Cimbres. L'autre fait, qui est aussi constant, c'est que les Peuples Gaulois, qui passerent dans l'Asie mineure, sortoient tout récemment des Contrées qui sont au Midi du Danube, & qui reçurent en suite le nom de Pannonie. Il suffit, pour s'en convaincre, de les suivre dans leur marche. Se tournant d'abord vers le golfe de Venise (50), ils ravagerent toutes les Provinces de l'Illyrie qui s'étendent le long de la Mer jusqu'à la Macédoine, & se répandirent ensuite dans la Péonie & dans la Thrace. Ceux d'entre eux (51) qui

(47) Diod. Sic. V. 214.
(48) *Ibid.*
(49) Appian. Illyr. p. 1196.
(50) Justin. XXIV. 4. Pausan. Attic. cap. IV. p. 10. Tit. Liv. XXXVIII. 17.
(51) Justin. XXXII. 3. Athen. VI. 174.

retournerent sur leurs pas, allerent s'établir au confluent du Danube & de la Save. C'est delà par conséquent qu'ils étoient partis.

Il ne faut pas oublier ici, qu'outre les Tectosages, les Tolistoboiens & les Trocmes, Pline & Solin (52) font encore mention de trois autres Peuples Gaulois qui étoient établis dans le milieu de l'Asie mineure : les *Voturi*, les *Ambitui* & les *Teutobodiaci* ; mais ce sont là manifestement les noms de trois Cantons ou de trois Tributs des Gaulois. *Voturi*, en Tudesque *Voter* ou *Vater*, signifie les Peres, les Vieillards. C'est le nom d'un Canton où l'on avoit placé les hommes âgés & décrépits qui n'étoient point propres pour la Guerre. *Ambitui*, *Amb-Tui* (53), *Umb-Tui*, signifie le Canton voisin de *Tices*, Ville de Paphlagonie & alliée des Gaulois (54). Les *Teutobodiaci* faisoient partie des Tectosages. *Teut-Boden* signifie, en Tudesque, Pays, terroir, fond de *Teut*. C'est encore le nom d'un Canton que l'on appelloit ainsi, soit parce qu'il étoit occupé par des Tectosages, c'est-à-dire, par des enfans de *Teut*, soit parce qu'il étoit consacré au Dieu *Teut* qui pouvoit y avoir un Sanctuaire, avec des terres & des esclaves qui en dépendoient.

CHAPITRE II.

Il s'agit de déterminer présentement, *dans quel tems les Nations Gauloises, dont je viens de parler, passerent dans l'Asie mineure*. La chose ne sera pas difficile. Mais il faut exposer premiérement ce qui les obligea à sortir de leur Pays, & comment ils conçurent le dessein de passer en Asie.

Les Gaulois, dont j'ai fait mention, se trouvoient fort à l'étroit dans leur Pays, & n'y pouvoient plus subsister, à cause du nombre des Habitans (1). Ils voyoient la Macédoine extrêment affoiblie, tant par les Armées nombreuses qu'Alexandre-le-Grand en avoit tirées pendant sa vie, que par les Guerres civiles (2) dont elle avoit été le Théatre depuis la mort

(52) Plin. V. 32. p. 626. Solin. LIII. p. 224.

(53) L'αμφι des Grecs signifie la même chose que le *Am* ou *Um* des Tudesques. (Memnon. cap. 20.)

(54) Plin. lib. VI. cap. 2. Pompon. Mela lib. I. cap. 19. p. 34. Memnon. cap. 17. 20. Pausan. Phoc. Urbis Conditæ an. 475. Ante C. 278.

(1) Liv. XXXVIII. 16. Memnon. ap. Photium n. 224. cap. 15.

(2) C'est la remarque d'Eusebe. Il dit que les Gaulois attaquerent souvent la Macédoine & la ravagerent, parce que plusieurs Princes s'emparerent dans ce tems-là de ce Royaume, & en furent chassés peu de tems après ; ce qui favorisoit les incursions des Barbares. *Euseb. Chron. Græc. p. 58. & seq.*

de ce Prince. Ils sçavoient enfin que les Troupes Gauloises (3) étoient recherchées par les successeurs d'Alexandre, & leur rendoient de grands services. Par toutes ces raisons ils résolurent de tenter quelque chose par eux-mêmes, & se rendirent aux sollicitations de leurs Chefs qui les flattoient de l'espérance de soumettre la Macédoine & la Gréce, ou, au moins, de rapporter un butin considérable d'un Pays qui s'étoit enrichi des dépouilles de l'Asie. Remplis de cette espérance, ils sortoient de leur Pays avec des Armées nombreuses, & cela pendant trois années consécutives. Leur premiére expédition tombe sur la derniere année de la CXXIVe. Olympiade (4). » Ils sortirent, dit Pausanias (5), de » leurs frontieres sous la conduite de Cambaules. Arrivés en Thrace, ils » n'oserent passer plus avant, parce qu'ils comprirent que leur Armée » étoit trop foible pour faire tête aux Peuples de la Gréce. « Les Gaulois entreprirent une seconde expédition l'année suivante qui fut la premiére de la CXXVe. Olympiade (6). Pausanias la rapporte en ces termes (7) : » Les Celtes résolurent de porter de nouveau la Guerre » dans les Pays étrangers, & ils y furent surtout poussés par ceux » qui, ayant fait la campagne l'année précédente sous Cambaules, sou- » haitoient beaucoup d'avoir une nouvelle occasion de piller. Il s'as- » sembla là dessus une grosse Armée d'Infanterie & de Cavalerie. On » la partagea en trois corps différens, & on assigna à chacun de ces » corps le Pays qu'il devoit attaquer. Cerethrius eut le commande- » ment des troupes qui devoient marcher contre les Thraces & les » Triballes. Brennus & Acichorius commanderent celles qui devoient » entrer dans la Péonie (8). La troisiéme Armée, commandée par » Belgius, se tourna du côté de l'Illyrie & de la Macédoine où re- » gnoit alors Ptolomée appellé Ceraunus. Belgius lui livra bataille, » & Ptolomée périt avec un grand nombre de Macédoniens (9). Dans

(3) Polyæni Stratag. lib. IV. cap. 6. 8. & seq.

(4) An de Rome 472. avant J. C. 281. Pausan. Phoc. XIX. p. 856. 857.

(5) Pausan. Phoc. XIX. p. 843.

(6) An de Rome 473. avant J. C. 280.

(7) Pausan. Phoc. XIX. p. 843. *Voy.* aussi Justin XXIV. 5.

(8) Prideaux a mis aussi la Pannonie pour la Péonie qui étoit une Province voisine de la Macédoine. D'ailleurs il ne distingue pas assez clairement cette expédition de celle de l'année suivante *Hist. des Juifs II. Part. Livre I.* 39.

(9) Le P. Petau *Rat. Temp. lib. III. p.* 150. qui a aussi pris la Pannonie pour la Péonie, prétend que Ptolomée fut tué l'an 4 de la CXXIVe. Olympiade. Effectivement Polybe, qu'il cite, dit *lib. I. p.* 128. *&* 155. que « Ptolomée fils de Lagus, » Lysimachus, Seleucus & Ptolomée Ceraunus » moururent tous vers la fin de la CXXIVe. Olympiade ». Mais le calcul de Pausanias est plus juste.

» cette seconde expédition, *ajoute Pausanias* (10), non plus que » dans la premiére, les Celtes n'oserent pas attaquer la Gréce. Lors- » qu'ils furent de retour dans leur Pays, Brennus ne cessa de solliciter » le Peuple, dans les Assemblées générales, & les Grands, dans les con- » versations particuliéres, à entreprendre une nouvelle expédition con- » tre les Grecs. Il leur représentoit que la Gréce étoit hors d'état de » faire la moindre résistance, que le Particulier y étoit opulent, & que » les Temples étoient remplis des présens offerts aux Dieux du Pays. » Polyœnus ajoute ici une particularité qui mérite d'être rapportée (11). » Brennus produisit dans les Assemblées du Peuple des prisonniers » Grecs, &, faisant tenir des Soldats Gaulois qui étoient grands, de bon- » ne mine & bien armés, auprès de ces étrangers qui étoient petits, foi- » bles & mal habillés, & qui avoient la tête rasée, il disoit à ses com- » patriotes : *Nous qui sommes des hommes si grands & si forts, crain- » drons-nous de faire la guerre à des gens si petits & si foibles ?* « Conti- nuons d'écouter Pausanias (12). » Les Gaulois s'étant rendus aux re- » présentations de Brennus, celui-ci s'associa pour le commandement » de l'Armée Acichorius & plusieurs autres grands Seigneurs de la » Nation. Ils leverent ensemble une Armée dans laquelle il y avoit » 152000 hommes d'Infanterie & 20400 Cavaliers (13). « La plus grande partie de cette belle Armée périt en Gréce avec Brennus qui la commandoit. Ce fut moins par les mains de l'ennemi, que par l'yvro- gnerie & le peu de discipline du Soldat. Cette déroute que l'on appelle communement la *défaite de Delphes*, parce que ce fut là que les Gaulois reçurent le plus grand échec, arriva la seconde année de la CXXVe. Olympiade (14).

Ce fut l'année suivante, la 3e. de la CXXVe. Olympiade (15), que les Gaulois passerent dans l'Asie mineure, & il faut montrer présentement comment ils y furent attirés. Lorsque les Gaulois que Brennus conduisoit

---

Ptolomée Ceraunus commença à régner, selon Eusébe, l'an 4 de la CXXIVe. Olympiade. Il régna 17 mois. *Euseb. Chron. Grac. p. 63*. Il ne peut donc être mort que l'année suivante, c'est-à-dire la première année de la CXXVe. Olympiade.

(10) Pausan. Phoc. XIX. p. 843-844.

(11) Polyœnus Strag lib. VII. c. XXXV. n. 1.

(12) Pausan. Phoc. XIX. p. 843-844.

(13) Diodore de Sicile ne met que 150000 hommes d'Infanterie, 10000 de Cavalerie & 2000 chariots. (Excerpta ex Diod. Sic. lib XXII. ap. Hoescel. in Excerpt. Legat. p. 157.) Suidas dit 300000 hommes. (Suid Tom. I. p. 464.)

(14) Pausan. Phoc. XIX. p. 856-857.

(15) Pausan. Phoc. Ibid.

se furent avancés dans les Pays des Dardaniens (16), il s'éleva une sédition dans l'Armée. Les mutins s'en détacherent au nombre de 20000 & tirerent du côté de la Thrace marititime, d'où ils passerent en Asie sous les ordres de deux petits Rois nommés Léonorius & Lutarius. Dès qu'ils eurent fait le trajet, Comontorius (17) mena en Thrace une nouvelle Armée composée de Gaulois qui avoient échappé à la défaite de Delphes. Cette Armée, qui devoit être considérable, mit à contribution la Ville de Bysance & toute la Thrace voisine du Pont-Euxin : elle demeura en possession de ces conquêtes depuis le regne de Comontorius jusqu'à celui de Cavarus qui fut exterminé par les Thraces avec tous les Gaulois qui lui obéissoient. Comme cette seconde Armée ne se mêla point avec la premiére (18), & qu'elle ne quitta point l'Europe, il n'est pas nécessaire que je m'y arrête. Je viens donc aux vingt-mille Gaulois qui avoient pour Chefs Léonorius & Lutarius.

» Faisant la Guerre, dit Tite-Live (19), aux Peuples qui leur ré» sistoient, imposant des tributs à ceux qui demandoient la paix, ils » pénétrerent jusqu'à Bysance, & tirerent des contributions de toutes » les côtes de la Propontide, s'étant rendus Maîtres des Villes de la » Contrée. Se trouvant ainsi dans le voisinage de l'Asie, & ayant enten» du vanter la fertilité de ses terres, il leur prit envie d'y passer. Cette » envie augmenta, lorsqu'ayant pris par stratagême la Ville de Lysima» chia, & soumis toute la Chersonése, ils furent descendus jusqu'à » l'Hellespont. Ne se voyant plus séparés de l'Asie que par un petit » détroit, & ayant ce beau Pays sous les yeux, ils desirerent avec » ardeur d'y passer & envoyerent une députation à Antipater qui » commandoit dans cette Contrée pour traiter avec lui du passage. » La négociation n'allant pas aussi vîte qu'ils l'avoient espéré, il s'é» leva une nouvelle sédition entre ces petits Rois. Léonorius retour» na sur ses pas, avec la plus grande partie de l'Armée, & revint à By-

(16) Tit Liv. XXXVIII. 16. Suid. T. I. p. 464.

(17) Polyb. lib. IV. p. 313. 314. Valesii Excepta ex Polyb. p. 26. & not. p. 4.

(18) Il paroît par un passage de Polybe, cité not. précéd., que Florus *II.* 11. Pausanias *Attic. cap.* 4. *p.* 11. & Justin *XXXII. cap.* 3. se trompent lorsqu'ils font passer en Asie les Gaulois qui avoient échappé à la défaite de Delphes. Prideaux se trompe aussi lorsqu'il dit *Hist. des Juifs Part. II. Liv. I. p.* 40. que « Léonor & Lutaire se rendi» rent maîtres de Bysance ». Il falloit dire que les Bysantins se racheterent du pillage de leurs terres en payant de grosses contributions à Comontorius, car la Ville de Bysance ne fut point prise par les Gaulois.

(19) Liv. XXXVIII. 16.

» sance. Lutarius prit aux Macedoniens deux vaisseaux couverts & » trois barques : Antipater les lui avoit envoyés sous prétexte d'Am- » bassade, mais leur mission se bornoit à l'épier. Ayant embarqué » successivement ses troupes sur ces bâtimens auxquels il faisoit faire » le trajet jour & nuit, Lutarius passa en peu de jours en Bithynie » avec tout son monde. Peu de tems après, Léonorius passa aussi » la Mer à Bysance avec le secours de Nicoméde, Roi de Bythinie. » les Gaulois se réunirent & prêterent secours à Nicoméde dans la » guerre contre Ziboeas qui tenoit une partie de la Bithynie. Ziboeas » ne put résister à leurs armes : il fut vaincu, & toute la Bythinie » passa sous la domination de Nicoméde ».

On trouve dans le passage de Tite-Live, que je viens de rapporter, plusieurs particularités dont les autres Historiens ne font aucune mention; mais il avance aussi un fait qui est contredit par Memnon, dont Photius nous a donné des extraits. Selon Tite-Live, les Gaulois passerent en Asie à deux reprises. D'abord Lutarius passa l'Hellespont avec les Troupes qui étoient sous son commandement. Ensuite Léonorius traversa le Bosphore à Bysance sur une flotte que Nicoméde avoit envoyée pous le recevoir avec ses Gaulois. Memnon, au contraire, assure (20) que les Gaulois tenterent plusieurs fois de passer en Asie, mais qu'ils en furent toujours empêchés par la flotte des Bysantins, jusqu'à ce que Nicoméde les transporta en vertu d'un traité dans lequel les Bysantins furent compris.

Je ne voudrois pas nier absolument ce que dit Tite-Live du premier trajet des Gaulois, d'autant plus qu'il a suivi dans cette occasion Polybe dont l'autorité est d'un très-grand poids. Pausanias dit ailleurs (21) que les Gaulois passerent en Asie comme ils purent; ce qui convient au trajet de Lutarius, & non à celui de Léonorius qui s'embarqua sur une flotte envoyée exprès pour le recevoir. Le même Pausanias rapporte encore un de ces oracles forgés après coup (22) qui fait passer aux Gaulois le détroit de l'Hellespont, ce qui ne peut s'appliquer aussi qu'à Lutarius. Mais il y a toute apparence que le premier trajet des Gaulois en Asie n'eut point de suite, & que Lutarius, se trouvant trop foible pour entreprendre quelque chose par lui-même, revint en Eu-

(20) Memnon. cap. 20.
(21) Pausan. Athaic. VI. 537.
(22) Id. Phoc. XV. 833.

rope. Au moins est-il certain qu'il fut du nombre des dix-sept Chefs qui conclurent avec Nicoméde le traité en vertu duquel ce Prince transporta les Gaulois en Asie sur sa flotte. Voyons donc ce qui détermina Nicoméde à prendre les Gaulois à sa solde en qualité de Troupes auxiliaires.

Nicoméde étoit fils de Zibéas ou Zipétes (23), Roi de Bythinie, qui avoit eu des démélés, & même une guerre ouverte, avec deux successeurs d'Alexandre-le-Grand, sçavoir Lysimachus, Roi de Thrace, & Seleucus, Roi de Syrie. Après la mort de Seleucus, Antiochus Soter (24), son fils & son successeur, détacha Patroclés, l'un de ses Généraux, avec une bonne Armée, pour lui assûrer la possession de cette partie de l'Asie mineure qui est en deçà du Mont-Taurus. Patroclés, ayant donné dans une ambuscade que Zybœas lui dressa, y périt avec toutes ses Troupes. Zibéas lui-même étant mort (25), peu de tems après, âgé de 76 ans, Nicoméde se vit sur les bras un puissant ennemi dans la personne d'Antiochus (26) qui faisoit des préparatifs, tant par Mer que par terre, pour attaquer la Bithynie. Outre ce redoutable adversaire, Nicoméde s'en attira un autre par sa cruauté. L'envie de régner seul, & d'empêcher qu'on ne le troublât dans la possession de ses Etats, le rendit, pour me servir des termes de Memnon, le bourreau de ses freres qui étoient au nombre de trois. Il en fit assassiner deux. Zibéas, qui étoit le plus jeune, lui échappa & se rendit Maître d'une partie de la Bythinie : ensuite il attaqua vigoureusement celle qui étoit demeurée sous l'obéissance de son frere.

Pour résister aux ennemis dont je viens de parler, Nicoméde fit un traité (27) avec la puissante Colonie d'Héraclée à laquelle il céda les Villes de Cierus, Tius & Thynis, & en obtint un secours de treize vaisseaux de guerre. Il se fortifia aussi de l'alliance d'Antigonus Gonatas, (28) Roi de Macédoine, &, comme les Gaulois passoient alors pour les meilleures Troupes de l'Univers, il fit solliciter (29) Léonorius & Lutarius, qui se trouvoient avec leur Armée dans le voisinage de Bysance, de venir s'établir en Asie sous certaines conditions qui furent ac-

(23) Memnon cap. 2.
(24) Id. cap. 16.
(25) Memn. cap. 21.
(26) Id. cap. 17.
(27) Memnon cap. 18.
(28) Id. cap. 19.
(29) Id. cap. 20.

ceptées.

ceptées. Le Traité que Memnon nous a conservé porte en substance (30): » Que les Gaulois entretiendroient une amitié perpétuelle avec » Nicoméde & ses descendans: qu'ils ne fourniroient point de Troupes, » sans le consentement de Nicoméde, à ceux qui pourroient leur en » demander, & qu'ils auroient avec lui les mêmes amis & les mêmes » ennemis: que les Villes de Bysance, d'Héraclée, de Tius, de Chalcé- » doine, de Ciére, & quelques autres alliés de Nicoméde seroient » compris dans l'alliance. » Le Traité ayant été signé (31) par Léonorius, par Lutarius & par quinze autres Chefs de l'Armée (32), Nicoméde reçut les Gaulois sur sa flotte, & les transporta en Asie. Cela arriva l'an 3e. de la CXXVe Olympiade, 278 ans avant J. C. Démoclés étant Arconthe à Athénes (33).

CHAPITRE III.

Je dois déterminer présentement *l'étendue de Pays que les Gaulois occuperent dans l'Asie mineure.*

Les Gaulois qui passerent en Asie étoient au nombre de 20000 hommes (1); mais il y en avoit à peine dix mille qui fussent armés (2). Memnon, dans un passage que l'Interprête Latin n'a point compris, remarque (3) » que les Habitans d'Héraclée & les Bythiniens, qui étoient » demeurés sous l'obéissance de Nicoméde, fournirent des armes à » ceux qui en manquoient. « Après avoir reçu ce renfort, Nicoméde se mit à la tête de son Armée, bâtit Zibéas, fit main-basse sur tout ce qui avoit suivi son parti, & soumit toute la Bithynie. Comme il devoit la victoire à la valeur des Gaulois, il leur laissa tout le butin, & leur assigna un établissement le long de la Mer, dans cette partie de la Bithynie dont il avoit fait massacrer les Habitans. C'est ce que Justin exprime assez improprement, en disant (4) que les Gaulois partagerent avec Nicoméde le Royaume de Bithynie. Les Gaulois demeurerent près de 40 ans dans cette Contrée (5), d'où ils infesterent toutes les Pro-

(30) Memnon, cap. 20.
(31) Strabo XII. 566.
(32) Memnon. cap. 20.
(33) Pausan. Phoc. XIX. p. 856-857.
(1) *Voy.* ci-dessus, Chap. II. note (16).
(2) T. Liv. XXXVIII. 16. Plutarch. T. I. p. 464.
(3) Memnon. cap. 20.
(4) Justin. XXV. 2.
(5) Pausan. Attic. cap. IV. p. 11.

vinces Maritimes de l'Aſie mineure ; & il paroît, par un paſſage de S. Jerôme (6), que, dans une de leurs courſes, ils ſaccagerent la Ville de Milet, diſtante de plus de 100 lieues du Pays où ils étoient établis.

Quoique les Gaulois occupaſſent un des Pays les plus beaux & les plus fertiles de l'Aſie mineure, ils ne s'accommoderent pas de ce premier établiſſement. D'un côté ils y furent vigoureuſement attaqués (7) par Antiochus Soter, & enſuite par les Rois de Pergame (8) qui, ayant d'abord conſenti de leur payer un tribut annuel, le refuſerent enſuite & remporterent ſur eux une victoire ſignalée. De l'autre, le voiſinage de la Mer les expoſoit trop aux flottes ennemies. Par ces raiſons ils ſouhaiterent de s'éloigner des côtes. Les Rois de Bithynie & de Pergame y conſentirent de très-bon cœur pour ſe délivrer d'un voiſin qui leur étoit extrêmement incommode. Les Gaulois quitterent donc la Bithynie avec l'approbation de ſes Princes : ils s'avancerent dans le cœur du Pays (9), & y occuperent une partie de la Phrygie (10). Cela arriva après la victoire qu'Attalus (11) remporta ſur eux, 241 ans avant J. C. 37 ans après qu'ils eurent paſſé en Aſie. C'eſt à ce Pays, & non pas, comme Juſtin le prétend (12), à celui où ils avoient eu leur premier établiſſement, que l'on donna le nom de *Galatie*, parce qu'il étoit occupé par les Gaulois, ou celui de *Gallo-Gréce*, parce que les Gaulois y étoient mêlés avec des Grecs qui s'étoient autrefois emparés de ces Contrées, après en avoir chaſſé les Scythes. Il ne s'agit donc plus que de fixer l'étendue du Pays que les Gaulois occuperent dans cette Contrée.

Ils demeuroient entre la Bithynie & la Capadoce (13), & avoient pour bornes au Midi la Phrygie & la Pamphilie, au levant une partie de la Cappadoce avec les fleuves d'Alyx & de Cappadox, au Nord l'autre partie de la Cappadoce & enſuite la Paphlagonie, au couchant enfin la Bithynie, dont ils étoient ſéparés par les Fleuves d'Hiéras & de Sangarius.

Après s'être rendus Maîtres de ce Pays les Gaulois le partagerent en trois parties (14). Les Trocmes s'établirent vers le Nord (15), du côté

(6) Hieron. adv. Jovin. lib. I. Tom. II. p. 35.

(7) Appian. Syriac. Lucian. pro lapſu inter Salt. p. 272. Zeuxi vel Antiocho p. 324.

(8) Liv. XXXVIII. 16.

(9) Livius ibid. Memnon. c. 20. Florus II, 11.

(10) Plin. V. 32. Strabo XII. 566.

(11) Pauſan. Attic. lib. I. cap. 4. p. 11. 12. & cap. 8. p. 19. Strabo XII. 566.

(12) Juſtin. XXV. 2.

(13) Suid. Tom. I. p. 464. Plin. V. 32. & VI. 2. 3. Solin. cap. 52. 56. Livius XXXVIII. 16. Strabo XII. 566. Pauſan. Attic. IV. p. 11. 12.

(14) Memnon. cap. 20.

(15) Strabo. XII. 567. Plin. V. 32.

des Provinces de Pont, de Paphlagonie & de Cappadoce (16). Les Tholistoboïens eurent pour leur portion les Contrées voisines de la Bithynie & de la Phrygie (17), & c'est dans leur territoire que demeuroient les *Voturi* & les *Ambitui* (18), dont j'ai parlé plus haut. Enfin les Tectosages tirerent vers l'Orient & la Cappadoce (19), & les Teutobodiaciens demeuroient avec eux (20). Memnon ajoute (21) que » les » Gaulois bâtirent aussi des Villes dans le Pays qu'ils avoient ocupé. » Les Trocmes bâtirent Ancyre, les Tolistoboïens Tavium, & les » Tectosages Pessin. « Cet Auteur commet ici deux fautes. 1°. Ces Villes subsistoient avant l'arrivée des Gaulois (22). Il falloit donc dire qu'ils les fortifierent (23) pour y mettre en sureté ce qu'ils pilloient sur leurs ennemis & sur leurs voisins, ou qu'ils y établirent des marchés où ils alloient vendre leurs denrées & leur butin. 2°. Il se trompe dans le nom des Peuples auxquels ces trois Villes appartenoient. Strabon, qui étoit né dans le voisinage de la Galatie, & qui la connoissoit parfaitement, donne Tavium aux Throcmes (24), Pessin aux Tholistoboïens, & Ancyre aux Tectosages. Pline (25) est d'accord sur cet article avec Strabon, & leur témoignage est d'autant plus préférable à celui de Memnon que Tavium étoit effectivement situé dans le Pays que les Géographes assignent aux Trocmes, Pessin dans le Pays des Tholistoboïens, & Ancyre dans celui des Tectosages.

Au reste les Gaulois, s'étant extrêmement multipliés dans ce Pays, donnerent de la terreur à tous les Peuples (26) qui demeuroient endeçà du Mont-Taurus, & les mirent à contribution, jusques là que les Rois mêmes des Scythes consentirent de leur payer un tribut annuel. Après avoir étendu leurs conquêtes, ils convinrent entre eux de partager aussi les Provinces qui leur payoient Tribut. Les Trocmes eurent ce qui étoit sur le bord de l'Hellespont : les Tholistoboïens choisirent l'Eolide & l'Ionie : & les Tectosages eurent pour leur part les autres Provinces situées dans le cœur de l'Asie jusqu'au Mont-Taurus.

(16) Plin. V. 32. dit que les Trocmes s'établirent en Méonie aussi bien qu'en Paphlagonie. Je crois que Pline se trompe par rapport à la Méonie, qui étoit voisine du Pays que les Tolistoboïens occupoient.

(17) Strabo XII. 567. Plin. V. 32. Livius XXXVIII. 15. 16.

(18) Plin. V. 32.

(19) Strabo XII. 567. Plin. V. 32.

(20) Plin. V. 32.

(21) Memnon. cap. 20.

(22) Pausan. Attic. IV. p. 11. 13.

(23) Strabo XII. 567.

(24) Strabo ibid.

(25) Plin. V. 32.

(26) Livius XXXVIII. 16. 27. Justin. XXV. 2.

CHAPITRE IV.

Je dois parler présentement des mœurs des Gaulois établis en Asie. Ils ne différoient point de ceux des autres Peuples Celtes, & il faudroit écrire un Livre entier pour traiter cette matiére avec une juste étendue. Contentons-nous de remarquer que les Gaulois, n'ayant point d'autre mêtier que la guerre, & tenant à déshonneur d'embrasser quelqu'autre profession, regardoient aussi la force, la valeur, l'intrépidité, le mépris de la mort, comme les seules vertus qui fussent dignes de l'homme. Ils se glorifioient d'être braves par réflexion. Cela étoit vrai dans un certain sens & à quelques égards. Ils couroient au combat comme à un festin, parce qu'ils étoient dans l'opinion que la gloire & la félicité du Paradis n'étoient destinées qu'aux hommes qui meurent sur un champ de bataille, ou de quelqu'autre sorte de mort violente, & qu'au contraire tous ceux qui mouroient de vieillesse ou de maladie en demeuroient exclus. Mais il faut avouer qu'à d'autres égards, leur valeur n'étoit point ménagée, & qu'elle n'étoit le plus souvent qu'une fureur aveugle qui les précipitoit dans le danger, au lieu de leur faire prendre de justes mesures & de sages précautions, ou pour l'éviter, ou pour en triompher. On trouve dans l'Histoire divers exemples qui montrent jusqu'où ils poussoient la férocité. Par exemple, Justin remarque (1) que les Gallo-Grecs, sur le point de donner une bataille dont les auspices leur annonçoient la perte, commencerent par massacrer leurs femmes & leurs enfans. Florus raconte aussi (2) que les Romains virent avec étonnement des Gallo-Grecs, qu'ils avoient fait prisonniers, mordre les chaînes dont ils étoient liés, & présenter la gorge à leurs camarades pour se faire étrangler.

Comme la valeur étoit la vertu des hommes, la chasteté étoit celle des femmes. Plutarque (3) en rapporte deux exemples mémorables. Le premier est celui de *Chiomara*, femme d'Orgiagonte, qui étoit Roi, ou Tétrarque de Galatie, dans le tems que les Romains, après avoir vaincu Antiochus, attaquerent les Gaulois qui lui avoient fourni des Troupes

(1) Justin. XXVI. 2.

(2) Florus II. 11.

(3) Plutarch. de Virt. Mulier. Tom. II. p. 258. Livius XXXVIII. 24. Valer. Max. VI. cap. I. n. 2. Florus II. 11. Aurel. Vict. de Vir. Illust. cap. 59.

auxiliaires. Cette Dame, étant tombée entre les mains des Romains, fut sollicitée inutilement, & ensuite violée par le Centenier qui étoit chargé de la garde des Prisonniers. L'Officier, après avoir assouvi sa passion, proposa à *Chiomara* de la relâcher moyennant une rançon, & la conduisit secretement dans un lieu où deux de ses Parens devoient la recevoir, & porter la somme dont on étoit convenu. Pendant que le Centenier comptoit l'argent, Chiomara ordonna à ses Parens de le tuer; ce qui fut exécuté sur le champ. Elle prit ensuite la tête du Romain, l'enveloppa dans sa robe, &, étant arrivée auprès de son mari, elle la jetta à ses pieds, lui raconta la violence qu'on lui avoit faite, & de quelle manière elle s'en étoit vengée. Orgiagonte, plein d'admiration, loua sa fidélité; elle lui repondit qu'aussi elle s'applaudissoit qu'il n'y eût qu'un seul homme au monde qui pût se vanter d'avoir eu sa compagnie. Chiomara, que Polybe avoit vue à Sardes, soutint jusqu'à la fin, par sa modestie & par sa chasteté, la gloire que cette action lui avoit acquise.

L'autre exemple est celui de *Camma* (4), veuve de Sinatus, aussi Tétrarque de Galatie. Ce Sinatus eut des démêlés avec un autre grand Seigneur de sa Nation nommé Sinorix. La querelle fut poussée si loin que Sinatus périt par la main de son Antagoniste. Quelque tems après, Sinorix rechercha en mariage la veuve de Sinatus. Camma comprit alors pourquoi Sinorix avoit cherché querelle à son mari. Elle ne laissa pas d'agréer la recherche, & fit semblant d'accepter avec joie la main du meurtrier. Les fiancailles se célébrerent dans un Temple de Diane, où Camma, selon la coutume des Celtes, présenta à son fiancé une coupe de vin. Elle en but la premiére, & la remit ensuite à Sinorix qui avala gayement tout le vin qu'elle y avoit laissé. Le breuvage étoit empoisonné. Camma mourut avec joie, lorsqu'on lui eut appris que le meurtrier de son mari étoit expiré.

(4) Plutarch. de Virt. Mulier. II. pag. 258. Amator. Tom. II. p. 768.



CHAPITRE V.

PASSONS à la Langue des Galates. S. Jerome, dans la Préface du second Livre de son Commentaire sur l'Epitre aux Galates, remarque (1) qu'à quelque différence près, les Galates avoient la même Langue que les Habitans du Pays de Trêves. Cependant Tacite assure (2) que les Tréviriens étoient Germains d'origine. Il résulte de-là que la Langue des Galates, qui étoit la Gauloise (3), comme Lucien l'a remarqué, étoit la même Langue que celle des Germains. Quelque extraordinaire que paroisse ce fait, il est confirmé par d'autres Auteurs. Par exemple, on trouve dans Tite-Live (4) que les Scordisces, qui étoient reconnus pour un Peuple Gaulois, avoient la même Langue que les Bastarnes. Les Bastarnes étoient, selon Pline (5), l'un des cinq Peuples qui occupoient l'ancienne Germanie. Strabon (6) en fait aussi des Germains, & Tacite (7) ajoute que les Peucins, que quelques-uns appellent Bastarnes, parlent la Langue des Germains. Quoiqu'il semble y avoir de la contradiction d'attribuer à un Peuple Gaulois la Langue des Germains, tout cela ne laisse pas de s'accorder parfaitement. L'ancien Gaulois & l'ancien Germain étoient des Dialectes de la Langue Celtique qui, dans les tems les plus réculés, étoit commune à tous les Peuples de l'Europe. Cette conformité de la Langue des Gaulois avec celle des Germains peut être démontrée par deux preuves.

La premiére, c'est que malgré les changemens que vingt ou vingt-cinq siécles doivent avoir apportés naturellement à des Langues vivantes, le *Tudesque* & le *Bas-Breton*, qui sont des Dialectes de la Celtique, ne laissent pas d'avoir encore une infinité de mots communs. En voici quelques exemples que j'ai choisis à Livre ouvert, dans le Dictionnaire du Pere de Rostrenen.

(1) Hieronym. Præfat. in lib. II. Comment. Epist. ad Galat. Tom. IX. p. 136.

(2) Tacit. Germ. cap. 28.

(3) Lucien dit que, de son tems, les Galates parloient encore le Gaulois. (Pseudom. p. 494.)

(4) Livius XL. 57.

(5) Plin. IV. cap. 12. p. 465. & c. 14. p. 477.

(6) Strabo VII. 306.

(7) Tacit. Germanor. cap. 46.

Bas-Breton.	Allemand.	François.
Armm	*Arm*	Bras, Epaule
Bancq	*Banck*	Banc
Banden	*Band*	Lien, Bande
Bleun	*Blum*	Fleur
Cus	*Kuff*	Un Baiser
Croum	*Krum*	Courbe
Coust	*Kost*	Dépense, Coutance
Chüies	*Schweis*	Sueur
Duardes	*Schwartz*	Noir
Dages	*Degen*	Epée, Dague
Dum	*Daun*	Duvet
Forban	*Verbannet*	Banni
Frescq	*Frisch*	Frais
Faller	*Fallen*	Tomber, Faillir
Foulina	*Füllen*	Emplir, Entonner
Fisf	*Feiff, Pfeiff*	Flûte
Flodt	*Flott*	Flotte
Fleut	*Flöte*	Flûte
Forest	*Forst*	Forêt
Goë	*Goe*	Dieu
Guel	*Wohl*	Bon, Bien
Huerv	*Herb*	Aigre, Acide
Harnes	*Harnisch*	Cuirasse
Yaõuancq	*Jung*	Jeune
Ylin	*Elen-Bogen*	Le Coude
Lezr	*Leder*	Du Cuir
Lichezr	*Leker*	Friand
Mates	*Magd*	Servante
Mars	*Mark*	Marche, Frontiere
Marchauzi	*Marchaus*	Ecurie, Maison à chevaux
Nadoz	*Nadel*	Eguille
Oad	*Alt Alter*	Agé, Age
Poul	*Pful*	Bourbe, Marais
Pryod	*Braut*	Epouse
Quaz	*Katz*	Chat
Steren	*Stern*	Etoile
Scriget	*Schrëien*	Crier
Streard	*Straat, Strasse*	Chemin
Stad	*Staat, Stand*	Etat, condition
Stocq	*Stooff*	Conflit
Scram	*Schirm*	Ecran
Scum	*Schaum*	Ecume
Scurihein	*Schauren*	Ecurer
Squif	*Schiff*	Bateau, Esquif
Stail.	*Stal.*	Etable. (*)

(*) Je n'ai lu le Dictionnaire de Rostrenen que jusqu'à la Lettre T.

L'autre preuve, qui est encore plus forte, c'est que la plûpart des mots qui nous restent de la Langue des Galates, trouvent leur explication

dans le Tudeſque. Selon Pauſanias (8), les Galates appelloient *March*, un Cheval, & *Trimarciſia*, un Corps de Cavalerie, dans lequel chaque Cavalier avoit, à la queue de l'Eſcadron, deux Valets bien montés, ou pour le remplacer s'il étoit tué, ou pour l'emporter s'il étoit bleſſé, ou pour lui donner un cheval frais s'il perdoit le ſien. *March* (9), qui ſignifioit un cheval dans l'ancien Tudeſque, a le même ſens dans le Bas-Breton. *Try*, ou *Dry*, eſt auſſi un mot commun aux deux Langues. Les Galates donnoient le nom de *Cuhallum* (10) à un de leurs châteaux, ſitué dans une Contrée où l'on bruloit du fumier de vache en place de bois. *Kuh-Wall*, ſignifie, en Tudeſque, le rempart des vaches, & *Kuh-ball*, la balle ou la bouſe de vache. Ils appelloient ἐκβρεκτὸν, ou ἔμβρεκτον, (11) une ſoupe au vin où l'on émiettoit du pain, & que les Latins nommoient *intritum*. Les Allemands ont encore aujourd'hui les mots de *Broken*, & d'*Einbroken*, qui ſignifient émietter. Ils appelloient *Eingebrokt* ce que les Galates appelloient *Embrekton*. Sinorix, *Sin-Rich*, nom d'un Tétraque de Galatie, ſignifie, en Tudeſque, un homme riche en eſprit. Solovertius (12), *Soldverth*, eſt un Capitaine qui gagne bien ſes appointemens, ſa ſolde. Oreſtorius (13), *Erſter*, ſignifie le premier. Emanus (14), *Eman*, ou *Emman*, le ſeul homme, le ſeul brave. Brennus, *Brenner*, eſt le Bruleur. Belgius, *Balger*, le querelleur. Enfin les noms propres de Léonorius, *Lehnhardt*, & de Lutarius, *Lutter*, ſont encore en uſage dans la Langue Allemande. Voici cependant quelques autres mots de la Langue des Galates, dont je n'ai pu déchiffrer la ſignification, & je doute qu'on y réuſſiſſe jamais; parce que les Grecs & les Latins, pour les accommoder à leur prononciation, les défiguroient d'une manière qui les rend méconnoiſſables. *Buccellarii* (15), *Epoſ-*

(8) Pauſan. Phoc. XIX. 844.

(9) Leg. Bajuvar. ap. Lindenbrog. pag. 427. Alemann. ibid p 381.

(10) Livius XXXVIII. 18.

(11) Heſychii Lexicon Pr. de Spanheim, dans les notes qu'il a écrites à la marge de ſon Exemplaire d'Heſychius, remarque que Saumaiſe liſoit ἔμβρεκτον.

(12) Livius XLV. 34.

(13) Pauſan. Phoc. XIX. 850.

(14) Juſtin XXIV. 7.

(15) Suidas, *Tom. I.* 444. dit que les Gallo-Grecs étoient Buccellaires, βουκελλάριοι, & que la Galatie avoit reçu le nom de Pays des Buccellaires. M. Vernſdorff qui, en 1742, a donné au Public une Hiſtoire complette des Galates de l'Aſie mineure, m'a averti que le mot de *Buccellarii* eſt un terme de la baſſe Latinité, qui déſigne ceux qui avoient la garde des vivres. (Conſtantin. Porphyr. de Thematib. cap. 8. p. 16.) B. Vulcanius a remarqué que le mot de *Buccellatus* ſe trouve dans le Code Théodoſien *Liv. XII. Tit.* 38. [Les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux, au mot *Buccellaire*, dérivent *Buc-*

ſognatus

ſognatus, *Comboutis*, *Theſſalorus*, *Compulſus*, *Combolomarus*, *Ortiago*, *Chiomara*, *Camma* (16). Quoiqu'il en ſoit, puiſqu'il y avoit une ſi grande conformité entre l'ancienne Langue des Gaulois & celle des Germains, il ne faut pas être ſurpris que S. Jerôme ait trouvé que la Langue des Galates approchoit de celle des Tréviriens, au milieu deſquels il avoit fait quelque ſéjour, & que d'autres ayent aſſuré que les Scordiſces & les Baſtarnes avoient la même Langue. Ils étoient, les uns & les autres, des Peuples Celtes.

CHAPITRE VI.

Il s'agit de déterminer préſentement la forme de gouvernement que les Galates ſuivirent après qu'ils ſe furent établis dans l'Aſie mineure. Leur Gouvernement étoit démocratique comme celui de tous les autres Peuples Celtes, parmi leſquels l'autorité ſouveraine réſidoit toujours dans le Peuple. Memnon l'inſinue, en remarquant que les Princes qui avoient appellé les Gaulois, ſe flatterent d'abord de ſoumettre, par leur ſecours, les Villes libres dont l'Aſie mineure étoit remplie, mais qu'ils ſe trouverent trompés dans leur eſpérance, les Gaulois ayant ſoutenu de tout leur pouvoir, ces Villes & le Gouvernement qu'on vouloit y abolir. » On crut dans le commencement, » dit Memnon (1), que le paſſage des Galates en Aſie cauſeroit du » préjudice aux Habitans du Pays. Par l'événement, il leur fut avan- » tageux. Car pendant que les Rois vouloient abolir la Démocratie » dans les Villes, les Galates l'y affermirent, en réſiſtant de tout leur » pouvoir aux entrepriſes de ces Princes. »

Mais il faut dire quelque choſe de plus particulier, & faire nos réflexions ſur un paſſage de Strabon qui exprime avec beaucoup de netteté & de préciſion de quelle manière les Galates de l'Aſie mineure furent gouvernés auſſi long-tems qu'ils formerent un Peuple libre &

cellarius de *Bucca*, bouche, & *Buccella*, bouchée, Βουκελλάριος. Ils diſent que les *Buccellaires* furent ainſi appellés, parce que l'Empereur faiſoit leur dépenſe de bouche. Les Buccellaires étoient donc une eſpéce de Soldats que les Empereurs Grecs entretenoient dans les Provinces & dans les Campagnes. Les mêmes Auteurs diſent qu'il y avoit encore une autre ſorte de *Buccellaires* ſous les Empereurs Grecs; c'étoient des Grecs de Galatie qui fourniſſoient du pain aux Soldats.]

(16) Suidas Tom. I. 444. Livius XXXVIII. 18. Pauſan. Phoc. XIX. 850. Juſtin. XXIV. 7.

(1) Memno cap. 20.

indépendant. » Les Galates, dit ce Géographe (2), sont composés » de trois Peuples qui ont tous la même Langue, & les mêmes Cou- » tumes. Ils ont partagé chaque Peuple en quatre portions, aux- » quelles ils ont donné le nom de Tétrarchies. Chaque Tétrarchie » avoit son Tétrarque particulier, un Juge & un Colonel, qui étoient » tous deux soumis au Tétrarque, outre cela, deux Lieutenans-Co- » lonels. L'Assemblée des douze Tétrarques étoit composée de trois » cens personnes qui s'assembloient dans un lieu appellé Drynœmetus. » Les causes criminelles où il s'agissoit de meurtre étoient jugées dans » l'Assemblée. On laissoit la décision des autres aux Juges & aux Té- » trarques. C'est là l'ordre que les Galates observoient autrefois. De » nos jours ils ont déféré le gouvernement à trois Chefs, ensuite à » deux, & enfin au seul Déjotarus. Amintas lui a succedé. Aujour- » d'hui les Romains sont Maîtres de la Galatie, & en ont fait une seule » Province «.

Ceux qui liront avec attention la Germanie de Tacite se convaincront facilement que les Galates avoient, à peu près, la même forme de Gouvernement que les anciens Habitans de l'Allemagne. Les trois Nations Gauloises qui s'étoient établies dans l'Asie mineure, jugerent à propos de se partager en douze Tétrarchies, c'est-à-dire, en douze grands Cantons. C'est ce que Tacite a appellé *Pagos* & *Civitates* (3). Chacun de ces grands Cantons (4) étoit subdivisé en quinze ou seize petits; c'est ce que Tacite appelle *Vicos*, & c'est de ces petits Cantons qu'il faut entendre le passage de Pline (5) qui dit que les Peuples & les Tétrarchies des Galates montoient ensemble à 195. Comme les Galates étoient tous Soldats, un grand Canton formoit ce que nous appellons aujourd'hui un Régiment, & les petits ce que nous nommerions une Compagnie. Les douze grands Cantons des Galates étoient en quelque manière des Etats indépendans. Chaqu'un avoit ses Magistrats particuliers (6) qui étoient

(2) Strabo XII. 567.

(3) Tacit. German. 12.

(4) Quelques-uns vont chercher l'étymologie de notre mot François *Canton* jusques dans la Langue Grecque. Ils le dérivent de κανθὸς le coin de l'œil. Il est bien plus naturel de la dériver du Latin *Centum*. Tacite dit que chaque Canton fournissoit cent hommes à qui l'on donnoit le nom de *Centenaires*. *Tacit. Germ.* 6. Il dit ailleurs qu'il appartenoit aux Assemblées générales de nommer les Chefs destinés à rendre la justice dans chaque Canton & dans les Villages qui en dépendoient, & que chacun de ces Chefs avoit *cent Assesseurs* choisis parmi le Peuple. *Ubi suprà. cap.* 12.

(5) Plin. V. 32.

(6) Tacit. Germ. 12.

choisis dans l'Assemblée générale du Canton où tous les hommes libres, capables de porter les armes, étoient obligés de se rendre. Les Magistrats étoient 1°. le Tétrarque. C'est celui que les Germains appelloient *Kiningus*, & auquel les Auteurs Latins donnent le nom de *Rex*, ou de *Regulus* (7). On le choisissoit dans les familles les plus nobles du Canton 2°. Le Colonel, que Tacite appelle *Dux* (8). Il dépendoit du Tétrarque, & commandoit les Troupes du Canton dans toutes les expéditions Militaires. Les Germains l'appelloient *Hertzog* ou *Hertog*. On déféroit ce commandement à celui qui passoit pour le plus brave du Canton, & le Colonel avoit deux Lieutenans-Colonels qui commandoient sous lui. 3°. Le Juge, que les Germains appelloient *Graef* (9), *Graphio*, connoissoit avec ses Assesseurs toutes les affaires civiles. Comme les Galates étoient presque toujours en guerre avec quelqu'un des Peuples voisins, les douze Tétrarchies, pour mieux résister à l'ennemi commun, se réunissoient souvent par les députés qui formoient ce que nous appellerions le Parlement, la Diéte ou le Conseil général de la Nation. Cette Assemblée se tenoit dans un lieu appellé *Drynemetus*, *Dry-memthus*, la maison des trois noms, ou des trois Peuples. Elle étoit composée de 300 personnes, c'est-à-dire, que le Tétrarque, le Juge, le Colonel, & les deux Lieutenans-Colonels, de chaque Canton, s'y rendoient accompagnés d'une vingtaine de Notables tirés de la Noblesse, du Clergé & du Peuple. Les affaires criminelles ne pouvoient se décider que dans l'Assemblée même des 300 personnes, parce qu'elles appartenoient parmi les Galates, comme parmi les Germains, à la haute Justice (10). Les autres affaires étoient remises aux Tétrarques & aux Juges qui formoient une espèce de Chambre haute dans laquelle la voix d'un Juge étoit aussi considérée que celle du Tétrarque (11). Comme l'Assemblée, dont je viens de parler, étoit chargée de régler tout ce qui regardoit le bien & l'intérêt commun de la Nation, on établissoit quelque fois trois, deux, ou même un seul Chef pour commander les Troupes & pour diriger les affaires. Ainsi lorsque les Romains firent la guerre aux Galates (12), ceux-ci étoient gouvernés par trois Tétrarques, Com-

(7) Tacit. Germ. cap. 7.
(8) Ibid.
(9) Ibid. cap. 12.
(10) Tacit. Germ. 12.
(11) Livius XXXVIII. 45. Tacit. Germ. 11-12.
(12) Liv. XXXVIII. 19. Polyb. in Excerpt. Valesf. p. 114.

bolomarus, Gaulotus & Orbiagon; & le dernier, qui étoit Tétrarque des Tectosages, n'épargnoit ni soin, ni caresses, pour se faire déclarer Chef de toute la Nation.

CHAPITRE VII.

Il ne me reste plus que de répondre à la derniere question proposée. On demande *en quel tems les Galates cesserent d'avoir des Chefs de leur Nation, & formerent un Etat indépendant.* C'est ainsi que portent le Mercure de Paris, & la Gazette de Leyden du 29 Novembre 1740. Je crois qu'il faut lire, *en quel tems les Galates cesserent d'avoir des Chefs de leur Nation & de former un Etat indépendant*, parce que les Galates ne tomberent dans la dépendance que lorsqu'on leur ôta les Chefs tirés de leur propre Nation, au lieu qu'ils furent un Peuple Souverain & indépendant aussi long-tems qu'ils conserverent ces Chefs qui, bien-loin de jouir d'un pouvoir illimité, étoient responsables au Peuple de leur administration.

Quoi qu'il en soit, il est constant que Nicoméde traita avec les Galates, comme avec un Peuple indépendant. En les engageant pour le servir contre ses ennemis, il promit de leur assigner des terres, de leur payer un subside annuel & de leur laisser la liberté de se gouverner selon leurs propres Loix. Il est certain encore qu'ils conserverent cette indépendance pendant des siécles entiers sans avoir d'autres Chefs que ceux qu'ils s'établissoient eux-mêmes. Au lieu de payer des tributs, ils en tiroient de tous les Peuples voisins. Au lieu d'obéir, comme des sujets, aux Rois de Bithynie, ils résisterent de tout leur pouvoir à ces Princes, lorsqu'on voulut se servir de leurs armes (1) pour opprimer les Villes libres, & pour y abolir la forme de gouvernement qu'ils suivoient eux mêmes, c'est-à-dire, la Démocratie. Il est vrai qu'ils eurent plusieurs guerres à soutenir, & qu'ils reçurent, en différentes occasions, des échecs considérables. Mais ils ne perdirent pour cela ni leur liberté, ni leur souveraineté, & ils ne tomberent dans la servitude que lorsque les Empereurs reduisirent la Galatie en Province Romaine. Pour justifier ce que je viens d'avancer, il suffira de rapporter ici les évenemens les plus

(1) Memno cap. 20.

mémorables de l'Histoire des Galates depuis leur établissement en Asie.

Environ trois ou quatre ans après que les Gaulois eurent passé en Asie, ils furent battus par Antiochus, Roi de Syrie, qui prit, pour prétexte de la guerre qu'il leur déclara, les courses continuelles qu'ils faisoient dans tous les Pays voisins. Je ne voudrois pas nier qu'Antiochus n'eût eu le dessus dans une bataille qui lui acquit le glorieux titre (2) de *Soter*, ou de *Sauveur*, qu'il porta depuis. Mais l'avantage ne fut pas si considérable que quelques-uns le prétendent. D'un côté Lucien (3) dit que les Galates opposerent à Antiochus 20000 hommes de Cavalerie, 80 chariots armés de faux, 160 autres chariots à deux chevaux, & que leur infanterie, qui occupoit le corps de bataille, avoit 24 rangs de profondeur. Il y a là une très-grande exagération, puisque les Auteurs les plus exacts assurent que les Gaulois ne passerent en Asie qu'au nombre de 20000 hommes. D'un autre côté, Lucien dit que la plus grande partie des Gaulois furent tués ou faits prisonniers dans ce combat, & qu'il n'en échappa qu'un très-petit nombre qui s'enfuit dans les Montagnes. La chose paroîtra-t-elle vraisemblable, si l'on considére qu'après, comme avant la bataille, les Gaulois continuerent de mettre à contribution tous les Peuples voisins, & qu'Attalus fut le premier Roi de l'Asie qui osa leur refuser, environ 30 ans après, le tribut que le Royaume de Pergame leur avoit payé jusqu'alors? Il y a apparence qu'Antiochus n'eut affaire qu'à une seule Tétrarchie des Galates qui perdirent dans cette occasion leur Chef, ou leur Tétrarque appellé Centaréthrius (4).

Un autre guerre qui fut peu favorable aux Gaulois, est celle qu'ils eurent à soutenir la 4e. année de la CXXXIVe. Olympiade, 241 ans avant J. C. contre Attalus, Roi de Pergame (5), dont je viens de faire mention. Ce Prince, voyant les Gaulois occupés & affoiblis par la guerre dans laquelle ils avoient soutenu (6) Antiochus Hiérak contre Seleucus Collinicus son frere, profita de cette occasion pour leur refuser le tribut qu'ils tiroient de ses Etats comme des autres Provinces de l'Asie mineure. » La fortune, dit Tite-Live (7), favorisa, contre toute attente,

(2) Appian. Syr. p. 130.

(3) Lucian. pro lapf. int. Salt. p. 272. Zeuxi, vel Antiocho, p. 334.

(4) Solin. cap. 57. p. 329.) Elien dit, par erreur, que ce fut Antiochus qui périt dans la bataille. (Ælian. Hist. de Animal. lib. VI. cap. 44. pag. 371.)

(5) Polyb. in Exc. Valef. p. 103. & not. Valef. p. 19.

(6) Justin. XXVIII. 2.

(7) Livius XXXVIII. 16.

» une entreprise si hardie, & Attalus eut le dessus dans la bataille que » les Gaulois lui livrerent.. « Je ne doute pas que la perte des Gaulois n'ait été considérable dans cette occasion. Ce fut après cette défaite (8) qu'ils consentirent de s'éloigner des côtes de la Mer & du Royaume de Pergame, & en même tems de quitter la Bithynie, pour aller s'établir dans le cœur de l'Asie mineure. Pour complaire au Roi de Bithynie, ils firent mourir Ziélas (9) fils d'une premiére femme de Nicoméde que les Tolistoboïens avoient soutenu jusqu'alors contre les enfans du second lit, auxquels le pere avoit laissé son Royaume. Attalus, de son côté, s'applaudit si fort de cette victoire, qu'outre le titre de *Galatonikes* (10), que les Grecs lui donnerent, il prit lui-même celui de Roi (11), que ses prédécesseurs, Philitérus & Euménes n'avoient point porté. Il fit aussi placer dans le chateau de Pergame un tableau (12) où sa victoire étoit représentée : l'on montroit, dans le même endroit, les riches dépouilles qu'il avoit gagnées sur l'ennemi dans cette bataille. Il semble que les Gaulois eux-mêmes se fussent attendus à la perdre, puisqu'ils avoient posté (13) à leur arrière garde des hommes, avec des sacs d'or & d'argent, leur ordonnant de semer des espéces le long du chemin, au cas que l'Armée Gauloise fût battue, afin qu'elle eût le tems de s'échapper pendant que l'ennemi s'amuseroit à ramasser un butin dont le Soldat est si avide. La précaution étoit effectivement des plus sages. Le stratagême, dont Attalus s'étoit servi pour donner du courage à ses Troupes, n'est pas moins curieux. On peut le voir dans Polyénus (14). Cependant il ne faut pas oublier ici ce que dit Tite-Live (15) que » la victoire d'Attalus n'abattit pas le courage des Gaulois jusqu'à leur faire quitter l'Empire » dont ils étoient en possession «.

Comme cet Historien ajoute, immédiatement aprés, qu'ils conserverent leur pouvoir jusqu'à la guerre d'Antiochus avec les Romains, je ne sçais presque où placer la défaite des Gaulois dont il est parlé au Chapitre VIII. (v. 20) du second Livre des Machabées. Judas, pour ranimer ses troupes, leur rappelle » la bataille que les Juifs avoient donnée

(8) Pausan. Attic. lib. I. cap. 4. p. 11. 12. & cap. 8. p. 19. Strabo XII. 566.
(9) Prol. Trog. Pomp. 27. Memno. cap. 23.
(10) Suid. in Nikandro. Valef. ubi suprà.
(11) Polyb. in Exc. Valef. pag. 103. Livius XXXIII 21. Strabo. XIII. 624.
(12) Pausan Attic. p. 12. & Phoc. XV. p. 833.
(13) Frontin. Stratag. lib. II. cap. 13. n. 1.
(14) Polyænus lib. IV. cap. 19. n. 1.
(15) Livius XXXVIII. 16.

» contre les Galates en Babylone, dans laquelle les Macédoniens, » qui étoient venus à leur ſecours, étant ébranlés, ſix mille d'entre » eux ſeulement avoient tué ſix vingt-mille hommes, par le ſecours » qu'ils avoient reçu du ciel. » Il y a dans ce récit pluſieurs difficultés que je ne ſuis pas en état de réſoudre. 1°. Les autres Hiſtoriens aſſurent poſitivement que les Galates ne paſſerent jamais le Mont-Taurus, ni dans leurs courſes, ni dans leurs expéditions Militaires. Le paſſage, qui vient d'être rapporté, aſſure qu'ils pénetrerent juſques dans la Province de Babylone. 2°. M. Prideaux (16) croit devoir rapporter cette défaite des Galates à l'an 241 avant J. C. (17). Cela ne ſe peut. Ils avoient battu cette année là Seleucus, Roi de Syrie, & d'abord après cette victoire, ils eurent une nouvelle guerre à ſoutenir contre Euménes, Roi de Pergame, & contre Attalus, ſon ſucceſſeur. Attaqués dans leurs propres Etats, il n'étoit pas poſſible qu'ils envoyaſſent une Armée nombreuſe dans des Pays éloignés. 3°. enfin la plus grande difficulté, c'eſt que les Galates, pendant tout le tems qu'ils ont formé en Aſie un Etat ſéparé & indépendant, n'ont jamais pu mettre ſur pied des Armées de 120000 hommes.

Laiſſant donc-là cette défaite, qui regarde, peut-être, quelques Troupes auxiliaires des Gaulois qui ſervoient en Orient, & qui ſe revolterent contre le Roi de Syrie, diſons un mot d'une autre défaite qui ruina effectivement l'Empire des Gaulois en Aſie, en affranchiſſant de leur domination les Peuples qui leur étoient tributaires. Ils avoient fourni (18) des Troupes auxiliaires à Antiochus le Grand, dans la guerre qu'il ſoutint contre les Romains, l'an 564 de Rome, 190 ans avant J. C. L'année ſuivante, Manlius, qui avoit ſuccédé à Scipion l'Aſiatique dans le Conſulat, alla attaquer les Galates dans leur Pays. Il prit pour prétexte de cette guerre, qu'il entreprit (19) ſans ordre du Sénat, le ſecours que les Galates (20) avoient fourni au Roi de Syrie contre la République. Mais

(16) Prideaux, Hiſt. des Juifs II. P. Liv. I. p. 138.

(17) D'autres croyent que ce fut ſous le régne d'Antiochus Soter, qui mourut vers l'an 262 avant notre Ere vulgaire. Mais les mêmes difficultés ſubſiſtent toujours. Les Gaulois, qui avoient paſſé en Aſie au nombre de 20000 hommes l'an 278 avant J. C., s'amuſerent à faire des conquêtes dans la Thrace & dans les Pays circonvoiſins. Ils eurent enſuite de cruelles guerres à ſoutenir contre Antiochus Soter, qui leur tua beaucoup de monde.

(18) Livius XXXVII. 8. 18. 38. 40. Suid. T. I. p. 464.

(19) Livius XXXVIII. 45. Flor. II. 11. Aur. Vict. de Vir. Illuſt. cap. 59.

(20) Livius XXXVIII. 12. Florus II. 11.

on ſent bien que ce n'étoit-là qu'un prétexte, puiſque tous les alliés d'Antiochus devoient être compris dans la paix qu'il conclut avec les Romains. Le véritable motif de la guerre (21) fut d'arrêter les courſes, & de dompter la férocité des Galates, qui n'avoient fait aucune ſoumiſſion au vainqueur, & qui continuoient d'infeſter les Provinces voiſines par leurs brigandages. La choſe réuſſit à Manlius. Les Gaulois eurent (22), en diverſes rencontres, plus de 10000 hommes tués & l'on fit ſur eux plus de 40000 priſonniers. Cependant leur ruine ne fut point totale. D'un côté les Romains épargnerent la Tétrarchie d'Epoſſognat (23) qui avoit refuſé des Troupes auxiliaires à Antiochus. De l'autre, Manlius, en leur accordant la paix qu'ils vinrent lui demander, ne toucha point à leur liberté, & ne leur impoſa aucun tribut, ſe contentant d'exiger d'eux (24) qu'ils vivroient en paix avec Euménes, Roi de Pergame, & qu'ils renonceroient à la coutume de faire des courſes dans tous les Pays voiſins. Les circonſtances devinrent même bient-tôt très-favorables aux Gaulois. Euménes s'étoit flatté que les Romains ſoumettroient la Galatie à ſa domination: peut-être le lui avoit-on fait eſpérer. Mais il ſe rendit lui-même ſuſpect aux Romains. On l'accuſa d'avoir ſoutenu ſecrétement Perſée, Roi de Macédoine (25), dans le tems qu'il faiſoit la guerre à la République. Pour punir Euménes de cette trahiſon, le Sénat envoya Licinius (26) aux Gallo-Grecs, avec la commiſſion ſecréte de les ſoulever contre le Roi de Pergame. Pour les encourager à la guerre, on leur permit d'occuper des terres (27) abandonnées qui étoient à leur bienſéance, on leur confirma le droit d'indépendance (28) aux mêmes conditions que Manlius leur avoit accordées; en un mot, dit Polybe (29), le Sénat accordoit tous les jours quelques nouvelles faveurs aux Galates, & les aidoit de tout ſon pouvoir à ſoutenir leur liberté. Les Gaulois eurent ſouvent le deſſus dans cette guerre avec Euménes (30). Ils reçurent auſſi divers échecs, auxquels il faut rapporter ce que dit Diodore de Sicile (31) qu'Euménes, par ſa

(21) Livius XXXVIII. 12.

(22) Appian. Syr. p. 185. Livius XXXVIII. 47. Suid. Tom. I. 464.

(23) Livius XXXVIII. 18.

(24) Id. XXXVIII. 40.

(25) Polyb. Op. num. 93. p. 918. n. 95, p. 929. n. 104. p. 932.

(26) Id. n. 93. p. 920.

(27) Livius XLV. 44.

(28) Polyb. n. 102. p. 931.

(29) Polyb. n 104. p. 932.

(30) Id. n. 93. p. 918. n. 97. p. 929.

(31) Diod. Sic. in Exc. Valeſ. p. 318.

bonne

bonne conduite, délivra ſon Royaume des plus grands perils, & ſoumit toute la Nation des Gaulois.

On voit dans Appien & dans Juſtin (32) que les Gaulois ſouffrirent beaucoup dans la guerre des Romains avec Mitridates. Ils demeurerent toujours attachés à la République, & le Sénat (33) leur laiſſa leurs Loix & leurs Tétrarques. Ainſi, du tems de Jules-Céſar (34), Déjotarus étoit Tétrarque de toute la Galatie; & nous avons vu que ce furent les Gaulois qui lui déférerent ce commandement. Amyntas lui ſuccéda dans cette dignité (35), &, après ſa mort, la Galatie fut réduite en Province Romaine par l'Empereur Auguſte.

Je finis par une réflexion que j'ai oublié de placer en ſon rang. Saint Jerôme ſoutient que les Gaulois établis en Europe deſcendoient de ceux qui demeuroient en Aſie, & il ſe fâche preſque contre Varron, ou contre Lactance (36), qui avoient aſſuré le contraire. La raiſon ſur laquelle il ſe fonde, c'eſt qu'il eſt conſtant que ces Peuples ont paſſé d'Orient en Occident, & non d'Occident en Orient. Cette raiſon n'eſt d'aucun poids. Je ſuis perſuadé que les premiers Habitans de l'Europe y étoient venus d'Aſie. Mais ces anciennes migrations, qui remontent beaucoup au-delà des tems connus de l'Hiſtoire profane, empêchent-elles que, pluſieurs ſiécles après, quelques Peuples de l'Europe n'ayent pu repaſſer en Aſie? Il eſt certain que non-ſeulement les Galates, mais encore les Phrygiens, les Bithyniens, les Lydiens & pluſieurs autres Peuples de l'Aſie mineure y avoient paſſé de l'Europe. Il faut convenir, par conſéquent, que S. Jerôme combat mal à propos des faits démontrés par une raiſon de ſimple vraiſemblance. Tout ce qui l'excuſe ici, c'eſt qu'il avoue lui-même très-ingénuement (37), que, depuis pluſieurs années, il avoit abandonné ce genre d'étude, pour ſe conſacrer à des recherches plus importantes.

(32) Appian. Mithridat. Juſtin. XXXVII. 14.
(33) Cicero Orat. pro Rege Dejotaro.
(34) Sexti Ruf. Brev. cap. 14. Strabo XII. 567.
(35) Iidem ibid.
(36) Hieronym. præfat. in II. lib. Comment. Epiſt ad Galatas, Oper. Tom. IX. p. 135.
(37) Hieronym. ubi ſuprà.



DISCOURS

Sur l'Expédition de Cyrus contre les Scythes (*),

PAR M. PELLOUTIER.

§. I. Il y a dans Ammien-Marcellin un paſſage qui m'a paru mériter quelque attention. Parlant de la Monarchie des Perſes, il dit (1) que « cette Nation victorieuſe étendit, à la vérité, ſa domination juſqu'à la » Propontide & à la Thrace; mais que par l'ambition de ſes Princes, » qui ne penſoient qu'à accumuler conquête ſur conquête, elle ſouf» frit auſſi pluſieurs échecs. Elle reçut le premier du tems de Cyrus, » qui ayant paſſé le Boſphore avec une Armée, dont le nombre ap» proche preſque de la Fable, fut totalement défait par Tomyris, » Reine des Scythes, qui vengea cruellement la mort de ſes fils. «

Voſſius parle de ce paſſage, & dit (2) » qu'il ne ſçait ce qui étoit » venu dans l'eſprit à Ammien-Marcellin, pour écrire que Cyrus paſſa » le Boſphore, tous les Hiſtoriens aſſurant unanimement qu'il paſſa » l'Araxe, pour aller combattre les Maſſagétes, au lieu que perſonne » n'a jamais dit qu'il eût paſſé le Boſphore. «

Il eſt bien vrai que la plûpart des Hiſtoriens font périr Cyrus dans une expédition contre des Scythes Maſſagétes, qui demeuroient dans le voiſinage de la Mer Caſpienne. Mais, pour ne pas prendre le change, il eſt bon de faire ici deux remarques. La premiére, c'eſt que l'autorité de cette foule d'Hiſtoriens que Voſſius oppoſe à Ammien ſe réduit dans le fond au ſeul témoignage d'Hérodote, que les Ecrivains poſterieurs ont ſuivi & copié les uns après les autres. La ſeconde, c'eſt qu'Ammien-Marcellin, qui fait paſſer le Boſphore à Cyrus, pour attaquer des Scythes établis en Europe, n'a pas inventé cette particularité comme Voſſius ſemble l'en accuſer. Il écrivoit ſon Hiſtoire ſur la fin du IVe. ſiécle. Philoſtrate avoit dit deux cents ans auparavant (3) que » Cyrus, ayant paſſé le Danube, pour faire la guerre aux Maſſagétes, &

(*) Extrait des Mémoires de l'Académie de Berlin, Tom. X. Année 1754. p. 476-504.

(1) Amm. Marc. lib. XXIII. 106. p. 367.

(2) Voſſius ad Juſtin. lib. I. cap. 8.

(3) Philoſtrat. Heroic. p. 677.

» aux Issédons, fut tué par une femme qui commandoit ces Barbares «. L'Historien qui avoit fourni ce fait à Philostrate, étoit, selon les apparences, le même qui avoit appris à Jornandés (4), que Tomyris, qui battit Cyrus, étoit Reine des Gétes, ou Goths, qui demeuroient au-delà du Danube, & que Darius, fils d'Hystaspes, vint attaquer dans leurs Pays, quelques années après la mort de Cyrus.

Il s'agit donc de sçavoir, si Ammien-Marcellin, qui avoit lû & relu Hérodote, n'a pas eu de bonnes raisons pour s'écarter sur cet article de son récit, & s'il ne l'a pas fait sur la foi de quelque ancien Historien, que nous n'avons plus à la vérité, mais dont le témoignage lui a paru préférable à celui d'Hérodote. C'est ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. On dit, communément, que les ténébres de l'Histoire ancienne commencent à se dissiper sous le régne de Cyrus. Cela est vrai dans un sens. L'Histoire de ce Prince fournit quelques époques qui paroissent sûres. Mais cela n'empêche pas qu'il ne régne encore beaucoup d'obscurité & d'incertitude dans ce qui est rapporté des guerres & de la mort de ce Fondateur de la Monarchie des Perses. Les preuves s'en présenteront en assez grand nombre pour faire conclure à tout Lecteur judicieux, qu'au lieu de chercher ici la certitude, il faut se contenter le plus souvent de la simple probabilité; & que le sentiment le plus reçu, & le plus accrédité, est quelquefois le moins probable de tous. Avant toutes ces choses, il est à propos de rapporter ici ce que les Historiens, dont les Ouvrages ont échappé aux injures du tems, racontent de l'expédition des Grecs contre les Scythes.

§. II. Voici en abrégé ce qu'en dit Hérodote. » Après avoir soumis la » Lydie, Cyrus négligea de pousser ses conquêtes du côté de l'Ionie, » parce qu'il se proposoit d'attaquer premiérement Babylone, les Saces » & les Egyptiens (5). Ayant donc réduit les Babyloniens & leur » Ville; il lui prit envie de soumettre aussi les Massagétes, que l'on dit » être une Nation nombreuse & vaillante, établie vers l'Orient, au-» delà de l'Araxe, dans le voisinage des Issédons. Il y en a qui préten-» dent que ces Massagétes sont un Peuple Scythe (6). L'Araxe sort du » Pays des Mantiéniens, & se partage en 40 branches qui vont se per-

(4) Jornand. Hist. Gothor. cap. 10. p. 624.
(5) Herodot. lib. I. cap. 153.
(6) Ibid. cap 201.

» dre dans des Marais, à la réserve d'une seule qui se décharge dans la » Mer Caspienne (7). Cyrus fut poussé par beaucoup de puissantes raisons » à attaquer les Massagétes, qui occupent la plus grande partie d'une » vaste plaine, située à l'Orient de la Mer Caspienne. La première étoit » sa naissance, qui sembloit l'élever au-dessus de la condition humaine : » la seconde, l'heureux succès qu'il avoit eu dans toutes ses guerres. De » quelque côté qu'il portât ses armes, il ne trouvoit aucun Peuple qui » fut capable de lui résister (8). Les Massagétes, qui avoient perdu leur » Roi, étoient gouvernés alors par la Reine Tomyris sa veuve. Cyrus, » qui ne cherchoit qu'un prétexte pour commencer la guerre, fit deman- » der Tomyris en mariage ; cette Princesse comprit qu'il en vouloit moins » à sa personne qu'au Royaume des Massagétes ; elle rejetta sa propo- » sition, & Cyrus marcha d'abord vers l'Araxe avec son armée (9). » Pendant qu'il étoit occupé à élever des tours sur des bateaux, & à » jetter un pont sur le Fleuve, Tomyris lui fit dire par un Héraut, » qu'il pouvoit s'épargner tous ces préparatifs ; que s'il avoit une grande » envie d'essayer ses forces contre les Massagétes, elle offroit de se retirer » avec son armée, jusqu'à la distance de trois journées de chemin, afin » que les Perses pussent passer librement le Fleuve, exigeant la même » chose de Cyrus, s'il aimoit mieux que la bataille se donnât dans ses » Etats (10). Le Roi de Perse accepta la première de ces propositions » contre le sentiment de son Conseil, auquel il préféra l'avis de Crésus, » qui lui disoit que si les Perses venoient malheureusement à être battus » en-deçà de l'Araxe toutes les Provinces de leur Empire seroient expo- » sées aux incursions des Barbares, au-lieu que s'il avoit le bonheur de » battre l'ennemi au-delà du Fleuve, tout le Royaume des Massagétes » seroit à sa disposition (11) ».

Ce qui suit dans Hérodote n'est ignoré de personne, & il suffira de l'indiquer en deux mots. « Cyrus ayant passé l'Araxe avec son ar- » mée, tira d'abord un avantage assez considérable d'un stratagême » que le même Crésus lui avoit suggéré avant que d'être renvoyé en » Perse avec Cambyse. Il abandonna le camp qu'il avoit établi à une » journée de l'Araxe, n'y laissant qu'une très-petite garde, & fit

(7) Herodot. *ibid.* cap. 202.
(8) *Ibid* cap. 204.
(9) *Ibid.* cap. 205.
(10) Herodot. *ibid.* cap. 206.
(11) Herodot. lib. I. cap. 207.

» mine de retourner vers le Fleuve avec son armée. Les Massagétes » attaquerent ce camp avec la troisiéme partie de leur armée, & s'en » emparerent facilement ; ils le trouverent rempli de provisions de » toute sorte, & se gorgerent tellement de viandes & de boisson » qu'ils tomberent tous dans un profond sommeil. Il ne fut donc pas » difficile à Cyrus, qui revint sur ses pas, de les surprendre, & de » les accabler. On en tua un grand nombre ; on fit encore plus de pri- » sonniers, entre lesquels étoient Spargapise, fils de la Reine Tomy- » ris, qui avoit commandé le détachement des Massagétes (12). Ce » Prince étant revenu de son yvresse, & se voyant chargé de chaînes, » pria Cyrus de permettre qu'on le déliât, & aussi-tôt qu'il eut les » mains libres, il se tua lui-même (13). Quelques tems après les choses en » vinrent à une bataille décisive, dans laquelle une grande partie de l'ar- » mée des Perses fut détruite. Cyrus lui-même y périt, après avoir régné » vingt-neuf ans. Son corps ayant été trouvé parmi les morts, To- » myris lui fit couper la tête qu'elle fit plonger dans un vaisseau plein » de sang humain, en disant : *Tu as fait périr mon fils par un strata- » géme, & je te rassassierai de sang, comme je t'en avois ménacé* (14) ! » Après avoir ainsi rapporté la défaite de Cyrus, Hérodote a la bonne foi d'ajouter qu'on « raconte, à la vérité, en plusieurs maniéres la » mort de ce Prince, mais qu'il s'en tient à ce qui lui a paru plus vrai- » semblable ». Les Historiens postérieurs, qui ont suivi, & le plus sou- vent copié Hérodote, enchérissent sur l'original. Par exemple, Justin dit que « Tomyris rendit à Cyrus stratagême pour stratagême, l'ayant » attiré dans un défilé, où il périt avec 200000 Perses, sans qu'il en » échappât un seul qui pût porter dans son Pays la nouvelle d'une si » grande défaite (15) ». Orose en dit autant (16). Diodore de Sicile assure que « l'armée des Perses fut non-seulement battue & taillée en piéces, » mais que Cyrus lui-même, ayant été fait prisonnier, fut mis en croix » par ordre de la Reine (17) ».

Pour revenir à Hérodote, le détail de la guerre de Cyrus avec les Massagétes lui fournissant l'occasion de dire un mot des mœurs & des coutumes de ce Péuple, il ajoute : « Les Massagétes sont habillés à la

(12) Herodot. lib. I. cap. 211.
(13) *Ibid.* cap. 213.
(14) Herodot. lib. I. cap. 214.
(15) Justin. lib. I. cap. 8. lib. XXXVII. cap. 3.
(16) Oros. lib. II. cap. 7.
(17) Diod. Sic. lib. II. cap. 44.

» façon des Scythes, & ont auffi leur maniére de vivre. Ils fervent à che» val ayant pour armes l'arc, la lance & la hache d'armes, σαγάρις. » Ces armes font toutes d'or, ou d'airain. Ils fe fervent de l'airain pour » faire des lances, des carquois & des haches. Les cafques, les cui» raffes, & ce qui couvre les épaules font enrichis d'or. Ils ne fe fervent » ni de fer, ni d'argent, parce qu'il ne s'en trouve point dans leur » Pays, au lieu que l'or & l'airain y abondent (18). A l'égard de » leurs Coutumes, ils époufent chacun une femme, mais ils s'en fer» vent en commun. Car ce que les Grecs attribuent aux Scythes, fur » cet article, eft propre aux Maffagétes, & non pas aux Scythes. » Quand une femme plaît à un Maffagéte, il n'y cherche point d'au» tre façon que de la faire monter fur fon chariot au-devant duquel il pend » fon carquois, pour avertir que perfonne ne doit venir troubler les » plaifirs qu'il prend avec elle. Le genre de mort le plus commun » parmi eux, c'eft que, quand un Maffagéte eft accablé de vieilleffe, » tous les parens s'affemblent, & l'égorgent avec quelques brebis. Ils » font bouillir enfemble toutes ces chairs & s'en régalent. Cette forte » de mort paffe parmi eux pour la plus heureufe de toutes. Au lieu » de manger ceux qui meurent de maladie, on les enterre, & on les » eftime malheureux de n'être point parvenus à être immolés. Ils n'en» femencent point leurs terres, & vivent tant de leur bétail, que du » poiffon que l'Araxe leur fournit en grande abondance. Le lait eft » leur boiffon ordinaire. Entre les Dieux, ils ne fervent que le So» leil, auquel ils immolent des chevaux, eftimant que le plus rapide » des animaux doit être offert au plus rapide de tous les Dieux (19) ».

§. III. Qu'il me foit permis préfentement de faire mes réflexions fur le long paffage que je viens de rapporter. Hérodote eft d'accord avec Ammien-Marcellin pour le fond même du fait que je me fuis propofé d'examiner. Ces Hiftoriens affurent l'un & l'autre que Cyrus fut tué dans une bataille qu'il livra à la Reine Tomyris. Mais ils différent fur trois circonftances. Premiérement Hérodote prétend que Tomyris étoit Reine des Maffagétes, au lieu qu'Ammien-Marcellin dit qu'elle étoit Reine des Scythes. En fecond lieu, celui-ci affure que Cyrus fit périr deux ou plufieurs fils de Tomyris; Hérodote, au con-

(18) Herodot. lib. I. cap. 215.
(19) Herodot. lib. I. cap. 216.

traire, ne fait mention que du seul Spargapise. Enfin, ce qui est plus essentiel, Hérodote place le champ de bataille, où se donna ce furieux combat, au-delà de l'Araxe, au lieu qu'Ammien-Marcellin le transporte au-delà du Bosphore, qu'il fait passer à Cyrus pour venir attaquer les Scythes en Europe. Mais, au reste, Hérodote mérite-t-il beaucoup de foi dans ce qu'il raconte de cette expédition? J'avoue que je crois avoir de bonnes raisons d'en douter. Ce n'est pas que je prétende accuser cet excellent Historien ni de mensonge, ni de malignité, comme l'ont fait Ctésias & Plutarque. Il faut lui rendre cette justice, qu'il étoit plein de probité & de bonne foi. Il régne dans ses récits une naïveté qui charme, & qui prouve, à tout Lecteur équitable, qu'Hérodote ne se prévenoit pas en faveur de ses Héros & des Peuples qu'il affectionnoit, jusqu'à déguiser leurs défauts, jusqu'à les combler d'éloges aux dépens de la vérité. La question se réduit uniquement à sçavoir si Hérodote a écrit ici sur de bons Mémoires, s'il étoit instruit de ce qui regardoit les Scythes & les Perses, autant qu'il l'étoit des affaires d'Egypte, ou de celles de son Pays. Strabon assurément ne le croyoit pas. Voici ce qu'il en dit au Livre XI de sa Géographie (20). « Les anciens Historiens ont appellé Saces & Massagétes les Peuples qui sont au-delà » de la Mer Caspienne; mais il n'étoit pas possible qu'ils en dissent » rien d'exact, quoiqu'ils soient entrés dans un assez grand détail de » la guerre de Cyrus avec les Massagétes. Ils n'ont pas trouvé plus » de foi dans ce qu'ils rapportent des anciennes affaires des Perses, tant » à cause de leur simplicité, que du plaisir qu'ils prenoient à débiter » des fables. Comme ils remarquoient que les fictions des Poëtes leur » faisoient beaucoup d'honneur, ils ont cru rendre leurs propres Ecrits » plus agréables aux Lecteurs, en donnant pour vraies des choses » qu'ils n'avoient pas vues, ni seulement apprises de personnes bien » instruites. Aussi ajoutera-t-on foi plus facilement à un Homére, à » un Hésiode, ou aux Poëtes tragiques, dans ce qu'ils disent de leurs » Héros, qu'à un Ctésias, un Hérodote, un Hellanicus, & à d'autres » Historiens de cet ordre ». Effectivement les Perses, qui avoient lû les Ouvrages d'Hérodote, l'accusoient de s'être étrangement commis, en avançant sur leur sujet des choses aussi éloignées de la vraisem-

(20) Strabo lib. XI. p. 507. 508.

blance que de la vérité. « De quel front, difoient-ils (21), cet Hiftorien ofe-t-il avancer que Xercès tira des fléches contre le Soleil, » qu'il fit enchaîner la Mer comme on garroteroit un Criminel? Ne » fçavoit-il donc pas que nous regardons le Soleil & la Mer comme » des Divinités, & que ce Prince étoit fort attaché à la Religion des Per- » fes, dont il fuivit les principes en détruifant les Temples & les fta- » tues des Grecs? » Puifque notre Hiftorien étoit fi mal informé de ce qui s'étoit paffé parmi les Perfes, prefque de fon tems (22), & fous les yeux de la Gréce, il eft à préfumer qu'il n'étoit pas mieux inftruit des événemens antérieurs d'un demi-fiécle au tems de Xercès (23), je parle des expéditions & de la mort de Cyrus. Auffi ne crois-je pas trop me hazarder, en affurant qu'Hérodote n'a connu, ni les Maffagétes, ni la fituation de leur Pays, ni enfin la caufe & les fuccès de la guerre qu'ils eurent à foutenir contre Cyrus. Commençons par la fituation de leur Pays.

1°. Notre Hiftorien affure donc que les Maffagétes avoient leurs établiffemens dans une vafte plaine qui eft à l'Orient de la Mer Cafpienne. Il falloit, par conféquent, que Cyrus paffât l'Oxus, ou le Jaxarte, pour aller les attaquer dans leur Pays. Au lieu de cela, Hérodote lui fait paffer l'Araxe (24), qui, fortant des Montagnes de l'Arménie, coule à l'Occident de la Mer Cafpienne, & s'y décharge du même côté. C'eft une bevue qu'on ne peut excufer qu'en difant, avec Strabon, qu'on avoit fourni à l'Hiftorien Grec de très-mauvais Mémoires d'un Pays qui étoit prefque inconnu de fon tems. En voici une nouvelle preuve. Parlant de l'Araxe, Hérodote dit (25) que « ce fleuve fe partage » en quarante branches qui vont fe perdre dans des Marais, à la réferve » d'une feule qui fe décharge dans la Mer Cafpienne ». Pour entendre ce paffage, il eft bon de remarquer que les Géographes antérieurs au tems d'Hérodote, croyoient que la Mer Cafpienne étoit un golfe de l'Océan Septentrional qui rentroit fort avant dans les terres de ce côté-là. Ils croyoient avec auffi peu de fondement que l'Araxe (26) fe par-

(21) Diogen. Laërt. Vit. Philof. in Proœm. p. 5.

(22) Les Hiftoriens placent l'expédition de Xercés contre la Gréce à la deuxiéme année de la LXXVe. Olympiade, 479 avant J.-C. Hérodote avoit, dans ce tems-là, cinq à fix ans.

(23) Cyrus mourut, ou fut tué 529 ans avant J. Chrift

(24) Strabo lib. XI. p. 491, 501. & 527 fin.

(25) Herodot. lib. I. cap. 202.

(26) Strabo lib. XI. p. 512. 513.

tageoit

tageoit en quarante branches dont une seule se déchargeoit dans la Mer Caspienne, au lieu que les trente-neuf autres avoient leur embouchure dans l'Océan Septentrional. Hérodote étoit un peu mieux informé. Il avoit appris que la Mer Caspienne (27) étoit un grand Lac, entouré de tous côtés par des terres qui n'avoient aucune communication avec la Mer Océane. Il avoit appris aussi que l'Araxe n'entroit dans la Mer Caspienne que par une seule embouchure. Mais c'est aussi tout ce qu'il en sçavoit. Ne sçachant que faire de ces trente-neuf branches du Fleuve, dont les Géographes avoient parlé d'une manière si positive, il prend le parti de dire qu'elles vont se perdre dans des Marais. Peut-être auroit-il mieux fait d'avouer de bonne foi que le Pays & le Fleuve qu'il décrit étoient peu connus de son tems.

2°. Hérodote n'a pas mieux connu les Massagétes même, que les Pays où ils étoient établis. Il ignore s'ils étoient un Peuple Scythe. Plusieurs, dit-il, l'assurent; ils ont d'ailleurs la même maniére de vivre & de s'habiller que les Scythes. Pour lui, il n'ose rien décider; ou plutôt il décide formellement que les Grecs attribuent mal-à-propos aux Scythes ce qui est propre & particulier aux Massagétes. J'aurai cependant occasion de montrer dans la suite que les Massagétes étoient indubitablement un Peuple Scythe qui avoit passé d'Europe en Asie; & par cela même qu'ils étoient Scythes, il faut les décharger de cette odieuse imputation, » qu'à la vérité ils prenoient chacun une femme, mais » qu'ils s'en servoient en commun ». Hérodote convient qu'il n'oseroit leur attribuer un pareil débordement, s'il étoit certain qu'ils fussent Scythes. Effectivement les Loix du mariage étoient fort séveres parmi les Scythes, & l'adultére y étoit ordinairement puni de mort. A l'égard de ce qu'on attribuoit aux Massagétes d'égorger leurs Vieillards pour les manger dans un festin funébre qu'on célébroit à leur honneur, j'ai montré ailleurs (28) que ce n'étoit, selon les apparences, qu'une fable. Il est vrai que la plûpart des Peuples Scythes avoient la barbare coutume de faire mourir leurs Vieillards décrépits; mais ils ne faisoient en cela que se rendre aux priéres & aux instances de ces Vieillards qui demandoient avec le dernier empressement qu'on les tirât de la vie par une mort violente, parce qu'ils étoient dans l'opinion que ceux qui

(27) Herodot. lib. I. cap. 202. fin.

(28) Hist. des Celt. Liv. II. Ch. IV, p. 135-138.

mouroient de mort naturelle n'étoient point reçus dans le *Valhalla*, c'est-à-dire dans le séjour de la gloire & de la félicité. Au reste, il est constant que ces Peuples brûloient leurs morts. Comme les funerailles d'un Scythe étoient une solemnité, où les parens & les amis du défunt étoient invités & régalés avec profusion pendant plusieurs jours, il ne faut pas être surpris qu'on ait accusé les Massagétes de s'assembler, non pour ensévelir leurs morts, mais pour les dévorer.

3°. Enfin, & c'est-là le principal, Hérodote n'a connu ni la cause, ni le succès de la guerre que Cyrus fit aux Massagétes. Il dit que beaucoup de puissantes raisons pousserent le Roi de Perse à entreprendre cette guerre, & il donne pour les principales; « premiérement sa naissance, » qui sembloit l'élever au-dessus de la condition humaine; & en se- » cond lieu l'heureux succès qu'il avoit eu dans toutes ses guerres. » De quelque côté qu'il portât ses armes, il ne trouvoit aucun Peuple » qui pût lui résister ». De semblables raisons pouvoient éblouir un Alexandre, un jeune étourdi qui, dans la vigueur de l'âge, n'ayant pas encore éprouvé les caprices de la fortune, acquiescoit à tout ce que ses adulateurs lui disoient des merveilles de sa naissance & de la force invincible de ses armes. Mais Hérodote place l'expédition de Cyrus contre les Massagétes à la derniére année de sa vie. Agé de soixante & dix ans, ce Prince devoit sentir qu'il étoit homme comme les autres, & sa fortune, quelque grande qu'elle fût, n'avoit pas été sans revers. Au reste, nous verrons dans la suite que Cyrus eut une raison beaucoup plus forte d'attaquer les Scythes. C'est que, depuis un tems immémorial, ces Peuples avoient toujours ravagé les Provinces dont ce Prince venoit de faire la conquête, je parle de la Médie & des Pays qui en dépendoient. Il n'y avoit que quelques années que les Scythes avoient abandonné la Médie, après s'y être maintenus durant 28 ans entiers. Il étoit donc très-naturel que Cyrus, après avoir conquis le Royaume des Médes, pensât aussi à s'en assurer la possession, & à le mettre à couvert des incursions d'un hôte si incommode. On ne peut pas douter qu'il n'ait réussi dans son projet. D'un côté les Perses avoient une grande fête, où ils célébroient la mémoire de la défaite des Scythes; de l'autre, depuis le régne de Cyrus les Scythes se tinrent en repos, & ne penserent plus à ravager l'Asie, comme ils l'avoient fait si souvent. Je ne prétens pas que Cyrus n'ait reçu quelque échec dans la guerre qu'il fit

aux Scythes; mais je montrerai dans la suite qu'il s'en releva, & qu'il n'est pas possible que les choses se soient passées de la maniére rapportée par Hérodote.

§. IV. Quoiqu'il en soit, puisque cet Historien avoue lui-même qu'on contoit la mort de Cyrus de différentes façons, dont il n'a pas jugé à propos de faire mention, voyons si nous ne pourrions pas découvrir dans les autres Historiens ce qu'il a trouvé bon de supprimer. Ecoutons pour cet effet ce qu'en disoit Ctésias, qui avoit écrit une Histoire de Perse en XXIII. Livres. Son Ouvrage est, à la vérité, perdu depuis plusieurs siécles; mais Photius nous en a conservé des Extraits assez étendus, où l'on trouve en abrégé les principaux événemens de la vie de Cyrus. Je sçais que Ctésias est un Auteur fort décrié, & qu'on l'accuse d'avoir débité, sans aucun jugement, les choses les plus incroyables. Mais outre qu'Hérodote n'est pas exempt de ce défaut, & qu'il a mérité par-là d'être appellé, non-seulement le Pere de l'Histoire, mais aussi le Pere des Fables, il est certain d'ailleurs (29) que les reproches qu'on a fait à Ctésias tombent principalement sur son Histoire des Indes, où il rapportoit plusieurs choses sur la foi des témoins qui lui paroissoient dignes de créance, mais qui s'étoient joués de sa crédulité, ou qui avoient été abusés les premiers. Je sçais encore qu'on l'a accusé d'avoir écrit son Histoire avec beaucoup de partialité. Mais, sans répéter ici tout ce qu'Henri Etienne (30) allégue pour le justifier sur cet article, il est bon de remarquer que Plutarque, qui prétend que Ctésias étoit trop prévenu en faveur des Lacédémoniens, accuse Hérodote d'un défaut encore plus odieux, c'est d'avoir parlé de la plûpart des Peuples de la Gréce avec une noire malignité. Au reste, quand tous ces reproches seroient fondés, il faudra toujours convenir que Ctésias devoit connoître, au moins, l'ancienne Histoire de Perse (31). Il avoit

(29) Aristot. Hist. Animal. lib. II. cap. I. lib. VIII. cap. 28. & de generat. Animal. lib II. cap. 2. *Voyez* aussi Photius à la fin de son Extrait de l'Histoire de Ctésias.

(30) Henr. Steph. ad Calcem Herodoti p. 631. & præfat. ad Fragm. Ctesiæ.

(31) Cela est vrai; mais on n'en conclura jamais que Ctésias a été un Historien fidéle. Qu'on en juge par le nombre d'Ecrivains ou prévenus, ou méchans, ou ignorans qui écrivent l'Histoire de nos jours. Les uns ne voyent que leur objet, les autres n'écrivent que ce qu'ils veulent, suppriment les faits ou en inventent qu'ils publient avec un front d'airain : ceux-là couchent sur le papier, sans aucun examen, toutes les Anecdotes & toutes les Relations dont on leur fait part.... Quel cahos que l'Histoire! & combien la postérité n'est-elle pas exposée à ajouter foi aux mensonges des fourbes accrédités?

demeuré 17 ans à la Cour d'Artaxercés, Roi de Perse, qu'il servoit en qualité de son Médecin. Le crédit où il étoit auprès de ce Prince, lui avoit d'ailleurs procuré la permission de fouiller dans les Archives & de consulter les Annales (32), où, en vertu d'une ancienne Loi, l'on écrivoit tout ce qui arrivoit de plus remarquable dans l'Empire. Beaucoup mieux instruit qu'Hérodote, qu'il avoit souvent occasion de relever, je ne vois pas que Ctésias pût avoir aucune raison de rapporter les événemens de la vie de Cyrus autrement qu'il ne les avoit trouvés dans les Annales (33); & cela d'autant plus qu'il s'agissoit de faits qui devoient être encore de notoriété publique parmi les Perses (34).

§. V. Voici donc en substance ce que Ctésias rapportoit de la vie & des expéditions de Cyrus, suivant l'Extrait que Photius nous en a donné.

« Il disoit (35) qu'Astyage, qu'il appelle aussi Astygan, n'étoit point » parent de Cyrus. Après qu'il eut été mis en fuite, & qu'il se fut » rendu à Cyrus, ce Prince le tira au bout de quelque tems de la pri» son, l'honora comme un Pere, & épousa même sa fille Amytis qui » étoit veuve de Spitama. Ensuite Cyrus fit la guerre aux Bactriens, » & dans une bataille qui se donna, l'avantage fut a peu près égal de » part & d'autre. Mais les Bactriens, ayant appris dans ces entrefaites, » que Cyrus en usoit bien avec Astiage, & qu'il avoit même épousé » sa fille, se soumirent volontairement à Amytis & à Cyrus.

» Après cela Cyrus tourna ses armes contre les Saces, & dans » cette guerre il fit prisonnier le Roi Amorges, mari de Sparethra. Cette » Princesse, ayant appris que son mari étoit entre les mains de l'ennemi, » assembla une armée de 300000 hommes & de 200000 femmes, & » marcha contre Cyrus, qui fut vaincu, & fait prisonnier (36), avec Par» mises, frere d'Amytis, & trois de ses fils. De cette maniére Amorges » obtint sa liberté, ayant été échangé contre les prisonniers Perses.

(32) Diod. Sic. lib. II. cap. 32.

(33) Rien de plus concluant. Si Ctésias n'avoit aucun intérêt de trahir la vérité, de la dissimuler, s'il a eu la liberté de fouiller dans les Archives de la Nation, s'il étoit judicieux & éclairé, s'il ne se proposoit, en écrivant l'Histoire, d'autre but que d'instruire la postérité de ce qui s'étoit passé, il est hors de doute qu'on doit le regarder comme un Historien fidéle.

(34) Cyrus mourut 529 ans avant J. C, Ctésias fut fait prisonnier par le Roi Artaxercés Memnon, & entra à son service 401 ans avant J. C. Son Histoire de Perse finissoit à l'an 398 avant J. C., & celle d'Hérodote va jusqu'à l'an 413 avant notre Ere vulgaire.

(35) Photii Biblioth. Sect. LXXII. p. 106. & in Calce Herodoti p. 637.

(36) Je suis ici la version commune. *Voyez* le passage Grec ci-dessous §. X. note (81).

» Cette guerre étant terminée, Cyrus marcha contre Crésus, & » assiégea la Ville de Sardes, Amorges l'ayant servi dans cette guerre » en qualité d'allié.

» La derniére expédition de Cyrus fut celle qu'il entreprit contre » les Derbices, qui avoient pour Roi Amorrheus. Ces Derbices s'étant » mis en embuscade avec leurs éléphans, battirent la Cavalerie des » Perses : Cyrus lui-même fut renversé de son cheval, & blessé dan- » gereusement à la cuisse par l'un des Indiens qui étoient venus au » secours des Derbices, & qui leur avoient amené des éléphans. Les » gens de Cyrus, l'ayant relevé, le porterent au camp. Il périt dans » ce choc beaucoup de Perses, & autant de Derbices, la perte ayant » été de 10000 hommes de chaque côté. Amorges, informé de ce qui » étoit arrivé à Cyrus, s'avança à grand pas, menant avec lui 20000 » hommes de Cavalerie Sace. Il se donna là-dessus une bataille entre » les deux armées. Les Perses & les Saces y remporterent une victoire » signalée, Amorrheus ayant été tué avec deux de ses fils & trente mille » Derbices, au lieu que les Perses ne perdirent que 9000 hommes » De cette maniére le Pays des Derbices fut soumis à Cyrus. Ce » Prince, voyant approcher sa fin, établit Roi Cambyse son fils aîné. » Il déclara Tanioxarcés, son second fils, Seigneur des Bactriens, des » Choramniens, des Parthes & des Carmaniens, ordonnant qu'il possé- « dât tous ces Pays sans en payer aucun tribut. Les deux fils de » Spitama, sçavoir Spitade & Mégaberne furent nommés le premier » Satrape des Derbices, & le second des Barcaniens. Il ordonna à ces » Princes d'obéir en toutes choses à leur Mere. Enfin il voulut qu'ils » donnassent la main à Amorges, & qu'ils se la donnassent entr'eux » pour marque d'une amitié réciproque, souhaitant toute sorte de » prospérités à ceux qui l'entretiendroient, & donnant sa malédiction » à ceux qui entreprendroient de la violer. Ayant prononcé ces paroles, » il mourut le troisiéme jour de sa blessure, après avoir régné trente » ans. Cambyse, étant ainsi parvenu à la Royauté, fit conduire le » corps de son Pere en Perse par l'Eunuque Bagapates, & exécuta » tout de la maniére que Cyrus l'avoit ordonné ».

§. VI. Voilà en abrégé ce que Ctésias disoit des expéditions de Cyrus que j'examine, & de sa mort. Je ne vois rien dans sa narration qui péche contre les Loix de la vraisemblance, & qui ne s'accorde avec

divers morceaux de l'Hiſtoire de Perſe qu'on trouve dans les Ouvrages des Anciens, tant Géographes qu'Hiſtoriens. Je vais le montrer en peu de mots, après avoir ſeulement averti que je n'ai pas cru devoir donner ici un Extrait de Xénophon, comme je l'ai fait d'Hérodote & de Ctéſias. Après avoir lu & relu la Cyropédie avec beaucoup d'attention, je n'y ai trouvé qu'un beau Roman où l'Auteur ſe propoſe de tracer le portrait d'un bon Roi & d'un grand Héros, mais où il ne faut pas chercher, pour me ſervir des termes de Cicéron, l'exactitude Hiſtorique (37). Quand il en ſeroit autrement, Xénophon, quoiqu'il me ſoit plus favorable que contraire, ne me fourniroit cependant aucune lumiére pour décider les queſtions que j'examine. Il dit, à la vérité, dans une eſpéce de Préface que l'on voit à la tête de ſon Hiſtoire de Cyrus, que ce Prince ſe rendit maître de la Bactriane, & du Pays des Saces; mais, au reſte, il ne fait aucune mention de ces expéditions dans le corps même de ſon Ouvrage. Je reviens préſentement à Ctéſias.

§. VII. Cet Auteur aſſuroit donc que Cyrus, après avoir ſoumis les Médes, fit la guerre à quelques Peuples barbares qui étoient établis au-deſſus de la Médie, vers la Mer Caſpienne. C'eſt de quoi tous les autres Hiſtoriens demeurent d'accord. Ils ne différent de Ctéſias, & entre eux, que par rapport au nom qu'ils donnent à ces Peuples. Juſtin les appelle Scythes (38). C'eſt un nom commun que les Grecs donnoient à tous les Peuples du Nord. Ctéſias les appelle Saces (39), parce que les Perſes déſignoient ſous ce nom tous les Peuples Scythes. Jornandés les appelle Gétes (40); c'eſt le nom qu'ils portoient en Europe, au-delà du Danube, où ils avoient leurs anciennes demeures. Enfin Hérodote les appelle Maſſagétes; c'eſt un ſurnom qu'ils portoient en Aſie, & où leur nom propre de Gétes entroit, ſelon les apparences, pour quelque choſe.

§. VIII. Si on me demande, après cela, quel Peuple étoient ces Saces à qui Cyrus fit la guerre, ſelon Ctéſias, je répondrai que c'étoient des Scythes qui avoient paſſé d'Europe en Aſie, où ils avoient fait pluſieurs établiſſemens très-conſidérables. Juſtin le ſuppoſe ainſi. Parlant des Scythes, il dit (41) qu'ils « ont contraint Darius, Roi de Perſe, à » s'enfuir honteuſement de leur Pays où il étoit venu les attaquer; qu'ils

(37) Cicero Epiſt. ad Quint. fratrem lib. I. Epiſt. I.
(38) Juſtin. lib. I. cap. 8.
(39) Herodot. lib. VII. cap. 64.
(40) Jornand. Getic. cap. X. p. 624.
(41) Juſtin. lib. II. cap. 3. & lib. XXXVII. c. 3.

» ont taillé en piéces Cyrus avec toute son armée ; qu'ils ont dé» truit Zopyrion, Général d'Alexandre-le-Grand, avec toutes ses trou» pes ; qu'ils ont mis en fuite Philippe, Roi de Macédoine ». Il est connu que les Scythes que Darius, fils d'Hystaspes, vint attaquer en Europe, étoient des Gétes qui demeuroient au-delà du Danube, sur lequel ce Prince fit jetter un pont pour porter la guerre dans leur Pays. On sçait aussi (42) que Zopyrion, qui commandoit en Thrace pour Alexandre-le-Grand, ayant entrepris une expédition contre les Gétes, y périt avec toute son armée.

Mais de peur qu'on ne m'objecte ici que ce passage de Justin prouve, à la vérité, que Cyrus, Darius Hystaspe, Zopyrion & Philippe de Macédoine furent tous battus & défaits par des Scythes, mais qu'il ne seroit, peut-être, pas sûr d'en conclure que ces différens exploits doivent être attribués à un seul & même Peuple ; j'ajouterai que Scymnus de Chio rapporte (43), après quelques Auteurs plus anciens qu'il ne nomme pas, qu'une partie des Scythes Nomades, dont Anacharsis étoit issu, avoient passé & s'étoient établis en Asie, où ils avoient reçu le nom de Saces. Nicolas de Damas disoit aussi (44) que les Scythes qui chasserent Darius de leur Pays, étoient les mêmes de qui Anarcharsis tiroit son origine, & dont les femmes, qu'on appelloit Amazones, avoient porté la guerre dans le Pays d'Athénes & en Cilicie. On ne conteste pas que le Philosophe Anacharsis ne fut de la famille Royale des Gétes, que Darius Hystaspes vint attaquer en Europe (45), & au-delà du Danube. Enfin Hérodote avoue lui-même (46) que le motif ou le prétexte de la guerre que Darius fit aux Scythes, fut de châtier dans leur propre Pays des Peuples qui avoient envahi la Médie & subjugué la plus grande partie de l'Asie mineure.

Pour éclaircir & pour confirmer encore mieux ce que je viens de dire, il est bon de remarquer que, depuis plusieurs siécles, les Scythes, dont il s'agit ici, avoient pris la coutume de faire de fréquentes incursions en Asie, c'est-à-dire dans l'Asie mineure, qu'ils soumirent toute entiere à trois différentes reprises (47). Ces Peuples étoient

(42) Q. Curtius lib. X. cap. 1. fin.

(43) Scymnus Chius p. 378 edente Th. Ryckio ad Steph. Bizant. Lugd. Batav. 1684.

(44) Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XXXVIII. p. 118. & in Excerpt Vales p. 511.

(45) Herodot. lib. IV. cap. 76.

(46) Herodot. lib. IV. 1. & 4. VII. 20.

(47) Justin. lib. II. cap. 3.

Nomades ou Galactophages, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de s'appliquer à l'Agriculture, ils tiroient leur ſubſiſtance de leurs troupeaux. N'ayant point de demeure fixe, ils ſe tranſportoient continuellement d'une contrée à l'autre, & tiroient ordinairement vers le midi. Après qu'ils eurent une fois paſſé le Danube, ils s'avancerent inſenſiblement vers l'Helleſpont, & vers le détroit de Conſtantinople. Découvrant de-là un très-beau Pays, dont ils n'étoient ſéparés que par un bras de mer fort étroit, & dont les habitans étoient peu en état de leur réſiſter, ils firent le trajet ſur des barques, ou ſur des radeaux, & ravagerent tout ce qui ſe trouva ſous leurs pas. Après que les premiers eurent une fois paſſé, il en parut tous les jours de nouveaux eſſains. Juſtin prétend que les Scythes n'entreprenoient des expéditions ſi éloignées, que pour illuſtrer leur nom. » Ils cherchoient, dit-il (48), la gloire, & non pas » l'Empire ». Quand la choſe auroit été vraie, les Scythes n'en euſſent pas été plus louables. N'eſt-ce pas annoblir l'injuſtice & la fureur, que de prétendre qu'un Guerrier puiſſe acquérir de la gloire, en attaquant & en tuant des hommes de qui il n'a aucun ſujet de ſe plaindre? Juſtin auroit bien plus approché de la vérité, s'il eut dit que les Scythes étoient des brigands, qui ne penſoient qu'à piller & à ſe nourrir du travail d'autrui. Des Peuples qui n'avoient point de demeure fixe, & qui ne vouloient pas renoncer à leur ancienne maniere de vivre, ne pouvoient avoir la penſée de bâtir des villes, de fortifier des Châteaux, & d'y établir des garniſons. Quand ils avoient tiré d'un Pays tout ce qui pouvoit les accommoder, dès qu'ils voyoient que les habitans étoient épuiſés, ils prenoient le parti de s'en retourner d'où ils étoient venus. Il paroît cependant qu'ils ne ſe retiroient pas tous. Il y en avoit pluſieurs qui s'accommodant beaucoup du climat de l'Aſie mineure, & de l'abondance qui y regnoit, abandonnoient leurs compatriotes & leur manière de vivre, pour ſe fixer dans les contrées qu'ils trouvoient à leur bienſéance. Ordinairement ils n'y rencontroient pas de grandes difficultés, parce que les anciens habitans du Pays n'étoient pas fâchés d'avoir pour Maîtres des Guerriers, qui, pour un tribut très-médiocre (49), épargnoient & défendoient le pays où ils s'étoient établis, pendant qu'ils faiſoient des courſes continuelles dans toutes les Provinces voi-

(48) Juſtin. lib. I. cap. 1. lib. II. cap. 3.
(49) Juſtin. II. cap. 3.

ſines;

fines. C'eſt l'origine de pluſieurs Souverainetés que les Scythes avoient en Aſie, & dont je parlerai dans l'un des Diſcours ſuivans. Je me contente de dire ici un mot des Peuples Scythes, auxquels Cyrus fit la guerre. Ctéſias nomme les Baſtriens & les Saces. Les Baſtriens étoient des Scythes (51), ou, comme Strabon les appelle, des Saces (52), qui, s'étant rendus maîtres de la Baſtriane, avoient pris, ou reçu, le nom du Pays qu'ils avoient occupé. Ils demeuroient au-deſſus de la Médie, le long de l'Oxus (53). Les Saces étoient d'autres Scythes qui s'étoient établis à l'Orient de la Mer Caſpienne, comme on le voit dans Strabon (54). Eraſtothéne les plaçoit (55) dans la même contrée, au-delà du Jaxarte. Il faut que ces Scythes euſſent paſſé en Aſie de fort bonne heure, s'il eſt vrai qu'ils y fuſſent déjà du tems de Ninus, Roi d'Aſſyrie. C'eſt un fait que j'examinerai ailleurs. Il me ſuffira de parler ici de la derniere expédition des Scythes, qui tombe ſur le commencement du régne de Cyaxare, Roi des Médes (56).

Les Cimmériens, chaſſés de l'Europe par les Scythes, ayant paſſé en Aſie, les Scythes conduits par Madyès (57) ſe mirent à leur pourſuite, & les ayant manqués, ſe jetterent ſur la Médie qu'ils poſſéderent pendant 28 ans. Au bout de ce terme, (58) Cyaxare trouva le moyen de chaſſer les Scythes, & de rentrer dans la poſſeſſion de ſes Etats. Hérodote (59) dit que Cyaxare & les Médes, ayant invité les principaux des Scythes à un feſtin, les maſſacrerent pendant qu'ils étoient dans l'yvreſſe. Juſtin ne fait aucune mention de cette particularité, & dit ſeulement (60) que les Scythes retournerent dans leur Pays, où ils eurent une nouvelle guerre à ſoutenir contre leurs propres eſclaves. L'un & l'autre eſt vrai. Les Scythes ayant perdu leurs Chefs, la plus grande partie de leur armée retourna en Europe, comme Hérodote (61) le reconnoît lui-même, pendant que l'autre partie ſe réfugia chez les Saces, voiſins de la Médie. On peut le conclure aſſez naturellement d'un fait rapporté par Hérodote dans un autre endroit. Il dit (62)

(51) Juſtin. II. 1. 3.
(52) Strabo XI. p. 511.
(53) *Ibid* p. 513. 514. 517.
(54) *Ibid.* p. 551.
(55) *Ibid.* p. 513. 514. 517.
(56) 624 ans avant J. C. (Des Vignoles Chronol. de l'Hiſt. Sainte T. II. p. 258. 271.
(57) Herodot. lib. I. cap. 103. 106. IV. 1. 4. 12. VII. 20.
(58) Avant J. C. 596.
(59) Herodot. I. cap. 106. IV. 1. & 4.
(60) Juſtin. lib. II. cap. 5.
(61) Herodot. lib. IV. cap. 1. & 4.
(62) *Id.* lib. I. cap. 73. 74.

que, dans une sédition qui s'éleva parmi les Scythes Nomades, un Escadron de ces Scythes s'échappa & se retira en Médie, où Cyaxare les reçut favorablement. Il s'agit, dans ce passage, des Scythes qui demeuroient sur les frontiéres de la Médie, & non pas de ceux qui étoient retournés en Europe. Ce qui confirme la chose, c'est que Cyaxare avoit dans ce tems-là la guerre avec les Scythes ou Saces, ses voisins. C'est ce que Diodore de Sicile rapporte après Ctésias, au second livre de son Histoire. On y lit (63) que les Parthes, qui étoient aussi un peuple Scythe venu d'Europe (64), s'étant soulevés contre les Médes, se mirent sous la protection des Saces, qui les soutinrent de toutes leurs forces; & aprés que la guerre eut duré plusieurs années, la paix se fit enfin, aux conditions que les Parthes rentreroient sous l'obéissance de leurs anciens Maîtres, & qu'il y auroit déformais une paix & une alliance perpétuelle entre les Saces & les Médes. Ce fut dans cette guerre (65) de Cyaxare avec les Saces, que ceux-ci perdirent leur Roi Marmaris (66), & que la Reine Zarine, sa veuve, eut avec un Seigneur Méde, nommé Stryangée, les avantures que M. Boivin l'aîné raconte (67) d'une manière fort étendue, mais qui tient beaucoup plus du Roman que de l'Histoire.

§. IX. On voit présentement qu'elle fut la cause de la guerre que Cyrus fit premiérement aux Bactriens, & ensuite aux Saces, leurs voisins. Tant que Cyrus fut simplement Roi de Perse, il n'eut rien à démêler avec les Scythes, qui étoient fort éloignés de ses Etats. Les Perses avoient leurs anciens établissemens du côté de la Mer rouge (68). Mais ce Prince, qui n'étoit point parent d'Astiage, ayant acquis la Médie, non par droit de succession, mais par la force des armes, les Bactriens qu'Astiage avoit ménagés, & qui lui étoient fort affectionnés, commencerent à remuer, & prirent les armes pour le tirer de sa prison. Dans les Batailles qu'ils livrerent à Cyrus, l'avantage fut à peu près égal de part & d'autre. Mais les Bactriens ayant appris dans ces en-

(63) Diod. Sic. lib. II. cap. 32.

(64) Excerpta ex Arriano ap. Phot. n. LVIII. p. 51. Curtius l. VI. cap. 2. p. 232. Justin II. 1. 3.

(65) Diodore de Sicile, qui suit ici Ctésias, l'appelle *Artibarnas* ou *Astibaras*; mais il remarque, quelques lignes après, que cet *Astibaras* fut pere d'*Apandas*, que les Grecs nomment *Astiage*. (Diod Sic. lib. II. cap. 34.)

(66) Nicol. Damasc. in Excerptis ap. Valef. I. pag. 437.

(67) Mémoires de l'Acad. des Inscript. T. II. p. 34. 62. VII. 428.

(68) Herodot. I. 37. Strabo XI. p. 526. XV. 728.

trefaites, que Cyrus en usoit bien avec Astyage, & qu'il avoit-même épousé Amytis, fille de ce Prince & veuve de Spitama, se soumirent volontairement au nouveau Roi & à son épouse. Après cela Cyrus fut obligé de tourner ses armes contre les Saces, qui, ayant un traité de paix & d'alliance avec le Roi des Médes, ne se croyoient pas obligés de l'observer avec l'Usurpateur de son Royaume. Le commencement de cette guerre fut favorable à Cyrus. Ctésias dit qu'Amorges, Roi des Saces, fut fait prisonnier par les Perses, &, selon les apparences, ce malheur lui arriva par manque de précaution plutôt que par défaut de bravoure. On le voit dans Strabon, qui, parlant de la guerre de Cyrus contre les Saces, rapporte (69) que » les Saces se réjouissoient & faisoient bonne chere, du butin qu'ils avoient gagné sur l'ennemi : les » Généraux Perses, qui étoient dans le voisinage, les attaquerent & » détruisirent entièrement leur Armée.... D'autres, ajoute Strabon » (70), racontent la chose de cette manière. Cyrus, ayant entrepris » une expédition contre les Saces, fut battu & contraint de prendre » la fuite. S'étant donc retiré dans le camp où il avoit laissé son bagage, & où il y avoit abondance de provisions, surtout de vin, il » fit reposer son Armée. Vers le soir il se remit en marche, faisant semblant de fuir, & laissant les tentes remplies de vivres & de boissons. Après s'être éloigné autant qu'il le crut nécessaire, il fit faire » alte à son Armée. Les Saces, s'étant mis à poursuivre leur ennemi, & » ayant trouvé le Camp des Perses abandonné & bien fourni de vivres & de vin, se gorgerent de ces provisions. Cyrus, étant revenu » sur ses pas, les trouva plongés dans l'ivresse. Ainsi les uns furent massacrés, pendant qu'ils étoient ensevelis dans un profond sommeil; » les autres, qui avoient quitté leurs armes pour danser & pour faire la » débauche, ne firent pas plus de résistance à un ennemi armé, de » sorte que la plus grande partie de l'Armée des Saces périt dans cet » endroit. Cyrus attribua cette victoire au secours des Dieux, & » consacra le jour, où il l'avoit remportée, à la Déesse (71) qu'il servoit à la manière de ses peres; il donna à la fête le nom de *Sacæa*. » On célébre cette fête dans tous les lieux, où il y a un Temple de la

(69) Strabo lib. XI. p. 51.

(70) *Id.* ibid.

(71) C'étoit la Déesse *Anaïtis*, comme Strabon l'avoit dit un peu plus haut. *Voyez* sur cette Déesse le *Livre III*, de l'*Histoire des Celtes*, Chapitre XVI.

» Déesse. C'est une espece de solemnité bacchique, qui dure un jour » & une nuit : pendant tout ce tems, les Perses, tant hommes que » femmes, habillés à la manière des Scythes, boivent ensemble & don- » nent dans les jeux & les plaisirs que le vin porte avec soi. »

On ne peut donc pas douter que Cyrus n'eut remporté d'abord de grands avantages sur les Saces, puisque ces heureux succès donnerent lieu à l'institution d'une fête annuelle, dont une foule d'Historiens ont fait mention, & pendant laquelle les Perses célébroient avec de grandes démonstrations de joie, la mémoire de la défaite des Saces par ce Prince. Ce fut, selon les apparences, dans le même tems que Cyrus fit construire & fortifier sur le bord du Jaxarte la ville de Cyra (72), pour couvrir les Frontières de son Empire contre les incursions des Saces.

Il paroît, par ce que je viens d'exposer, que jusqu'ici le récit de Ctésias est assez conforme à ce que d'autres Historiens ont rapporté de l'expédition de Cyrus contre les Saces. Mais continuons d'entendre Ctésias. » La Reine Sparéthra, épouse d'Amorges, ayant » appris que le Roi son mari avoit été fait prisonnier par les Perses, as- » sembla une Armée de 300000 hommes, & de 200000 femmes, à la » tête desquels elle marcha contre Cyrus, qui fut vaincu, & pris par les » Saces avec Parmises, frere de la Reine Amytis, & avec trois de ses » fils. Des Prisonniers si distingués, que l'on avoit fait de part & d'au- » tre, faciliterent un accommodement entre les deux parties belligé- » rantes, le Roi Amorges ayant été mis en liberté, après qu'on eut » relâché les Prisonniers Perses ».

Cette Armée de trois cens mille hommes, que les Saces avoient mise sur pied, n'aura rien d'incroyable, si l'on veut considérer que, parmi les Peuples Scythes, tous les hommes faits portoient les armes, & que, dans des cas de nécessité, les Nations entières alloient à la guerre. Diodore de Sicile (73) remarque d'ailleurs expressément que les Saces étoient une Nation puissante, qui avoit résisté pendant plusieurs années à toutes les forces des Médes. Il n'est pas plus étonnant que cette grande armée fut commandée par une Princesse, & qu'elle fut fortifiée

(72) Strabo XI. 517. Arrian. Exp. Alex. IV. p. 241. 243.
(73) Diod. Sic. II. cap. 34.

d'un corps de 200000 femmes. J'ai montré ailleurs (74) que les femmes des Scythes suivoient leurs maris à la guerre, & que celles des Sarmates se battoient contre l'ennemi. Les Scythes établis en Asie, avoient fourni des Armées entiéres d'Amazones; & il n'y avoit encore que quelques années qu'on avoit vu la Reine *Zarina* (75), dont j'ai fait mention (76), commander les Armées des Saces, soutenir avec honneur la guerre contre Cyaxare, Roi des Médes, faire de grandes conquêtes sur les Peuples voisins, & surpasser toutes les personnes de son sexe, par son courage & par son adresse. Diodore de Sicile, qui rapporte ces faits, ajoute expressément (77) que les femmes des Saces, robustes & vaillantes autant que leurs maris, partageoient avec eux tous les périls de la guerre.

§. X. Photius n'ayant donné que de courts extraits des Ouvrages de Ctésias, il faut voir si nous ne pourrions pas trouver ailleurs le détail des faits que ces extraits ne font qu'indiquer. Comme les Saces servoient tous à cheval, & que leur Armée étoit supérieure en nombre à celle des Perses, je ne doute point qu'il ne faille placer ici ce que Diodore de Sicile rapporte au Livre XVII. de son Histoire (78), « que, dans l'une des expéditions de Cyrus, les Ennemis lui couperent » les vivres, & le pousserent dans des défilés & dans un pays in» culte, où ses troupes souffrirent beaucoup de la faim, & où elles » auroient toutes péri, les Soldats étant déjà réduits à se manger les » uns les autres, si un Peuple voisin, que l'on appelloit Arimaspes, » n'avoit trouvé moyen de conduire à l'Armée des Perses un convoi » de 3000 chariots chargés de bled. En considération de cet important » service, Cyrus les déchargea de tout impôt, leur fit de riches pré» sens, & leur donna le nom de Bienfaiteurs qu'ils portoient encore » du tems d'Alexandre-le-Grand (79) ».

Comme Quinte-Curce ajoute que les Arimaspes, qu'il appelle Agriaf-

(74) Histoire des Celt. Liv. I. Ch. 2. p. 26. Liv. II. Chap. 15. p. 430. & suiv.

(75) Le nom de *Zarina*, qui, sans aucun changement, signifie, en Russien, *une Princesse*, celui de *Roxanace*, que portoit la Ville Capitale des Saces (Nic. Damasc. in Excerp. Vales. I. p. 437.) me feroient presque douter qu'ils étoient un Peuple Sarmate.

(76) *Voy.* ci-dessus §. VIII. in fin.

(77) Diod. Sic. lib. II. cap. 34.

(78) Diod Sic. XVII. cap. 81.

(79) Strabo XV. 724.

pes (80), fournirent non-seulement des vivres aux troupes de Cyrus, mais qu'ils leur ouvrirent encore leurs propres maisons, il y a apparence que ce Prince, après que son Armée eut été un peu rétablie par les provisions qu'on lui avoit amenées, se mit en marche pour retourner en Médie, & qu'il traversa le pays des Arimaspes, où les Soldats se remirent pleinement de tout ce qu'ils avoient souffert de la faim & du froid. Ce fut vraisemblablement pendant cette marche, qu'il se donna un choc, ou une bataille, dans laquelle les Saces eurent le dessus, & prirent, sinon Cyrus lui-même, au moins quelques Seigneurs distingués de son Armée (81). Il y eut après cela des pourparlers, en conséquence desquels les Prisonniers furent relâchés de part & d'autre, & le Traité que Cyaxare avoit conclu autrefois avec les Saces, fut renouvellé & confirmé. Ce Traité subsistoit encore du tems de Darius-Codomannus, qui, selon la remarque d'Arrien (82), avoit, dans l'Armée qu'il opposa à Alexandre-le-Grand, un corps de Troupes Saces, qui servoient en qualité des confédérés & non pas en qualité de sujets.

§. XI. Ctésias ajoute » que la guerre avec les Saces ayant été terminée de cette manière, Cyrus marcha contre Crésus, Roi de Lydie, & assiégea la ville de Sardes; Amorges, Roi des Saces, l'ayant accompagné dans cette expédition en qualité d'allié ». On voit par-là que la guerre de Cyrus contre les Saces doit être placée, non pas à la fin de sa vie, comme l'a fait Hérodote, mais dans l'espace de tems qui s'écoula depuis la défaite d'Astiage & la conquête de la Médie, qui fut soumise par Cyrus l'an dixiéme de son régne (83), 550 ans avant J. C., jusqu'à la guerre de Lydie, que Solin (84) rapporte à la LVIIIe. Olympiade, c'est-à-dire, à l'an 547 avant l'Ere Chrétienne.

§. XII. La dernière conquête de Cyrus fut, selon Ctésias, celle des Derbices, Peuple voisin des Indes; mais il fut blessé dans cette expédition, & mourut au bout de trois jours, comme je l'ai rapporté plus

(80) Curtius, lib. VI. cap. 3.) Arrien les appelle aussi Agriaspes. (Arian. Exp. Alex. III. pag. 228.)

(81) Le Grec porte.... καὶ νικᾷ Κῦρον, καὶ συλλαμβάνει ζωγρίαν, μετὰ καὶ ἄλλων πλείστων; Παρμίσην τε τὸν Ἀμύτιος ἀδελφὸν, καὶ τρεῖς αὐτοῦ παῖδας, δι' οὓς ὕστερον καὶ Ἀμόργης ἀφείθη, ἐπεὶ... κἀκεῖνοι ἀφείθησαν (Excerpta ex Ctesiâ in Calce Herodoti p. 638.) Autant que je puis en juger, il faut traduire de cette maniére : *Et Cyrum vicit, vivosque capit, præter plures alios, Parmisem Amytis fratrem, & tres filios ejus, propter quos posteà Amorges liberatus, quod & ipsi liberati fuissent.*

(82) Arrian. Exp. Alex. III. p. 171.

(83) L'an 4164 de la Période Julienne. *Voy.* Des Vignoles Chronol. de l'Histoire Sainte T. II. p. 552.

(84) Solin. cap. I. p. 8.

haut. Il y a ici deux raisons qui confirment le récit de Ctésias, & qui le rendent beaucoup plus probable que celui d'Hérodote.

1. Si Cyrus avoit péri avec son Armée dans une expédition contre les Scythes, on auroit de la peine à comprendre qu'aucun des Peuples qu'il avoit soumis pendant un régne de 30 ans, n'eut remué après sa mort, & que Cambise, son fils & son successeur, au lieu de penser à repousser les Scythes, eût formé, dès le commencement de son régne, le projet de soumettre l'Egypte.

2. La seconde raison est encore plus forte. Les Perses montroient (85) à Passargada le sépulcre de Cyrus, magnifiquement orné. Deux cens & quelques années après la mort de Cyrus, Alexandre-le-Grand eut la curiosité de faire ouvrir son sépulcre. On y trouva le corps de ce Prince couché dans un cercueil d'or (86), qui étoit posé sur une strade du même métal. Ces particularités ne peuvent subsister avec le récit d'Hérodote, mais elles s'accordent parfaitement avec celui de Ctésias, qui dit que Cambyse fit conduire le corps de son pere en Perse, pour y être enseveli, & qu'il exécuta tout ce que Cyrus lui avoit ordonné en mourant.

§. XIII. Après ce qui vient d'être exposé, il sera facile de déterminer s'il y a quelque chose de vrai dans le passage d'Ammien-Marcellin, rapporté au commencement de ce Discours. Nous avons vu que Cyrus battit les Saces, & fut battu par eux à son tour, dans des Pays situés à l'Orient de la Mer Caspienne. Autant qu'il est possible d'en juger, ce Prince passa d'abord l'Oxus & le Jaxarte, & défit les Saces dans leur propre Pays; après quoi il s'en retourna, emmenant avec lui le Roi Amorges, qu'il avoit fait prisonnier dans une bataille, ou par stratagême. La Reine Sparéthra, ayant promptement mis sur pied une nouvelle armée de Saces qui servoient tous à cheval, passa les mêmes Fleuves, & atteignit les Perses dans une contrée déserte, voisine des Arimaspes & de la Drangiane, qui est un Pays connu. Ammien-Marcellin s'est donc trompé en faisant passer le Bosphore à Cyrus, comme Hérodote s'est mépris en lui faisant passer l'Araxe. Il est facile de découvrir ce qui a trompé le premier de ces Historiens. Ammien sçavoit que les Saces, à qui Cyrus fit

(85) Solin. LV. p. 62. Plin. VI. cap. 26.

(86) Arrian. Exp. Alex. VI. p. 435. 437. Strabo XV. p. 730. Plutarch. Alex. p. 706. Curtius X. 1.

la guerre, étoient des Scythes venus d'Europe. Il sçavoit que Darius, fils d'Hystaspe, avoit passé le Bosphore, & ensuite le Danube, pour attaquer dans leur propre Pays des Peuples qui avoient autrefois envahi la Médie & une partie de l'Asie-Mineure. Regardant la seconde de ces guerres comme une suite & une continuation de la premiére, il a cru devoir suivre l'opinion des Auteurs qui leur donnoient le même théâtre. Voilà ce que j'avois à dire de l'expédition de Cyrus contre les Scythes. Dans un autre Discours je parlerai plus au long des migrations des Peuples Scythes qui avoient passé en Asie, & des différentes Souverainetés qu'ils y avoient établies. C'est un sujet qui, autant que je le puis savoir, n'a pas encore été traité, & qui ne laisse pas d'être intéressant par la liaison qu'il a avec ce qui nous reste de l'ancienne Histoire de l'Asie Mineure.

DISSERTATION

Sur l'Origine des Romains (*),

PAR M. PELLOUTIER.

IL ne faut pas être surpris que l'Origine des plus grands Empires soit ordinairement obscure, & incertaine. Les premiers commencemens en ont été petits, & presque imperceptibles. La valeur, la prudence, l'équité, la tempérance, tirent les Peuples de la poussiére, & les rendent dignes & capables de commander aux autres. Mais elles ne le font que par des progrès insensibles, au lieu que le luxe, la mollesse, la violence, font capables de renverser, dans le terme de quelques années, ce que la Vertu n'avoit produit que dans une longue suite de siécles. Ce que je viens de dire se remarque particuliérement dans l'Histoire de l'Empire Romain. La ruine de cet Empire, & les causes qui l'ont attirée, ne sont ignorées de personne. Son origine, sans remonter aux tems fabuleux, ne laisse pas d'être des plus incertaines.

Il faut avouer cependant que les ténébres, qui couvrent les premiers siécles de l'Histoire Romaine, n'empêchent pas qu'on ne puisse

(*) Extrait des Mémoires de l'Académie de Berlin, Tom. VII. Année 1751. p. 303-129.

dire

dire de l'origine de cette République quelque chose de plus probable que ce qui en a été dit jusqu'ici, pourvû qu'on lise les Anciens avec un esprit critique, & qu'on sache faire usage de plusieurs monumens incontestables, qui suppléent au défaut d'une bonne Histoire.

Mon dessein n'est point de déterminer le tems où la Ville de Rome fut fondée, ni de rechercher qui en a été le Fondateur. Les plus judicieux des Historiens Romains conviennent que tout ce qu'on publioit de la naissance de Romulus, de la maniére dont il fût élevé, & de la fondation de la Ville de Rome, étoit fabuleux & destitué de toute vraisemblance. Servius, l'un des plus sçavans hommes de l'Antiquité, après avoir lû tout ce qu'on avoit écrit sur ces différens sujets, conclut enfin de cette maniére : (1) *Si vous examinez la chose avec attention, vous ne trouverez jamais deux Historiens qui soient d'accord sur les Fondateurs des Villes dont ils font mention, jusques-là qu'on ne peut rien dire de certain de l'origine de la Ville même de Rome.*

Je souscris de bon cœur à son sentiment. Mais je crois qu'en s'arrêtant à des généralités, & sans rien déterminer, ni sur le Fondateur de cette célébre Ville, ni sur l'année de sa fondation, on peut, au moins, dire quelque chose de certain sur l'Origine des Romains ; & c'est ce que je me propose de montrer dans ce Discours.

Je suis fermement persuadé que les Romains étoient Grecs d'origine ; & je conjecture que la Ville de Rome étoit originairement une Forteresse que les Grecs, établis dans la grande Gréce, ou dans le Royaume de Naples, avoient bâtie sur les bords du Tibre, pour arrêter les courses des Hétruriens, (2) c'est-à-dire, des Barbares qui demeuroient au-delà de ce fleuve. C'est ce que marquoit le nom Grec de Ῥώμα (3), que les Latins rendoient par celui de *Valentia.* Cette Origine des Romains n'étoit pas contestée dans le tems de la prise de Rome par les Gaulois. Héraclide de Pont, qui écrivit peu de tems après cet événement, le rapportoit en ces termes : (4) *La nouvelle arriva d'Occident qu'une armée, venue du pays des Hyperboréens, avoit pris une Ville Grecque, nommée Rome, située près de la grande Mer.* Effectivement, si l'on veut se donner la peine d'examiner (5) les Loix, la Religion,

(1) Servius ad. Æneid. lib. VIII p. 495. 678.
(2) Servius. ibid. p. 598. 675.
(3) Martian. Heracleot. p. 230. Solin. c. I. p. 1.
(4) Heraclid. Pont. lib. de Animâ ap. Plutarch. Camill. Tom. I. p. 140.
(5) *Voyez* ci-dessous note (22).

l'habillement, la Langue, la maniére de vivre des anciens Romains, on ne doutera pas qu'ils ne fussent Grecs d'origine. Leurs Loix étoient empruntées des Grecs. Quand ils penserent à les réformer, à les augmenter, & peut-être à avoir des Loix écrites, ils s'adressérent pour cela aux Grecs (6) : ils envoierent à Athénes des Députés, qui en rapporterent une collection de Loix, que l'on rédigea d'abord en dix Tables. Dans la suite, on en ajouta encore deux autres ; & c'est ce qu'on appelloit la (7) Loi des XII Tables.

Leurs Rois étoient aussi Grecs. La chose n'est pas contestée par rapport aux (8) Tarquins, qui sortoient originairement de Corinthe, d'où ils avoient passé en Toscane, & de là à Rome. Si Romulus a jamais existé, le nom même qu'il portoit, ne permet guéres de douter qu'il ne fut Grec d'origine. Leur Religion étoit aussi celle des Grecs. Ils adoroient Jupiter, Junon, Neptune, Apollon, Minerve, Cérès, Vesta, Pan, & même Hercule qui étoit un Dieu nouveau parmi les Grecs. On peut voir dans Denis d'Halicarnasse (9) la conformité de leur Culte, & de leurs Cérémonies, avec celles des Grecs. Strabon fournit ici deux particularités remarquables. La premiére, c'est (10) que Cæcilius, Historien Romain, jugeoit que la Ville de Rome devoit avoir été fondée par des Grecs, parce que, de toute ancienneté, on y avoit servi Hercule, de la même maniére & avec les mêmes Cérémonies qui étoient reçues en Gréce. La seconde, c'est (11) qu'à Phocée, à Marseille, à Rome, & dans l'Isle de Chio, la Déesse Minerve étoit représentée assise, ce qui paroissoit extraordinaire aux autres Grecs. La raison de cette conformité se dévélopera bientôt d'elle-même. Les Romains tenoient encore des Grecs leur maniére de vivre & de s'habiller. Ils portoient des cheveux courts, au lieu que les anciens habitans de l'Italie étoient distingués par une chevelure longue. La Robe que les Romains appelloient *Toga*, venoit aussi de Gréce, au lieu que les Peuples qui leur étoient voisins, portoient des Brayes, & un Manteau court, qu'ils appelloient *Sagum*. Enfin, ce qui est décisif, les Romains parloient anciennement la Langue Grecque. A la réserve de quelques mots empruntés des Peuples voisins, tels qu'étoient les La-

(6) T. Livius III. 31. Dionys. Hal. X. 676.
(7) Dionys. Hal. X. 684. Diod. Sic. XII. 302.
(8) Dionys. Hal. III. 184. Strabo VIII. 378.
(9) Dionys. Halic. lib. I. p. 17. 31.
(10) Strabo lib. V. p. 230.
(11) Strabo lib. XIII. p. 601.

tins, les Hétrusces, & les Celtes, le reste de la Langue est purement Grec. La chose est avouée par tous les Anciens (12) qui se sont donné la peine d'examiner & de comparer les deux Langues; &, quand elle ne le seroit pas, il seroit facile de prouver que la plus grande partie des racines de la langue Latine sont tirées du Grec que l'on parloit en Asie. Je pourrois ajouter encore que l'on a pris de l'Histoire Grecque jusqu'aux Romans & aux Fables que la Noblesse Romaine avoit accoutumé d'insérer dans ce qu'on appelloit les Mémoires domestiques des familles, pour donner un nouveau lustre à ses Ancêtres: par exemple, le combat des Horaces avec les Curiaces, l'action de Mutius Codrus, qui lui acquit le surnom de Scœvola, celle de Q. Curtius qui se précipita dans un gouffre qui s'étoit ouvert dans la place publique (13). Mais, comme cette preuve demanderoit des discussions qui ne sont pas de ce lieu, je ne m'y arrête point. Je crois d'ailleurs en avoir dit assez pour montrer que les Romains tiroient leur origine des Grecs, d'autant plus que toutes les anciennes Traditions, qui sont rapportées fort au long par Denys d'Halicarnasse, s'accordent à les faire sortir originairement, ou de la Thessalie, ou du Péloponnése, & en particulier de l'Arcadie.

Il faut seulement remarquer ici que la Tradition même, qui fait descendre les Romains des Troyens, & que Saluste (14) regarde comme la plus accréditée de toutes, n'est point contraire à ce que je viens de dire. Ces Troyens sont ceux qu'Homére représente dans son Iliade. Ils parlent Grec. Leur Religion est celle des Grecs. Leurs noms propres, comme Priam, Laomédon, Alexandre, & les noms des familles Troyennes, qui prétendoient avoir accompagné Enée en Italie, étoient tous Grecs. Ces familles se disoient descendues de Mnesthée, de Cloanthus, de Gyas, de Sergestus, de Nautes. On verra dans la suite sur

(12) Quintilian. Inst. lib. I. cap. 5. Colomes. ad hunc locum. Servius ad Æneid. I. §. 188. p. 187. Suidas in Nobs. Dionys. Hal. I. 76.

(13) Le combat des Horaces & des Curiaces étoit rapporté sous d'autres noms, mais avec des circonstances parfaitement semblables par Démocrate au Livre II. de son Histoire d'Arcadie. *Apud Stobæum Serm. CLVII. p.* 552. L'action de Scœvola étoit attribuée à Agésilaus, frere de Thémistocle, par Agatharchides de Samos. *Rer. Persic. lib. IV. ap Stobæum Serm. XLVIII. p.* 171. Celle de Curtius à un fils du Roi Midas par Callisthénes *in secundo transformat. Stob. Serm. XLVIII. p.* 172. La trahison de la fille de Tarpejus étoit rapportée sous le nom d'une fille de qualité, nommée Démonique, qui livra la Ville d'Ephése à un Roi des Galates, ou Gallo-Grecs, par Clitophon. *Rer. Italic. lib. V. ap. Stob. Serm. LIII. pag.* 220.

(14) Sallust. Catilin. cap. 6.

quoi étoit fondée cette Tradition, qui, bien loin de combattre mon sentiment, me fournira tout au contraire une preuve pour le confirmer.

Examinons présentement de quel endroit de la Gréce les fondateurs de la ville de Rome avoient passé en Italie, & dans quel tems ils étoient venus s'y établir. Je ne m'arrêterai point aux anciennes migrations des Pélasges, que l'on fait passer par mer en Italie, (15) l'an de la Période Julienne 3186, ou 1528 ans avant J. C. ni à celles des Arcadiens que l'on y fait venir (16) vingt-deux ans après, sous la conduite d'Oénotrus; & ensuite sous celle (17) d'Evandre, 60 ans avant la prise de Troye, c'est-à-dire, l'an de la Période Julienne 3470, ou 1244 ans avant l'Ere Chrétienne. On peut dire de toutes ces migrations, ce que Strabon, l'un des Ecrivains les plus judicieux de l'Antiquité, a dit de la derniére; (18) c'est qu'elles sont fabuleuses. Je ne voudrois point nier que les Grecs, qui fonderent la Colonie de Rome, ne fussent sortis originairement de l'Arcadie; mais ce n'est pas assurément de là qu'ils avoient passé en Italie, & ils y avoient passé beaucoup plus tard que ne le porte le calcul commun. On n'en doutera pas, si l'on veut faire attention aux preuves suivantes.

1. Il n'étoit pas possible que les Grecs eussent envoyé par mer des Colonies, ni en Italie, ni dans des Pays plus éloignés, avant la guerre de Troye. Ils n'avoient dans ce tems-là aucune connoissance de la navigation, ou, au moins, ils n'avoient pas encore appris à construire des Vaisseaux capables de voguer en pleine mer, & de soutenir des voyages de long cours. Diodore de Sicile remarque expressément, (19) qu'avant l'expédition de Troye les Grecs ne navigeoient que sur de petits canots.

2. Thucydide, qui avoit fait beaucoup de recherches sur les migrations des Grecs, reconnoît que les Colonies qu'ils envoyerent en Sicile & en Italie, (20) n'y avoient passé qu'après la Guerre de Troye.

3. Hérodote dit quelque chose de plus. Il assure (21) que les Grecs établis en Asie, furent les premiers de leur Nation, qui entreprirent de

(15) Je suis ici la Table Chronologique de Ryckius p. 403. Denys d'Halicarnasse lib. I. p. 9. 49. II. p. 77.

(16) Ryckius, ibid. p. 403. Dionys. Halic. I. pag. 77.

(17) Dionys. Halic. I. p. 24. 49. II. p. 77.

(18) Strabo lib. V. p. 230.

(19) Diod. Sic. lib. IV. p. 231.

(20) Thucyd. lib. I. p. 8.

(21) Herodot. I. cap. 163.

longues navigations, & qui découvrirent les Pays situés le long de la mer Adriatique, la Toscane, & l'Espagne. Encore y a-t-il toute apparence qu'ils n'entreprirent ces navigations que long-tems après s'être établis en Asie. Homére étoit de ces Grecs. Il suffit d'ouvrir l'Odyssée, & d'examiner ce que le Poéte dit des voyages d'Ulysse, pour comprendre qu'il connoissoit l'Italie & la Sicile, à peu près autant que nous connoissons aujourd'hui les Terres Australes.

4. Enfin, ce qui mérite d'être bien remarqué, le Dialecte Grec, auquel la langue Latine devoit son origine, étoit l'Eolique. Denys d'Halicarnasse l'assure positivement. (22) *Les Romains*, dit-il, *parlent une Langue qui n'est ni entiérement barbare, ni parfaitement Grecque. Elle est un mélange de Grec & de Barbare. La plus grande partie de leur Langue est cependant tirée de l'Eolique. Le seul inconvénient qu'a produit le commerce de tant de peuples, qui se sont mêlés avec eux, c'est qu'ils ne prononcent pas tous les mots comme il le faudroit. Au reste, entre toutes les Colonies que les Grecs ont fondées, il n'y en a aucune qui ait conservé des traces plus sensibles de son origine que celle-ci.* Il ne fera pas difficile de montrer que Denys d'Halicarnasse a raison. Le Dialecte Eolique étoit celui des Grecs établis dans l'Eolide. C'étoit un Dialecte rude & grossier, comme l'est ordinairement le langage des gens de mer. Ils mettoient des *a*, & des *o*, ou les autres Grecs emploient des *e* & des *i*. Les Grecs, par exemple, disoient φημὴ, ῥώμη, μηχανὴ, ἄγκυρα, φηγὸς, μένω, λήθω. Au lieu de cela les Eoliens & les Romains prononçoient *fama* la renommée, *roma* la force, *machina* une machine, *anchora* une ancre, *fagus* un hêtre, ou un chêne, *maneo*, je demeure, *lateo*, je suis caché. (23) C'est donc parmi les Eoliens qu'il faut chercher l'origine des Romains. Voyons donc qui ils étoient, & de quelle maniére ils vinrent s'établir en Italie.

Les Peuples Grecs établis dans l'Asie Mineure, étoient les Eoliens, & les Ioniens. Les Eoliens étoient des Grecs Doriens, qui ayant quitté l'Arcadie, (24) soixante ou quatre-vingt ans après la prise de Troye, sous la conduite de Penthilus, fils d'Oreste, passérent en Thrace, & de là dans l'Asie Mineure, d'où ayant dépossédé les Peuples Scythes,

(22) Dionys. Halic. lib. I. p. 76.

(23) Les Eoliens disoient encore τύ pour σὺ, ὀδμὴ pour ὀσμὴ, Fοῖνον pour οἶνον, d'où les Latins ont fait les mots de *tu*, *odor*, *vinum*.

(24) Strabo XIII. 582. Ryckius Can. Chronol. Salmas. ad Solin p. 52.

qui occupoient le Pays de Troye, ils s'y établirent, & y fonderent plusieurs Villes, (25) entre autres celles de Cumes & d'Elée. Les Ioniens, qui étoient sortis du territoire d'Athénes, passerent en Asie (26) quatre générations plus tard. Ayant chassé les Cariens (27) & les Léléges des pays qu'ils occupoient au midi du fleuve d'Hermus, ils y fixerent leur demeure, & y bâtirent plusieurs Villes célébres, dont les plus considérables étoient (28) Ephése, Milet, Myus, Priéne, Samus, Téos, Colophon, Chio, Erythra, Phocée, Clazoméne, Lébédus & Mélite.

Entre les Villes Grecques de l'Asie Mineure, celle de Phocée étoit l'une des plus peuplées, & des plus marchandes. Elle appartenoit proprement à l'Ionie, comme étant située sur la rive gauche & Méridionale du fleuve d'Hermus, (29) qui séparoit l'Ionie de l'Eolide. Mais on y suivoit le Dialecte Eolique, aussi bien que dans quelques autres Villes de l'Ionie que les Eoliens avoient possédées, (30) & dont ils avoient ensuite été chassés par les Ioniens. Hérodote remarque (31) *que les Villes d'Ephése, de Colophon, de Lébédus, de Téos, de Clazoméne, & de Phocée, avoient la même Langue*, c'est-à-dire, le même Dialecte, *qui différoit cependant de celui des autres Villes de l'Ionie.* Ce Dialecte est celui des Eoliens, comme on peut le prouver par un passage de Timée, qui portoit (32) que les Phocéens donnérent à la Colonie de Marseille un nom tiré de l'Eolique. C'est peut-être la raison pour laquelle Ptolomée met la ville de Phocée au nombre des villes de l'Eolie, (33) parce que la plûpart de ses habitans étoient Eoliens, & en avoient le Dialecte. Les Phocéens, soit que les terres qu'ils cultivoient fussent ingrates & stériles, (34) comme Justin le prétend, soit que les conquêtes des Rois de Lydie, qui soumirent insensiblement la plus grande partie de l'Asie Mineure, les empêchassent de s'étendre en terre ferme, ou que

(25) Herodot. lib. I. cap. 149. Strabo. XIII. p. 582. 600. 615. 616.

(26) Strabo XIII. 582. Petav. Rat. Temp. I. p. 53. Rickius Can. Chron..

(27) Strabo VII. 321. XIV. 632.

(28) Vitruv. lib. IV. cap. I. p. 60. Herodot. I. cap. 142.

(29) Herodot. I. 162. Strabo XIII. p. 582. Pompon. Mela I cap. 17.

(30) Herodot. I. 149. 150. Plin. V. 29. Strabo XIII. 600. 647.

(31) Herodot. I. 142.

(32) Stephan. in Massilia p. 534. Eustathius ad Dionys. Perieg. p. 25.

(33) Ptolem. lib. V. p. 135.

(34) Justin. XLIII. 3.) Vossius soutient que Justin confond ici la Phocide, qui étoit un Pays de la Gréce, avec le territoire de la Ville de Phocée en Asie, qui étoit des plus fertiles.

leur Ville se trouvât même surchargée d'habitans par le grand nombre d'Eoliens qui s'y retiroient, à mesure que les (35) Lydiens poussoient leurs conquêtes, soit enfin que la Mer, sur laquelle ils avoient un très-bon Port, les invitât à profiter de cet avantage pour s'attacher au Commerce; les Phocéens, dis-je, prirent le parti d'équiper de grands Vaisseaux, & de s'appliquer entièrement à la Navigation. Ils y réussirent si bien qu'au bout de deux ou trois siécles, ils attirerent à eux tout le Commerce qui avoit été jusqu'alors entre les mains des Phéniciens. Maîtres de la Mer Méditerranée par le grand nombre de Vaisseaux qu'ils entretenoient, (36) ils entreprirent, comme le dit Hérodote, des voyages de long cours: ils découvrirent l'Espagne, la Toscane, les Pays qui bordent la Mer Adriatique, l'Isle-de-Corse, & ils établirent des Colonies dans toutes ces différentes contrées. On doit présumer naturellement qu'ils envoyerent leurs premiéres Colonies dans les Pays les plus voisins de l'Asie; on se transplante plus facilement dans des contrées voisines, que dans des régions extrêmement reculées. Martien d'Héraclée remarque (37) que la Colonie de Marseille fut établie par les Phocéens la seconde année de la XLVe. Olympiade, qui est l'an 599 avant l'Ere Chrétienne. Il y a donc apparence que ce fut vers le commencement des Olympiades, qu'ils établirent les Colonies Grecques que l'on voyoit en Italie, & dont on rapportoit la fondation aux Pélasges: par exemple, celle de Pise (38), celle d'*Agylla*, (39) qui portoit aussi le nom de *Cære*, celle de *Spinetum*, (40) & enfin celle de Rome, avec plusieurs autres, dont Denys d'Halicarnasse nous a conservé les noms. Ma conjecture ne s'éloigne point sur cet article du calcul commun des Historiens, qui placent la Fondation de Rome (41) vers le commencement des Olympiades. Elle est d'ailleurs confirmée par une particularité que Justin fournit. Il dit (42) *que, du tems de Tarquin*

---

(35) Herodot. I. 6. 15. 16. 26. 28.

(36) *Voyez* ci-dessus note (21).

(37) Martian: Heracl. p. 210.) La bataille de Salamine se donna la deuxiéme année de la LXXVe. Olympiade, &, selon ce calcul, la Colonie de Marseille fut fondée la deuxiéme année de la XLVe. Olympiade. (Euseb. Chron. p. 124. Solin. cap. II. p. 12. Salmas. not. ad Amm. Marc. lib. XL. cap. 9. p. 97.)

(38) Dionys. Halic. I. 16. Justin. XX. 1.

(39) *Ibid.*

(40) Colonie Grecque qui reçut son nom d'une des embouchures du Pô, près de laquelle elle étoit située. (Dionys. Hal. I. 15.)

(41) Denys d'Halicarnasse rapporte la fondation de Rome à la premiére année de la VIIe. Olympiade & Polybe à la seconde. (Dionys. Halic. I. p. 60.

(42) Justin. XLIII. 3.

l'ancien, une jeunesse, qui venoit de Phocée, remonta le Tibre, fit alliance avec les Romains, & alla ensuite fonder dans les Gaules la Colonie de Marseille. On voit bien quel étoit le motif & le but de cette visite. Cette jeunesse alla se délasser auprès de ses compatriotes des fatigues d'un long voyage, & prendre langue sur le nouvel établissement qu'elle méditoit. Comme, outre le négoce de Mer, les Phocéens faisoient encore le métier de Pirates, (43) qui n'avoit rien de honteux dans ce temslà, on sent bien que ces différens établissemens leur étoient utiles ; premiérement pour placer leurs marchandises, &, en second lieu, pour se défaire sans bruit & sans éclat de leurs prises.

A la fin, la crainte de tomber sous la domination des Perses obligea les Phocéens à abandonner leur Ville pour se retirer ailleurs. On voit dans Hérodote (44) que Cyrus, premier Roi de Perse, après avoir conquis le Royaume de Lydie, fit marcher une partie de son Armée contre les Eoliens qui en étoient voisins. Ces Troupes ayant mis le siége devant la ville de Phocée, & étant sur le point de l'emporter d'assaut, les Phocéens demanderent aux Perses un seul jour de trève pour se consulter sur le parti qu'ils avoient à prendre. Harpagus, qui commandoit les Perses, ayant consenti à la suspension d'armes, les Assiégés en profiterent pour s'embarquer avec leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils purent emporter, & (45) passerent dans l'Isle de Corse, où ils avoient fondé, vingt ans auparavant, la ville (46) d'Alalia, qui leur servit de retraite. Cela arriva deux ou trois ans après la prise de Sardes, 545 ou 546 ans avant Jesus-Christ.

Les Phocéens demeurerent pendant cinq ans à Alalia, dans l'Isle de Corse. Mais, comme dans ce nouvel établissement ils continuoient toujours leurs Pirateries (47), courant sus à tous les vaisseaux qu'ils trouvoient en mer, les Carthaginois & les Etrusces résolurent enfin d'unir leurs forces pour les accabler. Les choses en vinrent bientôt à une bataille décisive, qui se donna dans la mer de Sardaigne, & dans laquelle les Phocéens opposérent une flote de soixante Vaisseaux à un pareil nombre de Vaisseaux ennemis. Hérodote dit que

(43) Justin. XLIII. 3.
(44) Herodot. I. 161. 162.
(45) Herodot. I. 165.
(46) Il semble que ce soit la même que celle que Diodore de Sicile appelle Calaris. (Diod. Sic. lib. V. p. 205.)
(47) Herodot. I. 166.

les Phocéens remporterent dans cette occasion ce que les Grecs appelloient *Victoriam Cadmæam*, c'est-à-dire, une victoire qui coûte autant & plus au vainqueur qu'au vaincu. Effectivement ils y perdirent quarante Vaisseaux, & les vingts autres furent mis hors d'état de servir. Cette bataille se donna vers le commencement de la LXe Olympiade, 540 ou 541 ans avant l'Ere Chrétienne. Affoiblis par cette bataille, & sentant bien qu'ils ne pouvoient plus se maintenir à Alalia, les Phocéens radouberent, comme ils purent, leur flotte, & plierent de nouveau armes & bagages, pour aller chercher un établissement ailleurs. Une partie tira du côté de l'Occident, & alla fonder la Colonie (48) d'Emporium en Espagne, ou renforcer celle de Marseille (49) dans les Gaules. L'autre partie tira du côté de l'Italie, & alla débarquer à Régium, dans le voisinage de laquelle ils fonderent la Colonie d'Hyéla, ou d'Eléa (50), que les Romains appelloient Vélia, en y ajoutant un *Digamma*. Ils choisirent cet endroit pour s'y établir, y étant invités par la grandeur & par la commodité du Port, qui, étant capable de contenir un grand nombre de Vaisseaux, étoit d'ailleurs situé d'une maniére fort avantageuse pour des gens qui faisoient métier de commerce & de Piraterie. Comme cette nouvelle Colonie étoit continuellement renforcée par des Grecs, qui abandonnoient l'Eolie & l'Ionie, à mesure que les Perses y poussoient leurs conquêtes, les Phocéens s'étendirent bientôt dans le Royaume de Naples. D'abord ils s'emparerent des Isles d'Enaria (51) & des Pithécuses, c'est-à-dire, de l'Isle d'Ischia & des Isles voisines. De-là ils passerent dans le Continent, où ils fonderent les villes de Cumes, de Paléolis & de Néapolis, (Naples,) & s'emparerent insensiblement de la plus grande partie de l'Italie, qui est au-delà du Tibre. C'est la remarque de Justin. Parlant de Denis le Tyran (52), il dit que, de son tems, les Grecs étoient maîtres à peu près de toute l'Italie. Ajoutons que ces Grecs suivoient le

(48) Aujourd'hui *Empourias*. (Livius XXXIV. 9.)

(49) C'est de cette maniére qu'il faut expliquer les Auteurs qui disent que la Colonie de Marseille fut fondée par des Phocéens qui fuyoient la domination du grand Roi. (Isocrat. in Archidamo p. m. 409. Harpocration Maussaci p. 190. Aristot. ap. Athen. XIII. cap. 7. Plut. in Solone cap. 3. Seneca consolat. ad Helviam cap. 8. p. 630. Eustath. ad Dionys. Perieg. p. 74.)

(50) Herodot. I. 167. Strabo VII. 252. Amm. Marcell. XV. cap. 9. p. 94. Ex Hygino A. Gell. X. cap. 16.

(51) Livius VIII. 22. Martian. Heracleot. v. 237. 247. Strabo V. 248.

(52) Justin XX. 1.

même Dialecte, duquel la langue des Romains avoit été tirée. De-là vient que les Fragmens que Diogéne Laërce & Jamblique nous ont conservé de quelques Philosophes Pythagoriciens, qui enseignoient en Italie, sont tous écrits dans ce Dialecte Eolique.

Comme les Phocéens, après s'être établis en Italie & dans les Gaules, continuoient toujours d'enlever les vaisseaux Hétrusces & Carthaginois (53) qu'ils trouvoient en mer, il en résulta une nouvelle guerre, dans laquelle les Carthaginois eurent du dessous (54), & furent réduits, après la perte de quelques batailles, à demander la paix à leur ennemi. Ce qu'il y a ici de particulier, & qui mérite d'être bien remarqué, c'est que dans ce même tems les Romains étoient en guerre avec les Carthaginois & les Hétrusces, &, selon les apparences, pour un sujet tout pareil. La chose est certaine, au moins par rapport aux Carthaginois. Polybe, rapportant les divers Traités que les Romains avoient fait avec les Carthaginois (55), & que l'on voyoit au Capitole gravés sur des tables d'airain (56) dans un Latin qu'il étoit très-difficile d'expliquer, parce que la Langue avoit beaucoup changé depuis ce tems-là, Polybe, dis-je, remarque (57) que le premier Traité des Romains avec les Carthaginois fut conclu sous le Consulat de Junius Brutus, & de (58) Marcus Horatius, qui furent les premiers Consuls que l'on établit après l'expulsion des Rois, dans la même année où le Temple de Jupiter Capitolin fut consacré, & vingt-huit ans avant l'expédition de Xerxés. Par ce Traité les Romains promettent (59), pour eux & pour leurs Alliés, de ne se pas avancer avec Vaisseaux au-delà du Cap qui est au-dessus de Carthage, & que l'on appelloit (60) *le Beau Promontoire*. Les Carthaginois, de leur côté, promettent de faire cesser (61) toute hostilité contre les habitans d'Ardée, d'Antium, de Laurentum, de Circéja, de Terracina, & contre les autres Latins soumis à la République. On voit par ce Traité que les Romains s'appliquoient à la Navigation & au Commerce; ce qui donna

(53) Herodot. VI. 17.
(54) Justin. XLIII. 5.
(55) Polyb. III. 181.
(56) Polyb. III. 176. 177.
(57) Polyb. III. 176.
(58) Eutrope met M. Horatius Pulvillus au nombre des Consuls de cette année, mais il dit qu'Horace n'obtint cette dignité qu'après la mort de Brutus & même de Spurius Lucretius Tricipitinus qui fut d'abord subrogé à Brutus. (Eutrop. I. cap. 9.)
(59) Polyb. III. 177.
(60) *Ibid.* 178.
(61) *Ibid.* 177.

lieu à une guerre, qui fut terminée par la paix dont il s'agit. On y voit que les Romains firent comprendre dans le Traité différentes Villes qui leur étoient soumises ou alliées, Ardea, Antium, Laurentum, Circéja, Terracina, qui étoient des Ports de Mer, & des nids de Pirates, dont les habitans avoient équipé des Vaisseaux, écumé les mers, & fait des prises sur les Carthaginois.

Depuis ce tems-là les Romains, ou, au moins, leurs Sujets & leurs Alliés, continuerent toujours de négocier, & de pirater sur la Mer Méditerranée. Diodore de Sicile rapporte, par exemple (62), que la troisiéme année de la LXXVIIe Olympiade, (qui est l'an 474 avant Jesus-Christ) Hiéron, Roi de Siracuse, envoya plusieurs Vaisseaux aux Cuméens, pour les soutenir contre les Hétrusces qui leur faisoient la guerre. Avec ce secours les Grecs gagnerent une bataille, qui les délivra de la terreur qu'un si puissant ennemi leur avoit causée. On trouve une nouvelle preuve de ce que je viens de dire dans ce qui est rapporté d'Alexandre Molottus, Roi d'Epire, que les Historiens confondent ici (63) mal-à-propos avec Alexandre-le-Grand son neveu, comme M. Bayle l'a (64) entrevû. Le Roi d'Epire ayant passé en Italie vers l'an 339 avant Jesus-Christ (65), pour secourir les Tarentins contre les Barbares, c'est-à-dire, contre les Samnites & les Lucaniens, envoya des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre des habitans d'Antium, qui s'étant (66) joints aux Pirates Hétrusces, avoient fait plusieurs prises sur les alliés du Roi. Les Romains lui renvoyerent là-dessus (67) une Ambassade, qui fut chargée, selon les apparences, de lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé, & de l'assurer que la chose s'étoit faite à l'insçû, & sans l'aveu du Sénat. J'en juge ainsi par la réponse d'Alexandre (68), qui écrivit aux Romains de se faire obéir s'ils étoient en état d'exercer l'Empire, ou de le céder à des Maîtres plus puissans & plus capables de se faire respecter; surquoi le Sénat, qui ne vouloit pas se brouiller avec ce Prince, prit le parti de l'appaiser par des présens, & de lui envoyer une couronne d'or, du poids

(62) Diod. Sic. XI. 268.

(63) Clitarchus avoit fait cette faute. (Plin. Hist. Nat. III. 5.)

(64) *Voyez* son Dictionnaire à l'Article *Alexandre-le-Grand*.

(65) Livius LVIII. 3. 17. 24.

(66) *Voyez* ci-dessous not. (69).

(67) C'est celle dont il est parlé ci-dessus not. (63).

(68) Exc. ex Memn. ap. Phot. n. 224. c. 27.

de plusieurs talens. Quelques années après, Démétrius Poliorcétes, qui s'étoit rendu maître, vers l'an 295 avant Jesus-Christ, de la Macédoine, & d'une partie de la Gréce, en renvoyant aux Romains quelques Pirates d'Antium, qui étoient tombés entre ses mains, fit dire en même tems au Sénat qu'il avoit fait grace de la vie à ces gens-là, & qu'il les rendoit aux Romains, en considération de leur parenté avec les Grecs : mais qu'au reste il lui paroissoit honteux que la République voulut commander à toute l'Italie, & qu'en même tems elle envoyât des Vaisseaux pour écumer les Mers. *Vous avez*, leur dit-il, *érigé dans une de vos Places publiques, un Temple à l'honneur des Dioscures, que l'on regarde par-tout comme des Dieux Sauveurs, & vous envoyez cependant des gens en Gréce pour piller la patrie de ces Dieux* (69). Il ne paroît pas que depuis ce tems-là les Romains ayent continué d'avoir des Vaisseaux, ni de négocier ou de piller sur Mer. Ils tournerent toutes leurs forces du côté de la terre ferme, soumirent l'Italie, & les Colonies Grecques qu'ils avoient traitées jusqu'alors en amies & en alliées ; & ce ne fut que pendant la premiére guerre Punique (70), qu'ils commencerent de nouveau à équiper des Vaisseaux, & à disputer aux Carthaginois l'Empire de la Mer.

Voilà ma pensée sur l'origine des Romains. Je ne me flatte pas d'avoir épuisé la matiére. Je ne prétens point aussi faire passer mes conjectures pour des démonstrations. Mais je crois en avoir dit assez pour montrer, premiérement, que les Romains descendoient des Grecs, &, en second lieu, qu'ils étoient de ces Grecs Ioniens & Eoliens, qui, étant pressés par les Rois de Lydie, quitterent l'Asie Mineure, pour aller chercher de nouveaux établissemens en Italie & dans les Gaules. C'est tout ce que je prétens donner ici pour certain, ou, au moins, pour très probable. Je vais finir par quelques réflexions générales, qui, en répandant du jour sur les commencemens de l'Histoire Romaine, serviront d'ailleurs à éclaircir & à confirmer ce que j'ai avancé dans ce Discours.

I. Les Romains étoient Grecs d'origine. Mais ces Grecs s'étant mêlés insensiblement avec les anciens Habitans du pays, formerent bien-tôt un nouveau Peuple, qui tenoit quelque chose des uns & des autres. J'ai

(69) Strabo V. 232.

(70) Elle commence, selon Denys d'Halicarnasse, la troisiéme année de la CXXVIIIe. Olympiade, c'est-à-dire 266 avant J. C. (Dionys. Halic. lib. I. p. 7.

montré ailleurs (71) qu'on voyoit ce mélange dans la Langue des Romains, dans leur Religion, & dans toute leur maniére de vivre ; ainsi je ne m'y arrêterai qu'un moment. La plûpart des mots de la langue Latine viennent du Grec ; mais elle a cependant retenu plusieurs mots, qui étoient tirés de la Langue des Ausons, des Opiciens, & des Celtes. La Religion des Romains, leurs Dieux, leurs Cérémonies sacrées, tout cela étoit manifestement emprunté des Grecs. Mais le culte (72) qu'ils offroient sur de hautes montagnes au *Ditis Pater*, la fête que les Dames Romaines (73) alloient célébrer dans la Forêt d'Aritia à l'honneur de la Diane Royale, étoient des restes de l'ancienne Religion du Pays. Je ne doute point aussi que les Romains ne tinssent des Barbares de l'Italie la coutume qu'ils avoient anciennement de se faire suivre à l'armée, & dans les batailles, par des Esclaves chargés de tricots, ou plutôt de massues. On les lançoit contre l'ennemi, & le Valet en présentoit une nouvelle à son Maître, quand il s'étoit défait de la sienne. Comme on appelloit ces massues *Calas*, les goujats qui les portoient en reçurent le nom de (74) *Calones*. Les Grecs qui vinrent s'établir en Italie, avoient quitté depuis long-tems ces massues, pour prendre des épées, & des halebardes.

II. Ce que j'ai dit dans ce Discours sert à éclaircir & à justifier toutes les anciennes traditions qui couroient sur l'origine des Romains. On les faisoit descendre des Pélasges. Cela est exactement vrai, puisque les Pélasges sont les anciens Grecs. On disoit qu'ils étoient une Colonie d'Arcadiens, ou de Thessaliens, & on le disoit avec fondement, parce que les Eoliens qui passerent dans l'Asie Mineure, & de-là en Italie, sortoient originairement (75) de l'Arcadie ou de la (76) Thessalie. On disoit encore qu'ils étoient venus de Troye. Cela est vrai aussi, puisque les Eoliens, qui fonderent les Colonies Grecques d'Italie, avoient été établis (77), pendant plusieurs siécles, dans le pays de Troye. Les anciens Troyens étoient un peuple Scythe, qui, ayant passé de l'Europe dans l'Asie Mineure, y fonda le Royaume de

(71) Hist. des Celt. I. 10. p. 64. & suiv.

(72) Histoire des Celt. Liv. I. p. 67. Liv. III. Chap. 6. § 11.

(73) *Ibid.* III. chap. 8. § 10

(74) Servius ad Æneid. VI. 1. p. 412.) Les Germains appelloient ces massues *Keule* ou *Kette*, & les Gaulois *Cateja*. (Isidor. XVIII. cap. 7.)

(75) *Voy.* ci-dessus not. (24).

(76) Strabo V. 22.

(77) Pomp. Mela lib. I. p. 18. & ci-dessus notes (24) & (25).

Troye. Je ne prétens ni soutenir, ni contester ici la prise de Troye par les Grecs. C'est une Epoque qui doit avoir quelque fondement. Mais, en suivant l'opinion reçue, il faut avouer, au moins, que cette expédition n'eut point de suite. Les Grecs ne se maintinrent point dans la possession de la Ville & du Pays de Troye. Leurs Chefs se disperserent après la prise de la Ville, & s'en retournerent chez eux (78), comme le dit Strabon, en fuyards, plutôt qu'en vainqueurs. Homére, duquel les Auteurs postérieurs ont tiré presque tout ce qu'ils disent des Troyens, assure bien positivement qu'Enée régna à Troye, & qu'il laissa le Royaume à ses Enfans. Ce Poéte introduit Neptune, disant (79) : *que Jupiter déteste la famille de Priam, au défaut de laquelle le vaillant Enée régnera sur les Troyens, lui, & les enfans de ses enfans.* Effectivement (80) Enée régna à Troye; il y mourut : on y voyoit son tombeau. Ascanius, son fils & son successeur, bâtit dans le territoire une Ville qui portoit le nom de son Fondateur; il laissa le Royaume à ses enfans. Mais la postérité d'Enée fut ensuite dépossédée par des Grecs Eoliens, qui passerent en Asie 60 ou 80 ans après la prise de Troye, & qui, pressés à leur tour par les Lydiens & par les Perses, envoyerent de puissantes Colonies en Italie & dans les Gaules. Il se peut fort bien que le Chef de la migration, dont il s'agit ici, portât le nom d'Enée; &, en ce cas, la Tradition ne péchera que sur un seul article, c'est d'avancer, au moins de quatre siécles, l'arrivée des Troyens en Italie.

III. Puisque les Romains descendoient des Grecs Eoliens & Ioniens, qui venoient s'embarquer à Phocée pour aller chercher un établissement dans les Pays étrangers, il ne faut pas être supris de la conformité que l'on remarque entre les Romains, & les premiers Fondateurs de leur Ville. A Phocée, a Marseille, à Rome, à Chio, & ailleurs, la Déesse Minerve étoit représentée assise. Les Phocéens avoient des établissemens dans tous ces différens endroits. Comme ils étoient des gens de Mer, ils représentoient leur Déesse combattant assise dans un Vaisseau, & non pas courant çà & là dans un champ de bataille : & l'on sçait que les Colonies se faisoient une affaire de Religion (81) de retenir invio-

(78) Strabo III. 150.
(79) Iliad. XX. v. 307.
(80) Tzetzes ad Lycoph. p. 107. *Voy.* les passages cités par Bochart dans la Dissertation : *Num Æneas unquàm fuerit in Italiâ?* ad Calcem Geogr. Sacræ.
(81) Spanhemi de Præst. Num. pt. 1. Diss. IX. p. 58. & seq.

blablement le Culte, les Cérémonies & les Coutumes de leurs Métropoles. La ville de Phocée avoit pour enseigne (82) un veau, ou un loup marin, & celle de Rome une louve qui allaite deux enfans sur le bord d'un fleuve. Ces enseignes, qui se ressemblent assez, convenoient à des Villes qui tiroient leur subsistance de la navigation, & des prises qu'elles faisoient sur mer. Il ne faut pas s'étonner aussi de l'amitié étroite & intime qui avoit toujours subsisté entre les villes de Rome & de Marseille (83). *Leur alliance*, dit Justin, *remontoit presque jusqu'à la Fondation de Rome. Depuis ce tems les Marseillois l'ont toujours observée inviolablement, & n'ont jamais manqué de secourir leurs Alliés dans toutes les guerres qu'ils avoient à soutenir.* Diodore de Sicile remarque (84) qu'une Coupe d'or, que les Romains envoyérent à Delphes vers la quatriéme année de la XCVI[e] Olympiade, 393 ans av. l'Ere Chrétienne, y fut déposée dans ce qu'on appelloit le Trésor des Marseillois (85). Lorsque la nouvelle de la prise de Rome par les Gaulois eut été portée à Marseille, les habitans de cette Ville en prirent un deuil public; &, ayant appris que les Romains avoient acheté la paix moyennant une certaine somme d'argent, ils ramasserent ce qu'il y avoit d'or & d'argent dans la Caisse publique, & dans les bourses particuliéres, pour fournir ce qui manquoit à la somme dont on étoit convenu. Tout cela trouve sa raison dans ce qui vient d'être exposé. Les deux Colonies, ayant les mêmes fondateurs, vécurent long-tems dans une espéce de confraternité.

IV. J'ai déclaré au commencement de ce Discours que je ne voulois rien déterminer sur le tems précis de la Fondation de Rome*, & je ne m'en retracte pas. S'il m'étoit permis de communiquer au Public, je ne dis pas mes conjectures, mais seulement mes soupçons, il me semble qu'elle ne doit pas être tout-à-fait aussi ancienne que le porte l'Epoque reçue. Il est assez ordinaire aux Historiens, qui écrivent l'Histoire des Villes célébres, de leur donner une antiquité qu'elles n'ont point. Il n'y a presque point de Villes, ni d'Evêchés, en Allemagne, qui ne pussent m'en fournir des exemples. L'illustre Chevalier Newton, se fondant sur cette réflexion, a d'ailleurs fait un calcul, suivant lequel il

(82) φωχη. C'est l'origine du nom de la Ville. (Steph. de Urb. p. 746.)
(83) Justin. XLIII. 5.
(84) Diod. Sic. XIV. 445.
(85) Justin. XLIII. 5.

ne lui paroît pas probable que sept Rois ayent régné à Rome pendant 144 ans. Mais ce calcul est sujet à trop d'exceptions pour pouvoir servir de régle. Voici mes raisons. D'un côté j'entrevois que les Ioniens & les Eoliens, qui avoient établi des comptoirs sur toutes les côtes où ils faisoient leur commerce, n'envoyerent de fortes Colonies dans les Pays étrangers, que lorsqu'ils commencerent à être inquiétés & pressés dans leurs demeures par les Rois de Lydie ; &, autant que je puis le sçavoir, le Roi Gygés, qui mourut vers la fin de la XXVe Olympiade, fut le premier qui entreprit de faire des conquêtes sur les Grecs (86). D'un autre côté, j'ai de la peine à comprendre que ces Grecs, qui étoient des gens de Mer, ayent eu la pensée de s'éloigner des côtes, & d'établir une Forteresse dans le cœur du Pays, dans un tems où ils n'avoient encore aucun établissement dans le voisinage. Cependant je n'affirme rien sur ce sujet, parce que je comprens qu'une sédition, une bataille perdue, la crainte d'un ennemi supérieur par les forces de mer, ont pû obliger les Grecs à quitter les côtes, pour s'établir dans l'intérieur du Pays.

V. Enfin ma derniére réflexion regardera les Historiens Romains, qui ne font aucune mention de la plûpart des faits que je viens de détailler, & qui assurent presque tous unanimement que la premiére flotte que les Romains eussent jamais mise en mer, fut celle qu'ils équiperent contre les Carthaginois pendant la premiére guerre Punique. M. *de Beaufort* a publié un Traité sur l'incertitude qui régne dans les cinq premiers siécles de l'Histoire Romaine. Je suis de son sentiment. Mais je ne voudrois pas étendre cette incertitude à cinq siécles entiers. Par exemple, l'expulsion des Rois, les divers Traités des Romains avec les Carthaginois, rapportés par Polybe, me paroissent des faits constatés. Je dis la même chose de la prise de Rome par les Gaulois, quoique les Latins ayent gâté l'Histoire de cette guerre par le merveilleux qu'ils y ont ajouté aux dépens de la vérité, & même de la vraisemblance. Au reste il y a après cela une autre question qui mériteroit d'être bien examinée. Les Historiens Latins sont-ils toujours de bonne foi ? Rapportent-ils toujours les choses telles qu'ils les sçavent & qu'ils les croyent ? Ne leur arrive-t-il pas quelquefois de supprimer des

(86) Herodot. I. 14.

faits

faits certains & avérés, ou pour ſauver l'honneur du Peuple Romain, ou pour ne pas s'écarter des opinions reçues? Tite-Live avoit lû Polybe. Il le cite quelquefois : il le copie ſouvent ſans le nommer. D'autres fois on diroit que Tite-Live n'a jamais connu Polybe, cet excellent Hiſtorien. Polybe raconte la levée du ſiége que les Gaulois avoient mis devant le Capitole d'une maniére qui eſt toute naturelle (87). Les Gaulois, informés que les Vénétes, profitant de leur abſence, avoient fait irruption dans leur pays, offrirent de ſe retirer, pourvu qu'on leur donnât quelque argent. Les conditions ayant été acceptées, la Paix fut conclue, & les Gaulois s'en retournerent tranquillement dans leur Pays (88). Tite-Live, au contraire, donne dans le merveilleux & dans le fabuleux, parce que cette bataille, gagnée par Camille au milieu des maſures de la ville de Rome, paſſoit pour un article de foi parmi les Romains. Mais, comme il ſe défie lui-même de ſa narration, il n'a garde de citer Polybe, ni de le réfuter. C'eſt par une ſemblable raiſon que Tite-Live ne fait aucune mention du Traité que les Romains conclurent avec les Carthaginois, ſous le Conſulat de Junius Brutus, & de M. Horatius (89). Le fait étoit aſſez important pour mériter une ample diſcuſſion de ſa part. S'il n'a pas cru le Traité autentique, pourquoi n'allégue-t-il pas les raiſons qu'il avoit de le tenir pour ſuſpect? Il y a certainement de l'affectation de ſa part. Il n'a pas voulu convenir que les Romains avoient fait pendant long-tems le beau métier de Pirates.

Je ſçais bien qu'on m'objectera que Polybe lui-même reconnoît, au Livre I. de ſon Hiſtoire (90), que les Romains ne commencerent à bâtir des Vaiſſeaux que pendant la premiére guerre Punique. J'en conviens. Mais, puiſque nous avons fourni pluſieurs preuves du contraire, & que Polybe lui-même cite un Traité qui dément ce qu'il avoit dit dans ſon premier Livre, l'équité veut qu'on tâche de le concilier avec lui-même & avec la vérité, en diſant qu'après avoir ſuivi au commencement de ſon Ouvrage la foule des Hiſtoriens, il s'eſt enſuite repris & corrigé dans ſon troiſiéme Livre ſur ces Mémoires plus ſûrs, tels que l'étoient des Traités publics que l'on voyoit gravés au Capitole ſur des tables d'airain. Peut-être auſſi que lorſqu'il dit, que ce fut pendant

(87) Polyb. I. 5. II. 106.
(88) Livius V. cap. 40.
(89) Ci-deſſus not. (57).
(90) Polyb. I. 20.

la premiére guerre Punique que les Romains équipérent pour la premiére fois des Vaisseaux, il entend par-là ce que nous appellerions aujourd'hui des Vaisseaux de guerre, (πεντήρεις καὶ τριήρεις (91), *quinqueremes*, & *triremes*,) dont on ne s'étoit pas servi jusqu'alors en Italie, & qu'aucun Charpentier du Pays n'avoit encore appris à fabriquer. Peut-être enfin que les Romains, après s'être long-tems appliqués à la navigation, l'avoient ensuite négligée & abandonnée, comme cela est arrivé à plusieurs de nos Villes Anséatiques.

Je m'imagine qu'on pourroit m'objecter encore que le Traité, dont il s'agit, fait mention des établissemens (92) que les Carthaginois avoient en Sicile, au lieu qu'il paroît, par un passage de Tite-Live (93), que je cite en note, que les Carthaginois firent passer, pour la premiére fois, une armée en Sicile, l'an de Rome 325, c'est-à-dire, 80 ans après le Traité; circonstance qui doit naturellement le rendre fort suspect. Mais, si Tite-Live a voulu dire que les Carthaginois passerent pour la premiére fois en Sicile l'an 325 de Rome, il faudra convenir qu'il s'est trompé sur cet article comme sur beaucoup d'autres. Thucydide assure formellement (94) que les Phéniciens & les Carthaginois étoient en Sicile, & y avoient des établissemens avant les Grecs, qu'il y fait passer vers le commencement des Olympiades: & il mérite d'autant plus d'en être cru, qu'il est constant & reconnu que les Phéniciens étoient maîtres de la Mer, avant que les Grecs eussent pensé à bâtir leur premier Vaisseau. Ce fut l'Argo, qui leur parut une si grande merveille, qu'ils la mirent au nombre des Dieux.

Si je prévoyois les autres difficultés par lesquelles on pourroit combattre mes conjectures, je tâcherois de les prévenir. Au reste on me trouvera toujours disposé à les examiner avec attention & avec docilité, & même à abandonner mon sentiment, dès que l'on me montrera que je me suis trompé.

(91) Polyb. I. 20.
(92) Polyb. III. p. 177.
(93) T. Livius lib. IV. cap. 29.
(94) Thucyd. lib. VI. cap. 2. p. 449.

EXTRAIT

Des Mémoires de M. GIBERT *pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France*, p. 8-13. 41-44. 134-170.

§. I. IL ne sera pas hors de propos de rapporter ici en entier un passage de Diodore, au sujet des Peuples dont nous parlons, que l'on a beaucoup critiqué, peut-être sans trop de fondement. » Il est important, dit » l'Historien Grec, de remarquer une chose que plusieurs ont ignorée : » l'on appelle Celtes les Peuples qui demeurent au-dessus de Marseille, » au milieu des terres près des Alpes, & *jusques à la droite* des Pyrenées : » on donne le nom de Galates à ceux qui demeurent au-dessous de cette » Celtique, soit vers le Midi, soit vers l'Océan, ou vers les Monts » Hercyniens, & jusques à la Scythie. Mais les Romains, comprenant les » uns & les autres sous un même nom, les appellent tous également » Galates (1). » M. Pelloutier, dans sa nouvelle *Histoire des Celtes*, soutient qu'il y a trois fautes dans ce passage. 1°. *Diodore y met*, dit-il, *le Midi pour le Septentrion.* 2°. *Il fait de la forêt Hercynie une montagne de ce nom.* 3°. *Il prétend que les Peuples, qui demeuroient autour de ces Montagnes &*

(1) Χρήσιμον δ' ἐστὶ διορίσαι τὸ παρὰ πολλοῖς ἀγνοούμενον. Τοὺς γὰρ ὑπὲρ Μασσαλίας κατοικοῦντας ἐν τῷ μεσογείῳ, καὶ τοὺς περὶ τὰς Ἄλπεις, ἔτι δὲ καὶ τοὺς ἐπὶ τὰ δεξιὰ (*) τῶν Πυρηναίων ὀρῶν Κελτοὺς ὀνομάζουσι· τοὺς δὲ ὑπὸ ταύτης Κελτικῆς εἰς τὰ πρὸς νότον νεύοντα μέρη παρά τε τὸν Ὠκεανὸν καὶ τὸ Ἑρκύνιον ὄρος καθιδρυμένους καὶ πάντας τοὺς ἑξῆς μέχρι τῆς Σκυθίας Γαλάτας προσαγορεύουσιν. οἱ δὲ Ῥωμαῖοι πάλιν πάντα ταῦτα τὰ ἔθνη συλλήβδην μιᾷ προσηγορίᾳ περιλαμβάνουσιν ὀνομάζοντες Γαλάτας ἅπαντας.

Operæ pretium est rem explicare quæ à multis ignoratur ; eos nempe qui suprà Massiliam habitant in Mediterraneis & circa Alpes imo & ad dextram Pyreneorum montium Celtas appellari ; qui verò infra hanc Celticam sive ad Meridiem vergentes terras sive juxta Oceanum Hercyniumque montem sitas incolunt ac cunctos deinceps ad Scythiam usque Galatas vocari. Romani vero rursus has gentes unâ omnes appellatione in summâ comprehendunt & Galatas (Gallos) vocant. *Diod. Sic. lib. 5. p. 214. initio, Edit. Henrici Stephani.*

(*) C'est ainsi qu'on lit dans un Manuscrit conservé dans la Bibliothéque de Saint-Germain-des-Prez, & non pas, comme dans les éditions, ἔτι δὲ τοὺς ἐπὶ τὰ δε τῶν, où il est évident que le second δε n'a aucun sens & est tronqué, le τὰ qui précéde ne se rapportant à rien, & rien ne régissant le génitif qui suit ; le même Manuscrit corrige une faute plus importante, qui est à la pag. suivante dans les Imprimés, & qui a embarrassé les Traducteurs : on lit, dans les Imprimés, que les Lusitains sont les plus braves des Cimbres. Rhodoman a crû qu'il falloit lire, des Celtibériens. M. l'Abbé Terrasson le reprend, & veut qu'on laisse Cimbres ; je ne sçais trop pourquoi, puisqu'il n'est point du tout question des Cimbres en cet endroit : on lit dans le Manuscrit, des Ibériens Ἰβήρων pour Κιμβρων ; &, en effet, quelques lignes après, Diodore met clairement les Lusitains au nombre des Ibériens, même dans les Imprimés : Παρὰ τοῖς Ἴβηρσι καὶ μάλιστα παρὰ τοῖς Λυσιτανοῖς.

jusques à la Scythie, portoient le nom de Gaulois, ou, comme disent les Grecs, de Galates. Examinons ces trois prétendues fautes l'une après l'autre.

La premiere est, que Diodore a mis le Midi pour le Septentrion. Diodore dit qu'au-dessous de ceux qu'il appelle Celtes, les autres Peuples qui demeurent ou vers le Midi, ou vers l'Océan, &c. se nomment Galates: or cela est exactement vrai, & je ne vois pas qu'il prenne une position pour l'autre; car il ne donne le nom de Celtes, comme Polybe & César, qu'à ceux à qui il étoit propre; c'est-à-dire, à une troisiéme partie de la Gaule, renfermée *dans le milieu des terres*, entre la Garonne & la Seine, depuis les Alpes jusqu'au commencement des Pyrenées; *au dessous d'eux vers le Midi*, étoient les Aquitans; *vers l'Océan ou le Septentrion*, les Belges & les Germains: or les Aquitains, aussi-bien que les Belges & les Germains, sont compris par notre Historien sous le nom de Galates, & également distingués des Celtes; il a par conséquent raison, dans son sentiment, de placer les Galates au-dessous des Celtes, *vers le Midi, comme vers le Septentrion.*

La seconde faute tombe sur ce qu'il parle des Monts Hercyniens; *il fait*, dit-on, *de la forêt Hercynie une Montagne de ce nom*: comment M. Pelloutier ignore-t-il qu'il y a en effet des Montagnes Hercyniennes, & suivant les Anciens, & suivant les Modernes? Comment ne l'a-t-il pas appris, je ne dis point des Scholiastes d'Apollonius de Rhode, & de Denys le Périégéte, ou de Denis lui-même (2), je ne dis point de Pline (3), mais d'Ortélius dans son Dictionnaire, ou de Cluvier dans son Introduction à la Géographie, *l.* 3. *c.* 5. où il dit, après Pline, que c'étoient les plus célébres montagnes de la Germanie: *Montium nobilissimum jugum Hercynium Boihæmum cingens qui & Sudeti montes:* &, si M. Pelloutier avoit même été curieux de connoître davantage ces Montagnes, Conradus Celtès lui en auroit fourni des descriptions assez amples en prose & en vers (4): ainsi il n'y a encore ici rien à critiquer dans Diodore de Sicile.

Enfin la troisiéme faute, reprochée à cet Historien, consiste en ce qu'il prétend que les Peuples qui portoient le nom de Galates ou Gaulois, demeuroient autour de ces Montagnes. *Il se trompe*, dit M. Pelloutier:

(2) Scholiast. in lib. 4. Argon. Apoll. Rhod. Dionys. Perieg. v. 286. & ibi Schol.

(3) Nulli inferius nobilitate Hercynium jugum. *Plin. lib.* 4. *cap.* 14.

(4) In add. de Hercyn. sylva, & in addit. de sit. & mor. Germ.

les Gaulois étoient en deça du Rhin; les Peuples qui étoient au-delà de ce fleuve furent d'abord appellés Scythes ou Celtes, & enfin Germains, au lieu que le nom de Gaulois leur est donné très-rarement. Mais plutôt M. Pelloutier se trompe lui-même: l'on n'a appellé les Peuples d'au-delà du Rhin, Scythes ou Celtes, que par ignorance, ou par erreur, & dans des tems où l'on n'avoit pas encore pénétré dans ces contrées, & où l'on ne pouvoit par conséquent sçavoir leur véritable nom. Si Appien & Dion Cassius, ou d'autres, les ont depuis appellés Celtes, c'est en se conformant, comme l'avoue Dion, à cet usage très-ancien, παρὰ ἀρχαίων (5) qu'ils auroient peut-être moins goûté, s'ils eussent fait attention qu'en matière de Géographie les nouvelles découvertes que font des Voyageurs exacts sont plus sûres que de vieilles opinions, qui ne naissent que de l'ignorance, ou qui ne sont bâties que sur des conjectures. A l'égard du nom de Germains, c'est un nom propre & particulier comme celui de Celtes ou de Belges, &c. qui n'exclut en aucune façon le nom générique; ainsi celui de Tectosages n'exclut point celui de Volces, ni celui-ci celui de Celtes; celui de Sotiates n'exclut point celui d'Aquitains, ni celui-ci celui de Galates: enfin il n'est pas étonnant que l'on trouve rarement le nom de Galates appliqué singuliérement aux Germains; puisque c'est un nom générique, & que l'on n'employe pas communément le nom du genre pour désigner l'espèce en particulier; par exemple, le nom d'Européens, pour désigner les François; celui d'Orientaux, pour désigner les Persans.

III. *Observations sur un passage d'Hérodote, le plus ancien où* les Celtes *soient nommés.*

Je ne connois point d'Auteurs Grecs qui aient nommé les Celtes avant Hérodote, qui écrivoit 410 ans avant Jésus-Christ. » Le Danube, » dit-il, *l.* 2. a son cours depuis le Pays des Celtes & la Ville de Pyr- » rhéne.... Les Celtes demeurent au-dessus des Colonnes d'Hercule, & » confinent aux Cynétes, qui sont le dernier Peuple que l'on trouve à » l'Occident de l'Europe. » Ce sont les Celtes même que M. Pelloutier a cru qu'Hérodote plaçoit à l'extrêmité Occidentale de l'Europe, & non pas les Cynétes; mais il s'est trompé; il suffit de jetter les yeux sur le texte

(5) Dion. Cass. lib. 39.

Grec pour s'en convaincre (6) : on y lit Cynéſiens ; je crois qu'il faut le corriger par un autre paſſage du quatriéme Livre, où notre Hiſtorien les appelle Cynétes, & où il répete que les Celtes ſont, après eux, les Peuples les plus Occidentaux de l'Europe ; cependant Etienne de Byzance aſſure que l'on dit l'un & l'autre (7).

Les Cynétes étoient les derniers Peuples qui fuſſent établis à l'Occident de l'Eſpagne & de l'Europe, &, comme nous l'apprend Trogue Pompée dans Juſtin (8), c'étoient les anciens Habitans de Tarteſſe ; leur nom même s'y eſt long-tems conſervé dans celui des Cunéens, & de leur Ville célebre de Cuniſtorgis, qu'Appien place au même endroit (9) ; auſſi-bien que dans celui du territoire Cuneus, le plus Occidental de l'Europe, comme le diſent Méla & Strabon : mais ce dernier s'eſt trompé, ce me ſemble, lorſqu'il ajoute que ce mot eſt Latin, s'il a voulu dire par-là que le nom de ces Peuples, ou de cette contrée, étoit pris du mot Latin qui lui reſſemble (10).

M. Pelloutier (11) s'eſt trop preſſé de confondre la Ville de Pyrréne, où Hérodote place la ſource du Danube, avec les Monts Pyrenées, qui ſéparent les Gaules des Eſpagnes.

Hérodote parle, comme on voit, d'une Ville & non d'une Montagne : le Danube ſe forme de deux ruiſſeaux, dont l'un, dit Villichius (12), eſt appellé *Prygon*, & l'autre ſort auprès d'une Ville appellée *Feren-Bach* (*ſource de Feren*), noms qui ne ſont pas ſi éloignés de celui de Pyrrhéne, que l'on puiſſe décider qu'ils n'ont pas été déſignés ſous ce nom par Hérodote.

2. Il y avoit une Montagne Pyrenée dans les Alpes Rhétiques, ſur les confins de la Germanie ; c'eſt ce qui eſt également atteſté par les Anciens (13), & reconnu par Rhenanus, Cluvier, Ortélius (14), ſon

(6) Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος . . . . . . οἱ δὲ Κελτοὶ εἰσὶ ἔξω Ἡρακλείων στηλέων ὁμουρέουσι δὲ Κυνησίοισι οἳ ἔσχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ κατοικημένων. Iſter enim ex Celtis & Pyrrhene urbe orſus fluit . . . Celtæ vero ſunt extra Columnas Herculis finitimi Cunetibus qui ultimi ſunt omnium in Europa ad ſolis occaſum habitantium. Herod. lib. 2.

(7) Steph. Byzant. in verbo Κυνητικον.

(8) Saltus Tarteſiorum in quibus Titanas bellum adverſus Deos geſſiſſe proditur, incoluere Cunetes. lib. XLIV. cap. 4.

(9) Appian. in Iberic.

(10) Strab. lib. III. init.

(11) Hiſt. des Coltes, lib. I. cap. 2.

(12) In Corn. Tac. Germ. lib. I. cap. 2.

(13) Poſt hos autem (Germanos Pyrseneus mons & domicilia Celtarum propè fontes Pulcriflui Eridani. Dionyſ. Perieg. v. 288. Il parle enſuite des Monts Pyrenées d'Eſpagne, au vers 338. Tarteſſus amœna divitiis affluentium ſolum hominum, Cempſique qui degunt ſub pede Pyreneo : -- --

(14) Rhen. rerum German. lib. III. Cluver. in Germ. ant. Ortel. in Lex. Geogr.

nom même s'est conservé, & les Allemans l'appellent encore Prenner ou Brenner dans le Tyrol (15).

IV. *Examen du Chapitre IX. du Livre premier de l'Histoire des Celtes de M. Pelloutier.*

Entre les Peuples que M. Pelloutier met au nombre des Celtes, il n'y en a point que j'aie été plus surpris d'y rencontrer que les anciens Habitans de la Gréce ; mais je n'ai pas été moins étonné de ne trouver une conjecture aussi nouvelle soutenue que par des conjectures encore plus hasardées, par des citations mal entendues, ou même tronquées, & par des raisonnemens peu solides : l'on s'en convaincra aisément, si l'on veut me suivre dans l'examen que je vais faire du Chapitre IX. de son premier Livre : puisqu'il promet de ne regarder les Critiques que l'on fera de son Ouvrage, que comme des preuves de l'attention avec laquelle on l'aura lû, je me flatte qu'il me sçaura bon gré de mes observations.

M. Pelloutier se propose d'établir que *les anciens Habitans de la Gréce étoient Scythes, & le même Peuple*, dit-il, *qui reçut ensuite le nom de Celtes.* Selon lui, ces anciens Habitans furent en partie chassés, en partie soumis par les Colonies que les Egyptiens & les Phéniciens y envoyerent, ensorte qu'il s'y forma une nouvelle espèce d'Habitans, composée d'Egyptiens, de Phéniciens & de Scythes, & que l'on reconnut pendant long-tems des traces de ce mêlange dans leur Langue & dans toutes leurs coutumes.

Voilà l'idée générale que M. Pelloutier nous donne lui-même de son systême : il semble s'embarrasser assez peu de l'accorder avec l'Ecriture-Sainte, qui fait descendre les Grecs de Javan (16) ; une conjecture singuliére, qui se trouve, ou qui, du moins, paroît opposée au texte des Livres Saints, devoit être proposée avec un peu plus de circonspection.

C'est une premiere observation à laquelle j'en ajouterai une seconde sur ce passage de Denys d'Halicarnasse, qui est cité au bas de la *p.* 67 (*). Il s'agit du tems où les Phéniciens & les Egyptiens passerent pour la premiere fois en Gréce ; à ce sujet M. Pelloutier prétend que *Denys d'Halicarnasse dit, que les Pélasges, qui étoient les anciens Habitans de la Gréce commencerent d'être inquiétés par les Orientaux, deux générations avant la*

(15) Rhenanus ubi suprà.

(16) Daniel appelle la Gréce le Pays de Javan. *Dan. VIII.* 21. *Hircus caprarum Rex Græciæ*, dans l'Hébreu, *Rex Javan.*

(*) *Voy.* ci-dessus Liv. I. Chap. IX. note (1) de l'*Hist. des Celt.*

guerre de Troye. M. Pelloutier n'a pas pris garde qu'il ne s'agissoit dans le passage de l'Historien Grec, ni des Egyptiens, ni des Phéniciens, ni de leur venue en Gréce, ni enfin des Pélasges de la Gréce, mais des Pélasges d'Italie, & de la famine, de la peste ou des autres malheurs qui les obligerent d'en sortir, & de retourner dans la Gréce, ou dans d'autres Contrées (17).

M. Pelloutier entre dans l'explication de son systême, qu'il appuie, 1°. sur l'Histoire des Pélasges, 2°. sur leur Religion, 3°. sur leur Langue, 4°. sur la Mythologie Grecque. Il faut le suivre dans toutes ses preuves : il soutient d'abord que *les premiers Habitans de la Gréce étoient un Peuple Barbare & Nomade, qui portoit le nom de Pélasges; la chose*, ajoute-t-il, *est reconnue par les plus célébres Historiens, qui assurent que les Pélasges occupoient anciennement non-seulement le Péloponnése, le territoire d'Athénes avec les Isles voisines, particuliérement celles de Lemnos, de Scyrus, d'Eubée, qui portoit autrefois le nom de Pelasgia, mais en général toute la Gréce.*

1°. Les Pélasges, il est vrai, étoient un Peuple barbare, & dont le caractére principal est d'avoir long-tems erré pour se chercher des demeures, sans en trouver où ils pussent se fixer (18); mais je ne sçais sur quel fondement on peut les appeller Nomades : on sçait en effet que le caractére essentiel des Nomades étoit de n'avoir d'autres biens que des troupeaux, ni d'autre occupation que de les conduire d'un pâturage à un autre, comme le reconnoît M. Pelloutier lui-même : delà leur avoit été donné le nom sous lequel ils étoient connus, qui a pour racine le mot Grec νεμω qui signifie *paître*, ou celui de νομη qui signifie *pâture* ou *pâturage* : *A permutandis pabulis ; quia sæpe tentantes agros alia atque alia loca petiverant.* Ce sont les raisons que Salluste & Pline donnent de ce nom, l'un dans son *Jugurtha*, l'autre dans son *Hist. nat. l.* 5. *c.* 3. Or nous ne lisons nulle part que les Pélasges eussent aucune coutume de cette espéce, ou se mêlassent du soin des troupeaux : au contraire, suivant Ephore, dans Strabon, *l.* 5. c'étoient des hommes qui s'étoient adonnés uniquement à la Guerre ; &, suivant Denys d'Halicarnasse (19), ce furent eux qui, en se mêlant avec les Aborigénes, les policerent, leur ap-

(17) ἤδη χρόνος ἐν ᾧ τὸ πελασγικὸν κακοῦσθαι ἤρξατο, &c. Tempus autem quo res Pelasgorum deficere cœperunt. (lib. I. p. 20. Edit. Leipsic). C'est cette Edition que nous citons toujours.

(18) Herod. lib. I Strab. pluribus in locis.

(19) Ant. Rom. lib. I.

prirent

prirent à bâtir des Villes, & à s'y retirer; &, en effet, s'ils n'avoient pas de demeure fixe, ce n'est pas parce qu'il étoit dans leur mœurs d'errer de Pays en Pays, & d'être toujours pour ainsi dire ambulans, mais c'est, ou parce qu'ils ne trouvoient pas de terres vuides où ils pussent s'établir, ou parce qu'ils étoient contraints par quelque force majeure de quitter celles où ils s'établissoient, comme il résulte de leur Histoire; ainsi ils ne quitterent la Thessalie que parce qu'ils en furent chassés par les Léléges, & ils n'abandonnerent l'Italie que parce qu'ils y furent forcés par les tristes effets de la peste & de la famine (20). Les Scythes, au contraire, & les Nomades passoient d'un Pays à un autre par coutume & sans aucun dessein de s'y fixer; ainsi l'épithéte de Nomades peut être appliquée aux Pélasges.

2°. Cette proposition que les anciens Habitans de la Gréce étoient Pélasges, me paroît trop générale; car il s'en faut, ce me semble, de beaucoup que l'on doive réduire les premiers Peuples de la Gréce aux seuls Pélasges, & l'Histoire nous apprend, au contraire, que si les Pélasges s'y établirent dans quelques endroits, ou ils en chasserent des Habitans qui y demeuroient auparavant, ou ils s'unirent avec eux (21). Aussi je conviendrai, avec M. Pelloutier, que, suivant les Auteurs qu'il cite en cette occasion, presque toutes les contrées, dont il fait ici l'énumération, ont été occupées en différens tems par les Pélasges, qui passoient de l'une à l'autre; mais ces Auteurs ne disent nulle part qu'ils les occupassent originairement: le prétendu passage de Thucydide, rapporté en lettres italiques, qu'*avant le tems d'Hellen, fils de Deucalion, la Nation Pélasgique étoit répandue dans toute la Gréce*, quand on l'admettroit, ne prouveroit en aucune façon que les Pélasges en étoient les premiers & les seuls Habitans: mais, de plus, c'est un passage que l'on prête tout entier à Thucydide, qui ne dit rien de semblable: voici en effet les paroles de cet Historien, dans l'endroit qui est indiqué (22).

» Le nom d'Hellénes ne fut point originairement commun à tous les » Peuples de ces Contrées; il n'existoit point même du tout avant Hel» len, fils de Deucalion; mais chaque Nation, & sur-tout entre au» tres celle des Pélasges, avoit son nom propre & particulier: » à quoi

---

(20) *Id.* ibid.
(21) Herod lib. II. Dionys. Halicarn. lib. I. Strab. lib. V.
(22) Lib. I. cap. 3.

le Scholiaste ajoute *qu'elles n'en avoient aucun qui fût commun à toutes.* Il est facile de voir que non-seulement Thucydide ne dit pas que les Pélasges occupassent toute la Gréce, ni même qu'ils y fussent répandus par-tout, mais qu'il résulte, au contraire, nécessairement de ce qu'il dit, qu'elle étoit peuplée de bien d'autres Nations que les Pélasges.

Enfin, il n'y a aucune induction à tirer de ce que les Poëtes ont quelquefois compris tous les Grecs sous le nom de Pélasges : ils ont parlé en Poëtes & non en Historiens, ou en Critiques, & l'on n'en peut pas conclure davantage qu'ils avoient été originairement Pélasges, que l'on pourroit conclure qu'ils étoient tous Achéens (23), Dolopes (24), Doriens (25), ou Argiens (26), de ce que les Poëtes les comprennent quelquefois sous ces noms particuliers.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore ici que le Scholiaste d'Apollonius est cité mal à propos, pour montrer que l'Isle d'Eubée fut occupée par les Pélasges, & qu'elle s'appelloit Pélasgie ; ce Commentateur ne dit autre chose, sinon que son Poëte appelle *Pélasgique*, le Mars *des Macroniens*, parce que les Macroniens étoient une Colonie venue de l'*Eubée, Isle voisine du Pélopponése*, lequel étoit appellé autrefois *Pélasgie* : en effet, Strabon, qui fait l'énumération des anciens noms de l'Eubée, ne lui attribue point celui de Pélasgie (27), & je ne me souviens pas d'avoir lu, nulle part, que les Pélasges s'en soient jamais emparés.

Chassés du Péloponnése, dit M. Pelloutier, *par les Cadméens, c'est-à-dire, par les Orientaux, les Pélasges se retirerent dans la Thessalie, où ils se maintinrent pendant un assez long espace de tems, puisque cette Province reçut d'eux le nom de* PÉLASGIA.

Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend cette migration des Pélasges en Thessalie (28), ne dit point quel en fut le motif, & comme il la plaçoit trois ou quatre générations au moins avant Cadmus, il n'a eu garde de dire qu'elle fut occasionnée par ce Prince, ses Compagnons, ou leurs Descendans, les seuls dont les Grecs entendent parler sous le nom de Cad-

(23) Se quoque principibus permixtum agnovit Achivis.

(24) Et gemini Atridæ Dolopumque exercitus omnis.

(25) . . . . Juvat ire & Dorica castra
Desertosque videre locos.

(26) . . . . Non hostem inimicaque castra
Argivum, vestras spes uritis.

(27) Elle s'étoit appellée *Macris*, *Abantis*, *Oche*, *Ellopia*. (Strab. lib. X.) Hesychius l'appelle aussi *Bomo*. (Boch. lib. I. de Phænicum Colon.)

(28) Ant. lib. I.

méens : je ne trouve à ce sujet rien de plus dans Hérodote, que dans Denys d'Halicarnasse, quoique M. Pelloutier en cite les *Livres II. c.* 91. *V. c.* 57. *VII. c.* 93. *& seq.*

Il n'a pas mieux réussi dans l'application d'un passage du *chapitre* 56. du *Livre I.* de cet Historien, dont il se sert quelques lignes plus bas, pour montrer que les mêmes Cadméens inquiéterent encore les Pélasges dans la Thessalie ; car Hérodote, dans l'endroit cité, n'attribue aux Cadméens que d'avoir chassé les Pélasges de l'Istiéotide (ou Estiéotide), Province située vers les Monts Olympe & Ossa, où ils se retirerent en sortant de la Thessalie, & non pas de la Thessalie même.

Mais non ; ce n'est point, selon notre critique, par les mêmes Cadméens que les Pélasges furent inquiétés dans la Thessalie ; c'est *plutôt*, dit-il, *par le nouveau Peuple*, formé du mêlange de ces Orientaux avec les anciens Habitans de la Gréce. Denys d'Halicarnasse sera cette fois son garant au *L.* 1. *de ses Antiq.* Cependant cet Historien ne nomme en cette occasion que les Curétes, les Léléges, les Habitans du Parnasse. Or M. Pelloutier ne prouve point que ces Nations fussent le nouveau Peuple en question, qu'il compose d'Egyptiens, de Phéniciens, & de Pélasges, ou quelles en fissent partie : je ne sçais même si leur Histoire pourra s'accommoder aisément à cette origine ; quoiqu'il en soit, jusqu'à ce que M. Pelloutier ait établi ce point, je ne vois pas ce que fait ici pour lui l'autorité de Denys d'Halicarnasse.

Mais laissons toutes les migrations des Pélasges : & voyons plutôt comment il en conclura enfin que les Pélasges étoient Scythes ou Celtes : *Il me suffira de remarquer*, dit-il, *que les Auteurs qui avancent ces faits*, (il parle des migrations des Pélasges en Gréce, en Italie, &c.) *étoient dans l'opinion que les Pélasges, qui demeuroient en Gréce, en Italie, dans la Thrace, dans l'Asie mineure, étoient un même Peuple : comme il est constant que les Pélasges des autres Provinces de l'Europe, étoient les anciens Scythes, qui vécurent dans la suite sous le nom de Celtes, la conséquence est facile à tirer, c'est qu'il faut dire la même chose de ceux qui étoient en Gréce.*

Il est bien difficile de se prêter à ce premier raisonnement ; car qu'est-ce qu'il entend par *les Pélasges des Provinces de l'Europe*, à l'égard desquels il est constant qu'ils sont Scythes ? Jusqu'ici, il n'a parlé que de ceux de la Gréce, soit qu'ils y demeurassent, soit qu'ils en fussent sortis, & certainement, à leur égard, il ne peut être constant qu'ils fussent Scythes ;

c'est ce qui est en question : il ne nous en a pas non plus montré d'autres; &, après tout, j'ai beau relire les Auteurs, j'ai beau feuilleter son Livre, je n'y trouve que ces Pélasges Grecs; ou s'il étend ce nom quelque part à d'autres, c'est sans citer ni autorités, ni raisons qui l'y fondent : si donc il en connoît véritablement d'autres, & qu'il soit assuré qu'ils sont Scythes, qu'il nous les découvre clairement & précisément; sur-tout qu'il nous communique les preuves qu'il a de leur origine Scythique; autrement le raisonnement qu'il fait ici ne sera concluant que pour lui.

Il continue : *Cependant, si poussant plus loin nos recherches, nous souhaitions de sçavoir encore plus particuliérement, quel Peuple étoient, à proprement parler, ces Pélasges; les Poëtes nous diront dans leur style figuré que c'étoient des Géants : c'est le nom qu'on donnoit aussi aux Celtes, parce qu'ils étoient d'une grandeur énorme.*

M. Pelloutier ne nous cite malheureusement aucun Poëte qui ait donné le nom de Géant aux Pélasges, ni aucun Auteur qui l'ait appliqué aux Celtes. De ce que les Anciens ont placé les Géans dans quelques-uns des Pays qui furent occupés par les Pélasges, on ne peut pas conclure sans doute que les Pélasges sont la même chose que les Géans; c'est pourtant le seul argument dont il appuie une allégation si singuliere. *Voy. la Note qu'il met* (*) *au bas de la page 71. sous (d).*

Il n'est pas mieux fondé, lorsqu'il ajoute que les Poëtes les ont aussi appellés Titans, & l'endroit d'Homére, où il croit l'avoir lû, ne dit rien moins que cela. Ce Poëte, en effet, y met à la tête des Pélasges, venus au secours de Troye, Hippothous & Pyléus, enfans, dit-il, du Pélasge Lithus, *fils de Teutame* : car c'est uniquement ce que signifie le nom patronimique *Teutamide*, & non pas qu'il fût un Titan. Après tout, sur quel fondement M. Pelloutier veut-il que l'on croye que *Teutamide*, ou *Teutame* & *Titan* sont la même chose? Certainement il y assez de différence entre ces deux noms, pour ne pas tirer cette conséquence de leur seule ressemblance, sans quelque témoignage, sans quelque principe qui l'appuie. Enfin, il me semble que si les Pélasges étoient la même chose que les Géans, on ne doit pas, dans l'exactitude de la Critique, les confondre avec les Titans, ni au contraire; car, pour peu qu'on sçache de Mythologie, l'on connoît la différence des uns & des autres; les Ti-

(*) Ci-dessus p. 43. note (32).

tans sont les premiers Auteurs de la famille des Dieux de la Gréce; les Géans sont des monstres que la terre produisit, pour venger la défaite & le malheur des Titans détrônés par leurs propres enfans (29).

Il n'est pas encore tems d'examiner si M. Pelloutier prouve mieux que les Titans, ou les Géans, ne sont autre chose que les Celtes, & il me suffit d'avoir montré, quant à présent, qu'il prouve mal, ou plutôt qu'il ne prouve point du tout, que les Pélasges fussent la même chose que les Géans ou les Titans.

Qu'il est fâcheux qu'un Livre comme le sien, joigne si peu de Logique à tant d'érudition! Il s'est imaginé que les Thraces étoient Celtes; &, sur ce fondement, il entreprend de prouver que les Pélasges étoient des Thraces, parce qu'il s'en suivra naturellement qu'ils étoient aussi Celtes : examinons comment il exécute ce qu'il se propose.

Hérodote dit, à ce qu'il prétend, *l. 2. c. 51. Que les Pélasges occupoient anciennement l'Isle de Samothrace, & que c'est d'eux que les Thraces ont pris les Mystéres des Cabires;* il trouve dans ce passage une premiere preuve que les Pélasges étoient des Thraces : pour moi, il me semble qu'il en auroit dû conclure tout le contraire, puisque de ce que les uns reçoivent des autres des usages particuliers, il s'en suit nécessairement qu'il y avoit entre eux, au moins, quelques différences de coutumes aussi-bien que de nom, & qu'il n'est pas possible d'inférer de ces différences mêmes qu'ils étoient un même Peuple, une même Nation.

Au reste, il n'est parlé des Thraces nommément en cet endroit que dans la traduction Latine de Valla, & le Grec ne dit autre chose, sinon que les Samothraces reçurent des Pélasges qui s'établirent dans leur Isle, les Mystéres des Cabires.

M. Pelloutier tire une seconde preuve de ce que les Thraces étoient aussi-bien que les Pélasges établis dans la Gréce de toute ancienneté & de tems immémorial : je conviens qu'il en résulte en effet quelque conformité entre les Thraces & les Pélasges à cet égard; mais cela prouve d'autant moins qu'ils sont le même Peuple, qu'il y avoit d'autres Nations que les Pélasges, qui demeuroient, comme eux, de toute ancienneté dans la Gréce. Ce n'est pas tout, & je lui demanderois volontiers où il a trouvé que les Thraces y fussent établis *de tems immémorial.* Thucy-

(29) Apollod. lib. I.

dide dit, à la vérité (30), qu'ils occupoient la Phocide du tems de Térée; & lors du meurtre d'Itis par les Sœurs d'Erechtée; mais ce tems n'eſt pas ſi reculé dans l'Hiſtoire de l'ancienne Gréce, & ne remonte qu'à cinq ou ſix générations au plus avant la guerre de Troye (31), au lieu que l'on trouve les Pélaſges dans le Péloponnéſe plus de dix-huit générations auparavant (32). Enfin la Phocide n'eſt qu'une Province de la Gréce, & l'on ne peut pas conclure du particulier au général; ainſi, quand les Thraces auroient demeuré de tout tems dans cette Contrée, cela ne feroit rien pour le reſte de la Gréce.

Une troiſiéme preuve ſe prend de ce que les Pélaſges demeuroient près du Mont Athos, où habitoient auſſi les Biſaltes, les Creſtones, les Edones, Peuples Thraces : *Il y a toute apparence*, dit M. Pelloutier, *que les Pélaſges ne s'étoient retirés chez eux que pour être en ſûreté auprès de leurs Compatriotes.*

Cette apparence là eſt d'autant plus foible, que, par la même raiſon, il n'eſt guères de Nation dont on ne pût mettre les Pélaſges, qui, preſque toujours errans, ſe logeoient où ils pouvoient, tantôt près des Alpes, tantôt près de l'Helleſpont; auſſi M. Pelloutier a bien ſenti le peu d'impreſſion que pouvoient faire de pareils raiſonnemens, c'eſt pourquoi il y joint un paſſage de Strabon qu'il juge plus déciſif : *Nous avons vu*, dit-il, *que l'Iſle de Lemmos étoit occupée par les Pélaſges. Cependant Strabon remarque que les premiers Habitans de cette Iſle étoient des Thraces, appellés Sintiens, qui y avoient paſſé du Continent.*

L'Hiſtorien des Celtes eſt encore ici bien éloigné de ſon compte; les Sintiens ſont, il eſt vrai, les plus anciens Habitans que l'on connoiſſe dans l'Iſle de Lemnos; & Vulcain même, dans Homére, dit *que ce furent eux qui l'y reçurent lorſqu'il y tomba du Ciel* (33) : mais c'eſt par cette raiſon là même qu'ils ſont différens des Pélaſges, qui ne l'occuperent que dans des tems bien poſtérieurs, car ces Pélaſges étoient des Pélaſges Tyrrhéniens, qui, ayant quitté l'Italie, environ deux générations avant la guerre de Troye, s'étoient d'abord retirés dans l'Attique, d'où ils avoient été enſuite chaſſés, ſoit juſtement, ſoit à tort, par les Athéniens, & avoient paſſé dans l'Iſle de Lemmos. *Voyez* Hérodote *à la fin du Liv. 7.*

(30) Thucyd. lib. I.

(31) Erectée, Cecrops II. Pandion II. Egée, Théſée, Mneſtée, qui ſe trouva au ſiége de Troye.

(32) Dionyſ. Halicarn. lib. I.

(33) Illiad. a. circa finem.

Thucydide, *dans le quatriéme Livre, pag.* 325, *de la* 2*e. édition d*'Henri Etienne. *Le Commentaire d'Eusthate, sur le vers* 520. *de Denis le Périégéte.* Denis d'Halicarnasse, *Livre* 1. *p.* 20. *Edit. de Léipsic* (34).

Les Pélasges, qui occuperent l'Isle de Lemnos, ne doivent donc pas être confondus avec les Sintiens, & par conséquent, que les Sintiens fussent Thraces, ou simplement des Pirates, ou qu'ils aient eu telle autre origine qu'on voudra, cela ne décide rien pour l'origine des Pélasges.

Je ne vois pas que M. Pelloutier tire de l'Histoire des Pélasges, ou des Celtes, d'autres argumens que ceux que je viens de réfuter; je doute fort qu'il y en ait un qui puisse seulement donner lieu de soupçonner que les Pélasges fussent Celtes: ainsi passons à ceux qu'il tire de leur Religion.

Les Pélasges avoient établi l'Oracle de Dodone, le plus ancien de toute la Gréce. C'étoit aussi la manie des Scythes, dit M. Pelloutier, d'avoir des Oracles, de déférer beaucoup aux présages: c'étoit, disons plutôt, la manie de tous les Peuples superstitieux: par exemple, c'étoit la manie des Egyptiens comme celle des Scythes: Hérodote même assure que les Oracles ne devoient leur origine qu'aux Egyptiens (35). Il y a plus, c'étoit un point également reconnu par les Egyptiens & par les Dodonéens, que celui de Dodone avoit été établi par une Egyptienne; les Prêtres de Thébes l'avoient ainsi raconté à Hérodote; ceux de Dodone lui en avoit dit autant (36); & je ne vois pas ce que l'on peut opposer à une tradition si positive & si uniforme: en effet ce qu'Ephore dit dans Strabon, que cet Oracle étoit ἵδρυμα τῶν πελασγῶν, ne peut, ce me semble, signifier qu'il eût été établi par les Pélasges: ἵδρυμα dans le style de Strabon (*Voyez les premieres lignes du Liv.* 6.) se dit de la construction, de la fondation d'un Temple, d'un Bâtiment, & ne s'applique point ordinairement au sens figuré, à l'institution, l'établissement d'une céré-

(34) L'on pourroit ajouter que l'on trouve dans Apollonius la distinction la plus caractérisée entre les Sintiens & les Pélasges Tyrrhéniens, qui les chasserent de leur Ile; je rapporterai les vers de ce Poëte:

οἱ πρὶν μίνποτε δὴ Σιντιάδα λῆμνον ἔναιον
λήμνιοι ἐξελάσαντες ὑπ᾽ ἄνδρασι τυρσηνοῖσι·

Ils sont rendus en Latin par ceux-ci dans Bochart. (Chanaan. lib. I. cap. 32.)

Quæ gens Sintiadis fuerat prius incola lemni
Hanc mutare totos pubes Tyrrhena coegit.

Le Scholiaste nous apprend même à peu près dans quel tems les Pélasges chasserent les Sintiens de Lemnos, ce fut lorsque Théres, oncle maternel d'Euristhéne & Proclus, premiers Rois de Lacédémone dans la troisiéme génération après la guerre de Troye, alla s'établir à Théra.

(35) ἔστι δὲ καὶ τῶν ἱρῶν ἡ μαντικὴ ἀπ᾽ Αἰγύπτου, estque divinandi ratio ab Ægypto ascita. Herod. lib. II.

(36) *Ibid.*

monie, d'une superstition, d'un Oracle en un mot; ainsi il semble qu'il faille l'expliquer ici de la fondation du Temple même qui étoit à Dodone, & qui avoit en effet été construit par Deucalion, qui étoit Pélasge (37), ou dire que par ces mots Ephore n'a entendu autre chose, sinon que cet Oracle étoit le lieu sacré & le siége de la Religion, du culte des Pélasges. Après tout, le témoignage, peut-être hasardé d'Ephore tout seul, prévaudra-t-il à celui d'Hérodote, qui avoit voyagé sur les lieux, & à une Histoire bien circonstanciée, confirmée également par tous ceux qui y avoient quelque part?

Ainsi, d'un côté, il est peu probable que l'Oracle de Dodone dût son origine aux Pélasges, &, d'un autre côté, quand il la leur devroit, l'usage des Oracles n'étant point plus particulier aux Scythes qu'à d'autres Nations, il devient une preuve fort équivoque de la conformité de la Religion des Scythes & des Pélasges.

Selon M. Pelloutier, en premier lieu, les Pélasges n'avoient point de Temples; en second lieu, ils condamnoient l'usage des Idoles; c'étoient deux points essentiels de la Religion des Scythes ou Celtes: il se fonde, quant aux Pélasges, sur ce que leur Oracle de Dodone n'étoit qu'un Chêne, qu'un Hêtre.

1°. Je lui répondrai, en général, que ces deux points essentiels de la Religion des Scythes l'étoient aussi de la Religion de Noé & de ses premiers descendans, & que plus on remonte vers l'origine des Peuples, plus on remarque qu'ils conservoient encore dans ces premiers tems les traces de cette Religion sainte & primitive, qu'ils tenoient tous également de leur source commune, ainsi la conformité de la Religion des Pélasges, dans les points dont il s'agit, avec celle des Scythes, en des tems si reculés, quand elle seroit constante, pourroit, peut-être, servir à prouver qu'ils venoient d'une même tige; mais elle n'établit point que les Pélasges fussent des Scythes, ni les Scythes des Pélasges.

2°. Il seroit difficile que l'on eut eu des Statues, ou des Temples, dans un tems, où les Arts, qui les ont pour ainsi dire créés, étoient encore ignorés; ainsi que les Pélasges n'en eussent point originairement, cela ne prouveroit pas qu'ils fussent interdits par leur Religion.

3°. L'Histoire leur donne un Temple (38) dès le tems de Deucalion;

(37) Plutarch. in Pirrho. init.
(38) Plutarch. ubi suprà.

s'ils

s'ils n'avoient point de Statue, une Colombe placée sur un chêne étoit *leur Idole*; & en Italie, Denys d'Halicarnasse remarque qu'ils consultoient un Pivert posé sur une colonne de bois : qui ignore que les arbres, les colomnes, les pierres même, équivalurent long-tems aux Idoles & aux figures plus parfaites que l'Art n'avoit point encore appris à trouver dans la pierre & dans le bois ? Ajoutons enfin que, loin d'abhorrer les Idoles, ce furent les Pélasges de qui les Athéniens apprirent les premiers des Grecs à consacrer certaines Statues infâmes à Mercure (39).

» Les sacrifices, *dit M. Pelloutier*, s'offroient à Dodone, &, parmi » les Pélasgiens en général, par la seule invocation du nom de Dieu. » C'étoit aussi un usage des Perses, des Scythes, des Celtes; ils n'éri- » geoient point d'Autels; ils ne connoissoient point les libations, ni les » autres cérémonies que les Grecs pratiquoient dans leurs sacrifices ». Je ne sçai si ce que M. Pelloutier nous assure des Pélasges est bien vrai; ce que je sçai, c'est qu'il ne nous en cite aucun garant; car pour le passage du second Livre d'Hérodote qu'il transcrit en Grec dans ses Notes, s'il croit qu'il attribue l'usage, dont il parle, aux Pélasges, il ne l'a pas entendu. Il ne signifie autre chose, sinon que les Pélasges sacrifioient originairement dans toutes les occasions, en adressant leurs priéres aux Dieux, mais sans leur donner à aucun ni nom, ni surnom particulier. Ἔθυον δὲ πάντα πρότερον οἱ Πελασγοὶ θεοῖσι ἐπευχόμενοι . . ., ἐπωνυμίην δ' οὐδ' οὔνομα ἐποιεῦντο οὐδενὶ αὐτῶν. Aussi après avoir dit comment dans la suite ils leur donnerent des noms, il conclut que, depuis ce tems, lorsqu'ils sacrifient, ils employent les noms des Dieux ἔθυον τοῖσι οὐνόμασι τῶν θεῶν χρεώμενοι.

Je n'examinerai point après cela si, parce que les Perses n'avoient point d'Autels, M. Pelloutier est bien fondé à en refuser aux Scythes & aux Celtes : je remarquerai seulement que l'on en trouva dans le bois des Germains parmi les tristes restes de la défaite de Varrus (40). Lucain en met dans un bois auprès de Marseille, qui n'étoient arrosés que de sang humain (41) : les Scythes en consacroient, aussi-bien que des Temples, & même des Statues, au Dieu Mars, quoiqu'ils en refusassent aux autres Dieux (42).

(39) Herod. lib. XI. cap. 52.
(40) Tac. I. cap. 62.
(41) Lucan.
(42) Herod. lib. IV.

Je viens maintenant à la Langue des Pélafgès ; je trouve d'abord ici une liste d'environ cinquante mots Grecs, comparés à autant de mots Tudefques qui ont la même fignification, ou, au moins, une fignification analogue ; fi on en veut davantage, on nous renvoye aux Gloffaires, & l'on foutient que dans ces mots la conformité de la Langue Grecque avec la Tudefque, un des Dialectes de l'ancien Scythe, ne peut être l'effet d'un pur hafard : cette conjecture, ajoute-t-on, eft particulière au Grec & au Tudefque, & on ne fçauroit guéres goûter la penfée de ceux qui l'attribuent à une Langue commune, qui étoit en ufage avant la difperfion des Peuples. On ne peut pas dire auffi, ajoute-t-on, que les Scythes ont emprunté ces mots de la Langue Grecque ; les Grecs étoient un Peuple nouveau en comparaifon des Scythes. De ces raifonnemens enfin on nous laiffe à conclure que ces mots étoient des reftes de la Langue des anciens Pélafges, reftes qui prouvent qu'elle étoit la même que celle des Scythes ou Celtes ; & par conféquent, &c. Je réponds d'abord avec Hérodote que l'on ignore entiérement quelle Langue parloient en effet les anciens Pélafges. Cet Hiftorien, qui vivoit il y a plus de 2150 ans, dans un tems où il exiftoit encore des Pélafges, conjecturoit qu'elle étoit Barbare ; je ne doute point, puifqu'il avoit examiné la chofe avec foin, qu'il ne nous eut dit qu'elle avoit quelque relation avec la Scythique, fi cela eut été ; il penfoit auffi que les Pélafges, qui s'étoient mêlés avec les Grecs, avoient perdu leur premiére Langue pour prendre celle des Grecs, & je ne puis me perfuader que, s'ils en avoient confervé quelques mots, il foit poffible de découvrir dans le Grec quels font ces mots, pour les pouvoir enfuite comparer avec des mots Tudefques, ou Celtes, & en conclure une conformité de Langue entre les anciens Pélafges & les Celtes.

2°. Quoi qu'il en foit, la conformité que l'on trouve dans quelques mots de deux Langues de Peuples, qui ont été voifins, & qui fe font fouvent mêlés enfemble par des migrations ou des Colonies, ne prouve point toute feule l'identité de ces deux Peuples dans leur origine, ni que l'un d'eux foit venu de l'autre : ces mots ont pu paffer dans un ufage commun par les liaifons du commerce ou du voifinage, ou par le mêlange des Peuplades : or il eft certain que les Scythes & les Grecs s'avoifinoient beaucoup ; il y avoit même au tems de Darius, fils d'Hyf-

taſpes (43), des Nations Grecques entiéres parmi les Scythes (44), comme les Callipides ſur le bord du Boriſthéne (45), les Gélons parmi les Budins vers des lacs qui étoient, ſi je ne me trompe, ceux qu'on trouve dans le Duché de Rézan vers la ſource du Don.

Ce n'eſt donc point par l'analogie de quelques mots Grecs & Tudeſques, que l'on pourroit prouver que les anciens Grecs parloient la Langue des Scythes, & étoient Scythes ou Celtes: mais du moins ſi une preuve de cette eſpéce pouvoit faire quelque impréſſion, il faudroit que cette analogie fut ſi particuliére à ces deux Langues, que l'on ne pût la retrouver dans une autre abſolument différente; &, à cet égard, M. Pelloutier a été aſſez malheureux pour ne rencontrer preſque que des mots communs à pluſieurs Langues, très-différentes certainement de la Scythique & de la Grecque; qu'il me ſuffiſe de lui en citer ici cinq ou ſix exemples qui m'ont paru plus frappans. Je mettrai d'abord, comme lui, le mot Grec, enſuite le mot Tudeſque, leur ſignification en François & leur analogie, ou leur racine dans l'Hébreu, ou dans le Chaldaique.

ἔρα, *erde*, *la terre.* En Hébreu c'eſt *eres.*

πῦρ, *feuer*, *le feu*, eſt pris de l'Hébreu בער *baar*, *il a brûlé.*

ὄχλος, *Volcx*, *le peuple*, ſignifie proprement *une multitude aſſemblée*, comme l'Hébreu קהל *cahal*, dont ὄχλος n'eſt qu'une tranſpoſition.

θύρα, *thur*, *la porte*, c'eſt la ſignification du תרע *thera*, dans la Langue Chaldaïque.

ἄξινη, *axt*, *une hache*: l'Hébreu *atſd* dans la même ſignification auroit bien autant de rapport au mot Grec que le mot Tudeſque. Il paroît qu'on pourroit tirer plus commodément le mot Grec de חצן *otſen* ou *oſſen*; qui ſe dit de toute ſorte d'*armes* en général, ſuivant quelques-uns. Guichard cite le mot Chaldéen חצינא *atſina*, dans la même ſignification qu'ἄξινη.

Κοβαλο, *kobalt*, *un lutin.* Κόβαλος en Grec, ſignifie *un impoſteur*, *un trompeur.* En ce ſens, Guichard le dérive de חבל prononcé *cabal*, qu'il interpréte *aſtutia ingenium*: ſuivant le Scholiaſte d'Ariſtophane *in ranis*, c'étoient proprement *des voleurs armés de maſſues*, en ce cas il feroit

(43) Environ 520 ans avant J. C.

(44) Herod. lib. IV.

(45) Aujourd'hui le Dniéper.

pris par transposition de כלה *calap malleus instrumentum ad percutiendum, ad perdendum*; d'où Vossius dérive en effet *clava*, *une massue.* Je pourrois prouver la même origine, & les mêmes rapports dans l'Hébreu à l'égard de πατὴρ, μήτηρ, θυγάτηρ, κεφαλὴ, &c. Mais je crois en avoir dit assez pour établir combien ces conformités de quelques mots dans les Langues sont peu concluantes par elles-mêmes, & je craindrois de fatiguer le Lecteur par l'étalage d'une érudition inutile si je poussois ces recherches plus loin. Ainsi il ne me reste plus qu'à voir si M. Pelloutier aura été plus heureux à prouver l'origine Celtique des Pélasges par la Mythologie Grecque.

Il s'arrêtera, dit-il, à la fable des Géants, les Poëtes les appellent quelques fois Géants & d'autres fois Titans : j'ai déja montré qu'il confond mal-à-propos les Géants & les Titans; mais il faut lui passer ce point pour abréger : il n'en sera guéres plus avancé : il raconte que les Géants voulurent escalader le Ciel pour détrôner les Dieux ; qu'ils seroient venus à bout d'un dessein si impie, s'ils n'avoient été foudroyés par Jupiter, ou *assommés*, ou *percés* de fléches par les autres Dieux; que Macrobe prétend que ces Géants étoient une troupe de gens impies qui nioient l'existence de la Divinité, & que l'on accusa pour cette raison de vouloir détrôner lesDieux. » Pour moi, *continue-t-il*, je ne » doute point que ces prétendus Géans ne fussent les Pélasges, que » les anciens nous représentent comme des hommes d'une taille gigan» tesque ; on les appelloit Titans, parce qu'ils se disoient descendus » du Dieu Tis *ou* Teut. Ils entreprirent de détrôner les Dieux : » cela est vrai à la lettre, pourvu qu'on l'entende des Dieux étran» gers dont on voulut leur imposer le culte : la Religion que les Phé» niciens & les Egyptiens trouverent en Gréce, différoit essentiel» lement de celle qu'ils y avoient établie. Les Pélasges, adorant avec » les Scythes & les Celtes des Dieux spirituels...... accusoient d'im» piété & d'etravagance ceux qui se figuroient des Dieux corpo» rels.... Etant dans ces idées, ils s'opposerent de tout leur pouvoir » à l'introduction de la Religion que les Orientaux avoient apportée en » Gréce ; par-tout où ils étoient les maîtres, ils brisoient les Idoles, » détruisoient les Temples.... C'est la raison pour laquelle on les ac» cusoit de vouloir détrôner Jupiter...... d'entasser montagne sur » montagne. Une autre chose contribua à confirmer cette accusation ;

» c'eſt que les Pélaſges tenoient ordinairement leurs Aſſemblées reli-
» gieuſes ſur les plus hautes montagnes. »

Telle eſt la conjecture de M. Pelloutier, elle eſt digne aſſurément d'une imagination également vive & ornée, il ne lui manque qu'une application juſte & ſolide. J'ai déja montré en effet qu'on ne voit dans aucun Ecrivain le nom de Titans ou de Géants attribué aux Pélaſges; on ne lit non plus dans aucun, que les Pélaſges fuſſent des hommes d'une plus grande ſtature que les autres, & rien ne porte à le préſumer; enfin, loin que les Pélaſges ayent les caractéres d'impiété prétendue qu'on leur reproche, & qu'ils ſe ſoient oppoſés à l'*introduction* de la Religion, ou du culte que les Egyptiens ou les Phéniciens apportoient dans la Gréce, ce furent eux qui s'y ſoumirent les premiers, & de qui les Grecs tinrent les Rits & les noms même de leurs Dieux. Παρὰ δὲ Πελασγῶν Ἕλληνες ἐδέξαντο ὕστερον. *Herod. l. 2. c. 51.*

Il ne prouve pas davantage que les Géants & les Titans fuſſent des Celtes; il n'eſt point vrai que les Celtes ou Scythes fuſſent plus grands que les Phéniciens ou les Egyptiens qui paſſerent dans la Gréce: on ſçait au contraire très-certainement (puiſque c'eſt par le témoignage de l'Ecriture) que les Phéniciens parurent redoutables aux Hébreux par leur grandeur, & que les véritables Géants même n'étoient point originairement une choſe rare parmi eux. Voyez à ce ſujet Bochart, *l. 1. de Phœnic. Coloniis*, *c. 1.*

Les Egyptiens ne peuvent pas non plus être conſidérés comme étant moins grands que les Celtes ou les Scythes. Ariſtote, dans un de ſes problêmes, demande pourquoi, ſoit dans les Pays froids, ſoit dans les Pays chauds, les hommes ſont ordinairement plus grands? & il met la Gréce entre ces deux extrêmes; enſorte que l'Egypte étant un des Pays qu'il appelle *chauds*, on doit juger que les hommes y étoient auſſi grands que dans la Scythie, qui eſt au nombre des Pays *froids*. Mais on a quelque choſe de plus précis encore; c'eſt que les Ethiopiens, qui prétendoient que les Egyptiens étoient une de leurs Colonies, ou qui étoient eux-mêmes une Colonie d'Egyptiens, étoient les plus grands de tous les hommes (46).

Enfin, ſi, ſuivant Ariſtote, c'eſt de la température du Ciel que dé-

(46) Herod. lib. 3. Plin. lib. 2. c. 78.

pend la taille des hommes, & non pas d'un caractére propre à chaque Nation, les Scythes qui étoient dans la Gréce ne devoient point être d'une stature au-dessus de la médiocre, ni s'attirer par leur taille le nom de Géants, & la réputation d'hommes d'une grandeur extraordinaire, puisqu'ils étoient sous un Ciel qui ne devoit produire que des hommes de médiocre grandeur.

La preuve tirée de la conformité du nom de Titans avec celui de Teutons, est trop équivoque pour s'y appuyer, ainsi je ne m'y arrêterai pas. M. Pelloutier auroit sans doute trouvé des raisons plus apparentes & mieux établies dans le Pere Pezron, qui a rassemblé tout ce que les lumiéres & les forces de son génie ont pu rencontrer de plus spécieux en fait de conjectures, pour montrer que les Titans sont les premiers Celtes. Je doute fort malgré cela qu'il eût persuadé beaucoup de gens, puisque de sçavans hommes (47) ont jugé que, pour réfuter le systême du Pere Pezron, il suffisoit de l'exposer; d'ailleurs il resteroit toujours à M. Pelloutier à nous prouver que les Pélasges étoient ou Celtes, ou Titans; car, comme je crois l'avoir démontré, il n'a prouvé ni l'un, ni l'autre.

Lettre de M. Pelloutier *à* M. Jordan, *Conseiller-Privé du Roi* (de Prusse), *& Vice-Président de l'Académie Royale des Sciences de Berlin* (1).

Monsieur,

Il est fort naturel qu'ayant lû mon *Histoire des Celtes*, vous souhaitiez de sçavoir ce que je pense des objections qui m'ont été faites dans un Livre qui a paru nouvellement à Paris, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France, par M. Gibert*, (Paris, 1744. *in*-12.)

J'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que j'avois d'abord résolu de répondre en deux mots à M. Gibert dans la Préface du troisiéme Livre de mon Ouvrage, qui s'imprime actuellement en Hollande;

---

(47) Les Auteurs de la nouvelle Collection des Historiens de France, Préf. du Tom. I. p. 26.

(1) On trouve cette Lettre dans la *Bibliothéque Françoise* de du Sauzet, Tom. XL. p. 60-87.

mais, comme ce volume ne pourra voir le jour que dans le cours de l'année prochaine, & que vous me faites la grace de m'avertir que je semblerois convenir en quelque manière de la solidité des objections de M. Gibert, si je n'y répondois pas incessamment, je me hâte de satisfaire à ce que vous exigez de moi.

Avant toutes choses, je dois remercier M. Gibert de l'honneur qu'il me fait de m'associer à deux célébres Auteurs qu'il a entrepris de réfuter dans son Ouvrage. L'un est M. le Gendre, Marquis de Saint-Aubin; l'autre, M. l'Abbé du Bos, que la France a perdu dans le cours de l'année passée. Quand M. Gibert ne m'auroit mis à la tête de ces Messieurs, que pour insinuer que je suis celui des trois qui me suis le plus égaré, ce seroit toujours une consolation pour moi d'apprendre que je me suis égaré en si bonne compagnie.

Il est vrai que l'honneur que M. Gibert me fait, en me joignant de quelque maniére que ce soit à de si grands hommes, est accompagné de divers complimens, qui ne vous paroîtront pas obligeans, & qui semblent démentir la politesse, dont on se pique tant à Paris. Il vous dira, par exemple (2), qu'*il n'est guères judicieux de supposer* ce qu'il prétend que j'ai supposé. Il vous dira (3), parlant de mes recherches sur les anciens habitans de la Gréce, » qu'il est étonné de ne trouver une conjec» ture aussi nouvelle, soutenue que par des conjectures encore plus ha» sardées, par des citations mal entendues, ou même tronquées, & par » des raisonnemens peu solides ». Il vous dira, en un mot (4), qu'il » est » fâcheux qu'un Livre, comme le mien, joigne si peu de Logique à » tant d'érudition ». Mais d'un côté, M. Gibert, qui ne traite pas plus obligeamment MM. le Gendre & du Bos, ne laisse pas de me louer à sa maniére. Il m'attribue, par exemple (5), une » érudition capable d'imposer »; il approuve plusieurs de mes remarques; tout ce qui lui déplaît, c'est qu'ayant ramassé tant de matériaux, je n'aye pas appris à les mettre mieux à profit. De l'autre, il m'avertit (6) que » j'ai promis de regarder les cri» tiques que l'on fera de mon Ouvrage, comme une preuve de l'at» tention avec laquelle on l'aura lu ». Il consent d'ailleurs (7) que » les Au» teurs dont il a combattu les sentimens, & qu'il a tenté de rappro-

(2) Gibert p. 16.
(3) Gibert p. 134.
(4) pag. 149.
(5) Pag VII. de la Préf.
(6) Pag. 135.
(7) Pap. 243. not.

» cher de la vérité, lui rendent le même service ». Si j'use de cette permission, ce ne sera assurément pas pour lui dire des choses désobligeantes, mais uniquement pour lui faire comprendre qu'un Auteur, qui ne se croit pas exempt de fautes, auroit dû relever, avec plus de modestie, celles qu'il a cru remarquer dans les autres.

M. Gibert mérite encore ma reconnoissance par un autre endroit. Ayant entrepris de me réfuter, il m'avertit effectivement d'une faute qui m'est échappée, & que je suis incapable de désavouer. » Je ne sais, dit-» il (8), où M. Pelloutier a trouvé que, du tems d'Hérodote, les Ve-» nétes se disoient descendus des Médes. Hérodote, qu'il cite, ne dit » rien de semblable ». La remarque est juste, & je conviens de bonne foi que je me suis trompé. Selon Hérodote (9), c'étoient les Sigynes, & non pas les Venétes, qui se disoient descendus des Médes. La version Latine de cet Auteur, que j'ai suivie, porte mal-à-propos, *Eos quoque* (scilicet Venetos) *se colonos Medorum dicere.* J'ai fait cette bévûe pour n'avoir pas eu sous les yeux, ou sous la main, le Grec d'Hérodote. J'ai coutume, quand je mets au net mes cahiers, de revoir sur les originaux tous les passages que j'ai cités. La remarque de M. Gibert m'avertit qu'il m'en est échappé quelques-uns. Ainsi je dois lui avoir une double obligation. Premiérement, parce qu'il m'avertit d'une faute que j'ai faite ; & en second lieu, parce que l'avis qu'il me donne, me rendra plus attentif pour n'en plus commettre de semblables.

Je souhaiterois de pouvoir profiter de la même manière des autres avis de M. Gibert, & de lui donner, par-là, des preuves de ma parfaite docilité pour tous ceux qui entreprennent de me remettre dans le bon chemin. Mais, puisqu'il me rend, *pag.* 11. *de sa Préf.* la justice de croire que j'ai cherché la vérité, il me permettra de lui exposer les raisons qui m'empêchent d'acquiescer à ses remarques.

I. J'ai prouvé au long, dans mon Ouvrage, que la plûpart des Provinces de l'Europe étoient autrefois remplies de Peuples Celtes. M. Gibert prétend que je me suis trompé. » Ce n'est pas, dit-il, *pag.* 2. 3. que » tous ces Peuples fussent ou Scythes ou Celtes ; mais le peu de connois-» sance que l'on avoit de leur Pays, & d'eux-mêmes, faisoit que l'on » donnoit à tous le nom des premiers, que le voisinage, le commerce, ou

(8) Gibert p. 243. note (q).

(9) Herodot. V. 9.

» la réputation avoit fait connoître, comme l'assure disertement Strabon (10). C'est ainsi que des raisons semblables font donner chez » les Turcs le nom de Francs à tous les Européens .... Hérodote connoissoit déjà des Peuples plus Occidentaux que les Celtes dans l'Europe. Aristote les distinguoit des Ibériens. Enfin, Polybe les renfermoit entre les Alpes & les Pyrenées, comme ont fait, après lui, César, Diodore, Tite-Live, Pomponius Méla, Pline... Sur la foi de » ces garans, l'on ne doit pas douter qu'il ne faille restraindre le nom de » Celtes à une portion des Peuples des Gaules, renfermée entre la » Seine & la Marne d'un côté, & la Garonne de l'autre ».

Je réponds à M. Gibert que s'il avoit bien lû les Auteurs qu'il allégue, il y auroit trouvé tout ce qu'il me conteste ici. Son objection a le défaut que les Logiciens appellent *Ignoratio Elenchi.* Jules-César (11) dit » que, de son tems, Les Latins appelloient Gaulois les Peuples » qui demeuroient entre la Garonne, la Marne & la Seine, & qui, » dans leur Langue, portoient le nom de Celtes ». J'ai fait, sur ce passage, plusieurs réflexions (12) auxquelles je pourrois renvoyer le Lecteur. Je pourrois ajouter que ni Jules-César, ni les Latins, ne se sont assujettis exactement à cette distinction; ils donnent souvent le nom de Gaulois à des Peuples qui, constamment, ne demeuroient pas entre la Garonne & la Seine. Pour abréger, je laisse tout cela. Je conviens que, du tems de Jules-César, on donnoit le nom de Celtique à une certaine contrée des Gaules, & le nom de Celtes aux Peuples qui demeuroient dans cette Contrée. Tite-Live (13), Pomponius Méla & Pline l'assurent, aussi-bien que Jules César. Mais s'ensuit-il de-là, qu'il n'y eut aussi des Peuples Celtes en plusieurs autres Pays; &, si les Auteurs que cite M. Gibert, s'accordent à en placer dans d'autres Contrées, ma preuve ne demeurera-t-elle pas dans toute sa force? Voyons donc ce que disent ces Auteurs.

Quoiqu'en pense M. Gibert, Polybe ne connoissoit point les Celtes de Jules-César. Il avoue, de bonne-foi (14), que » tout le Pays qui s'é-

(10) J'ai trouvé la même objection dans les *Antiquités de la Nation & de la Monarchie Françoise* p. 215. & dans les *Observations sur les Ecrits Modernes* Tom. XXIV. pag. 231. *Note de M. Pelloutier.*

(11) Cæsar I. 1.

(12) Histoire des Celtes Liv. I. pag. 18. 20. 91. 106. & suiv.

(13) Tit. Liv. V. 37.

(14) Polyb. III. p. 19.

» tend au Nord, depuis Narbonne jusqu'au Tanaïs, étoit inconnu de » son tems. Il déclare nettement que ceux qui en parloient autrement » étoient des ignorans & des imposteurs. Les Celtes, dit-il, sont éta- » blis dans le voisinage de Narbonne, & leur Pays s'étend jusqu'aux » Monts-Pyrenées ». Aristote dit la même chose dans un passage, où il fait mention *des Celtes qui sont au-dessus de l'Espagne* (15). Mais Polybe (16) place aussi des Celtes en Italie, & il remarque expressément (17) que les Celtes des Gaules, & ceux de l'Italie, étoient le même Peuple.

Diodore de Sicile (18) dit que les Celtes demeurent au-delà de Marseille, dans le cœur des terres, & que leur Pays s'étend de-là jusqu'aux Alpes & aux Pyrenées. Mais, un peu après, il parle aussi des Celtes qui étoient en Espagne; & il rapportoit, au vingt-cinquieme Livre de son Histoire (19), qu'Amilcar, ayant passé en Espagne avec une Armée de Carthaginois, y battit Istolatius & son frere, qui, tous deux, commandoient les Celtes établis dans ce Pays-là.

Pomponius & Pline (20) disent que les Celtes & la Celtique s'étendent depuis la Garonne jusqu'à la Seine. Mais le premier, parlant du Cap de Finisterre, que l'on appelloit alors le Promontoire Celtique, ne dit-il pas aussi que toute cette contrée est occupée par des Peuples Celtes: *Totam Celtici colunt?* Le second ne place-t-il pas des Celtes dans l'Andalousie, dans le Portugal, & dans la Galice (21)? Il me semble que ces deux Auteurs ont dû connoître l'Espagne, un peu mieux que les Turcs ne connoissent les parties Occidentales de l'Europe. Pomponius Méla étoit Espagnol, & Pline nous a laissé une description de l'Europe, qui fait encore aujourd'hui l'admiration des Géographes.

Enfin je trouve dans Strabon (22), que » l'on appelle Celtes les Peu- » ples qui demeurent depuis les Monts Pyrenées jusqu'à la Mer » voisine de Marseille & de Narbonne, & qui s'étendent de-là jusqu'à » une partie des Alpes ». Quelques pages après (23), je trouve encore que » l'on appelloit autrefois Celtes les Gaulois de la Province » Narbonnoise, & qu'il y a apparence que c'est de-là que le nom

(15) Celtæ qui sunt super Iberiam. *De Generat. Anim. lib. II. cap. 8. p.* 668.

(16) Polyb. II. p. 106. 116. 118. 122. & 264.

(17) *Ibid.* 103.

(18) Diod. Sic. V. 214.

(19) Ap. Hoesch. in Exc. Legat. p. 169.

(20) Pomp. Mela III. 1. Plin. Hist. Nat. IV. cap. 17. p. 482.

(21) Plin. III. 1. IV. 20.

(22) Strabo IV. 16. 177.

(23) *Ibid.* 189.

» de Celtes passa à tous les Gaulois, à qui les Grecs donnerent, à l'i-» mitation des Marseillois, le nom du Peuple le plus connu & le » plus célébre des Contrées ». Mais, au reste, le même Strabon avoit beaucoup de penchant à croire que les Celtes, les Belges, & même les Germains, étoient originairement le même Peuple (24). Il plaçoit, d'ailleurs, des Celtes en Espagne, le long de la mer Adriatique (25), & dans tous les Pays qui sont au Midi du Danube (26).

Je crois avoir répondu suffisamment à la premiere objection de M. Gibert. Voici le précis de ma réponse. Du tems d'Aristote & de Polybe, on donnoit le nom de Celtes aux Peuples de la Province qui, dans la suite, fut appellée la Gaule Narbonnoise. Du tems de Jules-César, on le donnoit aux Peuples qui demeuroient entre la Seine, la Marne & la Garonne. Mais les Auteurs les mieux instruits, ne laissent pas de reconnoître qu'il y avoit des Celtes dans un grand nombre d'autres Contrées. Je ne sçai, au reste, si M. Gibert a suivi les régles d'une bonne Logique, en alléguant, pour me réfuter, un passage d'Hérodote, qui, dans cet endroit, ne sçavoit absolument ce qu'il disoit. » Héro-» dote, s'il en faut croire M. Gibert, connoissoit déjà des Peu-» ples plus Occidentaux que les Celtes dans l'Europe ». Ce passage fait-il quelque chose contre mon sentiment? M. Gibert prétend-il en conclure que les Celtes d'Hérodote demeuroient à l'Orient de l'Espagne, entre la Garonne & la Seine? Si cela est, il est bien loin de son compte. Faites-moi la grace, Monsieur, de jetter les yeux sur les paroles d'Hérodote, que vous trouverez au bas de cette page (27). Vous avouerez que si j'étois capable de m'en prévaloir, je pourrois m'en servir aussi pour montrer que les Celtes demeuroient à l'Orient de la Garonne & de la Seine, puisque les sources du Danube étoient dans leur pays. Je pourrois en tirer encore une merveilleuse induction pour la vaste étendue de la Celtique, puisque les Celtes établis autour des sources du Danube, demeuroient en même-tems au-delà des Colonnes d'Hercu-

(24) *Voy.* Hist. des Celt. Liv. I. p. 22. 109.

(25) Strabo VII. 310.

(26) *Ibid.* 296.

(27) Ister enim fluere incipiens à Celtis, atque Pyrene urbe, mediam scindit Europam. Celtæ autem sunt extrà columnas Herculis, Cynesiis finitimi, qui omnium in Europâ ad occasum habitantium ultimi sunt. *Herodot II.* 33. Ister totam perfluit Europam, incipiens à Celtis, qui ultimi omnium in Europâ ad solis occasum habitant post Cynetas, totamque permensus Europam, & transverso ingreditur Scythiam. *Herodot. IV.* 49.

le, dans le voisinage des Cynésiens, qui avoient leurs établissemens autour du *Sacrum Promontorium*, c'est-à-dire, autour du Cap de Saint-Vincent, dans le Royaume des Algarves. Comme je serai obligé de revenir encore à ce passage d'Hérodote, pour relever d'autres bévûes que j'y ai remarquées, & dont M. Gibert se déclare le défenseur, vous trouverez bon que je ne m'y arrête pas ici.

II. Je n'ai qu'un mot à dire sur tout ce que M. Gibert remarque, *page* 4, par rapport à l'étendue du nom de Gaulois ou de Galates, non-seulement parce qu'il ne me combat pas directement dans cet endroit, mais aussi parce qu'un passage de Pausanias éclaircit tout cela beaucoup mieux que M. Gibert ne le fait ici. Pausanias pose en fait (28) que les noms de *Galates* & de *Celtes* désignent un seul & même Peuple, avec cette différence, que le nom de *Celtes* est l'ancien nom de la Nation, au lieu que celui de *Gaulois* est beaucoup plus moderne. Il résulte nécessairement de-là que le nom de *Galates* doit avoir une étendue beaucoup plus grande que celui de *Celtes*. Dans les tems les plus reculés, on ne connoissoit qu'un petit nombre de Peuples Celtes; par exemple, ceux qui demeuroient autour de Marseille, du Guadiana & des sources du Danube. Dans les tems postérieurs, on en découvrit plusieurs autres dans les Gaules, en Italie, en Illyrie, & on les appella Gaulois ou Galates, parce que ce nouveau nom avoit succédé à celui de Celtes. Polybe s'assujettit à cet usage. Il employe plus souvent le nom de Galates que celui de Celtes; mais il confond aussi quelquefois les deux noms. Il dit (29) qu'Annibal passa l'hiver dans la Celtique, c'est-à-dire, dans le Pays des Gaulois établis en Italie. Je ne sçai, au reste, où M. Gibert a trouvé ce qu'il dit, *page* 6, que » les Latins n'étendoient, tout au plus, le nom de *Galli*, qu'aux Peuples qui sont » entre le Rhin & les Pyrenées, mais jamais à d'autres ». Il me semble que les Gaulois, *Galli*, dont il est tant parlé dans l'Histoire Romaine, ceux qui prirent Rome & contre lesquels la République soutint de si cruelles guerres jusqu'au tems d'Annibal, ne demeuroient pas entre le Rhin & les Pyrenées, non plus que ceux que Cn. Manlius vainquit en Asie, & qu'il appelle toujours Gaulois, *Gallos* (30).

III. La troisieme objection de M. Gibert, *page* 8, regarde un passage

(28) Pausan. Attic. III. p. 10.

(29) Polyb. lib. II. p. 120. lib. III. p. 229.

(30) T. Liv. XXXVIII. 17.

de Diodore de Sicile, dans lequel j'ai relevé trois fautes fort mal à propos, s'il faut en croire mon Censeur. Voyons s'il a raison, & afin qu'il ne m'accuse pas de chicaner, rapportons le passage tel que M. Gibert le rétablit lui-même sur un Manuscrit de la Bibliothéque de S. Germain des Prés. » Il est bon d'avertir ici d'une chose que plusieurs » ignorent. On appelle *Celtes* les Peuples qui demeurent au-dessus » de Marseille, dans le cœur du Pays, près des Alpes, & encore » du côté droit des Pyrenées (31). On donne, au contraire, le nom » de *Galates* aux Peuples qui demeurent au-dessous de la *Celtique* » (32), vers le Midi, du côté de l'Océan & du Mont Hercynien, » & en général à tous les Peuples qui s'étendent de-là jusqu'à la Scy- » thie. Cependant les Romains donnent en commun à tous ces Peu- » ples le nom de *Galates* ».

J'ai dit (33) qu'il y avoit, dans ce passage de Diodore de Sicile, trois fautes. » Premiérement il met le Midi pour le Septentrion, à moins » que ce ne soit, comme je le soupçonne, une faute de Copiste ». La faute me paroît des plus palpables. Diodore de Sicile détermine la situation de la Celtique par les bornes qu'elle avoit au-dessus & au-dessous, au Midi & au Septentrion. Il dit » qu'elle étoit située au-dessous de » Marseille, dans le cœur du Pays ». Elle avoit donc au-dessous, vers le Midi, la Ville & le Territoire de Marseille, & outre cela les Alpes d'un côté & les Pyrenées de l'autre. Cela est exactement vrai. Elle avoit au dessus, vers le Septentrion, les Provinces qui sont du côté de l'Océan, la Forêt Hercynie & plusieurs Peuples Gaulois, dont le Pays s'étendoit jusqu'à la Scythie. C'est encore ce que personne ne contestera. Si l'Historien a mis ici le dessous pour le dessus, le Midi pour le Septentrion, il est clair que c'est une faute, &, comme je le crois, que c'est une faute de Copiste.

Ce n'est point cela, répond M. Gibert, *page* 10. » Diodore ne don- » ne le nom de Celtes, comme Polybe & César, qu'à ceux à qui il » étoit propre, c'est-à-dire, à une troisiéme partie de la Gaule ren- » fermée dans le milieu des terres, entre la Garonne & la Seine, de- » puis les Alpes jusqu'au commencement des Pyrenées. Au-dessous

(31) M. Gibert traduit *jusqu'à la droite*, mais le Grec ne dit pas cela ἐπὶ τὰ δεξιά.

(32) M. Gibert traduit, *soit vers le Midi*, mais la disjonctive n'est pas dans le Grec.

(33) Histoire des Celt. Liv. I. p. 19-20.

» d'eux, vers le Midi, étoient les Aquitains; vers l'Océan, ou le Sep-» tentrion, les Belges & les Germains ».

Je réponds deux choses à M. Gibert. Premiérement, s'il étoit vrai que Diodore de Sicile eut voulu exprimer ce que M. Gibert lui fait dire, à l'aide de ses Supplémens, il auroit décrit la situation de la Celtique d'une maniére qui ne conviendroit pas à un Historien & à un Géographe, & que l'on pardonneroit à peine à un Ecolier. Après avoir marqué toutes les limites que la Celtique avoit au-dessous, vers le Midi, les Alpes, Marseille, les Pyrenées, il aura ajouté, fort gravement, qu'il va parler des Pays qui sont au-dessous de la Celtique, vers le Midi; &, en même tems, il aura passé, d'un plein saut & sans en avertir, au-dessus, au Septentrion, à la Forêt Hercynie, à l'Océan. Voilà, assurément, une confusion qui n'est pas pardonnable, & que je n'ai garde d'imputer à un Historien qui s'exprime, partout ailleurs, avec beaucoup de clarté & de précision.

Je réponds, en second lieu, qu'il n'est pas possible que Diodore de Sicile ait voulu dire ce que M. Gibert lui attribue. Selon cet Historien, les Celtes occupoient le Pays qui est à la droite des Pyrenées. Ils avoient donc au Midi, non pas les Aquitains, mais les Pyrenées même. Les Celtes de Diodore de Sicile sont ceux de Polybe, c'est-à-dire, les Peuples de la Gaule Narbonnoise. C'est pour ne l'avoir pas apperçu, que M. Gibert enchérit ici sur la faute de l'Historien qu'il a entrepris de défendre.

La seconde faute que j'avois relevée (34) dans le passage dont il est question, c'est que » Diodore de Sicile fait de la Forêt Hercynie » une Montagne de ce nom ». Ici M. Gibert prétend m'accabler tout entier sous le poids de sa vaste érudition. » Comment, dit-il *page* 11, M. » Pelloutier ignore-t-il qu'il y a, en effet, des Montagnes Hercyniennes, & suivant les Anciens, & suivant les Modernes? Comment » ne l'a-t-il pas appris, je ne dis point des Scholiastes d'Appollo-» nius de Rhodes, & de Denys le Périégéte, ou de Denys lui-mê-» me; je ne dis point de Pline, mais d'Ortélius, dans son Dictionnaire, » ou de Cluvier, dans son *Introduction à la Géographie*, *Liv. III*, *Ch.* 5, » où il dit, après Pline, que c'étoient les plus célebres Montagnes » de la Germanie, *Montium nobilissimum jugum Hercynium Boihæmum*

(34) Histoire des Celt. Liv. I. p. 20.

» *cingens, qui & Sudeti Montes*; & si M. Pelloutier avoit même été cu» rieux de connoître davantage ces Montagnes, Conradus Celtès lui » en auroit fourni des descriptions assez amples, en prose & en vers; » ainsi il n'y a encore ici rien à critiquer dans Diodore de Sicile ».

Je montrerai, tout à l'heure, à M. Gibert que je sçavois tout ce qu'il a crû m'apprendre ici. Mais je sçavois aussi plusieurs autres choses auxquelles ce Sçavant n'a pas fait attention, & dont il est juste de l'instruire.

Il y a dans notre voisinage, du côté de la Principauté de Halberstadt, une chaîne de Montagnes, que les gens du Pays appellent *le Hartz*, & que les Géographes Modernes ont jugé à propos de nommer *Montes Hercynios*. Je sçavois cela pour l'avoir vu. Mais je sçavois aussi, 1°. que Diodore de Sicile devoit donner pour limites à la Celtique, ou, pour mieux dire, aux Gaules, une Forêt qui commençoit au Pays des Helvétiens, des Németes & des Rauraques (35), & non pas des Montagnes situées dans le cœur de l'Allemagne. M. Gibert ne s'apperçoit-il pas de la contradiction où il tombe lui-même? Il renferme d'abord les Celtes entre la Garonne & la Seine. Ensuite, pour excuser Diodore de Sicile, il les transporte au-delà du Rhin, & jusqu'en Saxe.

2. Je sçavois, en second lieu, que Diodore de Sicile n'a pu faire mention de notre Mont Hercynien, qui étoit inconnu de son tems, aussi-bien que tout le reste de la Grande Germanie.

3. Je sçavois, enfin, que Diodore de Sicile a suivi de très-mauvais Mémoires, dans tout ce qu'il a dit du prétendu Mont Hercynien. » L'O» céan, dit-il (36), qui baigne les Gaules, vis-à-vis des Monts Her» cyniens, est rempli de plusieurs îles, dont la plus considérable est » celle de la Grande-Bretagne ». Cela est-il vrai, soit qu'on l'entende ou de la Forêt Hercynie, ou de nos Monts Hercyniens? Diodore croyoit qu'il y avoit, le long de la Mer Océane, du côté de la Normandie, de la Picardie & de la Flandre, une chaîne de Montagnes qui portoit le nom de *Mont Hercynien*. Mais ce Mont a-t-il jamais existé ailleurs que dans l'imagination de l'Historien, ou, si vous voulez, dans celle d'Aristote (37) qu'il a copié dans cet endroit? Diodore ajoute que » les

(35) Cæsar VI. 25.
(36) Diod. Sic. V. 208.
(37) Aristot. Meteorolog. lib. I. c. 13. p. 356.

» *Monts Hercyniens* sont les plus hautes Montagnes de l'Europe ». Cela est-il plus vrai que le reste ? J'ai vu les *Alpes*, & les Montagnes *du Hartz*, qui ne sont, assurément, que des Collines en comparaison des premiéres. M. Gibert doit donc me savoir gré, qu'au lieu de relever toutes ces fautes, en parlant du *Mont Hercynien*, je n'en aye touché qu'une seule.

Pour la rareté du fait, écoutons, présentement, les Anciens & les Modernes, que M. Gibert appelle à son secours, pour défendre la bévue dont il s'agit, & voyons qui de nous deux y gagnera. Commençons par les Anciens.

Apollonius de Rhodes (38) fait remonter aux Argonautes le Danube, & les fait passer de-là dans le Golfe de Venise, par un bras du Danube qui se jette dans la Mer. Ensuite ces célébres Navigateurs entrent dans le Pô, & tout de suite dans le Rhône, qui communique au Pô par l'une de ses branches. Pendant qu'ils voguoient sur le Rhône, peu s'en fallut qu'il ne leur arrivât un grand malheur. Ils tomberent dans l'une des branches du Rhône, qui les auroit conduits à la Mer Océane, d'où ils ne seroient jamais revenus. Mais, heureusement, Junon leur cria de l'*Ecueil Hercynien*, & poussa leur vaisseau dans le bras du Rhône qui traverse le Pays des Celtes & des Ligures (39). Le Scholiaste de ce merveilleux Géographe, pour ne pas donner un démenti à son Auteur, passe par là-dessus, comme chat sur braise, & dit (40) que cet *Ecueil Hercynien* est une Montagne des Celtes, ou une Forêt. Voilà donc la premiére autorité de M. Gibert. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhode, selon lequel le *Mont Hercynien* étoit une Montagne de l'Italie, comme l'Auteur de l'*Etymologicum magnum* (41), aussi-bien qu'Etienne de Bysance (42), l'ont fort bien remarqué.

Denys le Périégéte (43) parle de la Forêt Hercynie, autour de laquelle les Peuples Germains voltigeoient, Ε'ρκυνιον δρυμοῖο παραθρωσχοντες ὀρογκους & le Scholiaste dit là-dessus, que les Germains demeuroient autour de la Forêt Hercynie, près de l'Océan Septentrional. Il est vrai que le même Scholiaste remarque ailleurs (44) que les Grecs disent,

(38) Apoll. Rhod. Argon. lib. IV. v. 290, & seq.
(39) *Ibid.* v. 640.
(40) Schol. Apoll. p. 446,
(41) Etym. Mag. p. 375.
(42) Steph. de Urb. p. 351.
(43) Dionys. Perieg. v. 286.
(44) Schol. Dionys. Perieg. p. 55.

au

au singulier & au pluriel, le *Mont Pyrenée* & les *Monts Pyrenées*, & qu'ils en usent encore de la même maniere, par rapport aux mots d'*Alpe* & d'*Hercynie*. Mais tout ce que cela prouve, c'est que le Scholiaste de Denys, sçavoir Eustathius, Archevêque de Thessalonique, qui écrivoit dans le douziéme siécle, croyoit encore, sur la foi de Diodore de Sicile, qu'il y avoit prés de l'Océan Septentrional une Forêt, ou une chaîne de Montagnes, que l'on appelloit *Hercyniennes*.

Mais Pline, au moins, n'a-t-il pas dit (45) que » les plus célébres » Montagnes de la Germanie étoient les *Hercyniennes* »? Je réponds que M. Gibert n'a traduit de cette maniére le passage de Pline, que pour l'avoir examiné trop superficiellement. Pour abréger, je renvoye au Commentaire même de Pline, qui lui apprendra que le mot de *Jugum*, ne signifie pas ici une chaîne de Montagnes, mais une chaîne d'arbres, de racines & de broussailles. *In eadem Septentrionali plagâ, Hercyniæ sylvæ roborum vastitas, intacta ævis, & congenita mundo, prope immortali sorte, miracula excedit. Ut alia omittantur fide caritura, constat attolli colles occursantium inter se radicum repercussu*, &c. Plin. XVI. 2.

Voilà ce que j'avois à remarquer par rapport aux anciens Géographes que M. Gibert m'oppose. A l'égard des Modernes, vous avez remarqué, Monsieur, que je n'en ai presque cité aucun dans mon Livre, non pas même l'excellent Ouvrage de Cellarius, parce que je me suis fait une loi de puiser dans les sources. Ainsi je pourrois les abandonner tous à M. Gibert. Cependant, comme la digression ne sera pas longue, voyons ce qu'Ortélius, Cluvier & Conrad Celtes, auroient pu m'apprendre.

Je ne sçai de quelle Edition du Dictionnaire d'Ortélius s'est servi M. Gibert ; la mienne dit positivement le contraire de ce que mon Censeur attribue à ce Géographe. Voici ses propres paroles (46). » Diodore place dans les Gaules, vis-à-vis de l'île de la Grande- » Bretagne, des *Monts Hercyniens*, mais je les tiens pour fabuleux ».

Cluvier, dans l'endroit cité par M. Gibert (47), parle, premiérement, de la *Forêt Hercynie*, qui couvroit autrefois la plus grande partie de la Germanie. Il prétend qu'on donnoit surtout ce nom à la Forêt

(45) Plin. IV. 14.
(46) Ortel. Thes. Geogr. Edit. Hanov. 1611.
(47) Cluver. Introduct. Geogr. lib. III. cap. 5. p. 208. 209.

qui entouroit la Bohéme. C'est de quoi il ne s'agit point ici. Ensuite il fait mention des célébres *Monts-Hercyniens*, qui environnent toute la Bohéme, & que l'on appelle aussi les *Monts-Sudites*. Ces Monts Sudites séparent la Bohéme de la Silésie. Ainsi voilà assurément une belle autorité, pour justifier Diodore de Sicile. Au reste, pour connoître à fond le sentiment de Cluvier, il ne falloit pas citer son Abrégé, où plusieurs ont mis la main, mais son grand Ouvrage *de Germaniâ antiquâ* (48), où la matiére est traitée *ex professo*, mais aussi d'une maniére qui ne favorise point l'opinion de M. Gibert.

Enfin Conrad Celtes (49) distingue formellement la *Forêt Hercynie*, qui commençoit dans le voisinage des Alpes, du Mont Hercynien qui étoit dans le cœur de la Germanie :

> Sed nemus Hercynium, montes & ab Alpibus orti,
> Cum ramis totam se diffudere per oram....
> Hercyniumque jugum medio Germania tracta,
> Erigit, & multis dispergit cornua terris.

Quoiqu'il en soit, tout cela ne fait rien à mon sujet. J'avois uniquement à prouver que Diodore de Sicile plaçoit mal-à-propos des Monts Hercyniens le long de la Mer Océane, & que par conséquent ma censure étoit juste.

S'il falloit, après cela, décider entre les Modernes, je m'en tiendrois à Ortélius, & à M. de la Martiniere, qui dit, au mot *Hercynius Saltus*, que les Montagnes d'Hercynie, répandues dans toute l'Allemagne, sont une chimére.

Voici la troisiéme faute que j'avois relevée dans le passage de Diodore de Sicile, qui fait le sujet de cette discussion. » Il prétend, disois-» je, (*Hist. des Celtes*, *pag.* 19) que les Peuples qui demeuroient autour » de cette Montagne, & jusques dans la Scythie, portoient le nom de » Gaulois, ou, comme disent les Grecs, de Galates. *Il se trompe.* Les » Gaulois étoient en deçà du Rhin. Les Peuples qui étoient au-delà de » ce fleuve, furent d'abord appellés Scythes, ensuite Celtes, & enfin » Germains, au lieu que le nom de Gaulois leur est donné très-rare-» ment. «

M. Gibert ne convient pas de la solidité de cette remarque. » Mais

(48) Cluver. Germ. Ant. l. III. c. 47. p. 702.
(49) Ap. Schard. in script. Rer. Germ. T. I. Edit. Giessen. 1673.)

» plutôt, dit-il *pag.* 12, M. Pelloutier se trompe lui-même. « Cela est fort possible. Mais, pour me refuter, & pour faire voir que je me suis trompé, M. Gibert auroit dû prouver que les Auteurs plus anciens que Diodore de Sicile, ont toujours donné, ou au moins fort souvent, aux Peuples de la Germanie, le nom de Galates, & point du tout, ou au moins fort rarement, celui de Celtes. Quand il l'aura fait, je lui donnerai gain de cause; &, en attendant ses preuves, je le prierai seulement de cotter les pages ou les Chapitres des Auteurs qu'il alléguera. Il faudroit être bien de loisir pour vérifier les citations d'un Sçavant, qui vous renvoye au IV Livre de Strabon, au III[e] Livre de Polybe, & ainsi des autres. Au lieu de me refuter de cette maniére, qui étoit la seule naturelle, M. Gibert employe des raisonnemens, qui, au lieu de combattre mes sentimens, semblent au contraire les confirmer. » Mais plutôt, dit-il, *pag.* 12. M. Pelloutier se trompe lui-même; » l'on n'a appellé les Peuples d'au-delà du Rhin, Scythes ou Celtes, que » par ignorance, ou par erreur, & dans des tems où l'on n'avoit pas » pas encore pénétré dans ces contrées, & où l'on ne pouvoit par » conséquent sçavoir leur véritable nom. « C'est donc à dire que ce n'est pas moi qui me suis trompé, mais les Anciens, qui, par ignorance, ou par erreur, ont donné le nom de Celtes aux Peuples de la Germanie. Continuons d'entendre M. Gibert. » Si Appien, & Dion-» Cassius, ou d'autres, les ont depuis appellés Celtes, c'est en se » conformant, comme l'avoue Dion, à cet usage très-ancien « Παντ αρχαῖον. Voilà précisément ce que j'ai dit. L'usage le plus ancien étoit de les appeller Celtes & non pas Galates, comme Diodore de Sicile l'avance mal-à-propos. » Mais, dit-on, Appien, Dion-Cassius & les » autres, auroient peut-être moins goûté cet usage, s'ils eussent fait » attention, qu'en matiére de Géographie, les nouvelles découver-» tes que font des Voyageurs exacts, sont plus sûres que de vieilles opi-» nions qui ne naissent que de l'ignorance, ou qui ne sont bâties que » sur des conjectures. « Tout cela sera très-vrai, quand il s'agira de déterminer le cours d'un Fleuve, la hauteur d'une Montagne, la position ou la grandeur d'une Ville. Mais un Géographe, un Voyageur moderne peut-il m'apprendre sous quel nom on désignoit les Germains avant le tems de Jules-César & de Diodore de Sicile? M. Gibert a

grande raison de dire que je suis un mauvais Logicien ; car j'avoue de bonne foi que je ne comprend rien à tout cela.

IV. Je passe à une autre remarque de M. Gibert, qui ne m'arrêtera qu'un moment. » Il ne faut pas, dit-il, *pag.* 14. avec quelques mo» dernes, traiter de visions toutes les étymologies que l'on tire des » Langues Orientales, même pour les noms des Pays Occidentaux.

Je m'imagine que cette réflexion me regarde. La plûpart des Etymologistes, tant Anciens que Modernes, sont, à mon avis, de grands visionnaires, & la plûpart de leurs Etymologies sont de pures visions. J'aurai occasion dans la suite de passer en revue les Etymologies Orientales de M. Gibert, & d'examiner en même tems le fondement sur lequel elles sont appuyées. C'est que les Phéniciens ont fait des établissemens dans les Gaules. Nous verrons alors s'il est à propos de faire ici une exception en faveur de M. Gibert. Pour le présent, je ne dois penser qu'à me défendre, & non pas à attaquer mon adversaire.

V. Ce que j'ai dit des noms que les Peuples Celtes ont porté, fournit à M. Gibert la matiére d'une objection que vous trouverez à la page 16 de son Livre. » Quant au nom de Gaulois, *Galli*, il semble » que l'on ne doive en chercher l'étymologie que dans le Latin, puis» que César nous dit encore que ce nom leur étoit donné par les Ro» mains en leur Langue : *Nostra Galli appellantur.* Il n'est guères judi» cieux de supposer que César a avancé, au hasard, que ce nom » étoit Latin, ou a jugé, sans connoissance de cause, qu'il n'étoit pas » Celtique «.

Tout ce que j'ai dit sur cet article, (*Hist. des Celt*, *Liv.I. pag.* 91.) » c'est que Jules-César ne décidoit pas si le nom de Gaulois étoit en » lui-même Grec, Latin, ou Celte «. Je suis encore aujourd'hui dans les mêmes idées. Il est vrai encore qu'il ne seroit guères possible de nier ce que Jules-César pose en fait, comme étant de notoriété publique ; mais seroit-il plus judicieux de lui faire dire une chose à laquelle il n'a jamais pensé ? Cet Auteur indique en passant l'usage reçu de son tems. » Nous appellons, en notre Langue, Gaulois les Peuples qui, dans la » leur, prennent le nom de Celtes «. (50) C'est un fait dont je ne disconviens point. Mais c'est aussi, à mon avis, tout ce qu'on peut tirer de ce

(50) Cæsar I. 1.

paſſage. Car, au reſte, ce grand perſonnage » qui paſſe pour un des plus » ſçavans des Romains dans ſa Langue, & qui avoit vécu dix ans » chez les Celtes » (51), n'étoit pas homme à ſe mêler de diſcuſſions ſur l'origine du mot de *Galli*, pour décider s'il étoit Latin ou Celte. En un mot, je crois que Jules-Céſar parle, comme on a toujours parlé, & que M. Gibert lui fait dire des choſes auxquelles nous ne penſerions point, ſi nous nous exprimions dans les propres termes de Jules-Céſar. Quand les Auteurs Latins diſent, » qu'ils appellent, dans » leur Langue, *Grecs*, les Peuples qui, dans la leur, prennent le nom » d'*Helléner*, « prétendent-ils pour cela que le nom de *Grecs* ſoit Latin d'origine ? Si M. Gibert diſoit que les François appellent *Allemands* les Peuples, qui, dans leur Langue, ſe nomment *Teutſchen* ou *Tudeſques*, faudroit-il conclure de-là, que l'origine du nom d'*Allemand* doit être cherchée dans la Langue Françoiſe, plutôt que dans la Germanique ? Si je diſois que nous nommons *Moſcovites* des Peuples, qui, dans leur Langue, ſe nomment toujours *Ruſſes*, s'enſuivroit-il de-là que le nom de *Moſcovite* eſt Allemand ou François ?

VI. Voici, Monſieur, une nouvelle objection qui paroît avoir d'abord plus de fondement que les précédentes. Je vais la rapporter dans les propres termes de M. Gibert, *pag.* 41. » *Le Danube*, dit Hérodote (52), » *a ſon cours depuis le Pays des Celtes & la Ville de Pyrrhéne.... Les* » *Celtes demeurent au-deſſus des Colonnes d'Hercule, & confinent aux* » *Cynétes, qui ſont le dernier Peuple que l'on trouve à l'Occident de l'Eu-* » *rope*. Ce ſont les Celtes même que M. Pelloutier a cru qu'Héro- » dote plaçoit à l'extrémité occidentale de l'Europe, & non pas les » Cynétes. Mais il s'eſt trompé. Il ſuffit de jetter les yeux ſur le texte » Grec pour s'en convaincre «.

Pour éclaircir le fait, commençons par rapporter les deux paſſages d'Hérodote que j'ai cités (53) dans l'endroit que M. Gibert juge à propos de critiquer. Le premier porte (54) : » Les ſources du Danube ſont dans » le Pays des Celtes, près de la Ville de Pyrrhéne. Ce fleuve coupe » l'Europe en deux parties égales. Les Celtes demeurent (55) au-delà » des Colonnes d'Hercule, & confinent aux Cynéſiens, qui ſont le

(51) Gibert. p. 16.
(52) Herodot. lib. 2. cap. 33. lib. IV. cap. 49.
(53) *Hiſt. des Celt. Liv. I. p.* 7.
(54) Herodot. II. 33.
(55) ἔξω au-delà, & non pas au-deſſus comme M. Gibert a traduit.

grande raison de dire que je suis un mauvais Logicien ; car j'avoue de bonne foi que je ne comprend rien à tout cela.

IV. Je passe à une autre remarque de M. Gibert, qui ne m'arrêtera qu'un moment. » Il ne faut pas, dit-il, *pag.* 14. avec quelques mo- » dernes, traiter de visions toutes les étymologies que l'on tire des » Langues Orientales, même pour les noms des Pays Occidentaux.

Je m'imagine que cette réflexion me regarde. La plûpart des Etymologistes, tant Anciens que Modernes, sont, à mon avis, de grands visionnaires, & la plûpart de leurs Etymologies sont de pures visions. J'aurai occasion dans la suite de passer en revue les Etymologies Orientales de M. Gibert, & d'examiner en même tems le fondement sur lequel elles sont appuyées. C'est que les Phéniciens ont fait des établissemens dans les Gaules. Nous verrons alors s'il est à propos de faire ici une exception en faveur de M. Gibert. Pour le présent, je ne dois penser qu'à me défendre, & non pas à attaquer mon adversaire.

V. Ce que j'ai dit des noms que les Peuples Celtes ont porté, fournit à M. Gibert la matiére d'une objection que vous trouverez à la page 16 de son Livre. » Quant au nom de Gaulois, *Galli*, il semble » que l'on ne doive en chercher l'étymologie que dans le Latin, puis- » que César nous dit encore que ce nom leur étoit donné par les Ro- » mains en leur Langue : *Nostra Galli appellantur.* Il n'est guères judi- » cieux de supposer que César a avancé, au hasard, que ce nom » étoit Latin, ou a jugé, sans connoissance de cause, qu'il n'étoit pas » Celtique «.

Tout ce que j'ai dit sur cet article, (*Hist. des Celt*, *Liv.I. pag.* 91.) » c'est que Jules-César ne décidoit pas si le nom de Gaulois étoit en » lui-même Grec, Latin, ou Celte «. Je suis encore aujourd'hui dans les mêmes idées. Il est vrai encore qu'il ne seroit guères possible de nier ce que Jules-César pose en fait, comme étant de notoriété publique ; mais seroit-il plus judicieux de lui faire dire une chose à laquelle il n'a jamais pensé ? Cet Auteur indique en passant l'usage reçu de son tems. » Nous appellons, en notre Langue, Gaulois les Peuples qui, dans la » leur, prennent le nom de Celtes «. (50) C'est un fait dont je ne disconviens point. Mais c'est aussi, à mon avis, tout ce qu'on peut tirer de ce

(50) Cæsar I. 1.

paſſage. Car, au reſte, ce grand [illegible]
» ſçavans des Romains dans la Langue, & [illegible]
» chez les Celtes » [illegible], [illegible]
ſur l'origine du mot de Gall, [illegible]
un mot, je crois que Jules-[illegible]
& que M. Gibert [illegible]
[illegible] point, [illegible]
Jules-Ceſar [illegible]
» leur Langue. [illegible]

[illegible]



» dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Le second passage » dit que le Danube traverse toute l'Europe, & que ses sources sont » dans le Pays des Celtes, qui sont, après les Cynésiens, le dernier » Peuple de l'Europe du côté de l'Occident (56). » En fondant ensemble ces deux passages d'Hérodote, j'ai dit (*Histoire des Celtes*, *Livre* 1. *pag.* 7.) que, » selon cet Historien, les Celtes demeuroient au-delà » des Colonnes d'Hercule, qu'ils étoient voisins des Cynésiens & » le dernier des Peuples qui fut établi en Europe du côté de l'Occi» dent «. J'avoue que, pour plus grande précision, j'aurois dû ajouter *après les Cynésiens*. Si je ne l'ai point fait, c'est que je ne voulois pas relever une petite inexactitude qui est échapée à l'Historien; & qui forme une espéce de contradiction entre les passages que vous venez de lire. Le premier dit que » les Celtes demeurent au-delà des colon» nes d'Hercule. « Cela est vrai. Le Peuple, dont il s'agit, avoit ses établissemens vers l'embouchure du Guadiana, au lieu que les Anciens placent les Colonnes, d'Hercule au Détroit de Gibraltar ou à l'Isle de Cadix. » Ces Celtes étoient voisins des Cynésiens, qui sont le » dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. « Cela est vrai » encore. Les Cynésiens demeuroient autour du *Promontorium Cuneum*, qui est le *Cap de Saint Vincent* dans le Royaume des Algarves. Le second passage porte que » les Celtes sont le dernier Peuple de l'Eu» rope du côté de l'Occident μετα Κυνητας, *après les Cynésiens*. « Ne falloit-il pas dire *avant les Cynésiens*, ou *à l'exception des Cynésiens*; & ces mots, *après les Cynésiens*, ne sont-ils pas un faux sens? Si je disois en substituant les nouveaux noms aux anciens, que l'Andalousie est le dernier Pays de l'Europe du côté de l'Occident *après les Algarves*, cela signifieroit-il que l'Andalousie est plus Orientale que les Algarves? J'ai donc voulu épargner au Lecteur cette petite discussion critique, & laisser là les Cynésiens dont je n'avois que faire. Au reste, je sçavois fort bien où Hérodote plaçoit les Celtes & les Cynésiens, & je sçavois encore que les passages d'Hérodote, dont il s'agit, étoient remplis des bévues les plus grossieres que j'aurai occasion d'exposer tout à l'heure. Si M. Gibert n'est pas content de cet éclaircissement, je lui promets qu'au cas que l'on fasse jamais une seconde édition de mon

(56) Herodot. IV. 49.

Ouvrage, je ne manquerai pas d'ajouter ces mots, *après les Cynésiens*, dans l'endroit où ils manquent.

Qu'il me soit permis, à mon tour, de faire présentement deux questions à M. Gibert.

1. Si les Celtes, dont il s'agit, demeuroient entre les Colonnes d'Hercule & le Royaume des Algarves, pourquoi M. Gibert renferme-t-il donc les Celtes entre la Garonne & la Seine? Ces Fleuves sont-ils donc à l'Occident des Colonnes d'Hercule?

2. Si j'ai failli en rapportant le passage d'Hérodote sans faire aucune mention des Cynésiens, pourquoi mon Censeur m'a-t-il donc copié? Pourquoi a-t-il même enchéri sur la bévue qu'il releve, & donné encore plus le change au Lecteur? Lisez, je vous prie, ces paroles (57) : » Le Pays des Celtes, en effet, étoit situé à l'extrémité » de l'Europe, du côté du couchant. ἔσχατοι πρὸς τοῦ ἡλίου δυσμέων τῶν ἐν τῇ » Εὐρώπῃ (58). Il en étoit la borne, & celui où tous les autres aboutissoient pour ainsi dire ». Je m'imagine que M. Gibert a une double Logique pour relever dans les autres des fautes qu'il commet lui-même; &, quand il devroit m'accuser cent fois d'être un mauvais Logicien, j'avouerai toujours bonnement qu'il me semble que M. Gibert auroit dû ou ne pas me copier, ou ne pas me critiquer.

VII. En examinant les passages d'Hérodote, dont j'ai donné la version, j'avois dit (*Hist. des Celt. p.* 7.) que » cet Historien fait des Monts » Pyrenées une Ville de ce nom, & qu'il confond ces Montagnes » avec celles des Alpes, d'où les Anciens faisoient descendre le Da» nube. « M. Gibert ne me passe pas cette remarque. Elle lui fournit la matière d'une autre objection (59). » M. Pelloutier s'est trop pressé de » confondre la Ville de Pyrrhéne, où Hérodote place la source du Danu» be, avec les Mont Pyrenées, qui séparent les Gaules des Espagnes. » Hérodote parle, comme on voit, d'une Ville & non d'une Montagne. » Le Danube se forme de deux ruisseaux, dont l'un, dit Villichius, » est appellé *Prygen*, & l'autre sort auprès d'une Ville appellée *Feren* » *Bach*, (*source de Feren*) noms, qui ne sont pas si éloignés de celui

(57) Gib. p. 20.

(58) Ce sont les paroles d'Hérodote IV. 49. & M. Gibert a omis les deux mots μετὰ Κυνήτας qui suivent après celui-ci de δυσμέων

(59) Gibert p. 43.

» de Pyrrhéne que l'on puiſſe décider qu'ils n'ont pas été déſignés ſous » ce nom par Hérodote. «

Mais M. Gibert ne s'eſt-il pas trop preſſé de me critiquer ici ? Ne ſçavoit-il pas, ou plutôt n'avoue-t-il pas lui-même (*pag.* 207.) que, du tems d'Hérodote, & pluſieurs ſiécles après ſous l'Empire de Maximin, les Germains n'avoient encore ni Ville ni Village ? Comment veut-on que l'Hiſtorien déſignât une Ville qui n'exiſtoit pas encore, & que, par une révélation étymologique, il prit la ſeconde ſyllabe du mot *Feren* & la premiere du mot *Prygen* pour en faire, avec le ſecours d'une tranſpoſition, le nom de *Pyren* ? On a critiqué Hérodote ſur bien des articles qui peuvent être défendus. Il a ſçu ce que bien d'autres ont ignoré avant & après lui, comme, par exemple, que le Tanais ſort d'un Lac & non pas des Monts Riphéens, que la Mer Caſpienne eſt un véritable Lac & non un Golfe de l'Océan ſeptentrional. Ici il faut paſſer condamnation de bonne grace, parce qu'Hérodote parloit en l'air, ou, au moins, ſur de très-mauvais Mémoires. Je vais, Monſieur, vous expoſer en deux mots les bévues qu'il fait dans les deux paſſages dont il eſt queſtion. Si mes raiſons ne perſuadent pas M. Gibert, il ſera aſſurément tout ſeul de ſon ſentiment.

Hérodote avoit oui dire que Pyrrhéne étoit dans le Pays des Celtes. Dans la Langue Grecque les Montagnes ſont ordinairement du genre maſculin, ou du neutre, & les Villes du genre féminin ; l'Hiſtorien avoit conclu, ſelon les régles de la Grammaire & de l'Etymologie, que *Pyrrhéne*, étant une terminaiſon féminine, devoit être inconteſtablement le nom d'une Ville & non pas d'une Montagne. Il avoit appris encore que les ſources du Danube étoient dans le Pays des Celtes, & d'autres avoient aſſuré que les Celtes demeuroient entre les Colonnes d'Hercule & le Pays des Cynéſiens. Toutes ces particularités avoient trouvé place dans ſes Recueils, & tout cela étoit vrai à un ſeul article près, ſçavoir que Pyrrhéne n'étoit pas une Ville, mais une chaîne de Montagnes. Voici préſentement la bévue. Quand Hérodote a voulu faire uſage de ſes Recueils, & mettre en œuvre les matériaux qu'ils lui fourniſſoient, il s'eſt exprimé d'une maniére qui montre viſiblement qu'il a cru que le Pays des Celtes n'avoit pas plus d'étendue que ne pouvoient en avoir le territoire d'Athénes, de Thèbes, ou de Lacédémone, & qu'ainſi *Pyrrhéne*, les ſources du Danube, & les Celtes

voiſins

voisins des Cynésiens, n'étoient pas à une distance plus grande que Paris peut l'être de Versailles. Dans cette idée il a dit que le Danube a sa source dans le Pays des Celtes, près de la Ville de Pyrrhéne; que les Celtes sont voisins des Cynésiens; que le Danube traverse toute l'Europe depuis le fond de l'Occident & les Colonnes d'Hercule, jusqu'au Pont-Euxin. Si M. Gibert n'a pas aperçu tout cela, on peut assurément lui appliquer ce que saint François de Sales disoit de la Marquise de Saluces : *Je l'ai bien vue, mais je ne l'ai pas regardée.* Ce n'est pas assez de lire un Historien, il faut l'examiner, le digérer, distinguer les choses qu'il a vues, ou rapportées sur de bons Mémoires, de celles qu'il raconte sur un oui dire, & ne se prévenir jamais tellement en sa faveur qu'on veuille le soutenir lorsqu'il est visible qu'il s'est trompé. Sans cela on écrira éternellement sur l'Histoire ancienne, &, au lieu de l'éclaircir, on ne fera que l'embrouiller davantage, comme l'ont fait plusieurs Auteurs modernes, qui ont donné dans un si grand nombre de visions sur l'origine des Peuples en suivant Apollodore & d'autres Historiens de cette trempe, que l'on ne sçait plus à quoi s'en tenir. Dans le fond les étranges fautes qu'Hérodote fait ici peuvent être excusées par un endroit. Il décrivoit un Pays qui, de son tems, étoit entièrement inconnu. Aristote, qui étoit un tout autre homme, & qui étoit postérieur à Hérodote d'un siécle plus ou moins (60), n'en sçavoit guères plus que lui sur le sujet dont il est question. Vous en jugerez par ces paroles (61) : *Ex Pyrene qui Mons est Celticæ versus occasum æquinoctialem, profluunt Ister ac Tartessius* (62), *hic equidem extrà columnas, ille verò omnem Europam permensus in Euxinum Pontum exiens.* Mais que des Auteurs, qui devroient s'appercevoir du premier coup-d'œil qu'Hérodote & Aristote avancent ici des choses insoutenables, ne laissent pas de les défendre, c'est ce que je ne puis comprendre.

VIII. Je ne sçais quel est le but d'une autre remarque que M. Gibert ajoute *pag.* 44. à son Apologie d'Hérodote. » Il y avoit une Mon» tagne *Pyrenée* dans les Alpes Rhétiques sur les confins de la Ger» manie. C'est ce qui est également attesté par les Anciens & recon-

(60) Hérodote nâquit à Halicarnasse, dans la Carie, 484 ans avant J. C. Aristote nâquit à Stagyre, Ville de Macédoine, 384 ans avant J. Christ.

(61) Aristot. Meteorolog. lib. I. c. 13. p. 336.

(62) C'est le Bœtis, aujourd'hui le Guadalquivir.

» nu par Rhénanus, Cluvier, Ortélius. Son nom même s'est con» servé, & les Allemands l'appellent encore *Prenner* ou *Brenner* dans » le Tyrol «

Si cette observation me regarde parce que j'ai dit qu'Hérodote confond les Monts Pyrenées avec les Alpes d'où les Anciens faisoient sortir le Danube, je répondrai 1°. que, supposé même qu'il y eut autrefois dans les Alpes Rhétiques une Montagne qui portât le nom de Pyrenée, Hérodote ne se feroit pas moins trompé pour cela. Il met les sources du Danube près de la Ville & non près de la Montagne de Pyrrhéne. D'ailleurs les sources de ce Fleuve ne sont ni dans les Alpes Rhétiques, ni dans le Tyrol.

2. Je crois qu'il est très-permis de douter de ce que M. Gibert avance ici. Rhénanus, Cluvier, Ortélius ne me persuaderont jamais qu'il y eût dans les Alpes une Montagne qui portât le nom de *Pyrenée*, à moins qu'ils ne le prouvent par de bons témoignages des anciens Géographes. Je renvoye M. Gibert au Dictionnaire Géographique de M. Bruzen de la Martiniere, où il trouvera qu'Ortélius, & ceux qui l'ont suivi, se sont évidemment trompés sur cet article.

A l'égard des Anciens, » qui ont également attesté qu'il y avoit une » Montagne Pyrenée dans les Alpes Rhétiques sur les confins de la » Germanie, « M. Gibert ne produit que Denys le Périégéte, qui dit (63) » qu'après les Germains on trouve le Mont Pyrenée & les habitations » des Celtes près des sources du Pô «. Mais, qui a dit à M. Gibert que Denys le Voyageur doit être mis au nombre des anciens Géographes? Il appelle *Bretanoi* (64) les Peuples de l'Amérique que nous appellons aujourd'hui *Bretons*. Cette dénomination est-elle fort ancienne? Dans quelque siécle que ce Géographe ait vécu, il dit que le *Mont-Pyrenée* & les habitations des Celtes sont près des sources du Pô. Ce n'est pas là qu'il faut chercher ni les Celtes de M. Gibert, ni les Alpes Rhétiques, ni la Ville, ou le Mont de Pyrrhéne, qui avoit dans son voisinage les sources du Danube. Enfin je suis persuadé que Denys le Voyageur s'est trompé sur cet article comme sur plusieurs autres. Il suffit de lire ce qu'il dit des Provinces Occidentales de l'Europe pour

(63) Dionys. Perieg. v. 288.
(64) Id. v. 284.

se convaincre qu'il n'étoit pas bien informé, non plus qu'Eustathe son Scholiaste, quoiqu'il vécut dans le douziéme siécle de l'Ere Chrétienne.

Je m'apperçois que cette Lettre est déja bien longue : je vais donc la finir. Si vous le trouvez bon, je vous en écrirai encore deux autres. Dans la seconde, je répondrai succinctement à une foule d'objections par lesquelles M. Gibert prétend renverser toutes mes conjectures sur les anciens habitans de la Gréce. Dans la troisiéme, j'examinerai les découvertes, les conjectures, & les étymologies que M. Gibert communique au Public dans son Ouvrage, &, en même tems, je répondrai, pour M. l'Abbé du Bos, à une Critique qui me paroit mal fondée dans ce qui fait l'essentiel de la question. M. le Marquis de Saint-Aubin est plein de vie : il ne manquera pas de se défendre s'il le juge nécessaire.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
PELLOUTIER.

A Berlin le 25 Août 1744.

SECONDE LETTRE de M. PELLOUTIER à M. JORDAN,... pour servir de réponse aux Objections qui lui ont été faites par M. GIBERT (1).

MONSIEUR,

JE m'acquitte de la promesse que je vous ai faite de répondre dans une Lettre particuliére aux objections par lesquelles M. Gibert prétend renverser mes conjectures sur l'origine des Grecs. J'avois dit (2) que » les » plus anciens Habitans de la Gréce etoient les Pélasges, & que j'é- » tois dans l'opinion que ces Pélasges étoient le même Peuple qui

(1) *Voyez* le *Tome XLI.* de la *Bibliothéque Françoise*, p. 52-116.
(2) *Hist. des Celt. Liv. I. chap. IX. p.* 40. & suiv.

» occupoit les autres Provinces de l'Europe, & que l'on désigna de-
» puis sous le nom de Scythes & de Celtes. Dans la suite il passa en
» Gréce plusieurs Colonies d'Egyptiens & de Phéniciens, qui, s'étant
» fortifiés dans ce Pays, chasserent une partie des anciens Habitans,
» & soumirent les autres à leur domination. De ce mélange, il se
» forma un nouveau Peuple, qui naturellement devoit tenir quelque
» chose des Phéniciens, des Egyptiens & des Pélasges. Le Vainqueur
» introduisit, autant qu'il étoit en son pouvoir, ses Coutumes, sa
» Langue, sa Religion; mais il ne put empêcher qu'on ne remarquât
» pendant long-tems parmi les Grecs des traces bien sensibles de la Lan-
» gue & des Coutumes des Pélasges, qui, autant que je puis en
» juger, ne différoient en rien des Thraces & des Scythes, qui leur
» étoient voisins du côte du Nord. « Voilà le précis de ma conjecture que j'ai justifiée par plusieurs réflexions, qui, à la vérité, ne forment pas une démonstration, des matiéres de cet ordre n'en étant pas susceptibles; mais ces réflexions, au moins, ne sont pas destituées de vraisemblance. J'ai montré par l'histoire des premiers Habitans de la Gréce, par leurs Coutumes, par leur Religion, par leur Langue, & même par leurs Fables, qu'ils étoient Scythes.

Cette conjecture n'est point du goût de M. Gibert. Je n'en suis point surpris: sa maniére de penser ne s'accorde point avec la mienne; &, dans le fond, comme il ne s'agit que d'une conjecture, je ne dois pas me flatter qu'elle soit généralement approuvée. Cependant M. Gibert ne disconvient point que les Pélasges ne fussent les anciens Habitans de la Gréce: il ne nie pas que les Egyptiens & les Phéniciens n'ayent envoyé des Colonies & fait des établissemens dans ce Pays. Sa critique tombe principalement sur ce que j'ai dit que les Pélasges me paroissent avoir été un Peuple Scythe ou Celte. Voyons donc si M. Gibert étoit fondé à dire (3) que mon sentiment, par rapport aux Pélasges, » n'est soutenu que par des conjectures hasardées, par des ci-
» tations mal entendues, ou même tronquées, par des raisonnemens
» peu solides « (4), qu'il péche en un mot contre toutes les régles de la Logique. Suivons, pour cet effet, pied à pied les remarques de mon

(3) Gibert p. 134.
(4) Pag. 149.

Antagoniste, dont je rapporterai toujours les propres termes : » M. Pelloutier semble s'embarrasser peu d'accorder son systême avec l'Ecriture-Sainte, qui fait descendre les Grecs de *Javan ;* une conjecture » singuliére qui se trouve, ou, du moins, qui paroît opposée au texte » des Livres saints, devroit être proposée avec un peu plus de circonspection. «

Voilà, Monsieur, un début qui semble insinuer que M. Gibert vouloit prévenir le Public & contre ma personne & contre mon Ouvrage. Il commence par m'attribuer des choses auxquelles je n'ai point pensé, & qui sont même directement opposées à mes sentimens ; en un mot, il m'intente l'accusation d'Hétérodoxie. J'avoue que j'ai dit fort ingénument ce que je pensois des différens sujets que j'ai eu occasion d'examiner ; les matiéres que j'ai traitées, n'étant pas des articles de foi, sur lesquels on ne puisse s'écarter des opinions reçues, sans donner du scandale. Mais ai-je dit quelque part que je n'ajoutois aucune foi à l'Histoire sainte, & que je m'embarrassois peu d'accorder mon systême avec celui des Livres sacrés ? M'est-il seulement arrivé d'insinuer quelque chose de semblable ? Si j'étois en Pays d'Inquisition, je comprendrois parfaitement quel est le but d'une semblable imputation. Par la grace de Dieu je suis en Pays de liberté, &, par cela même, on ajoutera plus de foi à la déclaration que je vais faire : c'est que je reconnois très-sincérement la Divinité de l'Ecriture, & que mon intention n'a jamais été de m'écarter en quoique ce soit de ses décisions. Aussi n'est-il jamais sorti, ni de ma bouche, ni de ma plume, rien de contraire à ce que je viens de déclarer. J'ai dit (5) que les Pélasges étoient un Peuple Scythe, que les Scythes n'étoient pas Indigétes, qu'ils venoient incontestablement d'Asie, qu'ils se disoient descendus d'un homme qui avoit trois fils. Dans tout cela y a-t-il quelque chose qui soit opposé au systême de l'Ecriture, ou qui empêche que les Scythes ne fussent descendus de Noé ? Je crois fermement qu'ils tiroient leur origine de ce Restaurateur du genre humain. Mais, comment, & par lequel de ses trois fils, en sont-ils issus ? c'est ce que j'ignore, parce que l'Ecriture n'en dit rien, & que l'Histoire des Scythes ne remonte pas si haut. Dans le fond, ne vaut-il pas autant que j'avoue mon ignorance sur cet ar-

(5) *Hist. des Celt. Lib. I. chap. XIII. p. 79-83.*

ticle, que si je disois, avec M. Gibert (6), que les Grecs descendent de Javan, parce qu'il est fait mention dans le Prophéte Daniel (7), *du bouc des chévres, qui est le Roi de Javan*, c'est-à-dire, de la Gréce. Je sçais que M. Bochart (8) a cru que les Grecs étoient issus de Javan. Il le prouve par un passage de la Génése (9), qui porte que » les fils de » Javan furent Elisa, Tarsis, Kittim & Dodanim, desquels les Isles » des Nations furent divisées. « Mais 1°. La Gréce n'est pas une Isle. 2°. Le sçavant M. Brochart avoue, de bonne foi (10), que l'on plaçoit aussi la postérité de Javan dans l'Arabie heureuse. 3°. Enfin les Grecs soutenoient formellement que le nom d'Ioniens ou de Jaoniens qu'on leur donnoit en Orient, du tems du Prophéte Daniel, étoit fort moderne. Ils le tenoient d'Ion, fils de Xuthus, petit-fils d'Hellen, & arriére-petit-fils de Deucalion. Avant ce tems-là on les appelloit Pélasges. Comme mon plan ne m'appelloit pas à parler de tout cela, je n'en ai fait aucune mention, & je consens de bon cœur de laisser à M. Gibert une conjecture qui ne lui est pas particuliére; pourvu qu'il ne m'accuse pas d'Hétérodoxie, parce que je n'ai pas cru devoir commencer l'*Histoire des Scythes* ou *des Celtes* au Déluge, ou à la confusion des Langues.

» C'est, dit M. Gibert (11), une premiére observation à laquelle » j'en ajouterai une seconde, sur un passage de Denys d'Halicarnasse, » qui est cité au bas de la *pag.* 41; il s'agit du tems où les Phéniciens » & les Egyptiens passerent la premiére fois en Gréce. A ce sujet, » M. Pelloutier prétend que *Denys d'Halicarnasse dit que les Pélasges » étoient les anciens Habitans de la Gréce, commencerent d'être inquié- » tés par les Orientaux deux générations avant la guerre de Troye.* M. Pel- » loutier n'a pas pris garde qu'il ne s'agissoit dans le passage de l'His- » torien Grec, ni des Egyptiens, ni des Phéniciens, ni de leur venue » en Gréce, ni enfin des Pélasges de la Gréce, mais des Pélasges d'Italie, » de la famine, de la peste, ou des autres malheurs qui les obligerent » d'en sortir, & de retourner dans la Gréce, ou dans d'autres Contrées. «

Je répond 1°. Que dans l'endroit critiqué par M. Gibert, il ne s'agit point du tems où les Egyptiens & les Phéniciens passerent pour la pre-

(6) Gibert. p. 136.
(7) Daniel cap. VIII. 21.
(8) Bochart. Geogr. S. lib. III. cap. 3. p. 174.
(9) Genes. X. 2. 4. 5.
(10) Bochart. ad. Ezech. XXVII. 19. Geogr. Sacr. 50. lib. III. cap. 3. p. 174.
(11) Gibert. p. 136.

miere fois en Gréce. (12) J'ai dit bien clairement (13) que Cadmus, selon l'opinion commune, passa dans ce Pays l'an de la P. J. 3191. Il s'agit du tems où les Pélasges commencerent d'être inquiétés. Cela arriva, selon Denys d'Halicarnasse (14), deux générations avant la guerre de Troye, c'est-à-dire, l'an de la P. J. 3470, ou, si l'on veut, 3460, en faisant finir les deux générations au commencement de la guerre, & non pas à la prise de la Ville. Il y avoit donc 265 à 275 ans, que les Phéniciens avoient commencé à passer en Gréce, lorsqu'ils penserent à chasser les Pélasges.

2°. Il suffit de lire Denys d'Halicarnasse, pour y trouver que (15) les Pélasges étoient inquiétés en Italie, en Gréce, & partout ailleurs. » Cherchant un asyle en Gréce, & même parmi les Barbares, ils ne » le trouvoient nulle part, ce qui les obligeoit à se disperser par tou- » te la terre ? Notre Historien ne dit-il pas bien expressément (16) » qu'environ soixante ans avant la guerre de Troye, une sédition do- » mestique amena des Arcadiens en Italie, sous la conduite d'Evan- » dre ». Voilà donc des Pélasges qu'une faction supérieure chasse de la Gréce, deux générations avant la prise de Troye (17). N'est-il pas constant, d'ailleurs, que c'est dans ce tems-là que les Pélasges étoient le plus inquiétés en Gréce ? Ne fut ce pas peu d'années avant ce célébre siége, que les Athéniens chasserent les Pélages, pour recevoir les Héraclides (18) ?

3°. Enfin, M. Gibert n'a pas jugé à propos de se souvenir de la remarque que j'ai faite (19), » que les Peuples de la Gréce, avoient passé » en Italie beaucoup plus tard, que le commun des Auteurs ne le pré- » tend ». Je ne crois point que les Pélasges ayent passé en Italie, dix-sept générations (20) avant la guerre de Troye, ni seulement avant ce célébre siége. Denys d'Halicarnasse ne me démentira pas. Il regarde comme une chose fort incertaine (21), ce que P. Caton & C. Sempronius avoient écrit d'une Colonie d'Arcadiens qu'Oénotrus avoit conduite en Italie. Si M. Gibert a un systême bien lié, il faut qu'il souf-

---

(12) Hist. des Celt. Liv. I. chap. IX. p. 41.
(13) *Ibid.* Liv. II. chap. XI. p. 200.
(14) Dionys. Halic. lib I p. 9.
(15) Dionys. Halic. lib. I. p. 18-19-20.
(16) *Ibid.* lib. I. p. 24. II. 77.
(17) *Voy.* Eustath. ad Dionys. Perieg. pers. 347.
(18) *Voy.* Maxim. Tyr. XIII. p. 159.
(19) Hist. des Celt. Liv. I. chap. X. p. 61. 62.
(20) Dionys. Halic. lib. I. p. 9.
(21) Dionys. Halic. lib. I. p. 9. 11.

crive à mon sentiment. Il soutient (22) » qu'à peine les Grecs com-» mençoient-ils, du tems de leur Hercule, à fabriquer de longs vais-» seaux, de sorte qu'il n'est pas possible qu'ils ayent pu armer une Flot-» te puissante, & passer, par mer, dans les Gaules, & dans les Espa-» gnes, avec des Armées nombreuses. » Si cette réflexion est bonne pour le tems d'Hercule, elle le sera par conséquent pour un tems plus ancien de quinze générations. Le premier Vaisseau que les Grecs construisirent fut l'*Argo*, sur lequel Jason, Hercule, & les autres Argonautes s'embarquerent, deux générations avant le siége de Troye. Ce Vaisseau parut une si grande merveille aux Grecs, qu'ils en firent une Divinité : qu'on lise ce qu'Homére a écrit de l'Italie, trois cens ans plus ou moins après la prise de Troye, on verra que ce Pays étoit connu de son tems, à peu-près autant que les terres Australes le sont aujourd'hui. Cela seroit-il possible, si depuis plusieurs siécles les Pélasges n'avoient fait que passer & repasser de Gréce en Italie, & d'Italie en Gréce? Les prétendus Pélasges de l'Italie étoient, pour le dire en passant, des Grecs Ioniens & Eoliens, qui, étant inquiétés dans leur Pays par les Rois de Lydie, & ensuite par ceux de Perse, quitterent l'Asie mineure, & vinrent faire de nouveaux établissemens en Sicile, dans le Royaume de Naples, dans le Pays Latin & ailleurs. Denys d'Halicarnasse (23) rapporte aux Pélasges la fondation de la Ville de Vélia ; cependant il paroît, par Hérodote (24), que les Phocéens la fonderent du tems de Cyrus, Roi de Perse, &, comme le disoit Hyginus (25), plus de six cens ans après qu'Énée eut passé en Italie. Comment seroit-il donc possible que les Pélasges eussent été inquiétés en Italie, deux générations avant la guerre de Troye, puisqu'ils n'y sont venus que plusieurs siécles après cette guerre? N'est-il pas visible que Denys d'Halicarnasse a jugé du tems où ils étoient inquiétés en Italie, par celui où ils étoient en Gréce? Si j'écrivois un Livre, je répondrois avec la même étendue aux autres objections de M. Gibert. Elles me fourniroient une occasion trés-naturelle d'éclaircir divers points de l'Histoire ancienne, que plusieurs Critiques modernes embrouillent étrangement, pour les accommoder à leurs opinions sur l'origine des Peuples; mais j'ai résolu de me renfermer dans les bornes

(22) Gibert p. 127.
(23) Dionis. Halic. lib. I. p. 16.
(24) Herodot. I. 167.
(25) Ap. A. Gell. X. 16.

d'une

d'une Lettre; ainsi je vais abréger autant qu'il me sera possible (26).

» M. Pelloutier entre dans l'explication de son systême qu'il appuye, » 1°. sur l'Histoire des Pélasges. 2°. Sur leur Religion. 3°. Sur leur Lan- » gue. 4°. Sur la Mythologie Grecque. Il faut le suivre dans toutes ses » preuves. Il soutient d'abord que *les premiers Habitans de la Gréce » étoient un Peuple barbare & Nomade, qui portoit le nom de Pélasges. La » chose*, ajoute-t-il, *est reconnue par les plus célébres Historiens, qui assu- » rent que les Pélasges occupoient anciennement, non-seulement le Pélo- » ponnése, le territoire d'Athénes, avec les Villes voisines, particuliérement » celles de Lemnos, de Scyrus & d'Eubée, qui portoit autrefois le nom de » Pélasgia, mais en général toute la Gréce.* »

» 1°. Les Pélasges, il est vrai, étoient un Peuple barbare, & dont le ca- » ractére principal est d'avoir long-temps erré, pour se chercher des » demeures, sans trouver où ils pussent se fixer : mais je ne sçai sur » quel fondement (27) on veut les appeller Nomades. On sçait, en » effet, que le caractére essentiel des Nomades étoit de n'avoir d'autres » biens que des troupeaux, ni d'autre occupation que de les conduire » d'un pâturage à un autre, comme le reconnoît M. Pelloutier lui-mê- » me; de-là leur avoit été donné le nom sous lequel ils étoient con- » nus, qui a pour racine le mot Grec *νέμω*, qui signifie *paître*, ou celui » de *νόμη*, qui signifie *pâture* ou *pâturage*. *A permutandis pabulis; quia » sæpe tentantes agros, alia atque alia loca petiverant.* Ce sont les raisons » que Sallufte & Pline donnent de ce nom, l'un dans son *Jugurtha*, » l'autre dans son *Hist. Nat. Liv. V. c.* 3. Or nous ne lisons nulle part » que les Pélasges eussent aucune coutume de cette espèce, ou se » mêlassent du soin des troupeaux : au contraire, suivant Ephore, » dans Strabon, *Liv. V.* c'étoient des hommes qui s'étoient adonnés » uniquement à la guerre, &, suivant Denys d'Halicarnasse (28), ce » furent eux, qui, en se mêlant avec les Aborigénes, les policerent, » leur apprirent à bâtir des Villes & à s'y retirer; &, en effet, s'ils » n'avoient pas de demeure fixe, ce n'est pas parce qu'il étoit dans » leurs mœurs d'errer de Pays en Pays, & d'être toujours, pour » ainsi dire, ambulans, mais c'est, ou parce qu'ils ne trouvoient pas de

(26) Gibert p. 137.
(27) Herodot. lib. I. Strab. plurib. in locis.
(28) Dionys. Halic. Ant. Rom. lib. I.

» terres vuides où ils puſſent s'établir, ou parce qu'ils étoient con-» traints par quelque force majeure de quitter celles où ils s'établiſ-» ſoient, comme il réſulte de leur Hiſtoire; ainſi ils ne quitterent la » Theſſalie que parce qu'ils en furent chaſſés par les Léléges, & ils n'a-» bandonnerent l'Italie que parce qu'ils y furent forcés par les triſtes » effets de la peſte & de la famine. Les Scythes, au contraire, & les » Nomades, paſſoient d'un Pays à un autre, par coutume & ſans au-» cun deſſein de s'y fixer; ainſi l'épithéte de Nomade ne peut être » appliquée aux Pélaſges. »

Toute l'érudition que M. Gibert étale ici, pour montrer que les Pélaſges n'étoient pas un Peuple Nomade, eſt parfaitement hors d'œuvre. Les Pélaſges n'avoient point de demeure fixe, ils paſſoient continuellement d'un Pays à l'autre. De-là vient que les Grecs les appelloient, par dériſion, *Pelargous*, les Cygognes. Voilà un caractére bien marqué d'un Peuple Nomade. Mais, dit-on, Ephore aſſuroit qu'ils ſuivoient tous la profeſſion des armes. J'en conviens, mais cela empêche-t-il qu'ils ne fuſſent Nomades? Ces deux qualités ſont-elles donc incompatibles? Les Scythes, les Germains & la plûpart des Peuples Celtes n'étoient-ils pas en même tems Nomades & Soldats? Mais, dit-on encore, nous ne liſons nulle part que les Pélaſges ſe mêlaſſent du ſoin des troupeaux. Fort bien! cependant ces gens qui menoient une vie vagabonde ſans ſe fixer en aucun lieu, ne vivoient pas de l'air: ils étoient tous habillés de peaux: ne doit-on pas en conclure qu'ils nourriſſoient du bêtail dont ils tiroient, non-ſeulement des peaux pour ſe couvrir, mais encore des alimens pour ſubſiſter? M. Gibert prétend encore que » ſi les Pélaſges n'a-» voient point de demeure fixe, ce n'étoit pas qu'il fût dans leurs » mœurs d'errer de Pays en Pays, & d'être toujours, pour ainſi dire, » ambulans; mais c'étoit, ou parce qu'ils ne trouvoient point de terres » vuides où ils puſſent s'établir, ou parce qu'ils étoient contraints par » quelque force majeure à quitter celles où ils s'établiſſoient. » Diſtinguons les tems que M. Gibert confond ici, &, on verra qu'il ſe trompe manifeſtement. Avant l'arrivée des Orientaux, les Pélaſges étoient maîtres de toute la Gréce; ils en avoient l'Empire (29). Qu'eſt-ce donc qui les empêchoit alors de bâtir des maiſons, de fortifier des villes, de culti-

(29) Strab. VII. 327.

ver des terres, de planter des jardins ? Y avoit-il quelque ennemi qui les empêchât de se fixer dans un Pays dont ils étoient les maîtres souverains ? Cependant ils ne le faisoient point. Au lieu de semer du bled pour en faire du pain, ils en faisoient avec du gland. C'est parce qu'ils n'étoient pas Laboureurs, mais Nomades. Cela étoit dans leurs mœurs, ou, si l'on veut, c'étoit l'ancienne barbarie que les Scythes & les Celtes ont quittée beaucoup plus tard que les autres Peuples. Cependant, dit M. Gibert, selon Denys d'Halicarnasse, ce furent les Pélasges, qui, en se mêlant avec les Aborigines, les policerent, leur apprirent à bâtir des Villes & à s'y retirer. L'objection tombe entiérement, par ce que j'ai remarqué il n'y a qu'un moment. Ce furent les Grecs qui policerent les Habitans naturels de l'Italie, & non pas les Pélasges, qui n'y mirent jamais le pied. Continuons d'entendre M. Gibert (30).

» 2°. Cette proposition, que les anciens Habitans de la Gréce étoient » Pélasges, me paroît trop générale ; car il s'en faut, ce me semble, de » beaucoup que l'on doive réduire les premiers Peuples de la Gréce » aux seuls Pélasges, & l'Histoire nous apprend, au contraire, que, si » les Pélasges s'y établirent en quelques endroits, ou ils en chasserent » les Habitans qui y demeuroient auparavant, ou ils s'unirent avec » eux (31). Aussi je conviendrai, avec M. Pelloutier, que, suivant les » Auteurs qu'il cite en cette occasion, presque toutes les Contrées, » dont il fait ici l'énumération, ont été occupées en différens tems par » les Pélasges qui passoient de l'une à l'autre ; mais ces Auteurs ne disent » nulle part qu'ils les occupassent originairement. »

Faudra-t-il que je montre à M. Gibert que *les Pélasges occupoient la Gréce originairement*, qu'ils étoient Indigétes, Aborigines, Autochtones ? Les Payens avoient sur cet Article des idées qui ne sont pas plus du goût de M. Gibert que du mien (32). Ils appelloient Indigétes des hommes qu'ils prétendoient être sortis du limon de la terre, comme des champignons. Ainsi le Poëte Asius disoit, en parlant de Pélasgus (33) : *Diis similem autem Pelasgum in alticomis montibus terra nigra produxit ut mortalium genus foret.* Mais en prenant le mot d'*Indigétes* dans un sens plus général, & d'une maniére qui puisse s'accorder avec nos principes, il signifiera tout

(30) Gib. p. 139.
(31) Herodot, lib. I. Dionys. Halic. lib I. Strab. V.
(32) Gibert p. 58. Histoire des Celtes, Liv. I. Chap. XIII. p. [illegible].
(33) Pausan. Arcad. init.

au moins que les Pélasges sont les plus anciens Habitans de la Gréce; que l'Histoire ne fait mention d'aucun Peuple qui l'ait occupée avant eux; que l'on ignore absolument d'où ils étoient venus; que leur origine est inconnue; qu'elle remonte au tems fabuleux, & c'est ce que les Historiens disent formellement. Denys d'Halicarnasse (34), par exemple, assure que » Pélasgus & Phoronée sont les premiers Rois du Péloponnése qui soient connus dans l'Histoire; que les Pélasges étoient anciennement un Peuple Grec, originaire du Péloponése (35); qu'ils » demeuroient au commencement en Achaïe, au tour de la Ville d'Ar- » gos, & que plusieurs les croyoient Indigétes de ce Pays là. » Hésiode (36) remarquoit aussi que *Pélasgus étoit Indigéte du Péloponnése;* & d'autres prétendoient que ce Pélasgus étoit le même qu'Argos, duquel les Argiens se disoient descendus. Personne n'ignore que les Athéniens se glorifioient d'être Autochtones; ils ne laissoient pas de reconnoître les Pélasges pour leurs fondateurs (37); ils avouoient que leurs ancêtres demeuroient à la campagne, & avoient leurs habitations dispersées dans tout le territoire, jusqu'à ce que Thésée leur persuada de se réunir dans une seule & même Ville (38).

Dois-je montrer encore à M. Gibert que les Pélasges avoient autrefois l'Empire de la Gréce, qu'ils l'occupoient toute entière? J'ai déja cité un passage de Strabon (39), qui porte » qu'entre les Peuples qui ont eu » l'Empire de la Gréce, les Pélasges sont les plus anciens. » Le même Géographe dit ailleurs (40) que » c'est une chose reconnue, à peu- » près par tous les Historiens, que les Pélasges occupoient autrefois » toute la Gréce. » Strabon, au reste, n'a fait que suivre Hérodote, qui disoit aussi (41) que » le territoire d'Athénes étoit occupé par les Pélas- » ges, dans le tems qu'ils étoient maîtres de la Gréce. » Par surabondance de droit, ajoutons encore un seul passage d'Hérodote (42): » Les » principaux Peuples de la Gréce étoient anciennement les Pélasges & » les Grecs (Hellénes). » Et d'où venoient ces Grecs? Vous allez entendre qu'ils étoient Pélasges d'origine (43). » La Nation des Grecs, lors-

(34) Dionys. Halic. I. 9.
(35) Dionys. Halic. I. 14.
(36) Apollodorus I. 59.
(37) Marb. Heracl. v. 558.
(38) Plutarch. Thes. cap. 38.
(39) Strab. VII. 327
(40) Strab. V. 220.
(41) Herodot. VIII. 44.
(42) Herodot. I. 56.
(43) Herodot. I. 58.

» qu'elle se détacha de celle des Pélasges, étoit un Peuple peu consi-» rable, qui, ayant eu de très-petits commencemens, s'accrut beaucoup » dans la suite par le grand nombre de Peuples, & sur-tout de Barbares » qui se joignirent à eux. » Voilà donc les Auteurs mêmes, que M. Gibert m'oppose, qui disent que *les Pélasges occupoient la Gréce originairement, & qu'ils la tenoient toute entière.* Ils démentent par conséquent la Thése de M. Gibert, qui prétend que, » si les Pélasges s'étoient établis en » quelques endroits de la Gréce, ils en chasserent des Habitans qui y » demeuroient auparavant, ou s'unirent avec eux. » Les Loix d'une bonne critique permettent-elles donc que l'on brouille & que l'on confonde, comme on le juge à propos, des choses que ces Historiens distinguent si clairement? Sçavoir les tems les plus anciens où les Pélasges étoient paisibles possesseurs de la Gréce, & des tems fort postérieurs où ils commencerent d'être inquiétés, poussés & chassés de leur Pays par des Etrangers.

Mais, ajoute M. Gibert (44), » le prétendu passage de Thucydide, » rapporté en lettres italiques, (qu'avant le tems d'Hellen, fils de Deu-» calion, la Nation Pélasgique étoit répandue dans toute la Gréce), » quand on l'admettroit, ne prouveroit en aucune façon que les Pélas-» ges en étoient les premiers & les seuls Habitans : mais, de plus, c'est » un passage que l'on prête tout entier à Thucydide qui ne dit rien de » semblable : voici, en effet, les paroles de cet Historien dans l'endroit » qui est indiqué (45). *Le nom d'Hellénes ne fut point originairement » commun à tous les Peuples de ces Contrées ; il n'existoit point même du » tout avant Hellen, fils de Deucalion ; mais chaque Nation, & sur-tout, » entr'autres, celle des Pélasges avoit son nom propre & particulier.* A quoi » le Scholiaste ajoute, *qu'elles n'en avoient aucun qui fût commun à toutes.* » Il est facile de voir que non-seulement Thucydide ne dit pas que les » Pélasges occupassent toute la Gréce, ni même qu'ils fussent répandus » par-tout, mais qu'il résulte, au contraire, de ce qu'il dit, qu'elle étoit » peuplée de bien d'autres Nations que les Pélasges. »

Je m'imagine que c'est ici une de ces citations mal entendues, ou même tronquées, que M. Gibert me reproche. S'il faut l'en croire, *je prête*

(44) Gibert p. 140.
(45) Thucyd. lib. I. cap. 3.

un passage tout entier à Thucydide, qui ne dit rien de semblable. Un petit mot d'éclaircissement montrera si la censure est juste.

Je ne doute pas que M. Gibert n'entende le Grec, puisqu'il entreprend de rétablir plusieurs passages des Auteurs qui ont écrit dans cette Langue, & de corriger les versions qu'on en a données. Mais il me permettra de lui dire, avec tout le respect que je lui dois, qu'il n'a pas entendu le passage dont il s'agit. Quoi ! Thucydide, ce grand homme, que Quintilien préféroit à tous les Historiens Grecs, & que Démosthénes avoit pris pour son modéle, par rapport au style, auroit été capable de dire des choses qui ne forment aucun sens ? Il aura voulu nous apprendre qu'avant le tems d'Hellen, fils de Deucalion, chaque Nation de la Gréce avoit son nom propre & particulier, *& sur-tout, entr'autres, celle des Pélasges ?* Qu'est-ce donc que les Pélasges pouvoient avoir de plus ? Qu'avoient-ils *sur-tout entr'autres*, si chaque Peuple de la Gréce avoit son nom propre & particulier ? Thucydide (46), qui exprimoit en peu de mots beaucoup de choses, a voulu dire (47) » que, dans les tems les » plus anciens, on ne connoissoit point de nom commun qui servît » à désigner en général tous les Peuples de la Gréce. Le nom même » d'Hellénes, sous lequel on les désigna dans la suite, n'existoit pas » encore avant Hellen, fils de Deucalion. Les Peuples de la Gréce » portoient chacun son nom propre & particulier, & ils portoient sur-» tout celui de Pélasges, qui faisoient le plus grand nombre. Ce nom » propre qu'ils portoient eux-mêmes, ils le donnoient aussi au Pays » où ils étoient établis. » C'est de cette maniére qu'Henri Etienne a entendu le passage de Thucydide ; en conservant la version que j'ai suivie, il y ajoute une note, qui porte (48) que le nom de Pélasges avoit autrefois une très-grande étendue, n'y ayant presque point de Pays où les Pélasges n'eussent passé. Casaubon avoit vu aussi dans ce même passage (49), que le nom de Pélasges étoit commun autrefois à un grand nombre de Peuples de la Gréce. Comme Henri Etienne & Casaubon étoient plus grand Grecs que ni M. Gibert, ni moi, ne le serons jamais, je m'en tiens à la version qu'ils ont approuvée, & que M. Wasse a cru aussi devoir retenir dans le beau Thucydide qu'il nous a donné tout nouvelle-

(46) Quintil. lib. X. cap. 1.
(47) Thucyd. lib. I. cap. 3.
(48) H. Steph. ad Thucyd. lib. I. cap. 3.
(49) Casaubon. Comment. ad Strabon. p. 162.

ment. Il eſt vrai que dans cet endroit, comme dans pluſieurs autres, la verſion Latine de Thucydide tient quelque choſe de la Paraphraſe. Mais peut-on prendre d'autre parti, quand on veut rendre fidélement toutes les idées d'un Auteur auſſi concis que l'eſt Thucydide ? On le rendroit inintelligible, ſi on vouloit le traduire tout entier de la maniére dont M. Gibert a tourné le paſſage dont il s'agit ici. Dans le fond, la verſion Latine en eſt très-juſte. Que l'on faſſe dire à l'Hiſtorien que, *parmi les Peuples de la Gréce, les Pélaſges faiſoient autrefois le plus grand nombre*, ou qu'on lui faſſe dire que *les Pélaſges occupoient la plus grande partie de la Gréce*, n'eſt-ce pas toujours la même choſe ? Je ne vois pas, au reſte, que le Scholiaſte de Thucydide ajoute rien au récit de l'Hiſtorien. Voici ſa remarque : » l'Auteur veut dire que les Peuples de la Gréce ne por» toient qu'un nom propre; par exemple, on les appelloit ſeulement Pé» laſges, Bœotiens, & non pas en commun Hellénes. » Je ſouſcris à cette remarque, & j'ajouterai ſeulement que les Pélaſges étoient les anciens Habitans de la Gréce, au lieu que les Bœotiens étoient des Phéniciens que Cadmus avoit menés en Gréce, & qui reçurent le nom de Bœotiens, parce qu'un bœuf leur avoit montré la Contrée où ils devoient s'établir.

» Enfin, dit M. Gibert (50), il n'y a aucune induction à tirer de ce » que les Poëtes ont quelquefois compris tous les Grecs ſous le nom » de Pélaſges; ils ont parlé en Poëtes, & non en Hiſtoriens & en Criti» ques, & l'on n'en peut pas conclure davantage qu'ils avoient été » originairement tous Pélaſges, que l'on pourroit conclure qu'ils étoient » tous Achéens, Dolopes, Doriens, ou Argiens, de ce que les Poëtes » les comprennent quelquefois ſous ces noms particuliers. »

J'avoue que je raiſonnerois très-mal, ſi je voulois prouver que les Pélaſges étoient les premiers Habitans de la Gréce, par cette ſeule raiſon que les Poëtes déſignent ſouvent les Grecs en général ſous le nom de Pélaſges. Ils peuvent avoir parlé *en Poëtes, & non en Hiſtoriens & en Critiques*. J'en conviens. Mais Hérodote, Denys d'Halicarnaſſe & Strabon ne diſent-ils pas que les Pélaſges étoient les anciens Habitans de la Gréce, qu'ils la tenoient toute entiere ? Ne ſont-ce pas là des Hiſtoriens & des Critiques qui en diſent beaucoup plus que les Poëtes ? Ces Au-

(50) Gibert p. 141. 142.

teurs m'auroient fourni bien d'autres preuves, pour appuyer ma conjecture, si j'avois pu prévoir que quelqu'un s'aviseroit de me contester des choses qu'ils assurent si formellement. Les Grecs qui allerent s'établir dans l'Asie mineure, étoient partagés en trois Peuples, qui avoient chacun son Dialecte particulier (51), les Ioniens, les Eoniens & les Doriens. Tous ces Peuples descendoient des Pélasges. » Les Ioniens (52) » occupoient l'Achaïe avant que Danaüs & Xuthus eussent passé dans le » Péloponnése, & on les appelloit alors Pélasges Egialées, » c'est-à-dire, ceux qui demeuroient sur la côte, pour les distinguer de ceux qui étoient établis dans le cœur du Pays. Les Eoliens aussi (53) portoient anciennement le nom de Pélasges. Enfin les Doriens étoient des Pélasges, (54) qui, ayant été chassés de la Thessalie, passerent dans le Péloponnése, où ils perdirent leur ancien nom, pour prendre celui de Doriens. Puisque les Ioniens & les Doriens descendoient des Pélasges, il en résultera que les deux plus célebres Peuples de la Gréce, sçavoir les Athéniens & les Lacédémoniens, avoient la même origine. Les premiers étoient Ioniens, & les seconds Doriens : si la chose étoit nécessaire, il me seroit facile de prouver que la plûpart des autres Peuples de la Gréce, descendoient aussi des Pélasges. Par exemple, les Achéens (55), les Argiens (56), les Thessaliens (57), les Macédoniens (58), les Arcadiens (59), les Epirotes (60), mais il faut abréger ; car j'ai encore à répondre à bien des objections.

» Je ne puis m'empêcher, continue M. Gibert, d'ajouter encore ici que » le Scholiaste d'Appollonius est cité mal-à-propos, pour montrer que » l'Isle d'Eubée fut occupée par les Pélasges, & qu'elle s'appelloit » Pélasgie. Ce Commentateur ne dit autre chose, sinon, que son » Poëte appelle Pélasgique le Mars des *Macroniens*, parce que les Ma- » croniens étoient une Colonie venue de l'Eubée, Isle voisine du Pé- » loponnése, lequel étoit appellé autrefois *Pélasgie*. En effet, Stra- » bon, qui fait l'énumération des anciens noms de l'Eubée, ne lui attri-

(51) Plin. Hist. Nat. lib. VI. 8.

(52) Herodot. VII. 94.

(53) Herodot. VII. 95. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 347. p. 57.

(54) Herodot. I. 56.

(55) Dionys. Halic. I. 14. Strab. VIII. 389.

(56) Euripid. Fragm. Archelaï v. 8. Schol. Apollon. Argon. lib. I. p. 58. Strab. V. 221. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 347. p. 57. Diod. Sic. V. 239.

(57) Apollon. Argon. lib. I. p. 58. & Schol.

(58) Justin. VII. 1.

(59) Dionys. Halic. I. 9. Strab. V. 221.

(60) Strab. V. 221.

bue

» bue point celui de Pélasgie, & je ne me souviens pas d'avoir lû nulle » part que les Pélasges s'en soyent jamais emparés. »

Puisque M. Gibert ne peut s'empêcher d'ajouter cette objection aux précédentes, je ne sçaurois me dispenser aussi de le prier très-humblement de vouloir bien ajouter, à l'endroit qu'il critique, deux mots qui manquent dans l'imprimé, & de lire le passage de cette maniére (61) ; » les Pélasges occupoient anciennement, non-seulement le Péloponnése, le territoire d'Athénes, avec les Isles voisines, particuliérement » celle de Lemnos, de Scyrus, d'Eubée & de *Lesbos*, qui portoit autrefois le nom de Pélasgia. : » moyennant cette addition des mots de *Lesbos*, tout sera pleinement redressé ; car les plus célébres Historiens assurent effectivement (62) que cette Isle portoit autrefois le nom de Pélasgia. M. Gibert ne se souvient pas, au reste, d'avoir lû nulle part que les Pélasges se soient jamais emparés de l'Isle d'Eubée. Mais si sa mémoire l'a mal servi, il me semble que je ne suis pas obligé d'en répondre, d'autant plus que j'ai cité un passage de Denys d'Halicarnasse (63), qui porte que » les Pélasges, chassés de la Thessalie, passerent dans la Béotie, dans » la Phocide & dans l'Isle d'Eubée, pendant qu'une autre partie de la » Nation passa dans l'Asie mineure, & s'empara de plusieurs Pays, situés » le long de l'Hellespont. » Le passage même d'Appollonius & de son Commentateur, que M. Gibert avoit sous les yeux en me réfutant, auroit dû lui rappeller un fait qu'il ne se souvient pas d'avoir lû nulle part.

Le Poëte dit (64) que » les Argonautes, étant revenus de nuit sur la » côte des Doliens, ceux-ci ne les reconnurent point, & crurent que » les Pélasges Macriens venoient les attaquer. » Le Scholiaste remarque là-dessus » que, selon Denys de Chalcide, ces Macriens que l'on appel- » loit aussi Macrons, étoient une Colonie venue de l'Isle d'Eubée, qui » portoit autrefois le nom de Macris, & que c'est de-là qu'est pris » celui de Macrons. » A l'égard de celui de *Pélasges*, ou de *Pélasgique*, le même Commentateur dit que » les *Macrons* sont appellés *Pélasges* (65), » parce qu'ils sortoient de l'Isle d'Eubée. » Il falloit donc qu'il y eût des Pélasges dans cette Isle. Il dit encore (66) que » les Habitans de l'Isle d'Eu-

(61) Histoire des Celtes Liv. I. Chap. IX. p. 41. & 42.

(62) Strab. V. 221. Diod. Sicul. V. 239. Plin. V. 31.

(63) Dionys. Halic. lib. I. p. 14.

(64) Apoll. Arg. lib. I. v. 1023. p. 106.

(65) *Ubi supr.*

(66) *Ibid.*

» bée sont appellés Pélasges, parce que cette Isle est voisine du Pélopon-» nése, qui portoit autrefois le nom de Pélasgia, ou de Pélasgis. » C'est la curieuse remarque que M. Gibert juge à propos de rapporter, & que je lui laisse de très-bon cœur. Selon mes petites lumiéres, il me semble qu'un Historien & même un Poëte, se feroit siffler, s'il s'avisoit jamais de désigner les Anglois sous le nom de Picards, parce que leur Isle est voisine de la Picardie. Revenons aux objections de M. Gibert. J'avois dit (67) que » les Pélasges, chassés du Péloponnése par les Cadméens, se re-» tirerent dans la Thessalie, où ils se maintinrent, selon les apparences, » pendant un assez long espace de tems, puisque cette Province reçut » d'eux le nom de Pélasgia : » M. Gibert (68) fait là-dessus plusieurs remarques qu'il faut examiner. Rapportons, avant toutes choses, ses propres paroles; » Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend cette migration » des Pélasges en Thessalie, ne dit point quel en fût le motif, &, » comme il la plaçoit trois ou quatre générations au moins avant Cad-» mus, il n'a eu garde de dire qu'elle fût occasionnée par ce Prince, ses » compagnons, ou leurs descendans, les seuls que les Grecs entendent » sous le nom de Cadméens; je ne trouve à ce sujet rien de plus dans » Hérodote que dans Denys d'Halicarnasse, quoique M. Pelloutier » en cite les Livres II. chap. 91. V. 57. VII. 93. & seq. »

C'est-à-dire, selon M. Gibert, que j'ai commis trois fautes dans ce passage qu'il juge à propos de critiquer.

1°. J'ai dit que les Pélasges furent chassés du Péloponnése par les Cadméens, au lieu que Denys d'Halicarnasse, qui parle de cette migration, n'en détermine pas le motif. J'en conviens. Mais, si Denys d'Hacarnasse, ou quelqu'autre Historien digne de foi, assuroit clairement & formellement que des Phéniciens & des Egyptiens, ayant abordé en Gréce & s'y étant établis, en chasserent insensiblement les Pélasges, mes remarques, que je n'ai données que pour une conjecture (69), formeroient une véritable démonstration. Demande-t-on autre chose, pour se rendre à une conjecture, si ce n'est qu'elle soit probable & fondée sur des faits qui y conduisent naturellement ? D'abord je vois les Pélasges maîtres de toute la Gréce. Ensuite je remarque qu'ils quittent les

(67) Hist. des Celt. Liv. I. Chap. IX. p. 42.
(68) Gibert p. 143.
(69) Hist. des Celt. Liv. I. Ch. IX p. 41. & 42.

côtes, pour se retirer vers le Nord, dans des Pays éloignés de la Mer. Ne dois-je pas conclure naturellement delà qu'ils furent chassés de leur Pays par des Etrangers qui avoient établi des Colonies sur les côtes du Péloponnése & des Contrées voisines? Qui pouvoient être ces Etrangers que des Egyptiens & des Phéniciens, les seuls Peuples qui s'appliquassent alors à la Navigation? N'est-il pas constant & reconnu que Cécrops, Cadmus & Danaus passerent effectivement en Gréce, & y fonderent de puissantes Colonies?

2°. Mais au moins ai-je fait ici un anacronisme bien marqué, puisque » Denys d'Halicarnasse plaçoit cette migration des Pélasges en Thessa» lie, trois ou quatre générations au moins avant Cadmus. » Il n'est pas de ma connoissance que Denys d'Halicarnasse ait fait aucune mention de Cadmus, ni qu'il ait déterminé le tems où ce Prince passa en Gréce avec ses Phéniciens. D'autres cependant l'ont déterminé, & c'est, sans doute, sur leur calcul, comparé avec celui de Denys, que M. Gibert fonde son objection. Pour épargner au Lecteur une discussion chronologique, développons en peu de mots ce que M. Gibert a laissé à deviner. Selon Denys d'Halicarnasse (70), Oénotrus passa en Italie dix-sept générations avant le siége de Troye (71), c'est-à-dire, environ 1750 ans avant Jésus-Christ, en comptant trois générations pour un siécle. Lycaon, pere de cet Oénotrus, étoit le cinquiéme depuis Phoronée, qui vivoit par conséquent ving-trois générations avant le siége de Troye, 1950 ans avant J. C. Suivant le même Historien, les Pélasges passerent du Péloponnése en Thessalie, six générations après le régne de Pélasgus, petit-fils de Phoronée, c'est-à-dire, 1684 ans av. J. C. au lieu qu'il est reconnu que Cadmus n'arriva en Gréce que 1519 ans avant J. C. & par conséquent 165 ans, ou cinq générations après la migration des Pélasges, dont il s'agit ici. Voilà l'objection de M. Gibert, que je crois avoir proposée dans toute sa force. Elle seroit assurément sans replique, si je convenois qu'Oénotrus passa en Italie dix-sept générarations avant le siége de Troye, & que Phoronée ou Pélasgus, son petit-fils, sont aussi anciens que Denys d'Halicarnasse le prétend. Mais j'ai averti (72) que je n'en croyois rien,

(70) Dionys. Halic. lib. I. p 9. 14.

(71) Troye fut prise l'an de la Période Julienne 3530 & 1184 ans avant J.C.: en y ajoutant 566 ans pour dix-sept générations, il résultera qu'Oénotrus passa en Italie 1750 ans avant J.C.

(72) Hist. des Celt. Liv. I. Ch. X. pag. 67. & Liv. II. Ch. XI. p. 200.

& je suis persuadé que les Grecs donnent à leur Histoire une antiquité qu'elle n'a pas. Comme M. Gibert n'est pas disposé à m'en croire sur ma parole, il faut lui en fournir des preuves qui soient tirées du sujet même que nous traitons. Niobé, mere de Pélasgus (73), fut la premiére femme que Jupiter connut, comme Alcméne, mére du grand Hercule, fut la derniére. Depuis ce tems-là ce Dieu changea d'inclination, & dédaigna le commerce des Mortelles. Il faut donc que Saturne, pére de Jupiter, Phoronée, pere de Niobé, Electrion, pere d'Alcméne, fussent Contemporains; il faut que Cadmus vécut aussi dans le même tems, puisqu'Europe sa sœur, & Sémélé sa fille, eurent successivement l'honneur d'être Maîtresses de Jupiter. Et, de peur qu'on ne m'oppose ici la vaine défaite des Mythologistes, sçavoir, que les Dieux engendrent plus long-tems que les hommes, attendu qu'il y a seize générations (74) depuis Niobé jusqu'à Alcméne, j'ajouterai que cette défaite est parfaitement inutile, non-seulement, parce que Jupiter n'existoit point encore dans le siécle où l'on place Niobé, mais encore parce que Pélasgus, fils de Niobé, & le grand Hercule, fils d'Alméne, étoient effectivement contemporains. En voici la preuve. Le Poëte Eschyle (75) assure que Pélasgus régnoit à Argos (76) lorsque les Danaïdes y arriverent. Il y avoit alors, selon le calcul commun, huit ou neuf ans que Cadmus avoit établi la Colonie de Thébes. Diodore de Sicile (77) remarque aussi qu'Hercule vivoit dans le même tems. » Linus, dit-il, Précepteur d'Hercule, » inventa le premier parmi les Grecs la mesure & les vers. Cadmus » ayant ensuite apporté de Phénicie les Lettres de l'Alphabet, Linus » les accommoda à la Langue Grecque, donna des noms à ces lettres, » & en traça les caractéres. De-là vient que les lettres qui portoient » d'abord le nom de Phéniciennes, parce qu'elles avoient été apportées de Phénicie, reçurent ensuite le nom de Pélasgiques, parce que » les Pélasges s'en servirent les premiers. »

Je conseillerai donc à M. Gibert de ne pas m'opposer des difficultés chronologiques, par rapport à l'Histoire Grecque, qui précéde la prise de Troye, & même les Olympiades. C'est un Pays perdu où lon marche à

(73) Diod. Sic. IV. 155.
(74) Diod. Sic. IV. 158.
(75) Eschyl. Supp. v. 258.
(76) Quelques-uns faisoient Pélasgus fils de Jupiter & de Niobé: d'autres le croyoient Indigéte, c'est-à-dire, fils de la Terre. Eschyle le fait fils de Paleschtone, Indigéte.
(77) Diod. Sic. III. 140.

tâtons. Au reste, si l'on examine attentivement le passage de Diodore de Sicile que je viens de rapporter, on y trouvera que les Pélasges étoient maîtres de la Gréce, lorsque Cadmus y arriva ; au lieu que, selon le calcul de Denys d'Halicarnasse, ils quitterent le Péloponnése six générations, & la Thessalie onze générarions après Pélasgus. Ces onze générations finissent, suivant son compte, au régne de Deucalion, qui chassa les Pélasges de la Thessalie, avec le secours des Curétes & des Léléges. Si le fait étoit vrai, comment Danaüs, qui ne vint en Gréce qu'après la mort de Deucalion, trouvera-t-il encore des Pélasges dans le Péloponnése ? Pourquoi les lettres des Grecs & leur maniére d'écrire, reçurent-elles le nom de Pélasgiques ? N'est-ce pas à cause que les Pélasges, qui étoient encore dans le Pays, s'en servirent les premiers ? Ils introduisirent l'usage d'écrire de gauche à droite, &, par cette raison, ils renverserent les lettres Phéniciennes, comme j'ai eu occasion de le montrer ailleurs (78).

3°. La troisiéme remarque de M. Gibert, c'est que j'ai cité ici mal-à-propos divers passages d'Hérodote (79), qui ne dit rien de plus, à ce sujet, que Denys d'Halicarnasse. J'ai cité ce passage à la fin d'une note (80), pour prouver qu'il avoit passé en Gréce différentes Colonies d'Egyptiens & de Phéniciens. Si le Lecteur veut se donner la peine de vérifier les citations, il verra si elles portent à faux, & si elles n'établissent pas bien clairement ce que je me proposois de prouver.

Voyons si une autre objection de M. Gibert a plus de fondement. J'avois dit (81) que » les Pélasges, inquiétés dans leurs nouvelles habita» tions par les mêmes Cadméens, ou plutôt par le nouveau Peuple qui » s'étoit formé en Gréce, se disperserent de tous côtés.» Voici la remarque que M. Gibert fait sur ces paroles (82) : » M. Pelloutier n'a pas » mieux réussi dans l'application d'un passage du chap. 56. du liv. I. de cet » Historien, dont il se sert, quelques lignes plus bas, pour montrer que » les mêmes Cadméens inquiéterent encore les Pélasges dans la Thessa» lie ; car Hérodote, dans l'endroit cité, n'attribue aux Cadméens que » d'avoir chassé les Pélasges de l'Istiéotide, Province située vers les

(78) Hist. des Celt. Liv. II. Ch. XI. p. 199.
(79) Herodot. II. 91. V. 57. VII. 93.
(80) Hist. des Celt. Liv. I. Chap. IX. p. 42. not. (10) & (11).
(81) Hist. des Celt. Liv. I. p. 42.
(82) Gibert p. 143.

» Monts Olympe & Offa, où ils se retirerent en sortant de la Thessalie,
» & non pas de la Thessalie même. »

Voici le passage même d'Hérodote (83). » Du tems de Deucalion, » les Pélasges occupoient la Phtiotide; sous Dorus, fils d'Hellen, ils » demeuroient dans les Contrées qui sont autour des Monts Offa & » Olympe, & que l'on appelle l'Istiéotide. Chassés delà par les Cad- » méens, ils allerent s'établir autour du Mont Pindus. » Ce passage ne dit-il donc pas que les Pélasges furent inquiétés dans leurs nouvelles habitations ? Ne dit-il pas que les Pélasges furent chassés par les Cadméens de l'Istiéotide ? Cette Istiéotide n'étoit-elle pas une Province de la Thessalie ? L'Olympe & l'Offa (84) n'appartenoient-ils pas aussi à la Thessalie; & n'étoit-ce pas entre ces deux Montagnes que l'on voyoit cette belle vallée que les Anciens appelloient *Thessalica Tempe* ? Je ne sçai si je me trompe, mais il me semble qu'une objection aussi frivole ne devoit pas être proposée avec cet air de confiance que M. Gibert affecte ici. *M. Pelloutier n'a pas mieux réussi dans l'application d'un passage d'Hérodote.* Je consens de bon cœur que le Lecteur juge qui des deux a le mieux réussi, ou l'Historien, ou le Censeur. » Mais non, ajoute M. Gi- » bert (85), en continuant toujours sur le même ton, ce n'est pas, se- » lon notre Critique, par les mêmes Cadméens que les Pélasges furent » inquiétés, *c'est plutôt*, dit-il, *par le nouveau Peuple, formé* du mêlange » de ces Orientaux avec les anciens Habitans de la Gréce. Denys d'Ha- » licarnasse sera cette fois son garant au liv. I. de ses Antiquités. Cepen- » dant cet Historien ne nomme en cette occasion que les Curétes, les » Léléges, les habitans du Parnasse. Or M. Pelloutier ne prouve point » que ces Nations fussent le nouveau Peuple en question, qu'il compose » d'Egyptiens, de Phéniciens & de Pélasges, ou qu'elles en fissent par- » tie : je ne sçai même si leur Histoire pourra s'accommoder aisément à » cette origine; quoiqu'il en soit, jusqu'à ce que M. Pelloutier ait éta- » bli ce point; je ne vois pas ce que fait ici pour lui l'autorité de Denys » d'Halicarnasse. » Voilà assurément bien des paroles perdues. Puisque les Pélasges demeurerent dans la Thessalie pendant cinq générations, les Ennemis qui les chasserent de la Thessalie ne pouvoient être les mêmes que

(83) Herodot. I. 56.
(84) Strab. VIII. 356. IX. 430. 441.
(85) Gibert p. 144.

ceux qui les avoient chassés du Péloponnése. Ce ne purent être que leurs descendans, & les gens du Pays qui étoient entrés dans le parti de ces Etrangers, qui inquiéterent les Pélasges dans leurs nouvelles habitations. Selon Denys d'Halicarnasse (86), » ils en furent chassés par les Curétes » & par les Léléges, qui reçurent depuis le nom d'Etoliens & de Lo» criens. » Mais ces Curétes n'étoient-ils pas les Ministres & les adorateurs de Jupiter, dont les Phéniciens avoient introduit le culte ? Les Locriens & les Etoliens n'étoient-ils pas les alliés du Héros qui fut le grand destructeur des Pélasges & de leur Religion ? Je parle d'Hercule. Epalius, Roi des Locriens & des Etoliens (87), ayant été chassé de ses Etats, Hercule rétablit ce Prince, qui en cette considération choisit le fils aîné d'Hercule pour lui succéder.

Je sens, Monsieur, que j'abuse de votre patience & de celle du Lecteur. Je vais donc passer légérement sur plusieurs autres objections de M. Gibert, qui, étant peu importantes en elles-mêmes, roulent d'ailleurs sur des sujets dont la discussion n'auroit rien d'intéressant. M. Gibert, pour se prêter à mon raisonnement, veut (88) que je lui dise » ce que » j'entends par les Pélasges des Provinces de l'Europe? » Il me semble que je l'ai dit (89) assez clairement en remarquant que l'on plaçoit des Pélasges en Gréce, en Italie, dans les Gaules, dans l'Asie mineure, & en nommant les Peuples que je crois Pélasges. En tout cas j'expliquerai ma pensée avec plus d'étendue, quand je parlerai des migrations des Peuples Celtes, & j'aurai occasion de montrer alors que les Pélasges ne différoient pas des anciens Scythes.

En rapportant un passage d'Hérodote (90), dont j'ai fait usage, & qui porte que » les Pélasges occupoient anciennement l'Isle de Samothrace, » & que c'est d'eux que les Thraces (91) ont pris les mystéres des Ca» bires, » M. Gibert m'avertit (92) que j'aurois dû en conclure que les Pélasges, qui introduisirent la cérémonie, étoient différens des Samothraces qui la reçurent. Il n'y a cependant rien à changer dans ce que j'ai dit ici.

Les Grecs faisoient de Dardanus (93) un Prince Pélasge, qui, ayant

(86) Dionys. Halic. I. p. 14.
(87) Strab. IX. p. 427.
(88) Gibert. p. 145.
(89) Hist. des Celt. Liv. I. p. 24.
(90) Herodot. II. 51.
(91) Lisez, *Samothraces*.
(92) Gibert. p 149.
(93) Dionys. Halic. I. 53. Strab. VIII. 346.

passé de l'Arcadie dans l'Isle de Samothrace, y institua les mystéres dont Hérodote fait mention dans le passage qui vient d'être cité. Si je prouve, comme je m'y engage, d'un côté que Dardanus étoit un Prince Thrace, qui, ayant passé en Asie avec des troupes de sa Nation, y fonda le Royaume de Troye ; & de l'autre, que les mystéres, dont on attribuoit l'institution à Dardanus, appartenoient à la Religion des Peuples Scythes & Celtes, qui avoient leurs sanctuaires les plus renommés, & qui célébroient leurs fêtes les plus solemnelles dans les Isles voisines du Continent, à celles de Gades en Espagne, de Sayne dans les Gaules, d'Heiligelandt en Germanie, de Samos en Thrace ; il me semble que ma preuve demeurera dans toute sa force, & que je serai en droit d'en conclure que les anciens Pélasges étoient le même Peuple que les Thraces.

J'avois dit que, selon Thucydide, les Thraces occupoient le territoire de Daulia, dans ces tems fabuleux où les hommes étoient changés en oiseaux, &c.... Ce tems-là, dit M. Gibert (94) n'est pas immémorial : il ne remonte qu'à cinq ou six générations avant la guerre de Troye. Je ne sçais comment M. Gibert l'entend. Il me semble qu'un tems, dont nous n'avons point de bons Mémoires, & dont il ne reste que des fables, est un tems immémorial. Distinguer dans ces tems-là une suite de générations, ce seroit à peu-près comme si l'on vouloit marquer un point fixe dans les espaces imaginaires. Quant à ce que M. Gibert ajoute que la Phocide, où la Ville de Daulia étoit située, n'étoit qu'une partie de la Gréce, il trouvera la réponse dans un passage de Strabon, cité en note (95).

J'avois dit encore qu'il y a toute apparence que les Pélasges chassés de la Gréce se retirerent chez les Thraces, pour être en sûreté auprès de leurs Compatriotes. C'est, dit M. Gibert (96), une foible apparence. Des Peuples errans se logeoient où ils pouvoient. Je ne sçai si M. Gibert se seroit prêté à mon raisonnement, supposé que j'eusse été capable de dire que les Pélasges préféroient de chercher une retraite parmi des Peuples étrangers & ennemis : s'il en étoit ainsi, je le prie très-humblement de me pardonner la faute que j'ai faite de suivre Denys d'Halicarnasse, qui disoit : *Sed cùm maxima Pelasgorum pars per loca*

(94) Gibert. p. 150.
(95) Strab. VII. 321.
(96) Gibert p. 151.

Mediterranea

Mediterranea se contulisset ad Dodonæos suos cognatos. Dionys. Halic. lib. I. pag. 13.

Enfin, M. Gibert convient avec moi que les Sintiens (97), qui étoient un Peuple Thrace, étoient les plus anciens Habitans de l'Isle de Lemnos. Mais il ne veut pas que ces Sintiens fussent en même tems un Peuple Pélasge : » c'étoit cependant l'opinion d'Anticlides, cité par Strabon (98) : » c'est celle du Scholiaste d'Appollonius (99), qui dit que les pre» miers Habitans de l'Isle de Lemnos étoient les Tyrrhéniens, (*c'est la » même chose que les Pélasges*,) & que le nom de Sintiens est une épi» théte qu'on leur donnoit, parce qu'ils étoient de grands brigands. »

Mais, dit M. Gibert (100), on trouve dans Appollonius la distinction la plus caractérisée entre les Sintiens & les Pélasges Tyrrhéniens, qui les chasserent de leur Isle. M. Gibert me permettra de lui répondre, avec tout le respect que je lui dois, qu'il confond étrangement les tems & les faits. Appollonius ne dit point que les Pélasges aient chassé les Sintiens de l'Isle de Lemnos : les Pélasges en chasserent (101) la postérité d'Euphémus, c'est-à-dire, des Grecs qui se disoient descendus des Argonautes (102), & par-là ils rentrerent dans la possession d'une Isle qui leur avoit appartenu autrefois. Peut-être aussi que M. Gibert ne se seroit point trompé s'il avoit distingué les Tyrrhéniens de l'Italie (103), qui parloient une Langue barbare, de ceux de la Gréce qui avoient la même Langue que les Athéniens (104).

Je finirai, Monsieur, cette lettre par trois réflexions qui serviront de réponse générale à différentes objections par lesquelles M. Gibert prétend attaquer ce que j'avois dit des anciens Habitans de la Gréce.

I. La premiére regardera l'explication que j'ai donnée de la fable des Titans & des Géans. Après avoir montré (105) que les Pélasges étoient les anciens Habitans de la Gréce & des Provinces voisines, où l'on prétend qu'ils se retirerent en quittant leur Pays natal, j'ai remarqué, comme une chose digne d'attention, que l'on trouvoit des Titans & des Géants dans la plûpart des Pays où les Anciens ont placé des Pélasges ;

(97) Strab. VII 331. Steph. de Urb. p. 512.
(98) Strab. V. 221.
(99) Scuol ad Apoll. Arg. I p. 61.
(100) Gibert p. 153. not. (*).
(101) Apoll. Arg IV. v. 1760, p. 536.
(102) Herodot. IV. cap. 145.
(103) Dionys. Halic. I. 24.
(104) *Voyez* ci-dessous, Réflex. II.
(105) Histoire des Celt. Liv. I. p. 43. & 44. 51. & 52.

en Gréce, en Italie, en Thrace, en Arcadie, dans les Isles de Créte & d'Eubée. Il est, par exemple, dit (106) que l'Arcadie s'appelloit autrefois *Pelasgia* & *Gigantis*; que le territoire d'Athénes (107), dont les Pélasges étoient les premiers Habitans, s'appelloit autrefois le Pays des Titans; que l'Isle d'Eubée (108) étoit autrefois sous l'obéissance des Titans; que la Ville d'Erétria (109) avoit reçu son nom d'un des Titans; que les Thraces descendoient de la fille d'un des Titans (110). La raison en est, selon ma conjecture, que les Pélasges, les Titans & les Géans sont les mêmes personnes désignées sous divers noms. C'étoient les anciens Habitans de l'Europe, les Partisans de l'ancienne Religion, qu'Hercule, fils de Jupiter, & grand défenseur de son Culte, eut à combattre partout où la fable le fait passer. Il en trouva en Espagne: ceux-là devoient être Celtes. Il en trouva dans les Gaules: c'étoient des Liguriens, & par conséquent des Celtes, de l'aveu même de M. Gibert, qui fait descendre les Celtes des Liguriens. Il en trouva en Italie, qui pouvoient être des Aborigines, des Sammites, ou des Sicaniens; il en trouva enfin en Thrace, où se donna la célebre bataille de Phlégra, précisément dans le tems où les Pélasges s'étoient retirés de la Gréce, & dans la Contrée même où ils étoient établis. On les appella des Géants, parce que les Peuples Scythes & Celtes etoient extrêmement grands, en comparaison des Phéniciens & des Egyptiens qui passerent en Europe. On les appelloit Titans, parce que leur mythologie les faisoit descendre du Dieu Teut, & d'Opis sa femme. L'ancienne mythologie des Grecs ne différoit point sur cet article de celle des Celtes. Ils faisoient les Titans fils du Ciel & de la Terre. Les noms de Teutamus, Tuiston, Teutomal, Teutomat, Taysan, que plusieurs Princes Pélasges, Scythes, Liguriens & Gaulois ont porté; ces noms ont, selon moi, la même origine que celui des Titans. Voilà ma conjecture, &, à certains égards, celle du P. Pezron, qui dit (111) aussi que les Gaulois étoient de la race des Titans.

Voyons présentement ce que M. Gibert oppose à ma conjecture. » Elle est, dit-il (112), assurément digne d'une imagination également » vive & ornée. « C'est une petite politesse dont je le remercie très-hum-

(106) Eustath. ad Iliad. II. v. 603. p. 300.
(107) Suid. Tom. III. p. 479.
(108) Solin. cap. II. p. 22.
(109) Eustath. ad Iliad. II. v. 537. p. 279. Steph. de Urb. p. 349.
(110) Hist. des Celt. Liv. I. p. 43. not. (33).
(111) Ant. des Gaulois p. 111. 133. 140. 187.
(112) Gibert p. 167.

blement, quoique je ne le mérite point. Au reste, il ne manque à ma conjecture qu'une application juste & solide. M. Gibert le croit ainsi. (113) Le Public jugera si les raisons dont M. Gibert s'est servi pour combattre ma conjecture, sont plus solides que les preuves que j'ai employées pour l'établir. Voici les raisons de mon Censeur (114).

1°. » On ne peut pas conclure de ce que les Anciens ont placé les Géans » dans quelques-uns des Pays qui furent occupés par les Pélasges, que » les Pélasges sont la même chose «. Je conviens de très-bon cœur que mes remarques ne forment pas une démonstration. Mais, puisqu'il est constant que l'Arcadie étoit appellée *Gigantis*, le Pays des Géans, dans un tems où elle étoit occupée par les Pélasges, n'étoit-il pas naturel d'en conclure que les Pélasges passoient pour des Géans?

2°. » Le nom de *Teutamides* signifie uniquement que celui qui le por- » toit étoit fils de *Teutam*. » C'est précisément ce que j'ai dit; mais je prétends encore que les noms de *Teutam* ou de *Titan*, qui signifient un fils de *Teut*, étoient donnés aux Princes Scythes & Pélasges, parce qu'ils se disoient descendus du Dieu *Teut*. Par la même raison plusieurs Princes Thraces ont porté le nom de *Cotis* ou de *Cotison*, c'est-à-dire de *fils du Dieu Tis*, qui est le même qu'Hérodote (115) appelle Mercure. » Les Rois de Thrace servent principalement Mercure, ne jurent que par » lui & prétendent en tirer leur origine. «

3°. « Il semble à M. Gibert (116) que, dans l'exactitude de la Criti- » que, je ne devois pas confondre les Géans avec les Titans. Car, » pour peu qu'on sçache de Mythologie, on connoît la différence des » uns & des autres. «

Je ne doute point que M. Gibert n'entende beaucoup mieux que moi la Mythologie, qui est la science des Fables. Il me permettra cependant de lui représenter qu'il me semble que les Géans & les Titans étoient les ennemis jurés de Jupiter, qui ne fut paisible possesseur de son Royaume, que lorsqu'il eut foudroyé les uns & les autres. Il me semble d'ailleurs que les Géans & les Titans étoient fils du même pere & de la même mere, c'est-à-dire du Ciel & de la Terre (117). Il est vrai que la généalogie paternelle des Géans paroît un peu suspecte,

(113) *Ibid.*
(114) Gibert p. 147.
(115) Herodot. V. 7.
(116) Gibert p. 148.
(117) Schol. Pindari. pag. 378. Apollodor. lib. I. p. 14.

parce que la terre ne les mit au monde que quelques années après que son mari eut perdu la faculté d'engendrer. Mais Héſiode léve la difficulté en habile Mythologiſte, & prouve fort doctement dans un paſſage cité en note (118), qu'ils n'en étoient pas moins légitimes.

4°. M. Gibert m'avertit encore (119), » qu'il n'eſt point vrai que » les Celtes ou Scythes fuſſent plus grands que les Phéniciens & les » Egyptiens qui paſſerent en Gréce « ; ſoit parce que l'on trouvoit des Géans en Phénicie & en Ethyopie, ſoit parce qu'Ariſtote remarque que dans les Pays froids & dans les Pays chauds, les hommes ſont ordinairement plus grands, d'où il réſulte que l'Egypte étant un pays chaud, les hommes y étoient auſſi grands que dans la Scythie qui eſt au nombre des Pays froids.

Voilà aſſurément d'excellentes raiſons pour détruire ce que j'ai dit (120) de la grande taille des Peuples Celtes. Vous m'avouerez, Monſieur, qu'il y a des Lecteurs bien difficiles à contenter. Un *Obſervateur ſur les Ecrits modernes* n'approuve pas que j'aye entaſſé preuve ſur preuve, paſſage ſur paſſage, pour montrer que les Scythes & les Celtes étoient d'une grandeur énorme, en comparaiſon des autres Peuples. Voici un autre Obſervateur qui me dit fort poliment que *tout cela n'eſt pas vrai.*

5°. Enfin pour abréger, M. Gibert me conſeille de lire le P. Pezron, » où j'aurois trouvé des raiſons plus apparentes & mieux éta» blies.... pour montrer que les Titans ſont les premiers Celtes. « M. Gibert a bien raiſon de m'envoyer à une Ecole où il a tant profité. J'ai averti que je n'avois lû le P. Pezron qu'après avoir achevé le premier Livre de mon Ouvrage. Quand j'ai enſuite lû ce Traité, ma mauvaiſe Logique m'a fait juger qu'il n'étoit rempli que de chiméres, & de raiſons que je devois abandonner à ceux qui donnent dans la Mythologie tant ancienne que moderne. Quoi qu'il en ſoit, puiſqu'il faut que j'étudie encore le Livre du P. Pezron, pourquoi M. Gibert m'avertit-il (121) que de ſçavans hommes ont jugé que, pour réfuter le ſyſtême du P. Pezron, il ſuffiſoit de l'expoſer? N'eſt-ce pas révolter par un trait de plume le Diſciple contre le Maître & contre l'inſtruction qu'on voudroit lui faire goûter?

(118) Heſiod. Theol. v. 180. &c.
(119) Gibert. p. 168, 169.
(120) Hiſt. des Celt. Liv. II. Ch. II. p. 117-118.
(121) Gibert. p. 170.

II. Ma seconde réflexion regardera l'origine de la Langue Grecque, qui s'est formée, selon ma conjecture, du mélange de trois autres Langues, sçavoir l'Egyptienne, la Phénicienne & la Langue Scythe que les Pélasges parloient anciennement. Pour le prouver, je me suis (122) prévalu 1°. du témoignage de M. Fourmont, » qui réduit les mots » primitifs de la Langue Grecque à moins de 300 vocables qu'il prou» ve être tirés les uns des Thraces & des Peuples voisins, les autres des » Phéniciens, ou, en général, des Langues orientales. ».

2°. J'ai produit une Liste d'environ cinquante mots, qui sont en même tems Grecs & Tudesques. Si je n'en ai pas allégué davantage, comme il m'auroit été facile de le faire, c'est parce que je n'écrivois pas un Glossaire, & que je ne voulois pas porter la faucille dans la moisson d'autrui. D'un côté M. Fourmont a promis de publier son Dictionnaire : de l'autre j'ai vu le Manuscrit d'un Sçavant qui a recueilli plus de 2000 mots qu'il prétend être les mêmes en Grec qu'en Allemand.

Voici les objections de M. Gibert (123) qui regardent cette matiére. » Je réponds d'abord, avec Hérodote (124), que l'on ignore entié» rement quelle Langue parloient en effet les anciens Pélasges. »

M. Gibert me permettra de lui répondre qu'il se trompe & qu'il se contredit pour avoir suivi & copié sans réflexion Hérodote, qui avance lui-même des choses contradictoires. Hérodote ne dit-il pas (125) que » les Pélasges appellerent les Dieux Θεὺς, ὅτι κόσμῳ θέντες &c? « Cette Etymologie n'est-elle pas Grecque ? Ne dit-il pas (126) que les Ioniens, les Eoliens & les Doriens descendoient des Pélasges ? Et ces trois Peuples ne parloient-ils pas Grec ? De sçavoir, après cela, si Hérodote peut être concilié avec lui-même, & s'il a voulu dire seulement que l'on ignore quel Dialecte des Grecs les Pélasges suivoient, c'est ce qu'il ne m'importe pas d'examiner. Ce qu'il y a de constant, c'est que les Pélasges parloient Grec. Thucydide (127) assure que » les » Habitans des Isles de Lemnos & d'Imbros avoient la même Langue & » les mêmes Coutumes que les Athéniens. « Les Pélasges avoient fondé, selon Denys d'Halicarnasse (128), la Ville d'Agylla. La méprise, par

(122) Hist. des Celt. Liv. I, Ch. IX. p. 49.
(123) Gibert p. 161.
(124) Herodot. I. 57.
(125) Herodot. II. 52.
(126) Herodot. I. 56. VII. 94. 95.
(127) Thucyd. VII. 57.
(128) Dionys. Halic. I. p. 16.

laquelle cette Ville reçut le nom (129) de καιρε, ne prouve-t-elle pas qu'on y parloit Grec ? Le même Historien (130) ne pose-t-il pas en fait que ces Pélasges avoient porté en Italie la Langue & les Cérémonies des Grecs ? M. Gibert veut-il que je lui prouve par son propre témoignage que les Pélasges se servoient de la Langue Grecque ? Ils avoient établi une Colonie à Vélia (131). » C'est, dit M. Gibert (132), le » nom d'une Ville située dans des lieux marécageux appellés en Grec » Ἔλεια ».

Une nouvelle objection de mon Censeur est (133), » que la confor» mité que l'on trouve dans quelques mots des deux Langues de Peu» ples qui ont été voisins, & qui se sont souvent mêlés ensemble par » des migrations où des Colonies, ne prouve point toute seule l'iden» tité de ces deux Peuples. «

Fort bien. Mais, s'il est vrai, comme je le prétens avec M. Fourmont, que les Thraces & les Pélasges eussent absolument la même Langue avant que les derniers eussent adopté des mots Egyptiens & Phéniciens, il en résultera donc une preuve de l'identité de ces deux Peuples.

Mais il faudroit » que (134) l'analogie fut si particuliére aux deux » Langues, que l'on ne put la retrouver dans une autre. «

C'est précisément ce que je soutiens, & ce qui résulte aussi de la preuve de M. Fourmont.

Cependant » M. Pelloutier a été assez malheureux pour ne rencon» trer presque que des mots communs à plusieurs Langues très-diffé» rentes certainement de la Scythique & de la Grecque (135).

Mais pouquoi de cinquante mots que j'ai allégué n'en rebute-t-il que six qui lui paroissent de mauvais aloi, & qu'il croit pouvoir dériver plus naturellement des Langues Hébraïque & Chaldaïque, selon les régles de son Etymologie que j'aurai occasion d'examiner dans la Lettre suivante. Pour contenter, en attendant, M. Gibert, je vais imiter les bons payeurs, & mettre six autres mots à la place de ceux qu'il trouve bon de rejetter. Βληχὰ *balatus*, κλάγγω *sono*, γράστιν *herba*, αὐτὰς

(129) Hist. des Celt. Liv. I. Ch. X. p. 61.
(130) Dionys. Halic. I. 16. 17.
(131) Id. *ibid.*
(132) Gibert p. 78.
(133) Gibert p. 162.
(134) Gibert p. 163.
(135) Gibert p. 163.

mamma, σφέλας *scabellum*, ἀκρωνοῖ *montes alti*. Ces mots sont les mêmes tant en Allemand qu'en Grec.

III. Ma troisiéme & derniére réflexion roulera sur le célébre Oracle de Dodone. Commençons par rapporter succinctement ce que j'en ai dit (136) : ce sera le moyen de juger si les objections par lesquelles M. Gibert prétend renverser mes conjectures sont fondées.

Ce que l'on appelloit l'Oracle de Dodone étoit une forêt, ou un bocage consacré, dans lequel il y avoit (137) plusieurs arbres doués du don de prophétie. On voyoit sur-tout, au milieu de la forêt (138), un grand chêne que l'on appelloit le chêne (139) de Jupiter, & que l'on consultoit préférablement à tous les autres, parce qu'il étoit en réputation de prononcer les oracles les plus clairs & les plus sûrs. Quand quelqu'un venoit consulter la Divinité (140), la Prêtresse le plaçoit à une certaine distance de l'Arbre, &, après avoir observé pendant quelque tems le mouvement des feuilles que le vent agitoit & le bruit sourd qui résultoit de ce mouvement, elle interprétoit, à sa maniére, ce langage de la nature ou de la Divinité, & disoit au Consultant : *Voici ce que répond Jupiter*, &c. Au pied de l'Arbre il y avoit une fontaine (141) qui participoit aussi au don de Prophétie, c'est-à-dire, que quand le tems étoit calme, & que l'on ne voyoit aucune agitation dans les feuilles du chêne, ceux qui venoient consulter l'Oracle n'étoient pas pour cela renvoyés sans réponse. La Prêtresse (142) recouroit alors au murmure des eaux de la Fontaine. On voit, par cet exposé, que l'Oracle n'étoit pas anciennement dans un Temple proprement ainsi nommé. Le chêne de Jupiter auroit été muet, il auroit même péri, si, au lieu de le laisser en plein air, on avoit voulu le renfermer dans des murailles. Après que les Phéniciens & les Egyptiens eurent porté en Gréce la coutume d'ériger des Temples & des Idoles à l'honneur de la Divinité, on bâtit à Dodone un Temple, dont Vitruve fait quelque part la description. Je ne sçaurois dire dans quel tems ce Temple, qui existoit déja du tems d'Hérodote, avoit été fondé. Plutarque (143) dit, à la vérité, qu'il passoit pour être l'ouvrage de Deucalion (144). Comme

(136) Hist. des Celt. Liv. I. Ch. IX. p. 47-48.
(137) Servius ad Georg. II. v. 16. p. 100.
(138) Idem ad Æneid. III. 466.
(139) Odyss. XIV. 327. XIX. 296.
(140) Suid. in Dodon.
(141) Servius ad Æneid. III. 466.
(142) Servius. *ibid.*
(143) Plutarch. Pyrrho initio.
(144) Hyginus dit que le Temple avoit été bâti par Thessalus Fab. 225. Ce Thessalus passoit pour être fils de Jason & de Médée.

Deucalion étoit l'ennemi déclaré des Pélasges qu'il chassa d'une partie de la Thessalie, il ne seroit pas impossible qu'il n'eut donné dans les nouvelles idées & bâti des Temples à la maniére des Egyptiens. Au reste, il est constant que le Temple de Dodone étoit beaucoup plus moderne; Homére (145) insinue bien clairement qu'il n'y avoit, de son tems, ni Temple, ni Maison dans la forêt de Dodone.

Les Pélasges avoient fondé l'Oracle de Dodone. C'est un fait que les Anciens attestent unanimement. Homére, Hérodote, Hésiode, Ephorus, Martien d'Héraclée, Strabon (146), sont tous d'accord sur cet article. Denys d'Halicarnasse (147) ajoute qu'à la faveur de l'Oracle, les Pélasges se maintinrent long-tems dans le territoire de Dodone. » Personne n'osoit les y attaquer, parce qu'on les regardoit comme » des personnes sacrées. « Il y a bien des fables & des contradictions dans ce qu'Hérodote raconte du même Oracle. Rapportons cependant ce qu'il en dit, & voyons s'il est vrai que mes conjectures soient renversées par le témoignage de cet Historien.

» J'ai appris (148) à Dodone que dans les tems les plus anciens les » Pélasges immoloient leurs victimes en invoquant les Dieux auxquels » ils ne donnoient ni nom ni surnom, attendu qu'ils leur étoient entiére- » ment inconnus. Ils les appelloient Θεὺς, parce qu'ils avoient tout dis- » posé avec ordre. Après un long intervalle, ils apprirent qu'on avoit ap- » porté d'Egypte les noms des autres Dieux, & ce ne fut encore que » long-tems après qu'ils entendirent parler de Bacchus. Au bout de » quelque tems ils consulterent sur le sujet de ces noms l'Oracle de » Dodone, qui passoit pour être le plus ancien de toute la Gréce, & » qui étoit alors le seul. L'Oracle leur permit de se servir de ces noms, » qui venoient des Barbares. Depuis ce tems-là ils exprimerent dans » leurs sacrifices les noms de ces Dieux, & les Grecs les reçurent » ensuite des Pélasges... c'est ce que disent les Prêtresses de Dodone. » Voici ce que les Egyptiens racontent des Oracles établis en Gréce, » & de celui qui est en Lybie. Les Prêtres de Jupiter Thébain me di- » soient que deux Prêtresses furent emmenées de leur Ville par des » Phéniciens. Qu'ils avoient oui dire que l'une de ces femmes fut vendue

(145) Iliad. XVI. v. 233.

(146) Iliad XVI v. 233. Herodot. II. 52. Strab. VII 327. IX 402.

(147) Dionys. Halic. lib I. p. 15.

(148) Herodot. II. 52. 53. 54. 58. 171.

» en

» en Lybie, & l'autre en Gréce, & que ce furent ces deux Prêtresses » qui fonderent les premiéres des Oracles, au milieu des Peuples dont je » viens de parler. Leur ayant demandé quelle certitude ils avoient de la » chose, ils me répondirent qu'ils avoient fait de grandes recherches » touchant ces femmes, & qu'ils avoient appris nouvellement ce qu'ils » venoient de me dire. Voilà ce que j'ai appris des Prêtres de Thébes. » Mais les Prêtresses de Dodone me dirent que deux colombes noires » s'étant envolées de Thébes en Egypte, l'une passa en Lybie & l'autre » à Dodone; que celle-ci, s'étant posée sur un hêtre, prononça en langage » humain que le destin portoit que l'on devoit établir là un Oracle de » Jupiter: qu'ayant conjecturé de-là que cet avis leur étoit donné par » la Divinité, elles avoient commencé, depuis ce tems-là, à prophétiser. » C'est ce que me dirent les Prêtresses de Dodone, & les autres Dodo» néens me confirmerent la même chose.... On devine à peu près de la » même maniére à Thébes, en Egypte & à Dodone. La coutume de » deviner dans des Temples vient des Egyptiens, desquels les Grecs ont » aussi emprunté plusieurs autres cérémonies de la Religion.... Les » mystéres que les Grecs appellent Thesmophoria furent enseignés aux » femmes des Pélasges par les filles de Danaüs. «

De tout cela j'ai conclu que les Pélasges, qui étoient les Fondateurs de l'Oracle de Dodone & les premiers Habitans de la Gréce, avoient une Religion toute différente de celle que les Phéniciens & les Egyptiens y apporterent depuis. Ils n'avoient ni Temples, ni Idoles. Ils tenoient leurs assemblées religieuses dans des forêts. Un chêne étoit le symbole & l'Oracle de la Divinité. Ils devinoient par le murmure des eaux, par le mouvement des feuilles d'un arbre. Ils ne connoissoient aucun des Dieux (149) qu'Homére & Hésiode ont célébré, & dont le nom, aussi bien que le culte, avoient été apportés d'ailleurs. Ils offroient leurs sacrifices en invoquant les Dieux, sans y chercher d'autre cérémonie. Dans la suite les superstitions étrangéres prévalurent insensiblement en Gréce. Une partie des Pélasges, & même les Prêtres de Dodone, consentirent de les adopter pendant que ceux qui refusoient d'embrasser la nouvelle Religion, furent chassés de leur Patrie, ou en

(149) Herodot. II. 50. 53.

sortirent volontairement. Ecoutons présentement ce que M. Gibert oppose à ma conjecture.

I. Objection. (150) » Hérodote même assure que les Oracles ne » devoient leur origine qu'aux Egyptiens. »

Je réponds premièrement que si Hérodote disoit ce que M. Gibert lui attribue, il seroit seul de son sentiment. Les deux Oracles les plus anciens & les plus célébres de la Gréce, étoient celui de Delphes & celui de Dodone. On rapportoit l'institution du premier (151) aux Hyperboréens, & je viens de montrer par une foule d'Auteurs que celui de Dodone avoit été établi par les Pélasges.

En second lieu, l'Historien se contrediroit visiblement lui-même, puisqu'il suppose que l'Oracle de Dodone subsistoit déja lorsque les superstitions étrangères commencerent à s'introduire. N'eût-il pas été ridicule de demander à une Prêtresse Egyptienne, qui avoit apporté de Thébes le culte de ses Dieux, qui devinoit par leur inspiration, s'il falloit aussi exprimer dans le service le nom de ses Dieux ?

Enfin Hérodote (152) dit ce qu'il devoit dire, sçavoir que » la coutume de deviner dans des Temples venoit des Egyptiens. « C'est ce que porte le Grec, & ce que M. Gibert ne devoit pas supprimer dans la version Latine de ce passage.

II. Objection. (153) » Il y a plus, c'étoit un point également reconnu » par les Egyptiens & par les Dodonéens, que celui de Dodone avoit » été établi par une Egyptienne. Les Prêtres de Thébes l'avoient ainsi » raconté à Hérodote; ceux de Dodone lui en avoient dit autant, & » je ne vois pas ce qu'on peut opposer à une tradition si positive & » si uniforme. »

On peut y opposer une réflexion qui est décisive. M. Gibert suppose ce qui est en question. La tradition n'est pas uniforme. Démentie par les Auteurs que j'ai cités, & qui rapportent aux Pélasges la fondation de l'Oracle de Dodone, elle n'est pas uniforme même dans Hérodote. Les Egyptiens en attribuent l'institution à une femme, & les Prêtresses de Dodone à une colombe. Aussi la tradition n'est-elle pas positive. Les Prêtres Egyptiens disent qu'après bien des recherches ils

(150) Gibert p. 154.
(151) Pausan. Phoc. V. p. 809.
(152) Herodot. II. p. 105.
(153) Gibert p. 154. 155.

n'ont rien découvert touchant la route qu'avoient prise les deux Prêtresses que des Phéniciens avoient emmenées, & que la source où ils ont puisé est un oui-dire, un bruit qui s'est répandu tout nouvellement. On voit bien que les Prêtres de Thèbes, ayant appris l'histoire des deux Colombes noires, en eurent honte, & que, pour rendre la chose plus croyable, ils tranformerent ces colombes en femmes, sans vouloir garantir cependant que ces femmes eussent passé l'une en Lybie & l'autre en Gréce. Il est vrai que les Prêtresses de Dodone prirent un ton plus affirmatif, & raconterent gravement à l'Historien la Fable de la Colombe. Les hommes qui servoient dans le Temple de Dodone appuyerent la chose de leur témoignage, & assurerent que les Prêtresses avoient dit la pure vérité. Pouvoit-il en être autrement? Falloit-il que ces bonnes gens désavouassent une Fable qui les faisoit subsister? Tout ce que je trouve de bien positif, c'est la crédulité d'Hérodote & de ceux qui se laissent bercer par de semblables sornettes.

3. *Objection.* (154). « Ce qu'Ephore dit dans Strabon, que cet » Oracle étoit ἵδρυμα τῶν πελασγῶν, ne peut, ce me semble, signifier qu'il » y eut été établi par les Pélasges : ἵδρυμα, dans le style de Strabon, » (Voy. les premieres lignes du Liv. 6.) se dit de la construction, de la » fondation d'un Temple, d'un bâtiment, & ne s'applique point or- » dinairement au sens figuré, à l'institution, l'établissement d'une cé- » rémonie, d'une superstition, d'un oracle, en un mot; ainsi il semble » qu'il faille l'expliquer ici de la fondation du Temple même qui étoit » à Dodone, & qui avoit, en effet, été construit par Deucalion, qui » étoit Pélasge, ou dire que, par ces mots, Ephore n'a entendu autre » chose, sinon que cet oracle étoit le lieu sacré & le siége de la Reli- » gion, du culte des Pélasges. Après tout, le témoignage d'Ephore, » peut être hazardé, prévaudra-t-il tout seul à celui d'Hérodote, qui » avoit voyagé sur les lieux, & à une Histoire bien circonstanciée, » confirmée également par tous ceux qui y avoient quelque part »?

J'ai déjà montré que l'Oracle de Dodone avoit été fondé par les Pélasges, de l'aveu même d'Hérodote, & que le Temple qu'on y voyoit, étoit postérieur au tems de Deucalion. J'ajouterai seulement ici, qu'il s'en faut de beaucoup que la remarque Grammaticale de M. Gibert soit

(154) Gibert p. 153.

conforme aux régles d'une bonne critique. Les mots d'ἵδρυω & d'ἵδρυμα doivent être expliqués, comme on le dit dans les Ecoles, *pro subjectâ materiâ*. Par exemple, Strabon dit (155) qu'il y avoit des Celtes établis le long de la Propontide ἱδρυμένων; le mot Grec ne signifie pas ici *qu'ils y étoient bâtis*, non plus que dans Procope, lorsqu'il dit que les Toringiens étoient établis à l'Orient des Arboruches ἱδρυσάντο (156). Ainsi quand Strabon (157) remarque qu'un Temple (ἱερὸν) de Junon, que l'on voyoit en Italie, étoit l'ouvrage de Jason (ἵδρυμα) il est certain que le mot Grec peut & doit signifier ici que Jason avoit fait bâtir le Temple. Mais, au contraire, quand Ephorus disoit que l'Oracle (μαντεῖον) de Dodone est une fondation des Pélasges, comment veut-on que le terme d'ἵδρυμα marque ici un bâtiment ? L'Oracle étoit un Chêne. Pouvoit-il venir dans l'esprit à Ephorus que ce Chêne avoit été bâti par les Pélasges ? Si on me disoit que le mot d'Oracle μαντεῖον, peut cependant désigner un Temple, la réponse seroit facile ; c'est qu'on ne peut absolument l'entendre ici de cette maniére, parce qu'il est constant qu'il n'y eut point de Temple à Dodone, aussi long-tems que les Pélasges y furent les maîtres, & qu'ils conserverent l'ancien usage de deviner par le Chêne de Jupiter.

4e. *Objection* (158). » Selon M. Pelloutier, les Pélasges n'avoient » point de Temples. Ils condamnoient l'usage des Idoles. C'étoit deux » points essentiels de la Religion des Scythes & des Celtes. Je lui ré- » pondrai, en général, que ces deux points essentiels de la Religion des » Scythes, l'étoient aussi de la Religion de Noé & de ses premiers » Descendans ».

Fort bien ! Mais ce n'étoit pas la Religion des Phéniciens & des Egyptiens qui communiquerent aux Grecs l'usage établi dans leur pays, de consacrer aux Dieux des Temples, des Autels & des Idoles (159). Au reste, il n'est pas de ma connoissance que les Descendans de Noé devinassent par le murmure des eaux, ni par le mouvement des feuilles d'un arbre.

5e. *Objection*. (160) » Il seroit difficile que l'on eût eu des Statues, ou » des Temples dans un tems où les Arts, qui les ont pour ainsi dire créés

(155) Strabo VII. 323.
(156) Gibert. p. 252.
(157) Strabo VI. 252.
(158) Gibert p. 256.
(159 Herodot. II. 4.
(160) Gibert p. 257.

» étoient entiérement ignorés. Ainsi que les Pélasges n'en eussent point » originairement, cela ne prouveroit pas qu'ils fussent interdits par leur » Religion. »

Les Phéniciens & les Egyptiens avoient déjà des Temples & des Statues du tems de Moyse. En parlant de la Religion des Pélasges & des Scythes, je prouverai qu'elle leur interdisoit l'usage des Temples & des Statues, & qu'elle les portoit même à détruire les Temples & les Idoles des autres Payens.

6°. *Objection.* » L'Histoire donne aux Pélasges un Temple dès le tems » de Deucalion. »

J'ai déjà examiné ce fait. Ainsi il ne sera pas nécessaire que j'y revienne.

7°. *Objection.* (161) » S'ils n'avoient point de Statue, une colombe, » placée sur un chêne, étoit leur Idole, & en Italie Denys d'Halicarnasse » remarque qu'ils consultoient un Pivert posé sur une colonne de bois. » Qui ignore que les arbres, les colonnes, les pierres même équivalurent » long-tems aux Idoles & aux figures plus parfaites, que l'Art n'avoit » point encore appris à trouver dans la pierre & dans le bois? »

Je crains que M. Gibert n'ait travaillé ici d'imagination. Je trouve bien, à la vérité, (162) qu'une colombe vivante avoit prononcé, en langage humain, qu'on devoit établir un Oracle à Dodone. Je trouve encore (163) qu'il y avoit dans le Chêne de Dodone des colombes qui y élevoient leurs petits en pleine sûreté, que les Prêtresses devinoient par le vol de ces oiseaux, & que, quand le chêne fut abbatu par un brigand Illyrien, il en sortit une volée de colombes. Denys d'Halicarnasse (164) m'apprend aussi qu'un Pic, envoyé divinement, apparoissoit aux Aborigines sur une colonne de bois, & prononçoit des oracles de la même manière qu'une colombe, perchée sur un chêne consacré, en avoit autrefois prononcé à Dodone. Mais outre que des Auteurs judicieux, comme Denys d'Halicarnasse & Strabon (165), traitent tout cela de fables, il me semble d'ailleurs qu'on n'en peut conclure autre chose, si ce n'est que les Pélasges & les Aborigines devinoient par le

(161) Gibert p. 157. 158.
(162) Herodot. II. 52. 53. 54.
(163) Servius ad Georg. I. v. 8. pag. . & ad Æneid. III. 466.
(164) Dionys. Halic. I. p. 12.
(165) Dionys. Halic. I. p. 12. Strabo VII. 328.

vol des oiseaux, & non que des oiseaux vivans fussent des Idoles & des Statues.

8. *Objection.* (166) » Ajoutons enfin que, loin d'abhorrer les Idoles, » ce furent les Pélasges de qui les Athéniens apprirent les premiers des » Grecs à consacrer certaines Statues infames à Mercure. »

Ce qu'Hérodote dit ici est très-vrai, & confirme mon sentiment. Les Pélasges que l'amour de la Patrie avoit retenus en Gréce, ayant une fois reçu les noms des Dieux Egyptiens, adopterent insensiblement le culte & les cérémonies de la vieille Religion, sans en excepter même le Phallus qu'ils approprierent à leur Mercure, c'est-à-dire, au Dieu suprême, qu'ils regardoient comme l'Auteur de toutes les productions de la Nature.

9. *Objection.* Les sacrifices, *dit M. Pelloutier*, s'offroient à Dodone, &, parmi les Pélasges en général, par la seule invocation du nom de Dieu. C'étoit aussi un usage des Perses, des Celtes & des Scythes : ils n'érigeoint point d'Autels : ils ne connoissoient pas les libations, ni les autres cérémonies que les Grecs pratiquoient dans leurs sacrifices. » Je ne sçais si » ce que M. Pelloutier nous assure des Pélasges est bien vrai. Ce que » je sçais, c'est qu'il ne nous en cite aucun garant ; car, pour le pas- » sage du second Livre d'Hérodote, qu'il transcrit en Grec dans ses no- » tes, s'il croit qu'il attribue l'usage dont il parle aux Pélasges, il ne l'a » pas entendu. »

J'aurai occasion d'expliquer & de prouver plus amplement ailleurs ce que je n'ai fait qu'indiquer ici. A l'égard du passage d'Hérodote que je n'ai point entendu, selon la décision de M. Gibert, il permettra que je le renvoye à l'excellent ouvrage de M. Paumier de Grântemesnil (167), que je suis bien fâché d'avoir connu si tard. Cet habile homme explique le passage de la même manière que je l'ai entendu & qu'on doit l'entendre naturellement, en faisant attention à ce qu'Hérodote venoit de dire des libations des Egyptiens, de leurs simulacres & des noms qu'ils donnoient à leurs Dieux.

10. *Objection.* » Je n'examinerai point, après cela, si, parce que les » Perses n'avoient point d'Autels, M. Pelloutier est bien fondé à en » refuser aux Scythes & aux Celtes. »

---

(166) Gibert p. 158.
(167) Græcia Antiqua p. 38. 47. 48.

Regardant les Perses comme un Peuple Scythe, je pouvois bien remarquer qu'il y avoit sur cet arricle une parfaite conformité entre les Perses & les Scythes. Il me semble que M. Gibert auroit dû d'autant moins critiquer cette remarque, qu'il fait lui-même (168) descendre les Germains des Perses, & qu'il avertit expressément que la Religion des Germains ressembloit parfaitement à celle des Perses, qui adoroient Dieu sans Temple, sans Images & sans Autels.

11e. *Objection.* (169) » Je remarquerai seulement que l'on trouva » des Autels dans les bois des Germains parmi les tristes restes de la » défaite de Varus. Lucain en met dans un bois auprès de Marseille, » qui n'étoient arrosés que de sang humain. »

Je n'examinerai point ici si, pour avoir le plaisir de me contredire, M. Gibert ne se contredit pas lui-même. Comment la Religion des Germains ressembloit-elle parfaitement à celle des Perses, si les premiers avoient des Autels ? Au reste, ma réponse est que les Gaulois & les Germains n'avoient ni Temple, ni Autels, proprement ainsi nommés. Leurs Autels étoient une pierre brute, un peu de terre amoncelée, & sur-tout des arbres que l'on arrosoit du sang des victimes.

12e. *Objection.* (170) » Les Scythes consacroient des Autels aussi-bien » que des Temples, & même des Statues au Dieu Mars, quoiqu'ils en » refusassent aux autres Dieux. »

Je vous avoue, Monsieur, que je perds patience de me voir obligé de répondre à de semblables difficultés. Hérodote dit (171) expressément que les Scythes n'avoient ni villes, ni murailles, que leurs maisons étoient des chariots. Comment veut-on que des Peuples Nomades, qui couroient continuellement d'un Païs à l'autre, bâtissent des Temples ? Il est vrai que le même Historien fait mention (172) ailleurs d'un Temple que les Scythes érigeoient à Mars, & d'une Idole qu'ils lui consacroient. C'est, sans doute, tout ce que M. Gibert a trouvé dans ses Recueils. Car s'il s'étoit donné la peine de consulter les passages mêmes, il y auroit lû sa propre condamnation. Le Temple étoit une sorte de Mont-joye que l'on plantoit au milieu de cette élévation.

(168) Gibert p. 237.
(169) Gibert p. 159.
(170) Gibert p. 106.
(171) Herodot. IV. 46.
(172) *Ibid.* 62.

J'ai répondu à toutes les objections de M. Gibert. C'est à vous, Monsieur, de juger présentement s'il y a autant de solidité dans ses remarques, qu'il y a de confiance dans la manière dont il les propose.

Il me reste encore de répondre pour M. l'Abbé du Bos, à une critique que je crois mal fondée, & d'examiner à mon tour les découvertes, les conjectures, les étymologies que M. Gibert communique au Public dans son Ouvrage. Ce sera le sujet de la troisiéme Lettre que je vous ai promise.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
PELLOUTIER.

A Berlin ce 11 Mars 1745.

TROISIEME LETTRE de M. PELLOUTIER à M. JORDAN, &c. (1).

MONSIEUR,

J'AI répondu jusqu'à présent aux objections de M. Gibert, qui me regardoient directement. Pour satisfaire à ce que vous avez exigé de moi, il me reste de vous donner une idée de l'ouvrage de M. Gibert, & des nouvelles observations dont il est rempli.

(1) *Voyez le Tome XLI. de la Bibliothéque Françoise*, p. 231-270.

Je

Je n'ai, Monsieur, ni le même penchant, ni le même intérêt, à juger du travail des autres, & à relever leurs fautes, qu'à défendre ce qu'on a critiqué mal-à-propos dans mon Ouvrage. Aussi mon intention n'est-elle point du tout de faire ici l'analyse du Livre de M. Gibert, ni d'examiner s'il contient effectivement ce que le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France*, semble promettre au Public, c'est-à-dire, des découvertes nouvelles & intéressantes, des faits qui avoient échappé, jusqu'à présent, aux recherches des curieux, une critique modeste & judicieuse des Historiens, tant anciens que modernes, qui ont travaillé sur le même sujet. L'illustre Académie, à laquelle il a dédié ses Mémoires, décidera ces questions en Juge compétent & non prévenu; &, comme elle veut bien étendre aux Etrangers des graces & des encouragemens, que les enfans de la maison leur envient, elle ne manquera pas aussi de rendre justice à un Compatriote qui lui fait hommage de ses travaux, & qui s'efforce de mériter, par cet essai, l'honneur d'être reçu au nombre de ses Eléves.

Mais, M. Gibert ayant traité plusieurs matières que j'ai eu occasion de toucher, & ses idées étant presque toujours opposées aux miennes, il trouvera bon que, pour éclaircir la vérité qu'il fait profession de chercher avec tant d'ardeur, je lui expose les difficultés qui se trouvent dans les opinions qu'il a préférées & suivies. Commençons par ce qui regarde les Etymologies.

I. J'ai souvent déclaré que j'étois peu curieux d'Etymologies. Ce n'est pas qu'elles ne puissent être de quelqu'utilité pour découvrir l'origine des Peuples & des Langues, la signification primitive des mots, leur dérivation, & autres choses semblables. Mais, d'un côté, cette utilité se réduit à bien peu de chose: « il y a, comme dit M. Gibert, peu » à gagner pour le Lecteur & pour l'Auteur, dans de pareilles discus» sions.... » De l'autre, il faudroit sçavoir tant de choses, & tant de Langues, pour traiter, avec succès, la matière des Etymologies, que je doute beaucoup qu'un habile homme, & un bon esprit, voulussent jamais perdre leur tems à courir après de semblables bagatelles. Au reste, quand la science des Etymologies seroit infiniment plus importante qu'elle ne l'est effectivement, il y auroit encore une autre chose qui ne laisseroit pas de m'en dégouter; c'est son incertitude. Entre les Sçavans qui se sont appliqués à cette sorte d'étude, & qui ont passé pour

de grands Etymologistes, à peine y en a-t-il deux ou trois qui soient d'accord. Chacun a trouvé le moyen de se persuader, que toutes les autres Langues descendoient de celle pour laquelle il se sentoit de la prédilection, du Phénicien, du Grec, du Bas-Breton, du Suédois, de l'Allemand.... Comme entre ces divers sentimens, il ne peut y en avoir qu'un seul qui soit vrai, il faut, de toute nécessité, que les autres ne soient fondés que sur des visions & des chiméres.

Voilà mon idée, qui n'est pas celle de M. Gibert. Il fait beaucoup de cas des Etymologies. La difficulté du sujet ne la point rebuté, & n'a pas empêché qu'il n'ait fait ici plusieurs découvertes curieuses, dont on peut voir la liste dans la Table des Matières, qui se trouve à la fin de son Livre, au mot *Etymologie*. C'est sur quoi nous n'aurons point de différent. Je laisse de bon cœur cet amusement à ceux qui en ont une meilleure opinion que moi; & pourvû qu'un Etymologiste m'apprenne quelque chose de vrai, ou seulement de vraisemblable, j'applaudirai, avec d'autant plus de plaisir, à ses remarques, que je sens, peut-être plus que personne, la difficulté qu'il y a de réussir dans de semblables recherches.

Mais on m'avouera, après cela, qu'un homme qui se mêle d'Etymologies, ne doit jamais perdre de vue ces trois régles capitales. *Il faut:*

I. *Que l'étymologie d'un mot soit naturelle & vraisemblable; que l'origine d'un mot ne soit pas tirée de trop loin, ni d'une Langue étrangère, lorsque la racine s'en trouve dans la Langue même dont il fait partie.* M. Gibert ne me contestera pas cette régle, puisqu'il l'établit lui-même: « c'est, » dit-il (2), perdre son tems, que de s'arrêter aux Etymologies, si » elles ne sont également faciles dans leur dérivaison, & justes dans » leur application. » Et pourquoi donc M. Gibert s'est-il tant arrêté aux Etymologies? Il me semble qu'il n'étoit pas naturel, selon cette régle, de dire (3) « que le nom d'*Hercule* est peut-être le même » qu'Escol, nom propre Phénicien, que portoit l'un des Alliés d'Abra» ham, lorsqu'il combattit *Codorlahomor.* » Je comprends encore moins comment on peut soutenir sérieusement, « que le mot Suédois, *Diar* » (4), trouve sa racine dans l'Hébreu, où *Adar* signifie Puissant; que » le mot Allemand Volck (5), vient de l'Hébreu בחול, *Cahal;* que le

(2) Gibert p. 14.
(3) Gibert p. 86.
(4) Id. p. 218.
(5) p. 316.

» mot Grec γαλάτης, (6), qui signifie un *Gaulois*, vient du nom Hé-
» breu גלמךן, *Galata*, qui signifie *Ténébres*, parce que les Anciens,
» Grecs & Latins, regardoient les Pays Septentrionaux & Occidentaux
» de l'Europe, comme couverts d'épaisses ténébres,..... & qu'il ne
» faut pas douter qu'il n'en fût de même chez les Phéniciens ». Ces Etymologies pêchent essentiellement contre la régle que M. Gibert a posée. Elles ne sont ; ni *faciles dans leur dérivaison*, parce qu'à la réserve de la dernière, elles sont forcées, &, comme l'on dit, tirées par les cheveux ; ni *justes dans leur application*, parce que les mots ne passent pas d'une Langue à l'autre, comme les balles que des joueurs se renvoyent dans un jeu de paume. Mais tout cela n'est rien en comparaison de ce que vous allez entendre. « Timagéne (7), parlant de l'ori-
» gine des Gaulois, dit que des Doriens, qui suivirent l'ancien Her-
» cule, s'établirent sur les côtes de l'Océan». Selon cet Historien, Hercule & les Doriens qu'il conduisoit étoient Grecs. M. Gibert juge à propos d'en faire des Phéniciens. Voyons où cela nous conduira. « Il est reconnu que les Prêtres des Gaulois portoient le nom de *Drui-*
» *des.* » Cela est vrai & incontestable. Ecoutez donc la suite (8). « Les
» mots de *Dori*, *Doris*, *Dorius*, *Dories*, ou *Dorias*, & ceux de *Druïs*,
» *Drys*, *Druïas*, *Dryas*, ou *Dras*, sont analogues; ce ne sont que
» des diverses façons d'écrire, ou de prononcer le nom des *Druides*,
» que l'on trouve dans les Anciens. Il est évident que les radicales des
» premiers sont absolument les mêmes que celles des seconds; & toute
» la différence que l'on peut y remarquer, n'est que dans l'orthographe
» ou la prononciation ». De tout cela, il faut conclure (9) « que les
» *Doriens*, que l'on dit qu'Hercule Idéen conduisit sur les côtes de l'O-
» céan, ne sont autre chose que les *Druides*, ou, au moins, (10) les
» Patriarches des Druides». N'est-ce pas courir après les Etymologies aux dépens de la logique & du sens commun ? Assurément M. Gibert (11) a bien raison de dire « qu'il craindroit de fatiguer le Lecteur
» par l'étalage d'une érudition inutile, s'il poussoit plus loin ses re-
» cherches étymologiques. » Il n'y auroit rien à gagner, ni pour le lec-

(6) Gibert p. 21. 22.
(7) Gibert p. 85.
(8) p. 104.
(9) Gibert p. 95.
(10) p. 111.
(11) p. 165.

teur, ni pour lui, si ses recherches le conduisoient toujours à de semblables visions.

II. Voici la seconde Régle. *C'est le voisinage de deux Peuples, les liaisons qu'ils ont ensemble, le commerce où ils entrent, & sur-tout leur mélange, qui produit celui des Langues.* C'est donc perdre son tems, & travailler d'imagination, que de chercher l'origine de la Langue d'une Nation dans celle d'une autre Nation, lorsqu'il ne paroît pas qu'il y ait jamais eu aucune liaison, ni directe, ni indirecte, entre les deux Peuples. S'il y avoit dans la Langue Allemande des mots qui fussent en même tems Chinois, il ne faudroit pas dire pour cela qu'ils ont été apportés de la Chine. Tout ce qu'on pourroit en conclure avec quelque ombre de vraisemblance, c'est que ces mots descendent peut-être d'une Langue primitive que tous les Peuples parloient avant la confusion de Babel, & dont il reste des traces, plus ou moins sensibles, dans toutes les autres Langues. Les Latins appellent le feu *ignis*, & les Esclavons *ogne*. Je ne voudrois pas en conclure que les Esclavons ayent pris ce mot des Latins, parce que je ne sache pas qu'il y ait jamais eu aucun commerce entre les deux Peuples. Il faut même avouer que le commerce & les liaisons que deux, ou plusieurs Peuples, ont ensemble, ne suffisent pas ordinairement pour faire passer des mots d'une Langue à l'autre. Les Hollandois négocient depuis deux siécles, plus ou moins, au Levant, aux Indes, à la Chine, & cependant ils n'ont pas enrichi jusqu'à présent leur Langue de termes Orientaux; mais les Grecs & les Germains ont envoyé dans les Gaules de puissantes Colonies: ils s'y sont mêlés, en plusieurs endroits, avec les Habitans naturels du Pays. Il est donc très-probable qu'il s'est introduit dans la Langue Gauloise divers mots qui sont originairement Grecs ou Germains. Il est par conséquent très-permis à un Etymologiste de s'exercer sur ce sujet, pourvû qu'il ne fasse point d'anachronisme, & qu'il ne dise pas, par exemple, comme a fait M. Gibert (12), » qu'Onomacrite, qui vivoit en » la 50 Olypiade, ou, selon d'autres, en la 55 vers le tems de Cyrus, » appelle la Gaule le *Pays Lycéen*, dénomination que l'on pourroit » tirer du mot Grec λύκος; « pour ajouter dans la suite » (13), que les

(12) Gibert p. 44. 46.
(13) p. 126. 132.

» Grecs découvrirent Tarteffe & l'Ibérie, vers le tems de Cyrus, que » les Phocéens vinrent à Marfeille pour fe fouftraire à la tyrannie des » Perfes, ou qu'au moins ils fonderent cette Colonie pour la com» modité des longues navigations qu'ils entreprirent un peu avant » Cyrus. « Accordez, fi vous le pouvez, ces deux chofes. Les Grecs pafferent dans les Gaules un peu avant Cyrus, &, dans ce tems-là, les Gaules portoient déja un nom qui ne peut être tiré du Grec. Pour revenir à mon fujet, il faut que M. Gibert commence par bien établir qu'il a paffé dans les Gaules des Phéniciens, des Arabes, des Syriens, des Chaldéens. Après cela, il lui fera permis de chercher dans les Gaules des traces des différentes Langues de ces Peuples, & on ne pourra plus raifonnablement traiter de vifions les étymologies orientales qu'il produit. Au refte les preuves qu'il allégue (14) pour démontrer cette thèfe, fçavoir que les Phéniciens ont envoyé des Colonies dans les Gaules, font de pures fuppofitions. Il dit, par exemple (15), que » les » Phéniciens ont découvert les Isles Britanniques. « Il eft vrai que les Vaiffeaux Phéniciens fe rendoient dans de petites Isles voifines de la Grandes Bretagne (16) pour y acheter de l'étain, que les Bretons leur apportoient dans des canots. Mais que peut-on conclure de-là? » Il » eft probable, dit M. Gibert (17), que les Phéniciens n'avoient pas » porté fi loin les bornes de la navigation, fans reconnoître les cô» tes des Gaules & y établir même des Ports & des Comptoirs. » J'avoue que cela ne me paroît point du tout probable, non-feulement parce qu'aucun Ancien ne l'a dit, mais encore parce que les Phéniciens, qui étoient d'habiles Négocians, avoient probablement de bonnes raifons pour exiger que les Barbares leur apportaffent l'Etain dans les *Isles Cassitérides*. Ils évitoient d'aborder au Continent & d'y négocier, parce qu'ils ne vouloient pas fe mettre à la merci des Bretons & des Gaulois, dont ils redoutoient la férocité. M. Gibert ajoute (18), » qu'Hercule le Phénicien paffa dans les Gaules opprimées par » Taurifcus, qui, à la tête des Pirates Liguriens, troubloit le com» merce des Phéniciens dans les environs des Alpes. « Mais outre que

(14) Gibert p. 14. 106.
(15) Gibert p 14.
(16) Plin. Hift. Nat. IV. 22. XXXIV. 16. Diod. Sic. V. 209. 218. Strab. II. 120. 129. III. 175.
(17) Gibert p. 88.
(18) p. 89. 128. 129.

le passage d'Hercule par les Gaules n'est qu'une fable, peut-il d'ailleurs être permis d'appliquer à un Héros Phénicien des expéditions que les Anciens mettent unanimement sur le compte du fils d'Alcméne. Il est vrai qu'on servoit à Gades un Hercule qui étoit constamment Phénicien; mais cet Hercule n'avoit jamais vu les Gaules. C'étoit un Général Tyrien, qui, après avoir établi & soutenu pendant quelque tems la Colonie de Gades, avoit ensuite péri dans une sortie qu'il fit sur les Barbares du voisinage. Enfin, dit M. Gibert, (19) » la Tradition constante » des Peuples du Nord est qu'ils sont une Colonie de Peuples Asiati- » ques. » Mais cet argument ne prouve encore rien du tout; parce que, suivant la même Tradition, les Peuples du Nord doivent leur origine à des Colonies Scythes, & non pas à des Phéniciens. Il n'en est pas de la Gréce, comme des Gaules. Il est reconnu que les Egyptiens, les Phéniciens & les Phrygiens avoient établi des Colonies en divers endroits de la Gréce, à Thébes, à Athénes, & ailleurs. Il ne faut pas douter que ces nouveaux hôtes n'eussent introduit peu-à-peu plusieurs mots étrangers dans la Langue des Pélasges, qui étoient les anciens Habitans du Pays. On a remarqué, par exemple, que le mot δάςυ est Egyptien, celui de θήβα Phénicien, & celui de πῦρ Phrygien. Il est visible encore que les noms que les Grecs donnoient aux Lettres de l'Alphabet, *Alpha*, *Bêta*, *Gamma*, &c. ont été pris des Phéniciens (20). Mais quand on remarque qu'un mot de la Langue Grecque, qui n'étoit point en usage parmi les Phéniciens, est commun aux Grecs, non-seulement avec les Thraces leurs voisins, mais encore avec les Germains, les Suédois, les Ecossois & les Irlandois, il me semble qu'il est plus naturel de le dériver de l'ancien Scythe, que de l'Hébreu, ou du Chaldaïque, comme le fait M. Gibert (21).

Je passe à ma [illegible]éme Régle : bien qu'elle ne soit guère suivie, je ne crois pas cependant que personne s'avise de me la contester. Il faut qu'un Auteur entende la Langue d'où il tire ses étymologies. Ce n'est même pas assez qu'il en ait une teinture superficielle, il faut qu'il en connoisse le génie, les racines, la construction. Je m'imagine que s'il revenoit au monde quelque sçavant Phénicien, il seroit bien surpris de

(19) Gibert 14. 226.
(20) Diod. Sic. lib. 17. Etymol. Mag. p. 450. Plato Cratilo p. 281.
(21) Gibert p. 163.

voir nos Etymologistes, aidés d'un Dictionnaire, & encore plus de leur propre imagination, forger, à leur gré, des mots Phéniciens, leur donner telle signification qu'il leur plaît, & tirer, à perte de vue, des étymologies de certaines racines qui n'ont jamais été en usage, & que les Grammairiens ont inventées depuis qu'ils ont entrepris de réduire la Langue en Régles. Assurément si les Etymologistes n'entendent pas mieux les Langues Orientales, dont la plûpart sont éteintes, que les Langues vivantes, dont ils se mêlent de parler, il faudra convenir qu'ils sont sujets à faire d'étranges bévues, pour avoir voulu décider ce qu'ils n'entendent point. Le P. Pezron (22) a donné une *Table des mots Teutons, ou Allemands, pris de la Langue des Celtes:* Je pose en fait que, parmi les mots qu'il donne pour Allemands, il y en a plus d'un tiers qui ne l'ont jamais été, & qui sont Teutons, comme ils sont Chinois, ou Iroquois. M. Gibert n'a-t-il pas à se reprocher d'être tombé dans le même défaut? Il allégue des mots Anglois, Hollandois, Allemands; il en détermine la signification: il en recherche l'origine. Mais est-il juge compétent de ces matières? Est-il bien sûr, par exemple (23), que „ *Stone-Henge* „ signifie en Anglois *Pierres plantées* "? Où a-t-il trouvé (24) que » *Brach,* » *Brock*, ou *Bruch*, veulent dire *boue* & *fange*, & que dans les mots de » *Grevenbroec* & de *Brucsella*, la syllabe de *Broec*, ou de *Bruc*, a la » même signification? Valois, *dit-il*, l'a remarqué. « Valois étoit, sans contredit, un très-grand homme; mais, comme il n'entendoit pas le Flamand, il s'en est rapporté à quelqu'un qui n'en sçavoit pas plus que lui. Si un Hollandois disoit que *Pain*, *Pan* & *Pin* veulent dire la même chose en François, pourroit-on copier sûrement un Etymologiste de cet ordre? Que M. Gibert consulte un Allemand sur l'Etymologie qu'il donne au nom de *Francs*, il lui dira (25) que les anciens mots de *Fraem*, une lance, & *Franc*, libre, sont des racines qui n'ont rien de commun; que les noms de *Francs*, de *Frisons*, de *Frisiabons*, au lieu d'être des sobriquets, étoient des titres d'honneur que prenoient certains Peuples voisins du Rhin & des terres de l'Empire, pour marquer qu'ils n'étoient pas soumis aux Romains & qu'ils ne leur payoient aucun tribut. Il remarquera encore que, si le nom

(22) Antiquité des Gaulois p. 422.
(23) Gibert p. 404.
(24) p. 287. 288.
(25) p. 201. 218. 214.

de *Francs* étoit un sobriquet dérivé du mot *Frame*, une lance, il auroit dû être commun à tous les Peuples Germains qui se servoient de cette arme. Peut-être qu'il ajouteroit même que le nom de *Franc*, pris dans ce sens-là, ne pouvoit convenir absolument à un Peuple qui avoit quitté la lance pour prendre une hache d'armes. Je crois entendre l'Hébreu & les autres Langues Orientales, autant que M. Gibert entend l'Anglois, l'Allemand & le Hollandois. Mais pour ne pas préparer à rire à mes Lecteurs, je me garderai bien d'en tirer des Etymologies.

II. Examinons présentement quelques-unes des citations de M. Gibert. Il m'accuse d'avoir cité à faux quelques passages des Anciens, d'en avoir tronqué, ou mal entendu d'autres. J'ai allégué mes exceptions, & c'est au Public à juger si je me suis bien justifié. M. Gibert voudra-t-il bien me permettre de lui dire, présentement, qu'il n'auroit pas mal fait de revoir & de rectifier, avant toutes choses, ses propres citations.

1. Pour montrer que » les Anciens regardoient les Pays septen» trionaux & occidentaux de l'Europe, comme couverts d'épaisses » ténébres, « M Gibert allégue (26) ce passage de Pline : *Pars mundi damnata à rerum natura, & densâ mersa caligine.* Notez que Pline (27) disoit cela des Monts-Riphéens, qui séparoient l'Europe de l'Asie, du côté du Nord, & dans le voisinage du Pôle. Ainsi voilà une excellente autorité pour prouver que les Anciens regardoient les Gaules comme un Pays couvert d'épaisses ténébres, & lui donnoient par cette raison le nom de ברמקן *Galata.*

2. M. Gibert (28) croit » que le séjour principal & originaire des » Druides se trouvoit vers l'océan, c'est-à-dire, aux mêmes lieux où » l'on assure que s'étoient établis ceux qu'Hercule l'Idéen amena avec » lui. « Voici une autorité dont M. Gibert appuie son sentiment. » Au» sone *in Profess. Burdig.* appelle les Druides Armoricains : »

Tu Baïocassis stirpe satus Druidum
Armoricanæ gentis.

C'est-à-dire, qu'Ausone ayant connu dans le IV[e]. siécle un Professeur de Bourdeaux, dont le pere étoit Druide à Bayeux, dans le Temple de Bélénus, il s'ensuit de-là que tous les Druides sortoient originairement de

(26) Gibert p. 21.
(27) Plin. lib. IV. cap. XII. p. 464. 471.
(28) Gibert p. 101. 103.

l'Armorique.

l'Armorique. C'est une remarque curieuse dont on pourra enrichir les nouvelles Editions d'Ausone ; car je doute qu'elle ait encore été faite par aucun Commentateur. Au reste, il faut que M. Gibert ait cité ce Poëte sans l'avoir lû ; car il lui prête des vers estropiés, & il confond deux Poëmes différens. Dans l'un, Ausone (29) dit à Atticus Patera :

> Tu Bajocassis stirpe Druidarum satus,
> (Si fama non fallit fidem)
> Beleni sacrum ducis è Templo genus...

Dans l'autre, il disoit (30) à Phébitius :

> Stirpe satus Druidûm,
> Gentis Aremoricæ.

3. Voici une autre citation de M. Gibert, *p.* 65. & 66. » Plutarque nous » apprend que tous les Liguriens se donnoient eux-mêmes le nom gé» nérique d'Ambrons ou Ombriens. » Plutarque étoit un trop grand homme pour faire une semblable bévue, & pour confondre si pitoyablement les Ambrons, qui étoient un Peuple des Gaules, avec les Ombriens qui n'étoient jamais sortis de l'Italie. Cet Historien (31), parlant de la bataille que Marius gagna sur les Ambrons, près d'Aix en Provence, dit » que ces » Barbares allerent au combat, en frappant leurs armes avec une es» pèce de mesure. Ils avancerent en sautant, en dansant, & en répé» tant souvent le nom d'Ambrons. Les Liguriens qui marchoient contre » les Barbares à la tête des Troupes Romaines, ayant entendu le cri des » Ennemis, répéterent, à leur tour, le nom d'Ambrons. Car c'est le nom » que prennent les Liguriens, à cause de leur origine & du Peuple dont » ils prétendent être descendus. » Voilà le passage de Plutarque. Le nom d'*Ombriens* ne s'y trouve ni directement, ni indirectement. Il ne porte pas que les Liguriens fussent descendus des Ambrons, ni les Ambrons des Liguriens. J'y vois uniquement que les deux Peuples avoient le même cri de guerre. La raison en est facile à découvrir. Les Liguriens avoient dix Cantons sur le bord du Rhône. Selon la coutume des Celtes, le cri de guerre de ces Cantons étoit *Ambron* (32), c'est-à-dire, le nom même de leur Canton. » C'est, dit Plutarque, le nom que prenoient » ces Liguriens, à cause de leur origine, & du Peuple dont ils se disoient » descendus. » Ils étoient du nombre des Liguriens *Ambrons*, & non pas

(29) Auson. Prof. 4.
(30) Prof. 10.
(31) Plut. in Mario Tom. I. p. 416.
(32) *Amb-Ren*, voisin du Rhône.

des *Igauni*, des *Frisinates*. Les Barbares qu'ils combattoient étant un Peuple Gaulois, ou Germain, qui demeuroit vers les sources du Rhône, avoient aussi pour cri de guerre *Ambron*. C'est tout ce qu'on peut conclure légitimement du passage de Plutarque, que M. Gibert (33) cite encore, pour prouver que » les Ambrons, avec les Cimbres & les Teu» tons, furent défaits par Marius, auprès d'Aix en Provence; » quoique l'Historien remarque expressément que les Cimbres ne furent défaits que l'année suivante, non pas en Provence, mais en Italie, sur le bord de l'Adige.

4. Donnons encore un échantillon des citations de M. Gibert (34). Hérodote doit avoir dit que, » de l'Occident le plus éloigné, les of» frandes des Hyperboréens étoient portées au Golfe Adriatique, & » de-là à Délos. » Cet Historien ne dit pas tout-à-fait cela (35). Etoit-il possible qu'un Peuple qui demeuroit au-delà du Nord, fit partir ses offrandes du fond de l'Occident? D'ailleurs, Hérodote ne croit pas qu'il y eût effectivement des Hyperboréens. Mais ne faisons aucune difficulté là-dessus. Voyons seulement ce que M. Gibert a trouvé dans ce passage (36). » Il est incontestable que cette direction ne peut partir » que des Gaules, & principalement des Contrées les plus Occidentales » de ce Pays, qui se terminoient à l'Océan. » S'il faut s'en rapporter à Hérodote, & suivre la version que M. Gibert en donne, la chose, au lieu d'être incontestable, ne sera pas apparente. Selon cet Historien (37), les Celtes demeuroient au-delà des colomnes d'Hercule. Ils étoient, après les Cynésiens, le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Il me semble que c'est de-là que » la direction devoit partir, si elle venoit » de l'Occident le plus éloigné. »

III. Il faut que je vous entretienne présentement de quelques découvertes historiques que M. Gibert communique au Public. Elles ne sont pas fort importantes, mais elles sont curieuses & toutes nouvelles.

1°. Il a trouvé (38) que les Gaules portoient autrefois le nom de Pays Lycéen. » Onomacrite, qui a écrit les Argonautiques que nous » avons sous le nom d'Orphée, désigne la Gaule sous ce nom singu» lier. » Je sçais qu'on attribuoit à Onomacrite la plûpart des Ouvrages

(33) Gibert p. 66.
(34) Gibert p. 25.
(35) Herodot. IV. 33.
(36) Gibert p. 25-27.
(37) Herodot. II. 33. IV. 49.
(38) Gibert p. 45.

qui couroient sous le nom d'Orphée. Mais Suidas assure, après Asclépiade, que les Argonautiques étoient d'un Orphée de Crotone, contemporain & ami du tyran Pisistrate. Quoiqu'il en soit, écoutons cet habile Géographe. Il dit (39) que » du Mont-Symes descendent le Thermodon, » le Phasis & le Tanais; que les Argonautes entrerent avec leur vaisseau » dans les Palus-Méotides, & de-là dans l'Océan Septentrional. Ils co- » toyerent d'abord le Pays des Hyberboréens, celui des Caspiens, & » les Vallées qui sont au pied des Monts Riphéens. Ensuite ils virent » sur leur passage le Pays des Macrobiens, & celui des Cimmériens, qui » ne voient jamais le Soleil, parce que les Monts Riphéens & la pointe » du Calpe empêchent que cet Astre ne les éclaire le matin, & que les » Alpes leur dérobent l'après-midi la vue du Soleil. De-là ils passerent » près l'Isle d'Ierne. Ils découvrirent une Isle pleine de sapins, dans la- » quelle Pluton avoit ravi Proserpine. Ils vinrent à l'habitation de » Circé, & à la terre Lycée, où ils trouverent Circé, & de-là à Tar- » tesse, aux colomnes d'Hercule. » Il me semble que tout ce qu'on peut conclure de ce passage, c'est qu'Onomacrite étoit un parfait ignorant en Géographie. Encore ce Poëte peut-il être excusé. D'un côté, il faisoit un Roman, où les fictions sont permises, (& même nécessaires). De l'autre, il décrivoit des Pays entièrement inconnus. Mais un Historien qui appuye ses découvertes sur de pareilles fables, ne se commet-il pas visiblement lui-même? Accordons cependant à M. Gibert que la *Terre Lycée* désigne ici les Gaules, plutôt que le Portugal, où la fable fait passer Ulysse & ses Compagnons, que Circé changea en pourceaux. Voyons, après cela, pourquoi les Gaules portoient alors le nom de *Terre Lycée.* Voici la conjecture de M. Gibert (40). » Le mot Grec λύκος signi- » fie ordinairement un Loup. C'étoit aussi chez les anciens Grecs le nom » du Soleil. Or ce Dieu étoit révéré singuliérement dans la Celtique » par les Druides. » Mais comment les Gaules pouvoient-elles déjà porter, dans ce tems-là, un nom Grec? Comment les Gaulois sçavoient-ils déjà que les Grecs s'aviseroient un jour de consacrer le Loup au Soleil, & de lui donner le nom de cet animal? Comment les Argonautes, ou les Grecs, furent-ils frappés du culte que les Gaulois rendoient au Soleil,

(39) Orphei Argon. V. 748. p. 52. Edit. Eschenbach. (Gibert p. 73. 84.)
(40) Gibert p. 46.

puisque ce culte étoit commun à tous les Payens, puisque d'ailleurs la grande Divinité des Gaulois n'étoit pas Apollon, mais Mercure? Ce sont de petites difficultés que M. Gibert n'a pas trouvé à propos de résoudre, ni même d'indiquer.

2°. M. Gibert a découvert (41), en second lieu, la véritable origine des Gaulois. Le guide qu'il a suivi dans ses recherches, c'est » Timagéne, l'un des plus anciens Auteurs qui aient écrit sur cette matière. » Il est vrai que » son Ouvrage est malheureusement perdu, mais Ammien-Marcellin en a extrait fidélement, à ce qu'il assure, ce que » M. Gibert rapporte. » Ce Timagéne étoit un Historien dont Strabon (42) n'avoit pas une grande idée. Il disoit, contre toute vraisemblance, que » le trésor que les Romains trouverent à Toulouse, faisoit partie » des sommes immenses que les Gaulois avoient emportées de Delphes. » Il remarquoit encore (43) qu'il » avoit plû quelque part de » l'airain, & que les goutes de cette pluie, s'étant rassemblées, avoient » formé des masses de métail. » C'est sur un morceau qui nous reste de cet Historien, que M. Gibert (44) » a fondé tout ce qu'il avoit à dire sur » les Gaules. » Ne vous imaginez pas, cependant, qu'il suive servilement son Auteur; car il le contredit en tout & par-tout. Timagéne disoit: » quelques-uns ont assuré que les premiers Habitans, qui parurent » dans les Gaules, étoient des Aborigénes. » Dans la bouche d'un Payen cela signifioit que les Gaulois étoient nés dans le Pays, qu'ils avoient été formés du limon de la terre, où ils étoient établis, & que l'on ignoroit absolument qu'ils fussent venus d'ailleurs. Ce n'est pas le sentiment de M. Gibert. Selon lui (45), les Gaulois descendoient des Liguriens, les Liguriens des Ambrons ou Ombriens, & ces Liguriens étoient aussi la tige des Aborigénes du Pays Latin. C'est de cette manière qu'il explique les paroles de Timagéne; c'est-à-dire, que quand l'Historien Grec assure que les Gaulois étoient *Aborigénes*, nés dans le Pays, il faut entendre par-là qu'ils étoient *Etrangers*, venus d'ailleurs.

Timagéne disoit encore (46): » d'autres prétendent que des Doriens, » qui suivirent l'ancien Hercule, s'établirent sur les bords de l'Océan. »

(41) Gibert p. 50.
(42) Strabo IV. 198, Vide Casaubon. Comm.
(43) Strabo XV. 718.
(44) Gibert p. 51.
(45) Gibert p. 63, 65.
(46) Gibert p. 51.

L'Historien suivoit ici l'opinion des Grecs, qui prétendoient que leur Hercule avoit traversé toute l'Europe, & qu'il avoit établi des Colonies de sa Nation en Italie, en Espagne & dans les Gaules. Quoique M. Gibert (47) » ne veuille pas s'écarter de la seule autorité qui nous » reste, c'est celle de Timagéne, » il soutient cependant que cet Hercule étoit le Phénicien, & que les Doriens qui l'accompagnoient étoient des Druides de la Palestine. Il promet aussi » de prouver en son » lieu, que les Druides & leur Religion étoient originaires de ce » Pays. » Il me semble que pour prouver cela il faudroit une nouvelle révélation, ou plutôt il n'y aura jamais de révélation qui puisse nous apprendre qu'une Religion, qui étoit une espéce de Spinosisme, tiroit son origine d'un Pays où le vrai Dieu étoit connu & servi. En attendant que M. Gibert (48) trouve l'occasion de produire ses preuves, il approuve la remarque de M. Stukeley, Docteur en Médecine, & Recteur de l'Eglise de tous-les-Saints à Stamford, qui prétend » que les Druides vin» rent, avec des Colonies Phéniciennes, s'établir dans la Grande-Bre» tagne, fixant l'époque de leur arrivée, ou, au moins, la fondation » d'un Temple qu'ils ont bâti, à l'an 460 avant J. C. fondant son opi» nion sur un calcul pris de la variation de la boussole. » C'est l'entendre cela! que de sçavoir démontrer une chimére astronomiquement & mathématiquement.

Enfin, Timagéne disoit (49) que les premiers Habitans des Gau» les furent appellés Celtes, du nom d'un Roi qui leur fut cher, & Ga» lates de celui de sa mere, » c'est-à-dire, que, selon cet Historien, les deux noms de Celtes & de Galates désignoient un seul & même Peuple établi dans les Gaules. Mais M. Gibert a prouvé doctement le contraire dès le commencement de son Ouvrage. Ne faut-il pas convenir, après cela, qu'il a suivi très-fidélement son Auteur, & » qu'il y a fondé tout ce » qu'il avoit à dire sur les Gaulois? »

Au reste, si vous êtiez curieux de sçavoir d'où les Liguriens, qui ont peuplé les Gaules, tiroient leur origine, M. Gibert (50) vous en éclaircira d'abord. » Les Liguriens, l'une des peuplades, sans doute, qui sor» tirent des champs de Sennaar, s'établirent d'abord dans les Alpes,

(47) Ibid. p. 88. 89. 104. 109. 129.
(48) Gibert p. 38. 40. not.
(49) p. 51.
(50) Gibert p. 68.

» où ils crurent trouver un asyle contre une seconde inondation. L'on » pourroit *même* conjecturer (51) que ce fut sous la conduite de Javan, » ou d'un de ses enfans.» Voilà, sans aucun doute, un furieux saut, que la crainte d'une seconde inondation fit faire à Javan, & c'est bien à ce cas que l'on peut appliquer ce que disoit un Poëte : *Timor addidit alas.*

3°. M. Gibert (52) n'a pas été plus embarrassé à découvrir l'origine des Germains, que celle des Gaulois. Il l'a trouvée dans un passage d'Hérodote qu'il faut rapporter pour la commodité du Lecteur (53). « Personne ne peut dire avec certitude quels sont les Habitans du » Pays qui est au Nord de la Thrace. Le Pays, qui est au-delà du » Danube, me paroît être désert & extrêmement vaste. Tout ce que » j'ai pu en apprendre, c'est qu'il demeure au-delà de ce Fleuve un » Peuple qui porte le nom de Sigynes, & qui est habillé à la manière » des Médes. Ils ont des chevaux petits, camus, qui ne valent rien » pour la selle, & dont le poil a cinq doigts de long. Attelés à un cha» riot, ils le traînent avec beaucoup de rapidité, & c'est la voiture or» dinaire des gens du Pays : on dit que leurs frontières touchent cel» les des Vénitiens, qui demeurent le long de la Mer Adriatique. Ils » se disent une Colonies de Médes. Je ne sçaurois dire comment ils » sont venus-là de la Médie. Mais il n'y a rien qui ne puisse arriver » dans un long espace de tems. Au reste, les Thraces disent que les » Abeilles possédent le Pays qui est au-delà du Danube, & que, par » cette raison, on ne sçauroit y pénétrer. Je n'en crois rien, parce » que cet insecte craint le froid. Mais j'estime que les Pays Septentrio» naux sont inhabités à cause de la rigueur du climat ».

Selon mes petites lumières, on voit dans ce passage, 1°. l'ignorance de l'Historien. Un Peuple établi au-delà du Danube étoit en même tems limitrophe des Vénitiens. S'il n'ajoute aucune foi à la Fable des Abeilles, c'est parce que cet insecte ne peut subsister dans aucun Pays froid. 2°. Il place les *Sigynes* au-dessus de la Thrace & au-delà du Danube, c'est-à-dire, en Pologne, où les Forêts sont effectivement remplies d'Abeilles. 3°. Il dit que ces *Sigynes* prétendoient être une Colonie de Médes. En effet, ils étoient un Peuple Sarmate, & c'étoit une

(51) *Ibid.* not.

(52) Gibert p. 219.

(53) Herodot. V. 9. 109.

ancienne tradition que les Médes & les Sarmates étoient le même Peuple. (54) 4°. Enfin il distingue formellement les Sigynes des Celtes, (55) ou des Germains qu'il place autour des sources du Danube. Voilà mes idées, & voici les conclusions, ou plutôt les suppositions de M. Gibert (56).

Il suppose 1°. que les Anciens ont souvent confondu les Médes avec les Perses. Passons cela, quoiqu'on distinguât soigneusement les deux Peuples, du tems d'Hérodote.

2°. Que (57) les Sigynes d'Hérodote étoient établis en Allemagne. Il se trompe assurément, mais accordons qu'il ait raison.

3°. Il suppose (58) que les *Sujons*, c'est-à-dire, les Suédois de Tacite, sont les Sigynes d'Hérodote, & il fait remarquer à cette occasion que « les Sitones, comme les Sigynes, étoient gouvernés par des » femmes, quoique l'Historien dise, au contraire (59), que les Sitones » ne différent des Sujons que dans un seul article, sçavoir, qu'ils sont » gouvernés par une femme ».

4°. Il suppose, sur le témoignage de Nicéphore Grégoras & de l'Anonyme de Ravenne, que l'Allemagne a été peuplée, non pas comme les Gaules, du Midi au Nord, mais du Nord au Midi. Ces deux Auteurs sont d'excellens témoins pour justifier un fait aussi ancien; mais enfin ne les recusons point. Voyons seulement comment M. Gibert trouvera le moyen de faire passer les Sigynes du Nord en Allemagne.

5°. Il suppose donc (61) encore « qu'une peuplade de Sigtunes ou » de Sigutnes occuperent la Scandivanie, sous la conduite d'Oten, » leur Chef. » Il est vrai que les Suédois ont une ancienne tradition, qui porte quelque chose de semblable. Mais outre que les Sçavans de la Nation regardent cette tradition comme une fable, il reste d'ailleurs encore une petite difficulté. C'est qu'Oten & ses Sigutnes ne quitterent l'Orient, pour venir en Suéde, que du tems de Jules-César: comment donc ces mêmes Sigutnes avoient-ils déjà passé de la Scandinavie en Allemagne, avant le tems d'Hérodote? C'est un petit Anachronisme de qua-

(54) Hist. des Celt. Liv. I. p. 4.
(55) Herodot. II. 33. IV. 49.
(56) Gibert p. 223.
(57) Idem p. 219.
(58) Gibert p. 222.
(59) Tacit. Germ. cap. 45.
(60) Gibert p. 220. 221. &c.

tre fiécles au moins, qui ne fait aucune peine à M. Gibert, non plus que celui qu'il commet à l'occafion d'un paffage de Strabon.

6°. Ce Géographe, dit M. Gibert (61), appelle les Sigynes d'Hérodote, Siggines, ou Sigtines, « ajoutant qu'ils étoient gouvernés par » une femme, & que leurs mœurs reffembloient à celles des Perfes. » Mais Strabon, qui écrivoit l'an 25 de Jefus-Chrift, place ces Siggines près du Mont Caucafe. D'ailleurs il ne dit pas « qu'ils fuffent gouvernés par » une femme, mais (62) que leurs chariots étoient conduits par des » femmes que l'on dreffoit à ce métier dès la plus tendre jeuneffe. » Je conclus qu'il n'y a rien de plus vrai que le titre qui fe trouve à la tête de la neuviéme Differtation de M. Gibert (63) : *Obfervations fingulières fur l'origine des Germains.* Je doute effectivement qu'on en ait jamais produit de plus fingulières, au moins en ce genre.

Enfin, M. Gibert (64) a encore découvert que « fi les cantons les » plus voifins du Danube étoient ignorés, & paffoient pour impé» nétrables, du tems d'Hérodote, on connoiffoit déjà, dans ce tems-là, » les rivages de l'Océan, & l'on y faifoit la pêche & le commerce de » l'Ambre, qui dès-lors les avoit déjà rendus célébres. » C'eft-à-dire, que M. Gibert a trouvé dans les Anciens, l'oppofé de ce qu'ils ont dit : ils croyoient que l'Ambre fe ramaffoit dans des Forêts, ou dans des Ifles voifines du Pô. On peut voir dans l'Hiftoire Naturelle de Pline (65), toutes les fables qu'ils ont débitées fur cet article. Leur ignorance étoit fi grande, par rapport à tous les Pays Occidentaux de l'Europe, qu'ils plaçoient la ville de Rome fur les côtes de la Grande Mer (66). Ils croyoient auffi que le Pô (*Eridanus*) fe déchargeoit dans l'Océan Septentrional. Etoit-il poffible que des gens, qui connoiffoient fi peu des pays voifins du leur, euffent des relations fûres & exactes des pays fitués aux extrémités de l'Europe ? M. Gibert le croit ainfi. Ce qu'il y a ici de particulier, c'eft qu'il appuye fon fentiment du fuffrage d'Hérodote, qui dit (67) : « que le pays qui eft au-delà du Danube, eft » inacceffible, parce que les Abeilles ne fouffrent pas qu'on y entre » ;

(61) Gibert p. 229.
(62) Strabo V. 220.
(63) Gibert p. 215.
(64) p. 217 218.
(65) Plin. III. 26. pag. 387. & XXXVII. 2. pag. 366. &c.
(66) Heraclides Ponticus de Animâ ap. Plut. in Cam. Tom. I. p. 140.
(67) Herodot. V. 9. 10.

&c

& qui, dans un autre endroit (68), nie formellement « qu'il y ait dans » le pays des Barbares un fleuve appellé, en leur Langue, Eridanus, » qui se décharge dans l'Océan Septentrional, & sur les bords duquel » on ramasse l'Ambre. » Mais M. Gibert en sçait, sur cet article, plus qu'Hérodote, plus que Polybe (69), qui avoue « que toutes les Contrées » de l'Europe, qui s'étendent au Nord depuis Narbonne jusqu'au » Jamaïs, étoient inconnues de son tems; » plus aussi que Strabon (70), qui pose en fait, « que l'on ne connoissoit pas encore les Pays qui » sont au-delà de l'Elbe, » & qui se mocque (71) de tout ce que les Anciens avoient dit de Phaëton, des Héliades, de l'Eridanus & des Isles Electrides. Je ne sçais, au reste, où M. Gibert (72) peut avoir trouvé que les Vénétes pêchoient l'Ambre du tems d'Hérodote, qu'ils le (73) ramassoient sur les rivages de l'Océan, qu'on le ramasse encore aujourd'hui sur les bords du Rodun, & que ce Ruisseau, qui se jette dans la Vistule, est l'Eridanus qui se déchargeoit dans l'Océan Septentrional. S'il n'a point d'autre autorité pour soutenir toutes ces visions, que celle de Kirchmayer, il faut avouer qu'il a bien mal choisi son Auteur, puisque tout le raisonnement de ce Sçavant est fondé sur la supposition qu'Hérodote affirmoit ce qu'il nie formellement. La vérité est que, vers le tems de Tacite (74), on apprit, par des relations sûres, que l'Ambre se ramassoit sur les côtes de la Mer Baltique (*Suevici Maris*), dans le Pays des Estions, qui étoient un Peuple Suéve. Ils occupoient encore la Prusse, du tems de Cassiodore. Dans la suite, les Vénédes, qui étoient un Peuple Esclavon, prirent la place des Estions. Les Borusses, qui étoient un Peuple tout différent (75), chasserent ensuite les Vénedes, & ils furent eux-mêmes dépossédés par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui établirent dans la Prusse des Colonies Allemandes.

IV. Finissons en rapportant aussi quelques Observations critiques de M. Gibert (76). Le Chapitre VII de son Ouvrage est destiné à montrer que M. le Gendre, Marquis de S. Aubin, « fait sortir, mal-à-propos,

(68) Herodot. III. 115.
(69) Polyb. III. 192.
(70) Strabo VII 294.
(71) Id. V. 215.
(72) Gibert p. 246.
(73) idem p. 218.
(74) Tacit. Germ. cap. 45. Histoire des Celt. Liv. I. p. 95. 96.
(75) Les Borusses ont la même Langue que les Livoniens, les Lithuaniens, & les Courlandois, & leur Langue n'a aucun rapport ni avec l'Esclavon, ni avec l'Allemand.
(76) Gibert p. 171. 192.

» les Francs des Cimmériens. » Comme M. le Marquis de S. Aubin eſt plein de vie, il ſe défendra, s'il le juge à propos. En ſuppoſant que ſon ſentiment ne puiſſe ſe ſoutenir, un Lecteur équitable demandera toujours s'il peut être permis à un Auteur qui réfute des Romans, d'en forger lui-même. M. Gibert fait paſſer, d'un plein ſaut, les Liguriens des champs de Sennaar dans les Alpes. Cela eſt-il plus naturel & plus vraiſemblable que de faire venir les Francs du Pont-Euxin? M. le Marquis de S. Aubin avoit, au moins, pour lui, l'autorité des Chroniqueurs du moyen âge, qui s'accordent preſque tous à faire venir les Francs du Pays de Troye, par la Pannonie. On voit même dans Diodore de Sicile (77), que cette opinion n'eſt pas nouvelle. « Il y avoit des Auteurs qui prétendoient que les Cimmériens, qui ravagerent l'Aſie Mineure, étoient » le même Peuple que les Cimbres. » Plutarque & Strabon (78) font auſſi mention de ce ſentiment qui avoit été ſuivi par le célébre Hiſtorien Poſidonius. Au lieu de cela, M. Gibert avance, ſans aucune autorité, & contre le témoignage des Anciens, que les Gaulois deſcendent des Liguriens; que les Ambrons & les Ombriens ſont le même Peuple; que les Aborigines des Gaules ne différoient point de ceux de l'Italie; que les Doriens étoient des Druïdes; que les Germains étoient des Sigynes. Il me ſemble que les Auteurs, qui écrivent ſur l'origine des Peuples, devroient tous ſe paſſer quelque choſe. Comme ils marchent en Pays perdu, il n'eſt pas poſſible qu'ils ne s'égarent fort ſouvent.

L'illuſtre Abbé Dubos a auſſi été relevé par M. Gibert (79), comme ayant mal expliqué un paſſage de Procope, qui concerne l'établiſſement des Francs dans les Gaules. J'avoue que, dans tout le Livre de M. Gibert, rien ne m'a plus ſurpris que cette Critique, tant elle eſt peu fondée. Je vais rapporter un paſſage de Zoſime qui regarde la matière, & enſuite celui de Procope, ſur lequel roule tout le différent. Voici ce que dit Zoſime (80): » Geronce mécontent du Tyran Conſtantin, » fit ſoulever les Barbares de la Celtique. Conſtantin ne pouvant leur » réſiſter, parcequ'il avoit la plus grande partie de ſes Troupes en » Eſpagne, les Barbares d'au-delà du Rhin ravagerent librement les » terres de l'Empire, & réduiſirent les Habitans de la Grande Bre-

(77) Diod. Sic. V. p. 214.

(78) Plutarch. Mario Tom. I. 411. Strabo VII. 293.

(79) Gibert p. 248-326.

(80) Zoſim. VI. 5. Gibert p. 323.

» tagne, & quelques peuples des Gaules, à la nécessité de se soustraire à la domination des Romains, pour vivre dans l'indépendance. Les Bretons ayant donc pris les armes, & s'étant exposés courageusement au péril, se délivrerent des Barbares qui les attaquoient. Toute l'Armorique, & quelques autres Gouvernemens des Gaules, imitant l'exemple des Bretons, s'affranchirent de la même manière, ayant chassé les Magistrats Romains, & ayant réglé, comme ils le purent, la forme de leur Gouvernement. « Ecoutons présentement Procope. (81) » Entre les fleuves des Gaules, le Rhône & le Rhin ont un cours opposé. Le premier se jette dans la Mer de Toscane, & le Rhin dans l'Océan. Il y a, vers ses embouchures, des Lacs, au tour desquels demeuroient anciennement les Germains. C'étoit un Peuple barbare & peu considérable dans son origine. On les appelle aujourd'hui Francs, (Φράγγοι.) Près d'eux demeuroient les Arboryches, qui étoient soumis depuis long-tems aux Romains, avec tout le reste des Gaules & de l'Espagne. Après les Arboryches, vers l'Orient, étoient les Thoryngiens, à qui Auguste, le premier des Empereurs, avoit permis de s'établir dans cet endroit. *Assez près de là* (82), vers le Midi, demeuroient les Bourgouzions. Au-dessus des Thoryngiens étoient les Souabites & les Alamans, Nations puissantes, & toutes indépendantes, qui occupoient ce Pays de toute ancienneté. Dans la suite les Visigots ayant fait irruption dans l'Empire Romain, s'emparerent de toute l'Espagne & des Gaules qui sont au-delà du Pô, Ἐκτὸς Ἠριδανοῦ, & se les rendirent tributaires. Les Arboryches avoient fourni alors des troupes aux Romains (83). les Germains auroient bien voulu se les assujettir, soit parce qu'ils étoient leurs voisins, soit parce qu'ils avoient aboli (84) l'ancienne forme de leur Gouvernement. Ils commencerent donc à attaquer les Arboryches, premierement en ravageant leurs terres, & ensuite en entrant dans leur pays avec des armées entiè-

(81) Procop. Goth. I. 12. p. 340. Gibert p. 249.

(82) *Assez près de-là*. C'est ainsi que M. Gibert a traduit *p.* 253. & il n'approuve pas que M. l'Abbé Dubos ait traduit *à quelque distance*, parce que *à quelque distance* marque un certain éloignement, & *assez près de-là* une certaine proximité.

(83) On a rendu le sens. Le Grec porte: *les Arboryches étoient alors devenus Soldats des Romains.*

(84) M. Gibert a traduit: *la destruction qu'ils avoient soufferte de leur ancien gouvernement*; mais le Grec porte qu'ils l'avoient eux-mêmes aboli καταβαλόντας. Gibert p. 263.

» res. Ceux-ci donnerent dans cette occasion des preuves de leur valeur & de leur affection pour les Romains, & soutinrent la guerre comme des gens de cœur. Les Germains, ne pouvant les réduire par la force, les solliciterent de s'allier avec eux, & d'unir les deux Peuples par des mariages réciproques. Les Arboryches accepterent de bon cœur ces propositions, parce que les deux Peuples étoient Chrétiens. S'étant donc réunis en un seul Peuple, leur puissance se trouva considérablement accrue. Il y avoit d'autres Troupes Romaines, postées aux extrémités des Gaules, pour en garder les frontières. Ces Troupes, ne pouvant retourner à Rome & ne voulant pas se joindre à des ennemis Ariens, se rendirent avec leurs Etendarts & le Pays qu'elles gardoient pour les Romains, aux Arboryches & aux Germains. Tant qu'il y eut à Rome des Empereurs, ils conserverent les Gaules qui sont en deçà du Rhône. Mais après qu'Odoacre eut changé l'Empire en Tyrannie, les Visigots occuperent, par la concession du Tyran, toute la Gaule jusqu'aux Alpes qui séparent les Gaulois des Lyguriens. Après qu'Odoacre eut été tué, les Thoringiens & les Visigoths, allarmés de l'accroissement de la puissance des Germains, qui augmentoient tous les jours en nombre, & qui terrassoient tout ce qui osoit leur résister, rechercherent avec soin l'alliance des Goths, & de Teuderich, qui, y étant déja porté par lui-même, ne fit aucune difficulté d'accepter leur alliance & de s'unir avec eux par des mariages. Il donna à Alaric second, Chef des Visigoths, sa fille Theudichuse. Il donna aussi à Nermenefride, Chef des Thoryngiens, Améloberge, fille de sa sœur Amalafride, &, depuis ce tems, les Francs ne les attaquerent plus à force ouverte, parce qu'ils craignoient Theuderich. Ils tournerent leurs armes contre les Bourgouzions, & à la fin les Francs & les Goths se liguerent même contre les Bourgouzions, &c. «

Vous avez sans doute remarqué en lisant ce long passage, 1°. Que Procope estropie étrangement les noms propres. La chose arrive souvent aux Auteurs & aux Copistes les plus exacts, quand ils sont obligés de rapporter des mots étrangers & presque inconnus dans leur Langue. Ainsi Procope écrit *Bourgouzions* pour *Bourgundions*, *Suabites* pour *Suèves*, *Nermenefride* pour *Hermenfride*. La plûpart des Manuscrits

portent d'ailleurs ἠριδανός, le Pô, où il faudroit lire, selon M. Gibert (85), ῥοδανός, le Rhône.

2°. Procope connoissoit mal la Carte du Pays qu'il décrit dans ce passage. Il place *les Francs aux embouchures du Rhin*, *les Arboruches à côté*, c'est-à-dire en Flandre & en Brabant. *Les Thoryngiens étoient à l'Orient des Arborychès*, c'est-à-dire, selon M. Gibert, dans le Pays de Liége. *Assez près de-là étoient les Bourguignons, vers le Midi.* Il auroit mieux fait de dire *assez loin de-là.* Les *Suéves & les Allemands étoient au-dessus des Thoryngiens.* Cela est-il vrai ? Les Suéves qui occupoient le Pays de Hesse, les Allemands qui occupoient la Suabe & une partie de la Suisse, étoient-ils au-dessus des Toringiens, établis dans le Pays de Liége ? D'ailleurs un Géographe exact n'auroit-il pas dû distinguer ici les Peuples qui demeurent en-deçà, ou au-delà du Rhin ? Mais, comme Procope ne connoissoit exactement ni les Gaules, ni l'Allemagne, il s'en rapporte à ce qu'il avoit trouvé dans des Auteurs plus anciens, ou à ce qu'il avoit appris de quelque Voyageur négligent ou peu instruit. C'est la cause des fautes de Géographie qu'il commet ici, & de la confusion qui régne dans ce qu'il dit de la position des Suéves, des Allemands & des Bourguignons.

3°. Enfin, j'avoue que Procope ne me paroît ni clair, ni exact dans sa narration. Il confond manifestement les Tongriens, qu'Auguste avoit établis dans le Pays de Liége, avec les Thoringiens qui obéissoient à Hermenfride, & qui demeuroient sur l'Unstrat, dans la Turinge. Il confond encore les tems & les événemens. Les Francs étoient Chrétiens du tems de Procope. L'étoient-ils déjà du tems du Tyran Constantin, ou lorsque les Gaules furent occupées par les Visigoths ? Grégoire de Tours étoit-il de ce sentiment, & ne pourroit-on pas prouver le contraire par le témoignage même de Procope ? Les Thoringiens, dont Hermenfroi étoit Roi, devinrent voisins des Francs, lorsque ceux-ci, après avoir soumis les Gaules, passerent le Rhin & firent des conquêtes en Allemagne. Mais les Arboryches n'ont jamais été voisins de ces Thoringiens. Enfin il n'est point vrai que les Allemands eussent occupé de toute ancienneté le Pays où ils étoient établis du tems de Procope.

---

(85) Gibert p. 257. 286.

Je ne sçais donc à quoi penfoit M. Gibert (86) lorfqu'il difoit : « Le » nom d'Arboruches eft dans un Auteur *exacte*, dans un bon Hiftorien ; » cela peut nous *fuffir* ». Il fuffit, au contraire, de lire le paffage même de Procope, pour fe convaincre que, dans cette occafion, il n'a pas foutenu le caractère d'*un Auteur exact*, ni d'*un bon Hiftorien*. Sans démentir même ce double caractère, Procope a pu écrire *Arboryches* pour *Armoriques*, comme M. Gibert ou fon Copifte ont écrit par inadvertance *exacte* pour *exact*, & *fuffir* pour *fuffire* (87). Si les François commettent des fautes en écrivant leur propre Langue, à plus forte raifon un Grec, quelque habile homme qu'il fut, pouvoit-il faillir en écrivant des mots barbares.

Je conclus donc, avec M. l'Abbé Dubos, que les Arboryches, ayant été foumis depuis long-tems aux Romains, n'ont pu être inconnus à tout ce qui nous refte d'Hiftoriens & de Géographes. Il faut d'ailleurs que ces Arboryches fuffent un Peuple confidérable, puifque leur réunion avec les Francs donna un fi grand accroiffement à la puiffance des derniers, qu'ils fe virent en état de foumettre toutes les Gaules. Les Arboryches font manifeftement les Peuples qui demeuroient le long de la Mer Océane, depuis l'Aquitaine jufqu'à Boulogne. *Ar-Mor-Rich* (88) fignifioit, en Gaulois, un Pays Maritime. Les Armoriques devinrent voifins des Germains, lorfque ceux-ci fe furent avancés dans le territoire de Cambrai. Affaillis par mer & par terre, voyant que les Romains les laiffoient à la merci des Barbares, les Armoricains prirent le parti d'abandonner des Maîtres qui ne les foutenoient point. Ils réglerent comme ils purent la forme de leur Gouvernement, & réfifterent courageufement aux ennemis qui les attaquoient de tous côtés.

Comme les Armoriçains n'avoient abandonné les Romains qu'à regret, l'affection qu'ils confervoient pour leurs anciens Maîtres les obligea à fournir des Troupes contre l'ennemi commun, c'eft-à-dire, contre les Barbares qui ravageoient toutes les Provinces de l'Empire. Cela arriva *après que les Vifigoths fe furent établis dans les Gaules*, c'eft-à-dire, après l'an 412. « Les Arboryches, dit » Procope, étoient alors devenus Sol» dats des Romains. »

(86) Gibert p. 280.

(87) Ces deux fautes font peut-être du Correcteurs des Epreuves. La Critique de M. Pelloutier me paroît outrée dans cette occafion.

(88) Cæfar V. 53. VII. 75. VIII. 31. Plin. IV. 17. p. 482. Eutrop. IX. 13.

Après que les Francs ſe furent emparés de la ſeconde Germanie, & qu'ils eurent pouſſé leurs conquêtes juſqu'à la Somme, vers l'an 445, ils formerent le deſſein de ſoumettre les Armoricains. D'un côté le Pays étoit à leur bienſéance, & leur ouvroit l'entrée de toutes les Gaules: de l'autre, ils eſpéroient d'y réuſſir d'autant plus facilement que *les Arboryches avoient aboli l'ancienne forme de leur Gouvernement.* Ces révolutions intérieures, qui arrivent dans un Etat, ſont toujours favorables aux ennemis du dehors. Cependant les Francs furent trompés dans leurs eſpérances. Les Armoricains s'étant défendus courageuſement, on en vint à des pourparlers, & enfin à un accommodement, en conſéquence duquel les Francs & les Armoricains s'allierent & s'unirent pour ne faire plus qu'un ſeul & même Peuple. Ce qui favoriſa le plus cette union, c'eſt, au ſentiment de Procope, que les deux Peuples étoient Chrétiens & Orthodoxes.

Dans la ſuite, les Troupes Romaines, qui gardoient les frontières de l'Empire, c'eſt-à-dire, la rive gauche du Rhin, voyant que cette barrière avoit été forcée en mille endroits, ne pouvant pas retourner à Rome, ne voulant pas ſe rendre aux Viſigoths, qui étoient Ariens, prirent le parti de tirer du côté de la Mer, & de s'unir aux Armoricains & aux Francs.

Tout cela eſt clairement exprimé dans les paſſages de Zoſime & de Procope, que j'ai rapportés. Si vous liſez après cela la Diſſertation de M. Gibert, vous verrez qu'il a trouvé le ſecret de déguiſer & de confondre tous ces faits. Contentons-nous d'en alléguer un ſeul exemple (89) « La deſtruction que les Arboryches avoient ſoufferte de leur Gou» vernement, & leur voiſinage donnerent aux Germains l'envie & l'eſpérance de ſe les aſſujettir». Cela ſignifie, ſelon M. Gibert (90), que « les Francs voulurent ſoumettre les Arboruches, parce qu'ils avoient » perdu la forme de gouvernement qu'ils avoient eu anciennement » (πάλαι) avant que d'être ſoumis aux Romains». Procope a voulu dire que « la perte que les Arboruches avoient faite de leur Autono» mie ancienne faiſoit eſpérer aux Francs qu'ils en auroient d'autant » meilleur marché, que les Arboruches combattroient moins pour leur

(89) Gibert p. 226.
(90) p. 264. 266.

» liberté que pour des Maîtres qu'ils étoient, peut être, las de servir ».

Tout cela est avancé en l'air. Procope ne dit pas que « les Arbo- » ruches eussent été obligés de souffrir la destruction de l'ancienne » forme de leur Gouvernement ». Il assure bien formellement qu'ils l'avoient eux-mêmes abolie, c'est-à-dire, comme Zosime le remarque, qu'ils avoient chassé les Magistrats Romains. Il seroit d'ailleurs ridicule de prêter aux Francs les vues que M. Gibert leur attribue. Ils conçurent l'envie & l'espérance d'assujettir les Arboruches, parce que ce Peuple avoit été soumis par les Romains, il y avoit plus de 400 ans. Les Francs sçavoient que les Arboruches étoient affectionnés aux Romains, puisqu'ils leur fournissoient des Troupes contre les Barbares. Mais, comme cette affection n'avoit pas empêché que les Arboruches ne chassassent les Magistrats Romains, parce que le Tyran Constantin les abandonnoit, & que l'Empereur Honorius ne pouvoit leur donner du secours, les Francs se flatterent avec raison de profiter des troubles que de pareils changemens produisent ordinairement dans un Etat, pour soumettre plus facilement un Peuple dont le Pays étoit fort à leur bienséance. Ils sçavoient d'ailleurs que l'Empire employeroit les forces qui lui restoient à soutenir les Peuples qui reconnoissoient encore les Magistrats Romains, préférablement à ceux qui les avoient chassés.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à remarquer sur les *Mémoires* que M. Gibert a publiés, *pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France*. Je crains beaucoup que de semblables *Mémoires*, aulieu d'éclaircir l'Histoire ancienne, ne servent, au contraire, à en augmenter les ténèbres & le cahos. Pour déférer à vos conseils, j'ai répondu de point en point aux Objections de M. Gibert qui me regardoient, & dont la plûpart ne méritoient assurément aucune réponse. Quand il écriroit contre moi Livre sur Livre, il peut être très-assuré que je lui ai répondu une fois pour toutes; & je me flatte que vous ne désapprouverez pas cette résolution, dont je ne me départirai point. Il ne me convient point d'entrer en lice avec des Auteurs qui citent les Anciens sans les avoir lus, ou, au moins, compris & digérés. Je profiterai toujours avec docilité & avec reconnoissance des avis des Gens de Lettres, & de tout ce qu'une critique modeste & judicieuse pourra relever dans mes Ouvrages; mais je crois pouvoir employer mon tems plus utilement

qu'à

qu'à répondre à des Livres qui ne m'apprennent rien de nouveau, non plus qu'au Public, & où l'on semble prendre à tache de chicaner & de battre le pays.

Je suis, avec toute la considération possible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
PELLOUTIER.

A Berlin le 29 Avril 1745.

DISSERTATION

Sur l'Origine des Peuples Celtes & sur leurs anciennes demeures (1), *traduite du Latin de M. JEAN-DANIEL SCHOEPFLIN*, Conseiller du Roi & Historiographe de France, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

PRÉFACE.

LE second Tome de l'*Alsace illustrée*, qui termine l'Histoire civile de cette Province, étant sous presse, je me hâte d'acquitter une promesse que j'avois faite dans le premier Volume *p.* 120, en donnant au Public l'Histoire de l'Origine des Peuples Celtes & de leurs anciennes demeures (2). Un Peuple qui a étonné les anciens Habitans de l'Univers par le bruit de ses exploits & par la célébrité de son nom, un Peuple qui a fait tant de maux aux Souverains de l'Orient, & aux Peuples qui habitent les Contrées Septentrionales & Occidentales de ce globe,

(1) L'Ouvrage de M. *Schoepflin* a pour titre Latin : *Joannis-Danielis Schoepflini, Consiliarii Regis & Franciæ Historiographi, Vindiciæ Celticæ. Argentorati apud Amand. Konig, Bibliopolam.* 1754.

(2) J'en avois d'abord parlé très-succinctement ; mais je développe aujourd'hui mon opinion avec étendue, & je rapporte les autorités qui la confirment.

un Peuple qui a été le fleau de Rome même, mérite bien, sans doute, que l'on recherche d'où il a tiré son origine. Les Géographes se sont long-tems occupés, mais presque sans succès, à découvrir le Pays où les Celtes (3) ont pris naissance. Leurs recherches les ont conduits à des opinions si opposées, que la question n'en est devenue que plus obscure. Cette incertitude n'a d'autre principe que la célébrité de ce Peuple & des Colonies qui en sont sorties dès l'antiquité la plus reculée, pour se répandre dans les diverses Contrées de l'Europe & de l'Asie. De-là il est arrivé que la plûpart des Auteurs ont négligé la première demeure de ce Peuple, & en ont cherché l'origine dans des Colonies qui étoient sorties d'un Pays *Indigéne* (4); ils ont, par ce moyen, confondu les filles avec la mere. Quelques Auteurs font sortir les Celtes des Phrygiens (5), après la ruine du Royaume de Troye; d'autres les disent originaires des environs du Pont-Euxin; il y en a même qui les font venir de la Gréce dans les Gaules (6): au contraire, ils auroient dû dire que des Colonies Celtes avoient passé des Gaules dans toutes ces Contrées éloignées. Quelques-uns voudroient trouver l'origine des Celtes chez les Hyperboréens; ceux-ci croyent qu'ils habitoient primitivement la plus grande pattie de l'Europe, ceux-là les placent dans la Germanie & dans les Gaules; d'autres enfin (7) ôtent aux Gaulois jusqu'au nom de Celtes.

Nous pardonnerons d'autant plus volontiers aux Géographes modernes les erreurs dans lesquelles ils sont tombés en traitant cette matière, que les Anciens ne sont point d'accord entr'eux, qu'ils ont même beaucoup embrouillé l'origine des Celtes. Les Grecs, sur-tout, connoissoient bien peu l'Histoire d'Occident, & particuliérement celle des

(3) Les Peuples de l'Hibernie (l'Irlande) appellent encore aujourd'hui les Gaules (la France) *Galia*.

(4) On appelle *Indigéne* un Peuple qui a toujours été dans le Pays qu'il habite, de sorte qu'il n'existe aucune trace du tems auquel il y est arrivé; les Grecs les appellent Αὐτόχθονες pour les distinguer des Etrangers.

(5) C'est le sentiment de Wachter dans la Préface du Glossaire Germanique nombre 25 & suivans. Il appuye son sentiment sur le Chap. 9. du Livre XV. d'Ammien-Marcellin; cependant Ammien rapporte, au même endroit, que les Grecs, cherchant une retraite après la destruction de Troye, occuperent les Gaules, mais il ne dit rien de l'arrivée des Phrygiens.

(6) Dunod, Histoire des Sequanois, Tom. I. p. 2. 26. 86.

(7) Reinier Reineccius parle beaucoup, mais très-obscurément, de l'empire des Celtes, dans son *Historia Julia* Part. 2. pag. 207. cependant il ne donne ce nom qu'aux Germains & aux Gaulois. Le dernier Ouvrage qui a paru sur les Celtes est celui que Simon Pelloutier, homme dont l'érudition & l'esprit font honneur à la Ville de Berlin, a publié en François.

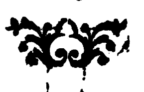
Gaules : Joseph (8), qui écrivoit sous l'empire des Vespasiens, avoue que les Historiens n'ont presque rien dit de vrai touchant les Gaules & l'Espagne.

Il faut pourtant chercher un remède au désordre qu'a causé cette inexactitude; mais il faut pour celà remonter à la source du mal : il faut examiner scrupuleusement l'autorité des Auteurs Grecs, qui ont donné lieu à toutes ces incertitudes, & porter à sa juste valeur le sentiment de chacun d'eux. Mais les Auteurs Latins se trouvant d'accord entr'eux, il est nécessaire de considérer de quel poids peuvent être les Auteurs Grecs qui s'accordent avec les Latins. D'après cet examen, si l'on voit que les plus graves des Auteurs Grecs, ceux qui sont les plus dignes de fixer la croyance & de servir d'autorité, si l'on voit que ceux-là s'accordent avec les Auteurs Latins, la question doit être regardée comme jugée.

C'est le plan que je me suis proposé en traitant une matière aussi délicate. Après avoir pris dans les sources tout ce que l'antiquité Grecque & Latine nous a conservé sur les Celtes, j'ai comparé les faits & les différentes opinions, je les ai discutés après la comparaison, enfin je me suis mis en état de traiter cette matière en remontant jusqu'à sa source; il m'a paru que la diversité des opinions provenoit de ce qu'on avoit négligé de suivre cette méthode. En effet, la plûpart de ceux qui ont traité de l'origine des Celtes ont pris pour fondement de leur systême le témoignage équivoque de quelque ancien Auteur Grec, sans faire attention que cette autorité pouvoit être facilement détruite par d'autres plus certaines & plus dignes de foi; de sorte que la première n'avoit plus aucune consistance.

Après avoir apprécié tout ce que les Anciens nous ont laissé sur cette matière, le Lecteur jugera à laquelle de ces opinions il doit donner la préférence. Dans la République des Lettres chacun a droit de dire son avis : peut-être s'en trouvera-t-il qui, après avoir examiné la question, croiront que les Gaules sont l'unique berceau des Celtes.

(8) Contre Appion Liv. I. Tom. 2. p. 444.



Qqq 2

DE L'ORIGINE

DES PEUPLES CELTES, ET DE LEURS ANCIENNES DEMEURES.

§. I. *Le nom de Celtes est un mot Gaulois.*

LE nom de Celtes ne tire son origine ni de la Langue Grecque, ni de la Langue Latine. Jules-César, qui a si long-tems fait la guerre dans les Gaules, assure que ce nom a pris naissance dans le Pays des Gaulois. « La Gaule, dit-il (1), est divisée en trois parties; les Belges habi- » tent la première : les Aquitains la seconde : la troisième est la de- » meure de ceux qui, *dans leur propre Langue*, s'appellent *Celtes*, & » que nous nommons Gaulois ». Pausanias (2) est d'accord avec César. « Les Gaulois demeurent aux extrémités de l'Europe auprès d'une » grande Mer, & ils disent que les vaisseaux ne peuvent pas aborder » leurs côtes. Ils n'ont reçu le nom de Gaulois que fort tard : *anciennе- » ment ils ne se désignoient eux-mêmes, & on ne les connoissoit que sous le » nom de Celtes* ». Appien dit aussi dans la Préface de son Ouvrage que le nom de *Celtes* est fort ancien, & qu'il est étranger à la Langue Ro- maine. « L'Italie elle-même, qui est d'une très-grande étendue, com- » mence à la Mer Ionienne, & s'avance au-delà de la Mer de Tyr » jusqu'aux Celtes, que les Romains appellent Galates ». Le même Au- teur s'exprime encore ainsi (3) : Ceux à qui l'on a donné le nom de » Galates, & que l'on appelle aujourd'hui Gaulois, s'appelloient » autrefois Celtes ». Strabon rapporte que les Grecs n'ont point donné de nom aux Celtes, mais que ceux-ci le prirent d'abord eux-mêmes dans la Province Narbonnoise, & qu'ensuite les Grecs étendirent ce nom à tous les Gaulois. « Voilà, dit-il (4), ce que nous avions à dire de ceux » qui habitent la Province Narbonnoise, que les anciens appelloient » Celtes. C'est d'eux, comme je le crois, que le nom de Celtes a été » étendu par les Grecs à tous les Gaulois en général, parce qu'ils étoient » le Peuple le plus illustre ; & peut-être que les Marseillois, leurs voi- » sins, ont aussi contribué à faire recevoir ce nom ».

(1) Bell. Gall. lib. I. cap. 1.
(2) Attic. lib. I. cap. 3. p. 10.
(3) Appian. Bell. Hispan. p. 421.
(4) Strab. lib. 4. p. 288.

§. 2. *Etymologie du nom de Celtes.*

On a bien de la peine à découvrir l'étymologie du nom de Celtes, & à sçavoir ce qu'il signifie dans sa Langue naturelle. Ammien-Marcellin, empruntant son sentiment de Timagéne, Ecrivain Grec, dit (5) que les Celtes ont pris ce nom d'un Roi qu'ils aimoient beaucoup, & que c'est de sa mere qu'ils ont reçu le nom de Galates. « Quelques-uns » ont assuré que les Aborigines avoient habité les premiers ces Con» trées, qu'ils avoient pris le nom de Celtes d'un Roi chéri, & celui » de Galates de sa mere : car c'est ainsi que la Langue Grecque nomme » les Gaulois. » Appien (6) tire le nom de Celtes de *Celtus*, fils du Cyclope Polypheme, qui, étant parti de la Sicile avec ses freres Illyrius & Gala, se rendit le Souverain des Peuples de ce Pays qui prirent ensuite son nom. Mais ceux-là se trompent grossièrement qui veulent faire dériver le nom de Celtes de la Langue Grecque & du mot κέλης, qui signifie prompt : nous avons vu qu'il tire son origine de la Langue du Pays (7). Mezerai, dans son *Histoire de France avant Clovis* (8), le fait venir du mot Celtique *Gal* ou *Gault*, qui signifie une Forêt, parce que la Gaule Celtique étoit couverte de bois. Cambden (9) observe qu'en Bretagne l'ancien mot *Gualt* signifie *la chevelure*, & *Gualtor* veut dire *chevelue*. La Langue Bretonne & la Gauloise ne différoient que par le Dialecte. Or il est très-certain que les Gaulois ont porté le nom de chevelus. Wachter (10) rapporte plusieurs étymologies du nom de Celtes, dont plusieurs sont très-risibles. Marc-Velser, au contraire, a très-bien écrit sur cette matière. « César, dit-il (11), assure que le » nom des *Celtes* doit son origine à la Langue naturelle du Pays que » ces Peuples habitoient. Ce sentiment a fait naître autant de conjec» tures & d'explications qu'il a plu à ceux qui abusent de leur loisir » & de leur génie, d'en inventer. Il peut se faire que parmi le grand » nombre, il s'en trouve une de bonne; mais autant que je puis en » juger, à peine s'en présentera-t-il une seule qui soit certaine & » exempte de toute difficulté ». Au reste, le mot *Gaulois*, dont les Romains se servoient, ne paroît différer que par la prononciation du mot

(5) Amm Marcell. lib. XV. cap. 23.
(6) Appian. Bell. Illyr. p. 1194.
(7) Bodin. Method. Hist. p. 356. & de Republica lib. 5. p. 353.
(8) Lib. I. p. 7.
(9) P. 23.
(10) Glossar. Germ. voce *Celtæ*.
(11) Rer. Boicar. lib. I.

Guelt, *Kelt*. Les Romains prononçoient ce mot plus mollement (*mollius*) que les Gaulois.

§. 3. *Sentiment des Ecrivains Modernes.*

Mais il eſt tems d'en venir au fait. Il faut examiner quels ſont les Peuples qui ont porté les premiers le nom de Celtes. Les opinions des Auteurs modernes, qui ont parlé des Celtes, ſont ſi différentes, qu'on en eſt étonné. On peut les ranger dans quatre claſſes.

1°. Certains Auteurs croyent que l'on comprenoit autrefois ſous le nom de Celtes toutes les Nations de l'Europe. De ce nombre ſont *Abraham Ortelius*, qui donne le nom de Celtique à ſa Table de l'Europe, *Jean Hardouin* (12), *Fréderic Hoffman* (13), le très-Sçavant M. PELLOUTIER (14), & pluſieurs autres.

2°. D'autres, comme *Pezron* (15), & *Marc-Velſer* (16), ont penſé que les Celtes habitoient la plus grande partie de l'Europe; que, du moins, les principaux Peuples de cette partie du monde, ſçavoir, les Eſpagnols, les Gaulois, les Bretons, les Germains & les Illyriens ont porté le nom de Celtes; c'eſt le ſentiment de *Cluvier* (17), mais il en exclud les Habitans de l'Italie, les Pays ſitués au-delà de la Viſtule, & les autres Nations Orientales. *Joſeph Scaliger* (18); *Pierre de Bertz* (19), *Joſſe de Cocceji* (20), *Henri de Cocceji* (21) *Jacques-Charles Spener* (22), *Mezerai* (23), *Gédoyn* (24), & *Charles le Gendre* (25) ont encore embraſſé cette opinion.

3°. Pluſieurs ne donnent le nom de Celtes qu'aux Germains & aux Gaulois: tels ſont *Raphael Volaterran* (26), *Henri Glaréan* (27), *Ulric Obrecht* (28), *Jean Schilter* (29), *Godefroi-Guillaume Leibnitz* (30), & le très-illuſtre Comte *Henri de Bünau* (31).

---

(12) Not. ad Plin. Hiſt. Nat. lib. VI. cap. 13. not. 13.
(13) Lex. Hiſtor. voce *Celtæ*.
(14) Hiſtoire des Celt. Liv. I. Chap. 3.
(15) Antiquité des Celtes, p. 192.
(16) Rer. Boicar. lib. I. p. 2.
(17) Germ. Antiq. lib. I. cap. 2. p. 24.
(18) Epiſt. lib. III. Epiſt. 276.
(19) Comment. Rer. Germ. lib. I. cap. 1. p. 9.
(20) Orat. Inaug. Molsheim. Acad.
(21) Juris Publ. Prud. in Proleg. p. 6.
(22) Notitia Germ. vet. lib. 3. cap. 4. p. 121. not. n.
(23) Hiſt. de France av. Clov. p. 4.
(24) Memoir. de l'Acad. des Inſcript. Tom. 8. pag. 117.
(25) Antiq. de la Nation Franç. p. 210. & ſuiv.
(26) Geograph. lib. 3. ineunte.
(27) Comment. de Vetuſtis Germ. populis, apud Schardium Tom. I. p. 71. ſeq.
(28) Prodrom. rerum alſat. p. 2. & in diſſert. de Philoſoph. Celt. §. 11.
(29) Gloſſar. Teut. & in obſerv. I. Ad Chron. Konigsh. §. 8.
(30) Collect. Etymol. Part. 2. p. 57. & in ſcrip. rerum Brunſvic. Tom. I. p. 8. not. 6.
(31) Hiſt. Germ. Tom. I. p. 639.

4°. Enfin, d'autres prétendent qu'anciennement on n'entendoit défigner par le nom de Celtes que les Germains feuls, & que les Gaulois ne l'ont reçu qu'après. C'eſt le ſentiment de *Chriſtophe Brower* (32), de *Daniel-George Morhof* (33), qui a dit que les Germains étoient les peres des Belges & des Celtes, & de *Jacques-Charles Spener* (34), qui, auparavant, avoit ſoutenu, avec Cluvier, que le nom de Celtes comprenoit originairement toutes les Nations qui habitoient la partie Occidentale de l'Europe. Dom *Auguſtin Calmet* (35) fait deſcendre les Gaulois des Germains & des Cimbres.

§. 4. *Les Anciens donnent le nom de Celtes aux Gaulois. Sentiment d'Hérodote.*

Il y a long-tems qu'il n'exiſte plus aucune Nation du nom de Celtes; ce nom n'eſt connu que dans l'Hiſtoire ancienne, encore les Sçavans ſont-ils partagés pour ſçavoir quels ſont les Peuples à qui l'on a donné le nom de Celtes. C'eſt pourquoi il ne faut conſulter que ce que les Anciens ont écrit ſur cette matière.

Si l'on raſſemble tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, l'on verra que tous ceux qui parlent des Celtes donnent ce nom aux Gaulois, même à ceux qui habitent les Contrées renfermées par les Alpes, le Rhin, l'Océan, les Monts-Pyrenées, & la Méditerranée, & que les Romains ont appellés Gaulois Tranſalpins, auſſi-bien qu'à ceux qui ont habité dans la partie ſupérieure de l'Italie autour du Pô, & que les Romains ont nommés Gaulois Ciſalpins. Les mêmes Ecrivains appellent *Celtique* le Pays que poſſédoient les Gaulois Ciſalpins & Tranſalpins.

Du tems d'Hérodote les Grecs n'avoient preſque aucune connoiſſance des Peuples éloignés, & de la ſituation du Pays qu'ils habitoient; mais, ſi je ne me trompe, cet Auteur ſemble placer les Celtes dans la Gaule Tranſalpine. Il dit qu'ils habitoient en deçà des colonnes d'Hercule, qu'ils étoient voiſins des Cynéſiens qui occupoient les extrémités de la partie Occidentale de l'Europe, & que le Danube perd ſa ſource dans leur Pays & dans la Ville de Pyrrhéne. Voici comment il s'explique dans Euterpe (36): « Le Danube ſort du Pays des Celtes » & de la Ville de Pyrrhéne, & il partage l'Europe en deux parties

(32) Annales Trevir. proparaſceve p. 15.
(33) Unterricht Von der Teutſchen Sprach. Cap. 2. p. 80.
(34) Notitia Germ. Vet. loco jam allato.
(35) In Comment. Geneſ. cap. 10. p. 230.
(36) Herodot. lib. II. p. 102.

» égales. Les Celtes demeurent au-delà des Colonnes d'Hercule, & » confinent aux Cynésiens qui sont le dernier Peuple de l'Europe du » côté de l'Occident. Après avoir traversé toute l'Europe, le Da» nube va enfin se décharger dans le Pont-Euxin ». Hérodote dit encore dans Melpomène (37) : « Le Danube traverse toute l'Europe; » il a sa source dans le Pays des Celtes, qui sont, après les Cy» nétes, le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Après » avoir traversé toute l'Europe, il se jette dans la Scythie, qu'il par» court obliquement ». Il y a plusieurs bevues dans ce passage d'Hérodote. Il fait des Monts-Pyrenées une Ville, & fait sortir de ces Montagnes le Danube, dont les sources sont cependant fort éloignées delà. Mais, puisqu'il place les Celtes presque aux extrémités de l'Europe du côté de l'Occident, & qu'il met la Ville de Pyrrhéne dans leur Pays, nous pouvons en inférer certainement que par les *Celtes*, il entend les *Gaulois*, puisqu'il est constant que les *Gaulois* étoient bornés du côté de l'Occident par les Monts-Pyrenées, & qu'ils étoient, après les Espagnols, le dernier des Peuples de l'Europe qui habitoient vers le Couchant, comme Hérodote l'indique, selon la foible connoissance qu'on avoit, de son tems, de la Géographie.

§. 5. *Sentiment d'Aristote.*

Aristote est le second Auteur Grec dont il faut considérer le témoignage. Cet Auteur semble avoir pris ce qu'il dit (38) d'Hérodote, dont il corrige un peu l'erreur; voici comment il s'explique : « Le Danube & » le Tartessus sortent du Pyrenée, qui est une Montagne de la Cel» tique, vers le Couchant Equinoctial ». Aristote se trompe sans doute avec Hérodote, en faisant sortir le Danube des Monts-Pyrenées; mais il est plus exact en ce qu'il fait de Pyréne une Montagne, aulieu qu'Hérodote la prenoit pour une Ville. Il explique aussi plus distinctement le sentiment d'Hérodote sur les Celtes, au milieu desquels Pyréne étoit située, en assurant que c'est une Montagne située à l'Occident de la Celtique : il montre par-là qu'il faut entendre les Gaules par le nom de Celtique, parce que les Monts-Pyrenées ont été tenus dans les siécles les plus reculés pour les bornes de la Celtique du côté de l'Occident. Il

(37) Herodot. lib. IV. p. 240.
(38) Aristot. Meteorolog. lib. I. cap. 13. Tom. I. opp. p. 768.

y a même dans Aristote d'autres passages où il désigne les Gaulois sous le nom de Celtes, & les Gaules sous celui de Celtique. Dans son *Histoire des Animaux* (39), il dit que « les ânes sont petits en Illyrie, en » Thrace & en Epire, & qu'il n'y en a point du tout en Scythie, ni » dans la Celtique, parce que l'hiver est rude dans ces Pays ». Or, qu'Aristote entende ici les *Gaules* sous le nom de *Celtique*, Κελτικὴ, c'est ce qui se prouve clairement par un passage véritablement parallèle, où il dit que les Celtes sont voisins des Espagnols (40): « L'âne est un ani» mal froid, &, par cette raison, il ne vient pas bien dans les Pays » froids, comme en Scythie & dans les Pays voisins, non plus que » chez les Celtes qui demeurent au-dessus de l'Ibérie; car ce Pays» là aussi est froid ». (41) Il dit de même que les îles Britanniques d'Albion & d'Hibernie, que l'on sçait être voisines des Gaules, sont situées au-dessus des Celtes (42); &, dans son Livre, *de Mirabil. Auscult.* où il fait mention des Celtolygiens, il dit (43) « qu'on publie qu'il y a un » grand chemin, appellé la voye d'Hercule, qui s'étend depuis l'I» talie jusqu'à la Celtique, aux Celtolygiens & aux Ibéres ». Or Strabon, dont le témoignage est ici préférable à tout autre, assure que (44) les Grecs entendoient par ces Celtolygiens les Ligures qui demeuroient autour de Marseille. Voici comment il s'explique: » Le port de » Ligurie ne peut pas recevoir les grands vaisseaux, il ne peut même » en contenir qu'un très-petit nombre.... Il est éloigné d'Antibes d'un » peu plus de deux cens stades; les Salyens, qui sont mêlés avec les » Grecs, habitent non-seulement tout ce Pays jusqu'à Marseille, mais » encore quelques Contrées au-delà de cette partie des Alpes qui domi» nent la côte de la Mer & une partie du rivage. Les anciens Grecs les » ont appellés Liguriens, & ont donné le nom de Ligurie au Pays » qu'occupent les Marseillois: les Grecs modernes les ont nommés Celto» Liguriens, & leur ont donné en partage toutes les Campagnes qui

(39) Lib. VIII. cap. 28.

(40) De Generat. Animal. lib. II. cap. 8. p. 639. p. m. 1273.

(41) Cluvier s'est trompé dans son Ouvrage sur l'ancienne Germanie Liv. I. Chap. 2. p. 24. lorsqu'il a cru qu'Aristote, dans le VIIIe. Livre de l'Histoire des Animaux, avoit entendu la Germanie par le mot Κελτικὴν. Pour n'avoir point fait attention au passage du second Livre sur la Génération des Animaux, que nous venons de citer, il s'est égaré comme font tous ceux qui, dans les recherches qu'entraînent les disputes Littéraires, s'arrêtent à un passage douteux & ambigu, & prononcent d'un ton décisif que tel est le sentiment de leur Auteur.

(42) De Mundo Tom. I. p. 850. m. 1206.

(43) Tom. II. p. 724. m. 1093.

(44) Strabo Geogr. lib. IV. p. 310. & seq.

» s'étendent jusqu'au Luerion & jusqu'au Rhône. Ce sont les premiers » Celtes Transalpins que les Romains ont subjugués ». Tout cela prouve qu'Aristote aussi donne le nom de Celtes aux Habitans des Gaules.

§. 6. *Sentiment de Polybe & de Diodore de Sicile.*

1. Polybe entend sous le nom de Celtes, Κελτὰς, les Gaulois Cisalpins & Transalpins. Parlant des premiers, il dit (45) « que les Romains » commencerent d'abord la guerre contre les Celtes établis en Italie ». Il ajoute (46) « que les Celtes chasserent les Etrusces des Pays qui » sont autour du Pô, & s'y établirent eux-mêmes ». Parlant des seconds, il dit (47) que « les Celtes Transalpins demeurent autour de » Narbonne, & que leur Pays s'étend de-là jusqu'aux Monts-Pyrenées ». Et dans un autre endroit (48), il dit aussi que « les Carthaginois sou» mirent toute l'Ibérie jusqu'aux Monts-Pyrenées, qui séparent les Ibéres » des Celtes ».

2. Diodore de Sicile désigne clairement les Gaulois sous le nom de Celtes. Il assure qu'on appelle Celtes, premièrement ceux qui sont au-delà des Alpes, & ensuite ceux qui habitent entre les Monts-Pyrenées & le milieu des Alpes. « Les Peuples, dit-il (49), qui demeurent au-des» sus de Marseille, dans le cœur du Pays, autour des Alpes, & du » côté des Pyrenées, sont appellés Celtes ». Dans un endroit (50), il dit qu'Alésia, Ville des Gaules, dont le siége est si célèbre dans les Commentaires de César (51), & que ce Conquérant réunit à l'Empire Romain avec les autres Villes des Celtes, est une Ville de la Celtique. Voici comment il s'explique à ce sujet : « Hercule laissa le gouverne» ment d'Ibérie à ceux du Peuple qu'il regardoit comme les plus hon» nêtes gens. Il passa ensuite avec toute son armée dans la Celtique... » Il y bâtit une grande Ville qu'il nomma Alésia.... Cette Ville a été, » de tout tems, si considérée par les Celtes, qu'on l'a regardée comme » la Métropole de la Celtique. Elle demeura libre & passa pour im» prenable jusqu'au tems de Jules-César, où elle fut prise de force, & » obligée de subir avec les autres Celtes le joug des Romains ».

(45) Polyb. lib. II. p. 141. m. 202.
(46) *Ibid.* p. 147. m. 205.
(47) Lib. III. p. 265. m. 192-193.
(48) *Ibid.* p. 267. m. 193.
(49) Diod. Sic. lib. V. cap. 32. p. 308.
(50) Lib. IV. 19. p. 226. & seq.
(51) Lib. VII. cap. 68. & seq.

§. 7. *Sentiment de Denys d'Halicarnasse.*

Denys d'Halicarnasse désigne aussi les Gaulois par le nom de Celtes : il rapporte que les Celtes se sont emparés de Rome cent vingt ans après que cette Ville se fut soustraite à la puissance des Rois (52). « Presque » tous les Ecrivains rapportent l'expédition des Celtes, qui prirent la » Ville de Rome, au tems où Pyrgion étoit Archonte à Athénes, vers » la première année de la XCVIIIe. Olympiade. Quant au tems qui a » précédé le siége de Rome, l'on trouvera qu'il y a 120 ans, si l'on » remonte au Consulat de Lucius-Junius Brutus & Lucius Tarquinius » Collatinus, qui, les premiers, gouvernerent Rome après qu'on en eut » chassé les Rois ». Les Celtes sont aussi appellés Gaulois par Florus (53), Tite-Live, & Strabon, qui les fait sortir de la Gaule Transalpine. Denys d'Halicarnasse assure encore que les Tyrrhéniens furent chassés de leur Pays par les Celtes. « Les Tyrrhéniens, dit-il (56), qui » habitoient aux environs de la Mer d'Ionie, & qui, dans la suite, fu- » rent chassés de ce Pays par les Celtes, tâcherent de détruire la Ville » de Cumes fondée dans la Campanie par une Colonie de Grecs ». Polybe (57), Diodore de Sicile (58), & Plutarque (59) rapportent aussi que les Gaulois chasserent les Tyrrhéniens de leur Pays : ce fait doit passer pour constant, puisque, selon Plutarque (60) & Appien (61), toute la côte des Tyrrhéniens reçut de ses nouveaux Habitans le nom de Gaule Transalpine. Enfin Denys d'Halicarnasse (62) appelle la Gaule Transalpine Κελτικὴν, le Pays des Celtes. Parlant des Liguriens, il s'explique ainsi : « Les Liguriens occupent plusieurs Contrées de l'I- » talie & quelque peu de la Celtique ». Ce passage ne peut pas être entendu de la Gaule Cisalpine, puisque Denys d'Halicarnasse assure qu'elle est renfermée dans l'Italie, & qu'il comprend sous l'Italie tout le Pays renfermé par les Mers d'Ionie & de Tyr, & par les Alpes. » Je » donne, dit-il (63), le nom d'Italie à tout le Pays renfermé par les » Mers d'Ionie & de Tyr, & par les Alpes ». Il n'y a donc point de

(52) Dionys. Halic. Rom. Ant. lib. I. p. 60.
(53) Flor. lib. I. cap. 13.
(54) Lib. V. cap. 48.
(55) Lib. V. cap. 325. Collat. cum lib. IV. pag. 298.
(56) Antiq. Rom. lib. VII. p. 404.
(57) Lib. II. p. 144. & seq.
(58) Lib. XIV. p. 321.
(59) In Camillo p. 135.
(60) Ibid.
(61) De Bello Hannibalis. p. 350.
(62) Lib. I. Antiq. Rom. p. 8.
(63) Ibid.

doute qu'il ne faille entendre ceci de la Gaule Transalpine, voisine de la Ligurie, où les Liguriens, qui demeuroient aux environs de Marseille, reçurent des Grecs le nom de Celto-Liguriens, comme nous l'avons vu par un passage de Strabon (64), déjà cité (65).

§. 8. *Sentiment de Strabon.*

Personne ne contestera que Strabon n'entende les Gaulois par le mot Κελτῶν & la Gaule, tant Cisalpine que Transalpine, par celui de Κελτική. Il donne à la Celtique les mêmes bornes que les Gaules avoient autrefois (66). « Après l'Ibérie suit la Celtique, qui est au-delà des » Alpes. Nous avons déjà dit que cette Celtique a pour bornes à » l'Occident les Monts Pyrenées, qui s'étendent depuis la Mer Océane » jusqu'à la Méditerranée; à l'Orient, le Rhin, qui est parallèle aux » Monts Pyrenées; au Nord, la Mer Océane, depuis l'extrémité Septen- » trionale des Pyrenées jusqu'aux embouchures du Rhin; & au Midi, » la Mer, qui est du côté de Marseille & de Narbonne, avec les Alpes, » depuis la Ligurie, où elles commençent, jusqu'aux sources du Rhin ». Notre Auteur dit ailleurs (67) la même chose à-peu-près dans les mêmes termes. C'est ainsi qu'il rapporte que les Montagnes des Cévennes, qu'on sçait être dans les Gaules, sont situées dans le Pays des Celtes: « Les » Montagnes des Cévennes se terminent au milieu de la Celtique ». Il place aussi les Celtes aux Confins de l'Ibérie (68): « Et cette Côte » est bordée par la Mer, depuis les colonnes d'Hercules jusqu'aux fron- » tières des Ibéres & des Celtes ». Il entend par Κελτικὴν τὴν ἐντὸς Ἄλπεων la Gaule Cisalpine, lorsqu'il parle des frontières de la Celtique située entre les Alpes, & ces frontières sont celles de la Gaule Cisalpine. « Dans l'endroit, dit-il (69), où le Mont-Apennin se joint aux Alpes, » l'on découvre tout-à-coup une plaine de 2100 stades, de longueur & » de largeur presqu'égales, dont le côté Méridional est renfermé entre » le Pays des Vénétes & cette partie de l'Apennin qui s'étend jusqu'à » Rimini & Ancone.... La Celtique Cisalpine a donc aussi les mêmes » bornes (70) ». Il nomme également Κελτὺς les Habitans de la Gaule Cisalpine (71): « Aux environs du Pô, dit-il, habitoient autrefois

(64) Liv. IV. p. 310. & seq.
(65) Ci-dessus §. 5. p. 481.
(66) Lib. III. p. 265. lib. IV. p. 266. & seq.
(67) Lib. II. p. 189. & seq.
(68) Lib. III. p. 243.
(69) Lib. V. p. 323.
(70) Conf. l. V. p. 333. & l. IV. p. 293. & C.
(71) Lib. V. p. 325. & seq.

»pluſieurs Nations Celtiques, dont les plus conſidérables étoient les »Boïens, les Inſubres & les Sénons, qui, de concert avec les Géſa-»tes, ſurprirent autrefois la Ville de Rome (72).

§. 9. *Sentiment de Denys Périégéte & de Plutarque.*

1. Denys Périégéte dònne aux Gaulois le nom de Celtes dans un Poëme, où il fait l'énumération des Pays & des Peuples de l'Europe, & dans lequel il place les Celtes immédiatement après les Ibéres, auprès des Pyrénées & des ſources du Pô : «Vous trouverez facilement, » dit-il (73), les bornes de l'Europe : à ſon extrémité, près des Colom-»nes d'Hercule, habitent les Ibéres. Après eux viennent les Monts-»Pyrenées & les demeures des Celtes, qui ſont ſituées près des ſour-»ces du Pô». Euſtathe, Ecrivain Grec du XIIe. ſiécle, a très-bien expliqué ce paſſage de Denys dans ſes Commentaires. «Les Pyrenées, »dit-il, ſont les plus hautes Montagnes, elles ſéparent l'Ibérie de la »Celtique ou Gaule : mais on dit que les Celtes ont des établiſſemens »juſqu'au Rhin ; c'eſt à leur occaſion que les Grecs ont donné le nom »de Celtes à tous les Gaulois Européens».

2. Non-ſeulement Plutarque employe ſouvent le nom des Celtes, d'après Denys Périégéte, mais il s'appuye du témoignage d'un ancien Poëte nommé Simylus, qui place au milieu des Celtes les Boïens, Peuple Gaulois, ainſi qu'on peut le voir dans Tite-Live (74), dans Tacite (75), & dans Polybe (76) ; ce qui indique que, par les Celtes, il veut déſigner les Gaulois. Voici les paroles de Plutarque (77) : «Le »Poëte Simylus ſe trompe certainement lorſqu'il croit que ce ne fut »pas aux Sabins, mais aux Celtes que Tarpeja livra le Capitole ; il »s'exprime ainſi : *Tarpeja, qui occupoit le Mont Capitolin, fut la cauſe »du malheur de Rome. Dans le deſſein de s'allier aux Celtes, elle ne conſerva »point les maiſons des Sénateurs Romains. Les Boïens & beaucoup de »Peuples Celtes eurent en horreur ſa conduite & la précipiterent dans le »Pô.*» Il eſt inconteſtable que Plutarque donne aux Gaulois le nom de Celtes, & aux Gaules Ciſalpine & Tranſalpine le nom de Celtique, puiſqu'il met *les Belges au rang des Celtes les plus puiſſans*, puiſqu'il pré-

(72) Conf. lib. IV. p. 298. & ſeq.
(73) Verſ. 280. & ſeq.
(74) Lib. V. cap. 34. & ſeq.
(75) Mor. Germ. cap. 28.
(76) Lib. III. p. 268.
(77) In vitâ Romuli p. 28.

tend que ces Peuples *occupoient la troisième partie de toute la Celtique* (78); ce qu'il faut entendre des Gaulois & de la Gaule, comme nous le voyons par les Commentaires de César (79). Plutarque dit (80) que César, étant Consul, obtint le Gouvernement de la Celtique Cisalpine & Transalpine avec celui de l'Illyrie; mais par-là il désigne les Gaules, comme on le peut voir dans les Commentaires de César, dans Suétone (81), dans Dion Cassius (82) & dans plusieurs autres Ecrivains. Plutarque s'exprime ainsi; « Pompée fit confirmer les Loix par le » Peuple, & fit donner pour cinq ans à César quatre Légions & le » Gouvernement de la Celtique Cisalpine & Transalpine, avec celui » de l'Illyrie. » Le même Auteur, parlant des guerres Celtiques, dit (83) « que César attaqua d'abord les Helvétiens & les Tiguriniens. » Or César lui-même, qui, à cet égard, est un témoin irréprochable, met les Helvétiens au nombre des Gaulois (84).

§. 10. *Sentiment d'Arrien & d'Appien.*

Arrien désigne sous le nom de Celtes les Gaulois Cisalpins, lorsqu'il rapporte que les Celtes, qui habitoient le long du Golfe Ionique, envoyerent des Ambassadeurs à Alexandre-le-Grand. « Alexandre ayant, » dit-il (85), repassé le Danube, reçut une Ambassade de Syrmus, » Roi des Triballes, & des Celtes qui ont leurs demeures le long du » Golfe Ionique, (c'est-à-dire, de la Mer Adriatique.) Les Celtes sont » d'une haute stature, &, par cette raison, ils sont courageux. Ils di- » soient tous qu'ils venoient demander l'amitié d'Alexandre. » Arrien nous apprend, par ce passage, que les Gaulois Cisalpins demeuroient dans ces Contrées.

Appien est d'accord avec les Historiens dont on vient de rapporter le sentiment. « L'Apennin, dit-il (86), s'avance du milieu des Alpes dans » la Mer: à sa droite est le Pays que l'on appelle l'Italie proprement » dite: à sa gauche, jusqu'au Golfe Ionique, l'on trouve le Pays qui, » aujourd'hui, porte aussi le nom d'Italie;.., mais les Grecs en oc- » cupent la partie qui est autour du Golfe Ionique, & les Celtes qui;

(78) In vitâ Cæsaris p. 717.
(79) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.
(80) In vitâ Cæsaris p. 714.
(81) Vit. Cæsar. cap. 22.
(82) Lib. XXXVIII.
(83) Vit. Cæsar. p. 716.
(84) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.
(85) Lib. I. cap. I. p. 11.
(86) De Bell. Annibal. p. 559.

» autrefois, brûlerent la Ville de Rome, sont en possession d'une » autre partie. Je pense qu'après avoir passé l'Apennin pour éviter » la poursuite de Camillus, devant qui ils fuyoient, ils se choisirent » une demeure du côté de la Mer Ionienne. C'est par cette raison » qu'aujourd'hui on appelle aussi cette partie de la Contrée l'Italie » Gauloise. » Appien parle souvent, sous le nom de Celtes, des Gaulois Cisalpins & Transalpins. Il dit des premiers, que (87) « lorsque, dans » ces derniers tems, les Romains faisoient la guerre aux Celtes qui ha» bitoient le long du Pô.... » & ailleurs (88) : « Annibal vint sur les » bords du Fleuve Eridan, que l'on appelle aujourd'hui le Pô, où les » Romains faisoient la guerre avec les Boïens, Peuple Celte. » Il parle des Gaulois Transalpins dans le Livre des Guerres Civiles : il y dit (89) que « le Rhône traverse le Pays des Celtes Transalpins pour se jetter » dans la Mer Tyrrhénienne. » Dans un autre endroit, où il donne le nom de Celtes aux Aquitains, il s'explique ainsi (90) : « On vint annoncer » à César Octavien, déjà fort inquiet sur le sort de ses Troupes, qu'elles » avoient remporté une victoire complette sur les Celtes Aquitains. » Et, dans le Livre des guerres d'Espagne, il nomme les mêmes Peuples Celtes & Gaulois, comme termes synonymes. « Les Monts Pyrenées, » dit-il (91), s'étendent depuis la Mer de Tyr jusqu'à l'Océan Sep» tentrional. Les Celtes, que l'on appelle aujourd'hui Galates & Gau» lois, habitent la partie Orientale. » Appien, parlant des meurtriers de César, appelle Celtique les Gaules Cisalpine & Transalpine (92) : » Les » Chefs de la Conjuration furent M. Brutus & C. Cassius.... l'on y » comptoit même Decimus Brutus Albinus, l'un des plus intimes amis » de César. Ce Conquérant, devant partir pour la guerre d'Afrique, » leur avoit confié le commandement des Armées & le gouvernement de » la Celtique, sçavoir à Decimus Brutus la Celtique d'au-delà des Alpes, » & à Marcus Brutus celle d'en-deçà ces Monts. » Il dit, dans un autre endroit, où on lit les conventions du Triumvirat entre César, Antoine & Lépide (93) : « Ils partagerent les Provinces, de manière qu'Antoine » avoit toute la Celtique, excepté la partie qui est contiguë aux Py-

(87) De Bell. Hisp. p. 464.
(88) De Bell. Annibal. p. 547.
(89) Lib. I. p. 696.
(90) Lib. V. p. 1149.
(91) Pag. 421. & seq.
(92) De Bell. Civil. lib. II. p. 871.
(93) De Bell. Civil. lib. IV p. 953.

» renées, & qui étoit appellée la vieille Celtique. » Or on voit clairement que, par la vieille Celtique, qui est contiguë aux Pyrenées; Appien désigne la Gaule Narbonnoise, qui avoit été conquise par les Romains depuis quelque tems, & qu'il veut la distinguer du reste des Gaules que César avoit subjuguées depuis peu.

§. 11. *Sentiment de Pausanias.*

Pausanias appelle Κελτικὴν, Celtique, la Gaule Cisalpine dans un passage où il dit que les Ligures demeurent au-delà de l'Eridan & au-dessus de la Celtique. « On prétend, dit-il (94), que les Ligures, qui habitent » au-delà de l'Eridan & au-dessus de la Celtique, ont eu un Roi que les » Musiciens ont beaucoup célébré. » Il appelle aussi Κελτικὸν, Celtique, l'Eridan qui passe au travers de la Gaule Cisalpine (95) : « Les Fleuves re- » nommés de l'Attique sont l'Ilissus & l'Eridan, qui a le même nom que » l'Eridan Celtique. »

§. 12. *Sentiment de Ptolomée.*

Ptolomée appelle la Gaule Transalpine Κελτογαλατίαν, Celtogalatie. Voici comment il s'explique (96) : « La Celtogalatie Transalpine est » partagée en quatre Provinces, l'Aquitaine, la Lyonnoise, la Belgi- » que & la Narbonnoise; » après quoi cet Auteur parle en détail de ces Provinces. Le Chapitre VIII, du Livre II, est intitulé *la Celtogalatie Lyonnoise;* le Chapitre IX. *la Celtogalatie Belgique;* le Chapitre [illegible] *Celtogalatie Narbonnoise,* Dans un autre endroit il dit la même chose de la Gaule Narbonnoise. Dans la troisième Table de l'Europe il parle ainsi (97) : « On trouve dans la Celtogalatie Narbonnoise la Ville de » Marseille. » Dans le même endroit il donne le nom de Celtogalatie à la Gaule d'Aquitaine : « *Mediolanum* est située dans la Celtogalatie d'A- » quitaine; » ce qui prouve clairement que Ptolomée place les Celtes dans la Gaule, puisqu'il veut parler de la Ville de *Saintes*, (*Mediolanum Santonum.*)

§. 13. *Sentiment d'Athenée.*

Athenée désigne les Gaulois par le nom de Celtes dans les *Propos de table* (*Deipnosophisticis*) qu'il a écrit. Il a ramassé dans cet Ouvrage,

(94) Attic. lib. I. cap. 30. p. 76.
(95) Attic. lib. I. cap. 19. p. 45.
(96) Geograph. lib. II. cap. 7.
(97) Lib. VIII. cap. 2. p. 225.

comme

comme tout le monde sçait, beaucoup de choses curieuses que sa vaste lecture lui avoit fournies : sa compilation est d'autant plus exacte qu'il a soin de citer tous les Auteurs dont il emprunte ce qu'il rapporte. Or on voit, soit dans les passages qu'Athenée n'a fait qu'extraire, soit dans ce qu'il y a ajouté du sien, qu'on donnoit aux Gaulois le nom de Celtes. Il rapporte un passage de Polybe qui dit que le Tett & l'Ebre * coulent au travers du Pays des Celtes entre Narbonne & les Monts Pyrenées, & il est certain que les Gaulois ont demeuré dans ces Contrées. Voici les propres paroles d'Athenée (98) : « Polybe, dans le XXXIVe. Livre de » ses Histoires, dit qu'au travers des campagnes qui s'étendent depuis les » Pyrenées jusqu'au Fleuve Narbone, s'écoulent le Tett & l'Ebre près » des Villes qui portent le même nom, & qui sont habitées par les Celtes. » Il rapporte dans un endroit (99), d'après Posidonius, que Luernius, pere de Bituitus, qui fut vaincu par les Romains, voulant gagner l'affection des Celtes, qui étoient indubitablement ses Sujets, répandoit l'or parmi eux. « Posidonius, dit-il, représentant les richesses & la » magnificence de Luernius, pere de Bituitus, remarque qu'il alloit se » promener dans les campagnes, & jettoit à pleines mains de l'or & de » l'argent aux Celtes, qui suivoient son char par milliers, afin de gagner » leur affection. » Florus (1) dit que ce Bituitus fut Roi des Arvernes. Il ne faut donc pas douter que le pere n'ait régné parmi les mêmes Peuples Ces Arvernes étoient Gaulois. César (2), Strabon (3), Ptolomée (4), & Pline (5), l'assurent positivement. Enfin Athenée lui-même dit que les Sotianes sont un Peuple Celte (6) ; il seroit inutile de s'étendre davantage pour prouver qu'ils étoient Gaulois & qu'ils étoient la même Nation que les Sotiates, Peuple de l'Aquitaine, dont parle César (7) : à cet égard, il suffit de comparer ce qu'en disent César & Athenée. Voici comment s'exprime celui-ci (8) : « Nicolas de Damas, » au Livre CXVI. de son Histoire, raconte qu'Adiatomus, Roi des » Sotianes, qui sont un Peuple Celte, avoit autour de lui six cens de ces » hommes choisis que les Gaulois appellent, en leur Langue, Silo-

* *Ruscinonem & Iliberrim.*

(98) Lib. VIII. cap. 2. p. 332.

(99) Lib. IV. cap. 12. p. 152.

(1) Epitome Livii lib. LXI. Conf. idem in Epit. Rer Roman. lib. III. cap. 2.

(2) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 31.

(3) Lib. IV. p. 291.

(4) Geogr. lib. II. cap. 7. p. 50.

(5) Lib. IV. Hist. Nat. cap. 17.

(6) Lib. VI. cap. 13.

(7) Lib. III. de Bell. Gall. 20. 21.

(8) Pag. 246.

» duni, c'est à-dire, dévoués, parce qu'ils font voeu de vivre & de » mourir avec leur Maître : ils gouvernent pour lui & avec lui, ils » sont nourris & vétus de la même manière que leur Roi, & meurent » aussi avec lui, soit qu'il meure de maladie, soit qu'il périsse dans un » combat, ou de quelqu'autre façon que ce puisse être; on ne peut point » dire qu'aucun de ces hommes ait jamais craint la mort, ni qu'il ait » voulu prendre la fuite. » César, de qui Nicolas de Damas, cité par Athenée, a emprunté ce qu'il a écrit, dit (9) que « P. Crassus étant arrivé » dans l'Aquitaine.... conduisit son armée sur les frontières des Sotiates & commença à assiéger leur Ville.... Ils envoyerent des Députés à Crassus pour lui demander de les recevoir au nombre des Sujets de l'Empire : ce qu'ayant obtenu, à condition de rendre les » armes, ils obéirent. Les Romains avoient les yeux fixés sur ce qui » se passoit de l'autre côté de la Ville, lorsque Adcantuannus, Chef des » Sotiates, tenta de faire une sortie avec 600 Braves qui étoient auprès » de lui : (Les Sotiates appellent ces braves *Soldurii :* leur condition est » de s'attacher au service des Grands pour avoir part à leur bonne ou » à leur mauvaise fortune. Si leurs Maîtres périssent, ils meurent tous » avec lui, ou se tuent après sa défaite, sans que, de mémoire d'homme, il s'en soit trouvé un seul qui ait manqué à ce point d'honneur. »

§. 14. *Sentiment de Dion Cassius.*

Dion Cassius rapporte que, dans les tems les plus reculés, les Gaulois étoient appellés Celtes. « Les Peuples, dit-il (10), qui habitoient des » deux côtés du Rhin, ont tous porté le nom de Celtes dans les tems » les plus éloignés. » Dans le passage où il dit (11) que l'île de Bretagne est distante de 450 stades des Morins, Peuple de la Celtique, il donne à la Gaule le nom de κελτικὴν, Celtique. « César, dit-il, partit » ensuite pour la Bretagne : cette Contrée est au moins éloignée de » 450 stades de la partie de la Celtique qui est habitée par les Morins. » Or, César (12) & Pline (13) assurent que les Morins avoient leur demeure dans la Gaule Belgique. D'ailleurs Dion appelle aussi κελτικὴν cette partie de la Gaule qui confine à l'Aquitaine, & que César & d'autres Auteurs

(9) Lib. III. de Bell. Gall. cap. 20. 21. 22.
(10) Lib. XXXIX. p. 113. & seq.
(11) Lib. XXXIX. p. 114.
(12) De Bell. Gall. lib. II. cap. 4.
(13) Hist. Nat. lib. IV. cap. 19.

Latins appellent spécialement *la Celtique*. Dion s'exprime ainsi (14): « Presque dans le même tems Publius Crassus, fils de Marcus, subjugua » presque toute l'Aquitaine. Ce Pays est habité par des Gaulois qui » confinent à la Celtique & s'étendent jusqu'à l'Océan du côté des Py» renées. » Dion en parle aussi dans le Livre (15) où il fait l'énumération des Peuples de la Gaule, il les divise en Narbonnois, Lyonnois, Aquitains & Celtes; il appelle les Belges Κελτικοὶ, c'est-à-dire, Celtes. En effet, l'on voit clairement, par la division la plus connue de la Gaule Transalpine, (qui, de l'aveu de tous les anciens Géographes, de César (16), de Pline (17), de Pomponius Mela (18), & de Strabon (19), étoit divisée autrefois en Narbonnoise, Lyonnoise ou Celtique, Aquitanique & Belgique), que Dion désigne les Belges sous le nom de Celtes. Cet Auteur employe encore le mot de Celtes dans la même signification, lorsqu'en parlant de la ligue que les Peuples Celtes formerent contre les Romains & contre C. César l'an 597 de la fondation de Rome, il décrit la position des Contrées Celtiques, & prétend quelles s'étendoient depuis le Rhin jusqu'à la Mer Britannique. « Les Peuples Celtes, dit-il » (20), dont les différentes Nations se sont mêlées & confondues, habi» tent vers le Rhin & s'étendent jusqu'à l'Océan Britannique. Dans les » premiers tems quelques-uns d'entr'eux furent alliés des Romains, les » autres, au contraire, ne voulurent avoir aucun commerce avec eux; » mais, enfin, voyant les heureux succès des entreprises de César, ils se » liguerent tous contre les Romains, à l'exception des Rhémois. » Dion met ensuite au nombre de ces Peuples Celtes les Nerviens & les Aduatiens (21), à qui César, témoin & l'Historien de ce qui s'est passé dans ce tems-là, donne très-souvent le nom de Belges (22).

§. 15. *Sentiment d'Etienne de Bysance.*

Etienne de Bysance indique évidemment les Gaulois par le mot Κελτοὺς, & la Gaule par ceux de Κελτικὴν & de Κελτογαλατίαν. Il parle ainsi de l'Aquitaine, qui est indubitablement une Province de la Gaule (23): « L'Aquitaine est l'une des quatre Provinces de la Gaule Celtique,

(14) Lib. XXXIX. p. 112.
(15) Lib. LIII. p. 503.
(16) De Bell. Gall. lib. I. cap. 1.
(17) Lib IV. cap. 17. & lib. III. cap. 4.
(18) Lib. III. cap. 2.
(19) Lib. IV. p. 266. & seq.
(20) Lib. XXXIX. p. 93.
(21) P. 93. & seq.
(22) Lib. II. de Bell. Gall. cap. 1. 3. 4.
(23) Pag. 84.

» comme l'a pensé Marcien dans son Histoire de la Navigation. » Il joint ici les deux mots Κελτικὴν & Γαλατίαν, comme ayant la même signification, peut-être pour distinguer la Galatie Européenne de celle d'Asie, qu'on appelle Gallogréce. Voici ce qu'il dit de Lyon, Ville célébre de la Gaule (24) : « Lyon est une Ville de la Celtogalatie, ainsi que le » prétend Ptolomée dans son Histoire de la Navigation. » Il dit de Narbonne, qui est aussi une Ville très-célébre de la Gaule, & qui a donné son nom à toute la Province (25) : « Narbonne est un lieu com» merçant & une Ville des Celtes, comme on le voit au IVe. Livre » de Strabon. » A l'égard des Arvernes, qui, au rapport de César, de Pline, de Strabon & de Ptolomée, étoient un Peuple Gaulois, il dit (26) que « ces Peuples sont la Nation la plus guerriere des Celtes, com» me le rapporte Apollodore dans le IVe. Livre de ses Chroniques. » Il dit aussi en parlant des Eduens ou, comme il les appelle, des Edusiens (27) : « Les Edusiens, alliés des Romains, habitent dans la Gaule » Celtique, au rapport d'Apollodore dans le IVe. Livre de ses Chro» niques. » Mais César (28), Strabon (29), Ptolomée (30), Pline (31), & Pomponius Mela (32) disent que les Eduens, alliés des Romains, étoient Gaulois, & qu'ils avoient leurs demeures dans la Gaule.

§. 16. *Sentiment de Suidas.*

Il semble, au premier abord, que Suidas désigne les seuls Germains sous le nom de Celtes. Au mot Κελτοὶ, *Celtes*, il dit que c'est le nom d'un Peuple qu'on appelle *Germains*. Mais si on examine la chose exactement, l'on trouvera que, sous ce nom, il entend parler des Gaulois. Au moins est-il constant qu'il donne le nom de Celtes Κελτοὺς, aux Sénons, qui étoient indubitablement Gaulois, comme le disent Polybe (33), Florus (34) & plusieurs autres. Il rapporte que Valerius, Tribun des Soldats, prit le nom de Corvinus à cause d'une victoire qu'il remporta dans un combat singulier sur un de ces Celtes. Tite-Live (35) & Florus (36) disent que cela arriva dans une guerre que les Romains eurent avec les Gaulois,

(24) Pag. 518.
(25) Pag. 581.
(26) Pag. 170.
(27) Pag. 57.
(28) De Bell. Gall. lib. I. cap. 31. 43.
(29) Lib. IV. p. 293.
(30) Lib. II. Geogr. cap. 8. p. 52.
(31) Lib IV. Hist. Nat. cap. 18.
(32) De situ Orbis lib. III. cap. 2.
(33) Lib. II. p. 150. & 152.
(34) Lib. I. cap. 13.
(35) Lib. VII. cap. 22.
(36) Lib. I. cap. 13.

& que Valerius vainquit les Gaulois. Effectivement Suidas décrivant plus amplement les Celtes, dit « qu'ils demeurent le long du Rhin, qu'ils » ont ravagé le Pays des Albains, & qu'on les appelle aussi Sénons. » Ces Celtes entreprirent une expédition contre les Romains; un de » leurs Braves fit un défi au plus vaillant des Romains, & ce fut le » Tribun Valerius qui l'accepta.... »

§. 17. *Sentiment de Jules-César.*

Passons aux Auteurs Latins. Jules-César dit au commencement de ses Commentaires (37): « Toutes les Gaules sont divisées en trois par- » ties. La première est occupée par les Belges; la seconde par les Aqui- » tains, & la troisième par le Peuple que nous appellons Gaulois; & » qui, dans leur Langue, portent le nom de Celtes. Tous ces Peuples ont » une Langue & des Coutumes différentes. Les Gaulois sont séparés des » Aquitains par la Garonne, & des Belges par la Marne & par la Seine. » Selon César, les mots de Celtes & de Gaulois étoient donc synonymes, ou ce n'étoit que le même mot prononcé différemment par les Celtes & par les Latins: Pomponius Mela (38) peut nous apprendre avec quelle difficulté les autres Nations les prononçoient; après avoir parlé des deux Montagnes de la Germanie appellées Taunus & Rheticon, il dit, de tout le reste, qu'*à peine un Romain peut-il en prononcer les noms.* Or, ou César appelle en général Gaulois les Peuples qui confinent au Rhin & qui sont enfermés par l'Océan & par les Monts Pyrenées, ou il donne ce nom en particulier aux Habitans de la troisième partie de la Gaule, qui se servoient encore de l'ancienne Langue Gauloise, & qui étoient séparés des autres par la Marne, la Seine & la Garonne, comme cela résulte du passage de Jules-César, qui vient d'être cité. Le nom de Celtes, qui, selon César, est le même que celui de Gaulois, avoit donc une signification plus ou moins étendue. En général on comprenoit sous ce nom tous les Peuples de la Gaule; mais, plus strictement, on renfermoit la Celtique entre la Marne, la Seine & la Garonne: le nom de Celtes leur convenoit d'autant mieux, qu'en conservant leur ancien nom, ils garderent leur Langue primitive, de sorte qu'ils s'appellerent encore Celtes dans leur propre Langue, lorsque les autres Peuples Celtes paroissoient

(37) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.
(38) De situ Orb. lib. III. cap. 3.

avoir quitté le nom qu'ils avoient porté anciennement, après avoir changé de Langue. Dans un autre endroit (39), César se sert uniquement du nom de Gaule pour indiquer la Celtique, & l'on trouve, après lui, très-peu d'Auteurs Latins qui ayent employé le nom de Celtes : ils en parlent plus rarement que les Grecs, parce que les Celtes se nommoient en Latin Gaulois, comme on l'a vu dans Jules-César. Ainsi, quand les Auteurs Latins ont voulu parler de ces Peuples, ils ont mieux aimé se servir d'un mot propre à leur Langue que de l'emprunter d'une Langue étrangere. Mais les Grecs, qui, dans leur Langue, n'avoient point de nom propre à désigner les Celtes, se sont servis du nom que ces Peuples portoient lorsqu'ils furent connus d'eux; seulement ils l'accommoderent un peu au génie de leur Langue. Les Latins se servent encore du mot de Celtes pour désigner les Gaulois, lorsqu'à l'exemple de César, ils veulent distinguer les Gaulois pris en général des Gaulois pris en particulier; alors ils les appellent *Celtes* de leur nom naturel, ou, pour mieux dire, du Dialecte que ces Peuples avoient dans leur origine.

§. 18. *Sentiment de Tite-Live, de Pomponius Mela, de Pline, de Lucain & de Silius Italicus.*

Tite-Live s'explique ainsi (40) : « Sous le régne de Tarquin l'ancien, » Roi des Romains, le Pays des Celtes, qui forment la troisième partie » des Gaules, étoit soumis aux Bituriges;.... » Pomponius Mela dit (41) : « Le Pays qu'ils habitent s'appelle la Gaule Chevelue. Ces Peuples ont » trois noms principaux, & sont bornés par de grands Fleuves. L'Aqui» taine s'étend depuis les Pyrenées jusqu'à la Garonne; les Celtes ont » leurs demeures depuis ces Montagnes jusqu'à la Seine, & les Belges, » depuis la Seine jusqu'au Rhin. » Pline dit aussi (42) : « Toute la Gaule » Chevelue, qui porte le même nom, est habitée par trois Peuples » différens, & principalement distingués par des Fleuves. La Belgique » s'étend depuis l'Escault jusqu'à la Seine; la Celtique & la Lyonnoise » depuis ce Fleuve jusqu'à la Garonne; l'Aquitaine, qui portoit autrefois

(39) Lib. II. cap. 3.

(40) Lib. V. cap. 34.) Tite-Live étoit lui-même originaire de la Gaule Cisalpine. Cependant Pierre Ramus, dans son Livre *des Mœurs des anciens Gaulois*, pag. 27. & suiv. reprend l'animosité que l'Historien a fait paroître contre les Gaulois. L'on peut voir à ce sujet la Critique du Sçavant Melot, Garde de la Bibliotheque du Roi. Elle est insérée dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*, Tom. XV. p. 1.

(41) Lib. III. cap. 2.

(42) Hist. Nat. lib. IV. cap. 17.

» le nom d'Armorique, s'étend depuis la Garonne jusqu'aux Pyrenées. » Cependant les Poëtes Latins ont quelquefois compris tous les Gaulois sous le nom de Celtes. Lucain dit, en ce sens, que les Celtibéres (43) sont sortis des Gaulois, Peuple Celte. Cet Auteur donne donc indifféremment le nom de Celtes aux Peuples des Gaules. « Outre les Troupes » du Latium, dit-il (44), leur Armée étoit composée des Asturiens, » Peuple vigilant, des Vectons qui sont armés à la légère, & des Cel- » tes Gaulois qui, après avoir été chassés de leurs anciennes demeures, » se sont mêlés avec les Ibéres. » Silius Italicus donne aussi le nom de Celtes à tous les Gaulois, à ceux qui habitent tant au-delà qu'en-deçà les Alpes. Il les appelle Transalpins lorsqu'il dit que les Pyrenées séparent les Celtes des Ibéres, c'est-à-dire, des Espagnols (45) : « Après » avoir troublé la paix qui régnoit dans l'Univers, Annibal s'avance » vers le sommet des Monts Pyrenées, d'où l'on découvre au loin les » Ibéres, qui sont séparés des Celtes.... » Cet Auteur appelle aussi les Celtes Gaulois, lorsqu'il dit que le Rhône passe chez les Celtes pour se décharger dans la Mer (46) : « Le Rhône se précipitant du haut des » Alpes & de Rochers couverts de neiges, passe dans le Pays des Celtes, » y forme un grand Fleuve au milieu des Campagnes & se jette ensuite » avec rapidité dans la Mer, en coulant dans un lit fort large. » Silius Italicus parle des Gaulois Cisalpins, lorsqu'il dit que la Riviere de Trebie coule au travers du Pays des Celtes (47) : « Tésin, que tes rivages ne » souffrent point les corps morts des Romains, & que la Trébie, qui, » comme moi, passe par les champs des Celtes, teinte du sang des Troyens » & couverte d'armes & de corps morts, retourne vers sa source. » Ailleurs (48) il fait mention des Celtes qui habitent près de l'Eridan (le Pô).

§. 19. *Les Germains ont-ils été appellés Celtes ?*

Nous voyons donc par les principaux Auteurs, tant Grecs que Latins, qu'on donne le nom de Celtes aux Gaulois. Il faut examiner à présent si les mêmes Auteurs n'ont pas étendu le nom de Celtes aux autres Na-

(43) Les Celtibéres tirent leur origine du mélange des Ibéres & des Gaulois qui confinent aux Pyrenées. Nous aurons occasion de le voir au §. 45 & 46.

(44) Lib. IV. Pharsal. v. 8. & seq.

(45) Lib. III. v. 415. & seq.

(46) Lib. III. v. 447. & seq.

(47) Lib. I. v. 45. & seq.

(48) Lib. XI, v. 45.

tions. Commençons par les Germains, en suivant l'ordre que nous avons observé jusqu'à présent.

§. 20. *Sentiment d'Hérodote.*

Hérodote semble, au premier coup d'œil, donner aux Germains le nom de Celtes. Dans le passage, cité ci-dessus (49), il dit que le Danube, qui a incontestablement sa source dans la Germanie, prend naissance chez les Celtes. Mais, si l'on fait quelque attention à ce qu'il dit, on verra que ce n'est point son sentiment. Il n'y a, en effet, presque point à douter qu'Hérodote ne veuille désigner les Gaulois par les Celtes, lorsqu'il les place près de Pyrréne, & lorsqu'il dit qu'après les Cynésiens, ils sont les derniers des Habitans de l'Europe qui demeurent vers le couchant.

§. 21. *Sentiment d'Aristote.*

Frédéric Hoffman (50) pense qu'Aristote désigne les Germains sous le nom de Celtes, parce que, dans le 8e. Livre de sa République (51), il donne aux Celtes les mêmes Coutumes que César & Pomponius Mela attribuent aux Germains, Voici ce que dit Aristote: « On rapporte qu'ils » accoutument les enfans au froid dès leur plus tendre jeunesse. Aussi » plusieurs Peuples barbares sont dans l'usage, ou de plonger leurs enfans » dans un Fleuve dès qu'ils sont nés, ou de les vêtir fort légèrement; » c'est ce que font les Celtes. » Jules-César dit (52): « Les Germains re- » gardent comme une chose honteuse qu'un homme ait connu une femme avant que d'avoir atteint sa vingtième année. Cependant ils ne prennent » aucun soin de voiler leurs charmes, puisque les hommes se baignent avec » les femmes, & ne se couvrent que de peaux de Rênes, ou d'habillemens » très-petits, qui laissent à nud la plus grande partie du corps. » Pomponius Mela dit des Germains (53): « Avant que d'avoir atteint l'âge » de puberté, ils vont tous nuds dans les plus grands froids. Or, l'enfance » est très-longue chez eux. Les hommes ne se couvrent que de sayes ou » de feuilles d'arbres quelque rigoureux que soit l'Hyver. Ils ont non- » seulement la patience d'apprendre à nager; ils en font même un » exercice. » Cependant il paroît dangereux & téméraire de conclure

(49) §. 4.
(50) Lex. Hist. voce *Celta.*
(51) Cap. 17. Tom. III. p. 598.
(52) De Bell. Gall. lib. 6. cap. 21.
(53) Lib. III. cap. 3.

de

de ces divers paſſages, qu'Ariſtote veut déſigner les Germains par le nom de Celtes. En effet, les Germains exiſtoient du tems d'Ariſtote, qui a vécu lui-même 300 ans avant Céſar & Pomponius Méla : pourquoi n'auroient-ils pas pu avoir les mêmes mœurs que les Gaulois? Nous avons déjà vu (54) qu'Ariſtote parle des Gaulois ſous le nom de Celtes. Au ſurplus, quand j'accorderois que la Coutume attribuée aux Celtes par Ariſtote, n'étoit en uſage, du tems de cet Auteur & de Céſar, que chez les Germains ſeuls, & que les Gaulois avoient alors des mœurs tout-à-fait différentes, il n'en faudroit pas conclure que, dans le paſſage qu'on vient de rapporter, Ariſtote déſigne les Germains par les Celtes. Ce Philoſophe a pu ſe tromper, & attribuer fauſſement aux Gaulois, connus ſous le nom de Celtes, des mœurs propres aux Germains. Il eſt tombé dans cette erreur, lorſqu'il a dit (55) que le Danube prend ſa ſource chez les Celtes, ajoutant auſſi-tôt qu'il veut parler des Habitans des Gaules. Je ne trouve rien dans Ariſtote qui prouve que cet Auteur donne aux Germains le nom de Celtes.

§. 22. *Sentiment de Polybe, de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnaſſe & de Strabon.*

Polybe, Diodore de Sicile & Denys d'Halicarnaſſe, dans les différens endroits où ils parlent des Celtes, ne laiſſent pas même ſoupçonner que, ſous ce nom, ils entendent les Germains : au contraire, ils le donnent conſtamment aux Gaulois. Strabon, loin d'appeller les Germains Celtes, diſtingue très-clairement les Celtes des Germains, quand il donne pour bornes de la Celtique le Rhin, l'Océan, les Monts Pyrenées, la Méditerranée & les Alpes (56). Il s'explique clairement dans le Liv. I. de ſa Géographie (57), en ces termes : « Sans aller fouiller les anciens » Auteurs, je penſe que la dernière expédition des Romains contre les » Parthes & celle qu'ils firent contre les Germains & contre les Celtes, » ſuffiſent pour prouver ce que j'ai avancé. » Dans le ſeptième Livre il dit (58) : « Les Germains, peu différens des Celtes, ont leurs demeures » au-delà du Rhin, derrière les Celtes & du côté de l'Orient.... » Et

(54) Ci-deſſus §. 4.

(55) Meteor. lib. I. cap. 13. Tom. I. Oper. p. 768.

(56) Geogr. III. & IV. vide ſuprà §. 2.

(57) Pag. 20.

(58) Pag. 443.

dans le second Livre (59): « Observons, en passant, que Timosthéne, » Eratosthéne, & tous ceux qui les ont précédés, ont entiérement ignoré » la situation de l'Espagne & de la Celtique : ils ont dû être encore » moins au fait de ce qui concerne la Germanie & les îles Britanniques. »

§. 23. *Sentiment de Denys Périégéte.*

Denys Périégéte fait, dans son Poëme, la distinction des Germains & des Celtes par la situation de leur Pays, & enleve entiérement aux Germains le nom de Celtes : il dit que ceux-ci habitent tout le Pays qui est situé entre les Monts Pyrenées & les sources du Pô, qu'au contraire, les Germains ont leurs demeures aux environs de la Forêt Hercynie, dont l'étendue ne peut être franchie, au rapport de César (60), qu'après plus de 60 jours de marche. Voici les paroles de Denys Périégéte (61) : « L'on trouvera facilement les bornes de l'Europe. A » ses extrémités, près des colonnes d'Hercule, habite la courageuse » Nation des Ibéres. Le Pays, où ce Peuple a sa demeure, est situé dans » la longueur du continent, près de la Mer du Nord, & près de Con» trées, où les Bretons & les vaillans Peuples de la Germanie ont leurs » habitations, & où la Forêt Hercynie dérobe à la vue le sommet des » Montagnes. On dit que cette Contrée a la forme d'une peau de bœuf. » Viennent ensuite les Monts Pyrenées & les Celtes qui habitent près » des sources du Pô. »

§. 24. *Sentiment de Plutarque.*

Plutarque paroît d'abord donner aux Germains le nom de Celtes. Dans la vie de Camille, il fait sortir les premiers Celtes d'un Pays différent des Gaules (62) : « On dit que les Gaulois, qui descendent des Cel» tes, s'étant si fort multipliés que leurs terres ne pouvoient plus les » nourrir, se mirent en chemin pour chercher d'autres habitations. Com» me ils étoient plusieurs milliers de gens belliqueux, outre une multi» tude encore plus considérable de femmes & d'enfans, une partie tira » du côté de l'Océan Septentrional, passa les Monts Riphéens, & s'é» tablit aux extrémités de l'Europe ; une autre partie se fixa entre les » Monts Pyrenées & les Alpes, près des Sennons & des Celtoriens, &

(59) Pag. 149.
(60) De Bell. Gall. lib. VI. cap. 25.
(61) Vers. 280. & seq.
(62) Plutarc. in Camill. Tom. I. p. 135.

» y demeura un long espace de tems. Mais, dans la suite, ayant goûté » du vin, qui fut, pour la première fois, transporté d'Italie chez eux, ils » prirent les armes, emmenerent leurs familles, & passerent les Alpes » pour conquérir le Pays qui produisoit un fruit si délicieux.... Dès le » premier choc ils se rendirent maîtres de tout le Pays que les Hétrusces » occupoient anciennement. » Il faut remarquer ici que Plutarque a soin de distinguer les Galates des Celtes. » En effet, dit-il (63), la tristesse a » quelque chose d'efféminé, & elle est ordinairement la marque d'un » esprit foible & lâche : de même que les femmes y sont plus portées » que les hommes, de même les Barbares s'y livrent plus facilement » que les Grecs.... Mais s'il se trouve parmi les Barbares des hommes qui » s'abandonnent à la tristesse, ce ne sont ni les Celtes, qui sont très-cou- » rageux, ni les Gaulois, ni les autres Peuples qui ont de la valeur. » Il faut encore faire attention à ce que Plutarque, dans la vie de Marius, dit des Cimbres & des Teutons, qui, du tems de ce Général Romain, firent irruption en Italie : il observe que les Romains ont cru que ces Peuples étoient Germains, & même qu'ils tiroient leur origine de la Celtique. « La grande taille & les yeux bleus, dit-il (64), faisoient conjecturer » aux Romains que les Teutons & les Cimbres étoient des Nations » Germaines, qui habitoient le long de l'Océan Septentrional ; ils le » conjecturoient aussi de ce que les Germains appelloient les Cimbres » des voleurs. Il y en eut même qui prétendirent que la Celtique étoit » un Pays grand & vaste, qui s'étendoit, depuis la Mer extérieure, & » les Contrées du Nord, vers l'Orient, & qui, se repliant vers les » Palus-Méotides, touchoit à la Scythie appellée Pontique ; que ces » Nations s'étoient ensuite mêlées, de sorte que, quoique chacune » d'elles eussent des noms particuliers, on leur donnoit en commun » le nom de Celtoscythes. »

§. 25. *Réflexions sur le premier passage de Plutarque.*

Cependant ce qu'on vient de rapporter ne suffit pas pour en conclure que Plutarque comprend, sous le nom de Celtes, les autres Nations, outre les Gaulois qui sont bornés par le Rhin, par les Alpes & par les Monts Pyrenées, & les Colonies qui en sont forties. On pourroit éta-

(63) Consolat. ad Apoll. Tom. II. p. 113.
(64) Pag. 411.

blir, par des preuves solides, qu'on doit encore moins le dire des Germains que des autres Peuples. Et, en effet, pour peu que l'on réfléchisse sur les paroles de Plutarque, tirées de la vie de Camille (65), l'on verra que l'Auteur n'a point eu intention d'insinuer que les Celtes soient venus s'établir dans les Gaules, & qu'il n'a voulu parler que des Colonies Celtiques, qui sont sorties des Gaules pour se répandre dans les autres parties du monde. Tite-Live (*) nous apprend que, sous le régne de Tarquin l'ancien, Roi de Rome, la Gaule Celtique, n'ayant point assez d'étendue pour contenir le grand nombre de ses Habitans, il sortit, sous les ordres de Sigovèse & de Bellovèse, une foule de Gaulois pour chercher ailleurs de nouvelles habitations. Bellovèse prit son chemin par la Gaule, passa les Alpes, pénétra en Italie & en subjugua toute la partie supérieure, qui est aux environs du Pô; Sigovèse conduisit dans la Germanie ceux qui lui obéissoient, s'empara des terres qui sont à l'entour de la Forêt Hercynie & les partagea entre ses Compagnons. Par la suite des tems ces dernières Colonies en produisirent d'autres, qui se répandirent dans la Pannonie, dans la Gréce, dans la Macédoine, dans la Thrace, jusqu'aux extrémités de l'Europe: celles-ci passerent dans la suite en Asie, & obtinrent de Nicomede, Roi de Bithynie, une grande partie de ce Pays, comme on le peut voir plus au long dans Justin (66), dans Tite-Live (67), & dans Pausanias (68), dont nous discuterons plus au long les passages, en parlant des Colonies des Celtes. Cependant Plutarque (69) avoit voulu dire la même chose, à quelques circonstances près, qu'il a changées. Tite-Live fait sortir les Gaulois de la Gaule Celtique. Plutarque en parle aussi, puisqu'il donne à ceux, dont il décrit l'expédition, le nom de Γαλάτας τοῦ Κελτικοῦ γένους, Gaulois d'une origine Celtique, c'est-à-dire, nés dans cette partie de la Gaule, qui a porté la première le nom de Celtique. Selon Tite-Live, ces Gaulois Celtes étoient partis en même tems, mais par différentes bandes; les uns occuperent la partie supérieure de l'Italie, après y avoir pénétré par la Gaule; les autres s'établirent d'abord dans la Germanie, & s'avancerent ensuite jusques vers les extrémités de l'Europe.

(65) Pag. 125.
(*) Lib. V. cap. 34.
(66) Lib. XXIV. cap. 6. & seq. & lib. XXV. cap. 11.
(67) Lib. XXXVIII. cap. 16.
(68) Lib. X. cap. 19. p. 482.
(69) Loc. alleg.

Plutarque rapporte la même chose, presque dans les mêmes termes, de ceux qu'il appelle Γαλάτας τῦ Κελτικῦ γένυς. Sa narration ne différe de celle de Tite-Live, qu'en ce qu'il dit qu'après leur migration, les Gaulois habiterent long-tems dans le Pays qui est entre les Alpes & les Pyrenées, au lieu que, selon Tite-Live, les Gaulois, qu'il appelle Celtes, passerent aussi-tôt en Italie, & ne s'arrêterent, tout au plus, que très-peu de tems dans les autres parties de la Gaule. Mais cette différence ne tombe point sur le Peuple qui quitta son Pays pour passer dans un autre, mais seulement sur les circonstances de la migration. On concluroit donc mal à propos que Tite-Live & Plutarque ont voulu parler de différentes Nations, parce qu'ils ont rapporté les migrations du même Peuple avec des circonstances différentes.

§. 26. *Réflexions sur le second passage de Plutarque.*

On ne sera, peut-être, pas satisfait de cette réponse. Plutarque, dira-t-on, dans son Livre de la Consolation (70), adressé à Apollonius, distingue, avec soin, les Galates des Celtes. Cependant il ne faut pas en conclure qu'il donne aux Germains le nom de Celtes. On seroit plus fondé à croire que, sous le nom de Galates, il entend parler des Germains, & que, sous celui de Celtes, il désigne les Gaulois. Les Auteurs Grecs donnent toujours, quoique sans fondement, le nom de Γαλατῶν (Galates) aux Germains : c'est ce que nous voyons dans Diodore de Sicile (71), qui distingue aussi les Celtes des Galates, & qui donne ce nom aux Germains, comme il nous l'apprend dans un autre endroit (72); mais, par la suite, nous en parlerons plus au long (73). Certainement Plutarque (74) donne le nom de Galates, Γαλατας, aux Bastarnes, que Tacite (75) met au nombre des Germains. Voici les Paroles de Plutarque : « Persée sollicita, en secret, les Galates, qui habitent vers le Da- » nube, & que l'on appelle Bastarnes; la Cavalerie de cette Nation » passe pour la meilleure & pour la plus courageuse. » Personne ne prouvera facilement que Plutarque ait désigné les Germains par les Celtes ou Κελτούς. Dans la vie de Marius, (76) & dans celle de César (77), il les

(70) Pag. 113.
(71) Lib. XXV. cap. 3. p. 885.
(72) Lib. V. cap. 32. p. 308.
(73) Ci-dessous §. 62.
(74) Vit. P. Æmil. p. 259.
(75) Mor. Germ. cap. 46.
(76) Pag. 411.
(77) Pag. 716. & seq.

appelle Germains, Γερμανὸς, du nom qu'ils avoient reçu; il se sert indifféremment des noms de Galates, Γαλατῶν, & de Celtes, Κέλτῶν, comme on le voit dans la vie de Camille (78). Il donne également au même Pays, tantôt le nom de Galatie, Γαλατίαν, tantôt celui de Celtique, Κελτικὴν, comme on le peut voir dans la vie de Pompée (79). Si quelqu'un prétend qu'il faut entendre par les Galates, opposés aux Celtes, les Colonies des Gaulois, qui avoient fixé leurs demeures dans les autres parties de l'Univers (80), ou en particulier les Gallogrecs, qui demeuroient en Asie, & que, par conséquent, Plutarque & Tacite se sont trompés, en voulant nous apprendre l'origine des Bastarnes, je ne m'y opposerai point.

§. 27. *Réflexions sur le troisième passage de Plutarque.*

Envain opposeroit-on le passage de Plutarque, où, dans la vie de Marius (81), il dit, en parlant des Cimbres & des Teutons, Nations Germaniques, que les Romains ont cru que ces Peuples tiroient leur origine de la Celtique, & qu'ils ont pensé que ce Pays s'étendoit, depuis l'autre bout de l'Océan, jusqu'aux Palus-Méotides. Plutarque n'a point exprimé son sentiment sur l'étendue de la Celtique, mais il a rapporté l'opinion vague de quelques Romains, effrayés de l'arrivée de ces ennemis. En effet, les paroles dont Plutarque se sert, pour distinguer, avec soin, les Celtes des Germains, ne laissent aucune équivoque. Dans la vie de Crassus, il s'exprime ainsi (82): « César, étant en Occident, soumit les *Celtes*, » les *Germains* & les Bretons. » Dans la vie de César, il dit (83): « César » se déclara une seconde fois pour les *Celtes* contre les *Germains.* » Et au même endroit (84): « Il méditoit & se préparoit à faire la guerre aux » Parthes. Après avoir subjugué ces Peuples, il vouloit s'emparer de la » Scythie, &, après avoir ravagé les Pays qui confinent aux Germains,

(78) Pag. 135. & seq.

(79) Pag. 644.

(80) On peut expliquer ainsi le passage de Diogéne de Laerce dans son Prologue p. 17. où il distingue les Celtes des Galates. « Il y a, dit- » il, des Auteurs qui prétendent que la Philo- » sophie a pris naissance chez les Barbares. Les » Perses, disent-ils, ont eu des Mages, les » Celtes & les Galates des Druides & des Sem- » nothées. » Car César rapporte, Chap. 13. & 21. du Liv. VI. de la guerre contre les Gaulois, que non-seulement les Germains, mais aussi les Gaulois avoient leurs Druides. On ne trouve cependant rien dans Diogene de Laerce touchant les Celtes & les Galates, qui puisse faire entrevoir quels Peuples il a voulu désigner sous ces deux noms. Ainsi, dans cet examen, nous passerons cet Auteur sous silence.

(81) Pag. 411.

(82) Pag. 567.

(83) Pag. 716.

(84) Pag. 735.

» & même la Germanie, il se proposoit de rentrer en Italie par le » Pays des Celtes. » On avouera donc que, ni les Auteurs qui ont précédé Plutarque, ni Plutarque même, n'ont jamais désigné les Germains par le nom de Celtes, à moins qu'on ne veuille accuser Plutarque de contradiction, & donner aux passages de cet Auteur, qui peuvent être facilement conciliés, un sens opposé à celui qu'ils présentent naturellement.

§. 28. *Sentiment d'Arrien.*

Arrien peut être mis, avec plus de raison que les Auteurs que nous venons d'examiner, au nombre de ceux qui donnent le nom de Celtes aux Germains. Il assure que le Danube, qui arrose la Germanie, prend sa source dans la Celtique, & coule au travers de beaucoup de Provinces Celtiques. « Le troisième jour après la bataille, dit-il (85), Alexandre » parvint au Danube. Ce Fleuve est le plus considérable de tous ceux » de l'Europe : il arrose une plus grande étendue de Pays, & traverse » les Peuples les plus belliqueux, & sur-tout les Celtes, où il prend sa » source. » Nous avons fait voir, par les propres paroles d'Hérodote & d'Aristote (86), que ces deux Ecrivains rapportent les mêmes choses du Danube, & que cependant ils n'ont point entendu donner le nom de Celtes aux Germains, mais qu'ils ont réellement voulu désigner les Gaulois. Je ne trouve pas dans Arrien des preuves assez fortes pour soutenir qu'il est tombé dans la même erreur qu'Hérodote & Aristote en plaçant dans la Gaule les sources du Danube.

§. 29. *Remarque sur Appien.*

Appien joint, comme synonimes, les mots Κελτὺς & Γαλάτας, désignant les Gaulois par ces deux expressions (87). Cependant, dans son Livre des Guerres d'Illyrie, il distingue les Galates des Celtes. « On assure, dit-il » (88), que Celtus, Illyrius & Galan ont reçu le jour de Polyphéme » le Cyclope & de Galatée, &, qu'étant sortis de la Sicile, ils ont com» mandé aux Celtes, aux Illyriens & aux Galates, Peuples qui ont » pris leur nom de ces trois Rois. » Le même Auteur, dans l'endroit de sa Préface, où il assure que quelques-unes des Nations Celtiques, qui ha-

(85) De Exp. Alex. lib. I. cap. 1. p. 8.
(86) Ci-dessus §. 4. & 5.
(87) §. I. & X. de Bellis Annibal. p. 545.
(88) Pag. 1194.

bitoient au-delà du Rhin, obéissoient aux Romains, fait voir qu'il entend désigner les Germains par le nom de Celtes. « Il y a, dit-il, en Europe » deux Fleuves, le Rhin & le Danube, qui sont les principales bor- » nes de l'Empire Romain. Le Rhin se jette dans l'Océan Septentrional, » & le Danube dans le Pont-Euxin. Cependant les Romains comman- » dent à quelques-uns des Peuples qui demeurent au-delà de ces Fleu- » ves: sçavoir, à quelques Peuples Celtes, qui ont leurs demeures au- » delà du Rhin, & aux Gétes, qui sont au-delà du Danube, & à qui » ils donnent le nom de Daces. » On doit d'autant moins douter qu'Appien ne désigne, dans ce passage, les Germains par le mot Κελτὰς, que les Romains ont, d'un commun accord, donné aux Germains le Rhin pour frontières vers le Couchant. Strabon (89), Pomponius Méla (90), Tacite (91) & Dion (92) l'attestent. Voici les paroles, dont Appien se sert pour mettre les Cimbres au nombre des Germains (93): « Apulée fit une » Loi pour la division de toutes les terres que les Cimbres, Peuple » Celte, avoient occupées dans le Pays à qui les Romains ont donné » le nom de Gaule. » Et dans son Livre des Guerres d'Illyrie (94), il parle *des Celtes qui portent le nom de* Cimbres. Mais Tacite (95) & beaucoup d'autres Auteurs ont reconnu que les Cimbres étoient Germains.

§. 30. *Remarque sur Pausanias.*

Pausanias paroît aussi donner aux Germains le nom de Celtes, lorsqu'il dit que les Romains ont subjugué cette partie des Peuples Celtes, qui leur paroissoit mériter d'être réunie à leur empire, mais qu'ils n'ont pas voulu se rendre maîtres de l'autre partie, qui est très-froide & stérile. « Les Romains, dit-il (96), ont subjugué toute la Thrace, & cette » partie des Celtes qu'ils ont cru avantageux de réunir à leur Em- » pire; ils ont abandonné le reste de ces Contrées, dont ils ont cru ne » pouvoir retirer aucun avantage, soit à cause des froids excessifs qui » s'y font sentir, soit à cause de la stérilité du terroir. » On ne peut entendre ce passage, ni de l'Italie, ni de l'Espagne, ni des Gaules, ni

(89) Lib. VII. princip.
(90) Lib. III. cap. 3.
(91) Mor. Germ. cap. I.
(92) Lib. XXXIX. p. 114.
(93) Lib. I. de Bell. Civ. p. 625.
(94) Pag. 1196.
(95) Mor. Germ. cap. 37.
(96) In Atticis lib. I. cap. 9. p. 22.

de la Pannonie, parce que, dès le tems de Pausanias, ces Peuples furent soumis aux Romains sous le régne des Antonins (97).

§. 31. *Défense de Ptolomée.*

Ptolomée, dans sa Géographie, distingue très-exactement la Celtogalatie de la Germanie : il la divise en Aquitanique, Lyonnoise, Belgique & Narbonnoise (98). Dans la récapitulation qu'il fait de cette Table (99), il donne la Germanie pour frontière orientale de la Celtogalatie. « La troisième Table de l'Europe, dit-il, contient les Gaules divisées en quatre Provinces, & elle est bornée par l'Italie, par la Rhétie & par la Germanie. » Enfin, dans son quatrième Livre, il distingue de cette manière la Celtique de la Germanie (1) : « Cette division, ainsi faite, on trouve, renfermés dans un triangle borrolybique, les Pays supérieurs de la première partie de l'Europe, qui sont situés entre le Septentrion & le Couchant. On voit, dans cet espace, la Bretagne, la Gaule, la *Germanie*, le Pays des Bastarnes, la Gaule Togate, la Pouille, la Sicile, le Pays des Tyrrhéniens, la *Celtique* & l'Espagne. »

§. 32. *Sentiment de Dion Cassius.*

Il ne paroît point qu'Athénée donne aux Germains le nom de Celtes. Mais l'on trouve dans Dion Cassius beaucoup d'exemples de cette nouvelle signification. « Le Rhin, dit-il (2), prend sa source dans les Alpes Celtiques un peu au-dessus des Rhétiens : prenant ensuite son cours vers l'Occident, il divise la Gaule & ses Habitans du Pays des Celtes ; il laisse les premiers à gauche, les autres à droite, & va se jetter dans l'Océan. » Dans un autre endroit, il dit (3) que « quelques Peuples Celtes, que nous appellons Germains, s'étant emparés de toute la Celtique, qui est vers le Rhin, lui donnerent le nom de Germanie. Elle se divise en supérieure & en inférieure : celle-là est contiguë aux sources du Rhin : celle-ci s'étend depuis les limites de la Germanie supérieure jusqu'à l'Océan Britannique. » Le même Dion (4) donne le nom de Celtes aux Cattes, à qui Tacite donne celui de Ger-

(97) Appianus in præfat.
(98) Tab. 3. Europæ lib. II. cap. 7.
(99) Lib. VIII. p. 224.
(1) Lib. II. fol. 16. b.
(2) Lib. XXXIX. p. 113.
(3) Lib. LIII. p. 503. & seq.
(4) Lib. LIV. p. 548.

mains (5). « Drusus, dit-il, ravagea une partie du Pays des Celtes & » des Cattes, & subjugua le reste. » Enfin, il dit (6) que, « l'an 759 de la » fondation de Rome, Tibère entreprit une expédition contre les Cel- » tes, & qu'il s'avança d'abord jusqu'au Fleuve nommé Erygrum & » ensuite jusqu'à l'Elbe. » Ce passage & tous les autres prouvent clairement que Dion entend la Germanie par le mot κελτικὴν. Il rapporte (7) que les Tenchtéres & les Usipétes, Nations Celtiques, passerent le Rhin & firent irruption dans les Gaules : « Les Romains étant chez leurs alliés » dans l'Ibernie, les *Tenchtéres* & les *Usipétes*, *Peuples Celtes*, passerent » le Rhin, & se porterent sur le Pays des Tréviriens, soit parce qu'ils » étoient opprimés par les Suéves, soit parce qu'ils étoient harcelés par » les Gaulois. » César, qui étoit témoin de cette expédition, donne le nom de Germains à ces Peuples. « Sous le Consulat de Cn. Pompejus & » de M. Crassus, dit-il (8), les *Usipétes* & les *Tenchtéres*, *Peuples Germains*, » passerent le Rhin en grand nombre. » Dion, parlant du Rhin, distingue, avec soin, les Celtes des Gaulois (9) : « Ce Fleuve laisse sur la gauche » la *Gaule* & les Peuples qui l'habitent ; & sur la droite, l'on trouve » les *Celtes*. » Parlant des Celtes & des Gaulois, qui étoient au nombre des Soldats Prétoriens, il s'exprime ainsi (10) : » Il y avoit à Rome beau- » coup de *Gaulois* & de *Celtes*, dont les uns y étoient venus en voyage, » & les autres y servoient parmi les Soldats Prétoriens. » Dion Cassius a donc coutume de donner aux Germains le nom de Celtes. Mais on n'en trouve aucun exemple dans Etienne de Bysance. Il reste Suidas, qui, de mon aveu (11), entend désigner les Germains par le nom de Gaulois. Mais il se contredit ensuite, puisque, sous le nom de Celtes, il ne parle que des Gaulois.

§. 33. *Sentiment des Auteurs Latins.*

Nous avons observé que les Auteurs Latins (12) se servent rarement du nom de Celtes, excepté qu'ils ne veuillent désigner les Peuples de la troisième partie de la Gaule ; ils donnent encore moins ce nom aux Germains. César, ainsi que nous l'avons vu (13), regarde comme

(5) Mor. Germ. cap. 30.
(6) Lib. LV. p. 567.
(7) Lib. LV. pag. 568. lib. LVI. p. 582. & 586. lib. XXXIX. p. 112.
(8) De Bell. Gall. lib. IV. cap. 1.
(9) Lib. XXXIX. p. 113.
(10) Lib. LVI. p. 585.
(11) Ci-dessus §. 15.
(12) Ci-dessus §. 17.
(13) Ci-dessus §. 17.

une seule & même chose les noms de Gaulois & de Celtes, & distingue les Gaulois des Germains, & la Gaule de la Germanie; il doit donc être censé avoir distingué les Celtes des Germains. Il les distingue, en effet, par les limites du Pays qu'ils habitent; on le voit dans le passage où il dit que le Rhin sépare la Gaule de la Germanie: « Les Belges, dit-il (14), » qui habitent au-delà du Rhin, sont voisins des Germains. » Il ajoute (15): « Les Helvétiens sont situés dans un Pays que la nature a fortifié » d'un côté par le *Rhin*, Fleuve très-large & très-profond, qui sépare *le » Pays des Helvétiens de la Germanie....* » Enfin, il dit (16): « Les Ro» mains craignoient beaucoup que les Germains ne passassent insensible» ment le Rhin, & qu'ils ne vinssent s'établir en grand nombre dans la » Gaule. » Il distingue les Gaulois & les Germains par la nature du terroir & par leur manière de vivre. Divitiac, Eduen, & par conséquent Gaulois, parle ainsi des Germains, qui s'étoient emparés des terres des Sequanois (17): « Dès que ces Peuples durs & barbares se furent » accoutumés à posséder des terres, & à les cultiver, dès qu'ils eurent » pris goût aux troupes Gauloises, il y en eut environ quinze mille qui » passerent le Rhin. » Il ajoute un peu plus loin: « Il ne faut pas pour » cela mettre en parallele les campagnes des Gaulois avec celles des » Germains, ni la manière de vivre de ces Peuples. » L'on peut encore rapporter ici un passage où Jules-César (18) fait voir la différence des moeurs des Gaulois & des Germains. « Puisque nous en sommes-là, dit-il, » il ne paroît pas étranger au sujet de parler des moeurs des Gaulois » & des Germains, & de voir en quoi différent ces Nations. » Après avoir décrit les moeurs des Gaulois, il ajoute (19): « Les Germains ont » une manière de vivre bien différente. » Il passe de-là aux moeurs des Germains, & il les distingue par leur Langue, qui est non-seulement différente par le Dialecte, mais encore par le génie. Il dit d'Arioviste (20) qu'il « paroit que C. Valerius Procilla envoya vers lui..... à cause qu'il » possédoit parfaitement la Langue Gauloise, dont Arioviste faisoit usage » depuis long-tems. » César auroit parlé autrement de la connoissance de la Langue Celtique qu'Arioviste avoit acquise pendant les quinze an-

(14) De Bell. Gall. lib. I. cap. 1.
(15) Cap. 2.
(16) Lib. I cap. 33.
(17) De Bell. Gall. lib. I. cap. 31.
(18) Lib. VI. à cap. 11. usq. ad. 29.
(19) Usque ad cap. 21.
(20) Lib. I. cap. 47.

nées qu'il avoit passé dans les Gaules, si elle n'avoit différé de la Langue Germanique que par le Dialecte. Nous avons prouvé ailleurs (21), fort au long, que l'Idiome Celtique étoit entièrement différent du Teutonique.

§. 34. *Outre les Gaulois & les Germains, il n'y a point eu d'autre Nation à qui les Anciens ayent donné le nom de Celtes.*

Il reste à examiner en peu de mots si, outre les Gaulois & les Germains, il y a eu quelqu'autre Nation à qui les Anciens ont donné le nom de Celtes. Je ne trouve rien dans les Auteurs Latins qui puisse même le faire soupçonner; & à peine en trouvera-t-on un exemple parmi les Auteurs Grecs. Les uns & les autres ont, pour l'ordinaire, distingué les Celtes des Espagnols, des Bretons, des Italiens, des Illyriens, des Scythes, des Thraces, des Grecs & des autres Peuples de l'Europe.

§. 35. *Preuves tirées de Platon & d'Aristote.*

Platon a distingué les Celtes des Espagnols, des Thraces & des Scythes. « On demande, dit-il (22), si l'on doit autoriser le penchant pour » le vin, tel qu'il est en usage chez les *Scythes* & les Perses, & même » chez les *Carthaginois*, les *Celtes*, les *Espagnols* & les Thraces. » Aristote a aussi distingué les Celtes des Scythes & des Thraces. « Les Peu» ples, dit-il (23), qui peuvent conserver leurs avantages & en acquérir » de plus grands, tels que sont les *Scythes*, les *Perses*, les *Thraces* & » les *Celtes*, font beaucoup de cas de la puissance de boire. » Il distingue de la même manière la Celtique de l'Illyrie, de la Thrace, de l'Epire & de la Scythie. « Les ânes, dit-il (24), sont petits dans l'Illyrie, » dans la Thrace & dans l'Epire; il n'y en a point dans la Scythie & » dans la Celtique. » Enfin il a distingué la Celtique de l'Italie & de l'Espagne. « On rapporte, dit-il (25), qu'il y a un chemin qui conduit » de l'Italie jusqu'à la Celtique, ainsi que jusqu'aux Pays qu'habitent les » Celtoligures & les Espagnols; & l'on donne à ce chemin le nom » d'Héraclée. »

(21) Alsatiæ illustr. Tom. I. p. 89.
(22) Lib. I. legum p. 637.
(23) Lib. VII. cap. 2. de Republ. Tom. 3. Oper. pag. 571.
(24) Lib. VIII. Hist. Animal. cap. 28. Tom. 2. pag. 406.
(25) De Mirabil. Auscult. Tom. II. p. 724.

§. 36. *Preuves tirées de Polybe & de Diodore de Sicile.*

Polybe distingue les Celtes des Espagnols (26), des Macédoniens, des Ligures & des Italiens, comme on le peut voir dans la formule d'alliance qui fut conclue entre les Carthaginois & les Macédoniens (27). « Philippe & les Macédoniens souhaitent que la Déesse de la Santé » conserve les Maîtres de Carthage, ainsi qu'Annibal leur Général,... » avec toutes les Villes & tous les Peuples de l'Italie, de la Celtique » & de la Ligurie, qui nous sont alliés. » Et un peu plus loin : « Les » armées Carthaginoises, & toutes les Nations & les Villes de l'Italie, » de la Celtique & de la Ligurie, qui leur sont alliées, souhaitent » que la Déesse de la Santé conserve & défende le Roi Philippe & les » Macédoniens. »

Diodore de Sicile distingue aussi la Celtique de l'Espagne. « Hercule, » dit-il (28), ayant donné le gouvernement de l'Espagne à ceux du » Peuple, qui étoient les plus distingués par leur probité, passa avec son » armée dans la Celtique & y bâtit une superbe Ville. »

§. 37. *Preuve tirée de Denys d'Halicarnasse.*

Denys d'Halicarnasse distingue les Celtes des Espagnols, des Scythes, des Thraces, ainsi que des Grecs. « Il y a, dit-il (29), deux Nations : » car l'on est Grec ou Barbare. Passons du genre à l'espéce, l'on est » d'Athénes ou de Lacédémone, ou de Béotie, ou d'Ionie, ou de Scy- » thie, ou de la Thrace, ou de la *Celtique*, ou de l'Espagne, ou d'E- » gypte. » Il distingue de nouveau les Celtes des Italiens & des Espagnols, lorsqu'il dit de Rome (30) : « Ceux qui y pensent sérieusement peuvent » être surpris que les Habitans de cette Ville ne soient pas devenus » tout à-fait barbares en se mêlant avec les Opiques, les Marses, les » Samnites, les Etrusces, les Brutiens ; & en recevant parmi eux » plusieurs milliers d'Ombres, de Liguriens, d'Espagnols & de *Celtes.* »

§. 38. *Preuve tirée de Strabon.*

Strabon donne à la Celtique les mêmes limites qu'à la Gaule (31), comme nous l'avons vu plus haut (32); aussi a-t-il soin de séparer les

(26) Lib. III. p. 267.
(27) Lib. VII. p. 700. & seq.
(28) Lib. IV. cap. 19. p. 226. & seq.
(29) Art. Rhetor. p. 118.
(30) Antiq. Roman. lib. I. p. 73.
(31) Lib. IV. p. 266. & lib. II. p. 189.
(32) Ci-dessus §. 8.

Celtes des autres Nations de l'Europe & particulièrement la Celtique de l'Espagne. Il dit (33) que « la Celtique Transalpine sert de frontière » à l'Espagne. » Il distingue les Celtes des Gétes, des Illyriens & des Thraces. « Boeristas, dit-il (34), Géte de Nation, ravagea les terres des » Celtes, qui étoient mêlés avec les Thraces & les Illyriens. » Il les distingue encore des Scythes & des Thraces. « Les Espagnols, dit-il (35), » ont cela de commun avec les *Celtes*, les Thraces & les Scythes. » En les distinguant encore des Grecs, des Macédoniens, des Espagnols, des Illyriens & des Thraces, il s'exprime ainsi (36) : « Les Illyriens & » les Thraces, qui sont voisins des Grecs & des Macédoniens, com» mencerent par la guerre contre les Romains, & elle ne put être ter» minée que lorsque les Romains eurent soumis à leur domination » tout le Pays qui est situé entre le Danube & le Fleuve Halys. Les » Espagnols, les Celtes & les autres Peuples, qui sont sous la domina» tion Romaine, subirent le même sort. » Enfin il distingue les Celtes des Bretons & des Espagnols, disant (37) que « Timosthénes, Eratos» thénes, & ceux qui ont écrit avant eux, ont pleinement ignoré ce qui » regardoit les Espagnols & les *Celtes*, & que ce qui concernoit les » Germains & les Bretons devoit leur être encore moins connu. »

§. 39. *Preuves tirées de Denys Périégéte & de Plutarque.*

Denys Périégéte distingue, dans son Poëme (38), les Celtes des Espagnols & des Bretons, ainsi que nous l'avons vu au §. 23. Plutarque les distingue des Grecs, comme on le voit dans son Livre de la consolation adressé à Apollonius. Il y dit (39) que « les femmes s'abandonnent » à la tristesse plutôt que les hommes, & les Barbares plutôt que » les Grecs.... mais qu'il n'en est pas de même des Celtes & des Galates, » qui sont très-courageux, quoique Barbares. » Il les distingue des Bretons, des Scythes & des Italiens, comme on le voit dans la vie de M. Crassus (40), & dans celle de César (41). Nous avons rapporté ces deux passages aux §. 26. & 27. Dans la vie de César, il distingue aussi la Celtique de l'Illyrie, « Pompée, dit-il (42), fit confirmer les Loix par le Peuple,

(33) Lib. III. p. 265. & lib. IV. p. 266.
(34) Lib. VII. p. 465.
(35) Lib. III. p. 250.
(36) Lib. VI. p. 439.
(37) Lib. II. p. 149.
(38) Verſ. 280. & ſeq.
(39) Tom. II. p. 113.
(40) Pag. 567.
(41) Pag. 735.
(42) Pag. 714.

» & fit donner à César le Gouvernement de la Céltique Cisalpine & » Transalpine, avec celui de l'Illyrie. »

§. 40. *Preuve tirée d'Arrien.*

Arrien distingue les Celtes des Espagnols, des Scythes, de même que des Peuples qui sont situés au milieu & dans la partie inférieure de l'Italie, tels que sont les Tyrrhéniens, les Lucaniens & les Brutiens. « Alexan» dre, dit-il (43), marchant ensuite vers Babylone, rencontra les Am» bassadeurs des Africains, qui venoient au-devant de lui pour le » féliciter & lui offrir des couronnes, parce qu'il avoit conquis l'Asie. » Les Brutiens, les Lucaniens & les Tusces lui envoyerent d'Italie des » Ambassadeurs pour le même sujet. On rapporte la même chose des » Carthaginois : on dit aussi que les Scythes, qui habitent en Europe, » les Celtes & les Espagnols envoyerent tous demander l'amitié de » ce Prince. » Le même Auteur distingue les Celtes des Triballes, en ces termes (44) : « Les Ambassadeurs de Syrmus, Roi des Triballes, & » ceux des Celtes vinrent trouver Alexandre au même lieu. »

§. 41. *Preuve tirée d'Appien.*

Appien distingue les Celtes des Grecs, des Thessaliens, des Macédoniens, des Thraces, des Illyriens, des Pannoniens, des Italiens, des Espagnols & des Daces. « On découvre, dit-il (45), sur cette côte » les Provinces qui sont soumises aux Romains ; sçavoir, toute la » Gréce, la Thessalie, la Macédoine, toutes les autres Contrées qui » sont voisines de la Thrace, de l'Illyrie & de la Pannonie, toute l'I» talie, qui s'étend depuis la Mer Ionienne jusqu'aux *Celtes*, que les Ro» mains appellent *Gaulois* ; enfin, toute l'Espagne. Les Romains com» mandent aussi à quelques Peuples Celtes, qui demeurent au-delà du » Rhin, de même qu'aux Gétes, qui sont situés au-delà du Danube, & » à qui ils ont donné le nom de Daces. »

§. 42. *Preuve tirée de Ptolomée.*

Ptolomée sépare la Celtique de l'Espagne, de la Bretagne, du Pays des Bastarnes, de la Thrace, de la Macédoine, de l'Illyrie & de la

(43) Lib. VII. de Expedit. Alex. cap. 3. p. 475.
(44) Lib. I. cap. 1. p. 11.
(45) In Præfat. p. 3.

Gréce. « Les Peuples, dit-il (46), qui habitent la Bretagne, la Gau-
» le, la Germanie, le Pays des Bastarnes sont ordinairement féroces,
» opiniâtres & cruels, parce qu'ils sont situés presque sous le signe
» du Bélier & sous la planette de Mars. Mais les Peuples de l'Italie,
» de la Gaule Togate & de la Sicile sont sous le signe du Lion & sous
» la planette du Soleil : c'est pourquoi ils se montrent doux, hu-
» mains & bons amis. Les Tyrrhéniens, les Celtes & les Espagnols
» sont sous le signe du Sagittaire & sous la planette de Jupiter; aussi
» aiment-ils la propreté. Le reste des Pays de cette quatrième partie, en
» tirant vers le milieu du continent, tels que la Thrace, la Macédoine,
» l'Illyrie, la Gréce, l'Achaie, comme aussi l'île de Créte, les Cycla-
» des, les Côtes Maritimes de l'Asie mineure & l'île de Cypre, qui se
» détournent vers l'Orient d'Hyver de tout le quadrant, est réuni au
» triangle que forme ce vent, parce qu'il se trouve sous la direction
» des signes du Taureau, de la Vierge & du Capricorne. » (47) A la vérité, l'on pourroit soutenir, avec quelque apparence, que Ptolomée a voulu désigner, dans ce passage, une autre Contrée de l'Europe, parce qu'il a distingué, avec autant de soin, la Celtique de la Galatie & de la Gaule, qu'il l'a distinguée de l'Espagne, de la Bretagne, de l'Italie, de la Thrace, de la Germanie, de l'Illyrie, de la Macédoine & de la Macédoine & de la Gréce. Mais la Gaule que Ptolomée met ici avec l'Italie, la Pouille & la Sicile sous le signe du Lion & sous la planette du Soleil, peut s'entendre de la Gaule Togate ou Cisalpine. En effet, dans la sixième Table de l'Europe, où il fait la description de l'Italie, Ptolomée donne à la Celtique le nom de Gaule, Γαλλίας; & il est tres-vraisemblable qu'il désigne par la Galatie, Γαλατίαν, la Belgique, partie de la Gaule, Κελτικῆς, qui est située vers le Septentrion : il dit que le génie des Habitans de cette partie de la Gaule est le même que celui des Bretons, des Germains & des Bastarnes. Mais l'on peut induire que cet Auteur, dans le quatrième Livre de sa Géographie, entend par le mot de Celtique, Κελτικὴν, le reste de la Gaule, qu'il n'avoit pas comprise auparavant sous le nom de Galatie, Γαλατίαν : c'est ce qu'on peut conclure de sa description Géographie, dans laquelle il ne donne le nom de Cel-

(46) In Τετραβίβλω lib. II. fol. 16. b. edit. Norimberg. A. 1535.
(47) Conf. §. 31.

tique

tique à aucune autre Contrée de l'Europe qu'à la Gaule, qu'il appelle *Celto-Galatie*, Κελτογαλατίαν, comme on l'a vu ci dessus, §. 11; ce qui est une preuve qu'il ne donne le nom de Celtique à aucune Contrée de l'Europe, excepté à la Gaule.

§. 43. *Preuve tirée d'Etienne de Bysance.*

Enfin, Etienne de Bysance distingue les Celtes & la Celtique de l'Espagne. Il dit (48), « qu'Aphrodisie est une Ville d'Espagne située » près les Celtes. » Cette Ville est située sur les frontières de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne, comme l'assure Strabon (49) : c'est par cette raison que les anciens Géographes l'ont mise tantôt dans la Gaule, tantôt dans l'Espagne. Pomponius Mela (50) la met dans la Gaule Narbonnoise, Pline (51) dans l'Espagne citérieure, Ptolomée (52) tant dans l'Espagne Tarragonnoise, que dans la Gaule Narbonnoise; mais Etienne de Bysance distingue la Celtique de la Bretagne, en ces termes (53) : « *Pretanice* est une île qui imite le continent : elle est située » aux confins de la Celtique, & ses Habitans s'appellent *Pretaniens.* » Il la distingue aussi de l'Italie, de la Thessalie & de la Macédoine. « Héraclée, dit-il (54), est à six lieues de l'Italie, à sept lieues de la Celtique, à huit lieues de la Thessalie & à vingt-trois lieues de la Macédoine. »

§. 44. *Objection tirée de Pline.*

Cette foule d'Auteurs, qui distinguent les Celtes de tous les Peuples de l'Europe, qui ne sont point Gaulois ou Germains, ne décident point la question. Car si l'on s'en rapporte au P. Pezron (55), à Velser (56), à Cluvier (57), & au très-sçavant M. PELLOUTIER (58), qui ont écrit de nos jours sur ces matières, l'on trouve beaucoup d'Auteurs, même parmi les Anciens, qui ont donné à l'Europe entière le nom de Celtique. Ils donnent pour garans de leur opinion, Pline, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, & Ptolomée. Je rapporterai les passages de tous ces Auteurs, en commençant par Pline. « Transportons

(48) Pag. 200.
(49) Lib. IV. p. 269.
(50) Lib. II. cap. 5.
(51) Lib. III. Hist. Nat. cap. 3.
(52) Lib. II. cap. 6. p. 42. & seq. & lib. II. cap. 10. p. 54.
(53) Pag. 646.
(54) Pag. 384 & seq.
(55) Antiquité des Celtes p. 190. & suiv.
(56) Rer. Boicarum lib. I. p. 2.
(57) German. Antiq. lib. I. cap. 1. p. 24.
(58) Histoire des Celt. Liv. II Chap. 5.

» nous, dit ce dernier Ecrivain (59), au-delà de l'intérieur de l'Asie ;
» & avançons vers la rive droite de l'Océan.... Les Scythes habitent
» les Pays qui s'étendent depuis le Septentrion jusqu'au Levant. Quel-
» ques Auteurs ont placé au-delà de de ces Contrées, & même au-delà
» de l'Aquilon, les Hyperboréens, que d'autres ont mis en Europe.
» Delà l'on apperçoit d'abord le premier Promontoire de la Celtique
» & le Fleuve de Carambucis, qui est le lieu où les Monts Riphéens
» s'élevent jusqu'aux Astres. » Il dit dans un autre endroit (60) : « Le
» Promontoire de la Celtique, que d'autres ont appellé Artabre, est
» la fin de la terre, de la mer & du ciel. Il sert de frontière à un côté
» de l'Espagne, & la frontière de ce Pays commence aux endroits qu'il
» environne. D'un côté, l'on trouve le Septentrion & l'Océan Gaulois ;
» & de l'autre, l'Océan Atlantique. » C'est ainsi que Pintianus a corrigé le passage de Pline (61). On croit que l'Historien étend les limites de la Celtique, depuis l'Océan Atlantique, & les dernières extrémités de l'Espagne, jusqu'aux extrémités Orientales de l'Europe, & qu'il comprend ainsi toute cette partie du monde sous le nom de Celtique. Mais, si Pline a dit qu'il y avoit quelques Pays Celtiques aux extrémités de l'Europe, faut-il, pour cela, comprendre, sous le nom de Celtique, tout l'espace qui est entre ce Pays & la Gaule ? Pline lui-même nous fournit une preuve du contraire, en donnant un nom particulier à chaque Province de l'Europe, & en ne les désignant nulle part sous le nom commun de Celtique. Je vois, au contraire, dans un autre endroit (62), que cet Auteur comprend, sous le nom de Celtique, une partie de la Béturie, qui est une Province de l'Espagne ultérieure. « Ce Pays, dit-il,
» outre les bornes que nous lui avons données, s'étend depuis le
» Bétis jusqu'à l'Anis ; il porte le nom de Béturie, & est divisé en
» deux parties & en autant de Peuples ; sçavoir, les Peuples Celtes,
» qui confinent à la Lusitanie, & qui dépendent de Séville, & les Peu-
» ples Tardules, qui habitent la Lusitanie & la Tarragonnoise, & qui
» sont du ressort de Cordouë.... Dans la Celtique, on trouve Acinippe,
» Aronda, les Arunces, Turrobrique, les Lastiges, Alpesa, Sépona,
» Sérippe. » De ce que Pline comprend, sous le nom de Celtique, une

(59) Lib. VI. Hist. Nat. cap. 13.
(60) Lib. IV. cap. 20.
(61) Edit. Gronovii A. 1669.
(62) Lib. III. cap. 1.

petite partie de l'Espagne, est-ce une raison pour qu'il donne ailleurs le nom de Celtique à toute l'Espagne ?

§. 45. *Explication des passages de Pline.*

Les Pays, dont les Colonies Celtiques se sont emparées dans les différentes parties de l'Europe, en sortant de la Gaule, ont reçu un nom nouveau de leurs nouveaux Habitans. Delà vient que Pline appelle *Celtes* les Habitans de la Celtique, qui est entre le Bétis & l'Ana, & qu'il assure qu'ils tirent leur origine des Celtibéres qui habitent la Lusitanie. Il s'en explique ainsi (63) : « Les Cérémonies religieuses, la » Langue & les noms des Villes prouvent clairement que les Celtes » descendent des Celtibéres, qui sont sortis de la Lusitanie.... On trouve » dans la Celtique les Villes d'Acinippe, d'Aronda, &c. » Strabon confirme en quelque manière ce que dit Pline. « L'Ana, dit-il (64), se » tourne vers le Midi, & fait le tour de cette Contrée qui est environ- » née par des Fleuves, & dont la plus grande partie est habitée par » les Celtes & par les Lusitains, que les Romains y ont transférés des » Pays qui sont au-dela du Tage. » Les Auteurs Latins assurent que les Celtibéres tirent leur origine des Celtes, qui sortirent de la Gaule pour s'établir en Espagne, & qui s'y mêlerent avec les Ibéres. Lucain dit (65) : « Outre les troupes du Latium, leur armée étoit composée des » Asturiens, Peuple vigilant, des Vectons, qui sont armés à la légère, & » des Celtes Gaulois, qui, après avoir été chassés de leurs anciennes » demeures, se sont mêlés avec les Ibéres. » Silius Italicus dit (66) que « les Celtes sont venus habiter ces Contrées, & confondre leur » nom avec celui des Ibéres. » Valere Maxime (67) rapporte que les Celtes regardoient comme un crime de survivre au combat, lorsque celui à qui ils s'étoient dévoués y avoit péri. César (68) & Athenée (69) nous apprennent que ce caractère convient très-bien aux mœurs des Gaulois. Diodore de Sicile s'explique ainsi (70) : « Après avoir parlé » suffisamment des Celtes, donnons actuellement l'Histoire des Celti- » béres, qui leur sont voisins. Car ces deux Peuples, les Ibéres & les

(63) Lib. III. cap. 1.
(64) Lib. III. p. 203.
(65) Lib. IV. verf. 8. & seq.
(66) Lib. III. verf. 340.
(67) Lib. II. cap. 6.
(68) Lib. VI. de Bell. Gall. cap. 22.
(69) Deipnosoph. lib. VI. cap. 13. p. 249.
(70) Lib. V. cap. 33. p. 309.

» Celtes, après avoir été autrefois en guerre pour des terres, firent » enfin la paix & les habiterent ensemble. On rapporte qu'ayant con» tracté des alliances entr'eux, ils prirent un nom commun de la réu» nion de leurs noms propres. » Appien s'explique de même (71) : « Je » pense que les Celtes ayant, autrefois, passé les Pyrenées, se confon» dirent avec les Ibéres, & habiterent le même Pays; & que c'est delà » qu'est venu le nom de Celtibéres. » Strabon lui-même assure que les Celtibéres tirent leur origine des Celtes. » Si les Espagnols, dit-il (72), » eussent voulu réunir leurs forces & se défendre, les Carthaginois, ni » même, avant eux, les Tyriens & les Celtes, *qui portent à présent le » nom de Celtibéres* & de Vérons, n'auroient jamais subjugué la plus » grande partie de l'Espagne, comme ils l'ont fait dans leurs incursions, » parce que personne ne les en empêchoit. » Nous avons vu ci-dessus (73) que, sous le nom de Celtes, Strabon ne comprenoit que les Gaulois. Cluvier (74) rejette toutes ces origines Celtibériennes, & oppose, à tant de témoignages des Anciens, un doute de peu d'importance. Si les Celtibéres, dit-il, ont été ainsi appellés, parce que les Celtes, qui sont sortis des Gaules, se sont mêlés aux Ibéres, c'est-à-dire, aux Espagnols, pourquoi les autres Celtes, qui se sont répandus en Espagne, comme étant de la même origine que ceux qui se sont mêlés avec les Ibéres, nont-ils pas aussi reçu le nom des Celtibéres? La réponse est facile. Le nom de Celtibéres vient de ce que ces Peuples tiroient leur origine, tant des Celtes que des Espagnols, c'est-à-dire, des Ibéres; de sorte que des alliances réciproques en avoient formé une seule & même Nation : les autres Celtes, au contraire, s'étant portés plus avant dans les autres parties de l'Espagne, en chasserent entièrement les Ibéres, qui étoient les naturels du pays, ou regarderent, comme une chose indigne d'eux, de contracter des alliances avec une Nation qu'ils avoient subjuguée : ainsi ils retinrent leur premier nom, pour marquer qu'ils ne s'étoient mêlés avec aucun autre Peuple. Ajoutez à cela que les Celtibéres ont, peut-être, été ainsi nommés, ou parce qu'ils habitoient vers l'Ibére, ou parce qu'ils s'étoient confondus avec les Espagnols, qui habitoient les rives de ce Fleuve; d'où il résulte que le nom de Celtibéres ne pou-

(71) De Bell. Hispan. p. 424.
(72) Lib. III. p. 238.
(73) Ci-dessus §§ 8. 22. & 37.
(74) Germ. Antiq. lib. I. cap. 2. p. 25.

voit point convenir aux Celtes, qui étoient répandus dans les autres Contrées de l'Espagne. Mais Cluvier tâche de renverser ces conjectures, fondé sur le passage de Pline que nous avons cité (75), qui prouve que les Celtibéres habitoient non-seulement les rives de l'Ibére, mais encore qu'ils s'étendoient vers le milieu de la Lusitanie. Cependant, outre que Strabon (76) & Ptolomée (77) ne sont pas d'accord avec Pline, & qu'ils assignent aux Celtibéres un Pays moins étendu, Pomponius Mela (78) & Ptolomée (79), en faisant la description de la Lusitanie, donnent le nom de Celtes à ceux que Pline appelle Celtibéres. Si donc l'on veut accorder ces Géographes avec Pline, il faut dire que les Peuples que Pomponius Mela & Ptolomée appellent Celtes, étoient, à la vérité, Celtibéres d'origine, mais que, s'étant transportés de la Celtibérie, ou d'une Contrée voisine de l'Ibére, vers les Contrées Occidentales de l'Espagne & dans la Lusitanie, ils avoient quitté le nom de Celtibéres (qu'on avoit donné non-seulement aux Habitans du Pays, mais qui étoit principalement attaché à la Contrée des Celtibéres), & que, par cette raison, on ne les avoit désignés que sous le nom de Celtes.

§. 46. *Suite de la même matière.*

Le même Pline, parlant de l'Espagne citérieure (80), fait mention du Promontoire Celtique & des Peuples Celtes qui habitoient aux environs de ce Promontoire, comme nous l'avons déjà fait voir en partie dans le §. 54. « Le Promontoire Celtique, dit-il, que d'autres ont appellé » Artabre, est la fin de la terre, de la mer & du ciel. Il sert de limites à » un côté de l'Espagne, & la frontière de ce Pays commence aux endroits » qu'il environne. D'un côté, l'on trouve le Septentrion & l'Océan » Gaulois, & de l'autre, l'Océan Atlantique : viennent ensuite les Fleuves Florius, Nelus (que les Celtes appellent Neria), Tamaricus,... & le » Cilénus, que les mêmes Peuples appellent Présamarcus. » C'est ainsi que Pintianus (81) a corrigé ce passage de Pline, qu'une transposition de mots rendoit obscur. Or, Strabon dit que ces Peuples Celtes avoient la même origine que ceux qui habitoient entre le Bétis & l'Ana, dont

(75) Lib. III. Hist. cap. 1.
(76) Lib. III. p. 245.
(77) Lib. II. Tab. 6. p. 46.
(78) Lib. III. cap. 1.
(79) Lib. II. cap. 5. p. 41.
(80) Lib. IV. Hist. cap. 20.
(81) In notis ad Plinium edit. Gronov. A. 1669.

on a parlé au §. précédent. Il s'explique ainsi (82) : « Les derniers habitent le Promontoire d'Artabre, que l'on appelle Nérius, où finissent les lignes Occidentale & Septentrionale. Les environs sont habités par des Celtes, qui sont de la même origine que ceux qui demeurent vers l'Ana. » Les Celtes, qui habitoient aux environs du Promontoire Nérius ou Celtique, étant d'une origine commune avec ceux qui étoient situés vers l'Ana, s'appelloient donc Celtes Bétiques, comme Strabon nous l'apprend. Mais, puisque les Celtes Bétiques tiroient leur origine des Celtes de la Lusitanie, comme Pline l'assure, lesquels il appelle Celtibéres; puisque enfin, au rapport de Lucain, de Silius Italicus, de Diodore de Sicile, de Strabon & d'Appien, les Celtibéres tirent leur nom & leur origine des Celtes sortis de la Gaule : nous concluons de tout cela que les Celtes, qui habitent vers le Promontoire Nérius, comme ceux qui avoient leurs demeures entre le Bétis & l'Ana, tiroient leur origine des Celtes de la Gaule : Pline a donc appellé Celtique le Promontoire Nérius, & a donné le nom de Celtique au Pays des Celtes Bétiques, parce que ces Contrées étoient habitées par les Celtes qui se répandirent dans ces diverses parties de l'Espagne, après avoir quitté la Gaule, que tous les anciens Auteurs appellent Celtique. Rien n'empêche, au surplus, que, pour la même raison, on ne rapporte ici un autre passage de Pline (83), où cet Auteur parle du Lytarmis, Promontoire de la Celtique, qui est situé aux extrémités de l'Europe, assez près des Monts Riphéens. La Celtique, selon Pline, est un Pays habité par des Celtes, qui tirent leur origine de la Gaule. Tite-Live (84), qui rapporte que les Gaulois envoyerent des Colonies pour occuper cette côte, appuye notre conjecture. Plutarque (85) la confirme encore plus particulièrement, lorsqu'il rapporte des Celtes Gaulois « qu'une Colonie considérable de ces Peuples, après avoir passé les Monts Riphéens, s'empara des côtes de l'Océan Septentrional, & s'établit aux extrémités de l'Europe. » Dès-lors il n'est plus permis de douter que le Nérius & le Lytarmis, qui sont deux Promontoires que Pline place au Levant & au Couchant de l'Europe, ne tirent leurs noms d'une commune origine.

---

(82) Lib. III. p. 230.
(83) Lib. VI. cap. 13.
(84) Lib. XXXVIII. cap. 16.
(85) In vitâ Camilli p. 135.

§. 47. *Explication d'un Passage de Denys d'Halicarnasse.*

On ne trouve donc rien dans Pline, qui puisse appuyer le sentiment de Velser, de Pezron, de Cluvier & d'autres Auteurs, qui pensent que l'on comprenoit autrefois, sous le nom commun de Celtes, une grande partie des Peuples Européens. Examinons maintenant une autre preuve dont Cluvier se sert pour soutenir son sentiment (86). Il la tire de Denys d'Halicarnasse (87), & il prétend que cet Auteur a voulu désigner, sous le nom de Celtes, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, les Illyriens & les Germains. Voici le passage de Denys d'Halicarnasse: « Une » longue suite de siècles n'a point pu leur faire soupçonner que les » Egyptiens, ou les Celtes, ou les Scythes, ou les Indiens, ou quel- » qu'autre Nation barbare ayent voulu oublier ou changer le culte des » Dieux qu'ils honorent selon le Rit de leur Pays. » Cluvier croit que Denys d'Halicarnasse a pensé que tout l'Univers étoit partagé entre les Egyptiens, les Africains, les Celtes, les Scythes & les Indiens, & qu'il a compris particulièrement, sous le nom de Celtes, les Nations de l'Europe, que nous avons nommées ci-dessus. Il tâche de donner de la vraisemblance à sa conjecture, en observant que la Lybie est voisine de l'Egypte, & que les Celtes, c'est-à-dire, comme il l'explique, les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Illyriens, & les Germains ne sont séparés de la Lybie que par le détroit de Gibraltar; il observe encore que les Scythes confinent aux Celtes, & les Indiens aux Scythes. Il soutient, en conséquence, que les Peuples de l'Asie, qui s'étendoient depuis la Scythie & l'Inde jusqu'à l'Egypte, portoient le nom commun de Barbares. C'est ainsi que Cluvier, se livrant trop aux conjectures, pense que Denys d'Halicarnasse a fait l'énumération de tous les Peuples de l'Univers, en suivant l'ordre de leur position. Mais, comment pourroit-il prouver que Denys d'Halicarnasse, qui, comme nous l'avons vu, a fait l'énumération de quelques Peuples, en comprenant tous les autres sous la domination commune de Barbares, a voulu faire l'énumération de toutes les Nations Barbares par ordre de la situation du Pays qu'elles habitoient? Denys d'Halicarnasse parle souvent des Celtes, mais il en parle de manière qu'il donne constamment ce nom aux Gaulois seuls, comme

(86) German. Antiq. lib. I. p. 25.
(87) Lib. VII. p. 457.

nous l'avons vu ci-dessus (88). On ne prouvera jamais qu'il donne le nom de Celtes aux autres Peuples de l'Europe. Bien plus, nous avons établi dans le §. 37. qu'il distingue exactement les Espagnols des Celtes.

§. 48. *Explication de quelques passages tirés de Strabon.*

Passons de Denys d'Halicarnasse à Strabon. Velser, Cluvier & les partisans des anciens Ecrivains, croyent avoir trouvé dans Strabon quelques preuves qu'on a désigné beaucoup de Nations Européennes sous le nom de Celtes. A la vérité, ils n'osent pas l'affirmer de Strabon, qui a décrit si exactement les bornes de la Celtique, & qui a distingué si souvent les Celtes des Espagnols, des Bretons, des Germains, des Illyriens, des Thraces, des Scythes, des Gétes, des Grecs & des Macédoniens, que personne n'a jamais élevé là-dessus le moindre doute (89). Mais, pour assurer que l'on comprenoit autrefois, sous le nom de Celtes, la plus grande partie des Nations Européennes, ils se fondent sur le témoignage de quelques Auteurs Grecs, principalement d'Ephorus, que Strabon cite. Pour ce qui est d'Ephorus & des autres Auteurs Grecs, dont Strabon (90) rappelle le sentiment sans les nommer, il est surprenant que Velser, qui a tenu un rang distingué parmi les Sçavans de son siécle, & Cluvier, de concert avec lui, s'en soient rapportés à des Ecrivains si embrouillés pour établir leur opinion. Strabon, qui nous a conservé la connoissance de ces Auteurs, n'y ajoutoit guères de foi, non plus que bien d'autres. Il faut croire sur chaque matière les Auteurs qui l'ont traitée à dessein, & qui l'ont examinée : si l'on s'écarte de cette régle, on est soupçonné de favoriser une mauvaise cause. Et, de fait, nous voyons arriver, en matière de Géographie, ce que Cicéron a dit des questions Philosophiques, qu'il n'y a aucune absurdité qui n'ait trouvé quelque Philosophe pour défenseur. Aussi je prévois qu'il se trouvera dans les siécles futurs des Auteurs qui entreprendront d'établir que l'on entendoit par la France, telle qu'elle est aujourd'hui, les Espagnols, les François, les Anglois, les Flamands, les Allemands, les Suédois & les Danois, parce que les Orientaux, qui ne connoissent point les Nations Européennes, ont coutume de donner le nom de Francs à tous ces Peuples.

(88) §. 7. 22. & 37.
(89) Voyez ci-dessus §. 8. 22. & 37.
(90) Lib. I. p. 58.

Mais

Mais revenons à Ephorus. Voici le jugement qu'en porte Diodore de Sicile (91) : « Personne ne cherchera des faits certains dans Ephorus, » lorsqu'il verra que cet Auteur a souvent fait peu de cas de la vérité. » Seneque dit (92) : « Ephorus, Auteur peu scrupuleux, est souvent » trompé, & souvent il induit les autres en erreur. » Strabon (93) met Ephorus au nombre de ceux qui ont précédé Eratosthene, & qui n'ont eu aucune connoissance de ce qui regarde les Celtes, « Observons, dit-il, » que Timosthene, Eratosthene, & tous ceux qui sont venus avant » eux, n'ont eu aucune connoissance des Pays habités par les Espagnols » & par les Celtes, & qu'ils ont encore moins connu les Pays des » Germains & des Bretons. » Strabon (94) nous apprend qu'Ephorus vivoit avant le tems d'Eratosthene ; & il ne rapporte les passages de cet Auteur, dont s'autorisent Velser & Cluvier, que pour donner une preuve remarquable de l'ignorance des anciens Auteurs Grecs en fait de Géographie. Voici comment il s'en explique (95) : « Les anciens Au» teurs Grecs, ainsi que nous le voyons dans Homére, donnoient le » nom commun de Scythes ou de Numides aux Habitans des Pays Sep» tentrionaux qui leur étoient connus. Après qu'ils eurent acquis la » connoissance des Pays Occidentaux, leur ignorance fit donner aux » différens Peuples qui les habitoient le nom commun de Celtes ou » d'Ibéres, ou, en confondant les noms, ils les appellerent Celtibéres » ou Celto-Scythes. Par le même principe d'ignorance, ils donnerent le » nom d'Ethiopie à toute la partie du monde qui regarde le Midi. » Il dit encore (96) : « Cette ancienne opinion touchant l'Ethiopie peut être » appuyée sur le témoignage d'Ephorus, qui, dans son Discours sur l'Eu» rope, partage le ciel & la terre en quatre parties, & dit que les Indiens » habitent la partie qui est vers l'Equinoxe, les Ethiopiens celle qui est » vers le Midi, les Celtes celle qui est vers le Couchant, & les Scythes » celle qui est opposée au Septentrion. » Et ailleurs (97) : « Ephorus a » donné beaucoup trop d'étendue à la Celtique, puisqu'il met au nombre » des Provinces Celtiques la plus grande partie du Pays, que nous » appellons aujourd'hui Ibére, jusques à Gades. » Velser & Cluvier,

(91) Biblioth. Histor. lib. I. cap. 39.
(92) Lib. VII. natural. quæst. cap. 16.
(93) Lib. II. p. 149.
(94) Lib. I. p. 1. & 2.
(95) Lib. I. p. 58.
(96) Pag. 59.
(97) Lib. IV. p. 304.

s'appuyant du témoignage d'Ephorus, cité par Strabon, auroient donc dû remarquer que cet Auteur ne le cite pas comme un Ecrivain digne de foi, mais, au contraire, comme un homme qui n'avoit aucune connoissance du Pays des Celtes. La comparaison en a été faite avec les autres Ecrivains Grecs, dont Cluvier a recueilli les témoignages dans Strabon (98), qui n'en a pas même fait assez de cas pour faire mention de leurs noms, parce qu'ils n'avoient absolument aucune connoissance des Pays Occidentaux de l'Europe (99). Combien Cluvier ne s'est-il donc pas éloigné de la vérité, en abandonnant le sentiment reçu sur l'origine des Celtibéres, & confirmé par le témoignage des anciens Ecrivains. Il assure (1) qu'il aime mieux s'en rapporter à Strabon, qui dit que les plus anciens Grecs comprennent, sous le nom de Celtes, l'Espagne & tous les Peuples qui sont au Septentrion. Il est vrai que Strabon dit cela, mais c'est pour donner une preuve de l'ignorance de ces Auteurs Grecs sur la Géographie ; il dit ouvertement, dans d'autres endroits (2), qu'il suit le sentiment des autres Ecrivains, qui assurent que les Celtibéres tirent leur origine des Gaulois.

§. 49. *Explication d'un passage d'Hipparque.*

Velser (3) met Hipparque au nombre des anciens Ecrivains Grecs, qui ont donné le nom de Celtique à la plus grande partie de l'Europe (4). Le passage de cet Auteur se trouve dans Strabon (5). « Hipparque rap» porte, y est-il dit, que vers le Borysthéne, & dans la Celtique, » le soleil luit, pendant l'été, les nuits entieres, & fait sa course du cou-

---

(98) Lib. I p. 58.

(99) Marcien Héracléote a suivi aveuglément Ephorus, lorsqu'il a dit dans sa Description Géographique du monde vers 166 : « Le Pays, qui » porte le nom de Celtique, s'étend delà jusqu'à » la Mer de Sardes : c'est une Nation très con» sidérable du côté de l'Occident. La partie, qui » est au Levant, est presque toute habitée par les » Indiens : les Ethiopiens demeurent dans la » partie qui regarde le Midi, & n'en sont pas » éloignés. Les Celtes, qui habitent vers l'Occi» dent, sont dans un Pays chaud : les Scythes » demeurent dans la partie Septentrionale. » Marcien est du sentiment d'Ephorus, tant dans ce que nous venons de rapporter, que dans toute la suite de sa Description Géographique ; ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait été souvent trompé par un Ecrivain si peu digne de foi. Marcien en fait lui-même l'aveu vers 109. « Je dois, dit-il, » faire mention au commencement de cet Ou» vrage des Auteurs dont je me suis servi, & » sur le témoignage desquels je fonde ma nar» ration. Je m'en suis beaucoup rapporté à Era» tosthene, qui donne une description exacte, » tant de la situation des Pays, que des mœurs » de ceux qui les habitent, & à Ephorus, &c....

(1) Lib. I. p. 58.

(2) Lib. I. German. antiq. p. 25.

(3) Voyez ci-dessus §. 44.

(4) Lib. I. rerum Boïcar. p. 2.

(5) Lib. II. p. 127. & seq.

» chant au levant; mais que, dans l'hyver, le soleil ne s'y éleve pas » au-dessus de neuf coudées ». De-là Velser conclut qu'Hipparque n'entend point parler de la Gaule sous le nom de Celtique, parce que le soleil n'y luit point pendant toutes les nuits dans l'été : cela n'arrive que dans les pays situés aux extrémités du Nord. Mais si Velser avoit examiné ce passage, avec un peu plus d'attention, il auroit vû qu'Hipparque donne trop d'étendue à la Celtique, du côté du Septentrion; que même il lui donne beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a du Midi au Nord; il auroit compris, malgré cela, que, par le nom de Celtique, cet Auteur n'entend point parler d'autres pays que de la Gaule. Il assure, en général, que, dans la Celtique, la hauteur du soleil, pendant l'hyver, ne passe pas neuf coudées; mais il assure, en particulier, que, dans les parties Septentrionales de la Celtique, la hauteur du soleil est de quatre coudées chez les Celtes, qui sont éloignés de Marseille de 9100 stades : il dit aussi que, pendant l'hyver, la hauteur du soleil n'est point de trois coudées chez les Peuples qui habitent au-delà, vers le Septentrion, & chez qui il place la Côte Méridionale de la Bretagne. Strabon continue ainsi, en parlant d'Hipparque (6) : « Cela se remar» que encore mieux chez les Peuples qui sont éloignés de Marseille de » 6300 stades, à qui Hipparque donne encore le nom de Celtes. Pour » moi, je pense qu'ils sont Bretons, & qu'ils sont éloignés de la Celtique » de 1500 stades. Mais, chez les Hibernois, la hauteur du soleil est de » six coudées : de quatre, chez les Peuples qui sont éloignés de Marseille » de 9100 stades : il est à-peu-près à la hauteur de trois coudées chez les » Peuples qui sont plus éloignés, & qui, selon notre calcul, sont plus » Septentrionaux que l'Hibernie. Mais Hipparque, ajoutant foi au rapport » de Pythéas, dit que cette position du soleil se trouve dans les parties » de la Bretagne les plus proches du Midi : il ajoûte que le jour le plus » long est de 19 heures d'équinoxe; qu'il est de 18 heures d'équinoxe » lorsque le soleil s'éleve à la hauteur de quatre coudées, & que cela » arrive dans les Contrées qui sont éloignées de Marseille de 9100 stades. De-là il arrive que les Bretons, qui sont les plus près du Midi, sont plus » voisins du Septentrion que les Marseillois ». On voit donc clairement, par ce passage, qu'Hipparque désigne notre Gaule par la Celtique. Il

(6) Lib. II. p. 128.

compte la hauteur du Soleil, dans les contrées de la Celtique, en allant de Marseille au Septentrion ; il place la partie Méridionale de la Bretagne au-delà du Pays des Celtes, & la rapproche davantage vers le Septentrion. Qui pourroit douter que cela ne convienne qu'à la Gaule ?

§. 50. *Objections tirées de Plutarque & de Ptolomée.*

Il nous reste encore à examiner le sentiment de Plutarque & celui de Ptolomée. Le sçavant M. PELLOUTIER a rangé le premier au nombre de ceux qui entendent, par le nom de Celtique, la plus grande partie de l'Europe; Cluvier y a mis le second. Pour ce qui est de Plutarque, l'on rapporte, à ce sujet, un passage de la vie de Marius (7), que nous avons cité dans le §. 23. A l'occasion de l'irruption que les Cimbres firent en Italie, il y est dit que quelques Romains ont cru que les Cimbres & les Teutons étoient des Peuples Celtes, & que la Celtique s'étendoit, depuis l'extrémité de l'Océan, jusqu'aux Palus Méotides. Mais nous avons déja fait voir, dans le §. 27, que Plutarque n'y exprime pas son sentiment sur la Celtique, mais qu'il rapporte les fictions de quelques Romains effrayés par l'arrivée de leurs ennemis. Et, en effet, nous avons prouvé, dans les §. 26 & 39, que cet Auteur distingue, avec beaucoup d'exactitude, les Celtes des Germains, des Espagnols, des Bretons, des Illyriens & des Scythes. Cluvier s'est aussi trompé, lorsqu'il a cru (8) que Ptolomée désignoit toute l'Europe, sous le nom de Celtogalatie. Cet Astronome-Géographe (9) divise le Zodiaque en quatre triangles, qu'il distingue par des noms particuliers, pris de la force & de l'influence des planettes, qui, selon lui, agissent sur chaque triangle. Il parle ensuite de la terre, & il assure qu'on peut la diviser, ainsi que le Zodiaque, en quatre parties. Voici comment il explique son sentiment : « Les choses étant ainsi, & la terre étant divisée en » quarrés égaux en nombre aux quatre triangles, sa latitude doit se » prendre depuis notre mer, qui sort du détroit d'Hercule, jusqu'au golfe » Issicus, & un peu plus loin, vers l'Orient, jusques aux montagnes » qui séparent la partie Septentrionale de la Méridionale. Sa longitude » commence au golfe d'Arabie, en continuant par la mer Egée, le Pont

(7) Pag. 411.
(8) Lib. I. Germ. antiq. p. 24.
(9) Τετραβίβλου lib. II. fol. 16. a.

» & les Palus-Méotides, qui divisent la partie Orientale de l'Occidentale.
» Par cette division, les quarrés se trouvent répondre aux triangles,
» pour le nombre & pour la position. *L'un de ces quarrés, au Nord & au
» Vent du Sud-Ouest, comprend la Celtogalatie, à qui nous donnons, en
» général, le nom d'Europe.* Le quarré, qui lui est opposé, comprend la
» partie, où se confondent le Midi & l'Est, jusqu'à l'Ethiopie Orientale;
» on peut l'appeller la partie Méridionale de la grande Asie. Le troisieme
» quarré est situé, où le Nord & l'Est se confondent, & s'étend jusqu'à
» la Scythie; il devient ainsi la partie Septentrionale de la grande Asie.
» Le quatrieme quarré est opposé à celui- là; il est situé, où le
» Sud-Ouest & le Midi se confondent, vers l'Ethiopie Occidentale, &
» on lui donne, communément, le nom de Lybie ».

§. 51. *Erreur de Cluvier en expliquant Ptolomée.*

La Description Géographique de Ptolemée, où cet Auteur a donné le nom de Celtogalatie à la Gaule seule, comme je l'ai montré aux §. 12 & 31, auroit dû engager Cluvier à douter si le Géographe n'a pas donné, au nom de Celtogalatie, un sens différent dans son quatrieme Livre, que dans sa Description Géographique. Dans ce dernier Ouvrage, Ptolomée a divisé l'Univers en quatre parties; il dit que la premiere est située au point, où tout le cercle de la terre se rassemble vers le Nord & le Sud-Ouest, & même qu'elle est contigue à la Celtogalatie; il assure qu'on lui donne, communément, le nom d'Europe. Cluvier a appliqué à la Celtogalatie, ce que Ptolomée avoit dit de toute cette quatrieme partie du monde, & il a cru que, selon le sentiment du Géographe, qu'il n'avoit point saisi, on avoit entendu parler de toute l'Europe, sous le nom de Celtogalatie. Il auroit pû comprendre, très-facilement, que ces paroles de Ptolomée, ὃ δὴ κοινῶς Εὐρώπην καλοῦμεν, ne pouvoient pas convenir au mot Κελτογαλατίας, qui est du genre féminin; mais qu'on devoit les rapporter à la premiere partie de la terre, τεταρτημόριον, dont il est question dans cette période. Enfin, si on examine attentivement les paroles qui suivent dans Ptolomée, il paroîtra évident que, dans la division de toute la terre en quatre parties, outre les différentes régions du Ciel, auxquelles se rapportent chacune de ces parties, le Géographe a marqué les Pays les plus connus, qui touchent à d'autres moins connus. Ainsi, dans la description de la partie de la terre, qui com-

prend l'Europe, il nomme la Celtogalatie, qui joint à cette partie. Il met l'Ethiopie Orientale dans le quarré qui renferme la partie Méridionale de l'Asie : il place la Scythie dans le quarré qui comprend la partie Septentrionale de l'Asie : enfin, l'Ethiopie Occidentale est, selon lui, dans le quarré qui renferme la Lybie.

§. 52. *Conclusion.*

Il faut conclure, de tout ce qui vient d'être dit, que les anciens Ecrivains, qui ont parlé des Celtes, soit en passant, soit en examinant, avec attention, ce qui les concernoit, ont tous, en général, donné le nom de Celtes aux Gaulois, & le nom de Celtique à la Gaule. La plûpart n'ont donné ce nom qu'aux Gaulois & à la Gaule; quelques-uns l'ont aussi étendu aux Germains. Cependant, quelques anciens Ecrivains, dont le témoignage est suspect, & qui méritent à peine quelque attention, donnent le nom de Celtique à la moitié de l'Europe, qui s'étend vers le couchant, & le nom de Celtes à ceux qui l'habitent. Mais je n'ai trouvé aucun Auteur ancien, qui comprenne l'Europe entiere sous le nom de Celtique. Le sentiment d'Ortélius, d'Hofmann, d'Hardouin, & de leurs Sectateurs est donc anéanti; ils croyent que, dès l'antiquité la plus reculée, l'on comprenoit, sous le nom de Celtes, toutes les Nations Européennes, mais ils ne produisent aucun Auteur, dont ils puissent invoquer le témoignage : ceux qui comprennent, sous le nom de Celtes, un plus grand nombre de Nations, ne donnent ce nom, tout au plus, qu'à la moitié de l'Europe. Par-là même est renversée l'opinion de Velser, de Scaliger, de Cluvier, de Cocceji, de Coccius, de Spener, de Pezron, de Mezerai, de le Gendre, de Gedoyn, & de beaucoup d'autres, qui croyent que l'on donnoit le nom de Celtes à la plus grande partie de l'Europe, ou à ses principaux Peuples, tels que les Espagnols, les Bretons & les Illyriens, ainsi qu'aux Germains & aux Gaulois. Cette opinion n'est appuyée que sur le témoignage d'Ephorus & de quelques Auteurs Grecs, dont on sçait à peine les noms. Les Anciens, tels que Diodore de Sicile & Seneque, disent même qu'Ephorus étoit un Ecrivain de mauvaise foi; mais Strabon, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître pour un Juge de poids, le regarde, ainsi que les autres Auteurs Grecs, comme un homme qui n'avoit aucune connoissance de la Géographie, &, surtout, des Pays des Celtes. Strabon est aussi le

seul qui ait rapporté le témoignage d'Ephorus & des Auteurs Grecs, au sujet des Celtes; mais il le fait, pour donner une preuve authentique de leur ignorance en fait de Géographie. Cette preuve est tirée de ce que les Grecs n'avoient qu'une connoissance incertaine des parties Occidentales de l'Europe, & encore n'avoient-ils pû l'acquérir que par une tradition douteuse, & par des bruits si vagues & si confus, que cette connoissance, très-imparfaite, devoit être presque toujours fausse. Aussi dans des tems plus éclairés, où la science géographique a commencé à sortir du néant, lorsque l'on a connu, plus parfaitement, les Pays qui sont situés au couchant & au septentrion de l'Europe, il ne s'est trouvé aucun Auteur Grec ou Latin, qui, pour décrire la position des Peuples Celtes & de la Celtique, ait suivi le sentiment d'Ephorus & des autres anciens Auteurs Grecs. Enfin, le sentiment de Brouver tombe lui-même, ainsi que l'opinion que Spener a embrassée en second lieu. Ce dernier, après avoir soutenu que l'on avoit donné autrefois le nom de Celtes à plusieurs Peuples de l'Europe, adopte ensuite le sentiment de Brouver, qui assure qu'on avoit d'abord donné ce nom principalement aux Germains, & qu'on l'étendit, dans la suite, aux Gaulois. Mais, puisque tous les Ecrivains ont donné le nom de Celtes aux Gaulois, & qu'il s'en trouve fort peu qui le donnent aux Germains, comme je l'ai montré, comment peut-on dire que ce nom convienne principalement aux Germains, ceux-ci l'ayant moins porté que les Gaulois? D'ailleurs, beaucoup d'anciens Auteurs n'ont jamais donné le nom de Celtes aux Germains; ils le leur ont même ouvertement refusé. Et comment pourroit-il se faire que les Gaulois n'eussent porté ce nom qu'après les Germains, puisque la plûpart & les plus graves des anciens Auteurs l'ont donné aux Gaulois, non-seulement comme aux premiers à qui il appartint, mais encore comme n'appartenant qu'à eux seuls.

§. 53. *Le nom de Celtes a-t-il été donné aux Germains?*

Il reste donc à discuter le sentiment de Raphael Volaterran, d'Henri Glaréan & de ceux qui, de nos jours, ont adopté le même sentiment, tels que Guillaume de Leibnitz & l'Illustre Comte Henri de Bünau. Ces Auteurs croyent que le nom de Celtes a été également donné aux Gaulois & aux Germains. Cette opinion est plus vraisemblable que les conjectures des autres Auteurs modernes, que nous avons rapportées. En effet,

ceux-ci ne se fondent sur aucun témoignage de l'antiquité, ou les Ecrivains, dont ils réclament le témoignage, sont tous suspects : ceux-là, au contraire, ne s'appuyent que sur des Auteurs, qui ont mérité la confiance publique dans les discussions historiques, & à l'autorité desquels il faudroit céder, s'il n'y en avoit pas d'autres, & en plus grand nombre, sur cette matière plus dignes de foi, qui donnent le nom de Celtes aux Gaulois seuls. Il faut donc peser les autorités, & juger de la vérité par les connoissances qu'avoient chacun de ces Auteurs, & par le degré de croyance qu'ils méritent. On a déjà vu que ceux qui ont donné aux Gaulois seuls le nom de Celtes, sont, parmi les Grecs, Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Denys Périégéte, Plutarque, Ptolomée, Athenée & Etienne de Bysance; parmi les Latins, César, Tite-Live, Pomponius Mela, Lucain & Pline. Les Auteurs Grecs, qui donnent aux Gaulois & aux Germains le nom commun des Celtes, sont Appien, Pausanias, Dion Cassius, &, si l'on veut, Arrien, quoiqu'il soit incertain quelle est son opinion sur cette matière : on ne trouve aucun Auteur Latin pour ce sentiment. Les Auteurs, qui sont du premier sentiment, nont-ils point plus d'autorité que ceux qui ont adopté le second, & ne méritent-ils pas qu'on les préfére aux autres ? Ils n'ont point certainement manqué de talens, & n'ont pas négligé les moyens de connoître la vérité. La plûpart ont même vécu dans le tems où la Langue Celtique étoit encore en usage, dans le tems où la Nation se donnoit à elle-même, & *dans sa propre Langue*, le nom de *Celtes*, dans le tems, enfin, où l'on pouvoit porter un jugement plus assuré sur la signification de ce nom. Tite-Live étoit du nombre de ces Auteurs, puisqu'il étoit de la Gaule Cisalpine, né à Padoue, &, par conséquent, Celte d'origine. César fit pendant neuf ans la guerre aux Gaulois; il parcourut toute la Gaule les armes à la main, & passa ensuite en Germanie. Le desir de vaincre & de s'instruire, dont il étoit comme consumé, le porta à faire une étude exacte des noms, du caractère, des Coutumes, de la Langue, de la position & des limites de chaque Pays. Il auroit été, sans doute, honteux pour lui de se tromper, en donnant les noms & les limites des Peuples qu'il avoit vaincus à la face de l'Univers. En excluant les Germains du nom commun de Celtes, on ne peut pas dire qu'il ait voulu donner ce nom aux Gaulois préférablement aux Germains, ni qu'il ait cru s'acquérir plus de gloire & rendre son

nom

nom plus célébre en laissant à penser qu'il avoit vaincu toute la Nation Celtique, qui avoit fait trembler autrefois tout l'Univers. Les combats qu'il livra aux Germains ne furent, ni moins opiniâtres, ni moins sanglans, que ceux qu'il avoit livrés aux Gaulois; il assure même que les Gaulois, de son tems, avoient dégénéré, & n'avoient plus ce courage qui distinguoit les anciens Celtes: de sorte qu'ils n'étoient point aussi braves que les Germains. « Il y a eu un tems, dit-il (10), où les Gaulois » étoient beaucoup plus vaillans que les Germains; au lieu de se tenir » sur la défensive, ils étoient les premiers à porter la guerre dans le Pays » de leur ennemi.... Mais peu à peu on les a accoutumés à céder; de » sorte qu'ayant été vaincus dans plusieurs combats, ils n'osent plus même » se comparer aux Germains. » Quoiqu'Asinius Pollio, ce Censeur audacieux, qui reproche à Tite-Live la manière de parler de Padoue, croye que les Commentaires de César sont écrits avec négligence (11) & de mauvaise foi; cependant sa censure n'a pas empêché Tacite & Strabon (12), Auteurs d'un grand poids, de regarder César comme un excellent Ecrivain, & de croire qu'il faut le consulter & le suivre préférablement à tout autre, pour ce qui regarde les Germains & les Celtes. Mais, à l'exception du Dictateur Julius, tous les Anciens, qui ont étudié la Géographie préférablement aux autres Sciences, Strabon, Denys Périégéte, Ptolomée, Etienne de Bysance, Pomponius Mela, Pline, Auteurs très-dignes de foi, en fait de Géographie, ne donnent aux Celtes que le seul territoire de la Gaule.

§. 54. *Autorité des Auteurs qui sont d'un sentiment différent.*

Ceux qui soutiennent le sentiment contraire sont en petit nombre, & d'un siécle de beaucoup postérieur: le tems où ils ont vécu ne remonte pas au-delà du milieu du second siécle, après la naissance de Jesus-Christ. Il y avoit alors 200 ans que César avoit vaincu les Celtes, que les Loix Romaines, les Magistrats Romains, les formalités Romaines & la Langue Romaine étoient en vigueur dans ces Pays. La Langue Celtique, que, du tems de César, l'on ne parloit plus que dans la troisième partie de la Gaule, étoit déjà presque anéantie, ainsi que la première dénomi-

(10) Cæsar Lib. VI. cap. 24.
(11) Suetonius in Vit. Cæsar c. 56.
(12) Tacit. de mor. Germ. cap. 28. Strabo lib. IV. p. 267.

nation des Celtes, s'il faut en croire Pausanias (13). Or, il étoit bien plus difficile, dans ce tems-là, de faire des recherches sur le nom naturel des Celtes, que lors de l'existence de la Langue Celtique, d'où la Nation a pris son nom, & d'où les autres Nations tirerent le nom qu'elles donnerent aux Celtes. Si donc les Ecrivains modernes s'éloignent du sentiment des Anciens, dont l'autorité doit prévaloir sur cette matière, ils donnent lieu de soupçonner qu'ils sont tombés dans l'erreur. Cette erreur est d'autant plus grande qu'Athenée, qui passe pour un des plus Sçavans de son siécle, Ptolomée, Etienne de Bysance, qui sont des Géographes exacts & contemporains, s'éloignent de leur sentiment, &, suivant les traces des plus anciens, ne donnent le nom de Celtes qu'aux seuls Gaulois. Ajoutons à cela que les Ecrivains, qui pensent différemment, n'ont pas écrit sur les Celtes *ex professò*, & qu'ils n'ont point fait leur étude principale de la Géographie. Bien plus, ils se contredisent en partie sur ce qui regarde les Celtes, & ils rapportent des faits évidemment faux. C'est ce qui est arrivé à Appien. Il avoit dit d'abord, avec raison (14), que l'ancienne Nation des Celtes, tenoit des Romains le nom de Gaulois, qu'ils avoient inventé : la même chose se trouvoit confirmée par d'autres passages de cet Auteur (15). « Annibal, dit Appien, après avoir passé les Pyrenées, entra dans la Celtique, qui porte, aujourd'hui, le nom de Gaule. » Il dit ailleurs (16) : « Apulejus faisoit une Loi pour le partage des terres que les Cimbres, descendans des Celtes, avoient occupées dans le Pays que les Romains appellent aujourd'hui la Gaule. » Cet Auteur détruit tout ce qu'il vient d'avancer, lorsqu'il dit (17) que les noms de Gaulois & de Celtes viennent des fils de Polyphéme le Cyclope, qui ont régné sur ces Peuples. Il s'explique ainsi : « On assure que Celtus, Illyrius & Gala, fils de Polyphéme le Cyclope & de Galatée, sa femme, étant partis de la Sicile, commanderent aux Celtes, aux Illyriens & aux Galates, qui ont pris leurs noms de ces Rois. Ce sont des faits dont beaucoup d'Auteurs parlent. » J'ai fait voir dans les §. 15. & 16. que Suidas, qui parloit d'abord des Germains sous le nom de Celtes, changeoit de sentiment dans le même endroit, comme on le peut voir par les preuves qu'il en donne.

(13) In Atticis lib. I. cap. 3. p. 10.
(14) In præfat. fol. 2. & de Bell. Hispan. p. 421.
(15) De Bell. Annibal. p. 545.
(16) Lib. I. de Bell. Civ. p. 625.
(17) De Bell. Illyr. p. 1194.

En divisant les Peuples de la Gaule en Narbonnois, en Lyonnois, en Aquitains & en Celtes, Dion Cassius n'a fait voir que de l'ignorance sur ce qui concerne les Celtes, même à l'égard du siécle où il vivoit. « Tous » les Gaulois, dit-il, (18) sont Narbonnois, Lyonnois, Aquitains & » Celtes. » Il distingue mal à propos les Lyonnois des Celtes, puisqu'on sçait que le nom de Gaule Lyonnoise, qui fut donné par Auguste, a succédé à celui de Gaule Celtique, excepté que l'on en a un peu changé les frontières. Pline s'explique ainsi (19) : « Toute la Gaule chevelue est » divisée en trois Peuples différens; la Belgique s'étend depuis l'Escaut » jusqu'à la Seine; la Celtique, depuis la Seine jusqu'à la Garonne: » il en est de même de la Lyonnoise, &c. » Ptolomée (20) place aussi dans la Gaule Lyonnoise les mêmes Peuples, qui, du tems de César, étoient mis au rang des Peuples de la Gaule Celtique. En effet, il est évident que Dion entendoit parler des Belges sous le nom de Celtes; l'on peut s'en assurer par d'autres passages de cet Auteur. Il décrit les Peuples qu'il appelle Celtes, en ces termes (21) : « Les Celtes sont » composés de différentes Nations, mêlées entr'elles, qui habitent vers » le Rhin, & s'étendent jusqu'à l'Océan Britannique. » Nous avons vu plus au long au §. 14. que ces paroles devoient s'entendre indubitablement des Belges, & non des Gaulois.

§. 56. *Autorité de Dion.*

Cependant ceux qui soutiennent que le nom de Celtes convenoit aussi aux Germains, s'appuyent principalement sur l'autorité sur Dion. Spener (22) cite le Livre 39, qui est précisément l'endroit où je trouve la preuve de l'erreur dans laquelle Dion est tombé en parlant des Celtes. Cet Auteur soutient que les Gaulois & les Germains portoient anciennement le nom commun de Celtes; mais que, lorsqu'on eut reconnu que le Rhin formoit une barrière entre ces Peuples, que la nature les avoit ainsi séparés, & qu'on les avoit même distingués par des noms différens, on ne donna ce nom qu'à ceux qui habitoient la rive droite du Rhin, & qui reçurent, par la suite, le nom de Germains : qu'au contraire, on donna le nom de Gaulois à ceux qui occupoient la rive gauche du

(18) Lib. LIII. p. 503.
(19) Lib. IV. cap. 17.
(20) Lib. II. cap. 8.
(21) Lib. XXXIX. p. 93.
(22) Pag. 113. & seq.

Rhin. Voici ses propres expressions : « Le Rhin prend sa source dans » les Alpes Celtiques, un peu au-dessus des Rhétiens ; il s'avance de-là » vers le Couchant, ayant à la gauche les Gaules, & les Celtes à la » droite, & va, enfin, se décharger dans la Mer Océane. Telles sont, » aujourd'hui, les limites de ces Pays, depuis qu'ils ont pris des noms » différens : car anciennement le nom de Celtes étoit commun aux Peuples » qui demeuroient des deux côtés du Fleuve. » Ce que cet Auteur avance est contraire à tous les monumens de l'antiquité. Il est évidemment contre toute foi historique, qu'après que la Gaule & la Germanie eurent été distinguées par des noms différens, le nom de Celtes fut propre & particulier aux Gaulois. En effet, nous ne voyons pas que l'on ait donné plus soigneusement le nom de Celtes aux Gaulois, & que l'on ait distingué, avec plus de soin, les Celtes des Germains, que sous l'empire de César, & pendant les deux siécles suivans (23) ; tems où toute l'antiquité reconnoît que la Gaule & la Germanie avoient chacune un nom particulier. Il semble donc que ceux qui s'appuyent uniquement sur l'autorité de Dion, pour donner la véritable signification du nom de Celtes, doivent peser, avec soin, ce que nous venons de dire.

§. 56. *Conclusion du sujet.*

Après avoir comparé ces différentes autorités, nous pouvons suivre hardiment le sentiment de ceux qui donnent aux Gaulois seuls le nom de Celtes, & qui en excluent les Germains (24). En effet, si l'on compte les autorités, on en trouvera à peine pour le sentiment contraire quatre ou cinq contre seize, & si l'on examine de quel côté sont les Ecrivains les plus anciens, & ceux qui ont été plus à portée de prendre connoissance de la question, on verra que le parti que nous avons embrassé a été suivi par des Ecrivains très-anciens, qui ont même vécu dans le tems où l'on pouvoit sçavoir les choses par soi-même ; ceux, au contraire, qui favorisent l'autre sentiment, sont des Ecrivains modernes, qui ont vécu dans des tems très-éloignés des choses qu'ils écrivoient. Si l'on veut sçavoir de quel côté se trouvent ceux qui ont eu soin de prendre connoissance de l'ancienne Géographie, on verra que

(23) Conf. §. 22. 26. 53.

(24) Bodin, qui vivoit dans le XVI. siécle, a embrassé ce sentiment dans sa *Méthode de l'Histoire* p. 350. & suivantes. Il est vrai que, pour n'avoir pas entendu les Anciens, il a mal défendu une bonne cause.

ceux qui se sont livrés à un examen particulier sur cette matière, ont adopté notre sentiment, & que ceux-là seuls, qui n'ont point voulu s'y appliquer, ont embrassé l'opinion contraire. Enfin, s'il est question de juger de la qualité des Auteurs, on trouvera que les uns disent constamment la même chose, & que les autres ne sont point d'accord entr'eux, & que souvent ils ont été trompés manifestement sur ce qui regarde les Celtes, même dans les choses qui se sont passées de leur tems. Velser n'auroit donc pas dû assurer (25) que le nom de Celtes, qui est très-ancien, comprenoit les Gaulois & les Germains; que, dans la suite, il fut restraint peu à peu aux seuls Peuples qui habitoient au-delà du Rhin; qu'enfin, les limites se resserrant davantage, il ne fut donné qu'à la dernière Gaule, qui comprenoit la troisième partie de ce Pays. Pour moi, je pense qu'il vaut mieux renverser le sentiment de Velser. Si nous en exceptons les fables, que quelques-uns ont débitées ouvertement, le nom de Celtes fut donné aux seuls Gaulois dès l'antiquité la plus reculée; les Auteurs l'ont constamment entendu en ce sens pendant une longue suite de siécles; enfin, la Langue des Celtes, & leur nom primitif s'étant perdus, il a plu à quelques Ecrivains de donner mal à propos ce nom aux Germains, quoique des Auteurs distingués n'ayent jamais adopté le dernier sens qu'on donnoit à ce nom, &, qu'au contraire, ils ayent fidélement retenu l'ancienne & la véritable signification du nom de Celtes.

§. 57. *Les Germains ont-ils jamais été appellés Gaulois?*

Il faut, enfin, parler de ces Auteurs, qui, ne voulant point contredire César, lorsqu'il assure que le nom de Celtes & de Gaulois est le même, & n'a d'autre différence que celle de l'expression, ont recours à une nouvelle subtilité: ils disent que les Habitans de l'ancienne Germanie étoient désignés, autrefois, non-seulement par le nom commun de Celtes, mais aussi par celui de Gaulois. Ce sentiment a été embrassé dans les premiers tems par *Raphael Volaterran* (26), *Henri Glarean* (27), *Christophe Brouer* (28); il a été adopté plus récemment par *Cocceji* (29) & par *Spener* (30), homme très-versé dans tout ce qui concerne les Ger-

(25) Rer. Boic. p. 21 & seq.
(26) Geograph. lib. III. ineunte.
(27) In Commentario de vetustis Germaniæ Populis apud Schardium Tom. I. p. 91. & seq.
(28) Proparasceve Annal Trevir. p. 17.
(29) Prolegom. jurisprud. publicæ p. 7 & seq.
(30) Notitia Germ. antiq. p. 125. & seq.

mains, & qui, néanmoins, se contredit presque toujours dans ce qu'il dit au sujet de ces Peuples. En effet, après avoir avancé, dans un endroit (31), que le nom de Celtes avoit été donné principalement aux Germains, & qu'il servoit autrefois à les distinguer des Gaulois, il ne fait point difficulté de comprendre ailleurs (32), sous le nom de Gaulois, & les Gaulois & les Germains. Dion l'a porté à croire que le nom de Celtes avoit été principalement donné aux Germains, depuis que la Gaule & la Germanie commencerent à porter des noms qui les distinguoient. Cependant il assure, dans la suite, qu'on avoit cessé de donner aux Germains le nom de Gaulois, qui, suivant lui, est le même que celui de Celtes. Les preuves sur lesquelles *Spener* s'appuye, pour faire voir que les Germains ont porté le nom de Gaulois, sont au nombre de sept. Il s'agit de les examiner, avec celles que les défenseurs de cette opinion ont pu y ajouter.

§. 58. *Examen du I. argument de Spener.*

Spener a tiré sa première preuve de la grande différence qu'il y avoit, du tems de César, entre le courage & la force des Gaulois & la valeur de ces hommes qui avoient autrefois répandu la terreur & l'épouvante dans l'Univers. Il n'a pas paru vraisemblable à cet Auteur que les Gaulois d'en-deça le Rhin, qui, au rapport de César, se sont souvent glorifiés d'en être venus aux mains avec les Germains, mais qui, du tems de César, n'ont pu soutenir ni la présence, ni la fierté des Germains, ayent été ce même Peuple qui, trois siécles auparavant, avoit couvert le monde entier de ses armées formidables. Spener fait consister la force de son argument en ce qu'il observe (33) que, tant que les Gaulois demeurerent dans leur Pays, ils conserverent toute leur valeur, au lieu qu'ils dégénérerent de l'ancienne bravoure des Celtes, aussitôt qu'ils passerent en Italie & en Asie: & cela, dit-il, ne doit point paroître surprenant, parce qu'il est d'expérience que le courage se ressent du changement de climat. Mais Spener se trompe, en attribuant à toute la Nation des Gaulois ce que César (34) ne dit que de certains Séquanois & de quelques Marchands Gaulois. César, à la tête de son armée, s'étoit présenté devant Vesontion (Besançon), Capitale des Sé-

(31) Vide suprà §. 52.
(32) Pag. 134. & seq.
(33) Not. (e).
(34) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 39.

quanois, pour fécourir les Eduens & les Séquanois, qu'Arioste, Roi des Germains, tenoit dans une très-dure servitude. Les Séquanois étoient dans une situation plus triste que les autres : Ariovifte avoit pris toutes leurs Villes, & les avoit traités avec tant de hauteur & de cruauté, qu'ils n'osoient pas, même en secret, se plaindre de lui, quoiqu'eux & les Arvernes implorassent le fécours des Romains. Livrés à l'abattement, ils avoient toujours les yeux fixés contre terre, &, quoiqu'éloignés d'Ariovifte, ils redoutoient autant sa cruauté que s'il eût été au milieu d'eux, prêt à les immoler (35). Il n'est point surprenant que, dans un état aussi accablant, & sous la tyrannie d'un vainqueur aussi orgueilleux, les Gaulois Séquanois ayent tremblé à l'approche des Germains, & qu'ils n'ayent pas pu soutenir leurs regards. Mais que peut-on en conclure contre les autres Gaulois, qui n'avoient point été enveloppés dans cette affreuse infortune? César en parle bien différemment. Il dit des Belges (36) que « ces Peuples sont les plus courageux de tous les Gaulois, & que les Helvétiens tiennent le second rang. Il n'y a presque pas de jour, ajoute l'Historien Romain, que les Helvétiens ne livrent des combats aux Germains : tantôt ils les écartent des frontières de leur Pays, d'autres fois ils vont les attaquer sur leurs propres terres. » C'est sur quoi César insista fortement dans le discours qu'il fit pour relever le courage de ses Soldats, qui étoient frappés de la crainte que leur inspiroit la présence des Germains. « Ce sont, leur disoit-il (37), ces Germains que les Helvétiens ont si souvent vaincus dans leur propre Pays, & que, plus souvent encore, ils ont été défier & tailler en piéces jusques sur les terres de la Germanie. » Le même Historien dit (38), que les Volces Tectosages, Colonie Gauloise, qui s'étoit fixée dans la Germanie, passoient chez les Germains mêmes pour être très-braves. Mais combien d'autres traits remarquables de la bravoure des Gaulois, ne trouve-t-on pas dans les Commentaires de César? Au reste, des Peuples, qui respirent le même air, & qui demeurent dans le même climat, ne conservent pas toujours la force & le courage de leurs ancêtres. Aujourd'hui même, combien ne voyons-nous pas de Peuples qui ne sont plus ce qu'étoient leurs ayeux? Il y avoit donc des Gaulois, qui

(35) Cæsar de Bell. Gall. 32.
(36) Lib. I. cap. 1.
(38) Lib. VI. cap. 24.
(37) Lib. I. cap. 40.

avoient dégénéré de la bravoure qui distinguoit les anciens Celtes (39), soit qu'ils eussent cessé d'être continuellement sous les armes, soit que, par le commerce avec leurs voisins, ils eussent importé des marchandises qui énervent le courage. C'est ce qu'observe César, témoin non suspect. » Les Belges, dit-il (40), sont les plus braves des Gaulois. Cela vient » de ce qu'ils ne fréquentent point les Etrangers, de ce que les Mar» chands ne vont guères chez eux, & de ce qu'ils n'importent point les » choses propres à corrompre l'esprit guerrier. Ils sont voisins des » Germains, qui habitent au-delà du Rhin, & sont continuellement en » guerre avec eux; par cette même raison, les Helvétiens surpassent en » courage les autres Gaulois. »

§. 59. *Examen du II. argument de Spener.*

Spener tire sa seconde preuve de ce que la Gaule seroit demeurée sans habitans, s'il en étoit sorti des armées aussi considérables, pour aller peupler ou ravager l'Italie, la Gréce & l'Asie. Il fait consister la force de cette preuve dans l'étendue de l'ancienne Gaule, qui ne pouvoit pas être comparée à celle de la Germanie. Mais il auroit dû faire attention que l'ancienne Gaule avoit une étendue beaucoup plus considérable que la nouvelle : elle comprenoit tout le Pays des Suisses, la Flandre & toute la partie de la Germanie, qui est en-deça du Rhin. D'ailleurs, toutes ces Colonies ne sortirent pas de la Gaule dans le même tems : plusieurs abandonnerent leur Pays dans des siécles différens. Et combien de cent mille hommes ne sortit-il point de la France dans l'espace de 50 ans, à l'occasion des guerres de Religion, sans que les Provinces en parussent plus désertes ?

§. 60. *Examen du III. argument de Spener.*

La troisième preuve de Spener est appuyée sur le témoignage des Grecs, qui disent que les Gaulois, qui saccagerent Rome, étoient sortis du Pays des Hyperboréens. Elle est fondée aussi sur ce que Florus, Historien Romain, dit que ces mêmes Gaulois étoient venus des extrémités de la terre, & des bords de l'Océan, dont elle est environnée. Spener (41) s'applique singulièrement à prouver que les uns attribuent aux

(39) Teste Cæsare de Bell. G. lib. VI. cap. 24.
(40) Lib. I. cap. 1.
(41) Not. (f).

Cimbres

Cimbres les victoires que d'autres attribuent aux Gaulois; qu'il y a même des Auteurs qui donnent évidemment le nom de Gaulois aux Cimbres & aux Teutons, que tout le monde avoue être sortis de la Germanie. Il cite au nombre des Auteurs Grecs, qui font sortir les Gaulois du Pays des Hyperboréens, Plutarque, qui, dans sa vie de Camille, sur la prise de la Ville de Rome, dit (42): « La nouvelle de la prise de » Rome se répandit aussi-tôt dans la Grèce; mais ce ne fut d'abord » qu'un bruit incertain. Héraclide de Pont, qui vivoit à peu près dans » ce tems-là, rapporte, dans son Traité de l'Ame, que l'on apprit des » Occidentaux qu'une armée d'étrangers, *venus du Pays des Hyperboréens*, » s'étoient emparés d'une Ville Grecque, nommée *Rome*, située près de » l'Océan. » Plutarque lui-même détruit tout de suite la preuve qu'on pourroit tirer de ces paroles; mais Spener s'est bien gardé d'exposer ce qui étoit contraire à son sentiment. L'Ecrivain Grec ajoute: » Je ne » m'étonne point qu'un homme aussi vain & aussi ami du merveilleux » qu'Héraclide de Pont, pour relever le courage des Habitans de Rome, » qui avoit été prise, ait ajouté au nombre des véritables Conquérans de » cette Ville, les *Hyperboréens* & ceux qui habitent les bords de l'Océan. » Mais Aristote le Philosophe assure qu'il avoit appris que Rome avoit » été saccagée par les Celtes: seulement il appelle *Lucius* celui qui conserva » la Ville de Rome, au lieu que ce fut *Marcus* (*Furius Camillus*), & » non pas *Lucius Camillus*. Tout cela n'est encore qu'une pure conjec- » ture. »

§. 61. *Examen d'un passage de Florus,*

Florus (43) dit, à la vérité, que les Gaulois Sénons étoient partis en grandes troupes des extrémités de la terre, & des bords de l'Océan, dont elle est environnée. Mais rien n'empêche que ce qu'il dit ne puisse être appliqué à la Gaule, que l'on sçait être entourée par l'Océan; d'autant plus que Florus a coutume d'exagérer les moindres choses, à la manière des Poëtes. Il faut avouer qu'Appien (44) attribue aux Cimbres l'expédition que Justin (45) raconte avoir été entreprise par les Gaulois contre Delphes. Mais ne pourroit-on pas dire, ou que, dans cette guerre, les Cimbres ont donné du secours aux Gaulois, ou qu'Appien

(42) Tom. I. Opp. p. 139, & seq.
(43) Lib. I. cap. 13.
(44) Illyric. p. 1196.
(45) Lib. XXIV. c. 8.

ne s'accorde pas avec Trogue Pompée, ou avec Justin son abréviateur ? En effet, Diodore de Sicile (46) assure également que les Cimbres avoient pris Rome & pillé le Temple de Delphes, tandis que d'autres Ecrivains Grecs & Latins attribuent ces actions aux Gaulois. Mais Diodore de Sicile (47) a lui-même reconnu son erreur : il avoue que Rome fut prise par les Gaulois Sénons, qu'il fait sortir de la Gaule Transalpine. Cicéron, parlant de Marius, rapporte (48) que « ce Général vainquit » une grande armée de Gaulois, qui avoient inondé l'Italie. » Salluste observe (49) que, « vers la fin de la guerre contre Jugurtha, les Généraux » Romains, Q. Cépion & M. Manlius, furent battus par les Gaulois, ce » qui fit trembler toute l'Italie. » Mais il est facile de conjecturer que Salluste & Cicéron donnent à cette armée le nom de Gaulois, non pas en considération des Cimbres & des Teutons, mais eu égard aux Tigurins, qui faisoient une grande partie de l'armée, selon Florus (50), & qui étoient Gaulois, comme Jules-César (51) l'assure. Florus dit des Cimbres & des Teutons ; « Les Cimbres, les Teutons & les Tigurins, » chassés des extrémités de la Gaule, par le débordement de l'Océan, » cherchoient un lieu où ils pussent s'établir. » Mais cela n'est pas assez distinctement énoncé. Ces mots, *chassés des extrémités de la Gaule*, ne peuvent regarder que les Tigurins, & non pas les Cimbres & les Teutons : ceux-ci, au contraire, *par les débordemens de l'Océan*, ne paroissent devoir s'appliquer qu'aux Cimbres & aux Teutons, & non pas aux Tigurins, qui étoient trop éloignés de l'Océan pour être exposés à ses inondations. L'on a pu dire que les Cimbres & les Teutons avoient été chassés des extrémités de la Gaule, parce qu'après avoir sondé tous les Peuples de la Gaule, ils vinrent trouver les Tigurins, & se joignirent à eux, pour aller se jetter sur l'Italie & sur tout l'Empire Romain. Car nous sçavons que Florus, dans un autre endroit (52), distingue très-clairement les Gaulois des Germains : « Restoient, dit-il, les Gaulois » & les Germains, qui sont les plus féroces de tous les Peuples. » Tite-Live (53) prétend que l'Esclave public, qui fut envoyé dans la prison de Marius pour le tuer, étoit *Gaulois* de Nation ; mais Velleius Pater-

(46) Lib. V. c. 32.
(47) Lib. XIV. cap. 114. & seq.
(48) Orat. de Provinc. Consular. cap. 13.
(49) De bello Jugurth. cap. 114.
(50) Lib. III. cap. 3.
(51) Lib. I. de B. Gall. cap. 12.
(52) Lib. III. cap. 10.
(53) Epitom. lib. LXXVII.

celui dit qu'il étoit *Germain*, & qu'il avoit été pris dans la guerre contre les Cimbres. J'aimerois mieux dire que ces deux Ecrivains ne s'accordent pas sur ce point, que d'assurer qu'ils employent indifféremment les noms de Gaulois ou de Germain. Plutarque (54) léve tout doute, peignant ainsi cet Esclave: « C'étoit un Chevalier, Gaulois de Nation, » ou Cimbre; car on rapporte l'un & l'autre. » Cela ne prouve-t-il pas combien ces Ecrivains sont peu d'accord entr'eux, quoiqu'en dise Cocceji?

§. 62. *Examen du IV. argument de Spener.*

Spener fonde sa quatrième preuve sur ce qui arrive assez souvent, que des Ecrivains fixent l'étendue de la Gaule jusqu'aux extrémités du Septentrion. Pour principal témoignage, il rapporte un passage de Diodore de Sicile (55), où il est dit: « Il est bon d'avertir ici d'une chose que » plusieurs ignorent. On appelle Celtes les Peuples qui demeurent au- » dessus de Marseille, dans le cœur du Pays, autour des Alpes, ou du » côté des Monts Pyrenées. On donne, au contraire, le nom de Gaulois, » à ceux qui demeurent au-dessous de la Celtique, vers le Midi, ou du » côté de l'Océan & du Mont Hercynien, &, en général, à tous les » Peuples, qui s'étendent jusqu'à la Scythie. Cependant les Romains » comprennent tous ces Peuples sous un seul & même nom, & les ap- » pellent Gaulois. » Diodore attribue ici aux Romains ce qu'on ne trouvera dans aucun de leurs Ecrivains. Quel autre que Diodore osa jamais faire parler ainsi des Auteurs Romains? Ni Spener, ni Cocceji, ni les autres Partisans de leur sentiment, quoiqu'ils prétendent que la Germanie fût autrefois appellée Gaule, ne soutiendront point qu'on donnoit le même nom de Gaule aux autres parties de l'Europe. C'est pourquoi le témoignage de Diodore de Sicile est suspect, & il ne paroît pas qu'on puisse s'en servir pour décider *si l'on a jamais donné, dans l'antiquité, le nom de Gaule à la Germanie*. Au reste, comment s'en rapporter à un Ecrivain, qui a montré assez peu de connoissance des Contrées de la Germanie, & de celles qui les avoisinent du côté de l'Orient, pour assurer que le Danube & le Rhône vont se perdre ensemble dans l'Océan? « Il y a, dit-il (56), plusieurs Fleuves qui arrosent la Gaule,

(54) Vita Marii p. 428.
(55) Lib. V. cap. 32.
(56) Lib. V. cap. 25. p. 303. & seq.

» & qui vont se précipiter dans l'Océan, ou se jettent dans notre Mer.
» Le Rhône est le plus considérable de ceux-ci : le Danube & le Rhin
» paroissent les plus grands des Fleuves qui se déchargent dans l'Océan. »
Lors donc que Diodore dit que toute la Germanie portoit le nom de Gaule, il parle le langage de son tems, & selon l'idée qu'il croyoit que les Romains avoient attachée à ce mot. Or, cet Auteur vivoit sous l'Empire d'Auguste, &, par conséquent, dans un siécle où l'on connoissoit assez bien les limites de la Gaule & de la Germanie, & où le nom de Germains commençoit à être grandement en usage chez les Romains. Au reste, Spener lui-même avoue (57) qu'on cessa de donner le nom de Gaulois aux Peuples d'en-deçà & d'au-delà du Rhin, quand le nom de Germains devint familier chez les Romains ; & que les limites des deux Pays étant mieux connues, les Romains n'appellerent plus Gaulois que les Peuples d'en-deçà du Rhin. Ainsi, d'après Spener même, il ne faut pas ajouter beaucoup de foi à ce qu'a écrit Diodore de Sicile, puisqu'il dit qu'on ne connoissoit, de son tems, aucun nom que celui de Gaule, dont les Romains se servissent pour désigner la Germanie, & qu'il n'a pas même fait mention du nom de Germanie. Cependant, de l'aveu de Spener, le nom de Gaule avoit, dès ce tems, cessé d'être donné à la Germanie, & si Diodore se fut donné la peine de faire des recherches exactes, il ne l'auroit pas ignoré.

§. 63. *Examen du V. argument de Spener.*

La cinquième preuve de Spener est prise de Tite-Live, qui appelle Germains les Peuples qu'il venoit d'appeller Gaulois. Spener joint à ce témoignage celui des autres Auteurs, qui appellent indifféremment les mêmes Peuples Gaulois ou Germains. Il prétend (58) que plusieurs Critiques ont substitué dans *Tite-Live* (*), *Cænomanorum* (les Habitans du Maine) à la place de *Germanorum* (les Germains). Il essaye de prouver qu'on a fait la même chose dans les autres Ecrivains, & il apporte en preuve que les Bastarnes, qui étoient indubitablement Germains, sont appellés Gaulois par quelques-uns, comme par Polybe (59) & par Plutarque (60). Cocceji ajoute que Tite-Live (61), Justin (62) & Stra-

(57) Pag. 118.
(58) Lib. V. cap. 35.
(*) Voyez ci-après note (13) du §. 70.
(59) Excerpt. Legat. cap. 62.
(60) Vitæ Æmylii Pauli p. 259.
(61) Epitom. lib. 63.
(62) Lib. XXXII. cap. 3.

bon (63) donnent aux Scordisces le nom de Gaulois & de Galates. On voit dans Tite-Live (64) & dans Florus (65) que les Thraces avoient la Langue & les mœurs des Germains-Bastarnes. Mais les Scordisces étoient réellement Gaulois, quoiqu'ils habitassent dans une partie de la Thrace. Nous lisons, en effet, dans les Sommaires de Tite-Live (66) que « le Consul Livius Drusus combattit, avec succès, dans la Thrace, les Scor-» disces, Nation originaire de la Gaule. » Justin (67) fait descendre les Scordisces de ces Gaulois, qui avoient entrepris, sous la conduite de Brennus, l'expédition de Delphes; & l'on ne trouvera, ni dans Tite-Live, ni dans Justin, aucun exemple, qui puisse faire voir qu'ils ont donné aux Germains le nom de Gaulois. Bien plus, Strabon (68) place les Scordisces au nombre des Nations Celtiques, qui s'établirent dans la Thrace; il pense que les Bastarnes habitoient dans leur voisinage, & qu'ils se mêlerent avec les Scordisces & les Thraces. » Les Bastarnes, » dit-il, sont, encore aujourd'hui, mêlés avec des Thraces, qui demeurent » des deux côtés du Danube; il en est de même de quelques Nations » Celtiques, des Boïens, des Scordisces & des Taurisces. » Or il est prouvé par les §. 22. & 37. que Strabon comprend les Gaulois seuls sous le nom de Celtes. Les Bastarnes se trouvant donc voisins des Scordisces, faisant usage de leur Langue, & ayant les même mœurs, comme le dit Tite-Live (69), est-il surprenant que quelques Auteurs, qui sçavoient que les Scordisces étoient Gaulois, ayent cru que les Bastarnes, leurs voisins, qui avoient leur même Langue & leurs mœurs, étoient aussi originaires du même Pays, &, par conséquent, qu'ils étoient Gaulois?

§. 64. *Examen du VI. & du VII. argument de Spener.*

Spener produit une sixième preuve de son sentiment, mais il ne l'établit pas. Il avance qu'on attribua, dans la suite, aux Gaulois des mœurs & des usages qui n'étoient propres qu'aux seuls Germains. Cependant on voit par César (70) & par Pomponius Mela (71), que les Auteurs les plus accrédités distinguent les mœurs des Gaulois de celles des Germains.

(63) Lib. VII. p. 450.
(64) Lib. XL. cap. 57.
(65) Lib. III. cap. 4.
(66) Lib. LXIII.
(67) Lib. XXXII. cap. 3.
(68) Lib. VII. p. 454.
(69) Lib. XL. cap. 57.
(70) De B. Gall. lib. VI.
(71) Lib. III. cap. 2. 3.

La septième & dernière preuve de Spener consiste dans les noms des Généraux & des Rois, qui, dit-il, appartiennent à l'idiome des Germains. Ces noms sont, *Bellovèse*, *Sigovèse*, *Elitovius*, *Brennus*, *Belgius*, *Arioviste*, *Britomare* & *Virdomare*. Je sçais que le nom d'*Arioviste* tire son origine de la Langue des Germains, que même, comme Florus l'assure (72), ce Général commandoit les Gaulois-Insubres dans la guerre qu'ils soutinrent contre les Romains. Mais on n'en peut rien conclure pour le sentiment de Spener. Les Gaulois ont pu avoir un Général d'une origine différente de la leur; mais, ce qui est encore plus décisif, les fastes triomphaux nous apprennent que, dans cette guerre, les Germains se joignirent aux Gaulois-Insubres: ainsi on ne doit point être surpris de trouver, dans cette occasion, le nom d'un Général Germain. Voici ce que portent les fastes triomphaux (73): *Aux Calendes de Mars de l'an DXXXI. M. Claudius, M. F. M. N. Marcellus Consul des Gaulois-Insubres. & des Germains emporta de grandes dépouilles sur Virdumare, Chef des ennemis, qui avoit été tué auprès de Clastidium.*

Les autres noms des Rois & des Généraux paroissent tirer véritablement leur origine de la Langue Celtique, comme nous l'enseignera plus amplement *Bulletus*, Professeur Royal à Besançon; sçavant très-versé dans la connoissance des origines Celtiques. Il y a, sous presse, trois volumes in-folio, que cet habile homme a écrits sur la Langue des Celtes.

Avant que le nom de Germains n'eût été reçu, les Grecs & les Latins ne donnoient pas un nom commun à tous les Peuples qui occupoient les Pays désignés ensuite sous le nom général de Germanie; au contraire, comme on n'avoit encore qu'une connoissance fort incertaine de ces Peuples, on doit penser qu'ils reçurent chacun un nom particulier à mesure qu'ils s'éleverent au-dessus des autres, & qu'ils se firent connoître des Romains, soit par des migrations, soit par des irruptions qu'ils firent hors de leur Pays.

§. 65. *Epiphoneme* (*) *de Spener.*

Spener termine ainsi ses preuves; « Nous sommes grandement surpris » que les Gaulois d'aujourd'hui se fassent une espèce de point d'hon-

(72) Lib. II. cap. 4.

(73) Gruter. Inscript. Tom. I. p. 297.

(*) L'*Epiphonéme* est une réflexion vive & pressante sur le sujet qu'on traite. De ici & de parti.

» neur de ne pas vouloir descendre des Germains, & qu'ils aiment » mieux tirer leur origine des anciens Gaulois, que de reconnoître la » gloire des Germains. Le principal motif, qui a porté les François à » n'attribuer le nom de Gaulois qu'aux seuls Habitans d'en-deçà du » Rhin, c'est qu'il leur paroissoit qu'en admettant cette hypothèse, » il seroit facile de faire pénétrer leurs Gaulois dans la Forêt Hercynie, » afin de se donner ensuite des ancêtres plus illustres, en faisant descendre » de ces Gaulois les Germains, &, sur-tout, les Francs. Je prouverai » clairement, lorsque je traiterai des origines Germaniques, que tout » ce qu'en disent les François est de pures rêveries & des chimères. Les » François auroient, sans doute, beaucoup mieux fait, si, rendant à » chaque Nation la gloire qui lui est due, ils eussent de bon gré associé » les Germains aux Gaulois, & leur eussent fait partager la gloire de » ces derniers. Il est certain qu'ils tirent plutôt leur origine des Ger- » mains, que des Peuples d'en-deçà du Rhin, qu'ils célébrent tant, & » dont, cependant, ils ne sortent, ni ne voudroient sortir entièrement, » s'ils pesoient la différence qui se trouve entre les ames viles & lâches » des Gaulois, réduits en esclavage, & le courage invincible des Germains, » toujours libres. » Ainsi parle Spener. Cependant un Auteur aussi instruit que lui, n'a pas pu ignorer que Petau, Sirmond, du Chêsne, Valois, Mabillon, Baluze, Montfaucon & tous les autres Historiens de France du dernier siècle font descendre les François Occidentaux de la Germanie, & que, par conséquent, le François ne croyent point se déshonorer, en avouant qu'ils sortent de ces Peuples, à qui ils s'efforcent de prouver qu'ils doivent leur origine, s'empressant de rejetter les fables, qui attribuent l'origine des Francs à l'ancienne Troye, & donnent un Prince Troyen pour fondateur de la Monarchie Françoise; chimère créée par (Grégoire), Evêque de Tours, Ecrivain François du sixième siècle. Mais si les Historiens François reconnoissent que leurs ancêtres descendent des Germains, pourquoi rougiroient-ils de donner le nom de Gaulois aux anciens Germains leurs peres? Si ce sentiment fut celui de Bodin (74), & de quelques-uns, qui l'ont suivi, sa doctrine n'eut plus de

(74) Method. Histor, p. 348. Lescarbot, dans son Histoire des Colonies Gauloises *Liv. V. Chap. I. pag.* 242. veut que les Gaulois, qui se fixerent en Pannonie, ayent, enfin, passé de-là aux bords du Rhin, & qu'ils ayent habité la Thuringe, qui a reçu, par la suite, le nom de France d'au delà du Rhin; de sorte qu'ayant passé ce Fleuve sous Clodion, ils vinrent jetter les premiers fondemens du Royaume des Francs.

partisans, dès que les Historiens firent usage de la saine critique, dès qu'il examinerent de plus près les monumens de l'Histoire.

§. 66. *Le nom de Celtes a été donné aux Gaulois selon trois différentes significations.*

Il reste à examiner comment il est arrivé que, parmi les Ecrivains, qui ont donné le nom de Celtes aux Gaulois proprement dits, & le nom de Celtique à l'ancienne Gaule, proprement ainsi nommée, les uns le donnent particulièrement à la troisième partie de la Gaule, qui se trouve entre l'Aquitaine & le Pays des Belges, & d'autres l'appliquent indifféremment à la Gaule Transalpine & à la Cisalpine, suivant l'usage des Romains. Au §. 17. nous avons déjà dit quelque chose du nom de Celtes, employé suivant la première signification, dont les Historiens Latins se servent presque seuls. Cela vient de ce que, du tems de ces Auteurs Latins, les Celtes, ainsi proprement dits, portoient encore le nom de Celtes, en avoient conservé l'ancienne Langue, & s'appelloient Celtes dans cette même Langue, au lieu que les autres Celtes, après avoir abandonné la Langue de leurs Peres, paroissoient aussi avoir renoncé à leur ancien nom. Car il a été un tems où la Gaule entière étoit habitée par les Celtes, sans aucun mélange avec les Nations étrangères. Il est très-vraisemblable que tous les Habitans de la Gaule avoient pour lors la même Langue & les mêmes usages. Mais quand les Cantabres & les Gascons furent venus de l'Occident & des Montagnes voisines de l'Espagne ou Ibérie, dès que les Germains, qui étoient à l'Orient & au Septentrion, eurent passé le Rhin, dès que tous ces Peuples se furent mêlés avec les Celtes, il arriva que les Habitans des Pays situés entre les Monts Pyrenées & la Garonne, & entre le Rhin, la Marne & la Seine, changerent insensiblement de moeurs & de langage. Strabon dit des Aquitains (75) « qu'ils ressemblent plus aux Espagnols qu'aux Gaulois, dont ils n'ont » ni la mine, ni l'idiome. » César dit des Belges (76) que « la plûpart » tirent leur origine des Germains. Ayant, autrefois, passé le Rhin, ils » s'établirent dans les Contrées, où ils sont aujourd'hui, à cause de leur » fertilité, & chasserent les Gaulois qui les occupoient. » Ainsi l'Idiome des Belges fut un mêlange de Germain & de Gaulois; celui des Aquitains

(75) Lib. IV. p. 266. & seq.
(76) Lib. II. de B. Gall. cap. 4.

fut

fut un mêlange de Gascon & de Gaulois. Les Celtes, qui demeuroient entre les Belges & les Aquitains, conserverent leur Langue naturelle dans toute sa pureté (75), parce qu'aucune Nation étrangère ne s'établit parmi eux; ainsi, parmi les autres habitans de la Gaule, qui, en général, étoient appellés Celtes, ils furent ceux qui conserverent particulièrement le nom de leurs ancêtres. Quant à ce qui concerne la Gaule, à laquelle les Romains donnerent le nom de Cisalpine, & que des Auteurs, dignes de foi, comprennent aussi sous le nom de Celtique, cette dénomination ne lui a été donnée que parce que des Colonies Celtiques, venues de la Gaule Transalpine, s'y étoient établies, & lui avoient donné leur nom. Mais la Gaule Transalpine, qu'on peut regarder comme la souche des Celtes & le lieu de leur principale demeure, a toujours conservé son nom primitif. Tous les anciens Ecrivains, qui appellent Celtique la Gaule Cisalpine, sont là-dessus d'un même sentiment. Polybe dit (78): » Les Celtes, voisins des Tyrrhéniens, commerçoient avec eux. Charmés » de la beauté des plaines de ces Contrées, ils saisirent le plus léger prétexte » pour attaquer les Etrusces avec une armée nombreuse, dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins; ils les chasserent des rives du Pô, & s'y » établirent. » Diodore de Sicile rapporte (79) que « les Celtes, qui habi» toient les Contrées situées au-delà des Alpes, en passerent les défilés » avec de bonnes troupes, & vinrent s'établir dans les Pays, qui » sont entre l'Appennin & les Alpes, dont ils chasserent les Tyrrhéniens, » qui y habitoient. » Strabon (80) dit que presque tous les autres Celtes, » qui sont en Italie, y sont venus d'au-delà les Alpes, comme les Boïens » & les Sénons. » Plutarque nous apprend la même chose dans un passage de la vie de Camille, que l'on a rapporté au §. 24.

(77) On trouve, encore aujourd'hui, aux confins de la France, des restes des trois anciennes Langues de la Gaule. Le bas Breton est un reste de l'ancien Celtique. Le Cantabre subsiste de nos jours, non-seulement dans les Cantons de l'Espagne, qui étoient occupés par les Cantabres ou par les anciens Gascons, mais encore depuis le Pays de Soule, soumis à la domination Françoise, jusqu'à Bayonne, endeçà des Monts Pyrenées. Les François appellent ceux, qui sont usage de cette Langue, Basques & Biscayens. *Mariana de reb. Hispan. lib. I. cap. 5. Brietius in Hispan. Veter. p. 249.* Joseph Scaliger, dit de cette Langue, qu'elle n'a rien de barbare, rien de difficile, qu'elle est très-douce & très-agréable à prononcer, qu'elle est sans difficulté très-ancienne, & que, dans les Pays, où l'on s'en servoit, elle devoit y être en usage avant les tems des Romains. Le même Scaliger, dans une Lettre à Paul Merula, qui se trouve dans la *Cosmographie* de ce dernier, part. II. lib. I. ch. 8. p. 205., compte le *Cantabre* ou *Basque*, & le *bas Breton* au nombre des sept petites Langues matrices de l'Europe; car il ne reconnoît que quatre grandes Langues.

(78) Lib. II. Histor. p. 147.

(79) Lib. XIV. p. 321.

(80) Lib. IV. p. 298.

§. 67. *Des Colonies des Peuples Celtes.*

Le nom même de la Gaule, ou Celtique Cisalpine, & ceux des Celtes, qui s'y sont rendus, nous engagent à faire le dénombrement des Colonies que les Celtes ont autrefois envoyées dans toutes les parties de l'Europe, & dans quelques-unes de l'Asie. Outre que la gloire du nom de Celtes y est intéressée, on y découvre ce qui a porté plusieurs des anciens Ecrivains, & tous les modernes, à croire que les autres Nations Européennes ont, aussi bien que la Gaule, porté le nom de Celtes dès leur origine. Nous avons fait voir que les vrais Celtes, ceux qui habitoient dans la terre maternelle, occupoient les Pays bornés par les Monts Pyrenées, les Alpes, l'Océan & le Rhin. Les Celtes, qui devoient emmener des Colonies de leur Patrie, eurent donc quatre barrières à franchir. Les uns passerent les Pyrenées, les autres l'Océan, ceux-là les Alpes, ceux-ci le Rhin (81).

§. 68. *Migration des Celtes en Espagne.*

Dès les siècles les plus reculés, il passa en Espagne des Colonies Celtiques. Parmi elles, on distingue les Celtibéres, Peuple de l'Espagne Tarragonnoise, comme il paroît par les Ecrits de Ptolomée (82). Strabon (83) leur donne pour limites au Septentrion les Vérones; à l'Occident les Asturiens, les Collaiques, les Vaccéens, les Vettons, & les Carpetans; au Midi les Oretans, les Bastetans, les Dittans, qui habitoient le Mont Orospeda; à l'Orient le Mont Idubéda. Pline (84) nous apprend que Segobrige étoit la Capitale du Pays des Celtibéres. Après les Celtibéres viennent les Vérones, autre Peuple de l'Espagne Tarragonnoise, voisins des Cantabres Conisques, &, comme on l'a dit plus haut, au Septentrion des Celtibéres (85). Ptolomée (86) & Pomponius Mela (87) placent les *Celtiques* dans la Lusitanie, entre le Bétis & l'Ana, au-dessus des Turdetans & aux environs des Fleuves Monda & Doire. Ptolomée y met les Villes de *Langobrige* & de *Mirobrige*, &c. Ces Auteurs disent (88) que ces Villes ont la terminaison Celtique, parce qu'on trouve dans

(81) Pierre Ramus *de Morib. Gall. p.* 34. *& seq.* a beaucoup écrit sur les Colonies des Celtes.

(82) Lib. II. cap. 6. Geograph.

(83) Lib. III. p. 245. & seq.

(84) Lib. III. cap. 3.

(85) Ptolomæus & Strabo loco cit.

(86) Lib. II. cap. 5.

(87) Lib. III. cap. 1.

(88) Lib. I. & V. de B. G.

la Gaule *Samarobriva* ou *Samarobriga* (Amiens), & *Amagetobriga* (Magstat ou Binghen sur la rivière de Nave). Les Celtiques sont placés aux environs du Promontoire Artabre, qui en a reçu aussi le nom de Celtique; on l'appelle aujourd'hui le *Cap de Ste. Marie* aux extrémités de la Terre, le *Cap de Finisterre* ou *Fineterre*. Nous en avons déjà parlé au §. 45. Il faut ajouter, au sujet des Vérones, un passage de Strabon. « Les Vérones, » dit-il (89), viennent après les Celtibéres, & sont placés vers le Sep» tentrion; ils sont voisins des Cantabres Conisques. Ce Peuple fit partie » de l'expédition des Celtes » (90). Etienne de Bysance (91) ajoute à ceux-là les Carpetans, situés à l'Occident des Celtibéres, comme nous l'apprennent Ptolomée (92) & Strabon (93). Etienne de Bysance s'exprime ainsi : « Alea est une Ville des Carpétans, qui sont un Peuple » Celte. » Que peut-il indiquer par ces paroles, si ce n'est que les Carpétans avoient une même origine que les Gaulois ? J'ai fait voir §. 43. que cet Auteur distinguoit les Celtes des Espagnols. Au reste, Ptolomée (94) fait mention d'une Ville des Ilergétes, nommée *Gallica Flavia*, qui est située dans l'Espagne Tarragonnoise. « Les Villes Méditerranées » des Ilergétes, dit-il, sont Bergusia, Celsa & *Gallica Flavia*. » On croit que cette dernière Ville est la même qui, dans l'Itinéraire d'Antonin (95), est appellée *Gallicum*, & porte aujourd'hui le nom de *Fraga* : c'est un monument remarquable de l'ancienne Colonie des Celtes. Je n'entreprendrai point de fixer dans quel tems les Celtes passerent de leur Pays en Espagne. Il y a des Auteurs (96) qui portent cette migration à l'an 476 de la fondation de Rome, (278 avant notre Ere vulgaire); c'est le tems où les Tectosages partirent pour s'établir en Orient (97). M. Varron nous apprend, dans l'Histoire de Pline, que « les Ibéres, les » Perses, les Phéniciens, les Celtes & les Carthaginois se répandirent » dans toute l'Espagne. » Mais il ne dit rien du tems auquel il faut rapporter cet événement. Il est certain que cela arriva avant l'an 535 de la fondation de Rome. Silius Italicus (98) & Tite-Live (99) rapportent que les Celtibéres étoient dejà engagés dans la seconde guerre Pu-

(89) Lib. III, p. 245.
(90) Voyez ci-dessus §. 45.
(91) Voce Ἀλία.
(92) Lib. II. cap. 6.
(93) Lib. III. p. 246.
(94) Lib. II. cap. 6.
(95) Itinere ab Asturica Tarracone.
(96) Lacarrius de Colon. Gall. lib. III. cap. 2. pag. 129.
(97) Lib. III. Hist. cap. 1.
(98) Lib. III. v. 350.
(99) Lib. XXXI. cap. 21.

nique. Au rapport de Tite-Live (100), cette guerre commença sous le Consulat de P. Cornelius Scipion & de T. Sempronius Longus. Selon les fastes, ce Consulat se rapporte à l'an 535 (ou 536) de la fondation de Rome.

§. 69. *Migration des Celtes en Angleterre.*

Après avoir parlé des Colonies des Celtes qui passerent en Espagne, il faut dire quelque chose de celles qui s'embarquerent sur l'Océan, & s'établirent dans la Grande Bretagne. César (1) est le premier Ecrivain, qui dise que la Côte Maritime de cette Contrée est occupée par des Colonies Gauloises. « L'intérieur de la Bretagne, dit-il, est habité, selon » la tradition du Pays, par ceux qui y sont nés; la Côte Maritime est » occupée par les Peuples que l'envie de piller & de faire la guerre » fit sortir de la Belgique; ils portoient presque tous les noms des Cités » où ils étoient nés; ils sortirent de leur Pays natal, pour venir dans cette » Contrée; après y avoir fait la guerre, ils s'y établirent, & commence- » rent à cultiver des terres. » Ptolomée (2), dans la description d'Albion, aujourd'hui l'Angleterre, met au nombre des Peuples, qui y habitent, les Parises, les Atrébates, les Belges; tous ces Peuples portent le même nom que d'autres Peuples habitans de la Gaule. Tacite (3) aussi fait voir assez clairement que tous les Bretons tirent leur origine des Gaulois. « On » a, dit-il, peu de lumières sur les premiers habitans de la Bretagne. » Etoient-ils nés dans le Pays même? Venoient-ils d'ailleurs? Une Na- » tion barbare ne peut nous éclairer là-dessus.... On prendroit pour des » Gaulois ceux qui sont voisins de la Gaule : & cette ressemblance est » l'effet, ou du même sang, ou du même climat. En général, on doit » présumer que des Gaulois se sont établis dans une Contrée dont leur » Pays n'est séparé que par un bras de la Mer. Tout favorise cette idée. » Extrême rapport entre les deux Langues, même Culte religieux, » égal attachement aux mêmes superstitions, pareille audace quand il » est question de défier l'ennemi, pareille timidité dès qu'il s'agit de com- » battre. » Bede (4) est du même sentiment. « Les Bretons, dit-il, qui » ont donné leur nom à cette île, en ont été les seuls habitans. Ils vin- » rent de l'Armorique dans Albion (en Angleterre), & s'emparerent

(100) Lib. XXI. cap. 16.
(1) Lib. V. de B. Gall. cap. 21.
(2) Geogr. lib. II. cap. 3.
(3) Agricol. cap. 11.
(4) Histor. Eccles. lib. I. cap. 1.

» des parties Méridionales de cette île : c'est la tradition du Pays. » Guillaume Cambden, Anglois de Nation, &; par conséquent, témoin non suspect, s'étend davantage sur ce sujet. Il compare, avec beaucoup de soin, les anciens Gaulois & les Bretons, & fait remarquer la parfaite ressemblance qu'il y avoit autrefois entre les Mœurs, la Religion & la Langue de ces deux Peuples; il assure que l'on doit regarder comme une chose constante, que les Habitans de la Grande-Bretagne tirent leur origine des Gaulois (5). « La raison, dit-il, nous apprend que chaque » Pays a, d'abord, été habité par les Peuples voisins, plutôt que par ceux » qui en sont éloignés. Et qui ne croira, en effet, que l'île de Chypre » a été premièrement occupée par leurs voisins les Asiatiques, l'île de » Crête & la Sicile par les Grecs, la Corse par les habitans de l'Italie, la » Zélande par les Germains ou Allemands, l'Islande par les Peuples de la » Norwége, & non que ces Pays ont été peuplés par des Colonies venues » du fond de la Tartarie ou de la Mauritanie? De même, pourquoi ne » croirions-nous pas que la Grande-Bretagne a été habitée par les Gaulois, » qui étoient dans le voisinage, plutôt que par les Troyens, les Italiens, » les Albains & les Brutiens, qui sont si éloignés?... Il résulte delà » que les anciens Gaulois & les Bretons avoient la même Langue, &, » par une suite nécessaire, que l'on doit rapporter l'origine des Bretons » aux Gaulois. Car, il faut avouer, comme nous l'avons déjà dit, que la » Gaule, voisine de l'Arménie, fertile en fruits, & encore plus peuplée, » au rapport de Strabon, a été habitée la première. Et, puisque les Gaulois » ont envoyé des Colonies dans l'Italie, dans la Germanie, dans la Thrace » & dans l'Asie, à combien plus forte raison ne doit-on pas penser qu'ils » en ont envoyé en Angleterre, Pays voisin du leur, & qui n'étoit pas » moins fertile? Les Anglois doivent se piquer d'honneur d'être sortis de » ces anciens Gaulois, qui ont passé pour le Peuple le plus courageux. » L'Histoire ne dit point quand les Gaulois firent leur première descente dans la Grande-Bretagne : ainsi nous ne le dirons pas non plus.

§. 70. *Migration des Celtes en Italie.*

Les Colonies les plus renommées des Peuples Celtes furent celles qui, sous la conduite de Bellovése & de Sigovése, passerent en même-tems de la Gaule Celtique au-delà du Rhin & des Alpes. Celle que commandoit

(5) In Britannia pag. 12 & 25.

Bellovése, s'empara de l'Italie supérieure, en chassa les Tusces & lui donna le nom de Gaule Cisalpine. Ce nom s'est conservé constamment pendant plusieurs siècles, tant parmi les Romains, que parmi les Grecs, pour éterniser le souvenir de cette victoire. La Colonie qui étoit sous les ordres de Sigovése, parcourut non-seulement la Germanie Occidentale, dont nous sommes voisins, mais encore la Septentrionale, l'Orientale & la Méridionale; elle se répandit le long des deux rives du Danube dans la Rhétie, dans la Noricie, dans la Pannonie, dans la Thrace, dans la Gréce, dans l'Asie Mineure, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, dans la Paphlagonie & dans l'Asie Majeure; elle fonda le Royaume de Galatie ou des Gallo-Grecs, dans la plus Belle Province de l'Asie Mineure. Elle eût de tels succès que son courage & la gloire du nom Celtique remplirent l'Univers de crainte & d'admiration.

Polybe, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Tite-Live & Justin, dont nous avons produit les témoignages au §. 66, parlent tous de l'expédition que les Celtes firent en Italie, où ils avoient passé en grand nombre. Polybe & Tite-Live ont donné une description exacte de ces Migrations: les autres n'en parlent qu'en général. Cette Migration fut entreprise, au rapport de Tite-Live (6), sous le régne de Tarquin l'ancien, deux cens ans avant que les Gaulois assiégeassent Clusium. « Les » Gaulois, dit ailleurs le même Historien (7), passerent en Italie deux » cens ans avant qu'ils formassent le siége de Clusium, & avant qu'ils » prissent la Ville de Rome. « Or Clusium fut assiégé sous les Tribuns Militaires (qui avoient l'autorité des Consuls) L. Lucretius Flavus, Serv. Sulpicius Camerinus, M. Æmilius Mamercinus, L. Furius Medullinus, Tribun pour la septième fois (8), Agrippa Furius Fusus, C. Æmilius Mamercinus, Tribun pour la seconde fois. C'est ce que nous apprend Tite-Live (9): Selon les fastes consulaires, cela arriva l'an 363 de la fondation de Rome. Si l'on en retranche deux cens ans, la Migration des Celtes en Italie tombe dans l'an 163 de la fondation de Rome, & 589 (ou plutôt 591) avant J. C. Tite-Live (10) observe de plus, que cela arriva dans le tems que des Etrangers, partis de la Phocide, arriverent

(6) Lib. V. cap. 34.
(7) Lib. V. cap. 33.
(8) Lucius Furius Medullinus étoit Tribun Militaire pour la dixième fois. Il l'a été pendant les années 322, 329, 334, 347, 349, 356, 357, 359, 360 & 363 de la fondation de Rome.
(9) Lib. V. cap. 32.
(10) Cap. 34.

ſur les Côtes des Gaulois Saliens, & y jetterent les premiers fondemens de Marſeille. Ecoutons ce qu'il en dit : « Voici ce que nous avons » appris du paſſage des Gaulois en Italie. Du tems que Tarquin l'ancien » régnoit à Rome, la ſouveraineté ſur la Celtique, qui eſt la troiſième » partie de la Gaule, appartenoit aux Bituriges : c'étoient eux qui don- » noient un Roi à la Celtique. Ambigat, Roi des Celtes, ſe voyant avancé » en âge, & remarquant qu'il avoit de la peine à tenir ſes Sujets dans » le devoir, tant à cauſe de leur nombre, que de l'abondance où ils » vivoient, prit la réſolution de décharger ſon Royaume d'une partie » de ſes Habitans. Il déclara, pour cet effet, qu'il envoyeroit Bellovéſe » & Sigovéſe, fils de ſa ſœur, chercher fortune dans les Pays étrangers, » que les auſpices leur indiqueroient, leur permettant, en même-tems, » de prendre avec eux autant de monde (11) qu'il leur en faudroit » pour abattre tout ce qui pourroit s'oppoſer à leur paſſage. Le ſort » aſſigna à Sigovéſe la Forêt Hercynie. Bellovéſe, conduit par des » auſpices plus heureux, tira du côté de l'Italie avec une puiſſante ar- » mée, qu'il avoit levée dans le Pays des Bituriges, des Arvernes, des » Sénons, des Eduens, des Ambares, des Carnutes & des Aulerces. Ces » Gaulois s'étant avancés juſques dans le Pays des Tricaſtins (*S. Paul-* » *trois-Châteaux*), paſſerent enſuite les Alpes du côté de Turin, &, » ayant défait les Tuſces près du Téſin, ils s'établirent dans leur Pays » (12), & y bâtirent une Ville à laquelle ils donnerent le nom de » *Mediolanum*. Bientôt après, il arriva, par le même chemin, une » troupe de Cénomaniens (13), qu'Elitovius commandoit. Ceux-là ſe » fixerent dans la Contrée, où l'on a bâti les Villes des Breſcie & de » Vérone. Ils furent ſuivis par les Salluviens, qui s'arrêterent autour » du Téſin. Les Boïens & les Lingons, ayant enſuite paſſé les Alpes

(11) Juſtin *lib. XXIV. cap.* 4. dit qu'il ſortit alors trois cens mille hommes de la Gaule.

(12) Tite-Live *lib. V. cap.* 32. Pline *Hiſt. Nat. lib. XII. cap.* 1. & Plutarque *in Camillo pag.* 135. rapportent que la douceur des fruits & du vin, qui furent, dans ce tems-là, apportés en Italie, engagerent les Gaulois à faire la conquête de ce Pays.

(13) L'édition de Tite-Live imprimée in-folio à Paris en 1625, porte *Germanorum*, au-lieu de *Cenomanorum*, quoique les Manuſcrits & les meilleures éditions liſent autrement, & que l'ordre même des choſes, rapportées par Tite-Live, repugne à ce changement. Il n'eſt queſtion, dans cet endroit, que des Gaulois & de leurs Colonies, qui paſſerent en Italie. Or Tite-Live n'a jamais compris les Germains ſous le nom de Gaulois. L'on voit clairement par le paſſage de Polybe, rapporté dans le §. ſuivant, qu'il faut lire ici *Cenomanorum*.

» Pennines (14) : trouvant tout le Pays, qui s'étend depuis les Alpes » jusqu'au Pô, déjà occupé, ils traverserent ce Fleuve sur des radeaux, » & chasserent de leur Pays non-seulement les Etrusces, mais encore » les Umbres. Cependant ils ne passerent point le Mont Apennin. Enfin » les Sénons, qui arriverent les derniers, se mirent en possession du » Pays, qui s'étend depuis la rivière d'Ubis jusqu'à celle d'Æsis. Je » trouve que ce furent les Sénons, qui vinrent assiéger Clusium, & » qui passerent de-là à Rome. » C'est ainsi que Tite-Live fait l'énumération des Colonies, qui s'établirent en Italie. Il nous apprend que ceux qui composoient l'armée de Bellovése, les Cénomaniens & les Salluviens, s'établirent au-delà du Pô, c'est-à-dire, au-delà des rives Septentrionales de ce Fleuve; & que les Boïens, les Lingons & les Sénons fixerent leurs demeures en-deçà du Pô, du côté de la Ville de Rome.

§. 71. *Suite du même sujet.*

Polybe raconte un peu différemment les Migrations des Colonies des Celtes en Italie, il en ajoute même plusieurs autres. « Les Celtes, » dit-il (15), chasserent les Etrusces des Pays situés le long du Pô. » D'un côté du Fleuve s'établirent les Lai, les Lebecii, les Insubres, » qui étoient le Peuple le plus nombreux des Celtes, & enfin les Cé» nomaniens.... D'autres Peuples passerent le Fleuve, & s'étendirent » jusqu'au Mont Apennin. De ce nombre, furent les Ananes, les » Boïens, les *Egons* (16), & les Sénons, qui demeuroient près de » la Mer Adriatique. » Strabon met aussi les Insubres au nombre des Peuples Celtes. « Autrefois, dit-il (17), plusieurs Peuples Celtes habitoient » autour du Pô. De ce nombre, étoient les Boïens & les Insubres. » Etienne de Bysance (18) dit « que les *Insobares*, qu'on nomme aussi » *Insobres*, sont un Peuple Celte, qui habite aux environs du Pô. » Strabon croit aussi (19) que les Vénétes étoient des Celtes, & qu'ils tiroient leur origine des Vénétes de la Belgique, ou, comme veulent

(14) Elles s'étendent dans le Pays de Valais, entre le Grand S. Bernard & le Mont S. Godard.

(15) Lib. II p. 147.

(16) Il y a dans le Texte Αἴγωνες. Il faut peut-être lire Λίγωνες ou Λίγγωνες. Les Lingons habitoient au milieu des Boïens & des Sénons, comme il paroît par le passage de César, qu'on vient de rapporter. D'ailleurs le changement de Λ en Α est très-facile. C'est ainsi que dans Dion Cassius *lib.* XXXIX. *pag.* 109. la Loire est appellée Αἴγρος par corruption de Λίγρος.

(17) Lib. V. p. 325.

(18) Pag. 147.

(19) Lib. IV. p. 297. & seq.

Pline

Pline & Ptolomée, des Peuples de la Gaule Lyonnoise. Voici le paroles mêmes de Strabon : « Après les Nations qui viennent d'être nommées, » l'on trouve les Belges vers l'Océan. De ce nombre, sont les Vénétes, » qui livrerent à César un combat naval.... Je pense que de ces Vé- » nétes sont venus ceux du même nom, qui habitent autour d'Adria. » En effet, les autres Celtes, qui ont leurs demeures dans l'Italie, » comme les Boïens & les Sénons, sont sortis des Pays situés au-delà » des Alpes, pour venir dans cette Contrée. »

Voilà quelles sont les Colonies Gauloises, qui s'acquirent tant de célébrité dans l'Histoire Romaine. Nous apprenons de Tite-Live (20), de Florus (21), & de Strabon (22) que les Gaulois Sénons prirent la Ville de Rome l'an 364 de sa fondation. Polybe (23) dit que les Romains les vainquirent souvent dans la suite, & qu'enfin ils les détruisirent l'an 463. de la même époque. Il arriva à peu près de même aux Boïens : ces Peuples, vaincus plusieurs fois par les Romains, furent enfin chassés de l'Italie, & allerent s'établir parmi les Taurisces, vers le Danube. Strabon (24), parlant des Celtes, qui étoient en Italie, s'exprime ainsi : « Les plus considérables des Peuples Celtes étoient les » Boïens, les Insubres & les Sénons, qui, avec le secours des Gésates, » s'emparerent de la Ville de Rome. Par la suite, les Romains les détrui- » sirent entièrement. Ils chasserent aussi les Boïens du Pays, dont ils » s'étoient mis en possession : ceux-ci passerent le Danube, s'établirent » parmi les Taurisces, & firent la guerre aux Daces, jusqu'à ce que » leur propre Nation eût été entièrement détruite (25). » Il paroît que les Boïens sortirent de l'Italie vers l'an 562 (ou 563) de la fondation de Rome, sous le Consulat de M. Acilius Glabris & de P. Cornelius Scipion Nasica (26). Au reste, il faut observer encore, au sujet des Colonies Celtiques, qui passerent en Italie, que les plus célébres Villes de l'Italie, qui sont aujourd'hui si florissantes, leur doivent leur origine. Milan, comme nous l'avons déjà vu dans Tite-Live, a été bâtie par les Insubres; Verceil, par les Salyens; Novarre, par les Vertacomacores-Vocontiens; Pavie, par les Léves, qui avoient, peut-être, joint

(20) Lib. V. cap. 35. & seq.
(21) Lib. I. cap. 13.
(22) Lib. V. p. 325. & seq.
(23) Lib. II. p. 35
(24) Lib. V. p. 325. & seq.
(25) Conf. Plinius lib. III. cap. 15. Polybius lib. II. p. 165.
(26) Livius lib. XXXVI. cap. 39.

dans la route les troupes de Bellovése ; Lodi, sur l'Adda, par les Boïens. Voici ce que dit Pline (27): « Verceil, Ville des Libyens, fut bâtie par les Salyens, Novarre par les Vertacomacores; c'est aujourd'hui une habitation des Vocontiens, & non pas des Liguriens, » comme le croit Caton. Les Léves & les Marices bâtirent *Ticinum*, » non loin du Pô : au-delà des Alpes, furent fondées la *Laude Pompeïenne* » (*) par les Boïens, & Mediolanum par les Insubres. » Tite-Live (28) semble marquer que les Villes de Bresse & de Vérone ont été bâties par les Cénomaniens. « Il y avoit, dit-il, des Colonies de Cénomaniens, » où sont actuellement les Villes de Brixia & de Vérone. » Justin (29) assure que ces Villes furent fondées par les Gaulois, ainsi que Come, Bergame, Trente, & Vicence ou Vicenza. « Les Gaulois, dit-il, étant » venus en Italie, chasserent les Tusces de leur Pays, & bâtirent Mediolanum, Come, Brixia, Vérone, Vergame, Tridente & Vicentia ».

§. 72. *Colonies des Celtes au-delà du Rhin.*

Après avoir ainsi fait l'énumération des Colonies Celtiques, qui pénétrerent par les Alpes en Italie, il nous reste à parler de celles qui furent envoyées au-delà du Rhin. Les Historiens, qui nous restent, disent que celle qui fut conduite par Sigovése, n'est pas la plus ancienne. Nous en avons déjà parlé, en passant, au §. 70, & nous avons observé qu'elle sortit du même Royaume, pour le même sujet, & dans le même tems que celle de Bellovése, qui pénétra en Italie. Tite-Live, dont le principal but étoit de décrire l'expédition de Bellovése, dit très-peu de chose de celle de Sigovése; il passe sous silence le nom des Peuples, qui y eurent part, & indique, en général, dans quel Pays ils avoient résolu de s'établir. « Alors, dit-il, Sigovése eut en partage la forêt Hercynie. » Nous l'avons vu dans le §. 70. César décrit la situation & la grandeur immense de cette forêt. « Il paroît, dit-il (30), qu'il faut neuf jours de » marche pour parcourir la largeur de la Forêt Hercynienne.... Elle » commence au Pays des Helvétiens, des Némétes & des Rauraces : de-là » elle va droit, en suivant le Danube, aux limites des Daces & des » Anartes : ensuite, se détournant sur la gauche, elle s'étend jusqu'aux

(27) Hist. Nat. lib. III. cap. 17.

(*) Aujourd'hui *Lauda*, Bourg de l'Evêché de Wurtzburg, en Franconie.

(28) Lib. V. cap. 34.

(27) Lib. XX. cap. 5.

(30) Lib. VI. de B. Gall. cap. 25.

» frontières de plusieurs Peuples très-éloignés. Il n'y a aucun des Habi» tans de cette partie de la Germanie qui puisse dire avoir vu le com» mencement de cette Forêt, qu'il n'ait marché pendant soixante jours, » de quelque côté qu'il commence sa route. » Justin parle ainsi de l'expédition des Gaulois au-delà du Rhin : « Les Gaulois, étant trop resserrés » dans leur Pays natal, envoyerent, comme dans un printems sacré, » trois cens mille d'entr'eux pour former de nouveaux établissemens. Il » y en eut une partie qui se fixa en Italie.... Une autre partie, après avoir » consulté les Augures, (car les Gaulois sont plus versés que les autres » Peuples dans ces connoissances), marcha vers l'Illyrie, massacra un » grand nombre de Barbares, & s'établit en Pannonie. Cette Nation » est cruelle, entreprenante, & belliqueuse.... Après avoir dompté les » Pannoniens, ils firent long-tems la guerre à leurs voisins. » Il est donc constant, si l'on s'en rapporte à Tite-Live (31), que cette Colonie Gauloise, étant sortie de la Celtique sous les ordres de Sigovése, marcha vers les sources du Danube & vers la Forêt Hercynie. Il est vraisemblable que Sigovése, pour aller dans la Germanie, passa par l'Alsace : il ne pouvoit pas prendre de chemin plus droit. Et l'on ne croira pas, sans doute, que le nombre des troupes de Sigovése fut moindre que celles qui marcherent sur les pas de Bellovése : tous deux partirent par Ordre du Roi Ambigat, leur Oncle : ils étoient parens du Roi au même degré : le Roi leur permit également de prendre autant de troupes qu'ils voudroient. Justin rapportant sur le témoignage de Trogue, que le nombre des troupes de Bellovése se montoit à trois cens mille hommes, nous pouvons en donner la moitié ou cent cinquante mille à Sigovése (32), qui allerent s'établir au-delà du Rhin. Ni Tite-Live, ni Justin ne nous ont laissé les noms des Peuples qui composoient cette armée, ni des Pays qu'ils habiterent : il faut donc voir dans les autres Historiens pourquoi cette Colonie s'établit par parties aux environs de la Forêt Hercynie, dans la Pannonie, vers le Golfe d'Illyrie, & dans d'autres Pays.

(31) Lib. V. cap. 34.

(32) Cela n'est pas conséquent. Pourquoi ôter à Bellovése cent cinquante mille hommes des trois cens mille qui, au rapporte de Trogue, étoient sous les ordres de ce Prince ? Il vaudroit mieux en donner autant à Sigovése. Mais le récit de Trogue pourroit avoir besoin de garant. *Note de l'Editeur.*

§. 73. *Des Helvétiens.*

Tacite met les Helvétiens & les Boïens au nombre des Celtes qui passerent le Rhin. « César, dit-il (33), le plus illustre des Auteurs, » nous apprend que la puissance des Gaulois avoit été supérieure à celle » des Germains : ce qui donne lieu de croire que les premiers envoye- » rent aussi des Colonies au-delà du Rhin. Lorsque l'une des deux Na- » tions se sentoit en force & se trouvoit trop serrée dans son ancienne » demeure, une rivière l'eût-elle empêchée de passer dans un Pays, » dont aucun Etat ne s'approprioit la possession, & qui sembloit ap- » partenir au premier occupant ? Ainsi les Helvétiens s'étendirent entre » le Rhin, le Mein & la Forêt Hercynie. Les Boïens, autre Peuple » Gaulois, pénétrerent plus loin ; & le lieu de leur établissement est » déterminé par le nom de *Boiohemum*, qui subsiste encore, quoique cette » Contrée ait depuis changé d'habitans. » Il y a des Auteurs, tels qu'*Aventin* (34), *Conrad Peutingere* (35), *Cocceji* (36), *Spener* (37), & quelques autres, qui nient que les Helvétiens soient Gaulois d'origine. *Lauffer* (38), qui a donné récemment une Histoire Helvétique, en doute. Cependant les anciens l'ont constamment reconnu, & leur autorité a fixé dans le même sentiment, parmi ceux qui ont écrit l'Histoire Helvétique, *Tschudius* (39), *Stumpfius* (40), *Guillimann* (41), *Plantin* (41), & les derniers Abréviateurs de l'Histoire Helvétienne, *Fuesslin* (43), & *Beckius* (44). César (45) dit des Helvétiens « qu'ils sont les » plus courageux des Peuples Gaulois, & qu'ils en donnent des preuves » par les combats fréquens qu'ils livrent aux Germains. » Le même Auteur dit encore (46) « qu'il ne faut pas douter que les Helvétiens ne soient » les plus courageux de toute la Gaule. » Les Helvétiens abandonnerent leurs établissemens, ils voulurent se choisir des demeures dans les autres

(33) De Mor. Germ. cap. 28.

(34) Annal. Boic. lib. I. cap. 6.

(35) Apud *Crusium* Annal. Suev. part. I. lib. II. cap. 5.

(36) Proleg. jur. publ.

(37) Notit. Germ. Ant. lib. IV. cap. 2.

(38) Tom. I. p. 36.

(39) Tschudius rapporte p. 1. d'une ancienne Histoire Helvétique, écrite en Allemand, qui n'est pas encore imprimée, que les Helvétiens tenoient le premier rang parmi les Gaulois, qui habiterent au-delà du Rhin.

(40) Chron. Helvet. lib. IV. cap. 1.

(41) Rer. Helvet. lib. I. p. 1.

(42) Helvet. Antiq. & nova cap. 1.

(43) Epist. Hist. Helvet. lib. I. cap. 2.

(44) Joh. Christoph. Beckii *Prof. Histor. olim, nunc Theol. celeb.* Introductio in Hist. patriam Helvetior. cap. 1.

(45) De B. G. lib. I. cap. 1.

(46) Lib. I. cap. 3.

parties de la Gaule, & s'emparer du gouvernement de toute la Nation Gauloise : mais César s'opposa, avec son armée, à leurs entreprises. Liscus, Eduen, exposa à César les raisons qui ne permettoient pas aux Gaulois de son Canton de lui accorder la liberté du passage. « Si nous ne pouvons » pas, disoit-il (47), nous saisir du gouvernement de la Gaule, nous » aimons encore mieux être sous la domination des Gaulois que sous » celle des Romains : nous ne devons pas douter que, si les Helvétiens » sont vaincus par les Romains, ceux-ci nous enleveront notre liberté, » ainsi qu'à tout le reste de la Gaule. » Tite-Live (48) rapporte que » les Tigurins, Peuple Gaulois, qui s'étoient retirés de leur Ville, pour » s'établir dans un Canton des Helvétiens, taillerent en piéces, sur les » frontières des Allobroges, le Consul L. Cassius. » Pline dit (49) que » les Gaulois, séparés de l'Italie par les Alpes, forcerent cette barrière » que l'on regardoit alors comme invincible, & se répandirent en Italie » comme un déluge, après qu'Helicon, Helvétien, qui avoit demeuré à » Rome, pour y exercer la profession de Charpentier, leur eut apporté, » en s'en retournant, des figues séches, des raisins, avec une provision » choisie de vin & d'huile. » Suivant Tacite (50) « les Helvétiens, Nation » Gauloise, se distinguoient, autrefois, par leurs exploits & par leur » courage ; ils se rendirent, dans la suite, très-célébres. » Florus (51) dit que « Pompée subjugua l'Asie, & que César eut aussi le bonheur de » vaincre les autres Peuples de l'Europe. Restoient les Gaulois & les » Germains, deux Peuples extrêmement féroces.... Les Helvétiens, qui » demeuroient entre le Rhône & le Rhin, furent les premiers attaqués » par le Conquérant Romain. » Orose (52) parle des Helvétiens, comme du Peuple le plus courageux de toute la Gaule. Le témoignage de César nous fait donc conjecturer que ces Helvétiens étoient un Peuple de la Gaule Celtique, qui envoya, parmi les troupes de Sigovése, une nombreuse Colonie, pour habiter les Pays voisins de la Germanie. Par les limites que Tacite leur assigne, il paroît incontestable qu'ils ont occupé une grande partie de la Suéve, de la Franconie, du Palatinat supérieur & quelque chose de l'inférieur, de même qu'une grande partie des dif-

(47) Lib. I. cap. 17.
(48) Epitom. lib. LXV.
(49) Hist. lib. XII. cap. 1.
(50) Hist. lib. I. cap. 67. & de Mor. Germ. cap. 28.
(51) Lib III. cap. 10.
(52) Hist. lib. VI. cap. 1.

tricts de Mayence & de Darmstadt. Dans la suite des tems, une partie de cette Colonie abandonna la Germanie, pour s'emparer, à ce qu'il paroît, de l'Italie, à cause de sa fertilité; de-là vient que cette partie de la Germanie, abandonnée par les Helvétiens, fut appellée *le désert des Helvétiens :* nom que le Géographe Ptolomée lui a conservé dans sa description de la Germanie. « Le désert des Helvétiens, dit-il (53), s'étend » jusqu'aux Alpes. » Les Auteurs, dont les nouvelles découvertes ont rendu le plus authentique témoignage, placent ce *Désert* dans le Pays que cette Colonie Helvétique avoit autrefois habité (54).

§. 74. *Des Boïens.*

Les Boïens étoient, sans doute, un autre Peuple Gaulois. Nous avons observé, §. 70. 71. 72. & 73, qu'un nombre considérable d'entr'eux passa les Alpes, & fut s'établir en Italie. Une Colonie du même Peuple, non moins nombreuse que la première, suivit Sigovése en Germanie. Celle-ci s'établit, au rapport de Tacite, dans le voisinage des Helvétiens, avec lesquels elle contracta amitié. Cette union fut si sincère, que, dans la guerre que César fit aux Helvétiens, les Boïens se joignirent à ces Peuples, qui, lassés des inquiétudes qu'ils éprouvoient de la part des Romains, abandonnerent leur Patrie : l'armée des Helvétiens se trouva renforcée de trente deux mille hommes. César vainquit les Helvétiens, & permit aux Eduens d'accorder aux Boïens une demeure sur leurs frontières; les Eduens les reçurent aux mêmes droits de franchise qu'ils avoient eux-mêmes, & leur donnerent des terres. César lui-même (55) nous apprend ces particularités. Une grande partie de ces Boïens revint dans son ancienne Patrie, sous le Consulat de L. Calpurnius Piso Cesonius & de A. Gabrinius Nepos, l'an 696 de la fondation de Rome, & s'établit dans la Gaule Celtique : Pline (56) les met au nombre des Peuples de la Gaule Lyonnoise, aussi-bien que les Eduens, les Carnutes, les Sénons & les Aulerces, & dans le Pays que nous appellons le *Bourbonnois.* Leur Ville étoit *Gergovie*, dont César fait mention (57). Pour revenir aux Boïens, qui s'établirent dans la Germanie, il est constant qu'ils ont demeuré dans la Forêt Hercynie. Strabon rapporte sur la

(53) Lib. II. cap. 11. p. 57.
(54) Suizerus in Chronol. Helvet. part. I. p. 23. Ortelius in Thes. Geogr.
(55) De B. G. lib. I. cap. 28. & seq.
(56) Lib. IV. cap. 18.
(57) Lib. VII. cap. 9.

foi de Posidonius (58) que « les Boïens ont habité autrefois la Forêt » Hercynie, & qu'ils ont repoussé les Cimbres, qui vouloient s'y établir » (59). » Le lieu de l'établissement des Boïens, est déterminé, comme le dit Tacite (60), par le nom de *Bojohemum*, qu'il a reçu d'eux, & qui s'est conservé jusqu'à ce jour. (Le mot Germanique *Heim*, ou *Haim*, signifie *demeure*, *habitation ;* & c'est de-là que vient notre mot François *Hameau.* Ainsi *Bojohemum* signifie *la demeure*, *le séjour des Boïens*, la Bohême.) Du tems d'Auguste, ils furent chassés de leurs habitations par les Marcomans, sous la conduite de Marobodue (61). Vellejus Paterculus (62) dit que ces Marcomans établirent leurs nouvelles demeures dans la Forêt Hercynie. Il appelle même *Bojohemum* cette Contrée, quoique occupée par Marobodue. » Sentius Saturninus, dit-il (63), reçut ordre » de détruire la Forêt Hercynie, & de conduire, par le Pays des Cattes, » les Légions dans *Bojohemum* : c'est le nom qu'on donne au Pays » qu'habite Marobodue. » Nous trouvons encore des habitations des Boïens dans le Norique. César fait mention de ceux qui y passerent. » Les Helvétiens, dit-il (64), firent alliance avec les Boïens, qui avoient » habité au-delà du Rhin : ceux-ci avoient passé dans le Norique, & » avoient assiégé la Ville de ce nom. » La Ville de *Boiodure* étoit située au passage du Danube ; il s'est conservé long-tems des vestiges de cette Ville, que le nom des Boïens avoit rendue si célébre. Elle étoit située sur les frontières de la Vindélicie & du Norique, dans l'endroit où l'Oenus coule au milieu des deux Provinces. C'est pour cela que Ptolomée (65) la met au nombre des Villes de la Vindélicie. « Les Villes de la » Vindélicie, qui sont situées vers le Danube, sont, dit-il, Artobrige » & Boiodure. » Mais le Livre des Notices de l'Empire la place dans le Norique. « Boiodure, y est-il dit, est sous le Gouverneur de la première » Pannonie & du Norique ; c'est le Tribun de la Cohorte, qui y com-

(58) Lib. VII. p. 450.

(59) Posidonius rapporte, dans le même endroit, que les Cimbres, repoussés par les Boïens, se retirerent, vers le Danube, chez les Scordisces & les Taurisces, & que les Helvétiens & particulièrement les Tigurins & les Tugins se joignirent à eux, lorsqu'ils prirent le chemin de l'Italie. Florus *lib. III. cap. 3.* & Tite-Live *Epitome lib. LXVII.* disent qu'il y avoit parmi les Cimbres un *Boiorix* : l'on conjecture de-là, avec assez de vraisemblance, que les Boïens se joignirent aux Cimbres. Tite-Live *lib. XXXIV. cap. 45.* parle d'un *Boiorix*, petit Roi ou Chef des Boïens.

(60) De Mor. Germ. cap. 28.

(61) Strabo lib. VII. p. 445.

(62) Lib. II. cap. 108.

(63) Cap. 109.

(64) De B. Gall. lib. I. cap. 5.

(65) Lib. II. Geogr. cap. 14.

» mande. » Lazius & Aventin croient qu'elle fut, dans la suite, appellée *Padoue.* Mais, ce qui revient à peu près au même, Bruschius la met à l'embouchure la plus proche du Fleuve Oenus, d'ans l'endroit où est actuellement *Innstad.* Tout le Pays, qui s'étend depuis les frontières de la Vindélicie jusqu'à la Pannonie, le long du Norique, est appellé *le Désert des Boïens;* &, par conséquent, *Velser* (66) a eu raison de dire que « l'on trouve des restes du nom de *Boïens* dans presque tout le trajet » qu'il y a depuis la Forêt Hercynie jusqu'en Asie ». Strabon (67), parlant d'un Lac, qui est entre les sources du Danube & du Rhin, dit des Déserts des Boïens : « les Rhétiens n'ont qu'une très-petite partie de ce Lac, au » lieu que les Helvétiens & les Vindéliciens l'occupent presqu'en entier : » l'on trouve ensuite les Déserts des Boïens, qui s'étendent jusqu'en Pan- » nonie. » Pline (68) dit que « le Lac Peiso & les Déserts des Boïens se » joignent dans le Norique. » Il paroît que ce nom vient des habitations que les Boïens abandonnerent, lorsqu'ils passerent en Asie, ou lorsqu'ils se joignirent aux Helvétiens, pour aller s'établir dans la partie Occidentale de la Gaule.

§. 75. *Des Volces Tectosages.*

Les Volces Tectosages furent le troisième Peuple, qui se joignit à Sigovése. César (69), Pomponius Mela (70), Pline (71), Strabon (72) & Ptolomée (73) les appellent *Tectosages;* Tite-Live (74), Florus (75), Justin (76) & Ausone (77) leur donnent le nom de *Tectosagi.* Les Volces avoient été un Peuple de la Gaule Narbonnoise; ils étoient partagés en *Volces Arecomices,* & en *Volces Tectosages.* Ceux-là habitoient la rive Occidentale du Rhône, & Némauses (Nîmes) étoit leur Capitale : ceux-ci avoient leurs demeures vers les Monts Pyrenées, & Toulouse étoit la Capitale de tout le Pays soumis à leur domination : c'est ce que Strabon (78), Pline (79) & Ptolomée (80) nous apprennent. Quoiqu'on les ait comptés parmi les Peuples de la Gaule Narbonnoise, &

(66) Rerum Boicar. lib. II. p. 32.
(67) Lib. VII. p. 449.
(68) Lib. III. Hist cap. 24.
(69) De B. Gall. lib. VI. cap. 24.
(70) De situ orbis lib. II. cap. 5.
(71) Lib. III. cap. 4.
(72) Lib. IV. p. 286. lib. XII p. 850.
(73) Lib. II. cap. 10.
(74) Lib. XXXVIII. cap. 16.
(75) Lib. II. cap. 11.
(76) Lib. XXXII. cap. 3.
(77) De claris Urbibus XIII.
(78) Lib. IV. p. 284.
(79) Lib. III. cap. 4.
(80) Lib. II. cap. 10.

non

non parmi ceux de la Celtique, il est cependant vraisemblable qu'ils se joignirent à Sigovése, lorsqu'il sortit de la Celtique. Voici ce que dit Strabon (81) : « Les Tectosages habitent vers les Monts Pyrenées, & » touchent tant soit peu la partie Septentrionale des Monts Cemméniens. » Il est probable qu'ils ont été autrefois si puissans & si nombreux, qu'é- » tant survenu une sédition, on fut obligé d'en faire sortir une très-grande » partie, à laquelle se joignirent plusieurs de quelques autres Peuples. » César dit qu'ils s'établirent aux environs de la Forêt Hercynie, dans le tems que Sigovése avança de ce côté-là. « Il y a eu, dit-il (82), un tems » où les Gaulois étoient beaucoup plus vaillans que les Germains : au » lieu de se tenir sur la défensive, ils étoient les premiers à porter la » guerre dans le Pays de l'ennemi; ils envoyoient aussi des Colonies » au-delà du Rhin, pour décharger les Gaules d'un trop grand nombre » d'Habitans, qui manquoient de terres, qu'on put leur assigner. Ainsi » les Tectosages se sont emparés des Contrées les plus fertiles de la Ger- » manie, autour de la Forêt Hercynie, (qu'Eratosthéne & quelques Grecs » n'ont connue que de réputation, & qu'ils appellent Orcinie), & ils s'y » sont fixés. » *Lacarrius* (83), pour faire sortir les Cattes des Tectosages, & les Francs des Cattes, s'est imaginé que les Cattes de la Germanie ne faisoient qu'un même Peuple avec les Tectosages, & que cette partie du Pays des Tectosages, qui se dépeupla pour passer en Macédoine & en Gréce, sous les ordres de Brennus, resta aux Cattes ou Hessiens, & que la Hessie fut, par la suite, appellée la France d'au-delà du Rhin. Il s'appuye principalement sur ce que Tacite assigne aux Cattes, autour de la Foret Hercynie, les mêmes demeures que César donne aux Tectosages. Mais cela est plus facile à dire qu'à prouver. Nous connoissons trop peu les limites des Pays, où demeuroient les Cattes & les Tectosages, pour qu'on puisse prouver qu'ils habitoient dans les mêmes lieux, & qu'ils ne faisoient qu'un même Peuple. On peut admettre qu'une partie des Cattes a habité le Pays des Tectosages; mais c'est trop avancer que de prétendre que tous les Cattes tirent leur origine des Tectosages, & que les deux Peuples n'en faisoient qu'un.

---

(81) Lib. IV. p. 286.
(82) Lib. VI. de. B. Gall. cap. 26.
(83) De Colon. Gallor. lib. I, cap. 4. p. 62. & lib. V. cap. 1. p. 242.

§. 76. *Des Gothins.*

On croit que les Gothins, qui habitoient dans la Germanie vers le Viagrus, étoient aussi du nombre des Colonies Gauloises, qui suivirent Sigovése. Ils habitoient derrière les Marcomans, &, par conséquent, ils étoient dans le voisinage des Boïens, avant que ceux-ci eussent été chassés du *Bojoheme* (de la Bohême). Tacite (84) assure que les Gothins parloient encore, de son tems, la Langue Gauloise, & il en conclut qu'ils étoient Gaulois d'origine. « Derrière les Marcomans, & les Quades, » dit l'Historien, sont des Peuples *moins puissans* (85), les Marsignes, » les Gothins, les Oses & les Bures.... Les Gothins parlent la Langue » Gauloise, & les Oses celle de la Pannonie ; il est visible qu'ils ne » sont pas Germains, d'*autant qu'ils ont la lâcheté de payer Tribut*, les » uns aux Sarmates, les autres aux Quades, *qui les traitent en étrangers.* » *Pour comble d'opprobre*, les Gothins sont employés aux mines de fer. »

§. 77. *Des Estyens.*

On doit, peut-être, mettre aussi au nombre des Peuples de la Colonie de Sigovése, les Estyens, qui ont habité la rive droite de la Mer des Suéves, qu'on appelle aujourd'hui la Mer Baltique ; ils avoient, par conséquent, leurs demeures dans la Prusse, dans la Lithuanie, & dans la Livonie. Tacite assure que leur Langue approche beaucoup de la Bretonne. « L'on trouve, dit-il (86), à droite de la Mer Suévique, les » Estyens, qui vivent & s'habillent comme les Suéves, mais dont la » Langue ressemble plutôt à celle des Bretons. » Le même Auteur nous apprend (87) que » la Langue Bretonne étoit la même que la Cel» tique, & qu'elle en tiroit son origine. « Leur Langage prouve donc qu'ils sont Celtes d'origine ; mais la culture des terres, à laquelle ils s'appli-

(84) De Mor. Germ. cap. 43.

(85) Le texte porte *nec minus valent* ; ce qui fait un sens tout différent. Mais il faut supprimer la négation, qui a été interpollée : elle ne s'accorde point avec la suite. Ici Tacite dit que » les Marsignes, les Gothins, &c. ont la lâcheté » de payer Tribut... aux Quades, qui les traitent » en étrangers ; que, pour comble d'opprobre, » les Gothins sont employés aux mines de fer. » Il venoit de dire *Chap.* 42. que « le Quades » soutiennent *dignement* la gloire du nom Sué» vique ; que la Cité des Marcomans est *la plus* » *puissante* & la plus fameuse par ses exploits. » Quand on rapproche ces textes les uns des autres, quand on les considére ensemble, comment est-il possible de prétendre qu'un Historien judicieux a dit que « *les Marsignes* & *les* » *Gothins*, Peuples trop lâches pour être regardés » comme Germains, *ne sont pas moins puissans que* » *les Marcomans* & *les Quades*, qui soutiennent » dignement la gloire du nom Suévique ? » *Nota de l'Editeur.*

(86) De Mor. Germ. cap. 45.

(87) Agricol. cap. 11.

quoient, fait voir qu'ils n'étoient point Germains. Tacite ajoute (88): « Ces Peuples s'appliquent à l'Agriculture avec plus de patience que ne » comporte la pareſſe ordinaire des Germains. » César auſſi attribue aux Germains la même négligence. « Ils ne s'appliquent point, dit-il (89), » à l'Agriculture : leur principale nourriture conſiſte dans du lait, du fro» mage & de la chair. »

§. 78. *Des Carnes.*

Juſtin remarque que la Colonie de Sigovéſe avoit pénétré dans l'Illyrie; c'eſt-là, par conſéquent, qu'il faut chercher les Peuples, d'origine Gauloiſe, qui ſuivirent le Prince Celte dans ſon expédition. Les Carnes, Peuple de la Gaule Togate, ſont du nombre; ils avoient leurs demeures entre les Vénétes & les Iſtriens, &, par conſéquent, ils n'étoient pas éloignés de l'Illyrie : le Fleuve Tilavente les ſéparoit des Vénétes, le Formion des Iſtriens, & les Alpes des Noriques. Les anciens Géographes comptent parmi leurs Villes Aquilée & *Tergeſte* (90). Pomponius Mela, parlant de l'Italie, s'exprime ainſi (91) : « Il y a différentes Na» tions, qui habitent dans l'intérieur de cette Contrée : les Carnes & » les Vénétes, qui ſont ſur la gauche, habitent la Gaule Togate. » Pline » dit (92) : les Vénétes, les Carnes, les Japydes, les Iſtriens, occupent » la dixième partie de l'Italie (93); le grand & le petit Tilavente, » l'Anas, qui reçoit le Varrame, l'Alſa, le Natiſon, qui ſe joint au » Turre, arroſent la Ville d'Aquilée, qui eſt ſituée à douze mille pas de » la Mer. C'eſt-là le Pays des Carnes, qui confinent aux Japides.... Le » Golfe & la Ville de Tergeſte ſont à treize mille pas d'Aquilée. Le » Fleuve de Formion eſt éloigné de plus de ſix mille pas, & l'ancienne » frontière d'Italie, qui s'appelle aujourd'hui l'Iſtrie, eſt augmentée » de cent quatre-vingt pas depuis Ravenne. » Strabon (94) dit : « Quel» ques-uns des Noriques & des Carnes habitent dans l'intérieur du Golfe » Adriatique & les Pays qui ſont aux environs d'Aquilée.... (95) Les » Carnes demeurent au-deſſus des Vénétes.... (96) Les Rhétiens & les

(88) De Mor Germ cap. 45.
(89) De B. G. lib. VI. cap. 22.
(90) Actuellement *Trieſte*, petite Ville de la Contrée de Carſo, en Iſtrie. Elle eſt ſur le *Golfe de Trieſte*, partie de celui de Veniſe, à trois lieues de Capo d'Iſtria, vers le Nord.
(91) Lib. II. cap. 4.
(92) Hiſt. Nat. lib. III. cap. 5.
(93) Cap. 18.
(94) Lib. IV. p. 316.
(95) Lib. V. p. 330.
(96) Lib. VII. p. 447.

» Noriques s'étendent jusqu'aux Alpes, & regardent l'Italie ; les uns » sont voisins des Insubres, les autres des Carnes & des Pays qui sont » aux environs d'Aquilée...... (97). Il y a un trajet de Tergeste, peu- » plade des Carnes. » Ptolomée, dans son Italie, s'explique ainsi (98): » Après le circuit du Golfe Adriatique, qui est dans le Pays des Carnes, » l'on pénétre dans une Contrée, où l'on trouve les sources des Feuves » Tilavente & Natison. » Un fragment des fastes triomphaux nous apprend que les Carnes étoient Gaulois d'origine. On y lit (99) : « Q. Æmilius » M. L. F. N. Scaurus, Consul, triompha des Carnes Gaulois. »

§. 79. *Des Japydes.*

Les Japodes, Japydes ou Japides étoient voisins des Carnes. Par la même raison que nous avons reconnu que ceux-ci étoient du nombre des Colonies, qui s'établirent sous le commandement de Sigovèse, nous ne faisons aucune difficulté de leur joindre les Japydes. Etienne de Bysance (99) les appelle « un Peuple Celte, qui habite, dit-il, près de » l'Illyrie, comme Denys nous l'apprend dans son XVI. Livre ». Strabon (1) dit que « c'est un Peuple, partie Celte, partie Illyrien, & qui est » composé de ces deux Nations. ». Il dit encore (2) que « la Ville de Sé- » geste est située sur les Alpes, qui s'étendent jusqu'au Pays des Japodes ; » Peuple partie Celtes, & partie Illyriens. » Pline (3) décrit leur situation, en disant que « le Pays des Carnes est joint à celui des Japides. » Strabon s'exprime ainsi (4) : « Les Japides sont situés sous le mont Al- » bion, qui est extrêmement haut, & ferme les Alpes; ils touchent d'un » côté à la Pannonie & au Danube ; de l'autre, à la Ville d'Adria. C'é- » toit une Nation belliqueuse, mais César Auguste vint à bout de la » dompter. Leurs Villes sont, Métule, Arupine, Monete, & Vende. » Après les Japodes vient le Pays des Liburniens. » Dion Cassius (5) rapporte la cruelle défaite de ce Peuple à l'an 721 de la fondation de Rome, sous le Consulat de Lucius Cornificius, & de Sextus Pompeius. Cependant il faut les compter au nombre des Peuples qui suivoient Sigovèse.

(97) Lib. VII. p. 482.
(98) Lib. III. Geogr. cap. 1.
(99) Apud *Gruter.* Tom. I. Inscript. p. 298.
(100) Etienne de Bysance & Strabon appellent ces Peuples *Japodes*; Pline leur donne le nom de *Japides*, & Ptolomée lib. II. cap. 25. p. 65. & Dion Cassius lib. XLIV. p. 412. les nomment *Japydes.*

(1) Pag. 207.
(2) Lib. IV. p. 317.
(3) Lib. III. cap. 18.
(4) Lib. VII. p. 483.
(5) Lib. XLIX. p. 412.

§. 80. *Des Taurisces.*

Les Taurisces aussi étoient, autrefois, voisins des Carnes. Il faut donc distinguer ceux, dont il est question ici, d'autres du même nom, qu'on appelloit également Taurins, desquels il est fait mention dans Etienne de Bysance. Strabon prouve que les premiers étoient Gaulois d'origine. « Posidonius, dit-il (6), rapporte que les Cimbres, chassés de leur » Pays par les Boïens, vinrent s'établir près du Danube chez les Scor» disces Gaulois, ensuite chez les Teuristes & chez les Taurisces; ceux-ci » étoient aussi Gaulois. » Le même Auteur dit plus loin (7), « les Daces » vainquirent les Boïens & les Taurisces, Peuples Celtes. » Ils avoient été mis, autrefois, au nombre des Noriques, &, de fait, ils avoient demeuré dans le fond du Golfe Adriatique, & aux environs d'Aquilée. » Après ces Peuples, dit Strabon (8), il y a quelques Noriques & les » Carnes, qui sont leurs voisins, & qui habitent dans le fond du Golfe » Adriatique, & dans les Pays voisins d'Aquilée. Les Taurisces sont aussi » Noriques. » Pline (9) dit « qu'il y avoit, autrefois, dans le voisinage » des Carnes, un Peuple qui s'appelloit *Taurusce*, & qui porte aujourd'hui » le nom de *Norique.* » Le même Auteur dit (10) qu'il occupoit la partie de la Pannonie, qui est derriere le Mont Claude.

§. 81. *Des Villes bâties par la Colonie de Sigovèse.*

Après avoir parlé des Peuples, qui passerent le Rhin sous les ordres de Sigovèse, & qui se répandirent jusqu'en Pannonie par les rives du Danube, par la Forêt Hercinie & par les détroits de l'Illyrie, il faut dire un mot des Villes qui furent bâties par ces Colonies Gauloises, ou qui reçurent d'elles leur nom. Telles sont les Villes dont la terminaison est *Durum*: Les Celtes désignerent par-là celles qui étoient situées près des Fleuves. Ptolomée (11) nomme *Bragodurum*, Ville située dans la Rhétie, & qu'on croit être aujourd'hui *Biberach ;* il fait mention aussi d'*Ebodurum*, & d'*Ectodurum*, Villes situées vers le Rhin, assez près de Brégentz en Souabe. Dans la Table de Peutinger, l'on trouve dans la Norique, vers le Danube, *Serviodurum*, distante de vingt-sept mille pas de Reginum, du côté du Levant: on croit que c'est *Straubing*, Ville du Duché de Ba-

(6) Lib. VII. p. 450.
(7) Pag. 481.
(8) Lib. IV. p. 316.
(9) Lib. III. cap. 20.
(10) Lib. III. cap. 25.
(11) Lib. II. Geogr. cap. 12.

viere. Nous avons parlé de *Bojodurum* dans le §. 74. où il a été question des Boïens, qui habitoient le Norique. On trouve autant de Villes de l'ancienne Gaule, dont la terminaison annonce leur origine Celtique, que l'on en trouveroit avec peine dans toutes les autres parties du monde. Dans l'Itinéraire d'Antonin, en allant de Milan à Mayence par les Alpes Pennines, l'on trouve *Salodurum*, éloignée d'Avenches de vingt-sept mille pas. En partant de Belgrade le long des frontières de la Pannonie, pour aller dans les Gaules, où étoit la trentiéme Légion, l'on rencontre *Vitudurum*, éloignée de Fîme de vingt mille pas, & de Vindisch de vingt-quatre mille pas. De Milan à Vienne, en passant par les Alpes Cottiennes, l'on trouve *Autessiodorum*; d'Autun à Paris, *Brivodurum*; de Bordeaux à Autun, *Ernodurum*; de Milan, par les Alpes Graïennes, à Strasbourg, *Velatudurum*, éloignée de Besançon de vingt-deux mille pas, & *Epamantadurum* distante de *Velatudurum* de douze mille pas; de la Colonie de Trajan à Cologne, *Feudurum*. Ptolomée (12), dans sa description de la Gaule Belgique, fait mention *de Divodurum*, dans le Diocèse de Mets, de laquelle, selon l'Itinéraire d'Antonin, *Ibliodurum* est éloignée de huit mille pas, sur le chemin de Reims à Mets. Dans la Germanie inférieure, chez les Bataves, l'on trouve *Batavodurum*; chez les Helvétiens, *Ganodurum*. Tacite (13) parle d'un Bourg, dépendant de Cologne, appellé *Marcodurum*, aujourd'hui *Duren*, Ville du Duché de Juliers.

Nous joindrons aux Villes, qui ont la terminaison en *Durum*, celles qui finissent par *Dunum*: elles sont également Celtiques. Il y a dans la Germanie *Lugidunum*, aujourd'hui Glogace, Capitale du Duché de ce nom, en Silésie; *Segodunum*, Nuremberg; *Meliodunum; Carrodunum*, que Bonfin & quelques autres croyent être *Cracovie*, Capitale de la Pologne. Ptolomée (14) parle de *Tarodunum* & de *Rhobodunum*, Villes situées vers le Danube. Ptolomée (15) met encore dans la Vindelicie *Carrodunum*, qu'on prétend être *Kraiburg*, Bourg de Baviere, situé sur l'Inn, & *Cambodunum*, Ville des Suèves, aujourd'hui *Kempten*, Ville du Cercle de Souabe. Dans le Norique (16), *Gesodunum*, qu'on croit être *Klintz*, Capitale de la haute Autriche; dans la Pannonie supérieure (17), une

(12) Lib. II. cap. 9.
(13) Lib. IV. cap. 28. Histor.
(14) Lib. II. cap. 11. Geogr.
(15) Lib. II. cap. 13.
(16) Cap. 14.
(17) Cap. 15.

autre Ville du nom de *Carrodunum*, qu'on conjecture être *Komburg*, petite Ville de la basse Stirie; & enfin *Noviodunum*, que Lazius dit être *Neuburg*, autre Ville de la Stirie. Justin (18), dont on a rapporté le passage §. 72. nous apprend que Sigovèse avoit aussi laissé des Colonies dans la Pannonie. Or, combien ne trouve-t-on pas dans la Gaule de Villes, qui ont non-seulement la même terminaison, mais encore le même nom? Ptolomée (19) fait mention de trois Villes de la Gaule, appellées *Lugdunum*, l'une dans le Commingeois, Pays de la Gaule Aquitanique, l'autre chez les Eduens, Peuple de la Gaule Lyonnoise; enfin, la troisiéme, chez les Bataves, Peuple de la Gaule Belgique. Il y a quatre Villes appellées *Noviodunum*, la premiere dans le Soissonnois, Pays de la Gaule Belgique (20); la seconde chez les Bituriges Aquitaniques (21); la troisiéme chez les Eduens (22); & la quatriéme chez les Aulerques, Peuple de la Gaule Lyonnoise (23). Ptolomée (24) place dans le Pays des Eduens *Augustodunum*; dans le Pays de Tours, *Cæsarodunum*, & *Segodunum*, dans le Rouergue. Selon l'Itinéraire d'Antonin, en allant de Milan à Arles par les Alpes Cottiennes, l'on trouve *Eburodunum*, éloignée de dix-sept mille pas des Caturiges; de Milan à Mayence, par les Alpes Pennines, l'on rencontre *Minnodunum*, distante de treize mille pas d'Avenches, Ville du Canton de Bern, en Suisse; & de Reims à Mets, l'on trouve *Virodunum*. Joignons à ces Villes *Mancedunum*, *Dunum Castrum*, *Exoldunum*, *Lausdunum*, *Magdunum* (25): leur terminaison prouve qu'elles étoient situées sur des collines; le mot Celtique *Dunum*, signifie une colline. Les Belges appellent encore aujourd'hui *Dunes* des monts de sables situés le long de l'Océan.

Nous attribuons encore aux Gaulois les Villes dont le nom se termine par le mot *Bona*. Telles sont *Brigobona*, dans le Pays des Rhétiens, vers l'Océan, qu'on croit être *Beyern*, & dont il est fait mention dans la Table de Théodose; *Vindobona*, aujourd'hui Vienne, Capitale de l'Autriche, qui, dans l'Itinéraire d'Antonin, se trouve sur le chemin de la Pannonie dans les Gaules, cottoyant la Méditerranée. Ptolomée (26) fait

(18) Lib. XXIV. cap. 4.
(19) Lib. II. Geograph. cap. 7. 8. 9.
(20) Cæsar de B. G. lib. II. cap. 12.
(21) Cæsar de B. G. lib. VII. cap. 12.
(22) Id. lib. VII. cap. 55.
(23) Ptolomæus lib. II. cap. 8.
(24) Lib. II. cap. 7. 8.
(25) De his Hadrianus Valesius in Notitiâ Galliarum.
(26) Lib. II. Geogr. cap. 8.

mention de *Juliobona*, qui est certainement *Lilebonne*, petite Ville du Pays de Caux dans la Normandie, & *Augustomana* (Troies), dans le Pays des Tricassiens : ces deux Villes sont de la Gaule Lyonnoise. Dans l'Itinéraire d'Antonin, *Augustomana* est appellée *Augustobona*, (& c'est son véritable nom) : de même dans la Notice de l'Empire, on donne à *Vindobona* le nom de *Vidomana*, Ville de la haute Pannonie. Enfin *Visontium*, Ville de la haute Pannonie, dont parle Ptolomée (27), *Carnuntum*, autre Ville de la haute Pannonie ou du Norique, dont il est fait mention dans Vellejus Paterculus (28) & dans Pline (29), & *Megentiana*, qui est, selon l'Itinéraire d'Antonin, une Ville de la haute Pannonie, désignent par leurs propres noms, qui répondent à ceux des plus célebres Villes de l'ancienne Gaule, qu'elles ont été bâties par les Gaulois. *Bononia* paroît aussi tirer son origine des Boïens; Ptolomée (30) la place dans la Pannonie supérieure. L'on connoît une Ville de ce nom dans le Pays des Boïens, & dans la Gaule d'en-deçà le Pô ; elle s'appelloit autrefois *Felsina*, &, par la suite, elle reçut des Boïens le nom de *Bononia* (31). Je ne parlerai point ici de *Bononia*, Ville du Pays des Morins dans la Gaule ; (c'est Boulogne-sur-Mer) : elle portoit anciennement le nom de *Gessioracum*, & nous voyons dans la Table de Théodose, qu'elle reçut le nom de *Bononia* vers le quatriéme siécle.

Voilà, autant que le permet la connoissance incertaine des anciens tems, tout ce que j'ai trouvé dans l'antiquité sur la Colonie de Sigovèse, sur les Peuples qui la composoient, sur les Contrées où ils se sont établis, & sur les Villes qu'ils ont bâties. La multitude d'Habitans, dont la Gaule étoit surchargée, semble avoir mis dans la nécessité d'envoyer la bouillante jeunesse, qui étoit en grand nombre, & qui composa la Colonie de Sigovèse, chercher des établissemens dans la Forêt Hercynie de la Germanie, dans le Norique & dans la Pannonie.

§. 82. *Colonie de Cambaule.*

Les Colonies, dont nous venons de parler, s'étant multipliées pendant plusieurs siécles dans les Pays où elles s'étoient établies, elles en sortirent encore, & furent chercher d'autres établissemens dans les Contrées voi-

(27) Lib. II. cap. 18.
(28) Lib. II. cap. 109.
(29) Lib. IV. cap. 12.
(30) Lib. II. cap. 15.
(31) Livius lib. XXXVII. cap. 57. Coll. Plini lib. III. Hist. cap. 16.

sine

fines de la Thrace. Pausanias (32) nous donne la description de cette expédition, qui fut entreprise par des Gaulois, sortis, non de la Gaule, mais de leurs nouvelles demeures. « Les Celtes, dit-il, sortirent de » leur Pays, & entreprirent leur première expédition sous les ordres de » Cambaule. Etant arrivés jusqu'aux frontières de la Thrace, ils n'oserent » avancer plus loin, parce qu'ils sçavoient que les troupes qu'ils avoient » emmenées étoient en trop petit nombre pour se mesurer, à forces » égales, avec les Grecs. » Quand Pausanias fait venir cette Colonie de la première demeure des Celtes, il ne faut pas croire qu'il ait entendu parler d'autres Pays que de ceux que les Colonies Celtiques avoient occupés dans la Germanie. J'ai prouvé §. 30. qu'il entend la *Germanie* par la *Celtique*. Il y a bien des raisons qui engagent à penser que Pausanias a rapporté une expédition différente de celle de Sigovése. La première fut conduite par Sigovése, & Cambaule étoit à la tête de la seconde. Dans l'une, les Celtes s'arrêterent dans la Forêt Hercynienne, & dans l'autre, ils pénétrerent jusqu'aux frontières de la Thrace. Celle-là arriva plus de 300 ans avant l'expédition de Brennus en Gréce, comme on le verra par la suite, & celle-ci, au contraire, ne la précéda que de quelques années. Il paroît même que les Celtes, qui avoient combattu sous les ordres de Cambaule, conseillerent à Brennus d'envahir la Gréce, & se joignirent à lui, dans la suite, pour cette entreprise. Voici ce que dit Pausanias (33) : « Les Celtes résolurent de porter une seconde fois la » guerre chez les Nations étrangéres; ils y furent principalement incités » par ceux qui s'étoient, auparavant, mis en campagne sous les ordres » de Cambaule, & qui, s'étant déjà livrés aux excès d'une cupidité » sans bornes, ne respiroient que rapines & pillage : on s'assembla, & » il y eut sur pied un corps très-considérable d'Infanterie & un corps de » Cavalerie qui n'étoit guères moindre. Les Chefs diviserent cette armée » en trois parties, dont chacune prit route vers le Canton qui lui avoit » été assigné.... Brennus & Achicorius se mirent à la tête de ceux qui » passoient en Péonie. » Puisque Justin (34) fait sortir l'armée que commandoit Brennus, des Gaulois, qui s'étoient anciennement établis au-delà du Rhin, & qui avoient pénétré jusqu'en Pannonie par les détroits de

(32) Lib. X. p. 842.
(33) Lib. X. p. 843.
(34) Lib. XXIV. cap. 4. 6.

l'Illyrie, & puisque, selon Pausanias, l'armée de Brennus étoit composée d'une partie des troupes de Cambaule, nous en concluons que l'armée de Cambaule ne sortit point de la Gaule, ni des premières habitations des Celtes, mais des Colonies Celtiques, qui s'étoient établies au-delà du Rhin. Justin (35) semble parler aussi de la Colonie Celtique que Cambaule conduisit jusqu'aux frontières de la Thrace. « Une Colonie » de Gaulois, dit-il, s'établit dans la Pannonie : ils dompterent les ha» bitans du Pays, & firent long-tems la guerre avec leurs voisins. » Les Historiens ne disent point quels furent les Gaulois, qui assisterent à cette expédition; mais, après un mur examen, nous croyons que ce furent les Peuples qui s'étoient fixés dans le voisinage de la Pannonie, & qui avoient pénétré jusques dans la Thrace. De-là nous conjecturons que les Tectosages, les Scordisces & les Taurisces marcherent sous les ordres de Cambaule. Nous allons parler des uns & des autres.

§. 83. *Des Tectosages.*

Justin s'exprime ainsi en parlant des Tectosages & des Scordisces (36) : « Les Gaulois, dans une guerre malheureuse contre les Delphes, » ayant perdu Brennus, leur Chef, prirent subitement la fuite, & pas» serent partie en Asie, partie en Thrace. De-là ils prirent, pour s'en » retourner dans leur ancienne Patrie, le chemin par lequel ils en étoient » sortis. Une partie de ces troupes se fixa au confluent du Danube & » de la Save, & prit le nom de Scordisces. Mais les Tectosages, étant » revenus à Toulouse, leur ancienne Patrie, & y ayant été attaqués » d'une maladie contagieuse, n'eurent pas plutôt recouvré la santé, que, » pour se conformer aux réponses des augures, ils jetterent dans le Lac » de Toulouse l'or & l'argent qu'ils avoient amassé dans ces guerres » sacriléges. Cépion, Consul Romain, l'enleva long-tems après... Attirée » par l'envie de faire du butin, une partie considérable des Tectosages » retourna en Illyrie, dépouilla les Istriens, & se fixa en Pannonie. » Il y a du vrai & du faux dans ce passage. Nous avouerons volontiers que les Tectosages s'établirent en Pannonie, & les Scordisces au confluent du Danube & de la Save; mais nous nierons, en même tems, que ces deux Peuples, ou l'un d'eux, se soient retirés dans ces Pays des débris de

(35) Lib. XXIV. cap. 4.
(36) Lib. XXXII. cap. 3.

l'armée de Brennus. Tous les anciens Ecrivains sont d'accord qu'il ne resta que peu de monde, ou même pas un seul homme de l'armée que Brennus conduisit en Gréce. Pausanias rapporte (37) « qu'il n'en revint personne sain & sauf. » Pour la même raison, Strabon, fondé sur l'autorité de Posidonius (38), met au nombre des fables le retour des Tectosages dans leur Patrie, & la perte qu'ils firent de leur trésor, en le jettant dans le Lac de Toulouse. Justin (39) assure lui-même que l'armée de Brennus périt entièrement dans la Gréce, & qu'il n'en resta pas un seul homme. « On ne sçait, dit-il, comment il arriva que d'une armée aussi » nombreuse, & qui, peu de tems auparavant, avoit eu assez de con» fiance en ses propres forces pour faire la guerre aux Dieux, il ne resta » pas un seul homme qui pût perpétuer le souvenir d'une si grande dé» faite. » Si ce que Justin rapporte ici est vrai, comment peut-il se faire qu'un Peuple considérable de la Nation des Tectosages, composé des débris de l'armée de Brennus, & échappé de la défaite cruelle de Delphes, ait été s'établir dans la Pannonie ? Comment a-t-il pu se faire qu'un nombre non moins considérable de Tectosages soit revenu de cette expédition dans la Gaule ? Comment, enfin, peut-on croire que les Scordisques se soient établis aux environs du Danube, après être retournés dans leur Patrie ? Si donc il faut s'en rapporter à ce que dit Justin de l'établissement des Tectosages dans la Pannonie, nous devons croire nécessairement qu'ils étoient venus d'ailleurs que de la Gréce, & qu'ils ne faisoient point partie de l'armée de Brennus. Cambaule a pu facilement y établir une partie de ceux qui marchoient sous ses ordres en partant de la Germanie pour aller dans la Thrace. J'ai prouvé dans le §. 75. qu'il y avoit en Germanie une Colonie de Tectosages, & il paroît que Cambaule, marchant vers la Thrace & la Gréce, craignit d'avancer trop loin, logea son armée dans la Pannonie jusqu'à la Thrace, & établit dans la Pannonie les Tectosages qui étoient dans son armée : ceux-ci en sortirent peu de tems après, & passerent en grand nombre dans l'Asie, comme nous le verrons dans la suite.

§. 84. *Des Scordisques.*

Par la même raison que nous ne comptons point les Tectosages parmi

(37) Lib. X. p. 856.
(38) Lib IV. p. 287.
(39) Lib. XXIV. cap. 8.

les restes de l'armée de Brennus, nous en excluons les Scordisques, & nous les plaçons aussi au nombre des compagnons de Cambaule, malgré le témoignage contraire d'Athenée (40). Καρδίσται, les *Cordistes*, dont il parle, sont les mêmes que d'autres (41) appellent *Scordisces* ou *Scordisques*. Voici le passage d'Athenée: « Les Gaulois, qu'on appelle *Cor-* » *distes*, ne souffrent point d'or dans leur Pays, & ne veulent point » que la populace insulte les Etrangers. Cette Nation est un reste des » Gaulois qui marcherent contre les Delphes, sous la conduite de » Brennus. Bathanatius, leur Chef, les établit dans les campagnes voisines » du Danube: c'est de lui que le chemin, par lequel ils s'en retournerent, » reçut le nom de Bathanatie, & ceux qui descendent de lui sont, encore » aujourd'hui, appellés Bathanates. » Justin (42), comme nous l'avons vu dans le §. 83, fait sortir ce Peuple des Gaulois, & nous avons prouvé la même chose dans le §. 63. Leurs demeures sont dans le même Pays, où Pausanias dit que Cambaule conduisit les Celtes qu'il commandoit, puisqu'ils s'établirent fort au large dans les terres qui sont au confluent du Danube & de la Save, entre les frontières de l'Illyrie, de la Péonie & de la Thrace. Voici ce que Strabon dit de ces Peuples (43): « Les » Scordisques habiterent vers le Danube. On les sépara en deux parties, » & l'on appella les uns les grands Scordisques & les autres les petits » Scordisques. Ceux-là habitoient entre les deux Fleuves qui se jettent » dans le Danube, sçavoir, le Noarus (44), qui est, dit-on, au-dessus de » la Ville de Ségeste, & le Martus, ou comme d'autres l'appellent, le » Bargus; ceux-ci demeurent un peu au-dessus de ce Fleuve, & confinent » aux Mœsiens & aux Triballes. Les Scordisques posséderent quelques » îles, & augmenterent tellement leurs forces qu'ils furent en état de » pénétrer en Illyrie, en Péonie & dans la Thrace. Ils s'emparerent » même de toutes les îles du Danube: ils fonderent les Villes Heorta » & Capedunum. Les Triballes & les Mysiens habitent vers le Danube, » après les Scordisques. » Strabon (45) observe que les Scordisques

(40) Lib. VI. cap. 5. p. 234.
(41) Strabo lib. VII. p. 454.
(42) Lib. XXXII. cap. 3.
(43) Lib. VII. p. 489. & seq.
(44) Il paroît que Strabon entend ici la *Save* par le *Noarus*. On le conjecture de ce qu'il dit *Liv. VII. p.* 482. « Le Noarus commence à de- » venir navigable près de la Ville de Ségeste, » où il reçoit le Calapis, qui coule par le Pays » des Japodes, en tombant du Mont Albion, il » va se jetter dans le Danube, auprès du Pays » des Scordisques. » On peut ajouter ici ce que Justin dit *Liv. XXXII. chap.* 3.
(45) Lib. VII. p. 482.

pénétrerent jusqu'en Illyrie & en Thrace, & que c'est pour cela qu'ils furent confondus avec les Illyriens & les Thraces. « Il n'y avoit, » dit-il, d'autre séparation entr'eux que le Fleuve Parisus, qui tombe » des Montagnes dans le Danube, en coulant par le Pays des Scordis- » ques Gaulois : ceux-ci se sont mêlés avec les Thraces & les Illyriens. » Florus (46) leur donne même en commun le nom de Thraces. « Les plus » féroces des Thraces, dit-il, étoient les Scordisques. » Tite-Live (47) dit qu'ils habitoient la Thrace : « Le Consul C. Porcius fut vaincu dans » la Thrace par les Scordisques. » Il dit encore que le Consul Livius » Drusus combattit heureusement dans la Thrace contre les Scordisques, » Nation originaire de la Gaule. » Les Scordisques, vaincus par les Romains l'an de Rome 641, &, au rapport de Tite-Live, par le Consul Livius Drusus, qui en fit un grand carnage, se retirerent dans les îles du Danube. Strabon s'exprime ainsi (48) : « Les Autariates furent d'abord » vaincus par les Scordisques, ensuite par les Romains, qui combattirent » aussi les Scordisques : ce Peuple avoit long-tems dominé. » Florus (49) dit que « Drusus repoussa plus loin les Scordisques, & les empêcha » de passer le Danube. » Appien parle ainsi (50) : « Il y a dans ce Pays » beaucoup de Peuples Illyriens, qui sont célébres, & qui occupent à » présent la plûpart des terres des Scordisques & des Triballes. Ils se » firent la guerre jusqu'à ce que les Triballes, qui restoient, prirent la » fuite, & se retirerent dans le Pays des Gétes, au-dessus du Danube. » Les Scordisques, ayant été battus par les Romains, qui leur firent » souffrir ce qu'ils avoient fait endurer aux autres, se retirerent dans » les îles du même Fleuve.... Par le laps du tems, ceux-ci revinrent sur » leurs pas, & s'emparerent des frontières de la Pannonie : c'est pour » cela qu'il y a encore des Scordisques parmi les *Pannoniens* (51). » Aussi Ptolomée (52) place les Scordisques dans la Pannonie inférieure, & Pline (53) assure qu'ils ont habité le devant du Mont Claude dans la Pannonie. » Certainement, dit-il, ces Peuples ont demeuré dans la

(46) Lib. III. cap. 4.

(47) Epitome LXIII.

(48) Lib. VII. p. 489.

(49) Lib. III. cap. 4.

(50) De bellis Illyric. p. 1195.

(51) On voit par le *Livre des guerres des Illyriens pag.* 1202. qu'Appien entend les Pannoniens par le mot Παιονας. Mais il s'est trompé avec plusieurs autres Ecrivains Grecs : les Pæones sont différens des Pannoniens, comme nous l'apprend Dion Cassius *Liv. XLIX. p.* 412. Auteur le plus croyable sur ce fait.

(52) Lib. II. cap. 16.

(53) Lib. III. cap. 25.

» Pannonie... L'on y trouve le Mont Claude, dont les Scordisques oc-
» cupent le devant, & les Taurisces le derrière. »

§. 85. *Des Taurisces.*

Enfin nous mettons les Taurisces au nombre des Peuples Celtes, qui paroissent avoir suivi Cambaule jusqu'en Thrace. Nous avons vu §. 78. qu'ils se disoient descendus des Gaulois. Sigovése les conduisit, lors de son expédition, dans le Norique & dans les Pays voisins d'Aquilée; mais ils sortirent de-là sous les ordres de Cambaule, & allerent chercher d'autres habitations entre l'Illyrie & la Thrace. Pline (54) & Strabon (55) disent qu'ils ne demeurerent plus dans le Norique. Strabon les place sur les frontières de l'Illyrie & de la Thrace, vers le Danube. Il rapporte (56) dans un passage cité §. 71. que les Boïens, ayant été chassés de même de la Gaule d'en-deçà le Pô, vinrent vers le Danube, & s'établirent parmi les Taurisces. Il dit (57) que « Bœrebistas, Prince Géte, passa
» hardiment le Danube, ravagea la Thrace jusqu'aux frontières de la Ma-
» cédoine & de l'Illyrie, & commença à consterner les Romains; qu'il
» détruisit les Celtes, qui étoient mêlés avec les Thraces & les Illyriens,
» ruina les Boïens, dont Critasirus étoit Roi, ainsi que les Taurisces, à
» cause de leurs richesses. » Il place les Taurisces assez près des Scordisques, dont on a déjà parlé, & nous apprend (58) clairement que les Taurisces, ainsi que les Scordisques, s'étoient mêlés avec les Illyriens. « Les Daces,
» dit-il, vainquirent les Boïens & les Taurisces, Peuples Celtes, soumis
» à Critasirus, qui étendoit sa domination sur cette partie de la Contrée,
» quoique les bornes des deux dominations fussent marquées par le Pari-
» sus, qui se précipite des Montagnes dans le Danube, en roulant ses
» eaux à travers le Pays des Scordisques Gaulois; ils en firent ainsi un
» vaste désert. Il est incontestable que les Boïens & les Taurisces ha-
» biterent confusément avec les Illyriens & les Thraces; mais les Daces
» les détruisirent. » Strabon (59) confirme dans un passage que nous avons cité §. 63. ce qu'on vient de dire des demeures des Taurisces parmi les Thraces. Il paroît que ces Taurisces, ou plutôt les Boïens, qui demeurerent parmi les Taurisces, après avoir été chassés de l'Italie, bâtirent

(54 Lib. III.
(55) Lib. IV. p. 316. Conf. §. 78.
(56) Lib. V. p. 326.
(57) Lib. VII. p. 465.
(58) Pag. 281. & seq.
(59) Lib. VII. p. 454.

Bononie, Ville de la haute Mœsie, qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, sur le chemin de *Vinimiacum* à Nicomédie, & qui est éloignée de dix-sept mille pas de Dorticum, autre Ville de la haute Mœsie, dont parle Ptolomée (60). Nous avons déjà dit §. 66. que *Bononie* (61), dont on trouve dans la Gaule d'en-deçà du Pô une Ville du même nom, tire son origine des Boïens; & porte un nom Gaulois.

§. 86. *Des Colonies qui se sont formées de celle de Cambaule.*

La Colonie Celtique, qui marcha sous les ordres de Cambaule, est d'autant plus célébre que, quelque tems après qu'elle se fut fixée entre l'Illyrie, la Thrace & le Danube, elle produisit d'autres Colonies au nombre de plus de deux cens mille hommes. Ces nouvelles Colonies se sont rendues célébres dans l'Histoire en partie par leurs malheurs & par leur destruction entière, en partie par les heureux succès de leurs armes. L'an II. de la 125. Olympiade de Rome 474 (ou 475), sous le Consulat de P. Sulpicius Savenio (ou Saverrio) & de P. Decius Mus, les Celtes, répandus depuis la Pannonie jusqu'en Thrace, formerent le projet d'une nouvelle expédition. Ils assemblerent, à cet effet, une armée formidable qu'ils diviserent en trois corps: l'un, sous les ordres de Belgius, devoit envahir la Macédoine & l'Illyrie, l'autre, sous les ordres de Brennus, devoit soumettre la Pœonie, & le troisième, sous les ordres de Céréthrius, ou, comme veut Tite-Live, sous les ordres de Lomnorius & de Lutharius, devoit s'emparer de la Thrace. Ecoutons Pausanias sur le tems de cette entreprise. » L'expédition & la ruine » des Celtes en Gréce arriverent, dit-il (62), dans le tems qu'Anaxicrates » étoit Archonte d'Athenes, la II. année de la 125. Olympiade, où » Ladas d'Egie fut vainqueur. L'année suivante, Démocles ayant suc- » cédé à Anaxicrates, les Celtes passerent de rechef en Asie. » Polybe en parle ainsi (63): « Les Tarentins, qui redoutoient les Romains, à cause » des insultes qu'ils avoient faites à leurs Ambassadeurs, appellerent » Pyrrhus à leur secours. Cela arriva un an avant que les Gaulois entre- » prissent l'expédition de Delphes, & qu'ils eussent passé en Asie après » leur défaite.... » Polybe dit ailleurs (64): « Toutes ces choses arriverent

(60) Lib. III. cap. 9

(61) Baudran prétend que Ptolomée & Ammiem-Marcellin font mention d'une autre *Bononie*, Ville de la Pannonie inférieure. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner, s'il a raison.

(62) Lib. X. p. 856. & seq.

(63) Lib. I. p. 8.

(64) Lib. II. p. 151.

» trois ans avant que Pyrrhus passât en Italie, & cinq ans avant la ruine » des Gaulois dans leur expédition contre Delphes. » Selon les Fastes Consulaires, Pyrrhus passa en Italie l'an de Rome 473 (ou 474), sous le Consulat de P. Valerius Lœvinus. Si l'on y ajoute un an, l'expédition des Gaulois, en Gréce, tombe sur l'an de Rome 474 (ou 475), qui s'accorde avec la seconde année de la 125. Olympiade.

Justin décrit en peu de mots cette sortie des Celtes. « Les succès, dit-il » (65), qu'ils eurent, les engagerent à partager leurs troupes. Les uns » allerent en Gréce, les autres dans la Macédoine : par-tout ils détrui» soient ce qui se rencontroit sur leurs pas. La terreur du nom Gau» lois étoit si grande, que les Rois mêmes, qui n'étoient point atta» qués, achetoient volontiers la paix à force d'argent. » Pausanias en parle ainsi (66) : « Les Chefs des Celtes diviserent l'armée en trois » corps ; on assigna à chacun le Pays où il devoit conduire les troupes, » dont il avoit le commandement. Céréthrius passa, avec les siens, » dans la Thrace & dans le Pays des Triballes. Brennus & Achicorius » conduisirent les leurs en Pœonie : Belgius alla, avec son armée, en » Macédoine & en Illyrie. »

§. 87. *De la Colonie de Belgius.*

Cette expédition des Celtes exige qu'on parle séparément des *trois* Colonies qui la formerent, 1°. de celle de Bolgius, ou, comme Justin l'appelle, Belgius ; 2°. de celle de Brennus ; 3°. de celle de Céréthrius. Et il paroît d'autant plus nécessaire de distinguer chaque Colonie, que les Anciens, pour en avoir parlé sans aucun ordre, ont été cause de l'erreur des Modernes. Ne distinguant pas assez ces trois Colonies, on a attribué à celle de Brennus, comme à la plus célébre, tout ce qui est arrivé aux deux autres. Justin (67), Athenée (68) & plusieurs Ecrivains, cités par Strabon (69), rapportent que plusieurs des Nations Celtiques, qui avoient assisté à cette expédition, retournerent chez eux ; c'est ce qui fait que Polybe (70) & Florus (71) attribuent à l'armée de Brennus le célébre passage des Celtes en Asie. Cependant nous prouverons, dans

(65) Lib. XXIV. cap. 4.
(66) Lib. X. p. 843.
(67) Lib. XXXII. cap. 3.
(68) Lib. VI. c. 5.
(69) Lib. IV. p. 286.
(70) Lib. I. p. 8. & lib. IV. p. 436.
(71) Lib. II. cap. 11.

la fuite, qu'il faut rapporter à Belgius & à son armée une partie de ce qu'on dit de la Colonie de Brennus, & qu'une autre partie doit être attribuée aux troupes qui marcherent vers la Thrace, sous les ordres de Céréthrius, ou, selon Tite-Live, sous les Princes Lomnorius & Lutharius.

Nous parlerons, en premier lieu, de la Colonie de Belgius, parce que c'est la première dont on n'entend plus parler dans l'Histoire. Pausanias expose en peu de mots sa destinée (72): « Belgius conduisit son armée » dans la Macédoine & dans l'Illyrie. Il combattit contre Ptolomée, qui » étoit alors Roi de Macédoine. Ce Prince périt lui-même dans le combat, avec la majeure partie des troupes Macédoniennes. Cependant les » Celtes n'oserent point alors pénétrer en Gréce, & c'est ce qui détermina cette seconde Colonie à revenir chez elle. »

§. 88. *De la Colonie de Brennus*

Si l'appareil de l'expédition des Gaulois, dont Brennus (73) étoit le Chef, fut plus considérable, son infortune fut encore bien plus triste. Brennus devoit porter la guerre en Pœonie; mais voyant que Belgius, après avoir vaincu les Macédoniens, n'alloit pas plus loin, & reconduisoit son armée dans leurs anciens établissemens, il assembla cent cinquante mille hommes de pied & quinze mille Cavaliers (74), & prit les mesures qu'il crut convenables pour ruiner la Gréce & piller les trésors du Temple de Delphes. Les Grecs accoururent, de toutes parts, pour repousser le fléau qui les ménaçoit tous: fortifiés par l'espérance de la protection des Dieux, ils allerent au-devant des Gaulois, & défirent premièrement Brennus aux Thermopyles. Cet échec ne rendit le Général Gaulois que plus opiniâtre; il passa le Mont Œta, & continua sa marche vers Delphes; mais il y périt avec son armée. On rapporte (75) que les foudres que les Dieux lancerent sur lui & sur ses compagnons, contribuerent beaucoup à leur ruine entière.

§. 89. *De la Colonie de Céréthrius.*

La troisième Colonie des Celtes, qui se forma de celle de Cambaule,

(72) Lib. X. p. 843. & seq.) On peut y joindre le témoignage de Justin *Liv. XXIV. Ch.* 5.

(73) Ce Brennus ne parut donc que cent ans après celui qui avoit pris Rome. Strabon rapporte *Liv IV. pag.* 286. que plusieurs assurent que celui, dont il est ici question, étoit Prausien de Nation. Au reste, l'étymologie de *Brennus* semble désigner un *Prince*. *Bre*, en Langue Celtique, signifie *grand*, *élevé*.

(74) Pausanias augmente de deux mille hommes de pied & de cinq mille Cavaliers le nombre fixé par Justin.

(75) Justinus lib. XXIV. cap. 6. 7. 8. Pausanias p. 844. & seq.

fut plus heureuse que celle de Brennus. Elle sortit au nombre de vingt mille hommes, sous les ordres de Céréthrius, ou des Princes Lomnorius & Lutharius, passa en Thrace, s'empara de Bysance & des Villes voisines, & se rendit tributaire toute la Propontide. Polybe (76) & Pausanias (77) nous apprennent qu'elle retourna en Asie la troisième année de la 125. Olympiade, l'an 475 (ou 476) de Rome, un an après la défaite de Brennus. Elle fut d'un grand secours à Nicomède, Roi de Bithynie, qui, pour la récompenser des services qu'elle lui avoit rendus contre ses ennemis, lui donna une grande partie de son Royaume; elle y établit un nouvel empire, qui reçut d'elle le nom de Galatie ou de Gallo-Gréce. Les Celtes rendirent bientôt ce Royaume si célébre qu'ils forcerent toute l'Asie, qui est en-deçà du Mont-Taurus, de leur obéir & de leur payer, tous les ans, un tribut. Tite-Live nous apprend le détail de cette expédition. « Ces Gaulois, dit-il (78), pressés, ou parce que les » terres leur manquoient, ou par l'espoir du butin, se persuaderent » qu'ils ne pouvoient passer chez aucune Nation capable de leur résis» ter; ils arriverent chez les Dardaniens, sous la conduite de Brennus. » Ce fut-là que la division se mit entr'eux. Vingt mille hommes se sépa» rerent de Brennus, & passerent en Thrace, sous les ordres de Lom» norius & de Lutharius. Ils y soumirent ceux qui leur résistoient, & » mirent à contribution ceux qui leur demandoient la paix. Ils vinrent » ensuite à Bysance, se rendirent, pendant quelque tems, tributaires » la Côte de la Propontide, & s'emparerent, enfin, de toutes les Villes » de cette Contrée. De-là il leur prit envie de passer en Asie, sur ce » qu'ils apprirent que cette terre étoit très-fertile : ils prirent par fraude » Lysimachie, se rendirent maîtres de la Chersonése les armes à la » main, & descendirent vers l'Hellespont. Voyant qu'ils n'étoient séparés » de l'Asie que par un bras de Mer, ils furent encore plus pressés d'y » passer : c'est pourquoi ils envoyerent des Ambassadeurs à Antipater, qui » régnoit dans cette Contrée, pour traiter du passage; mais la négociation » traînant plus qu'ils n'avoient cru, la division se mit une seconde fois » entre les Chefs. Lomnorius (79) retourna à Bysance avec la plus grande

(76) Lib. I. p. 8. lib. II. p. 151.

(77) Lib. X. p. 856. Conf. §. 86.

(78) Lib. XXXVIII. cap. 16.

(79) Il paroît que Lomnorius est le même que Polybe *Liv. IV.* pag 436. appelle Κομοντόριος. Cependant cet Auteur dit qu'il resta dans la Thrace avec les Gaulois, où il fonda un Royaume qu'il gouverna toujours, mais qui,

» partie de l'armée. Luthàrius enleva aux Macédoniens deux vaisseaux » couverts & trois chaloupes, qu'Antipater lui avoit envoyés par forme » d'Ambassade, mais qui, dans la réalité, avoient ordre de l'observer : il » fit transporter nuit & jour ses troupes, de manière qu'elles eurent » bientôt toutes passé. Peu de tems après Lomnorius, par le secours de » Nicoméde, Roi de Bithynie, s'éloigna de Bysance. Les Gaulois se » rassemblerent de nouveau, & donnerent du secours à Nicoméde. Ce » Prince faisoit la guerre à Zybœas, qui possédoit une partie de la Bi» thynie. C'est principalement par la valeur des Gaulois que Zybœas fut » vaincu, & que toute la Bithynie fut soumise à Nicoméde. Les Gaulois » passerent de Bithynie en Asie. De vingt mille hommes, qui avoient » formé leur armée, il n'en restoit plus que dix ; mais leur arrivée causa » tant de frayeur aux Peuples, qui habitoient en-deçà du Mont Taurus, » que tous se soumettoient à eux, ceux chez qui les Gaulois n'abordoient » point, comme ceux chez qui les Gaulois entroient; les Contrées éloignées » se comportoient, à cet égard, tout comme celles qui étoient proches. » Justin dit sur le même sujet (80) : « La jeunesse Gauloise se multiplia si » considérablement, dans ce tems-là, qu'il sembloit qu'elle dût couvrir » toute l'Asie, comme si c'eût été un essaim d'Abeilles.... Le Roi de » Bithynie les appella à son secours, & partagea, avec eux, son » Royaume pour récompense de leurs services : les Gaulois donnerent, à » cette Contrée, le nom de Gallo-Gréce. »

§. 90. *Des Trocmes & des Tolistoboïens.*

Les trois principaux Peuples, qui composerent la Colonie de Céréthrius, furent les Tectosages, les Trocmes & les Tolistoboïens. Nous avons dit §. 82. & 83. que les Tectosages, qui étoient Celtes d'origine, se trouverent parmi ceux qui suivirent Cambaule dans son expédition. Les Trocmes & les Tolistoboïens ne sont pas si célébres. Les derniers ont reçu différens noms des Anciens. Tite-Live (81) les appelle Tolistoboïens; Pline (82), Florus (83), & Ptolomée (84) leur donnent le nom

dans la suite, fut détruit par les Thraces. Strabon *Liv. XII. pag.* 850. appelle Leonorius celui à qui Tite-Live donne le nom de Lomnorius. Lucain, dans sa Tragédie de Jupiter (Opp. Tom. II. p. 134.), parle de la Colonie Celtique qui demeura chez les Thraces.

(80) Lib. XXV. cap. 2.

(81) Lib. XXXVIII. cap. 16.

(82) Lib V. cap. 32.

(83) Lib. II. cap. 11.

(84) Lib. V. cap. 6.

de Tolistoboges; Eratosthene, cité par Etienne de Bysance, les appelle Tolistobogiens, mais Etienne de Bysance (85) les nomme Tolistobiens; Strabon (86) leur donne le nom de Tolistobogiens & de Tolistoboges. Il est certain que les Trocmes & les Tolistoboïens étoient des Peuples Celtes d'origine. Etienne de Bysance dit des Tolistoboïens: » C'est une Nation des Galates occidentaux, qui sont sortis de la Celtogalatie, pour aller s'établir en Bithynie. Eratosthene, dans son premier Livre des Galatiques, les appelle Tolistobogiens. » Strabon (87), parlant des Tectosages de la Gaule Narbonnoise, fait aussi mention des Trocmes & des Tolistoboïens. « Les Peuples, dit-il, à qui l'on donne, aujourd'hui, le nom de Tectosages, nous indiquent que ceux qui occuperent autrefois la Cappadoce & la Phrygie, étoient descendus des Tectosages de la Gaule Narbonnoise. Il y a trois Peuples qui occupent aujourd'hui cette Contrée: les uns demeurent aux environs de la Ville d'Ancyre, & s'appellent Tectosages; les deux autres portent le nom de Trocmes & de Tolistobogiens. L'alliance que ceux-ci ont contractée avec les Tectosages, prouve qu'ils sont aussi sortis de la Gaule. Je ne sçais pas, au reste, de quel Pays ils sont partis. L'Histoire ne dit pas si les Trocmes ou les Tolistobogiens ont habité les Pays qui sont au-dedans, ou au-dehors des Alpes, ou les Alpes mêmes. Mais il est assez probable qu'ils se sont anéantis par leurs fréquentes migrations; ce qui est arrivé à plusieurs autres Peuples. » Pour ce qui est du nom des Trocmes & des Tolistoboïens, il semble que Strabon, dans le passage cité, en cherche l'origine parmi les Peuples Gaulois: cependant, dans un autre passage (88), cet Auteur le fait venir du nom des Chefs, qui les conduisirent dans l'Asie mineure. « Les Galates, dit-il, habitent au Midi de la Paphlagonie: ils sont trois Peuples: deux d'entr'eux, les Trocmes & les Tolistoboges, ont retenu les noms de leurs Chefs: le troisième, qui est les Tectosages, tire son nom d'un autre Peuple Celte. »

§. 91. *Des limites du Royaume des Galates.*

Strabon (89) donne la description des demeures & des frontières de cette Colonie Gauloise, qui fonda le Royaume des Galates dans l'Asie

(85) Pag. 712.
(86) Lib. IV. p. 286. & lib. XII. p. 850.
(87) Lib. IV. p. 286.
(88) Lib. XII. p. 850.
(89) Loco allegato.

mineure. « Les Galates, dit-il, après avoir fait un très-grand nombre » d'incursions, &c, après avoir long-tems ravagé les possessions des Rois » de Pergame & de Bithynie, s'emparerent de cette Contrée. On leur » céda ensuite le Pays que l'on appelle, aujourd'hui, la Bithynie & la » Gallo-Gréce.... Les Trocmes possédent les Pays voisins du Pont & » de la Cappadoce, qui sont les meilleurs de la Galatie. Les Tectosages » sont voisins de la grande Phrygie, où sont la Ville de Pessene & les » Orcaoryciens. Les Tolistobogiens confinent à la Bithynie & à la » Phrygie, dont Epictete fut Roi. » Ptolomée (90) est du même sentiment. « La Galatie est, dit-il, bornée au Couchant par la Bithynie, au » Midi par la Pamphylie, à l'Orient par une partie de la Cappadoce, » au Septentrion par une partie du Pont. Les Tolistoboges sont les » Peuples les plus Occidentaux de la Paphlagonie : après eux vien» nent à l'Orient les Tectosages, mais les Trocmes tirent encore plus » du côté de l'Orient. » Pline (91) s'explique un peu différemment. » La Phrygie, dit-il, est au-dessus de la Troade.... La Galatie lui sert » de frontière au Septentrion.... L'on peut dire la même chose de la » Galatie, qui comprend une grande partie des campagnes de la Phry» gie, & dont Gordium fut autrefois la Capitale. Les Peuples Gaulois, » qui occuperent cette Contrée, sont les Tolistoboges, les Votures & » les Ambituens : les Trocmes habiterent la Mœonie & la Paphlagonie. » La Cappadoce s'étend depuis le Septentrion & l'Orient : les Tecto» sages & les Teutobodiaciens s'emparerent des extrémités de cette » Province. Telles sont les Nations dont nous avions à parler. On » compte 195 Peuples & autant de Tétrarchies. Ancyre est la Capitale » des Tectosages; Tavium, celle des Trocmes; Pessene, celle des To» listoboges.... Les Fleuves, qui y coulent, sont le Sangerius & le » Gallus : c'est de ce dernier que les Prêtres de la Mere des Dieux ont » tiré leur nom. » Tite-Live rapporte que les Gaulois diviserent entr'eux les Peuples de l'Asie mineure, qu'ils s'étoient rendus tributaires : les Trocmes eurent en partage les Peuples qui habitoient vers l'Hellespont; les Tolistoboiens, les Eoles & les Iones; les Tectosages, les Peuples situés au milieu de l'Asie. « Trois Peuples, dit-il (92), s'établirent

(90) Lib. V. Geogr. p. 140. & seq.
(91) Lib. V. cap. 32.
(92) Lib. XXXVIII. cap. 16.

» dans l'Asie, sçavoir, les Tolistoboïens, les Trocmes & les Tecto-
» sages; ils diviserent entr'eux cette partie du monde, qui leur devint
» tributaire. Les Trocmes eurent l'Hellespont; les Tolistoboïens, la
» Eolide & la Ionie; les Tectosages, les Pays qui étoient au milieu de
» l'Asie. Ces Peuples exigeoient des tributs de toute l'Asie, qui est en-
» deçà du Mont Taurus. Ils s'établirent aux environs du Fleuve Ha-
» lys : la terreur de leur nom se répandit tellement, & leur nombre
» s'augmenta si prodigieusement, que les Rois de Syrie ne firent pas dif-
» ficulté de leur payer tribut. »

§. 92. *Des Celto-Scythes.*

Il est vraisemblable qu'une partie de cette Colonie, qui passa d'abord en Thrace, & ensuite dans l'Asie mineure, traversa le Danube, & posséda des terres parmi les Scythes. Car l'on trouve des vestiges du passage des Celtes depuis le Danube jusqu'aux extrémités de la Scythie. Ptolomée (93) & la Table de Théodose placent dans la Mœsie inférieure, vers le Danube, *Noviodunum*, Ville dont le nom est tout Celtique, comme je l'ai dit §. 81. Ptolomée (94) met dans la Sarmatie Européenne, vers le Fleuve Tyra, *Carrodunum*, autre Ville dont le nom est Celtique. Pline (95), parlant de la Thrace, dit que les Scythes ont habité ce Pays, & que c'est-là où le nom de Scythie a pris naissance. « La hauteur du Mont Hémo est, dit-il, de six mille pas. Les Mésiens, » les Gétes & les Scythes occupent le derrière de cette Montagne & » les Côtes qui penchent vers le Danube.... C'est ainsi que le Danube » se termine au Septentrion : depuis ce Fleuve l'on ne trouve dans la » plaine que des Nations Scythes. Cependant il y eut différens Peu- » ples, qui occuperent les Côtes maritimes, tantôt les Gétes, que les » Romains appellent Daces, & tantôt les Sarmates, à qui les Grecs » donnent le nom de Sauromates. » Plutarque (96) rapporte que « les » Celtes Gaulois passerent les Monts Riphéens, & s'établirent vers les » Côtes de l'Océan Septentrional. » De-là Pline (97) a pris occasion de donner le nom de *Celtique*, c'est-à-dire, de Pays habité par les Celtes, à une partie du Pays de Hyperboréens, comme je l'ai remarqué §. 46. Il ne

(93) Lib. III. Geogr. cap. 10.
(94) Lib. III. cap. 5. Geogr.
(95) Lib. IV. cap. 11. 12.
(96) Vita Camilli p. 135.
(97) Lib. VI. cap. 13.

faut point douter que ce ne soit l'origine du nom de Celto-Scythes, que l'on a donné à ces Celtes ou Gaulois, qui avoient demeuré parmi les Scythes, & qui étoient mêlés avec eux : de même que nous avons fait voir §. 45. que le nom de Celtibéres venoit des Celtes, qui avoient habité parmi les Ibéres, & qui s'étoient confondus avec eux. Cependant les anciens Géographes Grecs, qui ne connoissoient point les limites de la Celtique & de la Scythie, placerent les Celto-Scythes dans des Pays différens de ceux qu'ils habitoient, quoiqu'ils sçussent leur véritable origine. C'est pourquoi ils donnoient le nom de *Celtique* à toute l'Europe Occidentale, & ils appelloient *Scythie* toute l'Europe Orientale. Ils mettoient les Celto-Scythes au milieu de ces deux Contrées : au lieu qu'ils eussent dû chercher leurs demeures dans les extrémités de l'Europe Orientale. Nous trouvons, dans Strabon (98), la fausse opinion des Grecs sur les Celto-Scythes. Et l'on peut y rapporter toutes les fables que le Peuple Romain, effrayé de l'arrivée des Cimbres, a répandu au sujet des Celto-Scythes, si l'on en croit Plutarque (99), comme nous l'avons dit plus haut.

§. 93. *De la Colonie Gauloise qui s'établit dans le Pays* Décumate (100).

C'est ainsi que nous avons puisé, dans les véritables sources de l'Histoire, ce que nous avons dit des Colonies sorties du Pays des Celtes, sous les ordres de Sigovése, de celles qui se sont formées de celles-là, comme la Colonie de Cambaule, de celles qui sont sorties de celle-ci ; sçavoir, les Colonies de Belgius, de Brennus, des Galates de l'Asie mineure, & de Céréthrius, & enfin des Colonies des Celto-Scythes. Il ne reste plus qu'à parler de celle, qui, du tems d'Auguste, sortit des Gaules,

(98) Lib. XII. p 774.

(99) Vita Marii p 411. Conf. §. 27.

(100) Ce Pays renfermoit, au moins, le Duché de Wirtemberg, &, peut-être, toute la Suabe. Lorsque les Romains conquirent les Gaules, il étoit occupé par les Marcomans. Du tems d'Auguste, Marobodnus, leur Roi, Prince guerrier, ambitieux & politique, sentit qu'il ne pourroit commander en Maître à ses Sujets, ni donner la Loi à ses voisins, tandis qu'il ne seroit séparé que par le Rhin de la puissance Romaine. Il engagea les Marcomans à quitter la Suabe pour aller se cantonner dans la Bohême. Ils en chasserent les Boïens. Le Pays qu'abandonnerent les Marcomans demeura quelque tems désert. Mais insensiblement il y passa des aventuriers Francomtois & Alsatiens, attirés par la bonté du terroir. Nés Sujets de l'Empire, ils continuerent de reconnoître les Romains, dont la protection leur étoit absolument necessaire : & les Romains n'exigeoient d'eux que le *dixieme* de leur récolte. C'est de-là qu'on donna à ce Pays le nom de *décumate*. Voyez l'*Alsatia illustrata* de M. Schoepflin *Tom. I. pag.* 174. 241. 376. (*Note de l'Editeur.*)

fût s'établir au-delà du Rhin, dans le Pays *Décumate*, & occupa les terres que les Marcomans avoient laissé désertes pour passer en Bohême. Tacite (101) en parle en peu de mots. « Je ne regarde point, dit-» il, comme un Peuple de la Germanie, quoiqu'il habite au-delà du » Danube & du Rhin, celui qui cultive la Contrée dont les terres nous » payent le *dixième*. Ce furent des aventuriers Gaulois, poussés par » l'inconstance, enhardis par la misere, qui voulurent bien courir les » risques d'un établissement si hazardeux. » (Du tems de Dioclétien & de Maximien-Hercule), au troisième siécle de l'Ere Chrétienne, les Allemands s'emparerent du Pays *Décumate*, (auquel ils donnerent le nom d'*Alemannia*.) Les Romains furent rélégués au-delà du Rhin, qui fut, jusqu'au commencement du sixième siécle, les limites de l'Empire du côté de l'Orient.

§. 94. *Conclusion de l'Ouvrage.*

Les Colonies que les Gaulois envoyerent, ordinairement avec succès, en si grand nombre, & pendant tant de siécles, dans presque toutes les Contrées de l'Europe, & dans quelques-unes de l'Asie, répandirent dans tout l'univers la réputation, la gloire & la terreur du nom Gaulois. Les Romains même firent une Loi, au rapport d'Appien (102), par laquelle les Prêtres & les Vieillards étoient exempts du service Militaire, à moins qu'il n'y eût guerre contre les Celtes. Cicéron (103) atteste lui-même que personne ne fut exempt de porter les armes dans la guerre qui se fit en Orient contre les Gaulois. Tite-Live (104) nous a conservé le discours que le Consul Cn. Manlius fit à ses Soldats, lorsqu'après avoir chassé Antiochus, il alla attaquer les Gaulois de l'Asie mineure. Voici en quels termes il est conçu : « Je n'ignore point, Soldats, que » les Gaulois sont les Peuples de l'Asie les plus renommés pour la guerre. » C'est une Nation féroce, qui s'est établie parmi un Peuple fort doux, » après avoir porté la guerre dans presque tout l'univers. Ils sont robustes, » ils ont les cheveux longs & roux, de larges boucliers & des épées fort » longues. Ils commencent le combat en chantant, ils heurlent, ils » battent la terre avec les pieds, ils frappent leurs boucliers selon la

(101) De Morib. Germ. cap. 29.

(102) Lib. II. de B. Civ. p. 850.

(103) In fine Orat. pro M. Fontejo.

(104) Lib. XXXVIII. cap. 17. Cependant Pierre Ramus, dans son Livre *des Mœurs des anciens Gaulois* pag. 35. appelle Tite-Live *le calomniateur* du nom Gaulois.

» coutume

» coutume de leur Pays. Ils font un bruit horrible avec leurs armes: » tout cet appareil eſt pour inſpirer de la terreur. » Juſtin (105) s'exprime ainſi ſur le même ſujet: « Les Rois de l'Orient n'ont jamais fait » la guerre ſans avoir des Gaulois à leur ſolde : ils ſe ſont toujours refugiés chez ces Peuples, quand on les a chaſſés de leurs Royaumes. La » terreur du nom Gaulois étoit ſi grande, & ils faiſoient la guerre » avec tant de ſuccès, que ces Princes croyoient ne pouvoir, ſans » leur ſecours, ni défendre leur Royauté, ni la recouvrer, quand » ils l'avoient perdue. » Les Géographes, & ceux qui écrivent aujourd'hui ſur les Celtes, doivent donc prendre garde de ne pas donner le nom de Celtiques & de Celtes à tous les Pays & à tous les Peuples de l'Europe, chez qui les Celtes ont demeuré : ce ſentiment eſt oppoſé à celui des anciens Auteurs les plus graves, ſur-tout de ceux qui ont eu des connoiſſances plus exactes ſur l'Hiſtoire des Celtes, & qui ont donné une deſcription fidéle de leurs Colonies. Conſéquemment nous préférons les ſuffrages de Céſar, de Strabon & de Plutarque à ceux des autres. On ne peut donner à ces vaſtes Régions, où les Celtes s'étoient autrefois établis, le nom de leurs nouveaux habitans, que les anciens n'en aient été chaſſés, ou qu'on ne les aie totalement ſubjugués. C'eſt ainſi que, par la ſuite des tems, les Gaulois &, après eux, les Lombards, ont donné leur nom à l'Italie ſupérieure, & que les Francs ont auſſi donné le leur à la Gaule même. Pour avoir négligé de ſuivre cette régle, Arrien, Pauſanias, Dion Caſſius & quelques autres ſe ſont trompés, & ont mis les Germains au nombre des Celtes, parce qu'ils trouvoient, dans la Germanie, les Tectoſages, les Boïens, les Gothins & les Eſtyons, tous Peuples Celtes, qui avoient les mœurs & la Langue de leur Nation.

(105) Lib. XXV. cap. 2.



RÉPONSE

De M. Pelloutier *aux Objections de M.* Schoepflin, *contre son* Histoire des Celtes (*a*).

§. I.

LE célébre M. Schoepflin a publié en 1754, sous le nom de *Vindiciæ Celticæ* (1), une Dissertation, dans laquelle il se propose d'éclaircir, & de confirmer ce qu'il n'avoit fait qu'indiquer dans le premier Tome de son *Histoire d'Alsace*, sur l'origine des *Peuples Celtes*, & sur leurs anciennes demeures. J'ai lu ce Traité avec beaucoup d'attention & de plaisir, parce qu'il roule sur des matières qui me sont familières, & que j'ai traitées, avec assez d'étendue, dans le premier Livre de mon *Histoire des Celtes*. Si M. Schoepflin n'est pas toujours de mon sentiment, sa critique est, cependant, si honnête & si modérée, que je n'ai, assurément, aucun sujet de m'en plaindre; & j'en ai encore moins d'appréhender qu'il trouve mauvais que je travaille à éclaircir les questions sur lesquelles nous ne convenons point.

J'ai montré, dans mon Ouvrage, que les Historiens (2) & les Géographes les plus anciens, qui font mention des Celtes, en placent dans la plûpart des Provinces de l'Europe, en Espagne, dans les Gaules, en Allemagne, en Hongrie, & jusques dans le fond du Nord. J'ai conclu de-là que les Provinces Occidentales de l'Europe étoient habitées anciennement par une seule & même Nation, qui se mêla, par la suite du tems, avec divers autres Peuples, qui passerent en Occident, les uns par Terre, & les autres par Mer.

Il semble, au premier abord, que M. Schoepflin ne s'éloigne pas beaucoup de mes idées. Il prétend, à la vérité, que les Celtes (3), proprement ainsi nommés, sont les habitans des Gaules, & particulièrement

(*a*) Cette *Réponse* se trouve dans la *Nouvelle Bibliothéque Germanique* Tom. XXIV. p. 389-431. & Tom. XXV. p. 172-210. «Cet intéressant » morceau, observe M. Formey, s'est trouvé, à » la mort de son Auteur, dans l'état où nous le » donnons ici. Il ne convenoit pas que le Public » en fût privé; &, dans l'Eloge de M. Pelloutier, lû à l'Académie, j'avois promis que cette » Réponse seroit insérée dans la *Bibliothéque Germanique*. Je dégage, avec plaisir, ma promesse.»

(1) Ci-dessus p. 473.

(2) Hist. des Celt. Liv. I. chap. 2.

(3) Ci-dessus p. 526. 527. 544-546.

ceux qui demeuroient entre les Aquitains & les Belges; mais il convient, en même-tems, qu'il étoit sorti de la Celtique une infinité de Colonies, qui avoient fait des établissemens dans toutes les Contrées où j'ai placé des Celtes. Cependant, quand on examine la chose de plus près, on trouve que le sentiment de M. Schoepflin différe essentiellement de celui que j'ai suivi. Il croit que les anciens Celtes étoient des Peuples entiérement différens, non-seulement des Ibéres & des Germains, mais encore des Belges & des Aquitains, qui avoient des établissemens dans les Gaules. Il croit que si l'on trouvoit des Celtes en Espagne, & en Germanie, c'étoit parce qu'ils y étoient venus des Gaules, qu'il régarde comme le Pays natal de tous les Celtes. Etant dans ces idées (4), il me met au nombre des Auteurs qui ont donné trop d'étendue à la Celtique, & qui ont regardé comme Celtes des Peuples qui ne l'étoient point. Il faut voir ce qui en est. Je pourrois me contenter, à la vérité, d'en appeller aux preuves que j'ai produites, pour justifier tout ce que j'ai avancé. Mais, comme elles n'ont point satisfait M. Schoepflin, & qu'il seroit fâcheux pour moi qu'on pût me soupçonner d'avoir pris le change, & de l'avoir donné au Public, en faisant dire aux Anciens des choses qui ne s'y trouvent point, je prie ce Sçavant de permettre que j'examine les preuves & les passages, dont il se sert pour établir son sentiment, & pour combattre le mien, qu'assurément je n'ai pas embrassé à la légére, ni sans avoir lu & relu les Auteurs que je cite.

§. II.

Les articles sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. Schoepflin, peuvent se réduire à trois. 1. Est-il vrai que l'ancienne Celtique ne doive être cherchée que dans les Gaules, & même dans une partie des Gaules? 2. Est-il certain que les Celtes, que l'on voyoit en différentes parties de l'Europe, y fussent tous venus des Gaules? 3. Peut-on assurer enfin que les Celtes fussent un Peuple tout différent, non-seulement des Ibéres, des Germains, des Bretons, mais aussi des Belges & des Aquitains? M. Schoepflin est pour l'affirmative de ces trois questions.

A l'égard de la première, je conviens avec lui que les anciens habitans des Gaules étoient Celtes, & que leur Pays portoit le nom de Celtique. Mais, comment M. Schoepflin prouvera-t-il sa thése, sçavoir

(4) Ci-dessus p. 478. 515. 524.

que la Celtique ne s'étendoit pas au-delà des Gaules, & qu'il ne faut la chercher, ni en Espagne, ni en Allemagne, ni dans aucun autre Pays de l'Europe. Ecoutons donc ses preuves. Commençant par les Auteurs Grecs, il cite d'abord deux passages passages d'Hérodote, dont le premier porte « que (5) le Danube sort du Pays des Celtes, & de la Ville de » Pyrréne, & qu'il partage l'Europe en deux parties égales. Les Celtes de» meurent au-delà des Colonnes d'Hercule, & confinent aux Cynésiens, » qui sont le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Après » avoir traversé toute l'Europe, le Danube va enfin se décharger dans » le Pont Euxin. » Le second passage dit à peu près la même chose (6): » Le Danube traverse toute l'Europe; il a sa source dans le Pays des » Celtes, qui sont, après les Cynétes, le dernier Peuple de l'Europe, du » côté de l'Occident. Après avoir traversé toute l'Europe, il se jette » dans la Scythie, qu'il parcourt obliquement. » De ces deux passages, M. Schoepflin conclut (7), « qu'à moins que toutes ses conjectures » ne le trompent, Hérodote semble placer les Celtes dans la Gaule » Transalpine (8). Il est vrai, dit-il, qu'il y a plusieurs bevues dans ce » passage d'Hérodote. Il fait des Monts Pyrenées une Ville, & fait sortir » de ces Montagnes le Danube, dont les sources sont, cependant, fort » éloignées delà; mais, puisqu'il place les Celtes presque aux extrémités » de l'Europe, du côté de l'Occident, & qu'il met la Ville de Pyrréne » dans leur Pays, nous pouvons en inférer, certainement, qu'il entend » par ces Celtes, les Gaulois, puisqu'il est constant que ces Gaulois » avoient pour bornes de leur Pays, du côté de l'Occident, les Monts » Pyrenées, & qu'ils étoient, après les Espagnols, le dernier des Peuples » de l'Europe qui habitent vers le Couchant, comme Hérodote l'indique, » selon la foible connoissance qu'on avoit, de son tems, de la Géographie » (9). Il semble, à la vérité, au premier abord, qu'Hérodote donnoit » aux Germains le nom de Celtes, puisqu'il fait sortir du Pays des Celtes » le Danube, dont les sources sont constamment en Germanie. Cepen» dant, si on examine la chose exactement, on trouvera qu'il s'en faut » de beaucoup qu'il l'entendit ainsi. Car, puisqu'il place ces mêmes » Celtes près de la Ville de Pyréne, puisqu'il dit qu'ils sont, après les

(5) Herodot. II. 33.
(6) Herodot. IV. 49.
(7) Ci-dessus p. 479.
(8) Ci-dessus p. 479. 480.
(9) Ci-dessus p. 496.

» Cynésiens, le dernier Peuple de l'Europe, du côté de l'Occident, » il ne reste presque aucun doute qu'Hérodote, parlant des Celtes, » n'entende par-là les Gaulois. » Après ces éclaircissemens, M. Schoepflin croit être en droit de former sa conclusion (10). » *J'ai prouvé*, dit-» il, *par les propres paroles d'Hérodote, qu'il entendoit par la* Celtique, » *non pas les Germains, mais les Gaulois.* » Je crains que cet habile homme ne se soit trompé, & que la conclusion ne soit pas juste. Voici mes raisons.

Il est vrai qu'Hérodote commit plusieurs bevues en décrivant un Pays qu'il ne connoissoit que très-imparfaitement. Mais il est facile de comprendre, ainsi que je l'ai montrée ailleurs (11), comment il a pu arriver, à cette Historien, de prendre le change d'une manière si étrange. Il avoit oui-dire que Pyrréne étoit dans le Pays des Celtes : en cela on ne l'avoit pas trompé ; mais, comme dans la Langue Grecque les noms des Montagnes sont ordinairement du genre masculin, ou du neutre, & ceux des Villes, du féminin, il en avoit conclut que Pyrréne devoit être une Ville, plutôt qu'une Montagne. L'erreur n'étoit pas fort considérable. Il avoit oui-dire encore que la source du Danube étoit dans la Celtique, au lieu que les Anciens faisoient sortir ce Fleuve du Pays des Hyberboréens. En cela aussi on ne lui en avoit pas imposé. Arrien, qui vivoit dans un tems où la Celtique étoit mieux connue, & qui avoit été lui-même en Allemagne (12), assure formellement (13) que « ce Fleuve est bordé de plusieurs Nations » Celtiques, & qu'il a même sa source dans leur Pays. » Enfin, on avoit encore appris à Hérodote, que les Celtes demeuroient *au-delà des Colomnes d'Hercule*, & que leur Pays touchoit celui des Cynétes, où des Cynésiens, qui étoient le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Cela étoit exactement vrai. Qu'on place, avec quelques Anciens, *les Colomnes d'Hercule* au Détroit de Gibraltar, ou avec d'autres, à l'île de Gades, il sera toujours constant qu'un vaisseau qui sortoit de la Méditerranée, après avoir doublé le Détroit, ou l'île, trouvoit sur la droite, premièrement les Peuples Celtes qui demeuroient autour des Fleuves de Guadalquivir & de Guadiana, & qui s'y étoient maintenus jusques au tems de Strabon (14), & ensuite les

(10) Ci-dessus p. 503.
(11) Biblioth. Franç. Tom. XL. p. 92.
(12) Arrianus Indic. p. 516. 517.
(13) Arrianus Exped. Alex. lib. I. p. 8.
(14) Strabo III. 139.

Cynésiens qui étoient établis autour du *Promontorium Cunæum* ou *Sacrum*, c'est-à-dire, du Cap de St. Vincent, dans le Royaume des Algarves, étoient effectivement le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Je ne doute point qu'Hérodote ne tint cette description des Phocéens, qui avoient un comptoir au-delà des Colomnes d'Hercule, dans la Ville de Tartessus (15), dont j'aurai occasion de parler dans un moment, & dont le Roi, nommé Arganthonius, leur avoit offert un établissement, lorsqu'ils furent chassés de leur Ville par les Perses. Quoiqu'il en soit, tout ce qu'on peut reprocher légitimement à notre Historien, c'est d'avoir mal digéré les mémoires & les matériaux qu'on lui avoit fournis. Supposant, fort mal-à-propos, que la Celtique étoit un petit Pays, qui n'avoit pas plus d'étendue que le territoire d'Athenes, de Lacédémone, ou de Thébes, qu'on traversoit d'un bout à l'autre dans un seul jour, il a cru que les sources du Danube, la Ville de Pyrréne, & les Celtes, voisins des Cynésiens, devoient être cherchés dans une même Contrée. Etant dans ce préjugé, il a dit que le Danube a sa source dans le Pays des Celtes, près la Ville de Pyrréne; que les Celtes sont voisins des Cynésiens, que le Danube parcourt toute l'Europe, depuis le fond de l'Occident, & les Colomnes d'Hercule, jusqu'au Pont-Euxin.

Je laisse présentement à juger au Lecteur, si Hérodote doit être mis au nombre des Auteurs qui n'ont entendu, par les Celtes, que les Gaulois Transalpins. Il est vrai qu'il place la Ville de Pyrréne dans la Celtique. Mais cette partie de la Celtique étoit bien éloignée de celle où l'on trouvoit la source du Danube; &, quoique M. Schoepflin puisse en penser, les Gaulois Transalpins ne demeuroient pas au-delà des Colonnes d'Hercule; ils n'étoient, ni le dernier, ni le pénultième Peuple de l'Europe, du côté de l'Occident. Les Cynésiens, c'est-à-dire, les habitans du Royaume des Algarves, *étoient les derniers*, & ils avoient, pour leurs plus proches voisins, les Celtes de l'Andalousie, & non pas ceux des Gaules. J'en demeure donc à ma première conclusion. Hérodote place des Celtes autour des sources du Danube; c'étoit donc-là, selon lui, une partie de la Celtique. Il en place autant autour de la Ville de Pyréne; c'étoit, suivant cet Historien, une au-

(15) Herodot. lib. I. cap. 163.

tre partie de la Celtique : enfin, il trouve encore des Celtes au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Cynésiens ; c'étoit donc, selon lui, une troisième partie de la Celtique, & la dernière du côté de l'Occident.

§. III.

Aristote est le second Auteur que M. Schoepflin cite pour montrer que les Anciens n'ont entendu proprement, par les Celtes, que les habitans de la Gaule Transalpine. Le premier passage du Philosophe, qu'il produit, est celui qui porte (16), que « le Danube & le Tartessus sortent du Pyrenée, qui est une Montagne de la Celtique, vers le Couchant équinoctial. » Voici le raisonnement que M. Schoepflin (*) fait » sur ce passage. Aristote semble avoir pris ce qu'il dit ici d'Hérodote, » dont il corrige un peu l'erreur. Il se trompe, sans doute, avec son » Auteur, en faisant sortir le Danube des Monts Pyrenées ; mais il » est plus exact en ceci, qu'il fait de Pyréne une Montagne, au lieu » qu'Hérodote la prenoit pour une Ville. Il explique aussi plus distinctement le sentiment d'Hérodote sur les Celtes, au milieu desquels Pyréne étoit située, en assurant que c'est une Montagne située » à l'Occident de la Celtique, montrant par-là qu'il faut entendre les » Gaules par le nom de Celtique, les Monts Pyrenées ayant été tenus, depuis les siécles les plus reculés, pour les bornes de la Celtique du côté de l'Occident. » Un mot de réflexion, sur ce passage, montrera si M. Schoepflin l'a bien expliqué. Rapportons, avant toutes choses, le passage entier. Ἐκ δὲ τῆς Πυρήνης. τοῦτο δε ἐστιν ὄρος πρὸς δυσμὴν. ισημερινην εν τῆ Κελτικῆ. ρεουσιν ὁ, τε Ιστρος, καὶ ὁ Ταρτησσός. οὗτος μὲν οὖν ἔξω στηλῶν. ὁ δὲ Ιστρὸς, δι ὅλης Ευρωπης, εἰς τὸν Ευξεινον πόντον (17), c'est-à-dire, « du Pyrenée, qui est une Montagne de la Celtique (18), » vers le Couchant équinoctial, sortent le Danube & le Tartessus ; » celui-ci coule au-delà des Colonnes d'Hercule ; le Danube, au contraire, traverse toute l'Europe, & va se jetter dans le Pont-Euxin. » Il est bien vrai qu'Aristote copie, dans cet endroit, Hérodote. S'il corrige une faute de son Auteur, il ne la corrige, cependant, qu'en partie,

(16) Aristot. Meteorol. lib. I. cap. 13. Tom. I. Opp. p. 768.

(*) Ci-dessus, p. 480. 481.

(17) Arist. Meteorol. lib. I. c. 13. p. m. 752.

(18) Le Grec porte *dans la Celtique* ἐν τῇ Κελτικῇ.

puisqu'il fait traverser au Danube toute l'Europe; & il commet lui-même une bevue encore plus grande, dans ce qu'il dit du Fleuve Tartessus. Aristote avoit lu dans Hérodote, que les Celtes demeuroient au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Cynésiens. Il sçavoit que le Pays de ces Celtes étoit baigné par le Fleuve de Tartessus, qui donnoit son nom à la célébre Ville de Tartessus, qu'on avoit bâtie à son embouchure, & dont j'ai fait mention il n'y a qu'un moment. Ainsi il fait descendre des Monts Pyrenées ce second Fleuve de la Celtique, c'est-à-dire, le Danube. Le Tartessus des Grecs est le Bœtis des Latins, (19) qui porte, aujourd'hui, le nom de Guadalquivir. Il n'en faut pas davantage pour être en état de juger, s'il a pu venir dans l'esprit à Aristote, d'écrire que les Monts Pyrenées bornoient la Celtique du côté de l'Occident. Il ne le dit pas, & il ne pouvoit pas le dire. Il ne le dit pas. Prenant ses mesures du lieu où il écrit, il dit que du Parnasse, qui est une Montagne d'Asie, située vers l'Orient d'Hyver, sortent le Bactrus, le Choaspe, & l'Araxe; que du Caucase, situé vers l'Occident d'Eté, sortent le Phasis & plusieurs autres Fleuves; & que du Pyrenée, qui est une Montagne dans la Celtique, vers l'Occident équinoctial, sortent le Danube & le Tartessus. Il ne pouvoit le dire sans tomber en contradiction avec lui-même, puisqu'il suit Hérodote, qui plaçoit une partie de la Celtique au-delà des Colonnes d'Hercule, dans laquelle Aristote fait couler le Fleuve de Tartessus.

Continuons d'entendre M. Schoepflin. « Il y a, dit-il (20), dans Aristote d'autres passages, où il désigne les Gaulois sous le nom de Celtes, » & les Gaules sous celui de Celtique. Dans son *Histoire des Animaux* » (21), il dit que *les ânes sont petits* en Illyrie, en Thrace, & en Epire, & qu'il n'y en *a point du tout en Scythie, ni dans la Celtique,* » *parce que l'Hyver est rude dans ces Pays.* Or qu'Aristote entende ici » les Gaules sous le nom de Celtique, c'est ce qui se prouve clairement par un passage véritablement paralléle, où il dit que les Celtes » sont voisins des Espagnols (22) : *L'âne est un animal froid; &, par* » *cette raison, il ne viens pas bien dans les Pays froids, comme en Scythie,* » *& dans les Pays voisins, non plus que parmi les Celtes, qui demeurent*

(19) Strabo III. p. 149. 151. Casaubon. Comment. p. 22. 58. 66.

(20) Ci-dessus p. 480. 483.

(21) Lib. II. cap. 8. p. m. 1038.

(22) De Generat. Animal. lib. II. cap. 8. p. 639. p. m. 1271.

au-dessus

» *au-dessus de l'Ibérie, car ce Pays-là aussi est froid.* Il dit de même que » les îles Britanniques d'Albion & d'Hibernie, que l'on sçait être voi» sines des Gaules, sont situées au-dessus (23) des Celtes; &, dans son » Livre de *Mirabil. Auscult.* où il fait mention des Celtolygiens, il dit » (24) *qu'on publie qu'il y a un grand chemin, appellé la voye d'Hercule,* » *qui s'étend depuis l'Italie jusqu'à la Celtique, & aux Celtolygiens & aux* » *Ibéres.* Or Strabon, dont le témoignage est préférable ici à tout au» tre, assure que (25) les Grecs entendoient par ces Celtolygiens, les » Ligures qui demeuroient autour de Marseille. Tout cela prouve qu'A» ristote aussi donne le nom de Celtes aux habitans des Gaules. »

Je n'ai qu'un mot à dire sur ces preuves; c'est qu'elles établissent ce qui n'est pas en question. Il ne s'agit point du tout de sçavoir, si Aristote, & les Anciens, en général, ont donné le nom de Celtes aux habitans des Gaules, & celui de Celtique aux Pays qu'ils occupoient. La question est uniquement, si les Anciens ne donnent constamment le nom de Celtique qu'à la seule Gaule Transalpine, & s'ils ne connoissent point d'autres Celtes que les Peuples qui y étoient établis. C'est ce que je nie formellement, & les passages mêmes, que M. Schoepflin cite ici, servent à établir ma thése. Aristote avoit dit, en général, qu'on ne voyoit point d'ânes, ni dans la Scythie, ni dans la Celtique, parce que l'Hyver étoit trop rude pour ces animaux. Mais, comme il n'ignoroit pas qu'une partie de la Celtique étoit située au-delà des Colonnes d'Hercule, autour du Fleuve de Tartessus, il a cru devoir s'expliquer, & s'exprimer avec plus de précision dans un passage paralléle. *On ne voit point,* dit-il, *d'ânes en Scythie, ni dans les Pays voisins, non plus que parmi les Celtes, qui demeurent au-dessus de l'Ibérie; car ce Pays-là aussi est froid.* Cela ne signifie-t-il pas clairement, qu'on en voyoit parmi les Celtes, qui demeuroient au-dessous des Ibéres, & dont le climat étoit aussi tempéré que celui de la Gréce? A l'égard du passage d'Aristote, où il est parlé de la Voye d'Hercule, je suis bien trompé si, dans cet endroit, la Celtique ne signifie pas la Gaule Cisalpine, qui porte, aujourd'hui, le nom de Lombardie. L'ancienne Géographie donnoit des bornes bien plus étroites à l'Italie, que la moderne. Aristote dit qu'elle étoit occupée

(23) De Mundo Tom. I. p. 850. m. 1206.
(24) Tom. II. p. 724. m. 1093.
(25) Lib. IV. p. 310. & seq.

par deux Peuples (26), les Chaons & les Opiciens. Les premiers demeuroient du côté de la Tapygie & de la Mer Ionienne. Les Opiciens, que l'on surnommoit Ausons, s'étendoient jusqu'à la Tyrhénie, qui est la Toscane d'aujourd'hui. Lisons, après cela, le passage dont il s'agit: » On prétend que la Voye d'Hercule s'étend depuis l'Italie jusqu'à la » Celtique, & aux Celtolygiens, & aux Ibéres. » Si la Voye d'Hercule, sortant de l'Italie, entroit d'abord dans la Celtique, il faut donc que la Celtique désigne ici la Lombardie, qui étoit remplie, dès le tems d'Aristote, d'un grand nombre de Peuples; & c'est delà que ce grand chemin se replioit sur le Pays des Celtolygiens, c'est-à-dire, sur l'Etat de Gênes, ou sur la Provence, où les Grecs montroient plusieurs traces du prétendu passage de leur Hercule. Il me semble donc que cet endroit est mal allégué pour montrer qu'Aristote entendoit, sous le nom de Celtique, la Gaule Transalpine. Si l'on veut, cependant, que le Philosophe ait commis ici ce qu'on appelle un ὕστερον, c'est-à-dire, qu'il ait fait précéder ce qui devoit suivre, la chose ne m'est d'aucune importance, puisque je n'ai jamais contesté que les Gaules ne fussent une partie considérable de la Celtique.

Mais, avant que de quitter Aristote, il faut que j'examine encore quelques autres passages de cet Auteur, que M. Schoepflin cite dans le cours de sa Dissertation, ou qui regardent le sujet que je traite. Au Livre VII. de ses Politiques, le Philosophe dit, (27) qu'il « est bon d'accoutumer » les enfans au froid dès la tendre jeunesse, la chose contribuant à les » rendre vigoureux, & à les endurcir aux travaux de la guerre; que, » par cette raison, plusieurs Peuples Barbares ont coutume, les uns de » plonger les enfans nouveaux nés dans des eaux courantes, & les » autres de les couvrir fort légérement, comme cela se pratique parmi les Celtes. » Dans un autre endroit, parlant de la valeur, il dit (28) qu'il « faudroit être furieux & hors du sens, pour ne craindre ni » les tremblemens de terre, ni les inondations, ce qu'on attribue aux » Celtes (29). Quand il arrive une inondation, ils prennent leurs armes, & courent au-devant des flots. » Les Auteurs, qui ont écrit depuis Aristote, entendent des Germains, ce que ce Philosophe assure

(26) Politic. lib. VII. cap. 10. pag. m. 547. Tom. II.
(27) Arist. Polit. lib. VII. c. 17. p. 598. m. 561.
(28) Nicomach. III. 10. p. m. 46.
(29) Eudem. III. 1. p. m. 276.

ici des Celtes. Ils disent (30) que, parmi les Germains, on plongeoit »dans une eau courante les enfans qui ne faisoient que de naître; que »la jeunesse se baignoit dans les Fleuves, & que les peaux, dont »elle se couvroit, étoient si petites, qu'elles laissoient la plus grande »partie du corps nud.» Ils disent encore (*) «qu'on a imputé aux »Cimbres de prendre les armes contre les inondations, & de courir »au-devant des flots.» Il sembleroit résulter de-là qu'Aristote donnoit le nom de Celtes, non-seulement aux Gaulois, mais aussi aux Germains. Mais M. Schoepflin soutient que «la conclusion ne seroit pas juste (31), »parce qu'il est, dit-il, fort possible que, du tems d'Aristote, qui vivoit »300 ans avant Jules-César, cette coutume, de baigner les enfans nou»veaux nés dans une eau courante, fut commune aux Germains & aux »Gaulois.» Je l'avoue, & je suis fermement persuadé, que, dans les tems les plus anciens, les Gaulois étoient durs & féroces, autant que les Germains. Cependant, comme il ne s'agit pas ici de ce qui est possible, mais de ce qui est rapporté par les anciens Auteurs, il faudroit en citer quelqu'un, qui attribuât cette coutume aux Gaulois, sans quoi on devineroit en l'air. «Il se peut aussi, ajoute M. Schoepflin, qu'Aristote »se soit trompé, & qu'il ait faussement attribué aux Gaulois, désignés »sous le nom de Celtes, ce qu'il falloit attribuer aux Germains. Au »moins lui est-il arrivé de se tromper, quand il dit que le Danube a »sa source dans le Pays des Celtes, déclarant, en même-tems, qu'il »entend, par ces Celtes, les anciens habitans des Gaules.» J'avoue que je ne sens pas la force de ce raisonnement. Pour le rendre concluant, il faudroit prouver que le Philosophe s'est trompé sur un article comme sur l'autre, & c'est ce qu'on ne fait pas. Comment veut-on même qu'il se soit trompé, en attribuant aux Celtes & aux Gaulois ce qu'il auroit dû attribuer aux Germains, puisque le nom de Germains n'étoit pas encore connu de son tems, & ne le fut que long-tems après? Aristote a suivi l'usage reçu de son tems, selon lequel on appelloit tous les Peuples établis (32) du côté de l'Occident, Celtes, Ibéres, Celto-Scythes, ou Celtibéres. Au reste, ce Philosophe, qui avance ici, sur la foi d'Hé-

(30) Galenus de tuendâ valetudine lib. I. cap. 10. p. 56. Opp. Tom. V. Paris. 1679. Cæsar VI. 21. Pomp. Mela III. 3.

(*) Strabo VII. p. 293. *Voyez* aussi les Auteurs cités dans l'Hist. des Celt. Liv. II. Ch. 15, vers le milieu.

(31) Ci-dessus p. 531.

(32) Strabo I. p. 33.

rodote, que le Danube descend des Monts Pyrenées, ne dissimule pas ailleurs, que d'autres le font sortir de la Forêt Hercynie, quoiqu'il ajoute, dans le même en droit, une particularité, qui montre que la Germanie n'étoit pas mieux connue de son tems que les Gaules. « On » prétend, dit-il (33), que le Danube, qui sort de la Forêt Hercynie, » se partage ensuite en deux branches, dont l'une va se décharger dans le » Pont-Euxin, & l'autre dans la Mer Adriatique. »

§. IV.

Je passe au troisième Auteur que M. Schoepflin cite pour établir son sentiment ; c'est Polybe. Je souhaiterois beaucoup que cet excellent Historien pût fournir quelques lumières pour éclaircir la question que j'examine. Je ne balancerois pas de me soumettre à sa décision, tant il est exact, fidèle, judicieux, & bien instruit. Mais voici à peu près tout ce que Polybe dit sur ce sujet. Décrivant la guerre que les Romains firent pendant plusieurs années aux Celtes établis en Italie (34), il en prend occasion de représenter les mœurs & les coutumes de ces Peuples, &, sur-tout, leur manière de faire la guerre, avertissant en même tems que ces Celtes étoient la même Nation (35) que les Gaulois Transalpins. Dans un autre endroit, parlant de la Celtique, qui étoit au-delà des Alpes, & qu'il avoit, selon toutes les apparences, traversée (36) pour aller en Espagne, il dit (37) que » les Celtes demeurent, depuis Nar» bonne & les environs des Monts Pyrenées ; » & voici ce qu'il ajoute immédiatement après : « A l'égard de tous les Pays qui s'étendent au » Septentrion, depuis Narbonne jusqu'au Tanaïs, ils nous sont incon» nus jusqu'à ce jour; & ceux qui en parlent autrement, doivent être » regardés comme des ignorans & des imposteurs. » Il ne seroit donc pas naturel de se prévaloir du témoignage de Polybe, pour décider si les Peuples établis au Nord de Narbonne jusqu'au Tanaïs, étoient Celtes, ou s'ils ne l'étoient pas; si le Pays où ils étoient établis portoit le nom de Celtique, ou s'il étoit connu sous quelque autre dénomination, puisque cet habile homme avoue, de bonne foi, qu'il n'en sçait rien, & que ces Peuples, aussi bien que le Pays qu'ils occupent, lui sont

(33) De Mirabil. Auscult. Tom. II. pag. m. 1097.

(34) Polyb. lib. II. p. 102, & seq.

(35) Ibid. p. 103.

(36) Polyb. lib. III. p. 211.

(37) Lib. III. p. 191, 192.

entièrement inconnus. Au reste, comme nous n'avons que les cinq premiers Livres de cet excellent Historien, on ignore entièrement ce qu'il disoit des Peuples Celtes, qui avoient leurs établissemens en Espagne. Je puis, cependant, assurer ici deux choses. La première (38), qu'il avoit promis de paler en détail de chacun des Peuples barbares, qui occupoient ce Pays, lorsque les Carthaginois & les Romains y porterent leurs armes. La seconde, qu'il avoit accompli sa promesse. Le passage de Strabon le prouve clairement. Voici ce qu'il porte (39): « Polybe a raison de soutenir qu'Eratosthéne n'a point connu l'Espagne, » & qu'il en dit quelquefois des choses qui se combattent. Ayant dit, » dans un endroit, que les Gaulois ont leurs établissemens en Espagne, » jusqu'à Gades, & au-delà, (comme les Gaulois sont effectivement maî» tres des Contrées Occidentales de l'Europe jusqu'à Gades), cepan» dant, lorsqu'il décrit ensuite le contour de l'Espagne, il oublie ce qu'il » venoit de dire, & ne fait plus aucune mention de ces Gaulois. » Dans un autre endroit le même Strabon dit (40) que « les Espagnols » qu'on nommoit Turditani & les Celtiques, leurs voisins, étoient » des Peuples doux & policés, comme Polybe l'a remarqué. » Qu'on examine, après cela, les passages que M. Schoepflin allégue pour justifier sa Thése. « Polybe, dit-il (41), entend, sous le nom de Celtes, les » Gaulois Cisalpins & Transalpins. Parlant des premiers, il dit (42) » que les Romains commencerent d'abord la guerre contre les Celtes » établis en Italie. Il ajoute (43) que les Celtes chasserent les Etrusques » des Pays qui sont autour du Pô, & s'y établirent eux-mêmes. Par» lant des seconds (44), il dit que les Celtes Transalpins demeurent » autour de Narbonne, & que leur Pays s'étend delà jusqu'aux Monts » Pyrenées; &, dans un autre endroit (45), que les Carthaginois » soumirent toute l'Ibérie jusqu'aux Monts Pyrenées, qui séparent les » Ibéres des Celtes. » Je n'ai qu'un mot à remarquer sur ces passages. Ceux qui regardent les Gaulois Cisalpins ne font rien à la question que je traite; ainsi je ne m'y arrête point. A l'égard des Celtes Transalpins, Polybe dit, à la vérité, qu'ils demeurent depuis Narbonne jusqu'aux

(38) Polyb. III. 191. 192.
(39) Strabo lib. II. p. 107.
(40) Polyb. lib. IV. p. 351.
(41) Ci-dessus p. 482.
(42) Polyb. lib. II. p. 141. m. 102.
(43) Polyb. lib. II. p. 147. m. 105.
(44) Lib. III. p. 265. m. 191. 192.
(45) Ibid. p. 267. m. 192.

Monts Pyrenées; mais il avertit, en même-tems, que tout le Pays situé au-dessus de Narbonne lui est entièrement inconnu, & nous verrons tout à l'heure dans Strabon, que, lorsque ce Pays commença à être connu, on lui donna aussi le nom de Celtique. Mais, dira-t-on, Polybe assure pourtant que ces Monts Pyrenées séparent les Celtes des Ibéres. J'en conviens. Du tems de cet Historien les Monts Pyrenées séparoient les Espagnols des Celtes Transalpins, comme du tems de Jules-César le Rhin séparoit les Gaulois des Germains; mais cela empêchoit-il qu'il n'y eût en Espagne différentes Provinces qui portoient aussi le nom de Celtique, & dont j'aurai occasion de parler dans la suite? Cela empêchoit-il que les Celtes, les Ibéres, & les Germains ne pussent être originairement le même Peuple, comme nous le verrons en son tems?

Enfin le dernier passage de Polybe que M. Schoepflin a tiré d'Athenée, ne porte autre chose que ce que nous avons déjà vu, c'est-à-dire, que les Celtes des Gaules s'étendoient depuis Narbonne jusqu'aux Monts Pyrenées (46) « Polybe rapporte au Livre XXXIV. de » son Histoire, qu'après les Monts Pyrenées, il y a une plaine qui s'é» tend jusqu'au Fleuve de Narbonne, & que dans cette plaine cou» lent deux autres Fleuves; sçavoir, l'Iliberi & le Ruscenon, le long » desquels on trouve deux Villes de même nom, qui sont habitées » par les Celtes. » De tous ces différens passages, M. Schoepflin tire enfin sa conclusion; sçavoir (47), qu'on ne trouvera rien dans Po» lybe qui puisse donner jusqu'au moindre lieu de soupçonner, qu'en » parlant des Celtes, il ait jamais voulu désigner les Germains sous » ce nom. » J'en conviens de très-bon cœur; je conviendrai même que Polybe n'a pas pu avoir jusqu'au moindre soupçon que les Germains fussent Celtes. Mais il n'a pu soupçonner aussi qu'ils ne le fussent point, puisqu'il reconnoît fort ingénument que la Germanie & la plus grande partie des Gaules étoient inconnues de son tems, & que ceux qui en parloient autrement étoient des charlatans.

§. V.

Les Auteurs qui suivent, ayant écrit dans un tems où les Celtes &

(46) Ex Athenœi lib. VII. cap. 3, pag. 332. in. 165.
(47) Ci-dessus p. 497.

les Pays qu'ils occupoient commençoient à être mieux connus, fourniront auſſi des lumières plus étendues & plus ſûres pour décider la queſtion que j'examine. M. Schoepflin (48) prétend que « Diodore de » Sicile déſigne clairement les Gaulois ſous le nom de Celtes. » Cela n'eſt pas tout à fait exact : cet Hiſtorien diſtingue formellement les Celtes des Gaulois, & fait, comme nous l'allons voir, de tous ces Peuples de la Germanie autant de Peuples Gaulois. Commençons avant toutes choſes par rapporter les paſſages de Diodore de Sicile, que M. Schoepflin cite pour établir ſa théſe. Le premier porte (49) que « les » Peuples, qui demeurent au-deſſus de Marſeille, dans le cœur du Pays, » autour des Alpes, & du côté des Pyrenées, ſont appellés Celtes. » Dans le ſecond, on lit (50) » qu'Hercule, ayant paſſé de l'Ibérie dans » la Celtique, y bâtit la Ville d'Aléſia, que les Celtes regardoient com- » me la Métropole de la Celtique, & qui demeura libre & imprenable » juſqu'au tems de Jules-Céſar, où elle fut priſe de force, & obligée de » ſubir avec les autres Celtes le joug des Romains. »

Je conviens que Diodore de Sicile entend proprement, ſous le nom de Celtes, les habitans de la Gaule Narbonnoiſe, qui demeuroient dans le cœur du Pays, autour des Alpes, & du côté des Pyrenées. C'étoient, de ſon tems, les bornes de cette Province, qui comprenoit la Provence, le Dauphiné, & une partie du Languedoc. Voici le paſſage entier dont M. Schoepflin n'a cité que ce qui pouvoit convenir à ſon but (51). » Il eſt bon d'avertir ici d'une choſe que pluſieurs ignorent. On appelle » Celtes les Peuples qui demeurent dans le cœur du Pays, autour des » Alpes, ou du côté des Monts Pyrenées. On donne, au contraire, » le nom de Galates à ceux qui demeurent au-deſſous de la Celtique, » vers le Midi (52), ou du côté de l'Océan & du Mont Hercynien, &, » en général, à tous ces Peuples qui demeurent dans la Scythie. Ce- » pendant les Romains comprennent tous ces Peuples ſous un ſeul & » même nom, & les appellent en commun Galates. » En conſéquence de la régle que Diodore de Sicile établit ici, il donne le nom de

(48) Ci-deſſus p. 482.

(49) Diod. Sic. lib. V. cap. 32. p. 308.

(50) Id. IV. 19. p. 226.

(51) Diod. Sic. lib. V. p. 214.

(52) J'ai averti, ailleurs, qu'il y avoit ici, ſelon toutes les apparences, quelque erreur, ou quelque faute de Copiſte. *Hiſt. des Celtes Liv. I. Chap. 5. p. 19.* Le ſens voudroit qu'on lut, *au-deſſus de la Celtique, vers le Septentrion.* Voyez encore la *Biblioth. Franç. Tom. XL. p. 72.* & ci-deſſus, pag. 397-403. où ce paſſage eſt expliqué dans ma *Réponſe* à M. *Gibert.*

Gaulois aux Peuples qui occupoient les parties Septentrionales de France. Il dit, par exemple (53), que » l'île de la Grande Bretagne est située » vis-à-vis des Provinces des Gaules, qui bordent la Mer Océane. » Le même Historien désigne aussi, sous le nom de Gaules, ce que nous appellons la Lombardie. « Hercule, dit-il (54), ayant quitté la Celtique, » pour se rendre en Italie, passa les défilés des Alpes, & traversa les » plaines du Pays qui porte, aujourd'hui, le nom de Galatie. » Enfin cet Auteur donne très-fréquemment le nom de Gaulois ou de Galates aux habitans de l'ancienne Germanie. Ainsi, quand il dit (55) que « la plus » grande partie des Gaules est située vers le Nord, que l'air y est extrê- » mement froid, qu'il y tombe beaucoup de neige, que les Fleuves s'y » gélent pendant l'hyver, & font une espèce de pont naturel aux Voya- » geurs; (56) que les Fleuves des Gaules sont le Danube & le Rhin, sur » lesquels Jules-César fit jetter un pont pour soumettre les Gaulois, qui » demeuroient au-delà du Fleuve (57); que les plus féroces des Gaules » sont ceux qui demeurent vers le Nord, & qui sont voisins de la » Scythie (58); que l'île de Basilea, où l'on pêche l'ambre, est située » vis-à-vis de la Scythie, qui est au-dessus des Gaules; » il est incontestable qu'il s'agit là de l'Allemagne. Dans tous ces passages, que je viens de citer, Diodore de Sicile se conforme exactement à la régle qu'il avoit établie, & à l'usage qu'il avoit indiqué. Mais il ne disconvient pas que les Celtes & les Gaulois ne fussent un seul & même Peuple, qui avoit reçu le dernier de ces noms de Galates, fils d'Hercule & d'une Princesse Celte. (59), « Ce Galate, dit-il, s'étant rendu célébre par sa » valeur, donna à ses Sujets le nom de Galates, d'où tout le Pays a » reçu le nom de Galatie. » Il ne nie point aussi qu'il n'y eût en Espagne une Province qui portoit le nom de Celtique (60), & « qu'Amilcar, Gé- » néral des Carthaginois, soumit après la première guerre Punique, » ayant défait Istolatius & son frere, qui, tous deux, commandoient les » Celtes établis dans ce Pays-là. » Mais il faut avouer, après cela, que Diodore de Sicile oublie bien souvent la régle qu'il avoit posée. Pour

(53) Diod. Sic. lib. V. p. 208. cap. 21.
(54) Id. IV. p. 158. cap. 19.
(55) Id. V. p. 210. cap. 25.
(56) Ibid. p. 211.
(57) Ibid. p. 214.
(58) Ibid. p. 209.
(59) Ibid. p. 210.
(60) Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXV. in excerpt. Legat. ap. Hoeschel. p. 169.

avoir

avoir sçu ce que les autres ignoroient, il n'en est, cependant, pas plus exact. Ce nom de Celtes, qui, selon lui, étoit particulier aux Peuples voisins des Alpes & des Pyrenées, il ne laisse pas de le donner, tantôt à tous les Peuples des Gaules, tantôt aux Gaulois établis en Italie, & d'autres fois encore à des Peuples qui demeuroient dans le fond de la Germanie. Ainsi, quand il dit que Jules-César (61) soumit tous les Celtes à la domination des Romains, il ne s'agit pas là de la Province Narbonnoise, des Pays situés au pied des Alpes, & autour des Pyrenées. Il y avoit long-tems que les Romains étoient maîtres de ces Contrées. Les Celtes désignent donc ici les habitans des Grandes Gaules, qui occupoient le Pays que les Latins appelloient *Gallia Comata*: au contraire, quand il rapporte (62) que « L. Æmilius ravagea le Pays » des Gaulois & des Celtes, & leur prit beaucoup de Villes & de châ» teaux », il faut entendre par-là des Villes & des châteaux de la Lombardie, puisqu'il est connu que, dans l'expédition dont il s'agit, les Romains ne passerent pas les Alpes, & ne mirent point le pied hors de l'Italie. Voici présentement un passage où cet Auteur donne le nom de Celtes à des Germains. Parlant du secours que les Bastarnes (63), qui étoient un Peuple de la Grande Germanie, envoyoient à Persée, Roi de Macédoine, il dit (64) que « le Roi, ayant appris que ces Gaulois, » qui étoient tous des gens d'élite, avoient passé le Danube, s'en ré» jouit beaucoup, & leur fit dire d'avancer le plus promptement » qu'il seroit possible. » Un peu plus bas il ajoute (65) « qu'une ava» rice sordide fit perdre à Persée le secours qu'il auroit pu tirer de ces » Celtes. » En un mot, Diodore de Sicile confond perpétuellement ce qu'il auroit dû distinguer, suivant ses propres principes, & encore plus suivant ceux de M. Schoepflin. Il vous dira, par exemple (66), que » les plus féroces des Gaulois sont ceux qui demeurent vers le Nord, » & qu'il y a même des Auteurs, qui prétendent que les Cimmériens, » qui ravagerent toute l'Asie dans les anciens tems, sont le même » Peuple, dont le nom, altéré par le tems, a été changé en celui de

(61) Diod. Sic. lib. I. p. 4. lib. IV. p. 158.

(62) Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXV. in Excerp. Legat. ap. Hoeschel. p. 171.

(63) Plinius Hist. Nat. lib. IV. cap. 14. p. 477. Tacit. Germ. cap. 46.

(64) Diod. Sic. in Excerptis Valesf. ex lib. XXVI. p. 313.

(65) Ibid. p. 315.

(66) Diod. Sic. lib. V. p. 214.

» Cimbres. Ce sont eux, dit-il, c'est-à-dire, ces Gaulois, qui ont pris » Rome, pillé le Temple de Delphes, mis sous contribution une grande » partie de l'Europe & de l'Asie, & qui se sont établis dans le Pays » des Peuples qu'ils avoient soumis par les armes. »

On peut conclure de ce que je viens de dire, que Diodore de Sicile n'est rien moins qu'exact & précis dans ce qu'il dit des Gaulois & des Celtes. M. Schoepflin ne le nie pas. Au contraire, il lui reproche d'avoir dit (67) que « le Danube va se décharger dans la Mer Océane. » C'est effectivement une faute, ou plutôt une inadvertence ; car les Grecs sçavoient bien où étoit l'embouchure du Danube. Il lui impute encore d'avoir assuré que « les (68) Cimbres avoient pris Rome, & » pillé le Temple de Delphes. » Je viens de citer le passage qui ne porte rien de semblable. Mais ce qui choque le plus M. Schoepflin, c'est que Diodore ait été capable d'avancer que les Romains comprenoient, sous le nom de Gaulois, tous les Peuples des Gaules & de la Germanie (69). « Il attribue, dit-il, aux Romains ce qu'on ne trouvera dans » aucun de leurs Ecrivains. » Je souhaiterois que Diodore de Sicile n'eût point commis d'autre faute que celle-là, il seroit bien facile de le justifier sur cet article. Je viens de montrer que les Germains n'étoient pas encore connus du tems de Polybe, qui écrivit son Histoire sur la fin du VI. siécle de la *République Romaine*, après la défaite de Persée, qui tombe sur l'an 586 de Rome. On commença à les connoître vers le commencement du VII. siécle (70), où les Cimbres & les Teutons se jetterent sur les Provinces de la République, & ravagerent la Gaule Narbonnoise avec une partie de l'Espagne. Plutarque, parlant de ces Peuples, remarque (71) qu'on ne sçavoit, ni qui ils étoient, ni de quel Pays ils étoient venus. Comme le nom de Germains, qui étoit tout nouveau, près de cent ans aprés, c'est-à-dire, du tems de Jules-César (72), n'étoit encore ni connu, ni en usage, on les désigna sous le nom général de Gaulois. Ainsi Saluste dit (73) que, « vers la fin de la guerre

(67) Ci-dessus p. 539 540.

(68) Ci dessus p. 538.

(69) Ci-dessus p. 501. 539.

(70) Tacit. Germ. cap. 37.

(71) Plutarc. in Mario Tom. I. p. 411.

(72) Jul. Cæsar B. Gall. lib. II. cap. 3. Tacit. Germ. cap. 2. M. *Schoepflin* allegue, à la vérité, ci-dessus p. 542. une Inscription de l'an 531 de *Rome*, où l'on trouve le nom de Germains : mais elle est des plus suspectes, pour ne rien dire de plus. Voyez *Mascau Geschichte der Teutschen* Tom. I. §. 4. p. 5. 6.

(73) Sallustius Bell. Jugurth. in fin.

» contre Jugurtha, les Généraux Romains, Q. Cépion & M. Manlius furent battus par les Gaulois. » Cicéron remarque aussi (74) que » Marius vainquit une grande armée de Gaulois, qui avoient inondé » l'Italie. » Je sçais bien ce que M. Schoepflin oppose à cette preuve. » Il est facile, dit-il (75), de deviner que Saluste & Cicéron donnent à » cette armée le nom de Gaulois, non pas en considération des Cimbres & des Teutons, mais eu égard aux Tiguriens, qui faisoient une » grande partie de l'armée, selon Florus, & qui étoient Gaulois, comme » Jules-César l'assure. » Mais je crains beaucoup que ceux, qui feroient ce raisonnement, ne devinassent très-mal. Je trouve bien (76) que les Tiguriens battirent l'armée de Cassius dans le Pays des Allobroges; mais je trouve aussi, dans une foule d'Auteurs (77), que « Cépion & Manlius furent défaits dans la Gaule Narbonnoise (78) par les Cimbres » & les Teutons. » De sorte qu'on ne peut pas douter que Saluste ne donne le nom de Gaulois à des Peuples qui étoient cependant Germains. Il faut dire la même chose du passage de Cicéron, puisqu'il est certain que les Cimbres, qui étoient indubitablement un Peuple Germain, furent les seuls Barbares qui passerent en Italie. On sçait que Marius les défit près de Verceil, & Florus même, qui a commis ici beaucoup de bevues, ne laisse pas de remarquer expressément, que les Tiguriens n'assisterent pas à la bataille (79). » Ils s'étoient postés, dit-il, sur les » hauteurs des Alpes Noriciennes, pour y être comme un corps de » réserve, & ils se débanderent après la défaite des Cimbres. »

§. VI.

Je ne m'arrêterai point à Denis d'Halicarnasse, parce que les passages de cet Historien, qui sont cités par M. Schoepflin (80), ne font absolument rien à la question que j'examine. Cet Auteur dit (81) que « l'expédi» tion des Celtes, qui prirent la Ville de Rome, tombe sur la première

(74) Cicero de Provinc. Consul. cap. 11.

(75) Ci-dessus p. 528.

(76) Appian. Celtic. p. 1192. Jul. Cæs. B. Gall. I. 7. 12. 13. Epitome Livii lib. LXV.

(77) Vellej. Paterc. II. cap. 12. Tacit. Germ. 37. Epitome Livii lib. 67. Veget. III. 10. in Excerpt. Valesii pag 630. *Plutarque*, in Mario Tom. I. p. 416. attribue la défaite de *Cépion* & de *Manlius* aux *Ambrons*. « Ces *Ambrons*, dit » *Festus*, étoient un Peuple *Gaulois*, qui avoit été » chassé de son Pays par une inondation subite » de la Mer. » *Festus* Pauli Diac. in Autor. Linguæ Lat. p. 250. *Jules-César III.* 20. dit que le Proconsul *Manlius* fut battu en *Aquitaine*.

(78) *In Galliâ Transalpinâ*, Plut. in Mario I. 412. cap. 2. 17.

(79) Florus III. 3.

(80) Ci-dessus p. 482. 483.

(81) Dion. Halic. Rom. Antiq. I. p. 60.

» année de la XCVIII. Olympiade. » Il est connu que ce passage doit s'entendre des Celtes, ou des Gaulois Sénons (82), qui avoient leurs établissemens le long du Pô. Le même Auteur dit que « les Etrusques, qui » avoient leurs demeures autour du Golfe Adriatique, en furent chassés par les Celtes. » Il s'agit encore, dans cet endroit, des Gaulois, qui, après avoir mis le pied en Italie, s'y étendoient toujours de plus en plus, & qui, à la fin, furent soumis eux-mêmes par les Romains. Enfin Denis d'Halicarnasse, parlant des Liguriens, remarque (83) « qu'ils » occupent plusieurs Contrées de l'Italie, & quelque peu de la Cel- » tique, » c'est-à-dire, de la Provence. Tout cela ne prouve rien, ni pour, ni contre. Parce que Denis d'Halicarnasse, dans ses Antiquités Romaines, n'a fait mention que des Celtes, qui demeuroient en Italie & en Provence, il ne s'ensuit pas delà qu'il n'y en eût pas ailleurs, ni seulement qu'il n'en connût point d'autres.

§. VII.

Je passe donc au sixième Auteur que M. Schoepflin allégue pour établir son sentiment; c'est Strabon, dont l'autorité est, sans contredit, d'un très-grand poids, non-seulement, parce que ce Géographe est exact, judicieux, & bien instruit de tout ce qu'il avance, mais encore, parce qu'il a traité avec beaucoup d'étendue, &, comme on le dit, *ex professo*, les questions que je me suis proposé d'examiner.

M. Schoepflin cite divers passages de Strabon, pour montrer 1. que ce (84) Géographe donne le nom de Celtes aux Gaulois Cisalpins & Transalpins, & celui de Celtique au Pays qu'ils occupoient. 2. Qu'il (85) a distingué soigneusement les Celtes des Ibéres, des Germains & des Bretons. Je n'ai aucune difficulté à former sur l'un, ni sur l'autre de ces articles, & je ne crois pas que personne se soit jamais avisé de les contester. Il est très-certain que les Celtes occupoient anciennement toutes les Gaules, avec une grande partie de l'Italie. Il ne l'est pas moins que, du tems de Strabon, les Ibéres, les Gaulois, les Germains & les Bretons étoient des Peuples différens & distingués, qu'un Géographe ne devoit pas confondre. Il y a seulement deux de ces passages qui méritent quelque éclaircissement; le premier porte (86) : « Voilà ce que

(82) Strabo V. 212.
(83) Dion. Halic. VII. p. 404. mihi 419.
(84) Ci-dessus p. 484. 485.
(85) Ci-dessus p. 497. 498. 509. 518. 520.
(86) Strabo IV. 288. al. 189.

» nous avions à dire des habitans de la Province Narbonnoise, que les » Anciens appelloient Celtes. C'est d'eux, comme je le crois, que le » nom de Celtes a été étendu par ces Grecs à tous les Gaulois en » général, parce qu'ils étoient le Peuple le plus illustre, &, peut-» être, que les Marseillois, leurs voisins, ont contribué à faire recevoir » ce nom. » Le sens de ce passage est clair. Les premiers Celtes, qui ayent été découverts par les Grecs, sont ceux que les Phocéens découvrirent en fondant la Colonie de Marseille. Quand on apprit ensuite à connoître les autres Peuples des Gaules, les Grecs leurs transporterent aussi le nom de Celtes. C'étoit le nom du Peuple le plus connu, le plus illustre de ces Contrées, &, selon les apparences, la Colonie de Marseille contribua beaucoup à faire recevoir ce nom. C'est de cette manière (87) que Casaubon explique le passage. Au reste, Strabon ne détermine point, dans cette endroit, si tous ces Peuples, qui demeuroient hors de la Province Narbonnoise, étoient effectivement Celtes, ou si ce nom leur étoit donné mal-à-propos par les Grecs. Nous verrons, en son lieu, ce qu'il pensoit de cette question. Il croyoit que les Belges différoient peu des Celtes, & que les Germains mêmes étoient originairement le même Peuple que les Celtes, &, pour me servir de ses propres termes, leurs freres Germains.

Le second passage de Strabon mérite beaucoup d'attention, parce qu'il décide formellement la question que j'examine. Voici mot à mot ce que porte le texte Grec (88) : » Après l'Ibérie suit la Celtique, qui » est au-delà des Alpes. Nous avons déjà dit (89) que cette Celtique a » pour bornes, à l'Occident, les Monts Pyrenées, qui s'étendent » depuis la Mer Océane, jusqu'à la Méditerranée; à l'Orient, le Rhin, » qui est parallèle aux Monts Pyrenées; au Nord, la Mer Océane, » depuis l'extrémité Septentrionale des Pyrenées, jusqu'aux embou-» chures du Rhin; &, au Midi, la Mer qui est du côté de Marseille » & de Narbonne, avec les Alpes, depuis la Ligurie, où elles commen-» cent, jusqu'aux sources du Rhin. » Dans ce passage, Strabon donne évidemment le nom de Celtique à toutes les Gaules, qui étoient habitées, de son tems, par des Aquitains, des Belges & des Celtes. Je suis sur-

(87) Casaubon. Comm. ad Strab. IV. initio p. m. 81.
(88) Strabo IV. p. 176. 177.
(89) Strabo lib. II. p. 128.

pris que M. Schoepflin, en citant le Grec de ce paſſage, n'y ait pas apperçu une autre choſe. Strabon y dit « qu'après l'Ibérie ſuit la Celtique, qui eſt au-delà des Alpes; que cette Celtique a pour bornes » les Monts Pyrenées, la Mer Océane & la Méditerranée, & enfin le » Rhin & les Alpes. » Cette façon de s'exprimer n'inſinue-t-elle pas que le Géographe connoiſſoit quelque autre Pays, qui portoit auſſi le nom de Celtique? Effectivement il ſuffit de jetter les yeux ſur la deſcription de l'Eſpagne, que Strabon venoit de donner dans le Livre précédent, pour y trouver que (90) *Coniſtorſis* & (91) *Pezauguſta* (liſez *Pax Auguſta*) étoient des Villes Celtiques fort célébres, & que (92) la plus grande partie du Pays ſitué autour de l'Anas ou du Guadiana, étoit occupé par des Peuples Celtes. Il y avoit donc en Eſpagne, comme dans les Gaules, une Province qui portoit le nom de Celtique. Hérodote, Ariſtote, Polybe, Diodore de Sicile, & Strabon font mention de l'une & de l'autre. Le Lecteur jugera, après cela, s'il eſt vrai que ces Auteurs n'ayent cherché la Celtique que dans les Gaules, & même dans une partie des Gaules.

Comme mon intention n'eſt point du tout d'écrire un Livre, je ne ſçaurois entrer dans le même détail par rapport à tous les Auteurs qui ſuivent dans la Diſſertation de M. Schoepflin. Ce Sçavant ſe prévaut de leur témoignage, pour montrer que les Anciens ont déſigné les Gaules, ou même une partie des Gaules ſous le nom de Celtique. A la bonne heure. Pour abréger, je me contenterai de produire, à mon tour, quelques paſſages des mêmes Auteurs, qui feront voir qu'ils ont connu d'autres Pays qui portoient auſſi le nom de Celtique.

§. VIII.

Laiſſant donc Denis le Voyageur, qui ne fait mention, dans ſon petit Ouvrage, que des Celtes établis en Italie, je paſſe à Plutarque, qui, parlant des expéditions de Jules-Céſar, dit (93) que « les Belges étoient » alors les plus puiſſants des Celtes, & qu'ils occupoient la troiſième » partie de toute la Celtique. » Voilà donc le nom de Celtes donné à des Peuples, qui, ſelon Jules-Céſar (94), étoient iſſus des Germains. Le même

(90) Strabo III. p. 141.
(91) Ibid. p. 151.
(92) Strabo II. 107. III. 139. 151. 153.
(93) Plut. in Cæſar. Tom. I. p. 717.
(94) Cæſar II. 4.

Plutarque fait cette remarque dans la vie de Camille (95) : « On dit que » les Gaulois qui descendent des Celtes, (Γαλάται τῦ Κελτικῦ γένυς) s'é» tant multipliés à un point, que la terre qu'ils occupoient ne pouvoit » plus les nourrir tous, se mirent en chemin pour chercher d'autres » habitations. Comme ils étoient plusieurs milliers de jeunes gens belli» queux, outre une multitude encore plus considérable de femmes & » d'enfans, une partie tira du côté de l'Océan Septentrional, passa les » Monts Riphéens, & s'établit aux extrémités de l'Europe; une autre » partie se fixa entre le Mont Pyrenée & les Alpes, près de Sennons & » des Celtoriens, & y demeura un long espace de tems. Long-tems » après, ayant goûté du vin, qui fut transporté pour la première fois » d'Italie, ils prirent les armes, emmenerent leurs familles, & con» quirent tout le Pays que les Etrusces occupoient anciennement. » Il résulte de ce passage 1. que les Celtes & les Gaulois étoient originairement le même Peuple, puisque ceux-ci descendoient des premiers; &, puisque Plutarque donne le nom de Gaulois (96) aux Bastarnes, qui étoient un Peuple de la Grande Germanie, il faut en conclure encore que les Germains étoient Celtes, ou, si l'on veut, Celto-Scythes, comme Plutarque les appelle ailleurs (97). Il en résulte, 2. que les Provinces, qui sont entre les Alpes & les Pyrenées, n'étoient pas le Pays natal des Celtes, puisqu'ils y étoient venus d'ailleurs. Je trouve 3. dans ce passage, que Plutarque distingue formellement deux migrations des Celtes. D'abord ils viennent s'établir entre les Alpes & les Pyrenées. Long-tems après ils passent en Italie. Je ne comprens pas, après cela, comment M. Schoepflin peut soutenir, que (98) l'intention de l'Auteur n'est point du tout d'insinuer que les Celtes soient jamais venus s'établir dans les Gaules, & que Plutarque n'en dit pas plus, sur ce sujet, que Tite-Live, qui ne fait mention, cependant, que de la dernière de ces migrations. Je crains beaucoup que M. Schoepflin ne soit ici seul de son sentiment; car il suffit de lire le passage pour y trouver précisément le contraire. Je n'ai qu'un mot à ajouter sur un autre passage de Plutarque, qui n'est pas moins décisif. Parlant de l'irruption des Teutons & des Cimbres, il dit (99) : « Il y a des Auteurs qui prétendent que

(95) Plut. in Camillo Tom. I. p. 135.
(96) Plut. in Paul. Æmil. Tom. I. p. 259.
(97) Plut. in Mario Tom. I. p. 411.
(98) Ci-dessus p. 499-501.
(99) Plut. in Mario Tom. I. p. 411.

» la Celtique est un Pays vaste & grand, qui s'étend depuis la Mer » extérieure, & les Contrées du Nord vers l'Orient, & qui, se ré» pliant vers les Palus-Méotides, touche à la Scythie, appellée Pon» tique. » Tout ce que M. Schoepflin remarque sur ce passage (1), c'est qu'il n'exprime pas le sentiment de l'Historien Grec, mais celui de quelques Romains, troublés de l'arrivée de ces nouveaux ennemis. Je conviens de très-bon cœur que Plutarque n'avoit pas tiré de son propre cerveau tout ce qu'il dit ici, & ailleurs, des Celtes & des Gaulois. Il suit les Auteurs Grecs & Latins, qui avoient écrit avant lui. Mais il ne dit aussi rien qui indique qu'il fut d'un autre sentiment; &, dans le fond, ce que M. Schoepflin appelle l'*opinion vague de quelques* Romains *effrayés*, étoit l'opinion des Druides, qui devoient connoître l'Histoire & les migrations de leur Nation autant & mieux que les Etrangers. « Ils disoient (2), qu'à la vérité, une partie de la Nation des » Celtes étoit née dans le Pays; mais qu'il en étoit venu d'autres des » îles reculées, & des Contrées qui sont au-delà du Rhin, d'où ils » avoient été chassés par des guerres continuelles, & par les inonda» tions de la Mer Océane. » L'opinion des Druides étoit donc que des Peuples de la Grande Bretagne, & de la Grande Germanie, ayant passé dans les Gaules, & s'étant mêlés avec les habitans naturels du Pays, formerent ensemble ce que l'on appelloit la Nation des Celtes ou des Gaulois. M. Schoepflin verra comment cela s'accorde avec son systême.

Arrien, qui est le neuvième Auteur cité par M. Schoepflin, lui fournit un passage qui prouve que cet Historien désignoit, sous le nom de Celtes, les Gaulois établis en Italie. Le passage porte (3) « qu'Alexandre» le-Grand ayant repassé le Danube, reçut une Ambassade des Gaulois, » qui ont leurs demeures le long du Golphe Ionique, » c'est-à-dire, de la Mer Adriatique. J'en conviens; mais, pour n'en pas imposer au Lecteur, il auroit été fort à propos de ne pas dissimuler ce que j'ai remarqué plus haut (*); sçavoir, qu'Arrien, qui connoissoit l'Allemagne, assure que « le Danube a sa source dans la Celtique, & que ce Fleuve est » bordé de plusieurs Peuples Celtes, dont les Quades & les Marçomans » sont les derniers. » Il est vrai que ce passage est cité ailleurs par M.

(1) Ci-dessus p. 501-503.
(2) Amm. Marcell. lib. XV. cap. 17. p. 97.
(3) Arrian. Expedit. Alex. lib. I. p. 11.
(*) Ci-dessus, p. 585.

Schoepflin

Schoepflin (4), mais c'eſt pour inſinuer qu'il y a lieu de douter qu'Arrien ait donné aux Germains le nom de Celtes. J'avoue que je ne comprends pas bien ce que M. Schoepflin (5) dit du dixième Auteur Grec qu'il produit. C'eſt Appien d'Alexandrie. *Quin & Appianus, quem decimo loco ponimus, cum præcedentibus concordat.* Cela ſemble ſignifier qu'Appien eſt d'accord avec les Hiſtoriens qui ont précédé, & auxquels M. Schoepflin attribue de n'avoir donné le nom de Celtes qu'aux ſeuls habitans des Gaules. Ce n'eſt pas là, cependant, le ſens de ces paroles (6). Car, après avoir allégué une foule de paſſages pour prouver une choſe que perſonne ne conteſte; ſçavoir, qu'Appien a donné le nom de Celtes aux Gaulois Ciſalpins & Tranſalpins, M. Schoepflin avoue, dans un autre endroit (7), qu'Appien s'eſt exprimé, dans ſa Préface, d'une manière qui montre qu'il déſignoit les Gaulois ſous le nom de Celtes (8). Effectivement le paſſage n'eſt point équivoque. Il porte que « les bornes de » l'Empire Romain en Europe, ſont le Rhin & le Danube; que les Ro» mains ont même paſſé ces Fleuves dans quelques endroits, & ont ſou» mis une partie des Celtes qui ſont au-delà du Rhin, & des Gétes qui » ſont au-delà du Danube. » On trouve encore dans Appien (9) que » les Cimbres étoient un Peuple Celte (10), qu'on prétend que les » Autariens (qui étoient un Peuple d'Illyrie) encoururent l'indigna» tion d'Apollon, pour avoir attaqué le Temple de Delphes, avec les » Celtes appellés Cimbres. »

M. Schoepflin (11) fait un pareil aveu par rapport à Pauſanias, & cite lui-même un paſſage de cet Hiſtorien, qui porte (12) que « les Ro» mains ſont maîtres de la meilleure partie du Pays des Celtes, mais » qu'ils ont volontairement négligé les Contrées qu'ils croyoient ne » pouvoir leur être d'aucune utilité, ſoit à cauſe du froid exceſſif, ſoit à » cauſe du mauvais terroir. » Il eſt indubitable qu'il s'agit là de l'Allemagne, auſſi bien que dans cet autre paſſage, où Pauſanias dit (13) que » les Gaulois ſont établis aux extrémités de l'Europe, le long de la » grande Mer, & juſqu'au termes, où elle n'eſt plus navigable, ajou-

(4) Ci-deſſus p. 503. 504. 528.
(5) Ci-deſſus p. 486.
(6) Ibid.
(7) Ci-deſſus p. 503. 504.
(8) Appian. in Præfat.
(9) Appian. de B. Civ. p. 625.
(10) Appian. Illyr. p. 1195. 1196.
(11) Ci-deſſus p. 504.
(12) Pauſan. lib. I. cap. 9. p. 22.
(13) Ibid. cap. 3. p. 10.

» tant que ce nom de Gaulois est moderne, au lieu que celui de Cel-
» tes est le nom qu'ils prenoient anciennement, & qui leur étoit donné
» par les Etrangers. »

Pour venir à Ptolomée, M. Schoepflin (14) cite un passage de ce Géographe, qui porte (15) que « la Celto-Galatie est partagée en quatre Pro-
» vinces, l'Aquitaine, la Lyonnoise, la Belgique, & la Narbonnoise; »
après quoi cet Auteur parle en détail (16) de la Celto-Galatie Lyonnoise, de la Celto-Galatie Belgique, de la Celto-Galatie Narbonnoise, & enfin de la Celto-Galatie d'Aquitaine; il me semble qu'on peut conclure assez naturellement de ce passage, que Ptolomée croyoit que les habitans de ces quatre Provinces étoient tous Celtes ou Gaulois, & que les quatre divers Pays qu'ils occupoient étoient quatre parties différentes de la Celtique, ou des Gaules. C'est tout ce que j'ai à remarquer ici; j'ajouterai seulement que ce Géographe faisoit aussi mention d'une Celtique, qui faisoit partie de la Lusitanie, où il place (17) les Villes de *Lancobriga*, *Bretoleum*, *Mirobriga*, *Arcobriga*, *Meribriga*, &c.

Athenée a écrit des Propos de table, où il a ramassé beaucoup de choses curieuses, que sa vaste lecture lui avoit fournies. Il ne paroît pas que les convives, qu'il introduit dans son Ouvrage, se soient fort embarassés des questions de Géographie; &, au reste, ce qu'il dit des Celtes dans les trois passages, rapportés par M. Schoepflin (18), n'exprime pas ses propres sentimens, mais ceux des Auteurs qu'il a soin de citer, sans y rien ajouter du sien (19). Le premier est tiré du XXXIV. Livre de Polybe, où cet Historien faisoit mention « d'une plaine du Pays
» des Celtes, dans laquelle on tiroit des poissons de la terre, en la creusant
» à deux ou trois pieds de profondeur. » Ces Celtes sont les habitans de la Gaule Narbonnoise. Le second passage porte que « Posidonius
» au Livre XXIII. de son Histoire (20), représentant les richesses & la
» magnificence d'un grand Seigneur Gaulois, nommé *Luernius*, remarque
» qu'il alloit se promener dans les campagnes, & jettoit à pleines mains
» de l'or & de l'argent aux Celtes, qui suivoient son char par milliers. » (*)
Ces Celtes sont les habitans de l'Auvergne, que Posidonius devoit con-

(14) Ci-dessus p. 488.
(15) Ptolem. Geogr. lib. II. cap. 7.
(16) Ibid. cap. 8. & seq.
(17) Ptolem. lib. II. cap. 5. p. 41.
(18) Ci-dessus p. 489. 490.
(19) Athenæus lib. VIII. cap. 2.
(20) Athenæus lib. IV. cap. 12.
(*) Voyez ci-dessus, p. 489.

noître, puisqu'il avoit voyagé dans les Gaules (21). Enfin le troisième passage est pris du CXVI. Livre de l'Histoire de Nicolas de Damas (22). On y lisoit » qu'Adiatonus, Roi des Sotianes, qui sont un Peuple Celte, » avoit autour de lui six cent de ces hommes choisis, que les Gaulois » appellent en leur Langue *Siloduni*, & qui font vœu de vivre & de » mourir avec leur Maître. » Ces Sotianes étoient un Peuple de l'Aquitaine, comme on peut le voir dans les Commentaires de Jules-César, qui les appelle *Sotiates* (23). Il faut donc convenir que Polybe, Posidonius, & Nicolas de Damas ont donné le nom de Celtes aux habitans des Gaules, mais c'est aussi tout ce qu'on peut conclure de ces passages.

Dion Cassius a ceci de particulier qu'il donne le nom de Celtes aux Germains, à l'exclusion des Gaulois. Il se conforme en cela à l'usage reçu de son tems (24). « Le Rhin, dit-il, descend des Alpes Celtiques un peu » au-dessus de la Rhetie; il s'avance delà vers le Couchant, ayant à la » gauche les Gaules, & les Celtes à la droite, & va se décharger dans » la Mer Océane. » Cet Historien avertit, dans le même endroit (25), qu'anciennement le nom de Celtes étoit commun aux Peuples qui demeuroient des deux côtés du Fleuve. M. Schoepflin (26) convient que Dion Cassius donne aux Germains le nom de Celtes, & il en cite lui-même plusieurs exemples. Mais il soutient, en même-tems (27), que cet Auteur avance contre toute foi historique, que le nom de Celtes étoit propre & particulier aux Germains. J'avoue qu'il me semble que Dion doit en être cru sur sa parole, quand il fait mention d'un usage établi de son tems, d'autant plus qu'Appien, parlant du Pays qu'Annibal traversa en Italie (28), l'appelloit la Celtique, qui porte aujourd'hui le nom de Gaules. Au reste, cette question, qui est purement incidente, ne me regarde & ne m'intéresse, ni directement, ni indirectement.

Suit donc le quinzième Auteur, c'est Etienne de Bysance, dont on cite quelques articles (29), où ce Géographe donne le nom de Celtique à l'Aquitaine, à la Province Narbonnoise, & à l'Auvergne. Je n'ai aucune difficulté à former là-dessus; mais je ne sçaurois acquiescer à ce que M. Schoepflin (30) remarque ailleurs; sçavoir, qu'Etienne

(21) Strabo IV. p. 197.
(22) Athen. lib. VI. p. 186.
(23) De B. Gall. lib. III. cap. 20.
(24) Dio Cassius lib. XXXIX. p. 113.
(25) Ibid. p. 114.
(26) Ci-dessus p. 505. 506.
(27) Ci-dessus p. 531. 532.
(28) De Bello Annib. p. 546.
(29) Ci-dessus p. 491. 492.
(30) Ci-dessus p. 528-530.

de Bysance ne donne le nom de Celtes qu'aux seuls Gaulois. Les articles d'*Emporium* & de *Burchanis* prouvent le contraire. Dans le premier, le Géographe dit qu'*Emporium*, aujourd'hui *Ampourias*, est une Ville de la Celtique (31). Dans le second, il assure que *Burchanis* (32), île de la Germanie, au-dessus de la Frise, est une île de la Celtique.

Reste enfin le seizième & dernier Auteur Grec, c'est Suidas, sur lequel M. Schoepflin fait la remarque suivante (33). « Il semble, au premier » abord, que Suidas désigne les seuls Germains sous le nom de Celtes. » Au mot Celtes, il dit que c'est le nom d'un Peuple qu'on appelle Germains. Mais si on examine la chose exactement, on trouvera qu'il entend sous ce nom les Gaulois. Au moins est-il constant qu'il donne le nom de Celtes aux Sénons, qui étoient indubitablement Gaulois. Effectivement Suidas, décrivant plus amplement les Celtes, dit qu'ils demeurent le long du Rhin, qu'ils ont ravagé le Pays des Albains, & qu'on les appelle aussi Sénons. Ces Celtes entreprirent une expédition contre les Romains; un de leurs Braves fit un défi au plus vaillant des Romains, le Tribun *Valerius* accepta le défi, &c.

Si Suidas avoit été capable de dire ce qu'on lui attribue ici, il faudroit convenir qu'il auroit commis, sur cet article, une de ces bevues qui lui sont assez ordinaires. On a remarqué, depuis long-tems, que cet Auteur, qui est du XI. siécle, compiloit, sans aucun choix, les bons & les mauvais Livres qui lui tomboient entre les mains, & que les matériaux, qu'il avoit recueillis, au lieu d'être disposés avec ordre, sont, pour ainsi dire, jettés pêle-mêle dans son Ouvrage. Si M. Schoepflin vouloit se servir de Suidas pour prouver qu'il désigne les Gaulois, & non pas les Germains, sous le nom de Celtes, un autre qui voudroit raisonner de la même manière, pourroit aussi en conclure que, selon Suidas, les Sénons d'Italie étoient Germains d'origine, & qu'ils avoient demeuré autrefois sur le bord du Rhin. Mais il faut rendre, après cela, à Suidas la justice qui lui est due. Il ne dit rien qui ne soit exactement vrai, pourvu qu'on l'explique suivant les règles d'une saine critique. A l'article de *Germanicus* & de Germains, il dit : Γερμανικός ὁ Φραγγος, Οἱ γερμανοὶ, Κελτοὶ λεγονται, οἱ ἀμφὶ τον ῥῆνον ποταμόν 'εισι. C'est-

(31) Steph. de Urbib. p. 344.

(32) Steph. p. 240. Sur cette île, voyez Strabon lib. VII. pag. 291. Pline Hist. Nat. lib. IV. cap. 13. p. 476.

(33) Ci-dessus p. 492. 493. 506.

à-dire, « Germanique eſt un nom qu'on donne aux Francs. On ap» pelle Germains, les Celtes qui demeurent le long du Rhin. » Le paſſage eſt clair, & ne ſouffre aucune difficulté. A l'article Celtes, qui eſt celui que M. Schoepflin rapporte, Suidas dit : Κελτοί, ὄνομα ἔθνους οἱ λεγόμενοι γερμανοί, οἱ ἀμφὶ τὸν ῥῆνον ποταμὸν εἰσιν. Οἳ κατέθεον τὴν γῆν Αλβανῶν, οὓς καὶ Σήνονας καλοῦσιν. οὗτοι, οἱ Κελτοὶ κατα ρωμαιων ἐστράτευσαν. Qui ne voit qu'il y a ici deux paſſages, dont l'un eſt tiré d'un Auteur moderne, & l'autre d'un ancien ? Le moderne dit qu'on donnoit le nom de Celtes aux Germains qui demeuroient le long du Rhin. C'eſt ce que nous avons déjà vu dans Dion Caſſius. L'ancien donne le nom de Celtes au Peuple qui ravagea le Pays des Albains, & qui étoit diſtingué par le nom de Sénons. « Ce ſont ceux là, dit Suidas, qui firent la guerre aux Romains. » Tout cela eſt vrai & conſtant, & jamais il n'eſt venu en penſée à Suidas de dire ce que M. Schoepflin lui attribue.

Des ſeize Auteurs que M. Schoepflin cite pour établir ſa théſe, il n'y en a pas un ſeul qui diſe que la Celtique ne s'étendoit pas au-delà des Gaules, & il y en a pluſieurs qui diſent préciſément le contraire. Hérodote & Ariſtote placent dans la Celtique les ſources du Danube, les Monts Pyrenées, & les Pays voiſins des Colonnes d'Hercule. Polybe, qui parle des Celtes Ciſalpins & Tranſalpins, fait auſſi mention de ceux qui demeuroient en Eſpagne, avouant, en même-tems, que tout le Pays ſitué au-deſſus de Narbonne juſqu'au Tanaïs, n'étoit pas encore connu. Diodore de Sicile, & Strabon placent une Celtique en Eſpagne, auſſi bien que dans les Gaules ; & le premier, qui donne le nom de Celtes à la Grande Germanie, ne diſconvient pas que les Gaulois & les Celtes ne fuſſent le même Peuple. Plutarque donne le nom de Celtes aux Belges, qui étoient iſſus des Germains ; il dit qu'ils occupoient la troiſième partie de la Celtique, & il s'exprime ailleurs d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il ne regardât la Germanie comme une ancienne partie de la Celtique. Arrien dit formellement que les ſources du Danube ſont dans la Celtique. Appien d'Alexandrie & Pauſanias s'accordent, de l'aveu même de M. Schoepflin, à déſigner les Germains ſous le nom de Celtes. Ptolomée fait mention de la Celtique, qui étoit une Province d'Eſpagne. Dion Caſſius donne le nom de Celtes aux Germains, à l'excluſion des Gaulois. Etienne de Byſance déſigne ſous le nom de Celtique, tantôt les Gaules, tantôt l'Eſpagne, & tantôt la Ce-

manie. Et Suidas enfin appelle Celtes, tant les Germains qui demeuroient le long du Rhin, que les Gaulois qui prirent Rome. On peut juger, après cela, s'il n'y a pas quelque réforme à faire au passage de M. Schoepflin, qui, après avoir cité ses témoins, conclut (34) « qu'entre les Auteurs Grecs, qui donnent le nom de Celtes aux seuls Gaulois, » il faut compter Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys » d'Halicarnasse, Strabon, Denis le Voyageur, Plutarque, Ptolomée, » Athenée, aussi bien qu'Etienne de Bysance. »

Pour passer aux Auteurs, Latins qui ne m'arrêteront qu'un moment, M. Schoepflin a pour lui un passage de Jules-César, qui dit au commencement de ses Commentaires (35): » Toutes les Gaules sont divisées en » trois parties. La première est occupée par les Belges; la seconde par » les Aquitains; & la troisième par le Peuple que nous appellons Gaulois, » & qui, dans leur Langue, portent le nom de Celtes. Tous ces Peuples » ont une Langue, & des Coutumes différentes. Les Gaulois sont séparés » des Aquitains par la Garonne, & des Belges par la Marne & la Seine. » Comme je serai obligé de revenir à ce passage, quand je traiterai de la différence qu'il y avoit entre les Belges, les Aquitains & les Celtes, je me contenterai de faire ici deux ou trois courtes remarques.

1. Il s'agit dans ce passage des Gaules que Jules-César avoit conquises. Elles étoient occupées, de son tems, par des Aquitains, des Belges, & par un troisième Peuple que les Romains appelloient Gaulois, & qui prenoient, en leur Langue, le nom de Celtes. Il y avoit de ces mêmes Celtes dans la Province Narbonnoise, en Italie, en Espagne, & dans plusieurs autres Pays de l'Europe. Si Jules-César n'en fait aucune mention, c'est parce que son plan l'appelloit uniquement à parler des Peuples qu'il avoit soumis à la domination Romaine, pendant qu'il avoit eu le gouvernement des Gaules.

2. Jules-César, qui indique ici cette distinction (36), ne s'y astreint pas, & donne indifféremment le nom des Gaulois à tous les Peuples qui demeuroient entre le Rhin, la Mer Océane & les Pyrenées.

3. M. Schoepflin lui-même ne s'y assujettit point aussi. Strabon (37) dit que » la Garonne se jette dans la Mer, ayant d'un côté les Bituriges » appellés Josques (lisez Vivisces) & de l'autre, les Santons, qui sont

(34) Ci-dessus p. 528.
(35) Cæsar de B. Gall, lib. I.
(36) Cæsar VII. 28.
(37) Strabo IV. 190.

» tous deux des Peuples Gaulois. Il ajoute que ces Bituriges sont le seul » Peuple étranger qui soit établi dans l'Aquitaine. » Cela n'empêche pas, cependant, que M. Schoepflin (38) ne regarde comme Celtes un autre Peuple de l'Aquitaine; sçavoir, les Sotiates, dont nous avons fait mention plus haut; & il a raison en cela : ce que Jules-César & Nicolas de Damas disent de ce Peuple ne permet pas de douter que les Sotiates ne fussent Celtes.

A l'égard des Auteurs Latins, qui ont vécu & écrit depuis le tems de Jules-César (39), je conviens qu'ils entendent ordinairement, sous le nom de Celtes, ou de Gaulois, les habitans des Gaules. Mais je ne comprends pas que M. Schoepflin ait pu mettre (40) Pomponius Mela & Pline au nombre des Ecrivains qui attribuent aux seuls Gaulois le nom de Celtes (41). Pomponius Mela (42), décrivant la Lusitanie, n'y place-t-il pas un Promontoire Celtique, & ne dit-il pas que « toute cette Contrée est » occupée par des Celtes? » Passant ensuite aux Cantabres, ne dit-il pas (43) « qu'on trouve d'abord, dans leur Pays, les Artabres, & » la Ville de *Janasum*, qui appartient à un Peuple Celte? » Pline aussi, qui place des Celtes dans la Bétique (44), dans la Lusitanie (45), & même dans l'Espagne Citérieure (46), assure formellement que le Cap, qui porte aujourd'hui le nom de Finisterre (47), étoit un Promontoire Celtique. Strabon donne, à la vérité, un autre nom à ce Promontoire, & l'appelle (48) *Nerium;* mais il avertit, en même-tems, que tout le Pays d'alentour étoit occupé par des Peuples Celtes. Le même Pline remarque, dans un autre endroit, qu'à l'extrémité de l'Europe, après les Monts Riphéens & le Pays des Hyperboréens, on trouve d'abord (49) un Promontoire de la Celtique, nomme *Litarmis*, & le Fleuve *Carambucis*. Pour se tirer de la difficulté, que ce passage cause contre son sentiment, M. Schoepflin fait deux réflexions (50). La première, c'est que Pline ne prétend point du tout que les vastes Contrées, qui séparoient le Cap de Finisterre du Promontoire Septentrional, appartint-

(38) Ci-dessus p. 489.
(39) Ci-dessus p. 494.
(40) Ci-dessus p. 494.
(41) Ci-dessus p. 528.
(42) Pomp. Mela III. cap. 1. p. 71.
(43) Ibid.
(44) Plin. Hist. Nat. III. 1. IV. 22.
(45) Plin. IV. 20.
(46) Plin, III. 1.
(47) Plin. IV. 20. 21.
(48) Strabo III. p. 137. 153.
(49) Plin. Hist. Nat. VI. 13. p. 667.
(50) Ci-dessus p. 513-518.

ſent à la Celtique, ni qu'elles fuſſent occupées par des Peuples Celtes. A cela je réponds, qu'à proprement parler, Pline ne prétend rien. Il rapporte ce qu'il avoit trouvé dans les Auteurs plus anciens, qui croyoient que la Celtique s'étendoit vers le Nord juſqu'aux extrémités de l'Europe. Quand on commença enſuite à connoître ces Contrées Septentrionales, on trouva qu'elles étoient occupées par des Cimbres & par des Teutons, qui paſſoient, parmi les Anciens, pour des Peuples Celtes, comme on le voit dans les paſſages de Plutarque, que j'ai eu occaſion d'examiner. La ſeconde réflexion de M. Schoepflin (51), c'eſt que tous les Celtes, que l'on trouvoit en Eſpagne, & juſques dans le fond du Nord, y étoient venus des Gaules, & que c'eſt uniquement, pour cette raiſon, que le Pays, où ils s'étoient établis, eſt quelquefois déſigné ſous le nom de Celtique; c'eſt ce que je vais examiner dans la ſeconde partie de cette Diſſertation.

II. Partie.

(52) §. 1. Monſieur Schoepflin prétend donc que tous les Peuples Celtes que l'on trouvoit autrefois en Eſpagne, en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en un mot, dans la plûpart des Provinces de l'Europe, y étoient venus des Gaules, qu'il regarde comme la Patrie commune de tous les Celtes, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire (53). Je n'ai touché cette queſtion qu'en paſſant, parce que je me propoſois de l'examiner à fond, en parlant des migrations des Peuples Celtes. Je ne ſçais ſi je trouverai un jour l'occaſion d'exécuter mon projet. J'avoue que je ne m'y ſens pas fort encouragé. On accuſe les Hiſtoriens de ſe prévenir trop en faveur des Peuples dont ils écrivent l'Hiſtoire, de leur donner une antiquité qu'ils n'ont point, de leur attribuer mille grands exploits, auxquels ils n'ont eu aucune part, & de recourir même, quelquefois, aux fables, pour illuſtrer leur Nation. Cette imputation n'eſt pas deſtituée de fondement. Aventin & Forcadel en fourniſſent de bonnes preuves. Le premier trouve par-tout ſes Bavarois, & le ſecond parle des anciens Gaulois d'une manière qui tient beaucoup moins de l'Hiſtoire, que du Panégyrique & du Roman; mais il faut avouer, après cela, que la plûpart des Lecteurs apportent une prévention toute

(51) Ci-deſſus p. 518.
(52) Ci-deſſus p. 474. 546-548. 534. 585.
(53) Hiſt. des Celt. Liv. I. ch. 13. p. 78. & ſ.

ſemblable

semblable à la lecture des Ouvrages qui leur tombent entre les mains. Les Suédois, qui regardent leur Pays comme la Patrie des Ostrogoths & des Visigoths, n'aiment pas que l'on mettre encore en question, si ces deux puissans Peuples, qui acheverent de renverser l'Empire Romain, déjà miné au-dedans par ses propres vices, étoient effectivement sortis de la Scandinavie. Les Germains, ne doutant point du tout que les Brennus ne fussent des Princes de leur Nation, ne peuvent souffrir que l'on insinue seulement que la chose est des plus problematiques. Les Gaulois, qui trouvent, dans une foule d'Auteurs anciens & modernes, que les Galates de l'Asie mineure sortoient originairement du Pays qui est entre les Alpes & les Monts Pyrenées, n'approuvent pas qu'on examine le fait, & qu'on compare les preuves qui semblent l'établir avec les raisons qu'on a d'en douter. Le *Religieux Bénédictin*, qui publia en 1745 une *Histoire générale du Languedoc*, se fâche presque contre moi, parce que j'ai dit (54) « qu'on ne peut presque faire aucun fond sur » ce que les Anciens disent de l'expédition que les Gaulois entreprirent contre la Ville & le Temple de Delphes; que, sans donner dans » le Pyrrhonisme historique, on peut se défier aussi des mêmes Auteurs, » lorsqu'ils disent que les Gaulois, qui pillerent le Temple de Delphes, » & qui passerent ensuite en Asie, sortoient originairement des Gaules, » proprement ainsi nommées, & qu'ils y retournerent en partie. » Pen» dant, dit-il, que tous les Anciens, qui ont parlé de l'origine de ces » Peuples, sont d'accord à les faire venir des Gaules, proprement nom» mées (55). Cicéron, parlant dans son *Oraison pour Fontejus* des *Volces* » & des *Allobroges*, dit les paroles suivantes; *Hæ sunt nationes quæ quon» dam tam longe à sedibus suis Delphos usque ad Appollinem Pythicum » atque ad Oraculum orbis terræ vexandum profectæ sunt.* De quel front » Cicéron auroit-il accusé les Gaulois de la Province Romaine d'un tel » attentat, si ceux, qui attaquerent le Temple de Delphes, & qui sont » les mêmes qui s'établirent en Asie, avoient été Illyriens ou Pannoniens » d'origine? » Nous verrons, tout-à-l'heure, qu'il s'en faut de beaucoup que les Anciens ayent parlé, sur ce sujet, d'une manière aussi décisive que l'Auteur de l'*Histoire du Languedoc*; & si cet Auteur avoit pris la

(54) Hist. des Celtes Lib. I. Ch. VIII. p. 51. & suiv.

(55) Hist. Génér. du Languedoc Tom. V. Additions & Corrections N. 22, pag. 673.

peine de lire l'*Oraison pour Fontejus*, qui étoit accusé d'avoir commis de grandes extorsions dans la Province Narbonnoise, & qui en étoit convaincu par la déposition d'une foule de témoins, venus des Gaules, il auroit trouvé que Cicéron, qui veut sauver, à quelque prix que ce soit, son ami, a bien le front d'accuser les Gaulois d'être des gens sans foi, sans loi, sans conscience, sans réligion, & de leur imputer encore le sacrilége que leurs Ancêtres devoient avoir commis plus de deux cens ans auparavant, en pillant le Temple de Delphes. Si cette dernière imputation n'étoit pas plus fondée que les autres, on m'avouera qu'elle ne mérite pas beaucoup de foi. Un Avocat, qui, pour servir son client, a recours au mensonge & à la calomnie; un Jurisconsulte, qui veut que la postérité réponde de toutes les fautes de ses Ancêtres, étoit-il donc incapable de croire & d'avancer à la légére que les Gaulois de la Province Narbonnoise avoient assisté à l'expédition de Delphes? J'avoue que j'en juge tout autrement. Je suis persuadé que la tradition populaire, & le bruit public ont suffi à Cicéron, sans autre preuve, pour mettre la violation du Temple de Delphes sur le compte des Gaulois contre lesquels il plaidoit. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici, sans quoi j'aurois bien d'autres choses à relever dans le peu de lignes que je viens de citer de l'*Histoire du Languedoc*. Pour revenir à mon sujet, je conviens qu'un Auteur, qui cherche à établir la vérité, & à corriger les erreurs, qui la font méconnoître, doit se mettre au-dessus du désagrément qu'il y a de traiter des matières sur lesquelles il n'est pas possible de contenter le Public. Il peut même se promettre l'approbation, si non du plus grand nombre de ses Lecteurs, au moins de ceux qui ne donnent rien à la prévention, & qui voyent, avec plaisir, qu'on leur montre ce qu'il y a de vrai ou de faux, de constant ou d'incertain dans les opinions reçues. Mais, outre que la question, dont il s'agit ici, n'est pas d'une grande importance, il y a, d'ailleurs, une grande difficulté qui m'arrête; c'est l'impossibilité qu'il y a de dire rien de certain, ni seulement rien de probable, sur les anciennes migrations des Peuples Celtes. Comme cette difficulté n'a pas arrêté M. Schoepflin, qui ne balance pas à décider que tous les Celtes de l'Europe sortoient originairement des Gaules, je vais exposer les raisons qui me font regarder la chose comme étant des plus problématiques.

Les anciens Celtes n'ont eu aucun Auteur, qui ait entrepris de coucher

par écrit, & de transmettre de cette manière à la postérité, l'Histoire de sa Nation. Il n'étoit même pas possible qu'ils en eussent, parce que les Lettres & l'écriture leur étoient entièrement inconnues. Les Grecs, qui avoient établi une puissante Colonie à Marseille (56) 600 ans avant J. C., communiquerent insensiblement aux Gaulois cet admirable secret; mais il se passa des siécles entiers avant que les Druïdes voulussent consentir à l'introduction de l'écriture, ou plutôt ils s'y opposerent toujours de tout leur pouvoir, comme on peut le voir dans les *Commentaires* de Jules-César. Cet auteur, qui écrivoit cinquante & quelques années avant la naissance de J. C. (57), remarque « qu'après la » défaite des Helvétiens, on trouva, dans leur camp, des rôles qui » étoient écrits en Lettres Grecques, & qui contenoient un dénombre- » ment exact de toute leur Armée. » Il ajoute, dans un autre endroit (58), que « les Gaulois se servent de l'écriture, dans le commerce de » la vie civile, pour écrire des lettres & des comptes; mais il avertit, » en même-tems, expressément, que les Druides ne vouloient pas souffrir » qu'on confiât au papier le grand nombre de vers qu'on faisoit apprendre » à la jeunesse, regardant même comme un sacrilége qu'on les couchât » par écrit. » Si les Druides, qui étoient les seuls Sçavans au milieu des Celtes, se faisoient encore un scrupule, du tems de Jules-César, de mettre par écrit les Vers, ou les Cantiques, qui contenoient, avec plusieurs autres choses, une espèce d'Annales de leur Nation; comment étoit-il donc possible de sçavoir ce qui s'étoit passé parmi les Celtes, il y avoit cinq ou six siécles? A cette première remarque, il faut en ajouter une autre: c'est que l'Histoire étrangère ne sçauroit suppléer ici au défaut d'Historiens domestiques, parce que les Celtes, n'entretenant aucun commerce avec les autres Peuples, n'ont été connus que fort tard (59), & ne le furent d'abord que très-imparfaitement. Les Romains entendirent parler, pour la première fois (60), des Gaulois, lorsque ceux-ci, après avoir soumis toute la Lombardie, vinrent mettre le siége devant la Ville de *Clusium*, en Etrurie. Ce siége, qui fut suivi de la prise de Rome, tombe sur l'année 364 de cette Ville, qui est la 390 avant l'Ere Chrétienne. Il y avoit

(56) Voyez les Mémoires de l'Acad. de Berlin 1751. p. 113. n. 37. & p. 116. n. 49. 50.

(57) Cæsar I. 29.

(58) Cæsar VI. 14.

(59) C'est la remarque de l'Historien Josephe *contra Appionem p. m.* 854. ou *Chap. IV. p.* 319. de la Version de d'*Andilly*.

(60) T. Livius lib. V. cap. 32. 35. 36.

alors plus de deux cens ans que les Gaulois avoient commencé à mettre le pied en Italie, selon la tradition commune. Il semble, à la vérité, que les Celtes auroient dû être connus beaucoup plutôt par les Grecs. Je viens de remarquer que les Phocéens fonderent la puissante Colonie de Marseille 600 ans avant J. C., &, depuis ce tems-là, ces nouveaux venus firent tous les jours de nouvelles acquisitions sur les côtes des Gaules & de l'Italie. Il suffit, cependant, de jetter les yeux sur les passages d'Hérodote & d'Aristote, que j'ai rapportés au commencement de ce Discours, pour se convaincre qu'on n'avoit, de leur tems, qu'une connoissance très-imparfaite de la Celtique, & de ses habitans. Hérodote écrivit son Histoire 413 ans avant J. C., & Aristote est postérieur de près d'un siécle à cet Historien; d'où peut-on donc apprendre ce qui s'étoit passé parmi les Celtes dans les tems les plus reculés? Ce n'est pas de leurs propres Historiens; ils n'en ont jamais eu. Ce n'est pas des étrangers; Hérodote & Aristote, qui ont fait mention des Celtes trois ou quatre siécles avant la naissance de J. C. en parlent, à peu près, comme nous pourions parler aujourd'hui des Terres Australes.

Tout ce que nous sçavons des anciennes migrations des Peuples Celtes, n'étoit donc fondé que sur une tradition orale, qui se perpétuoit par le moyen des vers qu'on faisoit apprendre à la jeunesse, ou, ce qui est la même chose, par le moyen des Cantiques, dont j'ai parlé fort au long dans mon *Histoire des Celtes* (61). Ils commençoient ordinairement par la louange des Dieux. Le Peuple y trouvoit les Dogmes essentiels de la Religion que les Druides enseignoient, les Loix par lesquelles il devoit se gouverner, les expéditions & les aventures de ses ayeux, les exploits des grands hommes, qui s'étoient distingués par leur valeur, en un mot, tout ce qui s'étoit passé de remarquable au milieu de chaque Nation. Ces Cantiques étoient encore un secret pour les Etrangers du tems de Jules-César. Mais, lorsque les Romains, après avoir soumis les Gaules, se furent mêlés insensiblement avec les habitans naturels du Pays, & qu'ils en eurent même adopté, à plusieurs égards, la Religion, comme on le voit dans une foule d'anciennes Inscriptions, qui nous restent, on ne leur fit plus un mystère, ni de la Doctrine secrète des Celtes, ni de leurs Cérémonies, ni de leurs Can-

(61) Liv. II. ch. 10. & 11. p. 184. & suiv.

tiques. Comme Tite-Live étoit né à Padoue, dans la Gaule Cisalpine, il y a toute apparence que ce qu'il dit des expéditions de Bellovése & de Sigovése, étoit tiré de quelqu'un de ces Cantiques, qui couroient parmi les Gaulois d'Italie.

Je suis très-persuadé que ce qu'il y avoit d'historique dans ces Hymnes, avoit quelque vérité pour fondement. Mais il ne faut pas douter aussi que les Bardes, qui composoient ces pièces de Poësie, n'y enchérissent beaucoup sur la vérité, & qu'ils n'outrassent les choses d'une étrange manière, pour illustrer leur Nation, & les Héros dont ils vantoient les exploits. On a remarqué, depuis long-tems, que l'Histoire souffre entre les mains des Poëtes. Les Poëmes d'un Homére, d'un Virgile, d'un Voltaire en fournissent des preuves; & les Bardes, pour avoir été de mauvais rimeurs, ne doivent certainement pas être exceptés de la régle. Ils entendoient merveilleusement l'art de flûter & de surfaire. On en trouve un exemple dans Athenée, qui est tiré du XXIII. Livre de Posidonius. Parlant de la magnificence & de la libéralité d'un grand Seigneur Gaulois, dont j'ai déjà fait mention, Posidonius disoit (62) que » Luernius ayant fixé un jour pour régaler le Peuple, un Poëte de ces » Barbares, qui étoit arrivé plus tard que les autres, vint au-devant de » lui, en chantant ses louanges, célébrant sa magnificence, & déplo- » rant, en même-tems, le malheur qu'il avoit eu de se retarder. Luernius, » prenant plaisir à s'entendre louer, se fit donner une bourse d'or, qu'il » jetta au Poëte. Celui-ci, l'ayant relevée, se répandit de nouveau » en éloges, & dit entr'autres choses que le char conduit par Luernius, » imprimoit à la terre des traces bien-faisantes, qui lui faisoient pro- » duire de l'or, & toute sorte de biens en faveur des mortels. »

D'ailleurs, comme chaque Peuple avoit ses Cantiques particuliers, & qu'on y rélevoit toujours la gloire de la Nation, en faveur de laquelle ils étoient composés, il étoit inévitable que les traditions, destinées à conserver la mémoire des expéditions & des migrations des Celtes, ne fussent quelquefois différentes, & d'autres fois opposées. Je vais en donner quelques preuves. Ce que Tite-Live rapporte du passage des Gaulois en Italie, se réduit en substance à ceci (63). « Du tems

(62) Athen. lib. IV. cap. 12. p. 151.
(63) Livius V. 34.

» que Tarquin l'ancien régnoit à Rome, Ambigat, Roi des Celtes, » se voyant avancer en âge, & remarquant qu'il avoit de la peine à » tenir ses Sujets dans le devoir, tant à cause de leur nombre, que » de l'abondance où ils vivoient, prit la résolution de décharger son » Royaume d'une partie de ses Habitans. Il déclara, pour cet effet, » qu'il envoyeroit Bellovése & Sigovése, fils de sa sœur, chercher » fortune dans les Pays étrangers que les auspices leur indiqueroient, » leur permettant, en même-tems, de prendre, avec eux, autant de mon- » de qu'il leur en faudroit pour abattre tout ce qui pourroit s'opposer » à leur passage. Le sort assigna à Sigovése la Forêt Hercynie. Bello- » vése, conduit par des auspices plus heureux, tira du côté de l'Italie, » avec une puissante armée, qu'il avoit levée dans le Pays des Bitu- » riges, des Arvernes, des Sénons, des Eduens, des Ambares, des Car- » nutes, & des Aulerces. Ces Gaulois, s'étant avancés jusques dans le » Pays des Tricastins (*St. Paul trois Châteaux*), passerent ensuite les » Alpes du côté de Turin; &, ayant défait les Tusces, près du Tésin, » ils s'établirent dans leur Pays & y bâtirent une Ville, à laquelle » ils donnerent le nom de *Mediolanum*. Bientôt après il arriva par le » même chemin une troupe de Cénomaniens qu'Elitovius commandoit. » Ceux-là se fixerent dans la Contrée où l'on a bâti les Villes de Brescia » & de Vérone. Ils furent suivis par les Salluviens, qui s'arrêterent autour » du Tésin. Les Boïens & les Lingons, ayant ensuite passé les Alpes » Pennines (64), & trouvant tout le Pays qui s'étend des Alpes jusqu'au » Pô déjà occupé, traverserent ce Fleuve sur des radeaux, & chasserent » de leur Pays, non-seulement les Etrusces, mais encore les Ubres. Ce- » pendant ils ne passerent point le Mont Apennin: enfin les Sénons, qui » arriverent les derniers, se mirent en possession du Pays qui s'étend depuis » la rivière d'Ubis jusqu'à celle d'Æsis. Je trouve que ce furent les Sénons » qui vinrent assiéger Clusium, & qui passerent de-là à Rome. » Pour faire maintenant nos réflexions sur ce passage, il est bon de remarquer, que ni Polybe, ni Jules-César, ne font aucune mention de cette expédition de Bellovése en Italie. Je viens d'en dire la raison, c'est que, du tems de ces Historiens, les Romains n'avoient encore aucune connoissance des traditions qui couroient parmi les Gaulois sur les migrations de leurs

(64) Mont de S. Godard, au Pays de Valais.

ancêtres (65). Polybe dit simplement que « les Celtes, étant voisins des » Etrusces, & ayant occasion d'entrer en commerce avec eux, furent » frappés de la beauté du Pays qu'ils occupoient, & saisirent le premier » prétexte qui se présenta, pour les attaquer à l'improviste avec une » grande armée. Ainsi les Etrusces furent chassés des Pays situés le long » du Pô. D'un côté du Fleuve s'établirent les Lebecii, les Insubres, » qui étoient un Peuple fort nombreux, & enfin les Cénomaniens. D'au- » tres Peuples passerent le Fleuve, & s'étendirent jusqu'au Mont Apen- » nin. De ce nombre furent les Ananes, les Boïens (66), les Egons, » & les Sénons, qui demeuroient près de la Mer Adriatique. »

Voilà tout ce qu'on sçavoit, du tems de Polybe, du passage des Gaulois en Italie. Par rapport à Jules-César (67), il ne dit autre chose, si non « qu'il y a eu un tems où les Gaulois étoient beaucoup plus » vaillans que les Germains; au lieu de se tenir sur la défensive, ils » étoient les premiers à porter la guerre dans le Pays de leur enne- » mi, & envoyoient des Colonies au-delà du Rhin, pour décharger » les Gaules d'un trop grand nombre d'Habitans, qui manquoient des » terres qu'on put leur assigner. Ainsi les *Tectosages* se sont emparés des » Contrées les plus fertiles de la Germanie autour de la Forêt Hercy- » nie, & s'y sont fixés; ils se contiennent encore aujourd'hui dans » les mêmes établissemens, & sont fort renommés tant par leur justice, » que par leur valeur. » Ces trois passages ne se combattent pas : en les comparant, on voit seulement que Tite-Live prétend en sçavoir beaucoup plus sur l'arrivée des Gaulois en Italie, que les Historiens qui avoient écrit avant lui. Mais, au reste, cet Auteur n'est pas d'accord avec lui-même. Il avoit commencé par dire (68) que, « selon le bruit » commun, les Gaulois avoient été attirés en Italie par la douceur des » fruits qu'elle produit, mais, sur-tout, par le vin, qui étoit, pour » eux une boisson aussi nouvelle que délicieuse (69). » Plutarque & Pline disent la même chose, & assurent même positivement ce que Tite-Live donne simplement pour un trait qui couroit dans le Public. Il y a, cependant, sur cet article une différence notable entre les deux Au-

(65) Lib. II. p. 105.

(66) Ce sont, peut-être, ceux que *Tite-Live* appelle *Lingons*.

(67) Cæsar VI. 24.

(68) Livius V. p. 32.

(69) Ci-dessus p. 607.

teurs Latins. Pline dit (70) que « les Gaulois, séparés de l'Italie par les » Alpes, forcerent cette barrière, qui passoit alors pour invincible, & » se répandirent sur l'Italie comme un déluge, après qu'Hélicon, Hel- » vétien, qui avoit demeuré à Rome, pour excercer sa profession de » Charpentier, leur eût apporté, en s'en retournant, des figues séches » des raisins, avec une provision choisie de vin & d'huile. » Au lieu de cela, la tradition citée par Tite-Live portoit, « qu'un certain *Aruns*, » Citoyen de la Ville de *Clusium*, avoit fait passer du vin dans les » Gaules, & s'étoit servi de cette amorce pour amener les Gaulois » au siége de *Clusium*, afin de se venger par-là d'un Magistrat, dont il » avoit été tuteur, & qui, pour toute récompense, lui avoit dé- » bauché sa femme. » Quoiqu'il en soit, Tite-Live n'ajoute aucune foi à cette tradition. « Je ne voudrois pas nier, dit-il, qu'*Aruns*, ou » quelqu'autre Citoyen de *Clusium* n'eût amené les Gaulois au siége » de cette Ville; mais il est constant, au reste, que les Gaulois, qui assié- » gerent *Clusium*, n'étoient pas les mêmes qui avoient passé les pre- » miers les Alpes. Il y avoit deux cens ans qu'ils étoient en Italie, » lorsqu'ils formerent ce siége, & qu'ils prirent la Ville de Rome. » Mais, puisque cet Historien croyoit que Bellovése étoit entré en Italie avec une puissante armée de Gaulois, du tems de Tarquin l'ancien, & deux cens ans avant la prise de Rome, *comment pouvoit-il donc* dire au Chapitre 37. du même Livre (71), que « les Romains, qui avoient » fait les derniers efforts, & nommé en divers tems des Dictateurs, pour » soutenir la guerre contre les *Fidénates*, les *Végens*, & d'autres Peu- » ples voisins, ne créérent aucun Magistrat extraordinaire, & ne » firent point de nouvelles levées, pour résister à un ennemi qu'ils » n'étoient pas accoutumés à combattre, dont ils n'avoient jamais » entendu parler, & qui étoit parti des bords de l'Océan, & des ex- » trémités de la terre, pour leur faire la guerre? » Comment Tite-Live pouvoit-il parler de cette manière des Gaulois, qui, suivant son senti- ment, étoient établis en Italie depuis plus de 200 ans? D'ailleurs, les Sénons, qui prirent Rome, avoient-ils jamais eu leurs demeures sur les bords de l'Océan, & aux extrémités de la terre? M. Schoepflin reconnoît

(70) Plin. Hist. Nat. lib. XII. cap. 1.
(71) Voyez aussi *Florus* Liv. I. cap. 13.

lui-même

lui-même (72), qu'il y a de l'exagération dans les paroles de Florus qui disoit, en parlant des Sénons, « qu'ils étoient partis des extrémités » de la terre, & des bords de l'Océan dont elle est environnée. » Mais il n'a pas fait attention que Florus se sert des propres paroles de Tite-Live, qui se trouve ici en opposition avec lui-même, soutenant dans un endroit que les Gaulois étoient en Italie depuis 200 ans, lorsqu'ils firent le siége de *Clusium*, & qu'ils étoient venus du *Berri*, de l'*Auvergne*, ou du *Sénois*; & dans l'autre, que les Gaulois, qui abandonnerent ce siége, pour tomber sur les Romains, étoient arrivés tout fraîchement des bords de l'Océan, & du bout du monde habitable. Il faut donc reconnoître que cet Historien s'est trompé dans l'un ou dans l'autre endroit, pour avoir suivi des traditions populaires, qui n'étoient ni certaines, ni uniformes, & qui étoient, comme je viens d'en avertir, l'unique source dans laquelle il avoit puisé ce qu'il dit des migrations des Celtes. C'est, cependant, sur ces deux passages de Tite-Live, & sur celui de Jules-César, qu'est fondé tout ce qu'on a dit & écrit depuis des expéditions des Celtes qui avoient passé en Italie & en Allemagne, ou plutôt ces passages ne sont qu'un canevas que les Historiens, qui ont suivi, ont brodé & enrichi comme ils l'ont jugé à propos. Justin nous dira, par exemple (73), que les Gaulois, se trouvant extrêmement à l'étroit dans leur Pays natal, en sortirent au nombre de trois cens mille hommes. Au lieu que Jules-César (74) dit que les Tectosages, qui s'étoient emparés d'une Contrée voisine de la Forêt Hercynie, s'étoient contenus dans cet établissement jusqu'au tems où il écrivoit. Justin assure que pendant qu'une partie de ces trois cens mille Gaulois alla s'établir en Italie, l'autre tira du côté de l'Illyrie, tailla en piéces les Barbares qui oserent lui résister, & se fixa en Pannonie, d'où ces Gaulois ravagerent ensuite la Gréce & la Macédoine. Il ajoute dans un autre endroit (75), qu'après la défaite de Delphes, les Tectosages retournerent à Toulouse leur ancienne Patrie, & qu'ils ne purent se délivrer de la peste, dont ils étoient affligés, qu'en jettant dans un lac l'or & l'argent qu'ils avoient acquis par des rapines & des sacriléges; ce qui n'empêcha pas qu'une partie du même Peuple ne reprît encore le chemin de

(72) Ci-dessus p. 588.
(73) Justin XXIV.
(74) Cæsar VI. 14.
(75) Justin. XXII. 3.

l'Illyrie, & ne s'établit de nouveau en Pannonie. On voit, par cet échantillon, qu'il en étoit de l'Histoire des Gaulois, comme de la renommée, qui ne rapporte aucun fait qu'elle ne le grossisse en le transmettant de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'elle le rende enfin méconnoissable par le merveilleux dont elle le charge aux dépens de la vérité; & c'est ce qui est arrivé ici à Justin (76), comme j'ai eu occasion de le montrer ailleurs.

Passons à une autre tradition, c'étoit celle qui étoit reçue parmi les Druïdes des Gaules, & qu'Ammien Marcellin nous a conservée. Ils disoient, comme nous l'avons vu plus haut (77), « qu'une partie de leur » Nation étoit, à la vérité, Indigéne, mais qu'il en étoit venu d'au- » tres des îles reculées, & des Contrées qui sont au-delà du Rhin, » d'où ils avoient été chassés par des guerres continuelles, & par les » inondations de la Mer Océane. » On voit, par ce passage, que ce que les Druïdes sçavoient du tems d'Ammien-Marcellin, c'est-à-dire, vers le milieu du IV. siécle, des expéditions, & des anciennes migrations de leur Nation, se réduisoit à très-peu de chose, & j'en ai assez indiqué la raison, sans qu'il soit nécessaire de la répéter ici. Cette tradition ne différoit presque en rien de celle dont Plutarque fait mention, dans un passage que j'ai déjà cité (78). Elle portoit que « les Gaulois, s'é- » tant multipliés à un point que leur Pays natal ne pouvoit plus les » nourrir, se mirent en chemin pour aller chercher de nouvelles habi- » tations. Une partie tira du côté de l'Océan Septentrional, passa les » Monts Riphéens, & s'établit aux extrémités de l'Europe, pendant » que l'autre partie se fixa entre le Mont Pyrenée & les Alpes, près » des Sénons & des Celtoriens. Plutarque ajoute que, long-tems après, » ces Gaulois, ayant goûté du vin qu'on leur apporta d'Italie, prirent » les armes & coururent à la conquête du Pays qui produisoit cet » excellent breuvage. » Il peut y avoir du vrai dans tout ce récit; mais, au reste, il y a ici de la difficulté, & de l'incertitude, comme il y en a dans tout ce qui regarde l'ancienne Histoire des Gaules & des Gaulois. Sans dire que ces prétendus Monts Riphéens, que l'on plaçoit aux

(76) Hist. des Celt. Liv. I. ch. 8. pag. 31. ci-dessus p. 304-316.
(77) Ci-dessus p. 608.
(78) Ci-dessus, p. 607.

extrémités de l'Europe, n'étoient qu'un être de raison, il est certain d'ailleurs que si les fruits, &, sur-tout, le vin d'Italie, furent une espéce d'amorce dont on se servit pour attirer les Gaulois dans ce bon Pays, ils ne peuvent pas y être venus du tems de Tarquin l'ancien, puisque ce ne fut que sous le regne de ce Prince, que l'on commença à planter des vignes & des oliviers en Italie (79).

Je n'examinerai plus qu'une seule tradition, qui regardoit les migrations des Boiens & des Helvétiens. Elle est rapportée par Tacite (80) en ces termes, suivant la version de d'Ablancourt : « César, le premier » (*summus*) de tous les Auteurs, rapporte que les Gaulois ont été » autrefois beaucoup plus puissans qu'ils ne le sont présentement, de » sorte que les Gaulois ont aussi passé en Allemagne : le Fleuve du » Rhin étoit certainement un petit obstacle pour empêcher qu'un petit » Peuple, à mesure qu'il prenoit le dessus, ou qu'il augmentoit en nom» bre, n'allât s'établir dans des terres qui étoient encore communes, & » qu'il ne changeât souvent de demeure dans un Pays où il n'y avoit » ni des Royaumes, ni des Puissances entre qui il fût partagé. Ainsi les » Helvétiens, & les Boiens, qui sont les uns & les autres un Peuple » Gaulois, ont occupé, les premiers le Pays qui est entre la Forêt » Hercynie, le Rhin, & le Mein, & les seconds, ce qui est au-delà, » quoique ce Pays ait été ensuite occupé par d'autres Peuples; il s'ap» pelle encore aujourd'hui *Bojeme*, du nom de ses anciens habitans. » Jules-César étoit, sans contredit, un grand Auteur; mais cela n'empêche pas qu'il ne puisse avoir ignoré en tout, ou en partie (81), l'ancien état des Peuples des Gaules, leurs expéditions, les mystéres de leur Religion, & bien d'autres choses semblables. Selon les apparences, les vastes projets qu'il rouloit dans son esprit, ne lui permirent guères de s'appliquer à de pareilles recherches, pendant qu'il eut le gouvernement des Gaules; & supposé même qu'il eut voulu s'amuser à ces minuties, il n'étoit pas possible qu'il eut appris quelque chose de vrai & de certain, puisqu'il avoue lui-même que les vers que les Druides faisoient apprendre à leurs Disciples, quelquefois pendant vingt ans entiers, & qui

(79) Macrob. Som. Scrip. Lib. II. cap. 10. p. 108. Plin. Hist. Nat. lib. XIV. cap. 12. lib. XV. cap. 1. p. 167. Hist. des Celtes Liv. II. chap. 3. pag. 124. 125.

(80) Tacit. Germ. cap. 28.

(81) Voyez Hist. des Celtes Liv. I. chap. 8. pag. 37. note (82). chap. 13. p. 77. Liv. III. ch. 6. §. 4.

auroient pu lui fournir quelque lumière sur ces différens articles, étoient encore, de son tems, un secret pour les Etrangers.

Au reste, ce n'est pas de ce grand Auteur que Tacite avoit tiré ce qu'il dit ici des migrations des Boïens & des Helvétiens : les Commentaires de Jules-César n'en font aucune mention.

LETTRE de M. SCHOEPFLIN à M. DE CHINIAC.

MONSIEUR,

Je suis sensible à la politesse que vous me faites à l'occasion de la réimpression du Traité sur les Celtes. Outre mes *Vindiciæ Celticæ*, je n'ai rien écrit sur cette matière, ayant trouvé bon de m'abandonner à la décision de la République des Lettres, & de ne jamais répliquer.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement parfait,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très obéissant serviteur
SCHOEPFLIN.

Strasbourg, 16 Fév. 1771.

LETTRE de M. de CHINIAC à Messieurs les Auteurs du Journal Encyclopédique, au sujet de leur annonce de la Nouvelle Edition de l'HISTOIRE DES CELTES.

JE ne sçais à qui de vous, Messieurs, me plaindre de quelques lignes de votre *premier Extrait de l'Histoire des Celtes*, inséré *part. II. du Tome VII.* de votre *Journal* de l'année derniere. Il paroît qu'on avoit d'abord parlé de la *Nouvelle Édition* de l'Ouvrage de M. *Pelloutier* avec la sagacité & l'impartialité qui doivent caractériser des censeurs publics; mais quelqu'un, conduit, je ne sçais, par quel esprit, a jugé à propos d'y retrancher & d'y ajouter des choses fausses, vuides de sens & contredites par le *second Extrait*, qui se trouve dans la *partie suivante* du *Journal*.

Premiere méprise : « Le premier volume de l'Histoire des Celtes fut publié en 1740. *Cette » Édition*, dit M. de Chiniac, *fut fort négligée par le Libraire : elle manque*, ajoute-t-il, » *d'élégance, d'exactitude, de correction*. Mais nous l'avons sous les yeux, & nous n'y trou- » vons point ces défauts. » Ne croiroit-on pas au ton imposant de cette annonce, que j'ai véritablement avancé que l'Histoire des Celtes *manquoit d'exactitude?* Cependant il n'y a rien de plus faux. On n'en trouvera pas un mot dans l'*Avertissement* que j'ai mis à la tête de la *nouvelle Édition* de cet Ouvrage. Et depuis quand est-il permis de faire de pareilles imputations?

M. Formey, dans l'Eloge de M. Pelloutier, a avoué, il est vrai, qu'il y avoit *quelques inexactitudes* dans l'*Histoire des Celtes;* mais il n'a point dit qu'elle *manquât d'exactitude*. Voici comment il s'est exprimé : « Dans l'extrême multitude & l'immense variété des choses dont » cette Histoire est remplie, *il est impossible que tout ait le même degré de précision & » d'exactitude*. Aussi quelques Critiques l'ont relevé sur divers endroits; mais leur censure n'a » fait aucun tort à l'Ouvrage, qui demeure en possession d'un caractère qui n'appartient au- » jourd'hui qu'à un très-petit nombre de productions, c'est celui d'être original, & plein de dis- » cussions approfondies. M. Pelloutier a répondu à ces censeurs avec beaucoup d'honnêteté; il » avoue noblement *les méprises* qui pouvoient lui être échappées; il s'est justifié solidement » sur celles qu'on lui imputoit à tort. » Voilà ce qu'a observé l'Auteur de l'éloge de M. Pelloutier.

Quant à moi, j'ai dit simplement que, « la premiere Edition étoit très-fautive... (1). Le » stile étoit quelquefois diffus & louche; j'ai cru devoir le corriger, ainsi que les fautes de » Langue, qui pourroient bien ne provenir que de l'impéritie de l'Imprimeur. » Quelques phrases, prises au hazard, prouveront si je me suis trop avancé.

Page I. Liv. I. « Les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scy- » thes, que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & » au-delà de ce Fleuve, jusques dans le fond du Nord.... Comme mon plan ne m'appelle à pré- » sent qu'à parler des Scythes Européens, je ne dirai rien ici des Saces & des Massagétes. » N'y a-t-il pas beaucoup d'élégance dans ces deux phrases? Le second membre de la derniere phrase est au moins inutile. Il falloit parler tout de suite des Scythes Européens, sans avertir qu'*on ne diroit rien des Saces & des Massagétes*. En corrigeant, j'ai donc mis simplement : *on ne parlera, quant-à-présent, que des Scythes Européens*. 2°. L'égoïsme ne doit, en général, trouver place que dans les Discours & dans les Dissertations : il est intolérable dans une *Histoire*. Les preuves & les faits doivent parler : la main de l'Auteur ne doit, pour ainsi dire, point se montrer. L'on voit par-tout dans la *premiere Edition* de l'Histoire des Celtes, *Je ne dirai rien, je dois faire, je le prouverai, je cite, je ne sçais, j'en juge, je serois fort porté, &c.*

(1) Cela ne tombe que sur la correction Typographique.

Tous ces *égoïsmes* se trouvent dans le *premier Chapitre* du *Livre premier*. Je les ai tous supprimés. 3°. Dans cette phrase, *les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scythes, que les Grecs donnoient*, &c. à quoi rapportera-t-on le *que?* Est-ce à *Scythes*, est-ce à *nom?* Sans doute que c'est le *nom que les Grecs donnoient*; j'ai donc cru qu'il valloit mieux couper la phrase & mettre : « Les Celtes ont été connus anciennement sous le nom gé» néral de Scythes. *C'est celui* que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long » du Danube, & au-delà de ce Fleuve, jusques dans le fond du Nord. » Il n'y a plus d'amphybologie.

Pag. 5. « Toutes ces différentes opinions peuvent être excusées, & même conciliées, par » cette considération : c'est que les Celtes, que les Grecs appellerent dans le commencement » Hyperboréens, occupoient effectivement toutes les différentes Contrées qu'on leur assigne. » Mais, au reste, il est certain que les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs Grecs, sont » les Alpes, toujours couvertes de neige; & que les Hyperboréens sont les Celtes, qui demeu» roient au-delà de ces Montagnes. C'est ce que Cluvier reconnoît, & qu'il prouve d'une » manière incontestable; bien qu'il établisse, en même-tems, une vérité, dont il ne s'agissoit » point du tout dans cette occasion : c'est que les véritables Hyperboréens, les Peuples qui ne » voyent point le Soleil pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté de la Groën» lande, & de la nouvelle Zemble, c'est-à-dire, dans un Pays que les Anciens n'ont assurément » point connu. Quoiqu'il en soit, ce Géographe produit des Auteurs qui, &c. » J'ai mis à la » place: On peut excuser ces différentes opinions, & même les concilier. Les Celtes, qui, dans » l'origine, furent appellés Hyperboréens par les Grecs, occupoient effectivement toutes les » différentes Contrées qu'on leur assigne. Mais, les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs » Grecs, sont les Alpes, Montagnes toujours couvertes de neige. Les Hyperboréens sont les » Celtes, qui demeuroient au-delà de ces Monts. Cluvier le prouve d'une manière incontestable. » Il prouve aussi que les véritables Hyperboréens, les Peuples qui ne voyent point le Soleil » pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté du Groenland, & de la nouvelle » Zemble, c'est-à-dire, dans un Pays que les Anciens n'ont point connu. Il cite, à ce sujet, des » Auteurs, qui, &c. »

Deuxième méprise. « Le Libraire retarda la publication du second volume jusqu'en 1750 : » il parut, & eut autant de succès qu'en avoit eu le premier; nous l'avons aussi sous les yeux, » & *nous sommes étonnés que ce volume entier ait été supprimé dans cette Edition.* » Mais qui a dit au Rédacteur de cet article que j'eusse dessein de supprimer le troisième Livre de l'Histoire des Celtes? Quel intérêt avois-je de le supprimer? Je voulois rendre l'Edition aussi complette qu'il étoit possible. C'est pour cela que j'ai fait imprimer les Ecrits qui ont été faits contre l'Histoire des Celtes, & les Réponses de M. Pelloutier. Je ne devois donc pas supprimer le troisième Livre, qui n'est pas le moins intéressant. Tout devoit porter mon Censeur à ne pas croire, ou plutôt à ne pas oser m'accuser de l'*avoir supprimé*.

Il le devoit d'autant moins que, s'il eut daigné jetter les yeux sur le *second Extrait* de l'Histoire des Celtes, qui se trouve *partie troisième du Tom. VII.* du *Journal*, il y auroit vu qu'on lui annonçoit que *la suite de l'Hist. des Celtes étoit alors* SOUS PRESSE, & que, par conséquent, je n'avois point dessein de la supprimer. Voici comment s'est exprimé l'Auteur de l'*Extrait*. « Dans le *troisième Livre*, M. Pelloutier se propose de parler de la Religion des Peuples » Celtes. *C'est*, dit-il, *le morceau le plus curieux, mais aussi le plus inconnu de leur » Histoire.* M. de Chiniac a porté une attention particulière à cette partie : mais, comme » M. Pelloutier avoit terminé son second volume par sa *Dissertation sur les Galates*, l'E» diteur, pour suivre le même ordre, sans cependant interrompre l'Histoire des Celtes, a » rejetté dans un troisième volume cette *Dissertation*, son *Discours sur l'expédition des » Grecs*, sa *Dissertation sur les Romains*, & *ses Lettres sur le Mémoire de M. Gibert.* » Nous allons parcourir ces Ouvrages, *en attendant la suite de l'Histoire des Celtes, qui est » actuellement* SOUS PRESSE, & dont M. de Chiniac a donné une idée dans son *Discours » sur la Religion des Gaulois*, dont nous avons rendu compte. » Il est bien évident que celui

qui s'est exprimé ainsi, n'a pas fait l'article dont je me plains. Quelle furieuse manie que celle de tronquer, de mutiler des Extraits pour y insérer des choses fausses?

Le troisième Livre de l'Histoire des Celtes n'est pas la continuation de ceux qui le précédent : celui-là contient l'*Histoire Ecclésiastique* des Gaulois: le premier & le second, au contraire, présentent leur *Histoire civile*. J'ai donc cru qu'il falloit les séparer; je me suis déterminé à ce parti, parce qu'il y avoit différens petits Ouvrages de M. Pelloutier, épars çà & là, & ces Ouvrages avoient la plus grande rélation avec l'*Histoire civile* des Celtes. D'ailleurs quelques Auteurs avoient attaqué M. Pelloutier : il avoit réfuté leurs objections avec autant de solidité que d'exactitude. Pouvois-je penser qu'il convînt de séparer des parties qui se prêtoient réciproquement tant de lumière?

Troisième méprise : « M. Pelloutier s'étoit proposé de pousser son Histoire jusqu'au tems » où ce Peuple se partagea en plusieurs branches, & de se renfermer dans l'Histoire d'Al» lemagne; *mais*, dit l'Editeur, qui, sans doute, ignore que l'Auteur donna à cet Ouvrage » la dernière perfection, *les lenteurs & la négligence de son Libraire le dégoûterent de son » entreprise.* » L'Editeur n'a rien dit de semblable, rien qui en approche. N'est-il pas singulier qu'un homme qui lit avec assez peu d'attention pour prêter à Jacques ce qu'a dit Paul, prétende s'ériger en Censeur? M. Formey a remarqué dans l'*Eloge de M. Pelloutier* que « des len» teurs infinies firent traîner le second volume jusqu'en 1750. Il est à présumer, ajoute-t-il, » qu'en dégoûtant M. Pelloutier, elles ont contribué à nous priver du reste de l'Ouvrage qu'il » vouloit pousser plus loin. » M. Formey n'ignoroit pas, sans doute, que l'Auteur avoit donné *au troisième Livre la dernière perfection*, puisqu'il observe que « sa publication fut d'abord » retardée par les soins que l'Auteur voulut y apporter, par la résolution qu'il avoit formée » de ne le laisser sortir de son cabinet, qu'*après y avoir mis la dernière main*, ensuite par le » désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire qui le seconda tout-à-fait mal. » M. l'*Interpolateur* a dû lire cela dans l'*Eloge de M. Pelloutier*. Qu'a-t-il donc voulu dire, quand il a publié que *j'ignore, sans doute, que l'Auteur donna à son Ouvrage la dernière perfection?* Prétendroit-il que M. Pelloutier *a poussé son Histoire jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs branches?* Prétendroit-il que l'Ouvrage, tel qu'il est, est parfait en lui-même? Mais il a dû lire dans l'Eloge fait par M. Formey : « quoique l'Auteur n'ait pas » été au-delà de ces deux volumes, cet Ouvrage ne laisse de former *un tout complet*, fort » préférable à tout ce qui avoit déjà paru sur ces matières. » M. le Censeur a donc voulu dire que *M. Pelloutier avoit été aussi loin qu'il se l'étoit proposé.* Il paroît singulier qu'il veuille connoître mieux que M. Formey les Ouvrages de M. Pelloutier. Ces deux Académiciens ont vécu sous le même Ciel : les liens de l'amitié les ont toujours unis : l'Académie de Berlin les a comptés au nombre de ses ornemens : M. Formey a fait l'*Eloge* de son Confrère, de son ami, de son compatriote. Ne voilà-t-il pas bien des raisons pour croire qu'il n'en a parlé qu'en connoissance de cause? Il nous assure que « le désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire, » qui le seconda tout-à-fait mal, a contribué à nous priver du reste de l'Ouvrage, qu'il vouloit » pousser plus loin. » Il n'y a personne qui n'en demeure persuadé jusqu'à ce qu'on ait fait voir que M. Pelloutier a rempli le plan qu'il s'étoit tracé dans sa *Préface*, « qu'il a continué » son *Histoire générale des Celtes*, jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs » branches, pour se renfermer ensuite uniquement dans l'Histoire d'Allemagne (qui en est une » branche). »

Vous voyez, Messieurs, que j'ai raison de me plaindre de ce qu'on a ajouté au premier Extrait de l'Histoire des Celtes. Si cela a été fait sans dessein, j'ai lieu de m'attendre que vous ferez imprimer cette Lettre dans votre Journal, aussi-tôt que vous l'aurez reçue.

Je suis, Messieurs, très-parfaitement, votre très-humble & très-obéissant serviteur

DE CHINIAC.

Réponse de M. L. Castillon à M. de Chiniac.

J'AI lu, Monsieur, avec bien de l'étonnement votre Lettre, vos plaintes, & la demande que vous faites d'une satisfaction dans le plus prochain Journal. Je voudrois, de bon cœur, pouvoir vous rendre ce service, &, sans examiner si une très-légère observation, à laquelle vous seul avez été sensible, mérite de telles réparations, je me haterois de vous tranquilliser. Mais, en vérité, Monsieur, je ne crois point que ce soit la peine de charger le Journal d'une longue Dissertation qui ne pourroit (je parle de la réponse que je serois obligé d'y faire) que fatiguer le Public. Il est vrai que j'ai sous les yeux l'estimable & sçavant Ouvrage de M. Simon Pelloutier, il est encore vrai que j'ai le malheur, si c'en est un, de penser sur la manière de narrer de cet Historien comme en pensent les Sçavans de Berlin (1) & tous les gens de Lettres, à qui j'ai entendu faire l'éloge de cet excellent Ouvrage. Je crois encore que, lorsque la réputation d'un Ecrivain est faite, on ne doit ni toucher à son stile, ni changer sa manière, ni altérer ses notes, ni commenter ses expressions, ni ajouter ou diminuer à ses observations. Enfin, Monsieur, telle est l'idée que j'ai de Simon Pelloutier, que je le regarde comme du nombre de ces Sçavans respectables, qu'on doit se faire gloire de connoître, d'étudier, de citer, mais aux Ecrits desquels il n'est permis en aucune manière de toucher. Montagne, Charron, La Mothe-le-Vayer, &c. ont une manière d'écrire qui n'appartient qu'à eux & qui est assurément bien éloignée du stile de nos jours: mais trouveriez-vous bon qu'on corrigeât leur manière d'écrire? Or je pense de même au sujet de Simon Pelloutier. Il se peut que j'aie tort; mais je le sens si peu, que j'aurois le courage de soutenir hautement mon opinion, si l'on vouloit absolument m'y forcer. Au fond, Monsieur, je pense que le mieux seroit de laisser les choses telles qu'elles sont. Il n'est pas douteux que si vous publiez vos plaintes, je publierai aussi ma justification; & à quoi, je vous prie, aboutiroit cette dispute? Vous soutiendrez que l'Histoire des Celtes de Pelloutier, *fortement commentée en six ou sept volumes* (2), est préférable à l'Histoire des Celtes de Simon Pelloutier en deux volumes, telle qu'a voulu la publier l'Auteur: il faudra comparer le stile de l'original avec le stile de l'Editeur, les notes écrites par M. Pelloutier avec les notes annoncées dans votre Edition, &c. Tout cela seroit bien long, bien fatiguant, essentiellement ennuieux, & nous ne sommes déjà que trop surchargés de matériaux. Vous vous croyez fort offensé d'une observation, que vous seul avez apperçue, & les Sçavans, qui connoissoient l'Ouvrage de Simon Pelloutier, sont encore plus offensés qu'on ait altéré son texte. Il faudroit revenir sur tout cela, & je vous jure que je n'y reviendrai que forcément; car j'ai des occupations qu'il m'importe infiniment de poursuivre (3). Vous vous proposez de donner la continuation de l'Histoire des Celtes où Simon Pelloutier l'a quittée (4); voilà, Monsieur, qui fera un véritable Ouvrage, & qui vous fera d'autant plus

(1) Et qui pense différemment! En vérité, on ne conçoit pas tout ce fatras de paroles.

(2) Je viens de calculer toutes les notes que j'ai ajoutées à l'Histoire des Celtes, & je défie M. L. Castillon d'en former *une seule feuille d'impression*. Comment donc a-t-il pu dire que « je soutiendrai « que mon Edition, *fortement commentée en six « ou sept volumes*, est préférable à l'Histoire des « Celtes en deux volumes telle qu'a voulu la pu- « blier M. Pelloutier? » Il faut avouer que les assertions les plus hazardées ne coutent rien à M. L. Castillon. Il juge de tout sans examen, il parle sans réflexion, & encore ne faut-il pas se plaindre de ses méprises, ou il se met de mauvaise humeur.

(3) Il est intéressant, je l'avoue, de faire un Journal, & de publier des Livres dont le débit est sûr. Mais pour n'être pas distrait d'occupations qui amenent l'abondance, il n'y a d'autre moyen que de travailler de manière à n'être pas en faute, & de corriger ce qu'on a mis sur le papier.

(4) Je ne sçais qui a pu dire cela à M. L. Castillon; certainement je ne le lui ai point écrit. La vérité est que je fais imprimer le *quatrième Livre* de l'Histoire des Celtes; mais ce n'est pas un Ouvrage dont je doive me faire honneur. Ce quatrième Livre, qui est resté Manuscrit jusqu'à présent, a été composé par M. Pelloutier lui-même. Ce Sçavant l'avoit annoncé dans son troisième Livre; il roule sur l'*extérieur de la Religion des Celtes*, & contient une *Histoire abrégée des plus célèbres Philosophes Scythes & Celtes.*

d'honneur qu'il sera tout de vous. Je voudrois bien pouvoir vous engager à renoncer à toute dispute Littéraire. Vous prendriez, dites-vous, le parti le plus doux avec plaisir; mais le parti le plus doux, & le plus profitable, est de laisser là cette affaire, & cette interpolation, dont je ne me défends point d'être l'Auteur, & que je désirerois bien n'être point dans le cas de soutenir. Car certainement j'aime à vivre en paix avec tout le monde & principalement avec les personnes que j'estime. Je souhaite beaucoup que ma réponse vous satisfasse, & que je ne sois point obligé de la publier comme renfermant le plan de ma justification, à la suite de la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur

L. Castillon.

Bouillon 14 Février 1771.

Lettre de M. de Chiniac à M. Louis Castillon.

On sera, sans doute, bien étonné, Monsieur, du ton que vous prenez dans la Lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Il semble que de vous demander une réparation, ce soit vous faire une insulte. Si vous n'êtes point capable de faire des excuses, ne vous trompez donc jamais; mais, croyez-moi, c'est une pauvre ressource que de soutenir qu'on a raison, quand on a tort.

Vous m'avez prêté ce que je n'avois point dit, vous avez défiguré mes expressions, vous m'avez fait des inculpations qui n'avoient pas le moindre fondement : n'ai-je donc pas raison de me plaindre & de vous demander une réparation ? *Vous voudriez pouvoir me rendre ce service, sans examiner si une très-légère observation, à laquelle j'ai seul été sensible, mérite de telles réparations.....* Rendre justice à quelqu'un, c'est donc, selon vous, *lui rendre service ?* Est-ce, Monsieur, un des principes de vos *Essais de Philosophie ? Mais*, ajoutez-vous, *en vérité, je ne crois point que ce soit la peine de charger le Journal d'une longue Dissertation....* Vous aimez donc bien à disserter ? Voici en deux mots ce que vous aviez à dire. 1°. *J'ai eu tort d'observer que M. de Chiniac a supprimé dans son Edition le troisième Livre de l'Histoire des Celtes.* Cette partie est sous presse & paroîtra incessamment. 2°. *M. de Chiniac n'a point dit que l'Histoire des Celtes manque d'exactitude, d'élégance & de correction.* J'ai relu son Avertissement, & j'avoue que je n'ai pas eu raison de lui prêter ces expressions. 3°. Je ne sçais sur quel fondement j'ai dit que *M. de Chiniac ignore que M. Pelloutier a donné à son Histoire des Celtes la dernière perfection.* En effet, de ce que *les lenteurs & la négligence du Libraire dégoûterent l'Auteur du dessein* de conduire l'Histoire des Celtes jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs branches pour se renfermer dans l'Histoire d'Allemagne, il ne s'ensuit point que l'Histoire des Celtes ne forme un tout complet auquel l'Auteur a donné la dernière main.

Voilà, Monsieur, toute la satisfaction que je vous demandois. Vous vous seriez excusé, comme vous auriez jugé à propos, d'avoir tronqué l'Extrait judicieux de M. votre frere, pour y insérer vos inculpations sur des griefs imaginaires, vous auriez dit, ou non, comment il s'étoit fait que vous m'eussiez attribué les expressions de M. Formey, comment vous les aviez défigurées en les mettant sur mon compte : tout cela m'importoit fort peu, & je ne demandois qu'une réparation en trois lignes. Vous traitez vos inculpations d'*une très-légère observation à laquelle j'ai seul été sensible.* Mais qui donc doit être sensible à vos reproches ? Vous avez attaqué mon jugement, mes connoissances, & c'est, à votre avis, une bagatelle à laquelle je ne devois pas être plus *sensible* que ceux qui n'étoient point offensés !

Pour vous justifier, vous dites dans votre Lettre que *je ne devois pas toucher au stile de M. Pelloutier.* Mais vous ne m'avez point fait ce reproche dans votre interpolation. Eussiez-

vous raison sur ce nouvel article, vous n'en auriez pas moins tort de m'avoir attribué des choses que je n'ai point dites, d'avoir assuré que j'avois supprimé dans mon Edition le troisième Livre de l'Histoire des Celtes, & de vous être donné la liberté de dénaturer les expressions de M. Formey pour les mettre sur mon compte. *Vous vous croyez, me dites-vous, bien offensé d'une observation que vous seul avez apperçue.* Vous prenez donc tous vos Lecteurs pour des idiots? Comment n'auroient-ils pas vu que vous me faites dire que l'Histoire des Celtes *manque d'élégance, d'exactitude & de correction*, que vous prétendez que j'ignore que M. Pelloutier *donna à son Ouvrage la dernière perfection*, & que vous m'accusez d'avoir *supprimé le troisième Livre de l'Histoire des Celtes?* Il est vrai que, sur ce dernier point, le Lecteur n'aura sçu que penser du jugement du faiseur d'Extraits. Vous vous êtes décidé avec tant de précipitation, que vous n'avez pas remarqué qu'on annonçoit dès les premières lignes du second Extrait, *comme étant sous presse*, le même Livre que vous prétendiez avoir été supprimé.

Mais, est il donc vrai que je ne dusse point toucher au stile de M. Pelloutier? *Lorsque la réputation d'un homme est faite*, dites-vous, *on ne doit ni toucher à son stile, ni changer sa manière, ni altérer ses notes, ni commenter ses expressions, ni ajouter ou diminuer à ses observations.* Voilà d'un trait de plume le procès fait à tous ceux qui ont commenté Jules-César, Tacite & d'autres Auteurs d'une réputation acquise. Suivant ce principe, il faudroit croire que tous ceux que vous corrigez & que vous commentez aussi impitoyablement, n'ont pas une réputation faite & que vous essayez de leur en acquérir quelqu'une, autrement vous vous condamneriez vous-même. Mais, avec tous ceux qui commentent les Auteurs célèbres, je n'adopte pas votre principe. Il n'y a pas de mortel, quelque sçavant qu'il soit, qui ne puisse se tromper, qui ne puisse adopter de faux raisonnemens, de faux principes. Pourquoi ne seroit-il donc pas permis d'essayer de les redresser? Il ne faut pas, sans doute, altérer leur texte, leurs notes, ni diminuer leurs observations; mais, si l'Historien a rapporté un fait qui est reconnu faux, s'il a mal raisonné, s'il a adopté un principe vicieux, ou s'il a tiré d'un principe vrai des conséquences fausses, l'Editeur peut le dire dans des notes; c'est même une obligation pour lui de garanrir de l'erreur ceux des Lecteurs qui ne seroient pas en état de l'appercevoir.

Je n'entreprendrai point de décider si j'aurois mieux fait de laisser le stile de M. Pelloutier tel qu'il étoit. Je renvoye au Public, qui doit nous juger, à faire la comparaison des phrases que j'ai rapportées dans ma première Lettre. Je dirai seulement que j'ai toujours respecté le texte de M. Pelloutier, si j'ai quelque fois changé ses expressions. J'ajouterai qu'il n'en est pas des Historiens comme des Auteurs qui écrivent par sentences, tels que sont Montagne, & tous les autres Ecrivains de ce genre. On peut mettre de ce nombre le célèbre Amyot. Il y a dans la traduction de Plutarque, un naturel, une aménité de stile qu'on gâteroit en voulant l'épurer. Je ne crois pas qu'on puisse dire que M. Pelloutier a une manière d'écrire qui lui appartienne. Ce Sçavant écrivoit à Berlin au milieu de ce siécle, & on ne trouve rien de particulier dans son stile que certaines expressions qui déparent les Ouvrages de presque tous les Etrangers qui écrivent dans notre Langue.

Vous assurez que les Sçavans qui connoissent l'Ouvrage de M. Pelloutier, sont offensés que j'aie altéré son texte. Vous n'avez pas recueilli leur suffrage: la petite Ville de Bouillon, où vous résidez, n'est pas le séjour d'un grand nombre de Sçavans. Je pourrois en appeller au jugement de ceux qui habitent dans Paris, & vous dire qu'aucun ne m'a fait ce reproche. Au surplus, je n'ai point altéré le texte de M. Pelloutier: je ne lui ai point fait dire ce qu'il ne pensoit point; mais j'ai quelquefois rapporté les mêmes choses en d'autres termes.

Je ne crois pas que vous ayez à vous plaindre de ce que je publie votre Lettre. Vous étiez vous-même dans le dessein de la rendre publique, comme contenant le plan de votre justification.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MONSIEUR,

Votre, &c. DE CHINIAC.

A Paris, le 26 Mars 1771.

TABLE

Des Matières contenues dans ce Volume.